

Microfilmed 2001

for the

OFFICIAL PUBLICATIONS
COLLECTION

of the

NATIONAL LIBRARY OF CANADA

OTTAWA

Microfilmed by the NATIONAL ARCHIVES OF CANADA Microfilmé 2001

pour la

COLLECTION
DES PUBLICATIONS
OFFICIELLES

de la

BIBLIOTHÈQUE DU CANADA

OTTAWA

Microfilmé par les ARCHIVES NATIONALES DU CANADA

DOCUMENTS DE LA SESSION

VOLUME 9

DEUXIÈME SESSION DU QUATRIÈME PARLEMENT

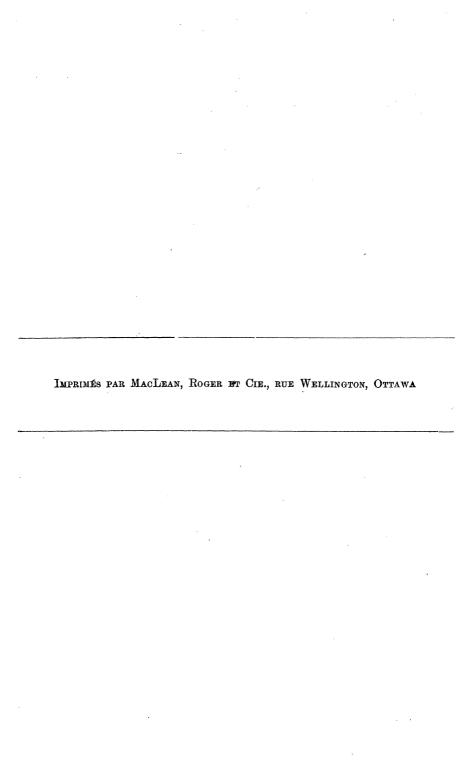
DŪ

CANADA

SESSION 1880

54400





LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION.

VOL. XIII.—SESSION 1880.

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

Canaux, rapport sur les	2 9 9 6 6 1 6 9 4 8
do Welle nd.	2 9 9 6 6 1 6 9 4 8
do pour ch. de fer du du gouvernement. l'Charbon admis en franchise	86 72 66 78 66 66 66 66 66 66 66 6
Coupes de bois, T.N.O	37
·	
Dépenses imprévues	9 7 9 6
	Charlevoix, tabac saisi dans

E No	1.
Ecluse hydraulique 168 Effets publics 22 Emprunts, Canada 75	do do réparat au matériel 54c
Ecorce de pruche exportée Entrepôt de vérification, Montréal	
Tablague et la riance, negociations avec l' 104	Intercolonial et de l'I.PE., chemins de fer 158
Exploration géologique, Nouvelle-Ecosse	
manus, de pisciculture, Rapide des Femmos . 103	Irlande, secours
do 196 Etats-Unis, thé importé des 63	
Etats-Unis, farine importée des	Japon, thé importé du 102
<u>-</u>	Jeddore, havre de 100
F	H.
Faillites, nombre de	
Fonds consolidé, recettes et dépenses 122 Fonds de retraite	Kaministiquia, relevé de la rivière
Fort-Garry	TL.
	Lavoie, capitaine
. G	
Galt, Sir A. T	₽ø
Glendon, steamer 171 Grain en entrepôt 57 Grande Anse, brise-lames 142	MacLean, Roger et Cie., réclamations de
de la	Mandats du gouverneur général 16 Manitoba, conflits de réclamations 184
Gouverneur général, mandats du	do expropriation de terrains 200 et 201
Grosse-Isle, terres arables. 164 Guysborough, New-Harbor. 179	Marcus Smith, location, C.C.P 19q
210	Marine et pêcheries, rapport 9 McGinn, conducteur
H	Messagers et commis, surnuméraires 49
	Milice, rapport sur l'état de la
Haut commissaire 105 Havre des Sauvages, Guysborough 182	Miramichi, rets sur la rivière
Havre de Montréal, commissaires du 177 do Jeddore 100	do commissaires du havre
do Rondeau	Murray, canal
Honoraires paves a J. G. et J. M. Currie 29n	
Huile de charbon	N
τ.	Navires, remise de droit sur matériaux de 77 Négogiations avec la France et l'Espagne 104
** * * * * * * * * * * * * * * * * * * *	New-Carlisle et Capelan, relèvements de 117 New Richmond et Carleton, relèvements de 90
Ile de Pierre, brise-lames de l'	Northern Light, steamer
do embranchement du che- min de fer 189	do police à cheval
do communication d'hiver 145 do taux de chemin de fer 159	NouvBrunswick, commissaires des Sauvages. 166 do réclamations 80
Immigration, documents sur l'	Nouvelle-Ecosse, exploration géologique 126
Impressions confidentielles 72 Ingénieur en chef, C.C.P., rapport de l' 123	do commissaires des Sauvages 165
futercomman, chemin de fer, employes du54 et b	•
do do paraneiges 54d	Ontario, commission de la frontière d' 131
do do billets gratuits 54g	do frontière nord-ouest 40

	1
P No.	No.
Pacifique, chemin de fer Canadien du 19 Faiement des annuités 71 do aux Sauvages 70 Passe-migratoire, Grande-Rivière 141 Peaux vertes 58 Pénitencier, Colombie-Britannique 152 do Dorchester 109 do Saint-Vincent-de-Paul 76 Pénitenciers, rapport sur les 17 Petite Rivière, relèvements 101 Phare de l'Ile McNutt 82 do du havre Rondeau 205 Phare, Pointe du Récif 154	Rivière Saint-François 163 do Saint-Jean 199 do Sainte-Marie, Guysborough 181 Rivière Trent, travaux de la 59 Rivière Yamaska, relevé de la 116 Rivière St-Jean, construction de ponts aur la 199 Rivière Miramichi, rets sur la 125 Rondeau, phare du hevre de 205 do havre de refuge de 47
do Two Creeks 44	S
Pêcheries 9 Pêcheries, indemnités des, à l'I.PE	Sainte-Anne, rivière Ottawa
Q	Sorel, requête de
Québec, citadelle de	Steamer Rimouski 27 27 28 27 29 29 29 29 29 29 29
R	Syndic office d
Rails et vieux fer vendus	Tr
Recettes et dépenses, fonds consolidé 122	Tabac saisi à Charlevoix

v	No.	,	No
Vaux, Calvert, réclamation de Vétérans de 1812-15		Wassall, M Welland, canal Williamsburgh, canaux de	140 29 93
\mathbf{w}	No.		
Wagons à houille, chargements des Washington, traité de	28 111	York, factorerie de, droit d'importation	190

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION.

CLASSÉS PAR ORDRE NUMÉRIQUE ET EN VOLUMES.

MATIÈRES DU VOLUME No. 1.

No. 1... COMMERCE ET NAVIGATION:—Tableaux du Commerce et de la Navigation du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1879.

MATIÈRES DU VOLUME No. 2.

No. 2... COMPTES PUBLICS:—Pour l'exercice terminé le 30 juin 1879.

BUDGET:—Des sommes nécessaires au service civil en Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1881.

Budget supplémentaire des sommes nécessaires au service du Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1880.

Budget supplémentaire des sommes nécessaires au service du Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1881.

Autre budget supplémentaire des sommes nécessaires au service du Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1881.

MATIÈRES DU VOLUME No. 3.

No. 3... REVENU DE L'INTÉRIEUR :—Rapports, états et statistique des revenus de l'intérieur du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1879.

Supplément No. 1:—Statistique de la navigation jusqu'à la fin de la saison de navigation de 1879.

Supplément No. 2:-Poids et mesures, 1879.

Supplément No. 3:-Falsification des substances alimentaires, 1879.

No. 4... INTÉRIBUR :- Rapport du ministère, pour l'exercice terminé le 30 juin 1879.

MATIÈRES DU VOLUME No. 4.

- No. 5... AUDITEUR-GÉNÉRAL:—Rapport de l'auditeur-général sur les crédits ouverts pour l'exercice terminé le 30 juin 1879.
- No. 6... Chemins de fer et canaux :- Rapport du ministère, pour l'exercice terminé le 30 juin 1879.

MATIÈRES DU VOLUME No. 5.

- No. 7... Maître-gévéral des Postes :- Rapport pour l'exercice terminé le 30 juin 1879.
- No. 8... Milice :- Rapport sur l'état de la milice du Canada, pour l'exercice 1879.

No. 19...

MATIÈRES DU VOLUME No. 6.

No. 9... MARINE ET PÉCHERIES :- Rapport du ministère, pour l'exercice terminé le 30 juin 1879.

SUPPLÉMENT No. 1:—Rapport du président du bureau d'inspection des bateaux à vapeur, des examinateurs des capitaines et seconds, etc., pour l'année de calendrier terminée le 31 décembre 1879.

Supplément No. 2:—Rapport du commissaire des pêcheries, pour l'année terminée le 31 décembre 1879.

MATIÈRES DU VOLUME No. 7.

No. 10... AGRICULTURE :- Rapport du ministre de l'agriculture pour l'année 1879.

Rapports des délégués des fermiers anglais :—Annexe au rapport du minis tre de l'agriculture.

STATISTIQUE CRIMINELLE: - Annexe au rapport du ministre.

MATIÈRES DU VOLUME No. 8.

- No. 11... Travaux publics :-Rapport du ministre, pour l'exercice terminé le 30 juin 1879.
- No. 12.... ASSURANCES :- Etats des compagnies d'assurance contre l'incendie et maritimes, pour 1879.
- No. 13... Secrétaire d'Etat du Canada :- Rapport pour l'année 1879.
- No. 14 ... BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT :- Rapport du bibliothécaire sur l'état de la bibliothèque.
- No. 15... Dépenses imprévues:—Etat des déboursés portés au compte des dépenses imprévues, en vertu d'arrêtés du conseil, du ler juillet à la date du rapport.
- No. 16... Mandats du Gouverneur général :-- Etat des mandats spéciaux émis par le gouverneur général durant l'exercice 1879-80, sous l'autorité de l'acte 41 Vic., ch. 7, section 32.
- No. 17... PÉNITENCIERS:—Rapport du ministre de la justice sur les pénitenciers du Canada, pour l'année terminée le 30 juin 1879.

MATIERES DU VOLUME No. 9.

- No. 18.... Letellier de St. Just:—Arrêté de l'honorable Conseil Privé, daté le 25 juillet 1879, et énonçant la cause assignée pour la révocation de l'honorable Luc Letellier de St. Just de sa charge de lieutenant-gouverneur de la province de Québec.
- No. 18a.. Documents additionnels concernant la révocation de l'honorable Luc Letellier de St. Just de la charge de lieutenant-gouverneur de la province de Québec.
 - CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE:—Contrats passés entre les entrepreneurs ci-après désignés et Sa Majesté la reine Victoria au sujet du chemin de fer Canadien du l'acifique, savoir:
 - John Ryan,—pour les travaux d'excavation, de nivellement, de construction de ponts, de posage de la voie, de ballastage, d'érection de gares, etc., sur le cnemin de fer de colonisation, vers le nord-ouest à partir de Winnipeg, Manitoba, environ 100 milles.
- No. 19a.. Andrew Onderdonk,—pour les travaux d'excavation, de nivellement, de construction de ponts, de posage de la voie, de ballastage, etc., depuis Emory's Bar jusqu'à Boston Bar, Colombie-Britannique, environ 29 milles (section A).
- No. 196... Ryan, Goodwin et Cie, —pour les travaux d'excavation, de nivellement, de ballastage, etc., entre Boston Bar et Lytton, Colombie-Britannique, à peu près 29 milles (section B).

No. 19c	CHEMIN DE FEB DU PACIFIQUE—Andrew Onderdonk,—pour les travaux d'excavation, etc., entre Lytton et Junction Flat, à peu près 6 milles en amont du pont de Spence, sur la rivière Thompson, C.B., environ 28½ milles, (section C).
No. 19d.	Andrew Onderdonk,—pour les travaux d'excavation, de nivellement, de construction de ponts, de posage de la voie, de ballastage, etc., entre Junction Flat et Savona's Ferry, Colombie-Britannique, à peu près 40 milles (section D).
No. 19e	Miller, frères et Miller,—pour la fourniture de 700 tonnes de carvelles, dont 400 tonnes doivent être livrées à Fort-William, pour le chemin de fer Canadien du Pacifique.
No. 19f	La compagnie dite "Dominion Bolt Co."—pour la fourniture de 35 tonnes d'éclisses, de boulons et d'écrous, à livrer à Fort-William, pour le chemin de fer Canadien du Pacifique.
No. 19g	Correspondance relative à l'adjudication des contrats suivants pour la four- niture de 5,000 tonnes de rails d'acier, etc., savoir : La Cie de fer et d'acier de Cumberland-Ouest (responsabilité limitée),—1,000 tonnes; la Cie Barrow,—1,500 tonnes; la Cie dite "Ebbw Vale Co,"—1,500 tonnes; et la Cie dite "Patent Nut and Bolt Co,"—48 tonnes.
No. 19h	Contrat passé avec R. Dickson pour la construction de gares, etc., etc., sur l'embranchement Pembina du chemin de fer Canadien du Pacifique.
No. 19i	Contrat passé avec Guest et Cie., pour la fonrniture de 10,000 tonnes de rails et d'une certaine quantité d'éclisses, etc.
No. 19k	Réponse à adresse; Rapports présentés depuis le 1er mars 1879 relativement à toute partie de la route, ou de la route projetée du chemin de fer du Pacifique; aussi, les rapports d'exploration de toute partie du pays entre Fort-Pelly et l'océan Pacifique, vià la vallée de la rivière à la Paix, ou la Passe de la rivière aux Pins, avec copie de tous les arrêtés du Conseil relatifs à ces explorations ou au choix de la route du dit chemin de fer du Pacifique; et aussi copie de toute correspondance à ce sujet; aussi, copie de tous les rapports faits par le capitaine Brundage sur Port-Simpson, et sur la navigation de Dixon's Eutrance.
No. 191	Contrat entre la Barrow Hœmatite Steel Co. (responsabilité limitée) et Sa Majesté la reine Victoria, pour la fourniture de 30,000 tonnes de rails d'acier, éclisses, carvelles et écrous, pour le chemin de fer Canadien du Pacifique.
No. 19m.	Réponse à adresse; Copie de toutes les annonces demandant des soumissions pour travaux sur le chemin de ter du Pacifique, depuis le mois de janvier 1879; et de toutes les soumissions reçues, donnant les noms des cautions, etc., ainsi que des arrêtés du Conseil et la correspondance non encore produits.
No. 19m.	Réponse supplémentaire à adresse ; Copie de toutes les annonces demandant des soumissions pour travaux sur le chemin de fer du Pacifique, depuis le mois de jauvier 1879 ; et de toutes les soumissions reçues, donnant les noms des cautions, etc., ainsi que des arrétés du Conseil et la correspon- dauce, non encore produits.
No. 19m.	Aussi réponse supplémentaire à adresse; Copie de toutes les annonces demandant des soumissions pour travaux sur le chemin de fer du Pacifique, depuis le mois de janvier 1879; et de toutes les soumissions reçues, donnant les noms des cautions, etc., ainsi que des arrêtés du Conseil et la correspondance, non encore produits.
No. 19m.	Aussi réponse supplémentaire à adresse; Copie de toutes les annonces demandant des soumissions pour travaux sur le chemin de fer du Pacifique, depuis le mois de janvier 1879, ainsi que des arrêtés du Conseil et la correspondance, non encore produits.
No. 19n.	Réponse à adresse; Arrêtés du Conseil et correspondance qui ont conduit à l'ajournement ou à la cessation des travaux de construction sur l'embranchement du chemin de fer Canadien du Pacifique à la Baie Georgienne, etc.
No. 19o	Réponse à ordre ; Noms et salaires de toutes les personnes employées pendant l'année 1879, à titre d'ingénieurs ou de sous-ingénieurs sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, etc.

No. 19p	CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE:—Réponse à ordre; Correspondance concernant l'inefficacté du télégraphe du chemin de fer Canadien du Pacifique et celle échangée avec les entrepreneurs au sujet du fonctionnement de le ligne; aussi, état indiquant les deniers payés pour la construction de chaque section, etc. (Pas imprimée):
No. 19q	Réponse à ordre ; Mémoire dressé en 1879 par M. Marcus Smith, sur la locali- sation du chemin de fer Canadien du Pacifique.
No. 19r.	Réponse à ordre ; Liste de tous les navires qui ont transporté des cargaisons au terminus du chemin de fer Canadien du Pacifique à Fort-William.
No. 19s.	Contrat passé entre George Bowie et M. McNaughton et Sa Majesté, pour les travaux d'excavation, etc., sur la deuxième section de 100 milles du chemin de fer Canadien du Pacifique, à l'ouest de la rivière Rouge.
No. 20	RETRAITES:—Relevé des allocations et gratifications accordées en vertu de l'Acte 33 V. c. 4.
No. 21	Banques :Liste des actionnaires des différentes banques du Canada.
	Prosagonalidescalare
	MATIÈRES DU VOLUME No. 10.
No. 22	COMPAGNIE DE PLACEMENT NATIONALE: —Etat de la compagnie Canadienne de Placement La Nationale (à responsabilité limitée), dressé jusqu'au 31 décembre 1879. (Pas imprimé.)
No. 23	EFFETS PUBLICS:—Réponse à ordre: Etat donnant le montant des obligations six pour cent payables en Canada, en circulation à la date du ler février 1880.—(Pas imprimé.)
No. 24	RECETTES ET DÉPENSES:—Réponse à ordre ; Etat donnant en détail les recettes et les dépenses du Canada pendant les six mois expirés le 1er janvier 1880, et le 1er janvier 1879, respectivement.
No. 25	STATUTS:—Rapport officiel de la distribution des statuts du Canada. 42 Victoria, première session du quatrième parlement, 1879. (Pas imprimé.)
No. 26	Traités de commerce et de navigation:—Réponse à adresse (Sénat); Traités de commerce et de navigation entre la Grande-Bretagne et les puissances étrangères, contenant la clause de "la nation la plus favorisée," indiquant l'époque à laquelle ces traités prendront fin, et mentionnant s'ils s'appliquent ou non aux colonies britanniques.
No. 27	LAVOIE, CAPITAINE PIERRE:—Réponse à ordre; Ordres donnés au capitaine Pierre Lavoie durant tout le temps qu'il a eu la charge du steamer Rimouski. (Pas imprimée.)
No. 28	WAGONS À HOUILLE, CHARGEMENT:—Réponse à ordre; Etat mensuel du nombre de wagons à houille notés au contrôle comme portant un trop fort chargement sur le chemin de fer du gouvernement dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, entre le 1er juillet 1878 et le 1er mars 1879; aussi état indiquant la quantité de charbon vendu par le gouvernement à ses employés et autres. (Pas imprimée.)
No. 29	CANAL WELLAND: —Réponse à ordre; Quantités et prix de tous les articles fournis pour le canal Welland depuis le ler janvier 1871 jusqu'au 4 novembre 1878. (Pas imprimée.)
No. 29a	Réponse à ordre; Pièces justificatives et autres documents se rapportant au paiement de tous honoraires, frais et comptes à James G. Currie et John M. Currie, en leur qualité de solliciteurs pour le canal Welland, depuis le ler janvier 1877 jusqu'au 7 avril 1879. (Pas imprimée.)
No. 29b	Réponse à ordre; Soumissions pour la fourniture du bois de charpente et de construction pour le canal Welland, présentées en réponse à l'annonce du 12 janvier 1880, spécifiant celle qui a été acceptée. (Pas imprimée,)

Réponse à adresse; Soumissions reçues pour les sections 33 et 34 du canal Welland, et délais accordés pour opérer les cautionnements. (Pas imprimée.)

No. 30	Poids et mesures :—Réponse à ordre ; Recettes et dépenses en vertu de l'acte des poids et mesures, pendant les derniers six mois de 1879. (Pas imprimée.)
No. 30α	Réponse à ordre; Noms de tous les inspecteurs et sous-inspecteurs des poids et mesures nommés sous l'autorité de l'acte des poids et mesures maintenant en vigueur, qui ont subi un examen avant ou après leur nomination. (Pas imprimée.)
No. 303	Réponse à ordre; Sommes versées au fonds des pensions de retraite par chacun des inspecteurs des poids et mesures, antérieurement au 1er octobre 1879. (Pas imprimée.)
No. 30c.	Réponse à ordre; Sons-inspecteurs des poids et mesures révoqués depuis le ler juillet 1879, et personnes nommées à la charge d'inspecteur on de sous- inspecteur des poids et mesures depuis cette date. (Pas imprimée.)
No. 31	Dépots bu gouvernement:—Réponse à ordre; Etat des diverses sommes d'argent déposées au crédit du Canada, ainsi qu'une liste des différentes banques dans lesquelles ces dépôts ont été faits; et état de toutes les sommes déposées entre les mains des agents du Canada, ou de toutes autres personnes en Angleterre, à la date du ler décembre 1879, et du ler février 1880, indiquant le taux d'intèrêt alors payable dans chaque cas.
No. 32	RÉDUCTION DE DROITS:—Réponse à adresse; Ordres en Conseil ou de département, ou autrement, relatifs à une réduction des droits imposés sur les marchandises, l'outillage ou les matériaux à l'usage des entrepreneurs, du ler janvier 1874 au ler janvier 1879.
No. 33	Télégraphe de Selkirk à Battleford :—Réponse à ordre ; Contrats pour l'entretien de la ligne télégraphique entre Selkirk et Battleford, etc. (Pas imprimée.)
No. 34	Baptémes, mariaces et sépultures :—Relevés généraux des baptêmes, mariages et sépultures dans certains districts de la province de Québec, pendant l'année 1879.
No. 35	Syndic officiel de Shelburne: —Réponse à ordre: Requêtes adressées au gouvernement pendant les années 1877-78 et 1879, par le syndic officiel du district de Shelburne, Nouvelle-Ecosse, au sujet de sa démission, avec les réponses à ces lettres. (Pas imprimée.)
No. 36	Maîtres de poste:—Réponse à adresse; Instructions adressées aux maîtres de poste des cités, villes et villages, par le maître-général des postes, sous l'autorité de la section 39 de l'acte 38 Victoria, chapitre 7, concernant les articles frappés de droits qui sont expédiés par la poste en Canada. (Pas im primée.)
No. 37	Indemnité des Pécheriss, I. PE.:—Réponse à adresse; Documents et correspo dance échangés entre le gouvernement de l'Île du Prince-Édouard et celui du Canada depuis le 24 mars 1879 jusqu'à date, concernant la part d'indemnité des pécheries que réclame l'Île du Prince-Edouard. (Pas imprimée.)
No. 37a.	Documents soumis au Sénat relatifs à la correspondance entre le gouverne- ment fédéral et le gouvernement et certains marchands de l'Ile du Prince- Edouard, au sujet de leurs réclamations pour une certaine partie de la somme accordée par la sentence arbitrale des pêcheries.
No. 38	Remise de droits —Réponse à ordre; Etat indiquant quelle remise de droits a été faite sur les articles manufacturés en Canada en 1879 et qui ont été exportés. (Imprimée pour distribution seulement.)
No. 39	Dépenses et crédits:—Réponse à ordre ; Etat indiquant—
	1. Le résumé des dépenses comparées à l'estimé budgétaire pour l'exercice
	1878-79. 2. Les items auxquels il n'a pas été pourvu, pour la même période. 3. Les balances de crédits périmées, pour la même période. 4. Les balances reportées, pour la même période. 5. Les résumés généraux de la dépense, pour la même période.
No. 40	FRONTIÈRES D'ONTARIO:—Réponse à adresse; Décision des arbitres concernant la frontière nord-ouest d'Ontario, et documents et pièces ayant rapport à cette frontière. (Pas imprimée.)
Vo. 40α	Réponse supplémentaire à adresse; Décision des arbitres concernant la frontière nord-ouest d'Ontario, et documents et pièces ayant rapport à cette frontière. (Pas imprimée.)
i	•

•	
No. 41	CANAL DE BEAUHARNOIS:—Réponse à ordre ; Documents, rapports d'ingénieurs, etc., se rap-
	portant au choix du tracé et à la construction du canal de Beauharnois. (Pas imprimée).
No. 42	STATISTIQUE DES CHEMINS DE FER:—Rapports statistiques des chemins de fer du Canada et états du capital, du trafic et des frais d'exploitation des chemins de fer du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1879.
No. 43	RÉCLAMATIONS DE MACLEAN, ROGER ET CIE :—Réponse à ordre ; Réclamations faites par MM. McLean, Rogers et Cie, contre le gouvernement pour dommages causés par la violation de leur contrat pour les impressions publiques.
No. 44	HAVRE DE REFUGE DE Two-Creeks:—Réponse à ordre; Rapports officiels et plans des relevés faits par ordre du gouvernement canadien, relativement à l'amélioration du havre de Two Creeks, dans le comté de Kent, Ont., et à la construction d'un port de refuge pour les navires à cet endroit. (Pas imprimée.)
No. 45	Briss-Lames de l'Ile de Pierre.—Réponse à ordre ; Rapport des ingénieurs relativement à la requête demandant la construction d'un brise-lames ou d'un port de refuge à l'île de Pierre, comté de Shelburne, NR. (Pas imprimée.)
No. 46	QUAI DE TROIS-PISTOLES:—Réponse à ordre; Rapport de l'ingénieur qui a fait les relèvements à Trois-Pistoles, dans le comté de Témiscouata, en vue d'y ériger un quai. (Pas imprimée.)
No. 47	HAVRE DE RONDEAU:—Réponse à ordre; Rapports officiels, à dater du ler janvier, concernant la réparation du havre de refuge à Rondeau, et l'érection d'une ligne télégraphique se rendant à ce point. (Pas imprimée.)
No. 48	ECORCE DE PRUCHE:—Réponse à ordre; Quantité de cordes d'écorce de pruche exportée aux Etats-Unis pendant les dix dernières années expirées le premier janvier dernier. (l'as imprimée.)
No. 49	Commis surnuméraires et messagers:—Réponse à adresse (Sénat); Noms et dates de la nomina- tion de tous les commis et messagers surnuméraires qui étaient employés dans les divers départements du service public le 10 octobre dernier, etc.
No. 50	COMPAGNIR DE PRÊTS ANGLO-CANADIENNE:—Etat des affaires et liste des actionnaires de la Compagnie de Prêt et de Placement Britannique Canadienne (à respon- sabilité limitée), à la date du 31 décembre 1879. (Pas imprimé).
No. 51	Instructions royales:—Réponse à adresse; Correspondance échangée entre le gouverne- ment du Canada et celui du Royaume-Uni au sujet des instructions royales, antérieurement au 5 octobre 1878. (Pas imprimée.)
No. 52	Exportations et Importations:—Réponse à ordre; Etat détaillé des importations et expor- tations du Canada pendant les six mois expirés le ler janvier 1880 et le ler janvier 1879, respectivement.
No. 53	Prince Arthur's Landing:—Réponse à ordre; Correspondance et documents concernant un chemin de fer projeté entre Prince Arthur's Landing et le chemin de fer Canadien du Pacifique, à ou près l'emplacement de ville de Fort-William, et la route que l'on se propose de suivre sur les terres du gouvernement à cet effet. (Pas imprimée.)
No. 54	CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL:—Réponse à ordre; Etat indiquant le nombre d'hommes employes le ler octobre 1878, le ler décembre 1878 et le 1er février 1880, dans les ateliers du chemin de fer Intercolonial à Moncton, NB., à Campbellton, NB., Richmond, NE., et dans les ateliers dans la province de Québec. (Imprimée pour distribution seulement.)
No. 54a.	Réponse à adresse; Rapport de l'exploration faite en 1879 par ordre du gouvernement, en vue de la construction d'un embranchement du chemin de fer Intercolonial pour relier Saint-Michel ou Saint-Charles à Saint-Joseph-de-Lévis. (Pas imprimée.)
No. 54b	Réponse à ordre; Nombre des employés sur la partie du chemin de fer Inter- colonial entre la Rivière-du-Loup et la Chaudière, leurs appointements et leur nationalité. (Pas imprimée.)

Réponse à ordre :—Etat indiquant quelles locomotives et autre matériel roulant attendaient des réparations dans les ateliers du chemin de fer Intercolonial le ler février 1880. (Pas imprimée.)

No. 54d	Réponse à ordre; Noms des ouvriers qui ont été employés à travailler à la construction des paraneiges, etc., sur la section de l'Intercolonial depuis Lévis jusqu'à la Rivière-du-Loup. (Pas imprimée.)
No. 54e	Réponse à ordre; Etat mentionnant le nombre d'accidents arrivés sur l'Inter- colonial depuis le 1er janvier dernier. (Pas imprimée.)
No. 54f	Réponse à adresse; Sommes payées pour les arrête-noix en usage sur le chemin de fer Intercolonial, et les noms des personnes auxquelles ces sommes ont été payées; les deniers payés pour placer ces arrête-noix sur les rails, etc. (Pas imprimée.)
No. 54g	Réponse à ordre; Nombre de billets de passage gratuits sur l'Intercolonial et ses embranchements donnés pendant les années 1878 et 1879, et les noms des personnes auxquelles ces billets ont été donnés. (Pas imprimée.)
No. 55	CANAL MURRAY:—Réponse à ordre; Rapports faits, depuis 1878, par les ingénieurs du ministère des chemins de fer et des canaux, sur le canal Murray; et aussi de toutes les autres études faites en aucun temps au sujet du canal qui n'ont pas encore été mises devant le Parlement. (Pas imprimée.)
No. 56	Garde-Prone du comté d'Inverness:—Réponse à ordre : Nombre de surveillants de pêcheries et de garde-pêche qui ont été destitués ou nommés, dans le comté d'Inver- ness, pendant l'année 1879, et leurs noms. (Pas imprimée.)
No. 57	Grain en entrepot :—Réponse à adresse ; Règlements, etc., concernant l'importation en entrepôt du grain de toute sorte, et quantités des différentes espèces de grain ainsi importé.
No. 58	Praux vertes:—Réponse à ordre ; Valeur des peaux vertes importées en Canada pendant les dix dernières années expirées le premier janvier dernier. (<i>Pas imprimée.</i>)
No. 59	RIVIÈRE TRENT:—Réponse à adresse; Arrêtés du Conseil rendus depuis le 1er mai dernier concernant les travaux relatifs à la navigation et à la canalisation de la rivière Trent; aussi rapports de D. Stark, écr., ingénieur civil, sur ses explorations et études. (Imprimée pour distribution seulement.)
No. 60	Canal et dique de Carillon:—Réponse à adresse; Soumissions reçues en 1878, et posté- rieurement, pour les travaux du canal et de la digue de Carillon; aussi, arrêtés du Conseil adjugeant les contrats pour ces travaux, etc.
No. 61	HAVRE DE PORT-STANLEY:—Réponse à ordre; Etats se rapportant à la perception et à la dé- pense des revenus du havre de Port Stanley. (Pas imprimée.)
No. 62	Sucre :—Réponse à ordre ; Etat de la quantité de sucre reçue aux principaux ports d'entrée du Canada, pendant les six mois expirés le ler janvier 1880 et le ler jan vier 1879, respectivement.
T 63 .oV	'HÉ IMPORTÉ DES ÉTATS-UNIS. —Réponse à ordre ; Quantités de thés importés des États-Unis dans chacune des provinces du Uanada depuis le 14 mars 1879 jusqu'au ler février 1880, sur lesquels un droit additionnel de 10 pour cent a été perçu.
√o. 64 C	CHAMBRE DES COMMUNES:—Réponse à ordre; Etat détaillé des dépenses portées au compte des dépenses imprévues, et se montant au chiffre de \$2,282, tel que mentionné dans le bilan du comptable de la Chambre des Communes pour l'année expirée le 30 juin 1879. (Pas imprimée).
No. 64a	Réponse à ordre; Etat détaillé des dépenses inscrites sous le titre "Divers," et atteignant le chiffre de \$5,527.33, dans le compte des recettes et dépenses du comptable de la Chambre des Communes, pour l'année expirée le 30 juin 1879. (Pas imprimée.)
To. 65 I	NSTRUCTEURS DES SAUVAGES: —Réponse à adresse; Arrêtés du Conseil nommant des instruc- teurs pour les Sauvages dans les territoires du Canada.
To. 66 I1	LE SAINT-JOSEPH:—Réponse à ordre; Produit des ventes de terrains sur l'île Saint-Joseph, jusqu'au ler juillet 1867. (Pas imprimée.)
Io. 67 A	PPROVISIONNEMENTS DE LA POLICE A CHEVAL:—Réponse à ordre; Noms de tous les fournisseurs qui ont fourni du bétail et de la viande de boucherie à la police à cheval et au département des Sauvages au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest, etc. (Pas imprimée.)

No. 68	Conseiller privé :—Réponse à ordre ; Traitement attaché à la charge de membre de l'Exécut ou du Conseil Privé dans l'année 1841, etc. (Pas imprimée.)
No. 69	nstructeurs agricoles des Sauvages:—Réponse à ordre; Nombre d'instructeurs et d'aide instructeurs nommés pour enseigner l'agriculture aux Sauvages; montar dépensé pour leurs frais de route et pour l'outillage, etc.
No. 70	Annuirés aux Sauvages:—Réponse à ordre ; Epoque fixée pour le paiement de l'annuité de Sauvages, l'an dernier, en vertu du traité no. 7 ; la date à laquelle c paiement a été fait, etc.
No. 71	ANNUITÉS AUX SAUVAGES:—Réponse à ordre; Etat mentionnant les époques fixées pour l paiement des annuités en vertu des traités n°s 4 et 6, pendant l'anné courante; l'époque à laquelle le paiement en a été fait, le montant pay pour fret, etc.
No. 71a.	Réponse à ordre; Instructions données au surintendant des Sauvages, l'inspecteur des instructeurs nommés pour enseigner l'agriculture au Sauvages, et à tous les agents des Sauvages dans les territoires du Nord Ouest, relativement à l'achat d'approvisionnements. (Pas imprimée.)
No. 716	Réponse à adresse; Correspondance, etc., concernant la réorganisation département des Sauvages dans la Colombie-Britannique, au sujet de l charge de commissaire des réserves des Sauvages dans cette province (Pas imprimée.)
No. 72	APRESSIONS CONFIDENTIELLES:—Réponse à ordre; Sommes dépensées pour impressions confidentielles pendant les exercices 1877-78 et 1878-79, et les derniers six moi de 1879. (Pas imprimée.)
No. 72a	Réponse supplémentaire à ordre; Sommes dépensées pour impressions confidentielles pendant les exercices 1877-78, et 1878-79, et les derniers six moi de 1879. (Pas imprimée.)
No. 73	érérans de 1812 :—Réponse à ordre ; Etat indiqant combien de vétérans ont participé au crédit voté par la législature en faveur des vétérans de 1812-15 pour l'année courante, et donuant le nombre des décès connus. (Pas imprimée.)
No. 74	ouane de Toronto :—Réponse à adresse ; Chiffre des détournements commis dans la douane de Toronto, avec tous les rapports et autres documents à ce sujet. (Pa- imprimée.)
No. 75	mprunts canadiens:—Réponse à ordre ; Conditions du dernier emprunt de £3,000,000 stg. négocié à Loudres, le prospectus et la formule des soumissions, etc.
No. 76	ÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL :— Réponse à adresse (Sénat); Rapport de J.G. Moylan inspecteur des pénitenciers, sur les plaintes de certains officiers du péni- tencier de Saint-Vincent-de-Paul, contre les médecins du dit établisse- ment.
No. 76a	Réponse à adresse (Sénat); Rapport des commissaires nommés le 19 juillet dernier pour instituer une enquête et faire rapport sur la condition et l'administration du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.
No. 77	emise des droits sur matériaux de navires : Réponse à Adresse ; Arrêtés da Conseil, règlements et correspondance échangés entre toute personne et le gouvernement depuis la dernière session du Parlement relativement au remboursement de droits promis sur les matériaux servant à la construction des navires ; aussi un état indiquant le nom de tous ceux qui l'ont demandé. (Pas imprimée.)
Vo. 78	AASSERIE À BATTLEFORD:—Réponse à adresse; Correspondance échangée entre le gouverne- ment et le lieutenant-gouverneur des territoires du Nord-Ouest et toute autre personne, au sujet de l'établissement d'une brasserie à Battleford, dans le Nord-Ouest, pour la fabrication de la bière. (Pas imprimée).
To. 79 1	LBAC, COMTÉ DE CHARLEVOIX;—Réponse à ordre; Quantité de tabac saisi dans le comté de Charlevoix, depuis le 1er janvier 1877 jusqu'au 1er janvier 1880. (<i>Pas imprimée</i> .)
To. 80 F	CLAMATIONS DU NOUVEAU-BRUNSWICK: — Réponse à adresse; Correspondance échangée entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et celui du Canada concernant certaines réclamations présentées par le premier contre les autorités fédérales depuis le 1er mars 1879. (Pas imprimée.)

	No. 81	PÉCHE DU HOMARD:—Réponse à ordre; Requêtes adressées au département de la marine et des pêcheries, et correspondance échangée avec ce département au sujet de l'arrêté du Conseil réglementant la pêche du homard dans les provinces maritimes.
•	Ño. 82	Phare de l'Ile McNutt:—Réponse à ordre; Etat détaillé de la dépense encourue pendant les années 1878 et 1879 pour réparer le phare et ériger de nouveaux bûtiments au phare de l'île McNutt, dans le port de Shelburne, Nouvelle-Ecosse; et état semblable des dépenses encourues pendant ces mêmes aunées au phare du cap de Sable, dans le même comté. (Pas imprimée.)
	No. 83	BLÉ, ETC., DES ETATS-UNIS:—Réponse à ordre; Etat indiquant la quantité de blé, d'avoine, de pois, d'orge et de maïs importées des Etats-Unis, du 15 mars 1879 au ler février 1880; ainsi que les droits perçus sur chaque espèce de grains, et la quantité de blé et d'avoine en entrepôt le ler janvier 1880.
	No. 84	FARINE IMPORTÉE:—Réponse à ordre; Quantités de farine de blé, de seigle, d'avoine et de maïs, et de blé, orge, maïs et avoine importés dans chacune des provinces (à l'exception de la Colombie-Britannique) depuis le 14 mars 1879 jusqu'au ler fevrier 1880, et les droits perçus sur ces articles.
•	No. 85	Houille et Coke importés :—Réponse à ordre ; Quantités de houille et de coke (distinguant les deux espèces) importés dans chaque province du Canada (à l'excep- tion de la Colombie-Britannique) depuis le 14 mars 1879 jusqu'au 1er février 1880, et les droits perçus sur ces articles.
	No. 86	SEL IMPORTÉ :—Réponse à crdre ; Etat indiquant la quantité de sel importée de l'étranger en Canada, du ler juillet 1879 au ler février 1880.
	No. 87	HAVRE DE PORT-STANLEY:—Réponse à ordre; Rapports faits par la compagnie de chemin de fer Grand Occidental au sujet des droits de péage et autres recettes provenant du havre de Port-Stanley. (Pas imprimée.)
	No. 88	Entrepôt de vérification, Montréal:—Réponse à ordre ; Etat détaillé de toutes les sommes payées en sus des contrats pour la construction de l'entrepôt de vérification de Montréal. (Pas imprimée)
	No. 89	Brise-Lames de Negro Point:—Réponse à ordre; Sommes dépensées pour réparations faites au brise-lames de Negro Point, à Saint-Jean, depuis les dommages causés dans l'automne de 1878. (Pas imprimée.)
	No. 90	Relèvements à Carleton et New-Richmond:—Réponse à adresse; Rapport de l'ingénieur qui a fait les relèvements à Carleton et à New-Richmond, dans le comté de Bonaventure, en vue d'y ériger des quais. (Pas imprimée.)

No. 91... ILE DU CAP DU NEGRE: —Réponse à adresse; Requêtes et correspondance demandant au gouvernement d'ouvrir un crédit pour l'amélioration de la plage et la protection du havre de l'île du Cap du Nègre, dans le comté de Shelburne, et rapport

de l'ingénieur envoyé dans cette localité en 1879 par le ministre des

- travaux publics. (Pas imprimée.)

 No. 92... CHEMIN DE FER DE QUÉBEC, MONTRÉAL, OTTAWA ET OCCIDENTAL:—Réponse à adresse; Correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui de la province de Québec, concernant l'acquisition par l'administration fédérale du chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental (Pas imprimée.)
- No. 93.... Canaux de Williamsburgh:—Réponse à ordre; Profondeur de l'eau sur les buses de chaque écluse des canaux de Williamsburgh, durant la saison de navigation des six dernières années; nombre des navires ou bateaux à vapeur qui ont été détenus dans ces canaux chaque année, pendant la même période, par suite de l'insuffisance d'eau dans les canaux, et durée de leur détention; aussi toute correspondance à ce sujet. (Pas imprimée.)
- No. 91 ... Belle-Creek, I.-P.-E. :—Réponse à adresse ; Etudes, rapports d'ingénieurs, etc., se rapportant à certains projets d'amélioration à l'embouchure de Belle-Creek, comté de Queen, I. P.-E. (Pas imprimée.)
- No. 95... Vaux, Calvert:—Réponse à ordre; Plans, correspondance, etc., concernant la réclamation non payée de Calvert Vaux pour services rendus au sujet des terrains situés en face des édifices du Parlement. (Pas imprimée.)
- No. 96... Lac Porter: —Réponse à ordre ; Rapport de l'ingénieur chargé par le gouvernement de l'examen d'une requête ayant pour objet l'ouverture d'une passe entre le lac Porter et la mer. (Pas imprimée.)

No. 97	RELÈVEMENTS DANS L'ÎLE DU PRINCE-EDOUARD:—Or l're de la Chambre; Rapports des relevés hydrographiques faits par les ingénieurs à Fifteen Point, Baie d'Egmont, Etang de Skinner et Kildare, dans le comté de Prince, Île du Prince-Edouard, pendant l'été de 1879. (Pas imprimé.)
No. 98	HAVRE DE TROIS-BRASSES:—Réponse à ordre; Rapport de l'ingénieur chargé par le gouver- nement de l'examen d'une requête ayant pour objet le prolongement du brise-lames commencé en 1878, au havre de Three Fathom. (<i>Pas</i> imprimée.)
No. 99	REMORQUEUR "SULTAN":—Réponse à ordre; Correspondance au sujet du contrat adjugé aux propriétaires du remorqueur Sultan, de Miramichi, pendant la saison dernière, pour exécuter certains travaux du gouvernement. (Pas imprimée.)
No. 100	HAVRE DE JEDDORE:—Réponse à ordre; Rapport de l'ingénieur chargé par le gouvernement de l'examen d'une requête ayant pour objet le dragage d'un chenal dans le havre de Jeddore, dans le comté d'Halifax. (<i>Pas imprimés</i> .)
No. 101	RELEVEMENTS DE LA PETITE-RIVIÈRE :-Réponse à ordre ; Rélevés hydrographiques faits à la Petite-Rivière, dans le comté de Lunenburg, NE., en vue de la construction projetée d'un brise-lames à cet endroit. (Pas imprimée.)
No. 102	The du Japon et de la Chine: —Réponse à ordre; Relevé de tous les bâtiments portant des cargaisons de thé, provenant de la Chine ou du Japon, entrés dans aucun port du Canada, ou dans aucun port des Etats-Unis, en transit pour le Canada; et quantité du thé ainsi importée.
No. 103	CITADELLE DE QUÉBEC: — Réponse à adresse; Correspondance en la possession du gouvernement, concernant la falaise dangereuse de la rue Champlain, sur le terrain de la citadelle, à Québec. (Pas imprimée.)
No. 104	Commissaires canadiens en France et en Espagne.—Réponse à adresse; Instructions don- nées aux commissaires canadiens au sujet des négociations avec la France et l'Espagne; et toute la correspondance échangée à es sujet avec le gouvernement impérial; aussi, état détaillé des différentes sommes d'argent payées aux commissaires canadiens ou autres, à propos de ces négociations, ainsi que les noms de ceux à qui elles ont été payées, et la nature des services rendus; aussi tous les rapports faits par ces commissaires.
No. 105	GALT, SIR A. T.:—Correspondance échangée entre le gouvernement impérial et celui du Canada, au sujet de la nomination de sir A. T. Galt en qualité de haut commissaire chargé de représenter le Canada en Angleterre, et devant résider à Londres.
No. 106	Saumon, Rapide des Femmes:—Réponse à ordre ; Coût de l'établissement pour la reproduc- tion du saumon, au rapide des Femmes, NB. (Pas imprimée.)
No. 106a	Réponse à ordre; Soumissions reçues par S. Wilmot, écr., au sujet de la construction de l'établissement pour la reproduction du saumon au rapide des Femmes. (Pas imprimée.)
No. 107	Sifflet de Brume de Shelburne: — Réponse à ordre; Gorrespondance et requêtes demandant l'érection d'un sifflet de brume à l'entrée du havre de Shelburne, NE. (Pas imprimée.)
No. 108 I	FERBLANC, REMISE DE DROITS:—Réponse à ordre; Correspondance échangée entre Isaac H. Mathers, d'Halifax, N. E., et le gouvernement au sujet de la remise de droits sur le ferblanc employé pour la confection des boîtes pour conserves de homard.
No. 109	PÉNITENCIER DE DORCHESTER, NB.:—Réponse à adresse (Sénat); Etat détaillé de la dépense, jusqu'au 31 décembre 1879, pour la construction du nouveau pénitencier de Dorchester, Nouveau-Brunswick.
No. 110	CANAUX:—Rapport de l'ingénieur en chef des canaux, en date du 16 février 1880. (Pas réimprimé dans les documents de la Session.)
No. 111 7	CRAITÉ DE WASHINGTON:—Réponse à adresse (Sénat); Correspondance échangée entre le gouvernement du Canada, le gouvernement des Etats-Unis, et le gouvernement Impérial de Sa Majesté, au sujet de l'application à la province de la Colombie-Britannique de cette partie du traité de Washington qui est contenue dans le 21e article de ce traité.

No. 112	ROCHURES SUR L'IMMIGRATION:—Réronse à ordre; Etat détaillé de tous livres, brochures ou autres publications mis en circulation, ou commandés depuis le ler janvier 1875, pour les fins de l'immigration, par le ministère de l'agriculture, celui de l'Intérieur, ou tout autre ministère s'occupant d'immigration ou de colonisation.
	de colonisation.

- No. 113.. FAILLITES:—Réponse à ordre; Nombre de faillites dans les différentes provinces et dans toute la Confédération, pendant les années 1878 et 1879 respectivement, etc.
- No. 114.. Police riveraine à adresse ; Commission nommant le chef actuel de la police riveraine à Montréal ; aussi, rapport constatant le nombre d'officiers agissant sous ce chef, ainsi que le nombre des hommes composant toute la force et le compte détaillé des dépenses de ce corps. (Pas imprimée.)

MATIERES DU VOLUME No. 11.

- No. 115. Bassin de Radous de Kingston:—Réponse à ordre; Rapports faits par les ingénieurs du gouvernement, et correspondance concernant la construction d'un bassin de radoub à Kingston. (Pas imprimée.)
- No. 116.. RIVIÈRE YAMASKA, RELÈVEMENTS :—Réponse à ordre ; Rapport de l'ingénieur qui a fait, en 1878, des relèvements dans le but de rendre la rivière navigable. (Pas imprimés.)
- No. 117. Relèvements à Capelan et New Carlisle:—Réponse à ordre ; Rapport de l'ingénieur qui a fait les relèvements à Capelan et à New Carlisle, dans la baie des Chaleurs, en vue d'y ériger des quais ou brise-lames. (Pas imprimé.)
- No. 118.. Relevement de la Baie Saint-Paul :—Ordre ; Rapport de l'ingénieur qui a fait des relèvements à la Baie Saint-Paul, comté de Charlevoix, aux fins d'y ériger un quai. (Pas imprimé.)
- No. 119. DRAGUEUR "St. LAWRENCE":—Réponse à ordre; Comptes du cure-môle à vapeur le Saint-Laurent, pendant qu'il était employe à Miramichi durant les années 1878 et 1879. (Pas imprémée.)
- No. 120. Terres publiques, Manitoba :—Réponse à ordre ; Nombre d'acres de terres publiques vendues dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, pendant l'année 1879, etc. (Pas imprimée.)
- No. 121.. Syndics officiels:—Réponse à ordre ; Etat indiquant les noms, le domicile, l'occupation et la date de nomination de tous les syndics officiels nommés entre le 8 avril 1875 et le 18 octobre 1878, et entre le 18 octobre 1878 et le 16 février 1880. (Pas imprimés.)
- No. 122. RECETTES AT DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE FONDS CONSOLIDÉ: —Réponse à ordre ; Etat indiquant les recettes et les dépenses imputables sur le fonds consolidé pendant les sept mois expirés le ler février 1879 ; et aussi pendant les huit mois expirés le ler mars 1880. (Pas imprimée).
- No. 123.. Ingénieur en chef, C.F.P.—Rapport de l'ingénieur en chef du chemin de fer Canadien du Pacifique, en date du 8 avril 1880.
- No. 124. Bureau de Poste de Stratford:—Réponse à adresse; Correspondance échangée entre le gouvernement et la corporation de la ville de Stratford concernant la proposition émise par la corporation de faire don d'un emplacement pour y ériger un bureau de poste. (Pas imprimée.)
- No. 125. FILETS SUR LA RIVIÈRE MIRAMICHI:—Réponse à ordre; Nombre de filets saisis sur la rivière Miramichi et ses affluents pendant l'année 1879. (Pas imprimée.)
- No. 126.. EXPLORATION GEOLOGIQUE DANS LA NOUVELLE-ECOSSE: Réponse à ordre ; Correspondance adressée au ministère de l'intérieur, demandant une exploration géologique des comtés de Shelburne, Queen et Lunenburg, dans la Nouvelle-Ecosse. (Pas imprimée.)
- No. 127.. TRAITÉS AVEC LES SAUVAGES:—Réponse à adresse: Arrêté du Conseil approuvant les traités faits avec les tribus indiennes aux forts Carlton et Pitt, pendant l'année 1876, etc. (Pas imprimée.)

No. 128.	Traité No. 1, Manitoba:—Réponse à adresse; Dépêches des lieutenants-gouverneurs du Manitoba concernant la réserve promise en vertu des clauses du traité n° 1, touchant la réserve que ce traité stipule devoir être assignée à la bande de Sauvages du Manitoba, dont la Plume-Jaune était le chef. (Pas imprimée.)
No. 129	CHEMIN DE FER DU LAC SAINT-JEAN:—Réponse à adresse; Documents et correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et les directeurs de la com- pagnie du chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean.
No. 130	Pont près de Coteau-du-lac:—Réponse à adresse; Rapports de C. S. Gzowski, écr., ou d'autres ingéniers, relatifs à la construction d'un pont sur le fleuve Saint-Laurent près de Côteau-du-Lac.
No. 131.	Commission des frontières d'Ontario:—Réponse à ordre; Etat détaillé des sommes payées à des procureurs et conseils pour services professionnels se rattachant à la commission des frontières d'Ontario. (Pas imprimée.)
No. 132.	Амиоп:—Réponse à adresse ; Arrêté du Conseil autorisant une remise de cinq centins par boisseau sur le maïs importé pour la fabrication de l'amidon.
No. 133	Trutch, J. W.:—Réponse à adresse; Correspondance, documents et arrêtés du Conseil concernant la nomination de l'honorable J. W. Trutch à une charge publique dans la Colombie-Britannique.
No. 134	COMPAGNIE DE GARANTIE DU CANADA:—Réponse à ordre; Etats transmis depuis le ler janvier 1875, au ministre des finances, par la Compagnie de Garantie du Canada. (Pas imprimée.)
No. 134a	Réponse à adresse (Sénat): Liste des actionnaires et denier bilan annuel, etc. (Pas imprimée.)
No. 135	CAISSES D'ÉPARGNES DU CANADA, C.B.:—Réponse à ordre; Noms des personnes qui ont déposé de l'argent aux caisses d'épargne du Canada à Victoria, Nanaïmo et New-Westminster, dans la Colombie-Britanuique. (Pas imprimée.)
Ño. 136	Cour Suprème et de l'Echiquier :—Réponse à adresse ; Jugements prononcés par les cours Suprême et de l'Echiquier dans des causes portées devant ces cours entre le 8 octobre 1875 et le ier janvier 1880, etc.
No. 136a	Réponse à adresse; Etat indiquant la date et la durée de chaque session des cours Suprême et de l'Echiquier, depuis la création des dites cours en 1875.
No. 137.	CHEMIN DE FER DE CREDIT VALLEY:—Réponse à adresse; Correspondance échangée entre le gouvernement et les promoteurs du chemin de fer de Credit-Valley, concernant le droit de passage depuis les limites ouest de la cité de Toronto jusqu'à son terminus dans la dite cité. (Pas imprimée.)
No.138a.	TERRES DE LA BAIE D'HUDSON:—Réponse à adresse; Correspondance échangée entre le gouvernement et la compagnie de la Baie d'Hudson au sujet de terrains situés le long de la Baie d'Hudson, et relative à leur acquisition par toute compagnie de chemin de fer ou de vapeurs. (Pas imprimée.)
No. 139	Sainte-Anne, rivière des Outaouais;—Réponse à adresse; Soumissions reçues pour la construction des travaux de Sainte-Anne, sur la rivière des Outaouais, qui ont été récemment donnés à l'entreprise, et délais accordés pour opèrer le dépôt des cautionnements; aussi, copie du contrat, de la correspondance et des arrêtés du Conseil y relatifs. (Pas imprimée.)
No. 140	STARK, D. (EAUX DE LA TRENT):—Réponse à ordre; Rapports de D. Stark, écr., ingénieur civil, sur les explorations qu'il a faites récemment au sujet de la direction à donner au canal projeté entre Port-Hope et le lac Rice (eaux de la Trent.) (Pas imprimée.)
No. 141.	Passe-migratoire, Grande-Rivière:—Réponse à ordre ; Correspondance relative à la construction d'une passe-migratoire aux chutes de la Grande-Rivière, dan les comté de Richmond. (Pas imprimée.)

No. 142.. BRISE-LAMES DE LA GRANDE-Anse: — Réponse à ordre ; Rapports d'ingénieurs, etc., concernant la nécessité de faire réparer immédiatement le brise-lames de la Grande-Anse, comté de Gloucester, N.B., qui a été endommagé par la grande-tempête de l'automne dernier. (Pus imprimés.)

No. 143.	CHENAL DE LA PASSE DE SHIPPEGAN:Réponse à ordre; Correspondance, rapports et autres documents relatifs à l'achèvement du brise-lames et autres travaux d'amélioration du chenal à la Passe de Shippegan, dans le comté de Gloucester, NB. (Pas imprimée.)
----------	---

- No. 144. CAISSE D'ÉPARGNES DU BUREAU DE POSTE, SYDNEY, C.-B.:—Réponse à adresse (Sénat); Rapports, correspondance et télégrammes relatifs à la caisse d'épargnes du bureau de poste de Sydney, Cap-Breton, qui ont été présentés et échangés depuis les six dernières années, et plus particulièrement le dernier rapport de l'enquête faite par M. Anderson, inspecteur des postes, sur la défalcation commise au dit bureau, avec mention de la somme détournée et du temps auquel le détournement a été découvert. (Pas imprimée.)
- No. 145... Communications avec l'Ile du Prince-Edouard en hiver:—Réponse à adresse (Sénat); Correspondance, rapports et mémoires adressés au gouvernement, pendant les douze mois antérieurs au 17 avril 1879, relativement au service de communication à la vapeur en hiver entre l'Ile du Prince-Edouard et la terre ferme. (Pas imprimée.)
- No. 146. Wassall, M.:—Réponse à ordre; Correspondance concernant la réclamation présentée par M. Wassall, pour l'usage, par le gouvernement, de son brevet de pont. (Pas imprimée.)
- No. 147.. Coupes de Bois, Territoires du Nord-Ouest:—Liste complète de toutes les demandes de concessions de coupes de bois dans le Manitoba, Kéwatin et les territoires du Nord-Ouest.
- No. 148. Obligations et cautionnements -- Etat détaillé (Sénat) de toutes les obligations et des cautionnements enregistrés au secrétariat d'Etat du Canada. (Pas imprimé.)
- No. 149. HAVRE DE SAINT-FRANÇOIS, GUYSBOROUGH Réponse à ordre : Rapports sur les relèvements faits au havre Saint-François, comté de Guysborough, N.-E., antérieurement à 1879. (Pas imprimée.)
- No. 150... McGinn, conducteur, Intercolonial:—Réponse à adresse (Sénat); Correcpondance relative à la récente destitution sommaire du conducteur McGinn, de la division nord du chemin de fer Intercolonial. (Pas imprimée.)
- No. 151.. RIVIÈRE KAMINISTIQUIA:—Réponse à ordre ; Rapport sur la profondeur de l'eau sur la barre située à l'embouchure de la rivière Kaministiquia, et relevé des sondages depuis ce point jusqu'à l'hôtel Neebing. (Pas imprimée.)
- No. 152. Pénitencier, C.-B.—Réponse à ordre; Spécifications et documents se rattachant à la construction du pénitencier de la Colombie-Britannique, depuis novembre 1874 jusqu'à septembre 1878. (Pas imprimée.)
- No. 153... Compagnies d'assurance: Réponse à ordre; Noms de toutes les compagnies d'assurance qui ont obtenu un permis le et depuis le ler avril 1879, etc.
- No. 154... Phare dans le port de la Pointe-au-Ressac : Réponse à ordre ; Correspondance et requêtes demandant l'érection d'un phare dans le port de la Pointe-au-Ressac et à la Pointe-de-Sable, dans le havre de Shelburne.
- No. 155.. Phare de la Pointe-au-Ressac :—Réponse à ordre; Soumissions adressées au ministère de la marine et des pêcheries concernant l'érection d'un phare à la Pointe-au-Ressac, dans le havre de Shelburne. (Pas imprimée.)
- No. 156.. Sucre importé: Réponse à ordre ; Quantité de sucre importée en Canada pendant chaque semestre compris entre le ler janvier et le 30 juin, et entre le 1er juillet et le 31 décembre, respectivement, depuis le ler janvier 1872 jusqu'au 31 décembre 1879 ; spécifiant de quel pays il a été importé.
- No. 157.. Allard, Omer: —Réponse à adresse; Pièces et documents relatifs à la destitution d'Omer Allard, autrefois employé à la perception des douanes de Sa Majesté, à Montréal, en qualité de surintendant des préposés aux arrivages. (Pas imprimée.)
- No. 158... Chemins de fer Intercolonial et de l'Île du Prince-Edouard :—Réponse à ordre ; Etat comparatif des tarifs imposés pour le voiturage de 20,000 livres d'avoine, etc., par l'Intercolonial et le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard. (Pas imprimée.)
- No. 159... OHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD : —Réponse à ordre ; Correspondance au sujet de la réduction du tarif imposé pour le voiturage des produits agricoles, bois de chauffage et de construction, houille et sel, par le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard. (L'as imprimée.)

No. 160	CAP TOURMENTE, N.B., CAP TRAVERSE, I.PE.:—Réponse à adresse; Rapports d'ingénieurs etc., se rapportant à un projet de voie ferrée pour relier le cap Tour mente, dans la province du Nouveau-Brunswick, à la ligne de l'Inter colonial, et aussi pour relier le cap Traverse, dans l'Île du Prince Edouard, avec le chemin de fer de l'Île du PEdouard. (Pas imprimée.
No. 161.	PONT SUR LA RIVIÈRE ROUGE:—Réponse à ordre; Correspondance échangée entre le consei de la cité de Winnipeg et le ministère des chemins de fer et des canaux et entre la compagnie du chemin de fer de Colonisation du Sud-Oues du Manitoba et le même ministère, au sujet d'un pont sur la rivière Rouge, dans les limites de la cité de Winnipeg. (Pas imprimée.)
No. 162.	HUILE DE CHARBON:—Réponse à ordre; Rapports faits par les officiers du revenu sur l'examer fait par eux de tous les échautillons d'huile de charbon canadienne qui leur ont été soumis; aussi, rapports faits sur l'épreuve du feu à laquelle ont été soumises les huiles de charbon américaines, lors de leur déclara- tion à la douane canadienne.
No. 163.	RIVIÈRE DES FRANÇAIS:—Réponse à ordre; Rapport de l'ingénieur E. Bender sur le relèvement de la rivière des Français fait durant l'été dernier. (Pas imprimée.)
No. 164	GROSSE-ILE:—Réponse à ordre; Correspondance au sujet de l'affermage de la propriété cultivable que possède le gouvernement à la Grosse-Ile, dans le comté de Montmagny. (Pas imprimée.)
No. 165	COMMISSAIRES DES SAUVAGES, N.E.:—Réponse à ordre; Etat détaillé des recettes et dépenses des divers commissaires des Sauvages dans la province de la Nouvelle- Ecosse pendant les années expirées le 31 décembre 1877, 1878 et 1879. - (Pas imprimée.)
No. 166	Commissaire des Sauvages du Nouveau-Brunswick:—Réponse à ordre ; Comptes des commissaires des Sauvages pour la province du Nouveau-Brunswick, pour les années 1877, 1878, et 1879. (Pas imprimée.)
No. 167	Canal Beaumarnois:—Réponse à adresse (Sénat); Etat indiquant le nombre des baux et des ventes de pouvoirs d'eau et leur dépendances le long du canal Beau- harnois. (Pas imprimée.)
No. 168	RAILS ET VIEUX FER VENDUS: — Réponse à ordre; Vieux rails vendus par le gouvernement depuis le 1er janvier 1874 jusqu'à ce jour ; aussi, un état semblable pour le fer de rebut vendu durant la même période. (Pas imprimée.)
No. 169	ECLUSE HYDRAULIQUE:—Réponse à adresse; Rapport du comité spécial de la législature d'Ontario relatif au projet d'écluse, avec sas mobile, que l'on se propose d'adopter sur le canal projeté pour relier les eaux des lacs Huron et Ontario. (Pas imprimée.)
No. 170	STEAMER NORTHERN LIGHT:—Réponse à ordre; Nombre de sacs de malle, de passagers et de tonneaux de marchaudises transportés par le steamer Northern Light sur la route de Georgetown à Pictou, du 19 décembre 1879 jusqu'à cette date. (Pas imprimée.)
No. 171	STEAMER "GLENDON":—Réponse à ordre; Service fait par le steamer Glendon depuis le ler janvier 1879 jusqu'à ce jour, y compris le nombre de phares et de sifflets d'alarmes approvisionnés par lui; aussi, état indiquant le temps qu'il a pris pour se rendre à l'Île-de-Sable et en revenir, lors du naufrage du paquebot State of Virginia, aussi état indiquant le service accompli par le steamer Northern Light depuis le 1er janvier 1879 jusqu'à ce jour. (Pas imprimée.)
No. 172	Houille, chemins de fer du Gouvernement:—Réponse à ordre ; Correspondance échangée avec le ministère des chemins de fer et des canaux, relativement à la prolongation du délai fixé pour l'exécution des contrats passés pour la fourniture de la houille aux voies ferrées du gouvernement. (Pas imprimée.)
No. 173	CHEMIN DE FER DU CANADA CENTRAL:—Rapport que MM. McIntyre et Worthington ont soumis pour approbation, avec formule d'obligation et coupons y attachésque la compagnie du chemin de fer du Canada Central se propose d'émettre, et de l'intérêt desquels le gouvernement est prié d'assumer le paiement, sous l'autorité de l'arrêté du Conseil rendu le 28 mai dernier. (Pas imprimé.)

No. 174. MINERAL DE FER EXPORTÉ:—Réponse à ordre; Quantité de minerai de fer exportée d'Ontario du ler janvier au ler avril 1880. (Pas imprimée.)

No. 175	Suore importé :—Réponse à ordre; Etat comparatif de sucre importé des Antilles, des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne en Canada, dans les années 1877, 1878 et 1879, indiquant les quantités et la valeur. (<i>Pas imprimée</i> .)
No. 176	BLAIS, L. S. :Réponse à ordre ; Correspondance relative à la destitution ou renvoi d'office de l'ex-maître de poste de Matane, L. S. Blais, écr., marchand. (Pas imprimée.)
No. 177	COMMISSAIRES DU HAVRE DE MONTRÉAL, REQUÊTE DE SOREL:—Réponse à adresse (Sénat); Requête présentée récemment à Son Excellence par certains citoyens de la ville de Sorel, portant plainte contre la conduite arbitraire et injuste de certains employés des commissaires du havre de Montréal, et deman- dant qu'une enquête soit instituée sur les lieux, à Sorel. (Pas imprimée.)
No. 178.	Brise-lames de Bonaventurs :—Rèponse à ordre ; Rapport de l'ingénieur qui a fait les relèvements à Bonaventure, dans la Baie des Chaleurs, en vue d'y ériger un brise-lames. (Pas imprimée.)
No. 179	New-Harbor, Guysborough:—Réponse à ordre; Rapport sur les relèvements à New-Harbor, comté de Guysborough, NE., antérieurement à 1879. (Pas imprimée.)
No. 180	Anse Brennan, Guysborough:—Réponse à ordre; Rapports sur les relèvements faits à l'Anse Brennan, comté de Guysborough, NE., en 1879. (Pas imprimée.)
No. 181	RIVIÈRE SAINTE-MARIE, GUYSBOROUGH:—Réponse à ordre; Rapports sur les relèvements faits à la rivière Sainte-Marie, comté de Guysborough, NE., en 1879. (Pas imprimée.)
No. 182	Indian Harbor, Guysborough:—Réponse à ordre; Rapports sur les relèvements faits à Indian Harbor, comté de Guysborough, NE., en 1879. (Pas imprimée.)
No. 183	Bassin de Radoub, Esquimalt.—Copie d'un procès-verbal du conseil, sur le rapport, en date du 11 février 1880, de l'honorable ministre des finances, au sujet des avances que le gouvernement du Canada se propose de faire pour la construction du bassin de radoub à Esquimalt, CB.
No. 184	Conflits de réclamations de terres, Manitoba:—Réponse à ordre; Rapport fait par le commissaire chargé de la décision des conflits de réclamations pour des terres dans le Manitoba, sur la réclamation No. 223 à 252, qui lui ont été renvoyées par le ministère de l'intérieur. (Pas imprimée.)
آه. 185]	Fort-Garry:—Réponse à adresse; Arrêtés du Conseil concernant les cinq cents acres de terre autour du Fort-Garry (en haut) qui ont été substitués aux dix acres primitivement octroyés à la compagnie de la Baie d'Hudson. (Pas imprimée.)
Io. 186 [Expédition de la Rivière-Rouge:—Adresse; Correspondance échangée entre le gouverne- ment et la compagnie de la Baie d'Hudson au sujet des réclamations pré- sentées par cette compagnie pour des pertes qu'elle prétend avoir subies pendant l'insurrection de la Rivière-Rouge. (Pas imprimée.)
o. 187 I	AC DU DIABLE, DIGUE DU GOUVERNEMENT:—Réponse à ordre ; Correspondance échangée en 1879 avec le ministère des travaux publics du Canada au sujet de la reconstruction de la digue du gouvernement au lac du Diable, dans le canton de Bedford, province d'Untario. (Pas imprimée.)
o. 188C	COLOMBIE-BRITANNIQUE, CAUSES INSTRUITES DEVANT LES JUGES:—Réponse à ordre; Relevé des causes et affaires instruites devant les divers juges de la Colombie-Britannique. (Pas imprimée.)
o. 189. C	HEMIN DE FER DE L'ÎLE DU PRINCE-EDOUARD:—Réponse à adresse; Mémoires, etc., au sujet d'un projet d'embranchement de voie ferrée pour relier Rustico, comté de Queen, I.PE., avec le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, à la station de la rivière Hunter, ou près de ce point. (Pas imprimée.)
o 190 F	ACTORERIE D'YORK, DROITS D'IMPORTATION:—Réponse à ordre; déclaration à l'entrée et sommes payées pour droits d'importation à la Factorerie d'York, sur la Baie d'Hudson, et aux divers ports d'entrée dans le territoire du Nord-Ouest, pendant l'été de 1879. (Pas imprimée.)
! -	

No. 191. Sullivan, Thimothy ou James:—Réponse à ordre; Correspondance touchant la somme transmise par la Chambre de Commerce, de Londres, à Timothy Sullivan ou James Sullivan, de Chatham, N.-B., par l'intermédiaire du ministère de la marine et des pêcheries. (Pas imprimée.)

No. 192.	Grand Banc de Saint-Thomas:—Réponse à ordre; Correspondance échangée depuis 1874 au sujet de la nécessité d'établir, pour les besoins de la navigation, un phare-flottant sur le grand banc de Saint-Thomas, dans le comté de Montmagny. (Pas imprimée.)
No. 193	Service civil.:—Réponse à adresse: Relevé de la division intérieure du service civil, par département, donnant: lo une liste des employés venant des différentes provinces composant la confédération nommés depuis le ler juillet 1873 jusqu'à date; 20 une liste des employés venant de pays étrangers, nommés depuis l'Union, et indiquant la nationalité de chacun d'eux. (Pas imprimée.)
No. 194	Armstrone, M., Accusations contre: —Réponse à ordre; Témoignages et rapports adressés au ministère du revenu de l'intérieur relativement aux accusations portées contre M. Armstrong, de Toronto, inspecteur de cuirs et de peaux crues. (Pas imprimée.)
No. 195	Police à CHEVAL DU Nord-Ouest: — Dépenses encourues par le gouvernement fédéral en 1879 relativement au corps de police à cheval du Nord-Ouest, et nombre d'officiers, de constables et de chevaux qui le composent. (<i>l'as imprimée.</i>)
No. 195a	Réponse à ordre ; Plaintes, rapports, etc., ayant trait à l'état disciplinaire et la conduite de la police à cheval dans les territoires du Nord-Ouest, etc. (Pas imprimée.)
No. 1956	Réponse à ordre; Noms, âge et origine de tous les officiers, sous-officiers et soldats de la police à cheval du Nord-Ouest. (Pas imprimée.)
No. 196	DOUANE DE TORONTO: —Réponse à ordre; Etat indiquant la classe et les appointements de tous les employés des douanes, à Toronto. (Pas imprimée.)
No. 197	SAUVAGES DU NB.:—Réponse à ordre; Etat indiquant en détail comment a été dépensée la somme de \$4,600 octroyée pour venir en aide aux Sauvages du Nouveau-Brunswick. (Pas imprimée.)
No. 198	Sauvages de Prince-Albert, T.NO:—Réponse à ordre; Correspondance concernant le bétail tué à Prince-Albert, territoires du Nord-Ouest, par des Sauvages agissant d'après les ordres d'un sergent de la police à cheval. (Pas imprimée.)
No. 199	RIVIÈRE SAINT-JEAN, NB:—Rèponse à ordre; Documents et correspondance relatifs à la construction d'un pont pour chemin de fer sur la rivière Saint-Jean, à Saint-Jean, NB. (Pas imprimée.)
No. 200	TAYLOR, JAMES, MANITORA:—Réponse à ordre; Avis d'expropriation, par le gouvernement, de la propriété de James Taylor, sur le côté ouest de la rivière Rouge, dans la paroisse de Saint-Clément, Manitoba, pour les fins du chemin de fer Canadien du Pacifique. (Pas imprimée.)
`No. 201	Expropriations, C.F.C.P.:—Réponse à ordre; Liste des personnes, dans la province du Manitoba, qui ont reçu une compensation pécuniaire pour expropriation de terrains pour les fins du chemin de fer Canadien du Pacifique et l'embranchement de Pembina, avec les sommes payées. (Pas imprimée.)
No. 202	Grosse-Ile, nominations:—Réponse à ordre; Nom des divers employés à la station de la quarantaine de la Grosse-lle, dans le comté de Mortmagny, le 17 septembre 1878; et nom de tous ceux qui ont été nommés depuis le 17 septembre 1878; avec tous les documents relatifs aux nominations faites par le gouvernement à la Grosse-lle depuis 1878. (Pas imprimée.)
No. 203.	TÉLÉGRAPHE DE BATTLEFORD: — Réponse à ordre; Montant de tous deniers payés durant l'année 1879 pour l'entretien de la ligne télégraphique entre la rivière Rouge et Battleford. (<i>Pas imprimée.</i>)
No. 204	Brossoit, Thomas:—Réponse à ordre; Documents relatifs à la nomination de M. Thomas Brossoit comme percepteur des péages et comptable du canal de Beau- harnois, etc. (Pas imprimée.)
No. 205	PHARE DU HAVRE DE RONDEAU:—Réponse à ordre; Correspondance relative à la nomination du gardien du phare situé au havre de Rondeau; aussi toutes communications transmises par le percepteur des douanes et le gardien du phare concernant le mouvement commercial de ce port. (Pas imprimée.)

No. 206... HOUILLE ADMISE EN FRANCHISE:—Réponse à ordre; Etat détaillé indiquant la houille admise en franchise en Canada, pendant l'année dernière, pour l'usage des bateaux et remorqueurs à vapeur, etc., sur les lacs et rivières de Québec et d'Ontario. (Pas imprimée.)

No. 207. Secours à l'Irlande:—Message du gouverneur général transmettant une dépêche du Très-Honorable secrétaire d'Etat pour les colonies, offrant les remerciements du gouvernement de Sa Majesté au Parlement du Canada pour le don de cent mille piastres voté pour venir en aide à l'Irlande.

No. 208... CHÈMIN DE FER DU CANADA CENTRAL:—Réponse à adresse (Sénat); Rapports, etc., en la possession du gouvernement, relatifs à la construction d'un chemin de fer du lac Nipissingue, terminus provisoire actuel du chemin de fer du Canada Central, au Sault Sainte-Marie et à la baie Goulais, sur le lac Supérieur. (Pas imprimée.)

MESSAGE.

(18

LORNE.

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL transmet à la Chambre des communes, en vertu des dispositions du 59ème article de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, copie d'un arrêté de l'honorable Conseil privé, en date du 25ème jour de juillet 1879, énonçant les motifs de la frévocation de l'honorable Luc Letellier de St. Just de la charge de lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

HôTEL DU GOUVERNEMENT,

Ottawa, 16 février 1880.

RAPPORT d'un comité de l'innorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en Conseil, le 25me jour de juillet 1879.

Le comité du Conseil a pris en considération un mémoire, en date du 23 juillet 1879, de sir John A. Macdonald, auquel a été renvoyée la dépêche du Très-honorable secrétaire d'Etat pour les colonies, en date du 3 juillet 1879, concernant le renvoi à Sa Majesté de la recommandation faite par les conseillers de Votre Excellence, que M. Letellier, le lieutenant-gouverneur de Québec, devrait être révoqué de sa charge, et sant rapport:—

Que le 14 mars 1879 la Chambre des communes du Canada a adopté la résolu-

tion suivante:

" Que l'acte commis par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, le 2 mars 1878, en renvoyant son ministère, dénotait un manque de sagesse dans les circonstances et tendait à renverser la position que les conseillers de la Couronno cocupent depuis que le gouvernement responsable a été accordé aux colonies de

" l'Amérique Britannique du Nord."

Que quelques jours après, sir John A. Macdonald, en sa qualité de premier ministre, s'est rendu auprès de Votre Excellence et vous a informé qu'après la résolution adoptée par le Sénat durant la dernière session du Parlement, et celle passée par la Chambre des communes, ci-dessus citée, les conseillers de Votre Excellence étaient d'avis que M. Letellier avait cessé d'être utile comme lieutenant-gouverneur de Québec, et soumettaient qu'il était opportun, dans l'intérêt public, de le révoquer de sa charge. Qu'il a plu alors à Votre Excellence de déclarer qu'il n'y avait aucuns précédents pour nous guider, vu que le système fédératif inauguré par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de 1867, avait été jusqu'alors inconnu dans la Grande-Bretagne ou ses colonies; que la décision qui serait prise dans le cas présent règlerait à l'avenir les relations entre le gouvernement fédéral et celui des provinces en ce qui concerne la charge de lieutenant-gouverneur, et qu'en conséquence Votre

Excellence jugeait opportun de soumettre l'avis qui vous avait été donné, ainsi que l'ensemble de la question et les circonstances qui l'accompagnaient, au gouvernement de Sa Majesté et de lui demander des instructions.

Que cette décision de Votre Excellence a été prise avec l'assentiment du Cabinet, qui a assumé alors et qui assume encore la responsabilité du renvoi de la question.

Qu'il désire de plus déclarer que la dépêche du secrétaire d'Etat pour les colonies a été reconsidérée avec soin et que c'est l'opinion ferme et décidée des ministres de Votre Excellence qu'il est opportun et nécessaire que M. Letellier soit révoqué de sa charge de lieutenant-gouverneur de Québec.

Il désire de plus faire rapport que la cause assignée à cette révocation, aux termes du 59me article de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de 1867, est qu'après le vote de la Chambre des communes, lors de la dernière session, et celui du Sénat pendant la session précédente, M. Letellier, comme lieutenant-gouverneur, avait cessé

d'être utile

Que les conseillers de Votre Excellence sentent parfaitement la responsabilité d'une telle recommandation et qu'ils se pensent tenus de l'accepter dans toute sa portée.

Le comité adhère au rapport qui précède, et le soumet à l'approbation de Votre

Excellence.

Pour copie conforme,

J. O. COTÉ, Greffier du Conseil privé.

Nº 18 A.

DOCUMENTS SUPPLEMENTAIRES

Relatifs à la révocation de l'honorable Luc Letellier de St. Just comme lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Par ordre.

J C. AIKINS,

Secrétaire d'Etat.

SECRÉTARIAT D'ETAT, 20 février 1880.

> Hôtel du gouvernement, Québec, 10 juillet 1879.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre copie d'une adresse à Son Excellence le gouverneur général du Canada, votée par l'Assemblée législative de Québec, au sujet de la tentative de démission du lieutenant-gouverneur de la province de Québec, et de l'intervention par le gouvernement et par le parlement fé léral dans les droits de la province de Québec.

Je vous transmets en même temps copie de la résolution de l'Assemblée législative, me priant de vouloir bien transmettre son adresse au gouverneur général.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre obeissant serviteur,

L. LETELLIER,

Lieutenant-gouverneur.

A l'honorable secrétaire d'Etat, Ottawa.

> Assemblée législative, Mercredi, 9 juillet 1879.

Résolu,—Qu'il soit voté une humble adresse à Son Honneur le lieutenant-gouverneur, informant Son Honneur que cette Chambre a voté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur général, relativement à la tentative de démission de Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec par le gouvernement fédéral, et à l'empiètement par ce gouvernement et le parlement fédéral sur les droits de la province de Québec, et priant Son Honneur de vouloir bien transmettre l'adresse ci-dessus à Son Excellence le gouverneur général.

Pour copie conforme,

L. DELORME, Greffier de l'Assemblée législative.

> Assemblée législative, Mercredi, 9 juillet 1879.

Résolu—Que la province de Québec, par les députés qu'elle a élus pour la représenter dans l'Assemblée législative, proteste de son attachement inaltérable à la Couronnne et à la personne de Sa Majesté.

Que la province est satisfaite de la forme de gouvernement dont elle jouit en vertu de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, qui lui assure son autonomie et le

droit de se gouverner elle-même.

Que la province, qui ne cherche pas à empiéter sur la juridiction du gouvernement fédéral, doit s'attendre à ce que ce gouvernement ne cherche pas à empiéter sur ses droits; et c'est le devoir de ses représentants, auxquels elle en a confié la défense, de protester quand ces droits sont menacés.

Que la tentative de la part du gouvernement fédéral, de démettre Son Honneur le lieutenaut-gouverneur de la province de Québec, se basant sur un vote de parti de la Chambre des communes et du Sénat, est, sous les circonstances, un empiètement

sur les droits de la province.

Que c'est à la province de Québec, directement intéressée comme elle l'est dans les résultats de la démission du ministère de Boucherville, à juger de l'à propos et de la sagesse de l'acte par lequel le lieutenant-gouverneur a retiré l'administration des affaires de la province des mains de ce ministère pour la confier à d'autres mains.

Que conformément aux principes du gouvernement responsable, la province a été appelée à juger de cet acte en jugeant les nouveaux ministres qui en ont pris la

responsabilité.

Que le résultat des élections rénérales a été un verdict en faveur des nouveaux ministres qui, dans la session convoquée à la suite de ces élections, ont réussi à faire adopter par cette Chambre toutes les mesures introduites par eux,

Que depuis la session, trois des divisions électorales de la province : celles de Saint-Hyacinthe, de Rouville et de Chambly, ont été appelées à se prononcer de nouveau, et toutes trois ont approuvé, par de grandes majorités, l'acte de Son Honneur le

lieutenant-gouverneur.

Que ce qui donne encore plus de poids à cette expression réitérée de l'opinion publique, c'est que deux de ces trois divisions, appelées à remplacer des députés dont les cours de justice avaient annulé l'élection, ont renversé le verdict qu'elles paraissaient avoir rendu le premier mai 1878, et ont remplacé des adversaires du

gouvernement par des députés ministériels.

Que l'approbation par la province de Québec de l'acte du lieutenant-gouverneur aété trop clairement exprimée pour qu'il soit possible de la mettre en doute plus longtemps, et cette Chambre, représentant l'opinion du corps électoral de la province, remercie Son Excellence le gouverneur général de la fermeté et de la sagesse avec laquelle Son Excelence a agi en arrêtant la tentative d'empièment faite par le parlement et le gouvernement fédéral sur les droits de la province, et elle a pleine confiance que Son Excellence continuera, avec la même fermeté et la même sagesse. à reconnaître et à protéger ces droits incontestables.

Pour copie conforme,

L. DELORME, Greffier, Assemblée législative.

QUEBEC, 25 juillet, 1879.

Monsieur,—Je suis chargé par Son Excellence le gouverneur général de vous informer que par arrêté de Son Excellence en Conseil, pris aujourd'hui, vous avez été révoqué de la charge de lieutenant-gouverneur de la province de Québec, et conformément aux dispositions du 59e article de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de 1867, que le motif de cette révocation est qu'après le vote de la Chambre des communes qui a eu lieu dans le cours de la dernière se-sion, et celui du Sénat dans le cours de la session précédente, au sujet de votre conduite comme lieutenantgouverneur, votre utilité en cette qualité a cessé.

J'ai l'honneur d'être, mor sieur, Votre très obéissant et très humble serviteur.

> EDOUARD J. LANGEVIN. Sous-secrétaire d'Etat.

A l'honorable

Luc Letellier de St. Just. Spencer Wood, Québec.

Du gouverneur général à sir M. E. Hicks-Beach.

Nº 210.

CITADELLE, QUÉBEC,

28 juillet, 1879.

Monsieur,—Relativement à ma dépêche du 9 avril et à votre réponse portant le numéro 208, du 3 juillet 1879, exposant l'opinion du gouvernement de Sa Majesté sur l'affaire de M. Letellier, le lieutenant-gouverneur actuel de Québec, j'ai aujourd'hui l'honneur de vous adresser pour votre renseignement-

14 juillet 1869,

1. Mémoire que j'ai joint à votre dépêche en la communiquant à mes ministres.

21 juillet 1879.

2. Leur réponse m'informant qu'après avoir considéré la question avec soin et sollicitude, ils persistent dans leur décision première, savoir, que M. Letellier doit être révoqué de sa charge de lieutenaut-gouverneur,

23 juillet 1879. 25 juillet 1879. 3. Mon assentiment à cette décision que je vous ai communiqué

par le télégraphe.

4. Arrêté du Conseil approuvé, basé sur la résolution adoptée par la Chambre des communes du Canada, le 14 mars 1879, recommandant que M. Letellier soit révoqué de sa charge de lieutenant-gouverneur.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LORNE.

Au Très-honorable Sir M. E. HICKS-BEACH, bar't.

Mémoire au Conseil privé.

Le gouverneur général, ayant du consentement du promier ministre référé au gouvernement impérial la question de la révocation projetée de M. Letellier, lieutenant gouverneur de Québec, soumet au Cabinet la dépêche dans laquelle le secrétaire d'Etat pour les colonies expose l'opinion du No. 208, 3 juillet. gouvernement impérial.

Le Cabinet remarquera que l'article 59 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord n'est pas interprété par le gouvernement impérial comme conférant à la personne du gouverneur général le droit de maintenir un lieutenant-gouverneur dans sa charge.

La dépêche fait savoir au gouverneur général que dans l'opinion du gouvernement de Sa Majesté il ne serait pas justifiable "de se départir dans cette affaire de la

règle générale, et de refuser d'accepter et de suivre l'avis de ses ministres."

Il lui reste donc de prier le cabinet de déclarer si l'avis déjà exprimé en recommandant la révocation du lieutenant-gouverneur de Québec, est encore l'opinion arrêtée du Cabinet et si celui-ci persiste dans cette opinion après avoir mûrement pris en considération l'appui que la province de Québec a donné à M. Joly, le ministre responsable de l'action du lieutenant-gouverneur selon la pratique consti-

En demandant au Cabinet de reconsidérer son avis, le gouverneur général attire particulièrement son attention sur les paragraphes 5, 7, 8 et 9 de la dépêche du

secrétaire d'Etat.

Il ne désire rien ajouter de son chof à la dépêche du gouvernement de Sa

Majesté, le cabinet ayant déjà été confidentiellement informé de son opinion.

Il est à désirer que l'avis qu'adoptera le Cabinet après reconsidération soit approuvé par tous ses membres et que l'on obtienne au moyen du télégraphe l'assentiment des ministres actuellement en Angleterre.

CITADELLE, QUÉBEC, 14 juillet 1879.

Mémoire de sir John Macdonald à Son Excellence le gouverneur général.

Le soussigné, en son nom et en celui de ses collègues, a l'honneur d'accuser réception de la dépêche du secrétaire d'Etat pour les colonies, en date du 3 juillet courant, et

du mémoire adressé à son sujet par Son Excellence au Conseil privé.

Les conseillers du gouverneur général, après avoir examiné la dépêche et le mémoire de Son Excellence, désirent déclarer qu'après mûre réflexion ils persistent dans l'avis déjà donné à Son Excellence par le soussigné en leur nom, conseillant la révocation du lieutenant-gouverneur Letellier. Ils n'ont pas manqué de prendre en

considération l'appui que la province de Québec a donné à M. Joly et de prêter une attention toute particulière aux paragraphes 5, 7, 8 et 9 de la dépêche, suivant le désir de Son Excellence. Ce sujet a été étudié à fond par les conseillers de Son Excellence immédiatement avant le départ de sir Leonard Tilley et de sir Charles Tupper pour l'Angleterre. Ces messieurs ont partagé avec le reste de leurs collègues l'opinion que si le question était renvoyée à ce gouvernement par le gouvernement de Sa Majesté, l'avis déjà donné devait être donné de nouveau, et conséquemment le présent avis est l'avis unanime du Cabinet.

JOHN A. MACDONALD,

OTTAWA, 21 juillet 1879.

Télégramme.

23 juillet 1879.

Consentirai à agir selon l'avis donné par le Cabinet après nouvel examen de la question. L'arrêté du Conseil devra être rédigé de façon à laisser reposer sur le Cabinet seul la responsabilité de la mesure.

LORNE.

RAPPORT d'un comité de l'honorable Conseil privé approuvé par Son Excellence le gouverneur général en conseil, le 25ème jour de juillet 1879.

Le comité du Conseil a pris en considération un mémoire, en date du 23 juillet 1879, de sir John A. Macdonald, auquel a été renvoyée la dépêche du Très-honorable secrétaire d'Etat pour les colonies, en date du 3 juillet 1879, concernant le renvoi à Sa Majesté de la recommandation faite par les conseillers de Votre Excellence, que M. Letellier, le lieutenant-gouverneur de Québec, devrait être révoqué de sa charge, faisant rapport:—Que le 14 mars 1879 la Chambre des communes du Canada a adopté la résolution suivante: "Que l'acte commis par le lieutenant-gouverneur de la province de "Québec, le 2 mars 1878, en renvoyant son ministère, dénotait un manque de sagesse "dans les circonstances et tendait à renverser la position que les conseillers de la Cou"ronne occupent depuis que le gouvernement responsable a été accordé aux colonies de "l'Amérique Britannique du Nord."

Que quelques jours après, sir John A. Macdonald, en sa qualité de premier ministre, s'est rendu auprès de Votre Excellence et vous a informé qu'après la résolution adoptée par le Sénat durant la dernière session du parlement, et celle passée par la Chambre des communes, ci-dessus citée, les conseillers de Votre Excellence étaient d'avis que M. Letellier avait cessé d'ètre utile comme lieutenant gouverneur de Québec, et soumettaient qu'il était opportun dans l'intérêt public de le révoquer de sa charge. Qu'il a plu alors à Votre Excellence de déclarer qu'il n'y avait aucuns précédents pour nous guider, vu que le système fédératif inauguré par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de 1867, avait été jusqu'alors inconnu dans la Grande-Bretagne ou ses colonies; que la décision qui serait prise dans le cas présent règlerait à l'avenir les relations entre le gouvernement fédéral et celui des provinces en ce qui concerne la charge de licutenant-gouverneur, et qu'en conséquence Votre Excellence jugeait opportun de soumettre l'avis qui vous avait été donné, ainsi que l'ensemble de la question et les circonstances qui l'accompagnaient, au gouvernement de Sa Majesté et de lui demander des instructions.

Que cette décision de Votre Excellence a été prise avec l'assentiment du Cabinet, qui a assumé alors et qui assume encore la responsabilité du renvoi de la question.

Qu'il désire de plus déclarer que la dépèche du secrétaire d'Etat pour les colonies a été reconsidérée avec soin et que c'est l'opinion ferme et décidée des ministres de Votre Excellence qu'il est opportun et nécessaire que M. Letellier soit révoqué de sa charge de lieutenant-gouverneur de Québec.

Il désire de plus faire rapport que la cause assignée à cette révocation, aux termes du 59ème article de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de 1867, est qu'après le vote de la Chambre des communes fors de la dernière session, et celui du Sénat pendant la session précédente, M. Letellier, comme lieutenant-gouverneur, avait cessé d'être utile.

Que les conseillers de Votre Excellence sentent parfaitement la responsabilité d'une telle recommandation et qu'ils se pensent tenus de l'accepter dans toute sa

Le comité adhère au rapport qui précède, et le soumet à l'approbation de Votre Excellence.

Pour copie conforme,

W. A. HIMSWORTH, Greffier du Conseil privé, Canada.

A. 1880

Sir M. E. Hicks-Beach au marquis de Lorne.

Canada-Nº 208.

Downing Street, 3 juillet 1879.

"Milord,—Le gouvernement de Sa Majesté s'est occupé de votre requête demandant des instructions au sujet de la recommandation faite par vos ministres, que

M. Letellier, lieutenant-gouverneur de Québec, soit révoqué.

2. En faisant cette demande il n'a pas dû échapper à votre observation que la question constitutionnelle à la quelle elle a trait touche aux affaires intérieures de la Confédération et tombe complètement dans le domaine du gouvernement et du parlement du Canada. Je remarque avec satisfaction que, grâce à l'habileté et à la patience avec lesquelles le peuple canadien a jusqu'à présent su appliquer sa constitution aux fins qu'on avait en vue en la créant, il a rarement été trouve nécessaire d'avoir recours à l'autorité impériale dans aucune des complications qui devaient naturellement se présenter dans le cours des premières années de la confédération, et je n'ai pas besoin de vous dire que ce n'est que dans des circonstances d'ane nature tout à fait exceptionnelle qu'il doit en être appelé au gouvernement de Sa Majesté.

3. Je suis néanmoins prê à admettre que les questions en jeu dans le cas particulier qui nous occupe, sont d'une importance plus qu'ordinaire. On a beaucoup discuté la véritable portée des dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, qui s'y rapportent, et comme cette affaire est la première qui tombe sous l'effet de ces dispositions, il n'existe pas de précédent pouvant vous guider. C'est pourquoi, tout en regrettant que cette occasion se soit présentée pour vous d'avoir recours au gouvernement de Sa Majesté, celui-ci approuve la mesure que vous avez prise sous la responsabilité et du consentement de vos ministres, et je vais

vous exposer l'opinion qu'il s'est formée sur la question qui lui est soumise.

4. Les diverses circonstances qui se rattachent à l'affaire de M. Letellier ont été pleinement exposées dans le mémoire de sir John A. Macdonald en date du 14 avril, dans la lettre du lieutenant-gouverneur Letellier en date du 18 avril, et dans les communications que j'ai reçues depuis, de M. Langevin, venu ici en compagnie de M. Abbott pour appuyer l'avis soumis par le gouvernement dont il fait partie, et de M. Joly, egalement revêtu du pouvoir de fournir de la part de M. Letellier les explications qui pourraient être demandées. S'il eût été du devoir du gouvernement de Sa Majesté de décider si M. Letellier doit ou non être révoqué, je suis convaincu que MM. Langevin, Abbott et Joly eussent habilement fait valoir toutes les raisons militant pour ou contre sa révocation. Mais je n'ai eu à faire plaider ni l'un ni l'autre côté de la cause. La loi ne donne pas au gouvernement de Sa Majesté le pouvoir de la juger, et il n'a conséquemment pas l'intention de se prononcer sur son mérite. Vous savez que par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, le pouvoir de révoquer un lieutenaut-gouverneur est donné non pas au gouvernement de Sa Majesté mais au gouverneur général, et si je ne me trompe, ce n'est qu'à cause de l'importance du précédent que va créer votre conduite en cette affaire, et à cause des doutes que vous avez sur le sens du statut, que vous avez demandé au gouvernement de Sa Majesté une expression d'opinion faisant autorité sur la question abstraite de la responsabilité et des fonctions du gouverneur général, relativement à un lieutenant-gouverneur provincial, sous l'empire de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867.

- 5. Les principes généraux qui déterminent le rôle du lieutenant-gouverneur dans un éas comme celui qui nous occupe, sont clairs. Il n'y a pas de doute qu'il a constitutionnellement le droit de renvoyer ses ministres provinciaux, si, pour une cause ou pour une autre, il croit de son devoir de le faire. Dans l'exercice de ce droit, comme dans celui de toutes ses autres fonctions, il va sans dire qu'il doit se conduire vis-à-vis des partis rivaux avec toute l'impartialité essentielle à l'exécution de ses devoirs d'office; et il est, en vertu de l'article 59 de l'acte, directement responsable au gouverneur général de toute mesure qu'il pourra prendre.
- 6. Ceci m'amène au seul point que j'aie à examiner, c'est-à-dire à la question de savoir si en décidant si un lieutenant-gouverneur mérite ou non d'être révoqué, le gouverneur général doit ou peut se contenter de suivre simplement l'avis de ses ministres comme dans toute affaire ordinaire d'administration, ou si par les dispositions du statut il est spécialement tenu d'agir suivant son jugement. A ce sujet, on a remarqué que tandis qu'en vertu de l'article 58 de l'acte, la nomination d'un lieutenant-gouverneur est faite par "le gouverneur général en Conseil par instrument sous le grand sceau du Canada," l'article 59 décrète que "le lieutenant-gouverneur restera en charge durant le bon plaisir du gouverneur général," et l'on a beaucoup appuyé sur l'intention que l'on suppose avoir eue la législature en variant ainsi le langage des deux articles. Mais il ne faut pas oublier qu'il y a d'autres pouvoirs conférés, de la même manière, au "gouverneur général" qu'il était clairement dans l'intention de la législature de faire exercer par le gouverneur aidé de ses ministres, et qui, de fait, sont ainsi exercés en pratique; et, bien que la position d'un gouverneur général doive donner un poids particulier à son opinion sur un sujet comme celui-ci, le gouvernement de Sa Majesté ne voit cependant rien dans les circonstances qui le justifie de se départir en cette affaire de la règle générale et de refuser de suivre l'avis bien arrêté de ses ministres, qui sont responsables de la paix et de la bonne administration du pays au parlement, auquel, selon l'article 59 du statut, ils ont à communiquer les causes qu'ils assignent à la révocation d'un lieutenant-gouverneur.
- 7. Le gouvernement de Sa Majesté ne peut donc que désirer vous voir demander à vos ministres de considérer de nouveau les mesures à prendre dans l'affaire Letellier. Il sera bon que vous les invitiez d'abord à vous informer si leur opinion, exprimée dans le mémoire de sir A. Macdonald, n'aura aucunement été modifiée par l'étude de la présente dépêche et l'examen des circonstances, qui peuvent avoir, depuis la date de ce mémoire, suffisammement changé pour qu'ils ne croient plus nécessaire, dans l'intérêt du bon gouvernement et pour le contentement de la province, d'avoir recours à une mesure aussi sérieuse que la révocation d'un licutenant-gouverneur. Je n'ai pas de doute que l'on ne perdra pas de vue que dans l'esprit de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, les hautes fonctions de lieutenant-gouverne r doivent en général être remplies pendant la période qui y est spécifiquement mentionnée, et que non-seulement le pouvoir de révocation ne devrait être exercé que pour de graves raisons, mais qu'il ne saurait exister de motifs de révocation dans le fait que les opinions politiques d'un lieutenant-gouverneur n'ont pas été dans sa carrière antérieure, celle des ministres fédéraux qui ont pu monter au pouvoir depuis qu'il exerce sa charge.
- 8. Les antécédents politiques et la position actuelle de tous les lieutenants-gouverneurs aujourd'hui en exercice, démontrent que la justesse de cette opinion a été jusqu'ici reconnue en pratique, et, sur la foi de leurs professions, je ne puis douter que vos conseillers soient aussi disposés que l'ont été leurs prédécesseurs, à apprécier les objections que peut présenter toute mesure tendant à porter atteinte à ce principe.

9. J'ai attiré votre attention sur ce point d'une façon toute particulière, parce qu'il me paraît important que dans le traitement de cette affaire, que l'on pourra regarder dans l'avenir comme constituant un précédent, l'on doive bien déterminer quelle est la véritable condition faite à un lieutenant-gouverneur par la constitution. Je suis convaincu que toute la question peut, maintenant gagner à être remise à l'étude, et ne puis m'empêcher de croire que les délais qui ont cu lieu, et qui pour différentes raisons étaient inévitables, auront eu leur utilité en permettant à plus de lumière de se faire sur une question si pleine de complications, et en donnant à l'acrimonie qu'elle a créée de part et d'autre (et qui, je regrette de le dire, s'est souvent traduite en langage trop amer), le temps de disparaître.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre obéissant serviteur,

M. E. HICKS-BEACH.

Au gouverneur général, Le Très-honorable marquis de Lorne, C.C., C.G.M.G., etc., etc., etc.

CONTRATS

PASSÉS POUR LA

CONSTRUCTION DU CHEMIN DE FER

CANADIEN DU PACIFIQUE

Imprimés yan ordre du Parlement



OTTAWA:
IMPRIMÉ PAR MAOLEAN ROGER ET CIE., RUE WELLINGTON.
1880.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

(19.)

Contrats passés entre les entrepreneurs suivants et Sa Majesté la reine Victoria, représentée par le ministre des chemins de fer et des canaux, pour la construction du chemin de fer canadien du Pacifique.

- John Ryan—Déblai, nivellement, ponts, pose de la voie, ballastage, bâtiments de station, etc., sur le chemin de fer de colonisation, au nord-ouest de Winnipeg, Manitoba—environ 100 milles.
- Andrew Onderdonk—Déblai, nivellement, ponts, pose de la voie, etc., de Emory's Bar à Boston Bar, Colombie-Britannique, environ 29 milles (Section A).
- Ryan, Goodwin et Cie.—Déblai, nivellement, ponts, pose de la voie, etc., entre Boston Bar et Lytton, Colombie-Britannique, environ 29 milles (section B).
- Andrew Onderdonk—Déblai, nivellement, ponts, pose de la voie, etc., nécessaires entre Lytton et la Junction Flat, à environ six milles au-dessus de Spence's Bridge, sur la rivière Thompson, C.-B., environ 28½ milles de longueur (section C.)
- Andrew Onderdonk—Déblai, nivellement, ponts, pose de la voie, etc., entre Junction Flat et la passage d'eau de Savona, Colombie-Britannique, environ $40\frac{1}{2}$ milles de long (section D).
- Miller Frères et Mitchell—Fourniture de 700 tonnes de carvelles de chemin de fer livrées à Fort-William, et 300 tonnes à Montréal, pour le chemin de fer canadien du Pacifique.
- La "Dominion Bolt Co."—Fourniture de 35 tonnes d'éclisses, de boulons et d'écrous, à Fort-William, pour le chemin de fer canadien du Pacifique.
- La correspondance, et aussi
- Les contrats résultant des entreprises suivantes pour la fourniture de 5,000 tonnes de rails d'acier, d'attaches, etc.: La "West Cumberland Iron and Steel Co." (à responsabilité limitée) pour 2,000 tonnes,—la "Barrow Co." pour 1,500—la "Ebbw Vale Co." pour 1,500,—et la "Patent Nut and Bolt Co." pour 48 tonnes.
- Le contrat avec R. Dickson pour la construction de bâtiments de station, sur l'embranchement de Pembina, chemin de fer canadien du Pacifique, et aussi
- Le contrat avec Guest et Cie., pour 10,000 tonnes de rails d'acier, etc.

Les travaux à exécuter par les entrepreneurs, et dont les devis sont ci-annexés, consistent dans le déblai, le nivellement, la construction des ponts, la pose de la voie, le ballastage, les bâtiments de station, et autres ouvrages requis sur cette partie du chemin de fer de colonisation qui commence à Winnipeg, dans la province du Manitoba, et s'étend sur un parcours de cent milles, ou sur quelque étendue moins considérable, nord-ouest ou ouest, qui pourra être déterminé par le ministre des chemins de fer et canaux.

Dès que la ligne de chemin de fer projetée, ou quelque partie de cette ligne, sera construite, le gouvernement canadien aura le droit, soit pour son propre usage, soit pour celui des entrepreneurs des sections avoisinantes de la ligne principale ou des embranchements du chemin de fer canadien du Pacifique, de se servir de tout ou de partie de la dite ligne donnée par les présentes à l'entreprise, lorsque les rails du

gouvernement y auront été posés.

Il ne sera fait aucuns travaux de clôturage en vertu du présent contrat, nonobstant tout ce qui pourrait être au contraire dans les devis ou dans la cédule de prix ci-jointe. Et il ne sera fait et payé en vertu du présent contrat que telle partie du ballastage que le ministre pourra ci-après déterminer (mais qui ne devra pas excéder, cependant, la moitié de la quantité projetée d'abord).

H. A. F.

В.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

CHEMIN DE COLONISATION A PARTIR DE WINNIPEG, MANITOBA. DEVIS SPÉCIAL.

1. Le gouvernement a résolu de construire un chemin de fer de colonisation à l'ouest de la rivière Rouge, dans la province du Manitoba, et afin d'éviter des délais, il a été décidé de demander des soumissions immédiatement, le tracé étant en voie d'exécution.

2. Le chemin de fer commencera à Winnipeg, et suivra une direction nord-ouest, pour aller se souder à la ligne principale dans le voisinage de la 4e ligne de base, d'où il se continuera vers l'ouest, en passant entre le Portage La Prairie et le lac-Manitoba, jusqu'à un point situé à 100 milles de Winnipeg, ou toute autre distance moins grande qui pourra être déterminée par le gouvernement.

3. Quelque puissent être plus tard les améliorations à faire, le chemin devra

être construit d'abord sur le plan le plus économique possible.

4. Le tracé n'étant pas encore fait, ni l'établissement exact déterminé, il est impossible de fournir les plans et profils. Cependant, les calculs sont faits de manière à donner aux entrepreneurs qui ont l'intention de faire des soumissions quelque idée du travail et permettre une comparaison des offres. Ces quantités pourront être diminuées lors de l'exécution, et les entrepreneurs seront payés en conséquence, mais

pour aucune raison le chiffre des dites quantités ne sera augmenté.

5. Le sol, sur le parcours que doit suivre le chemin, est, pour la plus grande partie, uni, et dans beaucoup d'endroits on pourrait presque poser les rails tout simplement sans travaux de nivellement. A d'autres places, il sera nécessaire de faire quelque nivellement. La chaussée sera formée par un léger terrassement, dont la substance se trouvera généralement dans les fossés latéraux. Cette chaussée aura une largeur de quinze pieds, et, à part les travaux de cours d'eau ou des bas-fonds, une hauteur moyenne de six à douze pouces au-dessus du niveau ordinaire de la prairie. Les fossés seront creusés parallèlement à la voie, et ils ne devront en aucun cas être plus rapprochés du centre de la ligne que de quinze pieds, excepté là où il est nécessaire d'établir des voies d'évitement, et alors la distance sera de trente pieds ou telle qu'il pourra être indiqué.

6. Des constructions en charpente, pour franchir des ravins et les cours d'eau, sur le parcours de la ligne, seront parfois nécessaires. Ces constructions seront

faites conformément aux plans généraux que l'on pourra voir au bureau de l'ingénieur. et payées au pied cube pour le bois, mesuré après achèvement, et selon le poids du Là où des travaux en pilotis sont nécessaires, ils seront payés de la même manière.

7. La ligne sera bordée de clôtures des deux côtés, excepté aux passages à niveau, où des fosses à bestiaux seront établies. Ces clôtures, cependant, devront être placées selon que l'exigent les fosses à bestiaux et les plans. Elles devront être du genre des

bonnes clôtures ordinaires dans la localité.

Des fosses à bestiaux seront établies à tous les chemins de traverse et conformé-

ment aux plans.

La voie entre les fosses sera planchéiée, et la route publique convenablement nivellée et empierrée jusqu'à la limite de la ligne de chaque côté. Ceci comprendra la construction de passerelles sur les fossés latéraux, de clôtures entre les fosses à bestiaux et les clôtures de ligne de la voie, comme aussi les poteaux et enseignes et tout ce qui sera nécessaire pour compléter le passage. Les clôtures joignant les fosses à bestiaux aux clôtures de ligne se composeront de poteaux et planches tel qu'indiqué dans les dessins.

9. Des passerelles seront construites partout où elles seront nécessaires et ordon-Elles seront en pente douce et disposées de manière à faciliter le passage des voitures et des piétons à travers la voie ferrée, et planchéiées d'un bout à l'autre en dedans des traverses du chemin de fer. Les fossés seront convenablement couverts, et les clôtures seront percées de barrières qui devront être faites d'après un modèle

approuvé et munies des armatures nécessaires.

10. Tous les rails et toutes les attaches seront livrés aux entrepreneurs au débarquement, à Montréal. Ils devront recevoir les matériaux, les transporter et les placer sur la ligne du chemin de fer, au Manitoba, payer les droits de port à Montréal, toute main-d'œuvre, assurance, péage de canaux, quaiage et autres frais sur la route. Le gouvernement passera des contrats pour que les rails et attaches soient livrés à Montréal, 5,000 tonnes avant le 15 août et le reste en octobre prochain.

11. Les traverses seront de même qualité que celles qui servent sur les autres parties du chemin de fer du Pacifique. Voir le devis général.

12. La pose de la voie et le ballastage se feront conformément aux devis généraux. Il n'y aura qu'un seul ballastage, qui sera de six ou huit pouces sous les traverses.

13. On devra construire des bâtiments à chaque station. Les endroits où ces constructions devront s'élever seront déterminés ci-après conformément aux plans et

14. Le devis général, en date du 30 novembre 1878, deviendra en force en tant qu'il sera applicable, et le contrat pour l'entreprise sera semblable dans ses disposi-

tions à la formule de contrat annexée au devis général.

15. Une copie du devis général et de la formule de contrat accompagne les présentes, et un exemplaire sera fourni à tous les entrepreneurs se proposant de soumissionner qui en feront la demande. L'attention des intéressés est particulièrement attirée sur ce point.

16. Des soumissions cachetées, avec la suscription "Ligne de colonisation du chemin de fer canadien du Pacifique," et adressées à "F. Braun, écuier, secrétaire, département des chemins de fer et canaux, Ottawa," seront reçues à Ottawa jusqu'à

midi, vendredi, le 1er août 1879.

17. Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées, qui seront fournies sur demande, en s'adressant aux bureaux du chemin de fer du Pacifique à Ottawa et à Winnipeg. Ces formules seules pourront être employées. Les soumissions devront contenir les quantités imprimées avec leurs prix exactement spécifiés, et aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'un chèque de banque accepté de \$3,000 n'y soit joint.

18. Les quantités imprimées, dans la formule de soumission, ne sont pas faites d'après estimation précise,—elles sont données comme maxima. Il sera stipulé au contrat que, bien que l'exécution des travaux puisse coûter moins que le montant total de la soumission acceptée, néanmoins ce montant ne devra pas être dépassé.

19-13

19. A chaque soumission devront être apposées les signatures ordinaires de deux personnes responsables et solvables ayant domicile en Canada, et consentant à se rendre cautions de l'accomplissement des conditions, comme de l'exécution des travaux prescrits par le contrat.

20. Le gouvernement ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune

soumission.

21. Dès qu'une soumission est acceptée, les parties y concernées doivent être prêtes immédiatement après en avoir reçu avis à passer le contrat, et pour en assurer la fidèle exécution, à faire un dépôt d'argent ou son équivalent, en effets publics du cours actuel ou en actions de banque représentant cinq pour cent de la somme ronde du prix du contrat, et dont le montant transmis avec la soumission sera considéré faire partie.

22. Les travaux devront être commencés dans un mois de l'acceptation de la soumission et de la date du contrat. Cinquante milles de la ligne devront être complétés dans les huit mois, et la ligne elle-même dans douze mois de la date du contrat.

SANDFORD FLEMING,

Ingénieur en chef,

CHEMIN DE FFR CANADIEN DU PACIFIQUE, OTTAWA, 16 juin 1879.

H. A. F.

Α

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

DEVIS GÉNÉRAL DES TRAVAUX.

[S'applique à tous les autres contrats de chemins de fer, sans être réimprimé pour chacun d'eux.]

1. Ce devis embrasse tous les travaux de construction ainsi que les matériaux nécessaires à la confection du chemin de fer jusqu'au niveau des remblais, de même que les ouvrages préparatoires à l'établissement de la voie permanente. Il comprend le déblai, l'abattage à fleur de terre, le déracinement, les clôtures, les excavations, les trunels, les travaux de dessèchement, les travaux de fondation, la maçonnerie des ponts et canaux souterrains, ainsi que la pose de la voie et tous les autres travaux qu'exigent la construction et l'achèvement de la ligne de chemin de fer auxquels, de l'avis de l'ingénieur, le présent devis pourra s'appliquer.

DEBLAI, ETC.

2. Le déblai est compris dans le contrat pour la construction du télégraphe; mais dans le cas où il resterait du déblai à faire, l'entrepreneur du nivellement pourra être invité et chargé de finir ce travail; il sera donc nécessaire de proposer un prix pour le déblai.

3. Là où le chemin de fer traverse une région boisée, le sol devra être déblayé sur une largeur de soixante-six pieds de chaque côté de la ligne centrale, ou sur une largeur plus ou moins grande, selon que l'ingénieur pourra, au besoin, l'ordonner.

4. Les travaux de déblai devront être exécutés de manière à ce que les broussailles, troncs d'arbres et autres matériaux épars, dans les limites fixées, puissent être brûlés. L'on ne devra jamais rejeter les broussailles ou troncs d'arbres sur les terres en bois debout voisines de la ligne; immédiatement ils devront être empilés près du centre de l'espace à déblayer et là entièrement consumés par le feu; les broussailles ou les arbres qui auront été accidentellement ou de toute autre manière jetés dans les bois adjacents devront en être retirés et brûlés. Une fois déblayé, le sol devra être laissé dans le même état que s'il était destiné à la culture.

5. Là où il faudra faire des remblais de moins de quatre pieds ou de plus de deux pieds de hauteur, le bois debout, ainsi que les souches, devront être abattus à

fleur de terre dans les limites du remblai, et brûlés.

6. Là où les excavations ne devront pas excéder trois pieds de profondeur ou les remblais plus de deux pieds de hauteur, toutes les souches devront être déracinées et brûlées, si possible; celles qu'il sera impossible de brûler devront être transportées, au-delà des limites des tranchées et remblais, aux endroits désignés, et là empilées. Des instructions seront données en temps utile, quant à l'étendue du déblai, de l'abattage à fleur de terre et du déracinement. Ce dernier travail devra aussi être fait pour les fossés latéraux et d'assèchement, mais il ne sera rien payé pour le déracinement aux endroits où des emprunts sont faits au sol.

CLÔTURAGE.

7. Partout où une clôture sera nécessaire, celle-ci devra être bien et solidement construite d'après un modèle approuvé, et ses palées devront être parfaitement liées aux pieux à l'aide de lisses et d'étais, ou autrement, mais de manière à ce que les gros vents ou les animaux ne puissent la faire tomber.

8. Les barrières, lorsqu'il en faudra sur les fermes, devront être à la fois solides et légères et construites d'après un modèle approuvé semblable à celui adopté pour le

chemin de fer Intercolonial.

9. Des clôtures devront être construites le long de toutes les terres défrichées et partout où l'ingénieur pourra l'ordonner.

NIVELLEMENT.

10. Sur les terrains boisés, on commencera le nivellement après que le déboisement, l'abattage à fleur de terre et le déracinement nécessaires auront été terminés au gré de l'ingénieur, et l'entrepreneur sera tenu responsable des dommages causés aux récoltes.

11. La largeur des remblais, au niveau voulu, sera de 17 pieds, et celles des tranchées d'au moins 22 pieds. Le talus du terrassement devra avoir un et demi d'horizontal sur un de perpendiculaire. Pour les tranchées dans le roc, la déclivité devra, en général, avoir un d'horizontal sur quatre de perpendiculaire. Pour les tranchées où le sol se composera de roc et de terre, une berme de six pieds devra être laissée à la surface du roc. La largeur, le talus et les autres dimensions ci-dessus définies pourront en tout temps, et selon que les circonstances l'exigeront, être mo-fiés au gré de l'ingénieur. Et l'entrepreneur ne devra pas enlever le roc—et il ne sera pas non plus payé pour ce travail,—ni ne fera aucune autre excavation au-delà des talus sans un ordre par écrit de l'ingénieur. Au cas où il surviendrait un éboulement dans une tranchée pratiquée dans le roc, l'entrepreneur devra enlever les matériaux au même prix que pour des pierres détachées ou de la terre, selon que, d'avis de l'ingénieur, l'éboulement sera de pierres ou de terre.

12. Les matériaux destinés aux remblais devront être acceptés par l'ingénieur, et dans les endroits où la surface du sol sur laquelle un remblai doit reposer est couverte de matière végétale que l'on ne peut parvenir à brûler en opérant le déboisement, et si, de l'avis de l'ingénieur, cette matière est de nature à rendre les travaux de quelque manière défectueuse, elle devra être enlevée à son entière satisfaction. Dans le cas où la ligne traversera des marais ou terrains crouliers, l'ingénieur jugera de la nécessité de faire au remblai des fondations en pièces de bois dépassant d'à peu près six pieds le talus. Ces pièces devront être placées à une profondeur en rapport avec l'élévation du remblai. Elles devront être d'un diamètre de six à 15 pouces, placées côte à côte et recouvertes de broussailles. Tout terrain en pente recouvert de végétation devra être labouré à une grande profondeur sur toute la base des rem-

blais avant de commencer ces derniers.

13. Pour les sections qui se trouvent dans les prairies il sera nécessaire d'ouvrir des fossés de dessèchement à de grandes distances, à la droite où à la gauche de la ligne. Ces fossés seront généralement nécessaires dans les bas-tonds, où le soi est fréquemment dur et désigné dans la localité sous le nom de Gumbo. Ces fossés devront être faits de la largeur et profondeur qui seront prescrites. La déclivité de leur talus devra être de un sur deux, et la terre provenant de l'excavation devra être jetée assez loin pour laisser une berme d'au moins six pieds entre la terre ainsi déposée et le haut

du talus. Pour les fossés de desséchement un prix distinct devra figurer dans les soumissions, et les quantités comprendront toute excavation nécessitée par ces fossés en

dehors des limites du terrain du chemin de fer.

14. Tout terrain situé sur le penchant d'une colline et destiné à recevoir un remblai, devra, au préalable, être parfaitement desséché au moyen d'égoûts souterrains, selon que l'ingénieur pourra le prescrire, et toutes les tranchées pratiquées, ainsi que toutes les déclivités susceptibles d'être détériorées par l'humidité, devront être pareillement desséchées longitudinalement ou transversalement, ou les deux à la fois, selon que les circonstances, à son avis, pourront l'exiger. Ces égoûts souterrains seront construits comme le sont parfois les égoûts ordinaires dans les exploitations agricoles; l'on ouvrira d'abord une tranchée à une profondeur de quatre pieds en moyenne, et au fond l'on placera en premier lieu, à la main et plein sur joint, trois ou quatre perches de cèdre ou d'épinette blanche d'environ deux pouces de diamètre; sur les perches, l'on mettra ensuite au moins trois pieds de pierres cassées de la grosseur de celles qui servent d'ordinaire à l'empierrement des chemins; après quoi, la tranchée sera comblée avec des matériaux trouvés sur les lieux et que l'ingénieur permettra d'employer. L'entrepreneur devra se procurer tous les matériaux nécessaires à la confection de ces égoûts souterrains, exécuter tous les travaux en question et enlever la terre provenant de l'excavation. Ces égoûts souterrains devront toujours avoir une inclination longitudinale, afin de faciliter l'écoulement des eaux; conséquemment, dans les tranchées de niveau, ils pourront être plus profonds à une extrémité qu'à l'autre, mais la profondeur moyenne ne sera pas au-dessous de quatre pieds.

15. Les tranchées et égoûts souterrains exigés par l'article ei-dessus étant terminés, des fossés pour l'écoulement des eaux de surface seront creusés de chaque côté au bas du talus, conformément aux instructions données. Des fossés de ceinture (catch water ditches) seront aussi creusés à quelque distance en arrière du sommet des pentes afin d'éloigner des excavations l'eau venant des terres voisines. L'entrepreneur devra également faire tous les autres égoûts et fossés que l'ingénieur pourra

juger nécessaire au parfait drainage du chemin de fer et des constructions.

16. Tous les fossés à ciel ouvert, dans les tranchées ou ailleurs, et différents de ceux désignés par le 13e article, et toutes les excavations pour détourner, faire ou changer des cours d'eau, et qui devront être faits selon qu'il sera de temps à autre prescrit, seront mesurés et payés comme excavations et selon leur nature; et toutes autres excavations qui pourront être nécessaires à la confection de chemins publics ou pour faciliter les emprunts de terre ou le nivellement des terrains destinés aux stations, voies d'évitement ou embranchements, et toute partie des excavations pour fondations (foundation pits) devant servir à la maconnerie de ponts et d'égoûts souterrains qui ne sera pas au dessous du niveau de l'eau, seront considérées comme formant partie des excavations nécessaires à l'établissement de la voie, et devront être faites, et les matériaux déposés conformément aux instructions de l'ingénieur, au mêmé prix par verge que les excavations ordinaires, c'est-à-dire selon leur nature particulière. Dans les travaux ordinaires pour fondations, lorsqu'il faudra ôter l'eau qui s'y trouvera, soit à l'aide d'une pompe, soit en faisant faire la chaîne aux travailleurs, toute excavation au-dessous du niveau de l'eau sera, après, mesurage payée trois fois le prix de l'excavation dans la terre, afin de couvrir le surcroît de dépense ainsi encouru.

17. Les excavations seront classées sous trois dénominations, savoir: Excavations dans le roc solide, le roc détaché et dans la terre, et le prix en sera payé d'après

les définitions suivantes:

1º Les pierres et cailloux mesurant plus de 27 pieds cubes, et tout roc solide de

carrière, seront dénommés excavations dans le roc solide;

2° Les pierres et cailloux mesurant moins de 27 pieds cubes, et tout roc détaché, en place ou non, qui peuvent être facilement déplacés avec la main, la pince ou le pic, sans l'obligation de les faire sauter, seront dénommés excavations dans le roc détaché;

3° Toutes les autres excavations, quelle qu'en soit la nature, les fossés de desséchement exceptés, mentionnés dans l'article 13, seront dénommées excavations dans la terre.

18. Les prix stipulés au contrat relativement à ces différentes dénominations d'exeavations seront censés couvrir tous les frais de charroi, sauf seulement les cas extrêmes où les charrois pourront excéder un parcours de douze cents pieds. Pour chaque cent pieds en sus des douze cents, et jusqu'à concurrence de deux mille cinq cents pieds, un centin par verge cube sera alloué à l'entrepreneur; c'est-à-dire que dans le cas où le charroi serait de deux mille cinq cents pieds, trente centins par verge seront ajoutés au prix de la cédule, et l'on arrivera ainsi à l'allocation la plus élevée qui puisse être accordée pour le charroi. Cet article ne s'appliquera pas au ballastage.

19. Les remblais devront être faits de telle façon pour qu'après tassement ils soient d'une hauteur et d'une largeur suffisantes, et une fois le contrat exécuté, les tranchées et remblais seront laissés à la hauteur, au niveau, à la largeur et dans la forme que l'ingénieur prescrira, la surface des terrassements devant être arrondie pour

faciliter l'écoulement des eaux.

20. Le nivellement, dans tout son ensemble, devra être strictement conforme aux niveaux donnés, et la voie, dans les tranchées, devra invariablement être arrondie et avoir de six à huit pouces de plus bas aux côtés que sur la ligne centrale. Dans les tranchées pratiquées dans le roc il suffira de faire une rigole d'environ deux pieds de large et de huit pouces de profondeur de chaque côté. Tous les matériaux trouvés dans les excavations, soit dans les tranchées pratiquées pour le lit du chemin, dans les fossés, canaux, passages à niveau, excavations servant aux emprunts, ou ailleurs, devront être déposés aux endroits indiqués par l'ingénieur. Dans le cas où les excavations pour le lit du chemin ne suffiraient pas pour les remblais, le déficit sera comblé en élargissant les tranchées ou en prenant les matériaux sur les côtés du chemin, ou dans les excavations servant aux emprunts, mais les matériaux ne seront pas ainsi fournis sans l'approbation de l'ingénieur, ni avant l'achèvement des tranchées, sans ses ordres formels. Toutes les excavations servant aux emprunts devront, si l'ingénieur l'exige, être dégagées de leurs aspérités, d'une forme régulière et bien égouttées. Lorsque l'on prendra sur les côtés des matériaux pour faire les remblais, l'on devra laisser intacte une berme d'au moins dix pieds à partir du bas du talus du remblai.

21. Lorsque les excavations d'une tranchée sont plus que suffisantes pour donner aux remblais la largeur voulue, l'ingénieur pourra ordonner que la largeur en soit augmentée au moyen des matériaux de surplus; et cela fait à son gré, le reste, s'il en est, pourra être jeté de côté; mais, dans tous les cas, si l'on a recours à ce dernier moyen ou aux emprunts, les matériaux devront être enlevés et déposés selon qu'il

pourra le prescrire.

22. Dans le cas où des travaux en pierre ou en pierres perdues seront nécessaires à la protection des remblais contigus à des cours d'eau, toute la pierre propre à ces ouvrages trouvée dans les tranchées pourra être enlevée et déposée dans quelque endroit convenable jusqu'à ce qu'il en soit besoin; et toute pierre à bâtir de bonne qualité qui se trouvera dans les excavations pratiquées dans le roc pourra, avec l'approbation de l'ingénieur et selon ses instructions, être conservée et empllée le long de la ligne; mais le prix de tous matériaux ainsi trouvés et employés ne sera pas payé deux fois; la quantité, si elle est considérable, sera déduite de l'étendue des excavations telle que mesurée dans la tranchée.

23. Les ouvrages en pierres perdues, lorsqu'ils seront nécessaires et exigés pour la protection du talus des remblais, devront être bien et soigneusement exécutés, de la manière et de telle épaisseur qui pourront être prescrites. Ils seront mesurés et

payés à la verge cube.

24. Les chemins construits entre deux points quelconques sur la ligne de la voie ferrée, pour la commodité de l'entrepreneur, le transport des matériaux ou autrement, devront l'avoir été à ses propres risques et frais, mais l'entrepreneur ne sera pas tenu de faire l'acquisition du terrain nécessaire au chemin de fer, aux embranchements ou servant comme terre d'emprunt.

25. Lorsque la ligne sera traversée par des chemins publics eu particuliers, l'entrepreneur devra, à ses propres frais, entretenir des passages convenables, et il sera obligé de tenir toutes les traverses, pendant l'exécution des travaux, dans un tel état que le public puisse les utiliser en toute sûreté et qu'ils ne puissent donner lieu à

aucune juste plainte. Les entrepreneurs seront tenus responsables de tous les dommages résultant de leur négligence ou de celle de leurs employés. A tous les passages publics à niveau, l'entrepreneur sera tenu de placer deux solides barrières à bestiaux (cattle guards) en bois, de la dimension que l'ingénieur désignera.

26. L'orsque dans les excavations l'on trouvera des matériaux qui, de l'avis de l'ingénieur, seront nécessaires et propres au ballastage, ces matériaux seront, à sa dis-

crétion, mis à part pour cet objet.

27. Lorsqu'il surviendra des éboulements dans les tranchées après qu'elles auront été convenablement pratiquées, les matériaux devront en être immédiatement enlevés par l'entrepreneur, le talus ramené à son état primitif, et l'on devra également recourir aux précautions que l'ingénieur pourra juger nécessaires. Pour cet enlèvement, l'entrepreneur sera indemnisé tel que plus haut prévu.

28. Si dans le cours de l'hiver l'on avait à pratiquer des excavations dans la terre, ni glace, ni neige ne devra être jetée dans les remblais ni y être recouverte, et toute

terre gelée devra être exclue de l'intérieur des remblais.

29. Avant que les travaux ne soient définitivement acceptés, l'entrepreneur devra finir les tranchées et remblais, niveler et égoutter où c'est nécessaire les terrains servant aux emprunts, donner au talus l'angle voulu, réparer tous les dommages causés par la gelée ou autrement, et terminer toute chose se rattachant au nivellement de la chaussée, aux ponts, etc., d'une manière convenable, selon les principes de l'art, et conformément aux instructions et au gré de l'ingénieur.

30. Le mesurage des quantités se fera invariablement dans les excavations, sauf dans les cas exceptionnels où la chose sera impraticable. En ces cas, l'ingénieur constatera les quantités sur le remblai, tout en tenant compte des circonstances dont

il sera juge.

31. Les prix stipulés pour les différentes excavations, ainsi que le prix de charroi dans les cas extrêmes et celui des travaux sous le niveau de l'eau dans les tranchées pour fondations, constitueront la totalité des prix pour les excavations, le chargement, l'enlèvement et le dépôt de tous, les matériaux; en un mot, les prix stipulés au contrat devront toujours couvrir toutes dépenses imprévues, la fourniture de la maind'œuvre, des matériaux, de la force motrice et de l'outillage, les frais d'achèvement des tranchées et remblais, l'aplanissement et l'asséchement, au besoin, des terrains servant aux emprunts, l'alignement des inclinaisons sur l'angle voulu, et l'achèvement parfait et bien exécuté, selon les principes de l'art, de tout ouvrage en rapport avec le nivellement de la chaussée, d'accord avec les instructions et au gré de l'ingénieur.

TUNNELS.

Il y aura les tunnels de la ligne et les tunnels de cours d'eau. Les premiers devront être faits exactement selon le plan qui sera fourni en temps et lieu. Pour faciliter les soumissions, l'aire des tunnels de la ligne devra être calculé d'après une superficie de 405 pieds, soit 15 verges cubes par pied linéaire du tunnel. Les tunnels de wurs d'eau devront être placés dans des tranchées percées dans le roc solide qui, en quelques endroits, forme la pente de ravins. Ils devront être construits selon le devis donné en chaque cas. On devra pratiquer à leur extrémité des tranchées à ciel ouvert pour le facile écoulement des eaux.

Ces tranchées pourront décrire une légère courbe, mais les tunnels devront être

droits d'un bout à l'autre et leurs parois aussi unies que possible.

L'extrémité de chaque tunnel où s'introduira l'eau devra généralement être d'un pied plus bas que le lit du cours d'eau, et au tunnel même on devra donner l'inclinaison nécessaire. Il faudra prendre soin de laisser une solide pile de roc entre le tunnel et la paroi du ravin, la dimension de cette pile, sauf dans les cas exceptionnels, devant être d'au moins le double du diamètre du tunnel. L'épaisseur du roc solide sur le tunnel devra être de la même proportion. Les tranchées à l'issue et à l'entrée des tunnels seront mesurées et payées comme excavations ordinaires, selon leur espèce, et les matériaux en provenant serviront aux remblais ou à d'autres fins, selon qu'il sera ordonné.

Les tunnels seront payés au pied linéaire, et le prix devra couvrir tous les fraispour faire pomper ou ôter l'eau, pour drainer, etc.

Les tunnels nécessaires devront avoir les dimensions suivantes:

Aire.				Pieds linéaires.					
Tunnels	de 20	pieds-	-superficie	de 324	pieds	=	12	verges o	cubes.
"	16	- "	- "	216	- "	=	8	"	
"	12	"	"	108	"	==	4	"	
"	8	"	"	54	"	=	2	"	
"	6	"	"	27	"	=	1	"	

CONSTRUCTIONS EN BOIS.

33. Les constructions pour le passage de petits cours d'eau pourront être faites avec le bois le plus propre à ce service qui se trouve dans le pays. L'essence et la qualité devront être approuvées par l'ingénieur. Ces travaux seront faits selon le devis suivant et d'après les plans mentionnés, mais ces derniers pourront être modifiés selon que le circonstances l'exigeront.

34. Les plans depuis 1 jusqu'à 9, inclusivement, indiquent le genre des constructions qu'il faudra exécuter pour faire passer les plus petits cours d'eau sous le chemin

de fer.

Plan n° 1	pour remblais	de 2	pds. d'élévation
2	• • • •	4	"
3	"	6	"
4	66	8	"
5	"	10	"
6	"	15	"
7	"	20	"
8	"	25	"
9	"	30	"

35. Le nº 1 se compose de deux chevalets liés ensemble et munis de semelles d'assemblage. Ces chevalets devront être placés dans des tranchées à 11 pieds d'axe en axe, et à 5 pieds au moins de profondeur. Lorsqu'ils seront mis de niveau avec la rampe, etc., la tranchée sera remplie et la terre fortement pilonnée. Sur ces chevalets seront placés des longrines de 16 x 12 pouces, maintenues à l'aide de boulons de 7 de pouce appuyés sur rondelle. Les poutres sur la berge seront de 12×12 pouces. Le tout sera ensuite recouvert par des traverses de 9 x 8 pouces et de la longueur indiquée sur le plan.

36. Excepté quant à l'élévation des chevalets, le n° 2 est en tout point semblable

au n° 1. Voir plan.

37. Le n° 3 se composera de quatre chevalets; chaque chevalet aura un chaperon et des semelles d'assemblage de 12×12 pouces, quatre poteaux de 12×12 pouces et deux entretoises de 12×12 pouces,—le tout devant être assemblé et chevillé tel qu'indiqué. Deux entretoises en sautoir, de 9×6 pouces seront posées de la manière indiquée, et clouées aux chevalets à l'aide de boulons de 7 de pouce munis de rondelles aux deux bouts. Chaque entretoise sera maintenue par 7 boulons. Des tranchées seront pratiquées pour y placer ces chevalets à 11 pieds d'axe en axe, et à 5 pieds de profondeur. Après que ces chevalets seront installés et mis de niveau avec la rampe, la tranchée sera remplie et la terre fortement battue. Des longrines de 16×12 pouces seront maintenues sur les chevalets à l'aide de boulons à rondelles de 7 de pouce. Sur la berge, les longrines seront de 12 x 12 pouces, et toute la charpente sera recouverte de traverses spéciales de 9 x 8 pouces, tel qu'indiquée.

38. Depuis 4 jusqu'à 9, ces plans sont semblables au n° 3. Le n° 6 aura six chevalets, le n° 7 en aura huit, le n° 8 huit, et le n° 9 dix, et leur élévation variera avec la hauteur des berges. Si l'on ne pouvait se procurer de longrines assez longues pour atteindre tous les chevalets, comme pour les n° 6, 7, 8 et 9, alors on en mettra deux ou trois et on les joindra soit bout à bout, sur un sous-longeron reposant sur le chaperon, soit en superposant leur extrémités, après quoi elles devront être soli-

dement boulonnées aux chaperons des chevalets.

- 39. Partout où il faudra substituer aux remblais une charpente en tréteaux, celle-ci devra être solidement faite et selon les plans et devis que l'ingénieur fournira de temps à autre.
- 40. Partout où il sera nécessaire de construire des ponts sur pilotis, ils devront être faits selon le devis suivant ou d'après un autre plan approuvé. On pratiquera d'abord des tranchées à 21 pieds d'axe en axe et jusqu'au niveau du lit du cours d'eau. Chaque pilotis se composera de quatre pieux fichés perpendiculairement et maintenus d'aplomb par deux contre-fiches inclinées tel qu'indiqué sur le plan. A leur plus gros bout, le diamètre des pieux devra être d'au moins 12 mais de pas plus de 17 pouces en dedans de l'écorce. Ces pieux devront être parfaitement sains et droits, et de la longueur exigée par les circonstances. A l'aide d'un mouton du poids de 1,500 livres ou plus, on les enfoncera jusqu'à ce qu'ils atteignent une couche bien ferme. Ce résultat sera constaté en laissant, pour le dernier coup, tomber le mouton de 30 pieds de hauteur. Il faudra prendre soin de les enfoncer d'aplomb, afin de pouvoir les bien lier par des racinaux, lisses et entretoises boulonnés. Un bout des contre fiches devra être biseauté afin qu'il se joigne au pieu auquel elles seront boulennées une fois qu'elles seront obliquement enfoncées dans le sol. Chaque contre-fiche devra être maintenue par deux boulons. Avant d'être enfoncés, les pieux devront être recepés ou coupés d'équerre au gros bout et taillés en cône à pointe obtuse au petit bout. S'il y a apparence que quelques uns des pieux vont fendre sous les coups du mouton, il faudra en entourer la partie supérieure de cercles de fer, et ferrer aussi leurs pointes si la chose paraît nécessaire. Les longrines devront être doubles, de 12 x 16 pouces, liées ensemble par des boulons, appuyées sur des sous-longerons et solidement boulonnées avec ces derniers et les racinaux. Les longrines devront être de pièces aussi longues que possible et placées de manière à faire plein sur joint, en dedans et en dehors. Les longrines sur la berge devront être de 16 x 12 pouces. Sur le tout seront posées des traverses spéciales de 9 x 8 pouces, tel qu'indiqué sur le plan.
- 41. Le chemin de fer franchira les grands cours d'eau sur des ponts. Dans quelques cas leurs culées et piles seront construites en caissons remplis de pierre. Ces caissons devront être faits le plus solidement possible et avec le meilleur bois que l'on pourra se procurer dans les environs. Les pièces extérieures devront être d'au moins un pied carré, taillées en queue d'aronde aux angles et bien liées avec des chevilles de bois dur ou des boulons barbelés, selon que l'ingénieur le spécifiera. Les traverses pourront être en grumes taillées en queue d'aronde s'adaptant aux pièces extérieures auxquelles elles seront chevillées. Les faces arasées en contre-bas des avant-becs des piles devront être en bois carré, taillées en queue d'aronde aux angles et placées de manière à faire pointe d'angle, après quoi les faces des avants-becs recevront un revêtement en bois dur de trois pouces d'épaisseur, bien lié au caisson au moyen de carvolles ou boulons barbelés. Toutes les culées et piles devront être construites selon les plans fournis et de manière à satisfaire l'ingénieur.
- 42. Lorsque les circonstances feront opter pour les ponts en bois, la superstructure de ceux-ci devra être faite d'après le système le plus perfectionné de Howe. Les bois employés seront le pin et le chêne blanc; les prismes seront en fonte et les tirants, en fer forgé, devront être posés de bas en haut. Tous les matériaux devront être de première qualité et le travail fait selon les principes de l'art. Pendant que les travaux avanceront, l'ingénieur devra dresser des plans distincts et particuliers à chaque ouverture de pont ou à un pont, et à ces plans l'entrepreneur devra se conformer. A part du peinturage, qui n'est pas compris dans le contrat, ces ponts devront être construits selon les règles de l'art et de façon à ce qu'ils soient des plus solides.
- 43. Le gouvernement se réserve le droit de substituer, dans la superstructure de ces ponts, le fer au bois, et aussi de se charger de l'exécution de cette superstructure. Dans le cas où il exercerait ce droit, même lorsque l'entrepreneur a déjà fait des frais pour se procurer une partie du bois nécessaire, l'entrepreneur ne pourra prétendre à une indemnité excédant la valeur des matériaux et de la main-d'œuvre fournis.

FONDATIONS.

44. Les tranchées pour les fondations seront pratiquées aux profondeurs que l'ingénieur jugera à propos, en vue de la sécurité et de la permanence des ouvrages à exécuter; elles devront, dans tous les cas être pratiquées à une profondeur pouvant mettre la maçonnerie à l'abri de l'action de la gelée. Les matériaux que l'on en extraira devront être employés aux remblais, à moins que l'ingénieur n'en ordonne autrement. Pour les fondations ordinaires, voir le 16me article. Pour la construction des piles dans les grands lacs et rivières, un prix spécial devra figurer dans la soumission pour couvrir la dépense des batardeaux et toute dépense extra que nécessitera cette construction.

MAÇONNERIE.

45. Afin de prévenir les retardements, il faudra d'abord des constructions en bois, mais si sur un ou plusieurs points il est possible de faire les travaux en maçonnerie sans retarder la construction générale, et que la chose paraisse nécessaire, l'ingénieur pourra faire substituer la maçonnerie aux constructions en bois. Dans ces cas, la maçonnerie devra être à la fois solide et durable et sous tout rapport égaler la meilleure espèce d'ouvrages de cette nature exécutés pour les chemins de fer.

46. La maçonnerie ne sera pas commencée à un point quelconque avant que les fondations n'aient été convenablement préparées, ni avant qu'elles n'aient été inspectées et approuvées par l'ingénieur, ni à moins que l'entrepreneur ne se soit procuré une quantité suffisante de matériaux et un outillage convenable pour pouvoir pour-

suivre les travaux d'une manière régulière et systématique.

47. La pierre employée dans toute maçonnerie sur la ligne du chemin de fer devra être d'une nature durable, grosse, bien proportionnée et propre à la construction d'édifices solides et permanents; les soumissionnaires devront rechercher les localités où les bons matériaux de maçonnerie peuvent être le plus facilement obtenus.

48. La maçonnerie de pont consistera d'ordinaire en assises régulières de grosses pierres bien façonnées et posées avec du mortier sur leurs lits naturels; les lits et joints verticaux seront faits au marteau de manière à former des joints d'un quart de pouce. Les joints verticaux seront taillés jusqu'à neuf pouces du parement; les lits devront être parfaitement parallèles sur toute leur étendue. La maçonnerie présentera la face de la pierre telle qu'extraite de la carrière (quarry face), sauf les arêtes extérieures, les cordons de saillie et les couronnements, qui seront taillés au ciseau.

49. Les assises n'auront pas moins de douze pouces, et en dressant les plans, elles seront disposées de manière à concorder avec la nature de la pierre de la carrière; les assises pourront atteindre jusqu'à 24 pouces, et les moins épaisses devront inva-

riablement avoir place vers le somment de l'ouvrage.

50. Des parpaings seront posés dans chaque assise à des distances n'excédant pas six pieds; dans le sens du mur, leur largeur sera d'au moins 24 pouces sur une longueur d'au moins trois fois leur épaisseur, à moins que le mur ne permette pas d'adopter cette proportion; en ce cas, leur longueur devra correspondre à l'épaisseur du mur. Les panneresses, dans le sens du mur, auront une longueur de 30 pouces au moins, et la largeur de leur lit sera d'au moins 1½ fois leur épaisseur. Dans chaque assise, les joints verticaux devront être disposés de manière à déborder ceux de l'assise inférieure de dix pouces au moins. Les dimensions ci-dessus sont pour les moyennes assises d'un pied, et les proportions seront les mêmes pour des assises plus lourdes.

51. Les angles des culées, piles, etc., seront construits avec les pierres les plus grosses et de la meilleure qualité, et leur arête verticale devra être convenablement taillée sur une largeur de deux à six pouces, selon les dimensions et la nature de l'ou-

vrage.

52. Les pierres de couronnement, les cordons de saillie et les avant-becs seront convenablement travaillés selon les plans et instructions fournis dans le cours de l'exécution des travaux.

53. Les assises pour les longrines seront de la meilleure qualité de pierre saine, exempte de défauts d'aucune espèce; elles ne devront pas avoir moins d'un pied

A. 1880

d'épaisseur pour les plus petits ponts, et une superficie de huit pieds sur le lit. Les plus grands ponts exigeront des assises en pierres proportionnellement plus lourdes. Ces pierres seront solidement et soigneusement mises en place, afin que la longrine

puisse reposer juste au milieu de la pierre.

54. Le massif se composera de pierres à lit plat, de forme convenable, avec une étendue de lit égale à quatre pieds ou plus en superficie. Sauf dans les piles ou culées élevées, deux épaisseurs de pierre à massif, mais pas plus, seront admises dans chaque assise, et leur épaisseur réunie ne devra pas excéder celle du parement. Dans les cas spéciaux, lorsque, de l'avis de l'ingénieur, la chose sera nécessaire pour assurer la stabilité, le massif sera d'une seule épaisseur ; les lits devront, si c'est nécessaire, être dégrossis de manière à offrir un appui solide. L'insertion de morceaux de pierre au-dessous ne sera pas permise. Entre les pierres du massif et colles du parement il devra y avoir un bon joint carré, n'excédant pas un pouce de large, et les pierres du parement devront être dégrossies à cet effet. Dans les murs de plus de trois pieds d'épaisseur, des parpaings seront posés en avant et en arrière, alternativement, et pendant cette opération l'on devra attentivement veiller à ce que la liaison soit parfaite.

55. La maçonnerie des canaux couverts (culverts) devra être faite avec de la pierre de bonne qualité, saine, grosse, à lit plat et posée par assises horizontales. Elle peut être dénommée gobétis (random masonry) ou maçonnerie à assises irrégulières. Les pierres employées dans ce genre de maçonnerie ne devront pas avoir, en étendue de lit, moins de trois pieds en superficie, ni moins de huit pouces en épaisseur, et elles devront être travaillées au marteau de manière à offrir de bons lits avec des joints d'un demi-pouce. Dans les constructions peu considérables, et lorsqu'il est impossible de se procurer des pierres de dimensions et d'une épaisseur suffisantes, elles peuvent, si d'ailleurs elles sont convenables, être employées à une épaisseur de

cinq pouces. Toutes les pierres doivent être placées sur leur lit natural.

56. Des parpaings seront posés dans le mur, alternativement de l'avant à l'arrière, un au moins tous les cinq pieds, dans le sens du mur, et fréquemment dans la partie élevée du mur. Dans les constructions les moins considérables, les parpaings n'auront pas moins de 24 pouces de longueur, et le minimum du lit que devront avoir les panneresses sera de douze pouces. Dans les constructions plus considérables, toutes les pierres devront être d'un volume plus grand en proportion. L'on devra veiller attentivement à assurer une liaison parfaite et à donner au tout un fini solide, con-

venable et conforme aux principes de l'art.

57. Les murs en aile devront généralement se terminer par des gradins formés de pierre saine et durable, de pas moins de 10 à 12 pouces d'épaisseur et d'une superficie de six pieds, les autres murs seront surmontés de couronnements de mêmeépaisseur et d'une superficie de sept pieds ou plus. Ces couronnements, si on l'exige, devront être faits de la même manière qui pourra plus tard être prescrite. Les murs des ponceaux (box culverts) seront faits en pierres ayant la largeur de l'épaisseur du mur, et ces couronnements devront avoir de 10 à 15 pouces, selon l'ouverture; ils devront avoir une surface d'appui d'au moins un pied sur chaque mur, et être assez

rapprochés pour que la terre ne passe entre.

58. Les arches de dix pieds et plus d'écartement seront construites de pierres taillées de manière à ce que, une fois placées, leurs lits rayonnent exactement du centre du cercle; la largeur des pierres devra naturellement varier suivant l'ouverture, mais elle n'excédera jamais 30 pouces; en longueur, elles ne devront pas avoir moins de 27 pouces et elles seront placées de manière à faire plein sur joint d'au moins dix pouces. Entre le soffite, leur épaisseur devra être de neuf pouces au moins, et elles devront être façonnées jusqu'au cercle. Toutes les pierres devront être travaillées jusqu'à la profondeur entière du lit de manière à présenter des joints rayonnants exacts de $\frac{3}{16}$ à $\frac{1}{4}$ de pouce. On devra les poser sans y insérer de morceaux de pierre d'aucune espèce, et à leurs extrémités les joints devront être bien équarris. Chaque pierre sera placée dans un plein lit de ciment, et chaque assise noyée ensuite parfaitement dans le mortier liquide. Les pierres de l'assise extérieure devront être convenablement travaillées autour des arêtes.

59. Les arches dont l'écartement est de huit ou de moins de huit pieds seront construites en pierres saines à lit plat variant, selon l'ouverture, de 16 à 24 pouces de profondeur sur une largeur de 16 à 24 pouces au moins, et d'une épaisseur de cinq à six pouces sur le soffite. Invariablement elles devront traverser l'épaisseur entière de l'arche. Chaque pierre devra être bien et solidement ajustée et placée de manière à offrir des joints d'un demi-pouce et à faire un plein sur joint de sept à neuf pouces. Le tout devra être posé dans du mortier clair, et chaque assise noyée dans du mortier liquide immédiatement après qu'elle sera faite. Autant que possible les pierres extérieures de l'arche devront être d'une épaisseur uniforme, de grandes dimensions et convenablement installées à la face perpendiculaire de la maçonnerie. La clef de voûte devra être de 10 ou 12 pouces sur le soffite; elle devra être travaillée autour de ses arêtes et faire saillie de deux à trois pouces.

60. Les arches seront construites avec du ciment, et avant de les recouvrir de terre ou d'en enlever les cintres de charpente, elles devront être parfaitement afficurées au sommet, nivelées et légèrement arrondies avec les matériaux apportés à

cette fin.

61. Les cintres des arches devront, dans tous les cas, être bien construits, suffisamment solides, bien mis en place, et faits, sous tout rapport, au gré de l'ingénieur. En aucun cas leur fermes (ribs) ne pourront être séparées par plus de trois pieds de distance. Les pièces du cintrage seront de trois pouces carrés. Les montants des cintres seront solides, bien faits et munis de coins pour soulager au besoin cette charpente.

62. Les constructions ayant plus d'une arche auront autant de cintres de charpente que l'ingénieur le jugera nécessaire, et ces cintres ne devront jamais être enle-

vés sans sa permission.

63. Les cintres de charpente et échafaudages de tout genre seront fournis par l'entrepreneur, et ce qu'ils auront coûté sera convert par le prix de la maçonnerie.

64. Le fond des canaux couverts sera pavé en pierres posées de champ de manière à offrir une surface modérément unie. Ces pierres devront être bien tassées l'une contre l'autre et les interstices bien remplis. L'épaisseur de ce pavage devra être de 12 à 16 pouces.

12 à 16 pouces.
65. La maçonnerie sera *sèche* ou au *mortier*, selon que les circonstances le prescriront. Pour la maçonnerie sèche, il faudra surtout veiller à ce que la pierre soit

massive et bien proportionnée.

66. Le mortier devra être fait avec de la chaux hydraulique cu du ciment et de

la chaux commune.

67. A moins d'ordre contraire, l'on devra faire usage de mortier de chaux hydraulique dans la construction de toute maçonnerie, depuis les fondations jusqu'à une hauteur de deux pieds au-dessus du niveau ordinaire du cours d'eau. L'on devra également l'employer à la construction des arches, au posage des longrines, pour les couronnements, le revêtement des murs, le hourdage et pour tirer les joints. La chaux ou le ciment hydraulique devra être frais broyé et de la meilleure qualité possible; il faudra qu'il soit livré sur les lieux et conservé en bon état jusqu'à ce qu'on s'en serve. Avant de s'en servir, on devra donner à l'ingénieur des preuves concluantes de ses propriétés hydrauliques, vu que l'on ne recevra pas de ciment de qualité inférieure.

68. Le mortier de chaux devra être fait de la meilleure chaux ordinaire employée pour toute maçonnerie (sauf celle en pierres sèches) lorsqu'on aura pas l'ordre d'em-

ployer du ciment.

69. Le ciment et la chaux devront être parfaitement mêlés avec les proportions prescrites de sable net à gros grains et fin. Les proportions générales pourront être d'une partie de chaux pour deux parties de sable, mais elles pourront être modifiées selon la qualité de la chaux ou du ciment. Le mortier ne sera fait qu'au fur et à mesure qu'il en sera besoin, et il devra être préparé et employé, sous la surveillance immédiate et au gré d'un inspecteur, par les ouvriers de l'entrepreneur, à défaut desquels l'inspecteur pourra en employer d'autres pour préparer le mortier, et tous les frais résultant de cette opération seront à la charge de l'entrepreneur. Le mortier

liquide se fera en ajoutant une quantité d'eau suffisante à du mortier bien délayé et

fait avec les substances voulues.

70. Pour la maçonnerie à liaison, chaque pierre devra être noyée et posée d'aplomb dans un lit de mortier; les joints verticaux devront être tirés de manière à bien affleurer, et chaque assise devra être parfaitement de niveau et complètement remplie de coulis.

71. Les parties exposées de tous les murs faits à la chaux commune seront revê-

tues d'un hourdage de quatre pouces en ciment.

72. Les joints de toute maçonnerie devront être bien tirés, mais si elle avait été faite dans une mauvaise saison, ou que, par quelque autre cause, il devenait nécessaire de la rejointoyer avant l'expiration du terme du contrat, l'entrepreneur sera tenu de faire exécuter cet ouvrage à ses propres frais. Aux risques et aux frais de l'entrepreneur, les travaux qui ne seront pas terminés à l'automne devront être convenablement protégés pendant l'hiver.

73. Ûn mur en terre battue, d'au moins deux pieds d'épaisseur et embrassant la longueur et la hauteur de la maçonnerie devra être fait entre le massif de la maçon-

nerie en pierres sèches et le remblai.

74. Quatre ou cinq semaines après que la maçonnerie d'une construction aura été finie, l'on pourra procéder à la formation du terrassement qui doit l'entourer. La terre devra être entassée par couches minces pilonnées à l'entour des murs, et le remplissage devra se faire simultanément de la même manière des deux côtés. L'entrepreneur devra surveiller avec soin la formation des terrassements autour des souterains et des ponts, vu qu'il sera tenu responsable des dommages que les constructions pourront éprouver par suite de sa négligence. Le pilonnage devra être fait avec beaucoup de soin, et tout le remplissage sera invariablement exécuté par couches uniformes de la base au sommet du terrassement, et cela tout en prenant garde de ne pas charger plus que l'autre un côté de la maçonnerie.

POSE DE LA VOIE ET BALLASTAGE.

75. L'entreprise de la pose de la voie et du ballastage comprendra la fourniture de locomotives, de wagons et de l'outillage (à moins qu'il ne soit autrement spécifié au contrat), de la main-d'œuvre et des outils nécessaires au charroi et à la distribution des rails, coussinets, carvelles, croisements, aiguilles et traverses le long de la ligne; la confection, l'exhaussement, le nivellement et le façonnage de la chaussée; aussi, la confection de chemins conduisant aux sablonnières et l'établissement de toutes voies de service; la fourniture du ballast, son charriage, placement et pilonnage sur la chaussée. A l'expiration du contrat, toutes les locomotives et wagons-plateformes que l'ingénieur jugera pouvoir encore servir seront tansférés au gouvernement au prix que l'ingénieur les évaluera.

76. Le gouvernement fournira à l'entrepreneur les rails, coussinets, carvelles,

aiguilles, croisements, tringles de connexion et cadres d'aiguille.

POSE DE LA VOIE.

77. Le gouvernement fera livrer à l'entrepreneur les raits, conssinets, carvelles, aiguilles, croisements, tringles de connexion et cadres d'aiguilles aux endroits qui seront indiqués, et de ces points l'entrepreneur les fera transporter aux lieux où ils

doivent être placés.

78. La pose de la voie comprendra la fourniture et le posage des madriers (les carvelles nécessaires comprises) aux passages à niveau de chemins publics et particuliers, le transport des rails, coussinets, carvelles, aiguilles, croisements et traverses et leur posage sur les voies principale et d'évitement, et le pilonnage, le façonnage et le nivellement. Le travail de la pose de la voie sera payé par mille linéaire de 5,280 pieds.

79. Les rails seront posés à une distance de 4 pieds 8 pouces, dans œuvre, et bien et soigneusement liés à leurs joints—ces derniers devront être aussi rapprochés que possible—sur la même traverse. Aux points où se trouvent des aiguilles et croisements on devra veiller soigneusement à ce que les rails s'ajustent bien et soient soli

dement cloués. Dans les courbes, à moins d'ordre au contraire, le rail extérieur sera plus élevé, selon le degré de la courbe, c'est-à-dire, sur les courbes d'un degré, de 0.05 pied; sur les courbes de deux degrés, de 0.10 pied; sur les courbes de trois degrés, de 0.15, et sur celles de quatre degrés, de 0.20 pied. Les rails devront être maniés avec beaucoup de soin, et avant de faire passer dessus une locomitive ou des wagons ils devront être tout-à-fait d'à-plomb sur les traverses. Pendant l'opération du ballastage toute précaution devra être prise pour empêcher que les rails ne se courbent.

80. Les traverses devront être de bois sain, bien dégrossies, sans entailles et coupées ou recépées d'équerre, de 8 pieds de longueur, équarries sur deux faces à une épaisseur uniforme de six pouces, la surface aplanie ne devant pas être de moins de six pouces sur l'un ou l'autre côté du bout le plus étroit. Autant que possible elles devront être posées à une égale distance, à angle droit sur les rails et de manière à ce qu'environ un quart de la longueur du rail soit appuyé sur les traverses. Les traverses de joint, à leur plus petit bout, devront offrir, en dessus et en dessous, une surface d'appui d'au moins huit pouces.

81. Lorsque pour la fourniture des traverses le contrat sera distinct de l'entreprise de la pose de la voie et du ballastage, l'entrepreneur de ces derniers travaux devra en accepter la livraison aux endroits où les inspecteurs du gouvernement les

auront reçues.

82. Les entrepreneurs devront poser les rails, aiguilles et croisements de toutes les voies de garage, lesquels comprennent les contre-rails de croisement et d'engre-

nage, les cadres et tringles d'aiguille et de sémaphore.

83. Les entrepreneurs devront enlever de la voie tous les rails qui seront courbés et endommagés, afin de les remplacer ou redresser, et réparer tout dommage que les constructions auraient pu éprouver avant d'être définitivement acceptées. Ils seront en outre responsables de tous les matériaux qui leur auront été fournis et de la livraison desquels ils devront donner récépissé.

BALLASTAGE.

84. Les terrains des sablonnières et leurs abords seront fournis par le gouvernement et acceptés par l'ingénieur. Dans le choix de ces terrains on devra toujours donner la préférence à ceux qui recèlent les meilleurs matériaux, mais non si tel choix devait être désavantageux aux entrepreneurs. Si pendant que l'on travaille à une sablonnière l'on s'apercevait que ce que l'on en retire est impropre au ballastage, l'ingénieur pourra contraindre les entrepreneurs à l'abandonner et à en ouvrir d'autres.

85. La terre de surface des sablonnières devra être enlevée, s'il y en a, et on ne placera sur la chaussée aucune autre chose que du bon et pur gravier ne contenant ni terre, ni argile, ni marne ni sable marneux, et il en sera de même pour les grosses roches. La grosseur maximum du gravier ne devra pas excéder trois pouces de diamètre. En déchargeant le ballast le train devra opérer un mouvement de va-et-vient afin de bien mêler les différentes qualités de ballast, et cela jusqu'à ce qu'il en ait été déposé une quantité suffisante pour commencer l'opération du finissage (first lift). La voie devra alors être soulevée de manière à pouvoir placer sous les traverses un lit d'une épaisseur moyenne de six pouces, et le ballast devra ensuite être bien pilonné sous et entre les traverses. A mesure que l'exhaussement s'opérera on continuera à soulever la voie sur une longueur d'au moins trois rails à la fois, et avant que l'on ne fasse passer des trains sur la portion inclinée de la voie, il faudra que celle-ci soit suffisamment appuyée pour que les rails ne se courbent ou que leurs joints ne se faussent. Après l'exhaussement, la voie devra être redressée de manière à occuper le centre du remblai, nivelée et façonnée de manière à ce que sa largeur soit uniforme.

86. Dans le cas où il serait nécessaire que le ballastage fut de suite fait au complet, il faudra, de la même manière et avec les mêmes précautions, exhausser la voie une deuxième fois, afin d'élever à l'épaisseur uniforme d'un pied le lit des traverses. Dans les tranchées traversant des terrains humides, l'ingénieur, s'il le juge à propos, pourra exiger que l'on pose une plus épaisse couche de ballast.

87. Lorsque les travaux seront suffisamment avancés pour permettre de faire circuler des trains sur la ligne, le gouvernement aura la faculté de réglementer la circulation de ces trains de manière à ne faire que le moins possible obstacle à la circularité du traffe.

régularité du trafic.

88. Les entrepreneurs devront tenir en bon état tous les passages à niveau publics et privés pendant l'exécution des travaux, et en dedans et en dehors des rails ils devront faire poser des madriers de la manière que le prescrira l'ingénieur, et ensuite faire faire un empierrement d'au moins dix pouces d'épaisseur, sur un espace de cinquante pieds, de chaque côté de la voie.

89. Les entrepreneurs ne devront livrer la voie que complètement terminée. Le ballastage devra être fait de la manière indiquée; en un mot, le tout devra être exécuté d'après les indications et au gré de l'ingénieur en chef ou de tout autre

officier régulièrement nommé.

90. Pour tout le ballast placé sur la voie, les entrepreneurs seront payés tant par verge cube, le mesurage sera fait dans la sablonnière ou tranchée, et le prix devra couvrir tous les frais de la pose des voies jusqu'aux sablonnières, du déblaiement de ces terrains, de l'excavation, du charroi du ballast sur la chaussée, et de ce qu'il faudra faire pour donner à celle-ci la forme voulue.

TRAVAUX DIVERS.

- 91. Si, de l'avis de l'ingénieur, il est exigé quelque ouvrage ou service nécessaire en dehors de la classe des travaux qui doivent être mesurés selon les stipulations du contrat, il pourra ordonner à l'entrepreneur de faire exécuter ce travail à la journée, et à ce travail il devra mettre autant de bras que l'ingénieur voudra. Pour ce travail qu'il devra faire, l'entrepreneur touchera !e montant de gages raisonnables et réels pour le temps des travailleurs employés et tel que constaté par le commis et le bordereau de paie, plus 15 pour cent pour l'usage des outils et pour son profit. L'ingénieur sera libre de congédier tous les travailleurs incapables qui seront employés à ce travail, lequel, avant d'être payé, devra être accepté par lui.
- 92. Il ne sera tenu compte d'aucune soumission si elle n'est faite sur une des formules imprimées à cette fin, si elle ne renferme une liste des quantités avec leurs prix exactement spécifiés, ni si elle n'est accompagnée d'un chèque sur une banque ou de toute autre garantie valable représentant le dépôt exigé, lequel sera confisqué si le soumissionnaire ou ses cautions refusent ou négligent de passer contrat et de signer les cautionnements lorsqu'ils y seront appelés et que la soumission aura été acceptée. Le chèque ou autre garantie sera remis quand la soumission ne sera pas acceptée.
- 93. Pour le fidèle accomplissement du contrat, une garantie satisfaisante sera exigée, soit sous forme de dépôt d'argent soit son équivalent en effets publics ou cours actuel, ou en actions de banque, représentant cinq pour cent de la somme ronde du prix du contrat, et dont le montant transmis avec la soumission sera considéré faire partie, ou toute autre garantie que le ministre des travaux publics du Canada alors en exercice pourra accepter; et tous les frais et dépenses encourues à l'égard d'aucune garantie offerte par l'entrepreneur, soit pour en constater la validité, soit pour faire faire l'évaluation des garanties et préparer les documents, seront à la charge de l'entrepreneur, que ces garanties soient ou non acceptées.
- 94. A chaque soumission devront être apposées les signatures ordinaires de deux personnes responsables et solvables ayant domicile au Canada et consentant à se rendre cautions de l'accomplissement du contrat.
- 95. La ou les personnes dont la soumission sera acceptée, devront immédiatement libeller un contrat sous seing privé, semblable, par ses dispositions, à la formule ciannexée, et dont elles seront censées avoir pris parfaitement connaissance; de plus, ce contrat pourra renfermer telles stipulations spéciales que le ministre des travaux publics du Canada pourra juger nécessaires, et la ou les cautions de l'entrepreneur

16

devront aussi libeller dans le même temps un acte, semblable par ses dispositions à la formule de cautionnement annexée à la présente formule de contrat, et renfermant en outre telles stipulations spéciales que le dit ministre pourra prescrire.

96. Les travaux devront être commencés aussitôt possible après que la ou les personnes dont la soumission sera acceptée auront passé contrat.

SANDFORD FLEMING,

Ingénieur en chef

Bureau du chemin de fer canadien du Pacifique, Département des travaux publics,

Ottawa, 30 novembre 1878.

H. A. F.

LE PRÉSENT CONTRAT conclu le dix-neuvième jour d'août mil huit cent soixante et dix-neuf; entre JOHN RYAN, de Brockville, dans le comté de Leeds, dans la province d'Ontario, entrepreneur, désigné ci-après sous le nom de "l'entrepreneur," de la première part; et Sa Majesté la reine Victoria, représentée aux présentes par le ministre des chemins de fer et des canaux, de la seconde part, FAIT FOI qu'en considération des stipulations de la part de Sa Majesté ci-après relatées, l'entrepreneur convient et stipule avec Sa Majesté comme suit:

Ouvrage.—Ingénieur.

1. Dans le présent contrat le mot "ouvrage" ou "travaux" devra signifier, à moins que le texte ne comporte une signification différente, tous les travaux, matériaux, matières et choses taits, fournis et exécutés par l'entrepreneur en vertu de ce contrat. Le mot "ingénieur" devra signifier l'ingénieur en chef en exercice ayant alors le contrôle des travaux, et devra s'appliquer à chacun de ses assistants agissant d'après ses instructions, et toutes instructions ou ordres, ou certificats donnés, ou décisions rendues par quiconque agissant au nom de l'ingénieur en chef, seront sujets à son approbation et pourront être annulés, altérés, modifiés et changés, selon qui lui paraîtra à propos.

Parties contractantes.

2. Toutes conventions et stipulations ci-contenues seront obligatoires pour les exécuteurs et administrateurs de l'entrepreneur et pour les successeurs de Sa Majesté, et partout où dans ce contrat Sa Majesté sera concernée, ses successeurs y seront de même concernés, et partout où l'entrepreneur sera concerné, ses exécuteurs et administrateurs y seront de même concernés.

Main-d'œuvre, outillage et matériaux.—Temps limité pour l'exécution des travaux.

 L'entrepreneur devra, à ses propres dépens, fournir toute et chaque espèce de main-d'œuvre, de machines et autre outillage, de matériaux, d'articles et toutes choses généralement quelconques et nécessaires à la due exécution et à l'achèvement de tous et de chacun des travaux mentionnés dans les devis généraux ci-annexés, datés du 30 novembre 1878, et marqués A, et dans le devis spécial aussi aux présentes annexés et marqués B, et mentionnés dans les plans et devis dressés et qui seront dressés aux fins de ces travaux, et conformes au mémoire imprimé daté du 30 novembre 1878, et devra exécuter et compléter entièrement les portions respectives de tels travaux et les livrer ainsi complétés à Sa Majesté, aux dates ou avant les dates suivantes, savoir: 50 milles de ces travaux dans les huit mois qui suivront la date du présent contrat, et le reste le ou avant le premier jour de juillet, A.D., mil huit cent quatre-vingt. Le dit chemin devra être construit avec les meilleurs matériaux de leurs différentes espèces, et complété le mieux possible et suivant les principes de l'art, de la manière requise par et en stricte conformité des dits plans et devis qui pourront être fournis de temps à autre (lesquels devis sont par les présentes déclarés faire partie du présent contrat) ; et à la satisfaction entière de l'ingénieur en chef qui aura alors le contrôle.

Les omissions devront être rectifiées.

4. Les devis et le mémoire susdits ainsi que les différentes parties de ce contrat, devront être pris dans leur ensemble, de manière à ce qu'ils s'interprètent l'un par l'autre, et à ce qu'ils forment un tout homogène; et si l'on vient à constater que quelque chose ait été omis ou mal représenté, qui soit nécessaire à la bonne exécution et à l'achèvement d'aucune partie du chemin projeté, l'entrepreneur, à ses propres frais et dépens, exécutera telle partie ainsi omise tout comme si elle avait été conve-

nablement décrite, et la décision de l'ingénieur sera finale quant à chaque telle erreur ou omission, et la rectification de chaque telle erreur ou omission ne devra pas être censée une addition à ou une déviation du présent contrat.

L'ingénieur pourra faire exécuter tous travaux additionnels et modifier les plans.

5. L'ingénieur en chef, du consentement du ministre des chemins de fer et des canaux, sera libre en tout temps, soit avant le commencement soit pendant la construction du chemin de fer ou d'aucune de ses parties, d'ordonner l'exécution de tout ouvrage, et de faire toute modification qu'il pourra juger à propos dans les rampes, la largeur des tranchées et du nivellement, les dimensions, le caractère, la nature, la situation ou la position des travaux, ou d'une ou plusieurs de leurs parties, ou dans toute autre chose se rapportant à ces travaux, soit que ces modifications soient ou non de nature à diminuer la quantité d'ouvrage à exécuter, ou le prix de son exécution, et l'entrepreneur devra immédiatement se conformer à ces réquisitions écrites de la part de l'ingénieur à ce sujet, mais l'entrepreneur ne devra faire aucune modification ou addition aux travaux, non-plus qu'aucune omission ou déviation, à moins qu'il n'en ait reçu l'ordre de l'ingénieur, et il n'aura droit à aucune indemnité pour toute modification, addition, omission ou déviation, à moins que telle modification, addition, omission ou déviation, n'ait été préalablement ordonnée par écrit par l'ingénieur et transmise aussi par écrit à l'entrepreneur, et à moins que le prix à payer pour ces ouvrages additionnels n'ait été préalablement fixé par écrit par le ministre, et la décision de l'ingénieur sur la question de savoir si telle modification ou déviation est de nature à augmenter ou diminuer le coût des travaux et quant à la somme qui devra être payée ou déduite, selon le cas, sera finale, et l'entrepreneur devra obtenir un certificat du dit ingénieur comme condition préalable à son droit d'être payé pour telle augmentation. Si, dans l'opinion du dit ingénieur, telle modification ou altération constitue une déduction à faire sur les travaux, sa décision quant au montant à déduire pour cette cause sera finale et obligatoire.

Ces changements n'invalideront pas le contrat.

6. Que toutes les clauses de ce contrat devront s'appliquer à toutes modifications, additions ou déviations, de la même manière et au même degré que pour les travaux présentement projetés, et nulles modifications, additions, déviations ou variations, n'auront l'effet d'annuler ou d'invalider le présent contrat.

Limites de la depense en vertu de ce contrat.

7. L'intention étant que le coût des travaux à exécuter en vertu de ce contrat soit limité à la somme de six cent mille cinq cents dollars (\$600,500.00,) cours canadien, laquelle somme doit être considérée comme le prix maximum fixé par le présent contrat,—il est par les présentes spécialement convenu, que dans le cas où en tout temps durant l'exécution des dits travaux, il apparaîtra que d'après le coût des travaux alors exécutés, comparé avec la valeur des travaux non encore exécutés, que tel maximum devra être excédé, soit à raison d'additions, altérations, variations, pour toute cause quelconque, l'entrepreneur sera alors tonu de compléter seulement telle portion des travaux par les présentes projetés que l'ingénieur déterminera, en vue de limiter les dépenses totales découlant du présent contrat au maximum ci-dessus arrêté; et du moment que le dit maximum de la somme sera dépensé ce contrat sera slors considéré comme terminé et l'entrepreneur n'aura plus alors le droit de continuer les travaux en vertu du présent contrat, ni de recevoir aucun paiement additionnel au-delà du dit maximum, à moins que le ministre n'autorise et n'ordonne des dépenses ultérieures, dans lequel cas, il est entendu que le ministre aura le droit (qui est par les présentes expressement réserve) de prescrire que tous les travaux qui resteront alors à exécuter. le seront alors en vertu de ce contrat; et l'entrepreneur s'engage par les présentes. à exécuter les dits travaux aux coût et prix ci-après mentionnés, tout comme si les travaux restant ainsi à exécuter faisaient partie du présent contrat. Pourvu aussi, $19 - -2\frac{1}{3}$

que dans le cas où les dits travaux, lors de leur achèvement, à raison d'altérations, variations, déviations, diminutions, omissions, ou autrement, n'atteindraient pas la valeur totale ci-dessus mentionnée, l'entrepreneur n'aura pas droit au paiement de la différence du prix, quelle que puisse être cette différence. L'entrepreneur ne pourra dans aucun cas réclamer des compensations à raison d'aucune perte dans les profits sur lesquels il comptait.

L'ingénieur sera le seul juge de l'ouvrage, des matériaux, etc.

8. L'ingénieur devra être l'unique juge de l'ouvrage et des matériaux, tant sous le rapport de la quantité que de la qualité, et sa décision sur toutes les questions en litige quant à l'ouvrage et aux matériaux, ou quant à la signification ou l'intention du présent contrat et des plans et devis, sera finale; et nuls travaux ou travaux additionnels ou modifications ne seront censés avoir été exécutés, et l'entrepreneur n'aura pas droit au paiement pour les dits travaux, à moins que ces derniers aient été exécutés au gré de l'ingénieur, dont le certificat par écrit fera preuve de ce fait, et devra être une condition préalable au droit de l'entrepreneur d'être payé pour les dits travaux.

Cédule des prix.

9. Il est par les présentes distinctement entendu et convenu que les portions respectives des travaux énoncés ou mentionnés dans la liste ou cédule des prix à payer pour les différentes espèces de travaux, comprennent non-seulement le genre particulier d'ouvrage et de matériaux mentionnés dans la dite liste ou cédule, mais aussi toute et chacune des espèces de travaux, main-d'œuvre, outils, outillage, matériaux, articles et choses généralement quelconques et nécessaires à la pleine exécution et à l'achèvement et à la mise en opération des portions respectives des travaux au gré de l'ingénieur. Et en cas de différend quant aux travaux, main-d'œuvre, matériaux, outils et outillage qui sont ou ne sont pas compris, la décision de l'ingénieur sera finale et conclusive.

Contre-maître.

10. L'entrepreneur devra avoir sur les lieux un contre-maître compétent durant les heures de travail afin de recevoir les ordres de l'ingénieur, et dans le cas où l'ingénieur jugera cette personne ainsi nommée comme contre-maître incompétente, ou dans le cas où sa conduite ne serait pas satisfaisante, elle pourra être démise de ses fonctions par l'ingénieur, et une autre personne devra immédiatement être nommée à sa place; tel contre-maître devra être considéré comme le représentant légal de l'entrepreneur, et aura plein pouvoir d'exécuter toutes les réquisitions et les instructions du dit ingénieur.

Matériaux impropres et ouvrages imparfaits.

11. Dans le cas où quelques matériaux ou autres choses ne seraient pas, dans l'opinion de l'ingénieur, en conformité des différentes parties du présent contrat, ou suffisamment en bon état, ou généralement ne conviendraient pas aux travaux respectifs, et seraient employés ou destinés à être employés dans les travaux, ou quelques parties d'iceux, ou dans le cas ou quelque ouvrage ne serait pas convenablement exécuté, l'ingénieur pourra alors requérir l'entrepreneur d'enlever ces choses, et de fournir des matériaux ou autres choses convenables, ou d'exécuter de nouveau l'ouvrage convenablement, selon le cas; et l'entrepreneur devra se conformer et se conformera immédiatement à la dite réquisition; et si après un délai de vingt-quatre heures l'entrepreneur ne s'est pas conformé à la dite réquisition, l'ingénieur pourra faire lui-même enlever tels matériaux, ou autres choses ou tel ouvrage; et dans tous tels cas l'entrepreneur devra payer à Sa Majesté tous dommages ou dépenses causés par l'onlèvement de tels matériel, matériaux, ou autres chose, et de tel ouvrage; ou bien Sa Majesté pourra, à sa discrétion, retenir et déduire tels dommages et dépenses de tous montants dus et payables à l'entrepreneur.

20

Tout outillage et matériaux deviendront la propriété de Sa Majesté.

12. Toutes les machines et autre matériel, tous les matériaux et choses généralement quelconques, fournis par l'entrepreneur pour l'exécution des travaux stipulés par les présentes, et non compris dans les termes de la clause précédente, deviendront et demeureront, du moment qu'ils auront été ainsi fournis jusqu'à l'achèvement final des dits travaux, la propriété de Sa Majesté pour les fins des dits travaux, et ils ne pourront pour aucune raison être enlevés, ou employés ou destinés à d'autres fins qu'à celles des dits travaux, sans le consentement par écrit de l'ingénieur, et Sa Majesté ne sera responsable d'aucunes pertes ou dommages quelconques à telles machines ou autre matériel, matériaux ou choses; pourvu toujours que lors de l'achèvement des travaux et sur paiement par l'entrepreneur de tous tels deniers, qui pourront être dus à Sa Majesté pour ces choses, telles dites machines et autre matériel, matériaux et choses qui n'auront pas été employés ou n'auront pas servi aux travaux, et dont on n'aura pas disposé, seront, sur demande, livrés à l'entrepreneur.

Insuffisance des machines.—Augmentation du matériel ou de la main-d'œuvre.

13. Si l'ingénieur en aucun temps considère que le nombre des ouvriers, des chevaux, ou que la quantité des machines ou autre matériel, ou que la quantité des matériaux convenables, respectivement employés ou fournis par l'entrepreneur sur ou pour les dits travaux, sont insuffisants pour assurer la construction et l'achèvement du chemin dans le délai limité, ou que les travaux, ou quelques parties d'iceux ne s'exécutent pas avec la diligence convenable, alors et dans chacun de ces cas le dit ingénieur pourra, par avis écrit adressé à l'entrepreneur, requérir ce dernier d'employer ou de fournir tel nombre additionnel de travailleurs, de chevaux, de machines ou autre matériel, ou de matériaux, que l'ingénieur pourra juger nécessaires, et dans le cas où l'entrepreneur ne se conformerait pas en tous points au dit avis, dans un délai de trois jours, ou tout autre plus long délai qui pourrait être fixé par tel avis, alors l'ingénieur pourra, soit au nom de Sa Majesté, ou s'il le juge à propos, comme agent de l'entrepreneur et pour son compte, mais dans chaque cas aux frais et dépens de l'entrepreneur, fournir et employer tel nombre additionnel de travailleurs, de chevaux, de machines et autre matériel, ou quelqu'une de ces choses, ou tel nombre additionnel de matériaux ou choses respectivement, selon qu'il pourra le juger à propos, et pourra payer tel nombre additionnel de travailleurs et leur donner tels gages, et pour tel nombre additionnel de chevaux, machines ou autre matériel, et matériaux respectivement, tels prix qu'il pourra juger à propos, et tous tels gages et prix respectivement, seront alors immédiatement remboursés par l'entrepreneur, ou bien ils pourront être retenus et déduits des montants qui deviendront en aucun temps payables à l'entrepreneur; et Sa Majesté pourra employer, pour l'exécution ou l'avancement des dits travaux, non seulement les chevaux, les machines et autre matériel et matériaux ainsi fournis dans chaque cas par quelqu'un en son nom, mais aussi tout ce qui aura pu ou pourra être fourni par le dit entrepreneur ou en son nom.

Délais, dans l'exécution.—L'entreprise pourra être enlevée à l'entrepreneur.

14. Dans le cas où l'entrepreneur ferait défaut ou retarderait de continuer avec diligence l'exécution ou l'avancement des travaux pendant six jours après avis donné par écrit de la part de l'ingénieur à l'entrepreneur, le mettant en demeure de mettre fin à tel défaut ou délai, ou dans le cas où l'entrepreneur deviendrait insolvable, ou ferait une cession au profit de ses créanciers, ou négligerait soit personnellement ou par l'absence d'un représentant habile et compétent de surveiller les travaux, alors et dans chacun de ces cas Sa Majesté pourra enlever les travaux de l'entrepreneur et prendre telles mesures qu'elle jugera à propos pour compléter l'ouvrage, et sans autre avis prendre possession du chemin et des travaux, et de tous les chevaux, machines et autres outillage, matériaux et choses quelconques qui pourront se trouver sur le chemin, ou même ceux qui pourront avoir été fournis par ou au nom du dit entre-preneur pour les dits travaux; et dans tels cas l'entrepreneur ne pourra réclamer

aucun paiement ultérieur à raison des travaux déjà exécutés, mais demeurera néanmoins responsable de toute perte ou tout dommage que pourra souffrir Sa Majesté à raison du non-achèvement des travaux par l'entrepreneur; et tous les matériaux et choses quelconques, et tous les chevaux, machines et autre matériel fournis par lui pour l'exécution des travaux, devront demeurer et être considérés comme la propriété de Sa Majesté aux fins et selon les termes et les dites conditions contenus dans la douzième clause du présent contrat. Et s'il reste quelque excédant, lorsque la présente entreprise aurait été ainsi achevée par Sa Majesté, et tous frais et dommages étant payés, cet excédant pourra être remis à l'entrepreneur, étant entendu et convenu que Sa Majesté aura plein pouvoir de payer tous tels frais et dommages à même toute balance due à l'entrepreneur pour travaux faits antérieurement, ou matériaux et choses quelconques livrés ou procurés pour les travaux, et à même tous deniers ou autres dépôts placés comme garantie par l'entrepreneur, et que si telle balance n'est pas suffisante pour payer tous tels frais et dommages, l'entrepreneur et ses cautions s'obligent à fournir tout ce qui pourra manquer.

Les dommages résultant de pertes ou accidents seront supportés par l'entrepreneur.

15. Toute perte ou tout dommage quelconque résultant de toute cause quelconque qui pourrait arriver aux travaux ou à quelque partie d'iceux, jusqu'à ce que ces derniers soient entièrement et finalement achevés et livrés au dit ministre d'alors et acceptés par lui, seront aux risques de l'entrepreneur; et si telle perte ou tel dommage arrive avant tels achèvement final, délivrance et acceptation, l'entrepreneur devra immédiatement, et à ses propres frais et dépens, réparer, restaurer et exécuter de nouveau l'ouvrage ainsi endommagé, de manière à ce que tous les travaux, ou leurs différentes parties, soient terminés dans la période fixée par les présentes.

L'entrepreneur n'aura droit à aucune indemnité en cas de retard.

16. L'entrepreneur ne pourra faire aucune réclamation ou demande, ou intenter aucune poursuite ou procès ou instituer aucune pétition contre Sa Majesté pour tous dommages qu'il pourrait éprouver à raison de tous retards dans l'avancement des travaux, résultant d'actes de quelques uns des agents de Sa Majesté, et il est convenu que dans le cas de tout tel retard l'entrepreneur obtiendra une prolongation de temps pour l'achèvement des travaux qui sera déterminée par le ministre alors en office.

L'entrepreneur ne pourra concéder ou transférer son contrat.—L'entreprise pourra lui être enlevée.

17. L'entrepreneur n'aura le droit de faire aucune cession du présent contrat, ou d'aucun sous contrat, pour l'exécution d'aucune partie des travaux entrepris sous l'autorité des présentes; et dans aucun cas telle cession ou tel sous-contrat, quoique approuvé par Sa Majesté, n'aura l'effet de décharger l'entrepreneur de la responsabilité qu'il assume par les présentes, pour la due exécution de tous les travaux entrepris sous l'autorité des présentes. Dans le cas où l'entrepreneur consentirait toute telle cession ou tout tel contrat, alors l'entrepreneur ne pourra faire aucune réclamation ou demande à Sa Majesté pour aucuns paiements additionnels en vertu de ce contrat pour aucune somme ou sommes ultérieures ou plus fortes que la ou les sommes respectivement fixées pour l'entreprise des travaux ainsi cédés ou sous-entrepris et à exécuter par le cessionnaire ou sous-entrepreneur; et dans le cas de telle cession ou tel souscontrat consentis sans l'approbation de Sa Majesté, Sa Majesté pourra enlever les travaux à l'entrepreneur, et adopter telles mesures qu'elle jugera à propos pour compléter les dits travaux; et alors l'entrepreneur ne pourra faire aucune autre réclamation pour aucun paiement ultérieur à raison des travaux alors exécutés, mais demeurera néanmoins responsable pour toute perte ou dommage que pourrait souffrir Sa Majesté à raison du non-achèvement des travaux par l'entrepreneur; et tous les matériaux et choses généralement quelconques, et tous les chevaux, machines, et autre matériel fournis par lui pour l'exécution des travaux, demeureront et seront censés la propriété de Sa Majesté pour les fins et selon les termes et conditions contenus dans la douzième clause du présent contrat. 22

18. L'exécution des travaux dans la période prescrite est la condition essentielle du contrat.

Responsabilité des entrepreneurs en cas de dommages.

19. L'entrepreneur sera responsable de tous dommages à raison desquels tout^e personne ou toute corporation quelconque pourrait faire quelques réclamations résultant de tous dommages aux personnes ou aux terres, bâtiments, navires ou autre propriété, ou résultant de la violation de tous droits généralement quelconques, occasionnés par l'exécution des dits travaux, ou par quelque négligence ou manquement ou non accomplissement de sa part, et il devra à ses propres frais et dépens, prendre telles mesures provisoires qu'il jugera nécessaire pour la protection des personnes, ou des terrains, bâtiments, navires et autres propriétés, ou pour assurer la jouissance ininterrompue de tous droits appartenant aux personnes ou aux corporations, durant l'exécution des dits travaux.

Entrepreneur négligeant de payer leurs employés.

20. Si l'entrepreneur manque en aucun temps de payer le salaire ou les gages revenant aux personnes employées par lui sur ou pour les dits travaux, ou quelque partie d'iceux, et si quelque partie de ce salaire est arriérée d'un mois, ou s'il est dû à quelqu'une de ces personnes un mois de gages ou salaire, l'ingénieur pourra donner avis à l'entrepreneur d'avoir à payer tels salaire ou gages; et s'il s'écoule deux jours sans que l'entrepreneur paic en entier ce salaire jusqu'à la date de leur paiement ou jusqu'à telle date qui aurait pu être fixée par les termes de l'engagement de telle personnne, alors Sa Majesté pourra payer à cette personne son salaire ou ses gages d'aucune date à une autre date, et jusqu'à concurrence du montant qui pourrait être exigible, et pourra porter ce montant au débit de l'entrepreneur, et l'entrepreneur convient avec Sa Majesté de rembourser sur le champ toutes les sommes ainsi payées.

Protection des jalons et marques.

21. L'entrepreneur devra protéger et ne devra pas déplacer ni détruire ou permettre de déplacer ou détruire aucuns jalon, bouées ou autres marques placées sur ou aux environs des dits travaux par l'ingénieur, et devra prêter l'assistance nécessaire pour rectifier ou replacer tout jalon ou marque qui, pour toute cause que ce soit, aurait pu être déplacé ou détruit.

Adresse des entrepreneurs.

22. Tout avis ou autre communication mentionné dans ce contrat et qui peut être donné à l'entrepreneur sera censé avoir été bien et suffisamment donné, lorsque tel avis aura été laissé au bureau de l'entrepreneur ou du contre-maître, à l'adresse mentionnée dans ce contrat, ou à la dernière place d'affaires connue de l'entrepreneur.

Cédu le des prix.

23. Et Sa Majesté, en considération des prémisses, convient par les présentes avec l'entrepreneur, qu'il sera payé pour et en considération des travaux entrepris en vertu des présentes, et de la manière réglée dans la clause immédiatement suivante, les différents prix ou sommes suivantes, savoir :

Nombre.	Nature des travaux.	Prix.		
-		B ets.	1	
1	Déboisement	2 00	Par acre.	
2	Déracinement	4 00	do	
3			1	
	fondeur moyenne de 9 pouces	750 00	do	
4	Olôturage	0 04	Par pd. l.	
5	Excavation dans la terre	0 16	Par vg. c.	
	Culées et piles de ponts en caissons, y compris le remplissage en pierres		do	
7	Ouvrages en pierres perdues	1 50	do	
8	Bois carré pour tréteaux, canaux couverts, ponts, etc., pin blanc ou		i., .	
9	épinette rouge	0 28	Par pd. c.	
10	Pilotis—pieux de 12 x 12 pouces, épinette rouge	0 50 0 15		
11	Pièces aplanies de 8 pouces	0 15	Par lb.	
12	I D'anta	0 07	do	
	Passages à niveau, y compris fosses à bestiaux et leurs clôtures, ensei-	0 01	uo.	
10	gnes, empierrements, etc	145 00	Par passage.	
14	Passerelles, y compris leurs barrières, formation de la chaussée, etc	10 00	do	
	Traverses	0 29	Par traverse	
16	Charroi des rails et attaches, depuis Montréal	17 75	Par tonneau.	
17	Pose de la voie	275 00	Par mille.	
18	Ballastage		Par vg. c.	
19	Aiguilles et croisements		Par jeu	
20	Bâtiments, 60 pieds sur 24, avec plateforme, le tout complet		Par station.	

H. A. F.

Raiements.

24. Des paiements équivalant à environ quatre-vingt-dix pour cent de la valeur des travaux exécutés, et déterminés approximativement d'après les rapports sur l'avancement des travaux et computés aux prix convenus et fixés par les clauses du présent contrat, seront faits à l'entrepreneur tous les mois sur le certificat par écrit de l'ingénieur que les travaux pour et à raison desquels le certificat est accordé, ont été dûment exécutés à sa satisfaction, et constatant la valeur de tels travaux déterminée comme dit ci-dessus—et sur l'approbation de tel certificat par le ministre, alors en office, pour le Canada; et le dit certificat et la dite approbation d'icelui seront une condition préalable au droit de l'entrepreneur de recevoir le paiement des dits quatrevingt-dix pour cent ou partie d'iceux. Le reste, c'est-à-dire dix pour cent, sera retenu jusqu'à l'achèvement final de tous les travaux à la satisfaction de l'ingénieur en chef ayant alors le contrôle des dits travaux, et les dix pour cent restant seront payés dans les deux mois après l'achèvement des travaux. Et il est par les présentes déclaré que le certificat par écrit du dit ingénieur constatant l'achèvement final des dits travaux à sa satisfaction sera une condition préalable au droit de l'entrepreneur de recevoir ou d'être payé des dits dix pour cent restant dus, ou d'aucune partie d'iceux.

Estimations mensuelles.

25. Il est entendu que toute allocation à laquelle l'entrepreneur aura justement droit sera mentionnée dans les certificats mensuels de l'ingénieur; mais s'il arrive

que l'entrepreneur a en aucun temps des réclamations d'aucune espèce à faire et qu'il croit n'être pas comprises dans les certificats, il devra faire et renouveler ces réclamations par écrit à l'ingénieur dans les quatorze jours après la date de tout et chaque certificat dans lequel d'après ses prétentions telles réclamations auront été omises.

Réclamations des entrepreneurs.

26. L'entrepreneur, en produisant les réclamations mentionnées dans la clause précédente, devra les accompagner d'une preuve satisfaisante de leur exactitude et des raisons qui lui en feront demander le paiement. A moins que ces réclamations ne soient ainsi produites durant l'exécution des travaux et dans les quatorze jours comme dit dans la clause précédente, et renouvelées par écrit chaque mois jusqu'à eq u'elles soient définitivement admises ou rejetées, il doit être clairement entendu qu'elles seront pour toujours prescrites, et l'entrepreneur ne pourra plus alors faire aucune réclamation à ce sujet contre Sa Majesté.

Mesurage des travaux.

27. Le mesurage des travaux et les certificats de leurs progrès ne devront en aucune manière valoir comme une acceptation des travaux, comme une décharge en faveur de l'entrepreneur de la responsabilité qu'il assume par les présentes; mais il devra, lors de son achèvement, livrer le chemin en bon état selon les véritables intentions et significations du présent contrat.

Suspension des travaux.—Reprise.

28. Sa Majesté aura le droit de suspendre de temps en temps l'exécution des dit travaux sur aucun point ou points particuliers ou sur toute la ligne de la dite section et dans le cas où l'exercice de tels droits causerait des retards à l'entrepreneur, alors il lui sera alloué pour exécuter le présent contrat une prolongation de temps égale à tel retard et qui devra être fixée par le ministre comme il est pourvu ci-dessus. Et en aucun cas, tel délai ne pourra vicier ou annuler ce contrat ou l'obligation imposée par les présentes, ou aucune garantie ou sûreté collatérale ou autre pour l'exécution de ce contrat, et l'entrepreneur ne pourra produire aucune réclamation pour dommages à raison de cette suspension des travaux. Et en aucun temps après que les travaux auront été ainsi suspendus en tout ou en partie les dits travaux pourront être encore repris et encore suspendus,—et repris selon que Sa Majesté le jugera à propos. Et sur la réception par l'entrepreneur d'un avis par écrit de la part de Sa Majesté que les travaux ainsi suspendus pourront être repris, l'entrepreneur devra immédiatement reprendre les opérations et les poursuivre avec diligence.

Allocation votée par le parlement.

29. Dans le cas où la somme maintenant votée par le Parlement et destinée au paiement des travaux entrepris par les présentes, serait en aucun temps dépensée avant l'achèvement des travaux, le ministre alors en office pourra donner à l'entrepreneur avis par écrit à cet effet. Et sur réception de tel avis l'entrepreneur pourra, s'il le juge à propos, suspendre l'exécution des travaux—mais il n'aura dans aucun cas le droit de recevoir aucun paiement pour les travaux qu'il aura exécutés, au-delà du montant voté et destiné comme dit ci-dessus—à moins et jusqu'à ce que les fonds nécessaires aient été à cette fin votés par le Parlement. Et dans aucun cas l'entre-l'entrepreneur n'aura et ne pourra faire de réclamations contre Sa Majesté à raison d'aucun dommage ou indemnité pouvant résulter de la dite suspension de paiement, ou de tout délai ou perte causée par la suspension des travaux.

Boissons enivrantes.

30. L'entrepreneur ne devra permettre, autoriser ou encourager la vente d'aucunes iqueurs spiritueuses sur les lieux ou dans les environs des travaux.

On ne travaillera pas le dimanche.

31. L'on ne devra s'occuper d'aucuns travaux quelconques en aucun temps ou à aucun endroit le dimanche, et l'entrepreneur devra prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher tout contre-maître ou agent, ou hommes de travailler ou faire travailler les autres ce jour-là.

L'ingénieur en chef jugera des différends.

32. Il est par le présent convenu que tous les différends qui pourraient s'élever entre les parties aux présentes, au sujet d'aucune matière se rapportant au présent contrat ou en résultant, et dont la décision n'est pas spécialement par les présentes deférée à l'ingénieur, devront être déférés à la décision et à l'arbitrage de l'ingénieur en chef alors en charge, et ayant alors le contrôle des travaux, et la décision de tel ingénieur sera finale et conclusive; et il est déclaré par les présentes que telle décision sera une condition préalable au droit de l'entrepreneur de recevoir le paiement de toate somme ou sommes à raison de telles matières en litige.

33. Il est distinctement déclaré qu'aucun contrat implicite d'aucune espèce quelconque, par ou de la part de Sa Majesté, ne pourra découler ou s'impliquer d'aucune chose contenue dans le présent contrat, ou d'aucune position ou situation des parties en aucun temps, car il est clairement entendu et convenu que les contrats, conventions et stipulations expresses contenues dans les présentes et y consentis par Sa Majesté, sont et devront être les seuls contrats, conventions et stipulations sur lesquels

l'on pourra baser des droits contre Sa Majesté.

34. Ce contrat est par les présentes, conformément aux dispositions de la 8ème section du statut 41ème Victoria (1878), chapitre 5, fait sujet à la condition expresse que nul membre de la Chambre des communes ne pourra avoir aucune part ou partie de part de tel contrat, ou aucun profit en provenant.

Annulation du contrat.

35. Dans le cas où il serait jugé nécessaire, dans les intérêts du public, de suspendre les travaux entrepris en vertu des présentes, ou aucune partie d'iceux, en tout temps avant leur achèvement, et de mettre fin au présent contrat, le ministre alors en office aura plein pouvoir d'arrêter les travaux et annuler ce contrat, en donnant dûment avis à cet effet à l'entrepreneur. L'entrepreneur toutefois, aura le droit de recevoir le paiement de toutes les sommes qui pourraient être alors dues pour les travaux déjà exécutés, les matériaux employés ou livrés, ou prêts à être employés, ou en voie de préparation, ainsi que telle indemnité raisonnable qui pourrait couvrir tous les dommages boná fide, s'il en est, résultant de cet arrêt, et qui pourront alors avoir été déterminés par les parties, ou bien, en cas de désaccord, qui pourront avoir été déterminés par les arbitres officiels du Canada; car il est entenda, néanmoins, qu'aucune indemnité ne pourra être allouée à l'entrepreneur ou réclamée par lui pour les matériaux qu'il se sera procurés pour l'exécution des travaux après la date de la signification de l'avis mentionné plus haut, ou pour aucune perte des profits sur lesquels il comptait, soit par rapport aux travaux ainsi suspendus comme dit plus haut, ou aux matériaux qu'il se sera ainsi procurés pour l'exécution des dits travaux.

En foi de quoi l'entrepreneur a apposé aux presentes ses seing et sceau, et les présentes ont été signées et scellées par le dit ministre, et contresignées par le secrétaire du département des chemins de fer et des canaux, au nom de Sa Majesté.

Signé, scellé et délivré par l'entrepreneur en présence de H. A. Fissiault.

JOHN RYAN, [L.S.]

J. H. POPE,

Ministre intérimaire des chemins de fer et des canaux.

Signé, scellé et délivré par le ministre, et contresigné par le secrétaire, en présence de

H. A. FISSIAULT.

F. H. ENNIS. Secrétaire intérimaire.

CAUTIONNEMENT.

LE PRÉSENT CONTRAT fait et passé le dix-neuvième jour d'août mil huit cent soixantedix-neuf, entre JAMES MURPHY, de la cité d'Ottawa, dans le comté de Carleton, province d'Ontario, entrepreneur, et JOHN HENEY, du même lieu, marchand de bois, (ci-après appelés les cautions) de la première part, et Sa Majesté la reine Victoria, de la seconde part.

En foi de quoi, les cautions, tant pour eux-mêmes et chacun d'entre eux que pour leurs et chacun de leurs héritiers, exécuteurs et administrateurs conjointement et solidairement, conviennent avec Sa Majesté et ses successeurs que l'entrepreneur nommé au contrat annexé aux présentes, ses exécuteurs et administrateurs, exécuteront bien et fidèlement, de temps en temps et en tout temps garderont et se conformeront à toutes et à chacune des conventions, stipulations et conditions contenues dans le dit contrat, et que l'entrepreneur doit exécuter, garder et auxquelles il doit se conformer. Et de plus, les cautions conviennent et stipulent avec Sa Majesté et ses successeurs que tous les droits, priviléges et pouvoirs qui pourront, en vertu du dit contrat, être exercés par ou au nom de Sa Majesté, ou par l'ingénieur ou les ingénieurs ou autres personnes mentionnées au dit contrat, pourront être ainsi exercés sans avis contre les dites cautions, et sans en aucune manière diminuer la responsabilité ou intervenir dans la responsabilité des cautions, conformément à leurs conventions aux présentes.

En foi de quoi les parties aux présentes ont apposé leur seing et sceau,

Signé, scellé et délivré en présence de JAMES MURPHY. [L.S.]

H. A. FISSIAULT.

JOHN HENEY. [L.S.]

Le présent contrat fait et passé le vingt-troisième jour de décembre mil huit cent soixante et dix-neuf, entre ANDREW ONDERDONK, de San-Francisco, dans l'Etat de la Californie, l'un des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, entrepreneur et ingénieur civil (ci-après appelé l'entrepreneur), de la première part, et Sa Majesté la reine Victoria, représentée aux présentes par le ministre des chemins de fer et des canaux, de la seconde part, FAIT FOI qu'en considération des conventions et stipulations de la part de Sa Majesté ci-après relatées, l'entrepreneur convient et stipule de son côté avec Sa Majesté de ce qui suit:

Ouvrage.—Ingénieur.

1. Dans le présent contrat le mot "ouvrage" ou "travaux" devra signifier, à moins que le texte ne comporte une signification différente, tous les travaux, matériaux, matières et choses faits, fournis et exécutés par l'entrèpreneur en vertu de ce contrat. Le mot "ingénieur" devra signifier l'ingénieur en chef en exercice ayant alors le contrôle des travaux, et devra s'appliquer à chacun de ses assistants agissant d'après ses instructions, et toutes instructions ou ordres ou certificats donnés, ou décisions rendues par quiconque agissant au nom de l'ingénieur en chef, seront sujets à son approbation, et pourront être annulés, altérés, modifiés et changés, selon qui lui paraîtra à propos.

Parties contractantes.

2. Toutes conventions et stipulations ci-contenues seront obligatoires pour les exécuteurs et administrateurs de l'entrepreneur et pour les successeurs de Sa Majesté, et partout où dans ce contrat Sa Majesté sera concernée, ses successeurs y seront de même concernés, et partout où l'entrepreneur sera concerné, ses exécuteurs et administrateurs y seront de même concernés.

Main-d'œuvre, outillage et matériaux.—Temps limité pour l'exécution des travaux.

3. L'entrepreneur devra, à ses propres dépens, fournir toutes et chaque espèce de main d'œuvre, de machines et autre outillage, de matériaux, d'articles et toutes choses généralement quelconques et nécessaires à la due exécution et à l'achèvement de tous et de chacun des travaux mentionnés dans les devis généraux ciannexés, datés du 30 novembre 1878, et marqués A, et mentionnés dans les plans et devis dressés et qui seront dressés aux fins de ces travaux, et conformes au mémoire imprimé ciannexé marqués B, et devra exécuter et compléter entièrement les portions respectives de tels travaux et les livrer ainsi complétés à Sa Majesté le ou avant le trente-unième jour de décembre, A.D., mil huit quatre-vingt-trois. Le dit chemin devra être construit avec les meilleurs matériaux de leurs différentes espèces, et complété le mieux possible et suivant les principes de l'art, de la manière requise par et en stricte conformité des dits plans et devis qui pourront être fournis de temps à autre (lesquels devis sont par les présentes déclarés faire partie du présent contrat); et à la satisfaction entière de l'ingénieur en chef qui aura alors le contrôle.

Les omissions devront être rectifiées.

4. Les devis et le mémoire susdits ainsi que les différentes parties de ce contrat, devront être pris dans leur ensemble, de manière à ce qu'ils s'interprètent l'un par l'eutre, et à ce qu'ils forment un tout homogène; et si l'on vient à constater que quelque chose ait été omis ou mal représenté, qui soit nécessaire à la bonne exécution et à l'achèvement d'aucune partie du chemin projeté, l'entrepreneur, à ses propres frais et dépens, exécutera telle partie ainsi omise tout comme si elle avait été convenablement décrite, et la décision de l'ingénieur sera finale quant à chaque telle erreur ou omission, et la rectification de chaque telle erreur ou omission ne devra pas être censée une addition à ou une déviation du présent contrat.

L'ingénieur pourra faire exécuter tous travaux additionnels et modifier les plans.

5. L'ingénieur en chef, du consentement du ministre des chemins de fer et des canaux. sera libre en tout temps, soit avant le commencement soit pendant la construction du chemin de fer ou d'aucune de ses parties, d'ordonner l'exécution de tout ouvrage, et de faire toute modification qu'il pourra juger à propos dans les rampes, la largeur des tranchées et du nivellement, les dimensions, le caractère, la nature, la situation ou la position des travaux, ou d'une ou plusieurs de leurs parties, ou dans toute autre chose se rapportant à ces travaux, soit que ces modifications soient ou non de nature à diminuer la quantité d'ouvrage à exécuter, ou le prix de son exécution, et l'entrepreneur devra immédiatement se conformer à ces réquisitions écrites de la part de l'ingénieur à ce sujet ; mais l'entrepreneur ne devra faire aucune modification ou addition aux travaux, non plus qu'aucune omission ou déviation, à moins qu'il n'en ait recu l'ordre de l'ingénieur, et il n'aura droit à aucune indemnité pour toute modification, addition, omission ou déviation, à moins que telle modification, addition, omission ou déviation. n'ait été préalablement fixée par écrit par l'ingénieur et transmise aussi par écrit à l'entrepreneur, et à moins que le prix à payer pour ces ouvrages additionnels n'ait été préalablement fixé par écrit par le ministre, et la décision de l'ingénieur sur la question de savoir si telle modification ou déviation est de nature à augmenter ou diminuer le coût des travaux et quant à la somme qui devra être payée ou déduite, selon le cas, sera finale, et l'entrepreneur devra obtenir un certificat du dit ingénieur comme condition préalable à son droit d'être payé pour telle augmentation. Si, dans l'opinion du dit ingénieur, telle modification ou altération constitue une déduction à faire sur les travaux, sa décision quant au montant à déduire pour cette cause, sera finale et obligatoire.

Ces changements n'invalideront pas le contrat.

6. Que toutes les clauses de ce contrat devront s'appliquer à toutes modifications, additions ou déviations de la même manière, et au même degré, que pour les travaux présentement projetés, et nulles modifications, additions, déviations ou variations, n'auront l'effet d'annuler ou d'invalider le présent contrat.

Limite de la dépense en vertu de ce contrat.

7. L'intention étant que le coût du contrat soit limité à la somme de deux millions cent vingt-sept mille trois cents piastres cours canadien, laquelle somme doit être considérée comme le prix maximum fixé par le présent contrat,-il est par les présentes spécialement convenu, que dans le cas où en tout temps durant l'exécution des dits travaux, il apparaîtra que d'après le coût des travaux alors, exécutés, comparé avec la valeur des travaux non alors exécutés, que tel maximum devra être excédé, soit à raison d'additions, altérations, variations, pour toute raison quelconque, l'entrepreneur sera alors tenu de compléter seulement telle portion des travaux par les présentes projetés que l'ingénieur déterminera, en vue de limiter les dépenses totales découlant du présent contrat au maximum ci-dessus arrêté; et du moment que le dit maximum de la somme sera dépensé ce contrat sera alors considéré comme terminé et l'entrepreneur n'aura plus alors le droit de continuer les travaux en vertu du présent contrat, ni de recevoir aucun paiement additionnel au-delà du dit maximum, à moins que le ministre n'autorise et n'ordonne des dépenses ultérieures, dans lequel cas, il est entendu que le ministre aura le droit (qui est par les présentes expressément réservé) de prescrire que tous les travaux qui resteront alors à exécuter le seront alors en vertu de ce contrat; et l'entrepreneur s'engage par les présentes d'exécuter les dits travaux aux coût et prix ci-après mentionnés, tout comme si les dits travaux restant ainsi à exécuter faisaient partie du présent contrat. Pourvu aussi, que dans le cas où les dits travaux, lors de leur achèvement, à raison d'altérations, variations, déviations, diminutions, omissions, ou autrement, n'atteindraient pas la valeur totale ci-dessus mentionnée, l'entrepreneur n'aura pas droit au paiement de la différence du prix, quelle que puisse être cette différence. L'entrepreneur ne pourra dans aucun cas réclamer des compensations à raison d'aucune perte dans les profits sur lesquels il comptait.

L'ingénieur sera le seul juge de l'ouvrage, des matériaux, etc.

8. L'ingénieur devra être l'unique juge de l'ouvrage et des matériaux, tant sous le rapport de la quantité que de la qualité, et sa décision sur toutes les questions en litige quant à l'ouvrage et aux matériaux, ou quant à la signification ou l'intention du présent contrat et des plans et devis, sera finale; et nuls travaux ou travaux additionnels ou modifications ne seront censés avoir été exécutés, et l'entrepreneur n'aura pas droit au paiement pour les dits travaux, à moins que ces derniers aient été exécutés au gré de l'ingénieur, dont le certificat par écrit tera preuve de ce fait, et devra être une condition préalable au droit de l'entrepreneur d'être payé pour les dits travaux.

Cédule des prix.

9. Il est par les présentes distinctement entendu et convenu que les portions respectives des travaux énoncés ou mentionnés dans la liste ou cédule des prix à payer pour les différentes espèces de travaux, comprennent non-seulement le genre particulier d'ouvrage et de matériaux mentionnés dans la dite liste ou cédule, mais aussi toute et chacune des espèces de travaux, main-d'œuvre, outils, outillage, matériaux, articles et chose généralement quelconques et nécessaires à la pleine exécution et à l'achèvement et à la mise en opération des portions respectives des travaux au gré de l'ingénieur. Et en cas de différend quant au travaux, main-d'œuvre, matériaux, outils et outillage qui sont ou ne sont pas compris, la décision de l'ingénieur sera finale et conclusive.

Contre-maître.

10. L'entrepreneur devra avoir sur les lieux un contre-maître compétent durant les heures de travail afin de recevoir les ordres de l'ingénieur, et dans le cas où l'ingénieur jugera cette personne ainsi nommée comme contre-maître incompétente, ou dans le cas où sa conduite ne serait pas satisfaisante, elle pourra être démise de ses fonctions par l'ingénieur, et une autre personne devra immédiatement être nommée à sa place; tel contre-maître devra être considéré comme le représentant légal de l'entrepreneur, et aura plein pouvoir d'exécuter toutes les réquisitious et les instructions du dit ingénieur.

Matériaux impropres et ouvrages imparfaits.

11. Dans le cas où quelques matériaux, ou autres choses, ne seraient pas, dans 'opinion de l'ingénieur, en conformité des différentes parties du présent contrat, ou suffisamment en bon état, ou généralement ne conviendraient pas aux travaux respectifs, et sera ont employés ou destinés à être employés dans les travaux, ou quelques parties d'iceux, ou dans le cas où quelque ouvrage ne serait pas convenablement exécuté, l'ingénieur pourra alors requérir l'entrepreneur d'enlever ces choses, et de fournir des matériaux ou autres choses convenables, ou d'exécuter de nouveau l'ouvrage convenablement, selon le cas; et l'entrepreneur devra se conformer et se conformera immédiatement à la dite réquisition; et si après un délai de vingt-quatre heures l'entrepreneur ne s'est pas conformé à la dite réquisition, l'ingénieur pourra faire lui-même enlever tels matériaux, ou autres choses ou tel ouvrage; et dans tous tels cas l'entrepreneur devra payer à Sa Majesté tous dommages ou dépenses causés par l'enlèvement de tels matériel, matériaux, ou autres choses, et de tel ouvrage; ou bien Sa Majesté pourra, à sa disci étion, retenir et déduire tels dommages et dépenses de tous montants dus et payables à l'entrepreneur.

Tout outillage et matériaux deviendront la possession de Sa Majesté.

12. Toutes les machines et autre matériel, tous les matériaux et choses généralement quelconques, fournis par l'entrepreneur pour l'exécution des travaux stipulés par les présentes, et non compris dans les termes de la clause précédente, deviendront et demeureront, du moment qu'ils auront été ainsi fournis jusqu'à l'achèvement final des dits travaux, la propriété de Sa Majesté pour les fins des dits travaux, et ils ne pourront pour aucune raison être enlevés, ou employés ou destinés à d'autres fins qu'à celles des dits travaux, sans le consentement par écrit de l'ingénieur, et Sa Ma-

jesté ne sera responsable d'aucunes pertes ou dommages quelconques à telles machines ou autre matériel, matériaux ou choses; pourvu toujours que lors de l'achèvement des travaux et sur paiement par l'entrepreneur de tous tels deniers, qui pourront être dus à Sa Majesté pour ces choses, telles dites machines et autre matériel, matériaux et choses qui n'auront pas été employés ou n'auront pas servi aux travaux, et dont on n'aura pas disposé, seront, sur demande, livrés à l'entrepreneur.

Insuffisance des machines.—Augmentation du matériel ou de la main-d'œuvre.

13. Si l'ingénieur en aucun temps considère que le nombre des ouvriers, des chevaux, ou que la quantité des machines ou autre matériel, ou que la quantité des matériaux convenables, respectivement employés ou fournis par l'entrepreneur sur ou pour les dits travaux, sont insuffisants pour assurer la construction de l'achèvement du chemin dans le délai limité, ou que les travaux, ou quelques parties d'iceux ne s'exécutent pas avec la diligence convenable, alors et dans chacun de ces cas le dit ingénieur pourra, par avis écrit adressé à l'entrepreneur, requérir ce dernier d'employer ou de fournir tel nombre additionnel de travailleurs, de chevaux, de machines ou autre matériel, ou de matériaux, que l'ingénieur pourra juger nécessaires, et dans le cas où l'entrepreneur ne se conformerait pas en tous points au dit avis, dans un délai de trois jours, ou tout autre plus long délai qui pourrait être fixé par tel avis, alors l'ingénieur pourra, soit au nom de Sa Majesté, ou s'il le juge à propos, commé agent de l'entrepreneur et pour son compte, mais dans chaque cas aux frais et dépens de l'entrepreneur, fournir et employer tel nombre additionnel de travailleurs, de chevaux, de machines et autre matériel, ou quelqu'une de ces choses, ou tel nombre additionnel de matériaux ou choses respectivement, selon qu'il pourra le juger à propos, et pourra payer tel nombre additionnel de travailleurs et leur donner tels gages, et pour tel nombre additionnel de chevaux, machines ou autre matériel, et matériaux respectivement, tels prix qu'il pourra juger à propos, et tous tels gages et prix respectivement, seront alors immédiatement remboursés par l'entrepreneur, ou bien ils pourront être retenus et déduits des montants qui deviendront en aucun temps payables à l'entrepreneur; et Sa Majesté pourra employer, pour l'exécution ou l'avancement des dits travaux non seulement les chevaux, les machines et autre matériel et matéríaux ainsi fournis dans chaque cas par quelqu'un en son nom, mais aussi tout ce qui aura pu ou pourra être fourni par le dit entrepreneur ou en son nom.

Délais dans l'exécution.

14. Dans le cas où l'entrepreneur ferait défaut ou retarderait de continuer avec diligence l'exécution ou l'avancement des travaux pendant six jours après avis donné par écrit de la part de l'ingénieur à l'entrepreneur, le mettant en demeure de mettre fin à tel défaut ou délai, ou dans le cas où l'entrepreneur deviendrait insolvable, ou ferait une cession au profit de ses créanciers, ou négligerait soit personnellement ou par l'absence d'un représentant habile et compétent de surveiller les travaux, alors et dans chacun de ces cas Sa Majesté pourra enlever les travaux de l'entrepreneur et prendre telle mesures qu'elle jugera à propos pour compléter l'ouvrage, et sans autre avis prendre possession du chemin et des travaux, et de tous les chevaux, machines et autres outillage, matériaux et choses quelconques qui pourront se trouver sur le chemin, ou même ceux qui pourront avoir été fournis par ou au nom du dit entrepreneur pour les dits travaux; et dans tels cas l'entrepreneur ne pourra réclamer aucun paiement ultérieur à raison des travaux déjà exécutés, mais demeurera néanmoins responsable de toute perte ou tout dommage que pourra souffrir Sa Majesté à raison du non achèvement des travaux par l'entrepreneur; et tous les matériaux et choses quelconques, et tous les chevaux, machines et autre matériel fournis par lui pour l'exécution des travaux, devront demeurer et être considérés comme la propriété de Sa Majesté aux fins et selon les termes et les dites conditions contenus dans la douzième clause du présent contrat.

Les dommages résultant de pertes ou accidents seront supportés par l'entrepreneur.

15. Toute perte ou tout dommage quelconque résultant de toute cause quelconque qui pourrait arriver aux travaux ou à quelque partie d'iceux, jusqu'à ce que

ces derniers soient entièrement et finalement achevés et livrés au dit ministre d'alors et acceptés par lui, seront aux risques de l'entrepreneur; et si telle perte ou tel dommage arrive avant tels achèvement final, délivrance et acceptation, l'entrepreneur devra immédiatement, et à ses propres frais et dépens, réparer, restaurer et exécuter de nouveau l'ouvrage ainsi endommagé, de manière à ce que tous les travaux, ou leurs différentes parties, soient terminés dans la période fixée par les présentes.

L'entrepreneur n'aura droit à aucuns indemnité en cas de retard.

16. L'entrepreneur ne pourra faire aucune réclamation ou demande, ou intenter aucune poursuite ou procès ou instituer aucune pétition contre Sa Majesté pour tous dommages qu'il pourrait éprouver à raison de tous retards dans l'avancement des travaux, résultant d'actes de quelques-uns des agents de Sa Majesté, et il est convenu que dans le cas de tout tel retard l'entrepreneur obtiendra une prolongation de temps pour l'achèvement des travaux qui sera déterminée par le ministre alors en office.

L'entrepreneur ne pourra concéder ou transférer son contrat.—L'entreprise pourra lui être enlevée.

- 17. L'entrepreneur n'aura le droit de faire aucune cession du présent contrat, ou d'aucun sous-contrat, pour l'exécution d'aucune partie des travaux entrepris sous l'autorité des présentes; et dans aucun cas telle cession ou tel sous-contrat, quoique approuvé par Sa Majesté, n'aura l'effet de décharger l'entrepreneur de la responsabilité qu'il assume par les présentes, pour la due exécution de tous les travaux entrepris sous l'autorité des présentes. Dans le cas où l'entrepreneur consentirait toute telle cession ou tout tel contrat, alors l'entrepreneur ne pourra faire aucune réclamation ou demande à Sa Majesté pour aucuns palements additionnels en vertu de ce contrat pour aucune somme ou sommes ultérieures ou plus fortes que la oules sommes respectivement fixées pour l'entreprise des travaux ainsi cédés ou sous-entrepris et à exécuter par le cessionnaire ou sous-entrepreneur; et dans le cas de telle cession ou tel souscontrat consenti sans l'approbation de Sa Majesté, Sa Majesté pourra enlever les travaux à l'entrepreneur, et adopter telles mesures qu'elle jugera à propos pour compléter les dits travaux; et alors l'entrepreneur ne pourra faire aucune antre réclamation pour aucun paiement ultérieur à raison des travaux alors exécutés, mais demeurera néanmoins responsable pour toute perte ou dommage que pourrait souffrir Sa Majesté à raison du non-achèvement des travaux par l'entrepreneur ; et tous les matériaux et choses généralement quelconques, et tous les chevaux, machines, et autre matériel fournis par lui pour l'exécution des travaux, demeureront et seront censés la propriété de Sa Majesté pour les fins et selon les termes et conditions contenus dans la douzième clause du présent contrat.
- 18. L'exécution des travaux dans la période prescrite est la condition essentielle du contrat.

 *Responsabilité des entrepreneurs en cas de dommages.

19. L'entrepreneur sera responsable de tous dommages à raison desquels toute personne ou toute corporation quelconque pourrait faire quelques réclamations, résultant de tous dommages aux personnes ou aux terres, bâtiments, navires ou autre propriété, ou résultant de la violation de tous droits généralement quelconques, occasionnés par l'exécution des dits travaux, ou par quelque négligence ou manquement ou non accomplissement de sa part, et il devra à ses propres frais et dépens, prendre telles mesures provisoires qu'il jugera nécessaire pour la protection des personnes, ou des terrains, bâtiments, navires et autres propriétés, ou pour assurer la jouissance ininterrompue de tous droits appartenant aux personnes ou aux corporations, durant l'exécution des dits travaux.

Entrepreneurs négligeant de payer leurs employés.

20. Si l'entrepreneur manque en aucun temps de payer le salaire ou les gages revenant aux personnes employées par lui sur ou pour les dits travaux, ou quelque partie d'iceux, et si quelque partie de ce salaire est arriérée d'un mois, ou s'il est dût à quelqu'une de ces personnes un mois de gages ou salaire, l'ingénieur pourra donner

32

avis à l'entrepreneur d'avoir à payer tels salaires ou gages, et s'il s'écoule deux jours sans que l'entrepreneur paie en entier ces salaires jusqu'à la date de leur paiement ou jusqu'à telle date qui aurait pu être fixée par les termes de l'engagement de telle personne, alors Sa Majesté pourra payer à cette personne son salaire ou ses gages d'aucune date à une autre date, et jusqu'à concurrence du montant qui pourrait être exigible, et pourra porter ce montant au débit de l'entrepreneur, et l'entrepreneur convient avec Sa Majesté de rembourser sur le champ toutes les sommes ainsi payées.

Protection des jalons et marques.

21. L'entrepreneur devra protéger et ne devra pas déplacer ni détruire ou permettre de déplacer ou détruire aucuns jalons, bouées ou autres marques placées sur ou aux environs des dits travaux par l'ingénieur, et devra prêter l'assistance nécessaire pour rectifier ou replacer tout jalon ou marque qui, pour toute cause que ce soit, aurait pu être déplacé ou détruit.

Adresse de l'entrepreneur.

22. Tout avis ou autre communication mentionné dans ce contrat et qui peut être donné à l'entrepreneur sera censé avoir été bien et suffisamment donné, lorsque tel avis aura été laissé au bureau de l'entrepreneur ou du contre-maître, à l'adre-se mentionnée dans ce contrat, ou à la dernière place d'affaires connue de l'entrepreneur.

Cédule des prix.

23. Et Sa Majesté, en considération dece que dessus, convient par les présentes avec l'entrepreneur, et qu'il sera payé pour et en considération des travaux entrepris en vertu des présentes, et de la manière réglée dans la clause immédiatement suivante, les différents prix ou sommes quisuivent, savoir :

CÉDULE DES QUANTITÉS ET PRIX.

*Quantités approximatiÎs.	Nature des travaux.		Total.	
		·		
		\$ cts.	\$ cts.	
250 Acres	Déboisement par acre	30 00	7,500 00	
10 do	Abattage à fleur de terre do	40 00	400 00	
10 do	Déracinement do	80 00	800 00	
10,000 Pds. 1.	Clôturagepar p. 1.	05	500 00	
	Excavation dans le roc solidepar v. c.	1 50	750,000 00	
250,000 do	do do détaché do	75	187,500 00	
1,500,000 do	do dans la terre, y compris les travaux			
2 2 2 2 2	mentionnés dans la clause 13 du devis do	30	450,000 00	
2,000 Pds. 1.	Egoûts souterrains par p. 1.	40	800 00	
	Percement de tunnels (voir clause 32 du devis)			
Soit 6,000 do	"Tunnels de ligne" percés dans le roc, des diménsions suivantes : 300 pds., 50, 150, 105, 240, 400, 360. 385, 290, 200, 150, 140, 1,600,			
	100, 150, 100, 110, 230, 350 et 500 pds do	105 00	630,000 00	
200 do	"Tunnels de cours d'eau—douze pieds" do	36 00	7,200 00	
1,000 do	do six pieds do	12 00	12,000 00	
15,000 Vgs. c.	Maçonnerie de pont par v. c	10 00	150,000 00	
10,000 do	do de canaux converts do	6 00	60,000 00	
5.000 do	do sèche (murs de soutènement, etc.) do	4 00	20,000 00	
1,000 do	Pavage do	3 00	3,000 00 6,000 00	
1,000 do	Béton do	6 00	3,000 00	
1,000 do 193	Ouvrages en pierres perdues	3 00	3,000 00	

CÉDULE DES QUANTITES ET PRIX-Suite.

Soo	*Quantités approximatives.		Nature des travaux.	Prix.	Total.	
18,000 Vges. c. Remblai de roche fait à la main là où le talus a plus de 1 sur l' (main-d'œuvre seule)				\$ eta	3. \$ cts	
15,000 Vges. c. Remblai de roche fait à la maiu là où le talus a plus de la sur l' (main-d'œuvert seule)	500	Pds. 1.	rieur, d'un pouce d'épaisseur, et posés dans			
No. Superstruc. de ponts de bois, de 150 p d'ouvert. p. arche 7,500 00 6,250 00	15,000	Vges. c	Remblai de roche fait à la main là où le talus a	i		
1 do do do do do do do	9	No				
10,000 do 24,000 00 25,000 00 25						
do	- 6	do				
(Voir les clauses 42 et 43 du devis.) Pièces de bois, meilleure qualité, pour ponceaux			do do 60 do do	2,100 00		
Pièces de bois, meilleure qualité, pour ponceaux A pièces transversales, etc.: 12 pds. x 16 pds	3	do		1,400 00	4,200 00	
2,000 Pds. 1 12 pds. x 16 pds			Pièces de bois, meilleure qualité, pour ponceaux	1		
10,000 do 12 pds. x 12 pds. do 8 pds. x 16 pds. do 8 pds. x 16 pds. do 0 25 375 00	2 000	DJa 1		0.00	1 000 00	
1,500 do			12 pds. x to pds psr p. 1.			
1,400 do			8 nds x 16 nds			
Les prix pour pièces d'autres dimensions qui pourraient être requises, devant être en proportion des précédents.						
Bois en grume pour caissons de quais, etc., d'au moins 12 pouces de diamètre do Pièces aplanies pour les drains de la chaussée, d'une épaisseur de 12 pouces			raient être requises, devant être en propor-			
3,000 do			Bois en grume pour caissons de quais, etc., d'au		4,000 00	
20,000 P.M.P. Madriers par M. 25 00 500 00	3,000	do	Pièces aplanies pour les drains de la chaussée,		1	
3,000 Lbs. Fer forgé.	20.000	DMD	d'une epaisseur de 12 pouces do			
To To To To To To To To		L.ba	Par force			
Traverses		do.	Fonte do			
3,000 Ton'x. Charroi de rails et ferrures, depuis le bas de la section, tous frais compris		No.	Traverses chaque.			
30 Milles. Pose de la voie	3,000	Ton'x.			'	
100,000 Vges. c. Ballastage	201	1	section, tous frais compris ton'x.			
20 No. Pose d'aiguilles et de croisements	30 100 000 T	Milles.	Pose de la voie milles.			
do Passages à niveau, avec fosses à bestiaux en bois, planchéiage, petits ponceaux en bois sous les abords, et enseignes, le tout complet chaque, 50 00 200 00 Pour subvenir aux frais des travaux qui pourraient être nécessaires en vertu des clauses 18, 43 et 91 du devis général, seit \$250,000						
planchéiage, petits ponceaux en bois sous les abords, et enseignes, le tout complet chaque, 50 00 200 00 Pour subvenir aux frais des travaux qui pour- raient être nécessaires en vertu des clauses 18, 43 et 91 du devis général, seit \$250,000	20	110.	t ose a arguiries et ae oroisements enaque.	25 00	300 00	
les abords, et enseignes, le tout complet chaque, 50 00 200 00 Pour subvenir aux frais des travaux qui pour- raient être nécessaires en vertu des clauses 18, 43 et 91 du devis général, seit \$250,000	4	do				
raient être nécessaires en vertu des clâuses 18, 43 et 91 du devis général, seit \$250,000	1	-		50 00	200 00	
raient être nécessaires en vertu des clâuses 18, 43 et 91 du devis général, seit \$250,000	1	1	Pour subvenir aux frais des travaux qui pour-			
	-	1		i		
Total	ļ	í	18, 43 et 91 du devis général, soit \$250,000		250,000 00	
			Total		2,727,300 00	

^{*}Note.—Quelques-uns des chiffres contenus dans cette colonne sont basés sur des évaluations et un tracé préliminaires, et ne sont qu'approximatifs. D'autres items sont simplement faits sur conjectures, et ne sont insérés ici que dans le but d'obtenir des offres.

Paiements.

24. Des paiements équivalant à environ quatre-vingt-dix pour cent de la valeur des travaux exécutés, et déterminés approximativement d'après les rapports sur l'avancement des travaux et computés aux prix convenus et fixés par les clauses du présent contrat, seront faits à l'entrepreneur tous les mois sur le certificat par écrit de l'ingénieur que les travaux pour et à raison desquels le certificat est accordé, ont été dâment exécutés à sa satisfaction, et constatant la valeur de tels travaux déterminée comme dit ci-dessus—et sur l'approbation de tel certificat par le ministre, alors en office, pour le Canada; et le dit certificat et la dite approbation d'icelui seront une condition préalable au droit de l'entrepreneur de recevoir le paiement des dits quatre-vingt-dix pour cent ou partie d'iceux. Le reste, c'est-à-dire dix pour cent, sera retenu jusqu'à l'achèvement final de tous les travaux à la satisfaction de l'ingénieur en chef ayant alors le contrôle des dits travaux, et les dix pour cent restant seront payés dans les deux mois après l'achèvement des travaux. Et il est par les présentes déclaré que le certificat par écrit du dit ingénieur constatant l'achèvement final des dits travaux à sa satisfaction sera une condition préalable au droit de l'entrepreneur de recevoir ou d'être payé des dits dix pour cent restant dus, ou d'aucune partie d'iceux.

Estimations mensuelles.

25. Il est entendu que toute allocation à laquelle l'entrepreneur aura justement droit sera mentionnée dans les certificats mensuels de l'ingénieur; mais s'il arrive que l'entrepreneur a en aucun temps des réclamations d'aucune espèce à faire et qu'il croit n'être pas comprises dans les certificats, il devra faire et renouveler ces réclamations par écrit à l'ingénieur dans les quatorze jours après la date de tout et chaque certificat dans lequel, d'après ses prétentions, telles réclamations auront été omises.

Réclamations des entrepreneurs.

26. L'entrepreneur, en produisant les réclamations mentionnées dans la clause précédente, devra les accompagner d'une preuve satisfaisante de leur exactitude et des raisons qui lui en feront demander le paiement. A moins que ces réclamations ne soient ainsi produites durant l'exécution des travaux et dans les quatorze jours comme dit dans la clause précédente, et renouvelées par écrit chaque mois jusqu'à ce qu'elles soient définitivement admises ou rejetées, il doit être clairement entendu qu'elles seront pour toujours proscrites, et l'entrepreneur ne pourra plus alors faire aucune réclamation à ce sujet contre Sa Majesté.

Mesurage des travaux.

27. Le mesurage des travaux et les certificats de leurs progrès ne devront en aucune manière valoir comme une acceptation des travaux ou comme une décharge en faveur de l'entrepreneur de la responsabilité qu'il assume par les présentes; mais il devra, lors de son achèvement, livrer le chemin en bon état selon les véritables intentions et significations du présent contrat.

Suspension des travaux.—Reprise.

28. Sa Majesté aura le droit de suspendre de temps en temps l'exécution des dits travaux sur aucun point ou points particuliers ou sur toute la ligne de la dite section, et dans le cas où l'exercice de tels droits causerait des retards à l'entrepreneur, alors il lui sera alloué pour exécuter le présent contrat une prolongation de temps égale à tel retard et qui devra être fixée par le ministre comme il est pourvu ci-dessus. Et en aucun cas, tel délai ne pourra vicier ou annuler ce contrat ou l'obligation imposée par les présentes, ou aucune garantie ou sûreté collatérale ou autre pour l'exécution de ce contrat, et l'entrepreneur ne pourra produire aucune réclamation pour dommages à raison de cette suspension des travaux. Et en aucun temps après que les travaux auront été ainsi suspendus en tout ou en partie les dits travaux pourront être encore

 $19 - 3\frac{1}{2}$ 35

repris et encore suspendus,—et repris selon que Sa Majesté le jugera à propos. Et sur la réception par l'entrepreneur d'un avis par écrit de la part de Sa Majesté que les travaux ainsi suspendus pourront être repris, l'entrepreneur devra immédiatement reprendre les opérations et les poursuivre avec diligence.

Allocation votée par le parlement.

29. Dans le cas où la somme maintenant votée par le Parlement et destinée au paiement des travaux entrepris par les présentes, serait en aucun temps dépensée avant l'achèvement des travaux, le ministre alors en office pourra donner à l'entrepreneur avis par écrit à cet effet. Et sur réception de tel avis l'entrepreneur pourra, s'il le juge à propos, suspendre l'exécution des travaux—mais il n'aura dans aucun cas le droit de recevoir aucun paiement pour les travaux qu'il aura exécutés, au delà du montant voté et destiné comme dit ci dessus—à moins et jusqu'à ce que les fonds nécessaires aient été à cette fin votés par le Parlement. Et dans aucun cas l'entre-l'entrepreneur n'aura et ne pourra faire de réclamations contre Sa Majesté à raison d'aucun dommage ou indemnité pouvant résulter de la dite suspension de paiement, ou de tout délai ou perte causée par la suspension des travaux.

Boissons enivrantes.

30. L'entrepreneur ne devra permettre, autoriser ou encourager la vente d'aucunes liqueurs spiritueuses sur les lieux eu dans les environs des travaux.

On ne travaillera pas le dimanche.

31. L'on ne devra s'occuper d'aucuns travaux quelconques en aucun temps ou à aucun endroit le dimanche, et l'entrepreneur devra prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher tout contre-maître ou agent, ou hommes de travailler ou faire travailler les autres ce jour-là.

L'ingénieur en chef jugera des différends.

32. Il est par le présent convenu que tous les différends qui pourraient s'élever entre les parties aux présentes, au sujet d'aucune matière se rapportant au présent contrat ou en résultant, et dont la décision n'est pas spécialement par les présentes déférée à l'ingénieur, devront être déférées à la décision et à l'arbitrage de l'ingénieur en chef alors en charge, et ayant alors le contrôle des travaux, et la décision de tel ingénieur sera finale et conclusive; et il est déclaré par les présentes que telle décision sera une condition préalable au droit de l'entrepreneur de recevoir le paiement de toute somme ou sommes à raison de telles matières en litige.

33. Il est distinctement déclaré qu'aucun contrat implicite d'aucune espèce quelconque, par ou de la part de Sa Majesté, ne pourra découler ou s'impliquer d'aucune
chose contenue dans le présent contrat, ou d'aucune position ou situation des parties
en aucun temps, car il est clairement entendu et convenu que les contrats, conventions et stipulations expresses contenues dans les présentes et y consentis par Sa
Majesté, sont et devront être les seuls contrats, conventions et stipulations sur lesquels

l'on pourra baser des droits contre Sa Majesté.

34. Ce contrat est par les présentes, conformément aux dispositions de la Sèmesection du statut 41ème Victoria (1878), chapitre 5, fait sujet à la condition expresseque nul membre de la Chambre des communes ne pourra avoir aucune part ou partiede part de tel contrat, ou aucun profit en provenant.

Annulation du contrat.

35. Dans le cas où il serait jugé nécessaire, dans les intérêts du public, de suspendre les travaux entrepris en vertu des présentes, ou aucune partie d'iceux, en tout temps avant leur achèvement, et de mettre fin au présent contrat, le ministre alors en office aura plein pouvoir d'arrêter les travaux et annuler ce contrat, en donnant dûment avis à cet effet à l'entrepreneur. L'entrepreneur toutefois, aura le droit de recevoir le paiement de toutes les sommes qui pourraient être alors dues pour les travaux déjà exécutés, les matériaux employés ou livrés, ou prêts à être employés, ou en voie de

préparation, ainsi que telle indemnité raisonnable qui pourrait couvrir tous les dommages boná fide, s'il en est, résultant de cet arrêt, et qui pourront alors avoir été déterminés par les parties, ou bien, en cas de désaccord, qui pourront avoir été déterminés par les arbitres officiels du Canada; car il est entendu, néanmoins, qu'aucune indemnité ne pourra être allouée à l'entrepreneur ou réclamée par lui pour les matériaux qu'il se sera procurés pour l'exécution des travaux après la date de la signification de l'avis mentionné plus haut, ou pour aucune perte des profits sur lesquels il comptait, soit par rapport aux travaux ainsi suspendus comme dit plus haut, ou aux matériaux qu'il se sera ainsi procurés pour l'exécution des dits travaux.

En foi de quoi l'entrepreneur a apposé aux presentes ses seing et sceau, et les présentes ont été signées et scellées par le dit ministre, et contresignées par le secrétaire du département des chemins de fer et des canaux, au nom de Sa Majesté.

Signé, scellé et délivré par l'entrepreneur en présence de H. A. FISSIAULT.

ANDREW ONDERDONK. [L.S.]

Signé, scellé et délivré par le ministre et contresigné par le secrétaire en présence de H. A. FISSIAULT.

CHARLES TUPPER,

Ministre des chemins de fer et des canaux.

F. BRAUN,

Secrétaire. [L.S.]

CAUTIONNEMENT.

LE PRÉSENT CONTRAT fait et passé le vingt-troisième jour de décembre mil huit cent soixante-dix-neuf, entre DUNCAN MACDONALD, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, entrepreneur, et ANGUS PETER MACDONALD, du même lieu, entrepreneur, (ci-après appelés les cautions) de la première part, et Sa Majesté la reine Victoria, de la seconde part;

Fait foi que, les cautions, tant pour eux-mêmes et chacun d'entre eux que pour leurs et chacun de leurs héritiers, exécuteurs et administrateurs, conjointement et solidairement, conviennent avec Sa Majesté et ses successeurs que l'entrepreneur nommé au contrat annexé aux présentes, ses exécuteurs et administrateurs, exécuteront bien et fidèlement, de temps en temps et en tout temps garderont et se conformeront à toutes et à chacune des conventions, stipulations et conditions contenues dans le dit contrat, et que l'entrepreneur doit exécuter, garder et auxquelles il doit se conformer. Et de plus, les cautions conviennent et stipulent avec Sa Majesté et ses successeurs que tous les droits, priviléges et pouvoirs qui pourront, en vertu du dit contrat, être exercés par ou au nom de Sa Majesté, ou par l'ingénieur ou les ingénieurs ou autres personnes mentionnées au dit contrat, pourront être ainsi exercés sans avis contre les dites cautions, et sans en aucune manière diminuer la responsabilité ou intervenir dans la responsabilité des cautions, conformément à leurs conventions aux présentes.

En foi de quoi les parties aux présentes ont apposé leurs seing et sceau,

Signé, scellé et délivré en présence de H. A. FISSIAULT.

DUNCAN MACDONALD. [L.S.]

A. P. MACDONALD. [L.S.]

LE PRÉSENT CONTRAT conclu le dixième jour de février mil huit cent quatre-vingt, entre PATRICK PURCELL, de Williamstown, HUGH RYAN, de Perth, JAMES GOODWIN, d'Ottawa, dans la province de l'Ontario, et JAMES N. SMITH, de Brooklyn, dans l'Etat de New-York, l'un des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, faisant affaires comme entrepreneurs, en société, sous ses nom et raison de "Ryan, Goodwin et Cie," ci-après appelés "les entrepreneurs," de la première part; et Sa Majesté la reine Victoria, représentée aux présentes par le ministre des chemins de fer et des canaux, de la seconde part, FAIT FOI qu'en considération des stipulations de la part de Sa Majesté ci-après relatées, les entrepreneurs conviennent et stipulent avec Sa Majesté comme suit:

Ouvrage.--Ingénieur.

1. Dans le présent contrat le mot "ouvrage" ou "travaux" devra signifier, à moins que le texte ne comporte une signification différente, tous les travaux, matériaux, matières et choses taits, fournis et exécutés par les entrepreneurs en vertu de cecontrat. Le mot "ingénieur" devra signifier l'ingénieur en chef en exercice ayant alors le contrôle des travaux, et devra s'appliquer à chacun de ses assistants agissant al'après ses instructions, et toutes instructions ou ordres, ou certificats donnés, ou décisions rendues par quiconque agissant au nom de l'ingénieur en chef, seront sujets à son approbation et pourront être annulés, altérés, modifiés et changés, selon qu'il lui paraîtra à propos.

Parties contractantes.

2. Toutes conventions et stipulations ei-contenues seront obligatoires pour les exécuteurs et administrateurs des entrepreneurs et pour les successeurs de Sa Majesté, et partout où dans ce contrat Sa Majesté sera concernée, ses successeurs y seront de même concernés, et partout où les entrepreneurs seront concernés, leurs exécuteurs et administrateurs y seront de même concernés.

Main-d'œuvre, outillage et matériaux.—Temps limité pour l'exécution des travaux.

3. Les entrepreneurs devront, à leurs propres dépens, fournir toute et chaque espèce de main-d'œuvre, de machines et autre outillage, de matériaux, d'articles et toutes choses généralement quelconques et nécessaires à la due exécution et à l'achèvement de tous et de chacun des travaux mentionnés dans les devis généraux ci-annexés, datés du 30 novembre 1878 et marqués A, et mentionnés dans les plans et devis dressés et qui seront dressés aux fins de ces travaux, et conformes au mémoire imprimé aussi aux présentes annexé et marqué B, et devront exécuter et compléter entièrement les portions respectives de tels travaux et les livrer ainsi complétés à Sa Majesté, le ou avant le trentième jour de juin, A.D., mil huit cent quatre-vingt-quatre. Le dit chemin devra être construit avec les meilleurs matériaux de leurs différentes espèces, et complété le mieux possible et suivant les principes de l'art, de la manière requise par et en stricte conformité des dits plans et devis qui pourront être fournis de temps à autre (lesquels devis sont par les présentes déclarés faire partie du présent contrat); et à la satisfaction entière de l'ingénieur en chef qui aura alors le contrôle.

Les omissions devront être rectifiées.

4. Les devis et le mémoire susdits ainsi que les différentes parties de ce contrat, devront être pris dans leur ensemble, de manière à ce qu'ils s'interprètent l'un par l'autre, et à ce qu'ils forment un tout homogène; et si l'on vient à constater que quelque chose ait été omise ou mal représentée, qui soit nécessaire à la bonne exécution et à l'achèvement d'aucune partie du chemin projeté, les entrepreneurs, à leurs propres frais et dépens, exécuteront telle partie ainsi omise tout comme si elle avait été conve-

nablement décrite, et la décision de l'ingénieur sera finale quant à chaque telle erreur ou omission, et la rectification de chaque telle erreur ou omission ne devra pas être censée une addition à ou une déviation du présent contrat.

L'ingénieur pourra faire exécuter tous travaux additionnels et modifier les plans.

5. L'ingénieur en chef, du consentement du ministre des chemins de fer et des canaux, sera libre en tout temps, soit avant le commencement soit pendant la construction du chemin de fer ou d'aucune de ses parties, d'ordonner l'exécution de tout ouvrage et de faire toute modification qu'il pourra juger à propos dans les rampes, la largeur des tranchées et du nivellement, les dimensions, le caractère, la nature, la situation ou la position des travaux, ou d'une ou plusieurs de leurs parties, ou dans toute autre chose se rapportant à ces travaux, soit que ces modifications soient ou non de nature à diminuer la quantité d'ouvrage à exécuter, ou le prix de son exécution, et les entrepreneurs devront immédiatement se conformer à ces réquisitions écrites de la part de l'ingénieur à ce sujet, mais les entrepreneurs ne devront faire aucune modification ou addition aux travaux, non-plus qu'aucune omission ou déviation, à moins qu'ils n'en aient reçu l'ordre de l'ingénieur, et ils n'auront droit à aucune indemnité pour toute modification, addition omission ou déviation, à moins que telle modification, addition, omission ou déviation, n'ait été préalablement ordonnée par écrit par l'ingénieur et transmise aussi par écrit aux entrepreneurs, et à moins que le prix à payer pour ces ouvrages additionnels n'ait été préalablement fixé par écrit par le ministre, et la décision de l'ingénieur sur la question de savoir si telle modification ou déviation est de nature à augmenter ou diminuer le coût des travaux et quant à la somme qui devra être payée ou déduite, selon le cas, sera finale, et les entrepreneurs devront obtenir un certificat du dit ingénieur comme condition préalable à leur droit d'être payés pour telle augmentation. Si, dans l'opinion du dit ingénieur, telle modification ou altération constitue une déduction à faire sur les travaux, sa décision quant au montant à déduire pour cette cause sera finale et obligatoire.

Ces changements n'invalideront pas le contrat.

6. Que toutes les clauses de ce contrat devront s'appliquer à toutes modifications, additions ou déviations, de la même manière et au même degré que pour les travaux présentement projetés, et nulles modifications, additions, déviations ou variations, n'auront l'effet d'annuler ou d'invalider le présent contrat.

Limites de la depense en vertu de ce contrat.

7. L'intention étant que le coût des travaux à exécuter en vertu de ce contrat soit limité à la somme de deux millions cinq cent soixante-treize mille six cent quarante piastres, laquelle somme doit être considérée comme le prix maximum fixé par le présent contrat,—il est par les présentes spécialement convenu, que dans le cas où en tout temps durant l'exécution des dits travaux, il apparaîtra que d'après le coût des travaux alors exécutés, comparé avec la valeur des travaux non encore exécutés, que tel maximum devra être excédé, soit à raison d'additions, altérations, variations, pour toute cause quelconque, les entrepreneurs seront alors tenus de compléter seulement telle portion des travaux par les présentes projetés que l'ingénieur déterminera, en vue de limiter les dépenses totales découlant du présent contrat au maximum ci-dessus arrèté; et du moment que le dit maximum de la somme sera dépensé ce contrat sera slors considéré comme terminé et les entrepreneurs n'auront plus alors le droit de continuer les travaux en vertu du présent contrat, ni de recevoir aucun paiement additionnel au-delà du dit maximum, à moins que le ministre n'autorise et n'ordonne des dépenses ultérieures, dans lequel cas, il est entendu que le ministre aura le droit (qui est par les présentes expressément réservé) de prescrire que tous les travaux qui resteront alors à exécuter le seront alors en vertu de ce contrat; et les entrepreneurs s'engagent par les présentes à exécuter les dits travaux aux coût et prix ci-après mentionnés, tout comme si les travaux restant ainsi à exécuter faisaient partie du présent contrat.

Pourvu aussi, que dans le cas où les dits travaux, lors de leur achèvement, à raison d'altérations, variations, déviations, diminutions, omissions, ou autrement, n'atteindraient pas la valeur totale ci-dessus mentionnée, les entrepreneurs n'auront pas droit au paiement de la différence du prix, quelle que puisse être cette différence. Les entrepreneurs ne pourront dans aucun cas réclamer des compensations à raison d'aucune perte dans les profits sur lesquels ils comptaient.

L'ingénieur sera le seul juge de l'ouvrage, des matériaux, etc.

8. L'ingénieur devra être l'unique juge de l'ouvrage et des matériaux, tant sous le rapport de la quantité que de la qualité, et sa décision sur toutes les questions en litige quant à l'ouvrage et aux matériaux, ou quant à la signification ou l'intention du présent contrat et des plans et devis, sera finale; et nuls travaux ou travaux additionnels ou modifications ne seront censés avoir été exécutés, et les entrepreneurs n'auront pas droit au paiement pour les dits travaux, à moins que ces derniers aient été exécutés au gré de l'ingénieur, dont le certificat par écrit fera preuve de ce fait, et devra être une condition préalable au droit des entrepreneurs d'être payés pour les dits travaux.

Cédule des prix.

9. Il est par les présentes distinctement entendu et convenu que les portions respectives des travaux énoncés ou mentionnés dans la liste ou cédule des prix à payer pour les différentes espèces de travaux, comprennent non-seulement le genre particulier d'ouvrage et de matériaux mentionnés dans la dite liste ou cédule, mais aussi toute et chacune des espèces de travaux, main-d'œuvre, outils, outillage, matériaux, articles et choses généralement quelconques nécessaires à la pleine exécution, à l'achèvement et à la mise en opération des portions respectives des travaux au gré de l'ingénieur. Et en cas de différend quant aux travaux, main-d'œuvre, matériaux, outils et outillage qui sont ou ne sont pas compris, la décision de l'ingénieur sera finale et conclusive.

Contre-maître.

10. Les entrepreneurs devront avoir sur les lieux un contre-maître compétent durant les heures de travail afin de recevoir les ordres de l'ingénieur, et dans le cas où l'ingénieur jugera cette personne ainsi nommée comme contre-maître incompétente, ou dans le cas où sa conduite ne serait pas satisfaisante, elle pourra être démise de ses fonctions par l'ingénieur, et une autre personne devra immédiatement être nommée à sa place; tel contre-maître devra être considéré comme le représentant légal des entrepreneurs, et aura plein pouvoir d'exécuter toutes les réquisitions et les instructions du dit ingénieur.

Matériaux impropres et ouvrages imparfaits.

11. Dans le cas où quelques matériaux ou autres choses ne seraient pas, dans l'opinion de l'ingénieur, en conformité des différentes parties du présent contrat, ou suffisamment en bon état, ou généralement ne conviendraient pas aux travaux respectifs, et seraient employés ou destinés à être employés dans les travaux, ou quelques parties d'iceux, ou dans le cas ou quelque ouvrage ne serait pas convenablement exécuté, l'ingénieur pourra alors requérir les entrepreneurs d'enlever ces choses, et de fournir des matériaux ou autres choses convenables, ou d'exécuter de nouveau l'ouvrage convenablement, selon le cas; et les entrepreneurs devront se conformer et se conformeront immédiatement à la dite réquisition; et si après un délai de vingtquatre heures les entrepreneurs ne se sont pas conformés à la dite réquisition, l'ingénieur pourra faire lui-même enlever tels matériaux ou autres choses ou tel ouvrage; et dans tous tels cas les entrepreneurs devront payer à Sa Majesté tous dommages ou dépenses causés par l'onlèvement de tels matériol, matériaux, ou autres choses, et de tel ouvrage; ou bien Sa Majesté pourra, à sa discrétion, retenir et déduire tels dommages et dépenses de tous montants dus et payables aux entrepreneurs.

Tout outillage et matériaux deviendront la propriété de Sa Majesté.

12. Toutes les machines et autre matériel, tous les matériaux et choses généralement quelconques, fournis par les entrepreneurs pour l'exécution des travaux stipulés par les présentes, et non compris dans les termes de la clause précédente, deviendront et demeureront, du moment qu'ils auront été ainsi fournis jusqu'à l'achèvement final des dits travaux, la propriété de Sa Majesté pour les fins des dits travaux, et ils ne pourront pour aucune raison être enlevés, ou employés ou destinés à d'autres fins qu'à celles des dits travaux, sans le consentement par écrit de l'ingénieur, et Sa Majesté ne sera responsable d'aucunes pertes ou dommages quelconques à telles machines ou autre matériel, matériaux ou choses; pourvu toujours que lors de l'achèvement des travaux et sur paiement par les entrepreneurs de tous tels deniers, qui pourront être dus à Sa Majesté pour ces choses, telles dites machines et autre matériel, matériaux et choses qui n'auront pas été employés ou n'auront pas servi aux travaux, et dont on n'aura pas disposé, seront, sur demande, livrés aux entrepreneurs.

Insuffisance des machines.—Augmentation du matériel ou de la main-d'œuvre.

13. Si l'ingénieur en aucun temps considère que le nombre des ouvriers, des chevaux, ou que la quantité des machines ou autre matériel, ou que la quantité des matériaux convenables, respectivement employés ou fournis par les entrepreneurs sur ou pour les dits travaux, sont insuffisants pour assurer la construction et l'achèvement du chemin dans le délai limité, ou que les travaux, ou quelques parties d'iceux ne s'exécutent pas avec la diligence convenable, alors et dans chacun de ces cas le dit ingénieur pourra, par avis écrit adressé aux entrepreneurs, requérir ces derniers d'employer ou de fournir tel nombre additionnel de travailleurs, de chevaux, de machines ou autre matériel, ou de matériaux, que l'ingénieur pourra juger nécessaires, et dans le cas où les entrepreneurs ne se conformeraient pas en tous points au dit avis, dans un délai de trois jours, ou tout autre plus long délai qui pourrait être fixé par tel avis, alors l'ingénieur pourra, soit au nom de Sa Majesté, ou s'il le juge à propos, comme agent des entrepreneurs et pour leur compte, mais dans chaque cas aux frais et dépens des entrepreneurs, fournir et employer tel nombre additionnel de travailleurs, de chevaux, de machines et autre matériel, ou quelqu'une de ces choses, ou tel nombre additionnel de matériaux ou choses respectivement, selon qu'il pourra le juger à propos, et pourra payer tel nombre additionnel de travailleurs et leur donner tels gages, et pour tel nombre additionnel de chevaux, machines ou autre matériel, et matériaux respectivement, tels prix qu'il pourra juger à propos, et tous tels gages et prix respectivement, seront alors immédiatement remboursés par les entrepreneurs, ou bien ils pourront être retenus et déduits des montants qui deviendront en aucun temps payables aux entrepreneurs; et Sa Majesté pourra employer, pour l'exécution ou l'avancement des dits travaux, non soulement les chevaux, les machines et autre matériel et matériaux ainsi fournis dans chaque cas par quelqu'un en leur nom, mais aussi tout ce qui aura pu ou pourra être fourni par les dits entrepreneurs ou en leur nom.

Délais dans l'exécution.—L'entreprise pourra être enlevée à l'entrepreneur.

14. Dans le cas où les entrepreneurs feraient défaut ou retarderaient de continuer avec diligence l'exécution ou l'avancement des travaux pendant six jours après avis donné par écrit de la part de l'ingénieur aux entrepreneurs, les mettant en demeure de mettre fin à tel défaut ou délai, ou dans le cas où les entrepreneurs deviendraient insolvables, ou feraient une cession au profit de leurs créanciers, ou négligeraient soit personnellement ou par l'absence d'un représentant habile et compétent de surveiller les travaux, alors et dans chacun de ces cas Sa Majesté pourra enlever les travaux des entrepreneurs et prendre telles mesures qu'elle jugera à propos pour compléter l'ouvrage; et dans tels cas les entrepreneurs ne pourront réclamer aucun paiement ultérieur à raison des travaux déjà exécutés, mais demeureront néanmoins responsables de toute perte ou tout dommage que pourra souffrir Sa Majesté à raison du non-achèvement des travaux par les entrepreneurs; et tous les matériaux et choses quelconques, et tous les chevaux, machines et autre matériel fournis par eux pour l'exécution des travaux, devront demeurer et être considérés comme la propriété de Sa Majesté aux

fins et selon les termes et les dites conditions contenus dans la douzième clause du présent contrat.

Les dommages résultant de pertes ou accidents seront supportés par les entrepreneurs.

15. Toute perte ou tout dommage quelconque résultant de toute cause quelconque qui pourrait arriver aux travaux ou à quelque partie d'iceux, jusqu'à ce que ces derniers soient entièrement et finalement achevés et livrés au dit ministre d'alors et acceptés par lui, sera aux risques des entrepreneurs; et si telle perte ou tel dommage arrive avant tels achèvement final, délivrance et acceptation, les entrepreneurs devront immédiatement, et à leurs propres frais et dépens, réparer, restaurer et exécuter de nouveau l'ouvrage ainsi endommagé, de manière à ce que tous les travaux, ou leurs différentes parties, soient terminés dans la période fixée par les présentes.

Les entrepreneurs n'auront droit à aucune indemnité en cas de retard.

16. Les entrepreneurs ne pourront faire aucune réclamation ou demande, ou intenter aucune poursuite ou procès, ou instituer aucune pétition contre Sa Majesté pour tous dommages qu'ils pourraient éprouver à raison de tous retards dans l'avancement des travaux, résultant d'actes de quelques-uns des agents de Sa Majesté, et il est convenu que dans le cas de tout tel retard les entrepreneurs obtiendront une prolongation de temps pour l'achèvement des travaux qui sera déterminée par le ministre alors en office.

Les entrepreneurs ne pourront concéder ou transférer leur contrat.—L'entreprise pourra leur étre enlevée.

- 17. Les entrepreneurs n'auront le droit de faire aucune cession du présent contrat, ou d'aucun sous-contrat, pour l'exécution d'aucune partie des travaux entrepris sous l'autorité des présentes; et dans aucun cas telle cession ou tel sous-contrat, quoique approuvé par Sa Majesté, n'aura l'effet de décharger les entrepreneurs de la responsabilité qu'ils assument par les présentes, pour la due exécution de tous les travaux entrepris sous l'autorité des présentes. Dans le cas où les entrepreneurs consentiraient toute telle cossion ou tout tel contrat, alors les entrepreneurs ne pourront faire aucune réclamation ou demande à Sa Majesté pour aucuns paiements additionnels en vertu de ce contrat pour aucune somme ou sommes ultérieures ou plus fortes que la ou les sommes respectivement fixées pour l'entreprise des travaux ainsi cédés ou sous-entrepris et à exécuter par le cessionnaire ou sous-entrepreneur; et dans le cas de telle cession ou tel souscontrat consenti sans l'approbation de Sa Majesté, Sa Majesté pourra enlever les travaux aux entrepreneurs et adopter telles mesures qu'elle jugera à propos pour compléter les dits travaux; et alors les entrepreneurs ne pourront faire aucune autre réclamation pour aucun paiement ultérieur à raison des travaux alors exécutés, mais demeureront néanmoins responsables pour toute perte ou dommage que pourrait souffrir Sa Majesté à raison du non-achèvement des travaux par les entrepreneurs; et tous les matériaux et choses généralement quelconques, et tous les chevaux, machines, et autre matériel fournis par eux pour l'exécution des travaux, demeureront et seront censés la propriété de Sa Majesté pour les fins et selon les termes et conditions contenus dans la douzième clause du présent contrat.
- 18. L'exécution des travaux dans la période prescrite est la condition essentielle du contrat.

Responsabilité des entrepreneurs en cas de dommages.

19. Les entrepreneurs seront responsables de tous dommages à raison desquels toute personne ou toute corporation quelconque pourrait faire quelques réclamations, résultant de tous dommages aux personnes ou aux terres, bâtiments, navires ou autre propriété, ou résultant de la violation de tous droits généralement quelconques, occasionnés par l'exécution des dits travaux, ou par quelque négligence ou manquement ou non accomplissement de leur part, et ils devront à leurs propres frais et dépens, prendre telles mesures provisoires nécessaires pour la protection des personnes, ou des terrains, bâtiments, navires et autres propriétés, ou pour assurer la jouissance ininterrompue de tous droits appartenant aux personnes ou aux corporations, durant l'exécution des dits travaux.

Entrepreneurs négligeant de payer leurs employés.

20. Si les entrepreneurs manquent en aucun temps de payer le salaire ou les gages revenant aux personnes employées par eux sur ou pour les dits travaux, ou quelque partie d'iceux, et si quelque partie de ce salaire est arriérée d'un mois, ou s'il est dû à quelqu'une de ces personnes un mois de gages ou salaire, l'ingénieur pourra donner avis aux entrepreneurs d'avoir à payer tels salaire ou gages; et s'il s'écoule deux jours sans que les entrepreneurs paient en entier ce salaire jusqu'à la date de leur paiement ou jusqu'à telle date qui aurait pu être fixée par les termes de l'engagement de telle personne, alors Sa Majesté pourra payer à cette personne son salaire ou ses gages d'aucune date à une autre date, et jusqu'à concurrence du montant qui pourrait être exigible, et pourra porter ce montant au débit des entreprenenrs, et les entrepreneurs conviennent avec Sa Majesté de rembourser sur-le-champ toutes les sommes ainsi payées.

Protection des jalons et marques.

21. Les entrepreneurs devront protéger et ne devront pas déplacer ni détruire ou permettre de déplacer ou détruire aucuns jalons, bouées ou autres marques placées sur ou aux environs des dits travaux par l'ingénieur, et devront prêter l'assistance nécessaire pour rectifier ou replacer tout jalon ou marque qui, pour toute cause que ce soit, aurait pu être déplacé ou détruit.

Adresse des entrepreneurs.

23. Tout avis ou autre communication mentionné dans ce contrat et qui peut être donné aux l'entrepreneurs sera censé avoir été bien et suffisamment donné, lorsque tel avis aura été laissé au bureau des entrepreneurs ou du contre-maître, à l'adresse mentionnée dans ce contrat, ou à la dernière place d'affaires connue des entrepreneurs.

Cédule des prix.

23. Et Sa Majesté, en considération de ce que dessus, convient par les présentes avec les entrepreneurs, qu'ils seront payés pour et en considération des travaux entrepris en vertu des présentes, et de la manière réglée dans la clause immédiatement suivante, les différents prix ou sommes qui suivent, savoir:

CÉDULE DES QUANTITÉS ET PRIX.

* Quantités approximatives.	Nature des travaux.	Prix.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.
10 ₁ do	Déboisementpar acro Abattage à fleur de terre do	25 00 30 00	10,000 00 300 09
10,000 Pds. 1.	Déracinement do Clôturage par p. l. Excavation dans le roc solide par v. c.	100 00 0 06	1,000 00 600 00
300,000 do 3,000,000 do	do do détaché do do dans la terre, y compris les travaux	180 00 1 0 75	360,000 00 225,000 00
2,000 Pds. 1.	mentionnés dans la clause 13 du devis do Egoûts souterrainspar p. l.	0 30 0 40	900,000 00 800 00
:	Percement de tunnels (voir clause 32 du devis).	}	
Soit 600 do 100 do	"Tunnels de ligne"	120 00 50 00	72,000 00 5,000 00
500 do	do six pieds do 43	20 00	10,000 00

CÉDULE DES QUANTITÉS ET PRIX—Suite.

*Quar		Nature des travaux.	Prix.	Total.
approxir	natives.			
-				
	1			
			\$ cts.	\$ cts
25.000	Vces c	Maçonnerie de pontpar v. c.	12 00	300,000 00
10,000		do de canaux couverts do	8 00	80,000 00
25,090	do	do sèche (murs de soutènement, etc.) do	3 00	75,000 00
1,000		Pavage do	2 50	2,500 00 7,000 00
1,000		Béton do	7 00 2 00	60,000 00
30,000 500		Ouvrages en pierres perdues do Tuyaux de fonte, de 3 pieds de diamètre à l'inté-	2 00	00,000 00
500	1 45. 1.	rieur, d'un pouce d'épaisseur, et posés dans		*
		du béton (le prix du béton non compris)par p. 1.	30 00	15,000 00
1,000	Vges. c.	Remblai de roche fait à la main là où le talus a	0 50	500 00
	37-	plus de 1 sur 1 (main-d'œuvre seule)par v. c. Superstruc. de ponts de bois, de 150 p. d'ouvertpar arche	0 50 5,800 00	5,800 00
1	No. do	do do 125 do do	4,200 00	4,200 00
34		do do 100 do do	3,000 00	102,000 00
î		do do 60 do do	1,500 00	1,500 00
1		do do 40 do do	1,000 00	1,000 00
,	j 1	(Voir les clauses 42 et 43 du devis).	ĺ	
	}	Pièces de bois, meilleure qualité, pour ponceaux à pièces transversales, etc. :		
200	Pds. l.	12 pds. × 16 pdspar p. l.	0 60	120 00
:2,000		12 pds. × 12 pds do	0 45	900 00
200		8 pds. × 16 pds do	0 40	80 00
200		8 pds. × 12 pds do	0 30	60 00
		Les prix pour pièces d'autres dimensions qui pourraient		
10,090	do	être requises, devant être en proportion des précédents. Pilotis (voir la clause 40 du devis) par p. l.	0 50	5,000 00
10,000		Bois en grume pour caissons de quais, etc., d'au		
10,000	1	moins 12 pouces de diametre do	0 30	3,000 00
3,000	do	Pièces aplanies pour les drains de la chaussée,	0.05	770.00
70.000	D D W	d'une épaisseur de 12 pouces do	0 25 30 00	750 00 300 00
10,000	Lbs.	Madriers par M. Fer forgé par Ib.		120 00
1,000		Fonte do	0 10	10 00
75,000		Traverses chaque.	0 30	22,500 00
3,000		Charroi de rails et ferrures, depuis le bas de la	1	
	l	Pose de la voie par mille	1 00	3,000 00
30		Ballastage par mille	250 00 0 40	7,500 00 40,000 0 0
20	Vges. c. No.	Pose d'aiguilles et de croisementschaque.	40 00	800 00
20	No.	1 050 training of the oroneoments.		
2	do do	Passages à niveau, avec fosses à bestiaux en bois,		
		planchéiage, petits ponceaux en bois sous	150.00	300 00
		les abords, et enseignes, le tout complet do	150 00	200 00
		Pour subvenir aux frais des travaux qui pour-		
	<u>!</u> .	raient être nécessaires en vertu des clauses		
,		18, 43 et 91 du devis général, soit \$250,000		250,000 00
	1	Total		2,573,640 00
		Total	***************************************	_,010,010
			<u>'</u>	

^{*}Note.—Quelques-uns des chiffres contenus dans cette colonne sont basés sur des évaluations et un tracé préliminaires, et ne sont qu'approximatifs. D'autres items sont simplement faits sur conjectures, et ne sont insérés ici que dans le but d'obtenir des offres.

Paiements.

24. Des paiements équivalant à environ quatre vingt-dix pour cent de la valeur des travaux exécutés, et déterminés approximativement d'après les rapports sur l'avancement des travaux, et computés aux prix convenus et fixé par les clauses du présent contrat, seront faits aux entrepreneurs tous les mois sur le certificat par écrit de l'ingénieur que les travaux pour et à raison desquels le certificat est accordé, ont été dûment exécutés à sa satisfaction, et constatant la valeur de tels travaux déterminée comme dit ci-dessus -- et sur l'approbation de tel certificat par le ministre, alors en office, pour le Canada; et le dit certificat et la dite approbation d'icelui seront une condition préalable au droit des entrepreneurs de recevoir le paiement des dits quatrevingt-dix pour cent ou partie d'iceux. Le reste, c'est-à dire dix pour cent, sera retenu jusqu'à l'achèvement final de tous les travaux à la satisfaction de l'ingénieur en chef ayant alors le contrôle des dits travaux, et les dix pour cent restant seront payés dans les deux mois après l'achèvement des travaux. Et il est par les présentes déclaré que le certificat par écrit du dit ingénieur constatant l'achèvement final des dits travaux à sa satisfaction sera une condition préalable au droit des entrepreneurs de recevoir ou d'être payés des dits dix pour cent restant dus, ou d'aucune partie d'iceux.

Estimations mensuelles.

25. Il est entendu que toute allocation à laquelle les entrepreneurs auront justement droit sera mentionnée dans les certificats mensuels de l'ingénieur; mais s'il arrive que les entrepreneurs ont en aucun temps des réclamations d'aucune espèce à fair et qu'ils croient n'être par comprises dans les certificats, ils devront faire et renouveler ces réclamations par écrit à l'ingénieur dans les quatorze jours après la date de tout et chaque certificat dans lequel, d'après leurs prétentions, telles réclamations auront été omises.

Réclamations des entrepreneurs.

26. Les entrepreneurs, en produisant les réclamations mentionnées dans la clause précédente, devront les accompagner d'une preuve satisfaisante de leur exactitude et des raisons qui leur en feront demander le paiement. A moins que ces réclamations ne soient ainsi produites durant l'exécution des travaux et dans les quatorze jours comme dit dans la clause précédente, et renouvelées par écrit chaque mois jusqu'à ce qu'elles soient définitivement admises ou rejetées, il doit être clairement entendu qu'elles seront pour toujours prescrites, et les entrepreneurs ne pourront plus alors faire aucune réclamation à ce sujet contre Sa Majesté.

Mesurage des travaux.

27. Le mesurage des travaux et les certificats de leurs progrès ne devront en aucune manière valoir comme une acceptation des travaux ou comme une décharge en faveur des entrepreneurs de la responsabilité qu'ils assument par les présentes; mais ils devront, lors de son achèvement, livrer le chemin en bon état selon les véritables intentions et significations du présent contrat.

Suspension des travaux.—Reprise.

28. Sa Majesté aura le droit de suspendre de temps en temps l'exécution des dits travaux sur aucun point ou points particuliers ou sur toute la ligne de la dite section, et dans le cas où l'exercice de tels droits causerait des retards aux entrepreneurs, alors il leur sera alloué pour exécuter le présent contrat une prolongation de temps égale à tel retard et qui devra être fixée par le ministre comme il est pourvu ci-dessus. Et en aucun cas tel délai ne pourra vicier ou annuler ce contrat ou l'obligation imposée par les présentes, ou aucune garantie ou sûtreté collatérale ou autre pour l'exécution de ce contrat, et les entrepreneurs ne pourront produire aucune réclama-

tion pour dommages à raison de cette suspension des travaux. Et en aueun temps après que les travaux auront été ainsi suspendus en tout ou en partie les dits travaux pourront être encore repris et encore suspendus,—et repris selon que Sa Majesté le jugera à propos. Et sur la réception par les entrepreneurs d'un avis par écrit de la part de Sa Majesté que les travaux ainsi suspendus pourront être repris, les entrepreneurs devront immédiatement reprendre les opérations et les poursuivre avec diligence.

Allocation votée par le parlement.

29. Dans le cas où la somme maintenant votée par le parlement et destinée au paiement des travaux entrepris par les présentes, serait en aucun temps dépensée avant l'achèvement des travaux, le ministre alors en office pourra donner aux entrepreneurs avis par écrit à cet effet. Et sur réception de tel avis les entrepreneurs pourront, s'ils le jugent à propos, suspendre l'exécution des travaux qu'ils auront exécutés, au-delà du montant voté et destiné comme dit ci-dessus—à moins et jusqu'à ce que les fonds nécessaires aient été à cette fin votés par le parlement. Et dans aucun cas les entrepreneurs n'auront et ne pourront faire de réclamations contre Sa Majesté à raison d'aucun dommage ou indemnité pouvant résulter de la dite suspension de paiement, ou de tout délai ou perte causée par la suspension des travaux.

Boissons enivrantes.

30. Les entrepreneurs ne devront permettre, autoriser ou encourager la vente d'aucunes liqueurs spiritueuses sur les lieux ou dans les environs des travaux.

On ne travaillera pas le dimanche.

31. L'on ne devra s'occuper d'aucuns travaux quelconques en aucun temps ou à aucun endroit le dimanche, et les entrepreneurs devront prendre toutes les mesures necessaires pour empêcher tout contre-maître ou agent, ou hommes de travailler ou faire travailler les autres ce jour-là.

L'ingénieur en chef jugera des différends.

32. Il est par le présent convenu que tous les différends qui pourraient s'élever entre les parties aux présentes, au sujet d'aucune matière se rapportant au présent contrat ou en résultant, et dont la décision n'est pas spécialement par les présentes déférée à l'ingénieur, devront être déférées à la décision et à l'arbitrage de l'ingénieur en chef alors en charge, et ayant alors le contrôle des travaux, et la décision de tel ingénieur sera finale et conclusive; et il est déclaré par les présentes que telle décision sera une condition préalable au droit des entrepreneurs de recevoir le paiement de toute somme ou sommes à raison de telles matières en litige.

33. Il est distinctement déclaré qu'aucun contrat implicite d'aucune espèce quelconque, par ou de la part de Sa Majesté, ne pourra découler ou s'impliquer d'aucune chose contenue dans le présent contrat, ou d'aucune position ou situation des parties en aucun temps, car il est clairement entendu et convenu que les contrats, conventions et stipulations expresses contenues dans les présentes et y consentis par Sa Majesté, sont et devront être les seuls contrats, conventions et stipulations sur lesquels

l'on pourra baser des droits centre Sa Majesté.

34. Ce contrat est par les présentes, conformément aux dispositions de la 8ème section du statut 41ème Victoria (1878), chapitre 5, fait sujet à la condition expresse que nul membre de la Chambre des communes ne pourra avoir aucune part ou partie de part de tel contrat, ou aucun profit en provenant.

Annulation du contrat.

35. Dans le cas où il serait jugé nécessaire, dans les intérêts du public, de suspendre les travaux entrepris en vertu des présentes, ou aucune partie d'iceux, en tout temps avant leur achèvement, et de mettre fin au présent contrat, le ministre alors en office aura plein pouvoir d'arrêter les travaux et annuler ce contrat, en donnant dûment avis à cet effet aux entrepreneurs. Les entrepreneurs toutefois, auront le droit de recevoir le paiement de toutes les sommes qui pourraient être alors dues pour les

travaux déjà exécutés, les matériaux employés ou livrés, ou prêts à être employés, ou en voie de préparation, ainsi que telle indemnité raisonnable qui pourrait couvrir tous les dommages boná fide, s'il en est, résultant de cet arrêt, et qui pourront alors avoir été déterminés par les parties, ou bien, en cas de désaccord, qui pourront avoir été déterminés par les arbitres officiels du Canada; car il est entendu, néanmoins, qu'aucune indemnité ne pourra être allouée aux entrepreneurs ou réclamée par eux, pour les matériaux qu'ils se seront procurés pour l'exécution des travaux après la date de la signification de l'avis mentionné plus haut, ou pour aucune perte des profits sur lesquels ils comptaient, soit par rapport aux travaux ainsi suspendus comme dit plus haut, ou aux matériaux qu'ils se seront ainsi procurés pour l'exécution des dits travaux.

En foi de quoi les entrepreneurs ont apposé aux présentes leurs seing et sceau, et les présentes ont été signées et scellées par le dit ministre, et contresignées par le secrétaire du département des chemins de fer et des canaux, au nom de Sa Majesté.

Signé, scellé et délivré par les entrepreneurs en présence de
F. H. Ennis,
pour signature "Patrick Purcell,"
par H. Ryan,
et en présence de
H. A. Fissiault,
pour "Hugh Ryan," "James Goodwin,"
et "James N. Smith,
par James Goodwin, son procureur."

Signé, scellé et délivré par le ministre, et contresigné par le secrétaire en présence de H. A. Fissiault.

PATRICK PURCELL, [L. S.]
par H. RYAN.
HUGH RYAN, [L.S.]
JAMES GOODWIN, [L.S.]
JAMES N. SMITH, [L.S.]
par JAMES GOODWIN,
son procureur.

CHARLES TUPPER,
Ministre des chemins de fer et des canaux.
F. BRAUN,
Secrétaire. [L.S.]

CAUTIONNEMENT.

LE PRÉSENT CONTRAT fait et passé le dixième jour de février mil huit cent quatrevingt, entre EDWARD GRIFFIN, bourgeois, et ALEXANDER MORTIMER, relieur, tous deux de la cité d'Ottawa, dans la province de l'Ontario, (ci-après appelés les cautions) de la première part, et Sa Majesté la reine Victoria, de la seconde part.

En foi de quoi, les cautions, tant pour eux-mêmes et chacun d'entre eux que pour leurs et chacun de leurs héritiers, exécuteurs et administrateurs, conjointement nommés au contrat annexé aux présentes, leurs exécuteurs et administrateurs, exécuteurent bien et fidèlement, de temps en temps et en tout temps garderont et se conformeront à toutes et à chacune des conventions, tipulations et conditions contenues dans le dit contrat, et que les entrepreneurs doivent exécuter, garder et auxquelles ils doivent se conformer. Et de plus, les cautions conviennent et stipulent avec Sa Majesté et ses successeurs que tous les droits, priviléges et pouvoirs qui pourront, en vertu du dit contrat, être exercés par ou au nom de Sa Majesté, ou par l'ingénieur ou les ingénieurs ou autres personnes mentionnées au dit contrat, pourront être ainsi exercés sans avis contre les dites cautions, et sans en aucune manière diminuer la rosponsabilité ou intervenir dans la responsabilité des cautions, conformément à leurs conventions aux présentes.

En foi de quoi les parties aux présentes ont apposé leurs seing et sceau.

Signé, scellé et délivré en présence de F. H. Ennis.

EDWARD GRIFFIN. [L.S.]

A. MORTIMER.

[L.S.]

Le présent contrat fait et passé le vingt-troisième jour de décembre mil huit cent soixante et dix-neuf, entre ANDREW ONDERDONK, de San-Francisco, dans l'Etat de la Californie, l'un des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, entrepreneur et ingénieur civil (ci-après appelé l'entrepreneur), de la première part, et Sa Majesté la reine Victoria, représentée aux présentes par le ministre des chemins de fer et des canaux, de la seconde part, FAIT FOI qu'en considération des conventions et stipulations de la part de Sa Majesté ci-après relatées, l'entrepreneur convient et stipule de son côté avec Sa Majesté de ce qui suit:

Ouvrage.—Ingénieur.

1. Dans le présent contrat le mot "ouvrage" ou "travaux" devra signifier, à moins que le texte ne comporte une signification différente, tous les travaux, matériaux, matières et choses faits, fournis et exécutés par l'entrepreneur en vertu de ce contrat. Le mot "ingénieur" devra signifier l'ingénieur en chef en exercice ayant alors le contrôle des travaux, et devra s'appliquer à chacun de ses assistants agissant d'après ses instructions, et toutes instructions ou ordres ou certificats donnés, ou décisions rendues par quiconque agissant au nom de l'ingénieur en chef, seront sujets à son approbation, et pourront être annulés, altérés, modifiés et changés, selon qu'il lui paraîtra à propos.

Parties contractantes.

2. Toutes conventions et stipulations ci-contenues seront obligatoires pour les exécuteurs et administrateurs de l'entrepreneur et pour les successeurs de Sa Majesté, et partout où dans ce contrat Sa Majesté sera concernée, ses successeurs y seront de même concernés, et partout où l'entrepreneur sera concerné, ses exécuteurs et administrateurs y seront de même concernés.

Main-dœuvre, outillage et matériaux.—Temps limité pour l'exécution des travaux.

3. L'entrepreneur devra, à ses propres dépens, fournir toutes et chaque espèce de main d'œuvre, de machines et autre outillage, de matériaux, d'articles et toutes choses généralement quelconques nécessaires à la due exécution et à l'achèvement de tous et de chacun des travaux mentionnés dans les devis généraux ci-annexés, datés du 30 novembre 1878 et marqués A, et mentionnés dans les plans et devis dressés et qui seront dressés aux fins de ces travaux, et conformes au mémoire imprimé ci-annexé, marqué B, et devra exécuter et compléter entièrement les portions respectives de tels travaux et les livrer ainsi complétés à Sa Majesté le ou avant le trente-unième jour de décembre, A.D., mil huit cent quatre-vingt-quatre.

Matériaux et main-d'œuvre.

Le dit chemin devra être construit avec les meilleurs matériaux de leurs différentes espèces, et complété le mieux possible et suivant les principes de l'art, de la manière requise par et en stricte conformité des dits plaus et devis qui pourront être fournis de temps à autre (lesquels devis sont par le présentes déclarés faire partie du présent-contrat), et à la satisfaction entière de l'ingénieur en chef qui aura alors le contrôle.

Les omissions devront être rectifiées.

4. Les devis et le mémoire susdits ainsi que les différentes parties de ce contrat devront être pris dans leur ensemble, de manière à ce qu'ils s'interprètent l'un par l'autre et à ce qu'ils torment un tout homogène; et si l'on vient à constater que quelque chose aut été omis ou mal représenté, qui soit nécessaire à la bonne exécution et à l'achèvement d'aucune partie du chemin projeté, l'entrepreneur, à ses propres frais et dépens, exécutera telle partie ainsi omise tout comme si elle avait été convenablement décrite, et la décision de l'ingénieur sera finale quant à chaque telle erreur ou omission, et la rectification de chaque telle erreur ou omission ne devra pas être censée une addition à ou une déviation du présent contrat.

48

L'ingénieur pourra faire exécuter tous travaux additionnels et modifier les plans.

5. L'ingénieur en chef, du consentement du ministre des chemins de fer et des canaux. sera libre en tout temps, soit avant le commencement soit pendant la construction du chemin de fer ou d'aucune de ses parties, d'ordonner l'exécution de tout ouvrage, et de faire toute modification qu'il pourra juger à propos dans les rampes, la largeur des tranchées et du nivellement, les dimensions, le caractère, la nature, la situation ou la position des travaux, ou d'une ou plusieurs de leurs parties, ou dans toute autre chose se rapportant à ces travaux, soit que ces modifications soient ou non de nature à diminuer la quantité d'ouvrage à exécuter, ou le prix de son exécution, et l'entrepreneur devra immédiatement se conformer à ces réquisitions écrites de la part de l'ingénieur à ce sujet; mais l'entrepreneur ne devra faire aucune modification ou addition aux travaux, non plus qu'aucune omission ou déviation, à moins qu'il n'en ait recu l'ordre de l'ingénieur, et il n'aura droit à aucune indemnité pour toute modification, addition, omission ou déviation, à moins que telle modification, addition, omission ou déviation. n'ait été préalablement fixée par écrit par l'ingénieur et transmise aussi par écrit à l'entrepréneur, et à moins que le prix à payer pour ces ouvrages additionnels n'ait été préalablement fixé par écrit par le ministre ; et la décision de l'ingénieur sur la question de savoir si telle modification ou déviation est de nature à augmenter ou diminuer le coût des travaux, et quant à la somme qui devra être payée ou déduite, selon le cas, sera finale, et l'entrepreneur devra obtenir un certificat du dit ingénieur comme condition préalable à son droit d'être payé pour telle augmentation. Si, dans l'opinion du dit ingénieur, telle modification ou altération constitue une déduction à faire sur les travaux, sa décision quant au montant à déduire pour cette cause, sera finale et obligatoire.

Ces changements n'invalideront pas le contrat.

6. Que toutes les clauses de ce contrat devront s'appliquer à toutes modifications, additions ou déviations, de la même manière et au même degré que pour les travaux présentement projetés, et nulles modifications, additions, déviations ou variations n'auront l'effet d'annuler ou d'invalider le présent contrat.

Limite de la dépense en vertu de ce contrat.

7. L'intention étant que le coût du contrat soit limité à la somme de deux millions cinquante-six mille neuf cent cinquante piastres, cours canadien, laquelle somme doit être considérée comme le prix maximum fixé par le présent contrat,—il est par les présentes spécialement convenu, que dans le cas où en tout temps durant l'exécution des dits travaux, il apparaîtra que d'après le coût des travaux alors exécutés, comparé avec la valeur des travaux non alors exécutés, que tel maximum devra être excédé, soit à raison d'additions, altérations, variations, pour toute raison quelconque, l'entrepreneur sera alors tenu de compléter seulement telle portion des travaux par les présentes projetés que l'ingénieur déterminera, en vue de limiter les dépenses totales découlant du présent contrat au maximum ci-dessus arrêté; et du moment que le dit maximum de la somme sera dépensé ce contrat sera alors considéré comme terminé et l'entrepreneur n'aura plus alors le droit de continuer les travaux en vertu du présent contrat, ni de recevoir aucun paiement additionnel au delà du dit maximum, à moins que le ministre n'autorise et n'ordonne des dépenses ultérieures, dans lequel cas, il est entendu que le ministre aura le droit (qui est par les présentes expressément ré-servé) de prescrire que tous les travaux qui resteront alors à exécuter le seront en vertu de ce contrat; et l'entrepreneur s'engage par les présentes d'exécuter les dits travaux aux coût et prix ci-après mentionnés, tout comme si les dits travaux restant ainsi à exécuter faisaient partie du présent contrat. Pourvu aussi, que dans le cas où les dits travaux, lors de leur achèvement, à raison d'altérations, variations, déviations, diminutions, omissions, ou autrement, n'atteindraient pas la valeur totale ci-dessus mentionnée, l'entrepreneur n'aura pas droit au paiement de la différence du prix, quelle que puisse être cette différence. L'entrepreneur ne pourra dans aucun cas réclamer des compensations à raison d'aucune perte dans les profits sur lesquels il comptait.

L'ingénieur sera le seul juge de l'ouvrage, des matériaux, etc.

8. L'ingénieur devra être l'unique juge de l'ouvrage et des matériaux tant sous le rapport de la quantité que de la qualité, et sa décision sur toutes les questions en litige quant à l'ouvrage et aux matériaux, ou quant à la signification ou l'intention du présent contrat et des plans et devis, sera finale; et nuls travaux ou travaux additionnels ou modifications ne seront censés avoir été exécutés, et l'entrepreneur n'aura pas droit au paiement pour les dits travaux, à moins que ces derniers aient été exécutés au gré de l'ingénieur, dont le certificat par écrit tera preuve de ce fait, et devra être une condition préalable au droit de l'entrepreneur d'être payé pour les dits travaux.

Cédule des prix.

9. Il est par les présentes distinctement entendu et convenu que les portions respectives des travaux énoncés ou mentionnés dans la liste ou cédule des prix à payer pour les différentes espèces de travaux, comprennent non-seulement le genre particulier d'ouvrage et de matériaux mentionnés dans la dite liste ou cédule, mais aussi toute et chacune des espèces de travaux, main-d'œuvre, outils, outillage, matériaux, articles et choses généralement quelconques nécessaires à la pleine exécution, à l'achèvement et à la mise en opération des portions respectives des travaux au gré de l'ingénieur. Et en cas de différend quant au travaux, main-d'œuvre, matériaux, outils et outillage qui sont ou ne sont pas compris, la décision de l'ingénieur sera finale et conclusive.

Contre-maître.

10. L'entrepreneur devra avoir sur les lieux un contre-maître compétent durant les heures de travail afin de recevoir les ordres de l'ingénieur, et dans le cas où l'ingénieur jugera cette personne ainsi nommée comme contre-maître incompétente, ou dans le cas où sa conduite ne serait pas satisfaisante, elle pourra être démise de ses fonctions par l'ingénieur, et une autre personne devra immédiatement être nommée à sa place; tel contre-maître devra être considéré comme le représentant légal de l'entrepreneur, et aura plein pouvoir d'exécuter toutes les réquisitions et les instructions du dit ingénieur.

Matériaux impropres et ouvrages imparfaits.

11. Dans le cas où quelques matériaux ou autres choses ne seraient pas, dans l'opinion de l'ingénieur, en conformité des différentes parties du présent contrat, ou suffisamment en bon état, ou généralement ne conviendraient pas aux travaux respectifs, et sera ent employés ou destinés à être employés dans les travaux ou quelques parties d'iceux, ou dans le cas où quelque ouvrage ne serait pas convenablement exécuté, l'ingénieur pourra alors requérir l'entrepreneur d'onlever ces choses et de fournir des matériaux ou autres choses convenables, ou d'exécuter de nouveau l'ouvrage convenablement, selon le cas, et l'entrepreneur devra se conformer et se conformera immédiatement à la dite réquisition; et si après un délai de vingt quatre heures l'entrepreneur ne s'est pas conformé à la dite réquisition, l'ingénieur pourra faire lui-même enlever tels matériaux ou autres choses, ou tel ouvrage; et dans tous tels cas l'entrepreneur devra payer à Sa Majesté tous dommages ou dépenses causés par l'enlèvement de tels matériel, matériaux ou autres choses, et de tel ouvrage; ou bien Sa Majesté pourra, à sa discrétion, retenir et déduire tels dommages et dépenses de tous montants dus et payables à l'entrepreneur.

Tout outillage et matériaux deviendront la possession de Sa Majesté.

12. Toutes les machines et autre matériel, tous les matériaux et choses généralement quelconques, fournis par l'entrepreneur pour l'exécution des travaux stipulés par les présentes, et non compris dans les termes de la clause précédente, deviendront et demeureront, du moment qu'ils auront été ainsi fournis jusqu'à l'achèvement final des dits travaux, la propriété de Sa Majesté pour les fins des dits travaux, et ils ne pourront pour aucune raison être enlevés, ou employés ou destinés à d'autres fins qu'à celles des dits travaux, sans le consentement par écrit de l'ingénieur, et Sa Majesté ne sera responsable d'aucunes pertes ou dommages quelconques à telles machines

A. 1880

ou autre matériel, matériaux ou choses; pourvu toujours que lors de l'achèvement des travaux et sur paiement par l'entrepreneur de tous tels deniers qui pourront être dus à Sa Majesté pour ces choses, telles dites machines et autre matériel, matériaux et choses qui n'auront pas été employés ou n'auront pas servi aux travaux, et dont on n'aura pas disposé, seront, sur demande, livrés à l'entrepreneur.

Insuffisance des machines.—Augmentation du matériel ou de la main d'œuvre.

13. Si l'ingénieur en aucun temps considère que le nombre des ouvriers, des chevaux, ou que la quantité des machines ou autre matériel, ou que la quantité des matériaux convenables, respectivement employés ou fournis par l'entrepreneur sur ou pour les dits travaux, sont insuffisants pour assurer la construction de l'achèvement du chemin dans le délai limité, ou que les travaux ou quelques parties d'iceux ne s'exécutent pas avec la diligence convenable, alors et dans chacun de ces cas le dit ingénieur pourra, par avis écrit adressé à l'entrepreneur, requérir ce dernier d'employer ou de fournir tel nombre additionnel de travailleurs, de chevaux, de machines ou autre matériel, ou de matériaux, que l'ingénieur pourra juger nécessaires, et dans le cas où l'entrepreneur ne se conformerait pas en tous points au dit avis, dans un délai de trois jours, ou tout autre plus long délai qui pourrait être fixé par tel avis, alors l'ingénieur pourra, soit au nom de Sa Majeste, ou s'il le juge à propos, comme agent de l'entrepreneur et pour son compte, mais dans chaque cas aux frais et dépens de l'entrepreneur, fournir et employer tel nombre additionnel de travailleurs, de chevaux, de machines et autre matériel, ou quelqu'une de ces choses, ou tel nombre additionnel de matériaux ou choses respectivement, selon qu'il pourra le juger à propos, et pourra payer tel nombre additionnel de travailleurs et leur donner tels gages, et pour tel nombre additionne de enevaux, machines et autre matériel, ou matériaux respectivement, tels prix qu'il pourra juger à propos, et tous tels gages et prix respectivement, seront alors immédiatement remboursés par l'entrepreneur, ou bien ils pourront être retenus et déduits des montants qui deviendront en aucun temps payables à l'entrepreneur; et Sa Majesté pourra employer, pour l'exécution ou l'avancement des dits travaux, non seulement les chevaux, les machines et autre matériel ou matériaux ainsi fournis dans chaque cas par quelqu'un en son nom, mais aussi tout ce qui aura pu ou pourra être fourni par le dit entrepreneur ou en son nom.

Délais dans l'exécution.

14. Dans le cas où l'entrepreneur ferait défaut ou retarderait de continuer avec diligence l'exécution ou l'avancement des travaux pendant six jours après avis donné par écrit de la part de l'ingénieur à l'entrepreneur, le mettant en demeure de mettre fin à tel défaut ou délai, ou dans le cas où l'entrepreneur deviendrait insolvable, ou ferait une cession au profit de ses créanciers, ou négligerait soit personnellement ou par l'absence d'un représentant habile et compétent de surveiller les travaux, alors et dans chacun de ces cas Sa Majesté pourra enlever les travaux de l'entrepreneur et prendre telles mesures qu'elle jugera à propos pour compléter l'ouvrage, et sans autre avis prendre possession du chemin et des travaux, et de tous les chevaux, machines et autres outillage, matériaux et choses quelconques qui pourront se trouver sur le chemin, ou même ceux qui pourront avoir été fournis par ou au nom du dit entrepreneur pour les dits travaux; et dans tels cas l'entrepreneur ne pourra réclamer aucun paiement ultérieur à raison des travaux déjà exécutés, mais demeurera néanmoins responsable de toute perte ou tout dommage que pourra souffrir Sa Majesté à raison du non achèvement des travaux par l'entrepreneur; et tous les matériaux et choses quelconques, et tous les chevaux, machines et autre matériel fournis par lui pour l'exécution des travaux, devront demeurer et être considérés comme la propriété de Sa Majesté aux fins et selon les termes et conditions contenus dans la douzième clause du présent contrat.

Les dommages résultant de pertes ou accidents seront supportés par l'entrepreneur.

15. Toute perte ou tout dommage quelconque résultant de toute cause quelconque qui pourrait arriver aux travaux ou à quelque partie d'iceux, jusqu'à ce que ces derniers soient entièrement et finalement achevés et livrés au dit ministre d'alors et acceptés par lui, seront aux risques de l'entrepreneur; et si telle perte ou tel dom-

-41

mage arrive avant tels achèvement final, délivrance et acceptation, l'entrepreneur devra immédiatement, et à ses propres frais et dépens, réparer, restaurer et exécuter de nouveau l'ouvrage ainsi endommagé, de manière à ce que tous les travaux, ou leurs différentes parties, soient terminés dans la période fixée par les présentes.

L'entrepreneur n'aura droit à aucune indemnité en cas de retard.

16. L'entrepreneur ne pourra faire aucune réclamation ou demande, ou intenter aucune poursuite ou procès, ou instituer aucune pétition contre Sa Majesté, pour tous dommages qu'il pourrait éprouver à raison de tous retards dans l'avancement des travaux, résultant d'actes de quelques-uns des agents de Sa Majesté, et il est convenu que dans le cas de tout tel retard l'entrepreneur obtiendra une prolongation de temps pour l'achèvement des travaux qui sera déterminée par le ministre alors en office.

L'entrepreneur ne pourra concéder ou transférer son contrat.—L'entreprise pourra lui être

17. L'entrepreneur n'aura le droit de faire aucune cession du présent contrat, ou d'aucun sous-contrat, pour l'exécution d'aucune partie des travaux entrepris sous l'autorité des présentes; et dans aucun cas telle cession ou tel sous-contrat, quoique approuvé par Sa Majesté, n'aura l'effet de décharger l'entrepreneur de la responsabilité qu'il assume par les présentes, pour la due exécution de tous les travaux entrepris sous l'autorité des présentes. Dans le cas où l'entrepreneur consentirait toute telle cession ou tout tel contrat, alors l'entrepreneur ne pourra faire aucune réclamation ou demande à Sa Majesté pour aucuns paiements additionnels en vertu de ce contrat pour aucune somme ou sommes ultérieures ou plus fortes que la ou les sommes respectivement fixées pour l'entreprise des travaux ainsi cédés ou sous-entrepris et à exécuter par le cessionnaire ou sous-entrepreneur; et dans le cas de telle cession ou tel souscontrat consenti sans l'approbation de Sa Majesté, Sa Majesté pourra enlever les travaux à l'entrepreneur, et adopter telles mesures qu'elle jugera à propos pour compléter les dits travaux; et alors l'entrepreneur ne pourra faire aucune autre réclamation pour aucun paiement ultérieur à raison des travaux alors exécutés, mais demeurera néanmoins responsable pour toute perte ou dommage que pourrait souffrir Sa Majesté à raison du non-achèvement des travaux par l'entrepreneur; et tous les matériaux et choses généralement quelconques, et tous les chevaux, machines et autre matériel fournis par lui pour l'exécution des travaux, demeureront et seront censés la propriété de Sa Majesté pour les fins et selon les termes et conditions contenus dans la douzième clause du présent contrat.

18. L'exécution des travaux dans la période prescrite est la condition essentielle du contrat.

Responsabilité des entrepreneurs en cas de dommages.

19. L'entrepreneur sera responsable de tous dommages à raison desquels toute personne ou toute corporation quelconque pourrait faire quelques réclamations, résultant de tous dommages aux personnes ou aux terres, bâtiments, navires ou autre propriété, ou résultant de la violation de tous droits généralement que l'conques, occasionnés par l'exécution des dits travaux, ou par quelque négligence ou manquement ou non accomplissement de sa part, et il devra à ses propres frais et dépens, prendre telles mesures provisoires qu'il jugera nécessaire pour la protection des personnes, ou des terrains, batiments, navires et autres propriétés, ou pour assurer la jouissance ininterrompue de tous droits appartenant aux personnes ou aux corporations durant l'exécution des dits travaux.

Entrepreneur négligeant de payer ses employés.

20. Si l'entrepreneur manque en aucun temps de payer le salaire ou les gages revenant aux personnes employées par lui sur ou pour les dits travaux, ou quelque partie d'iceux, et si quelque partie de ce salaire est arriérée d'un mois, ou s'il est dû à quelqu'une de ces personnes un mois de gages ou salaire, l'ingénieur pourra donner avis à l'entrepreneur d'avoir à payer tels salaires ou gages, et s'il s'écoule deux jours sans que l'entrepreneur paie en entier ces salaires jusqu'à la date de leur paiement ou jusqu'à telle date qui aurait pu être fixée par les termes de l'engagement de telle personne, alors Sa Majesté pourra payer à cette personne son salaire ou ses gages d'aucune date à une autre date, et jusqu'à concurrence du montant qui pourrait être exigible, et pourra porter ce montant au débit de l'entrepreneur, et l'entrepreneur convient avec Sa Majesté de rembourser sur le champ toutes les sommes ainsi payées

Protection des jalons et marques.

21. L'entrepreneur devra protéger et ne devra pas déplacer ni détruire ou permettre de déplacer ou détruire aucuns jalons, bouées ou autres marques placés sur ou aux environs des dits travaux par l'ingénieur, et devra prêter l'assistance nécessaire pour rectifier ou replacer tout jalon ou marque qui, pour toute cause que ce soit, aurait pu être déplacé ou détruit.

Adresse de l'entrepreneur.

22. Tout avis ou autre communication mentionné dans ce contrat et qui peut être donné à l'entrepreneur sera censé avoir été bien et suffisamment donné, lorsque tel avis aura été laissé au bureau de l'entrepreneur ou du contre maître, à l'adresse mentionnée dans ce contrat, ou à la dernière place d'affaires connue de l'entrepreneur.

Cédule des prix.

23. Et Sa Majesté, en considération de ce que dessus, convient par les présentes avec l'entrepreneur qu'il sera payé pour et en considération des travaux entrepris en vertu des présentes, et de la manière réglée dans la clause immédiatement suivante, les différents prix ou sommes qui suivent, savoir:

CÉDULE DES QUANTITÉS ET DES PRIX.

THE SELECTION OF THE PROPERTY OF THE SECOND			
*Quantités ' approximatives.	Nature des travaux.	Prix.	Total.
	Déboisement	\$ cts.	\$ cts.
10; do 10; do 10,000 Pds. I.	Abattage à fleur de terre do Déracinement do Olôturage par p. 1.	100 00	500 00 1,000 00 500 00
200,000 Vges. c. 100,000 do	Excavation dans le roc solidepar v. c.	1 60	320,000 00 80,000 00
2,500,000 do	do dans la terre, y compris les travaux mentionnés dans la clause 13 du devis do	0 30	750,000 00
2,000 Pds. 1.	Egoûts souterrains par p. 1.	0 40	800 00
	Percement de tunnels (voir clause 32 du devis)	ļ	
400 do	"Tunnels de ligne" do	105 00	42,000 00
15,000 Vgs. c. [10,000 do	Maçonnerie de pont	12 00 7 00	180,000 00 70,000 00
30,000 do	do sèche (murs de soutènement, etc.) do	4 00	120,000 00
	Pavage do	3 00	3,000 00
1,000 do	Béton do	6 00	6,000 00
20,000 do	Ouvrages en pierres perdues do ! 53	2 00 1	40,000 00

CÉDULE DES QUANTITÉS ET DES PRIX—Suite.

*Qua approxii	ntités matives.	Nature des travaux.	Prix.	Total.
	1			_
			\$ cts	. \$ ets
500	Pds. 1.	Tuyaux de fonte, de 3 pieds de diamètre à l'inté-	¦	1
	_	rieur, d'un pouce d'épaisseur, et posés dans du béton (le prix du béton non compris)par p. I	. 10 00	5,000 00
1,000	V ges. c.	Remblai de roche fait à la main là où le talus a plus de 1 sur 1 (main-d'œuvre seule) par v. c	1 00	1,000 00
2		Superstruc. de ponts de bois, de 150 p. d'ouvert p. arche	7,500 00	15,000 00
19 1	do do	do do 100 do	4.000 00	76,000 00
2	do	do do 60 do do do do do do do	2,100 00	2,100 00 4,200 00
1	do	do do 40 do do	1,400 00	1,400 00
1	do	do do 30 do do	1,400 00	1,400 00
		(Voir les clauses 42 et 43 du devis.)		
		Pièces de bois, meilleure qualité, pour ponceaux		
7 000	D.J. 1	à pièces transversales, etc. :	1	
5,000	Pds. l.	12 pds. x 16 pds par p. l. 12 pds. x 12 pds do	0 40	400 00 2,000 00
1,000	do	8 pds. x 16 pds do	0 30	300 00
1,000	do	8 pds. x 12 pds do	0 30	300 00
J		Les prix pour pièces d'autres dimensions qui pour- raient être requises, devant être en propor-		
1		tion des précédents.		
10,000	do	Pilotis (voir la clause 40 du devis) par p. l.	0 40	4,000 00
10,000	do	Bois en grume pour caissons de quais, etc., d'au	0.05	0 200 00
10,000	do	moins 12 pouces de diamètre	0 25	2,500 00
		d'une épaisseur de 12 pouces do	0 30	3,000 00
20,000	P.M.P.	Madriers par M.	25 00	500 00
3,000		Fer forgé	0 20 0 20	600 00 100 00
75,000		Traverses chaque.	0 30	22,500 00
3,000	Ton'x.	Charroi de rails et ferrures, depuis le bas de la		•
30 ^j	Milles.	section, tous frais compris ton'x. Pose de la voie milles.	1 00 300 00	3,000 00
	Vges. c.	Ballastagepar v. c.	0 30	9,000 0 0 30,000 0 0
20,1	Nombre.	Pose d'aiguilles et de croisements chaque.	25 00	500 00
7	do	Passages à niveau, avec fosses à bestiaux en bois,		
1	uo	planchéiage, petits ponceaux en bois sous		
1	i	les abords, et enseignes, le tout complet chaque,	50 00	350 00
		Pour subvenir aux frais des travaux qui pour-	į	
		raient être nécessaires en vertu des clauses		
į	ļ	18, 43 et 91 du devis général, soit \$250,000		250,000 00
1		Total		2,056,950 00
				-,,

^{*}Note.—Quelques-uns des chiffres contenus dans cette colonne sont basés sur des évaluations et un tracé préliminaires, et ne sont qu'approximatifs. D'autres items sont simplement faits sur conjectures, et ne sont insérés ici que dans le but d'obtenir des offres.

Paiements.

24. Des paiements équivalant à environ quatre-vingt-dix pour cent de la valeur des travaux exécutés et déterminés approximativement d'après les rapports sur l'avancement des travaux, et computés aux prix convenus et fixés par les clauses du présent contrat, seront faits à l'entrepreneur tous les mois sur le certificat par écrit

de l'ingénieur que les travaux pour et à raison desquels le certificat est accordé, ont été dûment exécutés à sa satisfaction, et constatant la valeur de tels travaux déterminée comme dit ci-dessus—et sur l'approbation de tel certificat par le ministre alors en office pour le Canada; et le dit certificat et la dite approbation d'icelui seront une condition préalable au droit de l'entrepreneur de recevoir le paiement des dits quatrevingt-dix pour cent ou partie d'iceux. Le reste, c'est-à-dire dix pour cent, sera retenu jusqu'à l'achèvement final de tous les travaux à la satisfaction de l'ingénieur en chef ayant alors le contrôle des dits travaux, et les dix pour cent restant seront payés dans les deux mois après l'achèvement des travaux. Et il est par les présentes déclaré que le certificat par écrit du dit ingénieur constatant l'achèvement final des dits travaux à sa satisfaction sera une condition préalable au droit de l'entrepreneur de recevoir ou d'être payé des dits dix pour cent restant dus, ou d'aucune partie d'iceux.

Estimations mensuelles.

25. Il est entendu que toute allocation à laquelle l'entrepreneur aura justement droit sera mentionnée dans les certificats mensuels de l'ingénieur; mais s'il arrive que l'entrepreneur a en aucun temps des réclamations d'aucune espèce à faire et qu'il croit n'être pas comprises dans les certificats, il devra faire et renouveler ces réclamations par écrit à l'ingénieur dans les quatorze jours après la date de tout et chaque certificat dans lequel, d'après ses prétentions, telles réclamations auront été omises.

Réclamations des entrepreneurs.

26. L'entrepreneur, en produisant les réclamations mentionnées dans la clause précédente, devra les accompagner d'une preuve satisfaisante de leur exactitude et des raisons qui lui en feront demander le paiement. A moins que ces réclamations ne soient ainsi produites durant l'exécution des travaux et dans les quatorze jours comme dit dans la clause précédente, et renouvelées par écrit chaque mois jusqu'à ce qu'elles soient définitivement admises ou rejetées, il doit être clairement entendu qu'elles seront pour toujours proscrites, et l'entrepreneur ne pourra plus alors faire aucune réclamation à ce sujet contre Sa Majesté.

Mesurage des travaux.

27. Le mesurage des travaux et les certificats de leurs progrès ne devront en aucune manière valoir comme une acceptation des travaux ou comme une décharge en faveur de l'entrepreneur de la responsabilité qu'il assume par les présentes; mais il devra, lors de son achèvement, livrer le chemin en bon état selon les véritables intentions et significations du présent contrat.

Suspension des travaux.—Reprise.

28. Sa Majesté aura le droit de suspendre de temps en temps l'exécution des dits travaux sur aucun point ou points particuliers ou sur toute la ligne de la dite section, et dans le cas où l'exercice de tels droits causerait des retards à l'entrepreneur, alors il lui sera alloué pour exécuter le présent contrat une prolongation de temps égale à tel retard et qui devra être fixée par le ministre comme il est pourvu ci-dessus. Et en aucun cas tel délai ne pourra vicier ou annuler ce contrat ou l'obligation imposée par les présentes, ou aucune garantie ou sûreté collatérale ou autre pour l'exécution de ce contrat, et l'entrepreneur ne pourra produire aucune réclamation pour dommages à raison de cette suspension des travaux. Et en aucun temps après que les travaux auront été ainsi suspendus en tout ou en partie, les dits travaux pourront être encore repris et encore suspendus,—et repris selon que Sa Majesté le jugera à propos. Et sur la réception par l'entrepreneur d'un avis par écrit de la part de Sa Majesté que les travaux ainsi suspendus pourront être repris, l'entrepreneur devra immédiatement reprendre les opérations et les poursuivre avec diligence.

Allocation votée par le Parlement.

29. Dans le cas où la somme maintenant votée par le Parlement et destinée au paiement des travaux entrepris par les présentes, serait en aucun temps dépensée avant l'achèvement des travaux, le ministre alors en office pourra donner à l'entrepreneur avis par écrit à cet effet. Et sur réception de tel avis l'entrepreneur pourra, s'il le juge à propos, suspendre l'exécution des travaux—mais il n'aura dans aucun cas le droit de recevoir aucun paiement pour les travaux qu'il aura exécutés, au delà du montant voté et destiné comme dit ci dessus—à moins et jusqu'à ce que les fonds nécessaires aient été à cette fin votés par le Parlement. Et dans aucun cas l'entre-l'entrepreneur n'aura et ne pourra faire de réclamations contre Sa Majesté à raison d'aucun dommage ou indemnité pouvant résulter de la dite suspension de paiement, ou de tout délai ou perte causée par la suspension des travaux.

Boissons enivrantes.

30. L'entrepreneur ne devra permettre, autoriser ou encourager la vente d'aucunes liqueurs spiritueuses sur les lieux ou dans les environs des travaux.

On ne travaillera pas le dimanche.

31. L'on ne devra s'occuper d'aucuns travaux quelconques en aucun temps ou à aucun endroit le dimanche, et l'entrepreneur devra prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher tout contre-maître ou agent, ou hommes de travailler ou faire travailler les autres ce jour-là.

L'ingénieur en chef jugera des différends.

32. Il est par le présent convenu que tous les différends qui pourraient s'élever entre les parties aux présentes, au sujet d'aucune matière se rapportant au présente contrat ou en résultant, et dont la décision n'est pas spécialement par les présentes déférée à l'ingénieur, devront être déférées à la décision et à l'arbitrage de l'ingénieur en chef alors en charge et ayant alors le contrôle des travaux, et la décision de tel ingénieur sera finale et conclusive; et il est déclaré par les présentes que telle décision sera une condition préalable au droit de l'entrepreneur de recevoir le paiement de toute somme ou sommes à raison de telles matières en litige.

33. Il est distinctement déclaré qu'aucun contrat implicite d'aucune espèce quelconque, par ou de la part de Sa Majesté, ne pourra découler ou s'impliquer d'aucune
chose contenue dans le présent contrat, ou d'aucune position ou situation des parties
en aucun temps, car il est clairement entendu et convenu que les contrats, conventions et stipulations expresses contenus dans les présentes et y consentis par Sa
Majesté, sont et devront être les seuls contrats, conventions et stipulations sur lesquels

l'on pourra baser des droits contre Sa Majesté.

34. Ce contrat est par les présentes, conformément aux dispositions de la 8èmesection du statut 41ème Victoria (1878), chapitre 5, fait sujet à la condition expresse que nul membre de la Chambre des communes ne pourra avoir aucune part ou partie de part de tel contrat, ou aucun profit en provenant.

Annulation du contrat.

35. Dans le cas où il serait jugé nécessaire, dans les intérêts du public, de suspendre les travaux entrepris en vertu des présentes, ou aucune partie d'iceux, en tout temps avant leur achèvement, et de mettre fin au présent contrat, le ministre alors en office aura plein pouvoir d'arrêter les travaux et annuler ce contrat, en donnant dûment avis à cet effet à l'entrepreneur. L'entrepreneur, toutefois, aura le droit de recevoir le paiement de toutes les sommes qui pourraient être alors dues pour les travaux déjà exécutés, les matériaux employés ou livrés, ou prêts à être employés, ou en voie de préparation, ainsi que telle indemnité raisonnable qui pourrait couvrir tous les dommages bond fide, s'il en est, résultant de cet arrêt, et qui pourront alors avoir été

56

déterminés par les parties, ou bien, en cas de désaccord, qui pourront avoir été déterminés par les arbitres officiels du Canada; car il est entendu, néanmoins, qu'aucune indemnité ne pourra être allouée à l'entrepreneur ou réclamée par lui pour les matériaux qu'il se sera procurés pour l'exécution des travaux après la date de la signification de l'avis mentionné plus haut, ou pour aucune perte des profits sur lesquels il comptait, soit par rapport aux travaux ainsi suspendus comme dit plus haut, ou aux matériaux qu'il se sera ainsi procurés pour l'exécution des dits travaux.

En foi de quoi l'entrepreneur a apposé aux presentes ses seing et sceau, et les présentes ont été signées et scellées par le dit ministre, et contresignées par le secrétaire du département des chemins de fer et des canaux, au nom de Sa Majesté.

Signé, scelle et délivré par l'entre preneur en présence de H. A. FISSIAULT.

ANDREW ONDERDONK. [L.S.]

Signé, scellé et délivré par le ministre et contresigné par le secrétaire en présence de H. A. Fissiault.

CHARLES TUPPER,

Ministre des chemins de fer et des canaux.

F. BRAUN,

Secrétaire. [L.S.]

CAUTIONNEMENT.

LE PRÉSENT CONTRAT fait et passé le vingt-troisième jour de décembre mil huit cent soixante-dix-neuf, entre DUNCAN MACDONALD, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, entre preneur, et ANGUS PETER MACDONALD, du même lieu, entrepreneur, (ci-après appelés les cautions) de la première part, et Sa Majesté la reine Victoria; de la seconde part;

Fair foi que, les cautions, tant pour eux-mêmes et chacun d'entre eux que pour leurs et chacun de leurs héritiers, exécuteurs et administrateurs, conjointement et solidairement, conviennent avec Sa Majesté et ses successeurs que l'entrepreneur nommé au contrat annexé aux présentes, ses exécuteurs et administrateurs, exécuteront bien et fidèlement, de temps en temps et en tout temps garderont et se conformeront à toutes et chacune des conventions, stipulations et conditions contenues dans le dit contrat, et que l'entre preneur doit exécuter, garder et auxquelles il doit se conformer. Et de plus, les cautions conviennent et stipulent avec Sa Majesté et ses successeurs que tous les droits, priviléges et pouvoirs qui pourront, en vertu du dit contrat, être exercés par ou au nom de Sa Majesté, ou par l'ingénieur ou les ingénieurs ou autres personnes mentionnées au dit contrat, pourront être ainsi exercés sans avis contre les dites cautions, et sans en aucune manière diminuer la responsabilité ou intervenir dans la responsabilité des cautions, conformément à leurs conventions aux présentes.

En foi de quoi les parties aux présentes ont apposé leurs seing et sceau,

Signé, scellé et délivré en présence de H. A. FISSIAULT. DUNCAN MACDONALD. [L.S.]

A. P. MACDONALD. [L.S.]

Le présent contrat fait et passé le quinzième jour de décembre mil huit cent soixante et dix-neuf, entre ANDREW ONDERDONK, de San-Francisco, dans l'Etat de la Californie, l'un des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, entrepreneur et ingénieur civil (ci-après appelé l'entrepreneur), de la première part, et Sa Majesté la reine Victoria, représentée aux présentes par le ministre des chemins de fer et des canaux, de la seconde part, FAIT FOI qu'en considération des conventions et stipulations de la part de Sa Majesté ci-après relatées, l'entrepreneur convient et stipule de son côté avec Sa Majesté de ce qui suit:

Ouvrage.—Ingénieur.

1. Dans le présent contrat le mot "ouvrage" ou "travaux" devra signifier, à moins que le texte ne comporte une signification différente, tous les travaux, matériaux, matières et choses faits, fournis et exécutés par l'entrepreneur en vertu de ce contrat. Le mot "ingénieur" devra signifier l'ingénieur en chef en exercice ayant alors le contrôle des travaux, et devra s'appliquer à chacun de ses assistants agissant d'après ses instructions, et toutes instructions ou ordres ou certificats donnés, ou décisions rendues par quiconque agissant au nom de l'ingénieur en chef, seront sujets à son approbation, et pourront être annulés, altérés, modifiés et changés, selon qu'il lui paraîtra à propos.

Parties contractantes.

2. Toutes conventions et stipulations ci-contenues seront obligatoires pour les exécuteurs et administrateurs de l'entrepreneur et pour les successeurs de Sa Majesté, et partout où dans ce contrat Sa Majesté sera concernée, ses successeurs y seront de même concernés, et partout où l'entrepreneur sera concerné, ses exécuteurs et administrateurs y seront de même concernés.

Main-d'œuvre, outillage et matériaux.—Temps limité pour l'exécution des travaux.

3. L'entrepreneur devra, à ses propres dépens, fournir toutes et chaque espèce de main d'œuvre, de machines et autre outillage, de matériaux, d'articles et toutes choses généralement quelconques nécessaires à la due exécution et à l'achèvement de tous et de chacun des travaux mentionnés dans les devis généraux ci-annexés, datés du 30 novembre 1878 et marqués A, et mentionnés dans les plans et devis dressés et qui seront dressés aux fins de ces travaux, et conformes au mémoire imprimé ci-annexé, marqué B, et devra exécuter et compléter entièrement les portions respectives de tels travaux et les livrer ainsi complétés à Sa Majesté le ou avant le trentième jour de juin, A.D., mil huit cent quatre-vingt-cinq.

Matériaux et main-d'œuvre.

Les dits chemins devront être faits avec les meilleurs matériaux de leurs différentes espèces, et complétés le mieux possible et suivant les principes de l'art, de la manière requise par et en stricte conformité des dits plans et devis qui pourront être fournis de temps à autre (lesquels devis sont par le présentes déclarés faire partie du présent contrat), et à la satisfaction entière de l'ingénieur en chef qui aura alors le contrôle.

Les omissions devront être rectifiées.

4. Les devis et le mémoire susdits ainsi que les différentes parties de ce contrat devront être pris dans leur ensemble, de manière à ce qu'ils s'interprètent l'un par l'autre et à ce qu'ils forment un tout homogène; et si l'on vient à constater que quelque chose ait été omis ou mal représenté, qui soit nécessaire à la bonne exécution et à l'achèvement d'aucune partie du chemin projeté, l'entrepreneur, à ses propres frais et dépens, exécutera telle partie ainsi omise tout comme si elle avait été convenablement décrite, et la décision de l'ingénieur sera finale quant à chaque telle erreur ou omission, et la rectification de chaque telle erreur ou omission ne devra pas être censée une addition à ou une déviation du présent contrat.

L'ingénieur pourra faire exécuter tous travaux additionnels et modifier les plans.

5. L'ingénieur en chef, du consentement du ministre des chemins de fer et des canaux, sera libre en tout temps, soit avant le commencement soit pendant la construction du chemin de fer ou d'aucune de ses parties, d'ordonner l'exécution de tout ouvrage et de faire toute modification qu'il pourra juger à propos dans les rampes, la largeur des tranchées et du nivellement, les dimensions, le caractère, la nature, la situation ou la position des travaux, ou d'une ou plusieurs de leurs parties, ou dans toute autre chose se rapportant à ces travaux, soit que ces modifications soient ou non de nature à diminuer la quantité d'ouvrage à exécuter, ou le prix de son exécution, et l'entrepreneur devra immédiatement se conformer à ces réquisitions écrites de la part de l'ingénieur à ce sujet; mais l'entrepreneur ne devra faire aucune modification ou addition aux travaux, non-plus qu'aucune omission ou déviation, à moins qu'il n'en ait reçu l'ordre de l'ingénieur, et il n'aura droit à aucune indemnité pour toute modification, addition omission ou déviation, à moins que telle modification, addition, omission ou déviation, n'ait été préalablement ordonnée par écrit par l'ingénieur et transmise aussi par écrit à l'entrepreneur, et à moins que le prix à payer pour ces ouvrages additionnels n'ait été préalablement fixé par écrit par le ministre : et la décision de l'ingénieur sur la question de savoir si telle modification ou déviation est de nature à augmenter ou diminuer le coût des travaux, et quant à la somme qui devra être payée ou déduite, selon le cas, sera finale, et l'entrepreneur devra obtenir un certificat du dit ingénieur comme condition préalable à son droit d'être payé pour telle augmentation. Si, dans l'opinion du dit ingénieur, telle modification ou altération constitue une déduction à faire sur les travaux, sa décision quant au montant à déduire pour cette cause sera finale et obligatoire.

Ces changements n'invalideront pas le contrat.

6. Que toutes les clauses de ce contrat devront s'appliquer à toutes modifications, additions ou déviations, de la même manière et au même degré que pour les travaux présentement projetés, et nulles modifications, additions, déviations ou variations, n'auront l'effet d'annuler ou d'invalider le présent contrat.

Limite de la depense en vertu de ce contrat.

7. L'intention étant que le coût des travaux à exécuter en vertu de ce contrat soit limité à la somme de un million sept cent quarante-six mille cent cinquante piastres, laquelle somme doit être considérée comme le prix maximum fixé par le présent contrat,—il est par les présentes spécialement convenu, que dans le cas où en tout temps durant l'exécution des dits travaux, il apparaîtra que d'après le coût des travaux alors exécutés, comparé avec la valeur des travaux non encore exécutés, que tel maximum devra être excédé, soit à raison d'additions, altérations, variations, pour toute cause quelconque, l'entrepreneur sera alors tenus de compléter seulement telle portion des travaux par les présentes projetés que l'ingénieur déterminera, en vue de limiter les dépenses totales découlant du présent contrat au maximum ci-dessus arrèté; et du moment que le dit maximum de la somme sera depensé ce contrat sera slors considéré comme terminé et l'entrepreneur n'aura plus alors le droit de continuer les travaux en vertu du présent contrat, ni de recevoir aucun paiement additionnel au-delà du dit maximum, à moins que le ministre n'autorise et n'ordonne des dépenses ultérieures, dans lequel cas, il est entendu que le ministre aura le droit (qui est par les Présentes expressément réservé) de prescrire que tous les travaux qui resteront alors à exécuter le seront en vertu de ce contrat; et l'entrepreneur s'engage par les présentes à exécuter les dits travaux aux coût et prix ci-après mentionnés, tout comme si les travaux restant ainsi à exécuter faisaient partie du présent contrat. Pourvu aussi, que dans le cas où les dits travaux, lors de leur achèvement, à raison d'altérations, variations, déviations, diminutions, omissions, ou autrement, n'atteindraient pas la valeur totale ci-dessus mentionnée, l'entrepreneur n'aura pas droit au paiement de la différence du prix, quelle que puisse être cette différence. L'entrepreneur ne pourra dans aucun cas réclamer des compensations à raison d'aucune perte dans les profits sur lesquels il comptait.

L'ingénieur sera le seul juge de l'ouvrage, des matériaux, etc.

8. L'ingénieur devra être l'unique juge de l'ouvrage et des matériaux, tant sous le rapport de la quantité que de la qualité, et sa décision sur toutes les questions en litige quant à l'ouvrage et aux matériaux, ou quant à la signification ou l'intention du présent contrat et des plans et devis, sera finale; et nuls travaux ou travaux additionnels ou modifications ne seront censés avoir été exécutés, et l'entrepreneur n'aura pas droit au paiement pour les dits travaux, à moins que ces derniers aient été exécutés au gré de l'ingénieur, dont le certificat par écrit fera preuve de ce fait, et devra être une condition préalable au droit de l'entrepreneur d'être payé pour les dits travaux.

Cédule des prix.

9. Il est par les présentes distinctement entendu et convenu que les portions respectives des travaux énoncés ou mentionnés dans la liste ou cédule des prix à payer pour les différentes espèces de travaux, comprennent non-seulement le genre particulier d'ouvrage et de matériaux mentionnés dans la dite liste ou cédule, mais aussi toute et chacune des espèces de travaux, main-d'œuvre, outils, outillage, matériaux, articles et choses généralement quelconques nécessaires à la pleine exécution, à l'achèvement et à la mise en opération des portions respectives des travaux au gré de l'ingénieur. Et en cas de différend quant aux travaux, main-d'œuvre, matériaux, outils et outillage qui sont ou ne sont pas compris, la décision de l'ingénieur sera finale et conclusive.

Contre-maître.

10: L'entrepreneur devra avoir sur les lieux un contre-maître compétent durant les heures de travail afin de recevoir les ordres de l'ingénieur, et dans le cas où l'ingénieur jugera cette personne ainsi nommée comme contre-maître incompétente, ou dans le cas où sa conduite ne serait pas satisfaisante, elle nourra être démise de ses fonctions par l'ingénieur, et une autre personne devra immédiatement être nommée à sa place; tel contre-maître devra être considéré comme le représentant légal de 'entrepreneur, et aura plein pouvoir d'exécuter toutes les réquisitions et les instrucions du dit ingénieur.

Matériaux impropres et ouvrages imparfaits.

11. Dans le cas où quelques matériaux ou autres choses ne seraient pas, dans l'opinion de l'ingénieur, en conformité des différentes parties du présent contrat, ou suffisamment en bon état, ou généralement ne conviendraient pas aux travaux respectifs, et seraient employés ou destinés à être employés dans les travaux ou quelques parties d'iceux, ou dans le cas ou quelque ouvrage ne serait pas convenablement exécuté, l'ingénieur pourra alors requérir l'entrepreneur d'enlever ces choses, et de fournir des matériaux ou autres choses convenables, ou d'exécuter de nouveau l'ouvrage convenablement, selon le cas, et l'entrepreneur devra se conformer et se conformera immédiatement à la dite réquisition; et si après un délai de vingéquatre heures l'entrepreneur ne s'est pas conformé à la dite réquisition, l'ingénieur pourra faire lui-même enlever tels matériaux ou autres choses ou tel ouvrage; et dans tous tels cas l'entrepreneur devra payer à Sa Majesté tous dommages ou dépenses causés par l'enlèvement de tels matériel, matériaux ou autres choses, et de tel ouvrage; ou bien Sa Majesté pourra, à sa discrétion, retenir et déduire tels dommages et dépenses de tous montants dus et payables à l'entrepreneur.

Tout outillage et matériaux deviendront la propriété de Sa Majesté.

12. Toutes les machines et autre matériel, tous les matériaux et choses généralement quelconques, fournis par l'entrepreneur pour l'exécution des travaux stipulés par les présentes, et non compris dans les termes de la clause précédente, devie dront et demeureront, du moment qu'ils auront été ainsi fournis jusqu'à l'achèvement final des dits travaux, la propriété de Sa Majesté pour les fins des dits travaux, et ils ne pourront pour aucune raison être enlevés, ou employés ou destinés à d'autres fins

qu'à celles des dits travaux, sans le consentement par écrit de l'ingénieur, et Sa Majesté ne sera responsable d'aucunes pertes ou dommages quelconques à telles machines ou autre matériel, matériaux ou choses; pourvu toujours que lors de l'achèvement des travaux et sur paiement par l'entrepreneur de tous tels deniers qui pourront être dus à Sa Majesté pour ces choses, telles dites machines et autre matériel, matériaux et choses qui n'auront pas été employés ou n'auront pas servi aux travaux, et dont on n'aura pas disposé, seront, sur demande, livrés à l'entrepreneur.

Insuffisance des machines.—Augmentation du matériel ou de la main d'œuvre.

13. Si l'ingénieur en aucun temps considère que le nombre des ouvriers, des chevaux, ou que la quantité des machines ou autre matériel, ou que la quantité des matériaux convenables, respectivement employés ou fournis par l'entrepreneur sur ou pour les dits travaux, sont insuffisants pour assurer la construction et l'achèvement du chemin dans le délai limité, ou que les travaux ou quelques parties d'iceux ne s'exécutent pas avec la diligence convenable, alors et dans chacun de ces cas le dit ingénieur pourra, par avis écrit adressé à l'entrepreneur, requérir ce dernier d'employer ou de fournir tel nombre additionnel de travailleurs, de chevaux, de machines ou autre matériel, ou de matériaux, que l'ingénieur pourra juger nécessaires, et dans le cas où l'entrepreneur ne se conformerait pas en tous points au dit avis, dans un délai de trois jours, ou tout autre plus long délai qui pourrait être fixé par tel avis, alors l'ingénieur pourra, soit au nom de Sa Majesté, ou s'il le juge à propos, comme agent de l'entrepreneur et pour son compte, mais dans chaque cas aux frais et dépens de l'entrepreneur, fournir et employer tel nombre additionnel de travailleurs, de chevaux, de machines et autre matériel, ou quelqu'une de ces choses, ou tel nombre additionnel de matériaux ou choses respectivement, selon qu'il pourra le juger à propos, et pourra payer tel nombre additionnel de travailleurs et leur donner tels gages, et pour tel nombre additionnel de chevaux, machines et autre matériel, ou matériaux respectivement, tels prix qu'il pourra juger à propos, et tous tels gages et prix respectivement, seront alors immédiatement remboursés par l'entrepreneur, ou bien ils pourront être retenus et déduits des montants qui deviendront en aucun temps payables à l'entrepreneur; et Sa Majesté pourra employer, pour l'exécution ou l'avancement des dits travaux, non soulement les chevaux, les machines et autre matériel ou matériaux ainsi fournis dans chaque cas par quelqu'un en leur nom, mais aussi tout ce qui aura pu ou pourra être fourni par le dit entrepreneur ou en son nom.

Délais dans l'exécution.—L'entreprise pourra être enlevée à l'entrepreneur.

14. Dans le cas où l'entrepreneur ferait défaut ou retarderait de continuer avec diligence l'exécution ou l'avancement des travaux pendant six jours après avis donné par écrit de la part de l'ingénieur à l'entrepreneur, le mettant en demeure de mettre fin à tel défaut ou délai, ou dans le cas où l'entrepreneur deviendrait insolvable, ou ferait une cession au profit de ses créanciers, ou négligerait soit personnellement ou par l'absence d'un représentant habile et compétent de surveiller les travaux, alors et dans chacun de ces cas Sa Majesté pourra enlever les travaux de l'entrepreneur et prendre telles mesures qu'elle jugera à propos pour compléter l'ouvrage; et dans tels cas l'entrepreneur ne pourra réclamer aucun paiement ultérieur à raison des travaux déjà exécutés, mais demeurera néanmoins responsable de toute perte ou tout dommage que pourra souffrir Sa Majesté à raison du non-achèvement des travaux par l'entrepreneur; et tous les matériaux et choses quelconques, et tous les chevaux, machines et autre matériel fournis par lui pour l'exécution des travaux, devront demeurer et être considérés comme la propriété de Sa Majesté, aux fins et selon les termes et conditions contenus dans la douzième clause du présent contrat.

Les dommages résultant de pertes ou accidents seront supportés par l'entrepreneur.

15. Toute perte ou tout dommage quelconque résultant de toute cause quelconque qui pourrait arriver aux travaux ou à quelque partie d'iceux, jusqu'à ce que ces derniers soient entièrement et finalement achevés et livrés au dit ministre d'alors et acceptés par lui, sera aux risques de l'entrepreneur; et si telle perte ou tel dommage

arrive avant tels achèvement final, délivrance et acceptation, l'entrepreneur devra immédiatement, et à ses propres frais et dépens, réparer, restaurer et exécuter de nouveau l'ouvrage ainsi endommagé, de manière à ce que tous les travaux, ou leurs différentes parties, soient terminés dans la période fixée par les présentes.

L'entrepreneur n'aura droit à aucune indemnité en cas de retard.

16. L'entrepreneur ne pourra faire aucune réclamation ou demande, ou intenter aucune poursuite ou procès, ou instituer aucune pétition contre Sa Majesté, pour tous dommages qu'il pourrait éprouver à raison de tous retards dans l'avancement des travaux, résultant d'actes de quelques-uns des agents de Sa Majesté, et il est convenu que dans le cas de tout tel retard l'entrepreneur obtiendra une prolongation de temps pour l'achèvement des travaux qui sera déterminée par le ministre alors en office.

L'entrepreneur ne pourra concéder ou transférer son contrat.—L'entreprise pourra lui étre enlevée.

17. L'entrepreneur n'aura le droit de faire aucune cession du présent contrat, ou d'aucun sous contrat, pour l'exécution d'aucune partie des travaux entrepris sous l'autorité des présentes; et dans aucun cas telle cession ou tel sous-contrat, quoique approuvé par Sa Majesté, n'aura l'effet de décharger l'entrepreneur de la responsabilité qu'il assume par les présentes, pour la due exécution de tous les travaux entrepris sous l'autorité des présentes. Dans le cas où l'entrepreneur consentirait toute telle cession ou tout tel contrat, alors l'entrepreneur ne pourra faire aucune réclamation ou demande à Sa Majesté pour aucuns paiements additionnels en vertu de ce contrat pour aucune somme ou sommes ultérieures ou plus fortes que la ou les sommes respectivement fixées pour l'entreprise des travaux ainsi cédés ou sous-entrepris et à exécuter par le cessionnaire ou sous-entrepreneur; et dans le cas de telle cession ou tel souscontrat consenti sans l'approbation de Sa Majesté, Sa Majesté pourra enlever les travaux à l'entrepreneur et adopter telles mesures qu'elle jugera à propos pour comoléter les dits travaux; et alors l'entrepreneur ne pourra faire aucune autre réclamation pour aucun paiement ultérieur à raison des travaux alors exécutés, mais demeurera néanmoins responsable pour toute perte ou dommage que pourrait souffrir Sa Majesté à raison du non-achèvement des travaux par l'entrepreneur; et tous les matériaux et choses généralement quelconques, et tous les chevaux, machines et autre matériel fournis par lui pour l'exécution des travaux, demeureront et seront censés la propriété de Sa Majesté pour les fins et selon les termes et conditions contenus dans la douzième clause du présent contrat.

18. L'exécution des travaux dans la période prescrite est la condition essen-

tielle du contrat.

Responsabilité de l'entrepreneur en cas de dommages.

19. L'entrepreneur sera responsable de tous dommages à raison desquels toute personne ou toute corporation quelconque pourrait faire quelques réclamations, résultant de tous dommages aux personnes ou aux terres, bâtiments, navires ou autre propriété, ou résultant de la violation de tous droits généralement quelconques, occasionnés par l'exécution des dits travaux, ou par quelque négligence ou manquement ou non accomplissement de sa part, et il devra à ses propres frais et dépens, prendre telles mesures provisoires nécessaires pour la protection des personnes, ou des terrains, bâtiments, navires et autres propriétés, ou pour assurer la jouissance ininterrompue de tous droits appartenant aux personnes ou aux corporations durant l'exécution des dits travaux.

Entrepreneur négligeant de payer ses employés.

20. Si l'entrepreneurs manque en aucun temps de payer le salaire ou les gages revenant aux personnes employées par lui sur ou pour les dits travaux, ou quelque partie d'iceux, et si quelque partie de ce salaire est arriérée d'un mois, ou s'il est dû à quelqu'une de ces personnes un mois de gages ou salaire, l'ingénicur pourra donner avis à l'entrepreneur d'avoir à payer tels salaire ou gages; et s'il s'écoule deux jours

sans que lentrepreneur paie en entier ces salaires jusqu'à la date de leur paiement ou jusqu'à telle date qui aurait pu être fixée par les termes de l'engagement de telle personnne, alors Sa Majesté pourra payer à cette personne son salaire ou ses gages d'aucune date à une autre date, et jusqu'à concurrence du montant qui pourrait être exigible, et pourra porter ce montant au débit de l'entrepreneur, et l'entreprepeur convient avec Sa Majesté de rembourser sur-le-champ toutes les sommes ainsi payées.

Protection des jalons et marques.

21. L'entrepreneur devra protéger et ne devra pas déplacer ni détruire ou permettre de déplacer ou détruire aucuns jalons, bouées ou autres marques placés sur ou aux environs des dits travaux par l'ingénieur, et devra prêter l'assistance nécessaire pour rectifier ou replacer tout jalon ou marque qui, pour toute cause que ce soit, aurait pu être déplacé ou détruit.

Adresse de l'entrepreneur.

22. Tout avis ou autre communication mentionné dans ce contrat et qui peut être donné à l'entrepreneur sera censé avoir été bien et suffisamment donné, lorsque tel avis aura été laissé au bureau de l'entrepreneur ou du contre-maître, à l'adresse mentionnée dans ce contrat, ou à la dernière place d'affaires connue de l'entrepreneur.

Cédule des prix.

23. Et Sa Majesté, en considération de ce que dessus, convient par les présentes avec l'entrepreneur, qu'ils sera payé pour et en considération des travaux entrepris en vertu des présentes, et de la manière réglée dans la clause immédiatement suivante, les différents prix ou sommes qui suivent, savoir :

CÉDULE DES QUANTITÉS ET DES PRIX.

* Quantités approximative	Nature des travaux.	Prix.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.
25 Acre 5 do 5 do	B Déboisement par acre Abattage à fleur de terre do Déracinement do	30 00 40 00 50 00	750 00 200 00 250 00
50,000 Vges.	1. Clôturage	0 06 1 75 0 75	600 00 175,000 00 37,500 00
3,000,000 do 2,000 Pds.	do dans la terre, y compris les travaux mentionnés dans la clause 13 du devis do l. Egoûts souterrains	0 27 0 20	810,000 00 400 00
Sair and	Percement de tunnels (voir clause 32 du devis).		
Soit 250 do	"Tunnels de ligne". Oe tunnel sera formé dans la terre. Le prix par pied linéaire du tunnel doit couvrir l'excavation, cintrage, maçon-	•	
100 do 100 do	nerie et toutes dépenses	60 00 20 00 15 00	15,000 00 2,000 00 1,500 00

CÉDULE DES QUANTITÉS ET DES PRIX—Suite.

*Quantités approximative	. Nature des trayaux.	Prix.	Total.
	}	·	
		. \$ cts.	\$ cts.
10.000 Ves.	c Maçonnerie de pontpar v. c.	10 50	105,000 00
5,000 do	do de canaux couverts do	10 00	50,000 00
5,000 do	do sèche (murs de soutènement, etc.) do	8:00	40,000 00
1,000 do	Pavage do Béton do	5 00 5 50	5,000.00 5,500.00
1,000 do 15,000 do	Ouvrages en pierres perdues do	2 75	41,250 00
500 Pds.	1. Tuyaux de fonte, de 3 pieds de diamètre à l'inté-	0	,
000 1 45.	rieur, d'un pouce d'épaisseur, et posés dans		
	du béton (le prix du béton non compris)par p. 1.	18 00	9,000 00
1,000 Vges.	c Remblai de roche fait à la main là où le talus a	974.0	2,750 00
o N	plus de 1 sur 1 (main-d'œuvre; seule)	2 75. 8,000 00	16,000 00
2 No. 1 do	do do 150 do do	6,000 00	6,000.00
î do	do do 125 do do	5,000:00	5,000 00
1 do	do do 100 do do	3,500 00	3,500 00
1 do	do do 60 do do	2,100 00	2,100 00
· i	(Voir les clauses 42 et 43 du devis).		
į.	Pièces de bois, meilleure qualité, pour ponceaux		
1 000 Dag	1. 12 pds. × 16 pds	0 50	500 00
1,000 Pds.	12 pds. × 12 pds do	0 40	20,000 00
15,000 do	8 pds. × 16 pds do	0 30	4,500 00
50,000 do	8 nds × 12 nds do	0 30	15,000 00
50,000 do	8 pds. × 10 pds do	0 25	12,500 00
	T		
	Les prix pour pièces d'autres dimensions qui pourraient être requises, devant être en proportion des précédents.		
10,000 do	Pilotis (voir la clause 40 du devis) par p. l.	0 40	4,000 00
10,000 do	Bois en grume pour caissons de quais, etc., d'au		•
,	moins 12 pouces de diamètre do	0 25	2,500 00
10,00 0 do	Pièces aplanies pour les drains de la chaussée,		9 000 60
000 000 B 35	d'une épaisseur de 12 pouces do P. Madriers par M.	0 30 35 00	3,000 00 7,000 00
200,000 P. M. 50,000 Lbs.		0 12	6,000 00
50,000 Lbs.	Fonte do	0 10	1,000 00
100,000 No.	Traverses chaque.	0 25	25,000 00
4,000 Ton'	Charroi de rails et ferrures, depuis le bas de la		
	section, tous frais compris ton'x. Pose de la voie	3 00	12,000 00
42 Mille	es Pose de la voiepar mille	300 00 0 27	12,600 00
130,000 Vges.	c. Ballastage par v. c. Pose d'aiguilles et de croisements chaque.	30 00	35,100 00 750 00
25 NOMB	Passages à niveau avec fosses à bestiaux en bois.	. 50 00	100 00
2 do	planchéiage, petits ponceaux en bois sous		
- 40	les abords, et enseignes, le tout complet do	200 00	400.00
!	Pour subvenir aux frais des travaux qui pour-		
	raient être nécessaires en vertu des clauses		050 000 00
	18, 43 et 91 du devis général, soit \$250,000	****** >*******	250,000 00
	Total		1,746,150 00
į	2002		.,

^{*}Note.—Quelques-uns des chiffres contenus dans cette colonne sont basés sur des évaluations et un tracé préliminaires, et ne sont qu'approximatifs. D'antres items sont simplement faits sur conjectures, et ne sont insérés ici que dans le but d'obtenir des offres.

Paiements.

24. Des paiements équivalant à environ quatre vingt-dix pour cent de la valeur des travaux exécutés, et déterminés approximativement d'après les rapports sur l'avancement des travaux, et computés aux prix convenus et fixés par les clauses du présent contrat, seront faits à l'entrepreneur tous les mois sur le certificat par écrit de l'ingénieur que les travaux pour et à raison desquels le certificat est accordé, ont été dûment exécutés à sa satisfaction, et constatant la valeur de tels travaux déterminée comme dit ci-dessus-et sur l'approbation de tel certificat par le ministre, alors en office, pour le Canada; et le dit certificat et la dite approbation d'icelui seront une condition préalable au droit de l'entrepreneur de recevoir le paiement des dits quatre-vingt dix pour cent ou partie d'iceux. Le reste, c'est-à-dire dix pour cent, sera retenu jusqu'à l'achèvement final de tous les travaux à la satisfaction de l'ingénieur en chef ayant alors le contrôle des dits travaux, et les dix pour cent restant seront payés dans les deux mois après l'achèvement des travaux. Et il est par les présentes déclaré que le certificat par écrit du dit ingénieur constatant l'achèvement final des dits travaux à sa satisfaction sera une condition préalable au droit de l'entrepreneur de recevoir ou d'être payé des dits dix pour cent restant dus, ou d'aucune partie d'iceux.

Estimations mensuelles.

25. Il est entendu que toute allocation à laquelle l'entrepreneur aura justement droit sera mentionnée dans les certificats mensuels de l'ingénieur; mais s'il arrive que l'entrepreneur a en aucun temps des réclamations d'aucune espèce à faire et qu'il croit n'être pas comprises dans les certificats, il devra faire et renouveler ces réclamations par écrit à l'ingénieur dans les quatorze jours après la date de tout et chaque certificat dans lequel, d'après ses prétentions, telles réclamations auront été omises.

Réclamations de l'entrepreneur.

26. L'entrepreneur, en produisant les réclamations mentionnées dans la clause précédente, devra les accompagner d'une preuve satisfaisante de leur exactitude et des raisons qui lui en feront demander le paiement. A moins que ces réclamations ne soient ainsi produites durant l'exécution des travaux et dans les quatorze jours comme dit dans la clause précédente, et renouvelées par écrit chaque mois jusqu'à ce qu'elles soient définitivement admises ou rejetées, il doit être clairement entendu qu'elles seront pour toujours prescrites, et l'entrepreneur ne pourra plus alors faire aucune réclamation à ce sujet contre Sa Majesté.

Mesurage des travaux.

27. Le mesurage des travaux et les certificats de leurs progrès ne devront en aucune manière valoir comme une acceptation des travaux ou comme une décharge en faveur de l'entrepreneur de la responsabilité qu'il assume par les présentes; mais il devra, lors de son achèvement, livrer le chemin en bon état selon les véritables intentions et significations du présent contrat.

Suspension des travaux.—Reprise.

28. Sa Majesté aura le droit de suspendre de temps en temps l'exécution des dits travaux sur aucun point ou points particuliers ou sur toute la ligne de la dite section, et dans le cas où l'exercice de tels droits causerait des retards à l'entrepreneur, alors il lui sera alloué pour exécuter le présent contrat une prolongation de temps égale à tel retard et qui devra être fixée par le ministre comme il est pourvu ci-dessus. Et en aucun cas tel délai ne pourra vicier ou annuler ce contrat ou l'obligation imposée par les présentes, ou aucune garantie ou sûtreté collatérale ou autre pour l'exécution de ce contrat, et l'entrepreneur ne pourra produire aucune réclamation pour dommages à raison de cette suspension des travaux. Et en aucun temps après que les travaux auront été ainsi suspendus en tout ou en partie, les dits travaux pourront être encore

repris et encore suspendus,—et repris selon que Sa Majesté le jugera à propos. Et sur la réception par l'entrepreneur d'un avis par écrit de la part de Sa Majesté que les travaux ainsi suspendus pourront être repris, l'entrepreneur devra immediatement reprendre les opérations et les poursuivre avec diligence.

Allocation votée par le parlement.

29. Dans le cas où la somme maintenant votée par le parlement et destinée au paiement des travaux entrepris par les présentes, serait en aucun temps dépensée avant l'achèvement des travaux, le ministre alors en office pourra donner à l'entrepreneur avis par écrit à cet effet. Et sur réception de tel avis l'entrepreneur pourra, s'il le juge à propos, suspendre l'exécution des travaux—mais il n'aura dans aucun cas le droit de recevoir aucun paiement pour les travaux qu'il aura exécutés, au delà du montant voté et destiné comme dit ci-dessus—à moins et jusqu'à ce que les fonds nécessaires aient été à cette fin votés par le parlement. Et dans aucun cas l'entrepreneur n'aura et ne pourra faire de réclamations contre Sa Majesté à raison d'aucun dommage ou indemnité pouvant résulter de la dite suspension de paiement, ou de tout délai ou perte causée par la suspension des travaux.

Boissons enivrantes.

30. L'entrepreneur ne devra permettre, autoriser ou encourager la vente d'aucunes liqueurs spiritueuses sur les lieux ou dans les environs des travaux.

On ne travaillera pas le dimanche.

31. L'on ne devra s'occuper d'aucuns travaux quelconques en aucun temps ou à aucun endroit le dimanche, et l'entrepreneur devra prendre toutes les mesures necessaires pour empêcher tout contre-maître ou agent, ou hommes de travailler ou faire travailler les autres ce jour-là.

L'ingénieur en chef jugera des différends.

32. Il est par le présent convenu que tous les différends qui pourraient s'élever entre les parties aux présentes, au sujet d'aucune matière se rapportant au présent contrat ou en résultant, et dont la décision n'est pas spécialement par les présentes déférée à l'ingénieur, devront être déférés à la décision et à l'arbitrage de l'ingénieur en chef alors en charge, et ayant alors le contrôle des travaux, et la décision de tel ingénieur sera finale et conclusive; et il est déclaré par les présentes que telle décision sera une condition préalable au droit de l'entrepreneur de recevoir le paiement de toute somme ou sommes à raison de telles matières en litige.

33. Il est distinctement déclaré qu'aucun contrat implicite d'aucune espèce quelconque, par ou de la part de Sa Majesté, ne pourra découler ou s'impliquer d'aucane chose contenue dans le présent contrat, ou d'aucune position ou situation des parties en aucun temps, car il est clairement entendu et convenu que les contrats, conventions et stipulations expresses contenus dans les présentes et y consentis par Sa Majesté, sont et devront être les seuls contrats, conventions et stipulations sur les quels

l'on pourra baser des droits contre Sa Majesté.

34. Ce contrat est par les présentes, conformément aux dispositions de la Sème section du statut 41ème Victoria (1878), chapitre 5, fait sujet à la condition expresse que nul membre de la Chambre des communes ne pourra avoir aucune part ou partie de part de tel contrat, ou aucun profit en provenant.

Annulation du contrat.

35. Dans le cas où il serait jugé nécessaire, dans les intérêts du public, de suspendre les travaux entrepris en vertu des présentes, ou aucune partie d'iceux, en tout temps avant leur achèvement, et de mettre fin au présent contrat, le ministre alors en office aura plein pouvoir d'arrêter les travaux et d'annuler ce contrat, en donnant dûment avis à cet effet à l'entrepreneur. L'entrepreneur, toutefois, aura le droit de recevoir le paiement de toutes les sommes qui pourront être alors dues pour les travaux déjà exécutés, les matériaux employés ou livrés, ou prêts à être employés, ou en voie de préparation, ainsi que telle indemnité raisonnable qui pourra couvrir tous les

66

dommages bond fide, s'il en est, résultant de cet arrêt, et qui pourront alors avoir été déterminés par les parties, ou bien, en cas de désaccord, qui pourront avoir été déterminés par les arbitres officiels du Canada; car il est entendu, néanmoins, qu'aucune indemnité ne pourra être allouée à l'entrepreneur ou réclamée par lui pour les matériaux qu'ils se sera procurés pour l'exécution des travaux après la date de la signification de l'avis mentionné plus haut, ou pour aucune perte des profits sur lesquels il comptait, soit par rapport aux travaux ainsi suspendus comme dit plus haut, ou aux matériaux qu'il se sera ainsi procurés pour l'exécution des dits travaux.

En foi de quoi l'entrepreneur a apposé aux présentes sesseing et sceau, et les présentes ont été signées et scellées, par le dit ministre, et contresignées par le secrétaire du département des chemins de fer et des canaux, au nom de Sa Majesté.

Signé, scellé et délivré par l'entrepreneur) en présence de A. P. BRADLEY.

ANDREW ODERDONK, [L. S.]

Signé, scellé et délivré par le ministre, CHARLES TUPPER, et contresigné par le secrétaire en Ministre des chemins de ter et des canaux. présence de H. A. FISSIAULT.

F. BRAUN, Secrétaire. [L.S.]

CAUTIONNEMENT.

LE PRESENT CONTRAT fait et passé le quinzième jour de décembre mil huit cent soixante dix-sept, entre JOSEPH KAVANAGH, de la cité d'Ottawa, dans la province de l'Ontario, marchand, et DAVID OPPENHEIMER, de Yale, dans la province de la Colombie-Britannique, marchand, (ci-après appelés les cautions) de la première part, et Sa Majesté la reine Victoria, de la seconde part.

Fair foi que, les cautions, tant pour eux-mêmes et chacun d'entre eux que pour leurs et chacun de leurs héritiers, exécuteurs et administrateurs, conjointement et solidairement, conviennent avec Sa Majesté et ses successeurs que l'entrepreneur nommé au contrat annexé aux présentes, ses exécuteurs et administrateurs, exécuteront bien et fidèlement, de temps en temps et en tout temps garderont et se conformeront à toutes et à chacune des conventions, stipulations et conditions contenues dans le dit contrat, et que l'entrepreneur doit exécuter, garder et auxquelles il doit se conformer. Et de plus, les cautions conviennent et stipulent avec Sa Majesté et ses successeurs que tous les droits, priviléges et pouvoirs qui pourront, en vertu du dit contrat, être exercés par ou au nom de Sa Majesté, ou par l'ingénieur ou les ingénieurs ou autres personnes mentionnées au dit contrat, pourront être ainsi exercés sans avis contre les dites cautions, et sans en aucune manière diminuer la responsabilité ou intervenir dans la responsabilité des cautions, conformément à leurs conventions aux présentes.

En foi de quoi les parties aux présentes ont apposé leurs seing et sceau.

Signé, scellé et délivré) en présence de A. P. BRADLEY.

JOS. KAVANAGH,

[L.S.]

DAVID OPPENHEIMER. [L.S.]

19 E.

(A.)

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

SPÉCIFICATION

POUR LA

FOURNITURE DE BOULONS D'ÉCLISSES ET DE CARVELLES.

Le ministre des chemins de fer et des canaux est prêt à recevoir des soumissions pour la fourniture de 35 tonnes de boulons et écrous d'éclisses, et 700 tonnes de carvelles de chemins de fer, par lots de pas moins de 100 tonnes.

2. Des soumissions cachetées portant la suscription "Soumissions pour boulons et carvelles," et adressées "F. Braun, écr., secrétaire du département des chemins de fer et des canaux, Ottawa," seront reçues jusqu'à midi, mercredi, le 20 août prochain.

3. Le nombre de tonnes sera spécifié dans les soumissions.

4. Les boulons et écrous devront être du meilleur fer affiné. Les boulons auront 33 pcs. de long moins la tête, et seront en fer rond de trois-quarts de pouce de diamètre, à col carre et à tête de champignon. Leur vis aura deux pouces de long, le filet devant être uni et bien fait pour les boulons et les écrous et un pas d'un dixième de pouce. Les écrous seront d'un pouce et demi carré et de sept-huitièmes de pouce d'épaisseur. Le tout devra avoir été trempé dans l'huile de lin et être empaqueté dans de solides caisses cerclées en fer, du poids d'un quintal chacune.

5. Les carvelles seront aussi du meilleur fer affiné, de cinq-huitièmes de pouce et carrées, et, à l'épreuve, elles devront pouvoir plier en deux sans se casser. Leur tête sera pressée et de forme et grandeur ordinaires, et leur pointe devra être en forme de taillant de ciseau, et de six pouces de longueur en tout. Elles seront empaquetées

dans des caisses cerclées en fer et du poids d'un quintal chacune.

6. On peut voir des échantillons de boulons, d'écrous et de carvelles au bureau

de l'ingénieur en chef, à Ottawa.

7. Des inspecteurs pourront être nommés pour examiner ces articles et en éprouver la qualité; et les fabricants pourront être appelés à leur faire subir telles

épreuves qu'ils jugeront à propos. 8. Les 35 tonnes de boulons et d'écrous et les 400 tonnes de carvelles seront livrées à Fort-William, sur le lac Supérieur, et les autres 300 tonnes de carvelles à l'entrepreneur de la "Ligne de chemin de fer de Colonisation, de Winnipeg," sur le quai, à Montréal, ou à quelque autre point convenable du parcours à l'ouest de ce port. Les boulons et les écrous, avec 100 tonnes de carvelles, à destination de Fort-William, et toutes les carvelles destinées à la ligne de colonisation, devront être livrées vers le 1er octobre prochain. Le reste des carvelles, à destination de Fort-William, devra être livré avant la clôture de la navigation.

9. Aucune soumission ne sera reçue si elle n'est faite sur une des formules imprimées à cette fin et si elle n'est accompagnée d'un chèque de banque accepté de deux cents piastres, lequel sera confisqué si le soumissionnaire refuse ou néglige de passer contrat, lorsqu'il y sera appelé, pour les prix mentionnés dans la soumission. Dans

le cas où une soumission ne serait pas acceptée, le chèque sera remis.

10. Pour le fidèle accomplissement du contrat, une garantie satisfaisante sera exigée, soit sous forme de dépôt d'argent, soit son équivalent en effets publics, bons municipaux, actions de banque, représentant environ 5 pour cent de la somme ronde spécifiée au contrat.

11. L'entrepreneur fournira les garanties au gré du ministre des chemins de fer et des canaux, lequel devra signer avec lui un contrat comprenant cette spécification

et les autres clauses ordinaires.

12. Des paiements au montant de 80 pour cent se feront sur la présentation du certificat de livraison, le reste devant être payé après l'exécution complète du contrat.
13. Le gouvernement ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune soumis-

sion.

SANDFORD FLEMING,

Ingénieur en chef.

Bureau du chemin de fer canadien du Pacifique, Ottawa, 22 juillet 1879.

Signé par les entrepreneurs et les cautions en présence de

T. W. HARRINGTON, L. A. LESAGE. G. A. MILLER. CHARLES H. MILLER. JAMES MITCHELL. HECTOR LETOURNEUX. DANIEL WILSON.

Signé par le ministre intérimaire des chemins de fer et des canaux, et par le secrétaire intérimaire, en présence de

H. A. FISSIAULT, E. BANCE. J. H. POPE. F. H. ENNIS, Secrétaire intérimaire. Contrat passé le quatrième jour de septembre mil huit cent soixante-dix-neuf, et fait en triplicata, entre GEORGE ANGUS MILLER, CHARLES HERBERT MILLER et JAMES MITCHELL, tous trois de la cité de Montréal, dans la province de Québec, en Canada, faisant affaires ensemple en société comme fabricants, sous les noms et raison sociale de "MILLER FRÈRES et MITCHELL," et représentés aux présentes par GEORGE ANGUS MILLER, un des membres de la dite société, et ci après appelés "les parties de la première part," de la première part; et SA MAJESTE LA REINE VICTORIA, représentée aux présentes par le ministre des chemins de fer et des canaux du Canada, de la seconde part; et MM. HECTOR LETOURNEUX, de la dite cité de Montréal, commis, et DANIEL WILSON, du même lieu, marchand de charbon, cautions, de la troisième part,

Fait foi que les parties de la première part s'engagent par les présentes et s'obligent à et envers Sa Majesté, ses héritiers et successeurs, pour et en considération des conventions, conditions et stipulations ci-après mentionnées, au gré du dit ministre, à fabriquer, fournir et livrer pour servir au chemin de fer canadien du Pacifique, conformément à la spécification y relative ci-annexée et marquée A:-1° La quantité de quatre cents (400) tonnes,—le poids de la tonne pour cette fin étant fixé à deux mille deux cent quarante livres, de carvelles de chemin de fer, livrées sur le quai du chemin de fer à Fort-William, lac Supérieur; 2° Et la quantité de trois (300) cents tonnes (poids étant le même que ci-dessus,) de carvelles de chemin de fer, livrées sur le quai de la susdite cité de Montréal. Le tout devant être livré comme suit: cent tonnes de carvelles, pour Fort-William, sur le quai du chemin de fer à Fort-William; et toute la masse des carvelles destinée à la "Ligne de colonisation de Winnipeg," soit, trois cents tonnes sur le quai, à Montréal, ou auprès, suivant que pourra l'indiquer l'ingénieur ou l'officier du département en charge des travaux, et en telles quantités qui pourront être requises entre cette date et le premier jour d'octobre (1879) maintenant prochain; et trois cents tonnes, étant le reste des 400 tonnes de carvelles destinées à Fort-William, à être livrées sur le quai du chemin de fer, à Fort-William, à tel endroit ou tels endroits qui pourront être indiqués par le dit officier du département, et avant la clôture de la navigation cette année (1879).

En considération de quoi, Sa Majesté la reine Victoria, représentée par le dit ministre comme susdit, promet par les présentes et convient de payer aux parties de la première part, ou aux héritiers, ayants cause ou représentants légaux des parties de la première part, (suivant les dispositions de l'acte de la trente-troisième Victoria, chapitre douze,) savoir:—Le taux ou la somme de cinquante-deux piastres et soixante-quinze centins, cours actuel, pour chacune des quatre cents tonnes de carvelles de chemins de fer, livrées comme susdit sur le quai, à Fort-William (\$52.75); et la somme de quarante-sept piastres et soixante-quinze centins par tonne pour chacune des trois cents tonnes de carvelles de chemin de fer livrées comme susdit, sur le quai,

à Montréal, (\$47.75).

Et les dites parties de la première part, et Sa Majesté, représentée comme susdit, par les présentes déclarent et conviennent que le dit contrat et entreprise sont et seront faits et consentis par les dites parties de la première part et Sa Majesté, représentée comme susdit, selon les conventions, stipulations et conditions expresses qui

suivent, savoir:

Premièrement.—Les paiements de la somme ci-dessus mentionnée seront effectués entre les mains des parties de la première part dans les dix jours après que le ministre aura reçu l'estimation de l'ingénieur ou de l'officier en charge, spécifiant la quantité de carvelles livrées, à la satisfaction du dit ministre ou de ses successeurs en office, ou son ingénieur, ou la personne ayant eu la charge des travaux pendant le mois alors finissant; mais néanmoins, il sera loisible à Sa Majesté de retenir et garder des parties de la première part vingt pour cent sur le montant des diverses estimations jusqu'à la complète exécution du contrat, et l'acceptation de l'ouvrage par le ministre, laquelle somme de vingt pour cent ainsi retenue et gardée sera payée dans les dix jours après que l'ingénieur ou l'officier en charge aura livré au ministre son estimation finale des matériaux fournis en vertu des présentes, et un certificat attestant que le

70

contrat a été fidèlement exécuté et les travaux complétés, si le ministre les accepte et approuve aussitôt; pourvu toujours, et il est convenu que Sa dite Majesté, de temps à autre durant l'exécution des travaux, pourra payer aux parties de la première part

tout ou partie des vingt pour cent ainsi retenus et gardés.

Deuxièmement.—S'il appert du rapport de l'ingénieur ou du surintendant chargé de cette besogne par le ministre, que la livraison des carvelles ne se fait pas assez rapidement pour qu'elle puisse s'achever dans le temps prescrit, ou si les parties de la première part persistent à faire quelques actes en violation des dispositions du présent contrat, Sa dite Majesté aura le pouvoir, à sa discrétion, par l'entremise du ministre susdit, ou de ses successeurs en office, sans aucun avis ni protestation préalable, et sans aucune poursuite judiciaire ni procès, soit d'enlever l'entreprise ou quelque partie de l'entreprise aux parties de la première part, et de la réadjuger à quelque autre entrepreneur ou entrepreneurs, sans en publier d'annonce à l'avance; et les parties de la première part seront responsables de tous dommages et de tous frais et dépenses additionnels qui pourront être encourus à cette occasion; et ils encourront la perte de tous les deniers qui leur seront alors dus en vertu des présentes conditions et stipulations ou quelqu'une d'elles.

Troisièmement.—En cas de non-exécution du contrat, les parties de la première part perdront tous leurs droits à la dite somme de vingt pour cent, ou à quelque partie de cette somme qui n'aurait pas encore été payée, ainsi qu'à tous deniers quel-

conques dus en vertu du présent contrat.

Quatrièmement.—Tous matériaux devront être examinés et acceptés, avant d'être reçus, soit par le ministre ou par telle personne qu'il pourra nommer, et tous matériaux rejetés seront enlevés, et s'ils ne sont pas enlevés par les parties de la première part, sur instruction du ministre, de son ingénieur ou de la personne en charge, alors ils le seront par les ordres du ministre lui-même, de son ingénieur ou de la personne en charge, et ils seront transportés à tel endroit qu'il jugera convenable, aux frais et dépens et aux risques des parties de la première part; mais il est bien compris et convenu que l'inspection et l'acceptation des matériaux n'obligeront en ancune façon Sa dite Majesté à payer pour les dits matériaux ou quelques-uns d'eux, et n'empêcheront pas plus tard le rejet de quelque partie qui pourra être reconnue comme défectueuse ou impropre aux travaux, et cette inspection ne sera pas considérée comme une renonciation à faire des objections plus tard à l'égard des matériaux et à raison de leur défectuosité.

Cinquièmement.—S'il surgit quelque divergence quant à l'interprétation de quelque point des spécifications, la question sera décidée par le ministre seul, et la décision de celui-ci sera finale et conclusive, et elle obligera les parties au présent contrat et chacune d'elles.

Sixièmement.—Tout avis ou autre document relatif au présent contrat, et que les représentants de Sa Majesté désireront ou jugeront nécessaire de faire signifier aux parties de la première part, pourra être adressé à ces parties à leur domicile ou à leur place d'affaires ordinaire, ou à l'endroit où les travaux se font, et laissé au bureau de poste, et tout papier ainsi adressé et laissé au bureau de poste sera considéré à toutes fins et intentions comme ayant été légalement signifié.

Septièmement. - Dans le cas où les parties de la première part ne livreraient pas les matériaux qui font l'objet du présent contrat au temps convenu et mentionné plus haut, les dites parties de la première part seront tenues de payer ou faire payer à la partie de la seconde part tous salaires ou gages qui deviendront dus à la personne ou aux personnes ayant la gérance des travaux au nom du dit ministre pendant la période d'exécution susdite, jusqu'à ce que celle-ci soit achevée et l'ouvrage accepté,

Huitièmement.—Aucune des clauses ou conditions précédentes ne sera considérée comminatoire, mais au contraire chacune d'elles sera strictement observée et mise en vigueur, les dites clauses et conditions étant essentielles dans l'intérêt du public, et exprimant l'intention exacte des parties, et vu que sans les dites clauses et conditions et chacune d'elles, le présent contrat n'eût pas été passé.

Neuvièmement.—S'il arrive que le crédit présentement voté pour ce service par le parlement soit épuisé avant l'exécution complète du présent contrat, les dites

parties de la première part pourront, si elles le jugent à propos, et sur réception d'un avis par écrit de la partie de la seconde part à cet effet, suspendre la livraison des matériaux; mais, dans aucun cas, les parties de la première part n'auront droit à aucun paiement additionnel pour ces matériaux, après la signification de l'avis ci-dessus mentionné, tant que les fonds nécessaires n'auront pas été votés par le parlement; et les dites parties de la première part ne pourront réclamer aucune compensation ou dommage à cause de la dite suspension de paiement.

Dixièmement.—Dans ce contrat les mots " partie de la première part " comprendront (lorsque le contrat le comportera) les héritiers, exécuteurs et administrateurs

de chacune des parties de la première part.

Et afin d'assurer l'accomplissement de toutes et chacune les conventions et obligations, entreprise et clauses mentionnées aux présentes et de toute partie d'icelles, les parties de la première part s'engagent par les présentes et s'obligent à et en faveur de Sa dite Majesté, ses héritiers et successeurs, et les parties de la troisième part pour elles-mêmes, leurs héritiers et ayants-cause s'engagent aussi par les présentes et s'obligent conjointement et solidairement l'une pour l'autre, et pour et avec les dites parties de la première part, à et en faveur de Sa Majesté, ses héritiers et successeurs, pour la bonne exécution et le fidèle accomplissement de toutes et chacune les conventions, obligations et entreprises ci-après mentionnées, devant être ainsi exécutées et remplies par les dites parties de la première part, les parties de la troisième part en faisant leur propre affaire comme si elles étaient elles-mêmes les entrepreneurs, et renonçant au bénéfice des exceptions de division, de discussion et de fidéjussion, et à tous autres avantages accordés par la loi aux cautions dans les cas ordinaires.

En foi de quoi les parties de la première part et le dit ministre représentant Sa Majesté comme susdit, et aussi les parties de la troisième part, ont apposé aux présentes leurs seing et sceau et signé de leurs noms, et le secrétaire a aussi contresigné les présentes. Vingt-deux mots rayés sont nuls et un renvoi en marge bon.

Signé et scellé par les dites parties de la première part et de la troisième part en présence de

T. W. HARRINTON. L. A. LESAGE.

Signé et scellé par le dit ministre, des chemins de fer et des canaux, et contresigné par le secrétaire, en présence de

H. A. Fissiault. E. Bance.

G. A. MILLER.
CHARLES H. MILLER.
JAMES MITCHELL.
H. LE TOURNEUX.
DANIEL WILSON.
[L.S.]

J. H. POPE,
 Ministre intérimaire des
 chemins de fer et des canaux.
 F. H. ENNIS,
 Secrétaire intérimaire.

(N° 19 F.)

Contrat passé le huitième jour de septembre, en l'année de Notre-Seigneur mil huit cent soixante-dix-neuf, et fait en double, entre la "DOMINION BOLT CO.," faisant affaires comme fabricants de boulons, écrous, et carvelles, dans la cité de Toronto, en la province de l'Ontario, ci-après appelés les "parties de la première part," et SA MAJESTÉ LA REINE VICTORIA, représentée aux présentes par le ministre des chemins de fer et des canaux du Canada, de la seconde part:

Fait foi que les parties de la première part s'engagent et s'obligent par les présentes à et en faveur de Sa dite Majesté, ses héritiers et successeurs, pour et en considération des stipulations, conditions et conventions ci-après mentionnées, à la satisfaction du dit ministre: à fabriquer, fournir et livrer, pour la construction du chemin de fer canadien du Pacifique, en conformité de la spécification à cet effet annexée aux présentes, marquée "A", la quantité de trente-cinq (35) tonnes (le poids de la tonne, pour cette fin, étant fixé à deux mille deux cent quarante livres) de boulons et d'écrous d'éclisses. Le tout devant être livré à tel endroit ou tels endroits sur ou auprès du quai du chemin de fer, à Fort-William, lac Supérieur, que pourra indiquer l'ingénieur ou l'officier du département en charge des travaux, et en telles quantités qui pourront être requises, entre la date indiquée aux présentes et le prejour d'octobre (1879) maintenant prochain.

En conséquence, Sa Majesté la reine Victoria, représentée par le dit ministre comme susdit, promet par les présentes et s'engage à payer aux parties de la première part, ou aux représentants légaux des parties de la première part, (conformément aux dispositions de l'acte trente-trois Victoria, chapitre douze,) c'est-à-dire: le taux ou la somme de soixante quinze piastres (\$75) par tonne, du poids susdit, de boulons d'éclisses et d'écrous livrés comme susdit suivant la véritable intention et signification

de la dite specification annexée, et sujet aux conventions suivantes :-

Et les dites parties de la première part, et Sa Majesté, représentée comme susdit, par les présentes déclarent et conviennent que le dit contrat et entreprise sont et seront faits et consentis par les dites parties de la première part et Sa Majesté, représentée comme susdit, selon les conventions, stipulations et conditions expresses qui

suivent savoir:

Premièrement.—Les paiements de la somme ci-dessus mentionnée seront effectués entre les mains des parties de la première part dans les dix jours après que le ministre aura reçu l'estimation de l'ingénieur ou de l'officier en charge, spécifiant la quantité de boulons d'éclisses et d'écrous livrée, à la satisfaction du dit ministre ou de ses successeurs en office, ou son ingénieur, ou la personne ayant eu la charge des travaux pendant le mois alors finissant; mais néanmoins, il sera loisible à Sa Majesté de retenir et garder des parties de la première part vingt pour cent sur le montant des diverses estimations jusqu'à la complète exécution du contrat et l'acceptation de l'ouvrage par le ministre, laquelle somme de vingt pour cent ainsi retenue et gardée sera payée dans les dix jours après que l'ingénieur ou l'officier en charge aura livré au ministère son estimation finale des matériaux fournis en vertu des présentes, et un certificat attestant que le contrat a été fidèlement exécuté et les travaux complétés, si le ministre les accepte et approuve aussitôt; pourvu toujours, et il est convenu que Sa dite Majesté, de temps à autre durant l'exécution des travaux, pourra payer aux parties de la première part tout ou partie des vingt pour cent ainsi retenue et gardés.

Deuxièmement.—S'il appert du rapport de l'ingénieur ou du surintendant chargé de cette besogne par le ministre, que la livraison ne se fait pas assez rapidement pour qu'elle puisse s'achever dans le temps prescrit, ou si les parties de la première part persistent à faire quelques actes en violation des dispositions du présent contrat, Sa dite Majesté aura le pouvoir, à sa discrétion, par l'entremise du

73

ministre susdit, ou de ses successeurs en office, sans aucun avis ni protestation préalable, et sans aucune poursuite judiciaire, ni procès, soit d'enlever l'entreprise ou quelque partie de l'entreprise aux parties de la première part, et de la réadjuger à quelque autre entrepreneur ou entrepreneurs, sans en publier d'annonce à l'avance; et les parties de la première part seront responsables de tous dommages et de tous frais et dépenses additionnels qui pourront être encourus à cette occasion; et ils encourront la perte de tous les deniers qui leur seront alors dus en vertu des présentes conditions et stipulations ou quelqu'une d'elles.

Troisièmement.—En cas de non-exécution du contrat, les parties de la première part perdront tous leurs droits à la dite somme de vingt pour cent, ou à quelque partie de cette somme qui n'aurait pas encore été payée, ainsi qu'à tous deniers quel-

conques dus en vertu du présent contrat.

Quatrièmement.—Tous matériaux devront être examinés et acceptés, avant d'être reçus, soit par le ministre ou par telle personne qu'il pourra nommer, et tous matériaux rejetés seront enlevés, et s'ils ne sont pas enlevés par les parties de la première part, sur instruction du ministre, de son ingénieur ou de la personne en charge, alors et les seront par les ordres du ministre lui même, de son ingénieur ou de la personne en charge, et ils seront transportés à tel endroit qu'il jugera convenable, aux frais et dépens et aux risques des parties de la première part; mais il est bien compris et convenu que l'inspection et l'acceptation des matérieux n'obligerent en aucune façon Sa dite Majesté à payer pour les dits matériaux ou quelques uns d'eux, et n'empêcheront pas plus tard le rejet de quelque partie qui pourra être reconnue comme défectueus en impropre aux travaux, et cette inspection ne sera pas considérée comme une renonciation à faire des objections plus tard à l'égard des matériaux et à raison leur défectuosité.

Cinquièmement.—S'il surgit quelque divergence quant à l'interprétation de quelque point des spécifications, la question sera décidée par le ministre seul, et la décision de celui-ci sera finale et conclusive, et elle obligera les parties au présent contrat et chacune d'elles.

Sixièmement.—Tout avis ou autre document relatif au présent contrat, et que les représentants de Sa Majesté désireront ou jugeront nécessaire de faire signifier aux parties de la première part, pourra être adressé à ces parties à leur domicile ou à leur place d'affaires ordinaire, ou à l'endroit où les travaux se font, et laissé au bureau de poste, et tout papier ainsi adresse et laissé au bureau de poste, sera considéré à toutes fins et intentions comme ayant été légalement signifié.

Septièmement.—Dans le cas où les parties de la première part ne livreraient pas les matériaux qui font l'objet du présent contrat au temps convenu et mentionné plus haut, les dites parties de la première part seront tennes de payor ou faire payor à la partie de la seconde part tous salaires ou gages qui deviendront dus à la personne ou aux personnes ayant la gérance des travaux au nom du dit ministre pendant la période d'exécution susdite, jusqu'à ce que celle ci soit achevée et l'ouvrage accepté.

Huitièmement.—S'il arrive que le crédit présentement voté pour ce service par le parlement soit épuisé avant l'exécution complète du présent contrat, les dites parties de la première part pourront, si elles le jugent à propos, et sur réception d'un avis par écrit de la partie de la seconde part à cet effet, suspendre la livraison des matériaux; mais, dans aucun cas, les parties de la première part n'auront droit à aucun paiement additionnel pour ces matériaux, après la signification de l'avis ci dessus mentionné tant que les fonds nécessaires n'auront pas été votés par le parlement; et les dites parties de la première part ne pourront réclamer aucune compensation ou dommage à cause de la dite suspension de paiement.

Neuvièmement.—Dans ce contrat les mots "parties de la première part "comprendront (lorsque le contrat le comportera) les héritiers, exécuteurs et administrateurs de chacune des parties de la première part.

Sa Majesté comme susdit, ont apposé aux présentes leurs seing et sceau et signe de leur noms, et le secrétaire les a aussi centresignées. Vingt-trois mots rayés sont nuls.

Signé et scelle par les dits parties de la première part et de la troisième part en présence de T. W. HARRINGTON, L. A. LESAGE.

Signé et scellé par le dit ministre, des chemins de fer et des canaux, et contresigné par le secrétaire, en présence de

H. A. FISSIAULT, E. BANCE.

Par JOHN LIVINGSTONE, Propriétaire.

H. POPE, Ministre intérimaire des chemins de fer et des canaux. F. H. ENNIS, Secrétaire intérimaire.

(No. 19 g.

TÉLÉGRAMMES TRANSATLANTIQUES, RE CONTRAT POUR FOURNITURE DE 5,000 TONNES DE RAILS D'ACIER ET D'ECLISSES.

OTTAWA, 17 juin 1879.

A REYNOLDS, Londres.

Quand et pour quel prix pourrait-on livrer, à Montréal, 5,000 tonnes du type du Pacifique de Sandberg.

FLEMING.

Londres, 18 juin 1874.

SANDFORD FLEMING, Ottawa.

A la fin du mois prochain et en août, cinq livres sterling; si commandées immédiatement, probablement moins.

REYNOLDS,

OTTAWA, 19 juin 1879.

A REYNOLDS, Londres.

Reçu soumission pour 5,000 tonnes, à livrer à Montréal avant le 15 août; le télégraphe énumère les soumissions et indique la plus basse; les rails et les attaches devront être du type Pacifique.

FLEMING.

Londres, 21 juin 1879.

S. Fleming, Ottawa.

Onze est le plus bas livré, douane, transport et assurance payés jusqu'à Montréal, 15 août ; cinq pour réponse par le câble ; peu de temps à nous ; vais-je y voir ?

REYNOLDS.

OTTAWA, 21 juin 1879.

A REYNOLDS, Londres.

Commandez rails et attaches; fournissez le type Sandberg; surveillez l'inspection.

FLEMING.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE,
BUREAU DE L'INGÉNIEUR EN CHEF,
OTTAWA, 9 septembre 1879.

F. H. Ennis, écr.

Secrétaire intérimaire,

Département des chemins de fer et des canaux.

Monsieur,—Je demande la permission de vous transmettre ci-joint, pour l'information du département, la correspondance qui a lieu à l'occasion de la passation des contrats suivants pour la fourniture de 5,000 tonnes de rails d'acier, avec les attaches nécessaires, livrées à Montréal, savoir :

Compagnie West Cumberland, 2,000 tonnes de rails d'acier, avec les éclisses nécessaires.

" Ebbw Vale. . . . 1,500 " "
de boulons et écrous brevetés, 48 tonnes de boulons et écrous.

Je suis, etc.,

T. R. BURPEE,

Secrétaire.

STEPHENS ET REYNOLDS. Marchands de fer et d'acier et ingénieurs, 3 CLEMENT'S LANE, LOMBARD ST., E.C. Londres, 19 juin 1879.

Messieurs,—Veuillez nous dire quel est votre plus bas pris. douane, transport et assurance payés jusqu'à Montreal, pour 5,000 tonnes de rails d'acier, 574 livres par verge, avec les éclisses d'acier nécessaires, devant être livrées à Montréal vers le 15 août prochain. Dans le cas où il vous serait impossible de fournir toute cette quantité à la date spécifiée, veuillez dire quelle quantité vous pouvez garantir de livrer à cette date, et si vous ne voulez pas livrer à Montréal, avoir la bonté de nous faire connaître votre prix pour livrer sous mât; les rails seront inspectés pendant la fabrication. Le paiement se fera d'une seule fois et au comptant, aucune commission n'étant exigée.

Votre, etc.,

STEPHENS et REYNOLDS.

La circulaire ci-dessus a été envoyée aux adresses suivantes:

Guest et Cie; Cie Ebbw Vale; Bolckow Vaughan et Cie; Barrow et Cie; Chas. Cammell et Cie; Cie West Cumberland; John Brown et Cie; Cie Moss Bay; Cie Rhefining; Wilson, Cammell et Cie; Brown, Bayley et Dixon.

> 3 CLEMENT'S LANE, LOMBARD ST., E.C. Londres, 2 juillet 1879.

Cher monsieur,—Veuillez nous dire quel est votre plus bas prix pour 96,800 boulons d'éclisses et écrous de 3 de pouce de diamètre et de 3 pouces de long, tête de champignon et cols carrés et écrous, huilés et emballés dans de fortes caisses de deux quintaux, cerclées en fer, livrés à bord du Newport. Le paiement devra se faire comptant avant l'expédition des articles, aucune commission n'étant exigée; la livraison devant se faire sous trois semaines.

Votre, etc.,

STEPHENS et REYNOLDS.

Adressé aux maisons suivantes;

La "Cie de boulons et écrous brevetés"; Bayliss, Jones et Bayliss; Horton et fils.

WEST CUMBERLAND IRON & STEEL Co. (A RESPONSABILITÉ LIMITÉE), Workington, 24 juin 1879.

MM. STEPHENS et REYNOLDS.

3 Clement's Lane, Lombard Street, E. C., Londres.

Messieurs,—Nous recevons votre aimable lettre d'hier. Nous vous sommes très obligés. Nous vous avons télégraphié ce qui suit, en réponse : "Avons deux paires de cylindres de laminoirs à tourner, allons essayer de livrer ou expédier trois mille vers le quinze août, par les steamers de Liverpool, pourvu qu'il n'y ait pas d'accidents aux machines, veuillez télégraphier," et nous avons eu votre réponse. "Télégramme recu. vous dites livrer ou expédier, ne pouvons accepter envoi quinze août; cela étant, vous auriez mieux fait de spécifier la quantité que vous pouvez promettre de livrer à Montréal à cette date ainsi que demandé; répondez-immédiatement par télégraphe." En réponse à cette dépêche, nous vous avons envoyé le télégramme suivant: "Deux mille tonnes livrées le quinze août et mille autres en route à cette date, si vous acceptez et nous communiquez votre décision tout de suite," car nous nous apercevons qu'il nous faut tourner un nouveau cylindre de laminoir pour exécuter votre commande, nous n'aimerions pas à entreprendre plus de 2,000 tonnes, livrées à Montréal vers le 15 août. Il est très possible, cependant, que nous puissions dépasser cette

quantité, et nous serions heureux d'avoir 3,000 tonnes, savoir 2,000 livrées et mille autres devant être en route; mais si vous ne pouvez accepter cet arrangement, nous serons très satisfaits de conclure pour 2,000 tonnes avec les éclisses nécessaires.

Nous attendons avec hâte la spécification et les modèles.

Nous demeurons,

Vos bien dévoués,

WILLIAM WILSON,

Secrétaire.

LONDRES, 24 juin 1879.

Messieurs,—Nous avons reçu ce matin votre télégramme en réponse à notre lettre d'hier soir. Nous ne pouvons accepter rien, pour livrer à Montréal, plus tard que le 15 août prochain; de fait, si nous pouvions donner jusqu'à la fin d'août nous n'aurions aucune difficulté à placer les cinq mille tonnes d'un seul coup chez un seul fabricant. En conséquence, nous vous avons télégraphié et demandé de préciser la quantité que vous pourriez garantir de livrer au temps requis, et cette après-midi nous avons votre réponse; copie de vos deux télégrammes et du nôtre incluse.

Pour sauver du temps, nous vous avons envoyé par la poste, ce soir, des modèles de rails et d'éclisses, et nous avons maintenant le plaisir de vous faire la commande de deux mille tonnes de rails, avec les éclisses d'acier nécessaires, devant être livrées à Montréal vers le 15 août, au prix de quatre louis dix-neuf chelins par tonne, frais

de douanes, d'assurance et de transport jusqu'à Montréal.

Nous ne comprenons pas bien l'alternative que vous proposez pour les autres mille tonnes, mais nous vous écrirons à ce sujet sur réception de votre lettre confirmant votre télégramme demain matin, et nous enverrons en même temps la spécification, etc. En attendant, nous demeurons,

Vos très humbles serviteurs,

STEPHENS ET REYNOLDS.

La compagnie de fer et d'acier de Cumberland-Ouest (à responsabilité limitée) Londonderry, Workington.

COPIES DE TÉLÉGRAMMES.

Reçu-Avons deux paires de cylindres de laminoirs à tourner; allons entreprendre d'avoir trois mille tonnes livrées ou expédiées pour le 15 août, par les steamers de Liverpool, pourvu qu'il n'y ait pas d'accident aux machines; veuillez télégraphier.

Envoyé—Télégramme reçu; vous dites livrées ou expédiées, ne pouvons accepter envoi quinze août; conséquemment, vous auriez mieux fait d'établir la quantité que vous pouvez garantir de livrer à Montréal à cette date, après constatation; répondez par télégramme immédiatement."

Reçu—" Deux mille tonnes livrées vers le 15 août, et un autre millier en route à cette date, à votre choix, si vous nous avertissez immédiatement."

COMPAGNIE D'ACIER HÉMATITE DE BARROW (À RESPONSABILITÉ LIMITÉE,) BARROW-IN-FURNESS, 20 juin 1879.

MM. STEPHENS ET REYNOLDS,

Messieurs,—Nous sommes très obligés pour votre lettre d'hier. Nous avons plusieurs négociations actuellement pendantes pour rails, et ne voyons guère comment nous pourrions entreprendre pour 5,000 tonnes si nous acceptons les autres commandes. Nous saurons peut-être à quoi nous en tenir demain si nous pouvons nous engager pour tous les rails et les éclisses à £5 par tonne livrés à Montréal sur paiement comptant, mais dans le moment nous préférerions n'accepter la commande que pour moitié.

Votre, etc.,

W. H. SILVAR, Pour la compagnie. 3 CLEMENT'S LANE, LOMBARD ST., E. C., LONDRES, 25 juin 1879.

La compagnie de fer et d'acier hématite de Barrow (à responsibilité limitée), Barrow.

Messieurs,—Comme le temps pour effectuer la livraison est court, nous avons résolu de diviser la commande pour 5,000 tonnes de rails d'acier et d'éclisses dont vous nous avez parlé le 20, et nous vous avons envoyé ce matin un télégramme dont nous venons de recevoir la réponse; copies de ces télégrammes incluses. Il nous fait grand plaisir de vous faire une commande pour 1,500 tonnes de ces rails, avec les éclisses d'acier nécessaires, à livrer à Montréal vers le 15 août, au prix de cinq louis par tonne, douane, assurance et transport payés jusqu'à Montréal.

Nous vous enverrons demain des détails complets avec la specification, etc.

En attendant, nous demeurons, messieurs,

Vos obéissants serviteurs,

STEPHENS ET REYNOLDS, Par E. D. R.

Copie des télégrammes envoyés.

"Proposons de vous envoyer commande pour 1,500 tonnes de rails avec les éclisses nécessaires, livrés à Montréal vers le 15 août. Prix tels que mentionnés dans la vôtre du 20. Cela vous convient-il? Veuillez répondre par le télégraphe.

Reçu.—Merci du télégramme. Veuillez envoyer la commande ce soir si vous pouvez.

LA COMPAGNIE D'ACIER, DE FER ET DE CHARBON D'EBBW VALE
(A RESPONSABILITÉ LIMITÉE.),
7 LAWRENCE POUNTNEY HILL,
LONDRES, C. E., 19 juin 1879.

MM. STEPHENS ET REYNOLDS,

CHERS MESSIEURS,—En réponse à votre faveur d'aujourd'hui, nous livrerons 1,500 tonnes de rails d'acier avec les éclisses nécessaires à Montréal, vers le 15 août prochain, au prix de £5 par tonne, douane, assurance et transport payés jusqu'à Montréal.

Nous sommes, messieurs, Vos obéissants serviteurs,

JOHN ROBINSON ET CIE.
Pour la susdite compagnie.

Londres, 26 juin 1879.

La compagnie d'acier, de fer et de charbon d'Ebbw Vale (à responsabilité limitée) Ebbw Vale.

Messieurs,—Nous avons le plaisir de vous faire commande pour quinze cents tonnes de ruils d'acier, $57\frac{1}{4}$ livres par verge, avec les éclisses d'acier nécessaires, au prix de £5 (cinq louis) par tonne, livrés, douane, assurance et transport payés, à Montréal, au 15 août prochain.

Devis et modèle vous seront envoyés demain.

Nous demeurons, messieurs, Vos obéissants serviteurs,

STEPHENS ET REYNOLDS.

LA COMPAGNIE D'ÉCROUS ET DE BOULONS BREVETÉS
(A RESPONSABILITÉ LIMITÉE),
24. BUDGE ROW, CANNON STREET,

Londres, E. C., 4 juillet 1879.

MM. STEPHENS ET REYNOLDS.

Messieurs,—Il nous fait grand plaisir d'accepter votre commande pour 96,000 boulons et écrous soit têtes à champignon de $\frac{3}{4}$ et $3\frac{3}{4}$, collets et écrous carrés, au prix de £10 (dix louis) par tonne, livrés sous mât à Newport, huilés et empaquetés dans de fortes caisses cerclées en fer de deux quintaux chacune. Conditions de paiement, argent comptant et dans trois semaines de cette date; la qualité devant être à votre gré et soumise à votre appréciation, et acceptée dans nos usines. Espérant recevoir la commande.

Nous demeurons, Messieurs, Vos obeissauts serviteurs,

CIE D'ECROUS ET DE BOULONS BREVETÉS (À RESPONSABILITÉ LIMITÉE),

par Alfred W. Jones.

Clements Lane, E. C.

LONDRES, 4 juillet 1879.

La Compagnie d'écrous et de boulons brevetés (à responsabilité limitée). 24, Budge Row, E. C.

Messieums,—Nous avons maintenant le plaisir de vous faire une commande pour 96,000 boulons d'éclisses et d'écrous, aux conditions de votre soumission datée de ce jour, et nous prenons la liberté d'inclure votre modèle.

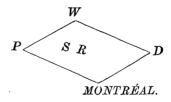
Veuillez avoir la bonté de nous transmettre quatre échantillons de boulons, avec la garantie que les autres seront de même qualité, et dites nous quand vous serez prêts pour l'inspection et l'expédition. Les caisses seront marquées comme plus bas.

Veuillez voir à ce que la livraison se fasse à Newport pas plus tard que le 25 de

ce mois, et vous obligerez,

Vos obéissants serviteurs,

 $\begin{array}{c} {\rm STEPHENS} \,\, {\rm ET} \,\, {\rm REYNOLDS}. \\ {\rm Marques} \,\, {\rm pour} \,\, {\rm caisses}. \end{array}$



CONTRAT passé ce vingt-neuvième jour d'août, en l'année de Notre-Seigneur mil huit cent soixante-dix-neuf, et fait en triplicata.

Entre la West Cumberland Iron and Steel Company, à responsabilité limitée, (ci-après appelée la compagnie), de la première part, et Sa Majesté la reine Victoria, représentée aux présentes par l'honorable sir Charles Tupper, ministre des chemins de fer et des canaux du Canada, (ci-après appelé le ministre), de la seconde part;

Fair foi que la compagnie, en considération des conditions et conventions, ci-après mentionnées par le présent, convient avec Sa Majesté, ses successeurs et ayants-cause, de fabriquer, fournir et délivrer, à la satisfaction du ministre, en conformité pleine et entière des termes et de la véritable intention et signification de la spécification ciannexée, marquée A (qui est par le présent déclarée et convenue être partie intégrante de cette convention, et devoir être prise et lue comme y étant incorporée et qui est ci-après appelée la spécification), cinq mille tonnes de rails d'acier du type du chemin de fer canadien du Pacifique (ci-après appelé le chemin de fer), ainsi que tels nombre et quantité proportionnels d'éclisses d'acier qui peuvent être nécessaires à la pose des rails sur la voie du dit chemin de fer; et aussi conjointement avec tels nombre et quantité proportionnels de boulons et d'écrous de fer qui peuvent être requis pour les rails sur la voie du chemin de fer, la livraison de ces effets respectivement devant être faite en entrepôt sur tel quai dans le port de la cité de Montréal que le ministre indiquera comme suit :--trois mille tonnes des dits rails d'acier, ainsi que la quantité et le nombre proportionnels respectivement d'éclisses d'acier et de boulons et d'écrous de fer nécessaires à la pose des dits rails, le ou avant le premier jour d'octobre de la présente année, mil huit cent soixante et dix-neuf; et la balance ou quantité restante de deux mille tonnes des dits rails d'acier, ainsi que la quantité et le nombre respectivement proportionnels d'éclisses d'acier et de boulons et écrous de fer nécessaires à la pose de la quantité de rails en dernier lieu mentionnée le ou avant le premier jour de novembre de l'année mil huit cent soixante-dix-neuf, la période fixée pour la livraison étant la condition essentielle du contrat. En considération de quoi, Sa Majesté, représentée comme susdit, convient par le présent de payer à la compagnie ou à ses représentants légaux, la somme de quatre louis dix-neuf chelins pour chaque tonne des dits rails et éclisses, pour la même quantité de cinq mille tonnes des dits rails, et une quantité proportionnelle d'éclisses respectivement mentionnée ci dessus, et la somme de neuf louis quinze chelins pour chaque tonne des boulons de fer et écrous proportionnés et requis pour les rails, tel que mentionné ci-dessus; le poids respectif des rails, éclisses, boulons et écrous en fer étant de deux mille deux cent quarante livres par tonne, le tout payable comme suit, savoir: quatre-vingt pour cent ou environ du prix de chaque envoi scra payé à compte à la compagnie par l'intermédiaire de la Banque de Montréal dans la cité de Londres, en Angleterre, ou du banquier ou de tout autre agent dûment autorisé du Canada en Angleterre, sur présentation du connaissement de tel envoi, des polices ou papiers d'assurance sur le dit envoi, et des certificats d'inspection signés de l'inspecteur nommé par le ministre à cette fin, et la balance ou somme restante de vingt pour cent du prix du contrat plein et entier, sur le certificat de l'ingénieur en chef du chemin de fer que ce contrat et convention ont été dûment exécutés, et que la quantité, la qualité et le poids stipulés des dits rails ont été délivrés 🔊 🛣 conformité entière avec la spécification et avec ce contrat sur le quai désigné en la cité de Montréal susdite, en bonne condition et exempts des frais et dépens d'expédition, d'assurance, de transport, de quaiage, de havre, de débarquement et autres droits et dépenses en rapport avec les dits rails; pourvu et il est par le présent convenu que l'acceptation à la cité de Montréal susdite d'aucun nombre de tonnes d'aucun envoi des dits rails, éclisses, boulons et écrous de fer, ou d'aucun de ces articles respectivement, ne constituera pas une acceptation du tout de chaque lot d'aucun envoi ou délivrance à Montréal susdit; mais que le ministre pourra accepter et rejeter partie de chaque lot respectivement, quand celle-ci ne se trouvera pas être en conformité avec cette spécification et ce contrat, et dans ce cas le montant du paiement pour la partie ainsi acceptée sera en conformité avec les conditions de la présente restriction, 19 - 6

et la partie ainsi rejetée sera laissée aux risques, frais et dépens de la compagnie ; et il est de plus convenu que l'inspecteur, en Angleterre, qui doit être nommé par le ministre à cette fin, aura plein pouvoir de rejeter aucuns des dits rails, éclisses, boulons et écrous de fer qui, dans son opinion, ne seront pas complètement et sous tous les rapports en conformité et d'accord avec la spécification et ce contrat; et de plus que pour garantir la due exécution de ce contrat par la compagnie, la somme de mille deux cents cinquante livres sterling, soit par des reçus de dépôts à la banque ou par des valeurs au montant de la dite somme, ou autres garanties approuvées par le ministre, ou le banquier ou autre agent dûment autorisé du Canada à Londres, Angleterre, será dans les dix jours de cette date déposée à la banque de Montréal, à Londres, au crédit du ministre des finances du Canada, pour par lui en disposer pour suppléer à aucune faute de la compagnie dans la due exécution de ce contrat et de cette convention; mais Sa Majesté ou le Canada, ou aucun ministre, officier ou agent ne sera dans aucun cas responsable d'aucun intérêt sur ce dépôt ni d'aucune perte ou diminution dans ces valeurs; et il est de plus convenu que si par des grèves ou des circonstances extraordinaires en dehors de son contrôle, la compagnie était incapable de compléter les dites délivrances ou aucune d'elles à la date respective spécifiée, un délai n'excédant pas trois mois sera accordé pour telle délivrance incomplète, et après cela, seulement tel autre délai que le ministre pourra accorder par écrit à cette fin.

En foi de quoi la compagnie a mis et apposé au présent son sceau de corporation, et le président et le secrétaire de la compagnie leurs signatures, et le ministre sa signature et apposé son sceau, et le secrétaire du département des chemins de fer et des canaux du Canada a contresigné le dit acte le jour et l'an ci-dessus en premier lieu

mentionnés.

Le sceau de la West Cumberland Iron and Steel Company, à responsabilité limitée, a été mis et apposé aux présentes par William Wilson, secrétaire de la dite compagnie, et les présentes signées par Andrew Green Thompson, directeur, pour le président, et le dit WILLIAM WILSON, secrétaire de la dite compagnie dans la province Jos. HANNAH, 29 août 1879.

[L.S.]

Signé, scellé et délivré par le ministre des chemins de fer et des canaux du Canada, en présence de

H. A. FISSIAULT.

CHARLES TUPPER,

[L.S.]

Ministre des chemins de fer et des canaux

F. BRAUN, Secrétaire, ministère des chemins de fer et des canaux, Canada.

DEVIS (A) AUQUEL IL EST RÉFÉRÉ DANS LE CONTRAT CI-JOINT.

Chemin de fer canadien du pacifique.—spécification du type des lisses d'acier, $57\frac{1}{4}$ lbs., et des attaches.

Rails.

1. Les rails doivent être laminés avec soin, partout uniformes, semblables au gabarit, et de la forme connue comme le rail type du chemin de fer canadien du

Pacifique

2. L'acier employé pour confectionner les rails doit être de première qualité, de telle sorte qu'il produise le meilleur rail fabriqué et le mieux adapté au climat du Canada. Les bouts doivent être coupés droit et perpendiculaires à l'axe du rail. Le champignon doit être parfaitement lisse et sans aucun défaut; la semelle nette et sans barbures. Il ne faut pas essayer de remédier aux défauts dans les rails après le laminage, soit en les martelant ou en les corroyant; de même il ne sera pas permis de rechauffer les rails pour les couper.

Le dressement des rails doit être fait à froid par pression.

Chaque rail doit être distinctement marqué sur la tige comme suit : C. P. R. steel,

avec le nom du fabricant et l'année.

3. Le poids du rail doit être aussi près que possible de 57½ lbs par verge, et il faut prendre tous les moyens pour lui donner ce poids. Lorsque le laminage aura été commencé, et à d'autres périodes de la fabrication, dix rails parfaitement conformes à la section seront pesés, et s'ils n'ont pas le poids voulu, il faudra faire dans la section les légères modifications nécessaires pour amener le poids à 57½ lbs. par verge. Aucun rail ne sera accepté s'il varie de plus d'un pour cent en plus ou en moins, du poids normal de 57½ lbs. par verge, et aucun paiement ne sera fait pour un excédant de poids.

4. La longueur générale des rails sera de 30, 28, 26 et 24 pieds, mais on en acceptera une certaine quantité, n'excédant pas 10 pour cent, de longueurs moindres (22, 20, 19 et 18 pieds. Les rails de 19 pieds doivent être marqués spécialement avec

de la peinture rouge.

Les rails courts ne doivent pas être faits ainsi à dessein, mais doivent être coupés de ceux des rails longs dont les bouts peuvent être défectueux. La longueur des rails doit être telle que mentionnée ci-dessus, et on n'admettra aucune déviation de la longueur exacte qui soit plus de $\frac{3}{16}$ de pouce en plus ou en moins; soit une variation possible entre deux rails de tout au plus de $\frac{3}{8}$ de pouce, l'un pouvant être $\frac{3}{16}$ trop long et l'autre $\frac{3}{16}$ trop court.

5. Deux trous doivent être faits près de chaque bout au foret, mais non au poinçon, ni au poinçon et ensuite alésés. Ces trous doivent être de forme oblongue, de 1 pouce par 7 de pouce suivant le dessin, le centre des trous à 2½ et 7½ pouces respectivement du bout du rail. Deux encoches seront pratiquées dans la semelle à chaque bout du rail avec coins arrondis, et le tout doit être dans la position indiquée

au plan.

Il faut prendre tout le soin possible pour faire que chaque rail et chaque attache

soit échangeables à volonté.

6. Les rails seront inspectés durant les procédés de fabrication par un ingénieur ou inspecteur nommé par le ministre des chemins de fer et des canaux du Canada. Cet officier aura le droit d'être admis dans l'usine à toute heure, et le pouvoir de rejeter tous les rails qui, dans son opinion, ne sont pas du type voulu quant à la forme ou à la qualité.

Outre l'examen externe fait avec soin, les rails seront sujets aux épreuves sui-

vantes, aux frais du fournisseur.

On choisira un rail sur chaque 100 tonneaux (ou un ou plusieurs rails pris au hasard sur le produit de l'ouvrage de chaque jour) et on l'éprouvera comme suit:—

a. Une partie du rail placée sur des supports éloignés de quatre pieds l'un de l'autre, doit subir sans fracture le choc d'un boulet pesant une tonne et tombant d'une hauteur de vingt pieds.

 $19-6\frac{1}{2}$ 83

b. Une autre partie du rail placée sur des supports disposés de la même manière sera soumise aux coups successifs d'un boulet de trois quintaux tombant de trois, de quatre et de cinq pieds, et la flexion ne doit pas excéder $\frac{1}{8}$, $\frac{1}{4}$ et $\frac{1}{2}$ pouce respectivement.

Si le premier rail pris sur le lot de 100 tonnes ne résiste pas aux épreuves cidessus, le lot sera divisé par moitiés et un rail de chaque moitié (50 tonnes) éprouvé. Si ces épreuves ne réussissent pas, tout le lot doit être rejeté.

L'épreuve des poids tombant sera continuée jusqu'à ce qu'il en résulte une frac-

ture, et les faits seront dûment consignés et rapportés.

Les épreuves se feront aux frais des fabricants. Les épreuves doivent être consignées dans un rapport signé par l'inspecteur chargé de l'acceptation et par l'agent du fabricant présent aux épreuves. Tous les rails rejetés doivent être peinturés en blane aux deux bouts et des deux côtés de la tige sur les lettres C. P. R. Les rails acceptés seront pesés et chaque rail sera marqué aux deux bouts des initiales de l'inspecteur.

ÉCLISSES D'ACIER.

1. Les éclisses doivent être faites de manière à s'adapter au rail type du chemin de fer canadien du Pacifique, de la même qualité d'acier doux et affiné que les rails, et elles pourront être soumises à telles épreuves que l'on exigera.

2. Il sera fourni un gabarit d'après lequel deux éclisses échantillons seront faites, et lorsqu'elles auront été approuvées par l'ingénieur elles serviront de type pour le

fini et le poids.

3. Elles doivent être longues de 20 pouces, carrées aux extrémités, parfaitement

droites et lisses sur chaque face, et partout d'une coupe uniforme.

4. Quatre trous tels que désignés sur le dessin seront pratiqués au poinçon, à chaud, dans chaque éclisse. Ces trous doivent être nets et à plomb, coupés carrément dans l'éclisse et exactement au centre de la largeur, exempts d'ébarbures de chaque côté et parfaitement corrects sous le rapport des dimensions et de la position.

5. Il faut prendre tous les moyens de faire les éclisses uniformément semblables au gabarit et exactement conformes au dessin, de sorte qu'elles s'adaptent aux rails

parfaitement et sans distinction.

6. Les éclisses doivent être plongées dans une substance qui les empêchera de rouiller, et ensuite attachées par paquets de dix, en la manière usitée pour l'expédition.

BOULONS ET ÉCROUS.

1. Les boulons de $\frac{3}{4}$ de pouce de diamètre, $3\frac{3}{4}$ pouces de long, doivent être faits avec têtes en champignon et cols carrés, suivant le dessin.

Les écrous doivent être carrés.

2. Le fer doit être de qualité flexible et fibreuse, égal au "Best Best Staffordshire," et l'ingénieur-inspecteur peut l'accepter ou le refuser.

3. L'exécution et le fini doivent être parfaits, en ayant grand soin que les faces

internes de la tête et de l'écrou soient exactement normales à l'axe du boulon.

4. La tête et le col du boulon doivent être solides. Le filet de vis doit être du type Whitworth, de dix pas au pouce, coupé net, s'adaptant étroitement dans l'écrou et fait de manière à tenir sur toute sa longueur.

5. Des échantillons seront soumis à l'ingénieur-inspecteur avant de commencer

la fabrication, et le tout sera sujet à une inspection en aucun temps.

6. Les boulons et écrous doivent être chauffés et plongés dans une substance qui les empêchera de rouiller, et emballés dans de fortes caisses cerclées de fer, chaque caisse ne contenant pas plus de 2 quintaux.

SANDFORD FLEMING, Ingénieur en chef.

OTTAWA, 15 juillet 1879.

La West Cumberland Iron and Steel Co., (à responsabilité limitée)

WM. WILSON,

Secrétaire.

19.

Α.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

DEVIS.

BATIMENT COMMUN POUR LES VOYAGEURS ET POUR LE FRET.

1. Les matériaux servant à la charpente et à l'achèvement des murs, des cloisons, de la toîture, etc., devront être de la meilleure qualité dans l'espèce. Les bois de charpente pourront être en épinette blanche, et les ouvrages de menuiserie et le lambrissage en pin blanc. Les pièces devront être bien équarries, le bois parfaitement sain, exempt de fissure, de gros nœuds, et de tout autre défaut.

2. Les dimensions générales, la hauteur des chambres, et les dispositions intérieures, sont indiquées sur les plans. Les chambres du premier étage ne seront pas

terminées à l'intérieur.

3. Les pièces de fondation des bâtiments et plates formes seront en cèdre ou épinette rouge, bien appuyées, et on fera les excavations et les nivellements néces-

saires pour cette fin.

4. La charpente consistera dans une sole et une sablière de 6 pouces sur 4, assemblées à mi-bois aux angles et chevillées. On mettra des poteaux de 6 pouces sur 6 à chacun des angles du bâtiment, de chaque côté des portes et fenêtres et sous les alléges. D'autres poteaux de 6 pouces sur 4 seront placés dans les intervalles à des distances d'au plus 4 pieds. Les poteaux, de 6 pouces sur 2, seront placés à environ 2 pieds 6 pouces, et bien cloués aux autres. Les murs extérieurs aurent les bois de colombage necessaires au lattis. Le tout devra être convenablement disposé, pour les portes et les fenêtres.

5. Les murs extérieurs de la bâtisse seront recouverts de planches de pin d'un pouce d'épaisseur, de qualité marchande, larges de 9 pouces, assez longues pour aller du bord inférieur de la sablière au bord inférieur, et bien clouées avec des clous découpés

à froid de 3 pouces de long.

6. Après que les planches auront été clouées, les joints seront recouverts avec des tringles de pin de première qualité, de trois pouces sur un, de la longueur des planches, et cloués avec des clous découpés à froid, de 21 pouces.

7. Le toit sera construit de la manière indiquée, les chevrons, de 9 x 2, placés à 2 pieds 6 pouces d'axe en axe, et joints par un entrait de 9 x 2. Les chevrons projet-

teront de 7 pieds les murs du bâtiment,

8. La projecture du toit sera soutenue par de fortes consoles en pin, d'une seule pièce de 6 pouces sur 6, avec moulure aux extrémités, et solidement chevillées aux poteaux du bâtiment.

- 9. Les chevrons seront recouverts de planches assorties, d'un pouce d'épaisseur, en pin ou en épinette blanche, larges d'au plus 9 pouces, posées plein sur joint quand la chose sera possible, et bien clouées avec des clous découpés à froid de 3 pouces, et trois de chaque côté pour chaque travée.
- 10. Les planches du toit seront reconvertes de bardeaux en cèdre ou en pin de première qualité, posés sur une couche de mortier, ne débordant pas de plus de 4

pouces, bien cloués aux planches à environ 6 pouces au-dessus du joint.

11. Le toit se terminera par deux planches de 6 pouces de large faisant angle,

et sur leur joint sera posé une lierne de 2½ pouces de diamètre.

12. La saillie du toit sera recouverte en dessous en planches de pin d'un pouce, bien proportionnées, rabotées, rainurées et bouvetées, et larges d'au plus 4 pouces. L'extrémité des chevrons et des planches du toit se terminera en corniches de cloisonnage, avec un soliveau de face débordant, tel qu'indiqué avec plan.

13. Les solives des planchers seront en madriers de 12 pouces sur 3, et placées à 18 pouces d'axe en axe, joint par deux poutres traversières d'un pouce sur 3. Les solives dans les bureaux et salles d'attente seront recouvertes d'un double plancher. Le premier sera fait de planches d'un pouce clouées de forts clous coupés de 3 pouces; le second, cloué par dessus le premier avec des clous coupés de 4 pouces, aura 1½ pouce, et sera raboté, rainuré et bouveté. Le bureau et la salle d'attente auront un entre-plancher. Les tringles seront de 1 pc. x 1½ bien clouées, recouvertes d'un plancher grossier, sur lequel sera posé une bonne couche de mortier.

14. Le mur de refend, entre la chambre aux bagages et le bureau sera en bois de colombage de 2 sur 6. Les autres cloisons seront placées tel qu'indiqué aux plans: bois de coulombage de 2 pcs. sur 4. Les poteaux pour les montants des portes

et les angles sortants auront 4 pouces ou seront doubles.

15. Les cadres des fenêtres et des portes, et le faîte de la base et le lambris

d'appui affleureront l'enduit.

- 16. Les fenêtres auront un double cadre, des montants à poulies de 1½ pouce d'épaisseur, des croisées de 2 pouces d'épaisseur, à renvoi d'eau, une seule étant mobile, fournie de poulies, cordes et poids, et les attaches nécessaires; elles auront une boiserie en dedans et en dehors, et des vasistas aux endroits indiqués sur le plan. Les vitres des fenêtres et dormants de croisée seront de 21 oz. et de la fabrique Chance's Smetwick.
- 17. Les portes extérieures des salles d'attente seront, telles qu'indiquées au plan, en planches de pin de 2 pouces, avec panneaux et moulures, et munies de fortes pentures et de loquets et serrures acceptés. Les portes intérieures auront 13 pouce d'épaisseur, à panneaux et moulures, et munies de toutes les pentures et serrures nécessaires. Les portes des salles du fret seront en pin sec de 2 pouces, avec deux épaisseurs d'assemblage à rainure et à languette, placées diagonalement et bien liées; elles glisseront sur des galets du centre vers les côtés, où elles seront reçues dans un encadrement intérieur, et seront pourvues de galets, fermetures et serrures.

18. Les murs des salles d'attente, bureau, chambre aux bagages et cabinets, auront jusqu'à la hauteur de quatre pieds un doublage en planches de pin rabotées, assorties et quarderonnées, placées verticalement et sans ornements au sommet. Le

mur, en dessous du doublage, aura un enduit.

19. Les plafonds, les murs et les cloisons dans le bureau, les salles d'attente, les chambres de bagages et les cabinets seront lattés, plein sur joint, de lattes solides et de bonne qualité, le tout couvert de trois enduits, dont le premier contenant assez de mortier pour bien adhérer. Le mortier sera fait de chaux nouvelle et d'un sable gros mais net, qui devra avoir été accepté auparavant.

20. L'intérieur de la salle du fret sera doublé de planches de pin épaisses d'un pouce et larges de 9, jusqu'à une hauteur de 8 pieds 6 pes. du plancher. Le tout sera bien fixé avec des clous coupés de 3 pouces aux poteaux, et le plancher sera en bonnes planches saines de 3 pouces, bien fixées aux solives par des clous coupés de 6

nonces.

21. Il devra y avoir un cabinet d'aisance dit "Moulds," construit d'après un plan approuvé, et placé dans un endroit qui sera indiqué. Le siège de ce cabinet sera en la forme ordinaire, et aura un couverele assujéti en arrière par deux pentures.

22. Une forte plate-forme en planches de 3 pcs. sera construite à un endroit indiqué, pour porter une cheminée, laquelle sera faite en briques de première qualité

et se terminera au sommet de la manière indiquée aux plans.

23. Toute la boiserie, intérieure et extérieure, à l'exception des bardeaux, devra recevoir quatre couches, à part de la laque sur les nœuds, de peinture anti-corrosive à l'huîle de lin de première qualité, de couleur pâle et d'après indication. Les bardeaux recevront deux couches de peinture anti-corrosive à l'huile de lin, conleur d'ardoise, d'après indication.

24. Les plates-formes auront les dimensions indiquées au plan, et seront posées sur des poutres et des solives aplanies, en cèdre ou en épinette rouge, tel qu'indiqué, le tout planchéié en travers de bons madriers de pouces, l'extrémité, près de la voie, devant être de niveau avec la surface des lisses, et la plate-forme ayent une inclinaison de quatre pouces, en montant, de ce point au plancher de la salle d'attente,

avec lequel elle sera aussi de niveau. En face de la salle du fret, on construira une plate-forme pour le fret, de 8 pieds de large et de 3 pieds 9 pouces au-dessus du

niveau des lisses, tel qu'indiqué.

25. Ce devis, ainsi que le plan indiqué, seront considérés comme donnant une idée générale des ouvrages requis, et toute omission dans l'un ou l'autre ne devra pas être considérée comme invalidant le contrat, et les soumissionnaires doivent tout inclure dans leurs soumissions, les choses mentionnées et celles qui ne le seraient pas, attendu qu'ils devront compléter l'ouvrage selon la véritable intention et signification de ce plan et devis pour les prix stipulés au contrat.

26. L'entrepreneur devra de temps à autre prendre à ses frais des assurances contre le feu et transporter les polices au ministre des chemins de fer et des canaux, au

montant des sommes qui auront été avancées sur les travaux.

27. L'entrepreneur devra trouver les matériaux et la main-d'œuvre et construire les bâtiments pour le prix stipulé au contrat; il commencera les opérations aussitôt après la signature du contrat, et les poursuivra de façon à assurer leur achè-

vement et à pouvoir les livrer au temps spéciré dans la soumission.

28. Nulle soumission ne sera reçue si elle n'est pas faite sur une des formules imprimées à cette fin, et si elle n'est accompagnée d'un chèque de banque accepté de deux cents piastres, lequel sera confisqué si le soumissionnaire refuse ou néglige de passer contrat, lorsqu'il y sera appelé, pour les prix mentionnés dans la soumission. Dans le cas où une soumission ne sera pas acceptée, le chèque sera remis.

29. Pour le fidèle accomplissement du contrat, une garantie satisfaisante sera exigée, soit sous forme de dépôt d'argent, soit son équivalent en effets publics, bons municipaux, actions de banque, représentant environ cinq pour cent de la somme

ronde spécifiée au contrat.

30. L'entrepreneur fournira les garanties au gré du ministre des chemins de fer et des canaux, lequel devra signer avec lui un contrat comprenant cette spécification et les autres clauses ordinaires.

- 31 Les paiements se feront à mesure que l'ouvrage avancera, sur certificat de l'ingénieur, moins une retenue de 10 pour cent, jusqu'à la pleine et entière exécution du contrat.
- 32. Le gouvernement ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune soumission.

SANDFORD FLEMING,

Ingénieur en chef.

Bureau du chemin de fer Canadien du Pacifique. Ottawa, 15 juin 1879. Le présent contrat, fait et passé le quinzième jour d'août mil huit cent soixante et dix-neuf, entre RICHARD DICKSON, de Selkirk, dans la province du Manitoba, constructeur et charpentier (ci après appelé l'entrepreneur), de la première part, et Sa Majesté la reine Victoria, représentée aux présentes par le ministre des chemins de fer et des canaux, de la seconde part, FAIT FOI qu'en considération des conventions et stipulations de la part de Sa Majesté ci-après relatées, l'entrepreneur convient et stipule de son côté avec Sa Majesté de ce qui suit:

Ouvrage.-Ingénieur.

1. Dans le présent contrat le mot "ouvrage" ou "travaux" devra signifier, à moins que le texte ne comporte une signification différente, tous les travaux, matériaux, matières et choses faits, fournis et exécutés par l'entrepreneur en vertu de ce contrat. Le mot "ingénieur" devra signifier l'ingénieur en chef en exercice ayant alors le contrôle des travaux, et devra s'appliquer à chacun de ses assistants agissant d'après ses instructions, et toutes instructions ou ordres ou certificats donnés, ou décisions rendues par quiconque agissant au nom de l'ingénieur en chef, seront sujets à son approbation, et pourront être annulés, altérés, modifiés et changés, selon qu'il lui paraîtra à propos.

Parties contractantes.

2. Toutes conventions et stipulations ci-contenues seront obligatoires pour les exécuteurs et administrateurs de l'entrepreneur et pour les successeurs de Sa Majesté, et partout où dans ce contrat Sa Majesté sera concernée, ses successeurs y seront de même concernés, et partout où l'entrepreneur sera concerné, ses exécuteurs et administrateurs y seront de même concernés.

Main-d'œuvre, outillage et matériaux.—Temps limité pour l'exécution des travaux.

3. L'entrepreneur devra, à ses propres dépens, fournir toute et chaque espèce de main-d'œuvre, de machines et autre outillage, de matériaux, d'articles et toutes choses généralement quelconques nécessaires à la due exécution et à l'achèvement de tous et de chacun des travaux mentionnés dans les devis généraux ci-annexés, marqués A, et mentionnés dans les plans et devis dressés et qui seront dressés aux fins de ces travaux, et conformes au mémoire imprimé ci-annexé, et devra exécuter et compléter entièrement les portions respectives de tels travaux et les livrer ainsi complétés à Sa Majesté le ou avant le premier jour de novembre, A.D., mil huit cent soixante-dix-neuf.

Matériaux et main-d'œuvre.

Les travaux devront être faits avec les meilleurs matériaux de leurs différentes espèces, et complétés le mieux possible et suivant les principes de l'art, de la manière requise par et en stricte conformité des dits plans et devis qui pourront être fournis de temps à autre (lesquels devis sont par le présentes déclarés faire partie du présent contrat), et à la satisfaction entière de l'ingénieur en chef qui aura alors le contrôle.

Les omissions devront être rectifiées.

4. Le devis et le mémoire susdits, ainsi que les différentes parties de ce contrat, devront être pris dans leur ensemble, de manière à ce qu'ils s'interprètent l'un par l'autre et à ce qu'ils forment un tout homogène; et si l'on vient à constater que quelque chose ait été omis ou mal représenté qui soit nécessaire à la bonne exécution et à l'achèvement d'aucune partie du chemin projeté, l'entrepreneur, à ses propres frais et dépens, exécutera telle partie ainsi omise tout comme si elle avait été convenablement décrite, et la décision de l'ingénieur sera finale quant à chaque telle erreur ou omission, et la rectification de chaque telle erreur ou omission ne devra pas être censée une addition à ou une déviation du présent contrat.

L'ingénieur pourra faire exécuter tous travaux additionnels et modifier les plans.

5. L'ingénieur en chef, du consentement du ministre des chemins de fer et des canaux, sera libre en tout temps, soit avant le commencement soit pendant la construction du chemin de fer ou d'aucune de ses parties, d'ordonner l'exécution de tout ouvrage et de faire toute modification qu'il pourra juger à propos dans les rampes, la largeur des tranchées et du nivellement, les dimensions, le caractère, la nature, la situation ou la position des travaux, ou d'une ou plusieurs de leurs parties, ou dans toute autre chose se rapportant à ces travaux, soit que ces modifications soient ou non de nature à diminuer la quantité d'ouvrage à exécuter, ou le prix de son exécution, et l'entrepreneur devra immédiatement se conformer à ces réquisitions écrites de la part de l'ingénieur à ce sujet; mais l'entrepreneur ne devra faire aucune modification ou addition aux travaux, non-plus qu'aucune omission ou déviation, à moins qu'il n'en ait reçu l'ordre de l'ingénieur, et il n'aura droit à aucune indemnité pour toute modification, addition, omission ou déviation, à moins que telle modification, addition, omission ou déviation, n'ait été préalablement ordonnée par écrit par l'ingénieur et transmise par écrit à l'entrepreneur, et à moins que le prix à payer pour ces ouvrages additionnels n'ait été préalablement fixé par écrit par le ministre; et la décision de l'ingénieur sur la question de savoir si telle modification ou déviation est de nature à augmenter ou diminuer le coût des travaux, et quant à la somme qui devra être payée ou déduite, selon le cas, sera finale, et l'entrepreneur devra obtenir un certificat du dit ingénieur comme condition préalable à son droit d'être payé pour telle augmentation. Si, dans l'opinion du dit ingénieur, telle modification ou altération constitue une déduction à faire sur les travaux, sa décision quant au montant à déduire pour cette cause sera finale et obligatoire.

Ces changements n'invalideront pas le contrat.

6. Que toutes les clauses de ce contrat devront s'appliquer à toutes modifications, additions ou déviations, de la même manière et au même degré que pour les travaux présentement projetés, et nulles modifications, additions, déviations ou variations, n'auront l'effet d'annuler ou d'invalider le présent contrat.

Limite de la depense en vertu de ce contrat.

 L'intention étant que le coût des travaux à exécuter en vertu de ce contrat soit limité à la somme quinze mille huit cent deux piastres et quarante centins, laquelle somme doit être considérée comme le prix maximum fixé par le présent contrat,—il est par les présentes spécialement convenu, que dans le cas où en tout temps durant l'exécution des dits travaux, il apparaîtra que d'après le coût des travaux alors exécutés, comparé avec la valeur des travaux non encore exécutés, que tel maximum devra être excédé, soit à raison d'additions, altérations, variations, pour toute cause quelconque, l'entrepreneur sera alors tenu de compléter seulement telle portion des travaux par les présentes projetés que l'ingénieur déterminera, en vue de limiter les dépenses totales découlant du présent contrat au maximum ci-dessus arrèté ; et du moment que le dit maximum de la somme sera dépensé ce contrat sera alors considéré comme terminé et l'entrepreneur n'aura plus alors le droit de continuer les travaux en vertu du présent contrat, ni de recevoir aucun paiement additionnel au-delà du dit maximum, à moins que le ministre n'autorise et n'ordonne des dépenses ultérieures, dans lequel cas, il est entendu que le ministre aura le droit (qui est par les présentes expressement réservé) de prescrire que tous les travaux qui resteront alors à exécuter le seront en vertu de ce contrat; et l'entrepreneur s'engage par les présentes à exécuter les dits travaux aux coût et prix ci-après mentionnés, tout comme si les travaux restant ainsi à exécuter faisaient partie du présent contrat. Pourvu aussi, que dans le cas où les dits travaux, lors de leur achèvement, à raison d'altérations, variations, déviations, diminutions, omissions, ou autrement, n'atteindraient pas la valeur totale ci-dessus mentionnée, l'entrepreneur n'aura pas droit au paiement de la différence du prix, quelle que puisse être cette différence. L'entrepreneur ne pourra dans aucun cas réclamer des compensations à raison d'aucune perte dans les profits sur lesquels il comptait.

L'ingénieur sera le seul juge de l'ouvrage, des matériaux, etc.

8. L'ingénieur devra être l'unique juge de l'ouvrage et des matériaux, tant sous le rapport de la quantité que de la qualité, et sa décision sur toutes les questions en litige quant à l'ouvrage et aux matériaux, ou quant à la signification ou l'intention du présent contrat et des plans et devis, sera finale; et nuls travaux ou travaux additionnels ou modifications ne seront censés avoir été exécutés, et l'entrepreneur n'aura pas droit au paiement pour les dits travaux, à moins que ces derniers aient été exécutés au gré de l'ingénieur, dont le certificat par écrit fera preuve de ce fait, et devra être une condition préalable au droit de l'entrepreneur d'ètre payé pour les dits travaux.

Cédule des prix.

9. Il est par les présentes distinctement entendu et convenu que les portions respectives des travaux énoncés ou mentionnés dans la liste ou cédule des prix à payer pour les différentes espèces de travaux, comprennent non-seulement le genre particulier d'ouvrage et de matériaux mentionnés dans la dite liste ou cédule, mais aussi toute et chacune des espèces de travaux, main-d'œuvre, outils, outillage, matériaux, articles et choses généralement quelconques nécessaires à la pleine exécution, à l'achèvement et à la mise en opération des portions respectives des travaux au gré de l'ingénieur. Et en cas de différend quant aux travaux, main-d'œuvre, matériaux, outils et outillage qui sont ou ne sont pas compris, la décision de l'ingénieur sera finale et conclusive.

Contre-maître.

10. L'entrepreneur devra avoir sur les lieux un contre-maître compétent durant les heures de travail afin de recevoir les ordres de l'ingénieur, et dans le cas où l'ingénieur jugera cette personne ainsi nommée comme contre-maître incompétente, ou dans le cas où sa conduite ne serait pas satisfaisante, elle pourra être démise de ses fonctions par l'ingénieur, et une autre personne devra immédiatement être nommée à sa place; tel contre-maître devra être considéré comme le représentant légal de l'entrepreneur, et aura plein pouvoir d'exécuter toutes les réquisitions et les instructions du dit ingénieur.

Matériaux impropres et ouvrages imparfaits.

11. Dans le cas où quelques matériaux ou autres choses ne seraient pas, dans l'opinion de l'ingénieur, en conformité des différentes parties du présent contrat, ou suffisamment en bon état, ou généralement ne conviendraient pas aux travaux respectifs, et seraient employés ou destinés à être employés dans les travaux ou quelques parties d'iceux, ou dans le cas ou quelque ouvrage ne serait pas convenablement exécuté, l'ingénieur pourra alors requérir l'entrepreneur d'enlever ces choses et de fournir des matériaux ou autres choses convenables, ou d'exécuter de nouveau l'ouvrage convenablement, selon le cas, et l'entrepreneur devra se conformer et se conformera immédiatement à la dite réquisition; et si après un délai de vingtquatre heures l'entrepreneur ne s'est pas conformé à la dite réquisition, l'ingénieur pourra faire lui-même enlever tels matériaux ou autres choses ou tel ouvrage; et dans tous tels cas l'entrepreneur devra payer à Sa Majesté tous dommages ou dépenses causés par l'onlèvement de tels matériel, matériaux ou autres choses, et de tel ouvrage; ou bien Sa Majesté pourra, à sa discrétion, retenir et déduire tels dommages et dépenses de tous montants dus et payables à l'entrepreneur.

Tout outillage et matériaux deviendront la propriété de Sa Majesté.

12. Toutes les machines et autre matériel, tous les matériaux et choses généralement quelconques, fournis par l'entrepreneur pour l'exécution des travaux stipulés par les présentes, et non compris dans les termes de la clause précédente, deviendront et demeureront, du moment qu'ils auront été ainsi fournis jusqu'à l'achèvement final des dits travaux, la propriété de Sa Majesté pour les fins des dits travaux, et ils ne pourront pour aucune raison être enlevés, ou employés ou destinés à d'autres fins

qu'à celles des dits travaux, sans le consentement par écrit de l'ingénieur, et Sa Majesté ne sera responsable d'aucunes pertes ou dommages quelconques à telles machines ou autre matériel, matériaux ou choses; pourvu toujours que lors de l'achèvement des travaux et sur paiement par l'entrepreneur de tous tels deniers qui pourront être dus à Sa Majesté pour ces choses, telles dites machines et autre matériel, matériaux et choses qui n'auront pas été employés ou n'auront pas servi aux travaux, et dont on n'aura pas disposé, seront, sur demande, livrés à l'entrepreneur.

Insuffisance des machines.—Augmentation du matériel ou de la main-d'œuvre.

13. Si l'ingénieur en aucun temps considère que le nombre des ouvriers, des chevaux, ou que la quantité des machines ou autre matériel, ou que la quantité des matériaux convenables, respectivement employés ou fournis par l'entrepreneur sur ou pour les dits travaux, sont insuffisants pour assurer la construction et l'achèvement du chemin dans le délai limité, ou que les travaux ou quelques parties d'iceux ne s'exécutent pas avec la diligence convenable, alors et dans chacun de ces cas le dit ingénieur pourra, par avis écrit adressé à l'entrepreneur, requérir ce dernier d'employer ou de fournir tel nombre additionnel de travailleurs, de chevaux, de machines ou autre matériel, ou de matériaux, que l'ingénieur pourra juger nécessaires, et dans le cas où l'entrepreneur ne se conformerait pas en tous points au dit avis dans un délai de trois jours, ou tout autre plus long délai qui pourrait être fixé par tel avis, alors l'ingénieur pourra, soit au nom de Sa Majesté, ou s'il le juge à propos, comme agent de l'entrepreneur et pour son compte, mais dans chaque cas aux frais et dépens de l'entrepreneur, fournir et employer tel nombre additionnel de travailleurs, de chevaux, de machines et autre matériel, ou quelqu'une de ces choses, ou tel nombre additionnel de matériaux ou choses respectivement, selon qu'il pourra le juger à propos, et pourra payer tel nombre additionnel de travailleurs et leur donner tels gages, et pour tel nombre additionnel de chevaux, machines et autre matériel, ou matériaux respectivement, tels prix qu'il pourra juger à propos, et tous tels gages et prix respectivement, seront alors immédiatement remboursés par l'entrepreneur, ou bien ils pourront être retenus et déduits des montants qui deviendront en aucun temps payables à l'entrepreneur; et Sa Majesté pourra employer, pour l'exécution ou l'avancement des dits travaux, non seulement les chevaux, les machines et autre matériel ou matériaux ainsi fournis dans chaque cas par quelqu'un en leur nom, mais aussi tout ce qui aura pu ou pourra être fourni par le dit entrepreneur ou en son nom.

Délais dans l'exécution.—L'entreprise pourra être enlevée à l'entrepreneur.

14. Dans le cas où l'entrepreneur ferait défaut ou retarderait de continuer avec diligence l'exécution ou l'avancement des travaux pendant six jours après avis donné par écrit de la part de l'ingénieur à l'entrepreneur, le mettant en demeure de mettre fin à tel défaut ou délai, ou dans le cas où l'entrepreneur deviendrait insolvable, ou ferait une cession au profit de ses créanciers, ou négligerait soit personnellement ou par l'absence d'un représentant habile et compétent de surveiller les travaux, alors et dans chacun de ces cas Sa Majesté pourra enlever les travaux de l'entrepreneur et prendre telles mesures qu'elle jugera à propos pour compléter l'ouvrage; et dans tels cas l'entrepreneur ne pourra réclamer aucun paiement ultérieur à raison des travaux déjà exécutés, mais demeurera néanmoins responsable de toute perte ou tout dommage que pourra souffrir Sa Majesté à raison du non-achèvement des travaux par l'entrepreneur; et tous les matériaux et choses quelconques, et tous les chevaux, machines et autre matériel fournis par lui pour l'exécution des travaux, devront demeurer et être considérés comme la propriété de Sa Majesté, aux fins et selon les termes et conditions contenus dans la douzième clause du présent contrat.

Les dommages résultant de pertes ou accidents seront supportés par l'entrepreneur.

15. Toute perte ou tout dommage quelconque résultant de toute cause quelconque qui pourrait arriver aux travaux ou à quelque partie d'iceux, jusqu'à ce que ces derniers soient entièrement et finalement achevés et livrés au dit ministre d'alors et acceptés par lui, sera aux risques de l'entrepreneur; et si telle perte ou tel dommage,

91

arrive avant tels achevement final, délivrance et acceptation, l'entrepreneur devra immédiatement, et à ses propres frais et dépens, réparer, restaurer et exécuter de nouveau l'ouvrage ainsi endommagé, de manière à ce que tous les travaux, ou leurs différentes parties, soient terminés dans la période fixée par les présentes.

L'entrepreneur n'aura droit à aucune indemnité en cas de retard.

16. L'entrepreneur ne pourra faire aucune réclamation ou demande, ou intenter aucune poursuite ou procès, ou instituer aucune pétition contre Sa Majesté, pour tous dommages qu'il pourrait éprouver à raison de tous retards dans l'avancement des travaux, résultant d'actes de quelques-uns des agents de Sa Majesté, et il est convenu que dans le cas de tout tel retard l'entrepreneur obtiendra une prolongation de temps pour l'achèvement des travaux qui sera déterminée par le ministre alors en office.

L'entrepreneur ne pourra concéder ou transférer son contrat.—L'entreprise pourra lui étre enlevée.

17. L'entrepreneur n'aura le droit de faire aucune cession du présent contrat, ou d'aucun sous-contrat, pour l'exécution d'aucune partie des travaux entrepris sous l'autorité des présentes; et dans aucun cas telle cession ou tel sous-contrat, quoique approuvé par Sa Majesté, n'aura l'effet de décharger l'entrepreneur de la responsabilité qu'il assume par les présentes, pour la due exécution de tous les travaux entrepris sous l'autorité des présentes. Dans le cas où l'entrepreneur consentirait toute telle cession ou tout tel contrat, alors l'entrepreneur ne pourra faire aucune réclamation ou demande à Sa Majesté pour aucuns paiements additionnels en vertu de ce contrat pour aucune somme ou sommes ultérieures ou plus fortes que la ou les sommes respectivement fixées pour l'entreprise des travaux ainsi cédés ou sous-entrepris et à exécuter par le cessionnaire ou sous-entrepreneur; et dans le cas de telle cession ou tel souscontrat consenti sans l'approbation de Sa Majesté, Sa Majesté pourra enlever les travaux à l'entrepreneur et adopter telles mesures qu'elle jugera à propos pour compléter les dits travaux; et alors l'entrepreneur ne pourra faire aucune autre réclamation pour aucun paiement ultérieur à raison des travaux alors exécutés, mais demeurera néanmoins responsable pour toute perte ou dommage que pourrait •souffrir Sa Majesté à raison du non-achèvement des travaux par l'entrepreneur; et tous les matériaux et choses généralement quelconques, et tous les chevaux, machines et autre matériel fournis par lui pour l'exécution des travaux, demeureront et seront censés la propriété de Sa Majesté pour les fins et selon les termes et conditions contenus dans la douzième clause du présent contrat.

18. L'exécution des travaux dans la période prescrite est la condition essentielle du contrat.

Responsabilité de l'entrepreneur en cas de dommages.

19. L'entrepreneur sera responsable de tous dommages à raison desquels toute personne ou toute corporation quelconque pourrait faire quelques réclamations résultant de tous dommages aux personnes ou aux terres, bâtiments, navires ou autre propriété, ou résultant de la violation de tous droits généralement quelconques occasionnés par l'exécution des dits travaux, ou par quelque négligence ou manquement ou non accomplissement de sa part, et il devra à ses propres frais et dépens, prendre telles mesures provisoires nécessaires pour la protection des personnes, ou des terrains, bâtiments, navires et autres propriétés, ou pour assurer la jouissance ininterrompue de tous droits appartenant aux personnes ou aux corporations durant l'exécution des dits travaux.

Entrepreneur négligeant de payer ses employés.

20. Si l'entrepreneur manque en aucun temps de payer le salaire ou les gages revenant aux personnes employées par lui sur ou pour les dits travaux, ou quelque partie d'iceux, et si quelque partie de ce salaire est arriérée d'un mois, ou s'il est dû à quelqu'une de ces personnes un mois de gages ou salaire, l'ingénicur pourra donner avis à l'entrepreneur d'avoir à payer tels salaire ou gages; et s'il s'écoule deux jours

sans que l'entrepreneur paie en entier ces salaires jusqu'à la date de leur paiement, ou jusqu'à telle date qui aurait pu être fixée par les termes de l'engagement de telle personnne, alors Sa Majesté pourra payer à cette personne son salaire ou ses gages d'aucune date à une autre date, et jusqu'à concurrence du montant qui pourrait être exigible, et pourra porter ce montant au débit de l'entrepreneur, et l'entrepreneur convient avec Sa Majesté de rembourser sur-le-champ toutes les sommes ainsi payées.

Protection des jalons et marques.

21. L'entrepreneur devra protéger et ne devra pas déplacer ni détruire ou permettre de déplacer ou détruire aucuns jalons, bouées ou autres marques placés sur ou aux environs des dits travaux par l'ingénieur, et devra prêter l'assistance nécessaire pour rectifier ou replacer tout jalon ou marque qui, pour toute cause que ce soit, aurait pu être déplacé ou détruit.

Adresse de l'entrepreneur.

22. Tout avis ou autre communication mentionné dans ce contrat et qui peut être donné à l'entrepreneur sera censé avoir été bien et suffisamment donné, lorsque tel avis aura été laissé au bureau de l'entrepreneur ou du contre-maître, à l'adresse mentionnée dans ce contrat, ou à la dernière place d'affaires connue de l'entrepreneur.

Cédule des prix.

23. Et Sa Majesté, en considération de ce que dessus, convient par les présentes avec l'entrepreneur, qu'il sera payé pour et en considération des travaux entrepris en vertu des présentes, et de la manière réglée dans la clause immédiatement suivante, les différents prix ou sommes qui suivent, savoir :

Milles.	Station.	Description et dimensions.	Prix total.	
		·	\$	cts.
	Emerson	Bâtiment de station, 120 pds. sur 24 pds., plateforme, 300 pds.		
		sur 12 pds. de front, et allonges en arrière aux extrémités	3,340	40
10	Penza	Bâtiment de station, 60 pds. sur 24; plateforme, 300 pds. sur		
		12 pds. de front, et allonges en arrière, aux extrémités	2,030	
	Arnaud	Plateforme seule, 100 pds. sur 12, y comp. la partie exhaussée	200	
	Dufrost	Plateforme seule, 100 pds. sur 12, y comp. la partie exhaussée	200	00
35	Otterburn	Bâtiment de station 60 pds. sur 24pds.; plateforme, 300 pds. sur		
		12 pds de front, et allonges en arrière, aux extrémités	2,030	40
43	Niverville'	Bâtiment de station, 60 pds. sur 24 pds.; plateforme, 300 pds. sur	0.000	40
٠. ا		12 pds., de front, et allonges en arrière, aux extrémités	2,030	
	Saint-Norbert	Plateforme seule, 100 pds. sur 12, y comp. la partie exhaussée	200	00
63	Saint-Boniface	Bâtiment de station, 120 pas. sur 24 pds., plateforme, 300 pds.	2 240	. 40
20	1	sur 12 pds. de front, et allonges en arrière, aux extrémités.	3,340	
70		Plateforme seule, 100 pds. sur 12, y comp. la partie exhaussée	200	
	Gonor	Plateforme seule, 100 pds. sur 12, y comp. la partie exhaussee	200	09
85	Selkirk	Bâtiment de station, 60 pds. sur 24 pds.; plateforme, 300 pds.	2,030	40
		sur 12 pds. de front, et allonges en arrière, aux extrémités	2,050	40
		Total	15,802	40

Raiements.

24. Des paiements équivalant à environ quatre-vingt-dix pour cent de la valeur des travaux exécutés et déterminés approximativement d'après les rapports sur l'avancement des travaux, et computés aux prix convenus et fixés par les clauses du

présent contrat, seront faits à l'entrepreneur tous les mois sur le certificat par écrit de l'ingénieur que les travaux pour et à raison desquels le certificat est accordé, ont été dûment exécutés à sa satisfaction, et constatant la valeur de tels travaux déterminée comme dit ci-dessus—et sur l'approbation de tel certificat par le ministre alors en office pour le Canada; et le dit certificat et la dite approbation d'icelui seront une condition préalable au droit de l'entrepreneur de recevoir le paiement des dits quatrevingt-dix pour cent ou partie d'iceux. Le reste, c'est-à-dire dix pour cent, sera retenu jusqu'à l'achèvement final de tous les travaux à la satisfaction de l'ingénieur en chef ayant alors le contrôle des dits travaux, et les dix pour cent restant seront payés dans les deux mois après l'achèvement des travaux. Et il est par les présentes déclaré que le certificat par écrit du dit ingénieur constatant l'achèvement final des dits travaux à sa satisfaction sera une condition préalable au droit de l'entrepreneur de recevoir ou d'être payé des dits dix pour cent restant dus, ou d'aucune partie d'iceux.

Estimations mensuelles.

25. Il est entendu que toute allocation à laquelle l'entrepreneur aura justement droit sera mentionnée dans les certificats mensuels de l'ingénieur; mais s'il arrive que l'entrepreneur a en aucun temps des réclamations d'aucune espèce à faire et qu'il croit n'être pas comprises dans les certificats, il devra faire et renouveler ces réclamations par écrit à l'ingénieur dans les quatorze jours après la date de tout et chaque certificat dans lequel, d'après ses prétentions, telles réclamations auront été omises.

Réclamations des entrepreneurs.

26. L'entrepreneur, en produisant les réclamations mentionnées dans la clause précédente, devra les accompagner d'une preuve satisfaisante de leur exactitude et des raisons qui lui en feront demander le paiement. A moins que ces réclamations ne soient ainsi produites durant l'exécution des travaux et dans les quatorze jours comme dit dans la clause précédente, et renouvelées par écrit chaque mois jusqu'à ce qu'elles soient définitivement admises ou rejetées, il doit être clairement entendu qu'elles seront pour toujours proscrites, et l'entrepreneur ne pourra plus alors faire aucune réclamation à ce sujet contre Sa Majesté.

Mesurage des travaux.

27. Le mesurage des travaux et les certificats de leurs progrès ne devront en aucune manière valoir comme une acceptation des travaux ou comme une décharge en faveur de l'entrepreneur de la responsabilité qu'il assume par les présentes; mais il devra, lors de son achèvement, livrer le chemin en bon état selon les véritables intentions et significations du présent contrat.

Suspension des travaux.—Reprise.

28. Sa Majesté aura le droit de suspendre de temps en temps l'exécution des dits travaux sur aucun point ou points particuliers ou sur toute la ligne de la dite section, et dans le cas où l'exercice de tels droits causerait des retards à l'entrepreneur, alors il lui sera alloué pour exécuter le présent contrat une prolongation de temps égale à tel retard et qui devra être fixée par le ministre comme il est pourvu ci-dessus. Et en aucun cas tel délai ne pourra vicier ou annuler ce contrat ou l'obligation imposée par les présentes, ou aucune garantie ou sûreté collatérale ou autre pour l'exécution de ce contrat, et l'entrepreneur ne pourra produire aucune réclamation pour dommage à raison de cette suspension des travaux. Et en aucun temps après que les travaux auront été ainsi suspendus en tout ou en partie, les dits travaux pourront être encore repris et encore suspendus,—et repris selon que Sa Majesté le jugera à propos. Et sur la réception par l'entrepreneur d'un avis par écrit de la part de Sa Majesté que les travaux ainsi suspendus pourront être repris, l'entrepreneur devra immédiatement reprendre les opérations et les poursuivre avec diligence.

Allocation votée par le Parlement.

29. Dans le cas où la somme maintenant votée par le Parlement et destinée au paiement des travaux entrepris par les présentes, serait en aucun temps dépensée avant l'achèvement des travaux, le ministre alors en office pourra donner à l'entrepreneur avis par écrit à cet effet. Et sur réception de tel avis l'entrepreneur pourra, s'il le juge à propos, suspendre l'exécution des travaux—mais il n'aura dans aucun cas le droit de recevoir aucun paiement pour les travaux qu'il aura exécutés, au-delà du montant voté et destiné comme dit ci-dessus—à moins et jusqu'à ce que les fonds nécessaires aient été à cette fin votés par le Parlement. Et dans aucun cas l'entre-l'entrepreneur n'aura et ne pourra faire de réclamations contre Sa Majesté à raison d'aucun dommage ou indemnité pouvant résulter de la dite suspension de paiement, ou de tout délai ou perte causée par la suspension des travaux.

Boissons enivrantes.

30. L'entrepreneur ne devra permettre, autoriser ou encourager la vente d'aucunes liqueurs spiritueuses sur les lieux ou dans les environs des travaux.

On ne travaillera pas le dimanche.

31. L'on ne devra s'occuper d'aucuns travaux quelconques en aucun temps ou à aucun endroit le dimanche, et l'entrepreneur devra prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher tout contre-maître ou agent, ou hommes de travailler ou faire travailler les autres ce jour-là.

L'ingénieur en chef jugera des différends.

32. Il est par le présent convenu que tous les différends qui pourraient s'élever entre les parties aux présentes, au sujet d'aucune matière se rapportant au présent contrat ou en résultant, et dont la décision n'est pas spécialement par les présentes déférée à l'ingénieur, devront être déférées à la décision et à l'arbitrage de l'ingénieur en chef alors en charge et ayant alors le contrôle des travaux, et la décision de tel ingénieur sera finale et conclusive; et il est déclaré par les présentes que telle décision sera une condition préalable au droit de l'entrepreneur de recevoir le paiement de toute somme ou sommes à raison de telles matières en litige.

33. Il est distinctement déclaré qu'aucun contrat implicite d'aucune espèce quelconque, par ou de la part de Sa Majesté, ne pourra découler ou s'impliquer d'aucune chose contenue dans le présent contrat, ou d'aucune position ou situation des parties en aucun temps, car il est clairement entendu et convenu que les contrats, conventions et stipulations expresses contenus dans les présentes et y consentis par Sa Majesté, sont et devront être les seuls contrats, conventions et stipulations sur lesquels

l'on pourra baser des droits contre Sa Majesté.

34. Ce contrat est par les présentes, conformément aux dispositions de la 8ème section du statut 41ème Victoria (1878), chapitre 5, fait sujet à la condition expresse que nul membre de la Chambre des communes ne pourra avoir aucune part ou partie de part de tel contrat, ou aucun profit en provenant.

Annulation du contrat.

35. Dans le cas où il serait jugé nécessaire, dans les intérêts du public, de suspendre les travaux entrepris en vertu des présentes, ou aucune partie d'iceux, en tout temps avant leur achèvement, et de mettre fin au présent contrat, le ministre alors en office aura plein pouvoir d'arrêter les travaux et d'annuler ce contrat, en donnant dûment avis à cet effet à l'entrepreneur. L'entrepreneur, toutefois, aura le droit de recevoir le paiement de toutes les sommes qui pourraient être alors dues pour les travaux déjà exécutés, les matériaux employés ou livrés, ou prêts à être employés, ou en voie de préparation, ainsi que telle indemnité raisonnable qui pourrait couvrir tous les dommages boné fide, s'il en est, résultant de cet arrêt, et qui pourront alors avoir été

déterminés par les parties, ou bien, en cas de désaccord, qui pourront avoir été déterminés par les arbitres officiels du Canada; car il est entendu, néanmoins, qu'aucune indemnité ne pourra être allouée à l'entrepreneur ou réclamée par lui pour les matériaux qu'il se sera procurés pour l'exécution des travaux après la date de la signification de l'avis mentionné plus haut, ou pour aucune perte des profits sur lesquels il comptait, soit par rapport aux travaux ainsi suspendus comme dit plus haut, ou aux matériaux qu'il se sera ainsi procurés pour l'exécution des dits travaux.

En foi de quoi l'entrepreneur a apposé aux presentes ses seing et sceau, et les présentes ont été signées et scellées par le dit ministre, et contresignées par le secrétaire du département des chemins de fer et des canaux, au nom de Sa Majesté.

Signé, scellé et délivré par l'entrepreneur en présence de H. A. FISSIAULT.

R. DICKSON, [L.S.]

Signé, scellé et délivré par le ministre et contresigné par le secrétaire en présence de H. A. FISSIAULT.

CHARLES TUPPER,

Ministre des chemins de fer et des canaux.

F. BRAUN,

Secrétaire. [L.S.]

CAUTIONNEMENT.

LE PRÉSENT CONTRAT, fait le quinzième jour d'août mil huit cent soixante-dix-neuf, entre JOHN McKECHNIE, de Winnipeg, dans la province du Manitoba, et WILLIAM W. McMILLAN, du même lieu, faisant affaires comme marchands en général, en société, sous les nom et raison de "McKechnie et McMillan," et JAMES McLENAGHEN, de Winnipeg, marchand, dans la dite province de Manitoba, (ci-après appelés les cautions) de la première part, et Sa Majesté la reine Victoria, de la seconde part;

Fair foi que, les cautions, tant pour eux-mêmes et chacun d'entre eux que pour leurs et chacun de leurs héritiers, exécuteurs et administrateurs, conjointement et solidairement, conviennent avec Sa Majesté et ses successeurs que l'entrepreneur nommé au contrat annexé aux présentes, ses exécuteurs et administrateurs, exécuteront bien et fidèlement, de temps en temps et en tout temps garderont et se conformeront à toutes et chacune des conventions, stipulations et conditions contenues dans le dit contrat, et que l'entrepreneur doit exécuter, garder et auxquelles il doit se conformer. Et de plus, les cautions conviennent et stipulent avec Sa Majesté et ses successeurs que tous les droits, priviléges et pouvoirs qui pourront, en vertu du dit contrat, être exercés par ou au nom de Sa Majesté, ou par l'ingénieur ou les ingénieurs ou autres personnes mentionnées au dit contrat, pourront être ainsi exercés sans avis contre les dites cautions, et sans en aucune manière diminuer la responsabilité ou intervenir dans la responsabilité des cautions, conformément à leurs conventions aux présentes.

En foi de quoi les parties aux présentes ont apposé leurs seing et sceau,

Signé, scellé et délivré en présence de H. A. Fissiault.

JOHN McKECHNIE. [L.S.]
WILLIAM McMILLAN. [L.S.]
JAS. McLENAGHEN. [L.S.]

(19 I.)

Contrat passé ce onzième jour de septembre, en l'année mil huit cent soixante-dixneuf, en triplicata, entre GEORGE THOMAS CLARK, de Dowlais, Galles, seul fidéicommissair een vertu de l'acte de dernières volontés de feu sir John Guest, baronnet, et maintenant faisant affaires comme fabricant aux Usines d'acier et de fer de Dowlais, sous la raison sociale de "GUEST ET COMPAGNIE" (ci-après appelée "la compagnie"), et SA MAJESTÉ LA REINE VICTORIA, représentée aux présentes par l'honorable SIR CHARLES TUPPER, ministre des chemins de fer et des canaux du Canada, (ci-après appelé "le ministre"), de la seconde part;

Fair foi que la compagnie, en considération des conditions et conventions, ciaprès mentionnées convient avec Sa Majesté, ses successeurs et nyants-cause, de fabriquer, fournir et délivrer, à la satisfaction du ministre, en conformité pleine et entière des termes et de la véritable intention et signification de la spécification ciannexée, marquée A (qui est par le présent déclarée et convenue être partie intégrante de cette convention, et devoir être prise et lue comme y étant incorporée et qui est ci-après appelée la Spécification), dix mille tonnes de rails d'acier du type du chemin de fer canadien du Pacifique (ci après appelé le chemin de fer), ainsi que tels nombre et quantité proportionnels d'éclasses d'acier qui peuvent être nécessaires à la pose des rails sur la voie du dit chemin de fer.

Et aussi conjointement avec tels nombre et quantité proportionnels de boulons et d'écrous de ter qui peuvent être requis pour les rails sur la voie du chemin de fer, la livraison de ces effets respectivement devant être faite, quant à la première quantité de cinq mille tonnes, au choix de la compagnie, sur tel quai à la Pointe Lévi. vis-à-vis la cité de Québec, ou en la cité de Montréal, en Canada, et quant à la seconde quantité de cinq mille tonnes sur tel quai à la Pointe-Lévi susdite, en entrepôt, que le ministre indiquera comme suit :--cinq mille tonnes des dits rails d'acier, ainsi que la quantité et le nombre proportionnels respectivement d'éclisses d'acier et de boulons et d'écrous de fer nécessaires à la pose des dits rails, le ou avant le premier jour d'octobre de la présente année, mil huit cent soixante et dix-neuf; et la balance ou quantité restante de cinq mille tonnes des dits rails d'acier, ainsi que la quantité et le nombre respectivement proportionnels d'éclisses d'acier et de boulons et écrous de fer nécessaires à la pose de la quantité de rails en dernier lieu mentionnée, le ou avant le premier jour de juin de l'année mil huit cent quatre-vingt, la période fixée pour la livraison étant la condition essentielle du contrat. En considération de quoi, Sa Majesté, représentée comme susdit, convient par le présent de payer à la compagnie ou à ses représentants légaux, la somme de quatre louis dix-sept chelins six deniers pour chaque tonne des dits rails, pour la dite quantité de cinq mille tonnes des dits rails en premier lieu mentionnés ci-dessus, et la somme de cinq louis dix-sept chelins et six deniers pour chaque tonne d'éclisses en acier, et la somme de douze louis pour chaque tonne de boulons et écrous respectivement proportionnés et requis pour les rails en premier lieu ci-dessus mentionnés, et la somme de cinq louis pour chaque tonne des dits rails pour la quantité de cinq mille tonnes des dits rails en second lieu ci-dessus mentionnés, et la somme de six louis pour chaque tonne d'éclisses en acier, et la somme de douze louis pour chaque tonne de boulons et écrous en fer respectivement proportionnés et requis pour les rails en second lieu ci-dessus mentionnés, le poids respectif des dits dix mille tonnes de rails, et de la quantité proportionnelle et requise d'éclisses en acier et de boulons et écrous en fer ci-de sus mentionnes étant de deux mille deux cent quarante livres par tonne, le tout payable comme suit, savoir: quatre-vingt pour cent ou environ du prix de chaque envoi sera payé à compte à la compagnie par l'intermédiaire de la Banque de Montréal dans la cité de Londres, en Angleterre, ou du banquier ou de tout autre agent dûment autorisé du Canada en Angleterre, sur présentation du connaissement de tel envoi. des polices ou papiers d'assurance sur le dit envoi, et des certificats d'inspection signés de l'inspecteur nommé par le ministre à cette fin, et la balance ou somme restante 19-7

97

de vingt pour cent du prix du contrat plein et entier, sur le certificat de l'ingénieur en chef du chemin de fer que ce contrat et convention ont été dument exécutés, et que la quantité, la qualité et le poids stipulés des dits rails ont été délivrés en conformité entière avec la spécification et avec ce contrat sur le quai désigné en la cité de Montréal susdite, en bonne condition et exempts des frais et dépens d'expédition, d'assurance, de transport, de quaiage, de havre, de débarquement et autres droits et dépenses en rapport avec les dits rails; et il est par les présentes convenu que, pour les fins de paiement de la balance de vingt pour cent, les mots "du prix du courant plein et entier " contenus dans la clause précédente prendront effet et la dite balance de vingt pour cent sera payable sur chaque quantité distincte de rails et d'éclisses et de boulons et écrous de fer en nombre proportionnel, délivrables à chacune des dates qui y sont mentionnées, mais qu'ils n'auront aucun autre effet sur ce contrat comme tout; pourvu et il est par le présent convenu que l'acceptation à la cité de Montréal susdite d'aucun nombre de tonnes d'aucun envoi des dits rails, éclisses, boulons et écrous de fer, ou d'aucun de ces articles respectivement, ne constituera pas une acceptation du tout de chaque lot d'aucun envoi ou délivrance à la Pointe-Lévi ou à Montréal susdit; mais que le ministre pourra accepter et rejeter partie de chaque lot respectivement, quand colle-ci ne se trouvera pas être en contormité avec cette spécification et ce contrat, et dans ce cas le montant du paiement pour la partie ainsi acceptée sera en conformité avec les conditions de la présente restriction, et la partie ainsi rejetée sera laissée aux risques, frais et dépens de la compagnie;

Et il est de plus convenu que l'inspecteur, en Angleterre, qui doit être nommé par le ministre à cette fin, aura plein pouvoir de rejeter aucuns des dits rails, éclisses, boulons et écrous de fer qui, dans son opinion, ne seront pas complètement et sous tous

les rapports en conformité et d'accord avec la spécification et ce contrat :

Èt de paus que pour garantir la due exécution de ce contrat par la compagnie, la somme de deux mille cinq cents livres sterling, soit par des reçus de dépôts à la banque ou par des valeurs au montant de la dite somme, ou autres garanties approuvées par le ministre, ou le banquier ou autre agent dûment autorisé du Canada à Londres, Angleterre, sera dans les dix jours de cette date déposée à la banque de Montréal, à Londres, au crédit du ministre des finances du Canada, pour par lui en disposer pour suppléer à aucune faute de la compagnie dans la due exécution de ce contrat et de cette convention; mais Sa Majesté ou le Canada, ou aucun ministre, officier ou agent ne sera dans aucun cas responsable d'aucun intérêt sur ce dépôt ni d'aucune perte ou diminution dans ces valeurs;

Et il est de plus convenu que si par des grèves ou des circonstances extraordinaires en dehors de son contrôle, la compagnie était incapable de compléter les dites délivrances ou aucune d'elles à la date respective spécifiée, un délai n'excédant pas trois mois sera accordé pour telle délivrance incomplète, et après cela, seulement tel autre

délai que le ministre pourra accorder par écrit à cette fin.

En foi de quoi le dit George Thomas Clark a mis et apposé aux présentes le sceau de la compagnie, et le président et le secrétaire de la compagnie leurs signatures, et le ministre sa signature et apposé son sceau, et le secrétaire du département des chemins de fer et des canaux du Canada a contresigné le dit acte le jour et l'an ci-dessus en premier lieu mentionnés.

Signé, scellé et délivré par George Thomas Clark, pour la compagnie, en

présence de

ALFRED W. Houlson, Comptable, Usines de Dowlais.

Signé, scellé et délivré par le ministre des chemins de fer et des canaux du Canada, en présence de

H. A. FISSIAULT./
Contresigné par Frederick Braun,
écuier, secrétaire, ministère des chemins
de fer et des canaux, Canada.

GEORGE T. CLARK. [L.S.]

CHARLES TUPPER, Ministre des chemins de fer et canaux.

F. BRAUN, Secrétaire. [L.S.]

DEVIS (A) AUQUEL IL EST RÉFÉRÉ DANS LE CONTRAT CI-JOINT.

Chemin de fer canadien du pacifique.—spécification du type des lisses d'acier, $57\frac{1}{4}$ lbs., et des attaches.

Rails.

1. Les rails doivent être laminés avec soin, partout uniformes, semblables au gabarit, et de la forme connue comme le rail type du chemin de fer canadien du

Pacifique.

2. L'acier employê pour confectionner les rails doit être de première qualité, de telle sorte qu'il produise le meilleur rail fabriqué et le mieux adapté au climat du Canada. Les bouts doivent être coupés droit et perpendiculaires à l'axe du rail. Le champignon doit être parfaitement lisse et sans aucun défaut; la semelle nette et sans barbures. Il ne faut pas essayer de remédier aux défauts dans les rails après le laminage, soit en les martelant ou en les corroyant; de même il ne sera pas permis de rechauffer les rails pour les couper.

Le dressement des rails doit être fait à froid par pression.

Chaque rail doit être distinctement marqué sur la tige comme suit : C. P. R. steel,

avec le nom du fabricant et l'année.

3. Le poids du rail doit être aussi près que possible de 57½ lbs par verge, et il faut prendre tous les moyens pour lui donner ce poids. Lorsque le laminage aura été commencé, et à d'autres périodes de la fabrication, dix rails parfaitement conformes à la section seront pesés, et s'ils n'ont pas le poids voulu, il faudra faire dans la section les légères modifications nécessaires pour amener le poids à 57½ lbs. par verge. Aucun rail ne sera accepté s'il varie de plus d'un pour cent en plus ou en moins, du poids normal de 57½ lbs. par verge, et aucun paiement ne sera fait pour un excédant de poids.

4. La longueur générale des rails sera de 30, 28, 26 et 24 pieds, mais on en acceptera une certaine quantité, n'excédant pas 10 pour cent, de longueurs moindres (22, 20, 19 et 18 pieds), mais de pas moins de 18 pieds. Les rails de 19 pieds doivent

être marqués spécialement avec de la peinture rouge.

Les rails courts ne doivent pas être faits ainsi à dessein, mais doivent être coupés de ceux des rails longs dont les bouts peuvent être défectueux. La longueur des rails doit être telle que mentionnée ci-dessus, et on n'admettra aucune déviation de la longueur exacte qui soit plus de $\frac{3}{16}$ de pouce en plus ou en moins; soit une variation possible entre deux rails de tout au plus de $\frac{3}{8}$ de pouce, l'un pouvant être $\frac{3}{16}$ trop long et l'autre $\frac{3}{16}$ trop court.

5. Deux trous doivent être faits près de chaque bout au foret, mais non au poinçon, ni au poinçon et ensuite alésés. Ces trous doivent être de forme oblongue, de 1 pouce par 7 de pouce suivant le dessin, le centre des trous à 2½ et 7½ pouces respectivement du bout du rail. Deux encoches seront pratiquées dans la semelle à chaque bout du rail avec coins arrondis, et le tout doit être dans la position indiquée

au plan.

Il faut prendre tout le soin possible pour faire que chaque rail et chaque attache

soient échangeables à volonté.

6. Les rails seront inspectés durant les procédés de fabrication par un ingénieur ou inspecteur nommé par le ministre des chemins de fer et des canaux du Canada. Cet officier aura le droit d'être admis dans l'usine à toute heure, et le pouvoir de rejeter tous les rails qui, dans son opinion, ne sont pas du type voulu quant à la forme ou à la qualité.

Outre l'examen externe fait avec soin, les rails seront sujets aux épreuves sui-

vantes, aux frais du fournisseur.

On choisira un rail sur chaque 100 tonneaux (ou un ou plusieurs rails pris au hasard sur le produit de l'ouvrage de chaque jour) et on l'éprouvera comme suit:—

a. Une partie du rail placée sur des supports éloignés de quatre pieds l'un de l'autre, doit subir sans fracture le choc d'un boulet pesant une tonne et tombant d'une hauteur de vingt pieds.

99

b. Une autre partie du rail placée sur des supports disposés de la même manière sera soumise aux coups successifs d'un boulet de trois quintaux tombant de trois, de quatre et de cinq pieds, et la flexion ne doit pas excéder \$\frac{1}{8}\$, \$\frac{1}{4}\$ et \$\frac{1}{2}\$ pouce respectivement.

Si le premier rail pris sur le lot de 100 tonnes ne résiste pas aux épreuves cidessus, le lot sera divisé par moitiés et un rail de chaque moitié (50 tonnes) éprouvé.

Si ces épreuves ne réussissent pas, tout le lot doit être rejeté.

L'épreuve des poids tombant sera continuée jusqu'à ce qu'il en résulte une frac-

ture, et les faits seront dûment consignés et rapportés.

Les épreuves se feront aux frais des fabricants. Les épreuves doivent être consignées dans un rapport signé par l'inspecteur chargé de l'acceptation et par l'agent du fabricant présent aux épreuves. Tous les rails rejetés doivent être peinturés en blanc aux deux bouts et des deux côtés de la tige sur les lettres C. P. R. Les rails acceptés seront pesés et chaque rail sera marqué aux deux bouts des initiales de l'inspecteur.

ÉCLISSES D'ACIER.

1. Les éclisses doivent être faites de manière à s'adapter au rail type du chemin de fer canadien du Pacifique, de la même qualité d'acier doux et affiné que les rails, et elles pourront être soumises à telles épreuves que l'on exigera.

2. Il sera fourni un gabarit d'après lequel deux éclisses échantillons seront faites, et lorsqu'elles auront été approuvées par l'ingénieur elles serviront de type pour le

fini et le poids.

5. Elles doivent être longues de 20 pouces, carrées aux extrémités, parfaitement

droites et lisses sur chaque face, et partout d'une coupe uniforme.

4. Quatre trous tels que désignés sur le dessin seront pratiqués au poinçon, à chaud, dans chaque éclisse. Ces trous doivent être nets et à plomb, coupés carrément dans l'éclisse et exactement au centre de la largeur, exempts d'ébarbures de chaque côté et parfaitement corrects sous le rapport des dimensions et de la position.

5. Îl faut prendre tous les moyens de faire les éclisses uniformément semblables au gabarit et exactement conformes au dessin, de sorte qu'elles s'adaptent aux rails

parfaitement et sans distinction.

6. Les éclisses doivent être plongées dans une substance qui les empêchera de rouiller, et ensuite attachées par paquets de dix, en la manière usitée pour l'expédition.

BOULONS ET ÉCROUS.

1. Les boulons de $\frac{3}{4}$ de pouce de diamètre, $3\frac{3}{4}$ pouces de long, doivent être faits avec têtes en champignon et cols carrés, suivant le dessin.

Les écrous doivent être carrés.

2. Le fer doit être de qualité flexible et fibreuse, égal au "Best Best Staffordshire," et l'ingénieur-inspecteur peut l'accepter ou le refuser.

3. L'exécution et le fini doivent être parfaits, en ayant grand soin que les faces

internes de la tête et de l'écrou soient exactement normales à l'axe du boulon.

4. La tête et le col du boulon doivent être solides. Le filet de vis doit être du type Whitworth, de dix pas au pouce, coupé net, s'adaptant étroitement dans l'écrou et fait de manière à tenir sur toute sa longueur.

5. Des échantillons seront soumis à l'ingénieur inspecteur avant de commencer

la fabrication, et le tout sera sujet à une inspection en aucun temps.

6. Les boulons et écrous doivent être chauffés et plongés dans une substance qui les empêchera de rouiller, et emballés dans de fortes caisses cerclées de fer, chaque caisse ne contenant pas plus de 2 quintaux.

SANDFORD FLEMING,

Ingénieur en chef.

OTTAWA, 15 juillet 1879.

La West Cumberland Iron and Steel Co., (à responsabilité limitée)
WM. WILSON,

Secrétaire.

RÉPONSE

(19_K)

A une adresse de la Chambre des communes, en date du 16 février 1880, demandant copie de tous les rapports faits depuis le premier jour de mars 1879, concernant aucune portion du tracé, ou route proposée, du chemin de fer du Pacifique; aussi, des rapports d'exploration d'aucune partie de la contrée située entre le voisinage de Fort-Pelly et l'océan Pacifique, vià la vallée de la rivière de la Paix ou la Passe de la rivière aux Pins, avec copie de tous les arrêtés du conseil concernant telles explorations ou l'adoption de la route du dit chemin de fer du Pacifique, et de toute correspondance à ce sujet; aussi, copie de tous les rapports faits par le capitaine Brundige, concernant Port-Simpson et la navigation de la Passe Dixon.

Par ordre.

J. C. AIKINS, Secretaire d'Etal.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT, 2 février 1880.

N° 5.

OTTAWA, 20 février 1880.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli le rapport en réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 février 1830, demandant copie de tous les rapports faits depuis le 1er mars 1879, concernant le tracé des explorations du chemin de fer du Pacifique entre Fort-Pelly et l'océan Pacifique, viá la vallée de la rivière de la Paix ou la Passe de la rivière aux Pins, avec copie de toute correspondance à ce sujet; aussi, copie de tous les rapports faits par le capitaine Brundige concernant Port-Simpson et la navigation de la Passe Dixon.

J'ai l'honneur d'être, monsieur.

Votre obéissant serviteur.

F. BRAUN,
Secrétaire.

A Edouard Langevin, écr., Sous-secrétaire d'État, Ottawa.

Nº 5.

RAPPORT

En réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 16 février 1880, demandant copie de tous les rapports faits depuis le premier jour de mars 1079, concernant le tracé des explorations du chemin de fer du Pacifique entre Fort-Pelly, l'océan Pacifique vià la vallée de la rivière de la Paix et la Passe de la rivière aux Pins, avec copie de toute correspondance relative à ce sujet; aussi, copie de tous les rapports faits par le capitaine Brundige concernant Port-Simpson et la navigation de la Passe Dixon.

Documents relatifs aux explorations faites entre Port-Simson, sur la côte du Pacifique, et Edmonton, vià la vallée de la rivière de la Paix et la Passe de la rivière aux Pins, pendant l'année 1879; comprenant les instructions aux ingénieurs et autres, les rapports et les arrê. és du conseil concernant l'adoption du tracé pour le chemin de fer du Pacifique dans la Colombie-Britannique.

Documents.

- 1. Instructions, 12 mai 1879, Sandford Fleming à H. J. Cambie. Sandford Fleming à H. A. F. MacLeod. do Sandford Fleming à Latouche Tupper. 3. do do (supplémentaires) Sandford Fleming à H. J. Cambie. 4.
- 13 mai 1879, Sandford Fleming à H. A. F. MacLeod. 5. 6 juin 1879, Sandford Fleming au capitaine Brundige.
- 7. Lettre datée de la rivière Skeena, le 7 juin 1879, H. J. Cambie à Sandford Fleming.

8. Lettre datée des Fourches de la Skeena, le 22 juin 1879, H. J. Cambie à Sandford

9. Lettre datée de Fort St-James, le 8 juillet 1879, H. J. Cambie à Sandford Fleming.

10. Lettre datée de la tête des Fourches de la Skeena, le 7 juin 1879, H. A. F. MacLeod à Sandford Fleming.

11. Lettre datée des Fourches de la Skeena, le 21 juin 1879, H. A. F. MacLeod à Sandford Fleming.

12. Lettre datée de Fort St-James, le 7 juillet 1879, H. A. F. MacLeod à Sandford Fleming.

Rapport télégraphique, Edmonton, 25 septembre 1879, sur les explorations faites par H. J. Cambie, H. A. F. MacLeod, G. M. Dawson et D. M. Gordon.

14. Rapport, 30 septembre 1879, Sandford Fleming à sir Charles Tupper. 15. Extraits de notes, 6 juin 1879, Fort-Simpson, etc., par D. M. Gordon.

16. Extraits de notes, 23 juin 1579, sur la rivière Skeena, par D. M. Gordon.

17. Extraits de notes, 7 juillet 1879, sur la rivière et le Fort St-James, par D. M. Gordon.

18. Extraits d'une lettre, 4 août 1879, du capitaine Brundige, concernant Port-Simpson.

19. Bulletin des variations atmosphériques à Port-Simpson, par Charles F. Mor-

20. Extraits d'une lettre, 19 août 1879, du capitaine Brundige, concernant Port-Simpson.

21. Arrêté du conseil du 4 octobre 1879, ratifiant celui du 13 juillet 1878.

22. Arrêté du conseil du 13 juillet 1878, adoptant le tracé de Burrard-Inlet dans la Colombie Britannique. 12 mai 1879.

Instructions données à M. H. J. Cambie, ingénieur chargé des explorations dans la Colombie-Britannique.

1. Le but de l'exploration à entreprendre est de recueillir des données précises afin de voir si l'on peut trouver une route vers le nord par la rivière de la Paix et la rivière Skeena, ou aucun de leurs tributaires, jusqu'à Port Simpson.

2. L'ingénieur en chef a donné personnellement et quelque peu au long, des explications sur ce sujet; et il a tait connuître pur le menu ses propres opinions quant à la meilleure manière d'obtenir le résultat dé iré

3. M. Cambie connaît la nature des mesures prises pour la délivrance des approvisionnements a Fort St. James. Il se rendra lui même par steamer à Port-Simpson.

avec messieurs MacLeod et Gordon.

Il est à désirer qu'il fasse personnellement un examen du port et de Wark-Inlet. S'il peut amener le capitaine du bateau à vapeur à mettre le bateau à sa disposition pour faire cet examen, il sera à désirer qu'il fasse un arrangement à cet effet. Mais serait-il même impossible de conclure cet arrangement, des mesures devront être prises pour connaître parfaitement la nature de la navigation à cet endroit. Il est particulièrement important d'apprendre si l'entrée de Work-Inlet du côté de l'océan est difficile.

4. M. Cambie laissera M. Geo. Keefer et son personnel dans le voisinage de Port-Simpson pour faire certaines inspections mentionnées ci-après, et il (M. Cambie) remontera lui-même la rivière Skeena jusqu'à Fort St. James, en compagnie de

messieurs MacLeod et Gordon.

5. M. Horetzky a reçu instruction d'explorer la contrée entre Fort-Connelly et Fort-MacLeod—plus particulièrement cette portion située au nord de la rivière de la Nation—et ainsi de s'assurer si on peut trouver un passage d'une nature satisfaisante, pour une ligne de chemin de fer, entre un côté de la contrée et l'autre, soit par la branche de la Skeena qui se trouve dans le voisinage immédiat de Fort-Connelly et l'affluent Finlay de la rivière de la Paix, ou par aucun autre bras ou bras conduisant à travers la contrée jusqu'au district d'Omenica.

6. M. Horetzky étendra son examen à toute la contrée située entre les rivières Skeena et de la Paix dans ce district, jusqu'à la Nation, du côté du sud. Il fera les mesurages nécessaires pour constater la nature du pays et décider quelles sont les

routes propres à un chemin de ser qui seraient disponibles.

7. J'ai communiqué à M Horetzky des instructions verbales lui ordonnant de faire des études complètes et approfondies de ce district. S'il en a le temps, après qu'il aura fini ce travail, il explorera la région entre Fort-Connelly et la rivière Nasse

jusqu'à l'océan.

8. Bien que M. Horetzky ait été envoyé spécialement sur les lieux pour le service mentionné ci-haut, il devra s'en rapporter à vous dans toute question de doute qui pourra se présenter. Il a été informé qu'il doit vous regarder comme le premier officier chargé de toutes les explorations dans la Colombie-Britannique, et de se laisser diriger suivant vos vues tant pour ce qui regarde les explorations que la question des approvisionnements et des moyens de transport.

9. Le gouvernement désire que la contrée soit entièrement explorée dans un aussi court espace de temps que possible, en sorte que la route la plus courte qui puisse être choisie entre la rivière Skeena et la rivière de la Paix ou son affluent—la

rivière aux Pins- soit parfaitement déterminée.

10. MM. MacLeod et Gordon out requinstruction d'accompagner M. Cambie et

de co-opérer à cette exploration.

11. M. Dawson, de la Commission géologique, prêtera aussi son concours au parti d'exploration du chemin de fer du Pacifique pour les opérations de la saison, et plus spécialement pour celles qui auront lieu dans les Montagnes-Rocheuses et le long du flanc oriental de ces montagnes. M. Dawson recevra toute l'aide possible dans l'exer-

cice des fonctions qu'il accomplira.

12. M. Cambie ayant pris des mesures parfaites pour exécuter les détails tels qu'énoncés, rencontrera probablement M. Dawson à Fort St. James, ou peut-être même avant d'arriver là, et il se rendra avec lui et messieurs MacLeod et Gordon à la rivière de la Paix. M. MacLeod sait ce qu'il devra faire lorsqu'il aura atteint cette localité. M. Cambie lui-même s'en retournera par la passe de la rivière aux Pins, afin qu'il soit fait une exploration complète et parfaite de ce district.

13. Des mesures ont été prises pour envoyer M. Tupper de Winnipeg à Edmonton, puis de là, aussi directement que possible, à Dunvegan. Les bêtes de somme du

train de bagage sont disponibles pour rapporter les renseignements qui auront été recueillis jusqu'alors. En conséquence, MM. Cambie et MacLeod prépareront un rapport complet allant jusqu'au jour où il sera envoyé, et ce rapport sera expédié par M Gordon, qui retournera immédiatement à Edmonton par le train de bagage. Il transmettra pareillement à la station de télégraphe la plus proche (peut-être à Edmonton) un résumé des opérations, qui pourra être envoyé à Battleford et de là par le télégraphe à Ottawa sous la forme d'un rapport télégraphique.

M. D. Gordon sera attaché à l'expédition pour lui prêter son concours comme il

est dit ci-dessus et mener à bien certaines instructions qu'il a reçues.

M. George Major accompagnera M. Cambie à la Colombie Britannique comme comptable, et ses services seront utilisés pour les opérations de M. George Keefer, à

l'égard desquelles des instructions spéciales seront fournies.

Au cas où il faudrait des aides additionnels, M. Cambie usera de sa discrétion pour employer ou ré-engager aucune personne dans la Colombie-Britannique. Ceux des employés actuels dont on n'aura plus besoin seront relevés de leurs fonctions et remerciés.

M. Cambie fera rapport aussi souvent que possible, à mesure que les explorations avenceront.

SANDFORD FLEMING.

Instructions données à M. H. A. F. MacLeod.

M. H. A. F. MacLeod accompagnera M. Cambie en partant du Canada, et agira de concert avec lui dans les études que l'ingénieur en chef a ordonné de faire entre-Port-Simpson et la rivière de la Paix.

1. Wark-Inlet: Sa nature; celle du courant; son mouillage; et la possibilité d'effectuer pour les navires de mer une jonction à l'entrée du bras de mer, avec

une ligne de chemin de fer suivant la rivière Skeena, en remontant.

2. Une jonction par chemin de fer entre Port-Simpson et l'isthme, à l'entrée

de Wark-Inlet.

3. La possibilité de faire passer un chemin de fer par la vallée de la rivière Skeena jusqu'au plateau central de la Colombie-Britannique, et de là, à travers les montagnes, jusqu'au district de la rivière de la Paix.

4. M. MacLeod restera en compagnie de M. Cambie, agissant de concert avec lui, observant tous les points dont il faudra prendre note, et s'appliquant à concaître

le pays ju qu'à ce qu'ils soient rendus à Dunvegan, sur la rivière de la Paix.

5. Des renseignements détaillés ont été fournis à M. Cambie quant aux fonctions de M. MacLeod, qui devra agir de concert avec lui jusqu'à Dunvegan, et aussi par rapport aux instructions qu'a reçues M. MacLeod de se rendre maître de toutes les données connues.

6. M. G. M. Dawson, de la Commission géologique, a reçu instruction de coopérer à l'examen que l'on fait actuellement de ce district du nord, afin de décider s'il est

possible d'y faire passer une ligne de chemin de fer.

7. Dunvegan a été choisi comme point de rendez-vous, M. Dawson s'y rendant par la Passe de la rivière aux Pins, MM. MacLeod, Cambie et Gordon par la route

de la rivière de la Paix et M. Tupper par celle d'Edmonton.

8. De Dunvegan M. Cambie retournera à la Colombie-Britannique par la route de la Passe de la rivière aux Pins; M. Gordon se rendra à Edmonton. M. Tupper sera disponible pour les explorations à faire de chaque côté de la rivière de la Paix, au nord du 56° de latitude.

9. A partir de Dunvegan, messieurs Dawson et MacLeod feront une étude aussi complète que possible de la contrée située entre la rivière de la Paix, le petit lac de l'Esclave et les Montagnes-Rocheuses, au sud et à l'ouest, poussant leurs explorations jusqu'à la ligne établie à l'ouest d'Edmonton. On trouvera peut être à propos de suivre la rivière à la Boucane et les autres affluents de la rivière de la Paix, à partir du sud jusqu'à ce qu'on soit rendu aux montagnes.

10. Il est essentiel que les renseignements recueillis sur le passage à travers la vallée soient complets et dignes de confiance. Ces renseignements doivent comprendre la largeur, la profondeur et les abords de la vallée, le volume et la profondeur du cours d'eau, et toutes les informations ordinaires des explorations de chemins de fer.

11. Cet examen doit se faire à l'aide d'explorations. L'ingénieur en chef, se reposant sur l'expérience, le zèle et le discernement de ceux qui sont engagés dans cette entreprise, n'ajoute pas de détails quant à la manière dont les renseignements seront recueillis; mais bien que devant être complets et embrasser les divers points en vue, les instructions sont que ces renseignements devront être pris rapidement,

sans faire pour cela de dépenses extraordinaires.

12. Le but qu'on se propose en faisant ces études ne doit pas être oublié: il s'agit de décider quelle est la route qui serait praticable pour un chemiu de fer. En conséquence, si l'on rencontrait des localités où des rampes excessives ou bien de gros travaux seraient à appréhender, on devra examiner ces endroits pour voir si les difficultés qui se présentent sont sérieuses, ou s'il y aurait moyen de les éviter en faisant un détour ou autrement; ou bien si ces empêchements sont insurmontables et sont inhérents à cette route sans qu'il soit possible de les éviter.

13. L'ingénieur en chef à l'espoir que M. MacLeod pourra, avec l'aide de M. Dawson, faire un rapport complet sur toute la région située au sud du cinquante-sixième parallèle, et à l'est des montagnes jusqu'à la 112ème méridienne, en s'occupant surtout de la possibilité qu'il pourrait y avoir de faire passer un chemin de fer par la ligne la plus courte entre le lac la Biche et les Passes de la rivière de la Paix ou de la rivière aux Pins; et aussi depuis la ligne établie à l'ouest d'Edmonton (disons à Southesk) jusqu'à la Passe de la rivière aux Pins dans une direction nord-ouest.

14. M. Tupper a reçu instruction de se rendre par Winnipeg à Edmonton, et de là, directement de Southesk (lac Sale), à travers les rivières MacLeod et Athabaskaw, jusqu'à Dunvegan. Il est à supposer que M. MacLeod rencontrera M. Tupper

à Dunvegan, ou entre Dunvegan et la rivière Athabaskaw.

M. MacLeod transmettra les rapports que M. Cambie et lui-même pourront avoir faits des opérations jusqu'à ce jour-là, ainsi qu'un résumé de son rapport pour être envoyé par le télégraphe. M. Gordon portera ces dépêches en profitant du retour du train de bagage, et expédiera le resumé en question de la station télégraphique la plus

proche (probablement Edmonton).

M. MacLeod donnera instruction à M. Tupper d'explorer la contrée qui s'étend au nord du 56ème parallèle, des deux côtés de la rivière de la Paix; il pénêtrera dans le pays à droite et à gauche pour voir jusqu'où s'étendent les bonnes terres; et avant de s'en revenir, il usera de tous les moyens en son pouvoir pour acquérir une connaissance aussi complète que possible de la nature du territoire encore inexploré jusqu'à la latitude du lac Athabaskaw, au nord. Il devra faire le tracé de son exploration avec une exactitude raisonnable sur la carte, et il décrira minutieusement tous les traits caractéristiques du pays qu'il aura pu étudier personnellement.

J'ai donné à M. Gordon des instructions verbales à l'égard des devoirs qu'il aura

à remplir tant avant d'atteindre Edmonton qu'après y être arrivé.

SANFORD FLEMING.

A. LATOUCHE TUPPER, écr.

CHER MONSIEUR,—M. Fleming m'a donné instruction de vous envoyer en avant pour que vous me rencontriez, en venant de l'est, quelque part dans le voisinage de Fort-Dunvegan, rivière de la Paix.

Vous voudrez bien en conséquence vous rendre aussitôt que possible à Winnipeg,

où vous rencontrerez M. John Brown qui vous accompagnera durant le voyage.

A partir de Winnipeg, vous devrez vous rendre par la meilleure piste à Edmonton, et de là au lac Sale (Dirt Lake), sur la rivière Lobstick; et ensuite suivre une direction autant que possible nord, 47° franc ouest, ou nord 73° ouest magnétique, la variation de la boussole étant d'à peu près 26° est.

Tout en gardant la direction générale ci-dessus d'aussi près que la nature du pays le permettra, vous vous efforcerez, avec l'aide de M. Brown, de trouver la meilleure voie possible pour votre piste en suivant les percées dans les bois lorsqu'elles garderont la direction voulue.

Marquez bien votre piste dans les bois au moyen d'entailles sur les arbres, et dans la plaine en plantant des perches de distance en distance, écrivant fréquemment votre nom et la date de votre passage à chaque endroit. Si vous tombez sur quel-

qu'une de mes pistes, vous les trouverez marquées de la même manière.

Vous calculerez d'aussi près que possible la distance que vous parcourerez, ainsi que l'étendue des diverses hauteurs de collines, et la dimension des rivières et des cours d'eau, tenant un journal régulier de vos opérations de chaque jour. Prenez également note de la nature du sol, du bois et de la contrée en général, ainsi que de l'étendue du pays autant que possible, de chaque côté de la piste.

Ayez l'œil aux traces du parti de M. Dawson ou de tout autre, lorsque vous arriverez dans le voisinage de la rivière de la Paix, et signalez votre présence en tirant des coups de fusils ou en faisant de la fumée lorsque l'occasion s'en présentera.

Apportez avec vous de Winnipeg jusque dans le voisinage de Fort-Dunvegan un approvisionnement intact suffisant pour 15 hommes pendant un mois, et comprenant environ 900 lbs. de farine et 700 lbs. du meilleur lard (bacon), avec une quantité proportionnelle convenable de fèves, de pommes sèches, de thé, de sucre, etc. Et laissez à Edmonton une quantité pareille de chaque chose pour vous en servir au retour. On ne devra se servir d'aucun de ces approvisionnements avant que vous ne m'ayez rencontré, ou M. Dawson, à notre arrivée de l'ouest.

Vous devrez apporter pour vous en servir pendant le voyage, des approvisionnements suffisants pour nourrir disons 5 hommes pendant à peu près cinq mois, et comprenant 1,500 lbs. de farine et 1,200 lbs. du meilleur lard, avec les autres choses nécessaires en proportion. Frenez aussi un nombre suffisant de chevaux et de charrettes avec les appareils d'empaquetage que M. Brown jugera nécessaires pour exécuter

le programme ci-dessus.

Si M. Brown jugeait que la contrée par laquelle vous aurez à passer au nordouest du lac Sale est trop difficile pour vous permettre d'apporter avec vous les approvisionnements pour un mois, vous les laisserez au lac Sainte-Anne; et lorsque vous verrez que la piste est praticable jusqu'à la plaine dans les environs de la rivière de la Paix, vous les enverrez chercher.

Vous vous efforcerez d'aller de l'avant aussi vite que possible, en ayant égard aux

bêtes de somme, et vous vous occuperez activement d'étudier le pays.

Je suis votre dévoué, etc.,

HENRY A. F. MACLEOD.

[Instructions supplémentaires de la part de l'ingénieur en chef.

12 mai 1879.

Il est important que M. Tupper atteigne Dunvegan, sur la rivière de la Paix, en même temps que M. MacLeod arrivera de la côte du Pacifique à cet endroit. En conséquence, M. Tupper s'avancera à toute vitesse. Il est également important qu'it suive autant que possible une route directe depuis Southesk (lac Sale) jusqu'à Dunvegan; mais comme cette route n'est pas fréquentée, il devra partir d'Edmonton sans les approvisionnements dont il laissera là la plus forte partie. M. MacLeod a reçu instruction de m'envoyer des dépêches de Dunvegan; en conséquence il renverra Brown jusqu'à Edmonton pour y prendre les approvisionnements qu'il aura laissés là.

SANDFORD FLEMING.

12 mai 1879.

Instructions supplémentaires données à M. H. J. Cambie.

1. Avant de quitter la côte, dans le voisinage de Port Simpson, M. Cambie donnera instruction à M. Geo. Keefer de faire un tracé depuis l'embouchure de Wark Inlet, à travers l'isthme, jusqu'à environ six milles de la rivière Skeena. Il choisira pour commencer ce tracé le point le plus facile d'accès pour les bâtiments de mer, en sorte que les matériaux de construction puissent être transportés directement des navires au chemin de fer.

2. Le tracé s'étendra depuis l'isthme, en passant par les endroits les plus favorables, jusque dans la vallée de la Skeena, et devra être fait de manière à faciliter

un calcul estimatif des travaux qu'exigera l'établissement d'un chemin de fer.

3. Le tracé sera fait par sections de dix milles; les plans et les profils seront dressés en camp, et immédiatement après l'achèvement de la première section de dix milles, M. Keefer expédiera au soussigné, à Ottawa, le plan et les profils, ainsi qu'un bordereau approximatif complet des travaux pour cette section. A mesure que le tracé avancera, il sera fait pareillement rapport de chaque dix milles subséquents, et M. Keefer aura soin, en estimant les quantités, d'allouer libéralement pour les cas imprévus.

4. On poussera le tracé en remontant la rivière Skeena aussi loin qu'on aura le temps de le faire, mais M. Keefer se souviendra qu'il est important d'étudier Wark-Inlet pendant la saison et de faire des sondages suffisants pour reconnaître toutes les

battures qui pourraient s'y trouver.

5. Il est important d'acquérir une connaissance complète de la nature des courants

ainsi que des mouillages de Wark-Inlet et de ses abords.

6. M. Keefer fera également les études nécessaires pour voir s'il est possible de

faire passer le chemin de fer le long de Wark-Inlet jusqu'à Port Simpson.
7. M. Keefer prendra tous les renseignements désirables au sujet des brouillards,

de la glace, de la pluie, de la neige et autres influences de la constitution climaté-

rique

8. Pendant que M. Cambie sera absent dans l'intérieur, M. Keefer voudra bien faire rapport au soussigné aussi fréquemment que possible. Il expédiera sans délai les plans, les profils et l'estimation des quantités de la première section de dix milles, et il fera connaître tous les renseignements qu'il pourra recueillir, ainsi que les opinions qu'il pourra se former au sujet de Port-Simpson comme havre et de Wark-Inlet comme point de jonction temporaire avec une ligne de chemin de for.

SANDFORD FLEMING,

Ingénieur en chef.

13 mai 1879.

Instructions supplémentaires pour M. H. A. F. MacLeod.

Les instructions qui vous ont été envoyées hier avaient été préparées à la hâte; et de peur que le soussigné n'ait pas exposé pleinement ses vues et le but immédiat de l'exploration, il ajoute ce qui suit:

Il est de la plus grande importance que le gouvernement soit mis au plus tôt en possession de certains renseignements, pour qu'on puisse juger des différentes routes

jusqu'à la côte du Pacifique.

Le résultat de l'exploration cette année jouera un rôle important dans l'examen de cette question, et je compte sur M. Cambie et sur vous-même pour avoir des renseignements sans délai sur les principaux points.

1. A l'égard de la carte ci-jointe, nous avons des renseignements propres à démontrer qu'un chemin de fer pourrait passer par la ligne marquée en rouge, depuis

Fort-George jusqu'au point marqué A, sur la rivière aux Pins, du côté est de la Passe de la rivière aux Pins; mais nous avons à établir si un chemin de fer peut être bâti ou non à partir de A, sur la ligne rouge ou près de cette ligne jusqu'au petit lac de l'Esclave; si ce chemin serait dispendieux ou non, et si ses rampes seraient ou non faciles.

2. J'ai tracé une ligne bleue sur la carte, depuis A jusqu'à la ligne établie, dans le voisinage de Southesk ou la traverse de la rivière Pembina. On a quelque raison de penser que ce serait là une localisation avantageuse du chemin de fer, et peut être que sur cette ligne ou auprès, les vallées profondes qui se rencontrent sur la ligne rouge dont il est question plus haut, depuis A, jusqu'au petit lac de l'Esclave, pourraient être en partie évitées.

3. Nous avons besoin de renseignements précis à l'égard des deux lignes, et le soussigné désirerait qu'avec M. Dawson, vous vous efforceriez de recueillir des infor-

mations générales que vous pourrez expédier par M. Gordon.

En supposant que vous arriviez à Dunvegan avant que M. Dawson n'atteigne le point marqué A, vous pourriez peut-être vous mettre en communication avec lui, et l'induire à se tourner du côté de A et à s'avancer vers le sud-est, dans la direction générale de la ligne bleue, jusqu'à ce que vous le rencontriez. Dans l'intervalle, vous pourriez partager avec M. Cambie le travail de l'exploration à faire entre A et le petit lac de l'Esclave (B), sur la ligne marquée en rouge—M. Cambie commençant à un bout et vous à l'autre, vous rencontrant à mi-chemin, puis rejoignant M. Dawson sur la ligne bleue et suivant la direction générale de cette ligne jusqu'à ce que vous ayez atteint la rivière Athabaskaw,

Cette méthode est suggérée pour que les renseignements dont on a besoin soient recueillis aussi vite que possible. Lorsque vous rencontrerez M. Cambie au milieu de la ligne rouge, il ne sera pas nécessaire qu'il continue avec vous vers le sud; il pourra alors, en supposant qu'il ait commencé son exploration près de B, continuer sa route vers l'ouest, à travers la Passe de la rivière aux Pins, suivant les premières

instructions qu'il a reçues.

Une copie exacte de la carte ci-jointe sera gardée ici au bureau, et lorsque vous indiquerez la ligne bleue ou rouge à l'est des montagnes, dans le rapport que vous enverrez par M. Gordon, viá Edmonton, vos dépêches télégraphiques seront com-

prises.

A l'égard de la ligne bleue entre le Fort-St. James et le Fort-McLeod, vous serez en mesure, j'espère, de dire si cette ligne est praticable ou avantageuse. Peut-être pourrez-vous indiquer s'il y a lieu d'espérer qu'on puisse trouver une route plus courte

entre les rivières de la Paix et Skeena.

Nous savons déjà que l'on peut atteindre Fort-Simpson vid la Passe de la Tête Jaune et Fort-George. Le soussigné espère que les explorations actuelles vous mettront en mesure de déclarer par l'entremise de M.Gordon si une ligne serait avantageuse par la route d'Edmonton et de la Passe de la rivière aux Pins, comment elle pourrait soutenir la comparaison par rapport à la distance avec la ligne vid la Passe de la Tête Jaune, et quelle espèce de contrée elle traverserait.

Vous serez aussi en mesure de dire quelque chose à l'égard de la ligne rouge depuis A jusqu'à B; mais à l'est de B, vous n'aurez pas encore de renseignements à

l'époque où M. Gordon se séparera de vous.

SANDFORD FLEMING, Ingénieur en chef.

P.S.—Une copie de ce mémoire, avec carte, est expédiée à M. Tupper pour son information, en même temps que la note ci-incluse.

Instructions données au capitaine J. C. Brundige.

Ayant représenté à l'honorable ministre des chemins de fer et des canaux la nécessité de recueillir des renseignements additionnels concernant la côte de la Colombie-Britannique, ses abords du côté de la mer et les divers ports qu'on pourrait utiliser en vue d'un terminus pour le chemin de fer du Pacifique, le ministre vous a désigné

pour vous rendre à la Colombie-Britannique et y faire une étude.

Je vous ai procuré des exemplaires de mes rapports concernant le chemin de fer du Pacifique, lesquels renferment le témoignage de diverses autorités maritimes. En les lisant, vous verrez que la connaissance que nous avons des parties nord de la côte de la Colombie-Britannique est imparfaite. Il est important que cette lacune soit remplie autant que la chose peut se faire et aussi vite que possible. En conséquence, vous vous rendrez à la Colombie-Britannique sans perdre de temps et vous vous dirigerez au nord sur les lieux où les études doivent être faites. Dans des entretiens que vous avez eus avec le ministre et moi-même, vous avez ét mis au fait des renseignements dont nous avons besoin; vous ferez tout votre possible pour recueillir ces renseignements. Lorsque vous atteindrez la rivière Skeena, vous reconnaîtrez que des partis d'arpenteurs et d'explorateurs, sous la direction générale de M. H. J. Cambie, ont pénétré dans cette latitude.

Il s'écoulera quelque temps avant le retour de M. Cambie à la côte, mais vous trouverez sur la rivière Skeena, un parti qui est sous les ordres de M. Geo. Keefer. Dans le cas où vous auriez besoin d'aide, vous pourrez vous adresser à ce monsieur; mais comme ses fonctions sont tout à fait différentes des vôtres, vous n'aurez que faire de vous détourner de votre chemin pour le rencontrer, à moins que vous ne

vous trouviez dans la nécessité de le faire.

Vous recueillerez des renseignements partout; vous aurez particulièrement soin de former vos opinions d'après vos propres observations, sans vous arrêter à aucune idée préconque; et, tous les quinze jours, ou auss' fréquemment que vous en trouverez l'occasion après avoir quitté Victoria, vous me rendrez compte des progrès de vos opérations ainsi que de l'opinion que vous pourrez vous former tant au sujet des ports et des abords de la côte que sous le rapport du climat. A Metlahkatlah, et partout où vous pourrez recueillir des renseignements dignes de foi, vous vous informerez spécialement à l'égard des hivers, de leur longueur et de leur rigueur, des vents dominants, des brouillards, de la neige etc., et vous verrez quelle comparaison l'on pourrait faire du climat avec celui de la Nouvelle-Ecosse, de la côte occidentale de l'Ecosse, celui du Danemark et d'autres parties bien connues du monde situées sous les mêmes latitudes.

SANDFORD FLEMING.

Ingénieur en chef.

CAMP N° 2, SUR LA RIVIÈRE SKEENA, Près de l'embouchure de la rivière Scotia. 7 juin 1879.

Mon ther monsieur Fleming,—Un très beau et rapide steamer nous a conduits à Port-Essington, où nous avons débarqué nos hommes et nos approvisionnements jeudi soir ; le trajet, à partir de Victoria, a duré deux jours et demi. Le même soir, nous avons visité Methlahkatlah afin de retenir des canots et des équipages, et nous eûmes à y jeter l'ancre pour passer la nuit. C'est un port peu propice, étroit et tortueux; il n'est pas aussi bon qu'on pourrait se l'imaginer d'après un examen rapide de la carte marine. Nous sommes restés à peu près deux heures à Port-Simpson, que nous avons abordé par le chenal au sud-est des récifs du port, et d'où nous sommes sortis par celui qui se trouve au nord de ces récifs. C'est la le meilleur port que j'aie rencontré dans la Colombie-Britannique, tant du côté de l'île Vancouver que de celui de la terre ferme. M'étant trouvé dans ce port à la marée basse, j'ai remarqué que dans le cercle pointillé qui entoure les récifs du port et où la carte indique un lit de caillotis, il se trouvait de grands récifs mis à nu que cette carte n'indique pas du tout, et qu'en conséquence le port se trouve bien protégé contre les vagues de l'océan. Attenant à ce port se trouve aussi une étendue suffisante de terre offrant un excellent emplacement pour une ville sans qu'il soit nécessaire d'utiliser les penchants de montagnes ou même les terrains en pente rapide. Je vous ai expédié une grande carte marine par la dernière malle.

L'entrée du chenal Wark est étroite—environ 1,500 pieds—mais il a des abords faciles, vu que la mer y offre abondamment d'espace, ainsi qu'on le verra en consultant la carte, qui est fidèle, le relevé en ayant été fait dernièrement. A un mille à peu près de l'entrée, le chenal n'a qu'environ 1,000 pieds, et lorsque nous y passâmes à l'instant où la marée en était aux trois quarts du baissant, le reflux sortait avec une vitesse de,—disons quatre milles à l'heure; mais comme ce chenal est droit il n'y avait pas de remous.

Le plan que vous avez au bureau et qui a été fait par M. Ebarts à l'aide du micromètre, est très fidèle quant au cours et à la longueur du chenal, mais les rivages

ne sont pas aussi réguliers qu'il les montre.

Un sondage que nous avons fait au milieu du chenal, à environ quatre milles de son entrée, a donné 38 brasses; entre ce point et l'extrémité du bras de mer, nous avons essayé quatre sondages, mais nous n'avons pu trouver fond à 76 brasses. A un demi-mille environ de la côte, il y a 53 brasses d'eau, et un peu plus loin nous n'avons pu, comme ailleurs, toucher le fond à 76 brasses. En sorte que, pratiquement, il n'y a là aucun mouillage.

Les rivages se prêteraient favorablement à la construction de quais, leur pente

n'est pas trop rapide.

Il n'y a qu'un espace très limité pouvant servir d'emplacement à une ville, vu que les collines s'élèvent abruptement, presque du bord de l'eau, de chaque côté du chenal; et la vallée qui mène à la Skeena y a moins d'un demi-mille de largeur.

Le rivage du chenal Wark, du côté de Port-Simpson, a plusieurs petites baies; si l'on y bâtissait un chemin de fer, il faudrait suivre beaucoup de sinuosités. Les excavations seraient ici dans le roc, mais elles ne seraient pas excessives, excepté sur environ trois ou peut être quatre milles, vis-à-vis de l'embouchure, jusqu'au petit bras de mer qui porte le nom de Quetoon sur le plan. On voit plusieurs traces d'avalanches sur la section que je viens de mentionner, mais comme ces points ne s'élèvent qu'à une hauteur de 300 ou 400 pieds, il ne faudrait pas classer ces avalanches avec celles qui se produisent dans les vallées conduisant au chenal de Dean, ou à Bute-Inlet. L'île Wales, le point méridional d'Alaska (?), se trouve directement vis-à-vis

L'île Wales, le point méridional d'Alaska (?), se trouve directement vis-à-vis l'entrée du chenal Wark, et les cartes la montrent comme étant à trois milles et demi ou quatre milles de distance.

Je demeure votre dévoué,

H. J. CAMBIE.

A SANFORD FLEMING, écr., Ingénieur en chef, C. C. P.

Keefer va se rendre lundi dans la vallée conduisant au chenal Wark, et il compte en commencer l'exploration mardi, le 10.

Fourches de la Skeena, 22 juin 1879.

Mon cher M. Fleming,—Je vous ai écrit il y a juste deux semaines, de l'endroit où la marée cesse de se faire sentir, espérant trouver le lendemain un Sauvage qui voulût bien porter une malle à Port-Essington, mais j'ai été trompé dans mon attente. Je n'ai rencontré aucun être humain pendant une semaine ou plus, et par conséquent je n'ai pu suivre vos instructions, qui portaient de "vous écrire avant de quitter la côte," aussi littéralement qu'elles auraient dû l'être.

La description que mon mémoire—publié en même temps que votre rapport pour 1878—donnait des difficultés à vaincre pour construire un chemin de fer en remontant la vallée de la Skeena, depuis la presqu'île conduisant au chenal Wark jusqu'à cet endroit-ci, était correcte en sub-tance. Cette description paraît avoir été juste pour les premiers quatre-vingts milles; pour les trepte milles suivants, j'ai un peu exagéré les difficultés, et pour les derniers trente-cinq milles j'ai fait le contraire. Mais, en somme, j'espère que si on fait le tracé elles se trouveront avoir été assez fidèlement représentées.

10

M. Horetzky s'est rendu à Port-Essington avec nous, mais il lui a fallu attendre à cet endroit parce que son appareil photographique avait été égaré; il devra être ici demain ou après-demain. M. Keefer devait transporter son camp à l'isthme lundi, le 9, et commencer ses opérations le 10 juin, à la tête du chenal Wark. Il était assez souffrant de la fièvre intermittente, et une fois entre autres j'ai craint qu'il ne pourrait pas continuer la campagne avec nous, mais il se trouva un peu mieux le jour eù nous partîmes.

Nous partons demain pour le lac Babine; nous devrons arriver à Fort St-James pas plus tard que le 5 juillet—peut-être le 3—et si les trains de bagages sont arrivés là à notre rencontre, nous nous trouverons alors franchement en route pour la

rivière de la Paix.

Il y a une quantité extraordinaire de neige sur les montagnes, en sorte que les rivières sont très gonflées et pourraient retarder nos trains de bagage considérablement.

Nous aurons occasion d'écrire de nouveau de Fort St-James dans deux semaines. En attendant, croyez-moi,

Votre dévoué,

H. J. CAMBIE.

Lorsque j'ai exploré la Skeena en 1877, j'ai fait le calcul estimatif suivant des travaux par mille:—

	Très gros travaux.	Gros travaux.	Moyens travaux.
Ils sont de	60	16	69
Par MacLeod en 1879	. 19	5 0	71

La différence est principalement dans la désignation; M. Mac Leod évalue différemment dans la classification.

A SANDFORD FLEMING, écr.; Ottawa.

FORT ST. JAMES, 8 juillet 1879.

Mon cher monsieur Fleming,—Depuis ma dernière lettre, nous avons fait un heureux voyage jusqu'ici, et l'espoir que nous avions de trouver une ligne praticable entre la Skeena et la rivière de la Paix s'est agrandi de beaucoup, comparé à nos premières impressions.

La piste, à partir des fourches de la Skeena jusqu'au bas du lac Babine, suit une passe qui est absolument impraticable pour une ligne de chemin de fer à cause de ses

pentes raides et de sa nature abrupte.

Cependant, autant que nous avons pu nous en assurer, la vallée de la rivière Babine n'offre aucun obstacle sérieux à la construction d'un chemin de fer, excepté sur un parcours de 18 milles voisin de cette rivière; et même là, les bords de la rivière ne sont pas très élevés, à ce qu'on dit, bien qu'ils soient perpendiculaires de quelques pieds au dessus de l'eau et qu'ainsi ils forment des canons. Sur une distance de dix ou douze milles, en aval de la décharge du lac, la vallée a une largeur de quelques milles.

À partir de la décharge du lac Babine la contrée ondule légèrement et est favorable à un chemin de fer, mais le lac a une forme très irrégulière; et, pour gagner sur la distance, il est probable qu'on pourrait trouver une bonne ligne en quittant la rivière à environ six milles en aval du lac, et en prenant par une vallée qui mène presque directement à la baie sur les bords de laquelle est bâti le fort. Du côté est de cette baie et vis-à-vis le fort, il y a une vallée qui mène au lac Tachla; le sommet de cette vallée est à 970 pieds au-dessus du lac, et l'on peut y pénétrer sans difficulté sérieuse. J'ai poussé ma visite assez loin pour voir l'eau s'écouler vers le lac Tachla.

A quelques milles plus au sud, il y a une autre vallée ayant la même direction e dont le sommet touche à Tachla; son élévation serait probablement à peu près la même.

Il y a aussi une passe très profonde et favorable qui mène su lac Trembleur, et le rivage du lac Babine reste favorable jusque là ; mais sa nature change alors complè-

tement, devenant abrupte et rocheuse sur le reste de son parcours vers le sud.

Pour arriver aux lacs de la Nation on dit qu'il y a une passe profonde (par laquelle des embarcations ont été halées) qui part du lac Tachla à environ cinq milles en amont de son embouchure. On rapporte qu'il y en a encore une qui part de la rivière du Milieu vers l'est. Toutefois, il paraît que la plus profonde est celle qui part de l'extrémité orientale du lac Trembleur.

Il est en conséquence très-possible que l'on trouve une ligne favorable depuis les

eaux de la Skeena jusqu'à celles de la rivière de la Paix.

Il y a aussi alentour du lac Babine une zone de terrain uni beaucoup plus considérable qu'alentour d'aucun autre lac que j'aie visité dans la Colombie-Britannique.

Nous partons pour Fort-MacLeod ce matin, et j'espère remplir votre attente à

l'égard des renseignements à recueillir.

Je suis votre dévoué,

H. J. CAMBIE.

A SANDFORD FLEMING, écr., Ottawa.

> Près le Point de Marée, Rivière Skeena, 7 juin 1879.

Mon cher monsieur Fleming,—Nous sommes arrivés à Port-Essington, sur la rivière Skeena; nous y avons débarqué notre chargement, et nous nous sommes rendus à Methlakathla, où nous avons retenu des indiens et des canots pour remonter la Skeena.

Vendredi matin, nous sommes rentrés à Port-Simpson, pénétrant dans le havre à basse marée, par l'entrée du sud. Nous nous sommes ensuite dirigés vers la tête de Wark-Inlet, exécutant des sondages à divers endroits, et nous avons débarqué au fond

de la baie.

Le havre de Port-Simpson est évidemment bon; il est bien abrité au sud-ouest, au sud et au nord-ouest. A l'ouest, la mer vient se briser sur de grands récifs de rochers dont plusieurs sont découverts à basse marée.

Entre les récifs et l'île Bernie se trouve l'entrée principale, qui a une largeur de

trois quarts de mille à un mille.

Les vents du nord-ouest pourraient souffier avec une violence considérable à travers le port, mais ils ne seraient guère accompagnés de coups de mer.

Les vents qui dominent le plus viennent, dit-on, du sud-est en été, et du nord-est

en hiver. Il n'y a pas de forts courants dans le port.

Le capitaine Lewis, du service de la compagnie de la Baie d'Hudson, qui a vécu à cet endroit pendant quelques temps et qui a eu une longue expérience sur la côte, considère que c'est un très beau port.

L'abord en est facile du côté de l'océan ; les amarques se trouvent un peu au sud de la route, et sur l'un de ces points pourrait être érigé un phare, vu qu'il n'y a

pas moyen de faire de sondages que près de l'entrée du port.

L'embouchure de Wark-Inlet est étroite et profonde; elle s'élargit de un à deux milles en dedans, et la marée en sort avec une vitesse d'environ quatre milles à l'heure. La direction générale ainsi que la longueur du bras de mer, établis par nos calculs, s'accordent de très près avec le relevé qui a été fait d'après les données de M. Ebert.

Un sondage exécuté près de l'entrée a donné 28 brasses; à trois quarts de mille de la tête, 53 brasses. Entre ces deux points il n'y avait pas de fond à 76 brasses.

A 500 pieds du rivage, à l'extrémité du bras de mer, la profondeur est de 25 brasses,

en sorte que nous n'avons pas trouvé d'endroit favorable à un mouillage.

Du côté sud-ouest, les collines sont élevées et à pic en certains endroits; ailleurs, leur déclivité est modérée, et vers l'entrée il y a des terrasses où la ligne pourrait être établie. A trois milles à peu près de l'entrée, il y a un passage profond qui mène au havre de Port-Simpson; et à la tête se trouve une vallée qui descend vers la Skeena, dans la direction sud 70 est, et dont le sommet ne paraît pas très élevé.

Les travaux de construction consisteraient presque entièrement en excavations dans le roc et en remblais; ces travaux seraient très considérables sur un parcours d'environ six milles, près de l'extrémité supérieure du bras de mer, particulièrement à un endroit de ce parcours où il y a cinq éboulements d'arbres de 50 à 200 pieds de large, et s'étendant de 300 à 400 pieds sur le flanc de la colline. La ligne des neiges à l'époque actuelle est à environ 1,500 pieds au-dessus du niveau de la mer du côté du nord, et à 2,000 pieds du côté du sud.

Du côté nord-est, les montagnes sont beaucoup plus hautes qu'au sud-ouest du

bras de mer.

Il n'y a presque pas de terrain uni à la tête du bras de mer, mais il y a pour le moins une étendue d'un mille de longueur où des quais peuvent être construits avec avantage. Aux alentours du rivage, à Port-Simpson, le terrain n'est pas élevé, et il

est suffisamment uni pour y asseoir une grande ville.

Le temps a été humide et brumeux durant ces derniers jours, mais vendredi après-midi il a fait très beau, et nous avons joui d'une très belle vue de Port-Simpson et de ses environs lorsque nous sommes passés devant cette place en nous rendant à la Skeena. Nous pouvions voir une bonne partie de la côte d'Alaska, les îles situées au sud-ouest, et les vastes abords conduisant de l'océan Pacifique.

Nous sommes retournés à Port-Essington vendredi soir, et ce matin nous avons

commencé à remonter la Skeena.

Port-Essington n'est guère plus qu'une rade avec de forts courants à chaque marée. Durant certaines saisons, les glaces qui viennent de la Skeena et d'Exhall-Inlet empêcheraient les navires d'y jeter l'ancre,

En remontant la rivière, nous avons pu examiner à notre aise la vallée qui mène à Wark-Inlet. Cette vallée est large et paraît s'élever uniformément sur une distance

considérable.

A partir de cette vallée, sur un parcours d'environ six milles en remontant la rivière, et du côté nord, se trouve généralement une terrasse où le chemin de fer pourrait passer sans nécessiter de gros travaux. Sur les quatre milles suivants, les pentes sont plus prononcées—d'environ un sur deux—et les montagnes sont plus près du rivage; mais près du bord l'eau est généralement peu profonde. Au début de ces quatre milles se trouve un éboulement d'arbres d'environ 500 pieds de large et s'étendant à peu près 800 pieds sur le penchant de la colline.

Sur le mille qui vient ensuite, en face de notre camp, la déclivité est très abrupte et s'élève directement de la mer environ un sur trois quarts; à la base, l'eau est

peu profonde. Nous en ferons un examen plus complet lundi matin.

Il y a en face de notre camp de fortes traces d'avalanches au fond d'une anfractuosité des rochers; elles embrassent une largeur d'environ 100 pieds. En plusieurs

endroits les rochers sont tout à fait nus et polis.

Un changement favorable s'est opéré dans la température. Dans une vallée que nous avons remontée aujourd'hui jusqu'à environ un mille de la rivière il faisait très chaud.

M. Cunningham, de Port-Essington, dit qu'à l'exception de ces derniers jours, ils ont eu un très beau temps pendant 15 jours.

Partout où nous avons débarqué le sol était humide et froid.

Je suis votre dévoué,

HENRY A. F. MACLEOD.

Fourches de la Skeena, 21 juin 1879.

CHER M. FLEMING,—Je vous ai écrit pour la dernière fois le 7 juin, vous donnant une description de 11 milles de la Skeena, à partir de l'isthme, ou chenal Wark, en montant. Depuis lors, nous avons remonté la rivière et nous sommes arrivés ici cette après-midi.

Depuis l'extrémité des onze milles dont je vous ai parlé à venir jusqu'aux fourches-environ 132 milles-j'ai calculé qu'il y aura à peu près 15 milles de très gros travaux comprenant de courts tunnels, des excavations très considérables dans le roc et des ouvrages de protection contre les avalanches; puis 48 milles de gros travaux, comprenant des tranchées dans la glaise et le gravier, et 71 milles de tra-

vaux passablement légers.

Les plus gros travaux se rencontrent sur les trente premiers milles du parcours ci-dessus, où il y a 13 endroits où se voient des traces d'avalanches, dont sept demandent une attention spéciale. Il y a aussi des pointes de rochers escarpés et des terrasses coupées en gradins saillants, lesquelles exigeront des petits tunnels et des travaux considérables dans le roc. En face de ces endroits, l'eau n'est pas profonde, et il y en a généralement peu dans les baies, en sorte qu'on pourrait empiéter sur la rivière en plusieurs endroits. Il y a aussi de nombreuses îles séparées par des fondrières étroites formées par la rivière, et sur lesquelles la ligne pourrait être établie

Après les 37 premiers milles la contrée s'améliore et la vallée s'ouvre. Les

terrains plats au dessus de la rivière sont larges et unis.

Sur les 30 derniers milles, près des fourches, il y a au-dessus des terrains plats et à diverses hauteurs, des plateaux entremêtes de collines qui s'élèvent d'environ 600 pieds au-dessus de la rivière.

Sur les derniers 18 milles on pourrait éviter de gros travaux et raccourcir la route en quittant la rivière et passant par des terrains bas, en arrière des collines

mentionnées ci-dessus.

Il y a, en aval de la rivière, deux autres endroits où l'on pourrait faire de semblables améliorations.

Il faudra construire environ 3,000 pieds de ponts pour traverser les cours d'eau les plus considérables qui se jettent dans la Skeena. Il pourrait s'en trouver quelques autres que je n'ai pas remarqué.

Les rampes seront généralement faciles, et les courbes-à part les derniers 30

milles—seront modérées.

Je suis votre très dévoué,

HENRY A. F. MACLEOD.

FORT ST.-JAMES, 7 juillet 1879.

CHER MONSIEUR FLEMING,—Depuis que je vous ai écrit pour la dernière fois, le 21 juin, des fourches de la Skeena, nous avons continué à étudier le pays jusqu'ici, où nous sommes arrivés samedi, le 5.

On peut dire qu'une ligne, entre les Fourches et le lac Babine, dans la direction de la piste que nous avons suivie, est impraticable, vu qu'elle s'élèverait à une hauteur d'environ 3,250 pieds au dessus des fourches en 35 milles, et descendrait de 1,450 pieds

vers le lac Babine en 7 milles.

Le lac Babine est à 1,800 pieds au-dessus des fourches. Nous avons appris que l'on va en canot sur un parcours de 20 milles de la rivière Babine, à partir de l'extrémité infér eure du lac, et que cette partie de la rivière n'est pas rapide. Les plus grandes difficultés pour remonter la rivière se rencontreront sur les 20 milles qui vienuent ensuite.

La région autour du rivage du lac Babine, et particulièrement le long de la partie nord-est, est bien plus favorable que nous ne nous y attendions. Les bords en sont généralement bas-de 50 à 200 pieds-et le terrain s'étend en arrière en montant doucement jusqu'aux collines, qui s'élèvent de 400 à 2,000 pieds au-dessus du lac.

A Fort-Babine, la baie a une profondeur d'environ 10 milles, mais à partir du fond de la baie il y a une vallée qui suit parallèlement les bords du lac Babine et qui rencontre une autre vallée suivant à peu près la même direction jusqu'à la rivière Babine.

Le terrain le plus élevé dans cette vallée n'atteint probablement pas plus de 100

pieds au dessus du lac.

On raccourcirait considérablement la ligne en suivant cette vallée.

La ligne de partage des eaux d'une passe située vis-à-vis Fort-Babine, entre Fort Babine et le lac Tatla, est à 970 pieds au-dessus du lac Babine, et les abords de

cette passe ne seraient pas très difficiles du côté de la vallée.

D'après ce que nous avons entendu dire, il sera probablement possible de passer du lac Tatla à la rivière de la Nation. Des embarcations ont été halées depuis le lac Tatla jusqu'à la rivière de la Nation. On dit que les bords du lac sont bas du côté du sud.

Il y a encore deux autres endroits où il pourrait être possible de s'éloigner du lac Babine. L'un de ces endroits se trouve à 14 milles au sud de Fort-Babine, où les collines sont peu élevées, et l'autre est à 17 milles plus au sud. D'après l'apparence du pays, je croirais qu'à ce dernier endroit se trouve la passe la plus basse conduisant à l'est, et que l'on arriverait au lac La Crosse ou au lac Tremblur par cette passe.

Au sud de cette passe, les bords du lac Babine commencent à s'élever, et les collines le long de l'extrémité orientale, au sud du lac, sont abruptes et hautes; elles

s'élèvent immédiatement de l'eau.

Les lacs Stewart et Babine ont le même niveau à quelques pieds près; le portage qui se trouve entre les deux et qui sert de route charretière, s'élève à environ

400 pieds, et la distance d'un lac à l'autre est de huit milles et demi.

Près de la tête du lac Stewart il y a une baie longue de 14 milles qui s'avance vers le nord-ouest. La rive nord du lac est inégale et rocheuse vers l'ouest et les extrémités est. Sur cette dernière portion les collines s'élancent abruptement du bord de l'eau. La portion du milieu est légèrement onduleuse.

Les bords de la partie sud du lac Babine et ceux du lac Stewart sont par consé-

quent défavorables à la ligne du chemin de fer.

Il est probable qu'on trouvera de belles terres propres à la culture à l'entour des lacs Bibine et Stewart. Il y a une grande étendue de bons pâturages entre la tête du lac Babine et le fort de ce nom.

Nous nous proposons de partir pour Fort-MacLeod demain matin. Les trains

de bagage sont rendus ici depuis quelques jours.

Je suis votre très dévoué,

HENRY A. F. MACLEOD.

RAPPORT TÉLÉGRAPHIQUE CONCERNANT LES EXPLORATIONS DEPUIS FORT-SIMPSON, SUR LA COTE DU PACIFIQUE, JUSQU'A EDMONTON, VIA LA VALLÉE DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX ET LA PASSE DE LA RIVIÈRE AUX PINS, PAR MESSIEURS CAMBIE, MALEOD, DAWSON ET GORDON.

A SANDFORD FLEMING,

Ottawa.

Du Lac au Foin, 24 septembre 1879. (Près d'Edmonton.)

Arrivés hier soir. Atteint Dunvegan 1er août; quitté cette place 2 septembre. Parti a pris le mois pour explorer la contrée. Tupper a laissé Edmonton 8 août. Je suis venu par le lac de l'Esclave et Athabaskaw Landing. Contrée excellente des deux côtés du chemin, à partir de 10 milles au sud du point de débarquement à Edmonton; s'améliore vers Edmonton; principalement prairie avec taillis de

15

tremble, et parfois pin et épinette. Distances : de Dunvegan au poste de la rivière à la Boucane, 50 milles ; de la rivière à la Boucane au poste du lac de l'Esclave, 63; lac de l'Esclave, 70; de l'extrémité est du lac de l'Esclave à Athabaskaw Landing, par la rivière, environ 120; du Landing à Edmonton, 96. Mes lettres toutes expédiées, par erreur, au soin de Tupper; aucune reçue; désireux de hâter retour sans autres études spéciales. La contrée alentour d'ici paraît supérieure à celle de la rivière de la Paix pour récolter du grain. Avant de quitter Dunvegan, tous se sont accordés sur le télégramme suivant :

Ligne rouge, lettre A, jusqu'au lac de l'Esclave, directe et généralement facile. Rivière aux Pins, 500 pieds de largeur; hauteur du pont, 70 pieds. Pente, en laissant la rivière, 1 pied sur 100. Sommet vers l'est, 900 pieds plus bas que celui du Chasseur, et 15 milles plus au nord. Rivière Blanche, 400 pieds de largeur; hauteur

du pont, 60 pieds. Rampes du côté ouest, très faciles; du côté est, 1 sur 100.

Rivière Déchafaud, 300 pieds de large; pont, 60 pieds de hauteur. Rampes,

moyennes; gros travaux parfois sur trois milles de chaque côté du pont.

Rivière du Brûlé, 50 pieds de largeur; pont, 70 pieds de hauteur. Vallée, étroite

rampes, douces.

Rivière à la Boucane, 750 pieds de largeur; pont, 100 pieds de hauteur. Vallée, à environ 500 pieds de profondeur à la traverse; rampes, dépassant légèrement 1 sur Très gros travaux sur trois milles de chaque côté.

Rivière aux Outardes, 400 pieds de largeur; vallée, 200 pieds de profondeur; pont,

50 pieds de hauteur. Rampes de chaque côté, faciles.

A ces exceptions près, région entière très favorable entre rivière aux Pins et lacde l'Esclave.

Rivière aux Pins et lac de l'Esclave paraissent approximativement bien sur plan de 1876, mais la rivière à la Boucane et Dunvegan sont placés environ 50 milles trop à l'ouest.

Ligne bleue, lettre A, jusqu'à Southesk, étudiée jusqu'à traverse favorable de rivière à la Boucane, latitude 55° 10′, longitude 118° 40′ sur carte de 1876. Lignes bleue et rouge, communes à rivière Déchafaud, 50 milles à l'est de la rivière aux Pins; de là jusqu'à la rivière à la Boucane, très facile généralement, excepté quatre milles en remontant la rive sud de la rivière d'Echafaud, où il faudrait de gros tra-Aucuns cours d'eau importants à traverser entre la rivière aux Pins et la rivière à la Boucane. Abord, de la rivière à la Boucane, par vallée d'un grand cours d'eau de chaque côté; pont, 500 pieds de longueur, 50 pieds de hauteur. Ne pouvons pas faire rapport sur le reste de la ligne, n'ayant rien appris de Tupper. Avous constaté qu'il était encore à Edmonton le 2 août.

Ligne entre fort St-James et Fort-MacLeod présentait des ondulations mais non de grandes difficultés jusqu'au lac Long; de là à MacLeod, longeant la vallée de la rivière du lac Long. Pentes, longues, 1 par 100; très gros travaux, principalement dans le gravier et arrêtes rochenses. On pourrait trouver une ligne passable-

ment directe entre Fort-Fraser et Fort St-James.

Supposant ligne directe de Southesk à la traverse de la rivière à la Boucare, la route par lettre A à Fort-Fraser serait d'environ 55 milles plus longue que la route localisée.

Contrée assez parfaitement explorée quant à son caractère général, à partir de la rivière aux Pins jusqu'au petit lac de l'Esclave, entre les 55e et 56e parallèles de latitude; aussi sur 75 milles au nord de Dunvegan. Elévation de plateau, généralement au-dessous de 2,000 pieds. A l'ouest de la rivière à la Boucane, sol fertile presque partout. Grandes étendues de prairie et de pays légèrement boisé au sud de la rivière de la Paix jusqu'auprès du 55e parallèle, aussi 50 milles ou plus vers le nord. A l'est de la rivière à la Boucane, fertile aussi, mais très peu de prairie, et plusieurs savannes et digues de castors, qui pourraient être facilement égoutées en général.

Suivant renseignements reçus les gelées d'été ont lieu parfois en juin, très rarement en juillet. Nous en avons ressenti plusieurs en août, et dans la vallée et sur le plateau. Le blé croît et murit à Hudson's Hope, à Dunvegan et au petit lac de

l'Esclave, cette dernière localité étant au niveau du plateau.

Le parti regarde ce rapport comme étant à peu puès exact, mais il regrette de n'avoir pas le temps de donner des détails plus complets et plus satisfaisants, vu qu'il se présente une occasion spéciale d'expédier cette dépêche de Dunvegan à Edmonton.

A la date de ce rapport, 2 septembre, tous les membres du parti se portaient bien. Cambié s'en retourne avec le train de bagage par la rivière aux Pins. MacLeod et

Dawson continuent les explorations vers l'est et le sud-est.

H. J. CAMBIE, HENRY A. F. MACLEOD, GEORGE M. DAWSON, DANIEL M. GORDON,

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

BUREAU DE L'INGÉNIEUR EN CHEF, OTTAWA, 30 septembre 1879.

Monsieur,—J'ai l'honneur de faire rapport que quelques-unes des explorations autorisées par vous le printemps dernier à l'égard du chemin de fer Canadien du Pa-

cifique sont en voie d'exécution.

Avant de choisir définitivement une route dans la Colombie-Britannique, il a été jugé à propos de recueillir des renseignements supplémentaires sur les portions occidentales de cette province, ainsi que par rapport au territoire qui s'étend à l'est des Montagnes Rocheuses et qui est situé entre la latitude de la rivière de la Paix et Edmonton.

J'ai reçu des dépéches de plusieurs des personnes qui ont été envoyées en mai dernier, avec des instructions spéciales pour explorer ces régions, et qui ont reçu ordre d'examiner les ports sur la côte occidentale de la Colombie-Britannique ainsi que

leurs abords du côté de la mer.

A l'époque des derniers rapports, ces études n'étaient complétées en aucune façon, mais des progrès considérables avaient été faits, et les renseignements recueillis

jusqu'ici sont importants.

La contrée au sud de la rivière de la Paix—jusqu'ici inexplorée—entre les Montagnes Rocheuses et le petit lac de l'Esclave, a été traversée dans diverses directions jusqu'au 55e parallèle de latitude sud. La nature générale du district, eu égard à la construction d'un chemin de fer, a été constatée; et l'on a reconnu que la septilité du sol embrasse une étendue de territoire plus considérable que ce que nous connaissions antérieurement.

Je n'ai pas eu de nouvelles de tous les partis d'explorateurs; en conséquence, je ne puis parler des explorations qui peuvent avoir été faites à l'heure qu'il est à l'est

des montagnes, entre le 55e parallèle et Edmonton.

Je ne puis rien dire non plus du progrès des explorations faites à l'ouest des montagnes, entre Fort-McLeod et Fort-Connelly, et qui embrassent le bassin de

la rivière de la Nation.

Bien que les études soient incomplètes et que les rapports ne soient que partiels, il n'y a presque plus de doute sur la possibilité de construire une ligne de chemin de fer à partir du voisinage d'Edmonton, par la route de la rivière de la Paix et de la vallée de la rivière Skeena, jusqu'à Port-Simpson. L'examen de la côte, aussi, démontre qu'à Port-Simpson il existe un havre qui est probablement sans rival dans la Colombie-Britannique.

La question de la distance importe beaucoup. La route qui se trouve plus au nord n'a pas été mesurée régulièrement; par conséquent, la distance jusqu'à Port-Simpson ne peut pas encore être établie correctement. Cependant, d'après un calcul approximatif, la ligne en question, partant d'Edmonton comme point commun et passant par la vallée de la rivière de la Paix, se trouvera probablement de 100 milles plus courte si elle aboutit à Port-Simpson plutôt qu'à Esquimalt.

19k-2 17

La nature et le coût des travaux d'art seraient en même temps, j'en suis certain, grandement à l'avantage de la ligne aboutissant à Port-Simpson.

En comparant la ligne de Port-Simpson dont je viens de parler avec celle qui aboutirait à Burrard-Inlet par la Passe de la Tête-Jaune, cette dernière paraît être de 160 à 190 milles plus courte, mais un des avantages qu'on pourrait faire valoir en faveur de la route plus au nord, c'est que cette ligne traverserait et desservirait la région de la rivière de la Paix. La ligne par la Passe de la Tête-Jaune pourrait arriver au même résultat à l'aide d'un embranchement, mais pour desservir également bien le district de la rivière de la Paix en y faisant passer la ligne principale, l'embranchement aurait pour le moins 200 milles de longueur. Si on ajoute cette distauce supplémentaire à la ligne de Burrard-Inlet, les deux lignes se trouveront presque sur le même pied quant au nombre de milles.

Les rampes de la route vers Port-Simpson supporteraient favorablement la comparaison avec celles de la ligne vers Burrard-Inlet, et j'ai raison de croire que le coût total en serait considérablement moins élevé que pour cette dernière, si l'on tient compte de l'embranchement. Mes précédents rapports donnent des explications détaillées concernant la bonne position géographique de Port-Simpson par rapport au continent de l'Asie.

Il ne saurait être mis en doute que les études faites cette année et dont on n'a reçu jusqu'à présent que des rapports partiels, tendent à démontrer que la route occidentale offre des avantages plus grands que ceux dont on avait connaissance auparavant. D'après ce qui a été mis au jour, je considère qu'il serait imprudent, au point où nous en sommes, d'adopter soit la route de Burrard Inlet ou celle de Bute-Inlet, et d'en commencer les travaux.

Tout en jageant prudent d'attendre que nous ayions reçu des renseignements plus précis concernant certaines portions de la contrée que l'on est actuellement à étudier, pour prendre une décision finale à l'égard de l'adoption d'une route quelconque, je n'hésite pas à dire que, la question du climat mise de côté, la route vers Port Simpson se présente avec tant d'avantages qu'à mon avis elle offre une excellente perspective pour la meilleure route à choisir entre la région des prairies et la côte du Pacifique.

J'ai dit que les rapports de nos partis d'explorateurs sont incomplets; cependant, à en juger par ce que j'ai appris, j'ai assez confiance qu'avant la fin de la saison nous pourrons avoir des données propres à démontrer qu'on peut trouver entre le district de la rivière de la Paix et Port-Simpson une ligne considérablement plus courte quecelle dont j'ai parlé plus haut. Dans le cas où cette espérance se réaliserait, la comparaison des routes sera encore plus en faveur de celle aboutissant à Port-Simpson.

Pour ce qui est de la question du climat, j'en ai déjà parlé dans mes précédents rapports. J'ai maintenant l'honneur de renvoyer à des extraits des lettres du capitaine Brundigo, un marin distingué qui a été envoyé spécialement sur les lieux pour faire une étude complète et prendre des renseignements à l'égard de la côte, des ports et de leurs abords. J'annexe aussi quelques extraits des lettres de M. D. M. Gordon; ce monsieur parle tant pour lui-même que pour MM. Cambie et MacLeod, à l'égard des explorations qu'ils ont faites dans la Colombie-Britannique septentrionale.

Tandis que l'intérieur du pays est exempt d'une humidité excessive, il paraîtrait, d'après ces extraits, qu'il pleut beaucoup sur la côte et que le climat peut y être comparé à celui de la côte occidentale d'Écosse et de certaines parties de la Nouvelle-Ecosse. Ces extraits feront voir aussi que Port-Simpson est un havre vaste et sûr et que les transatlantiques ainsi que les navires à voiles peuvent y entrer très facile ment de jour et de nuit, quel que soit le point de la marée.

Il est évident que Port-Simpson est un endroit qui possède des avantages naturels, exceptionnels, et dans le cas où l'on choisirait une route au nord pour le chemin de fer, Port-Simpson deviendrait une place de grande importance. En conséquence,

18

je suggère que l'on prenne sans retard des mesures à l'effet de réserver les terres qui se trouvent dans son voisinage.

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.,

etc., etc.,
SANDFORD FLEMING.

Ingénieur en chef.

A l'honorable sir CHARLES TUPPER, C.C., M.G., etc., etc., etc., Ministre des chemins de fer et des canaux.

Extraits de notes sur Port-Simpson et ses alentours. D. M. Gordon, 6 juin 1879.

"Ce port est très avantageusement situé et d'un accès facile pour les steamers qui peuvent y entrer par le chenal que nous avons suivi, en y abordant par le sud; les navires à voiles ou les bateaux à vapeur peuvent s'en approcher facilement de l'ouest par le détroit de Dixon, qui sépare les îles de la Reine-Charlotte de l'Alaska, et ce port est aussi sûr qu'il est abordable.

A partir d'un certain point, vis-à-vis de Quetoon-Inlet, vers l'entrée du chenal, la descente au bord de l'eau est très abrupte, bien que, même ici, il pousse presque partout du petit cèdre. Il se rencontre aussi parfois, entre les collines, des petits peupliers du Canada dont les feuilles sont aussi développées que celles des mêmes arbres aux alentours de Victoria.

Comme nous passions devant Port-Simpson en nous dirigeant au sud, nous trouvames le port et ses environs beaucoup plus attrayants qu'ils ne nous étaient apparus par la brume désagréable du matin. La mer était calme, et comme le temps clair s'est maintenu toute la journée pendant que nous continuions notre route vers Port-Essington, il nous parut comme si cette partie nord extrême de notre côte du Pacifique eût été aussi belle et favorable, eu égard à la perspective et au climat, que la côte de Vancouver ou les parties sud de la terre ferme. Et pourtant le témoignage de tous ceux que nous avons rencontrés et trouvés capables de nous informer tend à prouver que le climat est ici excessivement humide. M. Duncan, de Metlahkatlah, a tenu compte des variations atmosphériques pendant une saison de sept mois—d'octobre à avril—et il a trouvé qu'en moyenne il ne faisait beau temps que sept jours dans le mois. Après avoir résidé 17 ans dans cette localité, il croit que c'est là une proportion à laquelle on peut s'arrêter pour cette période de l'année, mais que le temps pluvieux n'est pas aussi fréquent pendant les autres mois.

M. A. McAlister, qui a bâti un steamer à Port-Essington, et qui est un homme intelligent et digne de foi, dit qu'il y fait quelquefois du beau temps en juillet, mais rarement le reste de l'année. Le capitaine Lewis et les habitants de Port-Simpson disent la même chose; et cependant, d'après ce que nous avons vu nous-mêmes de ce qu'on est convenu d'appeler le temps "pluvieux," ce ne sont pas les fortes pluies qui règnent ici, mais bien plutôt une brume légère et fréquente—avec temps couvert—semblable à celle que l'on voit si souvent sur la côte occidentale de l'Ecosse. Dans tous les cas, quelle que soit la quantité de l'eau qui y tombe, le climat paraît être salubre, si nous pouvons en juger par la mine fraîche et vigoureus des habitants; et ceux qui résident-ici disent que le froid n'est pas plus rigoureux que dans les régions du sud de la province. Les brouillards ne sont pas très fréquents; ils ne le sont pas beaucoup plus qu'à l'extrémité inférieure du détroit de Géorgie, tandis que la fumée provenant des feux dans les bois et dont les pilotes se plaignent quelquefois plus au sud, en été, est tout à fait inconnue ici.

Extraits de notes concernant la rivière Skeena. D. M. Gordon, 23 juin 1879.

"D'un bout à l'autre de la rivière on trouve du bois de construction en abondance le long des terrains plats et des pentes inférieures des collines avoisinantes. Le peuplier du Canada atteint une grosseur considérable sur les îles ; l'épinette blanche; qui a quelquefois jusqu'à six pieds de diamètre, la pruche, de dimensions et de qualité supérieures, le cèdre, le tremble abondent. On rencontre moins fréquemment le pin Douglas, le bouleau, le cormier, etc. Les terrains plats sont ordinairement riches en pois sauvages ou vesces, en fraisiers, framboisiers et groseillers; on y trouve aussi une grande quantité de fleurs sauvages, telles que la rose, l'églantine, la

linnée, la violette, l'anémone, la saxifrage, etc."

Il n'y a guère de terre propre à la culture en bas de la rivière, vu que les îlesdont le sol est riche-sont selon toute apparence sujettes à l'inondation; et les terrains bas, le long de cette partie, n'offrent guère mieux que quelques champs par ci par-la pour la culture de la pomme de terre. Plus haut que Kitsilas, cependant, c'est à dire à partir d'environ 90 milles au dessus de Port-Essington, les terrains plats ou plateaux sont plus étendus, plus élevés et moins accidentés. Ils sont formés d'une légère marne sablonneuse qui recouvre un fond de sable de deux ou trois pieds d'épaisseur reposant sur une couche de gravier. Partout où ils ont été cultivés, comme par exemple à l'entour des villages indiens dispersés le long de la rivière, ces terrains paraissent donner de bonnes récoltes, principalement en fait de racines. De Kitnougah aux Fourches, sur le côte nord de la Skeene, distance de 21 milles, se trouve une suite presque continuelle de plateaux; et, selon toute apparence, aussi une vallée qui s'étend presque directement entre les deux places, à quelque distance de la vallée de la rivière. La partie comprise entre ces deux vallées, à l'exception d'une colline qui geleve à son milieu, paraît être propre à la culture d'un bout à l'autre. Il est évident qu'une grande partie du sol, dans les environs des Fourches, est cultivable bien qu'on n'y récolte que peu de chose à l'heure qu'il est. Près du village, il y a plusieurs champs assez bien cultivés; et dans un certain rayon autour du village se trouvent des plateaux semblables à ceux dont j'ai déjà parlé. Le blé n'a pas encore été cultivé avec succes dans les environs, mais on y a eu de bonnes récoltes d'avoine et de pommes de terre. Il est probable que cette partie de la contrée pourrait soutenir favorablement la comparaison, pour ce qui regarde les ressources agricoles, avec plusieurs des parties restreintes qui sont en état de culture dans la Colombie-Britannique."

"Le climat de la vallée de la Skeena n'est en aucune manière aussi favorable que celui de la partie méridionale de la province; il est cependant bien meilleur que plusieurs pourraient être portés à le croire s'ils en jugeaint par la latitude de cette vallée. Pendant le temps que nous avons mis à nous rendre de Port-Essington aux Fourches (de samedi, 7 juin, à samedi, 21 juin—ces deux jours compris) nous avens eu la plus belle température dont on puisse jouir. Il a plu légèrement le 11, 16 12; le 16 et le 20; le reste du temps, bien que le ciel fut souvent couvert, le temps a eté régulièrement beau. Les gens qui résident près de la côte rapportent que dans le voisinage de Port-Essington le temps est en grande partie pluvieux, mais après avoir dépasse la première chaîne de montagne * * il y a beaucoup moins avoir dépassé la première chaîne de montagne * d'humidité. Près de la côte, il tombe beaucoup de neige; autant que nous avons pu nous en assurer, l'épaisseur de la couche de neige atteint, en certaines saisons, un niveau moyen de sept ou huit pieds, mais cette couche va en diminuant vers l'intétérieur du pays, et ne dépasse pas deux pieds aux Fourches. Des chevaux ont hiverné dehors ici; il a été cependant nécessaire d'enlever une quantité de neige avec hi pelle pour que ces animaux pussent brouter l'herbe. Cependant, bien qu'il tombe peu de neige aux Fourches, le froid y est rigoureux, tombant fréquemment à 30° *an-déssous de zéro, et quelquefois beaucoup plus bas, tandis qu'en été le thermomètre monte à 90° à l'ombre et quelquefois plus haut. C'est là une variation de température qui ne diffère pas de ce que l'on voit dans plusieurs parties de l'est d'Ontario et de Québec, mais elle est benucoup plus considérable que celle des parties méridionnales de la Colombie-Britannique. Près de la côte la température est bien plus égale,

Près de Kitzigenchloh, environ 12 milles plus bas que les Fourches, nous avons remarqué une veine de schiste carbonifère contenant une légère proportion de véritable charbon. Le charbon a été aussi trouvé sur la Watsonquah, qui se jette dans la Skeena, à environ 20 milles des Fourches. Des recherches plus étendues pourraient révéler l'existence de quelques formations houillères précieuses dans les environs."

EXTRAITS de notes concernant la contrée située entre la rivière Skeena et Fort St. James. D. M. Gordon, 7 juillet 1879.

Nous sommes partis des Fourches lundi, le 23 juin * * * Après avoir suivi cette ligne l'espace d'un mille, notre route nous conduisit dans la vallée de la Susquah, qui se jette dans la Watsonquah, un peu plus haut que le point de jonction de cette rivière avec la Skeena, en passant sur les collines peu élevées et séparées par des vallées étroites qui servent de lit à des cours d'eau sauvages et pittoresques. Sur les bords de l'un de ces cours d'eau, nous avons trouvé une veine d'argile schisteuse carbonifère dans laquelle on pouvait apercevoir une petite quantité de charbon, ce qui est un autre indice que des formations houillères pourraient se trouver dans cette partie de la province. On rencontre cà et là de petites étendues de terre qu'il serait impossible de cultiver, et les pentes des collines où il n'y a pas de bois abondent en tiges de pois, en herbes sauvages et en arbustes propres à nourrir des mules ou des bestiaux même dans leur état actuel. Toutefois, la vallée de la Susquah n'est pas aussi riche que celle de la Watsonquah. L'herbe y est particulièrement bonne, mais en dehors de cela et à l'exception des terres qui avoisinent les Fourches, nous n'avons vu que très peu de terrains propres à former des établissements; et nous ne pouvons pas même encore parler de cette partie de la contrée avec certitude, vu le peu d'efforts qu'on a fait jusqu'ici pour la cultiver, et aussi à cause des difficultés probables résultant du climat.

Néanmoins, indépendamment des dépôts aurifères, il est possible que la galène argentifère de ce district offre une source de richesse pour l'avenir. Jusqu'ici, cette région n'a pas encore été explorée par aucun membre de la Commission géologique, mais on a trouvé des échantillons précieux de cette galène.

On a découvert aussi parfois, d'un bout à l'autre de cette partie nord de la province, des indices de charbon, ou pour le moins, de lignite, dans des formations de roche ressemblant quelque peu à celles dans lesquelles on trouve le charbon à l'île Vancouver. Par conséquent, bien qu'on ne puisse en aucune manière espérer de pouvoir y cultiver la terre avec autant de succès que dans la partie méridionale de la province ou dans la vallée de la rivière de la Paix, il y a, cependant, raisonnablement lieu de croire que les ressources minérales de ce district offriront une source de richesse par la suité.

"Nous quittâmes l'extrémi é inférieure du lac Babine lundi, le 30, et nous fîmes ce jour là 25 milles, qui nous amenèrent à Fort-Babine, poste de la compagnie de la baie d'Hudson, qui se trouve sur la rive orientale du lac. Sur cette distance le lac a une largeur moyenne d'un mille; ses rives s'élèvent doucement à partir du bord de l'eau, et tandis qu'on y voit peu ou point de marais, on trouve beaucoup de terrains bas et de niveau qui bordent le lac. Il n'y a pas de bois le long de ses bords, à part le petit peuplier et l'épinette blanche, et les pentes légèrement boisées derrière lesquelles viennent des ondulations formées par des collines, font place parfois à de grandes étendues d'excellents pâturages.

Jeudi, le 3 juillet, nous atteignîmes la tête du lac, et nous traversames en partie le portage qui le réunit au lac Stewart, lequel se trouve à environ sept milles de distance. Entre ces deux lacs, la contrée est basse, ondulée et parsemée de paturages. A la tête du lac Stewart, que nous atteignîmes vendredi, se trouve une ferme possédée et cultivée par un indien qui élève de beau bétail et récolte du foin, de l'avoine et des légumes en abondance.

21

* * * * * * * *

A l'entour de Fort St. James, il y a considérablement de terre cultivée, tandis qu'immédiatement en arrière du fort se trouve un excellent jardin qui donne une bonne variété de légumes; mais ici comme ailleurs dans la partie nord les gelées de l'été empêchent la culture du blé, quoique l'on réussisse à obtenir de bonnes récoltes de racines, d'avoine et d'orge. On plante généralement les pommes de terre dans la première semaine de mai, et la température moyenne de l'été semble ne pas différer de celle des provinces atlantiques; mais à cause de son élévation au-dessus du niveau de la mer encore plus qu'à cause de sa latitude septentrionale, la contrée, dans ces environs, semble moins promettre au point de vue agricole que quelques unes des portions méridionales de la province. Il a été fait, cependant, comparativement peu de chose jusqu'ici pour déterminer les ressources agricoles de cette région. La culture heureuse du foin, de l'avoine et des légumes à certains postes de la baie d'Hudson, l'élevage de bons animaux à ces postes et quelquefois aussi sur les fermes tenues par des indiens, comme par exemple à la tête du lac Stewart, les champs de pommes de terre fructueux des Sauvages qui sont ici grandement dépassés par les Lilloets et autres Sauvages de la Colombie-Britannique méridionale dans l'art de la culture; les grandes étendues de terre unie ou ondulée qui bordent les lacs, souvent sur une largeur de plusieurs milles, les vallées et les versants de colline couverts de pois grimpants, de foin sauvage et autre excellente nourriture pour les animaux, tels sont les traits caractéristiques les plus favorables au point de vue agricole. Mais par contre, les gelées de l'été et le retard des saisons qui sont dus à l'élévation du pays au-dessus du niveau de la mer, sont des choses à prendre en considération; et cependant, bien que ce plateau septentrional, si on peut l'appeler ainsi, qui semble correspondre au soi disant plateau méridional intérieur, ne promette pas tant que plusieurs portions des provinces plus fertiles du Canada, il peut soutenir favorablement la comparaison avec plusieurs parties cultivées de la province de Québec, sinon même de l'est d'Ontario."

Extraits de lettres concernant Port-Simpson et ses environs. Capitaine Brundige, 4 août 1879.

"En arrivant à Port-Simpson, je trouve un bon port qui peut convenir aux navires de mers de toute grandeur. Il est facile d'y aborder. Sa longueur est d'environ $3\frac{1}{2}$ milles sur 2 milles de largeur; sa profondeur varie entre 6 et 20 brasses à basse marée, et les ancres mordent bien sur le fond. Il n'y a pas un pareil port dans toute la Colombie-Britannique; il vaut celui de Queenstown, en Irlande. J'ai étudié les abords de la Passe Dixon, que je trouve supérieure au chenal au nord de d'Irlande. Il faudra y ériger trois phares: un à l'extrémité nord de l'île Dundas, un sur les arêtes, et un sur l'île Burnie, avec sifflets d'alarme. Les navires à voiles et les steamers peuvent entrer sans pilote à Port-Simpson, presque par tous les temps."

steamers peuvent entrer sans pilote à Port-Simpson, presque par tous les temps."

"J'ai remonté le chenal Wark sur un parcours d'environ 20 milles, exécutant des sondages et ne trouvant pas fond à 130 brasses. Vis-à-vis de Port-Simpson se trouve une petite baie d'environ un mille de longueur; en remontant cette baie, j'ai trouvé fond à mi-route, 42 brasses. Cette profondeur diminue graduellement en allant vers le fond de la baie. On me dit que cette baie n'a que 2½ milles de largeur et que les bords en sont plats; il n'y aurait aucune difficulté pour faire arriver une ligne par le côté nord de Port-Simpson jusqu'à ces terrains bas, dans la direction de la passe. Je trouve le port régulier et la terre basse; c'est un superbe emplacement pour un terminus. L'eau a 8 brasses de profondeur tout près du bord."

"Je n'hésite pas à dire que Port-Simpson est un havre excellent, sûr et commode; il est à l'abri de la mer par tous les temps, vu qu'il y a un récif de rochers qui forme un brisè-lames presque en travers et ne laisse qu'une passe libre d'environ \(\frac{2}{3}\) de mille."

"Autant que je puis m'en assurer, le climat de Port-Simpson peut être comparé à celui de l'Ecosse. Très peu de neige et rarement de gelée. Il semble qu'il y tombe plus de pluie pendant les mois d'hiver. Les brouillards sont à peu près les

mêmes que sur la côte est de la Nouvelle-Ecosse, depuis Halifax jusqu'à Sydney, Cap-Breton. Le vent souffle du sud-est en hiver et est parfois très violent. L'été est délicieux; durant cette saison les vents soufflent du sud à l'ouest et au nord-ouest, et il n'y a que peu de brouillards. Nous n'avons eu qu'une demi-journée de brouillard depuis que je suis ici, et ce brouillard était comparativement léger."

J'inclus un bulletin qui rend compte des observations de M. Morrisson, gérant de la compagnie de la Baie d'Hudson, à l'égard du climat.

Bulletin des variations atmosphériques en général à Port-Simpson, par M. Charles F. Morrison, Cie B. H.

Janvier—Temps clair et froid; vent dominant, coups de vent du nord. Février—Temps clair et froid; vent dominant, coups de vent du nord.

Mars—Mixte. Rupture de l'hiver; pluie, neige et grèle. Coups de vent S. O. et S. E.

Avril-Devient plus beau; plus calme, mais accompagné d'averses; agréable.

Mai-Beau mois, en général. Jardinages, etc., etc., se font.

Juin-Beau, chaud, accompagné généralement de vents d'ouest, calme.

Juillet-Chaud, vents d'ouest; pluie par intervalle; calme.

Août-Chaud; beau temps; très sec en général; calme.

Septembre-Beau; pas si chaud qu'août.

Octobre-La saison pluvieuse commence; vents du sud.

Novembre—Mauvais temps; pluie, brouillards, gros vents de S. E. Décembre—Mauvais temps, accompagné de neige molle et de vents.

Tel est ici le bulletin ordinaire de la température. A ma connaissance, le thermomètre est descendu à zéro une fois; on peut dire cependant que le climat y est généralement humide. Si les jours sont chauds en été, les nuits sont toujours fraîches. Les hivers n'y sont pas plus rigoureux que je ne les ai connus à Londres, Angleterre, mais ils sont accompagnés de plus de pluie. Il n'y a jamais de glace dans le port, et il tombe peu de neige; il y a aussi quelquefois des brouillards en été.

CHARLES F. MORRISON.

Extraits d'une lettre concernant Port-Simpson et ses abords. Capitaine Brundige, 19 août 1870.

"J'ai mis à la voile pour Massett; le vent tourna au sud et à l'ouest, et la nuit arrivant, je me dirigai vers Port-Simpson. Le vent soufflait avec violence et il pleuvait. Il était 9 heures p.m.; nous avions parcouru 10 milles et nous nous trouvions à 5 milles à l'ouest de Massett. Je reconnus l'île Dundas à 2 heures a.m., et j'arrivai à Port-Simpson à 5.30 a.m. Ce fut la seule forte brise accompagnée de brouillard que nous eûmes depuis que je fréquente la côte. Je mentionne ces faits seulement pour démontrer que les navires peuvent franchir la Passe Dixon sans danger par un temps sombre et brumeux.

Avant mon départ j'ai été retenu ici durant deux jours par une acalmie. J'ai étudié le port et pris des relèvements, et par la prochaine malle je vous enverrai un plan exact sur une grande échelle, ainsi qu'une carte de la Passe Dixon. Je considère que la carte marine actuelle n'est pas correcte; les navires peuvent jeter l'ancre dans 5 à 10 brasses d'eau, pre-que à chaque endroit le long de la rive nord de l'île de la Reine-Charlotte, depuis le cap Nord jusqu'à Rose-Spit."

"Le havre de Port-Simpson est supérieur à aucun port de la Nouvelle-Ecosse; il est d'accès facile et la marée ne s'y fait pas sentir. Aucun courant ne remonte le port—l'eau monte seulement et descend d'environ 22 pieds sur place. Il y a pourtant un bon ancrage, et il est à l'abri des vents qui pourraient y faire de la houle. Je vous ai dit dans ma première lettre qu'à mon avis la Passe Dixon est supérieure au chenal St. George d'Irlande, entre le phare Tuscar et le Môle de Galloway, et si l'avais à

choisir entre les deux comme capitaine d'un grand navire, je préférerais prendre la Passe Dixon et rentrer à Port Simpson sans le secours d'aucun phare, que de passer dans le chenal en question jusqu'au Môle de Galloway avec l'aide de tous ses phares et sifflets d'alarme.

Voici maintenant deux mois que je suis ici; nous n'avons eu que cinq jours de ce que l'on pourrait appeler un temps de brouillard, et encore ce brouillard n'a-t-il été que de courte durée. Pendant les derniers cinq jours il a plu un pen chaque jour. Les vents ont toujours été légers; je n'ai pris des ris que deux fois depuis mon départ de Victoria.

Rapport d'un comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en Conseil, le 4 octobre 1879.

Sur l'avis de l'honorable ministre des chemins de fer et des canaux, le comité recommande que l'arrêté du Conseil en date du 13 juillet 1878, fixant le tracé du chemin de fer Canadien du Pacifique à travers la Colombie-Britannique jusqu'à un point quelconque à Burrard-Inlet ou près cet endroit, soit confirmé.

Pour copie conforme,

W. A. HIMSWORTH, Greffier du Conseil privé.

A l'honorable

Ministre des chemins de fer et des canaux.

Rapport d'un comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en Conseil, le 13 juillet 1878.

Vu le mémoire en date du 11 juillet 1878, de l'honorable ministre des travaux publics, faisant rapport que le 1er de jum un arrêté du Conseil a été rendu conformément aux dispositions de l'acte du chemin de fer Canadien du Pacifique, 1874, fixant le tracé du chemin de fer entre Fort-William, sur la rivière Kaministiquia, et Jasper-House et la Cache de la Tête Jaune;

Que le même arrêté du Conseil a aussi fixé le tracé depuis le point en dernier lieu mentionné jusqu'à l'océan Pacifique, dans le cas où la route de Bute-Inlet ou celle de Dean-Inlet serait définitivement adoptée, ces deux routes passant à travers la Colombie-Britannique et l'une d'elles paraissant à cette époque devoir ètre choisie

selon toute probabilité;

Et que des renseignements postérieurs ont démontre qu'il serait de l'intérêt public que le tracé du chemin de fer à partir des environs de la Cache de la Tête

Jaune se dirigeat vers Burrard-Inlet;

Le ministre recommande en conséquence que le tracé du chemin de fer soit fixé généralement comme passant du voisinage de la Cache de la Tête Jaune par la rivière Albuda jusqu'à la rivière Thompson du Nord, et descendant la vallée de la dite rivière Thompson du Nord vers le lac Kamloops jusqu'à la vallée de la Fraser à Lytton, et de ce point descendant la vallée de la Fraser par Yale et New-Westmin ter jusqu'à Port-Moodey ou tel autre point à ou près de Burrard-Inlet qui pourrait être trouyé le plus convenable pour les fins de la navigation.

Le comité soumet la recommandation ci-dessus à l'approbation de Votre

Excellence.

Pour copie conforme,

W. A. HIMSWORTH, Greffier du Conseil privé.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

Contrat entre Sa Majesté et la Compagnie d'acier hématite de Barrow (à responsabilité limitée), (Barrow Hematite Steel Company,) pour la fourniture de 30,000 tonnes de rails d'acier, avec éclisses, boulons et écrous pour le chemin de fer Canadien du Pacifique.

La spécification A à laquelle renvoie le contrat ci-annexé passé entre Sa Majesté et la Compagnie d'acier hématite de Barrow (responsabilité limitée.)

(19 L.)

SPECIFICATION DU TYPE DES RAILS D'ACIER, 574 LBS., ET DES ATTACHES.

RAILS.

1. Les rails doivent être laminés avec soin, partout uniformes, semblables au gabarit, et de la forme connue comme le rail type du chemin de fer Canadien du

Pacifique.

2. L'acier employé pour confectionner les rails doit être de première qualité, de telle sorte qu'il produise le meilleur rail fabriqué et le mieux adapté au climat du Canada. Les bouts doivent être coupés droit et perpendiculaires à l'axe du rail. Le champignon doit être parfaitement lisse et sans aucun défaut; la semelle nette et sans barbures. Il ne faut pas essayer de remédier aux défauts dans les rails après le laminage, soit en les martelant ou en les corroyant; de même il ne sera pas permis de rechauffer les rails pour les couper.

Le dressement des rails doit être fait à froid par pression.

Chaque rail doit être distinctement marqué sur la tige comme suit : C. P. R. steel,

avec le nom du fabricant et l'année.

3. Le poids du rail doit être aussi près que possible de 57¼ lbs, par verge et il faut prendre tous les moyens pour lui donner ce poids. Lorsque le laminage aura été commencé et à d'autres périodes de la fabrication, dix rails, parfaitement conformes à la section, seront pesés et s'ils n'ont pas le poids voulu, il faudra faire dans la section les légères modifications nécessaires pour amener le poids à 57¼ lbs. par verge. Aucun rail ne sera accepté s'il varie de plus d'un pour cent en plus ou en moins, du poids normal de 57¼ lbs. par verge, et aucun paiement ne sera fait pour un excédant de poids.

4. La longueur générale des rails sera de 30, 28, 26 et 24 pieds, mais on en acceptera une certaine quantité, n'excédant pas 10 pour cent, de longueurs moindres (22, 20, 19 et 18 pieds. Les rails de 19 pieds doivent être marqués spécialement avec

de la peinture rouge.

Les rails courts ne doivent pas être faits ainsi à dessein, mais doivent être coupés de ceux des rails longs dont les bouts peuvent être défectueux. La longueur des rails doit être telle que mentionnée ci-dessus, et on n'admettra aucune déviation de la longueur exacte qui soit plus de $\frac{3}{16}$ de pouce en plus ou en moins; soit une variation possible entre deux rails de tout au plus de $\frac{3}{8}$ de pouce, l'un pouvant être $\frac{3}{16}$ trop long et l'autre $\frac{3}{16}$ trop court.

5. Deux trous doivent être faits près de chaque bout au foret, mais non au poinçon, ni au poinçon et ensuite alésés. Ces trous doivent être de forme oblongue, de 1 pouce par 7 de pouce suivant le dessin, le centre des trous à $2\frac{1}{2}$ et $7\frac{1}{2}$ pouces respectivement du bout du rail. Deux encoches seront pratiquées dans la semelle à chaque bout du rail avec coins arrondis, et le tout doit être dans la position indiquée au plan.

19 l-1

Il faut prendre tout le soin possible pour faire que chaque rail et chaque attache

soit échangeables à volonté.

6. Les rails seront inspectés durant les procédés de fabrication par un ingénieur ou inspecteur nommé par le ministre des chemins de fer et des canaux du Canada. Cet officier aura le droit d'être admis dans l'usine à toute heure et le pouvoir de rejeter tous les rails qui, dans son opinion, ne sont pas du type voulu quant à la forme ou à la qualité.

Outre l'examen externe fait avec soin, les rails seront sujets aux épreuves sui-

vantes, aux frais du fournisseur.

On choisira un rail sur chaque 100 tonneaux (ou un ou plusieurs rails pris au hasard sur le produit de l'ouvrage de chaque jour) et on l'éprouvera comme suit:—

 α . Une partie du rail place sur des supports éloignés de quatre pieds l'un de l'autre, doit subir sans fracture le choc d'un boulet pesant une tonne et tombant d'une

hauteur de vingt pieds.

b. Une autre partie du rail placé sur des supports disposés de la même manière sera soumise aux coups successifs d'un boulet de trois quintaux tombant de trois, de quatre et de cinq pieds, et la flexion ne doit pas excéder \(\frac{1}{5}, \frac{1}{4} \) et \(\frac{1}{2} \) pouce respectivement.

Si le premier rail pris sur le lot de 100 tonnes ne résiste pas aux épreuves cide-sus, le lot sera divisé par moitiés et un rail de chaque moitié (50 tonnes) éprouvé. Si ces épreuves ne réussissent pas, tout le lot doit être rejeté.

L'épreuve des poids tombant sera continuée jusqu'à ce qu'il en résulte une frac-

ture, et les faits seront dûment consignés et rapportés.

Les épreuves se feront aux frais des fabricants. Les épreuves doivent être consignées dans un rapport signé par l'inspecteur chargé de l'acceptation et par l'agent du fabricant présent aux épreuves. Tous les rails rejetés doivent être peinturés en blanc aux deux bouts et des deux côtés de la tige sur les lettres C. P. R. Les rails acceptés seront pesés et chaque rail sera marqué aux deux bouts des initiales de l'inspecteur.

ÉCLISSES D'ACIER.

1. Les éclisses doivent être faites de manière à s'adapter au rail type du chemin de fer Canadien du Pacifique, de la même qualité d'acier doux et affiné que les rails, et elles pourront être soumises à telles épreuves que l'on exigera.

2. Il sera fourni un gabarit d'après lequel deux éclisses échantillons seront faites, et lorsqu'elles auront été approuvées par l'ingénieur elles serviront de type pour le

fini et le poids.

3. Elles doivent être longues de 20 pouces, carrées aux extrémités, parfaitement

droites et lisses sur chaque face, et partout d'une coupe uniforme.

4. Quatre trous tels que désignés sur le dessin seront pratiqués au poinson à chaud, dans chaque éclisse. Ces trous doivent être nets et à plomb, coupés carrément dans l'éclisse et exactement au centre de la largeur, exempts d'ébarbures de chaque côté et parfaitement corrects sous le rapport des dimensions et de la position.

5. Il faut prendre tous les moyens de faire les éclisses uniformément semblables au gabarit et exactement conformes au dessin, de sorte qu'elles s'adaptent aux rails

parfaitement et sans distinction.

6. Les éclisses doivent être plongées dans une substance qui les empêchera de rouiller, et ensuite attachées par paquets de dix, en la manière usitée pour l'expédition.

BOULONS ET ÉCROUS.

1. Les boulons de $\frac{3}{4}$ de pouce de diamètre, $3\frac{3}{4}$ pouces de long, doivent être faiss avec têtes en champignon et cols carrés, suivant le dessin.

Les écrous doivent être carrés.

2. Le fer doit être de qualité flexible et fibreuse, égal au "Best Best Staffordshire," et l'ingénieur-inspecteur peut l'accepter ou le refuser.

3. L'exécution et le fini doivent être parfaits, en ayant grand soin que les faces internes de la tête et de l'écrou soient exactement normales à l'axe du boulon.

4. La tête et le col du boulon doivent être solides. Le filet de vis doit être du type Whitworth, de dix pas au pouce, coupé net, s'adaptant étroitement dans l'écrou et fait de manière à tenir sur toute sa longueur.

5. Des échantillons seront soumis à l'ingénieur-inspecteur avant de commencer

la fabrication, et le tout sera sujet à une inspection en aucun temps.

6. Les boulons et écrous doivent être chauffés et plongés dans une substance qui les empêchera de rouiller, et emballés dans de fortes caisses cerclées de fer, chaque caisse ne contenant pas plus de 2 quintaux.

SANDFORD FLEMING,
Ingénieur en chef.

OTTAWA, 15 juillet 1879.

Le sceau de corporation de la Compagnie d'acier hématite de Barrow (à responsabilité limitée) a été à ce apposé en présence de—

H. W. Schneiders,

John Fell,

Deux des directeurs de la compagnie.

(Sceau).

LES ARTICLES DU CONTRAT arrêtés ce trentième jour d'août de l'année mil huit cent soixante et dix-neuf entre la COMPAGNIE D'ACIER HÉMATITE (à responsabilité limitée), ci-après appelée la compagnie, et SA MAJESTE LA REINE VICTORIA, a ce représentée par l'honorable SIR CHARLES TUPPER, ministre des chemins de fer et des canaux du Canada, (ci-après appelé le ministre), de seconde part;

Font foi que la compagnie, en considération des conditions et convention ci-après mentionnées par le présent, convient avec Sa Majesté, ses successeurs et ayants-cause, de fabriquer, fournir et délivrer à la satisfaction du ministre, en conformité pleine et entière des termes et de la véritable intention et signification de la spécification ciannexée, marquée A (qui est, par le présent, déclarée et convenue être partie intégrante de cette convention et devoir être prise et lue comme y étant incorporée et qui est ci-après appelée la Spécification), trente mille tonnes de rails d'acier du type du chemin de fer Canadien du Pacifique (ci-après appelé le chemin de fer), ainsi que tels nombre et quantité proportionnels d'éclisses d'acier qui peuvent être nécessaires à la pose des rails sur la voie du dit chemin de fer; et aussi conjointement avec tels nombre et quantité proportionnels de boulons et d'écrous de fer qui peuvent être requis pour les rails sur la voie du chemin de fer; la dite livraison de ces effets respectivement devant être faite en entrepôt sur tel quai dans le port de la ville de Montréal que le ministre indiquera comme suit :- Cinq mille tonnes des dits rails d'acier, aiusi que la quantité et le nombre proportionnels respectivement d'éclisses d'acier et de boulons et d'écrous de fer nécessaires à la pose des dits rails, le ou avant le premier jour d'octobre de la présente année, mil huit cent soixante et dix-neuf; une autre quantité de cinq mille tonnes des dits rails d'acier ainsi que la quantité et le nombre respectivement proportionnels d'eclisses d'acier et de boulons et d'écrous de fer, nécessaires pour la pose de la quantité de rails d'acier en dernier lieu mentionnée, le ou avant le premier jour de juin de l'année mil huit cent quatre-vingt; une autre quantité de dix mille tonnes des dits rails d'acier ainsi que la quantité et le nombre respectivement proportionnels d'éclisses d'acier et de boulons et écrous de fer, requis pour la pose de la quantité de rails en dernier lieu mentionnée, le ou avant le premier jour de septembre de l'année mil huit cent quatre-vingt; et la balance ou quantité restante de dix mille tonnes des dits rails d'acier, ainsi que la quantité et le nombre respectivement proportionnels d'éclisses d'acier et de boulons et écrous de fer nécessaires à la pose de la quantité de rails en dernier lieu mentionnée le ou avant le premier jour d'octobre de l'année mil huit cent quatre-vingt, la livraison dans la période prescrite étant la condition essentielle du contrat, et chaque tonne de rails, éclisses et boulons de fer respectivement de deux mille deux cent quarante livres la tonne.

A. 1880

En considération de quoi, Sa Majesté, représentée comme susdit, convient par le présent de payer à la compagnie ou à ses représentants légaux, les sommes mentionnées et contenues dans la cédule suivante, savoir :—

Nombre de tonnes délivrables et dates des livraisons respectives.	Prix par tonne des rails d'acier.	Prix par tonne de la quantité proportionnelle d'éclisses.	Prix par tonnne de la quantité proportionnelle des boulons et écrous.
5,000 le ler octobre 1879	$\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	£ s. d. 5 17 6 6 0 0 5 17 6 6 0 0 6 2 6	£ s. d. 10 5 0 10 5 0 10 5 0 10 5 0 10 7 6

Le tout payable comme suit, savoir, quatre-vingt pour cent ou environ du prix de chaque envoi sera payé à compte à la compagnie par l'intermédiaire de la Banque de Montréal dans la ville de Londres, en Angleterre, ou du banquier ou de tout autre agent dûment autorisé du Canada en Angleterre, sur présentation du connaissement de tel envoi, des polices où papiers d'assurance sur le dit envoi et des certificats d'inspection signés de l'inspecteur nommé par le ministre à cette fin, et la balance ou somme restante de vingt pour cent du prix du contrat plein et entier sur le certificat de l'ingénieur en chef du chemin de fer que ce contrat et convention ont été dûment exécutés et que la quantité, la qualité et le poids stipulés des dits rails ont été délivrés en conformité entière avec la spécification et avec ce contrat sur le quai désigné en la ville de Montréal susdite, en bonne condition et exempts des frais et dépens d'expédition, d'assurance, de transport, de quaiage, de havre, de débarquement et autres droits et dépenses en rapport avec les dits rails; pourvu, toutefois, que par rapport à la livraison de dix mille tonnes de rails d'acier et de la quantité proportionnelle et requise d'éclisses d'acier et des boulons et écrous de fer qu'il est convenu ci-dessus de faire le ou avant le premier jour de septembre mil huit cent quatre-vingt, aucun paiement y ayant rapport ou à compte ne devienne dû ou payable à la compagnie avant le premier jour de juillet mil huit cent quatre-vingt, quelle que soit la date ou les dates auxquelles la dite dernière quantité de dix mille tonnes soit délivrée; et il est par le présent convenu que, pour les fins de paiement de la balance de vingt pour cent, les mots "du prix du contrat plein et entier" contenus dans la clause précédente prendront effet et la dite balance de vingt pour cent sera payable sur chaque quantité distincte de rails et d'éclisses et de boulons et écrous de fer en nombre proportionnel, délivrables à chacune des dates qui y sont mentionnées, mais qu'ils n'auront aucun autre effet sur ce contrat comme tout; pourvu et il est par le présent convenu que l'acceptation à la ville de Montréal susdite d'aucun nombre de tonnes d'aucun envoi des dits rails, éclisses, boulons et écrous de fer ou d'aucun de ces articles respectivement, ne constituera pas une acceptation du tout de chaque lot d'aucun envoi ou délivrance à Montréal susdit; mais que le ministre pourra accepter une partie et rejeter une partie de chaque lot respectivement quand celle-ci ne se trouvera pas être en conformité avec cette spécification et ce contrat, et dans ce cas le montant du paiement pour la partie ainsi acceptée sera en conformité avec les conditions de la présente restriction, et la partie ainsi rejetée sera laissée aux risques, frais et dépens de la compagnie ; et il est de plus convenu que l'inspecteur, en Angleterre, qui doit être nommé par le ministre à cette fin, aura plein pouvoir de rejeter aucuns des dits rails, éclisses, boulons et écrous de fer qui, dans son opinion, ne seront pas complètement et sous tous les rapports en conformité et d'accord avec la spécification et ce contrat ; et de plus que pour garantir la due exécution de ce contrat par la compagnie, la somme de sept mille cinq cents livres sterling, soit par des reçus de dépôts à la banque ou par des

valeurs au montant de la dite somme ou autres garanties approuvées par le ministre ou le banquier ou autre agent dûment autorisé du Canada à Londres, Angleterre, sera dans les dix jours de cette date déposée à la banque de Montréal, à Londres, au crédit du ministre des finances du Canada pour par lui en disposer pour suppléer à aucune faute de la compagnie dans la due exécution de ce contrat et de cette convention, mais Sa Majesté ou le Canada, ou aucun ministre, officier ou agent ne sera dans aucun cas responsable d'aucun intérêt sur ce dépôt ni d'aucune perte ou diminution dans ces valeurs; et il est de plus convenu que si par des grèves ou des circonstances extraordinaires en dehors de son contrôle, la compagnie était incapable de compléter les dites délivrances ou aucune d'elles à la date respective spécifiée, un délai n'excédant pas trois mois sera accordé pour telle délivrance incomplète, et après cela seulement tel autre délai que le ministre pourra accorder par écrit à cette fin. En foi de quoi, la compagnie a mis et apposé au présent son sceau de corporation, et le président et le secrétaire de la compagnie ont à ce mis leurs signatures, et le ministre a mis sa signature et apposé son sceau au présent et le secrétaire du département des chemins de fer et des canaux du Canada a contresigné le dit acte le jour et l'an ci-dessus en premier lieu mentionnés.

Signé, scellé et délivré par le ministre des chemins de fer et des canaux du Canada en présence de H. A. FISSIAULT,

Et contresigné par

F. Braun, Secrétaire du département des chemins

de fer et des canaux, Canada. Le sceau de corporation de la Compagnie d'acier hématite de Barrow (à responsabilité limitée) a été apposé

au présent en présence de H. W. Schneiders, John Fell,

Deux des directeurs de la compagnie.

[Sceau.]

CHARLES TUPPER, Ministre des chemins de fer et des canaux.

F. BRAUN,

Secrétaire.

[Sceau.]

SOUMISSIONS POUR LES TRAVAUX

DŪ

CHEMIN DE FER

CANADIEN DU PACIFIQUE

REÇUES DEPUIS

JANVIER 1879

IMPRIMÉES PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
IMPRIMERIE DE MACLEAN, ROGER ET CIE, RUE WELLINGTON
1880

RÉPONSE

(19 N.)

A un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 février 1880, exigeant la production des demandes de soumissions pour les travaux du chemin de fer du Pacifique faites depuis le mois de janvier 1879, ainsi que toutes les soumissions reçues, avec indication des noms des cautions, de la nature des garanties collatérales déposées, et des noms des personnes auxquelles les entreprises ont été adjugées, et tous les rapports faits au département, les arrêtés du Conseil et la correspondance concernant les soumissions, qui n'ont pas encore été produits.

Par ordre,

J. C. AIKINS.

Secrétaire d'Etat.

SECRÉTARIAT D'ETAT, 31 mars 1880.

OTTAWA, 30 mars 1890.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre la réponse à l'adresse de la Chambre des communes, en date du 16 février 1880, demandant la production des demandes de soumissions pour les travaux du chemin de fer du Pacifique faites depuis le mois de janvier 1879, ainsi que toutes les soumissions reçues, avec indication des noms des cautions, de la nature des garanties collatérales déposées, et des noms des personnes auxquelles les entreprises ont été adjugées, et tous les rapports faits au département, les arrêtés du Conseil et la correspondance concernant les soumissions, qui n'ont pas encore été produits.

Les documents se rattachent tous aux entreprises mentionnées dans les tableaux.

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

F. BRAUN, secrétaire.

A Edouard J. Langevin, écr., Sous-secrétaire d'Etat, Ottawa.

Purcell et Cie, construction de la section A, de la Rivière-des-Anglais à la Rivière-à-l'Aigle.

Fraser, Manning et Cie; construction de la section 3, de la Rivière-à-l'Aigle à

Kéwatin.

R. Dickson; construction des bâtiments des stations, embranchement de Pembina.

John Ryan; chemin de colonisation, 100 milles à l'ouest de Winnipeg.

Kellogg Bridge Co.; construction d'un pont à Portage-du-Rat.

Andrew Onderdonk; construction de la section A, d'Emory-Bar à Boston-Bar.

Andrew Onderdonk; construction de la section C, de Lytton à Junction-Flat.

Andrew Onderdonk; construction de la section D, de Lytton à Junction-Flat.

Andrew Onderdonk; construction de la section D, de Junction-Flat au Passage de Savona.

Purcell, Ryan, Goodwin et Smith; construction de la section B, de Boston-Bar à Lytton.

Whitehead et Ruttan; fourniture des traverses.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

41e Contrat.—Section A, de la Rivière-des-Angeais à la Rivière-à-l'Aigle.

Entrepreneurs—Maison Purcell et Cie, composée de Thomas Marks, John Ginty, Patrick Purcell et Hugh Ryan.

Date du contrat-7 mars 1879.

 FORMULE DE SOUMISSION A.—De la Rivière-des-Anglais à la Rivière-à-l'Aigle, 118-milles. Tableau des soumissions reçues jusqu'à mardi, le 30 juin 1879, à midi.

	nilles. Tableau des soumis	ssions reçues jusqu'à mardi	, 16 50 Juni 101	9, a mier.
1			Ťorz	w.
	NOMS		lre colonne.	2e colonne.
Numéros.	DES SOUMISSIONNAIRES.	NOMS DES CAUTIONS	Trayaux terminés le ler juil. 1883, et voie préte pour la circulation des trains le ler juillet 1882.	Travaux termines les juit. 1882, et voie prête pour la circulation des trains le ler juitet 1881.
		t.	\$ ets.	\$ cts.
. 1	Marks et Conmee	A. M. Smith	2,203,896 00	2,300,196 00
2	Andrews, Jones et Cie	Ablert Chatfield	}	2,248,585 00
3	Charlebois et Shanly	L. Z. Mallette	2,207,534 00	2,423,036 00
4	Denis O'Brien	Richard Warminton Louis Paré	2,305,754 00	2,421,041 00
5	Wardrop et Ross	Augustus Myers	2,324,499 00	2,440,724 00
6	Hunter, Murray et Booth	J. W. Coy T. B. Hart		2,490,980 00
. 7	J. R. Macdonell	Joseph Kavanagh	2,353,602 00	2,505,744 00
8	James Goodwin et Cie	Ed. Griffin	2,397,335 00	2,573,297 00
9	Robert H. McGreevy	John S. Corcoran	2,412,520 00	* 2,774,398 00
10	Manning, McDonell et Cie	Joseph Kavanagh C. H. Macintosh	2,504,523 00	2,726,172 00
11	James G. Grant et Cie	E. N. Lafrance	2,508,420 00	2,633,842 00
12	Purcell, Ginty et Ryan	John Turner Robert Beatty	2,528,843 00	2,604,643 00
13	F. B. McNamee et Cie	Joseph Cloran	2,612,565 00	2,976,565 00
14	Walsh et McCarron	John D. Cameron	2,661,591 00	3,202,459 00
15	Pitblado, Fraser et Grant	C. B. Archibald John M. Blackie	2,699,005 00	† 2,860,199 00
16	Stevens, Turner, Burns et Cie	W. Spencer et Fils	2,805,794 00	Ajout. 10 p.c.
17	Hurlburt, Crennell et Campbell	Thomas Orr	}	2,945,787 00
18	H. C. O'Reilly	Patrick Kennedy Thomas Buchanan	2,825,217 00	2,825,217 00
19	Wm. Hendrie	John Proctor	3,019,766 00	3,160,766 00
20	Ferguson, Symmes, Mitchell et Cie	Wm Robinson	3,190,294 00	3,366,488 50

^{*} Ajoutes 15 pour cent.

† Ajoutes 6 pour cent.

SECTION A,-RIVIÈRE-DES-ANGLAIS À LA RIVIÈRE-A-L'AIGLE, 118 MILLES.

Tableau des soumissions reçues, avec noms des soumissionnaires, prix détaillés et prix en bloc des soumissions, noms des cautions.--Janvier 1879.

											NO	118.									
		Andrews	ones et Cle.	Morks et	Солшее.	Denis ()'Bries.	Charleboi	s et Shanly.	Wardrop	et Ross.	Hunter, Macro	ay, Cleveland looth.	J. R. M	acdonell.	James Goo	dwin et Cie.	Purcell, Gi	nty et Ryan.	James S. G	rant et Cie.
		1		1	2	1	2	1	2 .	i	- 2	1	2	1	2	-1	1 2	1	3	1	2
NATURE DES TRAVAUX.	QUANTITÉS APPROXIMATIVES	Travaux terminds le ler fullus 1888, et voie préra pour la circula- tion des trairs lo ler juillat 1882.	Travant terminés le ler juliet 1882, et vois préte, pour la circula- tion des trains le ler juillet 1881.	Travaux termines to ter jullet 1883, et vois préte pour le circula- fon des trains le ter juillet 1882.	Travenz términés le lur Jallet 1882, et volo préto pour la éfectiu- tion des traits le lou juillet 1881.	Travaux terminés le ler Jujilet 1883, et voic préte pour la circula- tion des tesins le ler juillet 1882,	Travaux terminés le ler juille, 1882, et voie from des creula- from des trains le ler juillet 1881.	Travaux termines le ler juillet 1883, ut voie prite pour in circula- juillet 1882, et ler juillet 1882,	Traval termines le ler juillet 1883, et vois prêse pour la circula- lien des reins le ler juillet 1881.	Travaux termines le ler juinet 1883, et voie juine pour la direnti- fuillet 1882.	Previous termines to fer juillet 1882, et wole prête pour la circula- fion des trains le ler juillet 1881.	Travara termines le ler juliur 1883, et voie prife pour la circula- laine des trams lo ler juliur 1882.	Travatax torminds le ler juillet 1882, et voie prête pour la circula- tion des trams le ler juillet 1881.	Travaux termines le ler juillet 1883, et voie jude pour la circula- fuon des trains le ler juillet 1882.	Trayaux terminds le ler juillet 1892, et voie prête pour la circula- tion des trains le ler juillet 1881.	Travaux ferminds le ler juillet 1883, et. vole prôte pour la circula- fion des trains le ler juillet 1882,	Travaux terminés le ler juliet 1882, et voie prête pour la circula- tion des trains le ler juillet 1881.	Travaux terminés le lor faillet 1883, et voic préte pour la circula- liche des trains le ler juillet 1882.	Travaux terminés le ler juillet 1882, et voie préte pour la circula- tion des trains le Jer juillet 1881.	Travaux terminés le ler juliet 1883, es voie préte pour in circula- tion des trains le ler juillet 1882.	Travanx terminés le le ler juillet 1882, et vois préte pour la circula- tion des trains le ler juillet 1881.
		Prix.	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.	Pris.	Prix.	Priz	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.	Priz.	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.
Essartement Dieracinement	Acres 470 par acre	\$ ots	\$ cts- 22 00 50 00 70 00	\$ cts. 21 00 33 00 68 00	\$ cta. 22 00 35 00 70 00	\$ ets. 59 00 59 00 100 00	\$ cls.	\$ eta. 30 GG 32 UO . 63 OO	\$ cts. 23 00 23 20 11 50	\$ ets. 15 00 15 00 100 00	\$ eta	₿ ets.	\$ ets. 25 00 15 00 80 00	\$ ets. 20 00 20 00 40 00	\$ cts 20 00 20 00 40 00	25 00 30 00	\$ ets 25 00 30 00 75 00	25 00	\$ cts. '25 69 28 60 120 60	\$ cts. 17 00 25 00 50 00	S ets.
Platel, de plices de bois data les marais, enfottes à one prof. moy. de 15 pcs. et recorv. de broust	Verg 6 245,000 par v. e 97,600	1,100 APRIL 104000	2,100 00 0 07 1 40 0 75 0 23	175 00 0 01 1 50 0 90 0 25	180 00 0 01 1 55 0 95 0 26	2,250 00 0 10 1 60 0 50 0 25		275 00 0 07 1 65 0 60 0 23	300 00 0 08½ 1 81½ 0 68 0 25%	1,000 00 0 03 1 25 0 50 0 28			1,200 00 0 15 1 75 0 80 0 26	1,500 00 0 06 1 10 0 90 0 26	1,560 00 0 06 1 80 0 90 0 28	0 06 1 80 0 80	1,200 00 0 06 3 00 0 80 0 27	0 04	600 00 0 04 1 75 0 90 0 29	650 00 0 064 1 75 0 75 6 28	
Empress de terra, y compreis abarrol sur un par- cours de 14 ligitale. (Voir d'az art. da mén.) Passes d'ignation. au del des fimit, de la rois ferra. Espois seuternista. Héponacrie de postés " de ponoceau". Parage. Gitan. Caisons des culles et de peles de posts.	11 210,000 11 2,000 11 2,000 11 11 2,000 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11	CONTROL OF THE PARTY OF T	0 37 0 25 0 66 11 00 8 06 8 06 8 00 2 50	6 10 6 25 6 33 8 00 4 00 1 00 3 00 2 00	0 10 9 26 9 35 9 00 4 50 1 00 3 50 2 50	0 40 .0 30 1 50 12 00 12 00 7 00 2 50 - 00		0 25 0 30 0 50 14 00 7 50 2 50 6 50 5 00	0 284 0 33 0 55 15 40 8 25 2 % 7 15 5 59 3 30	0 28 0 20 0 30 10 00 6 00 3 00 7 00 4 09 2 90		AND DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF THE PROPERT	0 50 0 50 1 50 8 00 8 00 6 00 4 00 3 00	0 30 0 26 0 28 12 00 10 00 10 00 2 75 2 00	0 32 0 26 0 28 12 00 10 00 10 00 8 00 3 00 2 00	0 12 13 90 10 00 8 00 7 00 3 75	0 35, 0 27 0 13 15 90 10 90 8 90 7 93 4 90 2 59	9 00 7 00 2 09 4 00	0 40 0 40 0 30 9 00 7 60 2 00 4 00 3 50 2 50	0 48 0 22 0 30 11 60 6 00 3 00 8 00 4 00 2 50	
Zuyan' ĉe foite, de 3 piods de diam à l'intér-, l pa. d'épsisseur, et roy d'ans le bêton. Sapestruct. pouts de tous, 190 pds. d'ouverture d'au d'au d'au d'averture d'au d'au d'au d'averture d'au d'au d'au d'averture d'au d'au d'au d'averture	Arches 3 par are 3 par are	4-0 100 1414 1 1001 11010 1 101 1 1010 11010 1 1010 1 1010 11010 1 1010 1 1010	28 00 3,000 00 2,760 00 1,000 00 9 30	2 59 3,600 00 3,000 00 1,000 00 6 24	4 00 3,700 00 3,200 00 1,200 00 0 25	8 00 1,000 00 5,000 60 2,000 00 6 40	Toor conf.	11 60 4,006 60 3,000 60 860 60 6 30	12 I0 4,400 00 3,300 00 880 00 0 33	14 50 3,200 09 2,400 00 560 00 6 40	pour cent.	apodo na Statella apodo prografin escribilitatione escribilitatione escribilitation parciality samine	40 00 4,500 00 3,200 00 1,200 00 0 45	25 00 3,560 00 2,500 06 1,600 00 0 38	25 00 4,600 00 3,000 00 1,000 00 0 30	26 00 4,000 00 2,800 00 1,000 00 0 20	27 69 4,000 00 2,800 00 1,000 00 0 33	15 00 3,509 00 2,500 00 1,209 00 0 35	15 00 3,500 00 2,500 00 1,209 93 0 35	8 00 3,200 00 2,360 00 1,000 00	Pour cent.
Bote carri paur ritican, poncenar, pont, etc. 25 pcs. sur 12, pin blanc	12000 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6		0 36 0 36 0 30 0 36 0 30 0 36 0 30 0 25 0 30 0 15 0 15 0 12 22 0 31 40 60 0 25 0 30 0 25 0 60 0 37 0 50 0 37 50 0 0 37 50 0 0 0 0 37 50 0 0 0 0 0 0 0 37 50 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 38 0 35 0 35 0 34 0 39 0 23 0 23 0 20 0 16 0 18 0 18 0 18 0 18 0 18 0 18 0 18 0 18	0 40 0 53 0 35 0 35 0 30 0 29 0 24 0 21 0 21 0 21 0 20 0 30 0 00 0 30 0 00 0 30 0 00 0 30 0 00 0 30 0 00 0 30 0	\$ 40 6 40 0 40 0 25 6 25 6 25 6 20 9 10 6 10 9 10 9 10 9 10 9 10 9 10 9 10 9 10 9	Ajoutez ô	6 30 6 30 6 28 6 24 6 24 6 18 6 18 6 10 13 00 3 10 0 10 0 25 90 0 3 10 00	0 23 0 23 0 23 0 24 0 24 0 24 0 24 0 24	0 43 9 40 9 45 9 30 0 24 0 12 0 12 0 10 0 12 0 10 0 12 0 10 0 10	Ajoutes 6	The second state of the se	0 50 0 50 9 40 6 52 0 30 0 25 0 25 0 25 0 25 0 25 0 25 0 25 0 2	0 38	0 49 0 49 0 35 0 35 0 20 0 20 0 18 0 18 0 18 20 10 0 20 0 22 0 22 2 22 2 22 2 22 2 2	0 550 0 50 0 48 0 34 0 33 0 20, 0 20, 0 20 0 20 0 20 0 20 0 20 0	0 60 0 933 0 944 0 90 0 944 0 90 0 944 0 90 0 944 0 90 0 944 0 90 0 944 0 90 0 944 0	0 %0 0 40 0 40 0 30 0 50 0 50 0 18 0 20 0 18 0 18 0 19 0 19 0 19 0 19 0 19 0 19 0 19 0 19	0 30 0 40 0 49 0 37 0 30 0 30 0 30 0 18 0 20 0 16 0 15 0 15 0 16 0 10 0 10 0 10 0 10 0 10 0 10 0 10	6 63 1 0 27 0 25 0 25 0 2 2 0 2 2 0 2 2 0 2 2 0 2 2 0 2 2 0 2 2 0 2 2 0 2 2 0 0 0 2 5 0 0 0 0	Djouter 6
Montants totaux des soumissions		2,248,585 00	2,248,685 60	2,203,896 00	1,360,198 00	2,306,754 00	2,421,041 00	2,207,534 00	2,423,036 00	2,324,499 00	2,440,724 00		2,490,980 00	2,353,602 00	2,505,744 00	2,397,335 00	2,573,297 00	2,528,843 00	2,604,643 00		2,633,842 00
Nome des cautions		Albert Oh John Hene	atifieid, 7.	A. M. Snút W. W. Keig	h, hley,	Richd. War Louis Parè.	minton,	L. Z. Nalet Alex. Bowis		Augustus J John W. W	Nyers, /ardrop.	J. W. Coy, T. B. Hart,		James Kava R. W. Cruic	oagh, e.	Edward Gri A. Mortime		John Turner Robert Beaty		R. N. La Fre P. E. McCon	

SECTION A .- RIVIÈRE-DES-ANGLAIS À LA RIVIÈRE-A-L'AIGLE, 118 MILLES .- Saite.

Tableau des soumissions reçues, avec noms des soumissionnaires, prix détaillés et prix en bloc des soumissions, noms des cautions.—Janvier 1879—Suite.

		1	No.									NOMS.				······································					
		Manning, Nel	onald et Cie.	R. H. M	сСтесту.	R. C.	O'Reilly.	Pitblado, Fr	aser et Grant.	Furlburs,	Creanell et apbeil.	F. B. MeN	amee et Cie.	Stevens, Turn	er, Burns et Cie	. Wm. 1	Hendrie.	Walsh et	McCarron.	Perguson, Syr	nmes, Mitchell Cie.
•		1	2	1	2	1	2	1	j 2	1	2	1	2	I] 2	1	2	1 -	1 2	1	2
MATURE DES TRAVAUX.	QUARTITÉS APPROXIMATIVES.	Travanx terminos le ler julite 1883, et voie préte pour la circula- tion des tanns le ter juillet 1882.	Truvaux terminde le ler juillet 1882, et vole prête pour la extenia- tion des trains le ler juillet 1881.	Travanz terminde lo ler juliet 1885, et voie prête pour la circula- non des trains le lor juillet 1882.	Travaux terminds to ler juillet 1893, et voie prête pour la circula- tion des trains le ler juillet 1881.	Travaca termines le lor juliet 1883, et 7050 préce pour la circula- tion des frafus la ter juillet 1882.	Travaux terminos le ler jullet 1883, et vole préte pour la circula- tion des trains le ler juillet 1881.	Trayent terminds le lar juliet 1883, et vois juliet vois et encala- tion des trains le let juliet 1883.	Travaux terminés le ler juillet 1882, et voie préte pour la circula- iton des trains le lor juillet 1881.	Travaux terminés le ler julis 1883, et vote por pour la circula- luu des frains le ler juliet 1882.	Travatar terminés le ler juillet 1882, et voie piéte pour la circula- tion des trains le ler juillet 1881.	Traviux terminds le ler juillet 1883, et vois prête pour la circula- tion des trains le lor juillet 1882.	Travaux terminės le ler juillet 1882, et voic préte pour la circula- tion des trains le ler juillet 1881.	Travaux terminds le ler julilet 1883, et voic préte pour le dicoula- tion des trains le ler juillet 1882.	Travaux terminés le ter juillet 1882, et vois juéle pour la circula- fion des trains le ler juillet 1881,	Travata terminés le ler julict 1883, et vois gréée pour la circula- lion des trains le ler juillet 1882.	Travaux terminés, le lor juillet 1882, et voie préte pour la circula- tion des trains le ler juillet 1881.	Travaux terminés le ler juillet 1883, et voie préte pour la circula- juillet 1882, aixen la r	Travaux terminés le ler jullet 1883, et vois prûce pour la circula- tion des trains le ler jullet 1881,	Travanx terminés le ler jullet. 1883, et vois prûe pour le circula- tion des treins le ler jullet. 1882, et et	Travaux terminds to ler juiller 1882, et voie prête pour la circula- tion des trains le ler juillet 1881.
		Priz.	Priz.	Prix.	Prix.	Prix.	Príx.	Prix.	Prix.	Prix,	Prix	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.
Abattage Essattement Déracticement Piate! de pièc de bois dans les marais, enfoncées à	# 110 # 80 #	\$ 618- 20 00 20 00 53 00	\$ ets. 21 00 22 00 55 00	\$ eta. 30 00 30 00 150 00	\$ eta.	\$ cts. 60 00 70 00 100 00	\$ C14- 60 il0 70 00 160 00	\$ et8 30 00 59 00 80 00	\$ cts.	\$ c.s.	\$ eta 5 00 25 00 80 00	60 00 100 00	\$ cts 50 00 60 00 100 00	22 00 35 00	S ets.	\$ cts. 36 00 30 00 163 06	\$ ets 30 00 30 00 100 00	30 00 18 00	\$ ets. 36 00 21 00 57 60	\$ cts. 25 00 40 00 155 00	\$ ets. 26 25 42 00 163 00
use pref. moy. de lô pet et raceav. de brouss. Cliourage de désable de des la désable de des la dere, especials compris de la ferre, especials compris de la la ferre, especials compris de la la ferre, especials com un parcoura de la la missa, la	Pcs. lin	1,760 00 6 06 1 75 0 93 0 23	2,600 00 0 98 2 00 1 60 0 30	900 00 0 10 1 70 0 75 0 27		500 00 0 15 1 35 0 90 9 35	500 00 0 15 1 25 0 20 0 36	1,500 00 0 08 2 09 6 95 0 30		tenst orgal graphs strong to the second strong to the second strong to the second strong to the second	1,000 00 0 20 1 70 1 29 3 35	1 50 1 00	400 00 0 15 2 00 1 00 0 35	400 00 0 05 1 80 1 00 0 30		-1,000 00 0 07 2 25 1 30 0 33	1,000 00 0 07 2 30 1 35 0 35	0 08 : 80 0 90	3,613 60 0 09½ 2 16 1 08 0 35	4,356 00 0 06 2 15 1 10 0 34	4,575 00 0 07 2 26 1 15 0 36
Passed or ogouttem.As-deta des limit de la voje èrr- Egoths souteralis. Macorneis de pouts de poncesar Parse Osteon des polifications de polification de la voje èrr- Bondesons des polifications de polification de la voje èrr- Courages on pières perdue Toyanu de fonta, de trois préde de diam à l'imér.	# 2,000 # 2,400 per p. 1. Perg. c 1,100 per v. c 600 # 1. # 600 # 1.	0 30 0 25 0 30 12 00 8 00 12 00 3 00 1 50	0 33 0 25 0 33 14 (0 10 00 14 C0 16 00 3 50 2 00	0 40 0 29 9 50 14 90 8 00 3 00 8 00 4 00 2 00		0 40 0 65 9 80 11 96 8 00 6 00 2 00 2 00	9 40 0 60 0 30 11 60 9 00 6 00 2 03 2 03	0 35 9 50 0 20 12 90 8 90 4 90 7 90 3 50 3 00		OF THE PROPERTY OF THE PROPERT	9 50 9 35 9 50 10 00 6 00 4 00 6 00 3 00 2 00	0 40 0 50 0 25 11 60 9 60 5 00 1 50 2 00	0 40 0 50 0 25 11 00 9 00 - 5 00 6 09 1 50 2 06	0 61 0 35 0 56 12 00 6 60 6 00 8 00 4 50 3 00		0 38 0 36 1 00 15 00 10 00 5 00 5 00 3 00 1 50	0.40 0.40 1.60 15.00 10.00 5.00 5.00 3.50 1.75	0 39 0 36 0 65 14 40 9 60 3 60 6 60 4 20 3 60	0 46½ 0 43½ 0 78 17 28 11 53 4 32 7 20 5 04 4 32	0 38 0 30 0 50 12 00 10 00 8 00 8 00 5 00 3 50	0 40 0 32 0 53 12 50 10 50 8 50 8 40 5 25 3 70
Department Dep	irches 3 par are	35 00 4,000 00 9,500 00 1,000 00 9 30	35 00 4,000 00 2,500 00 1,000 00 0 33	32 00 2,500 00 1,800 60 750 00 0 60	pour cent.	2 00 7,000 60 6,000 00 2,000 00 (30	2 00 7,000 00 6,000 00 2,000 00 0 30	4,000 00 3,230 00 1,030 60 0 30	pour cent.		36 50 4,000 00 2,800 00 1,200 00 6 25	1 06 6,000 00 5,000 00 2,500 00 0 30	1 00 6,000 00 5,000 00 2,500 00 0 30	16 00 4,000 00 2,800 00 1,200 00 0 40	pour cent.	12 00 5,000 00 3,500 00 1,200 00 0 50	15 00 5,000 00 3,600 00 1,200 00 0 50	32 00 4,900 00 3,456 00 1,200 00 0 36	38 40 5.760 00 4.147 20 1.440 00 0 424	25 00 0 3,500 00 2,500 00 1,500 00 0 45	25 00 3,700 00 2,600 00 1,600 00 0 48
1	" 1,500 "	(40) (40) (40) (47) (47) (47) (47) (48) (48) (48) (48) (48) (48) (48) (48	0 42 0 42 0 42 0 42 0 42 0 42 0 42 0 42	0 30 0 23 0 25 0 25 0 25 0 25 0 25 0 25	Aloutes 18	0 92 9 0 29 0 29 0 29 0 29 0 29 0 29 0	0 30 9 28 9 20 9 30 30 9 22 9 20 9 20 9 20 9 20 9	9 56 0 56 0 44 0 0 30 0 30 0 30 0 15 0 15 0 15 0 15 0	A jouten 6.		0 40 0 34 6 30 0 30 0 28 0 28 0 18 0 18 0 15 6 12 25 90 0 08 9 30 9 90 0 46 9 50 0 0 3	6 30 0 23 0 25 0 25 0 25 0 22 0 30 0 10 0 112 0 10 0 68 0 68 0 68 0 68 0 68 0 68 0 68 0 6	0 30 0 28 0 25 9 25 9 22 0 20 0 10 0 15 0 10 0 08 6 07 26 00 0 30 0 30 0 30 0 30 0 30 0 30 0 30	0 550 0 440 9 355 0 395 0 225 0 227 0 228 0 188 0 290 0 4 290 0 190 0 19	Ajoutez 10	9 550 0 550 0 255 0 255 0 255 0 25 0 25	0.50 0.50 0.50 0.25	0 38 0 38 0 38 0 38 1 0 18 0 18 0 18 0 1	0 433 0 452 0 452 0 29 0 23 0 143 0 172 0 174 0 114 28 80 0 43 20 0 43 2 2 8 0 43 2 0 43 2 0 43 2 0 43 2 0 43 0 43 0 43 0 43 0 43 0 43 0 43 0 43	0 42 0 49 0 40 0 35 0 33 0 25 0 22 0 22 0 21 30 00 13 0 11 0 11 0 35 0 33 0 25 0 25 0 35 0	0 44 4 0 44 0 44 0 42 0 32 5 0 6 25 5 0 26 0 27 0 23 0 18 0 33 00 33 00 33 00 34 0 25 5 33 0 0 43 0 43 0 43 0 43 0 43 0 44 0 4
Noniants totaux des scumissions.		2,501,522 00	2,726,173 00	2,412,590 00	2,774,398 00	2,825,217 00	2,825,217 00	2,699,005 00	2,860,199 40			2,612,565 00		2,805,794 00		3,019,766 00		2,661,591 00	21 60	20 00 3,190,294 00	21 00
Nome des cautions	AMERICAN SECTIONS ALTONOM CONTRACT E	Joseph Kava C. H. Macint		John Heney, John S. Core	oran.	Patrick Ken Thomas Buc		C. B. Archib John M. Bla		James W. Jo Thos. Orr.	bason, -	Joseph Ciera Thomas Pati		W. Spencer of Thos. D. Hodg	t fils,	John Proctor John Harvey	r.	W. H. Steven John D. Cam	ison.	A. Jeffrey, Wm. Robinson	

OTTAWA, 13 février 1879.

Monsieur,—Si notre soumission pour la construction de la section A du chemin de fer canadien du Pacifique est acceptée, nous associerons MM. Purcell, Ginty et Ryan, les entrepreneurs de la section voisine du côté de l'est, et nous serons satisfaits de tous les arrangements que pourront prendre ces messieurs avec le gouvernement au sujet de notre soumission.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,

Vos obéissants serviteurs, THOS. MARKS. JAMES CONMEE.

A l'hon. Dr TUPPER, C.B., Ministre des travaux publics.

Ottawa, 20 février 1879.

MESSIEURS,—En réponse à votre lettre en date du 13 février et reçue aujourd'hui. m'informant que si votre soumission est acceptée, vous vous associerez MM. Purcell, Ginty et Ryan, les entrepreneurs de la section voisine du côté de l'est, et vous serez satisfaits de tous les arrangements que pourront prendre ces messieurs avec le gouvernement au sujet de votre soumission, je dois vous dire que le gouvernement est disposé à vous donner l'entreprise lorsque vous vous serez associé MM. Purcell, Ginty et Ryan, pourvu que le dépôt voulu soit fait d'ici à une semaine, mais que l'entreprise doit être basée sur votre soumission, sans qu'il soit fait à celle-ci aucune modification quelconque.

Bien à vous,

CHARLES TUPPER.

M. Thomas Marks, et M. James Conmee, Ottawa.

OTTAWA, 21 février 1879.

Monsieur.—Nous accusons réception de votre lettre du 20 du courant, nous informant que l'entreprise de la section À du chemin de fer canadien du Pacifique nous a été adjugée à condition que nous nous associons MM. Purceil, Ryan et Ginty, et que le dépôt voulut soit fait d'ici à une semaine. Nous consentons à ces conditions, et demandons que les noms de Patrick Purcell, Hugh Ryan et John Ginty soient substitués à celui de James Connell dans le contrat. Nous avons pris avec M. Connell des arrangements à cet effet.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissants serviteurs,

MARKS ET CONMEE.

A l'hon. Dr TUPPER, C.B. Ministre des travaux publics.

QUEEN'S PARK, TORONTO,

24 février 1879.

CHER MONSIEUR,—J'ai été très surpris d'apprendre que MM. Ginty, Purcell et Ryan, qui ont soumissionné pour l'entreprise de la section de la Rivière-des-Anglais à la Rivière-à-l'Aigle, et dont la soumission était plus élevée que la nôtre, ont eu le privilége de présenter une seconde soumission avec MM. Marks et Conmee, dont la soumission, me dit on, n'était pas officielle. Mais supposons cependant qu'elle fût officielle, ce qui a été fait n'en fait pas moins une nouvelle soumission.

Je dois dire qu'il n'est pas juste de leur avoir permis de faire une nouvelle soumission sans nous en informer ou nous offrir l'entreprise. J'espère que vous rendrez justice en revenant sur votre décision avant que les contrats soient définitivement

passés.

Votre obéissant serviteur.

JOHN WARDROP.

A l'hon. CHARLES TUPPER, Ministre des travaux publics.

OTTAWA, 8 mars 1879.

Monsieur,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 24 du mois dernier au sujet des soumissions reçues pour la construction du chemin de fer canadien du Pacifique entre la Rivière des-Anglais et Kéwatin.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre obéissant serviteur,

F. BRAUN, secrétaire.

A M. John Wardrop, Queen's Park, Toronto.

> Banque Canadienne de Commerce, Ottawa, 25 février 1879.

Monsieur,—On désire que je vous informe que Patrick Purcell et Hugh Ryan sont porteurs d'effets de cette banque, l'un au montant de six cent soixante (660) actions valant au pair \$33,000, et l'autre de (498) quatre cent quatre-vingt-dix-huit actions valant au pair \$24,900, soit en tout, \$57,900. J'ai transmis à Montréal des procurations de ces messieurs autorisant le transport de ces effets de façon à ce qu'ils servent de garantie au gouvernement de l'exécution d'une entreprise.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. GILL,

T. TRUDEAU,

Sous-ministre des travaux publics.

OTTAWA, 27 février 1879.

CHER MONSIEUR,—La soumission présentée par M. Marks et moi pour la construction de la section A du chemin de fer canadien du Pacifique ayant été acceptée, l'ai l'honneur de vous informer qu'il a été entendu entre nous que MM. Patrick Purcell, Hugh Ryan et John Ginty me remplaceront comme associés de M. Marks dans l'entreprise. En conséquence j'ai l'honneur de vous demander de permettre à MM. Purcell Ryan et Ginty de signer tout contrat qui pourra être passé pour cette entreprise et de me substituer ces messieurs en tout comme s'ils avaient soumissionné à ma place.

Vous voudrez bien aussi permettre à M. Marks de retirer les \$5,000 déposées sur

cette soumission, vu que la garantie au complet a été fournie par lui.

Je suis, monsieur, Votre obéissant serviteur,

JAMES CONMEE.

A l'honorable ministre des travaux publics.

Témoins: P. Purcell.

OTTAWA, 27 février 1879.

Monsieur,—La garantie de 5 p.c. pour la section A du chemin de fer cana dien du Pacifique ayant été déposée, nous sommes prêts à passer immédiatement avec le ministre des travaux publics le contrat pour l'exécution de l'entreprise d'ici à deux ou à trois ans, et à commencer immédiatement les travaux avec l'outillage employé sur la section 25.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur, Vos obéissants serviteurs,

> THOS. MARKS, JOHN GINTY, P. PURCELL, HUGH RYAN.

A l'honorable Dr Tupper, C.B., Ministre des travaux publics.

BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE. OTTAWA, 27 février 1879.

Monsieur,—Au sujet de ma lettre du 25 du courant, notre représentant à Montréal m'informe que M. Purcell a autorisé le transport de nouvelles parts de banque, et que le nombre total des actions données en garantie par MM. P. Purcell et H. Ryan a été porté à 1,598, représentant au pair \$79,900.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ROBERT GILL,
Gérant.

A M. T. TRUDEAU, Sous-ministre des travaux publics.

> BUREAU DU RECEVEUR GÉNÉRAL ADJOINT. Toronto, 25 février 1879.

CHER MONSIEUR,—J'ai reçu de vous aujourd'hui en dépôt le chèque de "Smith et Keighley," pour \$29,000, accepté par la banque de Québec, et j'ai donné avis au département des finances à Ottawa que cette somme a été déposée entre mes mains. Bien à vous.

> A. FRASER, Receveur général adjoint.

A M. W. A. SMITH, Toronto.

Liste des garanties données au gouvernement pour la section A du chemin de fer canadien du Pacifique:

Effets de la Banque de Commerce, valeur courante	\$80,000	00
Chèque de Smith et Keighley, accepté par la Banque	,	
de Québec	29,000	00
Chèques déposés par M. Ginty avec sa soumission	10,000	
Chèque de Smith et Keighley, accepté par la Banque	, ,	
de Québec, déposé avec la soumission de Marks et		
Conmee pour la section A	5,000	00

\$124,000 00

Par télégraphe de Perth, 1er mars 1879.

A THOMAS MARKS, Russell House.

Quatre-vingt mille piastres (\$80,000) d'effets de la Banque de Commerce, chèque de Ginty dix mille piastres (\$10,000); ne puis dire sur quelle banque.

HUGH RYAN.

OTTAWA, 27 février 1879.

Monsieur,—Je désire respectueusement protester contre ce qu'on me dit être l'intention du gouvernement, savoir: de permettre aux plus hauts soumissionnaires de prendre une soumission de \$300,000 moins élevée que n'était la leur, pour cette partie du chemin de fer du Pacifique comprise dans la section A des travaux qu'il est actuellement question de donner à l'entreprise. Cette différence énorme rend la chose étonnante et de nature à intriguer.

Cette soumission apparemment basse faite au profit de cette coalition et représentée, grâce à une fausse interprétation des chiffres, comme au-dessous de la mienne, laissera si elle est acceptée la porte ouverte à la formation d'une autre ligue entre les entrepreneurs et l'ingénieur qui pourra être chargé de protéger le public dans la direction de ces travaux lointains à l'abri de la surveillance salutaire des chefs de votre administration.

De telles soumissions, tout en étant nominalement basses, entraînent presque toujours des tentations de changements qui, si elles réussissent, coûtent souvent au pays le double de ce que les travaux peuvent originairement paraître devoir coûter d'après les soumissions.

Il n'est pas nécessaire d'aller loin pour trouver des exemples de ce qui arrive avec des soumissions comme celle-ci. Qu'on jette la vue sur les entreprises 15 et 25

du même chemin, adjugées et en partie exécutées sous votre prédécesseur.

Je prends de plus la liberté de suggérer que lorsqu'on donne à des soumissionnaires pour quelque entreprise publique le privilége d'unir leurs intérêts, ce ne devrait être qu'à des soumissionnaires dont les soumissions ne diffèrent guères entre elles où sont voisines par ordre de montants, le soumissionnaire heureux recevant la permission de s'associer le soumissionnaire dont les chiffres sont immédiatement au-dessus des siens, s'ils peuvent s'entendre à cet effet. Telle est la règle suivie en Angleterre; et le soumissionnaire de bonne foi y trouve une protection contre la concurrence que peuvent lui faire deux ou plusieurs soumissions à dessein variant énormément entre elles, combinées de façon à obtenir l'entreprise à un prix très élevé s'il est possible, mais l'obtenir à tout événement.

Je soutiens respectueusement que ma soumission a été faite loyalement et honnêtement et qu'elle peut être jugée selon son mérite; et, bien qu'elle soit moins élevée que l'évaluation de l'ingénieur elle est étrangère à toutes les ruses qui caractérisent la soumission qu'on se propose d'accepter; elle ne prête à aucuns de ces remaniements de chiffres et de "quantités" dont la possibilité est si clairement ménagée dans la prétendue basse soumission de la ligue; trucs et machinations qui ont si notoirement entaché l'exécution des entreprises publiques aux Etats-Unis, ainsi que quelques-unes

des récentes entreprises de notre propre gouvernement.

Je prétends en outre que l'on a commis une injustice à mon égard en ne tenant pas compte d'une clause formelle du document soumis à tous les entrepreneurs avant l'adjudication de l'entreprise. On informa alors les entrepreneurs que l'on préparerait une soumission bien ordonnée pour la totalité des 185 milles compris dans la formule C, à des soumissions séparées pour les deux sections A et B. Loin d'exercer aucune préférence de cette nature, je vois que l'on a fait directement l'opposé. De plus, j'apprends que l'on se propose de donner une section à l'entreprise, tandis qu'il est encore tout-à-fait incertain que l'autre section pourra être entreprise à des prix comme ceux des plus bas soumissionnaires pour cette section.

Avec l'espoir que votre sens de ce qui est juste et celui du gouvernement, ainsi que votre solicitude pour l'intérêt du public dont vous êtes le gardien, vous engageront à revenir sur une décision qui suivant moi constitue une injustice pour moi et

pour le public,

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre obéissant serviteur, DENIS O'BRIEN.

OTTAWA, 5 mars 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que MM. Marks, Ginty, Purcell et Ryan ont obtenu l'entreprise de la construction de la section de 118 milles du chemin de fer canadien du Pacifique, entre la Rivière-des-Anglais et la Rivière-à-l'Aigle, sur la soumission de MM. Marks et Conmee se montant à \$2,203,000, et que l'administration a reçu avis que ces entrepreneurs ont déposé les effets suivants pour les 5 pour cent ou les \$110,000 de garantie exigés pour l'exécution de l'entreprise, savoir:

1,598 parts de la Banque Canadienne de Commerce, agence de Montréal, valeur courante	\$ 79,900
1 certificat de dépôt de la Banque Ontario au crédit du receveur général par Purcell et Cie	1,100
1 chèque de Smith et Keighly, accepté par la banque de	•
Québec à Toronto, en date du 25 février 1879	29,000

J'ai à vous prier d'informer ce département si la valeur des parts de banque cidessus est bien telle que représentée, et s'il en est ainsi de nommer une personne chargée d'accepter le transport de ces parts de banque en faveur du gouvernement. J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. BRAUN, secrétaire.

A l'honorable
Ministre des finances,
Ottawa.

OTTAWA, 6 mars 1879.

Monsieur,—Au sujet de votre lettre du 6 courant je suis chargé de demander qu'il soit donné instruction au sous-receveur général à Montréal d'accepter le transport des parts de la Banque Canadienne de Commerce données en garantie par les entrepreneurs pour la partie du chemin de fer du Pacifique qui reliera la Rivière-des-Anglais à la Rivière-à-l'Aigle, en conformité de votre lettre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre obéissant serviteur.

F. BRAUN, secrétaire.

A J. M. Courtney, écr., sous-ministre des finances.

OTTAWA, 6 mars 1879.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer en réponse à votre lettre d'hier au sujet des quantités offertes par les entrepreneurs à qui a été adjugée l'entreprise de la construction de la section de 118 milles du chemin de fer du Pacifique entre la Rivière des Anglais et la Rivière à l'Aigle, que le montant y mentionné comme étant la valeur de 1,598 parts de la Banque Canadienne du Commerce est exact.

Ces actions doivent être transportées au nom du receveur général, et le trans-

port peut être accepté par le sous-receveur général à Montréal. Votre obéissant serviteur,

W. REGINALD BAKER,

Pour le sous-ministre des finances.

A F. Braun, ecr.,

Secrétaire du département des travaux publics.

OTTAWA, 7 mars 1879.

Monsieur,—J'ai reçu un télégramme du sous-receveur général, m'informant qu'il a accepté les parts de la Banque de Commerce.

Bien à vous,

J. M. COURTNEY.

A F. Braun, écr.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE, BUREAU DE L'INGÉNIEUR EN CHEF,

OTTAWA, 1er mars 1879.

Monsieur,—Comme la soumission de Marks et Conmee, formule A, a été acceptée, je considère qu'il est de mon devoir de signaler de nouveau ce qui me paraît être une erreur.

Je crois qu'il est dû à ceux qui offrent de faire les travaux de leur signaler cette erreur avant qu'ils ne commencent l'exécution de l'entreprise.

Le prix de l'excavation ordinaire dans la première colonne de la soumission est

de 25 centins et de 26 centins dans la seconde.

L'article suivant est celui de la terre d'emprunt, avec charroi de 1 à $1\frac{3}{4}$ mille, et dans les dix colonnes le prix en est de 10 centins. Comme ceci comprend en outre de l'excavation le charroi sur un long parcours, le prix devrait nécessairement être plutôt plus que moins élevé que celui de la simple excavation ordinaire.

L'article 18 du devis porte que dans les cas ordinaires le maximum sera de 13 centins pour un charroi de 2,500 pieds ou plus; ce prix doit être ajouté au prix de

l'excavation ordinaire qui est de 25 centins, ce qui fait 38 centins par verge.

Il s'agit ici d'un charroi extraordinaire—de 5,280 à 9,240 pieds, et l'on s'attendait à des prix spéciaux. Néanmoins, je serai obligé, selon le devis et la formule imprimée de soumission, de compter à dix centins seulement toute l'excavation avec le charroi sur un parcours particulièrement long.

Je crois que les entrepreneurs devraient être informés qu'il ne pourront être payés qu'en conformité des termes exacts de leur soumission ainsi que mentionnés

plus haut.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre obéissant serviteur,

SANDFORD FLEMING.

Ingénieur en chef.

A l'honorable ministre des travaux publics.

Mémoire.

OTTAWA, 1er mars 1879.

Le soussigné a l'honneur de rapporter que des soumissions ont été demandées et reçues pour la construction des 185 milles du chemin de fer canadien du Pacifique entre la Rivière-des-Anglais et Kéwatin.

Que ces 185 ont été divisés en deux sections, et que les soumissions ont été faites

selon les formules marquées A et B; la première, A, relative aux 118 milles qui séparent la Rivière-des-Anglais de la Rivière-à-l'Aigle, et la seconde, B, se rapportant

aux 67 milles entre la Rivière-à-l'Aigle et Kéwatin.

Que les formules de soumissions employées sont à deux colonnes: la première donnant les prix demandés par le soumissionnaire pour les travaux terminés le 1er février 1883, la voie devant être prête pour la circulation des trains le 1er février 1882, et la seconde donnant les prix demandés pour les travaux terminés le 1er février 1882, la voie devant être prête pour la circulation des trains le 1er février 1881.

Que les deux plus basses soumissions reçues pour la section de 67 milles, formule

B, pour l'exécution des travaux dans le plus court délai, sont les suivantes :

Andrew, Jones et Cie.....

Que MM. Morse et Cie ayant reçu l'offre de l'entreprise selon leur soumission, ont refusé de l'accepter par lettre adressée au département en date du 25 du mois dernier.

Que le soussigné, sur l'avis du Conseil a informé MM. Andrews, Jones et Cie, que le gouvernement passerait un contrat avec eux pour l'entreprise de la section B, pourvu que le dépôt voulu de 5% du montant de leur soumission fût fait avant quatre heures p. m. samedi, le premier mars.

Que la plus basse soumission pour la section de 118 milles, formule A, les travaux devant être terminés dans le délai le plus long, celui mentionné dans la première

colonne, a été reçue de

Marks et Conmee..... \$2,203,896 et que les plus basses soumissions pour les travaux devant être terminés dans le délai le plus rapproché, celui mentionné dans la deuxième colonne, sont celles de

Andrews, Jones et Cie...... \$2,248,585

Ginty, P. Purcell et Hugh Ryan, entrepreneurs bien connus et expérimentés, ont été associés à celui de Marks en remplacement de celui de M. Conmee dans la soumission.

Que MM. Marks. Ginty, Purcell et Ryan se sont déclarés capables de terminer les travaux dans le plus court délai donné et ont fait le dépôt voulu de 5%, du montant

de leur soumission, soit \$115,000.

Que le soussigné recommande que la soumission de MM. Marks et Conmee, formule A, soit acceptée, et qu'un contrat soit passé avec MM. Marks, Ginty, Purcell et Ryan, conformément à cette soumission ; qu'ils soient payés à mesure que les travaux progresseront suivant les prix de la première colonne de la soumission, jusqu'au 1er

février 1881, et que si les rails ont alors été posés et si la voie est prête pour la circulation des trains, les entrepreneurs reçoivent, à compter de cette date le prix de la deuxième colonne pour toute l'entreprise.

Respectueusement soumis.

CHARLÉS TUPPER, Ministre des travaux publics.

RAPPORT de l'honorable Conseil privé approuvé par Son Excellence le gouverneur général en Conseil, le 3 mars 1879.

Sur rapport de l'honorable ministre des travaux publics constatant que des soumissions ont été demandées et reçues pour la construction des 185 milles du chemin

de fer Canadien du Pacifique, entre la Rivière-des-Anglais et Kéwatin.

Que ces 185 milles ont été divisés en deux sections, et que les soumissions ont été faites selon des formules marquées A et B: la première, A, relative aux 118 milles qui séparent la Rivière-des Anglais de la Rivière-à-l'Aigle, et la seconde, B,

relative au 67 milles entre la Rivière-à-l'Aigle et Kéwatin.

Que les formules de soumissions employées sont à deux colonnes, la première donnant les prix demandes par le soumissionnaire pour les travaux terminés le 1er juillet 1883-la voie devant être prête pour la circulation des trains le 1er juillet 1882, et la seconde donnant les prix demandés pour les travaux terminés le 1er juillet 1882, la voie devant être prête pour la circulation des trains le 1er juillet 1881.

Que les deux plus basses soumissions reçues pour la section de 67 milles, formule

B, pour l'exécution des travaux dans le plus court délai, sont les suivantes:

Que MM. Morse et Cie ayant reçu l'offre de l'entreprise selon leur soumission ont refusé de l'accepter par lettre adressée au département en date du 25 février 1879.

Que sur l'avis du Conseil, il (le ministre) a informé MM. Andrews, Jones et Cie que le gouvernement passerait un contrat avec eux pour l'entreprise de la section B. pourvu que le dépôt voulu de 5 pour cent du montant de leur soumission fût fait avant quatre heures p.m. samedi le 1er mars.

Que la plus basse soumission pour la section de 118 milles, formule A, les travaux devant être terminés dans le délai le plus long, celui mentionné dans la première colonne, a été reçue de Marks et Conmee, \$2,203,896; que les plus basses soumissions pour les travaux devant être terminés dans le délai le plus rapproché, celui mentionné dans la deuxième colonne, sont celles de:

Qu'à la demande faite par écrit de MM. Marks et Conmee, les noms de MM. John Ginty, P. Purcell et Hugh Ryan, entrepreneurs bien connus et expérimentés, ont été associés à celui de M. Marks en remplacement de celui de M. Conmee dans la soumission.

Que MM. Marks, Ginty, Purcell et Ryan se sont déclarés capables de terminer les travaux dans le plus court délai donné et ont fait le dépôt voulu de 5 pour cent du montant de leur soumission, soit de \$115,000, et recommandant que la soumission de MM. Marks et Conmee, formule A, soit acceptée et qu'un contrat soit passé avec MM. Marks, Ginty, Purcell et Ryan, conformément à cette soumission; qu'ils soient payés à mesure que les travaux progresseront suivant les prix de la première colonne de la soumission, jusqu'au 1er juillet 1881, et que si les rails ont alors été posés et si la voie est prête pour la circulation des trains, les entrepreneurs reçoivent à compter de cette date les prix de la deuxième colonne pour toute l'entreprise.

Le comité soumet à l'approbation de Votre Excellence les recommandations qui

précèdent.

Pour copie conforme,
W. A. HIMSWORTH, Greffier du Conseil privé.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

42e contrat—Section B.—De la Rivière-à-l'Aigle à Kéwatin.

Entrepreneur: Maison Fraser, Manning et Cie, composée de L. Hugh Fraser, John Johnstone Grant, James McDonald Pitblado, Alexander Manning, John Shields et John James McDonald.

Date du contrat, 20 mars 1879.

Garantie : É	ffets de	banque, Banque	e Fédérale	\$20,000	
		- " "	d'Hamilton	7,900	
		"	Impériale		
Certificat de	dépot,	Banque Canadie	nne de Commerce.	34,500	
. "		Banque Union	du Bas-Canada	34,500	
"	"	Halifax Bankir	ng Co	100,000	
Chèque accer	oté sur		ctou		
		-			\$206,900

Formude de soumission B.—De la Rivière-à-l'Aigle à Kéwatin, 67 milles. Tableau des soumissions reques jusqu'à jeudi, le 30 janvier 1879, à midi.

-			Тотл	w.
	NOMS		lre colonne.	2e colonne.
Numéros.	DES SOUMISSIONNAIRES.	noms des cautions.	Travaux terminés le ler juill. 1883, et voie prête pour la circulation des trains le ler juillet 1882.	Travaux termines le ler juiller 1882, et voie prêté pour la circulation des trains le ler juillet 1881.
		·	\$ cts.	\$ cts.
1	Morse, Nicholson et Warpole	P. J. Close	3,364,274 00	3,467,506 00
2	Andrews, Jones et Cie	Albert Chatfield	}	3,915,942 00
.3	Fraser, Grant et Pitblado	Wm. Fraser et Cie	4,130,707 00	
4	Manning, McDonell et Cie	James Kavanagh	4,158,933 00	4,470,275 00
5	James Goodwin et Cie	Ed. Griffin	4,313,135 00	4,716,606 50
•6	Wardrop et Ross	Augustus Myers	4,343,747 00	4,647,809 00
7	F. B. McNamee et Cie	Joseph Cloran	4,404,196 00	5,136,796 00
8	Joseph Whitehead	Patrick Kelly E. McGillivray	4,587,064 00	4,722,954 00
9	Ferguson, Symmes, Mitchell et C.	A. Jeffrey	4,682,639 00	4,920,230 50
.10	Loss et McRae	John McDougall	4,774,544 00	5,213,544 00
11	Denis O'Brien	Richard Warminton	4,774,740 00	5,013,477 00
12	Hurlbut, Crennell et Campbell.	James W. Johnson Thomas Orr.		5,250,852 00
13	Robt. H. McGreevy	John Heney	4,833,005 00	* 5,799,606 00
14	Hunter, Murray et Booth	J. A. Coy	4,987,870 00	

^{*} Ajoutez 20 pour cent.

SECTION B.—DE LA RIVIÈRE-À L'AIGLE À KÉWATIN, 67 MILLES.

Tableau des soumissions reçues, avec noms des soumissionnaires, prix détaillés et prix en bloc des soumissions, et noms des cautions—1879.

		,				•	N O	MS.		•		_		
	Andrews,	Jones et Cie.		Nicholson et	Fraser, Gran	nt et Pitblado.	Manning, Mc	Donell et Cie.	Jas. Good	win et Cie.	Wardro	p et Ross.	F. B. McNa	mee et Cie.
<u></u>	1	2	1	2	1	2	ι	2	1	2	1	2	1	2
	A terminer pour le 1er juillet 1883.	A terminer pour le ler juillet 1882.	A terminer pour le ler juillet 1883.	A terminer pour le ler juillet 1882.	A terminer pour le ler juillet 1883.	A terminer pour le ler juillet 1882.	A terminer pour le ler juillet 1883.	A terminer pour le ler juillet 1882.	A terminer pour le ler juillet 1883.	A terminer pour le 1er juillet 1882.	A terminer pour le ler juillet 1883.	A terminer pour le 1er juillet 1882.	A terminer pour le 1er juillet 1883.	A terminer pour le ler juillet 1882.
	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.
Abattage par acre. Essartement " Déracinement "	\$ cts.	\$ cts. 30 00 60 00 80 00	\$ cts. 20 00 45 00 50 00	\$ cts. 20 00 45 00 50 00	\$ cts. 25 00 35 00 75 00	\$ ets.	\$ cts. 20 00 25 00 60 00	\$ cts. 25 00 30 00 65 00	\$ cts. 26 00 35 00 80 00	\$ cts. 28 60 38 50 88 90	\$ ets. 15 00 15 00 100 00	\$ cts.	\$ cts. 50 00 60 00 100 00	\$ cts. 50 00 60 00 100 00
Excavation dans le roc détaché		3,000 00 0 07 1 50 1 80 0 80	2,500 00 0 06 1 47 1 44 0 80	2,800 00 0 06 1 52 1 48 0 80	1,450 00 0 06 1 85 2 00 0 75		1,700 00 0 06 2 00 1 50 0 95	2,000 00 0 06 2 25 1 50 1 00	1,500 00 0 06 2 15 1 62 0 86	1,980 00 0 07 2 25 1 80 1 10	1,000 00 0 03 2 50 1 60 0 60		400 00 0 15 2 00 2 00 1 00	400 00 0 15 2 50 2 50 1 00
Excavation dans la terre (ordinaire). (Voir 17e et 18e articles du devis)		0 32	0 26	0 28			0 3 3	0 36	0 28	0 31	0 28		0 35	0 40
Entre les 241e et 273e milles		0 44 0 42 0 38 0 30 0 65	0 33 0 32 0 30 0 30 0 50	0 33 0 32 0 30 0 30 0 50	0 37 0 35 0 33 0 50 0 40		0 40 0 38 0 35 0 30 0 35	0 40 0 38 0 35 0 30 0 38	0 42 0 37 0 33 0 30 0 15	0 47 0 42 0 37 0 33 0 16	0 30 0 30 0 30 0 20 0 30		0 40 0 40 0 33 0 50 0 50	0 40 0 40 0 33 0 50 0 50
Maçonnerie de ponts		16 00 16 00 12 50 8 00	20 00 15 00 14 00 8 00	20 00 15 00 15 00 8 40	18 00 12 00 11 00 9 00		15 00 10 00 14 00 10 00	18 00 12 00 16 00 12 00	11 00. 8 00 18 00 10 00 7 00	15 40 . 11 00 19 80 11 00	25 00 20 00 12 00 6 00 3 00	colonne.	15 00 (9 00 11 00 9 00 5 00	9 00 11 00 9 00 5 00
Réton		8 00 8 00 3 50 3 00 35 00	6 00 4 00 2 75 2 25 31 00	6 00 4 00 2 85 2 37			12 00 10 00 3 00 2 00	14 00 12 00 3 50 2 25 45 00	8 00 4 00 2 00	7 70 8 80 4 40 2 20	7 00 4 00 3 00	cent à cette	6 00 1 50 2 00 1 00	6 00 1 50 2 00 1 00
Superstructure, pont de bois—100 pieds d'ouverture par arche. Pilotis—pieux de 12 × 12 pouces par pd. lin Bois carré pour tréteaux, ponceaux, ponts, ctc.		3,500 00 0 30	4,000 00 0 30	4,000 00 0 30	4,000 00 0 30		4,000 00 0 35	4,000 00 0 38	4,400 00 0 40	4,840 00 0 44	4,000 00 0 40	7 pour	6,000 00 0 30	6,000 09 0 30
# 16 × 10		0 36 0 36 0 36 0 36 0 30 0 30 0 30 0 15 0 15 0 15 0 15 0 15	0 50 0 41 0 37 0 43 0 37 0 28 0 17 0 12 0 17 0 13 0 12 0 10 0 10 0 25 00	0 50 0 41 0 37 0 43 0 37 0 28 0 17 0 12 0 17 0 13 0 12 0 10 0 10	0 35 0 30 0 20 0 18 0 16 0 15 0 15 0 15 0 15 40 00		0 45 0 45 0 45 0 35 0 35 0 23 0 19 0 19 0 19 0 18 0 15 0 17 0 12 0 17	0 47 0 47 0 47 0 37 0 37 0 25 0 21 0 21 0 20 0 17 0 19 0 14 0 18		0 71½ 0 68 0 66 0 55 0 46 0 43 0 33 0 27 0 25 0 22 0 14 0 25 44 00	0 50 0 45 0 40 0 50 0 30 0 20 0 12 0 18 0 12 0 10 0 12 0 10 0 12 0 10 0 10 0 30 0 30	Ajoutez	0 30 0 28 0 27 0 25 0 26 0 22 0 20 0 15 0 12 0 08 0 08 0 08 0 07 20 00 20 00	0 30 0 28 0 27 0 25 0 26 0 22 0 20 0 15 0 12 0 10 0 08 0 08 0 08 0 09
Madriers de pin ou d'epinete logen		40 00 0 10 0 10 0 25 6 00 320 00 0 45 60 00	40 00 0 10 0 09 0 20 1 60 225 00 0 28 20 00	40 00 0 10 0 09 0 20 1 60 250 00 0 30 20 00	0 09 0 27 2 25 250 00 0 29		60 00 0 12 0 10 0 30 4 00 200 00 0 35 40 00	65 00 0 13 0 12 0 35 4 00 200 00 0 35 40 00	50 00 0 12 0 09 0 35 2 75 280 00 0 38 50 00	55 00 0 16½ 0 13½ 0 44 3 02 330 00 0 44 55 00	0 07 0 06 0 25 1 90 400 00 0 35 20 00		0 08 0 06 0 30 12 00 400 00 0 30 75 00	0 08 0 06 0 30 12 00 406 00 -0 00 75 00
Montants totaux des soumissions		3,915,942 00	3,364,274 00	3,467,506 00	4,130,707 00		4,158,933 00	4,470,275 00	4,313,135 00	4,716,606 50	4,343,747 00	4,647,809 00	4,404,196 00	5,136,796 60
Noms des cautions	Albert Cha John Heney		M. G. Close A. J. Thom Walker Mo:	pson,	Wm. Frase John W. Bl		Joseph Kav C. H. Mack	anagh, intosh.	Edward Gr A. Mortime		Augustus M John W. W		Joseph Clo Thomas Pa	

SECTION B.—DE LA RIVIÈRE-À-L'AIGLE A KÉWATIN, 67 MILLES—Suite.

Tableau des soumissions reçues, avec noms des soumissionnaires, prix détaillés et prix en bloc des soumissions, et noms des cautions, 1879—Suite.

				, 1				NOMS.				ę		
	Joseph V	Vhitehead.	Ferguson Mitchel	, Symmes, Il et Cie.	Loss et	t McRea.	Denis	O'Brien.	Rebt. H.	McGreevy.	Hunter, Mu	rray et Booth.	Hurlbut, Cren	nell et Campbell
	1	2	,1	1 2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
•	A terminer pour le ler juillet 1883.	A terminer pour le Jer juillet 1882.	A terminer pour le ler juillet 1883.	A terminer pour le 1er juillet 1882.	A terminer pour le 1er juillet 1883.	A terminer pour le ler juillet 1882.	A terminer pour le 1er juillet 1883.	A terminer pour le ler juillet 1882.	A terminer pour le ler juillet 1883.	A terminer pour le ler juillet 1882.	pour	A terminer pour le 1er juillet 1882.	A terminer pour le 1er juillet 1883.	A terminer pour le ler juillet 1882.
	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.	Prix	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.
	\$ ets.	\$ cts	\$ cts.	\$ cts	\$ cts.	\$ cts	\$ cts.	\$ cts	. \$ cts.	\$ ct:	s. \$ ets	. \$ cts	\$ cts	\$ cts
Abattage	50 00 75 00	30 00 50 00 75 00	40 00 155 00	26 25 42 00 163 00	40 00 50 00 100 00	40 00 50 00 100 00	60 00 100 00		40 00 40 00 175 00		30 00 20 00 80 00			25 00 80 00
profondeur de 16 pouces, et recouvertes de broussailles	500 00 9 06 2 25 2 00 1 25	500 00 0 06 2 30 2 05 1 25	2 15 2 05	4,575 00 0 07 2 26 2 15 1 15	1 75	800 00 0 35 2 50 1 75 1 50	0 12 2 00 2 25		600 00 0 15 2 40 2 00 0 80		1,200 00 0 20 2 40 2 00 1 00			0 20 2 00 2 00
Excavation dans le roc détaché	0 32	0 34		0 36	0 30	0 35	0 35		0 32		0 35	1		0 50
sur un parcours de plus d'un mille:— Entre les 241e et 273e milles	. 0 34 0 30	0 40 0 36 0 36 0 30 0 50	0 44 0 39 6 38 0 30 0 50	0 46 0 41 0 40 0 32 0 53	0 40 0 40 0 35 0 25 0 75	0 45 0 40 0 40 0 35 1 00	0 50 0 45 0 50		0 45 0 43 0 42 0 20 0 50		0 50 0 50 0 50 0 60 1 50	***************************************		0 70 0 60 0 50 0 50 0 50
Tunnels de cours d'eau percés dans le roc, 8 pieds de diamètre (2 verges cubes par pied linéaire),	. 16 00	17 00	18 00	19 00	12 00	14 00	30.00		12 00) .	30 00			10 00
(1 verge cube par pied linéaire)	14 00 6 00	14 00 17 00 14 00 6 00 6 00 5 00 2 50	10 00 12 00 10 00 8 00 8 00 5 00 3 50	10 50 12 50 10 50 8 50 8 40 5 25 3 70	8 00 20 00 12 00 4 00 10 00 4 00 2 00	9 00 22 00 14 09 4 00 10 00 5 00 2 00	20 00 15 00 12 00 4 00 8 00 3 00 1 00	pour cent.	7 50 16 00 10 00 4 00 10 00 10 00 4 00	ır cent, \$966,601	20 00 20 00 12 00 7 00 12 00 6 00 3 50			10 00 10 00 6 00 4 00 6 00 3 00 2 00
d'épaisseur, et noyés dans le béton	3,000 00	3,000 00 0 40	25 00 3,500 00 0 45	25 00 3,700 00 48 00	5 00 6,000 00 1 50	6,000 00 1 50	8,000 00 0 50	Ajoutez 5 p	50 00 3,500 00 0 80	tez 20 pour	5,500 00 0 60	**************************************	****** ***** *****	36 50 4,000 00 0 25
Bois carré pour tréteaux, ponceaux, ponts, etc.	0.50	0.50						, Aj		Ajoutez				
Pin blanc, 16 × 12 pouces. par pd.lin " 16 × 10" " " 16 × 9" " " 14 × 12" " " on épinette rouge, 12 × 12 pouces. " " 12 × 9" " " 12 × 6" " " 12 × 4" " " 9 × 8" " " 3 × 4" " " 3 × 4" " " 4 × 8 × 6" " " 5 × 4" " " 6 × 4" " " 4 × 9 × 8" " " 5 × 4" " " 6 × 4" " " 7 × 9 × 8" " " 8 × 6" " " 8 × 6" " " 10 × 9 × 9 " " 10 × 9 × 9 " " 10 × 9 × 9 " " 10 × 9 × 9 " " 10 × 9 × 9 " " 10 × 9 × 9 " " 10 × 9 × 9 " " 10 × 9 × 9 " " 10 × 9 × 9 " " 10 × 9 × 9 " " 10 × 9 × 9 " " 10 × 9 × 9 "	0 50 0 50 0 50 0 35 0 35 0 25 0 20 0 18 0 18 0 18 0 18	0 50 0 50 0 50 0 50 0 35 0 30 0 25 0 20 0 18 0 18 0 18	0 42 0 40 0 40 0 35 0 33 0 25 0 25 0 25 0 25 0 22 0 22 0 22 0 22	0 44 0 42 0 42 0 37 0 35 0 26 0 27 0 26 0 27 0 23 0 23	1 25 1 00 0 75 0 75 0 75 0 70 0 60 0 40 0 25 0 20 0 20 0 18 0 18	1 25 1 00 0 75 0 75 0 70 0 60 0 40 0 25 0 20 0 20 0 18 0 18	0 50 0 50 0 50 0 40 0 40 0 30 0 30 0 30 0 30 0 20 0 20 0 20 0 20	ŕ	0 30 0 30 0 25 0 25 0 25 0 29 0 15 0 10 0 15 0 10 0 07 0 10 0 06 0 05		0 65 0 50 0 45 0 50 0 40 0 25 0 25 0 25 0 25 0 25 0 25 0 25			0 20 0 18 0 18 0 18 0 15 0 15 0 15
Madirers de pin ou d'épinette rouge	0 40 10 00	30 00 40 00 0 13 0 10 0 30 4 00 300 00 0 40 10 00	30 00 30 00 0 13 0 11 0 35 4 90 300 00 6 41 20 90	32 00 32 00 0 13 0 11 9 37 4 25 320 00 0 43 21 00	60 00 100 00 6 20 0 15 0 50 16 00 400 00 6 50 60 00	60 00 100 00 0 20 0 15 0 55 20 00 450 00 0 55 75 00	40 00 50 00 0 12 0 10 0 30 1 50 200 00 0 30 40 00		60 00 100 00 0 15 0 06 0 20 4 50 300 00 0 35 30 00		40 00 70 00 0 12 0 12 0 30 6 00 300 00 0 50			0 12 25 00 50 00 0 10 0 08 0 30 2 75 300 00 0 40 50 00
Montants totaux des soumissions	4,587,064 00	4,722,954 00	4,682,639 00	4,920,230 50	4,774,544 00	5,213,544 00	4,774,740 00	5,013,477 00	4,833,005 00	5,799,606 00				5,250,852 00
Nons des cautions	Patrick Kell E. McGillivr Alex. Bowie	ay,	A. Jeffrey, Wm. Robins	ion.	John McDor Row. Fawce	ıgall. tt.	Richard Wa Louis Paré.	rminton,	John Heney. John S. Core	coran.	J. W. Coy, T. B. Hart.		James W. J Thomas Orr	

OTTAWA, 20 février 1879.

MESSIEURS,—Au sujet de votre soumission pour la construction de la section de 67 milles du chemin de fer canadien du Pacifique entre la Rivière à l'Aigle et Kéwatin, s'élevant à \$3,364,274, j'ai reçu instruction de vous informer que si d'ici à huit jours vous déposez au crédit du receveur général du Canada des garanties au montant de 5 p. c. du chiffre total de votre soumission, ou de \$168,000, l'entreprise de cette section de 67 milles vous sera adjugée selon votre soumission.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,

Votre obéissant serviteur,

F. BRAUN, Secrétaire.

A Morse et Cie, entrepreneurs.

OTTAWA, 20 février 1879.

Votre soumission pour la section de 67 milles sera acceptée si d'ici à huit jours vous déposez au crédit du receveur-général du Canada cent soixante et huit mille piastres (\$168,000) comme garantie. Veuillez accuser réception sans délai.

F. BRAUN, secrétaire.

A Morse et Cie, entrepreneurs, Toronto.

OTTAWA, 25 février 1879.

Monsieur.—Relativement à l'entrevue que notre M. Nicholson a eu l'honneux d'avoir avec vous hier au sujet de notre soumission pour la section C du chemin de fer du Pacifique, et à votre déclaration que l'entreprise de la section partielle A a été adjugée à d'autres entrepreneurs, et après avoir réfléchi sur les difficultés que comporte l'exécution de l'entreprise exclusive de la section B, considérant surtout l'opinion bien arrêté de l'ingénieur du département, qui déclare que nos chiffres pour l'excavation dans le roc, section B, sont au-dessous du coût réel, j'ai l'honneur de vous informer que nous avons résolu de retirer notre soumission quant à la dite section B.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

MORSE ET CIE.

A l'honorable ministre des travaux publics.

DEPARTEMENT DES CHEMINS DE FER ET DES CANAUX. OTTAWA, 26 février 1879.

Messieurs,-J'ai reçu instruction du ministre des travaux publics d'accuser réception de votre lettre du 25 courant, refusant l'entreprise qui vous a été adjugée de la section B du chemin de fer canadien du Pacifique, entre la Rivière-à-l'Aigle et Kéwatin, et retirant la soumission que vous avez faite pour cette section.

> J'ai l'honneur d'être, messieurs, Votre obéissant serviteur,

> > F. BRAUN, secrétaire.

A Morse er Cie, entrepreneurs, Ottawa.

Monsieur, Conformément à ce qui nous a été suggéré par un billet reçu hier de l'ingénieur en chef du chemin de fer canadien du Pacifique. J'ai l'honneur de dire que je me suis rendu au département des travaux publics, et que j'ai pris connaissance de la lettre adressée à notre maison, Morse et Cie, relative à l'adjudication qui lui a été faite de l'entreprise de la section de 67 milles du chemin de fer du Pacifique, et que mes associés seront à Ottawa au commencement de la semaine prochaine, et qu'ils demanderont audience à l'honorable ministre des travaux publics à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être monsieur.

Votre obéissant serviteur.

FRANK NICHOLSON..

A F. Braun, écr., Secrétaire, département des travaux publics.

OTTAWA, 24 février 1879.

Monsieur,—Nous avons l'honneur de vous informer que nous nous sommes associé M. A. Laberge, jr., entrepreneur de Montréal, relativement à nos soumissions pour les travaux de la construction des sections du chemin de fer Canadien du Pacifique entre la Rivière-les-Anglais et Kéwatin, et de dire que si nos soumissions se trouvent au nombre des plus basses et si les entreprises nous sont adjugées, nous sommes prêts à faire le dépôt voulu de 5 pour cent et à commencer les travaux immédiatement.

Nous avons l'honneur d'être monsieur, Vos obéissants serviteurs.

> ANDREWS, JONES ET CIE. Par N. F. Jones.

A F. Braun, éer. Secrétaire des travaux publics.

OTTAWA, 26 février 1879.

Messieurs,—Je dois vous informer que votre soumission pour l'entreprise de la section B du chemin de fer canadien du Pacifique a été acceptée et, que le gouvernement passera un contrat avec vous pour l'exécution de l'entreprise d'après cette soumission, pourvu que vous fassiez avant quatre heures p.m., samedi prochain, le dépôt de cinq pour cent mentionné dans le devis.

Bien à vous,

CHARLES TUPPER.

A MM. Andrews, Jones et Cie.

OTTAWA, 26 février 1879.

Monsieur,—Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre lettre de cette date nous informant que notre soumission pour l'entreprise de la section B du chemin

de fer Canadien du Pacifique a été acceptée.

Nous regrettons de constater que vous nous avez accordé moins de trois jours francs pour effectuer le dépôt voulu de 5 p.c. S'il devenait nécessaire que l'un de nous se rendît à New-York pour compléter le dépôt, nous espérons que vous nous donnerez deux ou trois jours pour cela. Nous serons prêts à exécuter les travaux aussitôt qu'il conviendra au département.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,

Vos très obéissants serviteurs,

ANDREWS, JONES ET CIE.

A l'honorable ministre des travaux publics.

OTTAWA, 27 février 1879.

Messieurs,—Au sujet de votre lettre, en date d'hier, dans laquelle vous vous plaignez de l'insuffisance du délai de (3) jours qui vous a été accordé pour faire le dépôt voulu de 5 p.c. sur le montant de votre soumission pour la section B du

chemin de fer canadien du Pacifique, et vous demandez qu'il soit prolongé de deux ou trois jours, le ministre me donne instruction de dire que depuis quelque temps déjà vous saviez qu'il était possible que l'on vous offrirait l'entreprise basée sur votre soumission pour la section B, et que vous ne pouvez raisonnablement prétendre que le délai qui vous est donné soit trop court.

C'est pourquoi, vu l'importance qu'il y a d'user de la plus grande diligence possible, le ministre regrette de ne pouvoir accorder votre demande d'un nouveau délai

pour vous permettre de faire votre dépôt.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,

Votro obéissant serviteur, F. BRAUN, secrétaire.

A MM. Andrews, Jones et Cie.

Mémoire.

OTTAWA, 1er mars 1879.

Le soussigné a l'honneur de rapporter que des soumissions ont été demandées et reçues pour la construction des 185 milles du chemin de fer canadien du Pacifique entre la Rivière-des-Anglais et Kéwatin.

Que ces 185 milles ont été divisés en deux sections, et que les soumissions ont été faites selon les formules marquées A et B: la première, A, relative aux 118 milles qui séparent la Rivière des-Anglais de la Rivière-à-l'Aigle, et la seconde, B, se rappor-

tant aux 67 milles entre la Rivière-à-l'Aigle et Kéwatin.

Que les formules de soumissions employées sont à deux colonnes, la première donnant les prix demandés par le soumissionnaire pour les travaux terminés le 1er juillet 1883, la voie devant être prête pour la circulation des trains le 1er juillet 1882, et la seconde donnant les prix demandés pour les travaux terminés le 1er juillet 1882, la voie devant être prête pour la circulation des trains le 1er février 1881.

Que les deux plus basses soumissions reçues pour la section de 67 milles, formule

B, pour l'exécution des travaux dans le plus court délai, sont les suivantes :

Que MM. Moore et Cie ayant reçu l'offre de l'entreprise selon leur soumission ont refusé de l'accepter par lettre adressée au département en date du 25 du mois dernier.

Que le soussigné, sur l'avis du Conseil a informé MM. Andrews, Jones, et Cie, que le gouvernement passerait un contrat avec eux pour l'entreprise de la section B, pourvu que le dépôt voulu de $5^{\circ}l_{\circ}$ du montant de leur soumission fût fait avant quatre heures p.m., samedi le 1er mars.

Que la plus basse soumission pour la section de 118 milles, formule A, les travaux devant être terminés dans le délai le plus long, celui mentionné dans la première

colonne, a été reçue de

Que MM. Marks, Ginty, Purcell et Ryan se sont déclarés capables de terminer les travaux dans le plus court délai donné et ont fait le dépôt voulu de 5°₁₀ du montant

de leur soumission, soit \$115,000.

Que le soussigné recommande que la soumission de MM. Marks et Conmee, formule A, soit acceptée et qu'un contrat soit passé avec MM. Marks, Ginty, Purcell et Ryan, conformément à cette soumission; qu'ils soient payés à mesure que les travaux progresseront suivant les prix de la première colonne de la soumission, jusqu'au 1er

février 1881, et que si les rails ont alors été posés et si la voie est prête pour la circulation des trains, les entrepreneurs reçoivent à compter de cette date les prix de la deuxième colonne pour toute l'entreprise.

Respectueusement soumis,

CHARLES TUPPER,

Ministre des travaux publics.

RAPPORT de l'honorable Conseil privé approuvé par Son Excellence le gouverneur général en Conseil, le 3 mars 1879.

Sur rapport de l'honorable ministre des travaux publics constatant que des soumissions ont été demandées et reçues pour la construction des 185 milles du chemin

de fer Canadien du Pacifique entre la Rivière-des-Anglais et Kéwatin.

Que ces 185 milles ont été divisés en deux sections, et que les soumissions ont été faites selon les formules marquées A et B: la première, A, relative aux 118 milles qui séparent la Rivière-des-Anglais de la Rivière-à-l'Aigle, et la seconde, B, se rapportant aux 67 milles entre la Rivière-à-l'Aigle et Kéwatin.

Que les formules de soumissions employées sont à deux colonnes, la première donnant les prix demandés par le soumissionnaire pour les travaux terminés le 1er février 1883, la voie devant être prête pour la circulation des trains le 1er février 1882, et la seconde donnant les prix demandés pour les travaux terminés le 1er juillet 1882, la voie devant être prête pour la circulation des trains le 1er juillet 1881.

Que les deux plus basses soumissions reçues pour la section de 67 milles, formule

B, pour l'exécution des travaux dans le plus court délai, sont les suivantes-

Que MM. Morse et Cie avant reçu l'offre de l'entreprise selon leur soumission ont refusé de l'accepter par lettre adressée au département en date du 25 du mois dernier.

Que lui, le ministre, sur l'avis du Conseil, a informé MM. Andrews, Jones et Cie que le gouvernement passerait un contrat avec eux pour l'entreprise de la section, formule B, pourvu que le dépôt voulu de 5°10 du montant de leur soumission fût fait avant quatre heures p.m., samedi le 1er mars.

Que la plus basse soumission pour la section de 118 milles, formule A, les travaux devant être terminés dans le délai le plus long, celui mentionné dans la première

colonne, a été reçue de---

et que les deux plus basses soumissions pour les travaux devant être terminés dans le délai le plus rapproché, celui mentionné dans la deuxième colonne, sont celles de

 Andrews, Jones et Cie
 \$2,248,585

 Marks et Conmee
 2,300,156

Qu'à la demande faite par écrit de MM. Marks et Conmee, les noms de MM. John Ginty, P. Purcell et Hugh Ryan, entrepreneurs bien connus et expérimentés, ont été associés à celui de M. Marks en remplacement de celui de M. Conmee dans la soumission.

Que MM. Marks, Ginty, Purcell et Ryan se sont déclarés capables de terminer les travaux dans le plus court délai donné et ont fait le dépôt voulu de 5 p.c. du montant de leur soumission, soit \$115,000, et recommandant que la soumission de MM. Marks et Conmee, formule A, soit acceptée et qu'un contrat soit passé avec MM. Marks, Ginty, Purcell et Ryan, conformément à cette soumission; qu'ils soient payés à mesure que les travaux progresseront suivant les prix de la première colonne de la soumission, jusqu'au 1er juillet 1881, et que si les rails ont alors été posés et si la voie

20

est prête pour la circulation des trains, les entrepreneurs recevront, à compter de cette date, les prix de la deuxième colonne pour toute l'entreprise.

Attesté

W. A. HIMSWORTH, Greffier du Conseil privé.

A l'honorable ministre des travaux publics.

1er mars 1879.

Lettre reçue de MM. Andrews, Jones et Cie, annonçant qu'ils ont déposé \$50,000 comme garantie pour la section B, qu'ils parferont le dépôt de 5 pour cent dans la semaine qui suivra l'acceptation de leur soumission, et qu'ils sont prêts à exécuter les travaux.

(Cettre lettre a été égarée.)

Télégramme de Toronto.

OTTAWA, 1er mars 1879.

A l'honorable receveur général.

A. L. Thompson a déposé quarante-huit mille neuf cent cinquante piastres à votre crédit, au compte de l'entreprise de la section B du chemin de fer du Pacifique.

GEORGE W. YARKER, gérant.

Reçu à 4.30 p.m., 1er mars.

BANQUE DE MONTRÉAL,

Toronto, 1er mars 1879.

A l'honorable receveur général, Ottawa.

A la demande de M. A. L. Thompson, j'ai l'honneur de vous transmettre un reçu de dépôt pour la somme de \$48,950,000, payable à votre ordre à six mois de cette date, sans intérêt, ce qui confirme ma dépêche télégraphique d'aujourd'hui.

Si le reçu n'est pas employé veuillez me le renvoyer annulé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre obéissant serviteur,

GEORGE W. YARKER, gérant.

OTTAWA, 3 mars 1879.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que j'ai reçu du gérant de la Banque de Montréal à Toronto, un reçu de dépôt pour \$48,950, somme déposée par M. A. L. Thompson au compte de l'entreprise de la section B du chemin de fer du Pacifique.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre obéissant serviteur,

W. REGINALD BAKER,

Pour le sous-ministre des finances.

A M. F. Braun,
Secrétaire du département
des travaux publics.

Télégramme de Toronto.

Оттаwа, 3 mars 1879.

A l'honorable receveur général.

G. D. Morse a déposé quarante-huit mille neuf cent cinquante piastres à votre crédit, au compte de l'entreprise de la section B du chemin de fer du Pacifique, pour Andrews, Jones et Cie.

G. W. YARKER, gérant.

Reçu à 2.15, 3 mars.

Banque de Montréal,

Toronto, 3 mars 1879.

Monsieur,—A la demande de M. G. D. Morse, j'ai l'honneur de vous transmettre un reçu de dépôt pour la somme de \$48,950, ce qui confirme ma dépêche télégraphique d'aujourd'hui.

Si le reçu n'est pas employé, veuillez me le renvoyer. J'ai l'honneur d'être, monsieur.

Votre obéissant serviteur,

GEO. W. YARKER, gérant.

A l'honorable receveur général, Ottawa.

OTTAWA, 3 mars 1879.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer qu'il a été reçu une dépêche télégra phique du gérant de la Banque de Montréal à Toronto, annonçant qu'il a reçu de M.G. D. Morse une nouvelle somme de \$48,950 à compte de l'entreprise de la section B du chemin de fer du Pacifique.

Cette somme est en sus de celle mentionnée dans ma lettre d'aujourd'hui portant

le numéro 18,080.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. REGINALD BAKER.

A M. F. Braun.

Secrétaire du département des travaux publics.

Lettre reçue de MM. Andrews, Jones et Cie, en date du 3 mars 1879. Renvoie au n° 17,954 et dit qu'une nouvelle somme de \$50,000 sera déposée dans la journée au crédit du receveur général, qu'ils se sont associés des entrepreneurs canadiens, et qu'ils espèrent qu'ils ne seront pas privés de l'entreprise pour quelques jours de délais.

(Ce document est égaré.)

Reçu à 2.15 p.m., le 5 mars 1879.

OTTAWA, 5 mars 1879.

Monsieur,—Nous avons l'honneur de vous informer que la balance des 5 p. c. devant être déposés au crédit du receveur général sur notre soumission pour la section B du chemin de fer du Pacifique, a été déposée par nos agents à Toronto, et vous en recevrez aujourd'hui avis de la part de la banque.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,

Vos obéissants serviteurs,

ANDREWS, JONES ET CIE.

A l'honorable ministre des travaux publics.

Ottawa, 29 février 1879.

Monsieur, - Nous avons l'honneur de vous annoncer que si l'entreprise de la section B du chemin de fer Canadien du Pacifique nous est adjugée d'après notre soumission, nous sommes prêts à nous associer MM. Manning, Shields et McDonald.

Respectueusement à vous,

FRASER, GRANT ET PITBLADO.

A l'honorable C. Tupper, C. B., Ministre des travaux publics.

OTTAWA, 7 mars 1879.

Monsieur, — Le département accuse réception de votre lettre du 29 du mois dernier, nommant les messieurs avec lesquels vous avez l'intention de vous associer si votre soumission pour la section B du chemin de fer Canadien du Pacifique est acceptée.

> Je suis, messieurs, Votre obéissant serviteur,

> > F. BRAUN, secrétaire.

A Fraser, Grant et Pitblado, Ottawa.

OTTAWA, 5 mars 1879.

Mémoire.

Le 6 février, MM. Andrews, Jones et Cie adressèrent au département une lettre disant que si l'entreprise leur est accordée, ils sont prêts à fournir les 5 p. c. de garantie exigée par le gouvernement pour l'exécution des travaux, et qu'ils sont prêts à commencer ceux-ci immédiatement.

Le 24 février, ils adressèrent une seconde lettre disant: Nous avons l'honneur de vous informer que nous nous sommes associé M. A. Laberge, jr, entrepreneur de Montréal, pour nos soumissions relatives aux travaux de la construction des sections du chemin de fer Canadien du Pacifique entre la rivière des Anglais et Kéwatin, et de dire que si nos soumissions se trouvent être les plus basses, et si les entreprises nous sont adjugées, nous sommes prêts à faire le dépêt voulu de 5 pour cent et à commencer les travaux immédiatement.

Le 26 février, la soumission d'Andrews, Jones et Cie, formule B pour les 67 milles qui séparent la rivière à l'Aigle de Kéwatin, s'élevant à \$3,915,942, étant la plus basse, ces messieurs furent informés que l'entreprise leur était adjugée, pourvu qu'ils fissent le dépôt voulu de 5 pour cent avant 4 heures p.m. samedi le 1er courant.

Ils répondirent :— "S'il devenait nécessaire que l'un de nous se rendît à New-"York pour compléter le dépôt, nous espérons que vous nous donnerez deux ou trois " jours.'

Le 27 février le département leur écrivit :—"Depuis quelque temps déjà vous saviez " qu'il était possible que l'on vous offrirait l'entreprise basée sur votre soumission " pour la section B, et vous ne pouvez raisonnablement prétendre que le délai qui

" vous est donné soit trop court."

Vers 8 heures samedi soir, le 1er mars, le département reçut une lettre d'Andrews, Jones et Cie, disant :- "Nous avons déposé au crédit du receveur général la somme de \$50,000 comme garantie de l'exécution de l'entreprise de la scetion B," et à 4.30 p.m. le même jour, 1er mars, le télégramme suivant fut reçu de Toronto par le receveur général : "A. L. Thompson a déposé quarante-huit mille neuf cent cinquante piastres à votre crédit, au compte de l'entreprise de la section B du chemin de fer du Pacifique."

GEORGE H. YARKER, gérant.

Lundi, le 3 mars, la lettre suivante fut reçue par le receveur général:

"BANQUE DE MONTRÉAL, TORONTO, 1er mars 1879.

"A l'honorable receveur général, Ottawa.

"A la demande de M. A. L. Thompson, j'ai l'honneur de vous transmettre un reçu de dépôt pour la somme de \$48,950.00, payable à votre ordre à six mois de cette date, sans intérêt, ce qui confirme ma dépêche d'aujourd'hui.

"Si le reçu n'est pas employé, veuillez me le renvoyer annulé.

"J'ai l'honneur d'être, monsieur,

"Votre obéissant serviteur,

"GEORGE W. YARKER, gérant."

A 2.15 p.m., le 3 mars, la dépêche télégraphique suivante fut reçue par le rece-

veur général.

"G. D. Morse a déposé quarante-huit mille neuf cent cinquante piastres à votre crédit, au compte de l'entreprise de la section B du chemin de fer du Pacifique, pour Andreews, Jones et Cie.

"G. W. YARKER, gérant."

Le 4 mars la lettre suivante a été reçue:

"BANQUE DE MONTRÉAL, TORONTO, 3 mars 1879.

"Monsieur.—A la demande de M. G. D. Morse, j'ai l'honneur de vous transmetre un reçu de dépôt pour la somme de \$48,950, ce qui confirme ma dépêche télégraphique d'aujourd'hui.

"Si le reçu n'est pas employé, veuillez me le renvoyer.

"J'ai l'honneur, etc.,
"G. W. YARKER, gérant.

'A l'honorable receveur général, Ottawa."

Une autre lettre, datée du 3 mars, a été reçue d'Andrews, Jones et Cie, disant " qu'une nouvelle somme de \$50,000 séra déposée dans la journée au crédit du receveur " général."

Jusqu'aujourd'hui, 5 mars, il n'a été reçu rien autre chose de personne.

En conséquence, le soussigné recommande que la soumission d'Andrews, Jones et Cie soit mise de côté, et que la soumission venant en troisième lieu, celle de MM. Fraser, Grant et Pitblado, soit acceptée, à condition qu'ils fassent le dépôt voulu d'ici à trois jours.

> Respectueusement soumis, CHARLES TUPPER, Ministre des travaux publics.

RAPPORT d'un comité de l'honorable conseil privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en conseil, le 5 mars 1879.

Dans un mémoire de l'honorable ministre des travaux publics, en date du 5 mars 1879, concernant MM. Andrews, Jones et Cie, dont la soumission (pour \$3,915,942), formule B, pour la section de 67 milles du chemin de fer canadien du Pacifique, entre la rivière à l'Aigle et Kéwatin, était la deuxième par rang d'infériorité, le ministre recommande pour les raisons mentionnées dans le dit mémoire, que la soumission d'Andrews, Jones et Cie, soit mise de côté et que la soumission venant en troisième lieu, celle de MM. Fraser, Grant et Pitblado, soit acceptée, à condition qu'ils fassent le dépôt voulu d'ici à trois jours.

Le comité soumet la recommandation qui précède à l'approbation de Votre

Excellence.

Pour copie conforme,

W. A. HIMSWORTH, Greffier, Conseil privé.

Оттаwa, 5 mars, 7.30 p.m. 1879.

A M. G. D. Morse, Toronto.

Le conseil a recommandé aujourd'hui que l'entreprise de la section B soit adjugée à MM. Fraser, Grant et Pitblado.

CHARLES TUPPER.

T'el'egramme.

Toronto, 5 mars 1879.

A l'honorable Dr Tupper, Ministre des travaux publics.

Morse et Cie, avec lesquels je suis maintenant associé, seront prêts à parfaire le dépôt de garantie demain matin. Les arrangements sont pris, mais il peut se faire que nous ne puissions envoyer le certificat par le courrier de ce soir. Est-ce que cela vous conviendra? Veuillez répondre à G. D. Morse.

F. SHANLY.

A Fraser, Grant et Pitblado, Ottawa.

OTTAWA, 5 mars 1879.

Messieurs,—Je dois vous informer que votre soumission pour la section B du chemin du Pacifique Canadien a été acceptée à condition que vous fassiez le dépôt voulu de 5 p. c. du montant de la dite soumission d'ici à 4 heures p. m. samedi prochain, le 8 mars.

Bien à vous,

CHARLES TUPPER.

Télégranme de Toronto, 9 heures p. m.

A l'honorable Dr Tupper,

Ministre des travaux publics.

OTTAWA, 6 mars 1879.

MM. Morse et Cie, sont à prendre des arrangements avec nous pour un certificat de dépôt de cinquante mille piastres, à appliquer comme garantie pour la soumission d'Andrews, Jones et Cie pour la construction de la section B du chemin de fer du Pacifique. Nous nous attendons de pouvoir vous expédier le certificat ce soir ou demain.

D. R. WILKIE, caissier.

A D. R. WILKIE, Toronto.

M. Morse a été informé par dépêche télégraphique le 5, que le conseil a recommandé que l'entreprise de la section fût adjugée à Fraser, Grant et Pitblado.

F. BRAUN, secrétaire.

OTTAWA, 7 mars 1879.

CHER MONSIEUR,—J'ai à vous annoncer que la somme de trente mille piastres est déposée à la Banque de Pictou, au crédit du receveur général, au compte de M. H. Fraser, l'un des entrepreneurs du chemin de fer du Pacifique. Cette somme est destinée à garantir l'exécution de l'entreprise.

Cette banque vous enverra un certificat régulier.

Je suis, etc.,

R. P. GRANT, président de la Banque de Pictou.

A M. J. M. COURTNEY.

OTTAWA, 8 mars 1879.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que les garanties additionnelles suivantes ont été reçues pour l'entreprise de MM. Fraser, Pitblado et Grant, de la section B du chemin de fer du Pacifique:

\$96,400

On m'a informé aussi que deux chèques de \$5,000 ont été déposés entre vos mains à la même fin.

Je mets sous ce pli des formules en blanc de procuration pour l'acceptation des

garanties.

Votre obéissant serviteur,

W. REGINALD BAKER,

Pour le sous-ministre des finances.

A M. F. BRAUN,

Secrétaire du ministère des travaux publics.

(Télégramme de Toronto à J. M. Courtney, ministère des finances.)

OTTAWA 19 mars 1879.

J'ai accepté trente parts additionnelles de la Banque Impériale venant de Shields. Le certificat est mis à la poste.

A. FRASER, percepteur.

Оттама, 8 mars 1879.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer qu'il a été reçu une dépêche du caissier de la compagnie de la Banque d'Halifax, annonçant que MM. Fraser, Pitblado et Grant, ont déposé cent n.ille piastres au crédit de l'honorable receveur général, comme garantie de l'exécution de leur entreprise.

Votre obéissant serviteur,

W. REGINALD BAKER,

Pour le sous-ministre des finances.

A M. F. Braun, Secrétaire du département des travaux publics.

OTTAWA, 8 mars 1879.

Monsieur,—Nous avons l'honneur de vous transmettre la somme que nous avons à fournir comme notre moitié de la garantie voulue pour l'entreprise adjugée à MM. Fraser, Pitblado et Cie, de la section B du chemin de fer du Pacifique, et de mettre sous ce pli deux chèques de \$5,000 signés d'Alexandre Manning et de John J. Macdonald, comme garantie pour Manning et Cie.

Nous sommes, monsieur,

Vos obéissants serviteurs,

ALEX. MANNING, JOHN SHIELDS,

JOHN J. MACDONALD.

A l'honorable M. Tupper,
Ministre des travaux publics.

OTTAWA, 8 mars 1879.

Mon cher Monsieur,—Je suis chargé de vous expédier copie d'une lettre reçue de M. Grant, le président de la Banque de Pictou, relativement à la garantie de J. H. Fraser, l'un des entrepreneurs du chemin de fer du Pacifique.

Bien à vous,

THOS. CROSS.

A M. F. BRAUN.

OTTAWA, 7 mars 1879.

Monsieur,—J'ai à vous annoncer que la somme de trente mille piastres est déposée à la Banque de Pictou au crédit du receveur général, au compte de M. Fraser, l'un des entrepreneurs du chemin de fer du Pacifique. Cette somme est destinée à garantir l'exécution de l'entreprise.

Cette banque vous enverra un certificat régulier.

Je suis, etc.

R. P. GRANT,

Président de la Banque de Pictou.

A M. J. M. COURTNEY.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

49e contrat : construction de gares sur l'embranchement de Pembina.

Entrepreneur:—R. Dickson.

Date du contrat :—25 août 1879.

Garantie :--Certificat de dépôt de la Banque des Marchands, \$800.

43 Victoria.

(Gares—embranchement de Pembina.)

43 Victoria.

-				_	
		NOMS DES SOUMISSIONNA	AIRES	Hugh Sutherland et frères.	Joseph Wood.
Milles.	Nom des stations.	Description et dimensions.	Prix de chaque gare.	Prix.	Prix.
0	Emerson	Gare, 120 pds x 24 pds; plateforme, 300 pds x		\$ cts.	\$ cts.
10	Penza	12 pds le long de la devanture, s'étendant aussi sur les côtés de la gare et en arrière. Gare, 60 pds x 24 pds; plateforme, 300 pds		5,200 00	5,000 00
18	Arnaud	x 12 pds le long de la devanture, s'étend. aussi sur les côtés de la gare et en arrière. Plateforme seulement, 100 pds x 12 pds, y	·····	3,300 00	3,209 00
26	Dufrost	compris l'élévation		250 00	225 00
35	Otterburn	Gare, 60 pds x 24 pds; plateforme, 300 pds x		250 00	237 00
		12 pds le long de la devanture, s'étendant aussi sur les côtés de la gare et en arrière. Gare, 60 pds x 24 pds; plateforme, 300 pds x		3,300 00	3,209 00
		12 pds le long de la devanture, s'étendant aussi sur les côtés de la gare et en arrière. Plateforme seulement, 100 pds x 12 pds, y		3,300 00	3,209 00
€8		compris l'élévation		250 00	225 0.0
70		aussi sur les côtés de la gare et en arrière. Plateforme seulement, 100 pds x 12 pds, y	100000 (20100 10000	5,200 00	5,000 00
• -	G	compris l'élévation		250 00	225 00
77		Plateforme seulement, 100 pds x 12 pds, y compris l'élévation		250 00	225 00
85	Selkirk	Gare, 60 pds x 24 pds; plateforme, 300 pds x 12 pds le long de la devanture, s'étendant aussi sur les côtés de la gare et en arrière.		3,300 00	3,209 00
		Total du montant		24,850 00	23,973 00
		NOMS DES CAUTIONS	}	H. S. Donaldson. A. Colquboun.	A. W. Sutherland, M.P.P.

prix détaillés et prix en bloc des soumissions, et noms des cautions, juillet 1879.

(Gares - embranchement de Pembina.)

		(ua	108 — emorane, (em	ent a e Pemoina.
Aikman et Wardle. Strachau et Arnoldi.		T. Kavanagh.	R. Dickson.	J. L. P. O'Hanly.
Prix.	Prix. Prix.		Prix.	Prix.
\$ cts.	\$ cts.	\$ ets.	\$ cts.	\$ cts.
5,450 00	5,800 00	4,850 00	3,340 40	3,826 00
3,650 00	3,995 00	2,515 00	2,030 40	2,650 00
280 00	460 00	310 00	200 00	120 00
280 00	460 00	320 00	200 00	120 00
3,650 00	3,9 95 00	2,540 00	2,030 40	2,570 00
3,650 00	3,995 00	2 ,547 00	2,030 40	2,531 00
280 00	460 00	340 00	200 00	120 00
5,450 00	5 ,8 00 00 (4,950 00	3,340 40	3,712 00
280 00	460 00	350 00	200 00	120 00
280 00	460 00	355 00	200 00	120 00
3,650 00	3,995 00	2,570 00	2,030 40	2,530 00
26,900 00	29,880 00	21,647 00	15,802 40	18,419 00
John Grant. W. W. Ogilvie.	Alexander Christie. W. G. Perley.	M. White. F. O'Connor.	McKichnie et McMillan, James McLonaghan.	P. Baskerville. W. Mosgrove.

A. 1880

43 Victoria.

Tableau des soumissions reçues, avec noms des soumissionnaires,

(Gares-embranchement de Pembina.)

		nement as x amound.			
		NOMS DES SOUMISSIONNA	RES	McQuarrie et Wood-	Rankin et Sheppard.
Milles.	Nom des stations.	Description et dimensions.	Prix pour chaque gare.	Prix.	Prix.
				\$ ct	s. \$ cts.
10	Emerson	Gare, 120 pds x 24 pds; plateforme, 300pds x 12 pds le long de la devanture, s'étendant aussigur les côtés de la gare et en arrière. Gare, 60 pds x 24 pds; plateforme, 300 pds x		4,224 55	
		12 pds le long de la devanture, s'étendant aussi sur les côtés de la gare et en arrière.		2,724 55	3,489 63
18	Arnaud	Plateforme seulement, 100 pds x 12 pds, y compris l'élévation		300.00	275 00
26	Dufrost	Plateforme seulement, 100 pds x 12 pds, y compris l'élévation		300.00	275 00
35	Otterburn	Gare, 60 pds x 24 pds; plateforme, 300 pds x 12 pds le long de la devanture, s'étendant			
43	Niverville	aussi sur les côtés de la gare et en arrière. Gare, 60 pds x 24 pds; plateforme, 300 pds x	***** ****	2,724 55	3,489 63
**3	MIVELVIIIO	12 pds le long de la devanture, s'étendant aussi sur les côtés de la gare et en arrière.		2,724 55	3,489 63
54	St. Norbert	Plateforme seulement, 100 pds x 12 pds, y compris l'élévation	*********	300.00	1 '
68	St. Boniface	Gare, 120 pds x 24 pds; plateforme, 300 pds x	*******************************	300.00	215 00
		12 pds le long de la devanture, s'étendant anssi sur les côtés de la gare et en arrière.	·····	4,224 55	5,475 00
70		Plateforme seulement, 100 pds x 12 pds, y compris l'élévation	***********	300 - 90	275 00
77	Gonor	Plateforme seulement, 100 pds x 12 pds, y compris l'élévation		300 00	275 00
3 5	Selkirk	Gare, 60 pds x 24 pds; plateforme, 300 pds x 12 pds le long de la devanture, s'étendant			
		aussi sur les côtés de la gare et en arrière.		2,724 55	3,489 6
	,	Total du montant		20,847 30	26,283 52
		NOMS DES CAUTIONS		A. S. Woodburn. Thomas ()larke.	Thomas Scott. J. Norquay.

prix détaillés et prix en bloc, et noms des cautions, juillet 1879.—Fin.

(Gares, embranchement de Pembina).

Woodburn et Jones.	George Harvey.	James Tutt et Gio.	Wm. T. Parry.	R. T. Sutton.
Prix.	Prix	Prix.	Prix.	Prix.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
4,550 00	8, 750 00	3,597 00	3,900 00	3,997 00
3,200 00	5,500 00	2 ,9 53 00	2,000 00	3,153 75
375 00	900 00	220 00	350 00	239 00
375 00	. 900 00	225 00	350 00	269 00
3, 200 00	5,500 00	3,975 00	2,000 00	3,175 75
3,200 00	5,500 00	2,979 00	2,000 00	3,297 75
375 00	900 00	251 00	350 00	279 00
4,550 00	8,450 00	3,739 00	3,900 00	3,999 00
375 00	800 00	239 00	350 00	297 00
375 00	800 00	239 00	350 00	297 00
	5,000 00	3,100 00	2,000 00	3,300 00
3,200 00	43,000 00	21,517 00	17,550 00	22,374 25
23,110 00	10,000 00		-	<u> </u>
McLevat Stewart. R. W. Gruice.	John Bruce. Abxander Sproat.	J. H. Hull. John Squires.	J. C. Lamb. W. S. Galbraith.	A. Spence. Charles Turner.

Liste des soumissionnaires pour la construction des gares sur l'embranchement Pembina du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Nom.	Résidence. Montant.
W. T. Parry J. L. P. O'Hanly McQuarrie et Woodburn James Tutt et Cie T. Kavanagh R. P. Sutton Woodburn et Jones Joseph Wood Hugh Sutherland et frères Rankin et Sheppard Aikman et Wardle Strachan et Arnoldi	Selkirk

OTTAWA, 16 juillet 1879.

17 juillet 1879.

R. Dickson, de Selkirk, soumissionnaire à quinze mille huit cent deux piastres pour les gares de l'embranchement de Pembina, est-il capable d'exécuter l'entreprise?

F. H. ENNIS, pour le secrétaire.

À J. H. Rowan, Winnipeg. (Ce document n'a pas été envoyé.)

De H. Rowan à F. H. Ennis, 19 juillet 1879.

"Telégranme: R. Dickson est un bon et respectable ouvrier. Le prix me paraît très bas. Les garanties devront être bonnes."

21 juillet 1879.

Votre soumission pour la construction des gares de l'embranchement de Pembina étant la plus basse, veuillez déposer au crédit du receveur général, huit cents piastres (\$800), étant la garantie voulue de 5 pour cent, et transmettre le certificat de dépôt à ce département.

Le chèque qui accompagne votre soumission vous sera renvoyé.

A R. Dickson, Winnipeg.

F. H. ENNIS, pour le secrétaire.

Par télégraphe de Winnipeg, Manitoba, à F. H. Ennis.

OTTAWA, 26 juillet 1879.

R. Dickson a déposé huit cents piastres ainsi que voulu par votre télégramme du 21.

H. T. CHAMPION.

29 juillet 1879.

A R. Dickson, Winnipeg.

Avez-vous mis à la poste le certificat de dépôt? Sinon, faites le tout de suite.

F. H. ENNIS.

Par télégraphe de Winnipeg, Manitoba, à F. H. Ennis.

OTTAWA, 2 août 1879.

J'ai vu l'original du reçu de la Banque des Marchands ici; le double et le triple ont été mis à la poste par Dickson le 25, mais ont été adressés à F. H. Dennis par erreur. En demandant au bureau de poste la lettre à cette adresse, vous les recevrez

J.H. ROWAN.

Selkirk, Manitoba, 25 juillet 1879.

Monsieur,—Vous trouverez ci-inclus un reçu de la Banque des Marchands à Winnipeg, pour huit cents piastres mis à votre crédit à la demande de M. F. H. Ennis, comme garantie de l'exécution de l'entreprise des gares de l'embranchement Pembina.

Votre respectueux serviteur,

RICHARD DICKSON.

Au receveur général, Ottawa.

8 août 1879.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre un certificat de dépôt de la Banque des Marchands à Winnipeg, portant le numéro 231, pour la somme de \$800, étant la garantie de 5 pour cent déposée par M.R. Dickson, relativement à son entreprise de la construction de gares sur l'embranchement Pembina.

Votre obéissant serviteur.

F. H. ENNIS, faisant fonctions de secrétaire.

A M. J. M. COURTNEY,

Sous-ministre des finances.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

48e contrat—Ligne de colonisation,—100 milles de Winnipeg.

Entrepreneur:—John Ryan. Date du contrat:—19 août 1879.

Garantie: Certificat de dépôt, Banque de Montréal...... \$ 3,000 Banque de Québec....... 15,000

Effets de banque, Banque de Montréal...... 6,000

Banque Ontario..... 5,000

\$29,000

Soumissions reçues le 1er août 1879,—avec prix originaires et prix après déduction faite du clôturage et de la moitié du ballastage.

Soum	issions.	·			Monta	nts.			
No Lettre				Total de la soumission.		Total réduit.		Prix réduit par mille,	
			\$	cts.	\$	cts.	. \$	cts	
1	X	W. C. Hall.	553,060	00	486,810			8 10	
2	В'	John Ryan	600,500		533,000			0 00	
3	K1	C. B. Falardeau et Cie	645,200		541,450			4 50	
4	0	R. J. Flanagan	626,145		548,645			6 45	
5	Y	J. L. P. O'Hanly			548,935		5,48		
6	E	James G. McDonald	651,200		569,950		5,69		
7	Z	Patrick Shannon.	685,545		588,045		5,88		
8	C1	Joseph Whitehead	687,080		589,580		5,89		
9	H	Dennis O'Brien	683,000		591,750		5,91		
10	L	Stewart, Strachan et Cie	696,780		598,030		5,980		
11	R	Nicholson, Marpole et Cie	693,450		599,700		5,99		
12	D ₁	Richard Nagle et Cie	764,070		600,320		6,003		
-13	H ₁	A Charlebois et Cie	693,825		601,325		6,013		
14	T	Rodgers et Farrell	684,740		603,490		6,034		
15	l k	Stevens, Turner et Burns	677,230		604,730 611,900		6,047		
16 17	C ₁	Charles Peterson	735,650 728,5 5 0		616,050		6,119 6,160		
18	S	Charles McCarron et Cie.	737,140		623,390		6,233		
19	L ₁	R. T. Sutton.	716,705		626,705	00	6,267		
20	N	Henry Rousseau	745,800		628,300		6,283		
21	Ĵ	Grant et Skead	716,586		630,336		6,303		
22	w	Robert H. McGreevey	722,950		631,700		6,317		
23		Edward A. Bowes et Cie	726,250		632,500		6,325		
24	P	A. Laberge et Cie	731,350		636,350	00	6,363		
25	v	G. A. Gouin	740,330		640,330	00	6,403		
26	Í	Furguson, Symmes et Mitchell	734,340		640,590		6,405		
27	F	H. Large	708,245		640,745		6,407		
28	M	T. Kavanagh et Cie	729,255		643,005		6,430		
29	U	Peter Whalen	738,100		654,350		6,543		
30	A	George J. Grant et Cie	773,900	00 !	668,900	00	6,689	.00	
31	G i	A. E. Killam, et Cie	781,970	00	678,220	00	6,782	20	
32	Jı	Kavanagh et Sutherland	784,170		697,295	00	6,972	95	
33		C. E. English et Cie	805,050		701,300		7,013		
34 .	\mathbf{Q}	James Goodwin	823,400		723,400		7,234		
35		Wm. Buckner et Cie	860,970		723,470		7,234		
36		Harvey et Bruce	863,160		748,160		7,481		
37		C. C. Gregory	876,750		75 750		7,567		
38		John Wardrop	872,050		774,550		7,745		
39	A	Hutchison et Wood	994,550	00	782,050	00	7,820) 50	

SOUMISSION No 5.-J. L. P. O'HANLY.

MÉMOIRES SUIVANTS Y-JOINTS.

Article 5—Excavations dans la terre.

Lorsque la tranchée est de moins de 100 pieds continus, ajoutez 2c. la verge pour chaque 100 pieds de charroi, de 100 à 500 inclusivement, et pour chaque 100 pieds additionnels, 1c. la verge.

Article 18—Ballastage.

Pour les bouts de moins d'un mille, ajoutez 4c. la verge pour chaque mille de charroi, de 1 à cinq milles inclusivement, et 2c. la verge cube pour chaque mille additionnel, avec le coût de la voie depuis la ligne jusqu'à la sablonnière, lorsqu'en dehors des limites du chemin de fer.

Montant total.—Avec charroi extra, etc., s'il en est. Moyenne par mille.—Avec charroi extra, etc., s'il en est.

(Lettre accompagnant la soumission de C. E. English et Cie.)

Toronto, 4 août 1879.

CHER MONSIEUR,—En repassant les chiffres de ma soumission pour la ligne de colonisation du chemin de fer Canadien du Pacifique, je m'aperçois que le clôturage est porté à \$6,000 au lieu de \$60,000, et que les ouvrages en terre sont portés à \$21,000 au lieu de \$210,000, et qu'en conséquence le total devrait être de \$800;000, et le prix du mille de \$8,000 au lieu des chiffres donnés dans la soumission.

Les mêmes erreurs ont été faites dans la soumission d'Edward C. Bowes et Cie, dans laquelle je suis intéressé, c'est-à-dire, la soumission porte \$5,000 au lieu de \$50,000, et \$18,900 au lieu de \$189,000, et les totaux devraient être en ce cas \$721,250

et \$7,212.50 par mille.

Auriez-vous la complaisance de soumettre la chose à M. Sandford Fleming, l'ingénieur en chef? Peut être que ce monsieur ne trouvera pas qu'il est trop tard pour corriger ces erreurs, vu que rien n'a encore été annoncé.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

C. E. ENGLISH.

A M. F. Braun,
Secrétaire du département des
Chemins de fer et des canaux.

48e contrat.)

43 Victoria.

Sommaire des soumissions reçues, indiquant les noms

		-			
			1 }		
			* *		
	1.				
NATURE DES TRAVAUX.	QUANT	ITÉS APPRO	XIMATIVES.	i	
•				Hall.	an.
,				0.1	John Ryan.
		*		₩.	John
				Prix.	Prix.
			1	\$ cts	·I \$ cts
1. Abattage	A cres	. 100 50			2 00 4 09
3. Plateforme de pièces de bois dans les marais enfoncées à une profond. moy. de 9 pcs	,	. 1	"	400 00	750-00
4. Clôturage. 5. Excavation de la terre.	Pds. 1	1,000,000	p. pd. l. p. vg. c.	0 04	0 04
6. Caissons des culées et des piles de ponts, 3 compris l'empierrement.	7	500	"	2 70	2 50
7. Ouvrages en pierres perdues	. "	500	"	2 00	1 50
ceaux, ponts, etc., pin blanc ou épinette	Pds. c	100,000	p. pd. c.	0 30	0 28
9. Pilotis—pieux de 12 x 12 d'épinette rouge	Pds. l	8,000			0 50 0 15
11. Fer forgé, y compris boulons, carvelles, liens, etc.	Lbs	60,000	par lb	1	0 07
2. Fonte	"	10,000		0 04	0 07
compris les fossés à bestiaux, les liaisons de clôture, les écriteaux, l'empierrement	ı)		par		
du chemin, etc	Nombre	100	passage.	127 00	145 00
compris les barrières, la mise en état du chemin, etc	"	200	۱ "	30 00	10 00
5. Traverses	"	275,000	par trav.	0 20	0 249
réal	Milles	11,000 106	par ton parmille	15 00 200 00	17 75 275 00
8. Ballastage	Vgs. c1 Nombre	250,000	p. vg. c. par jeu	0 21 30 00	0 22 20 00
0. Gares, 69 pieds x 24 pieds, avec plateforme complète	"	14	par gare	2,000 00	2,250 00
Montant total pour une longueur		_			
approximative de 100 milles				553,060 00	600,500 00
Soit, par mille				5,530 60	6,500 00
			[
Si	gnatures	des cautio	ns }	Tessier, usablon.	Вгожа, ува.
				Teg	Br Ten

des soumissionnaires, le prix des soumissions, août 1879.

(48me contrat.

NOMS DES SOUMISSIONNAIRES.

rxi.d. G. B. Falardean et Cie.	R. J. Flanagan.	J. L. P. O'Hanly.	Jas. G. McDonald.	Patrick Shannon.	Joseph Whitehead.	Denis O'Brien.	J. Stowart, Strachan et Gie.
FIIA.	Trix.	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.
\$ ct 15 6 0 60 00		ı	5 00 35 00	1	6 00 25 00	70 00	\$ cts. 10 00 40 00
300 00 0 06 0 16	9 05 0 20	1,000 00 0 06 0 13	1,200 00 0 05 0 17	6 0 0 0	0 06	1,100 00 0 06 0 22	1,200 00 0 06½ 0 15
3 00 3 00	2 00	0 40 0 35	2 50 2 50	0 50 0 25	4 00 2 50	4 50 4 00	3 00 2 00
0 35 0 25 0 20	0 35 0 32 0 25	0 40 0 60 0 18	0 40 0 30 0 15	0 40 0 60 0 18	0 30 0 32 0 06	0 45 0 50 0 20	0 57 0 30 0 30
0 07 0 07	0 07 0 05	0 10½ 0 05	0 07 0 06	0 10 0 06	0 09 0 08	0 08 0 07	0 06 0 06
50 00	150 00	145 00	40 00	145 00	165 00	25.00	80 00
30 00 0 37	30 00 0 22	30 00 0 34	15 00 0 30	30 00 0 35	40 00 0 35	20 00 0 33	25 00 0 40
18 00 250 00 0 35 25 00	17 50 210 00 0 22 40 00	18 70 275 00 0 20 20 00	21 00 200 00 0 25 15 00	18 66 250 00 0 30 20 00	18 00 250 00 0 30 15 00	18 50 200 00 0 25 20 00	18 18 275 00 0 27 25 00
1,500 00	2,200 00	2,000 00	1,700 00	1,900 00	2,000 00	1,200 00	2,500 00
645,200 00	626,145 00	633,935 00	651,200 00	685,545 00	687,080 00	683,000 00	696,780 00
6,452 00	6,261 45	6,339 35	6,512 00	6,855 45	6,871 00	6,830 00	6,967 80
John McIntosh, J. D. McIntosh,	Geo. O'Keefe, John O'Reilly.	P. Baskerville, W. Mosgrove.	Hugh McDonald, J. M. Taylor.	Patrick Breen, Robt, Peterson,	Patrick Kelly, Miller Blythe, C. H. Macintosh,	John Murray, R. W. Gruice.	Alex. Christie, John Heney.
19 1			7 1	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	· HNO	- BR	4 H

48me contrat.)

TABLEAU des soumissions reçues, indiquant les noms

-				, 10 T O Y	acc, marqua	110 100 110111
				iı		
	<u>.</u>				1 .	6
	N. Daniel and Co. Later	0.274.327	ITÉS APPOXI		Nicholson, Marlpole et Cie.	Richard Nagle et Cie.
	NATURE DES TRAVAUX.	QUANT.	ITES APPOL	MATIVES	Mar	gle e
٠	•		•		on,	l Na
					t Cie	barc
					Nic	Big
					Prix.	Prix.
					\$ cts	\$ cts.
2.	Abattage Essartement	Acres	100 50	par acr	e 10 00 50 00	16 00 50 00
3,	Plateforme de pièces de bois dans les marais, enfoncées à une prof. moyenne de 9 pcs		1	ιι	100 00	500 00
4. 5.	Clôturage Excavation dans la terre	Vgs. c		p. pd. l p. vg. c		0 12 0 20
6.	compris l'empierrement	"	500	"	3 50	5 00
7. 8.	Ouvrages en pierres perdues Bois carré et madriers pour estacades, pon-	•••	500	"	3 00	3 00
	ceaux, ponts, etc., pin blanc ou épinette	Pds. c	100,000	p. pd. c	0 40	0 40
10.	Pilotis—pieux de 12×12 d'épinette rouge Méplats de 8 pcs	1 66	8,000 2,000	p. pd. 1	0 40 0 15	0 35 0 20
	Fer forgé, y compris boulons, carvelles, liens, etc	Lbs	60,000 13,000	par lb		0 11 0 08
	Passages à niveau des chemins publics, y compris les fossés à bestiaux, les liaisons		1 15,000		0 09	0 03
	de clôture, les écriteaux, l'empierrement du chemin, etc	;]	100	par passage	. 77 00	100 00
14.	Passages à niveau des chemins de ferme, y compris les barrières, la mise en état du	1	100	Passage		100 00
15	chemin, etc	"	200 275,000	par trav	7 50 0 42	40 00 0 37
	Charroi des rails et attaches, depuis Mont- réal	Ton'x	ì .	par ton.	1	17 00
17.	Pose de la voie	Milles	106	par mille	250 00	245 00
18.	BallastageAiguilles et croisements	V gs. c Nombre.	250,000 50	p. vg. c. par jeu.		0 35 45 00
20.	Gares, 69 pieds x 24 pieds, avec plateforme complète	"	14	par gare.	2,000 00	1,600 00
	Montant total pour une longueur			i I		
	approximative de 100 milles			••••••	693,450 00	764,070 00
_	Soit, par mille				6,934 50	7,640 97
					ey,	in,
	S	ignatures	des cautio	ns }	forl:	Grifi
				1	rer l live	ard cDo
				.]	Walker Morley, L. Oliver.	Edward Griffin, F. McDougal.
				l l	5	~-

38

des soumissionnaires, et le prix des soumissions, août 1879—Suite.

(48me contrat.

NOMS DES SOUMISSIONNAIRES.

A. Charlebois et Cie.		Stevens, Turner et Burns. Oharles Peterson.		Hunter, Murray et Oleveland. McCarron, Murphy et Cameron.		R. T. Sutton et Cie.
Prix.	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.
\$ cts 22 50 37 50	1	\$ cts. 10 00 20 00	\$ cts. 15 00 25 00	\$ cts. 60 00 80 00	\$ cts 10 00 20 00	\$ cts. 20 00 30 00
1,500 00 0 06 0 22	4,000 00 0 05 0 19	80 00 0 03 0 19	1,500 00 0 08 0 1 91	3,800 00 0 05 0 18	3,500 00 0 07 0 20	375 00 0 05 0 22
7 00 3 00	5 00 2 00	3 0 0	5 00 3 00	· 6 50 3 50	5 00 2 50	4 00 4 00
0 35 0 50 0 25	0 35 0 35 0 12	0 30 0 30 0 15	0 45 0 40 0 25	0 40 0 60 0 35	0 35 0 50 0 20	0 39 0 29 0 12
0 08 0 08	0 09 0 08	0 08 0 0 7	0 10 • 07	0 06 0 0 6	0 10 0 08	9 11 0 08
·60 0 0	75 00	120 00	100 00	50 00	190 00	104 00
30 00 0 42	18 00 0 37	35 00 0 35	30 00 0 0 40	25 00 0 45	5 00 0 40	35 09 0 35
16 75 250 00 0 26 25 00	19 00 225 00 0 25 8 00	18 50 250 00 0 34 30 00	17 50 250 00 0 35 40 00	15 00 300 00 0 50 10 00	17 50 240 00 0 35 25 00	19 00 270 00 0 32 30 00
1,400 00	2,500 00	2,600 00	1,500 00	2,000 00	2,500 00	3,000 00
693,825 00	684,740 00	677,230 00	735,650 00	728,550 00	737,140 00	716,705 00
6,938 25	6,847 40	6,772 30	7,356 50	7,285 50	7,371 40	7,167 00
John McDougall, Row Fawcett	A. A. Stevenson, Daniel Wilson.	F. A. Ste. Gerald et Cie T. D. Hodgens et Miwhinnick, Geary et Cie.	John T. Bush, Alex, Manning.	J. W. Coy, T. B. Hart.	Chas. H. Mackintosh, John Graham.	James McKnight, A. Spence.
19 <i>m</i> —3	1 2	,	39			

Bowes et Cie.

Ą.

Ħ

Prix.

\$ cts. 20 00

180 00

0 05

0 27

5 00

3 00

0 40

● 30

0 10

0 12

0 10

80 00

20 00

0 35

1,000 00

H. McGreevy.

슖

Prix.

\$ cts. 25 00 100 00

750 00

0 06

0 22

4 00

3 00

0 40

35

0 25

0 08

0 05

175 90

40 00

25 00

21 00

225 00

A. Laberge et Cie.

Prix.

\$ cts.

20 00

500 00 0 06

0 23

6 00

2 50

0 40

0 40

9 20

0 10

0 10

60 00

20 00

17 00

250 00

0 42

et

Ferguson, Symmes Mitchell.

Prix.

\$ cts.

25 00

0 05

0 19

8 50

4 00

0 43

0 40

0 30

0 08

0 06

220 00

10 00

0 45

16 70

250 00

2,000 00

des soumissionnaires et le prix des soumissions, août, 1879.—Suite.

NOMS DES SOUMISSIONNAIRES.

A. Gouin.

Ġ

Prix.

\$ cts. 10 00 20 00

500 00

0 06½ 0 21

5 50

0 38

0 40

0 15

0 08

0 07

75 00

10 00

0 42

19 00

Peter Whelen.

Prix.

\$ cts. 20 00 30 00

4,000 00

0 04 0 22

4 00

3 00

0 45 0 40

0 30

0 10

0 08

175 60

35 00 0 50

15 00

0 35 30 00

250 00

Cie.

T. Kavanagh et

Prix.

\$ cts.

40 00

0 04

0 20

3 75

2 50

0 45

0 20

0 15

0 07

75 00

50 00 0 38

19 00

255 00 0 37

40 09

1,500 00

H. Large.

Prix.

\$ cts. 14 00 40 00

1,100 00

0 08

0 24

2 75 2 25

0 42

0 30 0 20

0 08 0 06

50 00

15 00

19 00

0 461

48me contrat.)

43 Victoria.

TABLEAU des soumissions reçues, indiquant les noms

					,
	1		jı.	1	tage of the transformation of the
			4.4		
NATURE DES TRAVAUX.		ITÉS APPRO	XIMATIVE:	Heney et Rousseau.	Grant et Skead.
				Prix.	Prix.
Abattage Essartement Plateforme de pièces de bois dans les marais,	Acres	100		e. 30 0 1. 70 0	0 40 00
enfoncées à une prof. moyenne de 9 pcs 4. Clôturage 5. Excavation de la terre 6. Caissons des culées et des piles de ponts, y	Vgs. c	700,000	par vg		7 0 05½ 2 0 20
compris l'empierrement	"	500	"	4 00	4 00
rouge 9. Pilotis—pieux de 12 x 12 d'épinette rouge 10. Méplats de 8 pcs 11. Fer forgé, y compris boulons, carvelles, liens, etc	Pds 1	100,000 8,000 2,000 60,000	par pd l	0 40 0 20	0 38 0 18
Passages à niveau des chemins publics, y compris les fossés à bestiaux, les liaisons de clôture, les écriteaux, l'empierrement du chemin, etc		10,000	par lb par	0 06	0 07
compris les barrières, la mise en état du chemin, etc	"	200 275,000	" par trav.	i	29 00 0 43
1	Milles Vgs c Nombre.	106 250,000 50	par ton parmille par vg c par jeu par station.,	250 00 0 38	17 70 230 00 0 25 20 00 2,984 00
Montant total pour une longueur approximative de 100 milles		••••••		754,800 00	716,586 00
Soit, par mille		·**** *******	. ,	7,458 00	7,165 86
Sig	qnatures	des cautio	ns {	J. W. McRae, D. O'Connor.	W. B. Scarth, W. F. Powell.

300 00 0 35 250 00 0 28 220 00 0 25 0 28 0 35 0 30 40 00 30 00 40 00 50 00 25 00 15 00

16 00

2,500 00 1,100 00 3,000 00 3,000 00 2,960 00 650 00 2,550 00 2,500 00 722,950 00 *506,150 00 731,350 00 740,330 00 734,340 00 708,245 00 729,255 00 738,109 00

7,229 50 15,061 00 7,313 00 7,403 30 7,343 40 7,082 45 7,292 55 7,381 00

B. Desmarteau, Pelletier. H. J. Chaloner, John Woolsey. D. O'Connor, Samuel Bingham. W. English, H. L. Bowes. A. Jeffery, Wm. Robinson. E. McGillivray, James Kelley. Chas. Magee, J. A. Gouin. J. W. McRae, Ralph Jones. eiei 4°

Revise. Voir correspondance. \$7,262 50.

40

*Revisé.

Voir correspondance. \$726,250 00.

41

48me contrat.)

TABLEAU des soumissions reçues, indiquant les noms

			rogu	oo, marquu	TO TOS HOM
		•	1) 1		
				o.	
				et Ci	je.
				ant	E. Killam et Cie.
NATURE DES TRAVAUX.	QUANT	ITÉS APPROZ	CIMATIVES.	. G.	lam
				ge J	
				George J. Grant et Cie	A. B
				Prix.	Prix.
			<u> </u>		
1. Abattage	Acres			\$ cts.	14 00
3. Plateforme de pièces de bois dans les marais enfoncées à une prof. moyenne de 9 pcs	, .	50		. 50 00	50 00
4. Clôturage 5. Excavation de la terre	Pds. 1	1,000,000			3,000 00 0 06 0 21
compris l'empierrement			<i>"</i>	7 00	4 50
8. Bois carré et madriers pour tréteaux, pon-	: "····	F00	"	6 00	4 00
ronge pin blanc ou épinette	Pda	100,000	p. pd. c	0 45	0 60-
9. Pilotis—pieux de 12 x 12 d'épinette rouge 10. Méplats de 8 pcs.	Pds. I	8,000 2,000	p. pd. l	0 30 0 20	0 50 0 10
11. Fer forgé, y compris boulons, carvelles, liens, etc		60,000	par lb	0 10	0.03
 Passages à niveau des chemins publics, y compris les fossés à bestiaux, les liaisons 	"	10,000	"	0 09	0 06
de clôture, les signaux de la voie, l'em- pierrement du chemin, etc	Nombre.	100	par	950.00	100.00
 Passages à niveau des chemins de ferme, y compris les barrières, la mise en état du 		100	pas age.	250 00	100 00
chemin, etc	"	200 275,000	partrav.	100 00	35 00
16. Charroi des rails et attaches, depuis Mont- réal	Tonnes	11,000	par ton	0 40 18 00	0 45 18 50
17. Pose de la voie	Milles Vgs. c	106 250,000	p. mille p. vg. c.	250 00 0 28	270, 00 / C 35
19. Aiguilles et croisements	Nombre.	50	par jeu par	. 50 00	25 00
complète	"	14	gare.	2,200 00	1,900 00
Montant total pour une longueur approximative de 100 milles				773,900 00	781,970 00
Soit, par mille	····	******		7,739 00	7,719 70
					-
				ř. 6	
	Sionatur	des cauti	ana	Fraser, litblado.	aser.
·	~. Sweet (II.	ues cauti	υμ σ]	ᇤᆖ	Jone; m Fr
				James Jas. M.	. R. Jones. 71lliam Fraser.
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		<u> </u>	- 5 5 5 1	EB

*Revisé. Voir correspondance. \$805,050 00.

des soumissionnaires et le prix des soumissions, août 1879—Fin.

43 Victoria.

(48me contrat.)

NOMS DES SOUMISSIONNAIRES.

J. Kavanagh et Hugh Sutherland.	G. B. Baglish et Cie.	James Goodwin.	William Buchner et Cie.	G. Harvey et J. Bruce,	C. C. Gregory.	J. Wardrop.	W. Hutchinson et Wood.
Prix.	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.	Prix.
\$ cts 20 00 65 00	i	1	\$ cts 30 00 60 00	\$ ets 20 00 100 00	\$ cts 20 00 50 00	\$ cts. 15 CO 60 00	\$ cts. 40 00 80 00
1,800 00 9 04 9 22	1,500 00 0 06 0 30	1,500 00 0 05 0 24	900 00 0 07 0 26	1,500 00 0 06 0 24	$ \begin{array}{c cccc} 1,400 & 00 \\ 0 & 07 \\ 0 & 27 \end{array} $	1,400 00 0 05 0 24	2,500 00 0 15 0 28
4 00 2 50	5 50 5 00	4 00 2 50	8 00 5 00	6 00 6 00	4 00 2 00	4 00 3 00	5 00· 5 00·
0 49 0 27 0 17	0 50 0 35 0 10	6 42 0 40 0 25	0 40 9 50 0 20	0 40 0 45 0 25	0 50 0 40 0 30	0 45 0 40 0 30	0 40 0 40 0 30
, 0 07 0 06	0 15 0 12	0 09 0 07	0 09 0 10	0 14 0 12	0 10 0 07	0 08 0 07	0 09 0 06
80 00	75 00	200 00	100 00	200 00	100 20	170 00	200 00
55 00 0 37½	1	30 00 0 45	50 00 0 35	40 00 0 63	20 00 0 40	15 00 0 65	75 00- 0 55
$\begin{array}{c} 22 & 00 \\ 240 & 00 \\ 0 & 37\frac{1}{2} \\ 55 & 00, \end{array}$	18 00 300 00 0 35 30 00	21 00 250 00 0 40	22 50 220 00 0 50	15 00 285 00 0 40	24 00 225 00 0 40	20 00 350 00 0 38	20 00 300 00 0 50
		30 00	50 00	50 00	30 00	30 00	50 0 0
2,750 00	1,200 00	2,600 00	1,800 00	4,500 00	2,500 00	3,000 00	1,800 00
	*557,050 00	823,400 00	860,970 00	863,160 00	876,750 00	872,050 00	4,550 00
7,841 00	†5,570 00	8,234 00	8,609 70	8,631 60	8,767 50	8,226 93	9,945 50
Michael Kayanah, John Haverby.	E. W. English, R. H. L. Bowes.	Edward Griffin, A. Mortimer.	D. D. R. Potter, Harry Buchner.	James G. Cooper, A. R. Moat.	E. Byron Winslow, Robt. Robinson.	A. Myers, J. W. Wardrop.	Conrad Quackenbush, Fredk. E. Wood.
†Revisé.	Voir corre	spondance.	88,050 50. 4	3			

Bureau de l'ingénieur-en-chef, 8 août 1879.

Monsieur, — Vendredi après-midi, le 1er courant, les soumissions pour les 100 milles de la ligne de colonisation de Winnipeg furent ouvertes par le sous-ministre. M. Trudeau, en présence de M. Burpé et de moi, et furent dûment enregistrées ainsi qu'il est dit dans le compte-rendu ci-joint, au nombre de trente-neuf, portant les lettres $\bar{\mathbf{de}} \mathbf{A} \hat{\mathbf{a}} \mathbf{Z} \mathbf{et} \mathbf{de} \mathbf{A}_1 \hat{\mathbf{a}} \mathbf{M}_1.$

Dans tous les cas, excepté pour la soumission G n° 31, on s'était conformé à la condition qui exigeait que chaque soumission fût accompagnée d'un chèque accepté par une banque. Cinq des chèques n'étaient cependant pas endossés, savoir : ceux des soumissions E, n° 8; O, n° 6; V, n° 26; W, n° 22, et J, n° 32.

Les quantités et les prix des douze plus basses soumissions furent contrôlés avec soin, et l'on trouva que F, qui était en apparence la plus basse, et D, qui venait en troisième lieu, portaient toutes deux des erreurs considérables dans l'expression des L'erreur de la première était de \$219,900 et dans l'autre de \$248,000, toutes deux en moins. Elles durent prendre les nos 23 et 33 de la liste.

L'ingénieur en chef, avant de partir pour l'Angleterre, à la fin de juin, avait écrit un mémoire me chargeant de voir à ce qu'à la réception des soumissions, on déduisît de leur montant tout l'article du clôturage et la moitié du chiffre du ballas-

tage.

C'est ce qui fut fait, comme on peut voir par le tableau ci-joint, dans lequel différentes colonnes indiquent les déductions, la balance du montant total et le prix du

Vous remarquerez que ces déductions font prendre à certain es soumissions sur la liste un autre rang que celui qu'elles occuperaient si elles étaient classifiées suivant leur montant total originaire. Les numéros 1 et 2 de la liste ne se trouvent pas déplacés.

La plus basse soumission est celle de M. W. C. Hall, de Trois-Rivières, s'élevant, après les déductions ci dessus mentionnées, à \$186,810 ou à \$4,868 par mille. En général les chiffres de cette soumission sont très bas, surtout ceux du transport des

rails et des attaches et ceux des traverses.

J'ai eu une entrevue avec M. Hall qui a été mandé ici au sujet de sa soumission, et je me suis aperçu qu'il ne peut donner que bien peu de renseignements sur la base de ses calculs, ceux-ci ayant été en grande partie faits par d'autres personnes qu'il nomme.

M. Hall dit qu'il a fait des travaux de chemins de fer pendant un certain nombre d'années et qu'il est à présent contre maître de la pose de la voie et du ballastage de l'embrancement des Piles du chemin de fer du gouvernement de Québec sous M.

Je ne connais pas M. Hall, mais je me suis adressé à l'ingénieur des chemins de fer du gouvernement de Québec, pour obtenir des renseignements sur les capacités et les ressources de cet entrepreneur, et il m'a répondu qu'il n'avait jamais entendu parler de lui.

Le tout bien consideré, je suis d'avis que M. Hall n'a ni les capacités, ni les ressources nécessaires pour l'exécution de cette vaste entreprise, et je ne crois pas

qu'il soit à propos pour le gouvernement de lui adjuger l'entreprise.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. B. SMELLIE, Pour et en l'absence de l'ingénieur en chef.

A l'honorable J. H. Pope, Faisant fonctions de ministre des chemins de fer et canaux.

OTTAWA, 8 août 1879.

Ceci étant la première fois que je soumissionne pour quelque entreprise publique, je ne savais pas qu'il me fallût être prêt à faire immédiatement le dépôt; ayant des associés en cette affaire (bien que non mentionnés dans la soumission), qu'il m'est impossible de faire venir ici tout de suite; et étant du reste informé qu'il y a un changement dans le devis, je suis forcé de décliner l'offre de l'entreprise, et j'espère que vous voudrez bien avoir quelques égards pour moi et ne pas me forcer à forfaire le dépôt que j'ai déjà fait.

Je demeure votre obéissant serviteur,

W. C. HALL,

Chemin de fer de colonisation de Winnipeg.

A l'honorable ministre des chemins de fer et canaux.

9 août 1879.

Monsieur,—Je suis chargé par le ministre intérimaire des chemins de fer et canaux, de vous annoncer que votre soumission pour la construction des 100 milles du chemin de fer Canadien du Pacifique, s'étendant à l'ouest de Winnipeg, est actuellement la plus basse qu'ait le département. Je dois en conséquence vous demander d'informer le département si vous êtes prêt à passer contrat et à déposer la garantie nécessaire de \$29,000.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur.

F. H. ENNIS. Faisant fonction de secrétaire.

A M. John Ryan, Ottawa.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS, OTTAWA. 9 août 1879.

Monsieur,—En réponse à votre lettre d'aujourd'hui m'annonçant que ma soumission pour la construction des 100 milles du chemin de fer Canadien du Pacifique s'étendant à l'ouest de Winnipeg, est actuellement la plus basse qu'ait le département, et me demandant de déclarer si je suis prêt à passer contrat, j'ai l'honneur de dire que je suis prêt à le faire suivant les termes de ma soumission. J'ai de plus l'honneur, conformément à la dernière partie de votre lettre, de mettre sous ce pli à votre adresse un certificat de dépôt de la Banque de Québec pour la somme de \$15,000. Pour ce qui est de la balance des \$29,000, veuillez retenir la somme de \$3,000 qui accompagnait ma soumission, et dans le cours d'une journée ou deux, je vous transmettrai trente parts de la Banque de Montréal et 150 de la Banque Ontario, ce qui complètera la somme demandée en garantic.

Je suis, monsieur,

, monsieur, Votre obéissant serviteur, JOHN RYAN.

Au secrétaire du département des chemins de fer et canaux.

> DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS, CANADA, OTTAWA, août 1879.

Monsieur,—En sus des garanties que vous transmettait ma lettre du 9 du courant pour l'exécution de mon entreprise des 100 milles du chemin de fer Canadien du Pacifique s'étendant à l'ouest de Winnipeg, j'ai aujourd'hui l'honneur de vous faire tenir sous ce pli les nouvelles garanties qui suivent pour compléter le montant exigé par le département, savoir :

30 parts de la Banque de Montréal, 125 parts de la Banque Ontario.

Je suis monsieur, Votre obéissant serviteur,

JAMES RYAN.

A M. F. BRAUN,

Secrétaire des chemins de fer et canaux.

8 août 1879.

Mémoire.

Le soussigné a l'honneur de faire rapport qu'à la suite d'une demande de soumissions faite par la voie des journaux, M.C. W. Hall, des Trois-Rivières, a envoyé une soumission pour la construction des 100 milles du chemin de fer Canadien du Pacifique s'étendant à l'ouest de Winnipeg, pour la somme de \$553,060;

Que conformément à un article du devis M. Hall a accompagné sa soumission

d'un chèque sur la Banque Stadacona pour \$3,000;

Que l'ingénieur chargé de l'entreprise fait rapport que selon lui il n'est pas à propos que le gouvernement confie à M. Hall l'exécution de cette section de chemin de fer pour la somme mentionnée dans sa soumission, et qu'il insiste pour lui faire passer contrat;

Que M. Hall a écrit au département une lettre disant qu'il n'est pas en état de

faire le dépôt de garantie nécessaire.

En conséquence, puisque l'ingénieur du département ne croit pas qu'il soit à propos de faire entreprendre les travaux par M. Hall, le ministre recommande que l'on informe M. Hall que sa soumission, quoique la plus basse, n'est pas acceptée, et que de plus le chèque accompagnant sa soumission lui soit remis.

Respectueusement soumis,

J. H. POPE.

Faisant fonction de ministre des chemins de fer et canaux.

RAPPORT d'un comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en Conseil le 12 août 1879.

Dans un mémoire de l'honorable J. H. Pope, faisant fonction de ministre des chemins de fer et canaux en l'absence du ministre en exercice, portant la date du 8 août, et rapportant qu'à la suite d'une demande de soumissions faite par la voie des journaux, M. W. C. Hail, de Trois-Rivières, a envoyé une soumission pour la construction des 100 milles du chemin de fer Canadien du Pacifique s'étendant à l'ouest de Winnipeg, pour la somme de \$553,060;

Que conformément à un des articles du devis, M. Hall a accompagné sa soumis-

sion d'un chèque sur la Banque Stadacona pour \$3,000;

Que l'ingénieur chargé de l'entreprise fait rapport que selon lui il n'est pas à propos que le gouvernement confie à M. Hall l'exécution de cette section de chemin de fer pour la somme mentionnée dans sa soumission, et qu'il insiste pour lui faire passer contrat;

Que M. Hall a écrit au département une lettre disant qu'il n'est pas en état de

faire le dépôt de garantie nécessaire ;

En conséquence, puisque l'ingénieur du département ne croit pas qu'il soit à propos defaire entreprendre les travaux par M. Hall, le ministre recommande que l'on informe M. Hall que sa soumission, quoique la plus basse, n'est pas acceptée et que de plus le chèque accompagnant sa soumission lui soit remis.

Le comité soumet à l'approbation de Votre Excellence la recommandation qui

précède.

Pour copie conforme,

W. A. HIMSWORTH, G.C.P.

18 août 1879.

(Mémoire.)

Le soussigné a l'honneur de faire rapport que 39 soumissions ont été reçues le 1er août 1879 pour le nivellement, la pose de la voie et le ballastage des 100 milles du chemin de fer Canadien du Pacifique s'étendant à l'ouest de Winnipeg, et que les soumissions varient entre \$553,060 et \$994,550;

Que la plus basse soumission était celle de M. W. C. Hall, de Trois-Rivières, qui

offrait de faire les travaux à des prix s'élevant à un total de \$553,060;

Que lundi, le 4, M. Hall fut mandé à Ottawa et arriva le 7;

Que l'un des articles du devis sur lequel ces soumissions sont basées exige, que l'entrepreneur dépose entre les mains du gouvernement une somme d'argent égale à 5 pour cent du prix total de l'entreprise ou son équivalent en actions de banque ou obligations publiques calculées à leur valeur courante;

Que M. Hall, par sa lettre en date du 8 du courant, s'est déclaré incapable de se conformer à cette condition, et qu'il a déclaré verbalement ne commander que huit

ou dix mille piastres;

Que l'ingénieur chargé de l'entreprise a rapporté que suivant lui M. Hall ne pouvait pas exécuter les travaux aux prix mentionnés dans sa soumission ; et d'après son propre aveu il n'a ni les moyens ni les capacités nécessaires pour exécuter les travaux dans le délai fixé ;

Que la soumission suivante par ordre d'infériorité, est celle de M. John Ryan, qui

s'élève à un total de \$600,500;

Que M. Ryan s'est déclaré prêt à commencer les travaux, et a régulièrement

déposé la somme de \$29,000 en garantie.

Le ministre recommande en conséquence que les travaux soient confiés à M. John Ryan aux prix mentionnés dans sa soumission.

J. H. POPE,

Faisant fonction de ministre des chemins de fer et canaux.

Rapport d'un comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le gouverne ur général en Conseil, le 22 août 1879.

Dans un mémoire de l'honorable J. H. Pope, faisant fonction de ministre des chemins de fer et canaux en l'absence du ministre en exercice, portant la date du 18 août 1879, et rapportant que 39 soumissions ont été reçues le 1er août 1879 pour le nivellement, la pose de la voie et le ballastage des 190 milles du chemin de fer Canadien du Pacifique s'étendant à l'ouest de Winnipeg, et que les soumissions varient entre \$553,060 et \$994,550;

Que la plus basse soumission était celle de M. W. C. Hall, de Trois-Rivières, qui

offrait de faire les travaux à des prix s'élevant à un total de \$553,060;

Que lundi, le 4, M. Hall fut mandé à Ottawa et arriva le 7;

Que l'un des articles du devis sur lequel ces soumissions sont basées, exige que l'entrepreneur dépose entre les mains du gouvernement une somme d'argent égale à 5 pour cent du prix total de l'entreprise ou son équivalent en actions de banque ou obligations publiques calculées à leur valeur courante;

Que M. Hall, par sa lettre en date du 8 du courant, s'est déclaré incapable de se conformer à cette condition, et qu'il a déclaré verbalement ne commander que huit ou

dix mille piastres;

Que l'ingénieur chargé de l'entreprise a rapporté que suivant lui M. Hall ne pouvait pas exécuter les travaux aux prix mentionnés dans sa soumission; et d'après son propre aveu il n'a ni les moyens ni les capacités nécessaires pour exécuter les travaux dans le délai fixé;

Que la soumission suivante par ordre d'infériorité, est celle de M. John Ryan, qui

s'élève à un total de \$600,500;

Que M. Ryan s'est déclaré prêt à commencer les travaux, et a régulièrement déposé la somme de \$29,000 en garantie ;

Le ministre recommande en conséquence que les travaux soient confiés à M.

John Ryan aux prix mentionnés dans sa soumission.

Le comité soumet à l'approbation de Votre Excellence le recommandation qui précède.

Pour copie conforme,

W. A. HIMSWORTH, G.C.P.

28 août 1879.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre pour être conservée dans votre département la garantie acceptée par le gouvernement pour l'entreprise de M. John Ryan des 100 milles de chemin de fer à l'ouest de Winnipeg, consistant en 30 parts de la Banque Ontario, auxquelles est jointe une procuration nommant respectivement M. R. B. Angus et M. David Fisher porteurs de ces effets, en fidéicommis, pour le gouvernement; avec une traite sur la Banque de Montréal pour la somme de \$3,000 avec le triplicata du reçu de la banque pour la dite somme; avec en outre un certificat du dépôt de la banque de Québec pour la somme de \$15,000; la dite garantie s'élevant en tout à \$29,000.

Votre obéissant serviteur,

F. H. ENNIS, Faisant fonction de secrétaire.

A M. J. M. Courtney, Sous-ministre des finances.

MINISTÈRE DES FINANCES,

Отта**w**а, 29 août 1879.

Monsieur,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 28 du courant, avec y inclus la garantie de \$29,000 donnée par M. John Ryan pour son entreprise de 100 milles du chemin de fer du Pacifique.

Votre obéissant serviteur,

W. REGINALD BAKER,

Pour les sous-ministre des finances.

A M. F. H. Ennis,

Faisant fonction de secrétaire, travaux publics.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

56me contrat—construction d'un pont sur la rivière du Rat, embranchement Pembina.

Entrepreneurs:—Kellogg Bridge et Cie. Date du contrat:—24 novembre 1879.

Garantie :- Aucune.

Par télégraphe de Toronto à Sandford Fleming.

17 novembre 187θ.

Veuillez passer à M. Braun la lettre qui m'est adressée à vos soins; elle forme partie de notre soumission.

J. P. BARTLETT.

TORONTO BRIDGE COMPANY, TORONTO, Ont., 15 nov. 1879.

A M. F. BRAUN,

Secrétaire, chemins de fer et canaux, Ottawa.

CHER MONSIEUR, - Vous trouverez ci-inclus une soumission pour un pont de ferqui vous est expédiée conformément à votre demande par la voie des journaux. Elle sera mise au bureau de Toronto dimanche le 16 du courant, et vous arrivera à temps, j'espère.

Avec l'espoir d'obtenir l'entreprise,

Je demeure respectueusement à vous, J. H. BARTLETT, gérant.

P.S.—Des documents se rapportant à cette soumission m'ont été envoyés le 12 du courant, de Canton, Ohio, aux soins de M. Sandford Fleming. Veuillez donc, s'il vous plait, vous les procurer et les considérer comme formant partie de la soumission.

TORONTO BRIDGE COMPANY, TORONTO, ONT., 15 nov. 1879.

Monsieur,—En réponse à votre demande de soumissions par la voie des journaux pour la construction d'un pont de 60 pieds de travée sur la rivière du Rat, embranchement Pembina du chemin de fer Canadien du Pacifique, j'ai l'honneur de soumissionner aux prix suivants:

Pont à tablier Pont à tablier inférieur. supérieur. Poutre haute. Poutre basse.

Pièces de fer délivrées sur wagons à	superieur.	routre naute.	Poutre bass
Toronto	\$2,320	\$2,770	\$2.970
Pièces de fer délivrées à Saint Boni-	*-,	#-900-	#-,- · ·
face	$3,\!520$	3,970	4,170
Pont érigé sur place	5,156	5,640	5,840

Des documents se rapportant à cette soumission ont été mis à la poste à Canton, Ohio, le 12 du courant, adressés à moi aux soins de M. Sandford Fleming, Ottawa. Je regrette que cette soumission ne soit pas faite dans une forme plus régulière.

mais le temps a été court et j'ai fait une absence.

Respectueusement à vous,

J. H. BARTLETT, gérant.

A M. F. BRAUN,

Secrétaire, chemins de fer et canaux, Ottawa.

Hamilton, Ont., 15 nov. 1879.

A M. F. BRAUN,

Secrétaire, chemins de fer et canaux,

Monsieur,—Nous offrons par la présente de construire et ériger au complet et prête à recevoir les rails de la voie et les rails de sûreté, la superstructure d'un pont en treillage métallique sur la rivière du Rat, pour l'embranchement Pembina du chemin de fer du Pacifique, comme suit:

Pont à tablier inférieur, suivant le plan accompagnant la soumission.	
Prix du pied linéaire, avec longerons de bois assujétis à la face supé-	
rieure des poutrelles métalliques du tablier, par paires 6" x 12",	
et traverses 8" x 6" x 12 pds de longueur, espacement de 18"	
d'axe en axe	\$42 40
Prix du pied linéaire, avec longerons métalliques reposant sur les pou-	
trelles métalliques du tablier, et traverses de bois comme ci-dessus.	\$46 30
Poids avec longerons métalliques34,0	00 lbs.
Pont à tablier supérieur, suivant le plan qui sera fourni, et avec les	00 100
dimensions générales suivantes:	
Largeur de la poutre, centre à centre	niode
Hauteur de la poutre	pieces.
Tirants, contre-tirants et montants consistants en tés de 3" x 3".	
Poutrolles métalliques du tablian represent aux el come sur table.	
Poutrelles métalliques du tablier reposant sur chaque montant,	
$13\frac{1}{2}$ de profondeur.	
Longerons métalliques consistant en poutrelles de 10 pouces.	
Longerons de bois, en pin sain 6 x 12, par paires.	
Traverses en pin sain 8" x 6" x 11 pds. de longueur, espace-	
ment de 18" d'axe en axe.	
Poids y compris les longerons métal!iques 36,0	00 lbs:
Prix du pont à tablier supérieur par pied linéaire avec longerons et	
	\$44 90
" par pied linéaire avec longerons et	WII OU
traverses métalliques	#40 OF
traverses métalliques	\$4 8 8 5

49

La force du pont, la qualité des matériaux et les conditions, seront en conformité du devis général des ponts métalliques du chemin, de fer Canadien du Pacifique, en date du 4 novembre courant.

Terme d'achèvement, 1er février 1880.

Tout le rivetage fait à l'usine le sera à la vapeur.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur, Vos très obéissant serviteurs,

THE HAMILTON BRIDGE TOOL CO., Par A. JAMESON, gérant.

Note.—Il a été construit deux ponts sur le chemin de fer Midland of Canada, d'après le plan de pont à tablier inférieur qui est soumis avec la présente. Les dessins et les calibres, etc., sont ainsi prêts, et nous pouvons nous mettre à l'œuvre immédiatement.

A. J.

Buffalo, N.-Y., 17 novembre 1879.

Cher monsieur,—Vous trouverez ci-inclus un plan de pont à tablier supérieur de 60 pieds de travée. Nous construirons, transporterons, et érigerons ce pont au complet, prêt à la circulation pour \$1,300. Le transport et les droits forment une partie très-considérable de ce chiffre. Avec l'espoir de recevoir votre commande, Nous demeurons respectueusement,

KELLOGG BRIDGE CO., Par Chas. Kellogg.

A M. F. BRAUN,

Secrétaire des chemins de fer et canaux.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE,
BUREAU DE L'INGÉNIEUR EN CHEF,
OTTAWA, 24 novembre 1879.

Monsieur,—A mon retour du Manitoba, j'ai fait rapport entre autres choses qu'un pont destiné à durer devrait être érigé sur la rivière du Rat pour l'embranchement Pembina, vu que la construction provisoire actuelle est loin d'être satisfaisante et peut être emportée par la crue des eaux du printemps.

Tandis que j'étais sur les lieux, j'ai fait préparer des culées en pilotis pour le nouveau pont par les entrepreneurs, et à mon arrivée à Ottawa, j'ai fait publier, avec votre autorité, dans les journaux de Toronto, Hamilton et Montréal, une demande de

soumissions pour une arche simple de 60 pieds d'ouverture en fer.

Des soumissions ont été reçues de la Hamilton Bridge Company, de la Toronto Bridge Company et de la Kellogg Bridge Company. Un résumé de ces soumissions se

trouve ci-après.

Je me suis aperçu que le plan particulier du pont Kellogg demande que celui-ci ait trois pieds de plus pour pouvoir s'adapter aux culées en voie de construction. J'ai demandé par dépêche télégraphique combien coûteraient les trois pieds additionnels, et j'ai reçu la réponse suivante: "Trois pieds additionnels coûteront quatre-vingt-quatre piastres."

Les trois soumissions acceptables sont donc comme suit:

Je trouve en examinant les soumissions, qu'à celle de la Kellogg Bridge Co., il faut ajouter le coût des traverses à poser immédiatement sous les rails. Ceci ne porterait pas à plus de \$1,600 le coût total de l'arche sur place et les rails posés.

Je recommande donc que la soumission de la Kellogg Bridge Company soit immédiatement acceptée, si les soumissionnaires veulent entreprendre de terminer l'ouvrage le 1er février prochain.

Je suis, monsieur, Votre obéissant serviteur,

> SANDFORD FLEMING, Ingénieur en chef.

A l'honorable

Sir Charles Tupper, C. C. M. G., Ministre des chemins de fer et canaux.

Soumissions pour pont métallique de 60 pieds de travée—Coût sur place.

	Pont à tabl	ier supérieur.	Pont à tablier inférieur.		
Noms des entrepreneurs.	Prix au pied.	Prix de la travée.	Prix au pied.	Prix de la travée.	
Kellogg Bridge Company, Buffalo, New-York.					
60 pieds, prêt à recevoir les traverses 3 pieds additionnels selon dépêche télégraphique.	21 66	1,300 00 1,384 00			
Hamilton Bridge Company.			! .		
66 pieds, avec longerons en bois et traverses Avec longerons en fer et traverses	44 90 48 85	2,963 40 3,224 10	42 40 46 30	2,798 40 3, 05 5 86	
Toronto Bridge Company.					
64 pieds, avec traverses fortes posées sur les se- melles	51 56	3,299 84	********	********	
verses métalliques,—poutre haute		***************************************	56 40	3,609 60	
verses métalliques,—poutre basse	***************************************	• •••••	58 40	3,737 60	

Par télégraphe de Toronto.

29 novembre 1879.

A F. Braun.

Secrétaire, chemins de fer et canaux.

Qui a obtenu l'entreprise de l'arche de 60 pieds? S'il y a eu décision répondez.

J. H. BARTLETT.

OTTAWA, 29 novembre 1879.

A J. H. BARTLETT, Toronto.

La Kellogg Bridge Company, Buffalo. Prix moins de la moitié de celui de la compagnie de Toronto.

F. BRAUN, secrétaire.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

60e contrat. Section A. -D'Emory's Bar à Boston Bar, Colombie Britannique.

Entrepreneur:—Andrew Onderdonk. Date du contrat:—23 décembre 1879.

Garantie :- Reçu de dépôt à la Banque de Montréal, \$137,000.

Tableau des soumissions reçues pour la section A.—D'Emory's Bar à Boston Bar.

E. N. C. K. Q.	Duncan Macdonald, H. Macfarlane, A. P. McDonald, Loss, Charlebois, McRae, McRae Mallette et E. Shanly, Sullivan	$\begin{bmatrix} 2,727,300\\ 2,766,780\\ 2,770,525\\ 2,940,115\\ 2,993,620\\ 2,993,650\\ 3,017,180\\ 3,066,465\\ 3,128,352\\ 3,253,480\\ 3,480,565\\ 3,480,565\\ \end{bmatrix}$
Ō.	W. Davis et Fils	3,298,060
F.	Denis O'Brien	3,532,410 $3,574,145$
D.	Hunter, Murray et Cleveland	3,638,480
W.	J. Battle, Symmes, Wood et Jackson	2,634,120

62e contrat.—Section C.—De Lytton à Junction Flat, Colombie-Britannique.

Entrepreneur:—Andrew Onderdonk. Date du contrat:—23 décembre, 1879,

Garantie:—Reçu de dépôt à la Banque de Montréal, \$103,000.

TABLEAU des soumissions reçues pour la section C.—De Lytton à Junction Flat.

_		
P.	Duncan MacDonald, H. Macfarlane, A. P. McDonald, Loss, Charle-	,
1	bois, McRae, Sullivan, McRae, Mallette et Shanly	\$2,056,950
	Purcell, Ryan, Goodwin et Smith	2,080,310
Q.	Bannerman et Doty	2,162,950
H.	Shields, McDonald et Brown	2,224,940
U.	James H. Fraser et Geo. J. Grant	2,245,635
S.	C. E. English et F. Shanly	2,256,200
D.	Andrew Onderdonk	
G.	Denis O'Brien	2,706,675
В.	Hunter, Murray et Cleveland	2,721,860
T.	H. S. Howland	2,732,465
R.	McNamee, Nish et Bright	2,820,905
	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	l ' '

Note.—L'entête suivant est applicable à chacune des seize soumissions qui suivent pour la section A.

FORMULE DE SOUMISSION—SECTION A.

Ne sera reçu aucune soumission qui ne sera faite sur la présente formule en blanc, et dont la table des quantités ne portera les prix et les montants correctement indiqués, ou qui ne sera accompagnée d'un chèque de \$5,000 accepté par une banque, ainsi que voulu par le devis.

Chemin de fer Canadien du Pacifique.—D'EMORY'S BAR A BOSTON BAR, Colombie-Britannique.—Longueur, 29 milles.

Soumission.

Le soussigné offre par les présentes d'exécuter à l'entière satisfaction de l'ingénieuren chef, tous les travaux d'excavation et de nivellement, la construction des ponts et
la pose de la voie, le ballastage et les autres ouvrages qu'il y aura à faire pour terminer
la partie du chemin de fer qui commence à Emory's Bar, à environ quatre milles en
aval de Yale, sur la rivière Fraser, et va jusqu'à Boston Bar, sur une longueur de 29
milles environ, et de fournir tout l'outillage et la main-d'œuvre nécessaires, conformément aux termes et conditions énoncées dans le devis général portant la date du
30e jour de novembre 1878, et dans le contrat en blanc qui l'accompagne; et le soussigné
propose et offre de plus de terminer tous les travaux compris dans l'entreprise le ou
avant le 31 décembre 1883, aux prix mentionnés dans la seconde colonne de la table
suivante. Les quantités mentionnées dans la première colonne ont été correctement
calculées aux prix énoncés dans la seconde, et les montants en sont portés dans la
troisième, qui comprend en outre le chiffre du dernier item (\$250,000).

Cette soumission s'élève à la somme totale de deux millions sept centvingt sept mille trois cents piastres.

trois co	ents pia	astres.		,	
Nature des travaux.		1 tés approxi ote au bas d		Prix.	Montant.
			T	\$ cts	. \$ cts
Abattage		250		30 00	
Essartement	do	10	do	40 00	400 00
Déracinement	do	10	do	80 00	800 00
Clôturage	Pds. lin.		par pd.1		500 00
Excavation dans le roc solide	Vgs. c.	500,000	p. vg. c	. 1 50	750,000 00
do do détaché	do	250,000	do	0 75	187,000 00
do dans la terre (y sompris celle dé-		1	1 .		
crite dans l'article 13 du devis)	do	1,500,000	do	0 30	450,000 00
Fossés d'égouttement	Pds. lin.	2,000	par pd.l	. 40 00	800 00
Tunnels (voir l'article 32 du devis)—	1	1	Ι.	i	
"Tunnels de ligne" dans le roc, des lon-	1 .	1	ı	ļ.	1 .
gueurs suivantes: 300, 50, 150, 105, 240,	1	!	1	J	
400, 360, 385, 290, 200, 150, 140, 1,600, 100,		G 2		1	
150, 100, 110, 230, 350 et 500 pieds	do	Soit 6,000	do	105 00	630,000 00
"Tunnels de cours d'eau "-12 pieds	do	200	do	36 00	7,200 00
"Tunnels de cours d'eau "-6 pieds	_ do	1,000,		12 00	12,000 00
Ponts en maçonnerie	Vgs. c.	15,000	p. vg. c.	10 00	150,000 00
Ponceaux en maçonnerie	do	10,000	do	6 00	1 60,000 00
Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc.)	do	5,000	do	4 00	20,000 00
Pavage	go	1,000	do	3 00	3,000 00
Béton	do	1,000	do	6 00	6,000,00
Ouvrages en pierres perdues	do	1,000	do	3 00	3,000 00
Tuyaux de fonte, 3 pds de diamètre à l'inté-	!	i	1	l	1
rieur, 1 pc. d'épais et noyés dans le béton			1	1)
(celui-ci non compris dans l'item)	Pds. lin.	500	par pd.l.	.; 10 00	5,000 00
Remblais en pierres pos. à la main, lorsq. la pente	7		i -	1	1 7
du talus excède 1 dans 1 (md'œuv. seulem.)	Vgs. c.	15,000	p. vg. c.	0 75	11,250 00
Superstructure de ponts en bois, 150 pieds	Nombre.	8	p. travée	7,500 00	60,000 00
do do 125 do	do	1	do	6,250 00	6,250 00
do do 100 do	do	6	do	4,000 00	24,000 00
-do do (60 do)	do	1	do .	2,100 00	2,100:00
do do 40 do	do	3	do	1,400 00	4,200 00
(Voir les articles 42 et 43 du devis.)			1	1 '	1
Bois, première qualité, pour ponceaux, etc.—			1		
12 pds × 16 pds	Pds. lin.	2,000	par pd.l.	0.30	600 00
12 pds × 12 pds.	do	5,000	Î đo	0.30	1,500 00
12 pds × 16 pds. 12 pds × 12 pds. 8 pds × 16 pds. 8 pds × 12 pds.	do	1,500	do	0 25	375 00
8 pds × 12 pds	do	1,400	do	0 25	350 00
Le bois d'autres dimensions qui poura être	j				
nécessaire, à des prix proportionnels.	1				
Pilotis (voyez l'article 40 du devis)	do	10,000	do	0 40	4,000,00
Bois en grume pour caissons, etc., de 12 pcs de)			7	12,
diamètre au moins	do i	10,000	do	0 20	2,000:00
Méplats pour les conduits souterrains, 12 pcs					7
d'épaisseur	do	3,000	do	0 25	750 00
Madriers	Pds.M.P	20,000	par M.	25 00	500 00
Fer forgé	Lbs.	3,000	par lb.	0 15	450 00
Fonte	do	500	do	0 15	75 00
Traverses		75,000	chaque.	0 30	22,500 00
Charroi des rails et attaches, à partir du bas de		10,000	Chaqao	0 00	22,000 00
	Tonnes.	3,000	par ton.	1 00	3,000 00
Pose de la voie	Milles.		p. mille.	300 00	9,000 00
Rallastage	Van c			0 30	30,000 00
Pose de la voie Ballastage Aiguilles et croisements	Nombre	20	p. vg. c. chaque.	25 00	500 00
Passages à niveau de chemins publics, y com-			Janque.	20 00	200 00
band do onomino pabilos, y com-	1		1		
Dris ie nois, les fosses a hestiany, le nevere !		1			
pris le bois, les fossés à bestiaux, le pavage, les petits ponceaux en bois des abords, et		l		i	
les petits ponceaux en bois des abords, et		4	ďo	50.00	200.00
les petits ponceaux en bois des abords, et les écriteaux, le tout complet	do #	4	ďo	50 00	200 00
les petits ponceaux en bois des abords, et les écriteaux, le tout complet		4	ďo	50 00	200 00
les petits ponceaux en bois des abords, et les écriteaux, le tout complet		4	ďo	50 00	200 00
les petits ponceaux en bois des abords, et les écriteaux, le tout complet	do å	4 į	ďo	50 00	
les petits ponceaux en bois des abords, et les écriteaux, le tout complet	do å	4	ďo	50 00	200 00 250,000 00
les petits ponceaux en bois des abords, et les écriteaux, le tout complet	do ⁸			•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	

^{*}Note.—Quelques-uns des chiffres de cette coloune sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

54

A. 188**0**

Et si la présente soumission est acceptée, les soussignés se déclarent prêts à exécuter un contrat d'entreprise conforme dans ses conditions à la formule en blanc annexée au devis général, et à se conformer à l'article 93 du dit devis au sujet du dépôt d'argent ou d'autres garanties, qui y est exigé ; et ils offrent comme cautions de leur fidélité à se conformer à ces conditions et à exécuter les travaux, les deux personnes qui ont signé ci-àprès comme telles.

Signature, état et domicile des soumissionnaires.

DUNCAN MACDONALD, Montréal. H. MACFARLANE, Stratford, Ont. A. P. MACDONALD, Montréal. L. M. ROSS, do A. CHARLEBOIS. do JOHN SULLIVAN, do P. McRAE. do WM. McRAE. do L. Z. MALLÉTTE, do E. SHANLY. do (Tous entrepreneurs).

Signature et domicile des cautions.

JOHN McDOUGALL, Montréal. JOHN McINTOSH, do

Ottawa, 17 novembre 1879.

CETTE SOUMISSION s'élève à la somme totale de deux millions sept cent soixante-six mille sept cent quatre-vingt piastres.

mille sept cen	ı quatr	e-vingt p	iastres.		
Nature des travaux.	Quan *Voir n	tités appro	ximatives. de la page	Prix.	Montant.
		1		\$ ct	s. \$ cts
Abattage	. Acres.			. 30 00 60 00	
Essartement		10		150 00	
Clôturage.	Pds. lin				
Excavation dans le roc solide	Vgs. c	500,000		. 1 65	
do do détaché	. do	250,000	ु do	0 60	150,000 0
do dans la terre (y compris celle dé crite dans l'article 13 du dévis)	-i .		i -		. 1
crite dans l'article 13 du dévis)	. do	1,500,000		0 28	
Fossés d'égouttement	. Pds. lin	. 2,000	par pd. l.	0 35	700 0
Tunnels (voir l'artic'e 32 du devis)— "Tunnels de ligne" dans le roc, des dimen	_i	- [i		i
sions suivantes : 300, 50, 150, 105, 240, 400	. !	i	1	1 .	í
360, 385, 290, 200, 150, 140, 1,600, 100, 150, 100, 110, 230, 350 et 500 pieds			i		
100, 110, 230, 350 et 500 pieds	do	Soit 6,000	do	105 00	
"Tunnels de cours d'eau "-12 pieds	do	200		25 00	
"Tunnels de cours d'eau"— 6 pieds	do	1,000	do	18 00	
Ponts en maçonnerie		15,000 10,000		. 11 00 8 00	165,000 00 80,000 00
Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc.)	do do	5,000	do do	5 00	25,000 00
Payage	do	1,000	do	6 00	6,000 00
Pavage Béton	do	1,000	do	8 00	8,000 00
Ouvrages en pierres perdues	l do	1,000	do	2 50	2,500 00
Tuyaux de fonte 3 pds. de diamètre à l'inté- rieur, 1 pc. d'épais et noyés dans le béton	1		1	1	
rieur, 1 pc. d'épais et noyes dans le béton	D 3 12.	700		10.00	0 000 00
(celui-ci non compris dans l'item)	Pas. Iin.	500	par pd. l	16 00	8,000 00
Remblais en pierres pos. à la main, lorsq. la pente du talus excède 1 dans 1 (md'œuv. seulem.)	Vgs. c.	15,000	par vg. c.	0 70	10,500 00
Superstructure de ponts en bois, 150 pieds	Nombre	8	par travée		40,000 00
do do 125 do	do	Ĭ	do		4,000 00
do do 100 do	do	6	do	3,000 00	18,000 00
do do 60 do	do	1	do		1,200 00
do do 40 do	do	3	do	1,000 00	3,000 00
(Voir les articles 42 et 43 du devis)	l				į .
Bois, première qualité, pour ponceaux, etc.—	Pds. lin	2,000	par pd. l	0 40	800 00
12 pds × 12 pds	do	5,000	do	0 36	1,800 00
12 pds × 16 pds	do	1,500	do	0 32	480 00
8 pds × 12 pds	do	1,400	do	0 25	350 00
de nois d'addres dimensions du pourra che		l			i
nécessaire, à des prix proportionnels.	do	10,000	do	0 50	5,000 00
Pilotis (voyez'l'articlê 40 du devis)	uo	10,000	ub l	0 50	3,000 00
diamètre au moins	do	10,000	do	0 30	3,000 00
Meplats pour les conduits souterrains, 12 pcs		` /			
d'épaisseur	do	3,000	do	0 25	750 00
Madriers	Pds.M.P	20,000	par M.	30 00	6,000 00
Fer forgé	Lbs.	3,000	par lb.	0 15 0 10	450 00 50 00
Fonte	do Nombre	500 75, 000	do chaque	0 20	15,000 00
Charroi des rails et attaches, à partir du bas de	иотого	15,000	Chaque	0 20	15,000 00
la section	Tonnes	3,000	par ton.	2 00	6,000 00
Pose de la voie	Milles.	30	par mille	300 00	9,000 00
Pose de la voie	Vgs. c		par vg. c	0 35	35,000 00
liguilles et croisements	Nombre.	20	chaque	5 0 00	1,000 00
Passages à niveau de chemins publics y com-	ļ		ļ		
pris le bois, les fossés à bestiaux, le pavage, les petits ponceaux en bois des abords, et					
les écriteaux, le tout complet	do	4	do	400 00	1,600 00
Pour les ouvrage qui pourr. être nécess., suiv.		- [,
ies art. 18, 43 et 91 du devis general ; pour	1	1			: }
reméd. aux estim, de quant, trop faibles, et p. faire face aux dép conting., ajout. \$250,000.	į	· j	1		050 000 00
taire face aux dep conting., ajout. \$250,000.	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••			• •••• ••••••	250,000 00
Total					2,766,780 00
10001			*******		-,,

^{*}Note.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

Et si la présente soumission est acceptée, les soussignés se déclarent prêts à exécuter un contrat d'entreprise conforme dans ses conditions à la formule en blanc annexée au devis général, et à se conformer à l'article 93 du dit devis au sujet du dépôt d'argent ou d'autres garanties, qui y est exigé ; et ils offrent comme cautions de leur fidélité à se conformer à ces conditions et à exécuter les travaux, les deux personnes qui ont signé ci-après comme telles.

Signature. état et domicile des JOHN HENEY ET CIE, soumissionnaires. Entrepreneurs, Ottawa.

Signature et domicile des cautions. $\left\{ \begin{array}{l} \text{T. W. McRAE, Ottawa.} \\ \text{AMOS ROWE,} \end{array} \right. \text{do}$

Ottawa, 17 novembre 1879.

Cette soumission s'élève à la somme totale de deux millions sept cent soixante-et-dix mille cinq cent vingt-cinq piastres.

milite cinq cen	in Amgo	cinq pias	<u>і</u>		
Nature des travaux.	Quant * Voir n	I ités appros ote au bas	rimatives. de la page	2 Taux.	3 Montant.
delignation of the second seco		1	Ī.	\$ cts	\$ cts.
Abattage	Acres.	250	par acre.	50 00	12,500 00
Essartement	do	10	do	100 00	1,000 00
Déracinement	do	. 10	do	120 00	1,200 00
Clôturage	Pds. lin.	10,000	par pd. l.	0 10	1,000 00
Excavation dans le roc solide	Vgs. c.	500,000	par vg. c.	1 75	875,000 00
do do détaché	do	250,000	do	0 90	225,000 00
do dans la terre (v compris celle dé-	-]	1	1		i
crite dans l'article 13 du devis)	do	1,500,000	do	0 30	450,000 00
Fossés d'égoutement	IPds. lin.	2,000	par pd. l.	1 50	1,000 00
Tunnels, (voir l'article 32 du devis)-	į.	1	1		
Tunnels, (voir l'article 32 du devis)— "Tunnels de ligne" dans le roc, des dimen-	-i	I .		i	ì
sions suivantes: 300, 50, 150, 105, 240, 400,	. }	l	ì		
360, 385, 290, 200, 150, 140, 1,600, 100, 150, 100,110, 230, 350 et 500 pieds	· i _		1		
100,110, 230, 350 et 500 pieds	do	Soit 6,000	do	75 00	450,000 00
"Tunnels de cours d'eau "—12 pieds" "Tunnels de cours d'eau "—6 pieds	do	200	, do	40 00	8,000 00
"Tunnels de cours d'eau "-6 pieds	do	1,000	do	. 15 00	15,000 00
Ponts en maçonnerie	Vgs. c.	15,000	par vg. c.	11 00	165,000 00
Ponceaux en maçonnerie	do	10,000	do	10 00	100,000 00
Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc)	. do	5,000	do	5 00	25,000 00
Pavage	ι αο	1,000	do	4 00	4,000 00
Béton	do	1,000	do	6 00	6,000 00
Ouvrages en pierre perdues	do	1,000	do	2 00	2,000 00
Tuyaux de fonte, 3 pds de diamètre à l'inté- térieur, 1 pc. d'épais et noyés dans le béton	i		1	!	
térieur, 1 pc. d'épais et noyés dans le béton	ı (I	!	l	
(celui-ci non compris dans l'item)	Pds. lin.	500	par pd. l.	40 00	20,000 00
Remblais en pierres pos à la main, lorsq.la pente	·		-		
du talus excède I dans 1 (main-d'œuv. seul.)	Vgs. c.	51,000	par vg. c.	1 50	22,500 00
Superstructure de ponts en bois, 150 pieds	Nombre	(8	par travée	4,000 00	32,500 00
do do 125 do	do	1	do	3,500 00	3,500 00
do do 100 do	do	6	do	3,000 00	18,000 00
do do 60 do	do.	1	do	1,500 00	1,500 00
do do 40 do		1	do	1,000 00	3,000 00
(Voir les articles 42 et 43 du devis.)	Į.		l		l
Bois, première qualité, pour ponceaux, etc-			1		
12 pds × 16 pds	Pds. lin.	200	par pd. l.	0 50	1,000 00
12 pds × 16 pds	do	5,000	do	0 40	2,000 00
8 pds × 16 pds	do	1,500	do	0 35	525 00
8 pds × 12 pds	do	1,400	do	0 30	4,200 00
Le pois d'adtres dimensions du pourra etre	1			(i
nécessaire, à des prix proportionnels. Pilotis (voyez l'article 40 du devis)		i			i
Pilotis (voyez l'article 40 du devis)	do	10,000	do	0 35	3,500 00
Bois en grume pour caissons, etc., de 12 pcs de	·				
diamètre au moins	do	10,000	do	0 20	2,000 00
Méplats pour les conduits souterrains, 12 pcs		!	1 -		
d'épaisseur	do	3,000	do	0 25	750 00
Madriers	Pds. M.P	20,000	par M.	20 00	400 00
Fer forgé	Lbs.	3,000	par lb.	0 15	450 00
Fonte	do	500	de	0 10	50 00
Traverses	Nombre.	75,000	chaque.	0 25	18,750 00
Charroi des rails et attaches, à partir du bas de	·				
la section	Tonnes.		par ton.	2 00	6,000 00
Pose de la voie	Milles.	30	par mille.	250 00	7,500 00
Ballastage	Vgs. c.	100,000	par vg. c.	0 30	30,000 00
Aiguilles et croisements	Nombre	- 20	chaque.	40 00	800 00
Passages à niveau de chemins publics, y com- pris le bois, les fossés à bestiaux, le pavage, les petits ponceaux en bois des abords, et	1		1		1
pris le bois, les fosses à bestiaux, le pavage,	1				1
les petits ponceaux en bois des abords, et	1 _				
les écriteaux, le tout complet	, do	4	do	100 00	400 00
		i			1
Pour les ouvrages qui pourr, être nécess., suiv.	1				
Pour les ouvrages qui pourr. être nécess., suiv. les art. 18, 43 et 91 du devis général: pour			(
Pour les ouvrages qui pourr. être nécess., suiv. les art. 18, 43 et 91 du devis général: pour reméd.aux estim de quant. trop faibles, et p.					ario
Pour les ouvrages qui pourr. être nécess., suiv. les art. 18, 43 et 91 du devis général: pour		***************************************			250,000 00
Pour les ouvrages qui pourr. être nécess., suiv. les art. 18, 43 et 91 du devis genéral: pour reméd.aux estim de quant. trop faibles, et p.		***********	******		250,000 00 2,770,525 00

^{*} Note.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

Et si la présente soumission est acceptée, les soussignés se déclarent prêts à exécuter un contrat d'entreprise conforme dans ses conditions à la formule en blanc annexée au devis général, et à se conformer à l'article 93 du dit devis au sujet du dépôt d'argent ou d'autres garanties, qui y est exigé ; et ils offrent comme cautions de leur fidélité à se conformer à ces conditions et à exécuter les travaux, les deux personnes qui ont signé ci-après comme telles.

Signature, état et domicile des soumissionnaires.

CHARLES PETERSON. Sainte-Catherine, Ont.

Signature et domicile des cautions.

A. MANNING, Toronto, Ont. JOHN T. BUSH, Clifton, Ont.

Toronto, 13 novembre 1879.

Cette soumission s'élève à la somme totale de deux millions neuf cent quarante mille cent quinze piastres.

Nature des travaux. Quantités approx *Voir note au bas c					2 Prix.	3 Montant	
Essartement Déracinement Clôturage	solidedétaché.	do do Pds. lin.	500,000	par acre. do do par pd. l. par vg. c.	\$ cts. 30 00 50 00 100 00 0 10 2 00	7,500 500 1,000 1,000 1,000,000	00 00 00 00 00
do dans la ter crite dans l'article	rre (y compris celle dé-	do	1,500,000 2,000	do do par pd. 1.	0 50 0 28 0 60	125,000 420,000 1,200	00
gueur suivant 400, 360, 385, 2 100, 150, 100, 1 " Tunnels de cours " Tunnels de cours Ponts en maçonnerie Ponceaux en maçonner Maçonnerie sèche (mur. Pavage	22 du devis— " dans le roc, en la lone e: 300, 50, 150, 105, 240, 90, 200, 150, 140, 1,600, 10, 230, 350 et 500 pieds. d'eau "—12 pieds. d'eau "—6 pieds. ie. s de soutènement, etc.). dues dues dues de diamètre à l'intéet noyés dans le béton	do do do Vgs. c. do do	Soit 600 200 1,000	do do do par vg. c. do do do do	98 00 32 00 17 00	588,000 6,400 17,000 210,000 90,000 25,000 8,000 2,000	00 00 00 00 00 00 00
(cerui-ci non compi	et noyés dans le béton ris dans l'item) à la main, lorsq la pente	Pds. Iin.	500	par pd. 1.	30 00	15,000	00
du talus excède 1 de Superstructure de pont do d do do do d do d	aus I (md'œuv.seulem.) s en bois, 150 pieds o 125 do o 100 do o 60 do o 40 do	Vgs. c. Nombre. do do do	15,000 8 1 6 1 3	par vg. c. par travée do do do do	0 50 6,000 00 5,000 00 4,000 00 2,000 00 1,200 00	7,500 (48,000 (5,000 (24,000 (2,000 (3,600 (00 00 00 00
(Voir les articles 4: Bois, première qualité, 12 pds × 16 pds 12 pds × 12 pds 8 pds × 16 pds 8 pds × 16 pds 4 pds × 12 pds	pour ponceaux, etc.— nsions qui pourra être	Pds. lin. do do do	2,000 5,000 1,500 1,400	par pd. 1. do do do	0 60 0 60 0 60 0 60	1,200 3,000 900 840	00 00
Pilotis (voyez l'article	ix proportionnels. 40 du devis)ssons, etc., de 12 pcs de	do	10,000	do	0 50	5,000	00
diamètre au moins. Ménlets pour les condi	nite souterrains 19 mas	do	10,000	do	0 50	5,000	
d'epaisseur		Pds.M.P Lbs. do	3,000 20,000 3,000 500	do par M. par lb. do	0 50 50 00 0 15 0 15	1,500 1,000 450 75	00 00 00
Charroi des rails et atta la section, y compr	aches à partir du bas de is tout le hâlage	Tonnes	3,000 30		1 00 250 00	3,000 (7,500 (00 00
rassages a niveau de d pris, le bois, les foss les petits ponceaux	shemins publics, y com- és à bestiaux, le pavage, c en bois des abords, et		100,000	_	0 28 20 00	28,000 (00
Pour les ouvrages qui p les art. 18, 43 et 91 reméd. aux estim. de	t complet		4	do	200 00	250,000 9	
, -		1					

^{*} Note.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

Signature, état et domicile des J. C. RODGERS, Lachine, Québec. soumissionnaires. EDWARD FARRELL, Winnipeg, Manitoba.

Signature et domicile des cautions. { H. R. JONES, Montréal. F. FAIRMAN, do

Ottawa, 17 novembre 1879.

CETTE SOUMISSION s'élève à la somme totale de deux millions neuf cent quatre-vingttreize mille six cent vingt plastres.

- Andrewson - Andr		<u> </u>			<u> </u>
Nature des travaux.		ités appro ote au bas	ximatives. de la page.	Prix.	3 Montant.
		1		\$ cts	\$ cts.
Abattage	Acres.	250		25 00	6,250 00
Essartement	do	10	do	60 00	600 00
Déracinement	do	10 000	do	100 00	1,000 00
Clôturage	Yes. In.	10,000	par pd. l.	0 05	500 00
Excavation dans le roc solidedo do détaché	do do	500,000 250,000	par vg. c	0 75	900,000 00
do dans la terre (y compris celle dé-	40	250,000	do	0 13	101,500 00
		1,500,000	do	0 292	442,500 00
Fossés d'égouttement	Pds lin	2,000	par pd. l.		800 00
Tunnels (voir l'article 32 du devis)-	12 45. 114.	2,000	par par r.	0 10	1 .
"Tunnels de ligne" dans le roc, des lon-	.]	Ì	1 .	1	1
gueurs suivantes: 300, 50, 150, 105, 240,	!	l	1	i	[
gueurs survantes: 300, 01, 100, 100, 240, 400, 360, 385, 290, 200, 150, 140, 1600, 100, 150, 100, 110, 230, 350 et 500 pieds. "Tunnels de cours d'eau"—12 pieds	.1	}	ì	1	į
100, 150, 100, 110, 230, 350 et 500 pieds	do	Soit 6,000	do	116 25	697,500 00
"Tunnels de cours d'eau"—12 pieds	do	200	, do	50 00	10,000 00
"Tunnels de cours d'eau "-6pieds	do	1,000	do	20 00	20,000 00
Ponts en maçonnerie	Vgs. c.	15,000	par vg. c	12 00	180,000 00
I OHOUGUA OH MWYOHHUIIO	, 40	10,000	do	10 00	100,000 00
Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc.)	do	5,000	do	5 00	25,000 00
Pavage Béton	do	1,000	do	3 00	3,000 00
Beton	do	1,000	do	6 00	6,000 00
Ouvrages en pierres perdues	do	1,000	do	2 00	2,000 00
Tuyaux de fonte, 3 pds de diamètre à l'inté- rieur, 1 pc. d'épais et noyés dans le béton	•1	l	1	I	1
(celui-ci non compris dans l'item)	Ddg lin	500	par pd. l.	30 00	15,000 00
Remb.en pierres pos à la main, lorsq la pente du	rus. III.	1 500	par pu. I.	30 00	1 15,000 00
talus excède 1 dans 1 (md'œuvre seulem.)	Vgs. c.	15,000	par vg. c.	0 50	7,500 00
Superstructure de ponts en bois, 150 pieds	Nombre	10,000	par travée.	5,200 00	41,600 00
do do 125 do	do	ĭ	do do	4,375 00	4,375 00
do do 100 do		6	do	3,000 00	18,000 00
do do 60 do	do	1	do	1,200 00	1,200 00
do do 40 do		- 3	do	720 00	2,160 00
(Voir les articles 42 et 43 du devis.)					,
)				
12 pds × 16 pds	'Pds. lin.	2,000	par pd. 1.	0 30	600 00
Bois, première qualité, pour ponceaux, étc.— 12 pds × 16 pds	do	5,000	do	0 30	1,500 00
8 pds × 16 pds	do	1,500	do	0 30	450 00
8 pds × 12 pds	do	1,400	do	0 30	420 00
	i i		!	l	
nécessaire, à des prix proportionnels).	.	10.000	3.	0.40	4 000 00
Pilotis (voyez l'article 40 du devis)	do	10,000	do	0 40	4,000 00
Bois en grume pour caissons, etc., de 12 pcs de	do	10,000	do	0 15	1,500 00
diamètre au moins		10,000	i uo	0.15	1,500 00
d'épaisseur	-do	3,000	do	0 15	450 00
Madriers		20,000	par M.	25 00	500 00
Fer forgé	Lbs.	3,000	par lb.	0 09	270 00
Fer forgéFonte	do	500	do	0 09	45 00
Traverses	Nombre.	75,000	chaque.	0 28	21,000 00
Charroi des rails et attaches, à partir du bas de	1 1	•			,
la section	Tonnes.	3,000	par ton.	1 00	3,000 00
Pose de la voie	Milles.	30	par mille.	200 00	6,000 00
Ballastage	Vgs. c.	100,000	par vg. c.	` 0 30	30,000 00
Aiguilles et croisements	Nombre.	20	chaque.	50 00	1,000 00
l'assages a niveau de chemins publics. V com-			l		
pris, le bois, les fossés à bestiaux, le pavage,	1		1		
les petits ponceaux en bois des abords, et			} .	ا د مما	
les écriteaux, le tout complet	. do	4	do	100 00	400 00
Pour les ouvrages qui pourr. être nécess., suiv.					
les art. 18, 43 et 91 du devis général; pour	1 ' 1		(,100	
reméd.aux estim.de quant. trop faibles, et p.					050 000 00
faire face aux dép. conting., ajout. \$250,000.	*****	********			250,000 00
Total					2 993 620 00
Total		*****************		***********	2,993,620 00

^{*}Norm.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

Signature, état et domicile des JOHN J. McDONALD, Winnipeg. PETER J. ROWE, Ingersoll. JOHN SHIELDS, Jersey City, New Jersey, (Tous entrepreneurs.)

{ THOS. WELLS, avocat, Ingersoll. } JAMES ISBESTER, entrepreneur, Ottawa. Signature et domicile des cautions.

Ottawa, 7 novembre 1879.

Cette soumission s'élève à la somme totale de deux millions neuf cent quatre vingttrois mille six cent cinquante piastres.

uois initie six (± P			
Nature des travaux.	Quant *Voir no	ités approx ote au bas o	imatives de la page.	2 Prix.	3 Montant.
Abattage	Acres.	250 10	par acre.	\$ cts. 30 00 60 00	\$ cts. 7,500 00 600 00
Essartement Déracinement	do	10	do	150 00	1,500 00
Clôturage	Pds. lin.	10,000	par pd. l.	0 10	1,000 00
Clôturage Excavation dans le roc solide	Vgs. c.	500,000	par vg. c.	1 80	900,000 00
do do detache	ao :	250,000	do	0 80	200,000 00
do dans la terre (y compris celle dé-	ob	1,500,000	do	0 28	420,000 00
crite dans l'article 13 du devis) Fossés d'égouttement	Pds. lin.	2,000	Par pd. 1.	0 35	700 00
Tunnels (voir l'article 32 du devis)—		!			
"Tunnels de ligne" dans le roc, des dimen-	•				
sion suivantes: 300, 50, 150, 105, 240,		i	1		
100, 150, 100, 110, 230, 350 et 500 pieds,	do	Soit 6,000	do	120 00	720,000 00
"Tunnels de cours d'eau"-12 pds	do	200	do	25 00	5,000 00
400, 360, 385, 290, 200, 150, 140, 1,800, 100, 150, 100, 110, 230, 350 et 500 pieds. "Tunnels de cours d'eau "—12 pds" Tunnels de cours d'eau "—6 pds"	do	1,000	do	18 00	18,000 00 180,000 00
Ponts en maçonnerie	Vgs. c.	15,000	par vg, c.	12 00 7 00	70,000 00
Ponceaux en maçonnerie		5,000	do	5 00	25,000 00
Pavage	do	1,000	do	7 00	7,000 00
Pavage Béton	do	1,000	do	8 00	8,000 00
Ouvrages en pierres perdues	do	1,000	do	2 50	2,000 00
Tuyaux de fonte, 3 pds de diamètre à l'inté- rieur, 1 pc. d'épais et noyés dans le béton	· !	1	1	• i-	
(celui-ci non compris dans l'item)	Pds, lin.	500	par pd. l.	20 00	10,000 00
Remblais en pierres pos. à la main, lorsq. la pente))	ł	i -		
du talus excède 1 dans 1 (md'œuv. seul.)	√ vgs. c.	15,000	per vg. c.		10,500 00
Superstructure de ponts en bois, 150 pieds do do 125 do	i do	8	par travée do	5,000 00 4,500 00	4,500 00
do do 100 do		6	do	3,500 00	21,000 00
do do 60 do	. do	1	do	1,800 00	1,800 00
do do 40 do	. do	3	do	1,200 00	3,600 00
(Voir les articles 42 et 43 du devis.)	1	1	1	!	3
Bois, première qualité, pour ponceaux, etc.—	Pds. lin.	2,000	par pd. l.	0 40	800 00
12 pds × 12 pds	do	5,000	do	0 35	1,750 00
8 pds × 16 pds	do	1,500	do	0 30	450 00
2 pds × 16 pds	ao	1,400	do	0 25	350 0 0
nécessaire à des prix proportionnels.	1	ļ	ĺ		
Pilotis (voyez l'article 40 du devis)	do	10,000	do	0 40	4,000 00
Bois en grume pour caissons, etc., de 12 pouces	_ `	70.000	١,,		0.500/00
de diamètre au moins	do	10,000	do	0 35	3,500 00
Méplats pour les conduits souterrains, 12 pcs	do	3,000	do	0 25	750 00
d'épaisseur	P. M. P.	20,000	par M.	30 00	600 00
Fer forgé	Lbs.	3,000	par lb.	0 15	450 00
Fonte	Nombre.	75 000	do chaque.	0 10 0 30	50 00 22,250 00
Traverses		75,000	chaque.	0 30	22,250 00
la section		3,000	par ton.	2 00	6,000 00
Pose de la voie	Milles.	30	par mille.	250 00	7,500 00
Ballastage Aiguilles et croisements	Vgs c.	100,000	par vg. c.	0 35	35,000 00
Passages à niveau de chemins publics, y com-	Nombre.	20	chaque.	- 0 60	1,200 00
pris le bois, les fossés à bestiaux, le pavage,			1		
les petits ponceaux en bois des abords, et	i		1 - '		
les écriteaux, le tout complet	do	4	do	400 .00	1,600 00
Pour les ouvrages qui pour. être nécess., suiv. les art. 18, 43 et 91 du devis général; pour		l			l
reméd. aux estim. de quant. trop faibles et p.		ļ		1	i
faire face aux dép. conting., ajout. \$250,000	j				250,000 00
*	1 .	1	1		0.000.050.00
Total	·		1	l	2,993,650 00

^{*} Note.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

Signature, état et domicile des Soumissionnaires. Signature, état et domicile des EDWIN BANNERMAN, Renfrew. EDWIN DOTY, Ingersoll, Ont. (Entrepreneurs.)

Signature et domicile des cautions. { WM. A. WOOLSON, marchand, Hamilton, ALEX. BARNET, Renfrew, Ont.

Ottawa, 17 novembre 1879.

CETTE SOUMISSION s'élève à la somme totale de trois millions dix-sept mille centquatre-vingt piastres.

Abattage	Noture des trevery	Over	itás amona-	2	Most		
Abattage	Nature des travaux.	*Voir n	ote au bas	Prix.	Mont	ant.	
Essartement	Abottono	Aoros	950				cts
Déracinement	Recentament						00 00
Cloturage Pds. lin. 10,000 par pd. l. 0 06 0 00	Déracinement						υυ. υ υ
Excavation dans e roc solide	Clôture co	Pde lin	10.000			6	00 00
do dans la terre (y compris celle décrite do 15,000,000 do 0 30 450,000	Excavation dans le roc solide	Vgs. c.	500,000				
do dans la terre (y compris celle decrite dans Farticle 13 du devis)	do do détaché	do					
Fossés d'égouttement.	do dans la terre (y compris celle décrite			}	1 .	1	
Tunnels (voir l'article 32 du devis)— "Tunnels de ligne" dans le roc, des longueurs suivantes: 300, 50, 150, 105, 240, 400, 360, 385, 290, 200, 150, 100, 140, 1,600, 100, 150, 110, 230, 350 et 500 pieds	dans l'article 13 du devis)	do	15,000,000				00 00
"Tunnels de ligne" dans le roc, des longueurs suivantes: 300, 50, 150, 105, 240, 400, 360, 385, 290, 200, 150, 140, 1,600, 100, 150, 110, 230, 350 et 500 pieds "Tunnels de cours d'eau "-12 pieds	Fossés d'égouttement	Pds. lin.	2,000	par pd, l.	0 4	10 8	00 00
gueurs suivantes: 300, 50, 150, 140, 1,600, 400, 360, 385, 290, 200, 150, 140, 1,600, 100, 150, 110, 230, 350 et 500 pieds	Tunnels (voir l'article 32 du devis)—	1		1	İ	. 1	
\$\frac{400}{100}\$, \$365, \$290, \$200, \$150, \$140, \$1,600, \$100, \$150, \$102, \$20, \$360 et 500 pieds.					i	J	
Ponts en mayonnerie	gueurs survantes : 500, 50, 150, 100, 240,	1.	}		1	1	
Ponts en mayonnerie	100, 150, 110, 220, 250 at 500 riads	- 40	Soit 6 000	do	120.0	720.0	00.00
Ponts en mayonnerie	"Tunnels de cours d'eau "-12 nieds	do	200				
Ponts en mayonnerie	"Tunnels de cours d'eau "—6 pieds	do					00 00
Ponceaux en magonnerie Ponceaux Ponceaux	Ponts en maconnerie	Ves. c.				180,0	00 00
Majonnerie seche (mur de souténement, etc.)	Ponceaux en maconnerie	do	10,000				00 00
Pavage	Maçonnerie sèche (mur de soutènement, etc.)	do	5,000				00 00
Beton	Pavage	do	1,000	do		0 2,5	00 00
Currages en pierres perdues	Béton	do	1,000			0 7,0	00 00
Tuyaux de fonte, 3 pds de diametre a l'intererieur, 1 pc. d'épais, et noyée dans le béton (celui-ci non compris dans l'item)	Ouvrages en pierres perdues	do ·	1,000	do	2 0	0 2,0	00 00
(celui-ci non compris dans l'item). Pds. lin. 500 par pd. l. 30 00 15,000 Remblais en pierres pos. à la main, lorsq. la pente du talus excède 1 dans 1 (m-d'œuv. seulem.) Vgs. c. 15,000 par vg. c. 500 00 46,400 Superstructure de ponts en bois, 150 pieds. Nombre. do do do 1 do 4,200 00 4,200 4,200 4,200 00 4,200 00 4,200 00 4,200 00 1,500 00 1,500 00 1,500 00 1,500 00 1,500 00 1,500 00 1,500 00 1,500 00 1,500 00 1,500 00 1,500 00 1,500 00 1,500 00 1,500 00 1,500 00 1,500 00 1,500 00 1,500 00 1,500 00 1,500 00 1,500 00 1,500 00 1,500 00 1,500 00 1,500 00 0 0 1,500 0 0 0 1,500 0 0 0 0 0 1,200 <td< td=""><td>Tuyaux de fonte, 3 pds de diametre a l'inte-</td><td>i</td><td>!</td><td>ļ</td><td>1</td><td>1</td><td></td></td<>	Tuyaux de fonte, 3 pds de diametre a l'inte-	i	!	ļ	1	1	
Remblais en pierres pos. à la main, lorsq. la pente du talus excède I dans I (m-d'œuv. seulem.) Vgs. c. 15,000 par vg. c. 0 50 7,500 0	rieur, 1 pc. d'épais, et noyes dans le béton	; D.1 11		1	'		
du talus excède 1 dans 1 (m-d'œuv. seulem.) Ygs. c. 15,000 par vg. c. 0 50 7,500 46,400 Superstructure de ponts en bois, 150 pieds. Nombre. 8 par travée 5,800 00 4,4200 46,400 do do do 100 do			500	par pd. I.	, 30 0	0 15,0	00 00
Superstructure de ponts en bois, 150 pieds. Nombre. 8 par travée 5,800 00 46,400			15 000		0 -		
do do 125 do do do do do do do d	Supergrander de ports en heis 150 nieds	Nombre					
do do do do do do do do	do do 195 do	do.	1			0 46,4	00 00
do do do do do do do do					3,000 0	0 1 4,2	00 00
do							
(Voir les articles 42 et 43 du devis.) Bois, première qualité, pour ponceaux, etc.— 12 pds × 16 pds	3						
Bois, première qualité, pour ponceaux, etc.		1	1		_,	- -,.	00 00
12 pds × 16 pds.	Rois première qualité nour nonceaux etc.	1			}		
Le bois d'antres dimensions qui pourra être nécessaire, à des prix proportionnels. Pilotis (voyez l'article 40 du devis)	12 pds × 16 pds	Pds. lin.	2,000	par pd. l.	0.6	0 1,2	00 00
Le bois d'antres dimensions qui pourra être nécessaire, à des prix proportionnels. Pilotis (voyez l'article 40 du devis)	12 pds × 12 pds	do	5,000			5 2,2	50 00
Le bois d'antres dimensions qui pourra être nécessaire, à des prix proportionnels. Pilotis (voyez l'article 40 du devis)	8 pds × 16 pds	do	1,500			- 1	00 00
nécessaire, à des prix proportionnels. do 10,000 do 0 50 5,000	o pus 🔨 💯 pus	i uo	1,400	do	03	0 4	20 00
Pilotis (voyez l'article 40 du devis)		!	ļ	Ì	ĺ	1	
Bois en grume pour caissons, etc., de 12 pcs de diamètre au moins	necessaire, a des prix proportionnels.	a.	10,000		0.5	0 - 0	
diamètre au moins			10,000	ao	0.5	0 5,0	JU 00
Méplats pour les conduits souterrains, 12 pcs d'épaisseur. do Pds.M.P. 20,000 par M. 30 00 600 Madriers Des. 3,000 par lb. 0 12 360 Fer forgé Lbs. do 500 chaque. Fonte. Nombre. Charroi des rails et attaches, à partir du bas de la section. Tonnes. 3,000 par ton. par mille. Pose de la voie. Milles. 30 par mille. Ballastage Vgs. c. 100,000 par yg. c. 040 40,000 Aiguilles et croisements. Nombre. 20 Passages à niveau de chemins publics, y compris le bois, les fossés à bestiaux, le pavage, les petits ponceaux en bois des abords, et les écriteaux, le tout complet. do 4 do 150 00 600 our les ouvrages qui pourr. être nécess., suiv. les art. 18, 43 et 21 du devis général; pour reméd. aux estim.de quant. trop faibles, et p. do 4 do 150 00 600			10,000	do	0.3	معاه	nd 00
do	Ménlats pour les conduits souterrains, 12 nes		10,000	1 40	0.5	0 3,0	00 00
Fer forgé	d'épaisseur.	do	3,000	do	0.2	5 7	50 00
Fer forgé	Madriers	Pds.M.P					00 00
Fonte	Fer forgé	Lbs.	3,000				30 00
Traverses	Fonte	do	500				50 00
Charroi des rails et attaches, à partir du bas del la section	Traverses	Nombre.	75,000	chaque.			
Pose de la voie				-		1	
Aiguilles et croisements	la section	Tonnes.					00 90
Aiguilles et croisements	Pose de la voie	Milles.					
Passages a niveau de chemins publics, y compris le bois, les fossés à bestiaux, le pavage, les petits ponceaux en bois des abords, et les écriteaux, le tout complet	Ballastage	vgs. c.					
pris le bois, les fossés à bestiaux, le pavage, les petits ponceaux en bois des abords, et les écriteaux, le tout complet	Algulies et croisements	nombre.	20	cnaque.	40 00	0 80	00 00
les petits ponceaux en bois des abords, et les écriteaux, le tout complet	rassages a niveau de chemins publics, y com-					}	
les écriteaux, le tout complet	les netits nonceaux on hois des abords of		! ,	!		ı	
our les ouvrages qui pourr. être nécess., suiv.\ les art. 18, 43 et 91 du devis général ; pour\ reméd. aux estim.de quant. trop faibles, et p.\			A	40	150 0	1 4	00 00
les art. 18, 43 et 91 du devis général ; pour reméd. aux estim de quant trop faibles, et p.	our les ouvrages qui nourr être nécess quiv.		*	40	190 00	1 60	00 00
reméd. aux estim de quant. trop faibles, et p.	les art. 18. 43 et 91 du devis général : nour	i				i	
1						250.00	00 00
	*						

^{*}Note.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

66

Signature, état et domicile des Soumissionnaires.

| P. PURCELL, Williamston. | HUGH RYAN, Perth. | JAMES GOODWIN, Ottawa. | JAMES N. SMITH, Brooklyn, N.-Y. | Entrepreneurs.

Signature et domicile des cautions. $\left\{ \begin{array}{l} \text{EDWARD GRIFFIN, Ottawa.} \\ \text{A. MORTIMER, Ottawa.} \end{array} \right.$

Ottawa, 17 novembre 1879.

Cette soumission s'élève à la somme totale de trois millions soixante-six mille quatre cent soixante-cinq piastres.

Cent Solaz	1110-0111	q piastre	3.		
Nature des travaux.	Quan *Voir	1 tités appro note au bas	ximatives, de la page	Prix.	B Montant.
Communication and Communicatio			!	\$ ct	
Abattage	. Acres.			40 00	
Essartement	do	10		40 00	400 00
Déracinement	do Dellin	10 000		100 00	1,000 00
Clôturage Excavation dans le roc solide	Pd lin.				
do do détaché	do do	250,000	par vg. d	0.80	
Excavation dans la terre (y compris celle dé-		250,000	l uo	1 0 80	200,000,00
crite dans l'article 13 du devis)	do	1,500,000	do	0 28	420,000 00
Fossés d'égouttement	Pds lin.	2,000			
Tunnels (voir l'article 32 du devis)—	ł	1	1		,
"Tunnels de la ligne" dans le roc, des lon-		1	i	i	1
mining animontes + 200 50 150 105 940	1	1	!	1	i
400, 360, 385, 290, 200, 150, 140, 1,600,	1	1	1	}	1
100, 150, 100, 110, 230, 350 et 500 pds	do	6,000	do	120 00	
"Tunnels de cours d'eau—12 pieds"	do	200		40 00	
400, 360, 385, 290, 200, 150, 140, 1,600, 100, 150, 100, 110, 230, 350 et 500 pds "Tunnels de cours d'eau—12 pieds"	do	1,000	do	20 00	20,000 00
Fonts en maçonnerie	vgs c.	15,000	par vg. c	. 13 00	
Ponceaux en maçonnerie	do .	10,000	do	9 00	90,000 00
Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc		5,000	do	6 00	30,000 00
Pátan		1,000	do	2 50	2,500 00
Ouvrages en pierres perdues	do do	1,000	do	6 00	6,000 00 3,000 00
Tuyaux de fonte, 3 pieds de diamètre à l'inté-		1,000	do	3 00	3,000 00
rieur, 1 pouce d'épais, et noyés dans le bé-		1	1	1	
ton (celui-ci non compris dans l'item)		500	par pd 1.	25 00	12,500 00
Remblais en pierres pos à la main, lorsq. la pente		1	par par.	20 00	1 22,000 00
du talus excède l' dans 1 (main-d'œuv. seul.)	Vgs c.	15,000	par vg. c.	0 50	7,500 CO
Superstructure de ponts en bois, 150 pieds	Nombre.	8	par travée	6,000 00	48,000 00
do do 125 do	, do	1	do	4,500 00	4,500 00
do do 100 do	do	6	l do	3,500 00 2,000 00	21,000 00
do do 60 do		(1	do	2,000 00	2,000 00
do do 40 do	do	3	do	1,000 00	3,000 00
(Voir les articles 42 et 43 du devis,)		Į		ì	
Bois, première qualité, pour ponceaux, etc. —	Dan lin	9,000	non nd l	0 55	1 100 00
12 pds × 10 pds	rus IIII.	2,000 5,000	par pd 1.	0 55 0 45	1,100 00 2,250 00
8 nds × 16 nds	, do	1,500	do do	0 45	675 00
12 pds × 16 pds	go .	1,400	do	0 35	490 00
Le bois d'autres dimensions qui pourra être	4.0	2,200	-		1
nécessaire à des prix proportionnels-		}	1		1
Pilotis, (voyez l'article 40 du devis.)	do	10,000	do	0 35	3,500 00
Bois en grume pour caissons, etc., de 12 pcs de			i	1	-
diamètre au moins	đo	10,000	, do	. 0 30	3,000 00
Méplats pour les conduits souterrains, 12 pcs	,				##0 00°
d'épaisseur Mødriers Fer forgé	DJ-W D	3,000	do	0 25	750 00
For force	Pasm.P.	20,000	par M.	25 00	500 00
Fonte	do	3,000 500	par lb.	0 15 0 10	450 00 50 00
Traverses	Nombre.	75,000	chaque.	0 30	22,500 00
Charroi des rails et attaches, à partir du bas de!	пошысь	10,000	chaque.	0.50	1 22,000 00
la section.	Tonnes.	3,000	par ton.	1 00	3,000 00
Pose de la voie	Milles.		par mille.	300 00	9,000 00
Ballastage	Vgs c.	100,000	par vg. c.	0 35	35,000 00
la section	Nombre.	20	chaque.	30 00	600 00
Passages a niveau de chemins publics, y com-			-		i
pris le bois, les fossés à bestiaux, le pa-				1	1
vage, les petits ponceaux en bois des abords,	, !				
et les écriteaux, le tout complet	do	4	do	250 00	1,000 00
Pour les ouvrages qui pourr. être nécess., suiv.	-				
les art. 18, 43 et 91 du devis général; pour	ļ				l ·
reméd. aux estim. de quant. trop faibles, et p. faire face aux dép. cont., ajout. \$250,000		ļ			250,000,00
p. rame race and deb. cone., alone. \$250,000			************	****	250,000 00
Total					3,066,465 00
20002 1000 1000 1000 1000 1000 1000 100					2,300,100 00

^{*}Note.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

Signature, état et domicile des soumissionnaires.

C. E. ENGLISH, Toronto,
T. SHANLEY, "
(Entrepreneurs).

Signature et domicile des cautions. $\left\{ \begin{array}{c} R \\ \hline WM. \ BADENACH, \ Toronto. \end{array} \right.$

Toronto, 15 novembre 1879.

CETTE SOUMISSION s'élève à la somme totale de trois millions cent vingt-huit mille trois cent cinquante-deux piastres.

trois cent em	quante	ueux pra	phi co.	<u> </u>		
Nature des travaux.	Quant	1 ités appro iote au bas	ximatives. de la page.	Prix.	3 Monta	nt.
		<u> </u>	<u> </u>	\$ ets		cts.
Abattage	Acres.	250		30,00	7,50	00.00
Essartement	. do	10		50 00	, ,	0
Déracinement	do	10		100 00	1,00	00 00
Clôturage Excavation dans le roc solide	Pas. lin.	10,000				00 00
Excavation dans le roc solide	vgs. c.	500,000		2 00		טט טו
do dans la terre (v compris celle dé-	uo uo	250,000	do	1 00	230,00	0 00
do dans la terre (y compris celle dé- crite dans l'article 13 du devis)	do	1,500,000	do	0 38	570,00	n nn
Fossés d'égouttement	Pde lin		par pd. 1			0 00
Tunnels (voir l'article 32 du devis-	T ab. III.	2,000	Par Par 1	.	_,-,	
"Tunnels de ligne" dens le roc en le lon-	-1			1	i	
gueur suivante: 300, 50, 150, 105, 240, 400, 360, 385, 290, 200, 150, 140, 1,600, 100, 150, 100, 110, 230, 350 et 500 pieds "Tunnels de cours d'eau "—12 pieds" "Tunnels de cours d'eau "—6 pieds"		i	1	1	1	
400, 360, 385, 290, 200, 150, 140, 1,600,		ł	1	!	1.	
100, 150, 100, 110, 230, 350 et 500 pieds	do	Soit 6,000	do	45 00	270,00	0 00
"Tunnels de cours d'eau "-12 pieds	do	200	† do	15 00		0 0
"Tunnels de cours d'eau "-6 pieds	do	1,000	do	12 00	12,00	0 00
Ponts en maçonnerie	Vgs. c.	15,000	par vg. c	. 20 00	300,00	0 00
Ponceaux en maçonnerie	do	10,000	do	12 00	120,00	
Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc.).	do	5,000	do	8 00	40,00	00
Pavage	dο	1,000	do	2 00	2,00	0 00
Béton	do	1,000	do	8 00	8,00	00 0
Ouvrage en pierres perdues	do	1,000	do	3 00	3,00	00
Tuyaux de fonte, 3 pds de diamètre à l'inté-	1		1	1	1	
rieur, 1 pc. d'épais et noyès dans le béton		***	1	1 000	1	
(celui-ci non compris dans l'item)	Pds. lin.	500	par pd. l.	2 00	1,000) 00
Remblais en pierres pos à la main, lorsq la pente	- ·	1 7 000	!	0.50	1	
du talus excède i dans I (md'œuv seulem.)	vgs. c.		par vg. c.	0 50	64,000	00
Superstructure de ponts en bois, 150 pieds	Nomnre.	8	par travée	8,000 00 7,000 00	7,000	
do do 125 do		1 6	do do	4,000 00	24,000	
do do 100 do do do 60 do	do do	1	do	3,000 00	3,000	
	do	3	do	1,500 00	4,500	
do do 40 do (Voir les articles 42 et 43 du devis.)	uo i		40	1 1,000 00	1,000	, 00
Bois, première qualité, pour ponceaux, etc.—	.			1	:	
12 nds × 16 nds	Pds. lin.	2,000	par pd. l.	0 35	700	00
12 pds × 12 pds	do	5,000	do	0 30	1,500	00
12 pds × 16 pds. 12 pds × 12 pds. 8 pds × 16 pds. 8 pds × 12 pds. 12 pds × 16 pds. 13 pds × 16 pds. 14 pds × 16 pds. 15 pds × 16 pds.	do	1,500	do	0 20		00
8 pds × 12 pds	l do i	1,400	do	0 18	252	00
Le bois d'autres dimensions qui pourra être	!			1	l	
nécessaire, à des prix proportionnels.			!	į.	1	
Pilotis (voyez l'article 40 du devis)	do	10,000	do	0 50	5,000	00
Bois en grume pour caissons, etc., de 12 pcs de	_					
diamètre au moins	do	10,000	d o	0 30	3,000	00
Méplats pour les conduits souterrains, 12 pcs	, i			0.00	200	
d'épaisseur	do 1	3,000	do	0 20		00
Madriers	Pas.M.P	20,000	par M.	30 00		00
rer lorge	Libs.	3,000	par lb.	0 10 0 08		00
Fonte	Mombro	500	do chaque.	0 50	37,500	
Traverses Charroi des rails et attaches à partir du bas de	Nombre.	75,000	chaque.	0.50	31,000	00
le section w compris tout le hêle ce	Tonnes.	3,000	par ton.	20 00	60,000	00
la section, y compris tout le hâlage	Milles.	3,000	par mille.	500 00	15,000	
Pose de la voieBallastage	Von c	100,000	par vg. c.	0 50	50,000	00
Aiguilles et croisements	Vgs. c. No.		chaque.	100 00	2,000	00
Passages à niveau de chemins publics, y com-	1,0.	20 1	Junque.	200 00	,500	0.0
pris, le bois, les fossés à bestiaux, le pavage,	i				l	
les petits ponceaux en bois des abords, et	i					
les écriteaux, le tout complet	do	4	do	50 00	200	00
Pour les ouvrages qui pourr. être nécess suiv.			- 1			
Pour les ouvrages qui pourr. être nécess., suiv. les art. 18, 43 et 91 du devis général; pour	i		}			
reméd. aux estim. de quant. trop faibles, et p.	1	- 1		i	,	
faire face aux dép. conting., ajout. \$250,000.					250,000	90
	.]	1	- 1	l	0.100.000	
Total	······································	!			3,128,352	00

^{*} Norg.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table duns le but de leur faire attacher des prix.

Signature, état et domicile des soumissionnaires. F. B. McNAMEE, Montréal.
A. GUISH do
JAMES WRIGHT do

Ottawa, 14 novembre 1879.

CETTE SOUMISSION s'élève à la somme totale de trois millions deux cent cinquantehuit mille quatre cent quatre-vingt-cinq piastres.

nati initio quati o co.	at quan	0 112500	ind brase	. 0.01		
Nature des travaux.	Quan *Voir n	tités appro ote au bas	ximatives. de la page	Prix.	3 Monta	nt.
		1	1	\$ ct		cts.
Abattage	. Acres.					50 00
Essartement	. do	10		50 00		00 00
Déracinement	· do	10		90 00		00 00
Clóturage. Excavation dans le roc solide	. Pds. lin	. 10,000	par pd. I	0 15		00 00
Excavation dans le roc solide	. Vgs. c	. 500,000	par pd. c.	. 2 00		
do do detache	. αο	250,000	, do	0 80	200,00	00
do dans la terre (y compris celle de-	-1	{	1 ,	0.00		
crite dans l'article 13 du dévis)	do	1,500,000		0 35		
Fossés d'égouttement	Pas. III	2,000	par pd. l.	. 1 00	2,00	00 00
Tunnels (voir l'artic e 32 du devis)—	i			:	- }	
"Tunnels de ligne" dans le roc, des dimen-	-1	1	1	I	1	
sions suivantes: 300. 50, 150, 105, 240, 400,	• [-	1	1		
360, 385, 290, 200, 150, 140, 1,600, 100, 150,	1 40	Soit 6 000	do	100 00	600,00	A AA
100, 110, 230, 350 et 500 pieds	do	Soit 6,000		35 00		0 00
"Tunnels de cours d'eau " 6 pieds	do	1,000	do	15 00	15,00	
Ponts en maçonnerie	do		par vg. c.		240,00	
Ponceaux en maçonnerie	Vgs c	10,000	do do	12 00	120,00	0 00
		5,000	do	5 00	25,00	
Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc.)	do	1,000	do	6 00	6,00	
Pavage	do	1,000 1,000	do	8 00	8,000	
Ouvrages en pierres perdues	do	1,000	do	3 00	3,00	0 00
Tuyaux de fonte 3 pds. de diamètre à l'inté-	· uo	1,000	1 40	. 000	0,000	0 00
rieur, 1 pc. d'épais et noyés dans le béton	1	1		i	1	
(celui-ci non compris dans l'item)	Pds lin	500	par pd. l	40 00	20,000	00
Remblais en pierres pos. à la main, lorsq. la pente	T 45. 111.		par par m	1	1,	
du talus excède 1 dans 1 (md'œuv. seulem.)	Vos c	15,000	par vg. c.	2 00	30,000	00
Superstructure de ponts en bois, 150 pieds	Nombre	8	par travée		72,000	
do do 125 do	do	i	do	6,000 00	6,000	
do do 100 do	do	6	do	4,000 00	24,000	
do . do 60 do	do	1	do	2,000 00	2,000	
do do 40 do	do	3	do	1,000 00	3,000	
(Voir les articles 42 et 43 du devis)				1 :	!	
Bois, première qualité, pour ponceaux, etc			1		1	
12 pds × 16 pds	Pds. lin.	2,000	par pd. 1	0 75	1,500	00
12 nds × 12 nds	do i	5,000	do	0 50	2,500	00
8 pds × 16 pds	do	1,500	do	0 60	900	00
8 pds × 12 pds	do	1,400	do	0 40	560	00
Le bois d'autres dimensions qui pourra être					i	
nécessaire, à des prix proportionnels.	_ 1					
Pilotis (voyez l'article 40 du devis)	do	10,000	do	0 50	5,000	00
Bois en grume pour caissons, etc., de 12 pcs de	, 1	70.000	3.	0.05	1 2000	00
diamètre au moins	do	10,000	do	0 35	3,500	00
Méplats pour les conduits souterrains, 12 pcs	a .	2 000	da	0.40	1 200	00
d'épaisseur	Da- N D	3,000	do	0 40	1,200 1,000	00
Madriers	rus.m.r	20,000	par M. par lb.	50 00 0 15	450	
Fer lorge	LDS.	3,000 500	do	0 15		00
Fonte Traverses	do Nombre			0 35	26,250	
Charroi des rails et attaches, à partir du bas de	Nombre	10,000	chaque	0 33	20,200	vv
	Tonnes	3,000	par ton.	1 00	3,000	00
la section	Millog	30	par mille	300 00	9,000	
Pose de la voie	Vac e		par vg. c	0 35	35,000	00
Aiguilles et croisements	Nombre		chaque	50 00	1,000	
Passages à niveau de chemins publics y com-	. OHIO: C.		onaque	50 00	2,000	•
prie le hois les fossés à hestiaux, le payage.	- 1	:	Ţ	ļ		
les petits ponceaux en bois des abords, et	1	i	i	1		
les écriteaux, le tout complet	do ·	4	do	100 00	400	00
Pour les ouvrage qui pourr. être nécess., suiv.	•	*				
les art. 18, 43 et 91 du devis général ; pour	1	l	I	1		
reméd.aux estim, de quant.trop faibles, et p.	ì	i	i	i		
faire face aux dép conting., ajout. \$250,000.			i		250,000	00
			į			
Total					3,258,485	00
	-	<u>'</u>		***************************************		

^{*}Nore.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

Signature, état et domicile du ANDREW ONDERDONK, Entrepreneur et ingénieur civil, San Francisco, Californie.

Signature et domicile des cautions. { JOHN IRVING, New-Westminster, C.-B. THOMAS EARLE, Victoria, C.-B.

San Francisco, 22 octobre 1879.

CETTE SOUMISSION s'élève à la somme totale de trois millions deux cent quatre-vingtdix-huit mille soixante piastres.

*	ture des travaux	les travaux. Quantités approximatives *Voir note au bas de la page.					Priz		3 Montar	ıt.
differential territoria services de 1990					1		\$	cts.	\$	cts.
Abattage				Acres.	250	par acre.		00	8,75	
Essartement		:	**** *	., do	10	do		00,		0, 00
Déracinement				., do	10	do		00	1,600	
Clöturage		••••••	• •• • • • • • • •	Pds. lin.	10,000	par pd. l.		09		00 0
Clôturage Excavation dans do d	le roc solide		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	vgs. c.	500,000	par vg. c.	2	25	1,125,000	
do dans	o detache			., 40	250,000	do	1 0	95	237,500	00
	la terre (y con ticle 13 du devi	ic)	cerre de	. do	1,500,000	do	1 .	25	525,000	00
Fossés d'égoutter	nent		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	Pde lin	2,000	Par pd. 1.		35 50	1,000	
Tunnels (voir l'a	rticle 32 du dev	is)—		· I up. III.	2,000	Lar pu. 1.	1	30	1,000	
"Tunnels de	lione" dans le 1	roc. de	es dimen	_	1				1	
sion sui	vantes: 300, 50 385, 290, 200, 110, 230, 350 et	. 150.	105, 240	. 1	1	į	1		1	
400, 360,	385, 290, 200,	150. 1 ₄	40, 1,600	(1)	1	1	1		i	
100, 100,	110, 230, 350 et	500 pi	ieds	do	Soit 6,000	do	95	00	570,000	00
" Tunnels de	cours d'eau "— cours d'eau "—	12 pds	S	do	200	do		00	9,000	
" Tunnels de	cours d'eau "-	6 pds	S	. do	1,000	do		00	13,000	00 0
Ponts en maçonn	erie			vgs. c.	15,000	par vg. c.		5 0	202,500	00 (
Ponceaux en maç	onnerie	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		do	10,000	do	9	00	90,000	00 0
Maçonnerie sèche	(murs de souté:	nemer	1t, etc.).	. do	5,000	do		50	27,50	00 (
Pavage Béton				. do	1,000	, do		50	5,500	00
					1,000	do		00	9,000	
Ouvrages en pier	res perdues			. do	1,000	do	2	00	2,000) 00
Tuyaux de fonte, rieur, 1 pc. d'	3 pas de diam	ietre	a l'inte	-!		l	i		1	
rieur, i pc. a	epais et noyes	dans	ie pero	Pds. lin.	500		100	00	20,000	. ^^
Remblais en pierre	compris dans l'i	lorga	le nont	rus. III.	500	par pd. 1.	, 40	00	20,000	, 00
du tolna ozobi	de 1 dans 1 (m	d'onn	r gonl)	Vgs. c.	15,000	per vg. c.	ا م	50	7,500	00
Superstructure de	nonte en hoje	150 ni	ada	Nombre.	15,000	par travée	7,500		60,000	00
do	do	125	do	do	i	do	6,250		6,250	
do			do		6	do	5,000	00	30,000	
do	do		do		i	do	2,000	00	2,000	
do	άo		io		3	l do	1,500	00	4,500	00
(Voir les artic	cles 42 et 43 du	devis:)		! !	Į			1	
Bois, première qu	alité, pour ponc	eaux,	etc.—	1			1 .			
$12 \text{ pds} \times 16 \text{ p}$	ds	•• •••••		Pds. lin.	2,000	par pd. l.		55	1,100	
12 pds X 12 p	as	* *****	•••••	do	5,000	do		40	2,000	
8 pas × 10 p	dsds	• • • • • • •	••• •••••	do	1,500	do do		40 40		00 (
Le bois d'autres	ub	*****		uo	1,400	uo	l o	40	500	00
	les prix proporti			1	j					
Pilotis (voyez l'a	rticle 40 du dev	is)		do	10,000	do	0	75	7,500	00
Bois en grume poi					10,000		1		.,	d
de diamètre a	u moins			do	10,000	do	0	35	3,500	00
Méplats pour les	conduits souter	rains,	12 pcs	s) l	•		i		•	
d'éngisseur							Λ.	30	900	00
a opansocariii	•••••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	••• ••••••	ao	3,000	do			I 900	
d'épaisseur Madriers	·········	• · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	*** ********	P. M. P.	20,000	par M.	45			00
Fer forgé				Lbs.	20,000 3,000	par M. par lb.	45 0	15	450	00
Fer forgé Fonte	·	••••	··· ·· ·· · · · · · · · · · · · · · ·	Lbs.	20,000 3,000 500	par M. par lb. do	45 0 0	15 10	450 50	00
Fer forgé Fonte Traverses	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	••••	··· ·· · · · · · · · · · · · · · · · ·	do Nombre.	20,000 3,000	par M. par lb.	45 0 0	15	450	00
Fer forgé Fonte Traverses Charroi des rails e	et attaches, à pa	rtir d	u bas de	Lbs. do Nombre.	20,000 3,000 500 75,000	par M. par lb. do chaque.	45 0 0 0	15 10 27	450 50 20,2 50	00
Fer forgé Fonte Traverses Charroi des rails des la section	et attaches, à pa	artir d	u bas de	Lbs. do Nombre. Ton'x.	20,000 3,000 500 75,000	par M. par lb. do chaque. par ton.	45 0 0 0	15 10 27 00	450 50 20,250 6,000	00-
Fer forgé Fonte Traverses Charroi des rails (la section Pose de la voie	et attaches, à pa	ertir d	u bas de	Lbs. do Nombre. Ton'x. Milles.	20,000 3,000 500 75,000 3,000 30	par M. par lb. do chaque. par ton. par mille.	45 0 0 0 2 300	15 10 27 00 00	450 50 20,250 6,000 9,000	00-
Fer forgé Fonte Traverses Charroi des rails la section Pose de la voie Ballastage	et attaches, à pa	ertir d	u bas de	Lbs. do Nombre. Ton'x. Milles. Vgs c.	20,000 3,000 500 75,000 3,000 30 100,000	par M. par lb. do chaque. par ton. par mille. par vg. c.	45 0 0 0 0 2 300 0	15 10 27 00 00 35	450 500 20,250 6,000 9,000 35,000	00-
Fer forgé Fronte Traverses Charroi des rails la section Pose de la voie Ballastage Aigu'lles et croise	et attaches, à pa	ertir d	u bas de	Lbs. do Nombre. Ton'x. Milles. Vgs. c. Nombre.	20,000 3,000 500 75,000 3,000 30	par M. par lb. do chaque. par ton. par mille.	45 0 0 0 2 300	15 10 27 00 00 35	450 50 20,250 6,000 9,000	00-
Fer forgé	et attaches, à pa	rtir d	u bas de	Lbs. do Nombre. Ton'x. Milles. Vgs. c. Nombre.	20,000 3,000 500 75,000 3,000 30 100,000	par M. par lb. do chaque. par ton. par mille. par vg. c.	45 0 0 0 0 2 300 0	15 10 27 00 00 35	450 500 20,250 6,000 9,000 35,000	00-
Fer forgé Fronte Traverses Charroi des rails e la section Ose de la voie Ballastage Aigu'lles et croise Passages à niveau pris le bois, le	et attaches, à pa ements	rtir d	u bas de	Lbs. do Nombre. Ton'x. Milles. Vgs. c. Nombre.	20,000 3,000 500 75,000 3,000 30 100,000	par M. par lb. do chaque. par ton. par mille. par vg. c.	45 0 0 0 0 2 300 0	15 10 27 00 00 35	450 500 20,250 6,000 9,000 35,000	00-
Fer forgé Fronte Traverses Charroi des rails e la section Ballastage Aigu'lles et croise Passages à niveau pris le bois, le les petits pon les écriteaux	et attaches, à pa ements	artir d ablics, aux, le les ab	y com- pavage,	Lbs. do Nombre. Ton'x. Milles. Vgs. c. Nombre.	20,000 3,000 500 75,000 3,000 30 100,000	par M. par lb. do chaque. par ton. par mille. par vg. c.	45 0 0 0 0 2 300 0	15 10 27 00 00 35 00	450 500 20,250 6,000 9,000 35,000	00-
Fer forgé Fronte Fraverses Charroi des rails e la section Pose de la voie Ballastage Aigu'lles et croise Passages à niveau pris le bois, le les petits pon les écriteaux, Pour les ouvrages	et attaches, à pa ments	artir d	y com- pavage, ords, et	Lbs. do Nombre. Ton'x. Milles. Vgs. c. Nombre.	20,000 3,000 500 75,000 3,000 30 100,000 20	par M. par lb. do chaque. par ton. par mille. par vg. c. chaque.	45 0 0 0 2 300 0 40	15 10 27 00 00 35 00	450 50 20,250 6,000 9,000 35,000 800	00-
Fer forgé Fronte Traverses Charroi des rails d la section Pose de la voie Ballastage Afigu'lles et croiss Passages à niveau pris le bois, le les petits pon les écriteaux, Pour les ouvrages les art. 18, 43	et attaches, à pa ements	artir d iblics, ux, le les ab	y com- pavage, ords, ei	Lbs. do Nombre. Ton'x. Milles. Vgs. c. Nombre.	20,000 3,000 500 75,000 3,000 30 100,000 20	par M. par lb. do chaque. par ton. par mille. par vg. c. chaque.	45 0 0 0 2 300 0 40	15 10 27 00 00 35 00	450 50 20,250 6,000 9,000 35,000 800	00-
Fer forgé Fronte Fraverses Charroi des rails e la section Pose de la voie Ballastage Aigu'lles et croise Passages à niveau pris le bois, le les petits pone les écriteaux, Pour les ouvrages les art. 18, 43 reméd. aux est	et attaches, à pa ements	ntir d nblics, ux, le les ab néces: généra op fail	y compavage, ords, ei	Lbs. do Nombre. Ton'x. Milles. Vgs. c. Nombre.	20,000 3,000 500 75,000 3,000 30 100,000 20	par M. par lb. do chaque. par ton. par mille. par vg. c. chaque.	45 0 0 0 2 300 0 40	15 10 27 00 00 35 00	450 50 20,250 6,000 9,000 35,000 800	00-
fer forgé fonte	et attaches, à pa ements	ntir d nblics, ux, le les ab néces: généra op fail	y compavage, ords, ei	Lbs. do Nombre. Ton'x. Milles. Vgs. c. Nombre.	20,000 3,000 500 75,000 3,000 30 100,000 20	par M. par lb. do chaque. par ton. par mille. par vg. c. chaque.	45 0 0 0 2 300 0 40	15 10 27 00 00 35 00	450 50 20,250 6,000 9,000 35,000 800	00-

^{*}Note.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

Signature, état et domicile des \begin{cases} \text{WILLIAM DAVIS.} \\ \text{M. P. DAVIS.} \\ \text{W. H. DAVIS.} \end{cases}

Signature et domicile des cautions. { JOHN McDOUGALL, Montréal. F. FAIRMAN, Montréal.

Ottawa, 17 novembre 1880.

Cette soumission s'élève à la somme totale de trois millions quatre cent quatre-vingt mille cinq cent soixante-cinq piastres.

	Third only control		o emq pri	TO CA COS.		
Abattage	Nature des travaux.		ités approx			
Essartement		1.	l	1		\$ cts.
Clöturage	Abattage	Acres				11,250 00
Clöturage	Essartement	ao				450 00
Excavation dans le roc solide	Deracinement	Dallin	10 000			1,000 00
Excavation dans is terre (y compris celle decrite dans l'article 13 du devis)	Uloturage	Vana.	500,000	par pa I.		
Excavation dans is terre (y compris celle decrite dans l'article 13 du devis)	do do détaché	yg. c.	250,000	par vg. e		
Crite dans l'article 13 du devis)	Everyation dans la terre (v. compris celle dé-	. 40	250,000	1 40	1 00	200,000 00
Fossés d'égouttement	crite dans l'article 13 du devis)	do	1 500 000	do	0.31	465 000 00
Tunnels (voir l'article 32 du devis)— "Tunnels de la ligne" dans le roc, des longueurs suivantes: 300, 50, 150, 140, 1,600, 100, 150, 100, 110, 230, 350 et 500 pds do 100, 150, 100, 110, 230, 350 et 500 pds do 200 'do 40 00 8,000 00 'Tunnels de cours d'eau—12 pieds" do 200 'do 40 00 8,000 00 Ponte en maçonnerie	Fossés d'égouttement	Pds lin.				
"Tunnels de la ligne" dans le roc, des longueurs suivantes : 300, 50, 150, 105, 240, 400, 360, 385, 290, 200, 150, 140, 1,600, 100, 150, 100, 110, 230, 350 et 500 pds. do "Tunnels de cours d'eau—2 pieds" do 1,000 par vg. c. 18 00 270,000 00 "Tunnels de cours d'eau—2 pieds" do 1,000 par vg. c. 18 00 270,000 00 Ponts en maçonnerie de cours d'eau—6 pieds" do 1,000 par vg. c. 18 00 270,000 00 Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc. do 5,000 do 8 00 30,000 00 Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc. do 1,000 do 3 00 3,000 00 Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc. do 1,000 do 3 00 3,000 00 Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc. do 1,000 do 3 00 3,000 00 Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc. do 1,000 do 6 00 4,000 00 Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc. do 1,000 do 4 00 4,000 00 Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc. do 1,000 do 6 0 0 4,000 00 Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc. do 1,000 do 6 0 0 4,000 00 Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc. do 1,000 do 6 0 0 4,000 do 7,000 do	Tunnels (voir l'article 32 du devis)-			Par Par	000	2,000
gueurs suivantes: 300, 50, 150, 105, 240, 400, 380, 385, 290, 200, 150, 140, 1,600, 100, 150, 100, 110, 230, 350 et 500 pds	"Tunnels de la ligne" dans le roc, des lon-	.!	1	į.	i	1
## 400, 380, 385, 290, 200, 150, 140, 1,600, 100, 150, 100, 110, 230, 350 et 500 pds. do 200 'do 40 00 8,000 00 "Tunnels de cours d'eau—6 pieds" do 1,000 do 22 00 22,000 00 Ponts en maçonnerie do 1,000 do 22 00 22,000 00 Ponts en maçonnerie do 1,000 do 22 00 22,000 00 Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc. do 15,000 do 3 00 120,000 00 Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc. do 1,000 do 3 00 3,000 00 Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc. do 1,000 do 8 00 40,000 00 Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc. do 1,000 do 6 00 6,600 00 00 Uvrages en pierres perdues do 1,000 do 6 00 6,600 00 00 Uvrages en pierres perdues do 1,000 do 6 00 6,600 00 00 Uvrages en pierres perdues do 1,000 do 4 00 4,000 00 00 Uvrages en pierres pos à la main, lorsq. la pente du talus excéde l'ans 1 (main-d'acuv. seul.) Vgs c. Superstructure de ponts en bois, 150 pieds Nombre. 8 superstructure de ponts en bois, 150 pieds Nombre. 8 do do 0 125 do do do 6 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	gueurs suivantes: 300, 50, 150, 105, 240,		1	i	1	i
"Tunnels de cours d'eau—12 pieds" do "Tunnels de cours d'eau—12 pieds" do 1,000 do 22 00 22,000 00 Ponts en maçonnerie Vgs c. 15,000 do 22 00 22,000 00 Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc	400, 360, 385, 290, 200, 150, 140, 1,600,		1	1	İ	l
"Tunnels de cours d'eau—12 pieds" do "Tunnels de cours d'eau—6 pieds" do 1,000 do 22 00 22,000 00 Ponts en maçonnerie Vgs c. 15,000 do 22 00 22,000 00 Par ys. c. 18 00 270,000 00 Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc	100, 150, 100, 110, 230, 350 et 500 pds	do	Soit 6,000	do	120 00	720,000 00
"Tunnels de cours d'eau—6 pieds"	"Tunnels de cours d'eau-12 pieds"	do	200		40 00	8,000 00
Ponts en maçonnerie	"Tunnels de cours d'eau-6 pieds "	do	1,000	do	22 00	22,000 00
Ponceaux en maçonnerie do 10,000 do 13 00 130,000 00	Ponts en maçonnerie	Vgs c.	15,000		18 00	270,000 00
Magonnerie sèche (murs de soutènement, etc	Ponceaux en maçonnerie	ďo	10,000			130,000 00
Parage		do	5,000	do	8 00	40,000 00
Ouvrages en pierres perdues	Pavage	do	1,000	do	3 00	3,000 00
Ouvrages en pierres perdues	Béton	do	1,000	do	6 00	6,000 00
Trieur, 1 pouce d'épais, et noyés dans le bé- ton (celui-ci non compris dans l'item)	Ouvrages en pierres perdues		1,000	do	4 00	4,000 00
Ton (celui-ci non compris dans l'item)	Tuyaux de fonte, 3 pieds de diamètre à l'inté-	.1		1	1	
Remblais en pierres pos à la main,lorsq.la pente du talus excède 1 dans 1 (main-d'œuv. seul.) Vgs c. 15,000 par vg. c. 0 85 12,750 00 00 0			1			
du talus excède I dans I (main-d'œuv. seul.) Vgs. 15,000 par travée 0 85 12,750 0 5,000 00 50,400 00 60 0 7,000 0 60 1,700 00 24,000 0 60 2,700 0 60 1,700 00 2,700 0 60 1,700 00 0 60 1,700 00 2,700 0 2,700 0	ton (celui-ci non compris dans l'item)	Pds lin.	500	par pd l.	30 00	15,000 00
Superstructure de ponts en bois, 150 pieds Nombre. do do do do do 125 do do do do do 126 do do do do do do do do do do do do do do	Remblais en pierres pos à la main, lorsq la pente	1	1		!	
do do do do do do do do	du talus excède 1 dans 1 (main-d'œuv. seul.)	Vgs c.	15,000	par vg. c.		
d0 d0 100 d0 d0 d0 d0 d0	Superstructure de ponts en bois, 150 pieds	Nombre.			6,300 00	50,400 00
do do do do do do do do	do do 125 do	do				5,000 00
do					4,000 00	24,000 00
(Voir les articles 42 et 43 du devis,) Bois, première qualité, pour ponceaux, etc. — 12 pds × 16 pds					1,700 00	1,700 00
Bois, première qualité, pour ponceaux, etc. — 12 pds × 16 pds — 12 pds × 12 pds — 12 pds × 12 pds — 12 pds × 12 pds — 13 pds × 12 pds — 14 pds × 12 pds — 15 pds — 15 pds	Q0 Q0 40 Q0	ao	3	do	900 00	2,790 00
12 pds × 12 pds		1	1	1		
S pas x 12 pas	12 nda × 16 nda	Dan lin	0,000	1	0.05	1 200 08
S pas x 12 pas	12 pds × 10 pds	rus III.	2,000			2 250 00
Le bois d'autres dimensions qui pourra être nécessaire à des prix proportionnels— Pilotis, (voyez l'article 40 du devis.)	2 nde ∨ 16 nde	, do				1 2,250 00
Le bois d'autres dimensions qui pourra être nécessaire à des prix proportionnels— Pilotis, (voyez l'article 40 du devis.)	8 nds \(12 nds	do				
nécessaire à des prix proportionnels— do 10,000 do 0 35 3,500 00	Le hois d'autres dimensions qui pourre être	1 40	1,400	40	. 0.00	420 00
Protocology Protocology	nécessaire à des prix proportionnels.		1		1	
Bois en grume pour caissons, etc., de 12 pcs de diamètre au moins do Méplais pour les conduits souterrains, 12 pcs d'épaisseur do Mg driers	Pilotis, (vovez l'article 40 du devis.)	do	10.000	i do	0 35	3,500 00
dametre au moins	Bois en grume pour caissons, etc., de 12 pcs de	1	10,000	1	1	1 0,000
Méplats pour les conduits souterrains, 12 pes d'épaisseur do d'épaisseur 3,000 par M. 25 00 500 00 par M. 25 00 500 00 par M. 25 00 par M. 26 25 25 00 26 25 25 00 26 25 25 00 26 25 25 00 26 25 25 00 26 25 25 00 26 25 25 00 26 25 25 00 27 20 par mille, par mille, par M. 25 00 par M. 25 00 par M. 25 00 par M. 25 00 par M. 25 00 par M. 26 25 25 00 26 25 25 00 26 25 25 00 26 25 25 00 26 25 25 00 26 25 25 00 27 20 20 par mille, par mille, par M. 25 00 par mille,	diamètre au moins	do	10,000	. do	0 30	3,000 00
do 3,000 do 0 30 500 00 00 00 00 00	Méplats pour les conduits souterrains, 12 pcs		,		1	1
Mg driers	d'énaisseur	40	3,000	do	0 30	900 00
Traverses	Me driers	PdsM.P.	20,000			
Traverses	Fer forgé	Lbs.			0 13	390 00
Traverses	Fonte	do				55 00
Charroi des rails et attaches, à partir du bas de la section	Traverses	Nombre.				
Pose de la voie			,	1	1	(
Pose de la voie	la section	Tonnes.	3,000	par ton.	1 25	3,750 00
Ballastage	Pose de la voie	Milles.		par mille.	325 00	9,750 00
Arguilles et croisements	Ballastage	Vgs c.			0 31	31,000 00
vage, les petits ponceaux en bois des abords, et les écriteaux, le tout complet	Aiguilles et croisements	Nombre.				700 00
vage, les petits ponceaux en bois des abords, et les écriteaux, le tout complet	Passages à niveau de chemins publics, y com-			· -	i	i
vage, les petits ponceaux en bois des abords, et les écriteaux, le tout complet	pris le bois, les fossés à bestiaux, le pa-		l	l		1
Pour les ouvrages qui pourr. être nécess., suiv. les art. 18, 43 et 91 du devis général; pour reméd. aux estim. de quant. trop faibles, et p. faire face aux dép. cont., ajout. \$250,000.	vage, les petits ponceaux en bois des abords.			1	i	
p. faire face aux dép. cont., ajout. \$250,000.	et les ecriteaux, le tout complet	do	4	i do	400 00	1,600 00
p. faire face aux dép. cont., ajout. \$250,000.	Four les ouvrages qui pourr. être nécess., suiv.	1	[1	ĺ	
p. faire face aux dép. cont., ajout. \$250,000.	les art. 18, 43 et 91 du devis général ; pour	1	l	(1	
	remed. aux estim. de quant. trop faibles, et	,	!	!	1	
Total 3,480,565 00	p. mare face aux dép. cont., ajout. \$250,000					250,000 09
10681 3,480,565 00	make1					0.400 507 00
	10181	***********				3,480,565 00

^{*}Note —Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat econjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

Signature, état et domicile des { soumissionnaires.

Signature et domicile des cautions.

Toronto, 15 novembre 1879.

H. S. HOWLAND, Marchand, Toronto.

P. HOWLAND, Toronto. W. P. WILLIAMS, do

CETTE SOUMISSION s'élève à la somme totale de trois millions cinq cent trente-deux mille quatre cent dix piastres.

Abattage	mine quaor	e cent u	iia piasti	os.			
Abattage	Nature des travaux.	Quant *Voir n	ités appro ote au bas	imatives. de la page.			ıt.
Essartement			1				cts.
Derachmement.	Abattage	. Acres.				12,500	00
Cloturage	Essartement	do					
According to a terrer (y compris cente decrite dans l'article 13 du devis)	Deracinement	n do	10			1,000	00
According to a terrer (y compris cente decrite dans l'article 13 du devis)	Cloturage	Pas. lin.	10,000			1,000	00
According to a terrer (y compris cente decrite dans l'article 13 du devis)	Excavation dans le roc solide	vgs. c.	350,000			1,125,000	1 00
Critte dans l'article 13 du devis Possès d'éguitement Possès d'avent de l'article 23 du devis Possès d'article 42 de 14 du devis Possès d'article 42 de 14 du devis Possès d'article 42 du devis Possès d'article 42 du devis Possès d'article 42 du devis Possès d'article 42 du devis Possès d'article 42 du devis Possès d'article 42 du devis Possès d'article 42 du devis Possès d'article 42 du devis Possès d'article 42 de 14 du devis Possès d'article 42 de 14 du devis Possès d'article 42 du devis Possès d'article 42 de 14 du devis Possès d'article 42 de 14 du devis Possès d'article 42 de 14 du devis Possès d'article 42 de 14 du devis Possès d'article 42 de 14 du devis Possès d'article 42 de 14 du devis Possès d'article 42 de 14 du devis Possès d'article 42 de 14 du devis Possès d'article 44 du devis Possès d'article 42 de 14 du devis Possès d'article 44 du devis Possès d'article 42 de 14 du devis Possès d'article 44 de 14 du devis Possès d'article 44	do dena la terro (v. compris colle dé	uo.	250,000	40.	0.10.	110,000	, 00
"Tunnels de l'igne" dans le roc, des longueurs suivantes: 300, 56, 150, 105, 240, 400, 360, 385, 290, 200, 150, 140, 1,500, 100, 110, 230, 230 et 500 pieds. do 1,000 do 20 00 20,000 00 Ponts en maçonnerie. Vgs. c. 1,500 par vg. c. 140 00 21,000 00 do 10 00 20,000 00 do 5,000 do 5,000 00 do 10,000 do 5,000 00 do 10,000 do 5,000 00 do 5,000 do 6,000 d	orite done l'article 12 du devis)	do	1 500 000	do	0.38	570,000	00
"Tunnels de l'igne" dans le roc, des longueurs suivantes: 300, 56, 150, 105, 240, 400, 360, 385, 290, 200, 150, 140, 1,500, 100, 110, 230, 230 et 500 pieds. do 1,000 do 20 00 20,000 00 Ponts en maçonnerie. Vgs. c. 1,500 par vg. c. 140 00 21,000 00 do 10 00 20,000 00 do 5,000 do 5,000 00 do 10,000 do 5,000 00 do 10,000 do 5,000 00 do 5,000 do 6,000 d	Fossés d'équittement	Pds. lin.	2.000				
"Tunnels de ligne" dans le roc, des longueurs suivantes 1300, 50, 150, 105, 210, 100, 160, 100, 110, 150, 100, 110, 120, 250 et 500 pieds	Tunnels (voir l'article 32 du devis)-	1 45	2,000	par par 1.	1 50	1 0,000	
gueurs suivantes: 300, 50, 150, 105, 240, 400, 360, 385, 290, 200, 150, 140, 1,600, 100, 150, 100, 110, 230, 350 et 500 pieds. do 100, 150, 100, 110, 230, 350 et 500 pieds. do 1,000 do 20 00 8,000 00 "Tunnels de cours d'eau "—Epieds. do 1,000 do 20 00 20,000 00 Porte en maçonnerie	"Tunnels de ligne" dans le roc. des lon-	.	İ		}		
400, 360, 385, 290, 200, 150, 140, 1,600, 100, 150, 100, 1150, 200, 350 et 500 pieds. do "Tunnels de cours d'eau"—Epieds. do 1,000 do 200 do 40 do 200 20,000 00 Ponts en maçonnerie	gneng gniventeg 200 50 150 105 240	1	1	1	1	1	
Conceave maconnerie	400, 360, 385, 290, 200, 150 140, 1,600,		1	}		1	
Ponceaux en maçonnerie.	100, 150, 100, 110, 230, 350 et 500 pieds.	do	6,000	do	130 00	780,000	00
Ponceaux en maçonnerie.	"Tunnels de cours d'eau"-12 pieds	do	200		40 00	8,000	00
Ponceaux en maçonnerie.	"Tunnels de cours d'eau "-6pieds	do				20,000	00
Ponceaux en maçonnerie	ronts en maçonnerie	Vgs. c.				210,000	00
Magonnerie sèche (murs de soutènement, etc.) do 5,000 do 5,000 00	Ponceaux en maçonnerie	do	10,000			100,000	00
Duvrages en pierres perdues	Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc.).	do		do			
Duvrages en pierres perdues	Pavage	do		do			
Duvrages en pierres perdues	Béton	do	1,000			7,000	00
Tieur, 1 pc. d'épais et noyés dans le béton (celui-ci non compris dans l'item)	Ouvrages en pierres perdues	do	1,000	do	3 00	3,000	00
(celui-ci non compris dans l'item)	Tuyaux de fonte, 3 pds de diamètre à l'inte-	·[l	!	I	l	
Remb.en pierres pos à la main, lorsq [a peate du talus excède 1 dans I (md'œuvre seulem.). Ygs. c. Nombre. Superstructure de ponts en bois, 150 pieds		, n				27.000	
talus excède 1 dans 1 (md'œuvre seulem.). Superstructure de ponts en bois, 150 pieds do do do 125 do do do do 100 do do do do 100 do do do do 40 do do do do 40 do 12 pds × 16 pds 12 pds × 16 pds 12 pds × 16 pds 12 pds × 12 pds 12 pds × 12 pds 12 pds × 12 pds 13 pds × 12 pds 14 pds 15,000 00 do 1,500 do 0,5,500 00 52,000 00 6,000 00 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0			1 500	par pd. I.	50 00	25,000	00
Superstructure de ponts en bois, 150 pieds	Kemb.en pierres pos a la main, lorsq la pente du	**	17.000			1 25 000	
do	talus excede i dans i (md'œuvre seulem.)	vgs. c.		par vg. c.			
do do do do do do do do	Superstructure de ponts en bois, 150 pieds	Nombre.					
do							
do					2,000 00		
(Voir les articles 42 et 43 du devis.) Bois, première qualité, pour ponceaux, etc.— 12 pds × 16 pds					2,000 00		
Bois, première qualité, pour ponceaux, etc.— 12 pds × 16 pds	(Voir los articles 42 et 42 du deris	uo		uo	2,000 00	0,000	v
12 pds × 16 pds.	Rois promière qualité nour nonceaux etc	1				i	
nécessaire, à des prix proportionnels). Pilotis (voyez l'article 40 du devis)	12 nde V 16 nde	Pds. lin.	2.000	per nd. 1	0.60	1,200	00
nécessaire, à des prix proportionnels). Pilotis (voyez l'article 40 du devis)	12 pds × 10 pds	do	5,000				
nécessaire, à des prix proportionnels). Pilotis (voyez l'article 40 du devis)	8 pds × 16 pds	do	1.500				
nécessaire, à des prix proportionnels). Pilotis (voyez l'article 40 du devis)	8 pds × 12 pds	do	1,400				
10,000 1	Le bois d'autres dimensions qui pourra être	1	1 ′	1	}	1	
Pilotis (voyez Particle 40 du devis)	nécessaire, à des prix proportionnels).	1	i	I	•	ł	
Bois en grume pour caissons, etc., de 12 pcs de diamètre au moins	Pilotis (voyez l'article 40 du devis)	do	10,000	do	0 60	6,000	00
do		1 1		į			
do	diamètre au moins	do	10,000	do	0 30	3,000	00
Madriers Pds. M.P. 20,000 par M. do 0 30 00 par lb. 0 30 00 occorded 0 600 00-00 occorded 0 For forgé Lbs. 3,000 do 0 500 do 0 15 75 00-00 occorded 0 15 75 00-00 occorded 0 30,000 occorded 0 0 15 75 00-00 occorded 0 30,000 occorded 0 0 40 30,000 occorded 0 30,000 occorded 0 0 40 30,000 occorded 0 0 40 30,000 occorded 0 0 40 30,000 occorded 0 0 40 30,000 occorded 0 0 40 0ccorded	Méplats pour les conduits souterrains, 12 pcs	1			Ì		
Ser forge	d'épaisseur	_ do _					
Fonte	Madriers	Pds. M. P					
Traverses	Fer forgé		3,000				
Charroi dos rails et attaches, à partir du bas de la section	Conte						
la section	Traverses	Nombre.	75,000	chaque.	0 40	30,000	00.
Pose de la voie					0.00	0 000	00
Adjuilles et croisements	la section						
Arguilles et croisements	Pose de la voie					6,750	00
Passages à niveau de chemins publics, y compris, le bois, les fossés à bestiaux, le pavage, les petits ponceaux en bois des abords, et les écriteaux, le tout complet	Ballastage						
pris, le bois, les fossés à bestiaux, le pavage, les petits ponceaux en bois des abords, et les écriteaux, le tout complet	Aiguilles et croisements	inomore.	20	спадие.	25 00	900	UU.
les petits ponceaux en bois des abords, et les écriteaux, le tout complet	rassages a niveau de chemins publics, y com-	, !					
les écriteaux, le tout complet	los potits popocour on hois dos chards of						
Pour les ouvrages qui pourr. être nécess., suiv. les art. 18, 43 et 91 du devis général; pour reméd.aux estim.de quant. trop faibles, et p. faire face aux dép. conting., ajout. \$250,000	les écrites y le tout complet			do	100.00	400	ሰለ-
les art. 18, 43 et 91 du devis général; pour reméd aux estim de quant. trop faibles, et p. faire face aux dép. conting., ajout. \$250,000			4	uo	100 00	400	50.
reméd. aux estim. de quant. trop faibles, et p. faire face aux dép. conting., ajout. \$250,000							
faire face aux dep. conting., ajout. \$250,000							
		l				250,000	00
Total 2 532.410 00	Tarro Taco aux dop. conting., ajout. \$200,000.					200,000	
	Total	. 				3,532,410	00

^{*}Note.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

Signature, état et domicile des DENIS O'BRIEN, soumissionnaires. Entrepreneur, Montréal.

Signature et domicile des cautions. { R. W. CRUICE, marchand, Ottawa. J. C. ROGER, imprimeur, do

Ottawa, 17 novembre 1879.

Cette soumission s'élève à la somme totale de trois millions cinq cent soixante-etquatorze mille cent quarante-cinq piastres.

quatorze mille cen	· quara	ire-cinq j	JIABUI OS.		
Nature des travaux.		1 tés approxi ote au bas d		Prix.	3 Montant.
:			1	\$ cts	. \$ cts
Abattage	Acres.	250	par acre.	50 00	12,500 00
Essartement	do	10	do	60 00	600 00
Déracinement	do	10	do	150 00	1,500 00
Clôturage	Pds. lin.	10,000	par pd.l.		2,000 00
Excavation dans le roc solide	Vgs. c.	500,000	p. vg. c.	2 25	1,125,000 00
do do détaché	do	250,000	do	0 90	225,000 00
do dans la terre (y sompris celle dé- crite dans l'article 13 du devis)	1	ì	1		
crite dans l'article 13 du devis)	do	1,500,000	do	0 30	450,000 00
Fossés d'égouttement	Pds. lin.	2,000	par pd.l.	0 30	600 00
Tunnels (voir l'article 32 du devis)—	l	į	İ		1
"Tunnels de ligne" dans le roc, des lon-	l	Į.	I	[1
gueurs suivantes: 300, 50, 150, 105, 240,	l	!	1	l	į.
400, 360, 385, 290, 200, 150, 140, 1,600, 100,	!		1 -		
150, 100, 110, 230, 350 et 500 pieds	do	Soit 6,000	l do,	131 00	786,000 00
"Tunnels de cours d'eau "—12 pieds "Tunnels de cours d'eau "—6 pieds	uu	1 200	do	13 25	2,650 00
"Tunnels de cours d'eau "—6 pieds	_ do	1,000	do	4 50	4,500 00
Ponts en maconnerie	Vgs. c.	15,000	p. vg. c.	20 00	300,000 00
Ponceaux en maçonnerie	do	10,000	do	12 00	1 120,000 00
Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc.)	! do	5,000	do	6 00	30,000 00
Pavage Béton	do	1,000	do	6 00	6,000 00
Beton	do	1,000	do	12 00	12,000 00
Ouvrages en pierres perdues	do	1,000	do	3 00	3,000 00
Tuyaux de fonte, 3 pds de diamètre à l'inté-		ĺ	1		
rieur, 1 pc. d'épais et noyés dans le béton					
(celui-ci non compris dans l'item)	Pds. lin.	500	par pd.l.	30 00	15,000 00
Remblais en pierres pos. à la main, lorsq. la pente du talus excède 1 dans I (md'œuv. seulem.)		!			
du talus excede I dans I (md'œuv. seulem.)	Vgs. c.		p. vg. c.	1 00	15,000 00
	Nombre.		p. travée	4,500 00	36,000 00
do do 125 do	do	1	do	3,200 00	3,200 00
do do 100 do	do	6	do	2,100 00	12,600 00
do do 60 do	do	1	do	990 00	990 00
do do 40 do	do	3	do	540 00	1,620 00
(Voir les articles 42 et 43 du devis)		1	1		(
Bois, première qualité, pour ponceaux, etc.—			!		!
12 pds × 16 pds	Pds. lin.		par pd.l.	0 35	700 00
12 pds × 16 pds	do	5,000	do	0 30	1,500 00
8 pas X 16 pas	do	1,500	do	0 20	300 00
8 pds X 12 pds	do	1,400	do	0 15	210 00
Le bois d'autres dimensions qui poura être		l			! .
nécessaire, à des prix proportionnels.	-				7 700 00
Pilotis (voyez l'article 40 du devis)	do	10,000	do	0 75	7,500 00
Bois en grume pour caissons, etc., de 12 pcs de	,	70.000	! .	0.00	0,000,00
diamètre au moins	do	10,000	do	0 20	2,000 00
Méplats pour les conduits souterrains, 12 pcs		0.000		0.05	i 750.00
d'épaisseur	D . 00	3,000	do	0 25	750 00
Magriers	Pas.M.P	20,000	par M.	30 00	600 00
Fer lorge	Lbs.	3,000	par lb.	0 10	300 00
J OH te	qo ;	500	do	0 05	25 00
Praverses	Nombre.	75,000	chaque.	0 30	22,500 00
Charroi des rails et attaches, à partir du bas de	m	0.000	4	0.00	0.000.00
		3,000	par ton.	3 00	9,000 00
18 Section	TOURIES.	, 00			
Pose de la voie	Milles.	30	p. mille.	300 00	
Pose de la voie	Milles. Vgs. c.	100,000	p. vg. c.	0 20	20,000 00
la section. Place de la voie Ballastage Aiguilles et croisements	Milles. Vgs. c. Nombre.		p. mille. p. vg. c. chaque.		
rassages a niveau de chemins publics, y com-l	Milles. Vgs. c. Nombre.	100,000	p. vg. c.	0 20	20,000 00
pris le bois, les fossés à bestiaux, le pavage,	Milles. Vgs. c. Nombre.	100,000	p. vg. c.	0 20	20,000 00
pris le bois, les fossés à bestiaux, le pavage, les petits ponceaux en bois des abords, et		100,000	p. vg. c. chaque.	0 20 50 00	20,000 00 1,000 00
pris le bois, les fossés à bestiaux, le pavage, les petits ponceaux en bois des abords, et les écriteaux, le tout complet	Milles. Vgs. c. Nombre.	100,000	p. vg. c.	0 20	20,000 00
rassages a niveau de cnemins publics, y com- pris le bois, les fossés à bestiaux, le pavage, les petits ponceaux en bois des abords, et les écriteaux, le tout complet		100,000	p. vg. c. chaque.	0 20 50 00	20,000 00 1,000 00
pris le bois, les fossés à bestiaux, le pavage, les petits ponceaux en bois des abords, et les écriteaux, le tout complet		100,000	p. vg. c. chaque.	0 20 50 00	20,000 00 1,000 00
pris le bois, les fossés à bestiaux, le pavage, les petits ponceaux en bois des abords, et les écriteaux, le tout complet	do	100,000	p. vg. c. chaque. do	0 20 50 00	20,000 00 1,000 00 2,000 00
pris le bois, les fossés à bestiaux, le pavage, les petits ponceaux en bois des abords, et les écriteaux, le tout complet		100,000	p. vg. c. chaque.	0 20 50 00	20,000 00 1,000 00
pris le bois, les fossés à bestiaux, le pavage, les petits ponceaux en bois des abords, et les écriteaux, le tout complet	do	100,000 20 4	p. vg. c. chaque. do	0 20 50 00	20,000 00 1,000 00 2,000 00 250,000 00

^{*}Note.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

Signature, état et domicile des { ROBERT H. McGREEVY, soumissionnaires. Entrepreneur.

Signature et domici des cau- { JOHN O'REILLY, Ottawa. tions. } JOHN H. CHALONER, Québec.

Ottawa, 15 novembre 1879.

*CETTE SOUMISSION s'élève à la somme totale de trois millions six cent trente-huit mille quatre cent quatre-vingts piastres.

		<u> </u>			
Nature des travaux.	Quant * Voir n	ités appro ote au ba	oximatives. s de la pag	Taux.	3 Montant.
		1	1	\$ cts	
AbattageEssartement	. Acres.	250		25 00	6,250 00
Essartement	. do	. 10		20 00	200 00
Déracinement	do	10		80 00	800 00
Clôturage	Pas. lin.	10,000	par pd. 1	0 15	1,500 00
Excavation dans le roc solide	Vgs c.	500,000	par vg. c.	2 60	1,300,000 00
do do detache	do	250,000	do	0 90	225,000 00
do dans la terre (y compris celle dé-			1 .	1	i
crite dans l'article 13 du devis)	do	1,500,000		0 35	525,000 00
Fossés d'égoutement	Pas. III.	2,000	par pd. l	1 50	3,000 00
Tunnels, (voir l'article 32 du devis)-		!	}	1	(
"Tunnels de ligne" dans le roc, des dimen-	-1	i	1	i	į
sions suivantes: 300, 50, 150, 105, 240, 400,	.I	1	Ē	1	į
360, 385, 290, 200, 150, 140, 1,600, 100, 150, 100,110, 230, 350 et 500 pieds	1 .		1		
100,110, 230, 350 et 500 pieds	do	Soit 6,000	ďο	125 00	750,000 00
"Tunnels de cours d'eau "—12 pieds "Tunnels de cours d'eau "—6 pieds	do	200		40 00	8,000 00
"Tunnels de cours d'eau "-6 pieds	do	1,000		20 00	20,000 00
Ponts en maçonnerie	Vgs. c.	15,000	par vg. c.	12 00	180,000 00
Ponceaux en maçonnerie	do	10,000	do	8 00	80,000 00
Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc)	do	5,000	do	6 00	30,000 00
Pavage		1,000	do	5 00	5,000 00
Béton	do	1,000	do	8 00	8,000 00
Duvrages en pierre perdues	do	1,000	do	3 00	3,000 00
l'uyaux de fonte, 3 pds de diamètre à l'inté-		1 '	i	!	
térieur, 1 pc. d'épais et noyés dans le béton	1		1	į	
(celui-ci non compris dans l'item)		500	par pd. 1.	30 00	15,000 00
Remblais en pierres pos. à la main, lorsq.la pente			1		,
du talus excède I dans I (main-d'œuv. seul.)		51,000	par vg. c.	1 00	15,000 00
Superstructure de ponts en bois, 150 pieds	Nombre	8	par travée		64,000 00
do do 125 do	do	ī	do	5,000 00	5,000 00
do do 100 do	do	6	do	4,000 00	24,000 00
do do 60 do	do	i	do	2,500 00	2,500 00
do do 40 do	do	3	do	1,500 00	4,500 00
(Voir les articles 42 et 43 du devis.)	4.0	•	1	1,000 00	1,000 00
Bois, première qualité, pour ponceaux, etc-			1	1	
12 pds × 16 pds	Pds. lin.	200	par pd. 1.	0 60	1,200 00
12 pds × 12 pds	do	5,000	do	0 50	2,500 00
8 nds V 16 nds	do	1,500	do	0 40	600 00
8 pds × 16 pds 8 pds × 12 pds	do	1,400	do	0 30	420 00
e bois d'autres dimensions qui pourra être	-	2,200	i	1	##O 00
nécessaire, à des prix proportionnels.	į			1	
ilotis (voyez l'article 40 du devis)	do	10,000	do	0 50	5,000 00
ois en grume pour caissons, etc., de 12 pcs de	40	20,000	40	0.00	0,000 00
diamètre au moins	do	10,000	do	0 25	2,500 00
léplats pour les conduits souterrains, 12 pcs	40	10,000	1	0 23	2,500 00
d'épaisseur	do i	3,000	do	0 25	750 00
adriers	Pde M P	20,000	par M.	35 00	700 00
er forgé	Lbs.	3,000	par lb.	0 12	360 00
onte	do.	500	do	0 10	50 00
raverses				0 35	
	Nombre.	75,000	chaque.	0 30	26,250 00
harroi des rails et attaches, à partir du bas de	Tonnes	2 000	non ton	2.00	0.000.00
	Tonnes.	3,000	par ton.	3 00	9,000 00
ose de la voie	Milles.	30	par mille.	400 00	12,000 00
allastage	vgs. c.		par vg. c.	0 50	50,000 00
iguilles et croisements	Nombre	20	chaque.	50 OC	1,000 00
assages a niveau de chemins publics, y com-	i	ļ	. 1	. (
pris le bois, les fossés à bestiaux, le pavage,	1		İ	1	
	, (. 1	, 1	1	
les petits ponceaux en bois des abords, et		4	do	100 00	400 00
les écriteaux, le tout complet	do				
les écriteaux, le tout complet our les ouvrages qui pourr, être nécess., suiv.	ao		•	1	
les écriteaux, le tout complet our les ouvrages qui pourr, être nécess, suiv. les art. 18, 43 et 91 du devis général : pour	ao	1	: 1	1	
les écriteaux, le tout complet					
les écriteaux, le tout complet our les ouvrages qui pourr, être nécess, suiv. les art. 18, 43 et 91 du devis général : pour					250,000 00
les écriteaux, le tout complet					250,000 00 3,638,480 00

^{*} Note.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans la but de leur faire attacher des prix.

Signature, état et domicile des JOHN HUNTER, Canal Welland, Ont. JAMES MURPHY, Ste.-Catherine.
M. A. CLEVELAND, Port Colborne, Ont.
Tous entrepreneurs.

. Signature et domicile des cautions. $\left\{ \begin{array}{l} \textbf{T. B. HART, entrepreneur, Ste-Catherine.} \\ \textbf{P. W. COY, marchand, Ste-Catherine.} \end{array} \right.$

Ste-Catherine, 15 novembre 1879.

Cette soumission s'élève à la somme totale de deux millions six cent trente-quatre mille cent vingt piastres.

		mino oci	1125	Protesta oc	•			
	Nature des travau	х.		ités approx ote au bas	rimatives. de la page.	Prix.	3 Monta	nt.
Essartement Déracinement			. do	10	do do	\$ cts 25 00 50 00 80 00	6,25 50 80	0 00
Excavation da do	ns le roc solide do détaché.	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	. Vgs. c.	10,000 500,000 250,000	par pd. l. par vg. c. do	0 10 1 65 0 75	1,00 825,00 187,59	9 00
dans l'arti Fossés d'égout Tunnels (voir	os la terre (v comp cle 13 du devis) tement	ris cerie decrio	do Pds. lin.	15,000,000 2,000	do par pd. 1.	0 28 0 50	420,00 1,00	
gueurs 400, 30 100, 15 "Tunnels "Tunnels	s suivantes: 300, 5 50, 385, 290, 200, 50, 110, 230, 350 et de cours d'eau''— de cours d'eau''—	0, 150, 105, 240 150, 140, 1,600 500 pieds -12 pieds	do do do	Soit 6,000 200 1,000		70 00 40 00 10 00	420,000 8,000 10,000	00 00
Ponceaux en n Maçonnerie sèc Payage	onnerie naçonnerie che (mur de soutèn	ement, etc.)	do do	15,000 10,000 5,000 1,000 1,000	per vg. c. do do do do	12 00 10 00 6 00 5 00 6 00	180,000 100,000 30,000 5,000 6,000	0 00 0 00 0 00
rieur, 1 pc. (celui-ci n	ierres perdues nte, 3 pds de dian d'épais. et noyês on compris dans l'	item)	ı: . Pds. lin.	1,000	do par pd. l.	2 00	2,000	00
du talus ex	erres pos. à la main cède 1 dans 1 (m-d e de ponts en bois, do	lœuv. seulem.)) Vgs. c. Nombre.	15,000 8 1	par vg. c. par travée do	0 50 5,000 00 4,000 00	7,500 40,000 4,000	00
. do do do (Voir les :	do do do articles 42 et 43 du	100 do 60 do 40 do 1 devis.)	do do do	6 1 3	do do do	4,000 00 2,000 00 1,000 00	24,000 2,000 3,000	00 (
Bois, première 12 pds × 1 12 pds × 1 8 pds × 1	qualité, pour pone 6 pds	ceaux, etc.—	Pds. lia. do do	2,000 5,000 1,500	par pd. l. do do	0 60 0 50 0 40	1,200 2,500 600	
necessaire,	a des prix propor	monners.	do	1,400	do	0 30	420	00
Bois en grume diamètre ai Méplats pour l	l'article 40 du dev pour caissons, etc. 1 moins es conduits soute	, de 12 pcs de errains, 12 pcs	do	10,000	do do	0 40 0 2 0	2,000	
d'épaisseur Madriers Fer forgé Fonte	* ************************************	**************************************	do Pds.M.P Lbs. do	3,000 20,000 3,000 500	do par M. par lb. do	0 20 30 00 0 15 0 10	600 450	00
Traverses Charroi des rai la section	ls et attaches, à p	artir du bas de	Nombre. Tonnes.	75,000 3,000 30	par ton.	0 25 2 00 250 00	18,750 6,000 7,500	00
Ballastage Aiguilles et cre Passages à niv pris le bois,	pisementseau de chemins p les fossés à bestia	ublics, y com- ux, le pavage,	Vgs. c. Nombre.	100,000	par mine. par vg. c. chaque.	0 35 25 00	7,500 35,000 500	00
les écriteau Pour les ouvrag les art. 18,	onceaux en bois ox, le tout complet ges qui pourr. être 43 et 21 du devis quest tre	nécess., suiv. général ; pour	do	4	do	100 00	400	00
faire face a	estim.de quant. tro ux dép. conting., a	jout. \$250,000.			····		250,000	00
	Total		<u> </u>	<u></u>		<u></u>	2,634,120	00

^{*}Note.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le du de leur faire attacher des prix.

Signature, état et domicile des soumissionnaires.

JOHN BATTLE, Thorold, Ont. HY. SYMMES, Welland. R. WOOD, Ste-Catherine, Ont. H. G. JACKSON, Thorold, Ont. (Entrepreneurs).

Signature et domicile des cautions.

A. FRASER, Thorold, Ont. W. HUTCHINSON, Port Dalhousie, Ont.

Thorold, 13 novembre 1879.

CETTE SOUMISSION S'élève à la somme totale de deux millions cinq cent quatre-vingtdix-huit mille quatre cent quatre-vingts piastres.

Acres. do do do ds. lin. Vgs. c. do do do do do do do do do do do do do	1,500,000 2,000 Soit 6,000 200 1,000	par acre. do do par pd. 1. par vg. c. do do par pd. 1. , do do do par vg. c. do do do do do do do do do do do do do	1 20 0 28 0 75 46 00 18 00 7 00 5 00 5 00 7 50 3 00 7 50 7 50 7 50 7 50 7 50 7 50 7 50 7	6,500 6 300 700 6 1,000 6 900,000 6 300,000 6 300,000 6 300,000 6 3,600 0 7,000 0 153,750 0 85,000 0 25,000 0 4,000 0 3,600 0 4,000 0 4,000 0 4,000 0 10,500 0 10,500 0 11,500 0
do do do do do do do do do do do do do d	10 10,000 500,000 250,000 1,500,000 2,000 1,500,000 1,000 15,000 10,000 1,000 1,000 1,000 1,000 1,000 1,000 1,000 1,000	do do par pd. 1. par vg. c. do par pd. 1. , do do do do do do do do do do do do do d	30 00 70 00 0 10 1 80 1 20 0 28 0 75 46 00 18 00 7 00 4 00 7 50 3 00 4 00 7,7 00 4,750 00 4,750 00 4,750 00 4,000 00 3,000 00 3,000 00	300 00 1,000
do do do do do do do do do do do do do d	10,000 500,000 250,000 1,500,000 2,000 1,500,000 1,000 10,000 10,000 1,000	do do par pd. 1. par vg. c. do par pd. 1. , do do do do do do do do do do do do do d	70 00 0 10 1 80 1 20 0 28 0 75 46 00 18 00 7 00 4 00 7 50 3 00 4 00 4,750 00 4,750 00 4,750 00 4,750 00 3,000 00 3,000 00	300 0 1,000 0 1,000 0 2,000 0 1,500 0 3,000 0 1,500 0 3,000 0 1,500 0
Pds. lin. Vgs. c. do do do do do do do do do do do do do	10,000 500,000 250,000 1,500,000 2,000 1,500 1,000 10,000 10,000 1,000	par pd. 1. par vg. c. do do par pd. 1. , do do do do do do do do do do do do do d	0 10 1 80 1 20 0 28 0 75 46 00 18 00 7 00 4 00 10 25 8 50 5 00 4 00 7 50 3 00 4,750 00 4,750 00 4,750 00 4,750 00 3,000 00 3,000 00	1,000 0 900,000 0 300,000 0 420,000 0 1,500 0 3,600 0 7,000 0 25,000 0 4,000 0 7,500 0 3,000 0 1,500 0
do do do do do do do do do do do do do d	1,500,000 2,000 Soit 6,000 1,000 15,000 10,000 5,000 1,000 1,000 1,000 1,000 1,000 1,000 1,000 1,000	par vg. c. do do par pd. l. , do do do do do do do do do do do do do d	1 80 1 20 0 28 0 75 46 00 18 00 7 00 5 00 4 00 7 50 3 00 4,750 00 4,750 00 4,750 00 4,750 00 3,000 00 3,000 00	900,000 0 300,000 0 420,000 0 1,500 0 1,500 0 3,600 0 7,000 0 153,750 0 85,000 0 25,000 0 3,000 0 1,500 0 8,000 0 10,500 0 10,500 0 10,500 0 110,500 0
do do do do do do do do do do do do do d	1,500,000 2,000 Soit 6,000 1,000 15,000 10,000 5,000 1,000 1,000 1,000 1,000 1,000 1,000 1,000 1,000	do do par pd. 1. , do do do par vg. c. do do do do par pd. 1. par yg. c. par travée do do	1 20 0 28 0 75 18 00 18 00 10 25 8 50 5 00 4 00 7 50 3 00 16 00 4,750 00 4,750 00 4,750 00 3,000 00 3,000 00	276,000 0 1,500 0 1,500 0 1,500 0 276,000 0 3,600 0 25,000 0 25,000 0 4,000 0 3,000 0 1,500 0 1,500 0 3,000 0 1,500 0 1,500 0 1,500 0 1,500 0 1,500 0 1,500 0 1,500 0 1,500 0 1,500 0
do do do do do do do do do do do do do d	1,500,000 2,000 Soit 6,000 1,000 15,000 10,000 5,000 1,000 1,000 1,000 1,000 1,000 1,000 1,000 1,000	do do par pd. 1. , do do do par vg. c. do do do do par pd. 1. par yg. c. par travée do do	1 20 0 28 0 75 18 00 7 00 10 25 8 50 5 00 4 00 7 50 3 00 4,750 00 4,750 00 4,750 00 4,000 00 3,000 00 3,000 00	276,000 0 1,500 0 276,000 0 3,600 0 7,000 0 25,000 0 25,000 0 4,000 0 7,500 0 3,000 0 1,500 0 1,500 0 1,500 0 1,000 0 1,000 0 1,000 0
do do do do do do do do do do do do do d	1,500,000 2,000 Soit 6,000 1,000 15,000 10,000 5,000 1,000 1,000 1,000 1,000 1,000 1,000 1,000 1,000	par pd. 1. do do do do do do do do do par vg. c. par vg. c. par travée do do do do	46 00 18 00 10 25 8 50 5 00 4 00 7 50 3 00 4,750 00 4,750 00 4,750 00 3,000 00 3,000 00	276,000 0 3,600 0 3,600 0 7,000 0 153,750 0 85,000 0 4,000 0 3,000 0 8,000 0 10,500 0 38,000 0 4,000 0 18,000 0 18,000 0 18,000 0
do do do do do do do do do do do do do d	2,000 Soit 6,000 200 1,000 15,000 1,000 1,000 1,000 1,000 1,000 1,000 1,000 1,000	par pd. 1. do do do do do do do do do par vg. c. par vg. c. par travée do do do do	46 00 18 00 10 25 8 50 5 00 4 00 7 50 3 00 4,750 00 4,750 00 4,750 00 3,000 00 3,000 00	276,000 0 3,600 0 3,600 0 7,000 0 153,750 0 85,000 0 4,000 0 3,000 0 8,000 0 10,500 0 38,000 0 4,000 0 18,000 0 18,000 0 18,000 0
do do do Vgs. c. do do do do do do do do do do do do do	Soit 6,000 200 1,000 15,000 10,000 5,000 1,000 1,000 1,000 1,000 15,000 8 1 6 1	par yg. c. do do do do do do do do do do do do do	46 00 18 00 7 00 10 25 8 50 5 00 4 00 7 50 3 00 4,750 00 4,750 00 4,000 00 3,000 00 3,000 00	276,000 0 3,600 0 7,000 0 153,750 0 85,000 0 25,000 0 4,000 0 7,500 0 3,000 0 10,500 0 4,000 0 4,000 0 18,000 0 1,000 0
do do do Vgs. c. do do do do do do do do do do do do do	Soit 6,000 200 1,000 15,000 10,000 5,000 1,000 1,000 1,000 1,000 15,000 8 1 6 1	par vg. c. par vg. c. par vg. c. par vg. c. par vg. c. par travée do do	18 00 7 00 10 25 8 50 5 00 4 00 7 50 3 00 16 00 70 00 4,750 00 4,750 00 4,000 00 3,000 00 1,800 00	3,600 0 7,000 0 153,750 0 85,000 0 25,000 0 4,000 0 7,500 0 3,000 0 10,500 0 4,000 0 4,000 0 18,000 0 1,800 0
do do do Vgs. c. do do do do do do do do do do do do do	200 1,000 15,000 10,000 5,000 1,000 1,000 1,000 1,000 15,000 8 1 6	par vg. c. par vg. c. par vg. c. par vg. c. par vg. c. par travée do do	18 00 7 00 10 25 8 50 5 00 4 00 7 50 3 00 16 00 70 00 4,750 00 4,750 00 4,000 00 3,000 00 1,800 00	3,600 0 7,000 0 153,750 0 85,000 0 25,000 0 4,000 0 7,500 0 3,000 0 10,500 0 4,000 0 4,000 0 18,000 0 1,800 0
do do do Vgs. c. do do do do do do do do do do do do do	200 1,000 15,000 10,000 5,000 1,000 1,000 1,000 1,000 15,000 8 1 6	par vg. c. par vg. c. par vg. c. par vg. c. par vg. c. par travée do do	18 00 7 00 10 25 8 50 5 00 4 00 7 50 3 00 16 00 70 00 4,750 00 4,750 00 4,000 00 3,000 00 1,800 00	3,600 0 7,000 0 153,750 0 85,000 0 25,000 0 4,000 0 7,500 0 3,000 0 10,500 0 4,000 0 4,000 0 18,000 0 1,800 0
do do do Vgs. c. do do do do do do do do do do do do do	200 1,000 15,000 10,000 5,000 1,000 1,000 1,000 1,000 15,000 8 1 6	par vg. c. par vg. c. par vg. c. par vg. c. par vg. c. par travée do do	18 00 7 00 10 25 8 50 5 00 4 00 7 50 3 00 16 00 70 00 4,750 00 4,750 00 4,000 00 3,000 00 1,800 00	3,600 0 7,000 0 153,750 0 85,000 0 25,000 0 4,000 0 7,500 0 3,000 0 10,500 0 4,000 0 4,000 0 18,000 0 1,800 0
do do do Vgs. c. do do do do do do do do do do do do do	200 1,000 15,000 10,000 5,000 1,000 1,000 1,000 1,000 15,000 8 1 6	par vg. c. par vg. c. par vg. c. par vg. c. par vg. c. par travée do do	18 00 7 00 10 25 8 50 5 00 4 00 7 50 3 00 16 00 70 00 4,750 00 4,750 00 4,000 00 3,000 00 1,800 00	3,600 0 7,000 0 153,750 0 85,000 0 25,000 0 4,000 0 7,500 0 3,000 0 10,500 0 4,000 0 4,000 0 18,000 0 1,800 0
do Vgs. c. do do do do do do do do do do do do do	1,000 15,000 10,000 5,000 1,000 1,000 1,000 1,000 1,000 15,000 8 1 6	par vg. c. do do do do do par pd. l. par vg. c. par travée do do	7 00 10 25 8 50 4 00 7 50 3 00 16 00 7,750 00 4,750 00 4,750 00 3,000 00 3,000 00	7,000 0 153,750 0 85,000 0 25,000 0 7,500 0 3,000 0 8,000 0 10,500 0 38,000 0 4,000 0 18,000 0 1,800 0
Vgs. c. do do do do do do do do do do do do do	15,000 10,000 5,000 1,000 1,000 1,000 1,000 15,000 15,000 8 1 6	par vg. c. do do do do do par pd. l. par vg. c. par travée do do	10 25 8 50 5 00 4 00 7 50 3 00 16 00 70 00 4,750 00 4,000 00 3,000 00 1,800 00	153,750 0 83,000 0 25,000 0 4,000 0 7,500 0 3,000 0 8,000 0 10,500 0 4,000 0 4,000 0 18,000 0 1,800 0
do do do do do do do do do do do do do d	10,000 5,000 1,000 1,000 1,000 1,000 15,000 8 1 6	do do do do par pd. 1. par vg. c. par travée do do	8 50 5 00 4 00 7 50 3 00 16 00 70 00 4,750 00 4,000 00 3,000 00 1,800 00	85,000 0 25,000 0 4,000 0 7,500 0 3,000 0 8,000 0 1,000 0 1,000 0 1,000 0 1,000 0
do do do do do do do do do do do do do d	5,000 1,000 1,000 1,000 500 15,000 8 1 6	par pd. 1. par vg. c. par travée do do do	5 00 4 00 7 50 3 00 16 00 70 00 4,750 00 4,000 00 3,000 00 1,800 00	25,000 0 4,000 0 7,500 0 3,000 0 8,000 0 10,500 0 4,000 0 18,000 0 1,800 0
do do do do do do do do do do do do do d	1,000 1,000 1,000 500 15,000 8 1 6	par pd. 1. par vg. c. par travée do do do	4 00 7 50 3 00 16 00 70 00 4,750 00 4,000 00 3,000 00 1,800 00	8,000 0 10,500 0 38,000 0 10,500 0 4,000 0 18,000 0 1,800 0
do do do do do do do do do do do do do d	1,000 1,000 500 15,000 8 1 6	par pd. l. par vg. c. par travée do do do	7 50 3 00 16 00 70 00 4,750 00 4,000 00 3,000 00 1,800 00	8,000 0 10,500 0 38,000 0 4,000 0 18,000 0 18,000 0
do ds. lin. Vgs. c. ombre. do do do do do do do.	1,000 1,000 500 15,000 8 1 6	par pd. l. par vg. c. par travée do do do	3 00 16 00 70 00 4,750 00 4,000 00 3,000 00 1,800 00	8,000 0 10,500 0 38,000 0 4,000 0 18,000 0 18,000 0
ds. lin. Vgs. c. ombre. do do do do do	1,000 500 15,000 8 1 6	par pd. l. par vg. c. par travée do do do	70 00 4,750 00 4,000 00 3,000 00 1,800 00	8,000 0 10,500 0 38,000 0 4,000 0 18,000 0 1,800 0
Vgs. c. fombre. do do do do	15,000 8 1 6	par vg. c. par travée do do do	70 00 4,750 00 4,000 00 3,000 00 1,800 00	10,500 0 38,000 0 4,000 0 18,000 0 1,800 0
Vgs. c. fombre. do do do do	15,000 8 1 6	par vg. c. par travée do do do	70 00 4,750 00 4,000 00 3,000 00 1,800 00	10,500 0 38,000 0 4,000 0 18,000 0 1,800 0
Vgs. c. fombre. do do do do	15,000 8 1 6	par vg. c. par travée do do do	70 00 4,750 00 4,000 00 3,000 00 1,800 00	10,500 0 38,000 0 4,000 0 18,000 0 1,800 0
do do do do ds. lin.	8 1 6 1	par travée do do do	4,750 00 4,000 00 3,000 90 1,800 00	38,000 0 4,000 0 18,000 0 1,800 0
do do do do ds. lin.	8 1 6 1	par travée do do do	4,750 00 4,000 00 3,000 90 1,800 00	38,000 0 4,000 0 18,000 0 1,800 0
do do do do ds. lin.	1 6 1	do do do	4,000 00 3,000 00 1,800 00	18,000 0 18,000 0 1,800 0
do do do do ds. lin.	6 1	do do	3,000 00 1,800 00	18,000 0 1,800 0
do do ds. lin.	1	do	1,800 00	1,800 0
do ds. lin.				
ds. lin.	. 3	do	1,000 00	3,000 0
ds. lin.				1
ds. lin.				1
ds. lin.				1
do 1	2,000	par pd. l.	0 40	
	5,000	do	0 35	
do	1,500	do	0 30	
do	1,400	do	0 25	350 0
i				
. 1	******			
do	10,000	do	0 25	2,500 0
. 1				
do	10,000	do	0 18	1,800 0
. 1				
do				540 00
ds.M.P	20,000	par M.		500 00
Lbs.	3,000			300 00
ao				40 00
ombre.	75,000	chaque.	0 25	18,750 00
. 1	1			
onnes.				4,500 00
Milles.				6,750 00
/ gs. c.				30,000 00
No.	20 }	chaque.	25 00	500 00
- 1	i	ł		
ļ	i	1		1
,	. i	, I		!
do	4	do	200 00	800 00
İ	!	{		1
- 1	í	i		I.
ļ	ļ	1		
••••			······	250,000 00
1				
7	do ls.M.P. Lbs. do ombre. onnes. filles. gs. c. No	do 75,000 75,000 75,000 75,000 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30	ombre. 75,000 chaque. onnes. 3,000 par ton. filles. 30 par mille. gs. c. 100,000 par vg. c. No. 20 chaque.	do

^{*} Nots.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

Signature, état et domicile des soumissionnaires.

JAMES BROWN, I.C., boîte 238 B.P., Charlottetown, I.P.E. JOHN CORBETT, constructeur, boîte 58 B.P., Charlottetown, I.P.E.

Signature et domicile des cautions. { Garantie en effets ou en argent si la soumission est acceptée.

Charlottetown, I.P.E., 13 novembre 1879.

Note.—L'en-tête suivant est applicable à chacune des seize soumissions qui suivent pour la section C.

FORMULE DE SOUMISSION-SECTION C.

Ne sera reçu aucune soumission qui ne sera faite sur la présente formule en blanc, et dont la table des quantités ne portera les prix et les montants correctement indiqués, ou qui ne sera accompagnée d'un chèque de \$5,000 accepté par une banque, ainsi que voulu par le devis.

Chemin de fer Canadien du Pacifique.—DE LYTTON À JUNCTION FLAT, Colombie-Britannique.—Longueur, 28½ milles.

Soumission.

Le soussigné offre par les présentes d'exécuter à l'entière satisfaction de l'ingénieur en chef, tous les travaux d'excavation et de nivellement, la construction des ponts et la pose de la voie, le ballastage et les autres ouvrages qu'il y aura à faire pour terminer la partie du chemin de fer qui commence à Lytton et se termine à Junction Flat, environ six milles en amont du pont de Spence, sur la rivière Thompson, sur une longueur de 28½ milles environ, et de fournir tout l'outillage et la main-d'œuvre nécessaires, conformément aux termes et conditions énoncées dans le devis général portant la date du 30e jour de novembre 1878, et dans le contrat en blanc qui l'accompagne; et le soussigné propose et offre de plus de terminer tous les travaux compris dans l'entreprise le ou avant le 31 décembre 1884, aux prix mentionnés dans la seconde colonne de la table suivante. Les quantités mentionnées dans la première colonne ont été correctement calculées aux prix énoncés dans la seconde, et les montants en sont portés dans la troisième, qui comprend en outre le chiffre du dernier tem (\$250,000).

CETTE SOUMISSION s'élève à la somme totale de deux millions cinquante-six mille neuf cent cinquante piastres.

),		r			
Nature des travaux.	Quar * Voir	l ntités appre note au ba	oximatives. s de la pag	e. Zaux.	3 Montant.
CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF				\$ c1	ts. \$ cts.
Abattage	. Acres			. 40 00	0 8, 00 0 0 0
Essartement		10		50 00	
Déracinement	. do	10		100 00	
Clôturage Excavation dans le roc solide	Pas. III	10,000			
do do détaché					
do dans la terre (y compris celle dé	. uo	10,000	do	0 80	80,000 00
crite dans l'article 13 du devis)	do	2,500,000	do	0 30	750,000 00
Fossés d'égouttement.					800 00
Tunnels, (voir l'article 32 du devis)—	1		Fac Par 2	1	,
"Tunnels de ligne" Ponts en maçonnerie	. do	Soit 400	do	105 00	42,000 00
Ponts en maçonnerie	. Vgs. c.			12 00	180,000 00
Ponceaux en maçonnerie	. do	10,000	do	7 00	
Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc)	. do	30,000		4 00	
Pavage Béton	. do	1,000		3 00	
Beton	. do	1,000		6 00	
Ouvrages en pierre perdues	. ds	20,000	do	2 00	40,000 09
Tuyaux de fonte, 3 pds de diamètre à l'inté- térieur, 1 pc. d'épais et noyés dans le bétor			ł	i	1
(celui-ci non compri- dans l'item)	Pde lin	. 500	par pd. l.	10 00	5,000 00
Remblais en pierres pos. à la main, lorsq.la pente		1 000	par pu. 1.	10 00	3,000 00
du talus excède i dans i (main-d'œuv. seul.		1,000	par vg. c.	1 00	1,000 00
Superstructure de ponts en bois, 150 pieds	Nombre	2	par travé		
do do 100 do	do	19	do	4,000 00	
do do 60 do do do 50 do	do	1	do	2,100 00	
do do 50 do	do	2	do	2,100 00	4,200 00
do do 40 do		1	do	1,400 00	
do do 30 do	do	1	do	1,400 00	1,400 00
(Voir les articles 42 et 43 du devis.)	1	1	1	1	
Bois, première qualité, pour ponceaux, etc-	Pds. lin.	1 2000	İ	1	400.00
12 pds × 16 pds 12 pds × 12 pds		1,000	par pd. l.	0 40	400 00
8 pds × 16 pds	do	1,000	do do	0 30	2,000 00
8 pds × 12 pds	do	1,000	do	0 30	300 00
Le bois d'autres dimensions qui pourra être		-,,,,,	1	1	1 000 00
nécessaire, à des prix proportionnels.	ì	1	1	!	}
Pilotis (voyez l'article 40 du devis)	do	10,000	do	0 40	4,000 00
Bois en grume pour caissons, etc., de 12 pcs de		1	•	l	1
diamètre au moins	do	10,000	do	0 25	2,500 00
Meplats pour les conduits souterrains, 12 pcs	3 -	70.000	١.	1	
d'épaisseur	do Dan M D	10,000	do	0 30	3,000 00
Fer forgé	Lbs.	20,000 3,000	par M.	25 00 0 20	500 00
Fonte	do.	500	par lb.	0 20	600 0 0
Praverses	Nombre	75,000	chaque.	0 30	22,500 00
Charroi des rails et attaches, à partir du bas de		i	onaque.	0.50	22,500 00
la section	Tonnes.	3,000	par ton.	1 00	3,000 00
Pose de la voie	Milles.	~~ ´ 30	par mille.	300 00	3,000 00
Ballastage Liguilles et croisements	Vgs. c.	100,000	par vg. c.	0 30	30,000 00
alguilles et croisements	Nombre	20	chaque.	25 00	500 00
assages à niveau de chemins publics, y com-			_		
pris le bois, les fossés à bestiaux, le pavage,	,				(
les petits ponceaux en bois des abords, et les écriteaux, le tout complet	do	,		50.6 0	0.00.00
our les ouvrages qui pourr, être nécess, suiv.	uo	7	do	50 00	350 0●
les art. 18, 43 et 91 du devis général: pour	ì		i		
reméd aux estim de quant. trop faibles, et p.	I	i	1		
faire face aux dép. conting., ajout. \$250,000			,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	i	250,000 00
		1	1		
Total					2,056,950 00
			1	1	•

^{*} Note.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

DUNCAN MACDONALD, Montréal. H. MACFARLANE, Stratford, Ont. A. P. MACDONALD, Montréal. L. M. LOSS, Signature, état et domicile des A. CHARLEBOIS, do soumissionnaires. JOHN SULLIVAN, do P. McRAE do Adresse, 7 Place d'Armes, Montréal WM. McRÁE, L. Z. MALLETTE, do do E. SHANLY, (Tous 'entrepreneurs.)

Signature et domicile des cautions. $\left\{ egin{align*} {
m JOHN} & {
m McDOUGALL, Montréal.} \\ {
m JOHN} & {
m McINTOSH, Montréal.} \\ \end{array}
ight.$

Ottawa, 17 novembre 1880.

CETTE SOUMISSION s'élève à la somme totale de deux millions quatre-vingt mille trois cent dix piastres.

Nature des travaux.		*				* !	
Abattage	Nature des travaux.	Quan *Voir 1	<u>l</u> tités appro note au bas	ximatives. de la page			nt.
Abattage		- - -	``		- P of		ota.
Essartement	Attack		000	.			
Déracinement		A cres.					
Cloturage	Dissariement	. 00					
Excavation dans le roc solide	Clature of	Pda lin			1		
do do detache	Everytian dang la rea halida	. rus III	.1 20,000		1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2		
do dans la terre (y compris celle décrite dans l'article 13 du devis) do Fosés d'éguttement 2,000 do 2,500,000 do 0 30 750,000 6 6 6 6 6 6 6 6 6	Excavation dans le roc sonde	., vgs. c.	100,000				
Critte dans Particle 13 du devis			100,000	40	1 0.0	10,00	0 00
Fossés d'éguuttement			2 500 000	do	0.30	750.00	0 00
Tunnels (voir l'article 32 du devis)— "Tunnels de ligne"————————————————————————————————————	Fossés d'équattement	Pda lin					
"Tunnels de ligne"	Tunnals (voir l'article 2) du davis)	us. mi	., 2,000	par pa. r			
Ponceaux en magonnerie	"Tunnels de ligne"	do	Soit 400	do.	120 00	58.00	0 00
Ponceaux en magonnerie	Ponts en maconnerie	Vos. c.					
Maconnerie sèche (murs de soutènement, etc.) do 2 Pavarge do 1,000 do 2 50 2,500 0 90,000 0 0 90,000 0 0 2,500 0 2,500 0 2,500 0 2,500 0 2,500 0 2,500 0 7,000 0 0 0 7,000 0 0 0 7,000 0 0 0 7,000 0 0 0 7,000 0 0 0 7,000 0 0 0 0 0 7,000 0 0 0 0 0 7,000 0 0 0 0 0 0 0 0 0 7,000 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 1,000 0 0 0 1,000 0 0 0 1,000 0 0 0 1,000 0 0 0 1,000 0 0 0 1,000 0 0 0 1,000 0 0 0 1,000 0 0 0 1,000 0 0 0 1,000 0 0 0 1,000 0 1,000 0 0 0 1,000 0 0 1,000 0 0 1,000 0 0 1,000 0 0 1,000 0 0 1,000 0 0 1,000 0 0 1,000 0 0 1,000 0 0 1,000 0 0 1,000 0 0 0 1,00	Ponceaux en maconnerie.	90		do			
Pavage			30,000	do	3 00		
Béton							
Ouvrages en pierres perdues	Béton	do	1,000	do			
Tuyanx de fonte, 3 pds de diamètre à l'intérieur, 1 pc. d'épais et noyés dans le béton (celui-ci non compris dans l'item)			20,000	do	2 00		
Trieur, 1 pc. d'épais et noyès dans le béton (celui-ci non compris dans l'item)	Tuyaux de fonte, 3 pds de diamètre à l'inté-	1 40		1			
(celui-ci non compris dans l'item)	rieur, 1 pc. d'épais et novés dans le béton	.1	Ì	1	1	1	
Remb.en pierres pos. à la main, lorsq ía pente du talus excède 1 dans 1 (md'œuvre seulem.). Superstructure de ponts en bois, 150 pieds	(celui-ci non compris dans l'item)	Pds. lin.	500	par pd. l.	30 00	15,000	0 0
talus excède 1 dans 1 (md'œuvre seulem.). Vgs. c. 1,000 per vg. c. 1 00 1,000 do do do do do do do do do do do do do	Remb.en pierres pos, à la main, lorsq la pente du		1	j · ·	1	1 '	
Superstructure de ponts en bois, 150 pieds	talus excède 1 dans 1 (md'œuvre seulem.)	Vgs. c.	1,000	par vg. c	. 1 00		
do do do do do do do do						11,600	00
do do 60 do do do do do do do d	do do 100 do	do	19			57,000	00
do do do do do do do do			1	do	1,500 00		
do	do do 50 do	do		do	1,200 00		
(Voir les articles 42 et 43 du devis.) Bois, première qualité, pour ponceaux, etc.— 12 pds × 16 pds	do do 40 do	do	1	do	1,000 00		
30is, première qualité, pour ponceaux, étc. 12 pds × 16 pds.	do do 30 do	do	1	, do	700 00	700	00
12 pds × 16 pds.		l	1	i			
12 pds × 16 pds.	Sois, première qualité, pour ponceaux, etc.—	İ	i	1		1	
S pds × 16 pds.	12 pds × 16 pds	Pds. lin.	1,000		0 60		
S pds × 16 pds.	12 pds × 12 pds	do	5,000				
Be bois d'autres dimensions qui pourra être nécessaire, à des prix proportionnels. do 10,000 do 0 50 5,000 0	8 pds × 16 pds	do	1,000				
nécessaire, à des prix proportionnels do 10,000 do 0 50 5,000 0			1,000	do	0 30	300	00
Color Colo				•	1	ì	
Sois en grume pour caissons, etc., de 12 pcs de diamètre au moins	necessaire, à des prix proportionnels).			1 .	0.50	F 000	. 04
diamètre au moins.			10,000	do	0 50	5,000	00
déplats pour les conduits souterrains, 12 pcs d'épaisseur do 10,000 do 0 25 2,500 00 0 600 00 dépaisseur Déscriters 20,000 par M. 30 00 600 00 0	sois en grume pour caissons, etc., de 12 pcs de		10.000	,	0.00	2 000	ΛΑ.
do	diametre au moins		10,000	l do	0 30	3,000	00
Madriers Pds.M.P. of torgé 20,000 of torget of torgé par M. of torgé 30 00 of torget of torgé 600 00 of torget of torgé Craverses Increase of torgé Nombre. 500 do of torget of torge			10.000		0.05	2 500	. ^^
Tornes	a epaisseur	00					
Nombre Contest Conte	Madriers	Pas.M.P					
Nombre 75,000 Chaque 0 30 22,500 00	er torge						
Charroi des rails et attaches, à partir du bas de la section							
la section		Nombre.	75,000	cnaque.	0 30	22,500	00
Cose de la voie		m .	0.000		7.00	2 000	Λ.
Ballastage							
Aiguilles et croisements	OSE de la voie						
Passages à niveau de chemins publics, y compris, le bois, les fossés à bestiaux, le pavage, les petits ponceaux en bois des abords, et les écriteaux, le tout complet	Sallastage						
pris, le bois, les fossés à bestiaux, le pavage, les petits ponceaux en bois des abords, et les écriteaux, le tout complet	Alguilles et croisements	Nombre.	20	cnaque.	40 00	. 000	. 00
les petits ponceaux en bois des abords, et les écriteaux, le tout complet	assages a niveau de chemins publics, y com-			!		1	
les écriteaux, le tout complet	log notite noncour on heig deg shards of					i	
Pour les ouvrages qui pourr. être nécess., suiv. les art. 18, 43 et 91 du devis général; pour reméd aux estim de quant. trop faibles, et p. faire face aux dép. conting., ajout. \$250,000.		امة	7	do	150.00	1.050	0.0
les art. 18, 43 et 91 du devis général; pour reméd.aux estim.de quant. trop faibles, et p. faire face aux dép. conting., ajout. \$250,000		uo	•	uo	150 00	1,550	•
reméd aux estim de quant trop faibles, et p. faire face aux dép. conting., ajout. \$250,000.						1	
faire face aux dép. conting., ajout. \$250,000.		ı		i		,	
		1				250,000	0
Total 2,080,310 00	Tarro Taco aux dop. conting., ajout. \$200,000.					1	
2000,000,000,000,000,000,000,000,000,00	Total					2,080,310	00
	LULWI	******				, _,,,,,,,,,	

^{*}Note.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être cousidérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

Signature, état et domicile des HUGH RYAN, Perth. soumissionnaires.

JAMES GOODWIN, C

P. PURCELL, Williamstown.
HUGH RYAN, Perth.
JAMES GOODWIN, Ottawa.
JAMES N. SMITH, Brooklyn, N.Y.
(Entrepreneurs.)

Signature et domicile des cautions. { EDWARD GRIFFIN, Ottawa. A. MORTIMER, Ottawa.

Ottawa, 17 novembre 1879.

CETTE SOUMISSION S'élève à la somme totale de deux millions cent soixante deux mille neuf cent cinquante piastres.

Nature des travaux.		ités approx ote au bas		Prix,	Montant.
	7	1	1	\$ ct	
Abattage		200	par acre.	30 0	
Essartement	do	10	do	60 00	
Déracinement	do	10	do	150 00	
Clôturage Excavation dans le roc solide	Pds. lin.	10,000	par pd. l.	0 10	
Excavation dans le roc solide	v gs. c.	200,000	par vg. c.	1 90	
do do détachédo dans la terre (v compris celle dé-	do	100,000	do	1 000	, 1 00,000 0
do dans la terre (y compris celle dé- crité dans l'article 13 du devis)	do	2,500,000	do	0 30	750,000 00
Fossés d'égouttement	Pds. lin.	2,000	Par pd. 1.	0 40	
Cunnels (voir l'article 32 du devis)-	1	1		1	1
Funnels (voir l'article 32 du devis)— "Tunnels de ligne"	do	Soit 400	do	125 00	
Ponts en maçonnerie	Vgs. c.	15,000	par vg. c.	12 00	
Ponceaux en maçonnerie	do	10,000	do	7 00	
Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc.)		30,000	do	5 00	
Pavage	do	1,000	do	7 00	
Béton	do	1,000	do	8 00	
Duvrages en pierres perdues	do	20,000	do	2 50	50,000 00
luyaux de fonte, 3 pds de diamètre à l'inté-	1	({	!
rieur, 1 pc. d'épais et noyés dans le béton	Dda lin	500	non nd 1	25 00	12,500 00
(celui-ci non compris dans l'item) Remblais en pierres pos. à la main,lorsq. la pente	rus. III.	300	par pd. l.	25 00	12,000 00
du talus excède 1 dans 1 (md'œuv. seul.)		1,000	per vg. c.	1 50	1,500 00
Superstructure de ponts en bois, 150 pieds	Nombre.	1,000	par travée		
do do 100 do	do	19	do	3,400 00	
do do 60 do	do	ľ	do	1,800 00	
do do 50 do	do	1 2	do	1,500 00	
do do 40 do		Ī	do	1,200 00	
do do 30 do		ī	do	900 00	
(Voir les articles 42 et 43 du devis.)	1	ĺ		1	
Bois, première qualité, pour ponceaux, etc	l	l	1	1	}
12 pds × 16 pds	Pds. lin.	1,000	par pd. l.	0 40	
12 pds × 12 pds	do	5,000	l do	0 36	
8 pds × 16 pds	do	1,000	do	0 30	
8 pds × 12 pds	do	1,000	do	0 25	250 0
Le bois d'autres dimensions qui pourra stre	i	{	1	l	}
nécessaire à des prix proportionnels.	do	10,000	do	0 40	4,000 0
Pilotis (voyez l'article 40 du devis) Bois en grume pour caissons, etc., de 12 pouces	do	10,000	ao	1 4	4,000 0
de diamètre au moins de 12 pouces	do	10,000	do	0 30	3,000 00
Méplats pour les conduits souterrains, 12 pcs		10,000	1)	2,000
d'épaisseur	do	10,000	do	0 25	2,500 00
d'épaisseur	P. M. P.	20,000	par M.	30 00	
Per forgé	Lbs.	3,000	par lb.	0 15	
Tonte	do	500	do	0 10	50 00
Traverses	Nombre.	75,000	chaque.	0 30	22,250 00
Charroi des rails et attaches, à partir du bas de		·	! -	1	1
la section	Ton'x.	3,000	par ton.	4.00	
ose de la voie	Milles.	30	par mille.	300 00	
Ballastage	Vgs c.	100,000	par vg. c.		
	Nombre.	20	chaque.	60 00	1,200 00
assages à niveau de chemins publics, y com-			1		
pris le bois, les fossés à bestiaux, le pavage,		i			1
les petits ponceaux en bois des abords, et		-	40	400 00	2,800 00
les écriteaux, le tout complet	do	7	do	400 00	2,000 0
our les ouvrages qui pour. être nécess., suiv. les art. 18, 43 et 91 du devis général ; pour					1 -
reméd. aux estim. de quant, trop faibles et p.				ĺ	1
foire fore our don continue signt Caro con					. 250,000 06
faire face aux dép. conting., ajout. \$250,000	******		1		

^{*} Note.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

Signature, état et domicile des soumissionnaires.

| Signature | JOHN BANNERMAN, Renfrew. | EDWIN DOTY, Ingersoll, Ont. | Entrepreneurs. |

Signature et domicile des cautions. $\left\{ \begin{array}{l} \text{WM. A. WOOLSON, marchand, Hamilton.} \\ \text{ALEX. BARNET, Renfrew, Ont.} \end{array} \right.$

Ottawa, 17 novembre 1879.

Cette soumission s'élève à la somme totale de deux millions deux cent vingt-quatre mille neuf cent quarante piastres.

Nature des travaux.		1 ités approx ote au bas		Prix.	Montan
		1	1	\$ ct	\$
Abattage	Acres.				
Essartement	do	10	do	60 00	
Déracinement	do	10		100 00	
Clôturage	Pds. lin.				
Excavation dans le roc solide		200,000		. 2 00	
do do détaché	do	100,000	do	0 90	90,000
do dans la terre (y sompris celle dé-	l į	1	1 .	1. 1. 1.	
crite dans l'article 13 du devis)	do	2,500,000		0 30	
Fossés d'égouttement	Pds. lin.	2,000	par pd.l.	0 50	1,000
Funnels (voir l'article 32 du devis)—	_		١.		
"Tunnels de ligne"	_ do	Soit 400	do	125,00	
onts en maçonnerie	Vgs. c.	15,000	p. vg. c	13 00	195,000
onceaux en maçonnerie	do	10,000	do	10 00	100,000
laçonnerie sèche (murs de soutènement, etc.)	do	30,000	do	5 00	150,000
avageéton	do	1,000	do	3 00	3,000
éton	do	1,000	do	10 00	10,000
ouvrages en pierres perdues	do	20,000	do	2 00	40,000
'uyaux de fonte, 3 pds de diamètre à l'inté-		1			1
'uyaux de fonte, 3 pds de diamètre à l'inté- rieur, 1 pc. d'épais et noyés dans le béton		i	1	!	į
(celui-ci non compris dans l'item)	Pds. lin.	500	par pd.l.	50 00	25,000 (
lemblais en pierres pos à la main, lorsq. la pente		i	Γ -		1
du talus excède 1 dans I (md'œuv. seulem.)	Vgs. c.	1,000	p. vg. c.	0 50	500 (
uperstructure de ponts en bois, 150 pieds			p.travée	5,250 00	10,500 0
do do 100 do	do	19	do	3,000 00	57,000 (
do do 60 do	do	1	do	1,200 00	1,200 (
do do 50 do	do	2	do	1,000 00	2,000 0
do do 40 do	do	1	do	720 00	720 0
do do 30 do	do	1	do	600 00	600 0
(Voir les articles 42 et 43 du devis.)		-			
ois, première qualité, pour ponceaux, etc			1		1
12 pds × 16 pds	Pds. lin.	1,000	par pd.l.	0 30	300 0
12 pds × 16 pds	do	5,000	do	0 30	1,500 0
8 pds × 16 pds	do	1,000	do	0 30	300 0
8 pds × 12 pds	do	1,000	do	0 30	300 0
e bois d'autres dimensions qui poura être	40	1,000	1	0 00	1
nécessaire, à des prix proportionnels.	i		1		j
ilotis (voyez l'article 40 du devis)	do	10,000	do	0 40	4,000 0
ois en grume pour caissons, etc., de 12 pcs de	u.o	10,000	40	0 10	1 -,
diamètre au moins	do	10,000	do	0 15	1,500 0
éplats pour les conduits souterrains, 12 pcs	40	10,000	uo i	0 10	1 2,000
d'épaisseur	do	10,000	do	0 15	1,500 0
adriers		20,000	par M.	30 00	600 0
er forgé	Lbs.	3,000	par lb.	0 12	360 0
onte	do.	500	do	0 12	60 0
raverses 1				0 30	22,500 0
harroi des rails et attaches, à partir du bas de	domore.	75,000	chaque.	0 50	22,000
	Manmag	2 000	non ton	1.00	3,000 0
la section	Tonnes.	3,000	par ton.	200 00	6,000 0
ose de la voie	Vac e		p. mille.	0 33	33,000 0
innilly of ancisaments	v gs. c.	100,000	p. vg. c.	50 00	1,000 0
iguilles et croisements	ombre.	20	chaque.	50 00	1,000 0
assages a niveau de chemins publics, y com-	1			•	
pris le bois, les fossés à bestiaux, le pavage,	1	į	İ	-	
les petits ponceaux en bois des abords, et	4.		ا مد	100.00	1 1 700 0
les écriteaux, le tout complet	do	4	do	100 00	1000
our les ouvrages qui pourr. être nécess., suiv.	ļ	1	i		
les art. 18, 43 et 91 du devis général; pour reméd. aux estim. de quant. trop faibles, et p.	ŀ				!
faire face any don continue of albies, et p.	,	i	ا		950 000 0
faire face aux dép. conting., ajout. \$250,000.	•••••	•••••	do	••••••	250,000 00
M-4-1	.	1	. [0.004.040.04
Total				******	2,224,940 00

^{*}Note.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'auties items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

Et si la présente soumission est acceptée, les soussignés se déclarent prêts à exécuter un contrat d'entreprise conforme dans ses conditions à la formule en blanc annexée au devis général, et à se conformer à l'article 93 du dit devis au sujet du dépôt d'argent ou d'autres garanties, qui y est exigé; et ils offrent comme cautions de leur fidélité à se conformer à ces conditions et à exécuter les travaux, les deux personnes qui ont signé ci-après comme telles.

soumissionnaires.

(JNO. SHIELDS, Portage-du-Rat. Signature, état et domicile des JOHN J. McDONALD, Winnipeg. PETER J. ROWE, Ingersoll. JOHN SHIELDS, Jersey City, New Jersey. (Tous entrepreneurs.)

Signature et domicile des cau- \(\text{THOS. WELLS, avocat, Ingersoll.} \) JAMES ISBESTER, entrepreneur, Ottawa.

Ottawa, 17 novembre 1879.

Cette soumission s'élève à la somme totale de deux millions deux cent cinquante six mille deux cents piastres.

Nε	iture des travau	ıx.			itités appro note au ba	oximatives, s de la page	Prix.	3 Monta	int.
					1	.	\$ c		ets.
Abattage				Acres					00 00
Essartement			••••	do	10		40 0 100 0		00 0 0
Déracinement Clôturage									00 00 00 00
Excavation dan	a la roc solida	•••••	•• •• •• • • • • • • • • • • • • • • • •	. Vg. c.			2 0		
	lo détaché				100,000	do	0.8		00 00
Excavation dans								,-	
	article 13 du de			do	2,500,000	do	0 30		00 00
Fossés d'égoutte	ment		····	. Pds lin	. 2,000	par pd l	. 1 2	5 2,50	00 00
Tunnels (voir l'	article 32 du de	vis)—		!	·				
"Tunnels d Ponts en maçon	e ligne"	********	•••••	_ do	Soit 400		120 00		00 00
Ponts en maçon:	nerie		•• . • • • • • •	. Vgs c.	15,000		14 00		
Ponceaux en ma	connerie		•••••	· do	10,000		8 00		
Maçonnerie sèch					30,000	do	5 00 2 50	150,00	00 00
Pavage Béton			• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	do	1,000	do do	6 00	2,50	00 00
					20,000		3 00		10 00
Ouvrages en pie Tuyaux de fonte	rres perudes	mètra è	l'inté.	. uo	20,000	uo	1 300	00,00	0 00
rienr. 1 none	ce d'épais, et no	vés dan	s le bé		İ	1		1	
ton (celui-ci	non compris de	ans l'ite	m)	Pds lin	. 500	par pd l.	25 00	12,50	0 00
Remblais en pier	res pos à la mai	n.lorsa.l	a pente	3	1	F F			
	de l dans 1 (mai				1,000	par vg. c	. 0 60	60	0 00
Superstructure d	le ponts en bois	, 150 pi	eds	Nombre	. 2	par travé			
do	do	100 d	o		19	do ·	4,000 00		
do	do	60 d			1		2,200 00		0 00
фo	do	50 d			, 2		2,000 00		0 00
. do	ďο	40 d		1 -	1	1 2	1,200 00		0 00
do	do	30 d	0	l do	1	do	700 00	70	0 09
Voir les art	icles 42 et 43 du	aevis,)	+ -		ì	}	,	1	
Bois, première qu	pdspour pon	ceaux, c		Pde lin	1,000	par pd l.	0 60	60	0 00
12 pus \ 10	pds	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		do	5,000	do do	0 50		0 00
8 pds × 16	pds				1,000	do	0 50		0 00
8 pds × 12	pds		****	do	1,000	do	0 40	40	00 0
Le bois d'autres	dimensions q	ui pour	ra être		1	1		1	
nécessaire, à	des prix propor	tionnels		1	}	1		1	
Pilotis, (voyez l'a				do	10,000	do	0 35	3,500) 00
Bois en grume po					10.000	1 .	1	0.00	
diametre au	moins		10	do	10,000	do	0 33	3,300) ()()
Méplats pour les	conduits sour	errains,	12 pes	do	10,000	do	0 30	3,000	1 00.
Ms driers		••• ••••	*** *****			par M.	28 00		00
Fer forgé	••••••		••••	Lbs.	3,000	par lb.	0 16		00
Fonte				do.	500	do	0 12		00
Traverses				Nombre.	75,000	chaque.	0 35	26,250	
Charroi des rails	et attaches, à pa	artir du	bas de		1	1		, ,	
la section				Tonnes.	3,000	par ton.	1 20	3,600	00
Pose de la voie				Milles.	30	par mille.	300 00	9,000	00
Ballastage		••• ••••••		Vgs c.	100,000	par vg. c.	0 35	35,000	
Aiguilles et crois	ements	··: :::••••••••••••••••••••••••••••••••	!	Nombre.	20	chaque.	.30 00	600	00
Passages à nivea pris le bois,	u de chemins p	ublics, y	com-		I	İ	ł	i	
pris le bois,	tanonaccina & D	osuaux,	bords			1	1 .	d	
et les écriteer	ts ponceaux en b ux, le tout comp	ois ues a	Dorus,	do	7	do	250 00	1,750	00
Pour les ouvrages	ani noure comp	nécess	Sniv	uo	•	,"0	1 250 00	1,.00	.,,,,
les art. 18. 43	et 91 du devis	général	pour			1	i	1	
reméd. aux es	tim. de quant. t	rop faik	les, et				i	1	
	ux dép. cont., aj							250,000	00
-		-						l	
Total		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		*****	********			2,256,200	00
_					<u> </u>		i	t	

^{*}Note.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

97

Et si la présente soumission est acceptée, les soussignés se déclarent prêts à exécuter un contrat d'entreprise conforme dans ses conditions à la formule en blanc annexée au devis général, et à se conformer à l'article 93 du dit devis au sujet du dépôt d'argent ou d'autres garanties, qui y est exigé ; et ils offrent comme cautions de leur fidélité à se conformer à ces conditions et à exécuter les travaux, les deux personnes qui ont signé ci-après comme telles.

Signature, état et domicile des C. E. ENGLISH, Toronto, soumissionnaires.

T. SHANLY, do (Entrepreneurs).

Signature et domicile des cautions. { R. BOWES, Toronto. WM. BADENACH, Toronto.

Toronto, 15 novembre 1879.

CETTE SOUMISSION s'élève à la somme totale de deux millions deux cent quarantecinq mille six cent trente-cinq piastres.

Nature des travaux.	Quant *Voir no	ités approx te au bas	cimatives. de la page.	Prix.	3 Montant.
		1		\$ cts	
Abattage	Acres.	200	par acre.	25 00	5.000 00
Essartement. ,	do	10	do	60 00	690 00
Déracinement	do	10	do	175 00	1,750 00
Olôturage	Pds. lin.		par pd. I	0 05	500 00
Excavation dans le roc solide			par vg. c		440,000 00
do do détaché		100,000	- do	0 95	95,000 00
do dans la terre (y compris celle dé-			ì -		
crite dans l'article 13 du dévis)	do	2,500,000		0 27	675,000 00
Fossés d'égouttement	Pds. lin.	2,000	par pd. l	0 60	1,200 00
Tunnels (voir l'artic e 32 du devis)—	1 -		1	100.00	1 10 000 00
" Tunnels de ligne "	do	Soit 400	, go	100 00	40,000 00
Ponts en maçonnerie	vgs c	15,000	par vg. c	18 00	270,000 00
Ponceaux en maçonnerie	do	10,000	do	12 00	120,000 00
Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc.)	do	30,000	do	2 50	75,000 00
Pavage	do	1,000	do	7 00	7,000 00
Béton		1,000	do	8 00	8,000 00
Ouvrages en pierres perdues	do	20,000	do	2 50	50,000 00
Tuyaux de fonte 3 pds. de diamètre à l'inté-	İ	İ	i	İ	
rieur, 1 pc. d'épais et noyés dans le béton	D. S	F00		70.00	25 000 00
(celui-ci non compris dans l'item)	Pas. nn.	500	par pd. l	70 00	35,000 00
Remblais en pierres pos. à la main, lorsq. la pente		1 000	L	1 10	7 700 00
du talus excède 1 dans 1 (md'œuv. seulem.)		1,000	psr vg. c.		1,100 00
Superstructure de ponts en bois, 150 pieds		2	par travée		15,000 00
do do 100 do	do	19	do	4,000 00	4,000 00
do do 60 do do do 50 do	do	$\frac{1}{2}$	do	3,000 00	3,000 00 5,000 00
		1		2,500 00	2,500 00
do do 40 do		1	do	2,500 00	2,500 00
do do 30 do		1	do	2,000 00	2,000 00
(Voir les articles 42 et 43 du devis)	1	l	1	l	1
Bois, première qualité, pour ponceaux, etc.— 12 pds × 16 pds	Pdc lin	1,000	par pd. l	0 70	700 00
12 pds × 12 pds	do	5,000	do	0 60	3,000 00
8 pds × 16 pds	do	1,000	do	0 60	600 00
8 pds × 12 pds	do	1,000	do	0 50	500 00
Le bois d'autres dimensions qui pourra être		1,000	uo uo	0 20	, ,
nécessaire, à des prix proportionnels.	1	i	ĺ		ļ
Pilotis (voyez l'article 40 du devis)	do	10,000	do	. 0 50	5,000 00
Bois en grume pour caissons, etc., de 12 pcs de		20,000	1		, ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
diamètre au moins	do	10,000	do	0 24	2,400 00
Méplats pour les conduits souterrains, 12 pcs		1			
d'épaisseur	do	10,000	do	0 27	2,700 00
Madriers		20,000	pai M.	45 00	900 00
Fer forgé	Lbs.	3,000	par lb.	0 20	600 00
Fonte	do	500	do	0 17	85 00
Traverses	Nombre		chaque	0 30	22,500 00
Charroi des rails et attaches, à partir du bas de		,			
la section		3,000	par ton.	7 00	21,000 00
Pose de la voie	Milles.	30	par mille	300 00	9,000 00
Ballastage	Vgs. c	100,000	par vg. c	0 32	32,000 00
Ballastage Aiguilles et croisements	Nombre.	20	chaque	30 00	600 00
Passages à niveau de chemins publics y com-		1			
pris le bois, les fossés à bestiaux, le pavage,	I	l	1		1
les petits ponceaux en bois des abords, et		ĺ	1	l	j
les écriteaux, le tout complet	do	7	do	200 00	1,400 00
Pour les ouvrage qui pourr. être nécess., suiv.	1				
les art. 18, 43 et 91 du devis général ; pour	1		1		
reméd.aux estim. de quant.trop faibles, et p.	1		1		i ·
faire face aux dép ·conting., ajout. \$250,000.					250,000 00

^{*}Note.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

Et si la présente soumission est acceptée, les soussignés se déclarent prêts à exécuter un contrat d'entreprise conforme dans ses conditions à la formule en blanc annexée au devis général, et à se conformer à l'article 93 du dit devis au sujet du dépôt d'argent ou d'autres garanties, qui y est exigé ; et ils offrent comme cautions de leur fidélité à se conformer à ces conditions et à exécuter les travaux, les deux personnes qui ont signé ci-après comme telles.

Signature. état et domicile du soumissionnaire. JAMES N. FRASER, Winnipeg, Man. GEO. J. GRANT et Cic. do (Entrepreneur).

Signature et domicile des cautions. $\begin{cases} \mbox{DONALD McDONALD}, & \mbox{Pictou.} \\ \mbox{ISAAC GRANT}. & \mbox{do} \end{cases}$

New Glasgow, 13 novembre, 1879.

CETTE SOUMISSION s'élève à la somme totale de deux millions quatre cent cinquantequatre mille soixante-quinze piastres.

Na	ture des trave	aux.		Quan *Voir	tités appro note au bas	ximatives, de la page	2 Prix.	3 Monta	nt.
4.7 44			,		1 000		\$ ct		cts.
Abattage Essartement				Acres.	200				00 00
Déracinement					10	do do	50 00 90 00		00 00 00 00
Clôturage									00 00
Excavation dans	le roc solide	··········		Vg. c.	200,000		2 00		
do de	o détach	ıé		do	100,000	do	0 80		
Excavation dans	la terre (y c	compris	celle dé	-			1	1	
	article 13 du d				2,500,000	do	0 35		0 00
Possés d'égoutte: Funnels (voir l'a	ment	lamia)	********	. Pas IIn.	2,000	par pd l.	1: 00	2,00	0 00
t Tunnels (voil 18	e ligne"	ievis)—		do	Soit 400	do	100 00	40,00	0.00
onts en maçonr	erie	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		Vgs c.		par vg. c			
onceaux en ma					10,000	do do	12 00		
Iaçonnerie sèche					30,000	do	5 00		
avage				do	1,000	do	6 00		
éton					1,000	do	1 8 00	8,00	0 00
uvrages en pier	res perdues		••••	do	20,000	do	3 00	60,00	0 00
uyaux de fonte,	3 pieds de d	nametre	a l'inte	1	1		1		
ton (colvi-ci	e d'épais, et 1 non compris	done l'it	ins ie be	Ddg lin	500	l now mel 1	40.00	20.00	^ ^^
Lemblais en pier	non compris	uaus 110 ain loren	le nente	rus na.	500	par pd l.	40 00	20,00	U UW
	de I dans I (m				1,000	par vg. c.	2 00	2,000	0.00
uperstructure d						par travée			0 00
do	do		do		19	do	4,000 00		
do	фo		do	do	1	do	2,000 00	2,000	
фo	ďο		do		! 2	do	1,500 00	3,000	00
ďο	do		do	1	1	do	1,000 00		
do	do		do	do	1	do	750 00	750	00
	icles 42 et 43 (1	i ·	}	1		
ois, première qu 12 nds × 16 i	ods	писаца,	C	Pds lin	1,000	par pd l	0 75	750	00
12 pds × 12	ods			do	5,000	do	0 50	2,500	
8 nds × 16 i	nds 8bc			do	1,000	do	0 60		00
8 pds × 12 p	p d s			do	1,000	do	0 40	400	00
e bois d'autres	dimensions	qui pou	ırra être	1	1	İ	İ	-	
necessaire, à	des prix prop	ortionne.	IS	1	i	i .			
lotis, (voyez l'a					10,000	do .	0 50	5,000	00
ois en grume por	noins			do	10,000	do	0 35	2 500	06
plats pour les	conduits son	iterrains	. 12 neg		10,000	1 uo	U 33	3,500	, 00
d'épaisseur			, 100	do	10,000	do	0 40	4,000	00
d'épaisseur driers				PdsM.P.	20,000	par M.	50 00	1,000	00
er forgé	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			Lbs.	3,000	par lb.	0 15	450	00
nte	••••••	••••		do	500	do	0 15		00
averses	. 4 . 44 1			Nombre.	75,000	chaque.	0 35	26,250	00
arroi des rails	et attaches, a	partir d	u bas de	m			7.00	1 0000	
la section ose de la voie	******* ****** * ****	** ***** ***	••• •••••		3,000	par ton.	1 00	3,000	
llastage	***** ***** ***** ****			Milles. Vgs c.	30 100,000	par mille.	300 00 0 35	9,000 35,000	
guilles et croise	ments			Nombre.	20	par vg. c. chaque.	50 00	1,000	
assages à niveau	de chemins	publics.	v com-		20	chaque.	00 00	1,000	00
issages à niveau pris le bois,	les fossés à	bestiaux	, le pa-					1	
vage, les petit	s ponceaux en	bois des	abords,					1	
et les écriteau	x, le tout con	aplet		do	7	do	100 00	700	60
our les ouvrages	qui pourr. êt	re neces	s., suiv.					1	
les art. 18, 43								l	
reméd. aux es	um. ue quant	. trop fa	250 000] .		250 000	64
p. faire face at	ry neb. coup.	வுபய. ந	200,000					250,000	U O
Total								2,454,875	00
								, -,, - + -	

^{*}Note.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

19m—7

Et si la présente soumission est acceptée, le soussigné se déclare prêt à exécuter un contrat d'entreprise conforme dans ses conditions à la formule en blanc annexée au devis général, et à se conformer à l'article 93 du dit devis au sujet du dépôt d'argent ou d'autres garanties, qui y est exigé; et il offre comme cautions de sa fidélité à se conformer à ces conditions et à exécuter les travaux, les deux personnes qui ont signé ci-après comme telles.

Signature, état et domicile du Soumissionnaire.

ANDREW ONDERDONK,
Entrepreneur et ingénieur civil,
San Francisco, Californie.

Signature et domicile des cautions. { JOHN IRVING, New Westminster, C.-B. THOMAS EARLE, Victoria, C.-B.

San Francisco, 22 octobre 1879.

CETTE SOUMISSION s'élève à la somme totale de deux millions sept cent six mille six cent soixante-quinze piastres.

Nature des travaux.		ités appro ote au bas	ximatives. de la page	Taux		š tan	t.
		1	1	\$ 0	ts. \$		cts.
Abattage	Acres.		par acre.	50		000	
Essartement	do	10	do	50 (500	
Déracinement	do	[10	do	100 (00 1,	000	00
Clôturage	Pds. lin.	10,000	par pd. l.	0 1		000	00
Excavation dans le roc solide	Vgs. c.	200,000	par vg. c.	2 8			
do do détaché	do	100,000	do	0 1	70 J 70,	000	00
do dans la terre (y compris celle dé-		0 700 000	1 .				
crite dans l'article 13 du devis)	do	2,500,000 2,000		0 3			
Fossés d'égouttement	Fus. IIII.	2,000	par pd. I.	1 :	, o,	000	UU
'' Tunnels de ligne"	do	Soit 400	do	130 (00 52	000	00
Ponts en maçonnerie	Vgs. c.	15,000	par vg. c.	15 (
Ponceaux en maçonnerie	do	10,000	do do	10 (000	00
Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc)	do	30,000	do	7 (00 210,	000	00
Pavage	do	1,000	do	5 (000	00
Béton	do	1,000	do	8 (00 8	000	00
Ouvrages en pierre perdues	do	20,000	do	3 (00 l 60,	000	00
Tuyaux de fonte, 3 pds de diamètre à l'inté- térieur, 1 pc. d'épais et noyés dans le béton		į .	ļ	1	1		
terieur, 1 pc. d'épais et noyes dans le beton	D 2	700	1				
(celui-ci non compris dans l'item)		500	par pd. I.	60 (ю зо,	000	00
Remblais en pierres pos à la main, lorsq.la pente du talus excède 1 dans 1 (main-d'œuv. seul.)	Vac o	1,000	!	1 ,	. 1	000	00
Superstructure de ponts en bois, 150 pieds		1,000	par vg. c. par travée	7.000		000 000	
do do 100 do		19	do	5,000		000	
do do 60 do	do	1	do	4,000 (000	
do do 50 do	do	2	do	3,000		000	
do do 40 do	do	. 1	do	2,500		500	
do do 30 do	do	' 1	do	2,000 (000	
(Voir les articles 42 et 43 du devis.)		1		1	- 1		
Bois, première qualité, pour ponceaux, etc-	.		1	i			
12 pds × 16 pds		1,000	par pd. l.	0 6		600	
12 pds × 12 pds	do	5,000	do	0.5		500	
8 pds × 16 pds 8 pds × 12 pds	do do	1,000 1,000	do	0 4		450 400	
Le bois d'autres dimensions qui pourra être	αo	1,000	} 40	0 4	io į	400	00
nécessaire, à des prix proportionnels.			1	į.	i		
Pilotis (voyez l'article 40 du devis)	do	10,000	do	i 06	6.	000	00
Bois en grume pour caissons, etc., de 12 pcs de		1		1	1		
diamètre au moins	do	10,000	do	0 4	0 4.	000	00
Méplats pour les conduits souterrains, 12 pcs			1	l	1		
d'épaisseur.	do	10,000	do	0 4		000	
Madriers		20,000	par M.	25 0		500	
Fer forgé	Lbs.	3,000	par lb.	0 1		1 50	
Fonte	do	500	, de	0 1			00
Traverses	Nomore.	75,000	chaque.	0 4	0 30,0)00	00
la section	Toppes	3,000	par ton.	3 0	ا م	000	ΛΛ
Pose de la voie	Milles.	30	par mille.	250 0		500	
Ballastage		100,000	par vg. c.	0 4		000	00
Aiguilles et croisements		20	chaque.	25 0		500	
Passages à niveau de chemins publics, y com-	į		11				
pris le bois, les fossés à bestiaux, le pavage,					ł		
les petits ponceaux en bois des abords, et	_ 1				1		
les écriteaux, le tout complet	do	7	do	100 0	0 1	700	00
Pour les ouvrages qui pourr, être nécess., suiv.							
les art. 18, 43 et 91 du devis général : pour	- 1				1		
reméd.aux estim.de quant. trop faibles, et p.					950	000	Λ Α
faire face aux dép. conting., ajout. \$250,000	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	***************************************		******	250,0	,00	U#
Total				******	0.700.0		00

^{*} Note.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix. 103

Et si la présente soumission est acceptée, le soussigné se déclare prêt à exécuter un contrat d'entreprise conforme dans ses conditions à la formule en blanc annexée au devis général, et à se conformer à l'article 93 du dit devis au sujet du dépôt d'argent ou d'autres garanties, qui y est exigé; et il offre comme cautions de sa fidélité à se conformer à ces conditions et à exécuter les travaux, les deux personnes qui ont signé ci-après comme telles.

Signature, état et domicile des { DENIS O'BRIEN, soumissionnaires. Entrepreneur, Montréal.

Signature et domicile des cautions. { R. W. CRUICE, marchand, Ottawa. J. C. ROGER, imprimeur, do

Charlottetown, I.P.E., 17 novembre 1879.

Cette soumission s'élève à la somme totale de deux millions sept cent vingt-un mille huit cent soixante piastres.

Abattage	-	7000					
		1 .	7	\$	cts.	. \$	cts.
	Acres.	200	par acre.	φ 95	00	5,000	
		10	do		00		0 00
Déracinement	do	10	do		00		0 00
Clôturage	Pds. lin.	10,000	par pd. l		15	1,500	
Excavation dans le roc solide	Vgs. c	200,000	par vg. c	2	75	550,000	
do do détaché		100,000	do	0	95	95,000	00 0
do dans la terre (y compris celle dé-	1 .		į _	1			
crite dans l'article 13 du dévis)	do	2,500,000			38	950,000	
Possés d'égouttement	Pds. lin.	2,000	par pd. l	0	. 25	2,500	00
l'unnels (voir l'artic e 32 du devis)— " Tunnels de ligne "	1	9-11		100	^^	1 50.00	
Tunnels de ligne	QO	Soit 400	do	130		52,000	
Ponceaux en maçonnerie	do do	15,000	par vg. c		00	225,000	
Jaconnerio sà cho (murs do soutànoment etc.)		10,000 30,000	do		00	80,000	
laçonnerie sèche (murs de soutènement, etc.)	do	1,000	do do		00	180,000	
Pavage	do	1,000	do		00	8,000	
Ouvrages en pierres perdues	do	20,000	do		00	60,000	
uvanx de fonte 3 nds. de diamètre à l'inté-	40	20,000	1	1	00	00,000	, ,
uyaux de fonte 3 pds. de diamètre à l'inté- rieur, 1 pc. d'épais et noyés dans le béton	i	1	1			Ì	
(celui-ci non compris dans l'item)	Pds. lin.	500	par pd. 1	35	00	17,500	00
demblais en pierres pos. à la main, lorsq. la pente		1	F		- 1	1	
du talus excède l'dans 1 (md'œuv. seulem.)		1,000	par vg. c.	1	50	1.500	00
Superstructure de ponts en bois, 150 pieds	Nombre	2	par travée		00	16,000	
do do 100 do	do	19	do	4,500	00	85,500	00
do do 60 do	do	1	do	2,500		2,500	00
do do 50 do	do	2	do	2,000		4,000	
do do 40 do		1	do	1,500	00	1,500	
do do 30 do	do	1	do	1,000	9 0	1,000	00
(Voir les articles 42 et 43 du devis)	1		1		- 1		
Bois, première qualité, pour ponceaux, etc.—	Da- 1:-	7 000			a 1	200	
12 pds × 16 pds	do do	1,000	par pd. l		60 50		00
8 pds × 16 pds		1,000	do do		45	2,500	00
8 pds × 12 pds	do	1,000	do		35	350	
e bois d'autres dimensions qui pourra être	uo	1,000	40	٧	JJ	550	00
nécessaire, à des prix proportionnels.	1		1		,		
l'ilotis (voyez l'article 40 du devis)	do	10,000	do	0	50	5,000	00
ois en grume pour caissons, etc., de 12 pcs de						, ,	
diamètre au moins	do	10,000	do	0	25 į	2,500	00
léplats pour 1es conduits souterrains, 12 pcs					. !	,	
d'épaisseur	do	10,000	do	0		2,500	
adriers		20,000	par M.	45		900	
er forgé	Lbs.	3,000	par lb.	0		360	
onte	do	500	, do	0			00
raverses harroi des rails et attaches, à partir du bas de	Nombre	75,000	chaque	40	00	30,000	00
la section	Tonnes	2 000			مم ا	10.000	
ose de la voie	Milles.	3,000 30	par ton.	4 450		12,000	
allastage		100,000	par mille par vg. c	450		13,500 55,000	
iguilles et croisements	Nombre.	20	chaque	50		1,000	
assages à niveau de chemins publics y com-	110110101	20	Chaque	50	1	1,000	00
pris le bois, les fossés à bestiaux, le pavage,	}	ı			- 1		
les petits ponceaux en bois des abords, et	į	i			ı		
les écriteaux, le tout complet	do	7	do	100	00	700	00
our les ouvrage qui pourr. être nécess., suiv.	1		İ				
	I		· I		- 1		
les art. 18, 43 et 91 du devis général ; pour							
remed. aux estim. de quant. trop faibles, et p.	1	-	1		Ì		
remed.aux estim. de quant.trop faibles, et p.						250,000	00

^{*}Note.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

Et si la présente soumission est acceptée, les soussignés se déclarent prêts à exécuter un contrat d'entreprise conforme dans ses conditions à la formule en blanc annexée au devis général, et à se conformer à l'article 93 du dit devis au sujet du dépôt d'argent ou d'autres garanties, qui y est exigé; et ils offrent comme cautions de leur fidélité à se conformer à ces conditions et à exécuter les travaux, les deux personnes qui ont signé ei-après comme telles.

Signature, état et domicile des Soumissionnaires.

Soumissionnaires.

JOHN HUNTER, Welland, Ont.

JAS. MURRAY, Sainte-Catherine.

M. A. CLEVELAND, Port-Colborne, Ont.

(Tous entrepreneurs.)

Signature et domicile des cautions. { T. B. HART, entrepreneur, Sainte-Catherine. J. W. COY, marchand, Sainte-Catherine.

Sainte-Catherine, 15 novembre 1879.

Cette soumission s'élève à la somme totale de deux millions sept cent trente-deux mille quatre cent soixante-cinq piastres.

Nature des travaux.		1 ités approx ote au bas c			Monts	int.
		1	<u> </u>	\$ cts		cts.
Abattage	Acres.	200	paracre			00
Essartement	do	10	do	35 00		00 0
Déracinement	do	10	do	80 00	80	0 00
Clôturage Excavation dans le roc solide	Pds. lin.		par pd.l	. 0 13		0 00
Excavation dans le roc solide		200,000	p. vg. c	. 2 42		
do do détaché	do	100,000	do	1 10	110,00	0 00
do dans la terre (y sompris celle dé-		0 500 000	J	0.00	005 00	
crite dans l'article 13 du devis)	do Dda lin	2,500,000	do	0 33 0 55	825,00	
Fossés d'égouttement	rus. III.	2,000	par pd.l	. 0 55	1,100	0 00
"Tunnels de ligne"	do	Soit 400	do	135 00	54,000	00.0
"Tunnels de ligne"	Vgs. c.	15,000	p. vg. c		300,000	
Ponceaux en maçonnerie	do	10,000	do do	14 25	142,500	
Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc.)	do	30,000	do	9 00	270,000	
Pavage	go	1,000	do	3 00	3,000	
Pavage	do	1,000	do	7 00	7,000	
Ouvrages en pierres perdues	do	20,000	do	3 25	15,000	0 00
Luvaux de fonte. 3 pds de diamètre à l'inté-		i .	"		1 20,000	
rieur, 1 pc. d'épais et noyés dans le béton (celui-ci non compris dans l'item)	i.	j	1	1		
(celui-ci non compris dans l'item)	Pds. lin.	500	par pd.l.	33 00	16,500	000
Remblais en pierres pos à la main, lorsq. la pente			I I	1	1	
du talus excède 1 dans I (md'œuv. seulem.)	Ves. c.	1,000	p. vg. c.	0 95	950	00
Superstructure de ponts en bois, 150 pieds			p. travée		12,600	
do do 100 do	do	19	do	4,400 00	83,600	
do do 60 do!	do	1	do	1,875 00	1,875	5 00 1
do do 50 do	do	2	do	1,700 00	3,400	00
do do 40 do	do	1	do	900 00		00
do do 30 do]	do	1	do	600 00	600	00
(Voir les articles 42 et 43 du devis.)			!			
Bois, première qualité, pour ponceaux, etc.—			1	l	1 -	
12 pds × 16 pds	Pds. lin.	1,000	par pd.l.			00
12 pds × 12 pds	do	5,000	do	0 47	2,350	00
8 pds × 16 pds	do	1,000	do	0 55		00
8 pds × 12 pdse bois d'autres dimensions qui poura être	do	1,000	ł do	0 33	330	0.0
e bois d'autres dimensions qui poura être						
nécessaire, à des prix proportionnels.						
ilotis (voyez l'article 40 du devis)	do	10,000	do	0 37	3,700	00
lois en grume pour caissons, etc., de 12 pcs de	a.	70.000		0.00	2 200	
diamètre au moins	do	10,000	do	0 33	3,300	0.09
léplats pour les conduits souterrains, 12 pcs	a .	10.000	3.	0.22	2 200	
d'épaisseur	na w p	10,000	do non M	0 33 30 00	3,300 600	00
er forgé	Pas.M.P	20,000	par M.	0 15	450	
onte	Lbs.	3,000 500	par lb.	0 13		00
			do	0 35		
harroi des rails et attaches, à partir du bas de	Nombre.	75,000	chaque.	. 0 30	26,250	00
	Tonnes.	3,000	par ton.	1 40	4,200	na.
nge de la voie	Milles.	30	p. mille.	325 00	9,750	
ose de la voieallastage	Vgs. c.	100,000	p. vg. c.	0 33	33,000	00
iguilles et croisements	Vombre	20	chaque.	35 00	700	00
assages à niveau de chemins publics, y com-	· Olifor C.	20	chaque.	20 00		00
pris le bois, les fossés à bestiaux, le pavage,	- 1					
les petits ponceaux en bois des abords, et	i	i				
les écriteaux, le tout complet	do	7	do	400 00	2,800	00
our les ouvrages qui pourr, être nécess sniv.		•	""	200 00	-,500	,,
our les ouvrages qui pourr. être nécess., suiv. les art. 18, 43 et 91 du devis général; pour	1					
reméd. aux estim. de quant. trop faibles, et p.	Į			i		
faire face aux dép. conting., ajout. \$250,000.	أ أ		do	. 	250,000	00
1					,	
1	ŀ	1		1		_

^{*}Note.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

Et si la présente soumission est acceptée, les soussigné se déclare prêt à exécuter un contrat d'entreprise conforme dans ses conditions à la formule en blanc annexee au devis général, et à se conformer à l'article 93 du dit devis au sujet du dépôt d'argent ou d'autres garanties, qui y est exigé; et il offre comme cautions de sa fidélité à se conformer à ces conditions et à exécuter les travaux, les deux personnes qui ont signé ci-après comme telles.

Signature, état et domicile du soumissionnaire.

H. S. HOWLAND, Marchand, Toronto.

Signature et domicile des cautions.

P. HOWLAND, Toronto. W. P. HOWLAND, do

Toronto, 15 novembre, 1879.

Cette soumission s'élève à la somme totale de deux millions huit cent vingt mille neuf cent cinq piastres.

		-	CONTRACTO STATEMENT	1	1	
Nature des travaux.		1 tités appro note au bas	ximatives de la page	Prix.	3 Monta	nt.
. Supplied the second supplied to the second supplied supplied to the second supplied to th	-	1	1	\$ cts	\$	cts.
Abattage	Acres.	200	par acre	. 30 00		0 00
Essartement		10		50 00		0 00
Déracinement	do	10 000		100 00		0 00
Clôturage Excavation dans le roc solide	Vgs. c.					
do do détaché	do do	100,000		1 00		
do dans la terre (y compris celle dé		1	1	1	1	
crite dans l'article 13 du devis)	. do	2,500,000		0 40	1,000,00	0 00
Fossés d'égouttement	. Pds. lin.	. 2,000	Par pd. 1.	1 00	2,00	0 00
Tunnels (voir l'article 32 du devis)—	3.	9-14 100	3.	45 00	18,00	۸ ۸۸
"Tunnels de ligne"	Vgs. c.	Soit 400 15,000	do par vg, c	45 00 15 00	225.00	
Ponceaux en maçonnerie	do do	10,000		12 00	120,00	
Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc.).		30,000		8 00	240,00	00
Pavage	. do	1,000	do	2 00	2,00	00 0
Béton	.l do	1,000		. 8 00	8,00	
Ouvrages en pierres perdues	. do	20,000	do	3 00	60,00	0 00
Tuyanx de fonte, 3 pds de diamètre à l'intè	-	1	1	1	!	
rieur, 1 pc. d'épais et noyés dans le bétor (celui-ci non compris dans l'item)		500	par pd. l.	2 00	1,00	00
Remblais en pierres pos. à la main, lorsq. la pente		1 300	par pu. I.	2 00	1,00	0 00
du talus excède 1 dans 1 (md'œuv. seul).		1,000	per vg. c	. 0 50	500	00
Superstructure de ponts en bois, 150 pieds	Nombre.	. 2	par travée	8,000 00	16,000	00
do do 100 do	do	19	do	4,000 00	76,000	
do do 60 do		1	l qo	3,000 00	3,000	
do do 50 do		2	do	3,000 00	6,000	
do do 40 do do do 30 do		1 1	do	1,500 00	1,500	
Voir les articles 42 et 43 du devis)	i uo	1	uo	1,000 00	1,000	, 00
Bois, première qualité, pour ponceaux, etc	1	1	}	1	ł	
12 nds × 16 nds.	Pds. lin.	1,000	par pd. l.	0 35	350	00
12 pds × 12 pds	do	5,000	go	0 30	1,500	
8 pds × 16 pds		1,500	do	0 20		00
8 \hat{p} ds \times 12 \hat{p} ds Le bois d'autres d'imensions qui pourra étre	do	1,400	do	0 18	180	00
nécessaire à des prix proportionnels.		l	i	1	1	
Pilotis (voyez l'art cle 40 du devis)	do	10,000	do	0 50	5,000	00
Bois en grume pour caissons, etc., de 12 pouces		,			1	
de diamètre au moins	do	10,000	do	0 30	3,000	00
Méplats pour les conduits souterrains, 12 pcs			1			
d'épaisseur	do	10,000	do	0 20	2,000	
Madriers Fer forgé	Lbs.	20,000 3,000	par M. par lb.	30 00 1 00	600 3,000	
Fonte	do	500	do	0 75	3,000	
	Nombre.	75,000	chaque.	0 50	37,500	
Charroi des rails et attaches, à partir du bas de		,			,	
la section	Ton'x.	3,000	par ton.	20 00	60,000	
Pose de la voie	Milles.	30	par mille.		15,600	
Ballastage	Vgs c.	100,000	par vg. c.	0 50	50,000	
Aigu'lles et croisements	Nombre.	20	chaque.	150 00	. 3,000	OÐ
pris le bois, les fossés à bestiaux, le pavage,	i					
les petits ponceaux en bois des abords, et	. 1					
les ècriteaux, le tout complet	do	7	do -	100 00	700	06
Pour les ouvrages qui pour. être nécess, suiv.	- [- (
les art. 18, 43 et 91 du devis général ; pour	l	l				
remed. aux estim. de quant. trop faibles et p.		1			950 000	0.6
faire face aux dep. conting., ajout. \$250,000		**********	••••••		250,000	UU
Total					2,820,905	00
					_, , _ 0	
The same of the sa						

^{*} Note —Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

109

Et si la présente soumission est acceptée, les soussignés se déclarent prêts à exécuter un contrat d'entreprise conforme dans ses conditions à la formule en blane annexée au devis général, et à se conformer à l'article 23 du dit devis au sujet du dépôt d'argent ou d'autres garanties, qui y est exigé; et ils offrent comme cautions de leur fidelité à se conformer à ces conditions et à exécuter les travaux, les deux personnes qui ont signé ci-après comme telles.

Signature, état et domicile des Soumissionnaires.

F. B. McMANEE, Montréal.

A. G. WIST, do

JAMES WRIGHT, do

Signature et domicile des cau- JOHN HENEY, marchand, Ottawa. tions. DAVID REAY, do Montréal.

Montréal, 10 novembre 1879.

CETTE SOUMISSION S'élève à la somme totale de deux millions vingt mille trois cent cinquante piastres.

Nature des travaux.		1 tités appro tote au bas	ximatives. de la page.	Prix.	Montar	nt.
,	-			\$ cts	.	cts
Abattage	Acres.	200	par acre.	26 00		
Essartement		10	do do	30 00		0 00
Déracinement		1 10	do	70 00		0 00
Clâturage	Pde lin	10,000	par pd. I.		1,000	
Clôturage Excavation dans le roc solide.	V cg c	200,000	par vg. c		400,000	
do do détaché	do	100,000	do do	1 20	120,000	
do dans la terre (y compris celle dé-		100,000	1 40	1 20	120,000	0 00
crite dans l'article 13 du devis)	do	2,500,000	do	0 25	625,000	0.00
Fossés d'égouttement	Pds lin	2,000	par pd. 1.	0 75	1,500	
Tunnels (voir l'article 32 du devis)—	L ab. ma.	2,000	par pa. r.	1 0.0	1,000	
"Tunnels de ligne"	do	Soit 400	do	44 90	17,600	0.0
Ponts en maçonnerie	Vgs. c.	15,000	par vg. c	10 50	157,500	
Ponceaux en maçonnerie		10,000	do do	8 00	80,000	
Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc.)		30,000	do	5 00	150,000	
Pavage		1,000	do	4 00	4,000	
Béton	do	1,000	do	7 50	7,500	
Ouvrages en pierres perdues	do	20,000	do	2 50	50,000	
Tuyaux de fonte, 3 pds de diamètre à l'inté-	, uo	20,000	uo	2 30	30,000	, 00
rieur, 1 pc. d'épais et noyés dans le béton	l	İ	!	ļ	1	
(celui-ci non compris dans l'item)	Pds. lin	500	par pd. 1.	16 00	8,000	00
Remb.en pierres pos à la main, lorsq la pente du	I ub. III.	1	par pa. r.	10 00	1 0,000	, 00
talus excède 1 dans 1 (md'œuvre seulem.)	Ves c	1,000	par vg. c.	0 75	750	00
Superstructure de ponts en bois, 150 pieds			par travée.		10,000	
do do 100 do		19	do	3,000 00	57,000	
do do 60 do		ı	do	1,800 00	1,800	
do do 50 do	do	2	do	1,600 00	3,200	
do do 40 do	do	î	do	1,000 00	1,000	
do do 30 do		i	do	750 00		00
(Voir les articles 42 et 43 du devis.)	uo	1	1 40	150 00	1 100	, 00
Bois, première qualité, pour ponceaux, etc.—		i		1	1	
12 nds × 16 nds	Pds lin	1,000	par pd. l.	0 40	400	00
$12 \text{ pds} \times 16 \text{ pds}$	40	5,000	do	0 35	1,750	
8 pds × 16 pds	do	1,000	do	0 30		00
8 pds × 12 pds	do	1,000	do	0 20		00
e bois d'autres dimensions qui pourra être	, u o	1,000	40	0 20	1	
nécessaire, à des prix proportionnels).	,		:		i	
Pilotis (voyez l'article 40 du devis)	do	10,000	do	0 27	2,700	00
Bois en grume pour caissons, etc., de 12 pcs de		20,000	40		1 -,	
diamètre au moins	do	10,000	.do	0 16	1,600	00
Méplats pour les conduits souterrains, 12 pcs		,		,	.,	
d'épaisseur	do	10,000	do	0 16	1,600	00
Madriers	Pds. M. P	20,000	par M.	20 00	400	
er forgé	Lbs.	3,000	parlb.	0 10	300	00
onte	do	500	do	0 08		00
raverses	Nombre.		chaque.	0 23	17,250	
Charroi des rails et attaches, à partir du bas de		,	onaquoi		,	-,-
la section	Tonnes.	3,000	par ton.	1 50	4,500	00
ose de la voie	Milles.	30	par mille.	225 00	6,750	
Ballastage	Vgs. c.	100,000	par vg. c.	0 28	28,000	00
Aiguilles et croisements	Nombre.	20	chaque.	25 00	500	00
assages à niveau de chemins publics. y com-			onaquo			
pris, le bois, les fossés à bestiaux, le pavage,					l	
les petits ponceaux en bois des abords, et					i '	
les écrit-aux, le tout complet.	do	7	do	180 00	1,260	00
our les ouvrages qui pourr. être nécess., suiv.		,		70	,	
les art. 18, 43 et 91 du devis général; pour					!	
romond and retire de source to the telescope			l		•	
remed aux estim de quant, trop faibles, et b.						
reméd aux estim de quant trop faibles, et p. faire face aux dép. conting., ajout \$250,000.					250,000	00
faire face aux dep. conting., ajout. \$250,000.	·			·*************************************	250,000	00

^{*}Note.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être cousidérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le ultrésat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

Et si la présente soumission est acceptée, les soussignés se déclarent prêts à exécuter un contrat d'entreprise conforme dans ses conditions à la formule en blanc annexée au devis général, et à se conformer à l'article 93 du dit devis au sujet du dépôt d'argent ou d'autres garanties, qui y est exigé ; et ils offrent comme cautions de leur fidélité à se conformer à ces conditions et à exécuter les travaux, les deux personnes qui ont signé ci-après comme telles.

Signature, état et domicile des JAMES BROWN, I.C., 238, B.P., Charlottetown, I.P.E. JOHN CORBETT, constructeur, 58, B.P., Charlottetown, I.P.E.

Signature et domicile des cautions. { Garantie par bons ou en argent si la soumission est acceptée.

Charlottetown, I.P.E., 13 novembre 1879.

Le rapport de M. Fleming sur les soumissions reçues se trouve parmi les documents relatifs à la Section D.

OTTAWA, 25 novembre 1879.

Messieurs,-J'ai l'honneur de vous informer que votre soumission pour la section de 281 milles du chemin de fer Canadien du Pacifique s'étendant de Lytton à Junction Flat, dans la Colombie-Britannique, a été acceptée. Je dois en conséquence, vous prier de déposer au crédit du receveur-général du Canada, d'ici au 8 décembre prochain à 4 p. m., la somme de \$102,000 à laquelle s'élèvent les 5 pour cent du montant de votre soumission, dont le dépôt est exigé suivant les conditions du dépôt.

J'ai de plus à vous dire que si, le 8 décembre prochain, le dépôt ci-dessus n'est pas fait, votre soumission se trouvera ipso facto mise de côté, et le chèque qui l'accompagne

sera confisqué au profit de la Couronne.

Veuillez accuser réception de la présente.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre obéissant serviteur,

F. BRAUN, Secrétaire.

A MM. Duncan Macdonald, H. MacFarlane, A. P. Macdonald, L. M. Loss, A. Charlebois, John Sullivan, P. McRae, L. Z. Malette, E. Shanly, entrepreneurs, 7 Place d'Armes, Montréal.

Ottawa, 25 novembre 1879.

Messieurs,—J'ai l'honneur de vous informer que votre soumission pour la section de 29 milles du chemin de fer Canadien du Pacifique s'étendant de Émory's Bar à Boston Bar, dans la Colombie-Britannique, a été acceptée. Je dois, en conséquence vous prier de déposer au crédit du receveur-général du Canada, d'ici au 8 décembre prochain à 4 p. m., la somme de \$136,000, à laquelle s'élèvent les 5 pour cent du montant de votre soumission, dont le dépôt est exigé suivant les conditions du devis.

J'ai de ¡ lus à vous dire que si, le 8 décembre prochain, le dépôt ci-dessus n'est

pas fait, votre soumission se trouvera ipso facto mise de côté, et le chèque qui l'accompagne sera confisqué au profit de la Couronne.

Veuillez accuser réception de la présente.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre obéissant serviteur,

F. BRAUN, secrétaire.

A MM. Duncan Macdonald, H. MacFarlane, A. P. Macdonald, L. M. Loss, A. Charlebois, John Sullivan, P. McRae, L. Z. Malette, E. Shanly, entrepreneurs, 7 Place d'Armes, Montréal.

OTTAWA, 26 novembre 1879.

Monsieur,—Nous accusons réception de vos lettres d'hier nous informant que les entreprises des sections A et C, dans la Colombie-Britannique, nous ont été accordées, et nous avons l'honneur de vous dire que nous serons en état de nous conformer aux conditions du devis et de la soumission.

Nous avons l'honneur d'être,

Vos obéissants serviteurs,

DUNCAN MACDONALD ET CIE.

A M. F. Braun, secrétaire.

OTTAWA, 17 novembre 1879.

Monsieur,—Le 3 octobre 1879, vous avez demandé par la voie des journaux, des soumissions pour la construction d'environ 127 milles du chemin de fer du Pacifique, d'Emory's Bar à Savona's Ferry, les dites soumissions devant vous être remises le 17 novembre 1879, à midi.

J'offre par la présente de construire le dit chemin, l'équiper et le livrer en parfait état de fonctionnement le ou avant le premier jour de novembre 1882, pour la somme de \$12,000,000.

Les détails de la construction seront déterminés plus tard avec l'ingénieur en

chef, et correspondront sous tous les rapports avec le Central Pacific Railway.

La somme ci-dessus mentionnée couvrira la fourniture de quatre locomotives à voyageurs, huit locomotives à convois de marchandises, deux chasse-neige, cent cinquante wagons à marchandises fermés, cent cinquante wagons plats, cent wagons à bestiaux, vingt voitures de première, dix wagons à bagages, cinq wagons mixtes, dix wagons dits caboose, cinq wagons-poste et de messagerie, quinze wagons à bras et un wagon-sauveteur, la construction des gares à voyageurs et à marchandises, des remises de locomotives, des ateliers des machinistes, des plateaux tournants, des réservoirs à eau, et comprendra tous les accessoires du chemin et des travaux, à l'exception de ce qui est généralement fourni aux entrepreneurs par le gouvernement du Canada.

Si cette soumission est acceptée, je serai prêt à fournir immédiatement comme

garantie la somme que l'on jugera satisfaisante.

Bien respectueusement à vous,

DAVID OPPENHEIMER.

A M. F. BRAUN,

Département des chemins de fer et canaux.

OTTAWA, 26 novembre 1879.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous remettre les quatre chèques de \$5,000 chaque qui accompagnaient votre soumission pour les quatre sections du chemin de fer Canadien du Pacifique, dans la Colombie-Britannique, s'étendant d'Emory's Bar à Savona's Ferry.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

F. BRAUN, secrétaire.

A M. DAVID OPPENHEIMER, Entrepreneur, Ottawa.

OTTAWA, 26 novembre 1879.

Reçu du département des chemins de fer et canaux, une lettre portant le No 12,293, contenant quatre chèques sur la Banque des Marchands du Canada, pour \$5,000 chaque.

DAVID OPPENHEIMER.

OTTAWA, 26 novembre 1879.

Je certifie par les présentes que le 17 novembre 1879, vers 11 heures de l'avantmidi, dans le cours d'une conversation avec M. Symmes, entreprezeur, celui-ci me déclara qu'il avait mis à la poste de la ville, sa soumission pour les sections du chemin de fer Canadien du Pacifique, dans la Colombie-Britannique. Je lui demandai pourquoi il ne l'avait pas remise à M. le secrétaire Braun; il me répondit que tout était bien, et me montra un document qu'il dit être un certificat d'enregistrement de sa soumission.

JAMES MURPHY.

COMTÉ DE CARLETON, Soumission pour la construction de la section A du chemin de fer Canadien du Pacifique, d'Emory's Bar à Boston Bar, dans la Colombie-Britannique.

1. Je soussigné, Henry Charles Symmes, de la ville de Welland, dans le comté de Welland, déclare solennellement que conjointement avec John Battle, Richard Wood et H. G. Jackson, j'ai soumissionné pour la construction de la section cidessus mentionnée du chemin de fer Canadien du Pacifique.

2. Notre soumission a été faite de bonne foi en réponse à l'annonce du gouverne-

ment du Canada demandant des soumissions pour la dite entreprise.

3. Le 17 novembre 1879, avec l'autorisation de mes dits associés mentionnés plus haut, j'ai régulièrement logé au bureau de poste de Sa Majesté à Ottawa, entre dix heures et dix heures et demie de l'avant-midi, notre dite soumission, adressée à F. Braun, secrétaire du département des chemins de fer et canaux, Ottawa.

4. L'enveloppe dans laquelle était la dite soumission, portait les mots " Tender

for Pacific Railway Works."

5. La dite soumission ainsi adressée fut enregistrée à ma demande.

6. Le document ci-joint marqué A est le certificat d'enregistrement que je reçus

du commis du dit bureau de poste de la ville d'Ottawa.

Et je fais cette déclaration la croyant en conscience vraie, et sous l'empire de l'acte passé en la trente-septième année du règne de Sa Majesté sous le titre Acte pour la suppression des serments volontaires et extrajudiciaires.

HENRY SYMMES.

Fait par devant moi, en la cité d'Ottawa, dans le comté de Carleton, ce 28e jour de novembre A.D. 1879.

J. BISHOP,

Commissaire.

Ottawa, 28 novembre 1879.

Monsieur.—J'ai l'honneur de vous informer que bien que mon nom ne paraisse pas sur les soumissions, je suis pour deux douzièmes dans l'entreprise des sections A et C du chemin de fer du Pacifique, adjugée à Duncan Macdonald et autres.

Je joins à la présente, pour votre renseignement, copie d'une lettre de Duncan

Macdonald portant la date du 26 novembre.

Respectueusement à vous,

A. E. KILLAM.

Au ministre des chemins de fer et canaux.

OTTAWA, 26 novembre 1879.

Nous, soussignés, consentons à admettre A. E. Killam à une part de deux douzièmes dans l'entreprise des sections A et C qui nous a été adjugée, pourvu qu'il paie sa part des $5^{\circ}l_{o}$ à déposer, qu'il nous donne avis de ce paiement d'ici à une semaine, et qu'il paie sa part du capital nécessaire à l'entreprise lors de la signature du contrat ou auparavant ; à défaut de quoi il n'aura aucun intérêt dans l'entreprise.

DUNCAN MACDONALD.

OTTAWA, 2 décembre 1879.

Monsieur,—J'accuse réception de votre lettre du 28 novembre dernier, annonçant que Duncan MacDonald, l'entrepreneur des sections A et C du chemin de fer Canadien du Pacifique vous a cédé une part de deux douzièmes dans l'entreprise de ces deux sections.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. BRAUN, secrétaire.

A et C.

OTTAWA, décembre 1879.

Monsieur, — Nous consentons à ce que l'entreprise des sections A et C du chemin de fer Canadien du Pacifique dans la Colombie-Britannique soit transférée et adjugée à Andrew Onderdonk, et à ce que le gouvernement passe avec le dit Onderdonk, le contrat de le dite entreprise, et accepte le dépôt en garantie que fera le dit Onderdonk, au lieu et place de celui que nous avons fait et dont nous nous engageons à recevoir la remise quand le gouvernement aura accepté la garantie que donnera le dit Onderdonk.

Vos obéissants serviteurs,

MACDONALD, LOSS, CHARLEBOIS, McCREA et CIE.

Les différents membres de l'association étant les suivants :

DUNCAN MacDONALD,
H. MacFARLANE, par D. MacD.,
L. M. LOSS,
A. CHARLEBOIS,
L. Z. MALETTE,
ED. SHANLEY,
JOHN SULLIVAN,
P. McCREA, par D. McD,
A. P. MACDONALD.

A l'honorable

Sir CHARLES TUPPER, C.C.M.G., Ministre des chemins de fer et canaux.

20 décembre 1879.

Cette lettre annonce que la Banque de Montréal, succursale de New-York, a \$137,-000 affectées à la garantie de l'exécution du contrat d'A. Onderdonk relatif à la section A dans la C.-B., et offre de passer sans frais cette somme au crédit du receveur-général à la succursale d'Ottawa.

La garantie ci-dessus est déposée au crédit du receveur-général.

20 décembre 1879.

Cette lettre annonce que la Banque de Montréal, succursale de New-York, a \$103,000 affectées à la garantie de l'exécution du contrat d'A. Onderdonk relatif à la section C dans la C.-B., et offre de passer sans frais cette somme au crédit du receveurgénéral à la succursale d'Ottawa.

Ottawa, 20 décembre 1879.

(Mémoire.)

Le soussigné a l'honneur de faire rapport que MM. Duncan Macdonald et Cie, les plus bas soumissionnaires pour les sections du chemin de fer Canacien du Pacifique, s'étendant d'Emory's Bar à Boston Bar (section A) et de Lytton à Junction Flat (section C), ont fait tenir à ce département des lettres du caissier de la Banque d'Hochelaga portant que MM. Macdonald, Loss, Charlebois, McCrae et Cie ont déposé dans cette banque, au crédit du receveur-général les sommes de \$198,334 et de \$39,666, formant en tout la somme de \$238,000 payable à demande;

Que le 20 du courant MM. Duncan Macdonald et Cie ont adressé au département une lettre demandant que les entreprises des sections A et C soient données à Andrew

Onderdonk

Que M. Onderdonk a déposé au crédit du receveur-général, à la Banque de Montréal, la garantie voulue.

Le soussigné recommande en conséquence qu'il soit autorisé à passer contrat avec M. Andrew Onderdonk pour la construction des sections A et C aux prix mentionnés dans les soumissions de MM. Duncan Macdonald et Cie.

Respectueusement soumis,

CHARLES TUPPER, ministre des chemins de fer et canaux.

RAPPORT d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en conseil, le 22 décembre 1879.

Dans un mémoir de l'honorable ministre des chemins de fer et canaux en date du 20 décembre 1879, constatant que MM. Duncan Macdonald et Cie, les plus bas soumissionnaires pour les sections du chemin de fer Canadien du Pacifique s'étendant d'Emory's Bar à Boston Bar (section A) et de Lytton à Junction Flat (section U), ont fait tenir à ce département des lettres du caissier de la Banque d'Hochelaga portant que MM. Macdonald, Ross, Charlebois, McRae et Cie., ont déposé dans cette banque, au crédit du receveur général les sommes de \$198,334 et \$39,666, formant en tout la somme de \$238,000 payable à demande; Que le 20 du courant MM. Duncan Macdonald et Cie ont adressé an département

une lettre demandant que les entreprises des sections A et C soient données à Andrew

Onderdonk;

Que M. Onderdonk a déposé au crédit du receveur général, à la banque de

Montréal, la garantie voulue;

Le ministre recommande en conséquence qu'il soit autorisé à passer contrat avec M. Andrew Onderdonk pour la construction des sections A et C aux prix mentionnés dans les soumissions de MM. Duncan Macdonald et Cie.

Le comité soumet la recommandation qui précède à l'approbation de Votre

Excellence.

Pour copie conforme,

J. O. COTÉ, greffier-adjoint, C. P.

Ottawa, 22 décembre 1879.

Monsieur, —De nouveaux arrangements out été faits, et vous voudrez bien renvoyer les certificats de dépôts de la Banque d'Hochelaga, déposés entre vos mains comme garanties pour les sections A et C, de la Colombie-Britannique, selon le désir exprimé dans le télégramme du caissier de la dite banque.

Vos obéissants serviteurs,

DUNCAN MACDONALD ET CIE.

A sir Charles Tupper, ministre des chemins de fer et canaux.

Reçu à 11.15.

Télégramme à sir CHARLES TUPPER.

Montréal, 22 décembre 1879.

Veuillez renvoyer sans endossement nos deux certificats de dépôts dans l'affaire Duncan Macdonald; d'autres arrangements ont été faits.

J. E. BRAIS, caissier de la Banque d'Hochelaga.

OTTAWA, 24 décembre 1879.

Monsieur,—MM. Duncan Macdonald et Cie, qui ont déposé dans ce département deux certificats de dépôts de la Banque d'Hochelaga, en date du 2 du courant, signés par vous comme caissier, pour les sommes de \$198,334 et \$39,696, comme garantie de l'exécution de l'entreprise des sections A et C du chemin de fer Canadien du

Pacifique dans la Colombie-Britannique, ont depuis adressé une lettre au département disant que d'autres arrangements ont été faits relativement à cette entreprise, et demandant que les deux certificats ci-dessus mentionnés vous soient renvoyés en conformité de votre télégramme du 22 du courant.

Je suis chargé de vous transmettre sous ce pli les deux certificats de dépôts en

question.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. BRAUN, secrétaire.

J. E. Brais, caissier de la Banque d'Hochelaga, Montréal.

Ottawa, 25 février 1880.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre pour être conservés dans votre bureau les trois documents énumérés ci-après et relatifs au chemin de fer Canadien du

Pacifique dans la Colombie-Britannique.

1. Lettre du gérant général de la Banque de Montréal, disant que la banque a en dépôt à son bureau à New-York, au compte du receveur général, la somme de \$137,000 comme garantie donnée par Andrew Onderdonk pour la fidèle exécution de son entreprise de la section "A", d'Emroy's Bar à Boston Bar.

2. Lettre disant que la banque a en dépôt au compte du receveur-général, la somme de \$103,000 comme garantie donnée par M. Onderdonk de la fidèle exécution

de son entreprise de la section C, de Lytton à Jonction Flat.

3. Lettre disant que la banque en dépôt la somme de \$130,000, également au compte du Receveur-général comme garantie de la fidèle exécution de l'entreprise de MM. Ryan, Goo win et Cie., de la section B, de Boston Bar à Lytton.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. BRAUN, secrétaire.

A M. J. M. Courtney, sous-ministre des finances.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

63E CONTRAT, SECTION D, DE JUNCTION FLAT A SAVONA'S FERRY, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Entrepreneur-Andrew Onderdonk.

Date du contrat—15 décembre 1879.

Garantie—Certificat de dépôt de la Banque de Montréal, \$90,000.

Sommaire des soumissions reçues pour la section D, de Junction Flat à Savona's Ferry.

A. V. I. Q. S. P. L.	T. et M. Kavanagh	1,844,590 1,928,400 1,951,000 1,965,550 1,986,675 2,100,325
G. D. T. R.	Denis O'Brien Andrew Onderdonk H. S. Howland McNamee, Nish, Wright	2,153,62 5 2,205,12 5

Note.—L'en-tête suivant est applicable à chacune des quatorze soumissions qui suivent, pour la section D.

FORMULE DE SOUMISSION—SECTION D.

Ne sera reçue aucune soumission qui ne sera faite sur la présente formule en blanc, et dont la table des quantités ne portera les prix et les montants correctement indiqués, ou qui ne sera accompagnée d'un chèque de \$5,000 accepté par une banque, ainsi que voulu par le devis.

Chemin de fer Canadien du Pacifique.—De JUNCTION FLAT A SAVONA'S FERRY, Colombie-Britannique.—Longueur 40½ milles.

SOUMISSION.

Le soussigné offre par les présentes d'exécuter à l'entière satisfaction de l'ingénieur en chef, tous les travaux d'excavation et de nivellement, la construction des ponts et la pose de la voie, le ballastage et les autres ouvrages qu'il y aura à faire pour terminer la partie du chemin de fer qui commence à Junction Flat, environ six milles en amont du pont de Spence, sur la rivière Thompson, et se termine à Savona's Ferry à l'extrémité ouest du lac Kamloops, et d'une longueur d'environ 40½ milles environ, et de fournir tout l'outillage et la main-d'œuvre nécessaires, conformément aux termes et conditions énoncés dans le devis général portant la date du 30e jour de novembre 1878, et dans le contrat en blanc qui l'accompagne; et le soussigné propose et offre de plus de terminer tous les travaux compris dans l'entreprise le ou avant le 30e jour de jour

19 $m-8\frac{1}{2}$

CETTE SOUMISSION s'élève à la somme totale de un million huit cent neuf millecent cinquante piastres.

	i				
Nature des travaux.		ités approx ote au bas	rimatives. de la page	Prix.	Montant.
		1	1	\$ cts.	\$ cts
Abattage	Acres.	25	par acre.	30 00	750 0
Essartement	do	5	do	40 00	200 0
Déracinement	do	5	do	50 00	250 0
Clôturage Excavation dans le roc solide	Pds. lin.	10,000	par pd. l.	0 06	600 0
Excavation dans le roc solide	Vgs. c.	100,000	par vg. c.	1 75	175,000 0
do dans la terre (y compris celle dé-	ao	50,000	do	0 75	37,000 0
do dans la terre (y compris celle dé- crite dans l'article 13 du devis)	do	3,000,000	do	0 27	810,000 0
Fossés d'égouttement	Pds. lin	2,000	par pd. 1.	0 20	400 0
Funnels (voir l'article 32 du devis)—	L do. mi.	2,000	par par re	"	1000
Funnels (voir l'article 32 du devis)— "Tunnels de ligne." Ce tunnel sera percé		i.	1		1:
en terre. Le prix du pied linéaire cou-		1	1	1	1
vrira l'excavation, le cintrage, la ma-	1	1	1	1	1
connerie et tous les frais	do	Soit 250	do	60 .00	15,000 0
çonnerie et tous les frais	do	100	do	20 00	2,000 0
"Tunnels de cours d'eau"—6 pieds	_ do	500	do	15 00	1,500 0
onts en maçonnerie	vgs. c.	10,000	par, vg. c.	10 50	108,000 0
onceaux en maçonnerie		5,000	do	10 00	50,000 0
laconnerie sèche (murs de soutènement, etc.)		5,000	do	8 00	40,000 0
Pavage	do	1,000	do	5 00	5,000.0
Séton	do	1,000	do	5 50	5,500 00
Juvrages en pierres perques	. do	15,000	do	2 15	41,250 00
l'uyaux de fonte, 3 pds. de diamètre à l'inté- rieur, 1 pc. d'épais et noyés dans le béton		l		j	
(celui-ci non compris dans l'item)	Pde lin	500	par pd. 1.	18 00	9,000 00
Remblais en nierres pos. à la main, lorsa la pente	L us. IIII.	000	par pu. I.	10 00	2,,000 0
Remblais en pierres pos. à la main, lorsq la pente du talus excède 1 dans 1 (md'œuv. seul.)	Vgs. c.	1,000	par vg. c.	2 75	2,750 00
Superstructure de ponts en bois, 200 pieds	No.	2,000	par travée		16,000 0
do do 150 do	do	1	do	6,000 00	6,000 00
do do 150 do do do 125 do	do	1	do	5,000 00	5,000 00
do do 100 do	do	1	do	3,500 00	3,500 00
do do 60 do	do	1	do	2,100 00	2,100 00
(Voir les articles 42 et 43 du devis.)			I	1	
Sois, première qualité, pour ponceaux, etc — 12 pds. × 16 pds					
12 pds. × 16 pds	Pds. lin.	1,000	par pd. l.	0 50	500 00
12 pds. × 12 pds	do	50,000	do	0 40	20,000 00
8 pds. × 16 pds	do	15,000	do	0 30	4.500 00
8 pds. × 12 pds 8 pds. × 10 pds	do	50,000	l do	0 30	15,000 00
e bois d'autres dimensions qui pourra être	do	50,000	do	0 23	12,500 00
nécessaire, à des prix proportionnels.				1	
Pilotis (voyez l'article 40 du devis)	đο	10,000	do	0 40	4,000 00
ois en grume pour caissons, etc., de 12 pcs.	40	20,000	1	0 20	, ,,,,,,,,
de diamètre au moins	do	10,000	do	0 25	2,500 00
lèplats pour les conduits souterrains, 12 pcs.		,	i)
d'épaisseur	do	10,000	do	0 30	3,000 00
d'épaisseur	Pds.M.P	200,000	par M.	35 00	7,000 00
er forgé	Lbs.	50,000	par 1b.	0 12	6,000 00
onte	do	10,000	do	0 10	1,000 00
raverses	No.	100,000	chaque.	0 25	25,000 00
harroi des rails et attaches, à parter du bas	_				
de la section	Tonnes	4,000	par ton.	3 00	12,000 00
ose de la voie	Milles.	42	par mille.	300 00	12,600 00
allastage	Vgs. c.	130,000	par vg. c.	0 27	35,100 00
Aiguilles et croisements	No.	25	chaque.	30 00	750 60
assages à niveau de chemins publics y com- pris le bois, les fossés à bestiaux, le	1				
pavage, les petits ponceaux en bois des		1			
abords, et les écriteaux, le tout complet	do	2	do	200 00	400 09
our les ouvrages qui pourr. être nécess., suiv.	40	2	40	20.0 00	400 00
les art. 18, 43 et 91 du devis général : pour	1				
les art. 18, 43 et 91 du devis général; pour reméd. aux estim de quant. trop faibles, et p.	İ		i		
faire face aux dép. conting., ajout. \$250,000	. 			i	250,000 00

^{*} Note.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

120

Et si la présente soumission est acceptée, les soussignés se déclarent prêts à exécuter un contrat d'entreprise conforme dans ses conditions à la formule en blanc annexée au devis général, et à se conformer à l'article 93 du dit devis au sujet du dépôt d'argent ou d'autres garanties, qui y est exigé; et ils offrent comme cautions de leur fidélité à se conformer à ces conditions et à exécuter les travaux, les deux personnes qui ont signé ci-après comme telles.

Signature, état et domicile des { T. KAVANAGH, Ottawa. soumissionnaires. } M. KAVANAGH, do Entrepreneurs.

Signature et domicile des cau- { M. O'GARA, avocat, Ottawa. tions. { E. McGILLIVRAY, marchand, Ottawa.

Ottawa, 17 novembre 1879.

CETTE SOUMISSION S'élève à la somme totale d'un million huit cent quarante quatre mille cinq cent quatre vingt dix piastres.

								_		<u> </u>
N	ature des trava	ux.		Quanti *Voir no	1 tés approxi ote au bas c	matives. le la page	Pri		3 Monta	int."
						1	\$	cts.	\$	cts
Abattage			•••••	. Acres.	25	paracre	. 18	3 00	45	00
Essartement				.l do	5			00	13	0 00
Déracinement		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		do	5	do		00	40	00
Clôturage				. Pds. lin.	10,000	par pd.1.		10		0 00
Excavation dans	le roc solide	•••••	••••	Vgs. c.	100,000	p. vg. c	- 1	85	185,00	
	do détaché			. do	50,000	do	! 1	. 40	70,00	0 00
do dan	s la terre (y s	ompris	cerre de	-1		١.	1			
crite dans l' Fossés d'égoutte	article 13 au de	V1S)	•••••••	00	3,000,000			30	900,00	
rosses d'egouite	ment			Tras. III.	2,000	par pd.l	1 4	30	80	0 00
Tunnels (voir l'a	rucie 32 du dei	/18 <i>)</i> —				1	İ		1	
- I unitels d	e ligne." Ce tu	nner se	ra perce	3	1 .	1	;		1	
en terre	Le prix d	u pieu	ineanre	1	!	{	1		1	
COUVILIE	l'excavation, erie et tous les :	te citi	rage, 18		G-:4 0F0	۔ د	100		20.00	Λ Λ Α
maçonno da da companda d	erie et tous ies .	10 2	4	do do	Soit 250	do		00	30,000	
" I unnels u	e cours d'eau '' e cours d'eau ''	-12 pie	ds	uo do	100	do			3,000	
Ponts on mocons	e cours u cau ·	— o bre	us	do	100	do		00		0 00
Ponts en maçon: Ponceaux en ma	derie	** .******	•••••			p. vg. c.			150,000	
Maçonnerie sèch				do	5,000 5,000	do		00	50,000	
Pawayonnerie seen	e (muis de soui	опещен	i, e.c.,	do	1,000	do		00	30,000	
Pavage Béton	,	••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	do	1,000	do	1 7	00	7,000	
Ouvrages en pier	rag nardnag	*****	••• •••••••	do	15,000	do		00	30,000	വസം
Tuvany da fanta	ib ab abraq ası.	màtra	à l'inté-	uo !	10,000	1 40	4	vv	30,090	000
Tuyaux de fonte rieur, 1 pc. d	l'éngis et nové	s dens	le béton	1 1		ļ ·	1			
(celui-ci non	compris dans	item)	IC DOUGH	Pds. lin.	500	Inornáli	١,	50	750	00
Remblais en pier	regnes à la mai	n lorga	la nente		300	par pd.l.	1 -	J U	1.50	, 00
du talns exce	de I dans I (m	ad'onv.	seulem \	Vgs. c.	1,000	p. vg. c.	0	25	250	00
du talus exce Superstructure d	e nonte en hoie	200 nie	de	Nombre.	2,000	p. travée			14,000	
do	do	150 d	0	do	ı	do	5,500	00	5,500	n non-
do		125 d		do	î	do	4,000		4,000	0.00
do		100 d		do	î	do	2,750	00	2,750	00
do	do	60 d		do	î	do	1,200	00	1,200	00
	icles 42 et 43 du		•	""	-	1 40	1,200	00	1,200	, 00
Bois, première qu			tc.—	1 1		!	1			
12 pds × 16	pds			Pds. lin.	1,000	par pd.l.	1 0	16	160	00
12 pds × 12	pds			do	50,000	do		12	6,000	
8 pds × 16	pds				15,000	do		10	1,500	
8 pds × 12	pds		*********	do	50,000	do		08	4,000	00
8 pds × 10	ods		*****	do	50,000	do		06	3,000	00
Le bois d'autre	s dimensions	aui por	ıra être		,		1		,	
	des prix propo			1 1						
Pilotis (voyez l'a	rticle 40 du de	vis)		do	10,000	do	0	50	5,000	00.
Bois en grume po					•					
diamètre au 1	moins			do	10,000	do	0	10	1,000	00
Ménlais pour les	conduits sout	errains.	12 pcs	1 1	•					
d'épaisseur	*** ******		••••	do	10,000	do	0	12	1,200	00
d'épaisseur Madriers Ter forgé		**** *****	••• ~ ••••••	Pds.M.P	200,000	par M.	15	00	3,000	00
Ter forgé		*** *****		Lbs.	50,000	par lb.	0	08	4,000	00
onte			*** ** *****	do 1	10,000	do	0	06	600	00
Craverses			••••	Nombre.	100,000	chaque.	0	25	25,000	00
Charroi des rails	et attaches, à	partir du	ı bas de	1	•	-				
la section		- 		Tonnes.	4,000	par ton.	0	80	3,200	00
ose de la voie	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •			Milles.	42	p. mille.	150	00	6,300	00.
Ballastage	·· ···· · · · · · · · · · · · · · · ·		•• ••••••	Vgs. c.	130,000	p. vg. c.	0	30	39,000	00
Aiguilles et crois Assages à niveau	ements			Nombre.	25	chaque.	16	00	400	00
assages à nivea	n de chemins p	oublics,	y com-		į			l		
pris le bois, l	es fosses a best	iaux, le	pavage,					- 1		
les petits po	nceaux en bois	des ab	ords, et	1	1	_		ĺ		
les écriteaux,	le tout comple	t		do	2	do	100	00 í	200	00
Pour les ouvrage	s qui pourr. êtr	e nécess	s., suiv.		l			1		
les art. 18, 43	et 91 du devis	genéra	; pour					- 1		
remed, any es	tim, de quant. t	ropfaibl	les, et p. i	1	1	i		- 1		
	dép. conting.,								250,000	00
faire face aux		ajout. \$	250,000.		••••••				250,000 1,844,590	

^{*}Note.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le général de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

122

Et si la présente soumission est acceptée, les soussignés se déclarent prêts à exécuter un contrat d'entreprise conforme dans ses conditions à la formule en blanc annexée au devis général, et à se conformer à l'article 93 du dit devis au sujet du dépôt d'argent ou d'autres garanties, qui y est exigé ; et ils offrent comme cautions de leur fidélité a se conformer à ces conditions et à exécuter les travaux, les deux personnes qui ont signé ci-après comme telles.

Signature, état et domicile des soumissionnaires. CHAS. CURRIE GREGORY, I. C., Antigonish, N.-E., JOHN WILLIAM McMANUS, Memramcook, N.-B.,

Entrepreneurs.

Signature et domicile des cautions. WM. WILSON, M.D., Dorchester, N.-B. JOSEPH HICKMAN, do N.-B.

Dorchester, 7 novembre 1879.

Antigonish, 11 novembre 1879.

A M. F. Braun, secrétaire, chemins de fer et canaux.

CHER MONSIEUR,—Vous trouverez ci-inclus la soumission Gregory et McMades, pour la section de 40½ mille du chemin de fer Canadien du Pacifique, ainsi que deux chèques acceptés de \$2,500 chacun, qui forment les \$5,000 voulues. Les chèques onté été comme d'ordinaire faits en votre faveur et ce n'est qu'à la dernière heure que nous nous sommes apperçus qu'ils auraient dû être payables à l'honorable minist.e, alors qu'il était trop tard pour y remédier.

Si notre soumission ne réussit pas, veuillez renvoyer le chèque de McManus à lui-même à Memramcooke, Nouveau-Brunswick, et le mien ici à Antigonisis.

Nouvelle-Ecosse.

Respectueusement à vous,

CHARLES C. GREGORY.

CETTE SOUMISSION s'élève à la somme totale de un million neuf cent vingt-huit mille quatre cents piastres.

- 1	quatre	cents I	mastres.			
		1	1		2	3
. Na	ture des travaux.		tités approx ote au bas		Prix.	Montant.
		-	1	1	\$ cts.	\$ cts.
Abattage		Acres.	25	par acre.	50 00	1,250 00
Essartement		do	5	do	100 00	500 00
Déracinement		, do	5	do	100 00	500 00
Clôturage	le roc solideo détaché	Pds. lin.	10,000	par pd. 1.	0 06	600 00
Excavation dans	le roc solide	Vgs. c.	100,000	par vg. c.	2 00	200,000 00
do d	o détaché	. do	50,000	do	1 00	50,000 00
do dans	la terre (y compris celle dé ticle 13 du devis) nent	-	1	1	1	1
crite dans l'ar	ticle 13 du devis)	do do	3,000,000	do	0 30	900,000 00
Fossés d'égoutter	nent	Pas. lin.	2,000	par pd. l.	5 00	1,000 00
Tunnels (voir l'a	rticle 32 du devis)— ligne." Ce tunnel sera percé	l .	(l)
"Tunnels de	ligne." Ce tunnel sera perce	1	1	1	1	
en terre.	Le prix du pied linéaire cou-	1	i	1	1	
vrira l'e	ccavation, le cintrage, la ma-	.,	G .: 4 050	1	100 00	25,000 00
yonnerie	et tous les frais	do	Soit 250 100	do do	50 00	5 000 00
"Tunnels de	cours d'eau "-12 pieds cours d'eau "- 6 pieds	do	100	do	20 00	5,000 00 2,000 00
Ponts on mag	.cours a eau — o pieus	Vgs. c.	10,000			150,000 00
Ponts en maçonn	onnerie	do do	5,000	par vg. c.	10 00	50,000 00
			5,000	do	6 00	30,000 00
Daragonnerie seche	(murs de souténement, etc.).	do	1,000	i do	3 00	3,000 00
Béton		do	1,000	go	10 00	10,000 00
Ourreges en nier	es perdues	do	15,000	do	2 50	37,000 00
Cuviages on pist	3 pds de diamètre à l'inté-	uo u	10,000	1 40	} 200	0.,500 00
riour 1 ne d'	épais et noyés dans le béton	i		1	1	!
(comisei non	compris dans l'item)	Pds. lin	500	do	50 00	25,000 00
Remblais en nierri	es pos. à la main, lorsq. la pente	2 40. 1.14.	1	1	1	1 20,000 00
dn telne excè	le 1 dans 1 (m -d'œuv. seul)	Vos. c.	1,000	do	0 50	500 00
	ponts en bois, 200 pieds		2,000	par travée		12,000 00
do	do 150 do	do	ī	do	5,250 00	5,250 00
do	do 125 do	do	ī	ì đo	4,350 00	4,350 00
do	do 100 do		ī	do	3,000 00	3,000 00
do	do 60 do		i	do	1,200 00	1,200 00
Voir les artic	les 42 et 43 du devis)	1			1	
Bois, première qu	alité, pour ponceaux, etc.—ds.	•		Ì	j	1
$12 \text{ pds} \times 16 \text{ r}$	ds	Pds. lin.	1,000	par pd. I.	0 30	300 00
12 pds × 12 r	ds	do	50,000	do	0 30	15,000 00
8 pds × 16 p	ds	do	15,000	do	0 30	4,500 00
8 pds × 12 i	dsdsds	do	50,000	do	0 30	15,000 00
8 pds × 10 p	ds	do	50,000	do	0 30	15,000 00
Le bois d'autres	dimensions qui pourra etre	1	,			1
nécessaire à d	es prix proportionnels.				,	
Pilotis (voyez l'a	ticle 40 du devis)	do	10,000	do	0 50	5,000 00
Bois en grume po	ar caissons, etc., de 12 pouces			-		
de diamétre a	u moins	do	10,000	do	0 15	1,500 00
Méplats pour les	conduits souterrains, 12 pcs					
d'épaisseur		do	10,000	do	0 15	1,500 00
Madriers		P. M. P.	200,000	par M.	30 00	6.000 00
rer forge		Lbs.	50,000	par lb.	0 10	5,000 00
Fonte		ao	10,000	do	0 10	1,000 00
raverses		Nombre.	100,000	chaque.	0 30	30,000 00
Unarroi des rails	et attaches, à partir du bas de		4 000		7 00	4 000 00
la section	••• •••••• •••••	Ton'x.	4,000	par ton.	1 00 500 00	4,000 00
Pose de la vole	* *************************************	Milles.	42	par mille.		12 600 00
		Vgs c.	130,000	par vg. c.	0 33	42,900 00
Dallastage		Nombre.	25	chaque.	50 00	1,250 00
Aigu'lles et croise	ements	, ,		1		Ì
Aigu'lles et crois Passages à niveau	de chemins publics, y com-					
Aigu'lles et crois Passages à niveau pris le bois, le	de chemins publics, y com- s fossés à bestiaux, le pavage,	1				1
Aiguilles et crois Passages à niveau pris le bois, le les peuts pon	de chemins publics, y com- es fossés à bestiaux, le pavage, ceaux en bois des abords, et	1	6	do	100.00	900.00
Aigu'lles et croise Passages à niveau pris le hois, le les petits pon- les écriteans	de chemins publics, y com- s fossés à bestiaux, le pavage, ceaux en bois des abords, et le tout complet	do	2	do	100 00	200 00
Aigu'lles et croise Passages à niveau pris le hois, le les petits pon- les écriteans	de chemins publics, y com- s fossés à bestiaux, le pavage, ceaux en bois des abords, et le tout complet	do	2	do	100 00	200 00
Aigu'lles et croise Passages à niveau pris le bois, le les petits pon- les écriteaux, Pour les ouvrages les art. 18, 43	de chemins publics, y com- ss fossés à bestiaux, le pavage, ceaux en bois des abords, et le tout complet	do	2	đo	100 00	200 00
Aigu'lles et croise Passages à niveau pris le hois, le les petits pon- les écriteaux, Pour les ouvrages les art. 18, 43 reméd. aux es	de chemins publics, y com- is fossés à bestiaux, le pavage, seaux en bois des abords, et le tout complet	do	2	do	100 00	200 0 0 250,000 0 0
Aigu'lles et croise Passages à niveau pris le hois, le les petits pon- les écriteaux, Pour les ouvrages le- art. 18, 43 reméd. aux es	de chemins publics, y com- ss fossés à bestiaux, le pavage, ceaux en bois des abords, et le tout complet	do	2	do	100 00	200 0 0 250,000 0 0
Aigu'lles et croise Passages à niveau pris le bois, le les petits pon- les écriteaux, Pour les ouvrages les art. 18, 43 reméd. aux est faire face aux	de chemins publics, y com- is fossés à bestiaux, le pavage, seaux en bois des abords, et le tout complet	do	********	************	******	<u> </u>

^{*} Note — Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrem : la approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le bu deleur faire attacher des prix.

Et si la présente soumission est acceptée, les soussignés se déclarent prêts à exécuter un contrat d'entreprise conforme dans ses conditions à la formule en blanc annexée au devis général, et à se conformer à l'article 93 du dit devis au sujet du dépôt d'argent ou d'autres garanties, qui y est exigé ; et ils offrent comme cautions de leur fidélité à se conformer à ces conditions et à exécuter les travaux, les deux personnes qui ont signé ci-après comme telles.

Signature, état et domicile des JOHN R. SHIELDS, entre soumissionnaires.

JOHN J. McDONALD, PETER J. ROWAN, TOHN SHIELDS, Lersey

JOHN R. SHIELDS, entrepreneur, Winnipeg. JOHN J. McDONALD, do do PETER J. ROWAN, do Ingersoff. JOHN SHIELDS, Jersey City, New Jersey.

Signature et domicile des cautions. { THOS. WELDS, avocat, Ingersoll. JAMES ISBESTER, entrepreneur, Ottawa. Ottawa, 17 novembre 1879.

CETTE SOUMISSION s'élève à la somme totale de un million neuf cent cinquante-un mille piastres.

Nature	des travaux.		Quan *Voir n	l itités appro iote au bas	oximatives. de la pag	e. Prix)
	* * * *		12.11	T		\$	cts.	\$	cts.
Abattage			Acres			. 40			0,00
Essartement	• •••••	•••••	do			60			0.00
Déracinement	· ?**** • • • • • • • • • • • • • • • • •	··········	···· do	1		150			0 00
Clôturage Excavation dans le ro-	a golida		Pas. III	10,000		0		1,00	
do do	détaché		v gs. c	100,000 50,000		! 2		200,000 40,00	
do dans la te	rre (y compr	is celle d	lé.	50,000	uo uo		00	40,00	O DO
crite dans l'article l	l3 du dévis)		do	3,000,000	do	0	32	960,00	9 00
a osses d'egouttement			lPds. lin	2,000					0 00
Tunnels (voir l'artic e "Tunnels de ligne.	32 du devis)-	-		1			714.	- (1)	
" Tunnels de ligne.	" Ce tunnel	sera per	cé	l .	1	1	1		
en terre. Le	prix dii nie	d linėsi	rel	ĺ	[-		
couvrira l'exc	avation, le ci	ntrage,	laj	l	1	1	i		
maçonnerie et	tous les frais		do	Soit 250		125 (31,250	
"Tunnels de cours "Tunnels de cours	d'eau ''12 p	ieas	do	100		30 (3,000	
Ponts on macannaria	d'eau "o pie	eus	do	100	do	20 (2,000	
Ponts en maçonnerie Ponceaux en maçonne		••••••	v gs c do			13 (130,000	
Maçonnerie sèche (mur				5,000	do.	66		40,000 30,000	. 60
Pavage				1,000	do	7 0		7,000	
Béton	•••••		do	1,000	do	8 6		3,400	00
Ouvrages en pierres pe	rdues		do	15,000	do	2 5		37,500	00.
Tuyaux de fonte 3 pds.	de diamètre	à l'int	é-			:	~	,	
rieur, 1 pc. d'épais	et noyés dan	s le béte	n		İ		i		
(celui-ci non.comp:	ris dans l'item	ı) ,	'Pds. lin.	500	par pd. l.	30 0	00	15,000	00
Remblais en pierres pos.	à la main, lors	q. la pen	te	1	1	1 .	1	•	
du talus excède 1 dar	as I (md'œuv	. seulem	·) Vgs. c		par vg. c.	1 5	0	1,500	00
Superstructure de pon-	is en bois, 200	pieds	Nombre	2	par travée	8,000 0		16,000	00-
	do 150	do	do	1 1	do	6,000 0		6,000	
	lo 125 lo 100	do		1	do	5,000 0		5,000	
	io 60	do			do	3,400 0		3,400 2,000	
(Voir les articles 42			uo	1	do	2,000 0	١ ٥	2,000	UU ^o
Bois, première qualité.	nour noncesus	ć. etc	1		l		1		
12 pds × 16 pds 12 pds × 12 pds 8 pds × 16 pds 8 pds × 12 pds	F 0 42 F 0 2 0 0 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4	.,	Pds. lin.	1,000	par pd. l	0 4	0 !	400	00
12 pds × 12 pds	••••••••		do	50,000	do	0 3		15,000	00
8 pds × 16 pds	•••••		do	15,000	do	0 2		4,200	00-
8 pds × 12 pds	******		do	50,000	do	0 2		12,500	00
_ opas X to pas	****************	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	ao	50,000	do	0 20	9 i	10,000	00 -
Le bois d'autres dimer	isions qui po	urra éti	e		1		!		
nécessaire, à des pr	x proportionn	eis.		10.000	١,		.	4 000	
Pilotis (voyez l'article 4			do	10,000	do	0 40	o j	4,000	00
Bois en grume pour cais diamètre au moins .	sons, etc., de	12 pes u	do	10 000	3-	0.00	a İ	2 000	^^
Méplats pour les condi	nita anntarrain	g 19 no	uo uo	10,000	do	0 30	'	3,000	00.
d'énaisseur	ares couterrain	18, 12 pc	do	10,000	do	0 2	ĸ (2,500	nΩ
d'épaisseur Madriers			Pds.M.P	200,000	par M.	30 00		6,000	
Fer forgé			Lbs.	50,000	par lb.	0 18		7,500	
Fonte	***************************************		do	10,000	do	0 10		1,000	00
Traverses	••••••••••		. Nombre	100,000	chaque	0 30		30,000	00
Charroi des rails et atta	ches, à partir (du bas d	e l	,	•		1	•	
la section	****** ***********	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	Tonnes	4,000	par ton.	4 00		16,000	
la section Pose de la voie Ballastage Aiguilles et croisements.	•••• •••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	. Milles.	42	par mille	300 00) 1	12,600	00
Dailastage	••• ••••• •••• ••	••••	. Vgs. c		par vg. c	0 25		32,500	
Pagagas à river 3		•••••	Nombre.	25	chaque	60 00) [1,500	00
Passages à niveau de ch	emins publics	v com	-; {				1		
pris le bois, les fossés	en hois des e	borda -	2				Ĭ		
les petits ponceaux les écriteaux, le tout	cu nois des a	oorus, e	do	2	do	400 00		900	ΔΔ.
Pour les ouvrage qui poi	irr. être néce	gg aniv	. 40	4	uo	400 00	' l	800	OO.
· ou ou range qui pot	1 3 000 11000	ol . non	.i 1		1		1		
les art. 18. 43 et 91 d	III devis cener								
les art. 18, 43 et 91 d reméd. aux estim. de	iu devis gener quant tron fail	bles.et n			- 1		1		
reméd. aux estim, de	quant. trop fail	bles, et p	.1				25	i0.000	00
les art. 18, 43 et 91 d reméd.aux estim. de faire face aux dép. co	quant. trop fail	bles, et p	.1	******	******		25	50,000	00

^{*}Note.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

126

Et si la présente soumission est acceptée, les soussignés se déclarent prêts à exécuter un contrat d'entreprise conforme dans ses conditions à la formule en blanc annexée au devis général, et à se conformer à l'article 93 du dit devis au sujet du dépôt d'argent ou d'autres garanties, qui y est exigé; et ils offrent comme cautions de leur fidélité à se conformer à ces conditions et à exécuter les travaux, les deux personnes qui ont signé ci-après comme telles.

Signature, état et domicile des

JOHN BANNERMAN, Renfrew, Ont. EDWIN DOTY, Ingersoll, Ont. Entrepreneurs.

Signature et domicile des cautions.

Ottawa, 17 novembre, 1879.

WM. A. WOOLSON, marchand, Hamilton. ALEX. BARNET, Renfrew, Ont.

CETTE SOUMISSION s'élève à la somme totale de un million neuf cent soixante-cinq mille cinq cent cinquante piastres,

Nature des travaux.	\$\frac{1}{1,000}\$ (s. 1) 1,000 200 00 200 00 500 00 1,510 00 200,000 00 42,500 00 5,500 00 5,7,500 00 3,000 00 3,000 00
Abstrage	1,000 00 200 00 5 00 00 1,500 00 20,000 00 42,500 00 2,500 00 5 2,500 00 0 57,500 00 3,000 00
Déracinement	00 200 00 00 500 00 1,500 00 200,000 00 42,500 00 0 900,000 00 2,500 00 0 57,500 00 3,000 00
Déracinement	00
Clôturage	5 1,500 00 200,000 00 42,500 00 0 900,000 00 2,500 00 0 57,500 00 0 3,000 00
Excavation dans le roc solide	0 200,000 00 42,500 00 0 900,000 00 2,500 00 0 57,500 00 0 3,000 00
Content Cont	5 42,500 00 0 900,000 00 2,500 00 0 57,500 00 0 3,000 00
Excavation dans la terre (y compris celle décrite dans l'article 13 du devis)	0 900,000 00 2,500 00 0 57,500 00 0 3,000 00
Posses d'égouttement	5 2,500 00 0 57,500 00 3,000 00
Posses d'égouttement	5 2,500 00 0 57,500 00 3,000 00
en terre. Le prix du pied inneaire couvrira l'excavation, le cintrage, la maçonnerie et tous les frais	0 3,000 00
en terre. Le prix du pied inneaire couvrira l'excavation, le cintrage, la maçonnerie et tous les frais	0 3,000 00
Couvrira l'excavation, le cintrage, la maçonnerie et tous les frais	0 3,000 00
"Tunnels de cours d'eau "—12 pds	0 3,000 00
"Tunnels de cours d'eau "—12 pds	0 3,000 00
Yes c. 10,000 par vg. c. 14 0 Pronceaux en maçonnerie	3,000 00
Yes c. 10,000 par vg. c. 14 0 Pronceaux en maçonnerie	
Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc do 5,000 do 5 00	
Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc do 5,000 do 500	
	0 25,000 00
Pavage do 1,000 do 3 00	
Béton do 1,000 do 6 00	
Ouvrages en pierres perdues do 15,000 do 3 00	45,000 00
Tuyaux de fonte, 3 pieds de diamètre à l'inté- rieur, 1 pouce d'épais, et noyés dans le bé-	
	10 KOO OB
Remblais en pierres pos à la main, lorsq. la pente	12,500 0
du talus excède 1 dans 1 (main-d'œuv. seul.) Vos c 1 000 new vo. c 0 60	600 00
Superstructure de ponts en bois, 200 pieds Nombre. 2 par travée 9,000 60	
do do 150 do do 1 \ do 6.500 00	
do do 125 do do 1 do 5,000 00	
do do 100 do do 1 1 do 4,000 00	
do do 60 do do 1 do 2,200 00	2,200 €
(Voir les articles 42 et 43 du devis,)	Į.
Bois, première qualité, pour ponceaux, etc.— 12 pds × 16 pds	200.00
12 pds × 12 pds do 50 000 do 0.50	
8 pds × 16 pds	
8 pds × 12 pds do 50,000 do 0 40	
8 pds × 10 pds do 50,000 do 0 40	
Le dois d'autres dimensions qui pourra être	1 '
nécessaire, à des prix proportionnels—	ì
Pilotis, (voyez l'article 40 du devis.) do 10,000 do 0 35	3,500 00
Bois en grume pour caissons, etc., de 12 pcs de diamètre au moins do 10,000 do 0 33	0 000 00
Méplats pour les conduits souterrains, 12 pcs do 10,000 do 0 33	3,300 00
d'éneisseur	3,000 00
Medriers PdsM.P. 200,000 par M. 28 00 Fer forgé Lbs. 50,000 par lb. 0 16 Fonte do 10,000 do 0 12	
Fer forgé Lbs. 50,000 par lb. 0 16	
Fraverses Nombre. 100,000 chaque. 0.35	
Charroi des rails et attaches, à partir du bas de	
la section	5,000 00
Tonnes	
Ballastage Vgs c. 130,000 par vg. c. 0 35	
Alguilles et croisements	750 00
Passages à niveau de chemins publics, y com- pris le bois, les fossés à bestiaux, le pa-	
vage, les petits ponceaux en bois des abords.	
et les écriteaux, le tout complet do 2 do 250 00	500 00
Pour les ouvrages qui pourr. être nécess., suiv.	
Pour les ouvrages qui pourr. être nécess., suiv. les art. 18, 43 et 91 du devis général ; pour	1
remed aux estim, de quant, trop faibles, et	į.
p. faire face aux dép. cont., ajout. \$250,000	250,000 00
Total	1 005 550 00
Total	1,965,550 00

^{*}Note.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires de tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

Et si la présente soumission est acceptée, les soussignés se déclarent prêts à exécuter un contrat d'entreprise conforme dans ses conditions à la formule en blanc annexée au devis général, et à se conformer à l'article 93 du dit devis au sujet du dépôt d'argent ou d'autres garanties, qui y est exigé ; et ils offrent comme cautions de leur fidélité à se conformer à ces conditions et à exécuter les travaux, les deux personnes qui ont signé ci-après comme telles.

Signature, état et domicile des { C. E. ENGLISH, entrepreneur, Toronto. } F. SHANLY, entrepreneur, Toronto.

Signature et domicile des cautions. { R. HENRY, Toronto. WM. BADENACH, Toronto.

Toronto, 15 novembre 1879.

CETTE SOUMISSION s'élève à la somme totale d'un million neuf cent quatre-vingt-six mille six cent soixante-quinze piastres.

Abstatage				.,		
Abstatage	Nature des travaux.				Tony	
Abstatage	The state of the s		1	ī	\$ cts	\$ cts.
Defraciement	Abattage	. Acres.	25	par acre.		1,000 00
Déracinement Odo Otolturage Odo Otolturage Odo	Essartement	. do	5		50 00	
Company Comp	Déraginement	. do	5	do	100 00	500 00
do dans la terre (y compris celle de crite dans l'article 13 du devis) Possés d'égouttement.	Clôturage	. Pds. lin.	10,000			500 00
do dans la terre (y compris celle de crite dans l'article 13 du devis) Possés d'égouttement.	Excavation dans le roc solide	. Vgs c.	100,000			170,000 00
do dans la terre (y compris celle de crite dans l'article 13 du devis) Possés d'égouttement.	do do détaché	. do	50,000		0 80	40,000 00
Crite dans l'article 13 du devis)	do dans la terre (y compris celle dé	-1	1 .	1	[
Fossés d'égouttement.	crite dans l'article 13 du devis)	. do	3,000,000	do		1,050,000 00
Tunnels de ligne " Ce tunnel sera percé en terre. Le prix du pied linéaire couvrira l'excavation, le cintrage, la maçonnerie et tous les frais	Possés d'égouttement	.:Pds. lin.	2,000	par pd. l.	0 40	800 00
en terre. Le prix du pied lineaire couvrira l'excavation, le cintrage, la maçonnerie et tous les frais	Tunnels, (voir l'article 32 du devis)-	.	1		l	
en terre. Le prix du pied lineaire couvrira l'excavation, le cintrage, la maçonnerie et tous les frais	"Tunnels de ligne" Ce tunnel sera percé	6	1 .		1	1
Couvrira l'excavation, le cintrage, la magonnerie et tous les frais.	en terre. Le prix du pied linéaire	•	!	1		
"Tunnels de cours d'ean "-12 pieds do do "100 do 12 00 1,200 00 Pontes en maçonnerie	couvrira l'excavation, le cintrage, la	bj.	l		ļ	}
"Tunnels de cours d'eau "—6 pieds. — do Ponts en maçonnerie — do Ponts en maçonnerie — do 5,000 do 700 ar vg. c. 12 00 12,000 00 Ponceaux en maçonnerie — do 5,000 do 700 35,000 do 700 35,000 do 700 35,000 do 700 35,000 do 700 35,000 do 700 35,000 do 700 35,000 do 700 35,000 do 700 35,000 do 700 35,000 do 700 do 700 35,000 do 700 do 700 35,000 do 700	maçonnerie et tous les frais	do				
Pontes en maçonnerie	"Tunnels de cours d'eau"—12 pieds	do				3,600 00
Pontes en maçonnerie	"Tunnels de cours d'eau"—6 pieds	do				1,200 00
Magonnerie sèche (murs de soutènement, etc) do 7,000 do 3 00 20,000 00	Ponts en mayonnerie	vgs. c.		par vg. c.		
Pavage	Ponceaux en maçonnerie	do	5,000			
Pavage	Maçonnerie sèche (murs de soutenement, etc)	do	5,000			20,000 00
Ouvrages en pierre perdues	Pavage	do	1,000			3,000 00
Rembias en pierres pos. 18 mam, insquis pende du talus excède 1 dans 1 (main-d'œux. seul.) Vgs. c. 1,000 Dar vg. c. 1 00 24,000 00 24,00	Béton	do	1,000			6,000 00
Rembias en pierres pos. 18 mam, insquis pende du talus excède 1 dans 1 (main-d'œux. seul.) Vgs. c. 1,000 Dar vg. c. 1 00 24,000 00 24,00	Ouvrages en pierre perdues	do	15,000	do	3 00	45,000 00
Rembias en pierres pos. 18 mam, insquis pende du talus excède 1 dans 1 (main-d'œux. seul.) Vgs. c. 1,000 Dar vg. c. 1 00 24,000 00 24,00	Tuyaux de fonte, 3 pds de diamètre à l'inte-]	1	1	ł	
Rembias en pierres pos. 18 mam, insquis pende du talus excède 1 dans 1 (main-d'œux. seul.) Vgs. c. 1,000 Dar vg. c. 1 00 24,000 00 24,00	térieur, 1 pc. d'épais et noyés dans le béton			i		
Rembias en pierres pos. 18 mam, insquis pende du talus excède 1 dans 1 (main-d'œux. seul.) Vgs. c. 1,000 Dar vg. c. 1 00 24,000 00 24,00	(celui-ci non compris dans l'item)	Pds. lin.	500	par pd. I.	10 00	5,000 00
Superstructure de ponts en bois, 200 pieds	Rembiais en pierres posta la main, forsqua pente	1	1	1		!
do	du talus excède 1 dans 1 (main-d'œuv. seul.)	Vgs. c.		par vg. c.	1 00	
do do 125 do do do do do do do do	Superstructure de ponts en bois, 200 pieds	Nombre				21,000 00
do do 70 do do 1 do 4,000 00 4,000 00 4,000 00 (Voir les articles 42 et 43 du devis.)		do			7,500 00	
do					6,250 00	6,250 00
Nois Pois					4,000 00	
Bois première qualité, pour ponceaux, etc		l ao i	1	αο	2,100 00	2,100 00
12 pds × 16 pds	(Voir les articles 42 et 43 du devis.)					ì
12 pds × 12 pds	Bois, première qualite, pour ponceaux, etc-	D3. 11.	1 000	i	0.40	400.00
Le bois d'autres dimensions qui pourra ere nécessaire, à des prix proportionnels. Pilotis (voyez l'article 40 du devis)	12 pds × 16 pds	Pus. III.	1,000			
Le bois d'autres dimensions qui pourra ere nécessaire, à des prix proportionnels. Pilotis (voyez l'article 40 du devis)	12 pds × 12 pds					4 500 00
Le bois d'autres dimensions qui pourra ere nécessaire, à des prix proportionnels. Pilotis (voyez l'article 40 du devis)	8 pas × 16 pas					
Le bois d'autres dimensions qui pourra ere nécessaire, à des prix proportionnels. Pilotis (voyez l'article 40 du devis)	8 pas × 12 pas					
Description of the proportio	8 pds × 10 pds	uo	50,000	. 40	0 50	15,000 00
Pilotis (voyez l'article 40 du devis) do 10,000 do 0 40 4,000 00 Bois en grume pour caissons, etc., de 12 pcs diamètre au moius do 10,000 do 0 20 2,000 00 Méplats pour les conduits souterrains, 12 pcs d'épaisseur do 10,000 do 0 25 2,500 00 Madriers Des de la conduits souterrains, 12 pcs d'épaisseur do 10,000 par M. 25 00 5,000 00 Fer forgé Double de la conduits souterrains, 12 pcs do 10,000 par M. 25 00 5,000 00 Fer forgé Double de la conduits souterrains, 12 pcs do 10,000 par M. 25 00 5,000 00 Fer forgé Double de la conduits souterrains, 12 pcs do 10,000 par M. 25 00 5,000 00 Charroi des rails et attaches, à partir du bas de la section Double de la section Tonnes. 4,000 par ton. 1 00 4,000 00 12,600 00 12,600 00 12,600 00 12,600 00 12,600 00 12,600 00 12,600 00 12,600 00 12,600 00 12,600 00 12,600 00	Le bois d'autres dimensions qui pourta etre					
Bois en grume pour caissons, etc., de 12 pcs de diamètre au moins	necessaire, a des prix proportionnels.	40	10.000	do	0.40	4 000 00
diamètre au moiss	Pilotis (voyez rarticle 40 du devis)	uo	10,000	40	0 40	4,000 00
Méplats pour les conduits souterrains, 12 pcs d'épaisseur. do l'épaisseur. do l'épaisseur. do l'épaisseur. do l'épaisseur. do l'épaisseur. 200,000 par M. 25 00 5,000 00 par M. 25 00 5,000 00 par M. 25 00 5,000 00 par M. 25 00 5,000 00 par M. 15 7,500 00 par M. 15 7,500 00 par M. 15 0,000 par M. 15 7,500 00 par M. 15 0,000 par M. 15 7,500 00 par M. 16 7,500 00 par M. 16 7,500 00 par M. 16 7,500 00 par M. 16 7,500 00 par M. 16 7,500 00 par M. 17 7,500 00 par M. 17 7,500 00 par M. 17 7,500 00 par	Bols en grume pour caissons, etc., de 12 pes de	do.	10 000	امة	0.20	2 000 00
d'épaisseur. do Madriers. Pds.M.P. 200,000 par M. 25 00 5,000 00 5,000 00	Missing a mount log conduits southersains 12 neg		10,000	40	0 20	2,000 00
Nombre 100,000 Chaque 0 30 30,000 00	Mediate pour les conduits souterrains, 12 pes	do :	10 000	ا م	0.25	2 500 00
Nombre 100,000 Chaque 0 30 30,000 00	Wedning	Pde M.P	200,000			
Nombre 100,000 Chaque 0 30 30,000 00	Mauriers	Lhe				
Traverses		do.				
Charroi des rails et attaches, à partir du bas de la section	Tro worder					
La section	Channoi dos roils et attaches à partir du has del	ı i	200,000	Janquo.	3 53	20,000 00
Passages a invest de chemins puntos, y compris le bois, les fossés à bestiaux, le parage, les petits ponceaux en bois des abords, et les écriteaux, le tout complet	la contian	Tonnes	4,000	par ton	1 00	4,000 00
Passages a invest de chemins puntos, y compris le bois, les fossés à bestiaux, le parage, les petits ponceaux en bois des abords, et les écriteaux, le tout complet	Pose de la voie	Milles				12,600 00
Passages a invest de chemins puntos, y compris le bois, les fossés à bestiaux, le parage, les petits ponceaux en bois des abords, et les écriteaux, le tout complet	Rellegane	Vos. c.				
Passages a invest de chemins puntos, y compris le bois, les fossés à bestiaux, le parage, les petits ponceaux en bois des abords, et les écriteaux, le tout complet	Aimilles et croisements	Nombre				
pris le bois, les fossés à bestiaux, le pavage, les petits ponceaux en bois des abords, et les écriteaux, le tout complet	Passages à niveau de chemins publics. v com-			1		
les petits ponceaux en bois des abords, et; les écriteaux, le tout complet	pris le hois, les fossés à bestiaux, le navage.	- 1		1	1	
les écriteaux, le tout complet	les netits nonceaux en hois des abords, et:	- 1		!	i	
Pour les ouvrages qui pourr. être nécess., suiv. les art. 18, 43 et 91 du devis général: pour reméd.aux estim.de quant. trop faibles, et p. faire face aux dép. conting., ajout. \$250,000	les écriteaux, le tont complet	do	2 1	do 1	50 00	100 00
les art. 18, 43 et 91 du devis général: pour reméd aux estim de quant trop faibles, et p. faire face aux dép. conting., ajout. \$250,000	Pour les ouvrages qui nourr, être nécess suiv.		- 1			,,
reméd.aux estim.de quant. trop faibles, et p. faire face aux dép. conting., ajout. \$250,000 conting.	les art. 18. 43 et 91 du devis général : nour		· 1	i	1	
faire face aux dép. conting., ajout. \$250,000		i	i	Ĭ	i	
			[250,000 00
Total 1.986.675 00		1	l	1	1.	
	Total					1,986,675 00

^{*} Note.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

Et si la présente soumission est acceptée, les soussignés se déclarent prêts à exécuter un contrat d'entreprise conforme dans ses conditions à la formule en blanc annexée au devis général, et à se conformer à l'article 93 du dit devis au sujet du dépôt d'argent ou d'autres garanties, qui y est exigé; et ils offrent comme cautions de leur fidélité à se conformer à ces conditions et à exécuter les travaux, les deux personnes qui ont signé ci-après comme telles.

146 1	DUNCAN MacDONAL H. MacFARLANE, Stra	
	A. P. MACDONALD, M.	
Signature, état et domicile des	L. M. LOSS	do
soumissionnaires.	A. CHARLEBOIS	do
· 1	JOHN SULLIVAN	do -
Adresse, 7 Place d'Armes,	P. McRAE	do
Montréal.	WM. McRAE	do ·
	L. Z. MALLETTE	do
·	E. SHANLY	do .
	` (Tous entrepre	neurs.)

Signature et domicile des cautions. $\begin{cases} \text{JOHN McDOUGALL, Montréal.} \\ \text{JOHN McINTOSH} \end{cases}$

Ottawa, 17 novembre 1879.

CETTE SOUMISSION S'élève à la somme totale de deux millions cent mille trois cent vingt-cinq piastres.

					1		2		3	
_ 1	Vature des trava	ux.			tités appro ote au bas	ximatives. de la page.	Pri	ĸ.	Monta	nt.
				-	1	!	\$	cts.	8	cts.
Abattage	***********************			. Acres.	25	par acre.	25	00	62	5 00
Essartement		••••••		. do	5			00		0 00
Déracinement.				do	5	do		00		0 00
Uloturage				. Pds. lin.	10,000	par pd. l.		0 6		0 00
Excavat ion dat	ns le roc solide do détaché			. Vgs. c.	100,000	par vg. c		80	180,00	
do	do détaché			.j do	50,000	do	0	75	37,50	0 00
do da	as la terre (y	compr	is celle dé	- .		1 -		~~		
crite dans	l'article 13 du d	evis)	**********	do	3,000,000	do		35	1,050,00	
osses d'egout	ement	·····		Pas. In.	2,000	par pd. l.	. 0	40	. 80	0 00
t Tiov) granuu	'article 32 du de	V1S)-	-			1	1		1	
en ter	de ligne". Ce t				1	1.	ļ.		1	
en ter	re. Le prix d ra l'excavation,	u pie	ntrage le	7	ŀ	1			· .	
meconi	a i excavanou,	frois	Truage, 18	do	Soit 250	do	. 75	90	18,75	0.00
"Tunnels	de cours d'eau'' de cours d'eau''	-12 -	ieds	do	100	do		00	5,000	
"Tunnels	de cours d'ear "	6 7	ieds	do	100	do		00	2,500	
onts en macor	nerie	ر پ		Vgs. c.	10,000	par vg. c		00	120,000	
onceaux en m	açonnerie			do	5,000	do		00	50,000	
aconnerie sèc	he (murs de sou	tènem	ent. etc.).	. do	5,000	do		00	20,000	
avage	******		******	do	1,000	do		50	2,500	
éton		•••••		do	1,000	do	7	00	7,000	
uvrages en pi	erres perdues		••	do	15,000	do	2	00	30,000	00
uyaux de fon	te, 3 pds de di	amètre	e à l'inté-	.!		l	1		-	
rieur, 1 pc.	d'épals et noyé	s dan	s le béton	L j	1	1	İ			
(celui-ci no	n compris dans	l'item) 	Pds. lin.	500	par pd. 1.	30	00	15,000	00
emb.en pierre	s pos. à la main, l	orsq l	la pente du				! _			
talus excèd	e 1 dans 1 (md'	œuvre	seulem.)	Vgs. c.	1,000	par vg. c.		00	1,000	
uperstructure	de ponts en bois	, 200			2	par travée	8,000	00	16,000	
do	do	150	do		1	do	5,800	00	5,800	
do	do	125	do		1	do	4,200		4,200	
: do	do	100	do		1	do	3,000		3,000	
do Wain lag a	do	60	_do	do	1	, do	1,500	00	1,500	J 00
	ticles 42 et 43 d			!	i	1	İ			
12 nda × 16	qualité, pour por	псеии	х, еге.—	Dda lin	1,000	par pd. 1.		60	600	00
12 pus × 10	nda			do. IIII.	50,000	do do		45	22,500	
2 pds \ 12	pds pds pds	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	••• ••••	do	15,000	do		40	6,000	
8 nds × 12	nda	••••••		do	50,000	do		30	15,000	00
8 pds × 10	pds pds			do	50,000			25	12,500	00
bois d'autr	es dimensions	aui be	ourra être	1.	,	1	1	1	,	
nécessaire.	à des prix propo	ortion	nels).	1						
lotis (voyez 1	article 40 du de	vis)		do	10,000	do	0	50	. 5,000	00
	our caissons, et					1	i	!		
diamètre au	ı moins			do	10,000	do	0	30	3,000	00
éplats pour le	es conduits sout	terrair	is, 12 pcs				1	- 1	•	
d'épaisseur	······ ······ ······ ·····			do	10,000	do		25	2,500	
adriers		••••		Pds.M.P	200,000	par M.	30		6,000	
er forgé	*** ******** ***** ***			Lbs.	50,000	par lb.		12	6 ,000	
onte				i do I	10,000	do		10	1,000	
raverses	s et attaches, à	••••		Nombre.	100,000	chaque,	0	30	30,000	00
iarroi des rail	s et attaches, à	partir	du bas de	-		1	_			
la section	***** / . **** * * * * * * * * * * * * *	••••••		Tonnes.	4,000	par ton.		00	4,000	00
ose de la voie.	·····		** ***** *****	Milles.	120,000	par mille.	250		10,500	00
inuilles et ere	······································	•••••••	•••••	Vgs. c. (130,000 25	par vg. c.		40	52,000	OU.
regouse y zim	isements au de chemins	nublic	T. 00m	иошоге.	40	chaque.	40	vu	1,000	UU.
nrig la hois	, les fossés à best	hann	la na reco	-				!		
les netite n	onceaux en bois	naua, dab	ahorde et		,			Į		
les écriteen	x, le tout compl	et.	anorus, et	do	2	do	150	oo 1	200	00
nr les ouvran	es qui pourr. Ét	re néa	egg gniv	40	. 4	40	100	~	500	
les art. 18.	3 et 91 du devi	s géné	ral: nour	!				ı		
reméd.aux	stim.de quant. t	ron fai	bles, et n					;		
- Communication	v dán contina	ofout	\$250 000			*********		}	250,000	00
Iaire face an										
. faire face au	A dep. conting.,	ajout.	φ200,000.							

^{*}Note.—Quelques-uns des chiffres de cette colonnel sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le xésultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

132

Et si la présente soumission est acceptée, les soussignés se déclarent prêts à exécuter un contrat d'entreprise conforme dans ses conditions à la formule en blanc annexée au devis général, et à se conformer à l'article 93 du dit devis au sujet du dépôt d'argent ou d'autres garanties, qui y est exigé; et ils offrent comme cautions de leur fidélité à se conformer à ces conditions et à exécuter les travaux, les deux personnes qui ont signé ci-après comme telles.

Signature, état et domicile des Soumissionnaires. P. PURCELL, entrepreneur, Williamstown. HUGH RYAN, Perth. JAMES GOODWIN, Ottawa. JAMES N. SMITH, Brooklyn, N.-Y.

Signature et domicile des cautions. { EDWARD GRIFFIN, Ottawa. A. MORTIMER, Ottawa.

Ottawa, 17 novembre 1879.

CETTE SOUMISSION s'élève à la somme totale de deux millions cent quarante-trois mille trois cents plastres.

157 data 1941	nld as above	mille tro	is cent			สิทธิการเกษาไ	, tudako	5 (1)
	er to the second	1	T.		arrage to		सुद्ध सारका	17
	Vature des trava				ximatives.		Monta	
•			*Voir	note au bas	de la page		1	eria La
•			-	1	1	\$ cts	. \$	cts.
Abattage			. Acres	25	par acre.	50 00	1,52	20 00
Essartement	***************************************		. do	. 5		1 400 00	1 25	00.00
Jeracinement.			. Pds. lin	.! 5 10,000				00 00 00 00
Excavation dan	s le roc solide.	6	Vgs. c	100,000		2 25	225,00	00 00
do	do détach	é	. do	50,000	do .	1 00	50,00	0 00
do dar crite dens l	is ia terre (y c Particle 13 du d	ompris celle dé evis)	do	. 3,000,000	do .	. 0 35	1,050,00	00 00
Fossés d'égouti	tement		. Pds. lin	. 2,000				00 00
Tunnels (voir l'	'article 32 du de	e v 18)—	· [1		ļ		
- Tunneis	ne ngne Ce re Le prix d	tunnel sera perc	a			1	1	
convri	a l'excavation	lu pied linéaire , le cintrage, la	a.	1		1	i	
mac m	nerie et tous les	frais	i do	. Soit 250		40.00	25,00	00 00
"Tunnels	de cours d'eau '	'—12 pieds '—6 pieds	do	.i 100		20 00	2,00	00,00
Ponts en maçor	ineri e	****** ****** ******	. vgs.c	. 10,000	par vg. c.	. 14 00	140,00	00 00
Ponceaux en m	açonnerie	••• ••••	. 00	.) 5,000	do	1 000	45,00 30,00	0 00
Maçonnerie sec	ne (murs de sou	itènement, etc).	. do	1 2 200	do		5,00	0 00
Béton			do	. 1,000	do	. 6 00	6,00	0 00
•Ou⊽rage en pie:	rres perdues	*****************	, ao .	. 15,000	do	. 3 00	45,00	0 00
rieur. 1 pc.	e, a pas. de di d'évais et nov	amètre à l'inté és dans le béton]		1	i	
(celui-ci no	n compris dans	l'item)	Pds. lin	. 500	par pd. l.	. 60 00	30,000	0 00
Remblais en pie	rres pos. à la ma	in, lorso, la pente	ei –	l .		1 00	1.00	0.00
Superstructure	de nunts en boi	-d'œuv. seulem)	Nombre	1,000	par vg. c par travé	6.000 00	1,000	0.00
do	do do	150 do	do	i i	do	1 = 000 00	5,000	0 00
do	ďο	125 do			do	4,000 00	4,000	
do do	do do	100 do 60 do		1 1	do		3,500 2,000	
	ticles 42 et 43 d		u	' -	""	1,000 00		
Bois, première o	jualité, pour po	nceaux, etc.—	D 1	1 2000	١.,,	1	000	
12 pds. X 10	5 pds		do	1,000	par pd. l	A 20	25,000	000
8 nds. × 10	6 pds		' do	15,000	do	1 0 10	6,000	000
8 pds. × 1	2 pds	•	do		do	1 000	20,000	00 6
Le bois d'autre	J pas	ani nontra Atre	do	50,000	do	0 30	15,000	<i>)</i> 00
	des prix prope		į	1	j			
Pilotis (voyez l'	article 40 du de	vis)	do	10,000	do	0 60	6,000) 00
Bois en grume p		de 12 pcs. de	do	10,000	do	0 40	4,000	00
Méplats nour les	eonduits sout	errains, 12 pcs.	1	10,000	"	}	i .	
d'épaisseur . Madriers Fer forgé			do	10,000	do	0 35	3,500	00
Madriers	**** **********************************	***************************************	Lbs.M.P	200,000 50,000	par M	25 00 0 15	5,000 7,500	00
Fonte			do	10,000	do	0 15	1,500	00
Traverses Charroi des rails			Nombre.	100,000	chaque	0 40	40,000	00
Uharroi des rails	s et attaches, a	partir du bas de	Tonnes.	4,000	par ton	3 00	12,000	00
Pose de la voie			Milles	42	par mille	250 00	10.500	00
Ballastage Aiguilles et croi			Vgs. c	130,000	par vg. c	0 35	45,500	00
Passages à nive	sements	nuhlies v eom-	Nombre.	' 25	chaque	20 00	500	, 00
pris, le bois.	les fossés à best	iaux, le pavage,			İ			
les petits po	nceaux en bois	des abords, et	•			100.00		
Pour les ouvre co	, te tout comple	ete	do	2	do	100 00	200	· vu
les écriteaux Pour les ouvrage les art. 18, 43	3 et 91 du devis	général ; pour						
remed.aux es	tim.de quantit.	trop faibles, et p.					950 400	nn
faire face aux	dep. conting.,	ajout. \$250,000.		*******	*******		250,000	
Total .							2,143,300	00
-								3

^{*}Nore.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat-de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

134

Et si la présente soumission est acceptée, le soussigné se déclare prêt à exécuter un contrat d'entreprise conforme dans ses conditions à la formule en blanc annexée au devis général, et à se conformer à l'article 93 du dit devis au sujet du dépôt d'argent ou d'autres garanties, qui y est exigé; et il offre comme cautions de sa fidélité à se conformer à ces conditions et à exécuter les travaux, les deux personnes qui ont signé ci-après comme telles.

Signature, état et domicile des DENIS O'BRIEN, Montréal.

Entrepreneur

Signature et domicile des cautions. { J. W. CRUICE, marchand, Ottawa. J. C. ROGER, imprimeur, Ottawa.

Ottawa, 17 novembre 1879.

CETTE SOUMISSION s'élève à la somme totale de deux millions cent cinquante-trois mille six cent vingt-cinq piastres.

The second control of the second control of				T T	1
Nature des travaux.	Quant *Voir n	ités appro ote au bas	ximatives. de la page.	Prix.	Montant.
			1	\$ ets	
Abattage	Acres.	25	par acre.	25 00	625 00
Essartement Déracinement	do	5	do	50 00	250 00 450 00
Déracinement	do	10,000	do	90 00	1,500 00
Cloturage	ras. III.	10,000	par pd. l.		200,000 00
Excavation dans le roc solidedo do détaché	l vgs. c.	100,000	par vg. c	1 6 80	40,000 00
do dans la terre (y compris celle dé-	uo	1 . 30,000	uo	1	1 20,000 00
onito dong Portigle 12 du devis)	- 40	3,000,000	do	0 35	1,050,000 00
Fossés d'égouttement	Pds. lin.	2,000	par pd. 1.	1 00	2,000 00
Fossés d'égouttement	1 .	1	1.	!	Į.
"Tunnels de ligne." Ce tunnel sera percé	1				
en terre. Le prix du pied lineaire cou-	'i		1	1	į
vrira l'excavation, le cintrage, la maçon-	1 -		1	100.00	05 000 00
nerie et tous les frais	do	Soit 250	do	100 00 35 00	25,000 00
"Tunnels de cours d'eau "-12 pieds	do	100	do	15 00	3,500 00 1,500 00
"Tunnels de cours d'eau"—6 pieds	do	100	do		160,000 00
Ponts en maconnerie	vgs. c. i		par vg. c.	12 00	60,000 06
Ponceaux en maçonnerie.	do do	5,000 5,000	do	5 00	25,000 00
Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc.).		1,000	do	6 00	6,000 00
PavageBéton	do	1,000	do	8 00	8,000 00
Ouvrage en pierres perdues	do	15,000	do	3 00	45,000 00
Tuyaux de fonte, 3 pds de diamètre à l'inté-	uo l	10,000		1	1
rieur 1 ne d'énais et novés dans le héton			1	ì	
rieur, 1 pc. d'épais et noyés dans le béton (celui-ci non compris dans l'item)	Pds. lin.	500	par pd. 1.	40 00	20,000 00
Remblais en nierres nos. à la main, lorsq. la pentel	1		1 -	1	!
du talus excède l dans l (md'œuv.seulem.) Superstructure de ponts en bois, 200 pieds	Vgs. c. /	1,000	par vg. c.	2 00	2,000 00
Superstructure de ponts en bois, 200 pieds	Nombre.	. 2	par travée	16,000 60	32,000 00
go go 150 go	do	. 1	do	9,000 00	9,000 00
do do 125 do	do	1	do	6,000 00	6,000 00
do do 100 do	do	1	ļ do	4,000 00	4,000 00
do do 60 do	do !	. 1	do	2,000 00	2,000 00
(Voir les articles 42 et 43 du devis.)	1				
Bois, première qualité, pour ponceaux, etc.—	Da. 1:	1 000	non nd 1	0 75	150 00
12 pas × 16 pas	rus. IIII.	1,000 50,000	par pd. l. do	0 50	25,000 00
12 pds X 12 pds	do	15,000	do	0 60	9,000 00
9 nds × 19 nds	do	50,000	do	0 40	20,000 00
9 nda × 10 nda	do i	50,000	do	0 30	15,000 00
12 pds × 16 pds 12 pds × 16 pds 12 pds × 12 pds 12 pds 12 pds 12 pds 13 pds 14 pds 15 pds 15 pds 16 pds 1		20,000			
nécessaire, à des prix proportionnels.	i				
Pilotis (voyez l'article 40 du devis)	do	10,000	do	0 50	5,000 00
Bois en grume pour caissons, etc., de 12 pcs de!	i	,		1	
diamètre au moins	do	10,000	do	0 35	3,500 00
Méplats pour les conduits souterrains, 12 pcs			_		
d'épaisseur	do	10,000	do	0 40	4,000 00
Madriers	Pds.M.P	200,000	par M.	50 00	10,000 00
For forgé	Lbs.	50,000	par lb.	0 15	7,500 00
Fonte	. do	10,000	, do	0 15	1,500 00
raverses	Nombre.	100,000	chaque.	0 35	35,000 00
Charroi des rails et attaches, à partir du bas de	m	4 000		7 00	4,000 00
la section, y compris tout le halage	Tonnes.	4,000	par ton.	300 00	12,600 00
ose de la voie	Veg c	120 000	par mille.	0 35	45,500 00
Pose de la voie	V gs. c.		par vg. c. chaque.	50 00	1,250 00
liguilles et croisements	No.	20	chaque.	50 00	1,200
Passages à niveau de chemins publics, y com- pris le bois, les fossés à bestiaux, le pavage,	- 1		į	1	
hits to note, tes tosses a nesitada, to havage,	i	- 1	ł	1	
les netits nonceaux en hois des abords, et l	do	2	do	00 001	200 00
les petits ponceaux en bois des abords, et					
les écritenux, le tout complet	40	1			
les écritenux, le tout complet	. 40	!	l	ļ	
les écriteaux, le tout complet Pour les ouvrages qui pourr. être nécess, suiv. les art. 18, 43 et 91 du devis général; pour		.]	
les écriteaux, le tout complet				<u> </u> 	250 000 00
les écriteaux, le tout complet Pour les ouvrages qui pourr. être nécess, suiv. les art. 18, 43 et 91 du devis général; pour				 	

^{*} Note.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

136

Et si la présente soumission est acceptée, le soussigné se déclare prêt à exécuter un contrat d'entreprise conforme dans ses conditions à la formule en blanc annexée au devis général, et à se conformer à l'article 93 du dit devis au sujet du dépôt d'argent ou d'autres garanties, qui y est exigé; et il offre comme cautions de sa fidélité à se conformer à ces conditions et à exécuter les travaux, les deux personnes qui ont signé ci-après comme telles.

Signature, état et domicile du soumssionnaire.

ANDREW ONDERDONK,
Entrepreneur et ingénieur civil.
San Francisco,
Californie.

Signature et domicile des cautions.... { JNO. IRVING, New Westminster, C.B. THOMAS EARLE, Victoria, C.B.

San Francisco, 22 octobre 1879.

CETTE SOUMISSION s'élève à la somme totale de deux millions deux cent cinq millecent vingt-cinq piastres.

ं राजानी है। क्षेत्रीकर सुन्दीकर असला असे				2		11
Nature des travaux.		tités approx lote au bas	Prix.	Monta		
		1	120 0 0	\$ ct		cis
Abattage	Acres.	25	par acre.	30 00		0.00
Essartement	do	1 5	do	35 00		
Déracinement	do	, 5	do	60 00		0 00
Clôturage Excavation dans le roc solide	Pds. lin.	.] 10,000	par pd. 1.	0 13		0 00
Excavation dans le roc solide	Vgs. c.	100,000	par vg. c.	1 2 42		
do do détaché	do	50,000	do	1 10	55,000	00
do dans la terre (v compris celle décri	te	1	1	}	1	
dans l'article 13 du devis)	do	3,000,000	do	0.33	990,00	00 0
Fossés d'égouttement	Pds. lin	2,000	par pd. 1.	0 55	1,100	00
Tunnels (voir l'article 32 du devis)—	1	ĺ	-	1	1	
"Tunnels de ligne." Ce tunnel sera per	ce		1	1	1	
en terre. Le prix du pied linéai	rei	l .	1	l		
couvrira l'excavation, le cintrage,	la	1	1	Ì	1	
maçonnerie et tout les frais	do	Soit 250	do	175 00	43,750	00 (
"Tunnels de cours d'eau"-12 pieds	l do	100	do	44 00	4, 100	00
"Tunnels de cours d'eau "-6 pieds	do	100	do	25 00		
Ponts en maçonnerie	Vgs. c.	10,000	per vg. c.	20 00	200.000	
onceaux en maçonnerie		5,000	do	14 25		
Maçonnerie sèche (mur de soutènement, etc.).		5,000	do	9 00		
Pavage	do	1,000	do	3 00		
Pavage Béton	do	. 1,000	do	8 00		
Ouvrages en pierres perdues	do	15,000	do	3 25		
Luyaux de fonte, 3 pds de diamètre à l'int		1,	1		,	
rieur, 1 pc. d'épais. et noyés dans le béte		i	}			
(celui-ci non compris dans l'item)	Pds. lin.	500	par pd. l.	33 00	16,500	00
Remblais en pierres pos. à la main, lorsq. la pen	te	1	par par i	1	1 20,000	
du talus excède 1 dans 1 (m-d'œuv. seulem	.) Vgs. c.	1,000	par vg. c.	0 95	950	00
Superstructure de ponts en bois, 206 pieds	Nombre		par travée		14,000	
do do 150 do	do	l î	do	6,300 00	6,300	
do do 125 do	i do	Î	do	5,300 00	5,300	00
do do 100 do		lî	do	4,400 00	4,400	00
do do 60 do	do	i	do	1,875 00	1,875	. 00
(Voir les articles 42 et 43 du devis.)	uo	1	l ao	1,010 00	1,010	, 00
	1	1	j .		1	
Bois, première qualité, pour ponceaux, etc.— 12 pds × 16 pds	Dia lia	1,000	par pd. l.	0 65	650	00
12 pds × 10 pds	do do	50,000	do	0 03	23,500	
12 pds × 12 pds 8 pds × 16 pds 8 pds × 1/2 pds	do			0 55		
o pus X 10 pus	do	15,000	do	0 33	8,250 16,500	
0 pus X 14 pus	do	50,000	do do	0 30	15,000	00
8 pds × 10 pds	! 40	50,000	ao	.0 30	15,000	, 00
Le bois d'autres dimensions qui pourra êt	re	l	ļ :		1	
nécessaire, à des prix proportionnels.		10,000	ا مد ا	0.27	9 700	
Pilotis (voyez l'article 40 du devis)	do	10,000	do	0 37	3,700	00
Bois en grume pour caissons, etc., de 12 pcs d	ie J	10.000		0.05	2 500	
diamètre au moins	do	10,000	do	0 35	3,500	00
Méplats pour les conduits souterrains, 12 p	3.	10.000	a	^ ~~	0.500	
d'épaisseur	·· 00	10,000	do	0 35	3,500	
agriers	ras.m.P	200,000	par M.	30 00	6,000	
fer forgé	Lbs.	50,000		0 15	7,500	
onte	do	10,000	l do i	0 12	1,200	00
raverses	. Nombre.	100,000	chaque.	0 35	35,000	00
lharroi des rails et attaches, à partir du bas d						
la section	Tonnes.	4,000	par ton.	1 50	6,000	
ose de la voie	. Milles.	42	par mille.	325 00	13,650	
Pose de la voie	. Vgs. c.	130,000	parvg. c.	0 33	42,900	
Liguilles et croisements	. Nombre.	25	chaque.	35 00	875	00
essages à niveau de chemins publics, y con		!			1	
pris le bois, les fossés à bestiaux, le pavag		1	! !		1	
les petits ponceaux en bois des abords,					1	
les écriteaux, le tout complet	do	2	do	400 00	800	00
our les ouvrages qui pourr. Être nécess., sui	v.]	1	l i		1	
les art. 18, 43 et 91 du devis général ; por		1	l i		1	
reméd. aux estim.de quant. trop faibles, et	p• '	1			1	
faire face aux dép. conting., ajout. \$250,00		l			. 250,000	00
, - 3, 7	1					
Total	1 .	i			. 2.205,125	ሰው

^{*}Note.—Quelques uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

Et si la présente soumission est acceptée, le soussigné se déclare prêt à exécuter un contrat d'entreprise conforme dans ses conditions à la formule en blanc annexée au devis général, et à se conformer à l'article 93 du dit devis au sujet du depôt d'argent ou d'autres garanties, qui y est exigé; et il offre comme cautions de sa fidélité à se conformer à ces conditions et à exécuter les travaux, les deux personnes qui ont signé ci-après comme telles.

Signature, état et domicile du { H. S. HOWLAND, Marchand, Toronto. soumissionnaire.

Signature et domicile des cautions.

P. J. HOWLAND, Toronto. W. P. HOWLAND, Toronto.

Toronto, 15 novembre 1879.

CETTE SOUMISSION s'élève à la somme de deux millions trois cent dix-sept mille huit cents piastres.

Nature des travaux	cett	ts plastre	es.	<u> </u>		1 1 m
Abattage	Tarin etga vist men i aret e di Le di massi termini ala		**************************************		2	3
Abattage		Quant *Voir n	tités appro	ximatives. de la page.		Montant.
Abattage		_	1		\$ cts	\$ cts
Essartement		Acres.	25	par acre.		750 0
Cloturage		do	5			250 0
Cloturage		l do	5			500 0
do dans la terre (y compris celle decrite dans l'article 13 du devis)		Pds. lin.	10,000			1,000 0
do dans la terre (y compris celle decrite dans l'article 13 du devis)	le roc solide	Vgs. c.	100,000			250,000 0
Crite dans l'article 13 du devis)	do detache	ao	50,000	do	1 00	50,000 0
Fosses d'égouttement. Pds. III. 2,000 par pd. I. 1 00 2,1	nticle 12 du doris	,- do	2 000 000	1 40	0.40	1,200,000 0
#Tunnels de ligne." Ue tunnel sera percé en terre. Le prix du pied linéaire couvrira l'excavation, le cintrage, la maçonnerie et tous les frais	ment	Pde lin	3,000,000			2,000 0
en terre. Le prix du pied linéaire conviria l'excavation, le cintrage, la maçonnerie et tous les frais	rticle 32 du devis)-	. us. 1111.	2,000	par pu, 1.	1 100	2,000 0
en terre. Le prix du pied linéaire couvrira l'exevatation, le cintrage, la maçonnerie et tous les frais	ligne." Ce tunnel sera per	é	1	1 .	1	-
Mayonnerie et tous les frais do "Tunnels de cours d'eau "— 6 pieds do 100 do 15 00 1,	Le prix du pied linéai	'e	i	1	ì	į.
Mayonnerie et tous les frais	l'excavation, le cintrage,	a	1.	1	}	i
Ponts en maçonnerie	rie et tons les frais	. I do				11,250 0
Ponts en maçonnerie	cours d'eau "—12 pieds	, do				1,500 0
Maçonnerie sèche (mur de soutènement, etc.)	e cours d'eau " 6 pieds	_ ao		do	12 00	1,200 0
Maçonnerie sèche (mur de soutènement, etc.)	erie	vgs. c.	10,000	par vg. c.	16 00	160,000 00
Pavage				i do	1 2 00	60,000 0
Bêton			3,000			40,000 00 2,000 00
Tryaux de fonte, 3 pieds de diamètre à l'intérieur, 1 pouce d'épais et noyés dans le béton (celui-ci non compris dans l'item)						8,000 00
Tryaux de fonte, 3 pieds de diamètre à l'intérieur, 1 pouce d'épais et noyés dans le béton (celui-ci non compris dans l'item)	res nerdnes	do				45,000 00
rieur, 1 pouce d'épais et noyés dans le béton (celui-ci non compris dans l'item)	3 pieds de diamètre à l'int	-1	10,000	1	""	20,000
(celui-ci non compris dans l'item)	e d [†] épais et noyés dans le béto	n!	ł	1	1	
do do 125 do do 1 do 8,000 00 8,000 do do do 125 do do 1 do 4,000 00 4,0 do do do do do do do d	compris dans l'item)	Pds. lin.	500	par pd. 1.	2 00	1,000 00
do do 125 do do 1 do 8,000 00 8,000 do do do 126 do do 1 do 4,000 00 4,0 do do do do do do do d	es pos. à la main, lorsq. la pen	e	l	-	ı	1
do do 125 do do 1 do 8,000 00 8,000 do do do 125 do do 1 do 4,000 00 4,0 do do do do do do do d	de 1 dans 1 (md'œuv, seulem) Vgs. c.	1,000	par vg. c.		500 00
do do 125 do do do 7,000 00 7,000 do do do do do do do d	e ponts en bois, 200 pieds	Nombre.	2	par travée	10,000 00	20,900 00
do do do do do do do do	do 150 do	. ao	1		8,000 00	8,000 00
do	do 125 do	do			7,000 00	7,000 00
(Voir les articles 42 et 43 du devis.) Bois, première qualité, pour ponceaux, etc.— 12 pds. × 16 pds						4,000 00 3,000 00
Bois, première qualité, pour ponceaux, etc. 12 pds. × 16 pds. 12 pds. × 12 pds. 12 pds. 12 pds. 12 pds. 12 pds. 12 pds. 12 pds. 16 pds.		. 40		uo uo	3,000 00	3,000 00
12 pds. × 16 pds		l		1	1	1
12 pds.	pds	. Pds. lin.	1,000	parnd, l.	0 35	350 00
8 pds. × 16 pds. do 15,000 do 0 20 3,0 8 pds. × 12 pds. do 50,000 do 0 20 10,0 Le bois d'autres dimensions qui pourra être nécessaire, à des prix proportionnels. do 10,000 do 0 50 50 Pilotis (voyez l'article 40 du devis). do 10,000 do 0 50 5,0 B. is en grume pour caissons, etc., de 12 pcs. de diamètre au moins do 10,000 do 0 30 3,0 Méplats pour les conduits souterrains, 12 pcs. d'épaisseur do 10,000 do 0 20 2,0 Madriers D'est forgé. Lbs. 50,000 par M. 30 00 6,0 Fer forgé. Lbs. 50,000 par lb. 0 12 6,0 Fonte do 10,000 do 10,000 par mille. 50 Charroi des rails et attaches, à partir du bas de la section Tonnes. Milles. 4,000 par tonne. 20 00 par mille. 500 00 21,0 Gallastage Vgs. c. 130,000 par vg. c. 0 55 650,000 650,000 650,000 650,000 650,000 650,000 650,000 650,000	pds	. do	50,000			15,000 00
8 pds. × 12 pds. do 50,000 do 0 20 10,00 Le bois d'autres dimensions qui pourra être nécessaire, à des prix proportionnels. do 10,000 do 0 50,000 do 0 50,000 do 0 50,000 do 0 50,000 do 0 50,000 0 50,000 do 0 50,000 60,000 <	pds	. 00	15,000	do		3,000 00
8 pds. × 10 pds. do 50,000 do 0 20 10,00 Le bois d'autres dimensions qui pourra être nécessaire, à des prix proportionnels. do 10,000 do 0 50,000 do 30 3,00 do 30,000 do 30 3,000 do 60,00	pds	. do	50,000	do		10,000 00
nécessaire, à des prix proportionnels. Pilotis (voyez l'article 40 du devis).	pds	. do	50,000	do	0 20	10,000 00
Pilotis (voyez Particle 40 da devis)		6	i	1	Į	
Bolis en grume pour caissons, etc., de 12 pcs. de diamètre au moins do do do do do do do do do do do do do	des prix proportionnels.	1 ,		1 .		
diamètre au moins			10,000	αo	0 50	5,000 00
Méplats pour les conduits souterrains, 12 pcs. d'épaisseur	moine	مة ا	10.000	da	0.00	3 000 00
do 10,000 do 020 2,0	conduits souterrains 12 no	1 40	10,000	1 40	1 0 30	3,000 00
Er forgé	ochusto souterrains, 12 pc	do	10.000	do.	0 20	2,000 00
Er forgé		Pds.M.P				6,000 00
Fonte		. Lbs.				6,000 00
No. 100,000 chaque. 0 50 50,00	***************************************	. do				1,000 00
Charroi des rails et attaches, à partir du bas de la section	*** * ******* * * * * * * * * * * * * *	No.	100,000			50,000 00
Pose de la voie				_		
Ballastage			4,000	par tonne.		800 00
Alguilles et croisements	··· ··································	. Milles.	42			21,000 00
alignities et croisements		Vgs. c.	130,000			65,000 00
	sments	. Nombre.	25	cnaque.	100 00	2,500 00
Passages à niveau de chemins publics y com-	i de chemins publics y com	1				
pris le bois, les fossés à bestiaux, le pavage, les petits ponceaux en bois des abords, et	cs russes a nesuaux, le pavage	4		i '	,	
les écriteaux, le tout complet do 2 do 100 00 2	le tout complet	do	. ,	do	100.00	200 00
les écriteaux, le tout completdo 2 do 100 00 2 Pour les ouvrages qui pourr. être nécess., suiv.	s ani pourr. être nécess sniv			1 40	100 00	200 00
les art. 18, 43 et 91 du devis général ; pour	et 91 du devis général : por	r		1 .		
reméd. aux estim. de quant. trop faibles, et p.	tim. de quant. trop faibles, et		İ	į i		
						250,000 00
		1		1	1	
Total 2,317,8	l'otal		·	·		2,317,800 00

^{*} Nores.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

140

Et si la présente soumission est acceptée, les soussignés se déclarent prêts à exécuter un contrat d'entreprise conforme dans ses conditions à la formule en blanc annexée au devis général, et à se conformer à l'article 93 du dit devis au sujet du dépôt d'argent ou d'autres garanties, qui y est exigé ; et ils offrent comme cautions de leur fidélité à se conformer à ces conditions et à exécuter les travaux, les deux personnes qui ont signé ci-après comme telles.

Montréal, 14 novembre 1879.

CETTE SOUMISSION s'élève à la somme totale d'un million huit cent vingt-deux mille quatre cent dix piastres. The server server and the farmer

			·			 	profit i ng tatina. Ta	Market Strait	e 172 - Azadiji	
- 1-2 n % - 4 n	in a selfar	1.3	L. But	1,14	ako eli	1	era e 👸 🗈	y Jestingen		
N	lature des travau	x.	173	0.250	*Voir	tités appre note au ba	oximatives. 3 de la page	Prix.	Monts	
Abattaina)	1	. 1	\$ c1		cts.
Essertement	as le roc solide	•••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	••••••	. Acres.					75 OO
Dérecinement			• • • • • • •	******	do		1 40	40.0	0 20	00 00
Clâturage.		iico	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		do Pds. lin			. 70.0	0 30 30	50 00
Excavation dan	s le roc solide	••••	11 51		Vgs. c.					00.00°
do	do détaché.		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		do	50,000	par vg.	c. 2 00 1 20		
do dan	s la terre (y cor	noris	s cell	le dé	-	1 00,000	, uo	1 2	, 00,00	90 00
crite dans l	'article 13 du de	ris).			do	3,000,000	do	0 28	840,00	10. 00-
Fosses d'egoutt	ement				. Pds. lin		par pd. 1			00 00
Tunnels (voir l'	article 32 du dev de ligne." Ce tu	is) -			1	7.0	par par z		1,00	
" Tunnels of	de ligne." Ce tu	nńel	sera	perc	é	ì	1	1		
en terre.	Le prix du pied	l lin	eaire	cou	-1	1	1	í	•	
vrira l'ex	covation la cint	ma ~~	10 m	acon	.1	1	1		}	
nerie et te	ous les fraisle cours d'eau "-				. do	Soit 250	do	100 00	25,00	00-
"Tunnels of	le cours d'eau''-	-12 p	pieds.		. do	100	do	18 00		00.00
"Tunnels of	le conrs d'eau "-	- 6 p	pieds.	• • • • • •	do	100		8 00		00 00
T ours en mayou	nerie	*** ***	*** ****	• • • • • • • •	vgs. c.	10,000	par vg. c	. 11 00	110,00	00 00-
Ponceaux en ma	açonnerie		*** ****		.i do	5,000	do	9 00		00 00
Maçonnerie sech	ne (mur de soutè	aeme	ent, e	tc.)		5,000		7 00	35,00	00 00
Pavage	****** ****************	••••	******	•• ••••	do	1,000		4 50		00 00
Deton		•••••	•••••	•• ••••	.do	1,000		7 50		00 00
Turninges en ple	erres perdues			12-46	do	15,000	do	3 00) 4, 50	00 00
	, 3 pds. de diar					1 .	ı	!	1	
Coolni oi no	d'épais, et noyés	aan Can	s ie	peror	Da . 1		1			
Remblaigan nia	n-compris dans l	11em	50 10	nonte	Pds. lin.	500	par pd. l.	16 00	8,00	0 00
du talue eve	rres pos. à la mai: cède 1 cans 1(m	1,101	ed∙18	репи	W	1 7000				
Superstructure	da nonte an hoie	วกก	nioda	11.)	Vgs. c.	1,000	par vg. c	1 00		0 00
do	do	150				2		e 7,500 00	15,00	0 00
do	do	125				1	do	5,000 00	5,00	0 00
do	do	100		· · · · · · ·		1		4,000 00	4,00	0 00~
do	do	60	do		do	i	do I do	3,000 00		0.00
	ticles 42 et 43 du	devi	is.)	*****	1 40	1	, uo	2,000 00	2,00	0.00
Bois, première o	malité nour non	eee 11	T eta		1	l	1	1		
12 pds. × 16	5 pds 2 pds				Pds. lin.	1.000	par pd. l.	0 40	40	0 00
12 pds. × 12	pds	••••••			do	1,000 50,000	do do	0 35		
8 pds. X 16	3 pds		*** ****		do	15,000	do	0 30		
8 pds. × 12	2 pds				do	50,000	do	0 25		
8 pds. × 10) pds		··-		do	50,000	do	0 20		
Le bois d'autres	dimensions qui p	ourr	a 6 tr	e né-	1	. ,	1	1	1	
ce. saire, à d	es prix proportio	nnel	8		1		J ·	1	į	
Pilotis (voyez l'a	article 40 du devi	is).		•••••	do	10,000	do	0 30	3,000	00.
Bois en grume pe	our caissons, etc	, de	12 pc	ouces			İ		1 '	
de diametre	au moins	··· .•••		• ••••	do	10,000	do	0 20	2,000	00
Méplats pour les	conduits souter	rains	s, 12	pes.			Į.	ł	1	
d'épaisseur Madriers	**** ***** ***** ***** ***** **** ***	••• •••		• - • • • • •	_ do	10,600	do	0 20	2,000	
Mauriers	•••••••	*****	•••••	• • • • • • •		200,000	par M.	25 00	5,000	00 (
Fer forgé		•••••	•••••	•••••	Lbs.	50,000	par lb.	0 10	5,000	
Fonte	************************	•••••	•••••	•••••	do	10,000	do	0 (8		00.
Traverses	at attaches A m	4: .	J., 1.		Nombre.	100,000	chaque,	0 30	30,000	00
Charroi des rails						4 000	l .		!	
Pose de la voie	******* ****** ******	•••••	••••••	•••••	Ton'x.	4,000	par ton.	1 75	7,000	
Rolloctora	****** ***********	•••••	• • • • • • • •		Milles.	42	par mille.		9,660	00
Ballastage Aiguilles et crois	ementa	• • • • • •	•••••	••••••	Vgs. c.	130,000	par vg. c.		45,500	00
Passages à nivea	n de chemina no	hlio	• · • • • • • • • • • • • • • • • • • •	0000	Nombre.	25	chaque.	25 00	625	00
pris le hois	les fossés à bestia	nv l	a ne	OUT			ļ	l	1	
les petits por	nceaux en bois d	eg o	hord	age,	}		ì	[]	1 .	
les écriteany	, le tout complet	a	woru;	, 61	do	2	a.	000.00	100	. ^^
Pour les ouvrage	es qui pourr. être	néce	ASS 9	miv	uo	4	do	200 00	400	00∽
les art. 18. 4:	3 et 91 du devis	réné:	ral :	nonr	1		,		1	
remed. aux es	stim.de quant.tro	p fai	bles	et n	1					
faire face aux	dép. conting.,aj	out	\$250	000.					250,000	OQ.
			vj					******	250,000	
	Fotal								1.822.410	00-
437 0									. 2,022,210	

^{*}Note.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat se sonje tures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

Et si la présente soumission est acceptée, les soussignés se déclarent prêts à exécuter un contrat d'entreprise conforme dans ses conditions à la formule en blanc annexée au devis général, et à se conformer à l'article 93 du dit devis au sujet du dépôt d'argent ou d'autres garanties, qui y est exigé; et ils offrent comme cautions de leur fidélité à se conformer à ces conditions et à exécuter les travaux, les deux personnes qui ont signé ci-après comme telles.

Signature, état et domicile des soumissionnaires.

(JAMES BROWN, I.C., 238 B. P., Charlottetown, Ile du Prince-Edouard. JOHN CORBETT, constructeur, 58 B. P., Charlottetown, Ile du Prince-Edouard.

Garantie par bons ou en argent si la soumission est acceptée.

Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, 13 novembre 1879.

OTTAWA, 22 novembre 1879.

A sir CHARLES TUPPER, C.C.M.G.,

Ministre des chemins de fer et canaux.

Monsieur,—Par annonces en date du 3 octobre, des soumissions ont été demandées pour les travaux à faire dans la Colombie-Britannique sur les sections suivantes:

ir les travaux a laire dans la Colombie-Britannique sur les	secuo	ms sur
D'Emory's Bar à Boston Bar	· 29 m	illes.
De Boston Bar à Lytton	29	"
De Lytton à Junction Flat	$28\frac{1}{2}$	e (.
De Lytton à Junction Flat. De Junction Flat à Savona's Forry	$40\frac{7}{2}$	"
	127	"

Des copies imprimées du devis, des conditions de l'entreprise, des formules en blanc de soumission, et autres renseignements, ont été donnés à ceux qui en ont demandées.

L'annonce disait que les soumissions seraient reçues au bureau du secrétaire du département des chemins de fer et canaux jusqu'à midi, lundi, le 17 novembre, et qu'il ne serait reçu aucune soumission qui ne serait faite sur les formules fournies et qui ne se trouverait pas dans toutes les conditions prescrites.

Des soumissions conformes aux conditions de l'annonce ont été reçues, comme suit:

15 pour la section entre Emory's Bar et Boston Bar;

14 pour la section entre Boston Bar et Lytton:

11 pour la section entre Lytton et Junction Flat, et

11 pour la section entre Junction Flat et Savona's Ferry.

Les différentes soumissions ont été ouvertes une à une par le sous-ministre, le secrétaire et moi, et à mesure, des notes de chacune d'elles étaient prises sur des feuilles numérotées 1, 2, 3 et 4.

Plusieurs soumissions irrégulières ont été reçues, et ont été mises de côté.

Elles sont inscrites au bas de chaque feuille.

Ci-joint se trouve un résumé de chacune des soumissions régulières pour chaque

section, par ordre de la plus basse à la plus haute.

Les cinq plus basses soumissions pour chaque section ont été repassées avec soin, pour voir si les montants des différents items avaient été correctement calculés, et ces montants ayant été additionnés, il fut constaté quelques erreurs dans une ou deux soumissions.

Je ne mentionnerai que les montants corrigés.

Les cinq plus basses soumissions pour la section entre Emory's Bar et Boston Bar sont dans l'ordre suivant:

1.	Soumission	Ρ.	D. MacDonald et Cie	\$2,727,300
2.			J. Heney et Cie	
3.	. "	N.	C. Peterson	2,766,745
4.	"	C.	Rodgers et Farrell	2,940,115
5.	"	K.	Shields et Cie	2,993,620

Les cinq plus basses soumissions pour la section entre Boston Bar et Lytton sont dans l'ordre suivant:

1.	Soumission	L.	Parcell et Cie	\$2,573,640
2.	: 6	P.	D MacDonald et Cie	2,592,225
3.	"	J.	Shields et Cie	2,602,185
4.	"	Q.	Bannerman et Cie	2,007,702
5.	66		Fraser et Grant	

Les cinq plus basses soumissions pour la section entre Lytton et Junction Flat sont dans l'ordre suivant:

1.	Soumission	Р.	D. MacDonald et Cie	\$2,056,950
2.	. "	L.	Purcell et Cie	2,070,310
· 3.	"	Q.	Bannerman et Cie	2,168,200
4.	"		Shields et Cie	
5.	"	S.	English et Cie	2,250,200

Les cinq plus basses soumissions pour la section entre Junction Flat et Savona's Ferry sont dans l'ordre suivant:

1.	Soumission	Α.	T. et M. Kavanagh	\$1,809,150
2.	1 the 1 th	V.	C. C. Gregory et Cie	1,844,590
3.	,	I.	Shields et Cie	1,928,400
		Q.	Bannerman et Cie	1,951,000
5.		S.	English et Cie	1,905,550

Neuf entrepreneurs ou associations d'entrepreneurs ont soumissionné pour chacune des quatre sections. Le tableau suivant indique l'ordre dans lequel ces soumissions prennent rang:

Tableau des soumissions présentées par les soumissionnaires pour les quatresections.

	THE PERSON NAMED IN COLUMN	NAME AND POST OF THE OWNER OF THE OWNER OF THE OWNER OF THE OWNER OF THE OWNER OF THE OWNER OF THE OWNER OF THE OWNER OF THE OWNER OWNER.		THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T			CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE
Numéro.	Lettre.	Noms des entrepreneurs.	D'Emory's Bar à Boston Bar.	De Boston Bar à Lytton,	Lytton à Junc- tion Flat.	Junction Flat à Savona's Ferry.	Totaux.
			\$. \$	\$	\$	\$
1,	P	D. MacDonald et Cie	2,727,300	2,592,225	2,055,950	1,986,675	9,363,150
2	Q	Bunnerman et Cie	2,993,650	2,607,702	2,168,200	1,951,000	9,720,552
3	ніјк	Shields, McDonald et Cie	2,993,620	2,602,185	2,220,240	1,928,400	9,744,445
4	· L	Purcell et Cie	3,017,180	2,573,640	2,070,310	2,100,325	9,761,455
5	s	English et Cie	3,066,465	2,947,247	2,256,200	1,965,550	10,235,462
6	D	A. Onderdonk	3,258,485	3,037,065	2,454,875	2,153,625	10,904,050
7	G	Denis O'Brien	3,532,410	3,263,755	2,706,675	2,143,300	11,646,140
8	R	McNamee et Cie	3,128,352	3,472,664	2,820,905	2,317,800	11,739,721
9	T	H. S. Howland	3,480,565	3,325,878	2,732,465	2,205,125	11,744,033

En prenant les plus basses soumissions pour chacune des quatre sections, nous avons :

D'Emory's Bar à Boston Bar, P. De Boston Bar à Lytton, L. De Lytton à Juncton Flat, P. De Junction Flat à Savona's Ferry, A.	2,573,640 2,056,950	$\begin{array}{c} 00 \\ 00 \end{array}$	
Total			v

J'ai examiné les prix demandés dans les soumissions les plus basses; en général ils correspondent assez régulièrement entre eux, et sont à peu près les prix auxquels ont été faites les récentes entreprises des autres sections du chemin. Je ne crois pas que des entrepreneurs expérimentés et sûrs entreprendraient les travaux à plus bas prix.

Comme on voit plus haut le total des soumissions les plus basses pour les quatre sections est de \$9,167,040. Il ne faut pas oublier que la nature de l'entreprise est tout-à-fait différente de celle des entreprises ordinaires. Cette somme est le chiffre maximum. L'entreprise ne dépassera pas ce montant, mais elle pourra coûter beaucoup moins (voyez les articles 5, 6 et 7).

145

Ceux qui ont fait les explorations et les calculs m'informent que les quantités sont très fortes, et qu'elles pourront dans la construction être réduites de beaucoup. Je suis de plus convaincu qu'en faisant avec un soin extrême le tracé définitif, en resserrant les courbes en quelques endroits, en adoptant très-judicieusement l'alignement aux sinuosités et aux accidents du terrain, en substituant aux ouvrages très-dispendieux des ouvrages plus communs, lorsque la chose peut se faire sans inconvénient, et en ne faisant rien qui ne soit d'absolue nécessité, ou pourra réduire considérablement la somme aujourd'hui demandée pour les travaux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre obéissant serviteur,

SANDFORD FLEMING,

Ingénieur en chef.

Liste des soumissions pour les sections de la Colombie-Britannique.—D'Emory's Bar à Boston Bar.

No. Lett	e. Noms des entrepreneurs.	Montant de soumission		Montant corrigé.	
	C. Peterson Rodgers et Farrell Shields et Cie Bannerman et Cie Purcell et Cie English et Cie McNamee et Cie A. Onderdonk Wm. Davis et fils H. S. Howland S. Howland S. Howland S. Howland S. Howland S. Howland Shields Shields S. Howland Shields Shi	2,766,780 2,770,525 2,940,115 2,993,620 2,993,650 3,017,180 3,066,465 3,128,352 3,258,485 3,298,060 3,480,565 3,532,410	00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00	2,727,300 2,761,380 2,766,745 2,940,115	00 00 00 00

va of in Majoh of that the Boston Bar à Lytton.

	Maria de ga	1000)		, -	
1	- I	Purcell et Cie	1	2,573,640	00	2,573,640 00
2	P	D. MacDonald et Cie	1	2,592,225		2,592,225 00
3	J			2,601,185	00	2,602,185 00
4	Q.	Bannerman et Cie	l	2,607,952	00	2,607,702 00
5	Ŭ	Fraser et Grant	Ì	2,678,110	00	2,678,310 00
6		Rodgers/et/Farrell	l	2,710,825	00	
7	В	Hunter, Murray et Cleveland	l	2,752,012		
8	. M	Gray, Wheaton et Cie	1	2,821,446	00	
9 [S	English et Cie	1	2,947,247	00	,
10	D	A. Onderdonk	l	3,037,065	00	
11	\mathbf{E}	Robt. H. McGreevy	١.	3,206,381	00	197709.25
12	G	Dennis O'Brien	111	3,263,755	00	980090
13	$c_{ab}\mathbf{T}_{acd}$	H. S., Howland		3,325,878	00	
14	R	H. S. Howland		3,472,664	00	***************
. !	3 8 800	National and the more and the second of the	Ì	1995	· · ·	actin China
		TO RHOTOL TO DELECT AND THE STATE OF THE STA				

wated on

. reconf. monsions.
....irsnof.servitense.

De Lytton à Junction Flat.

P	2,056,950 00 2,080,310 00 2,162,950 00 2,224,940 00 2,256,200 00 2,245,635 00 2,454,875 00 2,706,675 00 2,721,860 00 2,732,465 00	2,056,950 00 2,070,310 00 2,168,200 00 2,220,240 00 2,256,200 00 2,281,635 00
---	--	--

De Junction Flat à Savona's Ferry.

2 V 3 I 4 Q 5 S 6 P 7 L 8 D	T. et M. Kavanagh C. C. Gregory et Cie Shields et Cie Bannerman et Cie. English et Cie. D. MacDonald et Cie. Purcell et Cie. Dennis O'Brien. A. Onderdonk.	2,143,300 00 2,153,625 00	1,965,550 00
		2,153,625 00 2,205,125 00	

OTTAWA, 25 nov., 1879.

A MM. T. et M. KAVANAGH, Entrepreneurs, Ottawa.

MESSIEURS,—J'ai l'honneur de vous informer que votre soumission pour la section de $40\frac{1}{2}$ milles du chemin de fer Canadien du Pacifique, s'étendant de Junction Flat à Savona's Ferry, dans la Colombie-Britannique, a été acceptée. Je dois en conséquence, vous prier de déposer au crédit du receveur-général du Canada, d'ici au 8 décembre prochain, à 4 heures p.m., la somme de \$90,000, à laquelle s'élèvent les 5 pour cent du montant de votre soumission, dont le dépôt est exigé suivant les conditions du devis.

J'ai de plus à vous dire que si, le 8 décembre prochain, le dépôt ci-dessus n'est pas fait, votre soumission se trouvera ipso facto mise de côté, et le chèque qui l'accompagne sera confisqué au profit de la couronne.

Veuillez accuser réception de la présente.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant servifeur,

F. BRAUN, secrétaire.

Оттама, 27 nov., 1879.

A M. F. BRAUN,

Secrétaire, département du chemin de fer et canaux.

Monsieur, Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 25 du courant nous adjugeant l'entreprise de la section de Junction Flat à Savona's Ferry, dans la Colombie-Britannique. Nous acceptons l'entreprise et ferons le dépôt voulu —\$90,000—d'ici au terme fixé par votre lettre.

Nous demeurons, monsieur, Vos obéissants serviteurs,

T. et M. KAVANAGH.

OTTAWA, 8 décembre 1879.

Monsieur,—Nous désirons vous informer qu'il est venu à notre connaissance, par déclaration de M. T. Kavanagh (faite aujourd'hui à nous-mêmes), l'un des soumissionnaires pour la section D du chemin de fer Canadien du Pacifique, division de la Colombie-Britannique, que le dit Kavanagh, pour lui-même et ses associés dans la dite entreprise, a convenu de retirer sa soumission en considération d'une certaine somme qui sera payée par Gregory et McManus, les soumissionnaires dont la soumission est la moins élevée après celle de T. M. Kavanagh et Cie, d'Ottawa; et comme les soussignés croient que l'arrangement est frauduleux et contraire aux règles du département, nous portons les faits à votre connaissance pour que vous agissiez suivant que vous jugerez à propos dans l'intérêt public et eu égard aux réclamations légitimes des soumissionnaires honnêtes.

Vous ayant fait connaître ce fait, dont nous sommes prêts à prouver l'exactitude, nous vous prions respectueusement de considérer comme nul et de nul effet la soumission de Gregory, McManus et Cie, qui se trouve devenue la plus basse à la suite

de cet arrangement frauduleux.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,

Vos très-obéissants serviteurs, SHIELDS, McDONALD, BROWN ET CIE., Soumissionnaires pour la dite section.

Ottawa, 8 décembre 1879.

A l'honorable sir Charles Tupper,

Ministre des chemins de fer et canaux, Ottawa.

Monsieur,—MM. Davis & Sons, qui avaient convenu de devenir nos associés pour la section D du chemin de fer Canadien du Pacifique, division de la Colombie-Britannique, et d'apporter leur part de la garantie voulue, nous ont inopinément fait défaut ce matin et refusé de s'acquitter de leur engagement. Nous sommes ainsi pris par surprise et désirons demander un délai de deux jours pour fournir les garanties demandées, ce que nous croyons être capables de faire sans plus tarder.

Nous avons l'honneur d'être,

Vos obéissants serviteurs,

MICHAEL KAVANAGH, TIMOTHY KAVANAGH.

Ottawa, 12 décembre 1879.

(Mémoire).

Le soussigné a l'honneur de faire rapport qu'à la suite d'une demande de sou mission faite par la voie des journaux, des soumissions ont été reçues pour la contruction de quatre sections du chemin de fer Canadien du Pacifique dans la Colombie-Britannique;

Que pour la section A, s'étendant d'Emory's Bar à Boston Bar, sur une longueur de 29 milles, les soumissions sont au nombre de 15, et varient de \$2,727,300 à

\$3,638,480, les cinq plus basses étant comme suit:

 Duncan MacDonald et Cie
 \$2,727,300
 00

 John Heney et Cie
 2,761,380
 00

 C. Peterson
 2,766,745
 00

 Rodgers et Farrell
 2,940,115
 00

 Shields et Cie
 2,993,620
 00

Que pour la section B, s'étendant de Boston Bar à Lytton, sur une longueur de 29 milles, les soumissions sont au nombre de 14, et varient de \$2,573,640 à \$3,472,664, les cinq plus basses étant comme suit:

 Purcell et Cie.
 \$2,573,640 00

 Duncan MacDonald et Cie.
 2,592,225 00

 Shields et Cie.
 2,602,185 00

 Bannerman et Cie.
 2,607,702 00

 Fraser et Grant.
 2,678,310 00

Que pour la section C, s'étendant de Lytton à Junction Flat, sur une longueur de 28½ milles, les soumissions sont au nombre de 11, et varient de \$2,056,950 à \$2,820,-905, les cinq plus basses étant comme suit:

Duncan, MacDonald et Cie	\$2.056.950	00
Purcell et Cie	2.070,310	00
Bannerman et Cie	2,168,200	00
Shields et Cie	2,220,240	00
English et Cie	2,256,200	00

Que pour la section D, s'étendant de Junction Flat à Savona's Ferry, sur une longueur de $40\frac{1}{2}$ milles, les soumissions sont au nombre de 11, et varient de \$1,809,150 à \$2.317,800, les cinq plus basses étant comme suit :

T. et M. Kavanah	\$1,809,150	00
C. C. Gregory et Cie	1,844,590	00
Shields et Cie	1.328.400	00
Bannerman et Cie	1.951.000	00
English et Cie	1,905,550	00

Que le 25 novembre, une lettre fut envoyée aux plus bas soumissionnaires pour chaque section, les informant que leur soumission était acceptée, et leur demandant de déposer le ou avant le 8 décembre 1879, à 4. p.m., les 5 p.c. de garantie exigée pour la fidèle exécution de l'entreprise, le montant à déposer étant comme suit dans les différents cas:

onus cas.						
	M	ont. d	es soumission	s.	Mont. à dép	oser.
Duncan, Macdonald et Cie.~	-Section	A	\$2,727,300 0	0	\$136,000 Ô	0
Purcell et Cie,	"	В	2,573,640 0	0	128,000 00	0
Duncan MacDonald et Cie,	"	C	2,056,950 0	0 -	102,000 0	0
F. et M. Kavanagh,	"	D	1,809,150 0	0	90,000 0	0

Qu'à 4 p.m., le 8 du courant, les garanties suivantes avaient été reçues: De Duncan MacDonald et Cie, deux certificats de dépôt de la banque d'Hochelaga, signés par le caissier et datés du 2 décembre 1879 pour les sommes suivantes:

1	certificat	pour	\$198,334	00
1	"	- "	39,666	
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		

Total \$238,000 00

De Purcell et Cie:

1	traite de	James Go	odwin, accepte	e par le g	gérant		
	de la l	Banque de (Québec, d'Otta	wa, pour	•••	\$43,000	00
1	chèque a	ccepté, acco	mpagnant leur	soumission	1	10,000	00
1	certificat	de dépôt d	e la Banque de	Montréal	*****	3,000	00
1	66	i.		s Marchano		2,000	00
1	"	"	"	26		25,000	00
1	"	"	Banque de	Montréal.		12,000	00
1	chèque a	ccepté par	la Banque Onta	ario, en dat	e du 8	,	
	décem	bre 1879			•••••	33,000	00
							1.44mar

tement une lettre en date du 8 du courant, demandant un délai de deux jours pour faire ce dépôt. Le soussigné recommande que le terme du délai soit fixé à jeudi, à 4 houres p. m.

Respectueusement soumis,

CHARLES TUPPER, Ministre des chemins de fer et canaux. RAPPORT d'un comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en Conseil, le 10 décembre 1879.

Dans un mémoire de l'honorable ministre des chemins de fer et canaux, en date du 9 décembre 1879, constatant qu'en réponse à une demande de soumissions faite par la voie des journaux, des soumissions ont été reçues pour la construction de quatre sections du chemin de fer Canadien du Pacifique dans la Colombie-Britannique, sections A. B, C et D;

Que le 25 novembre une lettre fut envoyée aux plus bas soumissionnaires pour chaque section, les informant que leur seumission était acceptée, et leur demandant de déposer avant le 8 décembre 1879, à 4 p.m., les 5 %, de garantie exigée pour la fidèle

exécution de l'entreprise;

Qu'à 4 p. m., le 8 du courant, certaines garanties avaient été reçues des sou-

missionnaires mentionnés dans le dit mémoire;

Que T. et M. Kavanagh n'ont pas fait le dépôt voulu, mais ont adressé au département une lettre en date du 8 du courant demandant un délai de deux jours pour faire ce dépôt;

Le ministre recommande que le terme du délai soit fixé à jeudi à 4 heures p. m. Le comité soumet la recommandation qui précède à l'approbation de Votre

Excellence.

Pour copie conforme,

J. O. COTÉ, greffier adjoint.

A l'honorable

Ministre des chemins de fer et canaux.

OTTAWA, 10 décembre 1879.

A MM. T. et M. KAVANAGH, Entrepreneurs, Ottawa.

Messieurs,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 8 du courant, demandant un délai pour vous permettre de faire le dépôt de garantie voulu, se rattachant à votre soumission pour la section du chemin de fer Canadien du Pacifique s'étendant de Junction Flat à Savona's Ferry, dans la Colombie-Britannique, et j'ai à vous informer que le terme du délai accordé pour déposer les garanties voulues a été fixé à 4 heures p. m., jeudi, le 11 du courant.

Votre obéissant serviteur,

F. BRAUN secrétaire.

BANQUE DE MONTRÉAL, OTTAWA, 20 novembre 1879.

A Sir Charles Tupper, C. B. M. G.

Ministre des chemins de fer et canaux.

CHER MONSIEUR,—Permettez-moi de vous présenter M. Andrew Onderdonk, ingénieur civil et entrepreneur de la Californie, que des affaires ont améné en cette ville.

Il a été présenté à nos agents de New-York par M. Laidlaw, agent de la Banque de Californie, comme un homme de la plus haute respectabilité et possédant une fortune considérable; et d'après différentes lettres en sa possession, reçues d'ingénieurs de SanFrancisco et d'ailleurs, il a une grande expérience comme entrepreneur, et il a exécuté d'une manière satisfaisante plusieurs travaux publics d'importance entrepris par lui.

Bien à vous,

AND. DRUMMOND, gérant.

SAN-FRANCISCO, 23 octobre 1879.

A CEUX QUI CES PRÉSENTES VERRONT:

Je connais le porteur, A. Onderdonk, depuis trois ans. Pendant cette période il a été engagé dans des entreprises considérables, et il est l'un des plus grands entrepreneurs de cette côte. D'après ce que je sais des grandes affaires qui lui ont été confiées par le passé et du succès qu'il y a rencontré, je me crois en état, et c'est pour moi un plaisir de déclarer que je le crois parfaitement capable d'accomplir tout ce dont-il se sentira disposé à se charger comme entrepreneur.

A. N. TOWNE, Surintendant, Central Pacific R.R.

AQUEDUC DE SPRING-VALLEY. SAN-FRANCISCO, 29 octobre 1879.

A l'ingénieur en chef

Du chemin de fer Canadien du Pacifique.

CHER MONSIEUR,—C'est avec beaucoup de plaisir et de satisfaction que je témoigne des capacités de M. Onderdonk comme ingénieur civil de grande expérience, qui a longtemps été engagé dans des travaux en terre, en pierre ou d'amélioration de port, soit comme ingénieur ou comme entrepreneur. L'excellente façon dont il a exécuté et terminé toutes ses entreprises sur cette côte, le place dans mon estime au rang des premiers et des plus sûrs ingénieurs et entrepreneurs.

Très-respectueusement,

H. SCHUISLER, Ingénieur en chef de l'aqueduc de Spring-Valley, S. F.

San-Francisco, 28 octobre 1879.

A l'ingénieur en chef

Du chemin de fer Canadien du Pacifique, Ottawa, Canada.

Monsieur,—M. Andrew Onderdonk a passé les trois dernières années à exécuter des travaux publics dans le port de San-Francisco, et c'est avec plaisir que nous déclarons qu'il s'est montré entrepreneur et ingénieur expérimenté, honorable et habile.

On peut compter sur ses estimations de la valeur et du coût des ouvrages.

Ses rapports avec notre bureau ont été très agréables, et toujours ses engagements ont été promptement remplis. Notre propre expérience nous permet de dire sans hésitation que M. Onderdonk exécutera fidèlement tout ouvrage qu'il entreprendra de faire.

Respectueusement à vous,

WM. BLANDING, BENCES ET LEE, Commissaires du port.

OTTAWA, 11 decembre 1879.

A l'honorable sir Charles Tupper, Ministre des chemins de fer et canaux.

Monsieur,—Nous vous informons par les présentes que M. Onderdonk est autorisé à faire en son nom l'entreprise de la section D du chemin de fer Canadien du Pacifique dans la Colombie-Britannique, qui nous a été adjugée.

TIMOTHY KAYANAGH, MICHAEL KAYANAGH.

(Mémoire.)

Ottawa, 12 décembre 1879.

Le soussigné a l'honneur de faire rapport que conformément à un arrêté du Conseil en date du 10 du courant, une lettre fut le même jour adressée à T. et M. Kavanagh, les plus bas soumissionnaires pour la construction de la section du chemin de fer Canadien du Patifique s'étendant de Jonction Flat à Savona's Ferry, leur annonçant que le terme du délai accordé pour déposer la garantie voulue avait été fixé à 4 p.m., jeudi le 11 du courant;

Que le 11 du courant, MM. T. et M. Kavanagh demandèrent un nouveau délai de

deux jours s'étendant jusqu'au 13 du courant, délai qui leur a été accordé;

Que MM. T. et M. Kavanagh ont adressé la lettre suivante au département:

"OTTAWA, 11 décembre 1879.

"A l'honorable SIR CHARLES TUPPER,

"Ministre des chemins de fer et canaux.

"Monsieur,—Nous vous informons par les présentes que M. Onderdonk est autorisé à faire en son nom l'entreprise de la section D de chemin de fer Canadien "du Pacifique dans la Colombie-Britannique, qui nous a été adjugée.

"TIMOTHY KAVANAGH," MICHAEL KAVANAGH."

Le soussigné recommande qu'il soit autorisé à passer contrat avec M. Onderdonk d'après la soumission de MM. T. et M. Kavanagh pour la dite section du chemin de fer.

Respectueusement soumis,

CHARLES TUPPER, Ministre des chemins de fer et canaux.

RAPPORT d'un comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le gouver neur général en Conseil, le 13 décembre 1879.

Dans un mémoire de l'honorable ministre des chemins de fer et canaux, en date du 12 décembre 1879, rapportant que conformément à un arrêté du Conseil en date du 10 du courant, une lettre fut le même jour adressée à M. Kavanagh, les plus bas soumissionnaires pour la construction de la section du chemin de fer Canadien du Pacifique, s'étendant de Junction Flat à Savona's Ferry, leur annonçant que le terme du délai accordé pour déposer les garanties voulues avait été fixé à 4 p.m., jeudi, le 11 du courant;

Que le 11 du courant, MM. T. et M. Kavanagh demandèrent un nouveau délai de deux jours s'étendant jusqu'au 13 du courant, délai qui leur ont été accordés :

Que MM. T. et M. Kavanagh ont adressé la lettre suivante au département :

"OTTAWA, 11 décembre 1879.

" A l'honorable sir CHARLES TUPPER,

" Ministre des chemins de fer et canaux:

"Monsieur,—Nous vous informons par les présentes que M. Andrew Onderdonk est autorisé à faire en son nom l'entreprise de la section D du chemin de fer Cana-dien du Pacifique dans la Colombie-Britannique, qui nous a été adjugée.

"TIMOTHY KAVANAGH,"
"MICHAEL KAVANAGH."

Le ministre recommande qu'il soit autorisé à passer contrat avec M. Andrew Onderdonk, d'après la soumission de MM. T. et M. Kavanagh, pour la dite section de chemin de fer.

Le comité conseille que l'autorisation recommandée soit accordée.

Pour copie conforme,

J. O. COTÉ, Greffier-adjoint, C. P.

Ottawa, 12 décembre 1879.

Au secrétaire du département des Chemins de fer et canaux.

Monsteur,—J'ai l'honneur de vous transmettre un certificat de dépôt de quatrevingt-dix mille (\$90,000) piastres en faveur du receveur général; le dit dépôt étant fait en garantie de la fidèle exécution de l'entreprise de la section D du chemin de fer Canadien du Pacifique, dars la Colombie-Britannique.

L'entreprise adjugée devra m'être transportée.

Votre obéissant serviteur,

ANDREW ONDERDONK.

A M. Andrew Drummond, Gérant, Banque de Montréal, Ottawa.

OTTAWA, 20 décembre 1879.

Monsieur,—Le gérant général de la Banque de Montréal, ayant, par lettre en date du 16 du courant, informé le département que la banque a en dépôt à la succursale de New-York, au compte du receveur général du Canada, la somme de \$90,000 comme garantie de la fidèle exécution de l'entreprise de M. Andrew Onderdonk de la section du chemin de fer Canadien du Pacifique s'étendant de Junction Flat à Savona's Ferry, dans la Colombie-Britannique, et que la banque offre de passer la dite somme de \$90,000 au crédit du receveur général, à la succursale d'Ottawa, sans frais, lorsque la demande lui en sera faite; et M. Onderdonk ayant demandé par lettre en date du 15 du courant, que cette garantie soit acceptée, au lieu du certificat de dépôt de votre banque portant le N° 1,020 en date du 12 du courant, mis en possession du gouvernement comme garantie pour la dite entreprise,—j'ai l'honneur de vous dire que le ministre approuve la substitutien proposée, et me charge de vous renvoyer avec la présente le certificat de dépôt de votre banque pour la somme de \$90,000 donnée par M. Onderdonk à ce département.

Votre obéissant serviteur,

F. BRAUN, secrétaire.

(Mémoire.)

Le 15 décembre 1879, MM. C. Gregory et Cie ont adressé une lettre au département portant le numéro 21,177, demandant que leur chèques ne leur soient pas renvoyés maintenant, vu qu'ils réclament avoir droit à l'entreprise de la section D, si elles n'est pas donnée à MM. Kavanagh.

Cette lettre a été égarée.

OTTAWA, 15 déc. 1879.

A. M. F. BRAUN,

Secrétaire du département des chemins de fer et canaux.

Monsieur,—Je vous renvoie sous ce pli le contrat pour la section D du chemin de fer Canadien du Pacifique, et la convention relative à la garantie dont vous parlez dans votre lettre d'aujourd'hui.

J'ai examiné ces documents, et j'ai l'honneur de rapporter qu'ils me paraissent

corrects quant à la forme.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. POWER, pour le ministre de la justice.

12 décembre 1879.

M. Braun, secrétaire du département des chemins de fer et canaux, voudra bien remettre notre chèque de \$5,000 qui accompagne notre soumission pour la section D, la somme totale de la garantie voulue (à part ce chèque) ayant été déposée vendredi le 12 du courant; le chèque devra être remis à Onderdonk, Ottawa, Ontario.

T. et M. KAVANAGH.

Ottawa, 16 déc. 1879.

A. M. ONDERDONK,

San-Francisco, Californie.

Monsieur,—En conformité d'une lettre de MM. T. et M. Kavanagh, en date du 12 du courant, je vous remets sous ce pli le chèque de la Banque de Montréal, en date du 17 novembre 1879, pour \$5,000, qui accompagnait leur soumission pour la construction de la partie du chemin de fer Canadien du Pacifique, dans la Colombie-Britannique, s'étendant de Junction Flat à Savona's Ferry.

Je suis, monsieur,

Votre obeissant serviteur,

F. BRAUN, secrétaire.

BANQUE DE MONTRÉAL,

Montreal, 16 décembre 1879.

A l'honorable

SIR CHARLES TUPPER, C. B.,

Ministre des chemins de fer et canaux.

Monsibur,—J'ai l'honneur de vous informer que la banque a en dépôt à la succursale de New-York, au compte du receveur général du Canada, la somme de \$90,000 commé garantie de la fidèle exécution de l'entreprise de M. Andrew Onderdonk de la section du chemin de fer Canadien du Pacifique s'étendant de Junction Flat à Savona's Ferry, dans la Colombie-Britannique, et que la banque offre de passer la dite somme de \$90,000 au crédit du receveur général, à la succursale d'Ottawa, sans frais, lorsque la demande lui en sera faite.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre obéissant serviteur.

'CHARLES F. SMITTHERS.

Gérant général.

BANQUE DE MONTRÉAL, 15 décembre 1879.

A l'honorable SIR CHARLES TUPPER, C. B., Ministre des chemins de fer et canaux.

Monsieur,—Le gérant général de Banque de Montréal désire que je substitue au certificat de dépôt que vous avez comme garantie de l'exécution de l'entreprise de la section D du chemin de fer Canadien du Pacifique, dans la Colombie-Britannique, une autre pièce déclarant que l'argent est au crédit du receveur général à la succursale de

New-York de la Barque de Montréal, et que cette somme sera transférée à la succursale d'Ottawa sans frais lersque le gouvernement le désirera.

La chose est entendue entre le gérant général et moi, et si elle a votre approbation, i'v consens volontiers.

J'ai l'honneur de demeurer Votre obéissant serviteur,

A. ONDERDONK.

DORCHESTER, 17 décembre 1879.

(Télégramme à sir Charles Tupper.)

Nous croyons avoir droit à l'entreprise de la section D, et espérons que vous nous l'adjugerez. Sommes prêts à nous conformer aux conditions. Veuillez nous répondre immédiatement par le télégraphe.

GREGORY ET McMANUS.

Ottawa, 22 décembre 1879.

MM. GREGORY et McManus, Dorchester, N.-B.

Contrat passé avec Onderdonk, à qui Kavanah a cédé l'entreprise.

F. BRAUN, secrétaire.

27 janvier 1880.

A M. J. M. Courtney, Sous-ministre des finances.

Monsieur,—J'ai l'honneur de transmettre: votre département la lettre ci-incluse, que j'ai reçue du gérant général de la Banque de dépôt, à la succursale de New-York, au com somme de \$90,000 comme garantie de la fidèle comme de \$90,000 comme garantie de la fidèle comme de l'entreprise de M. Andrew onderdonk de la section du chemin de fer Cans ien du Pacifique s'étendant de Junction Flat à Savona's Ferry, dans la Colombie-B passer la dite somme de \$90,000 au crédit du receveur général, à la succursale d'Ottawa, sans frais, lorsque la demande lui en sera faite.

Je vous transmets aussi sous ce pli copie d'une lettre adressée par ce département au gérant de la Banque de Montréal, à Ottawa, M. Onderdonk ayant demandé de substituer la garantie mentionnée plus haut à celle déjà en la possession du gouvernement, approuvant cette substitution, et renvoyant le certificat de dépôt à la banque de

cette ville.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre obéissant serviteur.

F. BRAUN, secrétaire.

DÉPARTEMENT DES FINANCES, OTTAWA, 28 janvier 1880.

A M. F. Braun, secrétaire.

Monsieur,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 27 du courant, au sujet de la garantie donnée par M. Andrew Onderdonk pour la fidèle exécution de son entreprise de la section D du chemin de fer Canadien du Pacifique dans la Colombie Britannique, et il en sera tenu compte.

Je désire cependant attirer votre attention sur un point de la correspondance

que vous me transmettez.

Je vois que la somme de \$90,000 a été déposée le 12 du mois dernier au crédit du receveur général à la Banque de Montréal à Ottawa; que subséquemment une nouvelle somme de \$90,000 a été déposée à la succursale de New-York de la même banque; et que sans vous occuper de ce département vous avez donné instruction au gérant de la succursale d'Ottawa d'annuler le premier dépôt. Je suppose qu'il n'y a eu là qu'inadvertance; mais je dois vous dire que dernièrement, dans le cas de M. McNamee, qui avait fait un dépôt trop considérable pour une entreprise sur le canal Welland, M. Drummond ayant suggéré que le certificat de dépôt devait être annulé, j'ai cru à propos de l'informer officiellement que l'argent une fois déposé au crédit du receveur général, ne peut être retiré que sur un ordre de l'auditeur général ou de moi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre obéissant serviteur,

> J. M. COURTNEÝ, Sous-ministre des finances.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

61e contrat : section B, de Boston Bar à Lytton, Colombie-Britannique.

Entrepreneurs:—Maison Ryan, Goodwin et Cie, composée de Patrick Purcell, Hugh Ryan, James Goodwin et T. N. Smith.

Date du contrat—10 février 1880.

Certificats de dépôts de la Banque de Toronto 48.000

\$130,000

TABLEAU des soumissions pour la section B-de Boston Bar à Lytton.

	L.	Purcell, Ryan, Goodwin et Smith	\$2,573,640
	Р.	Duncan Macdonald, H. MacFarlane, A. P. McDonald, Loss,	•
		Charlebois, McRae, McRae, Mallette, Shanly, Sullivan	2,592,225
	J.	Shields, McDonald et Brown	2,601,185
	\mathbf{Q} .	Bannerman et Doty	2,607,952
:	Ŭ.	James H. Fraser et George J. Grant	2,678,1:0
	C.	Rodgers et Farrell	2,710,825
	В.	Hunter, Murray et Cleveland	2,752,012
	M.	Gray, Wheaton, Oakes et Murray	2,821,446
	S.	C. E. English et F. Shanly	2,947,247
	D.	Andrew Onderdonk	3,037,065
	F.	Robert H. McGreevy (1 chèque \$5,000 pour 2 sections).	3,206,381
	G.	Denis O'Brien	$3,\!263,\!755$
	T.	H. S. Howland.	3,325,878
	R.	McNamee, Nish et Wright	

Note.—L'entête suivante est applicable à chacune des quatorze soumissions qui suivent, pour la section B.

FORMULE DE SOUMISSION—SECTION B.

Ne sera reçue aucune soumission qui ne sera faite sur la présente formule en blanc, et dont la table des quantités ne portera les prix et les montants correctement indiqués, ou qui ne sera accompagnée d'un chèque de \$5,000 accepté par une banque, ainsi que voulu par le devis.

Chemin de fer Canadien du Pacifique.—DE BOSTON BAR À LYTTON, Colombie-Britannique.—Longueur 29 milles.

SOUMISSION.

Le soussigné offre par les présentes d'exécuter à l'entière satisfaction de l'ingénieur en chef, tous les travaux d'excavation et de nivellement, la construction des ponts et la pose de la voie, le ballastage et les autres ouvrages qu'il y aura à faire pour terminer la partie du chemin de fer qui commence à Boston Bar, sur la rivière Fraser, et va jusqu'à Lytton, sur une longueur de 29 milles environ, et de fournir tout l'outillage et la main-d'œuvre nécessaires, conformément aux termes et conditions énoncées dans le devis général portant la date du 30e jour de novembre 1878, et dans le contrat en blanc qui l'accompagne; et le soussigné propose et offre de plus de terminer tous les travaux compris dans l'entreprise le ou avant le 30 juin 1884, aux prix mentionnées dans la seconde colonne de la table suivante. Les quantités mentionnées dans la première colonne ont été correctement calculées aux prix énoncés dans la seconde, et les montants en sont portés dans la troisième, qui comprend en outre le chiffre du dernier item (\$250,000.)

Cette soumission s'élève à la somme de deux millions einq cent soixante-treize mille six cent quarante piastres.

			.,							=-		
Na	ture des trava	·ux.					imativ le la pa		Prix	.	M ontan	t.
a									\$	cts.	\$ c	ets.
Abattage	***** ***** ****		Acre	s		400	pär ac	re	#25	00	10,000	
Essartement			do			10	do		30	00	30 0	
			do		_	10	do		100		1,000	
Cloturage	la roa golida	·	Pds.	lin.			par pd			06	600	
do do	do détach	é	do.	····		0,000	par vg do	. C		80 75	360,000 225,000	
		compris celle dé-		•••	30	,,,,,,,	uo	•••	·	"	223,000	00
crite dans l'a	irticle 13 du d	evis)	do		3,00	00,000	do		. 0	30	900,000	00
Fossés d'égoutte	ment		Pds.	lin.		2,000	par po	l. 1,	0	40	800	00
Tunnels (voir l'a	rticle 32 du d	evis)—	3		a .:	200	1	i	100	00	ma look	
" Tunnels de	ligue"	2_12 nieds	do	•••	Say	600 100	do	•••	120	00	72,000 5,000	
"Tunnels de	cours d'eau	'-6 nieds	qo	• • • •		500	do	•••		00	10,000	
Ponts en macon	erie	'—12 pieds '—6 pieds	Ves.	c	2	35,000	par v	r. c		00	300,000	00
Ponceaux en ma	çonnerie		ao	•••	1	0,000	do		8	00	80,000	00
		utènement, etc)		•••	. 2	25,000	do	•••		00	75,000	
Pavage	*****			•••		1,000	do	<i>"</i>		50	2,500	
Beton			do		١,	1,000	do	•••		00	7,000	
		iamètre à l'inté-		•••	•	30,000	do	•••	2	90	60,000	, 00
rieur, 1 pc.	l'épais et nov	és dans le béton					ł		,	j		
		s l'item)	Pds.	lin.	i	500	par po	l. l	30	00	15,000	00
		in, lorsq. la pente			1		-			į		
du talus exce	de 1 dans 1 (m	d'œuv. seulem.)	Vgs.	c		1,000	par ve	ç. c		50	500	
Superstructure of	e ponts en bo	ois, 150 pieds 125 do	Nom	bre.		1	par tr				5,800	
do .	do do	125 do		•••		34	do		4,200 3,000		4,200 102,000	
do	do	60 do	do	•••		1	do		1,500		1,500	
do	đo	40 do	do		1	î	do		1,000		1,000	00
		du devis.)	i				1		, ,			
Bois, première qu	ıalité, pour po	onceaux, etc.—		•	ŀ				_			
12 pds. X 16	pds	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •				200	parpo			60	120	
2 pds. X 12	pas			•••	l	2,000	do	••••		45 40	900	00
8 nds. × 12	nds		do		i	200	do	•••		30		00
Le bois d'autre	dimensions	qui pourra être		•••			"	•••	,		1	-
nécessaire, à	des prix prop	oortionnels.					1		l			,.
Pilotis (voyez l'a	irticle 40 du d	levis)		•••]	10,000	do	•••	0	50	5,000	0
Bois en grume p	our caissons,	etc., de 12 pcs. de	۱		١,					00	0.00	
Manlete nour les	moins	iterrains, 12 pcs.	i do	•••	i	10,000	do	•••	0	30	3,000	, 0
d'énaisseur.	Conduits soc	terrams, 12 pes.	do			3,000	do		i n	25	750	. 60
Madriers		*************	Pds.	M.P	1	10,000	par M			00	300	
Fer forgé	•		Lbs .			1,000	par li		0	12	120	
					! .	100				10		00
		N		bre.	1	75,0 00	chaqu	e	0	30	22,500) ((
		à partir du bas de		200	1	3,000	par te	nn.	, ,	00	3,000	٠.
Pose de la voie	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Mille	16s.	1	30	par n			00	7,500	
Ballastage	••••••••••••••••••••••••••••••	···· ····· · · · · · · · · · · · · · ·	Vgs.	c	10	00,000	par v			40	40,000	
Aiguilles et croi	sements		Nom	bre.	1	20	chaqu			00	800	
Passages à nive	au de chemin	s publics y com-	,		1		1		i		1	
pris, le bois,	les fosses à be	stiaux, le pavage,			١.		1				!	
les peuts po	deaux en be	ois des abords, et	1 4-		1	2	do		180	00	900	0
Pour les ouvrers	s agi ngur 4	plet	do	• •••	1	4	1 40	•••••	100	00	300	•
les art. 18. 4	3 et 91 du de	tre nécess., suiv. vis général ; pour	-		1		1		i		1	
nomád any o	tim de quanti	t.trop faibles, et p.			1		i		-		1	
remeu.aux e					1		1		1		1 050 006	
	k dép. conting	,, ajout. \$250,000.				····	• •••••	• • • • • • •		•••••	250,000	U W
faire face au		,, ajout. \$250,000.	1	••••		/••• •••••		· · · · · · ·			2,573,640	

^{*}Note.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du racé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat e conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

158

Et si la présente soumission est acceptée, les soussignés se déclarent prêts à exécuter un contrat d'entreprise conforme dans ses conditions à la formule en blanc annexée au devis général; et à se conformer à l'article 93 du dit devis au sujet du dépôt d'argent ou d'autres garanties, qui y est exigé ; et ils offrent comme cautions de leur fidélité à se conformer à ces conditions et à exécuter les travaux, les deux personnes qui ont signé ci-après comme telles.

Signature, état et domicile des soumissionnaires.

P. PURCELL, Williamstown.
HUGH RYAN, Perth.
JAMES GOODWIN, Ottawa.
JAMES N. SMITH, Brooklyn, N.Y.
(Tous entrepreneurs.)

Signature et domicile des cautions. $\left\{ egin{array}{ll} EDWARD\ GRIFFIN,\ Ottawa. \\ A.\ MORTIMER, & do \end{array}
ight.$

Ottawa, 17 novembre 1879.

Cette soumission s'élève à la somme de deux millions cinq cent quatre-vingt-douze mille deux cent vingt-cinq piastres.

Nature des travaux.	Nature des travaux. Quantités approximatives.			Prix.	3 Montant.	
				\$ cts.	\$ cts.	
Abattage	Acres.	400	par acre.	30 00	12,000 00	
Essartement	do	10	do	40 00	400 00	
Deracinement		10	do	80 00	800 00	
Clôturage	Pds. lin.		par pd. l.	0 05	500 00	
Excavation dans le roc solide.	···· Vgs. c.	200,000	par vg. c.	1 70	340,000 00	
do do détaché		300,000	do	0 90	270,000 00	
do dans la terre (y compris celle o		0.000.000	3.	0 30	900,000 00	
crite dans l'article 13 du devis) Fossés d'égouttement	do	3,000,000	do	0 40	800 00	
Tunnels (voir l'article 32 du devis)—	i us. 1111.	2,000	par pd, l.	. 0 40	000 00	
"" Tunnels de ligne"	do	Soit 600	do	105 00	63,000 00	
"Tunnels de ligne"12 pieds	do	100	do	32 00	3,200 00	
"Tunnels de cours d'eau"— 6 pieds	do	500	do	12 00	6,000 00	
Ponts en maçonnerie	Vgs. c.	25,000	par vg. c.	11 00	275,000 00	
Ponceaux en maçonnerie	do	10,000	do	7 00	70,000 00	
Maçonnerie sèche (mur de soutènement, etc.)		25,000	do	4 00	100,000 00	
Pavage	do	1,000	do "		3,000 00	
Rêton	do	1,000	do	6 00	6,000 00	
Ouvrages en pierres perdues	do	30,000	do	2 00	60,000 00	
Tuyaux de fonte, 3 pieds de diametre à l'in	:e-;					
rieur, 1 pouce d'épais et noyés dans le bét	on)					
(celui-ci non compris dans l'item)	Pds. lin.	500	par pd. l.	10 00	5,000 00	
Remblais en perres pos. à la main, lorsq. la per	te					
du talus excède 1 dans 1 (md'œuv, seulen	·) Vgs. c.	1,000	par vg. c.	1 00	1,000 00	
Superstructure de ponts en bois, 150 pieds	Nombre.		par travée	7,500 00	7,500 00	
do do 125 do		1	do	6,250 00	6,250 00	
do do 100 do		34	do	4,000 00	136,000 00	
do do 60 do		1	do	2,100 00	2,100 00 1,400 00	
do do 40 do (Voir les articles 42 et 43 du devis.)	do	1	do	1,400 00	1,400 00	
Bois, première qualité, pour ponceaux, etc.—	1	1				
12 pds. × 16 pds	Pde lin	200	parpd. 1.	0 45	90 00	
12 pds. > 12 pds 12 pds	do	2,000	do	0 40	800 00	
8 nds. × 16 nds	do	200	do	0 30	60 00	
8 pds. × 16 pds 8 pds. × 12 pds	do	200	do	0 30	60 00	
Le bois d'autres dimensions qui pourra êt	re					
nécessaire, à des prix proportionnels.		Ì				
Pilotis (voyez l'article 40 du devis)	do	10,000	do	0 30	3,000 00	
Bois en grume pour caissons, etc., de 12 pcs.	de!		[· ·	
	ah u	فمم مد ا	1 3. 1	0.00		
diamètre au moins		10,000	do !	0 20	2,000 00	
Méplats pour les conduits souterrains, 12 pe	es.	i	1		,	
Méplats pour les conduits souterrains, 12 po	do	3,000	do	0 25	750 00	
Méplats pour les conduits souterrains, 12 po d'épaisseur	s. do Pds.M.P	3,000 10,000	do par M.	0 25 25 00	750 0 0 250 0 0	
Méplats pour les conduits souterrains, 12 p d'épaisseur Madriers Fer forgé	do Pds.M.P Lbs.	3,000 10,000 1,000	do par M. par lb.	0 25 25 00 0 15	750 0 9 250 0 0 150 0 0	
Méplats pour les conduits souterrains, 12 p d'épaisseur	do Pds.M.P Lbs. do	3,000 10,000 1,000 100	do par M. par lb. do	0 25 25 00 0 15 0 15	750 0 9 250 0 0 150 0 0 15 0 9	
Méplats pour les conduits souterrains, 12 p d'épaisseur	es. do Pds.M.P Lbs. do No.	3,000 10,000 1,000	do par M. par lb.	0 25 25 00 0 15	750 0 9 250 0 0 150 0 0	
Méplats pour les conduits souterrains, 12 p d'épaisseur	do Pds. M. P Lbs. do No. de	3,000 10,000 1,000 100 75,000	do par M. par Ib. do chaque.	0 25 25 00 0 15 0 15 0 30	750 00 250 00 150 00 15 09 22,500 00	
Méplats pour les conduits souterrains, 12 p d'épaisseur Madriers Fer forgé Fonte Traverses Charroi des rails et attaches, à partir du bas la section	do Pds. M. P Lbs do No. de Tonnes.	3,000 10,000 1,000 100 75,000 3,000	do par M. par lb. do chaque.	0 25 25 00 0 15 0 15 0 30	750 00 250 00 150 00 15 09 22,500 00 3,000 00	
Méplats pour les conduits souterrains, 12 p d'épaisseur	do Pds. M. P Lbs. do No. de Tonnes Milles.	3,000 10,000 1,000 100 75,000 3,000 30	do par M. par lb. do chaque. par tonne. par mille.	0 25 25 00 0 15 0 15 0 30	750 00 250 00 150 00 15 09 22,500 00 3,000 00 9,000 00	
Méplats pour les conduits souterrains, 12 p d'épaisseur Madriers Fer forgé. Fonte Traverses Charroi des rails et attaches, à partir du bas la section Pose de la voie Ballastage	do do Pds.M.P Lbs. do No. de Tonnes. Milles.	3,000 10,000 1,000 100 75,000 3,000 30 160,000	do par M. par lb. do chaque. par tonne. par mille. par vg. c.	0 25 25 00 0 15 0 15 0 30 1 00 300 00 0 30	750 00 250 00 150 00 15 09 22,500 00 3,000 00 30,000 00	
Méplats pour les conduits souterrains, 12 pd'épaisseur	do Pds. M.P Lbs. do No. de Tonnes Willes Vgs. c Nombre.	3,000 10,000 1,000 100 75,000 3,000 30 160,000	do par M. par lb. do chaque. par tonne. par mille.	0 25 25 00 0 15 0 15 0 30	750 00 250 00 150 00 15 09 22,500 00 3,000 00 9,000 00	
Méplats pour les conduits souterrains, 12 p d'épaisseur Madriers Fer forgé. Fonte Traverses Charroi des rails et attaches, à partir du bas la section Pose de la voie Ballastage. Adiguilles et croisements	do Pds.M.P Lbs. do No. de Tonnes. Milles. Vgs. c. Nombre.	3,000 10,000 1,000 100 75,000 3,000 30 160,000	do par M. par lb. do chaque. par tonne. par mille. par vg. c.	0 25 25 00 0 15 0 15 0 30 1 00 300 00 0 30	750 00 250 00 150 00 15 09 22,500 00 3,000 00 30,000 00	
Méplats pour les conduits souterrains, 12 p d'épaisseur Madriers Fer forgé. Fonte Traverses Oharroi des rails et attaches, à partir du bas la section Pose de la voie Ballastage Aiguilles et croisements. Passages à niveau de chemins publics y cor pris le bois, les fossés à bestiaux, le pavag	do Pds.M.P Lbs. do No. de Tonnes. Willes. Vgs. c. Nombre.	3,000 10,000 1,000 100 75,000 3,000 30 160,000	do par M. par lb. do chaque. par tonne. par mille. par vg. c.	0 25 25 00 0 15 0 15 0 30 1 00 300 00 0 30	750 00 250 00 150 00 15 09 22,500 00 3,000 00 30,000 00	
Méplats pour les conduits souterrains, 12 pd d'épaisseur	do Pds.M.P Lbs. do No. de Tonnes. Vgs. c. Nombre.	3,000 10,000 1,000 100 75,000 3,000 30 100,000	do par M. par lb. do chaque. par tonne. par mille. par vg. c. chaque.	0 25 25 00 0 15 0 15 0 30 1 00 300 00 0 30 25 00	750 09 250 00 150 00 15 09 22,500 00 3,000 00 30,000 00 500 00	
Méplats pour les conduits souterrains, 12 p d'épaisseur Madriers Fer forgé Fronte Traverses Charroi des rails et attaches, à partir du bas la section Pose de la voie Ballastage Alassages Assages à niveau de chemins publics y coi pris le bois, les fossés à bestiaux, le pava, les petits ponceaux en bois des abords, les écriteaux, le tout complet	do Pds.M.P Lbs. do No. No. de Tonnes. Milles. Nombre. n- re, et do	3,000 10,000 1,000 100 75,000 3,000 30 160,000	do par M. par lb. do chaque. par tonne. par mille. par vg. c.	0 25 25 00 0 15 0 15 0 30 1 00 300 00 0 30	750 00 250 00 150 00 15 09 22,500 00 3,000 00 30,000 00	
Méplats pour les conduits souterrains, 12 p d'épaisseur Madriers Fer forgé. Fonte Traverses Charroi des rails et attaches, à partir du bas la section Pose de la voie Ballastage Aiguilles et croisements Passages à niveau de chemins publics y coi pris le bois, les fossés à bestiaux, le pavag les petits ponceaux en bois des abords, les écriteaux, le tout complet Pour les ouvrages qui pourr. être nécess., su	do Pds.M.P Lbs. do No. de Tonnes. Milles. Vgs. c. Nombre. ps, et do	3,000 10,000 1,000 100 75,000 3,000 30 100,000	do par M. par lb. do chaque. par tonne. par mille. par vg. c. chaque.	0 25 25 00 0 15 0 15 0 30 1 00 300 00 0 30 25 00	750 09 250 00 150 00 15 09 22,500 00 3,000 00 30,000 00 500 00	
Méplats pour les conduits souterrains, 12 pd d'épaisseur	do Pds.M.P Lbs. do No. de Tonnes. Milles. Vgs. c. Nombre. n- ye, et do v.	3,000 10,000 1,000 100 75,000 3,000 30 100,000	do par M. par lb. do chaque. par tonne. par mille. par vg. c. chaque.	0 25 25 00 0 15 0 15 0 30 1 00 300 00 0 30 25 00	750 09 250 00 150 00 15 09 22,500 00 3,000 00 30,000 00 500 00	
Méplats pour les conduits souterrains, 12 pd'épaisseur Madriers Fer forgé. Fonte Traverses Charroi des rails et attaches, à partir du bas la section Pose de la voie Ballastage. Adiguilles et croisements. Passages à niveau de chemins publics y coi pris le bois, les fossés à bestiaux, le pavaç les petits ponceaux en bois des abords, les écriteaux, le tout complet. Pour les ouvrages qui pourr. être nécess., su les art. 18, 43 et 91 du devis général; pc reméd. aux estim. de quant. trop faibles, et	do Pds.M.P Lbs. do No. de Tonnes. Milles. Vgs. c. Nombre. et t do v.	3,000 10,000 1,000 100 75,000 3,000 30 100,000	do par M. par lb. do chaque. par tonne. par mille. par vg. c. chaque.	0 25 25 00 0 15 0 15 0 30 1 00 300 00 0 30 25 00	750 09 250 00 150 00 15 09 22,500 00 3,000 00 30,000 00 500 00	
Méplats pour les conduits souterrains, 12 pd d'épaisseur	do Pds.M.P Lbs. do No. de Tonnes. Milles. Vgs. c. Nombre. et t do v.	3,000 10,000 1,000 100 75,000 3,000 30 100,000	do par M. par lb. do chaque. par tonne. par mille. par vg. c. chaque.	0 25 25 00 0 15 0 15 0 30 1 00 300 00 0 30 25 00	750 00 250 00 150 00 15 09 22,500 00 3,000 00 30,000 00 500 00	

^{*} Notes.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires u tracé, et peuvent être cousidérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

160

Et si la présente soumission est acceptée, les soussignés se déclarent prêts à exécuter un contrat d'entreprise conforme dans ses conditions à la formule en blanc annexée au devis général, et à se conformer à l'article 93 du dit devis au sujet du dépôt d'argent ou d'autres garanties, qui y est exigé ; et ils offrent comme cautions de leur fidélité à se conformer à ces conditions et à exécuter les travaux, les deux personnes qui ont signé ci-après comme telles.

	DUNCAN MACDO H. MACFARLANE A. W. MACDONA	I, Stratford, Ont.
Signature, état et domicile des sou- mssionnaires.	L. M. LOSS,	do
	A. CHARLÉBOIS, JOHN SULLIVAN	
Adresse, 7 Place d'Armes, Montréal.	P. McRAE, J. M. McRAE,	do do
	L. Z. MALLETTE, E. SHANLY,	do do
	r) (Cous entrepreneurs.)

Signature et domicile des cautions.... $\left\{ \begin{matrix} JOHN & McDOUGALL, \\ JOHN & McINTOSH, \end{matrix} \right. Montréal.$

Ottawa, 17 novembre 1879.

CETTE SOUMISSION s'élève à la somme de deux millions six cent un mille cent quatrevingt-cinq piastres.

1,110		Tuber est				
Nature des travaux. Quantités approximatives. *Voir note au bas de la page.					3 Montant.	
		1	1	\$ ct	s. \$	cts
Abattage	. Acres.			. 30 00	12,00	
Essartement	. do	10		50 00		00 00
Déracinement	. do	10 000		100 00		00 00
Clôturage	Vague	10,000				00 00
do do détaché	. do	300,000		0 75		
do dans la terre (y compris celle dé		300,000	uo	} "	220,00	0 00
crite dans l'article 13 du devis)		3,000,000	do	0 28	840,00	0 00
Fossés d'égoattement						00 0
Tunnels (voir l'article 22 du devis)	1 .	1	i		4	
"Tunnels de ligne"" "Tunnels de cours d'eau"—12 pieds	. do	Say 600	do	125 00	75,00	0 00
"Tunnels de cours d'eau "12 pieds	. do	100		50 00	5,00	0 00
"Tunnels de cours d'eau"— 6 pieds Ponts en maçonnerie	. do	500		20 00		
Ponts en maçonnerie	Vgs. c.	25,000		. 12 00		
Ponceaux en maçonnerie	. ao	10,000		10 00		0 00
Maçonnerie sèche (mur de soutènement, etc.)		25,000 1,000	do	5 00 3 00		
Pavage Béton	do	1,000	do, do	7 50		
Ouvrages en pierres perdues	do	30,000		2 00		אט טו
Tuyaux de fonte, 3 pds. de diamètre à l'inté		30,000	40	1 200	00,00	0 00
rieur, 1 pc. d'épais. et noyés dans le béton		i	l	1	1	
(celui-ci non-compris dans l'item)	Pds. lin	. 500	par pd. l.	40 00	20,00	0 00
Remblais en pierres pos. à la main lorsq la pente	el .	1	Part Part	1	1,	
du talus excède 1 dans 1(md'œuv. seul.)	Vgs. c.	1,000	par vg. c.	. 0 50	50	0 00
Superstructure de ponts en bois, 150 pieds	Nombre	., 1	par travée		5,25	O ()
do do 125 do	do	! 1	do	4,375 00	4,37	
do do 100 do		34	do	3,000 00	102,00	0 00
do do 60 do	do	1	do	1,260 00	1,20	
do do 40 do	do	1	do	720 00	720	0 0
(Voir les articles 42 et 43 du devis.)	İ	-				
Bois, première qualité, pour ponceaux, etc.— 12 pds. × 16 pds	Dda lin	200		5 00	00	0 00
12 pds. × 12 pds	do	2,000	par pd. l.	0 30		0 00
8 pds. × 16 pds	do	200	do	0 30		0 00
8 pds. × 12 pds	do	200	do	0 30		o co
Le bois d'autres dimensions qui pourra être né-		1	1 40	0.00		,
cessaire, à des prix proportionnels.		1	i		ì	
Pilotis (voyez l'article 40 du devis)	do	10,000	do	0 40	4,000	00
Bois en game pour caissons, etc., de 12 pouces,		,	1		1 '	
de diamètre au moins	do	10,000	do	0 15	1,500	00
Méplats pour les conduits souterrains, 12 pcs.	_			ĺ	i	
d'épaisseur	do	3,600	qo .	0 15		00
Madriers Fer forgé	P. M. P.	10,000	par M.	30 00		00
Fonte	do	1,000	par lb.	0 10	100	
Craverses :	Nombro	100 75,0 0 0	do	0 10 0 30	22,500	00
Charroi des rails et attaches, à parter du bas de	мощоге.	15,000	chaque,	0 30	22,300	00
la section	Ton'x.	3,000	par ton.	1 00	3,000	00
ose de la voie	Milles.	30	par mille.	200 00	6,000	
Ballastage	Vgs. c.	100,000	par vg. c.	0 33	33,000	
iguilles et croisements	Nombre.	20	chaque.	50 00	1,000	
assages à aiveau de chemins publics, y com-	i				•	
pris le bois, les fossés à bestiaux, le pavage,	l			-		
les petits ponceaux en bois des abords, et	. 1		_ [
les écriteaux, le tout complet	do	2	do	100 00	200	00
our les ouvrages qui pourr. être nécess., suiv.	l		1			
les art. 18, 43 et 91 du devis général; pour	1					
reméd. aux estim.de quant.trop faibles, et p. faire face aux dép. conting.,ajout \$250,000.	j		ļ		250 000	0.
ranic race aux uep. conting., ajout. \$200,000.			I		250,000	
Total					2,601,185	90
					_,501,100	

^{*}Note.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

Et si la présente soumission est acceptée, les soussignés se déclarent prêts à exécuter un contrat d'entreprise conforme dans ses conditions à la formule en blanc annexée au devis général, et à se conformer à l'article 93 du dit devis au sujet du dépôt d'argent ou d'autres garanties, qui y est exigé ; et ils offrent comme cautions de leur fidélité à se conformer à ces conditions et à exécuter les travaux, les deux personnes qui ont signé ci-après comme telles.

Signature, état et domicile des JOHN J. McDONALD, do Winnipeg. PETER R. ROWAN, do Ingersoll. JOHN SHIELDS, Jersey-City, New-Jersey.

Signature et domicile des cautions. { THOS. WELLS, Barrister, Ingersoll. JAMES ISBESTER, entrepreneur, Ottawa.

Ottawa, 17 novembre 1879.

CETTE SOUMISSION s'élève à la somme de deux millions six cent soixante-dix-huit mille cent dix piastres.

mille o	ent dix	piastres	estojumit/wantos estament	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
Nature des travaux.	Quantités approximatives. * Voir note au bas de la page.			2 Prix.	B Montant.
		 	1 .	\$ cts	\$ cts
Abattage		400	par acre.	25 00	10,000 00
Essartement	do	10	do	60 00	600 00
Déracinement	do	10	do	150 00	1,500 00
Clôturage	Pds. lin.	10,000	par pd. l.	0 10	1,000 00
Clôturage Excavation dans le roc solide	Vgs. c.	200,000	par vg. c.	1 90	380,000 00
do do détaché	do	300,000	do	0 75	225,000 00
do dans la terre (y compris celle dé-	-,	1	į	1	!
crite dans l'article 13 du devis)	do	3,000,000	do	0 29	870,000 00
Fossés d'égouttement	Pds. lin.	2,000	par pd. l.	0 35	700 00
Tunnels (voir l'article 32 du devis)—	1				
"Tunnels de ligne"	do	Soit 600	do	120 00	72,000 00
"Tunnels de cours d'eau "-12 pieds	do	100	do	25 00	2,500 00
"Tunnels de cours d'eau"-6 pieds	ì do	500	do	18 00	9,000 00
Ponts en maçonnerie	Vgs. c.	25,000	par vg. c.	12 00	300,000 00
Ponceaux en maçonnerie	do	10,000	do	7 00	70,000 00
Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc.)	do	25,000	do	5 00	125,000 00
Pavage		1,000	do "	7 00	7,000 00
Bé ton	do	1,000	do	8 00	8,000 00
O uvrages en pierres perdues	do	30,000	do	2 00	60,000 00
Tuyaux de fonte, 3 pds. de diamètre à l'inté-		,	j		1
rieur, 1 pc. d'épais et noyés dans le béton		i	1	1	
(celui-ci non compris dans l'item)	Pds lin.	500	par pd. 1.	22 00	11,000 00
Remblais en pierres pos. à la main, lorsq. la pente	1 45		Par Par	1	1
du talus excède 1 dans 1 (md'œuv. seul.)		1,000	par vg. c.	1 50	1,500 00
Superstructure de ponts en bois, 150 pieds	No.	1	par travée		6,000 00
do do 125 do		î	do	4,500 00	4,500 00
do do 100 do		34	do	3,200 00	108,800 00
do do 60 do		î	do	2,000 00	2,000 00
do do 40 do		ī	do	1,200 00	1,200 00
(Voir les articles 42 et 43 du devis.)	1 40	_	1	2,200 00	
Bois, première qualité, pour ponceaux, etc —	١				1
12 pds. × 16 pds	Pds lin	200	parpd 1.	₹ 0.40	80 00
12 pds. × 12 pds	do	2,000	do	0 35	700 00
8 pds. × 16 pds	do	200	do	0 30	60 00
8 pds. × 12 pds	do	200	do	0 25	50 00
Le bois d'autres dimensions qui pourra être	. 40				
nécessaire, à des prix proportionnels.	1				;
Pilotis (voyez l'article 40 du devis)	đo	10,000	do	0 40	4,000 00
Bois en grume pour caissons, etc., de 12 pcs.	40	20,000			-,
de diamètre au moins	do	10,000	do	0 35	3,500 00
Méplats pour les conduits souterrains, 12 pcs.		20,000	40		, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
d'épaisseur	do	3,000	do	0 25	750 00
Madriers	Pds M.P	10,000	Par M.	30 00	300 00
Fer forgé	Lbs.	1,000	Par lb.	0 15	150 00
Fonte	do	100	do	0 12	12 00
Traverses	No.	75,000	chaque.	0 30	22,250 00
Charroi des rails et attaches, à parter du bas	110.	10,000	onuque.	1	12,200 01
de la section	Tonnes	3,000	Par ton.	3 00	9,000 00
Pose de la voie	Milles.	30	Par mille.	260 00	7,800 00
Ballastage		100,000	par vg. C.	0 30	30,000 00
Aiguilles et croisements	Vgs. c.	20	chaque.	60 00	1,200 00
Passages à niveau de chemins publics y com-	110.	20	Jiiaquo.	00 00	1,200
pris le bois, les fossés à bestiaux, le				l	
parage, les petits ponceaux en bois des					~
abords, et les écriteaux, le tout complet	do	2	do	400 00	800 00
	uo	-	uo	±00 00	000 00
Pour les ouvrages qui pourr. être nécess., suiv. les art. 18, 43 et 91 du devis général; pour					
reméd any action de quant tron faibles et a			ļ		
reméd. aux estim de quant trop faibles, et p. faire face aux dép. conting., ajout. \$250,000.			İ		250,000,00
танто насе вих церь сопинда, вроин ф200,000.			*******		200,000,000
Total					2,607,952 00
Total			********		2,001,002 00

^{*}Norz—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires da tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

16 £

Et si la présente soumission est acceptée, les soussignés se déclarent prêts à exécuter un contrat d'entreprise conforme dans ses conditions à la formule en blanc annexée au devis général, et à se conformer à l'article 93 du dit devis au sujet du dépôt d'argent ou d'autres garanties, qui y est exigé ; et ils offrent comme cautions de leur fidélité à se conformer à ces conditions et à exécuter les travaux, les deux personnes qui ont signé ci-après comme telles.

Signature, état et domicile des soumissionnaires.

JOHN BANNERMAN, Renfrew, Ont. EDWIN DOTY, Ingersoll, Ont. Entrepreneurs.

Signature et domicile des cautions.

WM. A. WOOLSON, marchand, Hamilton. ALEX. BARNETT, Renfrew, Ont.

Ottawa, 17 novembre 1879.

CETTE SOUMISSION s'élève à la somme de deux millions six cent soixante-dix-huit mille cent dix piastres.

initio (CIII UIA	prastres.				
Nature des travaux. Quantités approximatives. *Voir note au bas de la page.				Prix.	3 Montant.	
	-	1		\$ ct	n 2 -4-	
Abattage	. Acres.	40	par acre.	25 0		
Essartement		10		50 0		
Déracinement		10		100 0		
Clôturage		10,000				
Excavation dans le roc solide.	Vos c	200,000				
do do détaché	do do	300,000		0 60	180,000 00	
do dans la terre (y compris celle dé-		, 000,000	, uo	1 000	100,000 00	
crite dans l'article 13 du devis)	do	3,000,000	do	0.30	900,000 00	
Fossés d'égouttement	Pds. lin					
Tunnels (voir l'article 32 du devis)	1		par par z		1,200 00	
"Tunnels de ligne" ——————————————————————————————————	. do	Soit 600	ob l	100 00	60,000 00	
"Tunnels de cours d'eau "-12 pieds	do	100		40 00		
"Tunnels de cours d'eau "-6 pieds	do	500		20 00		
Ponts en maçonnerie	Vgs. c.	25,000				
Ponceaux en maçonnerie	do	10,000		11 00		
Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc.)		25,000		3 25		
Pavage	do	1,000	r do	6 00		
Béton	do	1,000		6 00		
Ouvrages en pierres perdues	do	30,000	' do	2 00		
Tuyaux de fonte, 3 pds. de diamètre à l'inté-	·Í	1	(l	1	
rieur, 1 pc. d'épais et noyés dans le béton	.1	1	1	1	1	
(celui-ci non compris dans l'item)	Pds. lin.	500	par pd. l.	65 00	32,500 00	
Remb.en pierres pos à la main, lorsq la pente du		l	1 -	ŀ	i .	
talus excède 1 dans 1 (md'œuvre seulem.)	Vgs. c.	1,000	par vg. c	. 0 95	@50 00	
Superstructure de ponts en bois, 150 pieds			par travée	. 8 ,000 00	8,000 00	
do do 125 do		1	i do	4,000 00		
do do 100 do		34) do	3,000 00	102,000 00	
do do 60 do		1	do	2,250 00	2,250 00	
do do 40 do	' do	1	do	1,600 00	1,600 00	
(Voir les articles 42 et 43 du devis.)		1	1	I	1	
Bois, première qualité, pour ponceaux, etc.—	n.i. 1:		1	1		
12 pds. × 16 pds	Pus. III.	200	par pd. l.	0 65	130 00	
12 pds. × 12 pds	do	2,000	l do	0 60	1,200 00	
8 pds × 16 pds	do	200	do	0 55	110 00	
8 pds. × 12 pds Le bois d'autres dimensions qui pourra être	do	200	. do	0 50	100 00	
					Į.	
nécessaire, à des prix proportionnels).	do	10.000	1 4 -	0.05	1 2500.00	
Bois en grume pour caissons, etc., de 12 pcs. de	uυ	10,000	do	0 35	3,500 00	
diamètre au moins	do	10,000	do	0 20	2,000 00	
déplats pour les conduits souterrains, 12 pcs.	40	10,000	uo	0 20	2,000 00	
d'épaisseur d'épaisseur	do	3,000	do	0 25	750 00	
Adriers	Pds M.P.	10,000	par M.	45 00	450 00	
er forgé	Lbs.	1,000		0 12	120 00	
onte	do	100	parlb.	0 10	10 00	
raverses		75,000	do chaque.	0 28	21,000 00	
Charroi des rails et attaches, à partir du bas de	Mombre.	10,000	chaque.	0 40	1 21,000 00	
	Tonnes.	3,000	par ton.	8 00	24,000 00	
ose de la voie	Milles.	30	par mille.	275 00	8,250 00	
allastage	Vgs. c.	100,000	par wg. c.	0 29	29,000 00	
riguilles et croisements		20	chaque.	30 00	600 00	
assages à niveau de chemins publics y com-		20	onadae.	30 00	000 00	
pris, le bois, les fossés à bestiaux, le pavage,	ł		i			
les petits ponceaux en bois des abords, et	- 1		l l			
les écriteaux, le tout complet	do .	2	do	170 00	340 00	
our les ouvrages qui pourr. être nécess suiv		- 1	" "	1.0 00	5.0	
les art. 18, 43 et 91 du devis général; pour	1		1			
reméd aux estim de quant. trop faibles, et p.	j	1	i	į		
faire face aux dép. conting., ajout. \$250,000.					250,000 00	
	i					
Total					2,678,110 00	
	į.	1	į.			

^{*}Norm.—Quelques-uus des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

Et si la présente soumission est acceptée, les soussignés se déclarent prêts à exécuter an contrat d'entreprise conforme dans ses conditions à la formule en blanc annexée au devis général, et à se conformer à l'article 93 du dit devis au sujet du dépôt d'argent ou d'autres garanties, qui y est exigé; et ils offrent comme cautions de leur fidélité à se conformer à ces conditions et à exécuter les travaux, les deux personnes qui ont signé ci-après comme telles.

 $\begin{array}{c} \text{Signature, \'etat et domicile des } \left\{ \begin{array}{l} \text{JAMES N. FRASER, Winnipeg, Manitoba.} \\ \text{GEORGE I. GRANT,} & \text{do} \\ \text{(Entrepreneurs.)} \end{array} \right. \end{array}$

Signature et domicile des cautions. { ISAAC A. GRANT, marchand, Pictou, N.E. WILLIAM FRASER, New-Glasgow, N.E.

New-Glasgow, 13 novembre 1879.

CETTE SOUMISSION s'élève à la somme de deux millions sept cent dix mille huit cent vingt-cinq piastres.

Nature des travaux.		Quantités approximatives. *Voir note au bas de la page.			Montar	ıt.
		100		\$ cts		
Abattage	Acres.	400 10	par acre.	60 00	12,000	
Ssartement Déracinement		10	do	150 00	1,500	
lôturage	Pds. lin.		par pd. 1.		1,000	
xcavation dans le roc solide	Vgs. c.	200,000	par vg. c.		420,000	
do do détaché	do	300,000	do	0 60	180,000	0 (
do dans la terre (y compris celle dé-		1	1	1		
crite dans l'article 13 du devis)	do	3,000,000	do	0 30	900,000	
ossés d'égouttement	Pds. lin.	2,000	par pd. l.	0 60	1,200) 00
unnels (voir l'article 32 du devis-	ا	G 600	1 40	1 100 00	60,000	٠ ٨
"Tunnels de ligne" "	do do	Say 600 100	do do	40 00	4,000	
"Tunnels de cours d'eau "—12 pieds	do	500	do	18 00	9,000	
ents en maçonnerie	Vgs. c.	25,000	par vg. c.		375,000	
onceaux en maçonnerie	do	10,000	do do	9 00	90,000	
açonnerie sèche (murs de soutènement, etc.).	do	25.000	do	4 00	100,000	
vage	do	1,000	,do	4 00	4,000	00
ton	do	1,000	do	10 00	10,000	
avrage en pierres perdues	do	30,000	do	1 50	45,000	00
nvrage en pierres perdues				!	1	
rieur, 1 pc. d'épais et noyes dans le beton			١.,	1	1.000	
	Pds. lin.	500	par pd. l.	30 00	15,000	00
mblais en pierres pos. à la main, lorsq. la pente	37	1 000		1 00	1,000	۸۸
du talus excède i dans i (md'œuv.seulem.)	Vgs. c.	1,000 1	par vg. c. par travée		7,000	
perstructure de ponts en bois, 150 pieds do do 125 do	do	ì	do	6,000 00	6,000	00
do do 125 do	do	34	do	4,000 00	136,000	
do do 60 do	do	1	do	2,000 00	2,000	00
do do 40 do	do	î	do	1,500 00	1,500	
(Voir les articles 42 et 43 du devis.)			l	i	,	
is, première qualité, pour ponceaux, etc				1		
12 nds. × 16 nds	Pds. lin.	200	par pd. l.	0 60	120	
12 pds. × 12 pds	ao	2,000	do	0 60	1,200	
8 pas. × 16 pas	do	200	do	0 60	120 120	
8 pds. × 12 pds	do	200	do	0 60	10	00
bois d'autres dimensions qui pourra être			1	!		
nécessaire, à des prix proportionnels.	do	10,000	do	0 50	5,000	00
otis (voyez l'article 40 du devis)is en grume pour caissons, etc., de 12 pcs. de	u0	10,000	40	1	5,000	
diamètre au moins	do	10,000	do	0 50	5,000	00
plats pour les conduits souterrains, 12 pcs.		-,	l	1		
d'épaisseur	do	3,000	do	0 50	1,500	00
driers		10,000	par M.	50 00	500	00
r forgé	Lbs.	1,000	par lb.	0 15	150	
nte	_ do	100	, do	0 15	15	
averses	Nombre.	75,000	chaque.	0 30	22,500	UU
arroi des rails et attaches à partir du bas de l	Mannag	2 000	non ton	1 00	3,000	00
la section	Tonnes. Milles.	3,000 30	par ton.	300 00	9,000	
se de la voie	Vgs. c.	100,000	par mille. par vg. c.	0 30	30,000	00
guilles et croisements	No.	20	chaque.	20 00	400	00
ssages à niveau de chemins publics, y com-			oma que.			
pris, le bois, les fossés à bestiaux, le pavage,	1					
les petits ponceaux en bois des abords, et	j		-	!	_	
les écriteaux, le tout complet	do	2	do	200 00	400	00
our les ouvrages qui pourr. être nécess., suiv.	ļ		1			
les art. 18, 43 et 91 du devis général; pour	1	i				
reméd. aux estim. de quant. trop faibles, et p.	1	i	i		050 000	00
faire face aux dép. conting., ajout. \$250,000.	••••			*******	250,000	
77. 4. 3	1	.)		i	2,710,825	00
Total			**** * * ********		4,110,000	

^{*}Norm.—Quelques-uns des chiffres de cette e lonne sont basés sur les mesurages prél minaires du tracé, et peuvent être considérés comme prossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

Et si la présente soumission est acceptée, les soussignés se déclarent prêts à exécuter un contrat d'entreprise conforme dans ses conditions à la formule en blanc annexée au devis général, et à se conformer à l'article 93 du dit devis au sujet du dépôt d'argent ou d'autres garanties, qui y est exigé ; et ils offrent comme cautions de leur fidélité à se conformer à ces conditions et à exécuter les travaux, les deux personnes qui ont signé ci-après comme telles.

Signature, état et domicile des Soumissionnaires.

J. C. RODGERS, Lachine, Québec.
EDWARD FARRELL, Manitoba.
Entrepreneurs.

Signature et domicile des cautions. { H. R. INS, Montréal. F. FAIRMAN, Montréal.

Ottawa, 17 novembre 1879.

CETTE SOUMISSION s'élève à la somme de deux millions sept cent cinquante-deux mille et douze piastres.

Nature des travaux.		ités approx ote au bas		Prix.	Montant.
		1	1	\$ cts.	\$ cts
Abattage	Acres.	400	par acre.	25 00	10,000 9
Essartement	do	10	do	20 00	200 0
Déracinement		10	do	80 00	800 00
Clôturage		10,000	par pd. l.	0 15	1,500 00
Excavation dans le roc solide	Vgs. c.		par vg. c.	1 80	360,000 00
do do détachédo dans la terre (y compris celle dé-	do	300,000	do	0 90	270,000 00
crite dans l'article 13 du devis)	do	3,000,000	do	0 25	750,000 00
Possés d'égouttement			Par pd. 1.	1 50	3,000 00
Funnels (voir l'artirle 32 du devis)	ł	_,	F	""	1
"Tunnels de ligne""12 pds" "Tunnels de cours d'eaû"—12 pds" "Tunnels de cours d'eaû"— 6 pds" Onts en maçonnerie	do	soit 600	do	100 00	60,000 00
"Tunnels de cours d'eau "-12 pds	do	100	do	50 00	5,000 00
"Tunnels de cours d'eau" — 6 pds	_ do	500	do	25 00	12,500 00
onts en maçonnerie	Vgs. c.	25,000	par vg. c.	15 00	375,000 00
ronceaux en maçonnerie	i ao	10,000	do	8 00	80,000 00
Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc.).	do do	25,000 1,000	do do "	6 00	150,000 00 6,000 00
Pavage		1,000	do	6 00 8 00	
Ouvrages en pierres perdues	do	30,000		2 50	75,000 00
l'uyaux de fonte. 3 pds. de diamètre à l'inté-		00,000	. 45	2 00	1
l'uyaux de fonte, 3 pds. de diamètre à l'inté- rieur, 1 pc. d'épais et noyés dans le béton		}	1	i	
(celui-ci non compris dans l'item)	Pds. lin.	500	par pd. l.	30 00	15,000 00
Remblais en pierres pos. à la main, lorsq. la pente		1	_	1	l
du talus excède 1 dans 1 (md'œuv. seul.)		1,000		1 50	1,500 00
Superstructure de ponts en bois, 150 pieds			par travée		8,000 00
do do 125 do	do	1	do	6,000 00	6,000 00
do do 100 do do do 60 do	do do	34 1	do do	4,500 00 2,500 00	153,000 00 2,500 00
do do 40 do		1	do	1,500 00	1,500 00
(Voir les articles 42 et 43 du devis)	40	-	1	1,000 00	1,000
Bois, première qualité, pour ponceaux, etc			1	İ	1
12 pds. × 16 pds	Pds. lin.	200	par pd. l.	0 60	120 00
12 pds. × 12 pds	do	2,000	do	0 50	1,000 00
8 pds. × 16 pds	do	200	l do	0 45	90 00
8 pds. × 12 pds	do	200	do	9 35	70 00
le bois d'autres dimensions qui pourra être			1		
nécessaire à des prix proportionnels. Pilotis (voyez l'article 40 du devis)	do	10,000	do	0 50	5,000 00
Bois en grume pour caissons, etc., de 12 pouces	uo	10,000	uo	0 30	3,000 00
de diamètre au moins	do	10,000	do	0 28	2,800 00
féplats pour les conduits souterrains, 12 pcs.		,	1		,
d'épaisseur	do	3,000	do	0 25	750 00
fadriers		10,000	par M.	40 00	2,800 00
er forgé	Lbs.	1,000	par lb.	0 12	120 00
onte	, do	100	, do -	0 12	12 00
raverses	Nombre.	75,000	chaque.	0 35	26,250 00
harroi des rails et attaches, à partir du bas de la section		3,000	par ton.	4 00	12,000 00
ose de la voie	Milles.	30	par mille.	400 00	12,000 00
allastage	Vgs c.	100,000	par vg. c.		55,000 00
	Nombre.	20	chaque.	40 00	800 00
assages à niveau de chemins publics, y com-			1		
pris le bois, les fossés à bestiaux, le pavage,			1		į
les petits ponceaux en bois des abords, et	_				
les écriteaux, le tout complet	do	2	do	100 00	200 00
our les ouvrages qui pour. être nécess, suiv.			-		i
les art. 18, 43 et 91 du devis général; pour					
reméd. aux estim. de quant. trop faibles et p.;					950 000 00
foire fore our den conting giort Com non					
faire face aux dép. conting., ajout. \$250,000		********	**********	******	250,000 00

^{*} Note.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

170

Et si la présente soumission est acceptée, les soussignés se déclarent prêts à exécuter un contrat d'entreprise conforme dans ses conditions à la formule en blanc annexée au devis général, et à se conformer à l'article 93 du dit devis au sujet du dépôt d'argent ou d'autres garanties, qui y est exigé; et ils offrent comme cautions de leur fidélité à se conformer à ces conditions et à exécuter les travaux, les deux personnes qui ont signé ci-après comme telles.

Signature, état et domicile des soumissionnaires.

JAS. MURRAY, entrepreneur, Ste-Catherine.
M. A. CLEVELAND, entrepreneur, Port-Colborne.

Signature et domicile des cautions. { T. B. HART, entrepreneur, Ste Catherine. J. W. COY, marchand, Ste Catherine.

Ste-Catherine, 15 novembre 1879.

Cette soumission s'élève à la somme de deux millions huit cent vingt-un mille quatre cent quarante-six piastres.

1					<u> </u>
	1				
				2	3
Nature des travaux.		tés approx		Prix.	Montant.
	Voir no	te au bas o	ie la page.		
			1	\$ cts.	\$ cts.
Abattage	Acres.	400	par acre.	18 00	7,200 00
Essartement	do	10	do	10 00	100 00
Déracinement	do	10	do	30 00	300 00
Clôturage		10,000	par pd. l	0 03	800 00
Excavation dans le roc solide	Ves. C		par pd. c	2 20	440,000 00
do do détaché	do	300,000	do	0 90	270,000 00
do dans la terre (y compris celle dé-			1		i '
crite dans l'article 13 du dévis)	do	3,000,000	do	0 29	870,000 00
Fossés d'égouttement		2,000	par pd. l	0 35	700 00
Tunnels (voir l'artic e 32 du devis)-	12 001 22	_,	Far Far		
"Tunnels de ligne"	do	Say 600	do !	125 00	75,000 00
"Tunnels de ligne"" "Tunnels de cours d'eau "-12 pieds	do	100	do	36 00	3,600 00
"Tunnels de cours d'eau"— 6 pieds	do	500	do	15 00	7,500 00
Ponts en maçonnerie			par vg. c	16 00	400,000 00
Ponceaux en maçonnerie	do	10,000	do	9 00	90,000 00
Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc.).	do	25,000	do	6 00	159,000 00
Pavage	do	1,000	do	2 50	2,500 00
Béton	do	1,000	do "	6 50	6,500 00
Ouvrages en pierres perdues	do	30,000	do	2 00	60,000 00
Tuyaux de fonte, 3 pds. de diamètre à l'inté-		30,000	40	- 00	
rieur, 1 pc. d'épais et noyés dans le béton	4	ì	1		
(celui-ci non compris dans l'item)		500	par pd. l	33 00	16,500 00
Remblais en pierres pos. à la main, lorsq. la pente		300	par pu	55 00	10,000 00
du talus excède l dans 1 (md'œuv. seulem.)		1,000	par vg. c.	0 50	500 00
		1,000	par travée		4,000 00
Superstructure de ponts en bois, 150 pieds do do 125 do	do	i	do	3,000 00	3,000 00
do do 125 do	l do	34	do	2,500 00	85,000 00
do do 60 do	do	1	do	1,200 00	1,200 00
do do 40 do	do	1	do	600 00	600 00
(Voir les articles 42 et 43 du devis)	au	1	1 40	000 00	000 00
Bois, première qualité, pour ponceaux, etc.—	1		1		
12 pds. × 16 pds	Dan lin	200	par pd. l	0 50	100 00
12 pds. × 12 pds	do do	2,000	do	0 40	800 00
8 pds. × 16 pds	do	2,000	do	0 40	80 00
8 dds. × 12 pds	do	200	do	. 0 30	60 00
Le bois d'autres dimensions qui pourra être		200	i	. 000	
nécessaire, à des prix proportionnels.	1	1			
Pilotis (voyez l'article 40 du devis)	do	10,000	do	0 48	4,800 00
		10,000	uo l	0 10	1 1,000 00
Bois en grume pour caissons, etc., de 12 pcs. de	do	10,000	do	0 20	2,000 00
diamètre au moins		10,000	40	0 20	i -, 555 51
		3,000	do	0 25	750 00
d'épaisseur			par M.	30 00	300 00
MadriersFer forgé	Lbs.		par lb.	0 10	100 00
Fonte	do.	1,000	do	0 06	6 00
					22,500 00
Traverses		75,000	chaque	0.50	22,500 00
Charroi des rails et attaches, à partir du bas de		2 000	l man tan	2 00	6,000 00
la section		3,000	par ton.	275 00	8,250 00
Pose de la voie		30	parmille	0 30	30,000 00
Ballastage	v gs. c	100,000	par vg. c	25 00	500 00
Aiguilles et croisements	Nombre.	20	chaque	25 00	300 00
Passages à niveau de chemins publics y com-		!	1		1
pris le bois, les fossés à bestiaux, le pavage,		1	1	!	
les petits ponceaux en bois des abords, et		1	ـ در ا	100.00	200 00
les écriteaux, le tout complet		2	do	100 00	200 00
Pour les ouvrage qui pourr. être nécess., suiv.	.	1	1	l	
les art. 18, 43 et 91 du devis général; pour		1	1		1
reméd, aux estim, de quant, trop faibles, et p	•	:	1		950 000 00
faire face aux dép conting., ajout. \$250,000				· ····	250,000 00
W - 4 - 1	[}	1	1	2 921 446 00
Total	······				2,821,446 00
	1	1	,	·	<u> </u>

^{*}Nore.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

Et si la présente soumission est acceptée, les soussignés se déclarent prêts à exécutor un contrat d'entreprise conforme dans ses conditions à la formule en blanc annexée au devis général, et à se conformer à l'article 93 du dit devis au sujet du dépôt d'argent ou d'autres garanties, qui y est exigé ; et ils offrent comme cautions de leur fidélité à se conformer à ces conditions et à executer les travaux, les deux personnes qui ont signé ci-après comme telles.

des (A. E. KILLENN, entrepreneur, Moncton, N.B. GRAY ET WHEATON, Salisbury, N.B. OAKES, MURRAY ET CIE, entrepreneurs, Signature, état et domicile soumissionnaires. Halifax.

Signature et domicile des cantions. { WARREN TAYLOR, entrepreneur, Salisbury. OWEN WILSON, Salisbury.

Ottawa, 17 novembre 1879.

Cette soumission s'élève à la somme de deux millions neuf cent quarante sept mille deux cent quarante-sept piastres.

doub cont qu		P- Pias				
Nature des travaux.		1 tités appro tote au bas	ximatives, de la page.	Prix.	. 3 Monta	nt.
	-			\$ cts		
Abattage	Acres.	400	par acre.			cts.
Essartement		10	do	40 00		0 00
Déracinement		10	do	100 00	1,00	
Clôturage		10,000	par pd 1.	0 15	1,50	
Excavation dans le roc solide do do détaché	Vg. c.	200,000	par vg. c	1 95 0 85	595,000 255,000	
Excavation dans la terre (y compris celle dé-		300,000	40	0 03	1 200,000	0 00
crite dans l'article 13 du devis)	do	3,000,000	do	0 28	840,000	0 00
Fossés d'égouttement	Pds lin.	2,000	par pd l.	1 20	2,400	00
Tunnels (voir l'article 32 du devis)	3.	Soit con	3.	100.00	50.00	
"Tunnels de la ligne" "Tunnels de cours d'eau—12 pieds"	Vgs c.	Soit 600	par vg. c.	120 00	72 000	
"Tunnels de cours d'eau—6 pieds "	do do	500	do do	22 00	11,000	
Ponts en maçonnerie	do	25,000	do	14 00	350,000	00
Ponceaux en maçonnerie		10,000	do	8 00	80,000	00
Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc		25,000	do	5 00	125,000	00 (
Pavage	do	1,000	do	2 50	2,500	
Béton	do	1,000	do	6 00	6,000	
Ouvrages en pierres perdues	do	30,000	do	3 00	90,000	, 00
rieur, 1 pouce d'épais, et noyés dans le bé-			ł		1	
ton (celui-ci non compris dans l'item)	Pds lin.	500	par pd 1.	25 00	12,500	00
Remblais en pierres pos à la main, lorsq. la pente		l	1 .	į	, , ,	
du talus excède 1 dans 1 (main-d'œuv. seul.)	Vgs c.	1,000	par vg. c.	0 60		CO
Superstructure de ponts en bois, 150 pieds			par travée		6,500	
do do 125 do	do	1	do	5,000 00	5,000	
do do 100 do do do 60 do	do	34	do	4,000 00	136,000	
do do 40 do		1 1	do	2,200 00 1,200 00	2,200 1,200	ነበው
(Voir les articles 42 et 43 du devis,)	1 40	1 -	1	1,200 00	1,200	
Bois, première qualité, pour ponceaux, etc	i	İ	}] .	
12 pds × 16 pds	Pds lin.	200	par pd l	0 60		00
12 pds × 12 pds	do	2,000	do	0 48		00
8 pds × 16 pds 8 pds × 12 pds	do do	200	do do	0 48 0 40		00
Le bois d'autres dimensions qui pourra être		200	1 40	0 40	1 00	, 00
nécessaire à des prix proportionnels		1	1	l	1	
Pilotis, (voyez l'article 40 du devis.)	do	10,000	j do	0 35	3,500	00
Bois en grume pour caissons, etc., de 12 pcs de		i	1 .	:		
diamètre au moins	do	10,000	do	0 32	3,200	00
Méplats pour les conduits souterrains, 12 pcs		2.000		0 30	1 000	
d'épaisseur	do PdoM P	3,000 10,000	do par M.	27 00	900 270	
Fer forgé	Lbs.	1,000	par lb.	0 16	160	
Fonte	do	100	do	0 11		00
Traverses	Nombre.	75,000	chaque.	0 33	24,750	00
Charroi des rails et attaches, à partir du bas de		1			i	
la section	Tonnes.	3,000	par ton.	1 10	3,300	
Pose de la voie	Milles.		par mille.	300 00	9,000	
BallastageAiguilles et croisements	Vgs C.	100,000	par vg. c. chaque.	0 35 1 30 00	35,000 600	
Passages à niveau de chemins publics, y com-	иошые.	. 20	Chaque.	30 00	000	•
pris le bois, les fossés à bestiaux, le pa-			'	•	i	
vage, les petits ponceaux en bois des abords,				İ		
et les écriteaux, le tout complet	do	2	do	250 00	500	90
Pour les ouvrages qui pourr. être nécess., suiv. les art. 18, 43 et 91 du devis général; pour			į			
remed. aux estim. de quant. trop faibles, et						
p. faire face aux dép. cont., ajout. \$250,000.		, . 			250,000	00
je zame maz dop. ooza, ajoda paoo, ood.						
Total	••••				2,947,247	00
			1			

^{*} Note.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires d u tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

Et si la présente soumission est acceptée, les soussignés se déclarent prêts à exécuter un contrat d'entreprise conforme dans ses conditions à la formule en blanc annexée au devis général, et à se conformer à l'article 93 du dit devis au sujet du dépôt d'argent ou d'autres garanties, qui y est exigé ; et ils offrent comme cautions de leur fidélité à se conformer à ces conditions et à exécuter les travaux, les deux personnes qui ont signé ci-après comme telles.

Signature, état et domicile des { C. E. ENGLISH, Toronto. soumissionnaires. { J. SHANLEY, do Entrepreneurs.

Signature et domicile des cautions. { R. ROWES, Toronto. WM. BADENACH, Toronto.

Toronto, 15 novembre 1879.

CETTE SOUMISSION s'élève à la somme de deux millions trente-sept mille et soixantecinq piastres.

Nature des travaux.		I ités approx ote au bas	imatives. de la page.	Z Taux.	Montant.
					\$ ct
Abattama	A cres.	400	par acre.	\$ cts. 25 00	
Abattage	do	10	do	50 00	500 0
Déracinement	do	10	do	90 00	900 0
Clôturage	Pds lin.	10,000	Par pd. 1.	0 15	1,500 0
Excavation dans le roc solide	Vøs c.	200,000	par vg. c.	2 00	400,000 0
do do détaché	do	300,000	do .	0 80	240,000 6
do dans la terre (y compris celle dé-		,			·
crite dans l'article 13 du devis)	do	3,000,000	do	0 35	1,050,000
Fossés d'égoutement	Pds. lin.	2,000	par pd. 1.	1 00	2,000 0
"Tunnels de ligne"					
"Tunnels de cours d'eau "-12 pieds	do	Say 600	do	100 00	60,000 0
"Tunnels de cours d'ead "—o pieds	цo	100	do	35 00	3,500 (
Ponts en maçonnerie	do	500	i do	15 00	7,500 (
Ponceaux en maçonnerie	Vgs. c.		par vg. c.	16 00	400,000 (
Ponts en maçonnerie	do	10,000	do	12 00 5 00	120,000 (
Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc)	do	25,000	do do	* 6 00	125,000 (6,000 (
Pavage	do	1,000 1,000	do	8 00	8,000 0
Béton	do do	30,000	l do	3 00	90,000 0
Ouvrages en pierre perdues	u J	30,000	αo	3 00	50,000
Cuyaux de fonte, 3 pds. de diamètre à l'inté- térieur, 1 pc. d'épais et noyés dans le béton			l .		
(celui-ci non compris dans l'item)	Pde lin	500	par pd. 1.	40 00	20,000 (
Remblais en pierres pos à la main, lorsq.la pente	ı us. m.		par par i	20 00	,
du talus excède 1 dans 1 (main-d'œuv. seul.)	Vgs. c.	1,000	par vg. c.	2 00	2,000 0
Superstructure de ponts en bois, 150 pieds		1 1	par travée		9,000 0
do do 125 do	do	1	do	6,000 00	6,000 0
do do 100 do(go	34	do	4,000 00	136,000 0
do do 60 do	do i	1	do	2,000 00	2,000 0
do do 40 do	do	1	do	1,000 00	1,000 0
(Voir les articles 42 et 43 du devis.)	ĺ		1		
Bois, première qualité, pour ponceaux, etc-			}		
12 pds. × 16 pds	Tonnes.	200	par pd. l.	0 75	150 0
12 pds. × 12 pds	do	2,000	do	0 50	1,000
8 pds. × 16 pds	do	200	! do	0 60	120 0
8 pds. × 12 pds	do	200	do	0 40	00 0
Le bois d'autres dimensions qui pourra être			İ		(
nécessaire, à des prix proportionnels.	do	10,000	do	0 50	5,000 (
Pilotis (voyez l'article 40 du devis)	do	10,000	1 40	1 0 30	1 0,000
Bois en grume pour caissons, etc., de 12 pcs. de diamètre au moins	do	10,000	i do	0 35	3,500 0
Méplats pour les conduits souterrains, 12 pcs.	αU	10,000	1) "	1 -,
d'éngisseur	do	3,000	do	0 40	1,200 (
d'épaisseurMadriers	Pds. M.P	10,000	par M.	50 00	500 0
Fer forgé	Lbs.	1,000	par lb.	0 15	150 (
Fonte	do.	100	do	0 15	15 0
Traverses			chaque.	0 35	26,250
Charroi des rails et attaches, à partir du bas de		,	1 -		
	Tonnes.	3,000	par ton.	1 00	3,000 (
Pose de la voie	Milles.	30	par mille.	300 00	9,000 (
Ballastage	Vgs. c.	100,000	par vg. c.	0 35	35,000 0
Aiguilles et croisements	Nombre	20	chaque.	50 00	1,000 0
Passages à niveau de chemins publics, y com-			l		
pris le bois, les fossés à bestiaux, le pavage,			1	l	!
les petits ponceaux en bois des abords, et	,	_	1	100.00	200 (
les écriteaux, le tout complet	do	2	do	100 00	200 0
Pour les ouvrages qui pourr, être nécess, suiv.			1	!	
les art. 18, 43 et 91 du devis général: pour		!	1		
reméd aux estim de quant. trop faibles, et p.		1	1	l	250,000 G
faire face aux dép. conting., ajout. \$250,000	*****				230,000 0
Total	*	[1		3,037,065
				****** **** ***	,

^{*} Note.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

Et si la présente soumission est acceptée, les soussignés se déclarent prêts à exécuter un contrat d'entreprise conforme dans ses conditions à la formule en blanc annexée au devis général, et à se conformer à l'article 93 du dit devis au sujet du dépôt d'argent ou d'autres garanties, qui y est exigé; et ils offrent comme cautions de leur fidélité à se conformer à ces conditions et à exécuter les travaux, les deux personnes qui ont signé ci-après comme telles.

Signature. état et domicile des ANDREW ONDERDONK,
soumissionnaires. Entrepreneur et ingénieur civil,
San Francisco, Californie.

Signature et domicile des cautions. { JOHN IRVINE, New-Westminster, C.B. THOMAS EARLE, Victoria, C.B.

San Francisco, 22 octobre 1879.

CETTE SOUMISSION s'élève à la somme de trois millions deux cent six mille trois cent quatre-vingt-une piastres.

Nature des travaux. Abattage Essartement Déracinement Olôturage Excavation dans le roc solide do do détaché do dans la terre (v compris celle décrite dans l'article 13 du devis) Fossés d'égouttement Tunnels (voir l'article 32 du devis) "Tunnels de ligne" "Tunnels de cours d'eau"12 pieds "Tunnels de cours d'eau"6 pieds	Acres. do do Pds. lin. Vgs. c. do Pds. lin.	10 10,000 200,000 300,000 3,000,000		\$ cts 60 00 75 00 150 00 0 20	24,000 00 750 00 1,500 00
Essartement Déracinement Clôturage Excavation dans le roc solide. do do détaché. do dans la terre (v compris celle décrite dans l'article 13 du devis). Fossés d'égouttement. Tunnels (voir l'article 32 du devis)— "Tunnels de ligne". "Tunnels de cours d'eau"—12 pieds. "Tunnels de cours d'eau"—6 pieds.	do do Pds. lin. Vgs. c. do do Pds. lin.	10 10,000 200,000 300,000 3,000,000	do do par pd. l. par vg. c. do	60 00 75 00 150 00 0 20 2 50	24,000 00 750 00 1,500 00 2,000 00
Essartement Déracinement Clôturage Excavation dans le roc solide. do do détaché. do dans la terre (v compris celle décrite dans l'article 13 du devis). Fossés d'égouttement. Tunnels (voir l'article 32 du devis)— "Tunnels de ligne". "Tunnels de cours d'eau"—12 pieds. "Tunnels de cours d'eau"—6 pieds.	do do Pds. lin. Vgs. c. do do Pds. lin.	10 10,000 200,000 300,000 3,000,000	do do par pd. l. par vg. c. do	60 00 75 00 150 00 0 20 2 50	24,000 00 750 00 1,500 00 2,000 00
Essartement Déracinement Clôturage Excavation dans le roc solide. do do détaché. do dans la terre (v compris celle décrite dans l'article 13 du devis). Fossés d'égouttement. Tunnels (voir l'article 32 du devis)— "Tunnels de ligne". "Tunnels de cours d'eau"—12 pieds. "Tunnels de cours d'eau"—6 pieds.	do do Pds. lin. Vgs. c. do do Pds. lin.	10 10,000 200,000 300,000 3,000,000	do do par pd. l. par vg. c. do	75 00 150 00 0 20 2 50	750 00 1,500 00 2,000 00
Déracinement Clôturage Excavation dans le roc solide do do détaché dans l'article 13 du devis). Tunnels (voir l'article 32 du devis). "Tunnels de ligne" "Tunnels de cours d'eau"—12 pieds "Tunnels de cours d'eau"—6 pieds	do Pds. lin. Vgs. c. do do Pds. lin.	10,000 200,000 300,000 3,000,000	do par pd. l. par vg. c. do	150 00 0 20 2 50	1,500 00 2,000 00
Clôturage Excavation dans le roc solide	Pds. lin. Vgs. c. do do Pds. lin.	10,000 200,000 300,000 3,000,000	par pd. l. par vg. c. do	0 20 2 50	2,000 00
Excavation dans le roc solide	Vgs. c. do do Pds. lin.	200,000 300,000 3,000,000	par vg. c.	2 50	
do do détaché	do do Pds. lin.	300,000	do		
do dans la terre (v compris celle décrite dans l'article 13 du devis)	do Pds. lin.	3,000,000	1 -	i	330,000 00
dans l'article 13 du devis). Fossés d'égouttement. Tunnels (voir l'article 32 du devis)— "Tunnels de ligne". "Tunnels de cours d'eau"—12 pieds "Tunnels de cours d'eau"—6 pieds	do Pds. lin.	3,000,000	do		1,
Fossés d'égouttement	Pds. lin.	2,000		0 31	930,000 00
Tunnels (voir Particle 32 du devis)— "Tunnels de ligne"	1		par pd. 1.	0 35	
"Tunnels de ligne" ————————————————————————————————————	do	i	1 -	1	Ì
"Tunnels de cours d'eau"—12 pieds "Tunnels de cours d'eau"—6 pieds	i uo	Soit 600	do	135 00	81,000 00
"Tunnels de cours d'eau"—6 pieds	do	100	do	15 00	1,500 00
Ponts en maconnerie	_ do	500	do	5 00	2,500 00
I call on majoratello come come come	1 go. 0.	25,000	per vg. c.	21 00	525.000 00
Ponceaux en maçonnerie		10,000	do	12 50	125,000 00
Maçonnerie sèche (mur de soutènement, etc.)		25,000	do	6 00	150,000 00
Pavage	do	1,000	l do-	6 00	6,000 00
Béton	do	1,000	do	13 00	13,000 00
Ouvrages en pierres perdues Tuyaux de fonte, 3 pds. de diamètre à l'inté-	do	30,000	do	3 00	90,000 00
Tuyaux de fonte, 3 pds. de diametre à l'inte-	1	1	1	1	1
rieur, 1 pc. d'épais. et noyés dans le béton	Dan II.	500		27 00	17 700 00
(celui-ci non compris dans l'item)	Pds. lin.	500	par pd. l.	35 00	17,500 00
Remblais en pierres pos à la main, lorsq. la pente		1,000		7.00	7 000 00
du talus excède 1 dans 1 (m-d œuv. seulem.)	Nombro		par vg. c.	1 20	1,200 00
Superstructure de ponts en bois, 150 pieds do do 125 do		1	par travée do	4,500 00	4,500 00 3,200 00
do do 100 do		34	do	2,100 00	71,400 00
do do 60 do	do	1 1	do	990 00	990 00
do do do	do	İ	, do	540 00	540 00
(Voir les articles 42 et 43 du devis.)	40	1 -	uo uo	010 00	. 510 00
Bois, première qualité, pour ponceaux, etc.—		1		•	l
12 pds. × 16 pds	Pds. lin.	200	par pd. 1.	0 40	80 00
12 pds. × 12 pds	do	2,000	do	0 35	700 00
8 pds. × 16 pds	do	200	do	0 25	50 00
8 pds. × 12 pds	do	200	do	0 20	40 00
Le bois d'autres dimensions qui pourra être		1			!
nécessaire, à des prix proportionnels.	1				ļ
Pilotis (voyez l'article 40 du devis)	do	10,000	. do	0 75	7,500 00
Bois en grume pour caissons, etc., de 12 pcs. de] _ [
diamètre au moins	do	10,000	do	0 22	2,200 00
Méplats pour les conduits souterrains, 12 pcs					
d'épaisseur.	do	3,000	do	0 25	750 (0
Madriers	Pds.M.P	10,000	par M.	30 00	
Fer forgé	Lbs.	1,000	par lb.	0 12	
Fonte	do	100	, do	0 06	6 00
Craverses	Nombre.	75,000	chaque.	0 25	18,750 00
Charroi des rails et attaches, à partir du bas de	manna	2 000			10,000,00
la section	Tonnes.	3,000	par ton.	4 00	12,000 00
Pose de la voie	Milles.	30	par mille.	320 00	9,600 00
Ballastage	Vgs. c. Nombre.	100,000 20	par vg. c.	0 20	20,000 00
Aiguilles et croisements	Nombie.	20	chaque.	50 00	1,000 00
	. 1		- 1		
pris le bois, les fossés à bestiaux, le pavage, les petits ponceaux en bois des abords, et	1	!			!
les écriteaux, le tout complet	do	2	do	500 00	1,000 00
Pour les ouvrages qui pourr. être nécess., suiv.		- 1	40	200 00	1,000 00
les art. 18, 43 et 21 du devis général; pour	i	1	ł		
reméd. aux estim.de quant. trop faibles, et p.		1	1		
faire face aux dép. conting., ajout. \$250,000.					250,000 90
and and arbi opening, allows draodoos					
Total					3,206,381 00
					-,,

^{*}Nors.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

178

Et si la présente soumission est acceptée, les soussignés se déclarent prêts à exécuter un contrat d'entreprise conforme dans ses conditions à la formule en blanc annexée au devis général, et à se conformer à l'article 93 du dit devis au sujet du dépôt d'argent ou d'autres garanties, qui y est exigé ; et ils offrent comme cautions de leur fidélité à se conformer à ces conditions et à exécuter les travaux, les deux personnes qui ont signé ci-après comme telles.

Signature, état et domicile des ROBERT McGREEVY et Cre, Québec, soumissionnaires.

Signature et domicile des cautions. { JOHN O'RÉILLY, Ottawa, JOHN H. CHALONER, Québec.

Ottawa, 15 novembre 1879.

CETTE SOUMISSION s'élève à la somme de trois millions deux cent soixante-trois mille sept cent cinquante-cinq piastres.

Natu	re des tra	vaux.			1 tés approxi te au bas d		Prix.	3 Monta	nt.
				-i	1	1	\$ ct	s. \$	ct
battage				Acres.	400	par acre.	50 0		
Ssartement	*******	****		do	10	do	50 00		0 0
Déracinement					10	do	100 0	1,000	0 0
llôturage	••••		******	Pds. lin.		par pd.l.	0 10		0 0
Excavation dans le					200,000	p. vg. c.	2 50		
do do	déta	ché	<i></i>	do	300,000	do	0.70		
do dans l	a terre (y sompr	is celle d	§-l		1 .			
crite dans l'art	icle 13 du	devis).	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	do	3,000,000	do	0 3		0 0
ossés d'égoutteme	nt	······	• •••••	¡Pds. lin.	2,000	par pd.l.	1 5	3,000	0 0
l'unnels (voir l'arti	cle 32 du	devis)—	-		10 200	١,	700.0		
"Tunnels de li	gne ''			do	Say 600	do	130 00		
Tunnels de c	ours d'ea	1,"-12]	pieas	do	100	do	40 00		
"Tunnels de co	ours d'eau	1''-6 pi	eas	do	500	do	20 00		
onts en maçonner					25,000	p. vg. c.			
onceaux en maçoi					10,000	do	. 10 00		0 0
laçonnerie sèche (25,000	do	6 00		0 0
Pavage Séton	·······	········ ···		· do	1,000	.do*	6 00		
eton				do	1,000	do	7 00		
)uvrages en pierres	perdues	•••••		do	30,000	do	3 00	90,000	U U
'uyaux de fonte, 3	pds. de	diamet	re à l'int	3-,	i	1		1	
rieur, 1 p. d'éps					500		20.00		
(celui-ci non co					500	par pd.l.	60 00	30,000	0
lemblais en pierres	pos a la	main, loi	rsq. 1a pen	e;	1	1	7.00	1	
du talus excède					1,000	p. vg. c.	1 00	1,000	, ,
Superstructure de p						p.travée	6,500 00		טע
ďο	do	125	do		1	do	5,500 00		
фo	ďο	100	do		34	do	5,000 00		
do	do	60	do	1 -	1	do	3,000 00		0
do	do	40	do	· do	1	do	2,500 00	2,500	, 0
(Voir les articl				l .	1	1		!	
Bois, première qual				Dan IIn	200	normal I	0 60	120	٠.
12 pds. × 16 pd					i 200 i 2,000	par pd.l.	0 55		
12 pds. × 12 pd		••••••		. do	2,000	do	0 45		0 0
8 pds. × 16 pd 8 pds. × 12 pd	S			do do	200	do	0 40		0 0
e bois d'autres	dimansia	na ani	naura âti	. 60	200	uo	9 40	' °	, ,
nécessaire, à de	amensio	no qui oportion	poura cu		1			1	
Pilotis (voyez l'arti	cle 40 du	dovie)	11015.	· do	10,000	do	0 60	6,000	0 0
Bois en grume pour					10,000	i		0,000	
diamètre au mo	ing	, c.c., a	.c 12 pcs. c	do	10,000	do	0 38	3,500	0 0
léplats pour les co	ndnite s	outerrai	ng. 12 nc		10,000	40	0.00	, 0,000	
d'épaisseur					3,000	do	0 40	1,200	0 0
fadriers						par M.	30 00		
er forgé					1,000	par lb.	0 13		
onte		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	••• ••••	' do	1,000	do	0 18		5 0
raverses					75,000	chaque.	0 40		
Charroi des rails et	attaches	à narti	r du has d	e momore.	10,000	onaquo.	0 1	, 20,000	
la section	***************************************	, a pare	i da sas c	Tonnes.	3,000	par ton	3 00	9,000	0 0
ose de la voie					1 30	p. mille.	250 00		
Ballastage					100,000	p. vg. c.	0 40		0
liguilles et croisen	nents			. Nombre		chaque.	25 00	500	o c
assages à niveau					1	CBuq.ici	20 0)	
pris le bois, les					1	1		1	
les petits pond	PODDOD W	hois des	, io parag	1		i l		i	
les écriteaux, le					2	do	100 00	200) (
Pour les ouvrages o					1 -	"	100 00	1 200	
les art. 18, 43 e	t 91 dn d	evie mán	éral : nor	r	1	1		i	
					i	, ,		i	
remêd. aux estir faire face aux d						1		250,000	i o
ianic iace aux u	շթ. շնուս	ug., ajou	φ.υυ,υυ	,			•	200,000	, ,

^{*}Note.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur-faire attacher des prix.

Et si la présente soumission est acceptée, le soussigné se déclare prêt à exécuter un contrat d'entreprise conforme dans ses conditions à la formule en blanc annexée au devis général, et à se conformer à l'article 93 du dit devis au sujet du dépôt d'argent ou d'autres garanties, qui y est exigé; et il offre comme cautions de sa fidélité à se conformer à ces conditions et à exécuter les travaux, les deux personnes qui ont signé ci-après comme telles.

Signature, état et domicile du DENIS O'BRIEN, soumissionnaire. Entrepreneur, Montréal.

Signature et domicile des cautions. { R. W. CRUICE, marchand, Ottawa. J. C. ROGER, imprimeur, Ottawa.

Ottawa, 17 novembre 1879.

 $19 \ m-12$

CETTE SOUMISSION S'élève à la somme de trois millions trois cent vingt-cinq mille huit cent soixante-dix-huit piastres.

		*Voir n	iote au bas	de la page	Prix.	Montan
			1	1	\$ ct	
Abattage	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	Acres.		par acre.		
Essartement	••••	do	10	do	45 00	
Déracinement	••••	do	10	do	100 00	
Clôturage Excavation dans le roc solide	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	Pas. Iin.	10,000	par pd. l.		
do do détaché		v gs. c.	200,000	par vg. c	1 00	
do dans la terre (y compris cel	فه ماا	do	300,000	do	100	300,000
crite dans l'article 13 du devis)	ite uo.	do	3,000,000	do	0 33	990,000
Doggóg dlómonttonnent		ma. 1:		par pd. 1.	0 50	
rosses d'egoutement Tunnels (voir l'article 32 du devis) — "Tunnels de ligne""—12 pieds "Tunnels de cours d'eau"—6 pieds		12 45. 11		par par zr	1	1,000
"Tunnels de ligne"		do	Soit 600	do	125 00	75,000
"Tunnels de cours d'eau "-12 pieds		do	100	do	43 00	
"Tunnels de conrs d'eau "- 6 pieds	3	do	500	do	25 00	
onos en mayonnerie	**** *****	ygs. c.	25,000	par vg. c.	20 00	
Ponceaux en maçonnerie		do	10,000	do	14 00	
Maçonnerie sèche (mur de soutènement, e	etc.)	do	25,000	do	8 50	
Pavage	····	do	1,000	do	3 00	
seton	••••	do	1,000	do "	8 00	
Ouvrages en pierres perdues	11: 45	do	30,000	do	3 00	90,000
l'uyaux de fonte, 3 pds. de diamètre à	l'inte-	1	!	1	1	l
rieur, 1 pc. d'épais. et noyés dans le	peron	Dag lin	500	non nd 1	95.00	17 500
(celui-ci non-compris dans l'item) Remblais en pierres pos. à la main,lorsq.la	nonto	Pds. lin.	300	par pd. I.	35 00	17,500
du talus excède 1 dans 1(md'œuv. se	anll	Vgs. c.	1,000	par vg. c.	0 90	900
Superstructure de ponts en bois, 150 pied	au., j	Nombre.		par travée		
do do 125 do		do do	i	do	5,200 00	
			34	do	4,300 00	5,200 146,200
	******	do	i	do	1,850 00	1,850
	*******	do	1	do	975 00	
(Voir les articles 42 et 43 du devis.)			Ì		1	
Bois, première qualité, pour ponceaux, et	tc.—	l	ļ	1	ļ	
12 pds. × 16 pds			200	par pd. l.	0 65	
12 pds. × 12 pds		do	2,000	do	0 46	
8 pds. × 16 pds	••• •• •••	do	200	do	0 55	
8 pds. × 12 pds	******	do	200	do	0 35	70
e bois d'autres dimensions qui pourra êt	re ne-			!	l	į.
cessaire, à des prix proportionnels			10.000	٠.	0.05	1 0 500
'ilotis (voyez l'article 40 du devis)		do	10,000	do	0 35	3,500
cois en grume pour caissons, etc, de 12 p de diamètre au moins	ouces	do	10,000	do	0 35	3,500
léplats pour les conduits souterrains, 12	2 neg	uo	10,000	uo	0 33	1 3,000
d'épaisseur	a pes,	do	3,600	do	0 33	990
adriers		P. M. P.	10,000	par M.	27 00	
ladrierser forgé		Lbs.	1,000	par lb.	0 15	150
onte		do	100	do	0 13	13
raverses		Nombre.	75,000	chaque,	0 35	26,250
harroi des rails et attaches, à partir du l		i	,			
la section		Ton'x.	3,000	par ton.	1 25	3,750
ose de la voie		Milles.	30	par mille.	325 00	9,750
allastage		Vgs. c.	100,000	par vg. c.		33,000
iguilles et croisements		Nombre.	. 20	chaque.	35 00	700
assages à niveau de chemins publics, y	com-	1			1	
pris le bois, les fossés à bestiaux, le pa	vage,	1				1
les petits ponceaux en bois des abore				a-	400.00	900
les écriteaux, le tout complet		do	2	do	400 00	800
our les ouvrages qui pourr. Étre nécess., les art. 18, 43 et 91 du devis général ;		Į				1
		1				!
	of r					
reméd. aux estim. de quant. trop faibles		1				250 000
			••••••		10000- 20000050	250,000

^{*}Note.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

182

Et si la présente soumission est acceptée, le soussigné se déclare prêt à exécuter un contrat d'entreprise conforme dans ses conditions à la formule en blanc annexée au devis général, et à se conformer à l'article 93 du dit devis au sujet du dépôt d'argent ou d'autres garanties, qui y est exigé; et il offre comme cautions de sa fidélité à se conformer à ces conditions et à exécuter les travaux, les deux personnes qui ont signé ci-après comme telles.

Signature, état et domicile du sou- { H. S. HOWLAND, marchand, mssionnaire. Toronto.

Signature et domicile des cautions.... $\left\{ \begin{array}{l} P. \ HOWLAND, \ Toronto. \\ W. \ P. \ WILLIAMS, \ Toronto. \end{array} \right.$

Ottawa, 15 novembre 1879.

 $19 \, m - 12 \frac{1}{2}$

Cette soumission s'élève à la somme totale de trois millions quatre cent soixantedouze mille six cent soixante-quatre piastres.

Nature des travaux.		ités approx ote au bas	imatives. de la page	Prix.	3 Montar	nt.
والمراجعة والمرا		i	<u> </u>	\$ cts.	\$	cts.
Abattage	Acres.	400	par acre.	30 00	1,200	
Essartement	do	10	do	50 00	500	0 00
Déracinement		10	do	100 00	1,000	
Clôturage	Pds. lin.	10,000	par pd. l.	0 10	1,000	
Excavation dans le roc solide	Vgs. c.	200,000	par vg. c.	2 00	400,000	0 00
do do détaché	do	300,000	do	1 00	300,000	00 (
do dans la terre (y compris celle dé-	i .	1	1.		1	
crite dans l'article 13 du devis)	do	3,000,000	do	0 40	1,200,000	
Fossés d'égouttement	Pds. lin.	2,000	par pd. l.	1 00	2,000	0 00
Funnels (voir l'article 32 du devis)—	١.	10000	1 .	45.00	07.000	۰ ۰۰
"Tunnels de ligne"" "Tunnels de cours d'eau "-12 pieds	do	Say 600	do	45 00	27,000	
"Tunnels de cours d'eau "-12 pieds	do	100	do	15 00	1,500	
"Tunnels de cours d'eau"—6 pieds	do	500	do	12 00 20 00	6,000	
Ponts en maçonnerie	Vgs. c.	25,000	par vg. c.	12 00	120,000	0.00
Maconnavia adaha (mura da cantànamant ata)	do	10,000	do do	8 00	200,000	
Maçonnerie sèche (murs de soutènement, etc.)	do do	25,000 1,000	do .	2 00	2,000	, ou
Pavage	do	1,000	do .	8 00	8,000) OF
Ouvrages en pierres perdues	do	30,000	do	3 00	90,000) 00
l'uyaux de fonte, 3 pds. de diamètre à l'inté-		30,000	40	0 00	1	, ,
rieur, 1 pc. d'épais et noyés dans le béton	1		1	1	ĺ	
(celui-ci non compris dans l'item)	Pds. lin.	500	par pd. l.	2 00	1,000	00
Remblais en pierres pos. à la main, lorsq la pente	- 45. 114.	1	Par Par ar		_,	
du talus excède l dans l (md'œuv. seul.)	Vgs. c.	1,000	par vg. c.	0 50	500	0.00
Superstructure de ponts en bois, 150 pieds	No.	1	par travée	8,000 00	8,000	
do do 125 do	do	1	do	7,000 00	7,000	
do do 100 do	do	34	do	4,000 00	136,000	
do do 60 do	do	1	do	3,000 00	3,000	
do do 40 do	do	1	do	1,500 00	1,500) OŒ
(Voir les articles 42 et 43 du devis.)	i		1]	
Bois, première qualité, pour ponceaux, etc —						
12 nds. ∨ 16 nds	Pds. lin.	200	parpd I.	0 35		00
12 pds. × 12 pds	do	2,000	do	0 30		00
8 pds. × 16 pds	do	200	do	0 20		00
12 pds. × 12 pds. 8 pds. × 16 pds. 8 pds. × 12 pds.	do	200	do	0 18	} 36	60
₄e bois d'autres dimensions qui pourra être :			(}	
nécessaire, à des prix proportionnels.	-	10.000	ا ء. ا	0.50		
Pilotis (voyez l'article 40 du devis)	đo	10,000	do	0 50	5,0 00	, 00
Bois en grume pour caissons, etc., de 12 pcs.	3.	10.000	do	0 30	3,000	
de diamètre au moins	do	10,000	μ αο .	0 30	3,000	, 00
Méplats pour les conduits souterrains, 12 pcs.	مات	3,000	do	0 20	600	. 00
d'épaisseur	Daa W D.	10,000	par M.	30 00	300	
er forgé	Lbs.	1,000	par lb.	1 10	1,100	
Ponta	do	100	do do	1 18	118	
onte	No.	75,000	chaque.	0 50	37,500	
Charroi des rails et attaches, à parter du bas	110.	10,000	onuque	1	,,,,,,	
de la section	Tonnes	3,000	par ton.	30 00	90,000	00
Pose de la voie	Milles.	30	par mille.	500 00	15,000	
Sallastage		100,000	par vg. c.	0 50	50,000	00
liquilles et croisements	No.	20	chaque.	100 00	2,000	00
Passages à niveau de chemins publics y com-			j		,	
assages à niveau de chemins publics y com- pris le bois, les fossés à bestiaux, le pavage, les petits ponceaux en bois des			[i			
pavage, les petits ponceaux en bois des			_			
abords, et les ecriteaux, le tout complet	do	2	do	50 00	100	00
our les ouvrages qui pourr. être nécess., suiv.			J			
les art. 18, 43 et 91 du devis général ; pour reméd. aux estim de quant. trop faibles, et p.						
remed. aux estim. de quant. trop faibles, et p.	,	l				
faire face aux dép. conting., ajout. \$250,000				*****	250,000	00
			}			
Total					3,472,664	ഹ

^{*} Note.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

184

Et si la présente soumission est acceptée, les soussignés se déclarent prêts à exécuter un contrat d'entreprise conforme dans ses conditions à la formule en blanc annexée au devis général, et à se conformer à l'article 93 du dit devis au sujet du dépôt d'argent ou d'autres garanties, qui y est exigé ; et ils offrent comme cautions de leur fidélité à se conformer à ces conditions et à exécuter les travaux, les deux personnes qui ont signé ci-après comme telles.

Signature, état et domicile des $\begin{cases} F. \ B. \ McNAMEE, \ Montréal. \\ A. \ G. \ NISH \ do \\ JAMES \ WRIGHT \ do \end{cases}$

Montréal, 14 novembre 1879.

CETTE SOUMISSION s'élève à la somme totale de deux millions six cent quarantedeux mille huit cent quatre-vingt-huit piastres.

deux mine nuit ce	nt quatr	. O- Ving U-L	idio piasoi	cs.	
Nature des travaux.	Quan *Voir	l tités appr note au ba	oximatives. s de la page	Prix.	Montant.
	~	1		\$ ct	s. \$ cts.
Abattage	Acres	40	par acre.	27 0	
Abattage	do	10	do .	30 00	
Déracinement	do) 10	do.	70 00	
Clôturage	Pds. lin	10,000		0 10	
Excavation dans le roc solide	Vgs. c	. 200,000	par vg. c.	2 00	
do do détaché	do	300,000	oj do .	1 20	360,000 00
do dans la terre (y compris celle de	5-	1	!	1	
crite dans l'article 13 du devis)	do	.; 3,000,000		0 28	840,000 00
Fossés d'égouttement	Pds. lin	2,000	par pd. l.	0 78	1,500 00
Tunnels (voir l'article 32 du devis)-	1 .	~		į	
"Tunnels de ligne"—12 pieds "Tunnels de cours d'eau "—12 pieds "Tunnels de cours d'eau "—6 pieds Ponts en maçonnerie Ponceaux en maçonnerie Maconnerie sèche (murs de sontènement, etc.)	do	Say 600			
"Tunnels de cours d'eau "-12 pieds	. do	. 100			
"Tunnels de cours d'eau "-6 pieds	do	. 500			
Ponts en maçonnerie.	. v gs. c	25,000			
Ponceaux en maçonnerie	. do	. 10,000	do		
		., 20,000	do .,	. 5 00	
Pavage Béton	. do				
Beton	.) do				
Ouvrage en pierres perdues	. do	. 30,000	do	. 2 50	75,000 00
Tuyaux de fonte, 3 pds. de diamètre à l'inté-	-i	1	ı	i	
rieur, 1 pc. d'épais et noyés dans le bétor	1)		1	1	1
(celui-ci non compris dans l'item)	Pas. Iin.	. 500	par pd. l	. 20 00	10,000 00
Remblais en pierres pos. à la main, lorsq. la pente	-		1	į)
du talus excède I dans I (md'œuv. seulem.)) v gs. c	1,000		. 0 80	
Superstructure de ponts en bois, 150 pieds	. Nombre.	. 1	par travé		5,000 00
do do 125 do			do		4,000 00
do do 100 do			do	3,000 00	102,000 00
do do 60 do		1	do		1,800 00
do do 40 do	do	1	do	1,000 00	1,000 00
(Voir les articles 42 et 43 du devis.)	1	1	1	1	í
Bois, première qualité, pour ponceaux, etc.—	Dan lin	900			1
12 pds. × 16 pds	Pds. lin.		par pd. l	1 22	80 00
2 nda × 16 nda	do		do		700 00
8 pds. × 16 pds. 8 pds. × 12 pds. 8 pds. × 12 pds.	do		do		60 00
Le bois d'autres dimensions qui pourra être	1 uo	200	do	0 25	50 00
nécessaire, à des prix proportionnels.	1		}	· ·	Ì
Pilotis (voyez l'article 40 du devis)	do	10,000	do	0 27	0 700 00
Bois en grume pour caissons, etc., de 12 pcs. de		10,000) ao	0 21	2,700 00
diamètre au moins	do	10,000	do	0.10	1 000 00
Méplats pour les conduits souterrains, 12 pcs.	1 40	10,000	uo	0 18	1,800 00
d'éngigenir	1 30	3,000	do	. 410	E40.00
d'épaisseur	Pds M P	10,000	par M	0 18 25 00	540 00
Fer forgé	Lhg	1,000	par lb	0 10	2,500 00
Fonte	do	100	do	0 08	100 00
Traverses	Nombre	75,000	chaque	0 25	
Charroi des rails et attaches, à partir du bas de	Trombic.	10,000	опачис	0 25	18,750 00
la section	Tonnes	3,000	par ton	1 50	4 500 00
Pose de la voie	Milleg.	30	par mille		4,500 00
Rallastana	Ves	100,000	par vg. c	0 30	6,750 00
Ballastage	Nombre	20	chaque		30,000 00 500 00
Passages à niveau de chemins publics y com-	Trombto.	20	onaque	25 00	300 00
pris, le bois, les fossés à bestiaux, le pavage,			!		l .
les petits ponceaux en bois des abords, et					
les écriteaux, le tout complet.	do	2	do	200 00	400 00
Pour les ouvrages qui pourr. être nécess., suiv.		2		240 00	400 00
les art. 18, 43 et 91 du devis général; pour	1				
reméd.aux estim.de quantit.trop faibles, et p.			i		
		•••••	l		250 000 00
moo wan wor. commiss, allows waso, ooo.				~~	250,000 00
Total					2,642,888 00
	1				_,512,555

^{*}Note.—Quelques-uns des chiffres de cette colonne sont basés sur les mesurages préliminaires du tracé, et peuvent être considérés comme grossièrement approximatifs. D'autres items sont le résultat de conjectures et sont mis dans cette table dans le but de leur faire attacher des prix.

186

Et si la présente soumission est acceptée, les soussignés se déclarent prêts à exécuter un contrat d'entreprise conforme dans ses conditions à la formule en blanc annexée au devis général, et à se conformer à l'article 93 du dit devis au sujet du dépôt d'argent ou d'autres garanties, qui y est exigé; et ils offrent comme cautions de leur fidélité à se conformer à ces conditions et à exécuter les travaux, les deux personnes qui ont signé ci après comme telles.

Signature, état et domicile des soumissionnaires.

JAMES BROWN, I.C., 238 B. P., Charlottetown, Ile du Prince-Edouard. JOHN CORBETT, constructeur, 58 B. P., Charlottetown, Ile du Prince-Edouard.

Garantie par bons ou en argent si la soumission est acceptée.

Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, 13 novembre 1879.

Le rapport de M. Fleming sur les soumissions reçues se trouve avec les documents relatifs à lo section D.

25 novembre 1879.

MESSIEURS,—J'ai l'honneur de vous informer que votre soumission pour la section de 29 milles du chemin de fer Canadien du Pacifique s'étendant de Boston Bar à Lytton, dans la Colombie Britaunique, a été acceptée. Je dois en conséquence, vous prier de déposer au crédit du receveur général du Canada, d'ici au 8 décembre prochain à 4 p.m., la somme de \$128,000, à laquelle s'élèvent les 5 pour cent du montant de votre soumission, dont le dépôt est exigé suivant les conditions du devis.

J'ai de plus à vous dire que si le 8 décembre prochain le dépôt ci-dessus n'est pas fait, votre soumission se trouvera ipso facto mise de côté, et le chèque qui l'accom-

pagne sera confisqué au profit de la couronne. Veuillez accuser réception de cette lettre.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,

Votre obéissant serviteur,

F. BRAUN, secrétaire.

A MM. P. Purcell, Hugh Ryan, James Goodwin et James N. Smith, entrepreneurs, au soin de M. Hugh Ryan, entrepreneur.

OTTAWA, 28 novembre 1879.

A M. F. Braun, secrétaire,

Chemins de fer et canaux.

CHER MONSIEUR,—Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre lettre de lundi, le 24 du courant, nous annonçant que le département a accepté notre soumission pour la section B, division de la Colombie-Britannique du chemin de fer Canadien du Pacifique, etc.

Nous demeurons, cher monsieur, bien à vous, PURCELL, RYAN, GOODWIN ET SMITH.

Ottawa, 9 décembre 1879.

A M. F. Braun, secrétaire,

Chemins de fer et canaux, Ottawa.

Monsieur,—Conformément aux termes de votre lettre du 24 novembre dernier, nous annonçant que le département a accepté notre soumission pour la construction de la section du chemin de fer Canadien du Pacifique s'étendant de Boston Bar à Lytton, dans la Colombie-Britannique, nous avons l'honneur de vous transmettre ci-inclus la somme demandée en garantie, savoir, \$128,000, comme suit:—

Reçu du gérant de la Banque de Québec, à Ottawa, en		
débentures de la ville d'Ottawa, à l'ordre du ministre		
des chemins de fer et canaux, déposées par J.		
Goodwin	43,000	00
Chèque accepté de H. Ryan acompagnant la soumission.	10,000	00
do sur la Banque Ortario, accepté, déposé par H.		
Ryan	33,000	00
Certificat de dépôt de la Banque des Marchands, déposé		
par H. Ryan	25,000	00
Certificat de dépôt de la Banque des Marchands, déposé		
par H. Ryan	12,000	00
Certificat de dépôt de la Banque des Marchands, déposé		
par H. Ryan	2,000	00
Certificat de dépôt de la Banque de Montréal, déposé		
par H. Ryan	3,000	00
<u>.</u>		

Total......\$128,000 00

Nous avons l'honneur d'être

Vos obéissants serviteurs.

HUGH RYAN.

A M. T. TRUDEAU,

Ottawa, 11 décembre 1879.

Sous-ministre des chemins de fer et canaux.

Monsieur,—Je sollicite respectueusement la faveur de substituer un certificat de dépôt de la Banque de Toronto pour \$48,000, en faveur du ministre des chemins de fer et canaux, aux effets suivants déposés en garantie par Hugh Ryan pour la section du chemin de fer Canadien du Pacifique s'étendant de Boston Bar à Lytton, dans la Colombie-Britannique, savoir:

Certificat de	e dépôt de la	Banque de I	Montréal		\$3,000	$00\cdot$
do	do	des	Marcha	nds	2,000	00
do	do	do	do		12,000	00
do	do	do	do	•••••	25,000	00
						-
			•		42,000	00

et demande que les effets ci dessus soient remis au dit Hugh Ryan.

J'ai l'honneur d'être

Votre obéissant serviteur,

J. M. SMITH, de Smith et Ripley.

Ottawa, 12 décembre 1879.

A M. Hugh Ryan, entrepreneur,

Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que M. Joseph N. Smith, qui a signé avec vous-même et d'autres, la soumission acceptée pour la section du chemin de fer Canadien du Pacifique s'étendant de Boston Bar à Lytton, dans la Colombie-Britannique, a transmis à ce département un certificat de dépôt de la banque de Toronto, en remplacement d'autres effets énumérés ci-après et fournis par vous pour cetté section, et qu'il a demandé que les effets vous fussent remis.

Je suis donc chargé de vous transmettre, conformément à la demande de M. Smith, les certificats de dépôts suivants que contenait votre lettre du 8 du courant,

savoir:

	certificat de dépôt, en date du 2 décembre 1879, portant le n° 40,648, de la Banque de Montréal, pour certificat de dépôt en date du 27 octobre 1879, portant le n° 40,648, de la Banque de Montréal, pour.	\$3,000	00
1	tant le n° 4,511, de la Banque des Marchands du Canada, pour	2,000	00
	n° 1,048, de la Banque des Marchands du Canada, pour	12,000	00
	le n° 1,118, de la Banque des Marchands du Canada, pour	25,000	00
	Total	\$42,000	00

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre obéissant serviteur,

F. BRAUN, secrétaire.

A M. Z. A. LASH,

Ottawa, 12 décembre 1879.

Sous-ministre de la justice.

Monsieur, - J'ai l'honneur de vous soumettre un projet du contrat que l'on se propose de passer avec MM. Purcell et Cie pour la construction de la partie du chemin de fer Canadien du Pacifique entre Boston Bar et Lytton, dans la Colombie-Britannique, connue sous la désignation de section B.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. BRAUN, secrétaire.

OTTAWA, 15 janvier 1880.

A l'honorable sir Charles Tupper, C.C.M.G., Ministre des chemins de fer et canaux, Ottawa.

Monsieur,—Nous consentons par les présentes à ce que vous transportiez à Andrew Onderdonk l'entreprise qui nous a été adjugée de la section B du chemin de fer Canadien du Pacifique, dans la Colombie-Britannique, et passiez contrat avec le dit Onderdonk pour la dite entreprise; nous consentons de plus à ce que le gouvernement accepte la garantie que donnera le dit Onderdonk au lieu de la nôtre, que nous engageons à recevoir du gouvernement lorsque la garantie du dit Onderdonk aura été acceptée.

Vos obéissants serviteurs,

PATRICK PURCELL, HUGH RYAN, JAMES GOODWIN, JAMES N. SMITH.

16 janvier 1880.

Cette lettre dit que la Banque de Montréal a en dépôt la somme de \$180,000 comme garantie donnée par MM. Ryan, Goodwin et Cie sur l'entreprise de la section Colombie-Britannique.

Cette lettre a été envoyée au receveur général pour être gardée dans son bureau.

Ottawa, 28 janvier 1880.

A l'honorable sir CHARLES TUPPER, C.C.M.G.,

Ministre des chemins de fer et canaux, Ottawa.

Monsieur,—On m'a soumis une lettre signée de Patrick Purcell, Hugh Ryan,

James Goodwin et James N. Smith, en date du 15 janvier.

Ces personnes ont présenté la plus basse soumission reçue pour la section de la Colombie-Britannique s'étendant de Boston Bar à Lytton, et la lettre dont je viens de parler autorise le transport de l'entreprise à M. Andrew Onderdonk; et l'on me prie

de dire si je vois aucune objection à la chose.

Vu que les trois autres sections de la Colombie-Britannique sont déjà adjugées à M. Onderdonk et que celle dont il s'agit se trouve à les séparer, il serait avantageux que les quatre entreprises fussent entre les mains d'un seul entrepreneur capable de les exécuter; et d'après les lettres fournies par le gérant général de la Banque de Montiéal, et autres personnages distingués, il ne semble y avoir de doute sur les moyens financiers et l'expérience de M. Onderdonk.

Je suis, etc.,

SANDFORD FLEMING, ingénieur en chef.

Ottawa, 30 janvier 1880.

A l'honorable J. W. TRUTCH,

Agent du gouvernement fédéral à la Colombie-Britannique.

Monsieur,—Je vous envoie sous ce pli la proposition faite par MM. Purcell, Ryan, Goodwin et Smith, les entrepreneurs auxquels la section B du chemin de fer Canadien du Pacifique a été accordée, de transporter leur entreprise à M. A.Onderdonk, avec lequel le gouvernement a passé contrats pour les sections A, C et D de ce chemin.

Vous voudrez bien avoir la complaisance de me dire si d'après vous il serait dans l'intérêt public d'accéder à cette proposition et de passer encore contrat pour la section B avec M. Onderdonk, qui a déjà mis au crédit du receveur général, dans la 190

Banque de Montréal, la somme de (\$460,000) quatre cent soixante mille piastres, comme garantie de l'exécution des travaux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre obéissant serviteur,

> CHARLES TUPPER, Ministre des chemins de fer et canaux.

> > Ottawa, 31 janvier 1880.

A l'honorable sir Charles Tupper, C.C.M.G.,
Ministre des chemins de fer et canaux.

Monsieur.—Relativement à la proposition faite par MM. Purcell, Ryan, Goodwin et Smith, de transporter leur entreprise de la section B du chemin de fer Canadien du Pacifique, dans la Colombie-Britannique, à M. Onderdonk, avec lequel le gouvernement à passé contrats pour les sections A, C et D du chemin, proposition qui m'a été soumise par votre lettre d'hier, me demandant mon avis à ce sujet, j'ai l'honneur de dire que je crois assurément qu'il y aura avantage pour le public à ce que ces quatre sections du chemin soient entreprises par un même entrepreneur ou une même maison, en raison de la commodité qu'il y aura pour le gouvernement à n'avoir affaire qu'à un seul entrepreneur au lieu de différentes maisons, hostiles peut-être les unes aux autres, chargées chacune de l'exécution d'une partie d'une entreprise, pour laquelle il va falloir un système de main-d'œuvre spécialement organisé, concentration d'efforts et unité de plan, pour arriver à un résultat satisfaisant pour le public : pourvu toutefois que l'on soit sûr, comme on semble pouvoir l'être d'après les documents qui accompagnent votre lettre, que cet entrepreneur général soit sous tous les rapports capable de mener à bonne fin une entreprise de cette importance, et que les quatre sections de l'entreprise soient commencées et construites simultanément.

Cette cousidération est surtout importante pour la section dont il s'agit. A mon jugement, basé sur une connaissance familière des lieux, la situation de la section B fait qu'il est particulièrement important, qu'au moins la partie de la section qui s'étend depuis sa jonction avec la section A sur la rive droite (ouest) de la Fraser jusqu'au chemin projeté qui doit passer cette rivière, soit rattachée dans l'entreprise à la section A et conséquemment bâtie par ceux qui auront le contrôle de cette dernière; le fait est que cette partie de la section B est tellement isolée par la rivière et les montagnes, que le seul accès que l'on puisse y avoir—si ce n'est au moyen d'un bateau passeur—doit être par le chemin ordinaire à partir de l'endroit de la section A, où il se détache de la ligne du chemin de fer pour passer la Fraser sur le pont suspendu, sur une distance d'environ dix milles presqu'impraticables, au milieu de montagnes et de

précipices jusqu'au point initial de la section B à Boston Bar.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre obéissant serviteur,

JOSEPH W. TRUTCH.

OTTAWA, le 6 juillet, 1880.

A MM. P. Purcell, H. Ryan, Jas. Goodwin, et Jas. N. Smith, Aux soins de M. James Goodwin, Ottawa.

Monsieur, J'ai l'honneur de vous informer que le contrat qui doit être passé entre Sa Majesté et vous pour la construction de la partie du chemin de fer Canadien du Pacifique qui s'étend de Boston Bar à Lytton dans la Colombie-Britannique, a été préparé, et je suis chargé de vous prier de venir le signer.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. BRAUN, Secrétaire.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

59e Contrat:—Fourniture de 100,000 traverses pour les deuxièmes 100 milles à l'ouest de Winnipeg.

Entrepreneurs:—WHITEHEAD, RUTTAN et RYAN. Date du contrat:—6 février 1880. Garantie:—Certificat de dépôt, \$1,587.50.

Bureau de l'ingénieur en chef, Ottawa, 23 janvier 1880.

A l'honorable SIR CHARLES TUPPER, C.C.M.G., Ministre des chemins de fer et canaux.

Monsieur,—Dans le but de favoriser le prolongement aussi prochain que possible du chemin de fer à l'ouest du Manitoba, et considérant la difficulté d'obtenir des traverses le long de la première partie de la ligne des deuxièmes cent milles, la nécessité de les avoir sur la section 14 et de les faire couper, transporter, et passer du côté ouest de la rivière Rouge, tandis que le pont de glace à Winnipeg est ferme, je recommande que l'on prenne les mesures suivantes:

1. Que l'ingénieur de district soit autorisé par télégraphe à demander par les journaux 100,000 traverses devant être délivrées à des endroits commodes le long de la voie sur la section 14—les soumissions devant être reçues très-prochainement; et qu'il fasse rapport par le télégraphe de la nature et du nombre des soumissions qui seront reçues.

2. Qu'il soit immédiatement passé un contrat avec le plus bas soumissionnaire

acceptable.

3. Qu'il soit pris immédiatement des arrangements pour que ces traverses, à mesure qu'elles seront faites, soient transportées du côté ouest de la rivière Rouge, sur le pont de glace, et pour qu'elles soient empilées à des endroits commodes en attendant qu'on en ait besoin.

Je suis, etc.,

SANDFORD FLEMING, Ingenieur en chef.

Ottawa, 23 janvier 1880.

(Mémoire.)

Conformément a un rapport de l'ingénieur en chef du chemin de fer Canadien du Pacifique, constatant que, dans le but de favoriser le prolongement aussi prochain du chemin de fer à l'ouest du Manitoba, et considérant la difficulté d'obtonir des traverses le long de la première partie de la ligne des deuxièmes cent milles, et la nécessité de les avoir sur la section 14, et de les faire couper, transporter et passer du côté ouest de la rivière Rouge tandis que le pont de glace à Winnipeg est ferme, il importe de prendre des mesures immédiates à ce sujet;

Le soussigné recommande qu'il soit autorisé à demander des soumissions et à passer contrat pour la fourniture de cent mille traverses, et à prendre les mesures nécessaires pour leur transport du côté ouest de la rivière Rouge sur le pont de glace

de Winnipeg.

Respectueusement soumis,

CHARLES TUPPER, Ministre, chemins de fer et canaux.

RAPPORT d'un comité de l'honorable Conseil privé approuvé par Son Excellence le gouverneur-général en Conseil, le 26 janvier 1880.

Dans un mémoire de l'honorable ministre des chemins de fer et canaux, à la suite d'un rapport de l'ingénieur en chef du chemin de fer Canadien du Pacifique constatant que dans le but de favoriser le prolongement aussi prochain que possible du chemin de fer à l'ouest du Manitoba, et considérant la difficulté d'obtenir des traverses le long

de la première partie de la ligne des deuxièmes cent milles, et la nécessité de les avoir sur la section 14, et de les faire couper, transporter et passer du côté ouest de la rivière Rouge tandis que le pont de glace à Winnipeg est ferme, il importe de prendre des mesures immédiates à ce sujet;

Le ministre recommande qu'il soit autorisé à demander des soumissions et à passer contrat pour la fourniture de cent mille traverses, et à prendre les mesures nécessaires pour leur transport du côté ouest de la rivière Rouge sur le pont de

glace de Winnipeg.

Le comité soumet la recommandation qui précède à l'approbation de Votre Excellence.

Pour copie conforme,

J. O. COTÉ, Greffier, C. P.

Ottawa, 10 février 1880.

A l'honorable sir Charles Tupper, C.C.M.G.,

Ministre des chemins de fer et des canaux.

Monsieur,—Je désire faire entrer dans les archives les télégrammes ci-inclus relatifs à l'entreprise de la fourniture des traverses pour les deuxièmes 100 milles à

l'ouest de la rivière Rouge.

Le n° 1, en date du 29 janvier, a été envoyé sur votre autorisation à James H. Rowan, le chargeant de demander des soumissions pour la fourniture de 100,000 traverses pour être employées à la construction des deuxièmes 100 milles de chemin à l'ouest de la rivière Rouge.

Le 5 du courant, je reçus de M. Rowan le télégramme, n° 4, et le même jour,

ayant été autorisé par vous à cet effet, je lui addressai la dépêche no 6.

Hier je reçus le télégramme n° 7 de M. Rowan, disant que le contrat avait été passé avec MM. Whitehead et Ruttan pour 100,000 traverses, et que 5 pour cent du prix de l'entreprise avaient été déposés à la Banque de Montréal à Winnipeg comme garantie de l'exécution du contrat.

J'ai reçu aujourd'hui la dépêche n° 8, à laquelle vous avez donné votre assentiment lorsque je vous l'ai soumise, et j'ai communiqué le fait à M. Rowan par le télé-

gramme no 6.

J'ai l'honneur d'être monsieur, Votre obéissant serviteur,

SANDFORD FLEMING,

Ingénieur en chef.

OTTAWA, 29 janvier 1880.

A M. James H. Rowan, Winnipeg.

Recevez des soumissions pour 100,000 traverses d'épinette rouge, à être délivrées le long de la voie, section 14, à temps pour être passées du côté ouest de la rivière Rouge sur le pont de glace; télégraphiez renseignements sur les soumissions aussitôt que reçues.

SANDFORD FLEMING.

Winnipeg, 31 janvier 1880.

A SANDFORD FLEMING, Ottawa.

Le droit de coupe sera-t-il exigé sur le bois employé pour ces traverses?

JAMES H. ROWAN.

OTTAWA, 31 janvier 1880.

JAMES H. ROWAN, Winnipeg.

Recevez soumissions avec et sans droit de coupe.

SANDFORD FLEMING.

Winnipeg, 5 février 1880.

SANDFORD FLEMING, Ottawa.

Dix soumissions pour traverses reques aujourd'hui. Les suivantes sont les plus basses. Les chiffres couvrent le droit de coupe; si ce droit n'est pas exigé déduisez pour chaque soumission 3 cents: Charles Whitehead et Ruttan, 27½ cents; Rigney et Carey, 28; Robinson Marris, 28; John Sheelds, 31; John Ryan, 33. Vous connaissez Whitehead et Ruttan; Rigney et Cary sont des marchands considérables et offrent de bonnes garanties. Je ne connais pas Marris; il n'a pas offert de garantie; Sheelds est engagé dans l'entreprise 42, garantie assez bonne; vous connaissez M. Ryan.

JAMES H. ROWAN.

OTTAWA, 6 février 1880.

A James H. Rowan, Winnipeg.

Le ministre accepte la soumission de Whitehead et Ruttan pour 100,000 traverses à $27\frac{3}{4}$ cents; faites contrat de façon à garantir la fourniture à temps.

SANDFORD FLEMING.

Winnipeg, 9 février 1880.

A SANDFORD FLEMING, Ottawa.

Le contrat a été passé samedi avec Whitehead et Ruttan et deux cautions ; j'ai en ma possession un certificat de dépôt de la Banque de Montréal au crédit du ministre pour 5°, du montant de l'entreprise.

JAMES H. ROWAN.

Winnipeg, 10 février 1880.

A SANDFORD FLEMING, Ottawa.

Whitehead et Ruttan demandent que le nom de John Ryan soit porté au contrat comme leur associé dans l'entreprise et partie au contrat. Celui-ci y consent. Cela vous convient il ? Je crois que cela tendrait à assurer l'exécution de l'entreprise

JAMES H. ROWAN.

OTTAWA, 10 février 1880.

A JAMES H. ROWAN, Winnipeg.

Le ministre donne son assentiment à la proposition.

SANDFORD FLEMING.

OTTAWA, 9 mars 1880.

A M. SANDFORD FLEMING, Ingénieur en chef, C. C. P.

Monsieur,—Je suis chargé de vous informer que le ministre vous approuve d'avoir fait passer centrat avec MM. Whitehead et Ruttan pour la fourniture de 100,000 traverses pour être employés à la construction des deuxièmes 100 milles du chemin de fer Canadien du Pacifique, à l'ouest de Winnipeg, selon qu'il est mentionné dans votre lette du 10 du mois dernier, et donne de plus son assentiment à l'entrée de M. Ryan dans cette entreprise.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. BRAUN, secrétaire.

RÉPONSE SUPPLÉMENTAIRE

(19 M)

A une adresse de la Chambre des communes, en date du 16 février 1880, demandant la production des demandes de soumissions pour les travaux du chemin de fer du Pacifique faites depuis le mois de janvier 1879, ainsi que toutes les soumissions reçues, etc., avec indication des noms des personnes auxquelles les entreprises ont été adjugées, et tous les rapports faits au département, les arrêtés du Conseil et la correspondance concernant les soumissions, qui n'ont pas encore été produits.

J. C. AIKINS,

Secrétaire d'Etat.

SECRÉTARIAT D'ETAT,

9 avril 1880.

OTTAWA, 8 avril 1880.

A EDOUARD J. LANGEVIN, Sous-secrétaire d'Etat.

Monsieur,—En sus des documents relatifs aux entreprises de 1879 du chemin de fer du Pacifique, que je vous ai transmis dans ma lettre du 30 mars en réponse à une adresse de la Chambre des communes en date du 16 février 1880, j'ai l'honneur de vous faire tenir sous ce pli les documents additionnels se rattachant au transfert à un syndicat des entreprises de M. Andrew Onderdonk des Sections A, C et D, dans la Colombie-Britannique, les dits documents formant un supplément à la réponse déjà faite.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre obéissant serviteur,

F. BRAUN, secrétaire.

DÉPARTEMENT DES CHEMINS DE FER ET CANAUX, OTTAWA, 4 mars 1880.

(Mémoire.)

Le soussigré a l'honneur de faire rapport qu'il a été reçu une lettre de M. Andrew Onderdonk, l'entrepreneur des sections suivantes du chemin de fer Canadien du 195

Pacifique dans la Colombie-Britannique, savoir: A, d'Emory's Bar à Boston Bar; C, de Lytton à Junction Flat; D, de Junction Flat à Savona's Ferry, disant qu'afin d'exécuter ces contrats le mieux possible il a formé un syndicat composé des personnes suivantes: H. B. Laidlaw, banquier, 12 Pine Street, New-York; M. P. Morton, (de Morton, Bliss et Cie), banquier, New-York; S. G. Reed, vice-président de la Cie de chemins de fer et de nevigation de l'Orégon, Portland, Oregon; D. O. Mills, banquier, San-Francisco et New-York; Andrew Onderdonk, entrepreneur et ingénieur civil; et qu'il a transféré ces dites entreprises à M. Mills, le représentant du dit syndicat, sauf la sanction du gouvernement.

Que M. Mills a soumis le dit transfert pour le faire approuver par le gouverneur-

général en Conseil.

Le soussigné est d'avis que si le gouvernement consent au transfert de l'entreprise à M. Mills, celui-ci et M. Onderdonk, doivent s'engager envers la Couronne à la fidèle exécution du contrat, et que les documents doivent être soumis au département de la justice pour que l'acte de transfert contenant les clauses nécessaires soit régu-

lièrement préparé;

Il soumet avec le présent mémoire le projet d'acte de transfert préparé au département de la justice, et recommande que le consentement de la Couronne y soit donné, pourvu que les cautions actuelles de l'entrepreneur y donnent aussi leur consentement afin de conserver leur responsabilité, et pourvu aussi que toutes les garanties que possède actuellement le gouvernement relativement à ces entreprises soient affectées aux entreprises transférées.

CHARLES TUPPER,
Ministre des chemins de fer et canaux.

Ottawa, 16 février 1880.

A l'honorable sir Charles Tupper, C.B., C.M.G., Ministre des chemins de fer et canaux.

Monsieur,—Afin d'exécuter le mieux possible mon entreprise du chemin de fer Canadien du Pacifique, j'ai formé un syndicat composé des personnes suivantes: H. B. Laidlaw, banquier, 12 Pinc Street, New-York; M. P. Morton (de Morton, Bliss et Cie), banquier, New-York; S. G. Reed, vice-président de la Cie de chemins de fer et de navigation de l'Orégon, Portland, Oregon; D. O. Mills, banquier, San-Francisco et New-York; Andrew Onderdonk, entrepreneur et ingénieur civil.

Je puis dire en toute confiance que la position et le caractère des messieurs que je me suis associés doivent donner au gouvernement la plus complète assurance de la

fidèle exécution de l'entreprise.

Je représenterai le syndicat dans la Colombie-Britannique et surveillerai moi-

même les travaux.

M. Mills représentera le syndicat dans les affaires financières, et conformément à nos arrangements, j'ai, sauf la sanction du gouvernement, transféré mes contrats à lui comme représentant.

Je sollicite respectueusement que l'assentiment du Conseil privé soit donné à

l'acte de transfert.

Je suis, monsieur, Votre obéissant serviteur,

ANDREW ONDERDONK.

New-York, 16 février 1880.

A l'honorable sir Charles Tupper,

Ministre des chemins de fer et canaux, Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli un acte de M. Onderdonk en ma faveur, me transférant ses entreprises des sections A, C et D du chemin de fer Canadien du Pacifique, et de vous prier respectueusement de bien vouloir soumettre cet acte à l'approbation du gouverneur général en Conseil.

196

Le transfert m'est fait en ma qualité de représentant du syndicat formé par M. Onderdonk pour l'exécution de son entreprise, lequel se compose des personnes suivantes:

Andrew Onderdonk, entrepreneur et ingénieur civil; H. B. Laidlaw, agent de la banque de la Californie, à New-York; L. P. Morton (de la maison Morton, Bliss et Cie) banquiers, New-York; D. O. Mills, banquier, San-Francisco, Californie; S. G. Reed, vice-président de la compagnie de chemin de fer et de navigation de l'Orégon, Portland, Orégon.

Je me sens en état d'affirmer qu'en matière de finances les personnes associées

avec moi ont droit à la plus haute considération.

M. Onderdonk sera notre représentant dans la Colombie-Britannique, et les travaux se feront sous son contrôle personnel.

Je suis, monsieur,

Respectueusement à vous,

D. O. MILLS.

OTTAWA, 4 mars 1880.

A M. F. BRAUN,

Secrétaire, chemins de fer et canaux.

Monsieur,—Je vous transmets ci-inclus les contrats de M. Onderdonk pour la construction des sections A, C et D du chemin de fer Canadien du Pacifique dans la Colombie-Britannique, en même temps que les lettres de MM. Onderdonk et D. O. Mills, au ministre des chemins de fer et canaux, annonçant qu'un syndicat a été formé pour l'exécution de ces entreprises, et que M. Mills est le représentant financier de ce syndicat, ainsi qu'un acte de tranfert de l'entreprise de M. Onderdonk à M. Mills qui a été passé pour la mise à exécution de cet arrangement, et un projet de rapport du ministre des chemins de fer et canaux au conseil recommandant que le gouvernement donne son assentiment au transfert des entreprises.

Ces documents ont été passés au ministre de la justice par le ministre des chemins de fer et canaux, avec prière d'examiner si le transfert à M. Mills est satisfaisant, et

si non de préparer un acte régulier et sûr.

L'actè de transfert actuel étant défectueux sous certains rapports, le ministre m'a chargé de préparer un projet d'acte pour le remplacer. C'est ce que j'ai fait, et je vous transmets ce projet. Le nouvel acte devrait être exécuté par M. Onderdonk, M. Mills et le ministre des chemins de fer et canaux.

Si le transfert doit se faire, les cautions doivent naturellement s'engager de nou-

veau

Ceci et les changements faits à l'acte de transfert, rendent nécessaires des modifications et des additions correspondantes au rapport à présenter au conseil.

J'ai donc préparé le projet du nouvel acte à passer avec les cautions, et celui du

rapport que je crois devoir être fait par le ministre des chemins de fer et canaux.

Je renvoie tous les documents y compris la convention par écrit relative aux

Je renvoie tous les documents, y compris la convention par écrit relative aux garanties déposées par M. Onderdonk, que vous m'avez passée hier.

Votre obéissant serviteur,

Z. A. LASH, S.-M.J.

Rapport d'un comité de l'honorable conseil privé approuvé par Son Excellence le gouverneur-général, le 8 mars 1880.

Dans un mémoire de l'honorable ministre des chemins de fer et canaux en date du 4 mars, rapportant qu'il a été reçu une lettre de M. Onderdonk, l'entrepreneur des sections suivantes du chemin de fer Canadien du Pacifique dans la Colombie-Britannique, savoir: A, d'Emory's Bar à Boston Bar; C, de Lytton à Junction Flat; D, de Junction Flat à Savona's Ferry, disant qu'afin d'exécuter ces contrats le mieux possible, il a formé un syndicat composé des personnes suivantes: H. B. Laidlaw, 19 m-13

banquier, 12 Pine Street, New-York; M. P. Morton, (de Morton, Bliss et Cie), banquiers, New-York; T.G. Reed, vice-président de la Cie de chemin de fer et de navigation de l'Orégon, Portland, Orégon; D. O. Mills, banquier, San-Francisco et New-York; et Andrew Onderdonk, entrepreneur et ingénieur civil;
De plus, qu'il a transféré ces dites entreprises à M. Mills, le représentant du dit

syndicat, sauf la sanction du gouvernement; que M. Mills a soumis le dit transfert pour le faire approuver par le gouverneur-général en conseil. Le ministre dit qu'il est d'avis que si le gouvernement consent au transfert de

l'entreprise à M. Mills, celui-ci et M. Onderdonk, doivent s'engager envers la couronne à la fidèle exécution du contrat, et qu'il a soumis les documents au département de la justice pour que l'acte de transfert contenant les clauses nécessaires fût régu-

lièrement préparé.

Le ministre soumet avec le présent mémoire le projet d'acte de transfert préparé au département de la justice, et recommande que le consentement de la couronne y soit donné, pourvu que les cautions actuelles de l'entrepreneur y donnent aussi leur consentement, afin de conserver leur responsabilité, et pourvu aussi que toutes les garanties que possède actuellement le gouvernement relativement à ces entreprises soient affectées aux entreprises transférées.

Le comité approuve cette recommandation et la soumet à la sanction de Votre

Excellence, le ministre de la justice ayant fait un rapport qui y est favorable.

Pour copie conforme,

J. O. COTÉ, G.C.P.

Au ministre des chemins de fer et canaux.

RÉPONSE SUPPLÉMENTAIRE ADDITIONNELLE

(19M)

A une adresse de la CHAMBRE DES COMMUNES, en date du 16 février 1880, exigeant la production des demandes de soumissions pour les travaux du chemin de fer du Pacifique faites depuis le mois de janvier 1879 ainsi que toutes les soumissions reçues, avec indication des noms des cautions, de la nature des garanties collatérales déposées, et des noms des personnes auxquelles les entreprises ont été adjugées, et tous les rapports faits au département, les arrêtés du Conseil et la correspondance concernant les soumissions, qui n'ont pas encore été produits.

Par ordre.

J. C. AIKINS,

Secrétaire d'Etat

SECRÉTARIAT D'ETAT,

22 avril 1880.

OTTAWA, 20 avril 1880.

A M. Edouard Langevin, Sous-secrétaire d'Etat.

Monsieur,—En sus des documents relatifs aux entreprises de 1879 du chemin de fer Canadien du Pacifique, que je vous ai transmis avec ma lettre du 30 mars en réponse à un ordre de la Chambre des Communes en date du 16 février 1880; et en sus des documents supplémentaires contenues dans ma lettre du 8 du courant relatifs au transfert de M. Onderdonk à un syndicat, des entreprises des sections A, C et D de la Colombie-Britannique; j'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus copie de l'acte de transfert, comme supplément additionnel à la réponse déjà faite.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. BRAUN, secrétaire.

Le présent acte, fait et passé ce dix-septième jour de mars, mil huit cent quatrevingt, entre Andrew Onderdonk, de San-Francisco, dans l'Etat de la Californie, ingénieur civil, d'une part; Darius O. Mills, du même lieu, banquier, d'autre part; et Sa Majesté la Reine Victoria, représentée par le ministre des chemins de fer et canaux, de troisième part;

Attendu que le dit Andrew Onderdonk a passé avec Sa Majesté, représentée par le dit ministre, trois différents contrats pour la construction de trois sections du chemin de fer Canadien du Pacifique dans la Colombie-Britannique, connues sous les désignations de sections A, C et D, portant respectivement les dates du 23 décembre 1879, et a consenti à transfèrer les dits contrats au dit Darius O. Mills, sauf l'assentiment de Sa Majesté à ce transfert, et le dit Darius O. Mills s'engagean t à remplir les dits contrats;

Atteste qu'en conformité de la dite convention, et en considération de la somme d'une piastre cours légal du Canada, et de l'engagement pris comme ci-après par le dit Darius O. Mills, le dit Andrew Onderdonk par les présentes transfère et passe au dit Darius O. Mills, les trois différents contrats ci-dessus cités et tous les avantages qui pourront en résulter.

Et en considération de ce transfert, les dits Andrew Onderdonk et Darius O. Mills, par les présentes, pour eux-mêmes et chacun d'eux, leurs hoirs, exécuteurs, administrateurs et ayants-causes, conjointement et solidairement s'engagent vis-à-vis de Sa Majesté et ses successeurs, à ce que le dit Darius O. Mills, ou ses exécuteurs et administrateurs en tout temps, remplira bien et dûment toutes et chacunes des conditions des trois dits actes mentionnées dans les dits actes comme devant être remplies par l'entrepreneur.

Et attendu que le dit Onderdonk a déposé dans la Banque de Montréal au crédit du receveur-général, les sommes ci-dessous mentionnées comme garanties de l'exécution des dits contrats respectivement, savoir: \$139,000 comme garantie de l'exécution du contrat relatif à la section A, \$103,000 comme garantie de l'exécution du contrat relatif à la section C, et \$90,000 comme garantie de l'exécution du contrat relatif à la section D; et qu'il a remis à Sa Majesté des certificats de dépôts de ces dites différentes sommes;

Et attendu que les conditions auxquelles les dites sommes sont à la disposition de Sa Majesté, sont consignées dans trois différents actes, portant les dates respectives du 23 décembre 1879, du 23 décembre 1879 et du 15 décembre 1879, tous trois faits et passés entre le dit Andrew Onderdonk et Sa Majesté;

Le présent acte atteste de plus, et le dit Andrew Onderdonk stipule, que les trois dites sommes resteront en dépôt comme susdit, et seront à la disposition de Sa Majesté comme garanties de l'exécution des dits contrats par le dit Darius O. Mills, de la même manière et de la même façon que dans les trois actes en dernier lieu mentionnés, il était stipulé qu'elles resteraient en dépôt et seraient à la disposition de Sa Majesté comme garanties de l'exécution des dits contrats par le dit Andrew Onderdonk.

Et Sa Majesté, en considération de ce qui précède, et par et de l'avis de Son Conseil privé du Canada, consent au transfert des dits contrats que l'on fait ou l'on

veut faire par les présentes.

En foi de quoi, les dits Andrew Onderdonk et Darius O. Mills, et le dit ministre des chemins de fer et canaux, ont apposé leur seings et sceaux; et toutes les parties élisent la ville d'Ottawa, Canada, comme lieu où les présentes seront considérées avoir été exécutées.

Signé, scellé et délivré par Andrew Onderdonk en présence de John T. Ward.

Signé, scellé et délivré par Darius O. Mills, en présence de D. O'Connor.

de la cité d'Ottawa, avocat.

Signé, scellé et délivré par le ministre des chemins de fer et canaux, et contresigné par le secrétaire du département des chemins de fer et canaux, en présence de

A. G. BRADLEY.

ANDREW ONDERDONK, [Sceau]

D. O. MILLS, [Sceau.]

CHARLES TUPPER,
Ministre des chemins de fer et canaux.
F. BRAUN,
Secrétaire.
[Sceau.]

ETAT DE LA CALIFORNIE.

Je, soussigné, John T. Ward, de la ville de San-Francisco, dans le dit Etat, déclare sous serment:

1. Qu'étant présent en personne, j'ai vu Andrew Oderdonk, nommé dans le corps, de l'acte ci annexé, exécuter, signer, scelier et délivrer le dit acte de transfert ci-annexé; que j'ai signé au dit acte comme témoin, et que le dit acte a été ainsi exécuté en la ville de San-Francisco.

Attesté sous serment devant moi en la ville de San-Francisco, ce 24e jour de mars 1880. En foi de quoi j'ai apposé mon seing et mon sceau officiel comme notaire public.

J. ROBERT READ, | Notaire public. |

JOHN T. WARD.

RÉPONSE SUPPLÉMENTAIRE ADDITIONNELLE

(19m)

A une Adresse de la Chambre des communes, en date du 16 février 1880, exigeant la production des demandes de soumissions pour les travaux du chemin de fer du Pacifique faites depuis le mois de janvier 1879, ainsi que toutes les soumissions reçues, avec indication des noms des cautions, de la nature des garanties collatérales déposées, et des noms des personnes auxquelles les entreprises ont été adjugées, et tous les rapports faits au département, les arrêtés du Conseil et la correspondance concernant les soumissions, qui n'ont pas encore été produits.

Par ordre.

J. C. AIKINS, Secrétaire d'Etat.

SECRÉTARIAT D'ETAT, 30 avril 1880.

OTTAWA, 29 août 1880.

A M. E. J. Langevin, Sous-secrétaire d'Etat.

Monsieur, — En sus des documents relatifs aux entreprises de 1879 du chemin de fer Canadien du Pacifique, que je vous ai transmis avec ma lettre du 30 mars en réponse à un ordre de la Chambre des Communes en date du 16 février 1880; et en sus des documents supplémentaires contenus dans ma lettre du 8 avril et dans ma lettre du 20 avril, relatifs au transfert de M. Ondendonk à un syndicat, des entreprises des sections A C et D, de la Colombie-Britannique, j'ai aujourd'hui l'honneur de vous transmettre de nouveaux renseignements sur l'adjudication de l'entreprise de la section D de la Colombie-Britannique, comme supplément additionnel à la réponse déjà faite.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre obéissant serviteur,

> F. BRAUN, Secrétaire.

OTTAWA, 8 décembre 1879.

A l'honorable ministre des chemins de fer et canaux, Ottawa.

Monsieur,—Nous désirons vous informer qu'il est venu à notre connaissance, par déclaration de M. T. Kavanagh (faite aujourd'hui à nous-même) l'un des soumissionnaires pour la section D, chemin de fer Canadien du Pacifique, division de la Colombic-Britannique, que le dit Kavanagh, pour lui-même et ses associés dans la dite entreprise, a convenu de retirer sa soumission en considération d'une certaine somme qui sera payée par Gregory et McManus, les soumissionnaires dont la soumission est la moins élevée après celle de T. et M. Kavanagh et Cie, d'Ottawa.

Et comme les soussignés croient que l'arrangement est frauduleux et contraire aux règles du département, nous portons les faits à votre connaissance, pour que vous agissiez suivant que vous jugerez à propos dans l'intérêt public et eu égard aux récla-

mations légitimes des soumissionnaires honnêtes.

Vous ayant fait connaître ce fait, dont nous sommes prêts à prouver l'exactitude, nous vous prions respectueusement de considérer comme nulle et de nul effet, la soumission de Gregory, McManus et Cie, qui se trouve devenue la plus basse au moyen de cet arrangement frauduleux.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur, Vos très-obéissants serviteurs,

> SHIELDS, McDONALD, BROWN ET CIE, Soumissionnaires pour la dite section.

> > Antigonish, N. E., 20 avril 1880.

A l'honorable Sir Charles Tupper, C. C. B., Ministre des chemins de fer, Ottawa.

Monsieur.—Je vois parmi les decuments fournis par le gouvernement à la Chambre des Communes, une lettre de Shields et Cie, accusant Gregory et McManus de menée frauduleuse au sujet de la soumission de Kavanagh pour la section D, (Colombie Britannique) du chemin de fer Canadien du Pacifique; et cette lettre a de là passé dans les journaux. De pareilles assertions lancées dans le public ne peuvent manquer de faire tort aux accusés.

Je prends donc la liberté de rappeler les faits suivants à votre mémoire:

Dans une entrevue qui a eu lieu dans votre bureau, vous m'avez parlé de la réception d'une semblable lettre de la part de MM. Shields et Cie, et vous m'avez demandé si je désirais que vous prissiez des renseignements sur l'affaire. J'ai répondu que non seulement je le désirais mais que j'en avais le droit, et que je pouvais prouver que non-seulement nous avions voulu n'avoir rien à faire avec M. Kavanagh, mais que nous-mêmes nous avions refusé de vendre nos chances aux soumissionnaires plus élevés que nous, qui prétendaient avoir en leur possession un engagement par écrit de la part des soumissionnaires au-dessous de nous, par lequel ceux-ci promettaient de vendre leur intérêt si nous en faisions autant.

Vous vous êtes déclaré content d'apprendre que l'accusation portée contre nous pouvait être réfutée victorieusement. Dans une entrevue subséquente vous m'avez dit que vous aviez vu M. Kavanagh, et que celui-ci vous avait assuré qu'il n'y avait

rien de vrai dans l'accusation de MM. Shields et Cie.

Quelques jours après, j'appris de vous que l'entreprise avait été donnée sur la soumission de MM. Kavanagh. Vous me dîtes alors que vous m'enverriez une copie de la lettre de Shields et Cie, pour que ma réponse pût paraître dans les archives. Je n'ai jamais reçu cette copie de lettre.

Je n'ai pas de doute que c'est à la pression des affaires départementales que je dois attribuer la chose. Il semble cependant étrange que l'accusation de Shields et Cie ait été portée devant la Chambre et le public, sans qu'il ait été mentionné, soit dans les documents, soit même oralement en Chambre, que l'affaire avait été examinée et l'accusation trouvée sans fondement, ou au moins que les accusés avaient nié l'accusation et demandé une investigation. Je prétends respectueusement que la justice exige qu'une investigation soit faite ou qu'il soit consigné dans les archives que l'accusation a été niée par nous et par M. Kavanagh, et que l'investigation n'a pas eu lieu simplement parce que le gouvernement était convaincu que l'accusation n'avait aucun fondement.

Je me propose de ne pas laisser dormir dans les documents publics répandus par

tout le pays une accusation comme celle-là.

Il me faudra une réfutation régulière dans les documents publics, ou une réparation par le verdict d'un jury dans une action au civil pour diffamation de caractère.

> J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre obéissant serviteur.

> > CHARLES C. GREGORY.

OTTAWA, 28 avril 1880.

A M. C. C. GREGORY, Antigonish.

Monsieur,—Je suis chargé par le ministre des chemins de fer et canaux, d'accuser réception de votre lettre du 20 du courant, et de vous transmettre copie de la lettre qui y est mentionnée, adressée à ce département le 8 décembre par MM. Shields, McDonald, Brown et Cie, dans laquelle il est déclaré que vous avez pris de certaines mesures repréhensibles pour devenir le plus bas soumissionnaire pour la section D du chemin de fer Canadien du Pacifique, division de la Colombie-Britannique.

Je dois de plus vous dire que lors de la réception de cette lettre, le ministre avait donné instruction de vous en envoyer une copie, et exprimer son regret de ce que,

par inadvertance, la chose ait si longtemps retardé.

Je suis, monsieur, Votre obéissant serviteur,

F BRAUN, Secrétaire.

REPONSE.

(19 N.)

A une adresse de la Chambre des communes, en date du 16 février 1880; demandant copie des arrêtés du conseil et de la correspondance qui ont conduit à l'ajournement ou à la cessation des travaux de construction sur l'embranchement du chemin de fer Canadien du Pacifique à la Baie Georgienne; aussi copie de toutes les demandes de compensation faites par les ci-devant entrepreneurs au sujet de la suspension de leurs travaux, et un état indiquant quel règlement ou arrangement a été fait avec eux et s'il y en a eu; aussi, copie des rapports des ingénieurs sur les diverses routes dans les environs du lac Nipissingue.

Par ordre,

J. C. AIKINS, Secrétaire d'Etat.

SECRÉTARIAT D'ETAT, 23 mars 1880.

OTTAWA, 22 mars 1880.

A E. J. Langevin, écr., Sous-secrétaire d'Etat.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-jointe une réponse à une adresse de la Chambre des communes en date du 16 février, demandant copie des arrêtés du conseil, etc., relatifs à l'ajournement ou à la cessation des travaux de construction de l'embranchement de la Baie Georgienne du chemin de fer Canadien du Pacifique, etc.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. BRAUN, secrétaire.

Embranchement de la Baie Georgienne, 10 juin 1879.

(Mémoire,)

Monsieur,—A la demande de l'honorable ministre, le soussigné preud la liberté de faire rapport sur l'état actuel de l'embranchement de la Baie Georgienne.

D'après les états reçus, la valeur totale des travaux exécutés jusqu'au 1er de ce mois était de \$11,173. Cette somme a été presque entièrement dépensée pour abattre les arbres ; aucuns travaux de déblaiement ou d'excavation, et aucune autre espèce de travaux, excepté \$45 pour déracinement, n'ont encore été exécutés.

19n - 1

Le nombre total d'hommes employés d'après les derniers états, est de 69, mais ils ne paraissent avoir été sur le terrain que depuis quelques jours, parce que la moyenne pour le mois de mai n'était que de 36.

La moyenne du mois précédent était d'environ 30.

Le contrat de l'entreprise est daté du 2 août 1878; la date de l'achèvement est fixée au 1er juillet 1880, ce qui donne 23 mois pour l'exécution des travaux, qui, suivant la soumission, sont évalués à \$809,813.

Dix mois se sont écoulés entre la date du contrat et le 1er juin, et dans cet espace de temps, la somme totale de travail se chiffre par \$11,173, laissant encore à exécuter

dans l'espace de 13 mois, des travaux évalués à \$793,643.

Il est bien évident, d'après le peu de travaux exécutés et le prix comparativement peu élevé de ceux qui restent à faire, qu'il sera impossible aux entrepreneurs de terminer leur entreprise d'une manière satisfaisante.

SANDFORD FLEMING.

OTTAWA, 11 juin 1879.

A Z. A. LASH, écr.,

Député du ministre de la justice.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre, pour avoir votre opinion, un contrat passé avec MM. Heney, Charlebois et Flood, par acte du 2 août 1878, pour la construction de l'embranchement de la Baie Georgienne du chemin de fer Canadien du

Pacifique.

Pour cela, j'ai reçu instruction de vous transmettre un mémoire préparé par l'ingénieur en chef de ce chemin de fer, disant que bien que le contrat stipulât l'achèvement de la ligne pour le 1er juillet 1880, si peu de progrès ont été faits jusqu'à ce jour, qu'il est, d'après lui, impossible aux entreprencurs de compléter leur entreprise d'une manière satisfaisante.

Dans ces circonstances, le ministre désire avoir votre opinion sur les questions

suivantes:-

1° Le temps fixé pour l'exécution des travaux est-il la condition essentielle de ce contrat?

2º Le contrat renferme-t-il une disposition qui en autorise l'annulation?

3° S'il n'existe aucune condition semblable, le gouvernement a-t-il le pouvoir d'arrêter les travaux, ou bien les entrepreneurs peuvent-ils persister à les continuer?

4° Si le rapport de l'ingénieur indique qu'il est impossible de terminer les travaux à l'époque spécifiée dans le contrat, les entreprenenrs sont-ils passibles de dommages, même si le temps fixé pour l'exécution des travaux n'est pas une condition essentielle du contrat?

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre obéissant serviteur, F. BRAUN, secrétaire.

Оттаwa, 16 juin 1879.

A F. Braun, écr., ministère des T. P.

Monsieur,—En réponse à votre lettre du 11 du courant, demandant une opinion sur le contrat passé avec MM. Heney, Charlebois et Flood, le 2 août 1878, pour la construction de l'embranchement de la Baie Georgienne du chemin de fer Canadien du Pacifique, j'ai l'honneur de vous dire en réponse à votre première question: Le temps fixé pour l'exécution des travaux est-il la condition essentielle de ce contrat?

Que par l'article 18 le temps fixé pour l'exécution des travaux est déclaré être la condition essentielle de ce contrat; et à moins que le gouvernement n'ait fait quelque chose pour se désister de cette condition, l'on doit considérer le temps pres-

crit comme une condition essentielle du contrat.

En réponse à votre seconde question: Le contrat renferme-t-il une disposition qui en autorise l'annulation? Je dois vous renvoyer à l'article 14 qui autorise

expressément le gouvernement de retirer l'ouvrage aux entrepreneurs, après leur en avoir donné certain avis, dans le cas où ces derniers manqueraient ou retarderaient de pousser avec diligence l'exécution ou la continuation des travaux au gré de l'ingénieur.

Il est inutile de répondre à votre troisième question, qui se lit comme suit : S'il n'existe aucune condition semblable, le gouvernement a-t-il le pouvoir d'arrêter les travaux ou bien les entrepreneurs peuvent-ils persister à les continuer? attendu que

j'ai déjà montré que cette condition existe.

En réponse à votre quatrième question: Si le rapport de l'ingénieur indique qu'il est impossible de terminer les travaux à l'époque spécifiée dans le contrat, les entrepreneurs sont-ils passibles de dommages même si le temps prescrit pour l'exécution des travaux n'est pas une condition essentielle du contrat? Je dois vous dire qu'en vertu de l'article 14, le gouvernement a le pouvoir de retirer les travaux aux entrepreneurs, et de prendre tous les moyens qu'il jugera à propos pour les faire terminer. Cet article dit que les entrepreneurs seront responsables de toutes pertes ou dommages que le gouvernement aura pu souffrir à raison de l'inachèvement des travaux par les entrepreneurs.

Si l'on a intention de retirer les travaux des entrepreneurs actuels, je vous recommanderais de laisser à ce ministère la préparation des avis nécessaires, etc., et de lui demander des conseils ultérieurs, attendu qu'en cas de contestation avec les entrepreneurs, il serait bon que les procédures qu'il faudra nécessairement insti-

tuer, le soient d'une manière correcte. Je vous renvoie les papiers.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Z. A. LASH, D.M.J.

RAPPORT d'un comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en conseil, le 25 juillet 1879.

Vu le rapport, en date du 24 juillet 1879, de l'honcrable J. H. Pope, faisant les fonctions de ministre des chemins de fer et canaux, en l'absence de ce dernier, disant que le 2 août 1878, un contrat fut passé avec MM. Heney, Charlebois et Flood, pour le nivellement, la construction des ponts, la pose des lisses, et le ballastage d'une ligne de chemin de fer entre un point sur le côté ouest de la rivière du Sud, près du bureau de poste de Nipissingan, et la tête de la navigation sur la rivière des Français, à environ cinq milles de la Baie Cantin, cette ligne ayant une longueur d'environ 59 milles.

Que le contrat stipule que tous les travaux seront terminés et livrés le ou avant le 1er juillet 1880.

Que la valeur approximative des travaux entrepris s'élève à la somme de \$809,813. $_{100}^{00}$, et la valeur des travaux exécutés, tel qu'indiqués dans les rapports de l'ingénieur, du 30 juin dernier, a été estimée à \$12,260.40.

Le ministre recommande de donner avis aux entrepreneurs que le gouvernement n'a pas intention de continuer davantage les travaux en vertu de ce contrat, et qu'il

leur soit donné instruction de les suspendre.

Le comité soumet cette recommandation à l'approbation de Votre Excellence. Pour copie conforme,

J. O. COTÉ, greffier-adjoint.

A l'honorable ministre des chemins de fer et canaux.

OTTAWA, 5 août 1879.

A l'honorable ministre des chemins de fer et canaux,

Monsieur,—Nous avons l'honneur de vous informer que nous avons acheté des entrepreneurs de "l'embranchement de la Baie Georgienne," du chemin de fer Canadien du Pacifique, tous leurs droits, titres et intérêts dans cette entreprise, ainsi que toutes les sommes d'argent et bénéfices payables ou recevables, acquis aujourd'hui ou à $19n-1\frac{1}{2}$

acquérir en vertu contrat, et qu'en tant que ces entrepreneurs avaient le droit ou l'autorité de céder leur contrat et leur intérêt, ou de substituer aucune personne ou personnes en leur lieu et place pour l'exécution de ce contrat, nous avons été substitués aux premiers entrepreneurs et nous avons entrepris les charges et l'exécution de leur contrat. Les entrepreneurs originaires nous ont transporté, comme vous le verrez par les documents ci-joints, tous leurs intérêts et bénéfices respectifs dans ce contrat, et nous avons été et nous sommes maintenant occupés, avec un grand nombre de travailleurs, à exécuter les travaux entrepris en vertu de leur contrat. Nous prênons la liberté de vous transmettre ci-inclus cinq (5) documents énumérés dans un mémoire ci-joint, qui, avec la cession de Heney, l'un des entrepreneurs originaux, à Charlebois et Flood, gardée dans les archives de votre département, indiquent clairement nos titres comme cessionnaires des entrepreneurs originaires, et comme les seules parties intéressées actuellement dans les bénéfices de ce contrat. Nous désirons être reconnus par votre département comme successeurs des entrepreneurs originaux, et être traités comme tels par le département, recevoir de lui les instructions relatives à tout ce qui a rapport à ce contrat. Nous vous ferons remarquer quant au document "B", daté du 30 juin dernier, entre Charlebois et Cie et nous, que nous nous sommes obligés de remplacer le chèque de \$20,000 déposé dans votre département par Charlebois et Cie comme partie du cautionnement pour ce contrat, par un cautionnement semblable pour une somme égale, et satisfaisante pour votre département; de retirer le chèque déposé par Charlebois et Cie et de le leur remettre le ou vers le 1er août courant. Afin de mettre à exécution notre arrangement au sujet de ce contrat, nous avons demandé à votre département, le 1er août, la permission de substituer à la garantie donnée par Charlebois et Cie, la nôtre propre pour une somme semblable, et la remise du chèque déposé par Charlebois et Cie, mais on nous informa qu'aucune réponse ne pouvait nous être donnée ce jour-là. Nous n'avons jusqu'à présent reçu aucune réponse à notre demande, et nous apprenons que le retard est du à quelque changement que l'on se propose de faire dans les travaux compris dans le Nous vous représenterons avec respect, qu'en attendant, la remise de la garantie déposée par Charlebois et Cie, comme nous venons de le dire, nous déchargerait de toute responsabilité (s'il y en a) quant à la remise de la dite garantie et aussi de payer double intérêt,—c.-à.d., l'intérêt sur le chèque de Charlebois et sur notre propre garantie pour une somme semblable, que nous tenons prête pour la substitution, et, en ce qui nous concerne, cette remise ne dérangerait aucun arrangement futur qu'on aurait en vue. Nous demandons, s'il n'est pas absolument nécessaire de garder les originaux des documents que nous transmettons ci inclus, après leur inscription dans les livres du département, de nous les renvoyer, parce que nous n'en avons pas de copies.

Nous avons l'honneur d'être vos respectueux,

RIPLEY, SMITH et CIE, Par A. Ferguson, leur procureur.

Liste des documents.

30 juin 1879.—Arrangement entre A. Charlebois, et al., et J. N. Smith, et al. 30 juin 1879.—Arrangement entre A. Charlebois, et al, et J. B. Ripley, et al.

19 septembre 1878.—Acte de société.

16 mai 1879.—Arrangement entre Flood et Cie et J. B. Ripley.

30 juin 1879.—Procuration de Heney et Cie à Ripley.

R. S. et CIE, par A. F.

Montréal, 13 août 1879.

A l'hon. John Pope, faisant les fonctions de ministre des chemins de fer et canaux.

Monsieur,—Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 9 du courant (n° 12,191), contenant copie d'un arrêté du conseil (n° 19,791) du 25

juillet, vous autorisant de résilier notre contrat pour la construction de l'embranchement de la Baie Georgienne du chemin de fer Canadien du Pacifique; aussi votre notification du 9 août, nous ordonnant de discontinuer les opérations en vertu de ce contrat.

Conformément à cette notification, j'ai immédiatement transmis votre ordre de discontinuer les travaux, à ceux qui en avaient temporairement la direction, par

télégraphe à Collingwood, où se trouve le bureau principal de notre société.

Si les gens qui ont la direction temporaire des travaux négligeaient de se conformer entièrement à vos ordres, à raison de certains efforts qu'ils font pour obtenir de nous le contrôle absolu des travaux, nous prenons la liberté de vous informer et de vous notifier, que nous n'avons jamais eu intention de céder ce contrôle et que nous n'avons jamais jugé qu'il était assez probable que ces négociations aboutissent, pour vous demander de les sanctionner d'une manière officielle. Donc, nous ne ferons qu'énumérer, sujet à un règlement à l'amiable, les dépenses que nous avons faites avant la réception de votre notification de discontinuer les travaux.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur, Vos obéissants serviteurs,

HENEY, CHARLEBOIS ET FLOOD.

[Mémoire.]

OTIAWA, 9 août 1879.

Le soussigné fait respectueusement rapport qu'un arrêté du conseil du 25 juillet dermer résilia le contrat de MM. Heney, Charlebois et Cie, pour la construction de cette section du chemin de fer Canadien du Pacifique, connue sous le nom d'embranchement de la Baie Georgienne, pour les raisons énoncées dans le rapport du sous-

signé, recommandant de résilier ce contrat.

Que depuis ce 25e jour de juillet, savoir, le 5e jour d'août courant, il vint à la connaissance du soussigné qu'avant le vingt-cinquième jour de juillet, savoir, le treizième jour de juin dernier, les entrepreneurs, MM. Heney, Charlebois et Flood, sans la connaissance ou le consentement de Sa Majesté, ou du ministre des chemins de fer et canaux, agissant au nom de Sa Majesté, ont cédé et transporté leur contrat à MM. Smith, Ripley et Cie.

Que le soussigné ne savait pas, lorsqu'il a recommandé la passation de l'arrêté du conseil du vingt-cinq juillet, que cette cession avaient été faite en contravention de l'article dix-sept du contrat passé entre les entrepreneurs ci-haut mentionnés et Sa

Majesté.

Que le cinq août dernier, il reçut avis par une lettre censée signée par MM. Smith, Ripley et Cie, que telle cession avait été faite, et en même temps un document censé être une cession, régulièrement faite, de ce contrat fut déposée au ministère des chemins de fer et canaux.

Que par le dix-septième article du contrat passé avec les entrepreneurs susdits, il est stipulé comme une des conditions de ce contrat, qu'il ne pourra être cédé et transporté sans le consentement de Sa Majesté.

Sa Majesté peut retirer les travaux aux entrepreneurs et prendre les moyens

qu'elle jugera à propos pour les faire terminer.

Que Sa Majesté ou l'honorable ministre des chemins de fer et canaux agissant au

nom de Sa Majesté, n'ont jamais consenti à cette cession.

Le soussigné, pour les raisons ci-dessus exprimées et pour celles contenues dans le rapport précédent, recommande que conformément aux conditions du contrat, avis soit donné aux entrepreneurs, MM. Heney, Charlebois et Flood, que ce contrat leur est retiré et qu'il est a nullé.

Respectueusement soumis,

J. H. POPE.

Faisant les fonctions de ministre des chemins de fer et canaux.

RAPPORT d'un comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur-général en conseil, le 14 août 1879.

Vu le mémoire, en date du 9 août 1879, de l'honorable J. H. Pope, faisant les fonctions de ministre des chemins de fer et canaux, en l'absence de ce dernier, ayant rapport à l'arrêté du conseil du 25 juillet dernier, annulant le contrat fait avec MM. Hency, Charlebois et Flood, pour la construction de la section du chemin de fer Canadien du Pacifique, connue sous le nom d'embranchement de la Baie Georgienne et recommandant, pour les raisons énoncées dans ce mémoire, de donner avis aux entrepreneurs MM. Hency, Charlebois et Flood que ce contrat leur est retiré et qu'il est annulé.

Le comité soumet la recommandation ci-dessus à l'approbation de Votre Excel-

lence.

Pour copie conforme,

W. A. HIMSWORTH, G.C.P.

A l'honorable ministre des chemins de fer et canaux.

Оттаwa, 9 août 1879.

A MM. HENEY, CHARLEBOIS ET FLOOD.

Messieurs,—Par ordre du ministre intérimaire des chemins de fer et canaux, je dois vous informer que par un arrêté du conseil en date du 25 juillet dernier, dont vous trouverez copie ci-jointe, le contrat fait avec vous pour la construction de cette partie du chemin de fer Canadien du Pacifique connue sous le nom d'embranchement de la Baie Georgienne, a été par et en vertu des termes de cet arrêté du conseil, annulé, et vous êtes par les présentes avertis que ces travaux vous sont retirés, au nom de Sa Majesté, et vous voudrez bien en conséquence cesser toutes opérations à raison et en vertu de ce contrat.

J'ai l'honneur d'être, messieurs, Votre obéissant serviteur,

> F. H. ENNIS, Faisant les fonctions de secrétaire.

> > Оттаwa, 11 août 1879.

A MM. SMITH, RIPLEY ET CIE, aux soins de A. FERGUSON, écr., Ottawa.

Messieurs,—J'ai reçu ordre du ministre des chemins de fer et canaux d'accuser réception de votre lettre du 5 du courant, contenant une cession à vous faite par MM. les entrepreneurs Heney, Charlebois et Flood, de tous les droits et intérêts dans leur contrat pour l'embranchement de la Baie Georgienne du chemin de fer Canadien du Pacifique, et de vous informer que le contrat de MM. Heney, Charlebois et Flood avait été annulé avant la réception de votre lettre.

Je dois de plus vous dire qu'aux termes de leur contrat, il est défendu à MM. Heney, Charlebois et Flood de faire une cession semblable sans le consentement de

Sa Majesté, et que tel consentement n'a pas été donné et ne le sera pas.

J'ai l'honneur d'être, messieurs, votre obéissant serviteur,

F. H. ENNIS, faisant les fonctions de secrétaire.

OTTAWA, 9 août 1879.

Mémoire.

Le soussigné a l'honneur de faire rapport que le contrat, daté du 2 août 1878, fait avec MM. Heney, Charlebois et Flood, pour le nivellement, la construction des ponts, la pose des lisses et le ballastage de l'embranchement de la Baie Georgienne du chemin de fer Canadien du Pacifique, a été annulé par un arrêté du Conseil du 25 juillet 1879.

Que le département possède comme garantie du fidèle accomplissement de leur contrat, un chèque de \$20,000 sur la Banque d'Hochelaga, ainsi qu'une hypothèque sur propriété foncière, pour un montant de \$18,000.

Le soussigné recommande que les garanties ci-dessus spécifiées soit maintenant

remises à ceux qui les ont données au gouvernement.

Respectueusement soumis.

J. H. POPE,

Faisant les fonctions de ministre des chemins de fer et canaux.

Rapport d'un comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en conseil le 14 août 1879.

Vu le rapport, en date du 9 août 1879, de l'honorable J. H. Pope, faisant les fonctions de ministre des chemins de fer et canaux, disant que le contrat daté du 2 août 1878, passé avec MM. Heney, Charlebois et Flood, pour le nivellement, la construction des ponts, la pose des lisses et le ballastage de l'embranchement de la Baie Georgienne du chemin de fer Canadien du Pacifique a été annulé par un arrêté du Conseil daté du 25 juillet 1879.

Que le département possède maintenant comme garantie du fidèle accomplissement de ce contrat un chèque de \$20,000 sur la Banque d'Hochelaga, ainsi qu'une hypothèque sur propriété foncière, au montant de \$18,000, et recommandant que les garanties ci dessus spécifiées soient maintenant remises à ceux qui les ont données

au gorvernement.

Le comité soumet cette recommandation à l'approbation de Votre Excellence.

Pour copie conforme.

W. A. HIMSWORTH, G. P. C.

A l'hon, ministre des chemins de fer et canaux.

OTTAWA, 26 août 1879.

A. CHARLEBOIS, écr., Montréal,

Monsieur, — J'ai reçu ordre du ministre intérimaire des chemins de fer et canaux de vous transmettre un chèque du gouvernement sur la Banque d'Hochelaga, en faveur de la société Heney, Charlebois et Flood, pour \$20,000, étant le remboursement de la somme que vous avez déposée comme garantie du fidèle accomplissement de votre contrat pour l'embranchement de chemin de fer de la Baie Georgienne, les travaux compris dans ce contrat ayant été discontinués à la demande du gouvernement.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

F. H. ENNIS, Faisant les fonctions de secrétaire.

OTTAWA, 27 août 1879.

A l'honorable ministre des chemins de fer et canaux.

Monsieur,—Nous avons l'honneur d'accuser réception de la lettre de votre département, en date du 11 du courant, (laqu'elle no nons est parvenue qu'hier,) en réponse à notre lettre du 5 août, au sujet de la cession qui nous a été faite du contrat de l'embranchement de la Baie Géorgienne duchemin de fer Canadien du Pacifique.

En réponse à ce qui est dit dans votre lettre quant à l'annulation du contrat avant la date de notre lettre, 5 août, nous désirons vous dire que la cession de ce contrat nous a été faite, comme le sait votre département, le 30 juin dernier, ce qui est longtemps avant l'annulation dont vous parlez, et plus longtemps encore avant qu'aucun avis de cette annulation n'ait été donné aux entrepreneurs originaux ou à nous.

Quant à la nécessité d'obtenir le consentement de Sa Majesté à une cession comme celle qui vient de nous être faite, pour la rendre valide, bien qu'on ne puisse attribuer à cette question une signification semblable à celle que votre département paraît lui donner par la lettre dont nous parlons, cependant, même dans le cas où votre construction de phrase serait techniquement exacte, nous ne croyons pas que le gouvernement de Sa Majesté au Canada puisse en prendre avantage pour nous empêcher d'être indemnisés pour les travaux exécutés, les dépenses et les pertes encourues de bonne foi en vertu de ce contrat, après être devenus comme nous le prétendons, les cessionnaires et représentants de Heney, Charlebois et Flood.

Immédiatement après que cette cession nous eût été faite, comme le sait très bien votre département, nous avons fait des préparatifs considérables, et nous avons déboursé une forte somme d'argent afin de pousser vigoureusement les travaux à exécuter en vertu du contrat, et de les terminer comme nous aurions bien pu le faire, dans les limites du temps fixé par le contrat; nous avons poussé les travaux avec toute la célérité possible, jusqu'à ce que nous ayions reçu avis de l'annulation du contrat par le gouvernement. Notre principal but en vous écrivant aujourd'hui est de vous soumettre d'une manière générale ce que nous prétendons avoir droit de réclamer en vertu du contrat de l'embranchement de la Baie Georgienne qui nous a été cédé, quant aux travaux réellement faits d'après ce contrat, à l'argent déboursé et aux pertes encourues en faisant les préparatifs pour continuer et achever les travaux.

En faisant la réclamation et la déclaration ci-dessous, nous comptons garder et enlever, avec votre permission, et disposer de la manière que nous trouverons la plus avantageuse pour nous, tout le matériel que nous jugerons valoir la peine d'être enlevé ou vendu, à part ce que nous demandons comme indemnité pour les pertes subies et les travaux exécutés. Les préparatifs considérables que nous avons faits et dont nous parlons pus haut sont principalement les suivants:-Scierie à vapeur construite par nous sur la ligne en vue des travaux, et une grande quantité de bois scié. Quais et magasins, chemins de fer et tramways pour transporter les matériaux sur les portages entre les divers lacs et rivières sur la route. Sur le lac Winnipeg, un navire construit par nous pour les fins de cette entreprise. Remorqueurs à vapeur et chalands de transport. Grues sur les quais, baraquements et maisons de pension pour les travailleurs, granges et écuries pour les chevaux et le fourrage, sur tout le parcours de la route. Forges et poudrières. Chemins à travers le bois sur une longueur de plusieurs milles pour avoir accès à la ligne avec les hommes et les matériaux, à part une grande quantité de bois de chauffage pour la scierie à vapeur, une forte quantité de poudre, de dynamite, de charbon de bois, de ciment, de lard, de farine, de pommes de terre, de foin et autres approvisionnements pour les hommes et les chevaux. Nous avons aussi défriché de grandes étendues de terrains dans les bois pour la construction de maisons et de bâtiments, pour cultiver les légumes et le fourrage nécessaire aux chevaux; nous avons acheté et transporté à divers endroits sur la ligne un grand nombre de chevaux et de bœnfs pour les fins de cette entreprise Afin de prévenir une augmentation de dépenses et de déboursés, nous avons fait discontinuer immédiatement, au reçu de l'avis de l'annulation du contrat par le gouvernement, tous les préparatifs ultérieurs et les travaux eux-mêmes, et afin de diminuer encore davantage la mise de fonds occasionnée par nos grands préparatifs, nous nous proposons de vendre aussi rapidement que possible et de céder tous nos animaux ainsi que le matériel et les approvisionnements périssables; et, comme d'après le contrat nous trouvons que tout le matériel et les approvisionnements deviennent la propriété de Sa Majesté lorsqu'ils sont livrés sur la ligne pour les fins du contrat, et qu'aucune partie de ce matériel ou de ces approvisionnements ne peut être enlevée par les entrepreneurs sans le consentement de Sa Majesté, nous vous demandons de nous autoriser d'enlever et de vendre aussitôt que possible lorsque nous le jugerons à propos, tous les animaux ainsi que le matériel et les approvisionnements périssables. Le total de notre réclamation en bloc, vu notre incapacité actuelle d'en donner un état détaillé, mais que nous vous soumettons aujourd'hui, dans le but d'obtenir, si c'est possible, un prompt règlement, comprend tous les travaux que nous avons faits en vertu du contrat, à part ce qui a été réellement

payé aux entrepreneurs originaires, ainsi que toutes pertes et réclamations pour les préparatifs et les pertes que nous avons faits, pour ce contrat, et par son annulation, s'élève à \$135,000.00. Comme nous l'avons dit plus haut, nous aurons, à part la somme ci-dessus mentionnée, le droit entier et absolu d'enlever et de vendre telle partie du matériel et des approvisionnements que nous pourrions ainsi enlever et vendre avec l'autorisation nécessaire pour faire telle vente ou enlèvement. Nous pouvons dire que dans la somme que nous demandons ci-haut, nous n'avons fait aucune réclamation quelconque pour les bénéfices que l'on comptait retirer de l'exécution des travaux, mais naturellement, dans le cas où l'on n'arriverait pas à un arrangement entre le gouvernement et nous, basé sur nos propositions actuelles, nous nous réservons le droit de faire telle réclamation de bénéfices que nous jugerons à propos.

Cette proposition de règlement est faite sans préjudice, dans le cas où elle ne serait pas acceptée, à toute négociation ou démarches ultérieures, que nous pourrions

faire à ce sujet.

Vous avons l'honneur d'être, monsieur,

Vos respectueux, SMITH, RIPLEY ET CIE.

OTTAWA, 20 septembre 1879.

A l'honorable ministre des chemins de fer et canaux.

Monsieur,—Relativement à nos lettres des 5 et 27 août, et aux entrevues que nous avons eues personnellement avec l'honorable J. H. Pope, remplaçant alors le ministre, nous avons l'honneur de vous informer que conformément à ces lettres, nous avons reçu de l'embranchement de la Baie Georgienne du chemin de fer du Pacifique, tous les approvisionnements, animaux et matériel périssables qui restaient en la possession des entrepreneurs et de leurs représentants lorsque les travaux ent été arrêtés.

La plus grande partie de ces effets ont été vendus au meilleur prix qu'on a pu

obtenir, suivant le conseil de l'honorable J. H. Pope.

Il y a encore une quantité considérable de matériel et d'outils, consistant en perforateurs, terrassiers, machines, bateaux à vapeur, etc., y compris environ \$14,000

de matières explosives en magasin dans ou près de ces constructions.

Dans notre lettre du 29 août dernier, nous avons demandé la permission en vertu de l'article 12 du contrat, de transporter ce matériel, etc., à quelque autre endroit où l'on pourra l'utiliser, ou le vendre. Bien que ce matériel ne soit pas périssable dans le sens ordinaire du mot, il est cependant exposé à se détériorer, et il serait avantageux pour toutes les parties intéressées de le transporter avant l'hiver à quelque endroit dans le voisinage d'un chemin de fer.

Nous nous proposons de transporter de suite et d'emmagasiner à Collingwood tous ces matériaux, à part les matières explosives, et nous attendons respectueuse-

ment l'autorisation de l'ingénieur à cet effet.

Quant aux matières explosives qui sont maintenant emmagasinées à l'embouchure de la rivière des Français, nous prenons la liberté de vous informer que les fabricants de ces dangereuses matières ont offert de les reprendre à 50 pour cent d'escompte, pourvu qu'on les autorise de les enlever de suite.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,

Vos obéissants serviteurs, SMITH, RIPLEY ET CIE, Entreprenenrs.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE,
BUREAU DE L'INGÉNIEUR EN CHEF,
OTTAWA, 9 février 1880.

A l'honorable sir Charles Tupper, C.C.M.G., Ministre des chemins de fer et canaux.

Monsieur, -- J'ai l'honneur de vous faire rapport sur la réclamation de MM. Smith, Ripley et Cie, qui représentent MM. Heney, Charlebois et Flood, les entrepreneurs de

l'embranchement de la Baie Georgienne et qui, en qualité de procureurs, ont reçu paiement des travaux accomplis.

Le 25me jour de juillet dernier, un arrêté du conseil fut passé, résiliant et annulant le contrat, et une lettre fut adressée à MM. Heney, Charlebois et Flood, le 9 août suivant, leur annonçant ce fait.

Les travaux exécutés jusqu'à cette date en vertu du contrat furent mesurés, et

un certificat final de \$24,807.94 fut délivré.

Les entrepreneurs prétendent qu'en sus des travaux ainsi mesurés, ils avaient construit des bâtiments, fait des chemins, défriché de la terre, et transporté sur les lieux, une grande quantité d'approvisionnements pour l'usage des hommes et des chevaux, afin de pousser les travaux avec vigueur.

Toutes ces dépenses ont été rendues inutiles à raison de l'annulation du contrat et les entrepreneurs en demandent compensation. Ils réclament aussi une indemnité

pour les bénéfices qu'ils auraient faits.

Les entrepreneurs demandent depuis longtemps le règlement de leurs réclamations, et ils proposent maintenant de soumettre l'affaire à des arbitres Il n'y a aucune contestation quant à la valeur des travaux exécutés, qui ont été mesurés et payés. La question à régler est celle-ci: MM. Ripley, Smith et Cie, comme procureurs et représentants seront-ils indemnisés pour les pertes qu'ils ont éprouvées à raison de l'annulation, et quelle indemnité doivent-ils recevoir, s'il y a lieu.

Pour vous permettre de juger correctement cette question, je crois qu'il serait bon de nommer une personne spécialement chargée de s'enquérir de tous les faits,

d'entendre les témoignages et de faire un rapport.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre obéissant serviteur,

SANDFORD FLEMING,

Ingénieur en chef.

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE-EMBRANCHEMENT DU SAULT SAINTE-MARIE.-RAPPORT DE WILLIAM MURDOCH, I.C., FÉVRIER 1872.

Ottawa, 9 février 1872.

Monsieur,—Suivant vos instructions, reques par moi à Ottawa le 22 juin 1871,

je me suis rendu au Sault-Sainte-Marie pour procéder aux études du terrain. J'ai commencé mes opérations sur le côte américain du canal, par la ligne du rivage, au sud du lac Supérieur, prenant des points de triangulation et les reliant à une base, dirigée exactement de l'est à l'ouest, sur l'île Sainte-Marie. J'ai relevé ensuite les rives canadiennes, et j'ai choisi ma ligne de triangulation occidentale pour être l'emplacement d'un pont, après avoir exécuté des sondages sur cette ligne de vingt-cinq pieds en vingt-cinq pieds et constaté que le fond était partout, sous une très faible épaisseur de surface, un roc de grès. Les résultats de ces premiers travaux sont résumés dans le profil ci-joint.

J'ai de là mené ma ligne vers l'est sur les plats terrains de la rivière Sainte-Marie, en passant à travers une partie du derrière du village Sainte-Marie, immédiatement sous la chaîne de tertres argileux, l'espace de quatre milles, et continué la ligne sur la rive plate de la Sainte-Marie jusqu'à la traversée de la rivière des Racines. Cette traversée nécessitera un pont d'une portée de 100 pieds, établi sur un sol sablonneux, avec un terrassement pour les abords, par les deux extrémités, d'un développement total de 1,200 pieds, et de 25 pieds de hauteur. De là la ligne court à la rivière Desjardins, sur laquelle il faudra jeter un pont de 120 pieds, fondations sur sol argileux, avec un terrassement d'accès sur la rive est de 250 pieds de long et 10 de haut; sur la rivière suivante - la rivière à l'Echo-un pont d'une portée de 150 pieds, (reposant sur sol d'argile) serait suffisant. A venir jusqu'à ce point, le terrassement se ferait uniquement du déblai des fossés latéraux; le terrain est formé de sable et de gravier, et offre une surface presque toujours horizontale depuis le Sault-Saint-Marie, faiblement boisée d'une seconde venue de pins, trembles, peupliers-baumiers et merisiers. La distance jusque-là est de dix-huit milles et demi. De l'autre côté de la rivière à l'Echo, le même terrassement se continuerait pendant encore un mille;

ensuite viendrait une tranchée d'un mille ouverte sur le flanc d'une colline, dans un sol sablonneux et plein de cailloux. Au sortir de là, on traverse un terrain de prairie à sous-sol de sable et d'argile, pendant six milles, pour atteindre les plaines de la rivière de la Barre, où la pente est douce jusqu'à la traversée. Il y a là, je le dis en passant, environ 15,000 acres de terrain de prairie, propres à faire des pâturages et cà et là bouquetés d'arbres. Les traversées de la rivière, au nombre de trois, exigeront des portées de 50 pieds, reposant sur fondations de roc et élevées de 15 pieds au-dessus de l'étiage ordinaire. A cet endroit, il y aura à exécuter quelques travaux de tranchées et de remblais, représentant un mouvement de 500 verges cubes de roche et un certain emprunt de terres. Puis, après un mille de terrain uni, on commence la montée de la hauteur des terres; la pente est d'environ 1·12 p. 100 par deux milles. En faisant passer les lignes un peu plus au nord, les travaux seraient plus faciles que ceux que comporte le présent profil; ils consisteraient principalement en un maniement de roches détachées et de terres sableuses, et l'on trouverait sur place les matières d'emprunt en abondance. Du point initial de la montée, un terrassement de 2,000 pieds, haut moyennement de 10, avec 1 p. 100 de pente, nous conduit au faîte des terres (station 1,653): ici une tranchée dans le roc, large de 2,000 pieds et profonde de 20, est nécessaire. Sur le revers de la hauteur des terres, il y a une descente de trois milles par le vallon d'un petit cours d'eau au lit de sable; ensuite la ligne remonte sur une colline latérale de pente douce, avec un terrassement d'un mille, haut de 10 pieds et présentant une inclinaison de 1 p. 100, jusqu'à la station 1,900. A ce dernier point, il faut pratiquer dans le roc une tranchée, longue de 1,200 pieds et profonde de 20.

Dans la descente jusqu'au lac du Désert, la rampe sera faible. Le long du lac, sur un espace d'un mille et demi, il y aura d'assez grands déblais et remblais en sol rocheux. Ensuite, nouvelle montée douce jusqu'à un plateau de terrain argileux, qui nous mène à la rivière Thessalon, à la distance de cinq milles et demi, en longeant en partie le lac Queue-de-Loutre; dans presque tout ce parcours les travaux consisteront en terrassements faits par voie d'emprunt aux fossés latéraux, avec quatre ou cinq tranchées, moyennement profondes de 5 pieds, sur un développement total d'environ 4,000 pieds. A la rivière Thessalon, il suffira d'un pont (appuyé sur sol d'argile) d'une portée de 100 pieds. Il serait nécessaire de faire baisser ici la rivière en pratiquant une ccupure à la chute située à deux milles en aval, ce qui serait facile car on n'aurait à pratiquer qu'une excavation dans le roc, de 300 pieds de long sur 6 pieds de large et 6 pieds de protondeur. Cette ouverture causerait un abaissement d'au moins cinq pieds dans la rivière, suivi du dessèchement des terrains adjacents, qui, au printemps, sont couverts de quatre à cinq pieds d'eau. La rivière passée, on traverse des terrains herbeux et marécageux (sol argileux), pendant deux milles, jusqu'à la station 2,410. Ici le présent profil indique une tranchée de 3,000 pieds, profonde de 25, ayant 1 p. 100 de pente ascendante et faisant courbe. Le déblai sera du

gravier et des cailloux à la surface, et probablement du roc en dessous.

On peut éviter cet obstacle, je pense, en inclinant la ligne davantage vers le sud, c'est-à dire en la maintenant près de la rivière Thessalon; on arriverait ainsi, plus directement, avec moins d'inflexion, par une pente douce d'environ quatre milles. à la même élévation, et l'on rencontrerait la présente ligne presqu'à la station 2,650.

De là, l'espace de douze milles, sur un terrain sablonneux, à peu près sans reliefs notables, le terrassement se ferait avec le déblai des fossés latéraux. Quelques petits bois d'essences mêlées, parmi lesquelles de grands pins. Après quoi, pendant deux milles, travail plus considérable: tranchées à ouvrir en rochers de grès, et, à la station 3,360, nouvelle tranchée dans le grès, profonde de 25 pieds et longue de 1,000.

De ce point jusqu'à la distance de six milles et demi, (station 3,710), le terrain, formé de sable et de cailloux, demandera d'assez faciles travaux de terrassement et de pente. A cette station (3,710), il faudra ouvrir une tranchée, longue de 2,000 pieds et profonde, en moyenne, de 15 pieds, dans un terrain de même nature (sable et pierres roulées).

Nous voici rendus à la vallée de la rivière Mississagua, plaine plate et sablon-

neuse, de deux milles, jusqu'à la traversée de la rivière.

Sur la rive ouest, la berge est élevée de vingt pieds environ au-dessus du niveau ordinaire de l'eau et formée de sable; sur la rive opposée, elle est formée de roche et

a vingt-cinq pieds. Il faudra là un pont d'une portée de 200 pieds.

A trois quarts de mille plus loin, tout sol uni, se rencontre la rivière Obatitgosing, qui nécessitera une portée de 75 pieds; puis une plaine de treize milles, parfaitement égale, tantôt sablonneuse et découverte, tantôt garnie d'une végétation clair-semée de pins et de peupliers; le terrassement à travers cette plaine se ferait avec le déblai des fossés.

Cela me conduit au passage de la rivière Blind, sur laquelle un pont de 100 pieds

de portée suffirait; fondations sur roc, aux deux extrémités.

Sur la rive orientale, tranchée moyenne de cinq pieds, longue de 1,550, avec montée de 1 p 100; mêmes travaux sur la contre-pente, pour descendre dans la vallée de la rivière Blind, que nous traversons ensuite; c'est une savane de bon fond, presque horizontale, plantée de frênes et de cèdres, et large de cinq milles, jusqu'à la station 4,852. De celle-ci au bout des premiers cent milles de notre levée instrumentale, le terrain est caillouteux et n'a que des pentes aisées; cette contrée est couverte de bons bois de chênes, érables, mérisiers et pins; et la ligne, en la traversant, touche par endroits le lac Huron.

Toutes les rivières mentionnées ont des crues de 4 à 5 pieds après la fonte des neiges, et plusieurs sont barrées par des écluses de scieries, qui les gonfient et les font

déborder le printemps et l'automne.

En reprenant ma reconnaissance de la station 4,296, point où finissent mes relèvements de précision, j'ai exploré, vers l'est, une sortie du plateau uni, élevé d'environ cinquante pieds au-dessus du lac Huron; à la distance de cinq milles, je suis arrivé à une petite rivière, dont le bord, par une pente douce, m'a conduit au lac, sur un point où vient aussi tomber un autre cours d'eau. Pour la traversée de ce confluent, il faut une portée de 50 pieds; roc sur les deux rives. De là on aurait à établir le terrassement le long du rivage du lac, en partie dans l'eau—plus d'un mille—et sur presque tout cet espace, dans le bord sans profondeur d'un fond de sable, et par de petites anses de quatre pieds d'eau. Cette chaussée conduirait aux plans, naturellement horizontaux, de la vallée de la rivière aux Serpents, en passant tout près des scieries à vapeur de M. Walsh, où les barges viennent charger. La vallee, à l'ouest de la rivière, jusqu'à la distance de six milles et demi, est parfaitement unie; le sol est d'argile et couvert de brûlés de cèdres et de pins.

Pour la traversée de la rivière un pont d'une portée de 100 pieds serait suffisant;

on trouverait, je pense, le roc à une petite profondeur.

Jusqu'à la rivière, le pays a été dévasté par les incendies et est impropre à la colonisation. En s'avançant un demi-mille au-delà, sur la rive orientale et parallèlement au cours d'eau, on arrive au relief de terrain situé entre la rivière aux Serpents et la rivière des Espagnol. C'est un monticule de roche, haut d'environ 45 pieds et coupé par un ravin naturel. Il y faudrait faire une tranchée de 300 pieds, profonde de 20 pieds, avec un terrassement de sortie, du côté sud,—haut de 10 pieds et long de 3,000. Ces travaux conduiraient à un terrain plat, qui s'étend jusqu'à la baie des Espagnol, distance de deux milles, où commence une vallée, bordant la baie et la rivière, parfaitement unie, ayant un sol argileux et couverte principalement, pendant plusieurs milles, d'arbres renversées par le vent, puis on passe à travers des brûlés d'épinettes, larges d'un demi-mille à un mille et fort longs, en rencontrant çà et là des élévations garnies d'érables. A dix-huit milles du lac Huron, nous traversons la rivière des Espagnol, à l'endroit où tombe la petite rivière McGee, sur le côté est. Les rives sont élevées d'environ 15 pieds et formées de sable; la rivière ici est large de 300 pieds et profonde de 12.

Nous suivons les terrains plats qui bordent la rivière McGee, sur le côté sud, où l'on traverserait à environ deux milles de l'embouchure, par une arche de 24 pieds.

Nous remontons par la l'espace de dix-huit milles; le terrain s'élève en pentes douces, et nous laissons derrière nous quatre rapides dans la rivière, dont la dénivellation totale est d'environ soixante pieds. Nous entrons ensuite en plaine ouverte; au bout d'environ trois milles, nous nous engageons dans une savane plantée d'épi-

nettes, à travers une vallée. Rendus à un mille au nord du lac Long, nous prenonsune direction parallèle à ce lac, pour atteindre le lac appelée White-Fish-Home. De là nous allons au sud-est jusqu'à l'endroit qui porte le nom de Cinquième-Portage, sur le lac Long; nous passons un gros ruisseau. En longeant celui-ci l'espace d'un mille vers l'est, on irait franchir le rétréci du lac Long par un pont d'une portée de 50 pieds. La ligne menée toujours vers l'est, de manière à passer entre le lac N° 1 et le lac N° 2, rencontrerait là une petite butte rocheuse de quinze pieds, dans laquelle il y aurait à faire une tranchée de 10 pieds sur une longueur de trente seulement. pris ensuite, comme le montre mon plan-esquisse, par les rives méridionales des lacs Nºs 3, 4, 5, 6 et 7, en droite ligne vers l'est; mais on pourrait aller passer au nord des lacs 5, 6 et 7, à travers une vallée naturellement unie. Sur le parcours que j'ai suivi on peut établir une ligne sans grands travaux; une partie du déblai se ferait au flanc de collines et le remblai avec de la terre glaise et du sable pris sur place. rencontrerait quelques petits tertres rocheux d'une douzaine de pieds de hauteur, et de bonnes plaines entre les lacs. Distance: cinq à six milles, de là nous nous sommes dirigés droit sur l'est, à travers des prairies sèches et planes, pendant environ quatre milles, puis le long de la rive sud du lac N° 14; nous avons passé la chaîne des lacs entre les Nos 15 et 16; nous sommes entrés dans une vallée unie, et, en prenant la direction indiquée sur mon plan-esquisse, par des bois d'épinettes rouges, cèdres et peupliers-baumiers, nous sommes parvenus au lac Nº 18, environ six milles plus loin. À cet endroit le terrain commence à se hérisser de petits mamelons de terre argileuse. Nous traversons un étroit courant d'eau entre deux lacs. Sur la rive orientale du lac Nº 18, commence à apparaître le granit. Nous montons environ quarante pieds dans l'espace d'un quart de mille, et nous arrivons sur un plateau d'un mille; nous traversons un chemin de chantier, et nous descendons au lac N° 20 par une côte douce et une vallée d'un mille, sans rencontrer d'autre relief qu'une faible crête rocheuse. La traversée a lieu au lac 20, très-peu profond et ayant un lit d'argile; une chaussée de castors en élève les eaux de quatre pieds. Nous prenons ensuite le portage entre les lacs Nos 20 et 21; c'est une vallée où se rencontre une chaîne d'éminences d'argile, probablement à noyau rocheux, haute de 40 pieds et large de 300; le terrain de chaque côté est presque de même niveau. Cette vallée mène directement au lac N° 21, source de la branche orientale de la rivière Matazenazing, qui va se jeter dans le lac Huron à Collin's-Inlet. La ligne suit la rive nord et est du lac N° 21, tantôt sur des pentes latérales tantôt sur des terrains plats, jusqu'au vallon d'une petite rivière qui s'échappe du lac N° 22; ce vallon, à sol argileux, est large d'un mille; après quoi se présente une faible élévation granitique, courant du nord au sud, où il faudra percer une tranchée, profonde de 15 pieds. longue de 600; la ligne passera sur la rive sud du lac N° 22. A cet endroit on a devant soi une vallée de trois milles (direction E.N.E.), parfaitement unie, à la limite de laquelle se trouve un petit lac ou mare, qui est la tête de ce qu'on appelle la rivière de la Savane (Swamp Creek); de l'autre côté s'étend une large vallée plate, bordée de bas-fonds unis à sol argileux en approchant de la rivière Wahnapitabi; ce pays plat a été entièrement dévasté par les incendies, qui en ont dévoré tout le bois et jusqu'au sol végétal ; le terrain est de glaise forte et, dans toute son étendue, a une pente presque imperceptible. La traversée de la Wabnapitabi sera d'environ 200 pieds; sous sol argileux. De ce point vers le sud-est on suit la rive plate de la rivière, quatre ou cinq milles, jusqu'à la traversée d'un gros ruisseau de 50 pieds, dont les bords s'élèvent de 10 pieds audessus de l'eau et sont unis; puis, tournant à l'est, on monte par une pente aisée au point culminant des terres; ce côteau est d'argile, probablement jusqu'à 12 pieds de profondeur; il y aura à faire là une tranchée de 800 pieds, profonde de 12 à 15. On entre ensuite dans une bonne vallée. En nous y avançant un mille vers le sudest; puis deux milles vers l'est, nous avons atteint le lac N° 23, à l'entrée duquel il y aura à faire un déblai en roc granitique, par pente latérale aisée, sur un espace de 300 pieds, et une chaussée de 500 pieds à travers une anse très peu profonde. De la rive ouest du lac, il y a ensuite une traversée inévitable à une île; longueur de la traversée, 500 pieds, hauteur 30 pieds. Entre cette île et l'île N° 2, le chenal à passer n'a que 30 pieds. Sur la rive est du lac, avec un terrassement haut de 10 pieds

13

et long de 1,000, on arriverait à une vallée unie. Nous l'avons passée en nous dirigeant d'abord vers l'est, l'espace d'un mille et demi, puis vers le sud-est, pendant encore un mille et demi; ensuite en obliquant un demi-mille nous avons atteint un petit relief rocheux, que l'on franchirait au moyen d'un léger terrassement d'accès ayant environ 0.50 p. 100 de pente, et d'une tranchée de 10 pieds, sur 300 pieds de longueur, à la sortie de laquelle on aurait une descente aisée d'un mille. De là, vers le sud-est, en tournant par une seule courbe trois petits lacs, sur un terrain qui n'exigerait que le terrassement ordinaire, on parvient à une vallée courant S.S.E., à sol argileux, située entre des collines granitiques et hautes de quarante pieds, faisant des chaînes presque droites jusqu'à la distance de dix milles et larges de 500 à 600 pieds. Cette contrée est par endroits tout-à-fait découverte, mais elle est plus généralement hérissée de troncs d'épinettes noircis par le feu et morts. De cette vallée, en inclinant au sud-est, on se rend à la première traversée de la rivière des Français, par un terrain presque uni. Le principal chenal présente une largeur de 600 pieds et, dans la moitié de cet espace, une profondeur de 30 pieds; le courant est très-fort et l'eau n'y gèle point. Les deux rives sont rocheuses. De l'autre côté du grand bras se trouve aussi une dépression de terrain ou vallon. A la distance d'un mille en droite ligne, on rencontre la branche du milieu, qui ne demande qu'une traversée de 60 pieds; il y a là environ deux pieds d'eau, formant un petit rapide. Les rives sont élevées d'environ vingt-cinq pieds, et il faudrait des culées de quinze pieds établies sur le roc. La vallée qui se présente ensuite est accidentée, et exigera environ 15,000 verges cubes de remblais, et une tranchée d'un demi-mille dans un terrain argileux, sur une pente ascendante de 1 p. 100, conduisant à un plateau horizontal et magnifique. Après un parcours de deux milles et demi dans une direction presque toujours franchement est, sur ce plateau, nous arrivons aux rapides du Cheval, autrement dit à la dernière traversée de la rivière des Français, sur laquelle il faudra un pont de 100 pieds; fondations sur roc, et hauteur de 25 pieds au dessus du niveau de l'étiage ordinaire. Au-delà, le pays, sur un espace d'un mille, est légèrement entrecoupé de petits tertres rocheux entourés par des parties de terrain horizontales. Après ces légers reliefs, on entre dans une plaine unie et longue de deux milles, pour aller à la traversée de la rivière du Doré; de là, dans la direction du sud-est, pendant environ quinze milles, on chemine à travers des terrains plats, propres à la coloniaation; le sol, formé de marne argileuse, est garni de différentes essences d'arbres: chêne blanc, orme de montagne, érable, merisier, bois-blanc, bois de fer, pruche et cèdre.

Les traversées, à la rivière du Doré, seront d'environ 100 pieds. Fond sableux

et rives argileuses jusqu'à une faible profondeur.

Cet endroit est propre à devenir le point de jonction des différentes lignes projetées qui viendraient de l'Ontario et de Québec, car il réunit les avantages de la commodité du terrain et de l'abondance du bois, en même temps qu'il forme un grand plateau de sol cultivable.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WILLIAM MURDOCK, Ingénieur contrôleur de la division W.

A SANDFORD FLEMING, écr., Ingénieur en chef, du chemin de fer du Pacifique.

> RAPPORT, CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE, DIVISION A, 1879. OTTAWA, 1er mars 1880.

A SANDFORD FLEMING, écr., C.M.G.

CHER MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que le 30 avril dernier, je reçus de vous avis verbal de me tenir prêt à faire certains travaux demandés par le ministère des chemins de fer et canaux.

En conséquence, pendant le mois qui suivit, je fis faire et préparer des tentes et autres choses nécessaires, afin de n'éprouver aucun retard lorsque mon personnel serait nommé pour me rendre de suite sur la scène des opérations.

PERSONNEL NOMMÉ.

Le 20 mai je reçus avis que les messieurs suivants avait été choisis pour m'accompagner: M. T. D. Taylor, préposé au tracé des lignes; M. E. J. Duchesnay, niveleur; M. J. H. McGill Des Rivières, aide niveleur; M. A. De B. Tremaine, porteur de la

règle; M. F. F. Busteed, M. G. G. Odell, porte-chaînes.

Parti d'Ottawa le jour suivant.—Je partis d'Ottawa pour Pembroke, accompagné de mon commissaire des vivres M. Dyer, et je m'y procurai mes approvisionnements pour les premières cinq semaines de notre voyage, ainsi que des ustensiles de cuisine, des haches, trois bateaux, etc. Le 26, mon détachement fut entièrement formé et se composait de trente-huit personnes en tout. Mes compagnons étant arrivés à temps, nous partîmes le lendemain de Pembroke par le bateau à vapeur John Egan pour les Deux-Joachims, et ayant fait le portage, nous arrivâmes le même soir à la Roche Capitaine par le bateau à vapeur Keepawa.

Le lendemain (28) à 11 p. m. nous atteignîmes Mattawa, en apportant avec nous

tous nos effets.

Nous restâmes à Mattawa pendant la journée du 29 pour arranger nos provisions en paquets commodes pour faire les portages, et nous achetâmes une autre chalcupe.

Le jour suivant (vendredi) nous quittâmes Mattawa et atteignîmes le premier portage sur la rivière de la Vase, venant du lac Winnipeg, lundi le 2 juin, et nous y campâmes. Le 3 juin fut employé à vérifier les instruments, à aiguiser les haches, et à faire le portage des provisions sur ce long parcours.

COMMENCEMENT DES OPÉRATIONS.

Partant d'un point environ 20 pieds au-dessus de la surface du lac Nipissingue, 404 pieds à l'est de la baie du Sud-Est, et près du débarcadère en eau profonde, j'examinai la contrée et tirai une ligne préliminaire dans une direction nord-ouest, en allant vers le lac Long, distance de 63 milles

DÉTAILS DES TRAVAUX.

A partir du point dont je viens de parler le niveau s'élève jusqu'à la 40ème station ($\frac{3}{4}$ de mille), en passant sur le versant des collines et dans la vallée d'un petit cours d'eau ; de là le terrain est presque de niveau jusqu'à la 110ème station (2ème mille), en passant sur un terrain marécageux parsemé de buttes rocheuses. Puis il s'abaisse jusqu'à la 160ème station (3ème mille).

LE BOIS.

Jusqu'à cette station le bois est en général le pin blanc et rouge, avec de l'érable, de l'épinette rouge et blanche, du cèdre et du tremble ; il n'y a que peu de bois sur quelques-uns des marais. La contrée est de nouveau généralement unie jusqu'à la 260ème station, où le tracé coupe le ruisseau de l'Argile à la station 168, et la rivière à la Vase, à la station 216.

LIGNE ABANDONNÉE.

A partir de la 260ème station, le tracé le plus direct et le plus court d'un mille et demi, passerait à travers un pays plat, et marécageux, n'ayant que peu de roc, et quelques collines de sable et d'argile. Mais à cause du niveau peu élevé des marais, dont quelques parties n'ont que 5 pieds au dessus du niveau reconnu du lac Népis-

singue, cette partie de la ligne a dû être abandonnée.

Vos instructions nous disaient de conserver une hauteur de 20 pieds au-dessus du lac Nipissingue, pour le cas où l'on construirait le canal de l'Outaouais et du lac Huron, conséquemment, à la 260ème station, la ligne incline plus au nord, en courant à travers quelques marais, et buttes de roc, versants de collines, etc., et atteint la rive ouest de Side Lake à la station 352 (63 milles). En longeant le Side Lake, le sol est généralement rocheux jusqu'à la 270ème station, (7ème mille) puis à la 377ème station, la ligne atteint le lac La Crosse, qui, sur une longueur de 660 pieds devra être traversé au moyen d'un pont sur pilotis; la plus grande profondeur de ce lac est de 30 pieds, et le niveau de l'eau est à 22 pieds au-dessus du lac Nipissingue.

15

A partir de cet endroit, le terrain s'élève graduellement, et à la 540ème station atteint une hauteur de 110 pieds au dessus du lac Nipissingue.

A la 506ème station, il faut traverser la rivière Chippawa au moyen d'un pont

de 30 pieds, avec culées de 30 pieds d'élévation.

Le bois entre les 160ème et 540ème stations, est généralement mêlé, et se compose d'épinette rouge, d'épinette blanche, de pruche, de pin rouge et blanc, de cèdre,

de sapin, avec du tremble et des aulnes.

La surface du terrain est en certains endroits accidentée et rocheuse avec certaines étendues planes de sable et de cailloux, d'argile sablonneuse, et de marais. Il y aurait des tranchées et des remblais assez considérables.

VISITE D'UN CHEF SAUVAGE.

Je fais ici une petite digression. Pendant que je faisais mes explorations à cet endroit, le chef des Sauvages du lac Nipissingue fit une visite à mon camp et me dit que les Sauvages ne voulaient pas qu'aveune ligne de chemin de fer ou autre traversat leur réserve, et il m'informa qu'il y avait un endroit tiès propice pour un chemin de fer en remontant la rivière Chippewa, et qu'ayant atteint la tête des rapides, je trouverais une contrée très-unie au nord des collines Taylor, s'étendant jusqu'aux chutes de la Boucane, sur la rivière à l'Esturgeon; nous étions alors aux pieds de ces collines (Taylor).

Connaissant les difficultés qui nous attendaient, parce que déjà descendu ces collines pendant une exploration, six ans auparavant, je décidai de faire un essai dans

la vallée de la rivière Chippewa tout en continuant mes travaux.

Je fis une exploration jusqu'à la contrée unie, et je découvris que la montée était beaucoup trop raide, mais je continuai tout de même, sachant que les Sauvages diraient que je refusais de tenir aucun compte de leur demande, si je ne faisais pas une exploration réelle avec les instruments,-

ESSAI DANS LA VALLÉE DE LA CHIPPEWA.

Je fis donc tracer et prendre le niveau d'une voie par la vallée de la Chippewa. Sur une partie de la distance, environ 80 chaînes, je trouvai une montée de cent soixante et dix (170) pieds, et cela après avoir allongé la ligne afin de gagner de la distance, mais l'élévation de la rivière est d'environ 200 pieds en 80 chaînes, ce qui donne $2\frac{1}{2}$ pour 100.

CONTINUATION DE LA LIGNE.

A partir de la station 540 il y a déclivité graduelle jusqu'à la station 736 (15me mille) où la surface n'est qu'à 10 pieds au-dessus du lac Nipissingue; il faudrait ici faire un 'remblai de 20 pieds sur une longueur d'environ 8 chaînes; il faudrait aussi traverser un grand nombre de petits cours d'eau qui coupent cette dernière distance ainsi que la rivière Duchesnay, dont un pont aurait 60 pieds d'ouverture, faire des remblais profonds mais pas très-longs, ainsi qu'un grand nombre de tranchées, la plupart dans du sable mêlé de cailloux et un peu de roc.

Eois qui couvre ce pays—Le pin blanc, le cèdre, la pruche, le bouleau, l'épinette

rouge, l'épinette blanche, l'érable, etc., abondent.

La surface est composée principalement de roc solide ou détaché et de sable

mélé de cailloux.

En continuant jusqu'à la 995me station (19me mille), la ligne arrive aux pieds des collines Taylor. Cette dernière distance d'environ quatre milles n'a qu'une seule tranchée de quelqu'importance, qui a en moyenne 15 pieds de profondeur sur une longueur d'environ 7 chaînes, et seulement trois cours d'eau, dont un de 20 pieds de largeur, qui nécessiteraient des culées de 25 pieds de hauteur. En général le sable mêlé de cailloux forme la surface.

Plus loin, à partir de la 995 me station jusqu'à la 1,160me (22me mille), la ligne s'élève jusqu'au sommet des collines Taylor, montant diagonalement jusqu'à une hauteur de 200 pieds au-dessus du lac Nipissingue (839 pieds au-dessus du niveau de la

mer).

En général, les tranchées sur cette distance sont de roc, de sable et de cailloux, et de sable sur le versant des collines. Au sommet une tranchée de 30 pieds sera nécessaire sur une longueur d'environ 8 chaînes à travers du sable mêlé de cailloux, avec indication de roc sous-jacent.

Le bois se compose généralement de pruche, de sapin, de pin, de merisier, de

cèdre et de tilleul.

La 1,167ème station atteint un plateau marécageux parsemé de quelques petits monticules de sable et de cailloux jusqu'à la 1,300me station (243 milles). Quelques petits ponts, dont un de 20 pieds d'ouverture, seront nécessaires sur le ruisseau qui

coupe cette prairie.

Vallée de la petite rivière à l'Esturgeon—A partir de la 1,300ème station la ligne passe à travers une contrée assez accidentée jusqu'à la 1,450ème station (27½ milles), où elle atteint sa plus grande élévation, savoir, 220 pieds au-dessus du lac Nipissingue (859 pieds au-dessus de la mer). Cette partie de la ligne passe dans la vallée immédiate de la petite rivière à l'Esturgeon, qui est elle-même traversée au moyen d'un pont de cent pieds de longueur avec culées de 25 pieds de hauteur.

Il y a un grand nombre de tranchées dans le roc de peu d'importance et quelques remblais passablement profonds, mais étroits, le plus considérable étant de 20 pieds de hauteur sur 10 chaînes de longueur. Tranchées dans le roc, le sable et le sable

mêlé de cailloux.

Amélioration de la ligne—A partir de la 1,350ème station, on pourrait améliorer la ligne en la raccourcissant d'un demi-mille; et cela en appuyant plus à l'ouest pour éviter une courbe aiguë vers le nord, mais nécessairement la tranchée sera changée, et le talus beaucoup plus grand.

Vallée de la rivière à la Boucane.—A partir de la 1,450ème station jusqu'à la

1,710ème (32½ milles), la ligne suit en général la vallée de la rivière à la Boucane.

La direction du pays nous force à agir ainsi, ce qui cependant augmente la distance, et cause une divergence d'un demi-mille vers le nord; on a essayé une route plus directe, mais elle était impossible à cause des rampes.

Une ligne de ceinture a été construite de la station 1,484 x 97 à 1,832 x 96 de la ligne principale, qui est un demi-mille plus courte que la ligne principale mais qui n'offre pas d'aussi bonnes rampes. Le long de la vallée de la rivière à la Boucane les rampes descendent toutes vers l'ouest.

La rivière elle-même doit être traversée trois fois; deux ponts de 60 pieds de longueur et un de 40 pieds seront nécessaires; il faudra aussi s'éloigner de la rivière

sur une certaine distance.

Il y a quelques tranchées dans le roc sur cette section, et des remblais considérables à cause de l'élévation de la rivière à la Boucane.

Le bois dans cette section est presque tout brûlé, il ne reste plus que quelques épinettes, des sapins et des aumes ; la surface est de roc, d'argile légère et de marais.

ABORDS DE LA RIVIÈRE À L'ESTURGEON.

La ligne à la traverse de la rivière à la Boucane est à plus de 4,000 pieds au nordest de la rivière à l'Esturgeon, au grand Coude. De la station 1,710 en avançant, elle court en montant graduellement vers la rivière à l'Esturgeon à cause des collines situées au nord, et à la station 1,877 (36\frac{2}{3}\text{ milles}) le tracé arrive sur ses bords, et ne se trouve qu'à 400 pieds de la rivière.

Terrain de surface et bois.—La surface du pays est généralement unie, mais sur une distance d'un mille dans la première partie du parcours de la ligne elle est coupée de nombreuses coulées. Sable et argile avec un peu de roc à la surface.

Traverse de la rivière.—A la 2234ème station il faut traverser la rivière Otanacamigosi au moyen d'un pont de deux arches de 80 pieds chacune, avec culées et pilier de 18 pieds de hauteur. On trouve ici du pin, de l'épinette blanche et rouge, du cèdre, du merisier, du sapin, et des aulnes.

19n-2

Quittant la rivière à l'Esturgeon à la station 2,270, et traversant la rivière Odell à la 2,276ème station au moyen d'un pont de 80 pieds d'ouverture avec culée de 22 pieds de haut, puis s'élevant jusqu'à un plateau 50 pieds plus élevé que le précédent il faudra faire un remblai considérable.

De là, à travers une contrée unic jusqu'à la 2,640ème station (50ème mille) la ligne près du milieu de cette distance atteint à 80 chaînes de la rivière à l'Esturgeon,

et à l'autre extrémité elle arrive à moins de 500 pieds de la rivière.

Sol et bois.—Cette belle étendue de sept milles ne contient que peu de roc qu'on peut éviter; le sol est de sable mêlé de cailloux, d'argile, de sable et de marne sablonneuse. On traverse un grand nombre de cours d'eau très peu considérables, que j'ai inscrits sous forme de tableau pour plus de commodité, avec le reste du tracé. Le pin, l'épinette rouge et blanche, le sapin, le merisier, le cèdre, l'érable et le frêne abondent; il y a aussi du bois brulé.

VALLÉE ET RIVIÈRE TAMAGAMING.

A partir de la station 2,650 (55½ème mille), le ligne passe au-dessus d'une coulée profonde, à la 2,670ème station, dans laquelle coule le ruisseau du Serpent, avant d'atteindre les hautes terres à gauche de la rivière Tamagaming, dont on approche par une rampe d'environ 30 pieds en 60 chaînes, et qui devra être traversée par un pont de deux arches de 60 pieds et dont le tablier sera à trente pieds au-dessus de l'étiage; il faudra faire ici un remblais d'une hauteur moyenne de 15 pieds sur une longueur de 15 chaînes.

Puis la ligne s'élève de 30 pieds en 33 chaînes, jusqu'à un plateau élevé, station

2,860, et ensuite redescend par un pays accidentée jusqu'à la station 2,930.

Traversant le ruisseau de l'Eau Noire à la 2,901ème station, où il faudra faire un remblai de 30 pieds de hauteur sur 7 chaînes de largeur, puis un certain nombre de tranchées qui, prises ensemble, auront une moyenne de 15 pieds de profondeur sur 45 chaînes.

Sol et bois.—Sur cette étendue on trouve presque partout du sable mèlé de cailloux, avec roc sous-jacent; la marne sablonneuse forme aussi une grande partie du sol de surface; il n'y a que peu de marais et une petite quantité de roc.

Le bois se compose de pin, de merisier, d'épinette, de cèdre, de sapin, de frêne,

de chêne et d'aulnes.

On pourrait essayer de s'écarter au 53ème mille de la ligne tracée, en restant près de la rivière, c.a-d., à gauche de la ligne, et s'y rattacher de nouveau à ou près de la station 2,930. Par ce moyen on pourrrait quelque peu réduire la descente rapide entre les stations 2,860 et 2,927, et changer pour le mieux les tranchées et remblais.

LE TERMINUS.

De la station 2,930 à la 3,310ème station (62\frac{2}{3}\) milles), la dernière partie de la ligne passe surtout près de la rivière, le terrain est uni et droit, il n'y a pas beaucoup de tranchées mais presque partout des remblais. Il faut presque sur toute la longueur de ce parcours faire des remblais à cause des crues du printemps. Il y a un grand nombre de petits rochers qu'il faudra percer soit d'un travers à l'autre soit de côté, mais aucun d'eux n'est considérable. Il faudra aussi traverser un nombre de cours d'eau, dont deux, le ruisseau Pebble, à la station 2,975, devra être franchi par un pont de 40 pieds, et un autre, à la station 3,140, par un pont de 25 pieds.

Sol et bois.—Le sol de surface se compose principalement de sable mêlé de cailloux, de marne sablonneuse, d'argile, de sable et de gravier mêlé de cailloux.

Il y a du pin rouge et blanc, du mérisier, de l'épinette, du cèdre, de l'épinette rouge, du frêne, du sapin, de l'érable, et quelques petits pins résineux; le bois sur une partie de ce parcours est brûlé.

Marais.—Les marais le long de ce tracé ne sont pas mauvais en général, mais partout où il y avait des dépôts mous ou profonds, je les ai fait sonder comme je l'in-

dique sur le profil.

La rivière à l'Esturgeon, depuis sa source jusqu'au lac Nipissingue, a environ 130 milles de long; elle est rapide en plusieurs endroits, mais il existe cependant de longues étendues d'eau tranquille. Elle coule vers le sud-est, à travers une contrée généralement accidentée, mais qui offre cependant sur ces bords des facilités pour y établir un chemin de fer.

Elle baigne une superficie d'environ 2,300 milles carrés. Le lac Tamagaming, situé à environ 30 milles à l'est de la rivière à l'Esturgeon, est un de ses principaux tributaires. Il a environ 200 milles carrés et se décharge par une rivière du même nom, ayant 28 milles de long, et se jetant dans la rivière à l'Esturgeon à environ 37 milles de son embouchure.

La rivière du Maskinongé, qui est une autre branche, coule de l'ouest à 52

milles du lac Winnipeg et sert de décharge à une étendue considérable de lacs.

A environ 115 milles plus haut, la ravio e principale de l'Esturgeon se divise en

deux branches de peu d'importance.

Crues du printemps.—La ligne qui longe la rivière se trouve inévitablement pendant près de vingt milles sur un terrain bas, et à cause des inondations du printemps le bords doivent être élevés en quelques endroits, mais non pas à une hauteur considérable; à plusieurs places le long de la rivière on a observé et noté le niveau des hautes eaux.

On pourrait à l'eau basse faire sauter une partie du barrage naturel de rochers aux chutes de la Boucane sur la rivière à l'Esturgeon ar une longueur d'environ cinq cents pieds de largeur en amont de la chute; par ce moyen l'eau du printemps pourrait s'écouler plus rapidement et resterait conséquemment à un niveau peu élevé.

Les collines Taylor.— Ainsi nommées sur le plan—sont un contrefort des Laurentides ou chaîne Laurentienne, ayant ici un caractère entièrement gneissoïde (granit bâtard) très dûre et résistable, et aux endroits où l'on en trouve des couches considérables il serait très propre aux constructions, mais très dur et très difficile à tailler. La même formation existe des deux côtés de la rivière à l'Esturgeon. En quelques endroits j'ai vu des indices de fer, mais d'aucun autre minéral, à l'exception du mica, qui était cependant de qualité très inférieure.

Ces contreforts, après avoir laissé à Mattawa le côté de la rivière qui se trouve dans la province de Québec, courent le long de la rivière Mattawa, des deux côtés des lacs Talon et de la Trinité, ainsi que sur la rive nord du lac Nipissingue, et coupent la rivière à l'Esturgeon entre le 10ème et le 14ème mille en amont de son embouchure. Tout le roc qu'on a rencontré sur le parcours de ce tracé a le même caractère.

Le sol.—Celui qui serait propre à l'agriculture se trouve limité aux rives du lac Nipissingue, au nord des collines Taylor, et sur les bords immédiats de la rivière à l'Esturgeon. La plus grande partie étant de la marne sablonneuse, (mélange de sable fin et d'argile) sur presque tous les terrains plats de la rivière à l'Esturgeon, se compose d'alluvions, de même que le delta à l'embouchure de la rivière à l'Esturgeon, dont les bords sur une distance de deux milles de son embouchure sont aussi formés d'alluvions.

Le haut de la rivière, où l'on a tracé la ligne, est de même nature, et ses rives paraissent augmenter chaque année.

J'ai vu au nord des collines Taylor quelques clairières dont le sol paraissait être

de même nature.

L'argile en quelques endroits se trouve à la surface, et en d'autres endroits on trouve un dépôt végétal.

Les marais ne sont pas considérables, le sous-sol est sablonneux, et la surface se

compose en général d'un dépôt végétal.

Sur les rives du lac Nipissingue on trouve un mélange de terres, rocheuses en quelques endroits, produisant de l'érable et du merisier rouge, et ayant à la surface un peu de terre végétale qui produirait un assez bon rendement pendant quelques années, mais qui s'épuiserait bientôt sans l'emploi d'engrais.

Le bois. L'importance du bois le long de cette ligne demande une mention spéciale quant à sa quantité, sa grosseur et sa qualité, et son existence dans une loca-

lité particulière que conque désigne généralement la nature du sol.

Pinus Genus.—D'abord, le plus important et le abondant, nous trouvons le pin blanc ou pin de Lord Wymouth (Pinus strobus), en quelques endroits très-gros, et partout en abondance le long de la ligne.

Puis, le pin rouge ou de Norvége (P. resinosa), beaucoup plus disséminé sur ce parcours, mais abondant en quelques endroits, (P. niger). L'épinette noire est abondante, est l'arbre dont on tire l'extrait: il est bon et de grosseur raisonnable.

La pruche (P. Canadensis) abonde aussi, et de bonne grosseur; on la trouve principalement près du lac, et un peu aussi sur la rivière à l'Esturgeon.

(Lares pendula). Le mélèze noir ou épinette rouge, (à Terrèneuve connue sous le nom de genévrier ou chène de Terreneuve,) dans la province de Québec sous le nom d'épinette rouge, de bonne grosseur et abondante.

P. Balsamea). Sapin ou sapin pectiné dont on tire le baume du Canada, n'est

pas très abondant.

(P. rigida). Pin résineux ou pin noir; on ne le trouve qu'à ou près de l'extré-

mité de la ligne, et il est petit.

De la famille Bentula (B. lenta). Merisier rouge, le plus important, connu aussi sous le nom de merisier et acajou de montagne, très abondant et de bonne grosseur. (B. Papyracea). Bouleau blanc dont l'écorce sert à faire des canots; une bonne

quantité et gros.

De la famille acer; celui qu'on rencontre le plus fréquemment est le (Acer sacharinum) ou érable à sucre, en différents endroits sur la ligne et de grande dimension. (A nigrum.) Erable piqué ou noir, qui sert pour les meubles, mais pas très

Aussi (A. desycarpum). Erable tendre, en grande quantité sur la rivière.

(A. Striatum) on trouve aussi de l'érable striée—ou bois barré.

Le frêne noir ou d'eau, (fraximus sambricifolia) en petite quantité le long de la rivière à l'Esturgeon.

Famille des peupliers (Populus candicans) Baume de Gilead.

Aussi (P. trepida) tremble, une bonne quantité, dont quelques-uns très gros. Cèdres (Thuija occidentalis). Cèdre commun, une bonne quantité. (Capressus Cèdre blanc, en grande quantité.

On trouve aussi quelques ormes blancs (Ulmus pendula).

Il y a quelques chênes gris (Luercus amligua) dans bon nombre d'endroits. Par places le glable ou tilleul (tilia glabia) pousse çà et là sur la ligne.

Aussi le cerisier à grappes, le cerisier noir, le cerisier sauvage, le noisetier ou coudrier sauvage, avec une grande variété d'arbustes fruitiers.

RECONNAISSANCE DE SERVICES RENDUS.

Avant de terminer cette partie de mon rapport, je désirerais dire que je suis heureux de reconnaître ce que le département doit et ce que je dois moi-même personnellement à tous et à chacun des membres du personnel que j'ai eu sous mes ordres, pour leur énergie, leur bonne volonté, et pour leur conduite de gentilhommes pendant

cette entreprise.

A M. Henry K. Dyer fut confié la tâche difficile de transporter les provisions de Mattawa, au siege de nos opérations, et la preuve qu'il a bien rempli son devoir c'est que nous avons toujours été bien pourvus en temps convenable, de toutes nos provi-J'ajouterai aussi que la carte de 4,000 pieds est complétée, et aussi une carte de 400 pieds de la ligne, avec profil, et environ 1,600 sections transversales au crayon; il ne reste à faire que les tracés, et j'aurai alors l'honneur de vous soumettre tous les documents.

Le nombre de jours de travail en campagne a été de 145. Le tracé préliminaire. distance de 3,310 chaînes, soit en moyenne 23 chaînes (environ) par jour, a été fait et en outre on a tiré une ligne d'essai sur une distance d'environ 120 milles à travers un pays très-accidenté.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. A. AUSTIN, I. C., A. T. F., Ingénieur-dirigeant.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE—DIVISION A.—1879.

LISTE des constructions.

Description.	No. de cons- truc- tions.	Dimen- sions.
Ponceaux Egouts Construction	104 16 1 1 2 4 1 1 2 1 1 1 1 1 2 1 1 1 2 1 1 1 1	Pds. 10 25 20 15 621 20 60 40 160 120 100 80 60 40 20

TERRE de surface sur la ligne.

Description.	Longueur en chaînes.	Longueur en milles.	Per- cent- age.
Sable et cailloux	926.94	17.55	28
Marne sablonneuse		14.42	23
Marais, sablonneux	529·68 331·05	10.03	16 10
Roc solide	297.95	5.64	9
Roc détaché	198.63	3.76	6
Glaise	165.53	3.15	5
Gravier	99:31	1.88	. 3
Total	3,310.51	62 69	100

Bois sur le parcours de la ligne.

Description.	Longueur en pieds.	Longueur en milles.	Per- cent- age.
Pin blanc		13.79	22 00
Epinette	496.58	9.40	15 00
Cèdre	314-50	5.59	9.50
Epinette rouge	297.95	5.64	9.00
Bouleau rouge		4.39	7.00
Pruche		3 76	6.00
Bouleau blanc		3.15	5 00
Peuplier	165.52	3.12	5 00
Bois brulé		3.15	¹ 500
Erable plane	132.42	2.50	4.00
Tremble		1.88	3.00
Erable à sucre		1.88	3.00
Pin rouge		1.25	2.00
Aulnes		1.25	2.00
Frêne		0 62	1.00
Orme		0.31	0.50
Chêne		0.31	0 50
Herbe		0.31	0.50
Total	3,310.51	62.69	100.00

TABLEAU des distances.

De la baie du Sud-Est, lac Nipissingue, en allant vers le nord-ouest, vers le lac Long.	Longueur en chaînes.	Longueur en milles.
Longueur en ligne directe	360 76 2,288 94 1 021 57	55 866 62 699 6 832 43 350 19 347
Courbe maxima 4°	************************	***************************************

Courbes.

Description.	No. de courbes.	Longueur en chaînes.
Courbes 4°	36 23 8 36 6 4	351 43 1 223 16 1 60 81 6 312 51 1 40 80 6 26 84 8 6 00 0
Longueur totale (milles, 19.35), par cent 29.26	114	1,021.57.3

SANDFORD FLEMING, écr., C.M.G., Ingénieur en chef.

OTTAWA, 14 février 1880.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE, EMBRANCHEMENT DU SAULT SAINTE-MARIE, RAPPORT D'ALFRED BRUNEL, I. C., FÉVRIER 1880.

Explorations.

CHER MONSIEUR,—Me conformant à vos instructions du 12 novembre 1879, je me rendis à Collingwood le 13, et je m'y procurai des provisions, des chiens, et j engageai des hommes pour mon voyage, que je prévoyais devoir durer deux mois.

Le premier bateau à vapeur que je pus prendre ne partant que le mercredi 19 novembre, le détachement fut prêt à s'embarquer; dans l'intervalle je reçus votre

lettre d'instructions.

Une forte tempête de neige, suivie d'un très gros temps empêcha le bateau de partir de Collingwood avant le 21; il atteignit Killarney le lundi, 24, après avoir été obligé de rester dans une baie à l'entrée du lac Huron pendant près de 30 heures, à cause du mauvais temps. Je jetai mon premier camp dans le voisinage du village de Killarney, et je m'enquis auprès des habitants de la meilleure manière de me rendre au point où devaient commencer mes opérations, au confluent des rivières Vermillon et des Espagnols.

J'ai trouvé des différences d'opinion nombreuses sur la route à suivre, vu qu'il n'existait que deux chemins pour se rendre de l'autre côté de la chaîne de montagnes, située en arrière de Killarney; soit par Collin's Inlet, soit par la rivière du Poisson Blanc. Je choisis cette dernière rivière, qui est un cours d'eau d'une centaine de pieds de largeur à son embouchure, et servant de décharge à la chaîne de lacs qui

mènent au lac du Poisson Blanc, et se jette dans la baie Georgienne, à environ mi-

chemin entre Killarney et le Petit Courant.

Je quittai Killarney avec mon détachement dans un bateau de pêche, le 26, à midi, et j'arrivai à moins de quatre milles de l'embouchure de la rivière vers la nuit, orsque nous fûmes arrêtés soudain en donnant contre un rocher; comme nous ne pouvions voir le chenal, qui est très difficile, j'en vins à la conclusion de camper au premier endroit favorable sur la rive.

Le lendemain, jeudi 27, il plut beaucoup toute la journée, et nous fûmes forcés de rester dans le jeamp. Le vendredi nous partîmes de nouveau pour atteindre l'embouchure de la rivière, mais nous avions à speine fait un mille que nous fûmes arrêtés par la glace qui s'était formée pendant la nuit, et nous fûmes obligés de nous couper un passage jusqu'à une île qui nous offrait le seul bon endroit pour camper dans le voisinage, et nous dûmes y rester jusqu'à ce que la glace fut assez forte pour nous porter.

Le lundi 1er décembre, je levai le camp et me rendis à l'embouchure de la rivière du Poisson Blanc, que nous atteignîmes sans accident, bien qu'avec quelques dangers, la glace étant très mince, et le lendemain nous transportâmes le reste de nos

provisions.

Je trouvai la rivière libre, et les petits lacs seulement en partie gelés, ce qui

occasionna quelques jours de retards.

J'arrivai au lac Ahmic le 8 décembre, et le 3,9, laissant le camp sous les soins d'un de mes aides, avec instruction de se transporter sans délai à l'extrémité est du lac Penage, je partis avec M. Quin et trois porteurs, à travers la contrée, pour nous rendre à la rivière Vermillon, que nous atteignîmes le 11, à midi, juste en amont de son confluent avec la rivière des Espagnols; la Vermillon a environ trois cents

pieds de largeur à cet endroit.

Je suivis la rive sud de la rivière Vermillon, qui est très rapide par endroits, mais avec plus ou moins de plateaux à la base des montagnes sur environ un mille, puis la rivière se rétrécit soudainement à une largeur de cent pieds, les rives deviennent escarpées et rocheuses sur environ un quart de mille, et dans cette distance la rivière fait une chute de vingt pieds environ. A un mille et demi de son confluent, la rivière s'élargit de nouveau jusqu'à trois cents pieds, et les plateaux de la rive sud s'étendent en arrière jusqu'à une certaine distance de la rivière; les rives ont en moyenne de huit à dix pieds au dessus de l'eau, qui était alors assez haute à cause des pluies récentes.

A environ trois milles et demi du confluent, j'arrivai au premier lac, qui a environ un demi-mille de longueur, et deux mille pieds de large; il y a un plateau qui s'étend depuis près des chutes jusqu'à l'extrémité est du lac, à environ quatre milles du confluent. Jusqu'à ce point la ligne serait très-bonne et toute de terrassements, excepté environ un demi-mille près des chutes, qui serait en tranchées

dans le roc assez faciles sur le versant des collines.

A partir du quatrième mille, je suivis la rivière qui est formée presque continuellement de rapides ayant une chute de vingt pieds en trois-quarts de mille, avec

collines latérales passablement à pic et rocheuses.

Au cinquième mille, j'arrivai au second lac, dont la rive sud tourne abruptement vers le sud à sa décharge, ce qui nécessitera une assez forte tranchée pour traverser le sommet des collines après avoir quitté la rivière.

Entre les cinquième et huitième milles en suivant la rive sud du lac N°. 2, j'ai trouvé le pays très accidenté et rocheux, et coupé d'un grand nombre de baies, mais les travaux ne serait pas considérables; je ne prévois aucune difficulté à trouver une bonne ligne; la rive nord est beaucoup plus difficile que la rive sud.

Du huitième au onzième mille le pays est très bon, il y aura des tranchées sur le versant des collines, ou du terrain plat; le roc qu'on y rencontre n'est d'aucune

importance.

Au onzième mille la rivière fait une chute de quarante-cinq pieds environ, et juste en amont, je crois qu'on pourrait facilement la traverser pour atteindre la rive nord sur laquelle il est possible de trouver une bonne ligne jusqu'au treizième mille,

et revenir ensuite de nouveau sur la rive sud, ce qui nécessitera la construction de deux ponts de cent cinquante pieds d'ouverture chacun. En traversant sur la rive nord de la rivière, la ligne entre ces deux points serait raccourcie, et l'on éviterait au moins un pont.

La rivière tournant soudainement au sud à environ un demi-mille au dessus des chutes, et se trouvant divisée en deux branches, avec une grande baie à tourner, il faudrait nécessairement faire une courbe très aiguë, ou construire deux ponts. Un autre grand cours d'eau coulant du sud se jette dans la Vermillon, un mille plus loin.

Quelque côté que l'on choisisse, la ligne sera quelque peu difficile et rocheuse, et

il faudra en plusieurs endroits faire de très grandes courbes.

Entre le onzième et le quinzième mille la rivière tombe d'environ vingt-cinq

pieds, et les deux derniers milles ont été passablement brûlés.

Du quinzième jusqu'à près du vingt et unième mille la ligne passerait à travers une contrée brûlée à quelque distance au sud de la rivière, en évitant ainsi un grand détour. Les travaux ne seraient pas considérables, les collines indiquant à la surface qu'elles sont formées d'argile. Cette partie de la ligne s'élèverait à environ de soixante et dix à quatre-vingts pieds au-dessus du niveau de la rivière, mais la courbe serait facile.

Près du vingt et unième mille la ligne traverse la rivière, qui a deux cents pieds de large, et après être passée sur une étendue de contrée facile, d'environ un mille, elle franchit de nouveau la rivière. Cette dernière a environ quatre cents pieds de largeur à cette seconde traverse, mais l'eau est morte, étant une continuation du lac

du Rat, situé au sud.

Ici, vers le vingt-deuxième mille, je quittai la rivière et remontai sur environ un mille un petit cours d'eau coulant de l'est, et se terminant dans un petit lac. Ce mille serait marécageux mais pourrait être asséché facilement, n'étant séparé des eaux qu i coulent dans le lac Rond, que par un bourrelet de roc bas et étroit et une chute d'environ vingt-cinq pieds dans un autre lac d'un mille et demi de long sur un mille de large. Sur le premier quart de mille la rive nord de ce lac est rocheuse, mais les travaux ne seraient pas considérables; après quoi la ligne traverse une bonne étendue de pays brûlé qui s'élève graduellement depuis la rive du lac jusqu'à l'extrémité est, près du vingt-quatrième mille, où commence le cours d'eau qui sert de décharge au lac.

Ce cours d'eau a environ cent pieds de large, et très peu de courant; les rives sont élevées de dix à vingt pieds avec une largeur de vallée considérable de chaque côté; la terre paraît être très bonne; il se jette dans le lac Rond à son extrémité

ouest.

La ligne suit ce cours d'eau jusqu'au vingt sixième mille, sur une contrée très unie, puis elle tourne vers le nord-est, et suivant la rive du lac Rond, situé à 785 pieds au-dessus du niveau de la mer, elle s'en détache au vingt-neuvième mille.

Les deux derniers milles seraient complètement sur le versant des collines, avec un cours d'eau d'environ cinquante pieds à traverser; le versant des collines est formé principalement de roc.

Quittant le lac Rond au vingt-neuvième mille, la ligne s'élevant vers l'est en suivant une colline couverte de bois franc qui sépare le lac Rond du lac Long (ce dernier étant à 794 pieds au dessus de la mer) atteint au trentième mille le sommet, à quatre-vingt-dix pieds au dessus du lac Rond. Cette chaîne de collines est très-étroite à cet endroit, et s'abaisse subitement des deux côtés, de sorte que bien que la tranchée doive avoir une profondeur de trente à quarante pieds à l'endroit le plus profond, elle n'aurait pas plus de deux cents pieds de long à cette profondeur.

Du trentième au trente cinquième mille la ligne suivrait la rive du lac Long sur le côté nord; bien qu'on rencontre plusieurs endroits difficiles, la ligne est généralement bonne, le versant des collines est facile, la rive régulière, et malgré l'apparence rocheuse du pays en général, la moitié de la distance sera en terrassements. Au trente-cinquième mille il y a un cap élevé projetant dans le lac, mais s'abaissent en arrière. Les angles de ce cap sont très-aigus, et je crois qu'il sera nécessaire

24

d'élever la ligne au-dessus de la partie basse des collines en arrière, ce qui nécessitera une tranchée considérable dans le roc.

Du trente-cinquième au quarantième mille la ligne s'améliore graduellement, il y a moins de roc que sur les derniers trente-cinq milles, et aucune tranchée importante. Le niveau de l'eau est plus élevé ici de trois pieds environ, avec un petit cours d'eau entre les lacs.

Du quarantième au quarante-quatrième mille la ligne traverserait un pays plat qui borde le lac du côté nord et qui est de dix à vingt pieds au-dessus du niveau des lacs.

Du quarante-quatrième mille au quarante-sixième mille, la ligne se ferait

entièrement à travers un roc léger en suivant un facile versant de collines.

Au quarante-sixième mille la ligne atteint le bief de partage des eaux entre les rivières du Poisson Blanc et Wahapitae. Ce bief est très peu élevé, n'ayant qu'à

rivières du Poisson Blanc et Wahapitae. Ce bief est très peu élevé, n'ayant qu'à peu près vingt-pieds au-dessus du portage, qui a environ un quart de mille de longueur en amont des eaux qui coulent vers l'ouest, mais les rochers au sud du portage

s'élèvent perpendiculairement à une hauteur de cent pieds.

Après avoir passé le portage, le niveau de l'eau s'abaisse d'environ quarante pieds traversant un petit lac (élevé de 757 pieds au-dessus du niveau de la mer) sur une distance d'un demi-mille à l'est, puis un quart de mille d'un petit cours d'eau qui se jette dans un lac situé nord et sud, et ayant environ un mille et demi de longueur. De l'extrémité sud de ce lac coule un cours d'eau qui se jette dans la rivière

Wahnapitae, (élévation de 754 pieds au dessus de la mer).

A partir du quarante-sixième mille la ligne resterait de niveau avec le bief de partage, et le versant des collines jusqu'après avoir passé l'extrémité du dernier lac et entrerait dans une vallée couverte de bois franc, bordée de rochers élevés de chaque côté, et après avoir traversé une colline d'argile à l'extrémité de la vallée, vers le quarante-huitième mille, elle arriverait dans une contrée unie de bois brûlé presqu'entourée de collines, avec un petit cours d'eau la coupant d'un bout à l'autre, dans une direction nord-est et se jetant dans la rivière Wahnapitae au quarante-neuvième mille, juste en aval des chutes. Elévation 757 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Ces chutes consistent en diverses cascades variant en hauteur sur environ quarante pieds de longueur, en tout s'étendant sur un tiers de mille; les rives sont escarpées des deux côtés et sont entièrement formées de roc. Elévation de la rivière en

amont des chutes, 800 pieds au-dessus de la mer.

Du quarante-sixième au quarante-septième mille la ligne passerait sur le versant d'une colline plus ou moins rocheuse, mais entre le quarante-septième et le quarante-neuvième mille, où elle touche la rivière Wahnapitae, la ligne serait toute en terrassements très faciles.

Du quarante-neuvième mille la ligne longera le côté ouest de la rivière, en suivant un versant rocheux de collines pendant un tiers de mille, puis elle atteindra un plateau d'environ dix pieds au-dessus du niveau de la rivière qu'elle traversera vers

le cinquantième mille.

Du cinquantième au cinquante-quatrième mille la ligne traverserait des terres unies, qui s'étendent en arrière à quelque distance jusqu'au pied des collines; les bords de la rivière s'élèvent de dix pieds au cinquantième mille, jusqu'à environ cinquante pieds, vers le cinquante-quatrième mille. La rivière serpente beaucoup, mais la base des montagnes est assez régulière, de sorte qu'on peut obtenir assez facilement une ligne passablement droite, sur les terrains bas qui séparent les collines de la rivière, et qui ne contiennent pas de roc.

Du cinquante-quatrième au cinquante-huitième mille, la ligne passerait presqu'entièrement sur un versant de colline assez facile et composé en grande partie d'argile; on ne recontre de roc que sur environ un mille. Entre ces deux points la

rivière s'élève de trente pieds.

La ligne quitterait la rivière Wahnapitae (hauteur de 830 pieds au-dessus de la mer) au cinquante-huitième mille, et suivrait un petit cours d'eau jusqu'à sa source vers le soixantième mille, où il se perd parmi des petits monticules et des marais; la ligne passerait ici à une hauteur de cinquante pieds au-dessus de la rivière, ou environ

19n-3 25

880 pieds au-dessus de la mer, s'abaisserait ensuite d'environ trente pieds au soixantième mille, soit à une hauteur de 850 pieds au-dessus de la mer, et courant sur le bord d'une prairie de castor, et d'un marais d'aulnes communes sur une petite distance, elle arriverait à un grand marais d'épinette rouge brûlé qui s'étend au nordest jusqu'au soixante-quatrième mille. Ici le marais se termine par un lac peuplé de castors, se déchargeant par un petit cours d'eau coulant vers le nord, et de hautes collines au nord-est.

Une vallée s'étend à l'est de ce lac, et la ligne aurait à monter, en atteignant le sommet après environ un mille de parcours, à une hauteur de 940 pieds au dessus

du niveau de la mer.

Du soixante-deuxième mille, le marais d'épinette rouge est bordé au sud par des monticules de roc de quatre-vingt à cent cinquante pieds de haut. Le niveau commençant à s'élever vers le soixante-troisième mille, sur le versant des collines, atteindrait le sommet vers le soixante-cinquième mille sans travaux bien considérables, bien qu'ils soient entièrement dans le roc.

Du soixante-cinquième mille la ligne longerait une prairie et un lac de castors sur un mille et demi, et après avoir traversé une colline peu élevée, elle suivrait le versant des montagnes, bordant un second lac de castors à peu près du même niveau que le précédent, jusqu'au soixante-huitième mille; environ un demi mille de cette

distance serait de roc, et le reste de fossés latéraux.

Au soixante-huitième mille la ligne commence à descendre dans une direction nord, passant sur le versant de la colline sur une distance de trois quarts de mille, et franchit une gorge peu profonde dans une chaîne de collines courant nord et sud. Après avoir suivi cette gorge de montagne pendant environ un mille dans une direction nord est, la ligne tourne à l'est et descend graduellement pendant un demi-mille en longeant le côté nord des collines qui bordent un lac étroit, dont coule un cours d'eau de 30 pieds de largeur, dans une direction est. La ligne suit ce cours d'eau, en restant toujours sur le versant des collines pendant environ un mille; où le cours d'eau tourne abruptement vers le sud, et la ligne le franchira vers le soixante-dixième mille. Ces deux milles seraient en grande partie entièrement dans le roc. Le niveau du cours d'eau à la traverse serait environ 810 pieds au-dessus de la mer, soit cent trente pieds au-dessous du sommet.

Après avoir traversé le cours d'eau, la vallée s'élargit jusqu'à un quart de mille; la ligne suivrait la rive nord, dont la première partie est basse et marécageuse, ce qui obligera de rester sur le versant des collines, mais après le premier mille les rives s'élèvent de dix à quinze pieds au-dessus du niveau de l'eau, la vallée devient plus

ouverte et les collines reculent.

Il n'y a pas de travaux difficiles dans cette partie de la ligne; ce sont partout des terrassements excepté deux ou trois petites tranchées dans le roc sur le versant des collines à certains endroits où la rivière coule près des caps rocheux. Le sol se compose en grande partie de terre grasse argileuse, et a été brûlé; il est couvert mainte-

nant en grande partie de petites broussailles de cyprès.

Le cours d'éau change de direction en plusieurs endroits, mais la vallée s'élargissant beaucoup nous permet de maintenir la ligne dans sa direction générale nord 70° est, jusqu'à la traverse de la rivière à l'Esturgeon, à environ un quart de mille plus Ioin que l'extrémité du tracé d'essai fait par M. Austin l'été dernier, station 3,310 x 51. La hauteur de la rivière à l'Esturgeon à cet endroit, est de 790 pieds audessus de la mer.

Il serait très facile de raccorder cette ligne avec celle de M. Austin.

RAMPES.

En général, les rampes seraient faciles, attendu qu'il n'y a aucune élévation ou aucun abaissement soudain dans le niveau général du pays.

Les rampes maxima de un sur cent seraient limitées aux endroits suivants sur

la ligne, savoir :---

1. Entre le quatrième et le huitième mille, sur les rives rocheuses du lac, qui nécessiterent probablement plusieurs rampes maxima pour monter sur les caps qui s'avancent dans le lac, soit un mille dans chaque direction.

2. Entre les onzième et treizième milles, environ un mille dans chaque direction.

3. Entre les quinzième et vingtième milles, deux milles dans chaque direction, pour franchir deux monticules de soixante-dix à quatre-vingts pieds au dessus de la rivière.

4. Entre le vingt-neuvième et le trente-unième mille, un mille dans chaque direc-

tion, pour franchir la rangée de collines située entre le lac Rond et le lac Long.

5. Entre le trente sixième et le trente-huitième mille, où un cap élevé s'avance dans le lac Long et forme un angle aigu de chaque côté, un mille dans chaque direction.

6. Entre le soixante-troisième et le soixante-cinquième mille, pour atteindre le sommet entre la rivière Wahnapitae et la rivière à l'Esturgeon dans une direction est.

7. Entre le soixante-huitième et le soixante-dixième mille pour redescendre du sommet jusqu'à la rivière à l'Esturgeon, deux milles en descendant vers l'est.

PONTS.

Les ponts à construire sur la ligne explorée ne seraient pas considérables, et se

feraient à la traverse des cours d'eau aux endroits suivants :-

Au onzième mille, une arche de cent cinquante pieds. Au treizième mille, une arche de cent-cinquante pieds. Au vingt et unième mille, une arche de cent-cinquante pieds, et deux arches de soixante-quinze pieds chacune. Au vingt-deuxième mille, une arche de cent cinquante pieds, et deux de soixante et quinze pieds chaque. Au vingt-septième mille une arche de cent pieds. Au cinquantième mille, une arche de cent einquante pieds, et deux arches de soixante et quinze pieds chacune. Au soixante et dixième mille, une arche de cinquante pieds, et au soixante-seizième mille, une arche de cent cinquante pieds et deux arches de soixante et quinze pieds sur la rivière à l'Eturgéon.

Il y a aussi quelques petits cours d'eau qu'on peut traverser au moyen de ponceaux de dix à vingt pieds d'ouverture, outre le nombre ordinaire de plus petites

constructions nécessaires.

BALLASTAGE.

J'ai trouvé de bonnes indications de sablières en divers endroits bien situés par rapport à la ligne, mais la terre se trouvant gelée dûre et recouverte de plusieurs pouces de glace, je n'ai pu m'en assurer au moyen de creusages dans divers endroits.

BOIS.

La contrée que nous avons traversée est bien pourvue de bois de la meilleure qualité pour les traverses et les ponts, à une distance raisonnable de la ligne ; il consiste surtout en pin rouge et blanc, en pruche, en bouleau, etc.

ROC.

Le roc varie de l'ardoise dure noire, dans la partie ouest de la ligne, à un gneissoïde ou roc granitique, dans la partie est, mais les travaux se faisant principalement sur le versant des collines, et le roc étant plus ou moins désagrégé par l'intempérie des saisons, pourrait se travailler facilement.

AUTRE LIGNE.

En arrivant à la rivière Wahnapitae, je donnai instruction à M. Quin d'explorer une ligne dans une direction est jusqu'à la rivière de la Veuve, pour le cas où nous ne pourrions traverser la rivière à l'Esturgeon avec la ligne que m'indiquaient de tracer mes instructions.

M. Quin se sépara du reste du détachement le 31 décembre, au cinquantième mille, accompagné de trois hommes avec un équipage de chiens, et remonta un petit cours d'eau venant de l'est. Le dimanche suivant, son équipage de chiens arriva au camp au cinquante-huitième mille chercher les provisions de quinze jours pour les mener jusqu'au lac Nepissing.

Dans l'intervalle, je m'étais assuré qu'il était possible de trouver un bon tracé conformément à mes instructions, de sorte que je fis dire à M. Quin de revenir au

camp, ce qu'il fit le lendemain, 5 janvier.

Il me fit rapport qu'il lui avait été impossible de trouver la rivière de la Veuve, qu'il croyait avoir été erronnément marquée sur la carte, mais d'après le caractère général du pays qu'il a examiné, je n'ai aucun doute qu'on peut faire un bon tracé jusqu'à ce cours d'eau, à partir de la rivière Wahnapitae, et comme c'était là le seul point douteux au sujet d'une ligne par la rivière de la Veuve, je suis porté à croire qu'on peut établir un bon tracé dans cette direction.

Je me suis efforcé d'indiquer sur la carte ci-jointe, la position de la ligne projetée aussi loin que je l'ai explorée, mais la petitesse de l'échelle m'empêche d'indiquer la

topographie du pays aussi clairement que je le voudrais.

J'ai une carte à l'échelle de 4,000 pieds au pouce en voie de préparation, et je vous

la remettrai aussitôt que je l'aurai terminée.

J'atteignis le terminus de la ligne de M. Austin, le mardi 13 janvier, Nipissingue, le samedi 17, et Rosseau le 20; après avoir payé les hommes à ce dernier endroit, je

me mis en route pour Ottawa le 24 janvier.

Je ne puis terminer ce rapport sans exprimer ma satisfaction et mes remerciements pour la manière dont MM. Quin et Busteed, mes aides dans cette campagne, ont uniformément rempli leurs devoirs, quelques fois dans les circonstances les plus difficiles.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre obéissant serviteur.

A. BRUNEL, June.

RÉPONSE

 $(19 \ 0)$

A un ordre de la Chambre des communes, en date du 23 février 1880; —pour un état donnant les noms et les appointements de toutes les personnes employées, pendant l'année 1879, à titre d'ingénieurs ou d'aidesingénieurs, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, et des autres personnes employées en dehors du département à Ottawa; aussi la dépense encourue pour les approvisionnements, les noms des fournisseurs, et la manière dont ces approvisionnements ont été obtenus, soit par voie d'achat ordinaire, soit au moyen de soumissions.

Par ordre,

J. C. AIKINS,

Secrétaire d'Etat.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT.

2 avril 1880.

A E. J. LANGEVIN, écr., Sous-secrétaire d'État.

OTTAWA, 2 avril 1880.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus la réponse à l'ordre de la Chambre des communes, en date du 23 février 1880, demandant un état donnant les noms et les appointements de toutes les personnes employées, pendant l'année 1879, à titre d'ingénieurs ou d'aides-ingénieurs, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, et des autres personnes employées en dehors du département à Ottawa; aussi la dépense encourue pour les approvisionnements, les noms des fournisseurs, et la manière dont ces approvisionnements ont été obtenus, soit par voie d'achat ordinaire, soit au moyen de soumissions.

J'ai honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur, F. BRAUN, secrétaire.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

LISTE nominale et des appointements de toutes les personnes employées durant l'exercice 1879, comme ingénieurs ou aides.

PERSONNEL CHARGÉ DE LA CONSTRUCTION, DE FORT-WILLIAM À LA RIVIÈRE

	A L'AIGLE.		
Noms.	Qualité.	Appointe- tements par mois.	Remarques-
J. St. V. Caddy G. H. Middleton H. P. Bell	Ingénieur contrôleur Ingénieur divisionnaire do	\$ cts 200 00 160 00 160 00	Sections 25 et 41
E. A. Wilmot	do	160 00 100 00 100 00 100 00 100 00	
L. Malhiot	dodo	100 00 100 00 100 00 60 00	N'est plus employé.
R. B. Crawley	do do Subordonné	60 00 60 00 30 00 30 00 30 00	N'est plus employé.
J. R. McLennan L. De Carle, J. Chambers L. Allison	do	30 00 80 00 80 00 50 00	et deservation
SECTION No.	42-DE LA RIVIÈRE A L	'AIGLE À	KÉWATIN.
P. J. Lynch E. G. Garden H. Donkin J. Simpson J. Patton W. Robinson	do	20 6 09 160 00 160 00 160 00 100 00 100 00 100 00	
D. Leduc	dodo do do do do do do do do do do do do d	100 00	Transféré à la Colombie-Bri- tannique.
C. F. Hanington	dodo Subordonnédo do do do	60 00 30 00 30 00 30 00	do do
A. B. Morine	do	30 00 30 00	Parti. Nommé pour remplacé Morine. Transféré au bureau de l'audi- teur, Winnipeg.
	DISTRICT DU MANITO	DBA.	

James H. Rowan	Ingénieur de district	250	00	
Jacob Smith			00	i
T. A. Pope	Commis	30	00	
D. S. Curry	Comptable	80		Transféré au bureau de l'audi-
with femore and but the		- 00	00	teur, Winnipeg.

Liste nominale et des appointements de toutes les personnes employées durant l'exercice 1879, comme ingénieurs ou aides.—Suite.

SECTION NO. 15.

Noms _P a.	Capacité.	Appointements par mois.	Observations.
Henry Carre	Aide-ingénieur	120 00 100 00 100 00	•

BALLASTAGE DE LA SECTION 14, ET EMBRANCHEMENT DE PEMBINA.

James Histop do: 30.00	H. F. Forrest A. W. Molesworth R. A. Davy G. P. Brophy I. Malloy A. I. McLean E. C. Steele E. L. Matheson W. H. Ingalls James Hislop	do do Ingénieur Aide-ingénieur do Subordonné; do	100 00 100 00 Retourné au dépt. trav: publics. 100 00 N'est plus employé, 80 00 30 00 do 30 00 30 00
------------------------	--	--	--

1ERS 100 MILLES À L'OUEST DE WINNIPEG.

2nds 100 MILLES À L'OUEST DE WINNIPEG.

Marcus Smith W. D. Barclay			
E. McNicol L. P. W. Desbrisay	Aide-ingénieur do	100 00	
M. Harris	do	80 - 00	

MANITOBA ET LE NORD-OUEST.

	1	1	
Wm. Skead	Agent pour l'achat du droit	1	
* *	de passage	133 33	

SERVICE TEMPORATRE OU SPÉCIAL-REMESURAGE DE LA SECTION No. 14.

		1			!
T. H.	White	Ingérieur contrôleur	į:	15000	Transferé à la Col -Britannique.

LISTE nominale et des appointements de toutes les personnes employées durant l'exercice 1879, comme ingénieurs ou aides.—Suite.

SERVICE TEMPORAIRE OU SPÉCIAL-REMESURAGE DE LA SECTION No. 14-Suite.

Noms.	Capacité.	Appointements par mois.	Observations.
W. C. Mitchell	Aide-ingénieur Subordonné	\$ cts. 100 00 30 00	Transféré à la ColBritannique N'est plus employé.
VÉRIFI	CATION DU MESURAGE,	SECTION	7 No. 15.
Peter Grant	Ingénieur	166 66	Service temporaire.
RE	MESURAGE DE LA SEC	TION No.	25.
L. G. Bell A. J. Hill C. McGammon Wm. Fraser	Subordonné	180 00 150 00 30 00 30 00	Service temporaire. Transféré à la ColBritannique N'est plus employé,
DÉTACHEMENTS D'ARPEN	TEURS ET EXPLORATIO DES FRANÇAIS		ORATION DE LA RIVIÈRE
E, P. Bender	Aide-ingénieurdo .	150 00 100 00 80 00 80 00 80 00 30 00 80 00	Transféré à la ColBritannique N'est plus employé. do Service temporaire. N'est plus employé. do do
EXPLO	RATION AU NORD DU LA	C NIPISS	INGUE.
W. A. Austin. T. D. Taylor E. J. Duchesnay. I. T. McGill Desrivieres. A. DeB. Tremaine. G. G. Odell. L. A. Desrosier.	Aide-ingénieurdododo		N'est plus employé. Service temporaire. N'est plus employé. do do do do do
EXPLORA	TION À L'EST DE LA RI	VIERE NE	PIGON.
C. H. Gamsby	Aide-ingénieurdo dodo do Subordonnédo dodo	30 00 30 00 30 00	Transféré à la ColBritannique, N'est plus employé. do
EXPLORAT	ION A L'OUEST DE LA I	RIVIÈRE I	VEPIGON.
R. McLennan		180 00 100 00	N'est plus employ6.

Liste nominale et des appointements de toutes les personnes employées durant l'exercice 1879, comme ingénieurs ou aides—Suite.

EXPLORATIO	ON À L'OUEST DE LA RI	VIÈRE N	EPIGON—Suite.	
Noms.	Capacité.	Appointe ments par mois.	Remarques.	
		\$ cts	- 	
E. Tetu I. Boyd Andrews	Aide-ingenieur	80 00		
J. Aylen	Subordonné	60 00		
P. Colter	do	30 00		
EXPLORA	ATION DANS LA COLOM	BIE-BRIT.	ANNIQUE.	
H. J. Cambie	Ingénieur contrôleur	240 00	Nommé pour la construc. B. C.	
G. A. Keefer	Ingenieur	200 00	do do	
H. A. F. MacLeod Chas. Horetzky I. H. Gray	Evaloratora	200 00 160 00	do do	
I H Grow	Aido ingénieur	100 00	do do	
W. Pinder	do	100 00 90 0 0	do do	
R. L. Tupper	Explorateur		N'est plus employé.	
G. Y. Creighton	Comptable	100 00	Colombie-Britannique.	
R. L. Tupper	Commis	80 00	do	
EXAMEN DE L'ISLE VANCOU	VER ET EXPLORATION I	NAUTIQU	E, COLOMBIE-BRITANNIQUE.	
Joseph Hunter	Spécial	100 00	N'est plus employé. Exploration nautique.	
EXI	PLORATIONS DANS LE 1	NORD-OU	EST.	
M. Eberts	Ingénieur	150 00	Transféré à la Colombie-Brits-	
Allison Smith	Aide	80 00	N'est plus employé,	
Henry Costigan D. C. O'Keefe	Subordonné	30 00	do	
D. C. O'Keefe	Explorateur	150 00	i do	
E. U. Clarke	Aide	80 00	do	
Dr. John Smith	Explorateur	150 00	l do	
H. B. Smith	Aide		Transféré à la Colombie-Britan.	
Prof. Macoun F. A. Wilkins	Geologiste	150 00 80 00	Service temporaire. N'est plus employé.	
	<u> </u>			
EMBRA	NCHEMENT DE LA BAIL	GEORG:	IENNE.	
H. D. Lumsden	Ingénieur	180 00	N'est plus employé.	
A. Brunel, jr	do	180 00	Nommé pour rempla. Lumsden emplo. dans le ser. spé. tempo.	
W. Quin	Aide-ingénieur	100 00	Service temporaire.	
	ROUTE DAWSO	N.	*	
Stephen Knight	Evaluateur du matériel	129 00	N'est plus employé.	
	Inspecteurs, 1	ETC.		
L.P. Donally				
[. P. Donelly	Chef de voie, Fort William	100 00	N'est plus employé.	

Liste des personnes qui ont fournies des approvisionnements pour les explorateurs du chemin de fer du Pacifique, durant la campagne de 1879.

Noms.	Montants.	Noms.	Montants.
Cie de la Baie d'Hudson Mulholland, frères Stobert, Eden et Cie George A. Graham H. L. Reynolds et Cie. T. et R. Kenny J. H. Ashdown McAuley et James Thomas Howard Oppenheimer, frères Higgins, Young et Jackson Geo Wishart et fils. W. Bathgate: W. Bathgate: W. H. Lyon J. Adams: Arch. McMillan Mara et Wilson Jones et Miller Allan Graham James Reid	\$ cts. 6,902 15 286. 45 901 86 101 15 1,934 93 14,030 08 1,674 85 157 00 182-50 2,464:91 577 48 601 30 364 00 1,959 61 264 65 134 25 225 38 194 86 255 00 1,116. 24	J. McDonald Gamble et Owen D. Ourrier C. Prudebomme H. S. Donaldson et frére S. P. McGregor D. Scott et Öie Thos. Marks et frère Smith, Coursell et Oie Fraser, Manning et Öie Bowell et Fraser Brown, Routh et Oie Jasi-Whitehead A. G. B. Bannatyne Coté et Gie Kayanagh, frères Wm. Ryan J. Long et frère Mahoney et McDonald	\$ cts. 150 00 140 00 128 00 122 00 108 68 120 05
M. N. Waitt et Cie Langley et Cie E. B. Marvin Cameron et Ross. J. Heywoed. W. J. McMaster, McLong et Cie Fred. Reynolds. R. A. Marmion. Alex. Calder. Oneas McDonald. Win. Sutherland. Montgomery, frères.	91 94 544 85 139 59 1,970-80- 443 67 115 00 229-44- 140 00 110.00- 115 00	Thos. Jacques Connell et Burke. Thos. Hawkins. Duck et Pringle: Sydney-Smith Geo Kennedy W. English S. P. McGregor J. & W. Hall R. A. Newman. Henry Short. W. Alloway	65 50 75 77 77 00 88 00 77 05 70 00 576 00 54 00 61 00

N.B.—On n'a tenu aucun compte des petits montants,—les comptes sont encore incomplets.

WM. L. PRINCE, pour le comptable. 14 mars 1880.

RÉPONSE

(19P)

A un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 mars 1880;—
Demandant copie de toute correspondance concernant l'inefficacité du
télégraphe du chemin de fer Canadien du Pacifique, et celle échangée avec
les entrepreneurs au sujet du fonctionnement de la ligne; aussi, un état
indiquant : 1° les deniers payés pour la construction de chaque
section; 2° les montants réclamés comme étant dus aux entrepreneurs,
et la correspondance à ce sujet; 3° le montant détaillé des sommes
(s'il en est) qui ont été déduites de la subvention payable aux
entrepreneurs, par suite d'arrêts fréquents dans le fonctionnement de
la ligne.

Par ordre,

J. C. AIKINS.

Secrétaire d'Etat.

SECRÉTARIAT D'ETAT, 6 avril 1880.

REPONSE

(19q)

A un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 mars 1880 ;—
pou copie d'un mémoire relatif au tracé du chemin de fer Canadien du
Pacifique, fait en 1879 par M. Marcus Smith.

Par ordre,

J. C. AIKINS,

Secrétaire d'Etat.

SECRÉTARIAT D'ETAT, 5 avril 1880.

OTTAWA, 5 avril 1880.

A M. EDOUARD J. LANGEVIN, Sous-secrétaire d'Etat.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport en réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mars 1880, pour copie d'un mémoire relatif au tracé du chemin de fer Canadien du Pacifique, fait en 1879 par M. Marcus Smith.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre obéissant serviteur,

F. BRAUN.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE, BUREAU DE L'INGÉNIEUR EN CHEF, OTTAWA, 2 mai 1879.

A l'honorable ministre des travaux publics.

Monsieur,—La lettre de M. Marcus Smith, du 12 avril 1879, recommandant un changement dans le tracé du chemin de fer du Pacifique, que l'on m'a soumise pour en avoir un rapport, est en substance donnée dans la lettre de ce dernier en date de mars 1878, jointe à mon rapport d'avril l'année dernière.

En préparant ce rapport j'ai donné toute la considération possible aux opinions que M. Smith exprimait alors, et bien que depuis cette époque, on n'ait obtenu aucuns renseignements nouveaux, il exprime encore les mêmes opinions et répète les mêmes

arguments

M. Smith condamne la route adoptée pour le chemin de fer vers l'ouest à partir de la montagne du Canard (vers le 52° de latitude, 101° de longitude) en allant vers la côte du Pacifique, et il recommande une route plus au nord, vers la passe de la rivière au Pin, et de là, viá Bute Inlet, jusqu'à l'île Vancouver. Toute l'argumentation tend à cette seule conclusion à laquelle arrive M. Smith: que le pays à travers lequel passe la ligne qu'il recommande, serait plus favorable.

Il assume la responsabilité de dire que la contrée sur le parcours de la ligne choisie est, pour la plupart, impropre à la colonisation, et il affirme que sur la ligne nord qu'il recommande, la terre est des plus riches, et propre à une culture continuelle,

et en même temps, que la construction du chemin de fer serait facile.

Ainsi, dans la comparaison des avantages, il considère que tout est en faveur de la route qu'il propose, entre la montagne du Canard et les montagnes Rocheuses, tandis que la route choisie par le département est sous tous les rapports inadmissible.

Dans mon rapport du 5 avril dernier, soumis au parlement dans le cours de cette session, j'ai tâché, autant qu'il était possible de le faire, de mettre en regard tous les récits connus et publiés par les explorateurs et les savants voyageurs qui ont parcouru ces territoires. Ces descriptions sont classées d'une manière systématique pour faciliter la consultation. Elles couvrent plus de cent pages. On peut dire avec confiance qu'elles ne s'accordent pas avec les représentations de M. Smith. Je vous prie do me permettre d'attirer votre attention sur ces documents de sir Alexander Mackenzie, sir John Richardson, colonel MacLeod, capitaines Clarke et Crozier, MM. Aldools, Cunningham, Dawson, Dennis, Hind, Horetzky, King, MacLeod, Macoun, Moberly, Ogilvie, Palliser, Russell, Selwyn, et autres. Sur la carte qui accompagne mon rapport, le caractère topographique du pays est indiqué autant qu'il est possible de le faire; nous avons devant nous tous les renseignements positifs connus, et nous savons l'importance et l'étendue de ceux qui nous manquent.

Les témoignages que nous produisons tendent à prouver que la terre sur le parcours du tracé choisi entre la montagne du Canard et les montagnes Rocheuses, présente un caractère varié. Quelques endroits exceptionnels contiennent des étangs alcalins, ou manquent de bonne eau, d'autres localités isolées sont sablonneuses et de valeur douteuse, mais il est établi qu'une portion considérable des terres est excellente, et que la plus grande partie de cette distance est propre à l'agriculture et aux

pâturages.

Les mêmes autorités rendent témoignage de l'existence de vastes étendues de terre ayant en moyenne le même caractère sur 300 milles au sud de la ligne de chemin de fer, telle que tracée entre Battleford et Edmonton; de vastes étendues de terre semblables s'étendent au nord de la ligne à une distance indéterminée. Nous avons donc, sous ce rapport, des renseignements clairs et dignes de confiance, dont chaque lecteur peut estimer lui-même la nature et la valeur.

Mais on connaît très peu le territoire à travers lequel M. Smith se propose de faire passer la ligne qu'il recommande au nord. Les voyageurs qui l'ont visité, ont passé par les routes connues de la compagnie de la Baie d'Hudson. Ces routes, pour la plupart, suivent une ou deux des plus grandes rivières au-delà du bord desquelles

on ne voit réellement rien. De plus, des voyageurs comme l'étaient sir Alexander Mackenzie et sir John Richardson, qui ont suivi ces routes, n'ont pas fait des études dans le but de trouver une ligne de chemin de fer. Ils voyageaient aussi rapidement qu'ils le pouvaient,—en canot en été, en traîneaux tirés par des chiens en hiver—leurs moyens d'observations étaient limités, et leur but était tout à fait différent.

La carte jointe à mon rapport indique les routes suivies dans cette partie du ter-

ritoire. Ce sont les suivantes:

1. La rivière Saskatchewan, depuis les Fourches jusqu'au lac Winnipeg. Cette rivière se trouve à 200 milles de la montagne du Canard, sur la ligne nord projetée du chemin de fer. Aueun voyageur n'a relaté les incidents de son voyage dans cet intervalle de 200 milles. Ce manque de renseignements est probablement dû au fait que la contrée est densément boisée et que les voyageurs suivent la région plus découverte qui s'étend à l'ouest. Que ce soit pour une raison ou pour une autre, nous n'avons guère que des rapports vagues faits sur ce pays par les trappeurs ou les chasseurs. Les montagnes du Porc-Epic cependant sont indiquées sur la carte, directement sur la ligne proposée par M. Smith, et les collines Basquia, avec leurs vallées intermédiaires, devront être évitées au moyen d'un détour à droite ou à gauche; mais nous ne possédons aucunes données pour déterminer jusqu'à quel point un détour serait nécessaire. De fait, il n'existe que peu ou pas de renseignements définis quant au sol ou à la possibilité de construire un chemin de fer sur la ligne projetée. Certainement M. Smith ne cite aucune autorité à l'appui de ses déclarations.

2 La route de la baie d'Hudson de Carlton à l'île à la Crosse. Cette route est coupée par la ligne projetée de chemin de fer dans les environs du lac du Pellican, possiblement à 130 milles à l'ouest de la traverse de la Saskatchewan. Il n'y a pas la moindre relation prouvant que cette partie de la ligne projetée ait jamais été tra-

versée par l'homme civilisé; son caractère est tout à fait inconnu.

3. La route de la baie d'Hudson, d'Edmonton au Petit lac de l'Esclave et à la rivière de la Paix. On propose de faire passer le chemin entre le lac du Pellican et le Petit lac de l'Esclave. La distance, n'ayant probablement pas moins de 350 milles, n'a pas été explorée, n'ayant été visitée par M. Smith lui-même qu'à un endroit intermétiaire, le lac la Biche. Voilà les principales routes de la baie d'Hudson qui traversent la ligne de chemin de fer recommandée, et que l'on sait avoir été suivies

par de savants voyageurs.

Du Petit lac de l'Esclave jusqu'à la passe de la rivière au Pin, la distance est probablement de 559 milles. Aucune personne n'a parcouru la ligne de chemin de ter projetée. Des études limitées ont cependant été faites sur le caractère général des vallèes des rivières, par MM. Macoun et Horetzky, attachés à mon personnel, qui ont été envoyés jusqu'à la rivière de la Paix en 1872. Leurs explorations indiquent de graves difficultés à surmonter dans cette section. M. Selwyn a aussi été jusqu'à la rivière de la Paix; il a remonté son confluent, la rivière à la Boucane, jusqu'à une distance de 25 milles; ses notes représentent la vallée comme ayant 600 pieds de profondeur et deux milles de largeur; une telle description laisse entrevoir de sérieuses difficultés à surmonter par les ingénieurs, et une mise de fonds nécessaire considérable.

La passe de la rivière aux Pins a été explorée en 1877, et l'on en trouvera une

description dans l'annexe G de mon rapport de l'année derniere.

Il est donc évident qu'à part ce que je viens de mentionner, on ne connaît rien qui soit digne de confiance au sujet de la ligne nord projetée de chemin de fer entre la montagne du Canard et la passe de la rivière au Pin. Tout ce que l'on en a dit est imagination et conjecture.

Je doute même que l'on puisse, à cent milles près, évaluer correctement la longueur de la ligne projetée; on n'en a pas mesuré une seule verge; aucun être civilisé n'en a parcouru aucune partie importante. Cependant, M. Smith nous donne des renseignements positifs sur la possibilité d'y construire une ligne de chemin de fer, et nous fournit une estimation du coût de cette construction.

Sur une distance de 1,000 à 1,100 milles, la ligne projetée n'a été visitée qu'à un seul endroit par un ingénieur habile dans sa profession. M. Smith a visité le lac

La Biche, où il désire faire passer la ligne projetée, seul point dans une distance aussi longue qu'entre Ottawa et le Manitoba, où un ingénieur ait fait le moindre examen. M Sunth est monté sur une éminence, et quelque belle qu'aitété la perspective devant-lui, il ne pouvait cependant qu'embrasser un horizon borné; aussi étendu peutêtre qu'une personne placée sur le sommet de la montagne de Montréal pourrait voir de la ligne du chemin de fer du Grand-Tronc et de ses embranchements entre Portland et Chicago.

Les renseignements si limités que l'on possède sur la contrée au nord de la Saskatchewan sont cependant encourageants. Il n'y a aucun doute qu'on trouve un sol riche et une végétation luxuriante le long des routes de la baie d'Hudson dont on vient de parler. Sur ces données restreintes on s'est formé une opinion sur toute la région. M Smith a représenté sur sa carte qu'il se trouve certainement cent millions (100,000,000) d'acres de terre s'étendant au nord de la ligne du chemin de fer projetée, entre la montagne du Canard et la passe de la rivière au Pin, qu'il décrit commesuit: "Foièt presque continue de trembles et d'épinettes, avec zones intermédiaires de prairies. Sol, riche terre grasse généralement propre à la culture du blé; luxuriante végétation herbacée, et presque identique à celle de l'Ontario; bien arrosée de nombreux cours de bonne eau."

Je ne puis partager l'opinion de M. Smith quant à ces cent millions (100,000,000) d'acres de terre, car je ne trouve aucune preuve qu'un dixième de cette superficie, dix millions (10,000,000) d'acres, de cette description, ait été examiné jusqu'à ce jour.

J'ai dit qu'à ces exceptions près, la ligne proposée par M. Smith, sur plus d'un millier de mil es, est inconnue, et n'a jamais été visitée. Je ne puis donc approuver une recommandation qui entraînerait une dépense aussi énorme. A mon avis, il serait tout à fait imprudent d'adopter une route sur laquelle on a si peu de renseignements. Il ne faut rien moins qu'un examen approfondi, comme j'en ai recommandé plus d'une fois, pour juger si une ligne est praticable ou si elle est désirable. Personne plus que moi ne désire sincèrement que la région qui s'étend au nord de la rivière Saskatchewan soit trouvée égale aux espérances les plus vives qu'on a de sa valeur. Mais aujourd'hui, ce que M. Smith avance au sujet de la vaste étendue de terrains propres à la colonisation, ne repose que sur des conjectures.

L'exploration que vous autorisez officiellement aujourd'hui, démontrera s'il existe ou non d'immenses étendues de terre fertiles au nord, et si l'on peut trouver une ligne moins coûteuse et préférable que celle qu'on a découverte jusqu'à ce jour pour un

chemin de fer jusqu'au Pacifique.

M. Smith renvoie à une carte qu'il a dressée lui-même pour son rapport de mars, l'année dernière. Lorsque cette carte est tombée sous mes yeux, je l'ai trouvée inexacte, parce qu'elle n'était pas conforme aux faits établis, et pouvait induire en erreur. Pour remplir mon devoir, j'ai signalé ces inexactitudes. Il est essentiel que toutes cartes portant l'autorisation du département soient irréprochables. En conséquence, le ministère a considéré que dans l'intérêt du public, cette

carte ne devait pas être publiée.

M. Smith pose le principe qu'on n'aura jamais besoin de plus d'une ligne principale. L'expérience ne nous fait pas arriver à cette conclusion. Dans la petite péninsule du Canada baignée par les lacs Erié et Ontario, il y a quatre lignes principales de chemin de fer de l'est à l'ouest. De la côte américaine de l'Atlantique, des lignes principales innombrables sillonnent l'intérieur, et plusieurs d'entre elles s'élancent déjà vers le Pacifique. M. Smith évalue la largeur des terres propres à la culture de 400 à 600 milles, et il croit que cette étendue de pays n'aura besoin que d'une seule ligne si elle est bien choisie. Je ne partage pas cette opinion.

Pour des raisons satisfaisantes la passe de la Téte-Jaune a été choisie en 1372 par le gouvernement d'alors comme le point où l'on entrerait dans la Colombie-britannique en venant de l'Est. Il n'est rien survenu depuis pour faire changer cette

décision.

Le chemin de fer a été tracé sur ce que l'on croyait être la meilleure ligne à travers le pays entre le lac Supérieur et la Passe de la Tête-Jaune. Une ligne de télégraphe a été construite sur ce tracé sur les cinq sixièmes de son parcours. Les

meilleurs autorités s'accordent à dire que la région des prairies sur toute l'étendue du parcours du tracé, est généralement favorable à la colonisation, qu'on trouve de vastes dépôts de houille et de fer dans la section ouest; que sur des centaines de milles au sud, surtout sous la longitude d'Edmonton, il existe des plaines immenses d'une très grande fertilité. De même au nord, dans la direction de la rivière de la Paix, on a de légitimes espérauces de découvrir au moins une égale quantité de terre fertile.

On ne peut dire que la Passe de la Tête Jaune et la route à l'est des montagnes Rocheuses ont été, au point de vue du génie ou autres, choisies à la légère. A moins qu'on ne puisse établir sans conteste, par des renseignements authenthiques, qu'on peut trouver une route préférable, ou des raisons d'Etat pour faire le changement, je

maintient qu'il serait très imprudent de changer le tracé.

J'ai l'honneur d'être, mousieur, Votre obéissant serviteur,

> SANDFORD FLEMING, Ingénieur en chef.

> > OTTAWA, 12 avril 1879.

A l'honorable C. Tupper, C. B., Ministre des travaux publics.

Monsieur,—Dans le cours de mes fonctions comme ingénieur en chef intérimaire du chemin de fer Canadien du Pacifique, j'ai envoyé au département des travaux publics, un rapport daté du 29 mars 1878, sur les résultats des études et explorations faites dans les divisions centrales et occidentales de la ligne.

Ce rapport donne des renseignements complets et authentiques au sujet des explorations et du caractère du pays le long des diverses routes; ces renseignements ont été recueillis principalement dans un examen personnel et complétés par les rap-

ports d'autres explorateurs.

Une partie essentielle de ce rapport était une carte indiquant les diverses routes et les principaux caractères topographiques du pays, au moyen de couleurs dont la

clef se trouvait en marge.

La carte, pour des raisons qu'il est inutile de discuter ici, n'a pas été publiée en même temps que le rapport, bien qu'elle ait été approuvée par le ministre des travaux publics et qu'un grand nombre d'exemplaires en ait été imprimé; en conséquence très peu de personnes ont lu le rapport, attendu qu'il est difficile de suivre et de comprendre la description de plusieurs routes sur un parcours de plus de 2,000 milles sans l'aide d'une carte.

Dans le mémoire suivant, j'ai tâché d'arranger les faits extraits de mes propres rapports et de ceux d'autres officiers d'une manière succinete, et d'en tirer quelques conclusions au sujet du tracé dans. la division ouest du chemin de fer Canadien du Pacifique, qui, je l'espère, contribueront à empêcher le gouvernement et le public d'être induits en erreur par les déclarations ex parte de personnes intéressées et irresponsables.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre obéissant serviteur, MARCUS SMITH.

(Mémoire.)

TRACE DU CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

Le choix de la route du chemin de fer Canadien du Pacifique est un travail d'une grande importance nationale, attendu qu'elle servira de ligne de base à partir de laquelle s'étendra la colonisation de près d'un tiers d'un continent; elle devra donc être essentiellement une ligne de colonisation. D'un bout à l'autre de ce vaste territoire, se trouvent d'immenses régions de riches terres à pâturages et agricoles, et des districts miniers d'une richesse presque fabuleuse. Ces terres sont cependant séparées par intervalles par de grandes zones de rochers, de lacs, de marécages, et de stériles

chaînes de montagnes, à travers lesquels les frais de construction d'un chemin de ferseraient très onéreux.

En examinant quel système de chemin de for conviendrait à ce vaste territoire, il est donc de la plus grande importance, dans le choix de la route de la ligne principale, de réduire au minimum la longueur et le coût de la traversée de ces zones accidentées et stériles, et si c'est possible de l'établir de telle sorte que les embranchements et les routes charretières puissent être commodément et économiquement prolongées dans toutes les directions, afin que dans la colonisation future du pays on ne soit pas obligé de construire plus d'une seule ligne principale dans ces zones stériles.

Cette construction seule taxera les ressources de la Confédération jusqu'à leur limites extrêmes, et considérant l'importance vitale de ce projet, une erreur dans le tracé de cette ligne principale pourra avoir pour conséquence des désastres irré-

parables.

Ce projet doit donc être étudié à plusieurs points de vue.

1° Comme chemin defer de colonisation.—Il devrait traverser la plus grande étendue des plus fertiles terres agricoles et minières, dont la culture et le développement produiraient la plus grande richesse et attireraient le plus de population, sans augmenter suffisamment la longueur de la ligne pour nuire à sa veleur comme moyen de transport des produits de l'intérieur vers la mer et vers les centres commerciaux et manufacturiers des anciennes provinces.

2° Comme ligne commerciale.—Il devrait se terminer à un port et pouvoir se prolonger jusqu'à un ou plusieurs ports de la côte du Pacifique, situés de telle manière relativement au commerce avec l'Asie, qu'ils possèdent des avantages supérieurs à

toute autre ligne traversant le continent par les Etats-Unis.

3° Au point de vue de l'intérêt impérial.—Le tracé de cette ligne devrait être examiné au point de vue de la défense du pays, et offrir une ligne directe de commu-

nication par le territoire canadien eutre la Grande-Bretagne et l'Asie.

4° Coût de construction.—Cette question devrait être examinée en tenant compte du trafic probable et des frais d'exploitation, de manière à ce que le chemin de fer puisse, autant que possible, subvenir à ses propres dépenses, et donner l'espoir de rapporter plus tard des bénéfices.

Des études et des explorations approfondies ont été faites de la contrée entre le

lac Nipissingue et la côte du Pacifique, distance d'environ 2,700 milles.

Après ces explorations une ligne a été tracée de Fort Willam, lac Spérieur, vers l'ouest jusqu'à Livingston, près de Fort Pelly, distance d'environ 681 milles. Sur ce nombre, 410 milles de chemin de fer sont donnés à l'entreprise et près de la moitié de cette longueur est presque terminée.

D'un point près de l'extrémité nord de la montagne du Canard, à 629 milles de Fort-William, deux lignes ont été proposées, se terminant à différents points sur la

côte du Pacifique.

Celle de ces lignes qui est le plus au sud traverse les montagnes Rocheuses par la passe de la Tête Jaune, suit les vallées des rivières Albreda, Thompson et Fraser,

et atteint les bords du Pacifique à Burrard Inlet.

L'autre ligne se dirige plus au nord-ouest, traverse la Saskatchewan en aval des Grandes Fourches et suit une ligne presque directe jusqu'au Petit lac de l'Esclave. Elle traverse ensuite une partie du grand bassin de la rivière de la Paix et franchit les montagnes Rocheuses par la passe de la rivière aux Pins. De là elle appuie vers le sud jusqu'à un point près de la rivière Fraser au dessus de Fort-George, où elle se relie à la ligne antérieurement choisie entre la passe de la Tête-Jaune et Bute Inlet.

Ces lignes sont indiquées sur la carte annexée aux rapports de 1878, annexe D, dans lesquels le pays le long des deux routes est décrit au long—voir pages de 22 à 26

et de 40 à 54.

Par ces rapports nous apprenons que la grande zone fertile du territoire du Nord-Ouest propre à la culture du blé, commence dans la province du Manitoba, et s'étend

dans une direction nord-ouest au-delà de la région de la rivière de la Paix.

L'inclinaison remarquable de la ligne isotherme vers le nord dans cette partie du continent s'explique en partie par le fait que l'altitude du pays s'incline rapidement dans cette direction.

Au sud de cette zone fertile, le pays s'élève graduellement, la éhute des pluies

diminue, le sol est plus pauvre et imprégné d'alcali.

En approchant de la ligne frontière internationale, on rencontre l'extrémité nord du désert américain, qui s'étend à une distance considérable sur le territoire canadien.

Ces gradations sont indiquées sur la carte, au moyen de couleurs diverses; en marge se trouve une courte description du pays et du sol prédominant. La position des différents districts aurifères, et les zones propres aux pâturages dans la Colombie-Britannique sont indiquées de la même manière.

LIGNE JUSQU'À BURRARD INLET PAR LA PASSE DE LA TÊTE-JAUNE.

J'ai dit plus haut que les deux lignes proposées se séparaient à un point près de la montagne du Canard, à 629 milles à l'ouest de Fort-William, lac Supérieur. A partir de ce point la ligne, vid la passe de la Tète-Jaune, prend une direction sudouest en remontant la fertile vallée de la rivière du Cygne, jusqu'au 673e mille. Ensuite vers l'ouest jusqu'au 1,130e mille, distance de 457 milles, le sol est généralement léger et plus pauvre, mais aux endroits où la pluie tombe en abondance suffisante, il produit de bons pâturages, de l'orge, de l'avoine et des légumes.

Sur un tiers, cependant, de cette distance, la ligne traverse l'extrémité nord des grandes plaines dans lesquelles le sol est aride, et en plusieurs endroits grandement imprégné d'alcali. Ses cours d'eau sont rares, et l'eau des nombreux petits lacs et étangs est généralement alcalin ou saumâtre, et impropre aux usages domestiques.

Il n'y a que quelques portions isolées de cette région qui soient habitables.

Du 1,130e mille à la rivière Pembina, au 1,267e mille, la ligne traverse une zône de terre grasse qui s'étend aux pieds des contreforts des montagnes Rocheuses. Elle est bien arrosée, et propre à la culture du blé et de toutes sortes de produits

agricoles.

De la rivière Pembina au sommet de la zone de la Tête Jaune, dans les montagnes Rocheuses, distance de 180 milles, le sol est généralement pauvre, humide et froid, et coupé d'un grand nombre de muskegs et de marais. La contrée est boisée de trembles et de bouquets de pins noirs et d'épinettes blanches, ce dernier bois indiquant que le sol est bon; mais l'altitude a en moyenne 3,000 au dessus de la mer, ce qui est une latitude trop élevée pour cultiver les céréales avec profit. On pourrait établir quelques fermes pour l'exploitation de la laiterie dans les vallées, mais la contrée est en général impropre à la colonisation.

DIVISION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

De la Passe de la Tête-Jaune la ligne descend par les étroites et profondes vallées du Haut Fraser, de l'Albreda et de la rivière Thompson, jusqu'au confluent des deux branches de cette dernière à Kamloops, distance de 255 milles.

Jusqu'au 235e mille il n'y a presque pas de terre propre à la culture, et les maigres pâturages des deux côtés des montagnes ne produisent pas assez d'herbe pour

nourrir les quelques animaux de transport nécessaires aux explorations.

De là jusqu'au 327e mille, au pont Spence, la ligne traverse la contrée des herbes ou plateau central entre les montagnes Rocheuses et les montagnes de la Cascade, qui a été décrit au long dans les rapports de 1878, pages 43 et 44. Dans ces rapports on verra que la proportion des terres arables comparée au tout, est très-faible, et que toutes celles qui sont propres à la culture sans nécessiter trop de frais d'irrigation ont été prises.

Du pont Spence, en passant par les vallées des rivières Thompson et Fraser jusqu'à Fort-Hope, au 419e mille, la ligne passe dans une gorge étroite et profonde à travers les montagnes de la Cascade, dans lesquelles on ne trouve qu'un petit nombre

de morceaux de terre propres à la culture.

De Fort-Hope la vallée du Fraser s'élargit, et l'on trouve des morceaux de bonne terre de chaque côté de la rivière, mais ils ne sont pas très considérables en étendue avant le 440ème mille, près de la rivière Harrison, au delà de laquelle on rencontre de grands établissements. Voir rapport de 1878, pages 44 et 45.

7

La ligne du chemin de fer est tracée sur le côté nord de la rivière Fraser afin d'économiser les frais qu'occa ionneraient les ponts, mais la plus grande partie des terres propres à la culture est située sur la rive sud de la rivière, dans les îles et dans l'estuaire en aval de New-Westminster.

Ces terres sont presque toutes prises, excepté celles qui sont exposées aux inondations de la rivière, qui nécessiteront des travaux considérables pour les protéger.

La rivière Fraser offre plus de facilités pour transporter les produits de ces terres au marché que ne pourrait le faire aucun chemin de fer, et comme le gros du trafic se fera par la mer, il ne restera que très peu à faire pour un chemin de fer.

La description ci-dessus de la contrée sur le parcours de la route, puisée dans les rapports officiels, montre: Qu'à partir de la montagne du Canard, où les deux routes se séparent, jusqu'à la rivière Pembina, distance de 368 milles, un peu moins de la moitié des terres est propre à la culture et à une colonisation continue. Environ une moitié de ce qui reste est un sol pauvre et qu'en partie convenable pour la colonisation. Le reste est aride et fortement imprégné d'alcali. Le rareté de l'eau est ce qui nuira le plus à la colonisation.

De la rivière Pembina en allant vers l'ouest à travers les montagnes Rocheuses et par une chaîne de vallées jusqu'à Fort-Hope, la distance est de 605 milles. Sur ce parcours 92 milles seulement traversent un pays habitable, c'est-à-dire le plateau central ou zone des herbes à touffes entre les montagnes Rocheuses et de la Caccade.

Une largeur de 10 milles de chaque côté de la ligne comprendrait le lac de la Hache, et les établissements du district de Lillooet à l'ouest, ceux des lacs Okanagan et Shewswap à l'est, et embrasserait une superficie d'environ 1,200 milles carrés, dans lesquels on évalue à 200 environ le nombre de fermes habitées et à environ 1,000 le nombre de la population blanche. Un dixième environ des terres arables est sans culture, mais les terres à herbes sont presque toutes occupées et alimentent de 20,000 à 25,000 bêtes à cornes, et un nombre considérable de chevaux et de moutons.

Si toute l'étendue des terres arables de cette superficie était cultivée, le produit total n'excéderait probablement pas celle de la moyenne d'un comté de l'Ontario. Sur le reste des 605 milles, la contrée ne pourrait pas supporter une population blanche de plus que quelques centaines. Le coût de la construction de cette division de la ligne serait considérable, et serait probablement d'au moins \$50,000,000.

MINERAUX.

D'épaisses eouches de houille ou de lignite affleurent sur les rives de la Saskatchewan du nord et de la rivière Pembina, dans le voisinage de la ligne du chemin de fer. A l'ouest des montagnes Rocheuses la ligne ne touche à aucun des districts miniers connus jusqu'à ce jour ; elle passe à environ 100 milles de quelques-unes des mines d'or de Caribou, mais elle en est sépaiée par une haute et infranchissable chaîne de montagnes. Une ligne d'embranchement de chemin de fer n'est praticable jusqu'à ces mines, qu'à partir d'un point dans la vallée de la rivière Thompson du nord, à environ 77 milles de Kamloops. Elle devra suivre la vallée de la crique de Clearwater Bridge, le lac la Hache, et le Fraser jusqu'à la crique Soda, distance de près de 160 milles, en grande partie à travers une contrée très-difficile. Les frais de construction et d'équipement de la moins dispendieuse espèce de chemin de fer seraient d'au moins de \$8,000,000. De la crique Soda à l'embouchure de la rivière Quesnelle, 60 milles, le Fraser est navigable par bateaux à vapeur, puis il y a une route carrossable de 66 milles jusqu'à Barkerville, la principale ville du district de Caribou.

Comme cette route traverse une si petite quantité de terres propres à l'agriculture, et ne touche pas aux districts miniers de la Colombie Britannique, on peut donc

la déclarer très défavorable à la colonisation.

Les terres propres à l'agriculture dans les zones d'herbes à touffe, quoique d'une étendue limitée, ont un sol riche, mais avant qu'elles puissent être cultivées à fond, il faudra établir de meilleures communicatious avec les terres incultes afin d'atteindre un marché pour leurs produits. Une ligne de chemin de fer de Yale au lac Kamloops, de 125 milles de longueur, pour la construction de laquelle l'ancien gouvernement a

demandé des soumissions, donnerait accès dans ce district, mais le coût en serait de plus de \$12,000,000, somme beaucoup trop élevée pour une construction provinciale ou pour les bénéfices qu'on en retirerait. Il y aurait d'autres moyens beaucoup moins dispendieux de communiquer avec ce district soit en améliorant les routes au moyen de communications par chemin de fer et par eau, soit par un chemin de fer économique avec rampes ci et là, servies par des machines stationnaires, qui établiraient ainsi des communications amplement suffisantes pour le trafic de ce district.

PORT POUR LE TERMINUS ET LE COMMERCE ÉTRANJER.

Burrard Inlet comme port pour le terminus du chemin de fer est minutieusement décrit dans les rapports de 1878, pages 50, 51, et de 66 à 68, dans lesquels on voit que ce port n'est pas bien situé pour le commerce étranger, à cause de la difficulté qu'éprouvent les navires d'y arriver en venant de l'océan par les étroits chenaux de l'archipel du détroit de Géorgie.

Ces chenaux ont de forts courants de marée, et le passage principal est com-

mandé par les forts d'une puissance étrangère.

Il y a aussi des difficultés pour entrer dans le port à cause des forts courants de

marée et des fréquents brouillards.

Un bateau à vapeur portant des convois du chemin de fer à Nanaimo ou dans d'autres ports de l'île Vancouver, n'est pas possible, parce qu'il y a 40 milles de navigation en eau libre, exposée à de gros vents, de sorte que le transbordement à Burrard Inlet serait inévitable.

La ligne peut cependant être prolongée depuis Sumas, environ 35 milles en amont de New-Westminster, jusqu'à un ou plusieurs ports du détroit Puget, territoire de Washington, moyennant des frais très modérés, parce que le pays est comparativement uni.

Les navires à voiles pourraient atteindre ces ports à la remorque, au moyen d'un

petit canal, qu'on a déjà projeté, à travers une basse langue de terre.

Les Américains connaissaient parfaitement ces avantages; ils ont surveillé tout ce que nous avons fait au sujet de la route du chemin de fer Canadien du Pacifique. Immédiatement après que l'ancien gouvernement eût annoncé son intention de construire un chemin de fer de Yale au lac Kamloops, une compagnie américaine a formé le projet d'une ligne du détroit de Puget à la frontière, afin d'intercepter le trafic par chemin de fer ou par cau à Sumas, point dont je viens de parler. Il leur taudrait naturellement demander un acte du parlement pour construire la partie de la ligne qui se trouverait dans la province de la Colombie-Britannique. Dans l'intérêt du commerce on ne pourrait le leur refuser.

Ainsi, le terminus réel de notre chemin de fer sur le Pacifique, serait dans le territoire des Etats-Unis, où une grande ville surgirait d'une entreprise canadienne, au détriment de nos propres ports. Le chemin de fer canadien n'aurait que très peu du trafic américain par le détroit Puget, qui se compose surtout des produits du territoire de Washinton et de l'Orégon, transportés vers l'ouest dans l'île Vancouver et dans l'Alaska. Tout trafic venant de ces contrées et allant vers l'est serait transporté

par les chemins de fer américains.

ROUTE VERS LA CHINE ET LE JAPON.

La distance par cette ligne à partir de Fort-William, lae Supérieur, jusqu'au détroit de Puget ou cap Flattery, à l'entrée du détroit de San Juan de Fuca, est d'environ 100 milles plus longue que par le chemin de fer Northern American Pacific, depuis Duluth jusqu'aux mêmes endroits, et pas beaucoup plus courte que par le chemin de fer Union Pacific, et une ligne projetée entre Winnemuca, une des stations de cette ligne, jusqu'à Portland, Orégon avec prolonge nent jusqu'au détroit de Puget. Nous n'aurions donc aucun avantage sur les lignes américaines comme moyens de communication directe avec la Chine et le Japon, ce qui est une consideration très importante pour les capitalistes anglais.

ROUTE AU POINT DE VUE DES INTÉRÊTS NATIONAUX.

Dans la vallée de la rivière Fraser, la ligne, sur une distance d'environ 60 milles, est à moins de 10 à 12 milles de la ligne frontière internationale, et n'en est séparée sur la plus grande partie que par une contrée unie. On a dit que le passage entre Burrard Inlet et Esquimalt, station navale britannique dans le nord du Pacifique, n'est pas seulement difficile, mais se trouve commandé par les canons des forts d'une puissance étrangère.

La conclusion à laquelle il faut arriver est que cette route est défectueuse dans

tous ses points essentiels.

1. Comme ligne de colonisation.

2. Elle ne possède aucun avantage sur les lignes américaines pour le commerce avec la mer.

3. Elle n'est pas favorable aux intérêts nationaux.

4. Elle n'est pas même une bonne ligne provinciale, parce qu'elle ne desservirait qu'une très faible partie de la Colombie-Britannique, en laissant de côté les districts miniers, qui sont les principales sources de la richesse de cette province

5. Les frais de construction du chemin de fer seraient très élevés. Plus loin, on examinera cette considération en établissant une comparaison avec d'autres routes.

LIGNE ENTRE LA PASSE DE LA TÊTE-JAUNE ET BUTE INLET.

Cette ligne diverge de celle dont je viens de parler, à l'extrémité ouest de la passe de la Tête Jaune, et suit la vallée du Haut Fraser sur environ 140 milles. A partir de ce point, elle se dirige vers l'ouest, en longeant l'extrémité nord de la chaîne des montagnes du Caribou, et en traversant le Fraser à environ 20 milles en amout de Fort-George, près duquel elle se relie à la ligne projetée viá la passe de la rivière au Pin. Ensuite elle se dirige vers le sud par une chaîne de vallées jusqu'à la Tête de Bute Iplet. Cette ligne est commune aux deux autres tracés et sera décrite lorsqu'on parlera de cette route.

Comme ligne de colorisation elle a naturellement tous les défauts de la route décrite, jusqu'au point de divergence; puis jusqu'à la traverse du Fraser en amont de Fort-George, elle coule au pied de la chaîne de montagnes aurifères de Caribou, en offrant des facilités pour le développement complet de ces mines. Vers l'ouest jusqu'à

Bute Inlet, elle jouit des avantages que possède la route de la rivière au Pin.

LIGNE PROJETÉE ENTRE LA MONTAGNE DU CANARD ET BUTE INLET, PAR LA PASSE DE LA RIVIÈRE AU PIN.

Le caractère général du pays le long de cette route est très favorable à la construction d'un chemin de fer et à la colonisation. Voyez rapport de 1878, pages 23 à

26 et 46 à 48, dans lequel je prends ce qui suit:-

"Une ligne tirée de Winnipeg au Fort à la Corne, près du confluent des deux branches de la Saskatchewan, couperait l'angle sud-ouest du lac Manitoba, tourne-rait la base nord-est de la montagne du Dauphin, traverserait l'extrémité nord de la montagne du Canard, et passerait à 15 ou 20 milles au nord de Fort Pelly, et à "travers les buttes Basquia. Si cette ligne était prolongée à travers la vallée du "Castor, au lac La Biche, de là par le Petit lac de l'Esclave, de façon à couper la "rivière de la l'aix près de l'embouchure de la rivière à la Boucane, elle donne ait le "cours général de la grande zone fertile de terrains agricoles dans le nord-ouest. Il "ne faut pas s'attendre que sur la longueur de plus de 1,000 milles, le sol soit unifor-mément bon. La partie fertile est conséquemment très-irrégulière, souvent coupée "et rétrécie par des muskegs, des lacs et des chaînes bases de collines sur lesquelles "le sol est de qualité passable; il y a aussi des portions d'une fertilité extraordinaire. "La qualité du sol et la salubrité du climat s'améliorent en remontant vers le nord-"ouest, et les investigations ont démontré que même an delà de la rivière de la Paix, "les facultés productives du terrain étaient très-grandes."

Ce passage décrit presque le parcours de la ligne de chemin de fer désigné sur la

carte, depuis la montagne du Canard jusqu'au Petit lac de l'Esclave.

Depuis ce point, elle prend une direction plus au sud, afin de diminuer les travaux occasionnés par le pussage des vallées latérales des rivières qui se jettent dans la rivière de la Paix.

La section entre les rivières à la Boucane et au Pin, est décrite par ceux qui l'ont parcourue, comme une contrée demi-prairie, légèrement accidentée et coupée de nombreux cours d'eau. Le sol est très-riche et les chevaux hivernent dehors en broutant les herbes naturelles.

La vallée de la rivière au Pin, sur une distance de 50 milles en remontant à partir des fourches inférieures, a de un à deux milles de largeur; le sol est bon et propre à la culture et aux pâturages. Ceci conduit à moins de 20 milles du sommet de la passe, qui est à 2,440 pieds au-dessus du niveau de la mer, celle de la Tête-Jaune étant à 3,730 pieds.

Sur environ huit milles de longueur, près du sommet, les tranchées dans le roc seraient passablement considérables par places. De là jusqu'à la jonction des lignes, près du confluent des rivières du Saumon et Fraser, la route est beaucoup plus favorable à la construction d'un chemin de fer que celle depuis la passe de la Tete-

Jaune jusqu'au même point.

Du lac MacLeod à l'extrémité ouest de la passe de la rivière au Pin, les communications avec les districts aurifères et argentifères d'Omineca sont faciles. A Fort-George la ligne passe près de l'extrémité nord de la chaîne aurifère du Caribou, et à Blackwater elle est à moins de 50 milles de l'embouchure de la rivière Quesnelle, jusqu'à laquelle on pourrait faire une route convenable moyennant un prix modéré. Ceci donnerait une communication directe au moyen d'une bonne route, entre le chemin de fer et les mines d'or de Caribou.

De Fort-George la ligne prend une direction presque directe à travers le plateau central par les vallées des rivières Stewart, Chilacho, Blackwater et Nazco, jusqu'aux montagnes de la Cascade, puis à travers ces dernières par les vallées de l'Homathco

jusqu'à la tête de Bute Inlet.

La topographie de cette division de la ligne est décrite dans les rapports de 1877 sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, pages 263 à 270, d'après lesquels il paraît que le travaux généraux de construction seraient modérés, excepté sur une distance d'environ huit milles dans le Canyon Nazco, et 20 milles au cœur des montagnes de la Cascade, dans lesquels les tranchées dans le roc seraient bien considérables, en y comprenant un certain nombre de petits tunnels dont la longueur réunie serait d'environ 14 milles.

La rivière Blackwater est près du 53ème parallèle de latitude, au nord de

laquelle la chute des pluies est suffisante pour la culture du sol sans irrigation.

Dans la Nechaco, bassin Stewart, et dans les vallées qui y aboutissent, il y a une grande superficie de terres arables, et sur les terres plus élevées il y a des pâturages en abondance, avec des marais à foin et des plateaux d'ivraie vivace et autres herbes de même espèce. Voyez les rapports de 1877, pages 249 à 255.

La région qui s'étend au sud de la Blackwater, est une contrée d'herbe à touffe, avec une petite quantité de terres arables, mais elle est plus considérablement alternée de bois et de terres à foin naturel, que la région correspondante au sud de la Fraser.

La partie inférieure de la vallée Homatheo a environ deux milles de large, et le sol y est bon; une petite partie de cette vallée est en prairie, le reste est couvert

d'épinette blanches, de pins Douglas, et de cèdres de grande dimension.

Le plateau considérable à la tête de Bute Inlet est favorable a la fondation d'une grande ville commerciale. Le mouillage y est passable, et l'on pourrait y faire un port commode si c'était nécessaire, mais il est probable que quelques quais ou cales suffiraient pour le présent, attendu que le chemin de fer devra être éventuellement prolongé jusque sur le côté du passage pour faire face aux besoins du commerce croissant.

Aujourd'hui, cependant, tout le passage et les chenaux avoisinants pourraient servir à un bac à vapeur portant un train jusqu'à l'île Vancouver, et le passage pourrait être raccourci en prolongeant le chemin de fer le long du bras de mer jusqu'à Frédéric Arm, lorsqu'on le jugera nécessaire. Voyez le rapport de l'amiral de

Horsey, pages 66 à 68, dans le rapport sur le chemin de fer Canadien du Pacifique de 1878.

Les difficultés de transporter les trains de chemin de fer à travers le détroit jusqu'à l'île Vancouver ont été grandement exagérées pur les adversaires de cette route. Les compagnies Grand Occidental et Grand-Trone ont fait un trafic considérable pendant 25 ans, au moyen d'un bateau passeur franchissant un courant de quatre à six milles à l'heure, et obstrué par les glaces en hiver. Nous pouvons assurément diriger un trafic moins considérable avec un bateau qui n'aurait pas à surmonter tous ces obstacles. D'Otter Cove ou autres points sur le passage Discovery, le chemin de fer pourrait être prolongé sur l'île Vancouver au nord jusqu'à Quatsino, ou au sud-ouest jusqu'à Alberni, avec des frais relativement modérés. Le prolongement jusqu'à Esquimalt serait plus dispendieux, mais outre les facilités qu'il offrirait au commerce vers le sud, ce sera un tronçon important pour les intérêts impériaux. Esquimalt est la station navale dans le nord du l'acifique et commande les détroits de Géorgie et de San Juan de Fuca, mais à présent la houille ne peut y être transportée de Nanaïmo que par un passage à la portée des canons d'une puissance étrangère.

D'immenses houillères, presqu'à côté de riches mines de fer, une quantité de terres arables suffisante pour une population considérable, des facilités commerciales, le charme, du paysage joints à la douceur et a la salubrité du climat, promettent un

brillant avenir à l'île Vancouver.

La ligne entre Seymour Narrows, Discovery Passage et Alberni et Esquimalt, passerait sur les plus riches de ces terres agricoles et minières, et présenterait l'occasion la plus favorable à l'établissement d'une fabrique de fer sur une grande échelle.

Tenant compte de la vaste étendue de riches terres agricoles et minières auxquelles ce chemin ouvrirait l'accès, on peut dire qu'il est grandement supérieur à

toute autre route pour la colonisation.

POUR LE COMMERCE ÉTRANGER.

Cette route commande toutes les baies de la côte depuis Bute Inlet jusqu'à Port

Simpson.

1°. A partir du confluent des rivières Nechase et Stewart, près de Fort-George, il va une route naturelle et facile pour un embranchement de chemin de fer jusqu'à Port Simpson, par les vallées des rivières Stewart, Nechase, Watsonquah et Skeena, le point le plus élevé sur cette route étant à environ 2,500 pieds au-dessus du niveau de la mer.

2°. D'un point dans la vallée de la rivière Blackwater, on a exploré une ligne jusqu'à la baic Kamsquot, Dean Inlet, n'ayant à peu près que la moitié de la longueur de celle de Port Simpson. C'est la plus courte ligne possible qu'on ait trouvée jusqu'aux eaux du Pacifique, et elle se trouve sur la route directe de la Chine et du Japon.

3°. Depuis Otter Cove, Ile Vancouver, une ligne pourrait être construite vers

le nord jusqu'à Quatsino Sound.

Je crois, cependant, qu'on trouvera Alberni, détroit de Barclay, si bien situé par rapport au commerce étranger, que si l'on y prolongeait jusque là la ligne principale, on n'aurait pas besoin de construire aucun embranchement pour atteindre les ports du nord, du moins d'ici à bien longtemps.

La distance de Yokohama, Japon, jusqu'à Port Simpson, est amplement de 300 milles plus courte que jusqu'à Alberni; et cette première ligne aurait cet avantage pour un voyage dans cette direction; mais pour le voyage en sens contraire il faudrait

suivre une autre route.

En consultant la Carte Mercantile du Monde, par Collins, on verra que le courant du Japon coule vers l'est, longe les îles Aléoutiennes et la côte ouest de l'île Vancouver.

Après avoir passé San Francisco le courant se divise, une partie suit la côte du Mexique, l'autre tourne vers le sud, touche les îles Sandwich, et rejoint le courant équatorial qui coule vers l'ouest. Avant d'atteindre la côte de la Chine, il incline vers le nord et rejoint le courant du Japon. Ainsi ces courants continuels forment un oval allongé dont les marins prennent avantage.

Les navires quittant San Francisco se dirigent vers le sud avec le courant et touchent d'abord aux îles Sandwich; puis ils se dirigent franc est vers la côte de la Chine. En revenant ils longent la côte du Japon, puis prenant leur course vers l'est, en suivant toujours le courant, ils passent près de la côte ouest de l'île Vancouver.

COMME LIGNE NATIONALE.

Cette ligne est sans rivale au point de vue de la défense, parce qu'elle est absolument inaccessible.

Le passage Discovery, entre les îles Vancouver et Wades, avec le joli petit havre de la baie Menzies d'un côté, le havre Gowlland de l'autre, et le cap Mudge, à l'extrémité sud des îles Wades, forment en miniature ce que l'on pourrait assez justement appeler le Bosphore, les Dardannelles et le Gallipoli du Pacifique. On pourrait se permettre de prédire que la grande ville de l'avenir sur la côte nord du Pacifique sera en quelque part dans ce voisinage.

Cette ligne offrirait aussi la route de communication la plus directe à travers le

continent américain, entre la Grande-Bretagne et la côte est de l'Asie.

COUT DE LA CONSTRUCTION ET FRAIS D'EXPLOITATION.

On a pris exception de la longueur extraordinaire de la ligne, du coût de la construction, et des frais d'exploitation qu'elle occasionnerait par son prolongement jusqu'à l'île Vancouver.

Il semble, cependant, qu'on n'a pas voulu voir que trois éléments entre dans le

calcul du coût d'un chemin de fer.

L'intérêt sur le capital de construction.
 Les frais d'exploitation et d'entretien.

3. Le gain.

Si le troisième égale ou excède les deux autres, alors le chemin de fer ne coûte rien au pays; et plus on se rapprochera de cet équilibre, moins les frais seront onéreux, quelle que soit la longueur de la route. On ne peut obtenir ce résultat qu'en établissant la ligne dans les régions agricoles et minières les plus riches, dans le but de faciliter la colonisation, et il ne peut y avoir que peu de trafic direct avant qu'on ait atteint ce but. On ne peut s'attendre à voir se fonder sur notre côte du Pacifique aucune ville aussi considérable que San Francisco, avant que les ressources du pays soient plus amplement développées.

M. Fleming a une opinion désespérée sur ce projet. Dans son rapport de 1878 il

dit:

"Il est évident que, quand même les besoins de communications entre les districts populeux se feraient sentir à l'avenir, il n'y a, quant à présent, aucune nécessité à faire une autre ligne que celle qui doit se poursuivre jusque sur les côtes du Pacifique. La construction de ce chemin est nécessaire, pour plusieurs raisons, quoique le trafic soit à peu près nul. Le tracé par cette route coûtera moins que par une autre et les dépenses se trouveront être réduites comparativement à la distance à parcourir."

En 1872, M. Fleming a parcouru cette partie de la route sud depuis la rivière Pembina, à l'est des montagnes Rocheuses, en passant par la passe de la Tête-Jaune, et en descendant les vallées des rivière Thompson et Fraser jusqu'à Burrard Inlet, et il a parfaitement raison de ne pas s'attendre à ce que le trafic soutienne le chemin de fer sur cette route. Mais il ignore le fait qui est attesté par les savants que le gouvernement a envoyé explorer le pays, que les terres fertiles de la région traversée par la ligne qui suit la passe de la rivière au Pin. sont non-seulement plus riches sous le rapport de la qualité du sol, mais aussi sous celui de l'étendue, tandis que le climat est beaucoup plus doux.

Voyez les rapports sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, 1877, annexe X, et de l'Exploration géologique de 1875-76. Le major Butler, qui a voyagé depuis les grandes plaines du sud, jusqu'au nord, à la rivière de la Paix, et dans l'ouest par cette rivière à travers les montagnes Rocheuses, dit que pour un acre de terre fertile au

sud de la Saskatchewan, on en trouve dix au nord de cette rivière.

En donnant la préférence à la ligne de la Passe de la Tête-Jaune, M. Fleming ne considère pas suffisamment la différence de caractère du pays par les deux routes, mais il suppose que la ligne la plus courte aura l'avantage pour le trafic direct; il ne montre pus cependant de quelle manière on créera un trafic directe sur cette route. Si le peu d'étendue de la ligne doit contrebalancer toutes les autres considérations, alors on aurait dû choisir la route de Dean Inlet, parce que c'est la route la plus courte pour se rendre au Pacifique, parce qu'elle se trouve la plus directe pour la Chine et le Japon, et le coût de la construction serait d'au moins \$7,000,000 de moins que celle de Burrard Inlet. Les arguments en faveur de la ligne de Burrard Inlet par la passe de la Tête-Jaune n'ont pour base que l'économie prétendue dans le coût de la construction et les frais d'exploitation; de fausses représentations flagrantes de ces questions ont été faites dans la presse et dans quelques-uns des rapports officiels. Je ne citerai qu'un passage du rapport de 1878 sur le chemin de for Canadien du Pacifique, page 56.

"Sur la route n° 2 (Burrard Inlet), il y a une bonne communication par eau dans le voisinage immédiat de la ligne pendant 10 milles, en partant de la côte et suivant ensuite une route carossable sur un parcours de 125 milles, suivie d'une autre portion navigable de 100 milles, donnant ainsi un accès facile pour les deux tiers de la longueur de la route. Il peut donc être supposé que les travaux sur cette portion de la ligne peuvent être exécutés à un taux moins élevé que sur l'autre ligne, qui est

à présent dépourvue de tout moyen d'accès naturel ou artificiel."

"Afin d'amener le coût à une base convenable pour une comparaison, une déduction d'au moins 12 pour cent devrait être faite sur le coût de tous les travaux de cette route, au dessous du niveau de la voie, réduisant ainsi le montant total à \$31,000,000."

Les mots en italiques comportent l'idée d'une fausse représentation très audacieuse. Tout membre du personnel qui fait des explorations dans cette région sait qu'à partir de la cache de la Tête-Jaune jusqu'à Fort Goorge, distance de 200 milles par la ligne de chemin de fer parallèle à la rivière Fraser en la touchant à plusieurs endroits, la navigation équivaut à celle de New-Westminster à Yale, et n'est interrompue que par un seul rapide dangereux. Que sur les rivières Stewart, Nechaco, Homathco et sur de nombreux lacs il y a un total de 100 milles de navigation pour les bateaux légers amplement équivalente à celle de la Thompson en amont de Kamloops; qu'on trouve sur cette route, ce qui n'existe pas sur l'autre, des prairies à foin produisant de l'herbe très-riche; que la ligne est coupée par des sentiers pour les chevaux conduisant de Quesnelle et autres points jusqu'à Lillooet, et qu'on se procure à ces divers endroits nos principaux approvisionnements de farine, de fèves et autres produits de ferme, de sorte qu'en réalité les facilités de construction sur la route de Bute Inlet sont beaucoup plus grandes que sur aucune autre route.

Sur d'autres points encore les rapports de M. Cambie sont également erronés. Il n'a jamais vu la plus grande partie de la route de Bute Inlet et n'en a jamais fait d'explorations, de cartes ou de profils, et par conséquent il ne possédait pas les renseignements nécessaires pour se faire une opinion correcte des mérites comparatifs des deux routes, et il aurait dû limiter ses remarques aux travaux dont il avait eu la direction. Si son rapport avait été soumis à l'ingénieur en chef intérimaire, ce dernier n'aurait pas permis l'impression sans le corriger. M. Fleming a dû être induit

en erreur par ces évaluations.

Les évaluations comparatives données dans mon rapport de 1878, page 41, ont été faites d'après une connaissance parfaite du pays, et de fréquentes consultations avec les ingénieurs qui ont conduit des explorations, et on peut les accepter comme évaluations approximatives assez exacte.

D'après elles, on verra que le coût évalué de la construction du chemin de fer de la passe de la Tête-Jaune à Bute Inlet, est de \$3,100,000 de moins qu'à partir du

même point jusqu'à la Baie English, Burrard Inlet.

Les lignes de Bute Inlet jusqu'aux passes de la Tête-Jaune et de la rivière au Pin sont identiques sur plus de 300 milles, la distance depuis le point de divergence jusqu'au sommet de la passe de la Tête-Jaune, étant de 230 milles. Si cette distance se trouvait sur la route de la rivière au Pin. elle porterait le chemin de fer au delà des

montagnes Rocheuses et assez loin dans les plaines du Castor bordant la rivière de la Paix, jusqu'à laquelle on a poussé les explorations, probablement à moins de frais que par la passe de la Tête-Jaune, qui ne se trouve qu'un peu plus qu'à mi chemin dans

le passage de ces montagnes.

Des plaines du Castor en allant vers l'est jusqu'à la montagne du Canard, où les deux routes se rejoignent, sur une distance de 900 milles, on n'a fait qu'un examen général du pays, avec exploration régulière à la traverse des principales rivières. L'altitude du pays varie très-peu, et la surface légèrement accidentée est très favorable à la construction d'un chemin de fer. Les renseignements qu'on a ainsi obtenus et les explorations de l'autre ligne offrent des données pour évaluer approximativement le coût comparatif de construction des deux routes à partir de leur point de divergence à la montagne du Canard jusqu'à la côte du Pacifique. Cette évaluation ne peut-être faite très approximativement sans de nouvelles explorations, mais elle montre que la différence du prix de construction sera de \$6,000,000 à \$10,000 000 en faveur de la ligne qui suivrait par la passe de la rivière au Pin pour se rendre à Bute Inlet.

Avec la plus faible de ces sommes on construirait le chemin de fer sur l'île Vancouver, depuis Otter Cove jusqu'à Alberni ouNanaïmo, y compris la construction d'un bateau passeur; avec la plus forte on prolongerait la ligne jusqu'à Esquimalt. Il faut maintenant dire un mot sur les frais d'exploitation et les gains. La ligne

Il faut maintenant dire un mot sur les frais d'exploitation et les gains. La ligne par la passe de la rivière au Pin serait de 10 à 15 pour cent plus longue que l'autre si on la prolongeait jusque dans l'île Vancouver par un bateau-passeur, et il y aurait une augmentation proportionnelle dans les frais d'exploitation, attendu que les rampes seraient à peu près les mêmes en moyenne, sur chaque ligne. Cependant, la bien plus grande étendue de terres fertiles, agricoles et minières, que traverse cette ligne, et auxquelles elle donne accès, ferait vivre une population bien plus nombreuse que ne le feraient des terres semblables sur l'autre ligne, et le terminus se trouvant dans l'un des meilleurs ports sur la côte du Pacifique, et admirablement situé par rapport au commerce étranger, cette route offrirait de bien plus grands avantages au trafic direct, de sorte qu'on ne peut douter que les gains supplémentaires excéderont tellement les frais d'entretien supplémentaires, que si on les capitalisaient, ils indiqueraient une économie de plusieurs millions, et cette économie augmenterait constamment à mesure que les ressources du pays se développeraient, tandis que sur l'autre ligne il n'y a qu'une petite proportion de terres fertiles à développer.

En terminant, je dois énoncer ma conviction sincère que la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique, viá la passe de la Tète-Jaune, jusqu'à Burrard Inlet, serait une bévue sans exemple dans l'histoire des chemins de fer, à cause de la magnitude de la mise de fonds, et la petitesse des bénéfices qu'on en obtiendrait. La distance entre la montagne du Canard et Burrard Inlet est de plus de 1,300 milles; pleinement une moitié de cette distance traverse une contrée déserte, et le reste peut être également divisée entre bonnes et médiocres terres, de sorte qu'il n'y aura jamais une très forte population sur cette route, et l'on ne peut s'attendre à ce que le chemin de fer

subvienne à ses frais d'exploitation.

Je crois que la construction et l'entretien d'un chemin de fer sur cette route entraîneraient inévitablement toute compagnie qui l'entreprendrait et ensuite le gou-

vernement, dans de graves embarras financiers.

Ce ne serait même pas une ligne nationale mais une ligne de frontière ayant son terminus est à Saint-Paul, Minnesota, et son terminus ouest à la Terre de Puget, territoire de Washington. Cette route a attiré l'attention beaucoup plus qu'elle ne le méritait. Elle a été explorée et abandonnée il y a six ans, et ce projet n'a été remis en lumière que grâce aux efforts persistants de personnes intéressées et irresponsables, qui ont occasionné des explorations qui ont coûté au-delà de \$200,000, et la perte de deux années, temps qu'on aurait pu employer ailleurs avec avantage.

Même le projet de l'ancien gouvernement de construire un chemin de fer de première classe, de Yale au lac Kamloops, 125 milles, au coût probable de \$12,000,000 ou plus, soit comme ligne provinciale, soit comme compromis avec la Colombie-Bri-

tannique à cause du retard apporté dans la construction de la ligne principale du chemin de fer Canadien du Pacifique, était une erreur, attendu que ce district aurait pu aussi bien être desservi par une ligne plus convenable à un prix infiniment moins élevé.

La route par la passe de la rivière au Pin présente quelques objections, mais elle

possède indubitablement des avantages que l'autre n'a pas.

1° Le chemin de fer ne dépendrait pas du trafic direct pour ses bénéfices; bien que sur la ligne directe de la Chine et du Japon, le trafic avec ces pays pourrait,

avec le temps, devenir important.

2° Entre la montagne du Canard et la rivière au Pin, distance d'au moins 900 milles, la ligne traverserait une zone des plus riches terres agricoles des territoires du Nord-Ouest, de sorte que chaque section successive du chemin aurait un trafic local aussitôt qu'elle serait ouverte.

3° La passe de la rivière au Pin, à travers les montagnes Rocheuses, est si basse, la distance si courte, les travaux de construction seraient si peu considérables, et les nampes si faciles, que les difficultés que l'on éprouverait pour franchir cette barrière

de montagne seraient en pratique surmontées.

4° Dans la Colombie-Britannique la proportion des terres agricoles est faible sur l'une ou l'autre route, mais sur celle-ci, elles sont toutes convenables pour les fins de chemins de fer. Sur l'autre route, étant accessibles de la côte par un chemin carossable jusqu'à Caribou, les terres sont toutes prises, mais les minéraux sont les principales sources de richesses de cette province, et le chemin de fer sur cette route donnerait accès aux plus riches districts miniers, tant sur la terre ferme que sur l'île Vancouver.

Le coût de la construction se trouverait réduit à un minimum. De Bute Inlet la distance jusqu'au lac Tattayaco, en passant par les montagnes de la Cascade, est de 62 milles, dans lesquels se trouvent les trois quarts des ouvrages les plus considérables de toute la ligne, et ils pourraient être construits pour \$5,000,000. A l'est, la ligne passe dans des vallées très peu au-dessous du niveau du pays en général, et elles sont par conséquent faciles d'accès dans toutes les directions.

5° Ce serait réellement une ligne nationale passant au cœur du pays et se terminant dans l'un des meilleurs ports de la côte du Pacifique pour le commerce étranger.

Des embranchements pourraient être prolongés dans toutes les directions nécessaires à un prix modéré, attendu qu'il n'y a aucune grande rivière à traverser, et que jamais aucune autre ligne principale ne sera nécessaire à travers ces chaînes de montagnes.

6° Elle offrirait, par la construction d'une ligne d'embranchement à partir d'un des points déjà mentionnés, la route la plus directe et la plus praticable vers la Chine

et le Japon à travers le continent américain.

7° D'après la connaissance parfaite du pays, je puis dire, sans hésitation, qu'on ne trouvera aucune ligne offrant autant d'avantages et si peu de désavantages, et l'on peut raisonnablement prévoir qu'après ces avantages, qui sont incalculables, comme chemin de colonisation elle donnera avant beaucoup d'années des bénéfices, et deviendra un bon placement financier.

Votre bien dévoué,

MARCUS SMITH.

Note.—Dans la Colombie-Britannique, sur la route de la Passe de la Tête-Jaune à Burrard Inlet, il y a 125 milles, de Gale au lac Kamloops, de tracés pour la cons-

truction, et un tracé préliminaire a été fait sur le reste, 383 milles.

Sur la route de la passe de la rivière au Pin jusqu'à Bute Inlet, il y a 62 milles, de la tête de Bute Inlet, en passant par les montagnes de la Cascade jusqu'au lac Tattayaco, en partie tracés pour la construction, et un tracé préliminaire sur une longueur additionnelle de 274 milles, s'étendant presque jusqu'au partage des eaux du continent au nord de Fort-George. A partir de cet endroit une exploration a été faite par la passe de la rivière au Pin, jusqu'aux plaines du Castor, à l'est des montagnes Rocheuses.

Afin de compléter le tracé de construction jusqu'aux montagnes du Canard, où les deux lignes convergent, il faudrait encore près de deux années d'explorations sur l'une ou l'autre route. La ligne sud, vid la passe de la Tête-Jaune, est indiquée sur la carte comme étant tracée pour la construction, mais il n'a été fait qu'une exploration préliminaire, ainsi que des ébauches de tracé pour la construction de quelques parties de cette ligne.

M.S.

RÉPONSE

(19 R)

A un ordre de la Chambre des communes, en date du 23 février 1880, pour une liste de tous les navires qui ont transporté des cargaisons au terminus du chemin de fer Canadien du Pacifique à Fort-William; leur tonnage, leur tirant d'eau, et la description ainsi que la quantité de leurs chargements.

Par ordre.

J. C. AIKINS.

Secrétaire d'Etat.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT, 10 avril 1880.

OTTAWA, 9 avril 1880.

Monsteur, ... J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus la réponse demandée par l'ordre ci-inclus de la Chambre des communes, en date du 23 février dernier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre obéissant serviteur, J. JOHNSON, Commissaire des douanes.

A E. J. Langevin, écr., Sous-secrétaire d'Etat, Ottawa. Liste des navires qui ont transporté des cargaisons au terminus de Fort-William du chemin de fer du Pacifique, leur tonnage, leur tirant d'eau et la description de la cargaison, durant la saison de navigation de 1879.

(Ordonnée par la Chambre des communes, 23 février 1880.)*

			12 1	•		1
				İ		
,		Description et nom du	Tonnage	Tir	ant	Description et quantité de
1	Date.	navire.	enregistré.	d'e		la cargaison.
:			_			
		_				
				·		
				Pds.	pcs.	
18	mai	S. A. Frances Smith	462	8	10	340 boiss. de pommes de terre.
29	do l	Goëlette R. W. Tavior	322	8	9	400 tonnes de roues de wagon.
31	do	S. H. A. Neff	128	6	0	5 tonnes de foin.
18	inin	S. A. Frances Smith	462	8	10	10 ton. marchandises générales
17	juill	S. H. Manistee (étranger)	667	8	10	20 barils de lard.
28	do	S. A. Frances Smith	462	8	10	do
4	août	S. H. Manistee (étranger)	667	8 9	10	10 do
8	do	S. H. City of Duluth (étranger)	1,110	8	6 10	1,000 boisseaux d'avoine. 9 têtes de bestiaux.
10	do	S. H. Manistee (étranger)	667	10	9	877 boisseaux d'avoine.
30	de	S. H. Peerless (etranger)	$1,200 \\ 267$	9	6	300 tonnes rails d'acier.
30	do	S. H. Asia	462	. 8	10	5 ton, marchandises générales.
2	sept	S. A. Frances Smith	1,200	10	9	418 boisseaux d'avoine.
10	do	S. H. Peerless (étranger)	338	8	6	200 barils de farine.
12	do	S. A. Manitoba	462	8	10	15 ton. marchandises générales.
$\frac{15}{27}$	do	S. A. Frances Smith	462	8	10	500 boiss, d'avoine, 20 tonnes.
٠.	uo,	40	` 1			de petit blé.
28	do	S. H. Asia	267	9	6	315 tonnes de rails d'acier.
9	oct	do	267	9	6	50 tonnes d'éclisses.
10	do	S. H. Shickluna	387	10	2	434 tonnes de clous.
12	do	S. H. Frances Smith	462	8	10	1,000 boiss. d'avoine, 15 bes
	40	U. 11. 1 10. 10. 10. 10. 10. 10. 10. 10.				tiaux et 40 ton. de petit blé.
16	do	Goëlette Jennie Graham	362	9	10	200,000 pieds de bois.
18	do	S. A. Frances Smith	462	8	10	10 ton. marchandises générales et 420 barils de lard.
	. 1	O TT O	426	10	0	450 tonnes de rails d'acier.
28	do	S. H. Sovereign	397	10	ŏ	1,500 boisseaux d'avoine et 176
3	nov	S. H. Argyle	301	10	٠	tonnes de houille.
		d Tr discise Winnings	823	10	6	256 tonnes de rails d'acier.
4	ao	S. H. City of Winnipeg	743	10	6	2081 do
6	go	S. H. City of Owen Sound	338	8	-6	14 tonnes de clous et 25 barils
6	do	S. A. Manitoba	i		٠	d'huile de charbon.
10	do	S. A. Frances Smith	462	8	10	4 ton. marchand. générales, 125
			. 007	^		brls. farine, 60 ton. petit blé.
14	do	S. H. Asia	267	9	6	190 tonnes rails d'acier et 24 tonnes de clous.
	a	Z II Winning	823	10	6	321 tonnes de rails d'acier.
16	uo	S. H. Winnipeg	426	10	ő	421 tonnes de rails d'acier et 24
17	uo	S. H. Sovereign	120		٠	tonnes de clous.

^{*} Note.—Abréviations—S. A. pour steamer à subes, et S. H. pour steamer à hélice.

J. JOHNSON,

Commissaire des douanes.

MINISTÈRE DES DOUANES, OTTAWA, 9 avril 1880.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

(19s.)

CONTRAT passé entre MM. George Bowie et McNaughton et Sa Majesté la reine Victoria, représentée par le ministre des chemins de fer et canaux, pour le déblai, le nivellement, la construction des ponts, la pose de la voie, le ballastage, etc., sur la 2me section de 100 milles du chemin de fer Canadien du Pacifique, à l'ouest de la rivière Rouge (environ 100 milles).

" A "

DEVIS GÉNÉRAL ET FORMULE DU CONTRAT POUR LE NIVELLEMENT, LA CONSTRUCTION DES PONTS, LA POSE DE LA VOIE ET LE BALLASTAGE.

Les travaux à exécuter par les entrepreneurs, et dont les devis sont ci-annexés, consistent dans le débai, le nivellement, la construction des ponts, la pose de la voie, le ballastage, et autres ouvrages requis sur cette partie du chemin de fer Canadien du Pacifique commençant au terminus du 48e contrat, près de la frontière occidentale du Manitoba, et s'étendant jusqu'à un point sur le côté ouest de la vallée de la Crique à la Queue d'Oiseau, d'une longueur d'environ 100 milles, ou toute autre distance plus courte que le ministre des chemins de fer et canaux déterminera, et qui pourra autrement être désignée comme "La 2me section de 100 milles, à l'ouest de la rivière Rouge."

DEVIS GÉNÉRAL ET FORMULE DU CONTRAT POUR LE NIVELLEMENT, LA CONSTRUCTION DES PONTS, LA POSE DE LA VOIE ET LE BALLASTAGE.

1. Ce devis embrasse tous les travaux de construction ainsi que les matériaux nécessaires à la confection du chemin de fer jusqu'au niveau des remblais, de même que les ouvrages préparatoires à l'etablissement de la voie permanente. Il comprend le déblai, l'abattage à fleur de terre, le déracinement, les clôtures, les excavations, les tunnels, les travaux de dessèchement, les travaux de fondation, la maçonnerie des ponts et canaux souterrains, ainsi que la pose de la voie et tous les autres travaux qu'exigent la construction et l'achèvement de la ligne de chemin de fer auxquels, de l'avis de l'ingénieur, le présent devis pourra s'appliquer.

DÉBLAI, ETC.

2. Le déblai est compris dans le contrat pour la construction du télégraphe; mais dans le cas où il resterait du déblai à faire, l'entrepreneur du nivellement pourra être invité et chargé de finir ce travail; il sera donc nécessaire de proposer un prix pour le déblai.

3. Là où le chemin de fer traverse une région boisée, le sol devra être déblayé sur une largeur de soixante-six pieds de chaque côté de la ligne centrale, ou sur une largeur plus ou moins grande, selon que l'ingénieur pourra, au besoin, l'ordonner.

4. Les travaux de déblai devront être exécutés de manière à ce que les broussailles, troncs d'arbres et autres matériaux épars, dans les limites fixées, puissent être brûlés. L'on ne devra jamais rejeter les broussailles ou troncs d'arbres sur les

19s - 1

terres en bois debout voisines de la ligne; immédiatement ils devront être empilés près du centre de l'espace à déblayer et là entièrement consumés par le feu; les broussailles ou les arbres qui auront été accidentellement ou de toute au re manière jetés dans les bois adjacents devront en être retirés et brûlés. Une fois déblayé, le sol devra être laissé dans le même état que s'il était destiné à la culture.

5. Là où il faudra faire des remblais de moins de quatre pieds ou de plus de deux pieds de hauteur, le bois debout, ainsi que les souches, devront être abattus à fleur de

terre dans les limites du remblai, et brûlés.

6. Là où les excavations ne devront pas excéder trois pieds de profondeur ou les remblais plus de deux pieds de hauteur, toutes les souches devront être déracinées ou brûlées, si possible; celles qu'il sera impossible de brûler devront être transportées, au-delà des limites des tranchées et remblais, aux endroits désignés, et là empilées. Des instructions seront données en temps utile, quant à l'étendue du déblai, de l'abattage à fleur de terre et du déracinement. Ce dernier travail devra aussi être fait pour les fossés latéraux et d'assèchement, mais il ne sera rien payé pour le déracinement aux endroits où des emprunts sont faits au sol.

CLÔTURAGE.

7. Partout où une clôture sera nécessaire, celle-ci devra être bien et solidement construite d'après un modèle approuvé, et ses palées devront être parfaitement liées aux pieux à l'aide de lisses et d'étais, ou autrement, mais de manière à ce que les gros vents ou les animaux ne puissent la faire tomber.

8. Les barrières, lorsqu'il en faudra sur les fermes, devront être à la fois solides et légères, et construites d'après un modèle approuvé semblable à celui adopté pour le

chemin de fer Intercolonial.

9. Des clôtures devront être construites le long de toutes les terres défrichées et partout où l'ingénieur pourra l'ordonner.

NIVELLEMENT.

10. Sur les terrains boisés, on commencera le nivellement après que le déboisement et l'abattage à fleur de terre et le déracinement nécessaires auront été terminés au gré de l'ingénieur, et l'entrepreneur sera tenu responsable des dommages causés

aux récoltes

11. La largeur des remblais, au niveau voulu, sera de 17 pieds, et celle des tranchées d'au moins 22 pieds. Le talus du terrassement devra avoir un et demi d'horizontal sur un de perpendiculaire. Pour les tranchées dans le roc, la déclivité devra, en général, avoir un d'norizontal sur quatre de perpendiculaire. Pour les tranchées où le sol se composera de roc et de terre, une berme de six pieds devra être laissée à la surface du roc. La largeur, le talus et les autres dimensions ci-dessus définies pourront en tout temps, et selon que les circonstances l'exigeront, être modifiés au gré de l'ingénieur. Et l'entrepreneur ne devra pas enlever le roc—et il ne sera pas non plus payé pour ce travail,—ni ne fera aucune autre excavation au-delà des talus sans un ordre par écrit de l'ingénieur. Au cas où il surviendrait un éboulement dans une tranché: pratiquée dans le roc, l'entrepreneur devra enlever les matériaux au même prix que pour des pierres détachées ou de la terre, selon que, de l'avis de l'ingénieur, l'éboulement sera de pierres ou de terre.

de l'ingénieur, l'éboulement sera de pierres ou de terre.

12. Les matériaux destinés au remblais devront être acceptés par l'ingénieur, et dans les endroits où la surface du sol sur laquelle un remblai doit reposer est cou verte de matière végétale que l'on ne peut parvenir à brûler en opérant le déboisement, et si, de l'avis de l'ingénieur, cette matière est de nature à rendre les travaux de quelque manière défectueuse, elle devra être enlevée à son entière satisfaction. Dans les cas où la ligne traversera des marais ou terrains crouliers, l'ingénieur jugera de la nécessité de faire au remblai des fondations en pièces de bois dépassant d'à peu près six pieds le talus. Ces pièces devront être placées à une profondeur en rapport avec l'élévation du remblai. Elles devront être d'un diamètre de 6 à 15 pouces, placées

côte à côte et recouvertes de broussailles. Tout terrain en pente recouvert de végétation devra être labouré à une grande profondeur sur toute la base des remblais avant de commencer ces derniers.

- 13. Pour les sections qui se trouvent dans les prairies il sera nécessaire d'ouvrir des fossés de dessèchement à de grandes distances, à la droite où à la gauche de la ligne. Ces fossés sont généralement nécessaires dans les bas-fonds, où le sol est fréquemment dur et désigné dans la localité sous le nom de Gumbo. Ces fossés devront être faits de la largeur et profondeur qui seront prescrites. La déclivité de leur talus devra être de un sur deux, et la terre provenant de l'excavation devra être jetée assez loin pour laisser une berme d'au moins six pieds entre la terre ainsi déposée et le haut du talus. Pour les fossés de dessèchement un prix distinct devra figurer dans les soumissions, et les quantités comprendront toute excavation nécessitée par ces fossés en dehors des limites du terrain du chemin de fer.
- 14 Tout terrain situé sur le penchant d'une colline et destiné à recevoir un remblai devra, au préalable, être parfaitement desséché au moyen d'égoùts souterrains, selon que l'ingénieur pourra le prescrire, et toutes les tranchées pratiquées, ainsi que toutes les déclivités susceptibles d'être détériorées par l'humidité, devront être pareillement desséchées longitudinalement ou transversalement, ou les deux à la tois, selon que les circonstances, à son avis, pourront l'exiger. Ces égoûts soutermins seront construits comme le sont parfois les égoûts ordinaires dans les exploitations agricoles; l'on ouvrira d'abord une tranchée à une profondeur de quatre pieds en moyenne, et au fond l'on placera en premier lieu, à la main et plein sur joint, trois ou quatre perches de cèdre ou d'épinette blanche d'environ deux pouces de diamètre; sur les perches, l'on mettra ensuite au moins trois pieds de pierres cassées de la grosseur de celles qui servent d'ordinaire à l'empierrement des chemins; après quoi, la tranchée sera comblée avec des matériaux trouvés sur les lieux et que l'ingénieur permettra d'employer. L'entrepreneur devra se procurer tous les matériaux nécessaires à la confection de ces égoûts souterrains, exécuter tous les travaux en question et enlever la terre provenant de l'excavation. Ces égoûts souterrains devront toujours avoir une inclinaison longitudinale, afin de faciliter l'écoulement des eaux; conséquemment, dans les tranchées de niveau, ils pourront être plus profonds à une extrémité qu'à l'autre, mais la profondeur moyenne ne sera pas au-dessous de quatre pieds.
- 15. Les tranchées et égoûts souterrains exigés par l'article ci-dessus étant terminés, des fossés pour l'écoulement des eaux de surface seront creusés de chaque côté au bas du talus, conformément aux instructions données. Des fossés de ceinture (catch water ditches) seront aussi creusés à quelque distance en arrière du sommet des pentes afin d'éloigner des excavations l'eau venant des terres voisines. L'entrepreneur devra également faire tous les autres égoûts et fossés que l'ingénieur pourra juger nécessaire au parfait drainage du chemin de fer et des constructions.
- 16. Tous les fossés à ciel ouvert, dans les tranchées ou ailleurs, et différents de ceux désignés par la 13e article, et toutes les excavations pour détourner, faire ou échanger des cours d'eau, et qui devront être faits selon qu'il sera de temps à autre prescrit, seront mesurés et payés comme excavations et selon leur nature ; et toutes autres exeavations qui pourront être nécessaires à la confection de chemins publics ou pour faciliter les emprunts de terre ou le nivellement des terrains destinés aux fondations (foundation pits) devant servir à la maconnerie de ponts et d'égoûts souterrains qui ne sera pas au-dessous du niveau de l'eau, seront considérés comme formant partie des excavations nécessaires à l'établissement de la voie, et devront être faites, et les matériaux déposés conformément aux instructions de l'ingénieur, au même prix par verge que les excavations ordinaires, c'est-à dire selon leur nature particulière. Dans les travaux ordinaires pour fondations, lorsqu'il faudra ôter l'eau qui s'y trouvera, soit à l'aide d'une pompe, soit en faisant faire la chaîne aux travailleurs, toute excavation au dessous du niveau de l'eau sera, après mesurage, payée trois fois le prix de l'excavation dans la terre, afin de couvrir le surcroît de dépense ainsi encouru.

17. Les excavations seront classées sous trois dénominations, savoir : Excavations dans le roc solide, le roc détaché et dans la terre, et le prix en sera payé d'après les définitions suivantes :

1º Les pierres et cailloux mesurant plus de 27 pieds cubes, et tout roc solide de

carrière, seront dénommés excavations dans le roc solide;

2º Les pierres et cailloux mesurant moins de 27 pieds cubes, et tout roc détaché, en place ou non, qui peuvent être facilement déplacés avec la main, la pince ou le pic, sans l'obligation de les faire sauter, seront dénommés excavations dans le roc détaché;

3º Toutes les autres excavations, quelle qu'en soit la nature, les fossés de desséchement exceptés, mentionnés dans l'article 19, seront dénommées excavations dans la

terre.

18. Les prix stipulés au contrat relativement à ces différentes dénominations d'excavations seront censés couvrir tous les frais de charroi, sauf seulement les cas extrêmes où les charrois pourront excéder un parcours de douze cents pieds. Pour chaque cent pieds en sus de douze cents, et jusqu'à concurrence de deux mille cinq cents pieds, un centin par verge cube sera alloué à l'entrepreneur; c'est-à-dire que dans le cas où le charroi serait de deux mille cinq cents pieds, trente centins par verge seront ajoutés au prix de la cédule, et l'on arrivera ainsi à l'allocation la plus élevée qui puisse être accordée pour le charroi. Cet article ne s'appliquera pas au ballastage.

19. Les remblais devront être faits de telle façon pour qu'après tassement ils soient d'une hauteur et d'une largeur suffisantes, et une fois le contrat exécuté les tranchées et remblais seront laissés à la hauteur, au niveau, à la largeur et dans la forme que l'ingénieur prescrira, la surface des terrasements devant être arrondie pour

faciliter l'écoulement des eaux.

20. Le nivellement, dans tout son ensemble, devra être strictement conforme aux niveaux donnés, et la voie, dans les tranchées, devra invariablement être arrondie et avoir de six à huit pouces de plus bas aux côtés que sur la ligne centrale. Dans les tranchées pratiquées dans le roc il suffira de faire une rigole d'environ deux pieds de large et de huit pouces de profondeur de chaque côté. Tous les matériaux trouvés dans les excavations, soit dans les tranchées pratiquées pour le lit du chemin, dans les fossés, canaux, passages à niveau, excavations servant aux emprunts, ou ailleurs, devront être déposés aux endroits indiqués par l'ingénieur. Dans le cas où les excavations pour le lit du chemin ne suffiraient pas pour les remblais, le déficit sera comblé en élargissant les tranchées ou en prenant les matériaux sur les côtés du chemin, ou dans les excavations servant aux emprunts, mais les matériaux ne seront pas ainsi fournis sans l'approbation de l'ingénieur, ni avant lachèvement des tranchées, sans Toutes les excavations servant aux emprunts devront, si l'ingéses ordres formels. nieur l'exige, être dégagées de leurs aspérités, d'une fo me régulière et bien égouttées. Lorsque l'on prendra sur les côtés des matériaux pour faire les remblais, l'on devra laisser intacte une berme d'au moins dix pieds à partir du bas du talus du remblai.

21. Lorsque les excavations d'une tranchée sont plus que suffisantes pour donner aux remblais la largeur voulue, l'ingénieur pourra ordonner que la largeur en soit augmentée au moyen des matériaux de surplus; et cela fait à son gré, le reste, s'il en est, pourra être jeté de côté; mais, dans tous les cas, si l'on a recours à ce dernier moyen ou aux emprunts, les matériaux devront être enlevés et déposés selon qu'il

pourra le prescrire.

22. Dans le cas où des travaux en pierres ou en pierre perdues seront nécessaires à la protection des remblais contigus à des cours d'eau, toute la pierre propre à ces ouvrages trouvée dans les tranchées pourra être enlevée et déposée dans quelque endroit convenable jusqu'à se qu'il en soit besoin; et toute pierre à bâtir de bonne qualité qui se trouvera dans les excavations pratiquées dans le roc pourra, avec l'approbation de l'ingénieur et selon ses instructions, être conservée et empilée le long de la ligne; mais le prix de tous matériaux ainsi trouvés et employés ne sera pas payé deux fois; la quantité, si elle est considérable, sera déduite de l'étendue des excavations telle que mesurée dans la tranchée.

23. Les ouvrages en pierres perdues, lorsqu'ils seront nécessaires et exigés pour la protection du talus des remblais, devront être bien et soigneusement exécutés, de la manière et de telle épaisseur qui pourront être prescrites. Ils seront mesurés et

payés à la verge cube.

24. Les chemins construits entre deux points quelconques sur la ligne de la voie ferrée, pour la commodité de l'entrepreneur, le transport des matériaux où autrement, devront l'avoir été à ses propres risques et frais, mais l'entrepreneur ne sera pas tenu de faire l'acquisition du terrain nécessaire au chemin de fer, aux embranchements ou servant comme terre d'emprunt.

25. Lorsque la ligne sera traversée par des chemins publics ou particuliers, l'entrepreneur devra, à ses propres frais, entretenir des passages convenables, et il sera obligé de tenir toutes les traverses, pendant l'exécution des travaux, dans un tel état que le public puisse les utiliser en toute sûreté et qu'ils ne puissent donner lieu à aucune juste plainte. Les entrepreneurs seront tenus responsables de tous les dommages résultant de leur négligence ou de celle de leurs employés. A tous les passages publics à niveau, l'entrepreneur sera tenu de placer deux solides barrières à bestiaux (cattle guards) en bois, de la dimension que l'ingénieur désignera.

26. Lorsque dans les excavations l'on trouvera des matériaux qui, de l'avis de l'ingénieur, seront nécessaires et propres au ballastage, ces matériaux seront, à sa dis-

crétion, mis à part pour cet objet.

27. Lorsqu'il surviendra des éboulements dans les tranchées après qu'elles auront été convenablement pratiquées, les matériaux devront en être immédiatement enlevés par l'entrepreneur, le talus ramené à son état primitif, et l'on devra également recourir aux précautions que l'ingénieur pourra juger nécessaires. Pour cet enlèvement, l'entrepreneur sera indemnisé tel que plus haut prévu.

28. Si dans le cours de l'hiver l'on avait à pratiquer des excavations dans la terre, ni glace, ni néige ne devra être jetée dans les remblais ni y être recouverte, et toute

terre gelée devra être exclué de l'intérieur des remblais.

29. Avant que les travaux ne soient définitivement acceptés, l'entrepreneur devra finir les tranchées et remblais, niveler et égoutter où c'est nécessaire les terrains servant aux emprunts, donner au talus l'angle voulu, réparer tous les dommages causés par la gelée ou autrement, et terminer toute chose se rattachant au nivellement de la chaussée, aux ponts, etc., d'une manière convenable, selon les principes de l'art, et conformément aux instructions et au gré de l'ingénieur.

30. Le mesurage des quantités se fera invariablement dans les excavations, sauf dans les cas exceptionnels où la chose sera impraticable. En ces cas, l'ingénieur constatera les quantités sur le remblai, tout en tenant compte des circonstances dont

il sera juge

31. Les prix stipulés pour les différentes excavations, ainsi que le prix de charroi dans les cas extrêmes et celui des travaux sous le niveau de l'eau dans les tranchées pour fondations, constitueront la totalité des prix pour les excavations, le chargement, l'enlèvement et le dépôt de tous les matériaux; en un mot, les prix stipulés au contrat devront toujours couvrir toutes dépenses imprévues, la fourniture de la maind'œuvre, des matériaux, de la force motrice et de l'outillage, les frais d'achèvement des tranchées et remblais, l'aplanissement et l'asséchement, au besoin, des terrains servant aux emprunts, l'alignement des inclinaisons sur l'angle voulu, et l'achèvement partait et bien exécuté, selon les principes de l'art, de tout ouvrage en rapport avec le nivellement de la chaussée, d'accord avec les instructions et au gré de l'ingénieur.

TUNNELS.

Il y a aura les tunnels de la ligne et les tunnels de cours d'eau. Les premiers devront ètre faits exactement selon le plan qui sera fourni en temps et lieu. Pour faciliter les soumissions, l'aire des tunnels de la ligne devra être calculé d'après une superficie de 405 pieds, soit 15 verges cubes par pied linéaire du tunnel. Les tunnels de cours d'eau devront être placés dans des tranchées percées dans le roc solide qui,

en quelques endroits, forme la pente de ravins. Ils devront être construits selon le devis donné en chaque cas. On devra pratiquer à leur extrémité des tranchées à ciel ouvert pour le facile écoulement des eaux.

Ces tranchées pourront décrire une légère courbe, mais les tunnels devront être

droits d'un bout à l'autre et leurs parois aussi unies que possible.

L'extrémité de chaque tunnel où s'introduira l'eau devra généralement être d'un pied plus bas que le lit du cours d'eau, et au tunnel même on devra donner l'inclinaison nécessaire. Il faudra prendre soin de laisser une solide pile de roc entre le tunnel et la paroi du ravin, la dimension de cette pile, sauf dans les cas exceptionnels, devant être d'au moins le double du diamètre du tunnel. L'épaisseur du roc solide sur le tunnel devra être de la même proportion. Les tranchées à l'issue et à l'entrée des tunnels seront mesurées et payées comme excavations ordinaires, selon leur espèce, et les matériaux en provenant serviront aux remblais ou à d'autres fins, selon qu'il sera ordonné.

Les tunnels seront payés au pied linéaire, et le prix devra couvrir tous les frais

pour faire pomper ou ôter l'eau, pour drainer, etc.

Les tunnels nécessaires devront avoir les dimensions suivantes:

Aire.					Pieds linéaires.					
Tunnels de	20	pieds	-superficie	de 324	pieds	=	12	ve	erges cubes.	
"	16	- "	- "	216	- "	=	8		"	
. "	12	"	"	108	"	=	4		"	
"	8	"	"	54	"	=	2	*	"	
"	6	"	"	27	"	==	1		"	

CONSTRUCTIONS EN BOIS.

33. Les constructions pour le passage de petits cours d'eau pourront être faites avec le bois le plus propre à ce service qui se trouve dans le pays. L'essence et la qualité devront être approuvées par l'ingénieur. Ces travaux seront faits selon le devis suivant et d'après les plans mentionnés, mais ces derniers pourront être modifiés selon que les circonstances l'exigeront.

34. Les plans depuis 1 jusqu'à 9, inclusivement, indiquent le genre des constructions qu'il faudra exécuter pour faire passer les plus petits cours d'eau sous le chemin

de fer.

Plan n° 1 pour remblais de 2 pds. d'élévation. 2 4 3 " 6 4 " 8 " " 10 15 7 " " 20 " " 25 30

35. Le n° 1 se compose de deux chevalets liés ensemble et munis de semelles d'assemblage. Ces chevalets devront être placés dans des tranchées à 11 pieds d'axe en axe, et à 5 pieds au moins de profondeur. Lorsqu'ils seront mis de niveau avec la rampe, etc., la tranchée sera remplie et la terre fortement pilonnée. Sur ces chevalets seront placés des longrines de 16 x 12 pouces, maintenues à l'aide de boulons de 4 de pouce appuyés sur rondelle. Les poutres sur la berge seront de 12 x 12 pouces. Le tout sera ensuite recouvert par des traverses de 9 x 8 pouces et de la longueur indiquée sur le plan.

36. Excepté quant à l'élévation des chevalets, le n° 2 est en tout point semblable

au n° 1. Voir plan.

37. Le n° 3 se composera de quatre chevalets; chaque chevalet aura un chaperon et des semelles d'assemblage de 12 x 12 pouces, quatre poteaux de 12 x 12 pouces et deux entretoises de 12 x 12 pouces,—le tout devant être assemblé et che-

villé tel qu'indiqué. Deux entretoises en sautoir, de 9 x 6 pouces seront posées de la manière indiquée, et clouées aux chevalets à l'aide de boulons de 7 de pouce munis de rondelles aux deux bouts. Chaque entretoise sera maintenue par 7 boulons. Des tranchées seront pratiquées pour y placer ces chevalets à 11 pieds d'axe en axe, et à 5 pieds de profondeur. Après que ces chevalets seront installés et mis de niveau avec la rampe, la tranchée sera remplie et la terre fortement battue. Des longrines de 16 x 12 pouces seront maintenues sur les chevalets à l'aide de boulons à rondelles de 7 de pouce. Sur la berge, les longrines seront de 12 x 12 pouces, et toute la charpente sera recouverte de traverses spéciales de 9 x 8 pouces, tel qu'indiquée.

38. Depuis 4 jusqu'à 9, ces plans sont semblables au n° 3. Le n° 6 aura six chevalets, le n° 7 en aura huit, le n° 8 huit, et le n° 9 dix, et leur élévation variera avec la hauteur des berges. Si l'on ne pouvait se procurer de longrines assez longues pour atteindre tous les chevalets, comme pour les n° 6, 7, 8 et 9, alors on en mettra deux ou trois et on les joindra soit bout à bout, sur un sous longeron reposant sur le chaperon, soit en superposant leurs extrémités, après quoi elles devront être

solidement boulonnées aux chaperons des chevalets.

39. Partout où il faudra substituer aux remblais une charpente en tréteaux, celle-ci devra être solidement faite et selon les plans et devis que l'ingénieur fournira

de temps à autre.

40. Partout où il sera nécessaire de construire des ponts sur pilotis, ils devront être faits selon le devis suivant ou d'après un autre plan approuvé. On pratiquera d'abord des tranchées à 21 pieds d'axe en axe et jusqu'au niveau du lit du cours d'eau. Chaque pilotis se composera de quatre pieux fichés perpendiculairement et maintenus d'aplomb par deux contre-fiches inclinées tel qu'indiqué par le plan. A leur plus gros bout, le diamètre des pieux devra être d'au moins 12 mais de pas plus de 17 pouces en dedans de l'écorce. Ces pieux devront être parfaitement sains et droits, et de la longueur exigée par les circonstances. A l'aide d'un mouton du poids de 1,500 livres ou plus, on les enfoncera jusqu'à ce qu'ils atteignent une couche bien ferme. Ce résultat sera constaté en laissant, pour le dernier coup, tomber le mouton de 30 pieds de hauteur. Il faudra prendre soin de les enfoncer d'aplomb, afin de pouvoir les bien lier par des racinaux, lisses et entretoises boulonnés. Un bout des contrefiches devra être biseauté afin qu'il se joigne au pieu auquel elles seront boulonnées une fois qu'elles seront obliquement enfoncées dans le sol. Chaque contre-fiche devra être maintenue par deux boulons. Avant d'être enfoncés, les pieux devront être récépés ou coupés d'équerre au gros bout et taillés en cône à pointe obtuse au petit bout. S'il y a apparence que quelques-uns des pieux vont fendre sous les coups du mouton, il faudra en entourer la partie supérieure de cercles de fer, et ferrer aussi leurs pointes si la chose paraît nécessaire. Les longrines devront être doubles, de 12×16 pouces, liées ensemble par des boulons, appuyées sur des sous-longerons et solidement boulonnées avec ces derniers et les racinaux Les longrines devront être de pièces aussi longues que possible et placées de manière à faire plein sur joint, en dedans et en dehors. Les longrines sur la berge devront être de 16 x 12 pouces. Sur le tout seront posées des traverses spéciales de 9 x 8 pouces, tel qu'indiqué sur le plan.

41. Le chemin de fer franchira les grands cours d'eau sur des ponts. Dans quelques cas leurs culées et piles seront construites en caissons remplis de pierre. Ces caissons devront être faits le plus solidement possible et avec le meilleur bois que l'on pourra se procurer dans les environs. Les pièces extérieures devront être d'au moins un pied carré, taillées en queue d'aronde aux angles et bien liées avec des chevilles de bois dur ou des boulons barbelés, selon que l'ingénieur le spécifiera. Les traverses pourront être en grumes taillées en queue d'aronde a'adaptant aux pièces extérieures auxquelles elles seront chevillées. Les faces arasées en contre-bas des avant-becs des piles devront être en bois carré, taillées en queue d'aronde aux angles et placées de manière à faire pointe d'angle, après quoi les faces des avant-becs recevront un revêtement en bois dur de trois pouces d'épaisseur, bien lié au caisson au moyen de carvelles ou boulons barbelés. Toutes les culées et piles devront être

construites selon les plans fournis et de manière à satisfaire l'ingénieur.

- 42. Lorsque les circonstances feront opter pour les ponts en bois, la superstructure de ceux-ci devra être faite d'après le système le plus perfectionné de Howe. Les bois employés seront le pin et le chêne blanc; les prismes seront en fonte et les tirants, en fer forgé, devront être posés de bas en haut. Tous les matériaux devront être de première qualité et le travail fait selon les principes de l'art. Pendant que les travaux avanceront, l'ingénieur devra dresser des plans distincts et particuliers à chaque ouverture du pont ou à un pont, et à ces plans l'entrepreneur devra se conformer. A part du peinturage, qui n'est pas compris dans le contrat, ces ponts dévront être construits selon les règles de l'art et de façon à ce qu'ils soient des plus solides.
- 43. Le gouvernement se réserve le droit de substituer, dans la superstructure de ces ponts, le fer au bois, et aussi de se charger de l'exécution de cette superstructure. Dans le cas où il exercerait ce droit, même lorsque l'entrepreneur a déjà fait des frais pour ce procurer une partie du bois nécessaire, l'entrepreneur ne pourra prétendre à une indemnité excédant la valeur des matériaux et de la main-d'œuvre fournis.

FONDATIONS.

44. Les tranchées pour les fondations seront pratiquées aux profondeurs que l'ingénieur jugera à propos, en vue de la sécurité et de la permanence des ouvrages à exécuter; elles devront, dans tous les cas, être pratiquées à une profondeur pouvant mettre la maçonnerie à l'abri de l'action de la gelée. Les matériaux que l'on en extraira devront être employés aux remblais, à moins que l'ingénieur n'en ordonne autrement. Pour les fondations ordinaires, voir le 16me article. Pour la construction des piles dans les grands lacs et rivières, un prix spécial devra figurer dans la soumission pour couvrir la dépense des batardeaux et toute dépense extra que nécessitera cettre construction.

MAÇONNERIE.

45. Afin de prévenir les retardements, il faudra d'abord des constructions en bois, mais si sur un ou plusieurs points il est possible de faire les travaux en maçonnerie sans retarder la construction générale, et que la chose paraisse nécessaire, l'ingénieur pourra faire substituer la maçonnerie aux constructions en bois. Dans ces cas, la maçonnerie devra être à la fois solide et durable et sous tout rapport égaler la meilleure espèce d'ouvrages de cette nature exécutés pour les chemins de fer.

46. La maçonnerie ne sera pas commençée à un point quelconque avant que les fondations n'aient été convenablement préparées, ni avant qu'elles n'aient été inspectées et approuvées par l'ingénieur, ni à moins que l'entrepreneur ne se soit procuré une quantité suffisante de matériaux et un outillage convenable pour pouvoir pour-

suivre les travaux d'une manière régulière et systématique.

47. La pierre employée dans toute maçonnerie sur la ligne du chemin de fer devra être d'une nature durable, grosse, bien proportionnée et propre à la construction d'édifices solides et permanents; les soumissionnaires devront rechercher les localités où les bons matériaux de maçonnerie peuvent être le plus facilement obtenus.

48. La maçonnerie de pont consistera d'ordinaire en assises régulières de grosses pierres bien façonnées et posées avec du mortier sur leurs lits naturels; les lits et joints verticaux seront faits au marteau de manière à former des joints d'un quart de pouce. Les joints verticaux seront taillés jusqu'à neuf pouces du parement; les lits devront être parfaitement parallèles sur toute leur étendue. La maçonnerie présentera la face de la pierre telle qu'extraite de la carrière (quarry face), sauf les arêtes extérieures, les cordons de saillie et les couronnements, qui seront taillés au ciseau.

49. Les assises n'auront pas moins de 12 pouces, et en dressant les plans, elles seront disposées de manière à concorder avec la nature de la pierre de la carrière; les assises pourront atteindre jusqu'à 24 pouces, et les moins épaisses devront inva-

riablement avoir place vers le sommet de l'ouvrage.

50. Des parpaings seront posés dans chaque assise à des distances n'excédant pas six pieds; dans le sens du mur, leur largeur sera d'au moins 24 pouces sur une longueur d'au moins trois fois leur épaisseur, à moins que le mur ne permette pas d'adopter cette proportion; en ce cas, leur longueur devra correspondre à l'épaisseurdu mur. Les panneresses, dans le sens du mur, auront une longueur de 30 pouces au moins, et la largeur de leur lit sera d'au moins 1½ fois leur épaisseur. Dans chaque assise, les joints verticaux devront être disposés de manière à déborder ceux de l'assise inférieure de dix pouces au moins. Les dimensions ci-dessus sont pour les moyennes assises d'un pied, et les proportions seront les mêmes pour des assises plus lourdes.

51. Les angles des culées, piles, etc., seront construits avec les pierres les plus grosses et de la meilleure qualité, et leur arête verticale devra être convenablement taillée sur une largeur de deux à six pouces, selon les dimensions et la nature de

l'ouvrage

52. Les pierres de couronnement, les cordons de saillie et les avant-becs seront convenablement travaillés selon les plans et instructions fournis dans le cours de l'ex-

écution des travaux.

53. Les assises pour les longrines seront de la meilleure qualité de pierre saine, exempte de détauts d'aucune espèce; elles ne devront pas avoir moins d'un pied d'épaisseur pour les plus petits ponts, et une superficie de huit pieds sur le lit. Les plus grands ponts exigeront des assises en pierres proportionnellement plus lourdes. Ces pierres seront solidement et soigneusement mises en place, afin que la longrine

puisse reposer juste au milieu de la pierre.

54. Le massif se composera de pierres à lit plat, de forme convenable, avec une étendue de lit égale à quatre pieds ou plus en superficie. Sauf dans les piles ou culées élevées, deux épaisseurs de pierre à massif, mais pas plus, seront admises dans chaque assise, et leur épaisseur réunie ne devra pas excéder celle du parement. Dans les cas spéciaux, lorsque, de l'avis de l'ingénieur, la chose sera nécessaire pour assurer la stabilité, le massif sera d'une seule épaisseur; les lits devront, si c'est nécessaire, être dégrossis de manière à offrir un appui solide. L'insertion de morceaux de pierre au-dessous ne sera pas permise. Entre les pierres du massif et celles du parement il devra y avoir un bon joint carré, n'excédant pas un pouce de large, et les pierres du parement devront être dégrossies à cet effet. Dans les murs de plus de trois pieds d'épaisseur, des parpaings seront posés en avant et en arrière, alternativement, et pendant cette opération l'on devra attentivement veiller à ce que la liaison soit parfaite.

55. La maçonnerie des canaux couverts (culverts) devra être faite avec de la pierre de bonne qualité, saine, grosse, à lit plat et posée par assises horizontales. Elle peut être dénommée gobétis (random masonry) ou maçonnerie à assises irrégulières. Les pierres employées dans ce genre de maçonnerie ne devront pas avoir, en étendue de lit, moins de trois pieds en superficie, ni moins de huit pouces en épaisseur, et elles devront être travaillées au marteau de manière à offrir de bons lits avec des joints d'un demi-pouce. Dans les constructions peu considérables, et lorsqu'il est impossible de se procurer des pierres de dimensions et d'une épaisseur suffisantés, elles peuvent, si d'ailleurs elles sont convenables, être employées à une épaisseur de

cinq pouces. Toutes les pierres doivent être placées sur leur lit naturel.

56. Des parpaings seront posés dans le mur, alternativement de l'avant à l'arrière, un au moins tous les cinq pieds, dans le sens du mur, et fréquemment dans la partie élevée du mur. Dans les constructions les moins considérables, les parpaings n'auront pas moins de 24 pouces de longueur, et le minimum du lit que devront avoir les panneresses sera de 12 pouces. Dans les constructions plus considérables, toutes les pierres devront être d'un volume plus grand en proportion. L'on devra veiller attentivement à assurer une liaison parfaite et à donner au tout un fini solide, convenable et conforme aux principes de l'art.

57. Les murs en aile devront généralement se terminer par des gradins formés de pierre saine et durable, de pas moins de 10 à 12 pouces d'épaisseur et d'une superficie de six pieds, les autres murs serent surmontés de couronnements de même épaisseur et d'une superficie de sept pieds ou plus. Ces couronnements, si on l'exige, devront être faits de même manière qui pourra plus tard être prescrite. Les murs des ponceaux (box culverts) seront faits en pierres ayant la largeur de l'épaisseur du mur, et ces couronnements devront avoir de 10 à 15 pouces, selon l'ouverture; ils

devront avoir une surface d'appui d'au moins un pied sur chaque mur, et être assez

rapprochés pour que la terre ne passe entre.

58. Les arches de dux pieds et plus d'écartement seront construites de pierres taillées de manière à ce que, une fois placées, leurs lits rayonnent exactement du centre du cercle; la largeur des pierres devra naturellement varier suivant l'ouverture, mais elle n'excédera jamais 30 pouces; en longueur, elles en devront pas avoir moins de 28 pouces et elles seront placées de manière à faire en in sur joint d'au moins dix pouces. Entre le soffite, leur épaisseur devra être de tent pouces au moins, et elles devront être façonnées jusqu'au cercle. Toutes les pierres devront être travaillées jusqu'à la profondeur entière du lit de manière à présenter des joints rayonnants exacts de $\frac{3}{16}$ à $\frac{1}{4}$ de pouce. On devra les poser sans y insérer de morceaux de pierre d'aucune espèce, et à leurs extrémités les joints devront être bien équarris. Chaque pierre sera placée dans un plein lit de ciment, et chaque assise noyée ensuite parfaitement dans le mortier liquide, Les pierres de l'assise extérieure devront être convenablement travaillées autour des arêtes.

59. Les arches dont l'écartement est de huit ou de moins de huit pieds seront construites en pierres saines à lit plat variant, selon l'ouverture, de 16 à 24 pouces de profondeur sur une largeur de 16 à 24 pouces au moins, et d'une épaisseur de cinq à six pouces sur le soffite. Invariablement elles devront traverser l'épaisseur entière de l'arche. Chaque pierre devra être bien et solidement ajustée et placée de manière à offrir des joints d'un demi-pouce et à faire un plein sur joint de sept à neuf pouces. Le tout devra être posé dans du mortier clair, et chaque assise noyée dans du mortier liquide immédiatement après qu'elle sera faite. Autant que possible les pierres extérieures de l'arche devront être d'une épaisseur uniforme, de grandes dimensions et convenablement installées à la face perpendiculaire de la maçonnerie. La clef de voûte devra être de dix ou douze pouces sur le soffite; elle devra être travaillée autour de ses arrêtes et faire saillie de deux à trois pouces.

60. Les arches seront construites avec du ciment, et avant de les recouvrir de terre ou d'en enlever les cintres de charpente, elles devront être parfaitement affleurées au sommet, nivelées et légèrement arrondies avec les matériaux apportés à cette

fin.

61. Les cintres des arches devront, dans tous les cas, être bien construits, suffisamment solides, bien mis en place, et faits, sous tout rapport, au gré de l'ingénieur. En aucun cas leur fermes (ribs) ne pourront être séparées par plus de trois pieds de distance. Les pièces du cintrage seront de trois pouces carrés. Les montants des cintres seront solides, bien faits et munis de coins pour soulager au besoin cette charpente.

62. Les constructions ayant plus d'une arche auront autant de cintres de charpente que l'ingénieur le jugera nécessaire, et ces cintres ne devront jamais être enle-

vés sans sa permission.

63. Les cintres de charpente et échafaudages de tout genre seront fournis par l'entrepreneur, et ce qu'ils auront coûté sera couvert par le prix de la maçonnerie.

64. Le fond des canaux couverts sera pavé en pierres posées de champ de manière à offrir une surface modérément unie. Ces pierres devront être bien tassées l'une contre l'autre et les insterstices bien remplis. L'épaisseur de ce pavage devra être de 12 à 16 pouces.

65. La maçonnerie sera sèche ou au mortier, selon que les circonstances le prescriront. Pour la maçonnerie sèche, il faudra surtout veiller à ce que la pierre soit

massive et bien proportionnée.

66. Le mortier devra être fait avec de la chaux hydraulique ou du ciment et de

la chaux commune.

67. A moins d'ordre contraire, l'on devra faire usage de mortier de chaux hydraulique dans la construction de toute maçonnerie depuis les fondations jusqu'à une hauteur de deux pieds au-dessus du niveau ordinaire du cours d'eau. L'on devra également l'employer à la construction des arches, au posage des longrines, pour les couronnements, le revêtement de murs, le hourdage et pour tirer les joints. La chaux ou le ciment hydraulique devra être frais broyé et de la meilleure qualité possible; il faudra qu'il soit livré sur les lieux et conservé en bon état jusqu'à ce qu'on s'en serve. Avant de s'en servir, on devra donner à l'ingénieur des preuves concluantes de ses propriétés hydrauliques, vu que l'on ne recevra pas de ciment de qualité inférieure.

68. Le mortier de chaux devra être fait de la meilleure chaux ordinaire employée pour toute maçonnerie (sauf celle en pierres sèches), lorsqu'on aura pas l'ordre d'em-

ployer du ciment.

69. Le ciment et la chaux devront être parfaitement mêlés avec les proportions prescrites de sable net à gros grain et fin. Les proportions générales pourront être d'une partie de chaux pour deux parties de sable, mais elles pourront être modifiées selon la qualité de la chaux ou du ciment. Le mortier ne sera fait qu'au fur et à mesure qu'il en sera besoin, et il devra être préparé et employé sous la surveillance immédiate et au gré d'un inspecteur, par les ouvriers de l'entrepreneur, à défaut desquels l'inspecteur pourra en employer d'autres pour préparer le mortier, et tous les frais résultant de cette opération seront à la charge de l'entrepreneur. Le mortier liquide se fera en ajoutant une quantité d'eau suffisante à du mortier bien délayé et fait avec les substances voulues.

70. Pour la maçonnerie à liaison, chaque pierre devra être noyée et posée d'aplomb dans un lit de mortier; les joints verticaux devront être tirés de manière à bien affleurer, et chaque assise devra être parfaitement de niveau et complètement

remplie de coulis.

71. Les parties exposées de tous les murs faits à la chaux commune seront revê-

tues d'un hourdage de quatre pouces en ciment.

72. Les joints de toute maçonnerie devront être bien tirés, mais si elle avait été faite dans une mauvaise saison, ou que, par quelque autre cause, il devenait nécessaire de la rejointoyer avant l'expiration du terme du contrat. l'entrepreneur sera tenu de faire exécuter cet ouvrage à ses propres frais. Aux risques et aux frais de l'entrepreneur, les travaux qui ne seront pas terminés à l'automne devront être convenablement protégés pendant l'hiver.

73. Un mur en terre battue d'au moins deux pieds d'épaisseur, et embrassant la longueur et la hauteur de la maçonnerie, devra être fait entre le massif de la maçon-

nerie en pierres sèches et le remblai.

74. Quatre ou cinq semaines après que la maçonnerie d'une construction aura été finie, l'on pourra procéder à la formation du terrassement qui doit l'entourer. La terre devra être entassée par couches minces pilonnées à l'entour des murs, et le remplissage devra se faire simultanément de la même manière des deux côtés. L'entrepreneur devra surveiller avec soin la formation des terrassements autour des souterrains et des ponts, vu qu'il sera tenu responsable des dommages que les constructions pourront éprouver par suite de sa négligence. Le pilonnage devra être fait avec beaucoup de soin, et tout le remplissage sera invariablement exécuté par couches uniformes de la base au sommet du terrassement, et cela tout en prenant garde de ne pas charger plus que l'autre un côté de la maçonnerie.

POSE DE LA VOIE ET BALLASTAGE.

75. L'ontreprise de la pose de la voie et da ballastage comprendra la fourniture de locomotives, de wagons et de l'outillage (à moins qu'il ne soit autrement spécifié au contrat), de la main-d'œuvre et des outils nécessaires au charroi et à la distribution des rails, coussinets, carvelles, croisements, aiguilles et traverses le long de la ligne; la confection, l'exhaussement, le nivellement et le façonnage de la chaussée; aussi, la confection de chemins condui-ant aux sablonnières et l'étublissement de toutes voies de service; la fourniture du ballast, son charriage, placement et pilonnage sur la chaussée. A l'expiration du contrat, toutes les locomotives et wagons-plateformes que l'ingénieur jugera pouvoir encore servir seront transférés au gouvernement au prix que l'ingénieur les évaluera.

76. Le gouvernement fournira à l'entrepreneur les rails, coussinets, carvelles,

aiguilles, croisements, tringles de connexion et cadres d'aiguille.

POSE DE LA VOIE.

77. Le gouvernement fera livrer à l'entrepreneur les rails, coussinets, carvelles, aiguilles, croisements, tringles de connexion et cadres d'aiguilles aux endroits qui seront indiqués, et de ces points l'entrepreneur les fera transporter aux lieux où ils

doivent être placés.

78. La pose de la voie comprendra la fourniture et le posage des madriers (les carvelles nécessaires comprises) aux passages à niveau de chemins publics et particuliers, le transport des rails, coussinets, carvelles, aiguilles, croisements et traverses et leur posage sur les voies principale et d'évitement, et le pilonnage, le façonnage et le nivellement. Le travail de la pose de la voie sera payé par mille linéaire de 5,280

pieds.

79. Les rails seront posés à une distance de 4 pieds 8 pouces, dans œuvre, et bien et soigneusement liés à leurs joints—ces derniers devront être aussi rapprochés que possible—sur la même traverse. Aux points où se trouvent des aiguilles et croisements on devra veiller soigneusement à ce que les rails s'ajustent bien et soient solidement cloués. Daus les courbes, à moins d'ordre au contraire, le rail extérieur sera plus élevé, selon le degré de la courbe, c'est-à-dire, sur les courbes d'un degré, de 0.05 pied; sur les courbes de deux degrés, de 0.10 pied; sur les courbes de trois degrés, de 0.15, et sur celles de quatre degrés, de 0.20 pied. Les rails devront être maniés avec beaucoup de soin, et avant de faire passer dessus une locomotive ou des wagons ils devront être tout-à-fait d'à-plomb sur les traverses. Pendant l'opération du ballastage toute précaution devra être prise pour empêcher que les rails ne se courbent.

80. Les traverses devront être de bois sain, bien dégrossies, sans entailles et coupées ou récépées d'équerre, de 8 pieds de longueur, équarries sur deux faces à une épaisseur uniforme de six pouces, la surface aplanie ne devant pas être de moins de six pouces sur l'un ou l'autre côté du bout le plus étroit. Autant que possible elles devront être posées à une égale distance, à angle droit sur les rails et de manière à ce qu'environ un quart de la longueur du rail soit appuyé sur les traverses. Les traverses de joint, à leur plus petit bout, devront offrir, en dessus et en dessous, une

surface d'appui d'au moins nuit pouces.

81. Lorsque pour la fourniture des traverses le contrat sera distinct de l'entreprise de la pose de la voie et du ballastage, l'entrepreneur de ces derniers travaux devia en accepter la livraison aux endioits où les inspecteurs du gouvernement les auront reçues.

82. Les entrepreneurs devront poser les rails, aiguilles et croisements de toutes les voies de garage, lesquels comprennent les contre-rails de croisement et d'engre-

rage, les cadres et tringles d'aiguille et de sémaphore.

83. Les entrepreneurs devront enlever de la voie tous les rails qui seront courbés et endommagés, ain de les remplacer ou redresser, et réparer tout dommage que les constructions auraient pu éprouver avant d'être définitivement acceptées. Ils seront en outre responsables de tous les matériaux qui leur auront été fournis et de la livraison desquels ils devront donner récépissé.

BALLASTAGE.

84. Les terrains des sablonnières et leurs abords seront fournis par le gouvernement et acceptés par l'ingénieur. Dans le choix de ces terrains on devra toujours donner la préférence à ceux qui recèlent les meilleurs matériaux, mais non si tel choix devait être désavantageux aux entrepreneurs. Si pendant que l'on travaille à une sablonnière l'on s'apercevait que ce que l'on en retire est impropre au ballastage, l'ingénieur pourra contraindre les entrepreneurs à l'abandonner et à en ouvrir d'autres.

85 La terre de surface des sablonnières devra être enlevée, s'il y en a, et on ne placera sur la chaussée aucune autre chose que du bon et pur gravier ne contenant ni terre, ni argile, ni marne ni sable marneux, et il en sera de même pour les grosses roches. La grosseur maximum du gravier ne devra pus excéder trois pouces de diamètre. En déchargeant le ballast le train devra opérer un mouvement de va et vient,

afin de bien mêler les différentes qualités de ballast, et cela jusqu'à ce qu'il en ait ét déporé une quantité suffisante pour commencer l'opération du finissage (first lift). La voie devra alors être soulevée de manière à pouvoir placer sous les traverses un lit d'une épaisseur moyenne de six pouces, et le ballast devra ensuite être bien pilonné sous et entre les traverses. A mesure que l'exhaussement s'opérera on continuera à soulever la voie sur une longueur d'au moins trois rails à la fois, et avant que l'on ne fasse passer des trains sur la portion inclinée de la voie, il faudra que celle-ci soit suffisamment appuyée pour que les rails ne se courbent ou que leurs joints ne se faussent. Après l'exhaussement, la voie devra être redressée de manière à occuper le centre du remblai, nivelée et façonnée de manière à ce que sa largeur soit uniforme.

86. Dans le cas où il serait nécessaire que le ballastage fut de suite fait au complet, il faudra, de la même manière et avec les mêmes précautions, exhausser la voie une deuxième fois, afin d'élever à l'épaisseur uniforme d'un pied le lit des traverses. Dans les tranchées traversant des terrains humides, l'ingénieur, s'il le juge à propos,

pourra exiger que l'on pose une plus épaisse couche de ballast.

87. Lorsque les travaux seront suffisamment avancés pour permettre de faire circuler des trains sur la ligne, le gouvernement aura la faculté de réglementer la circulation de ces trains de manière à ne faire que le moins possible obstacle à la

régularité du trafic.

88. Les entrepreneurs devront tenir en bon état tous les passages à niveau publics et privés pendant l'exécution des travaux, et en dedans et en dehors des rails ils devront faire poser des madriers de la manière que le prescrira l'ingénieur, et ensuite faire faire un empierrement d'au moins dix pouces d'épaisseur, sur un espace de cinquante pieds, de chaque côté de la voie.

89. Les entrepreneurs ne devront livrer la voie que complètement terminée. Le ballastage devra être fait de la manière indiquée; en un mot, le tout devra être exécuté d'après les indications et au gré de l'ingénieur en chef ou de tout autre officier

régulièrement nommé.

90. Pour tout le ballast placé sur la voie, les entrepreneurs seront payés tant par verge cube, le mcsurage sera fait dans la sablonnière ou tranchée, et le prix devra couvrir tous les frais de la pose des voies jusqu'aux sablonnières, du déblaiement de ces terrains, de l'excavation, du charroi du ballast sur la chaussée, et de ce qu'il faudra faire pour donner à celle-ci la forme voulue.

TRAVAUX DIVERS.

91. Si, de l'avis de l'ingénieur, il est exigé quelque ouvrage ou service nécessaire en dehors de la classe des travaux qui doivent être mesurés selon les stipulations du contrat, il pourra ordonner à l'entrepreneur de faire exécuter ce travail à la journée, et à ce travail il devra mettre autant de bras que l'ingénieur voudra. Pour ce travail qu'il devra faire, l'entrepreneur touchera le montant de gages raisonnables et réels pour le temps des travailleurs employés et tel que constaté par le commis et le bordereau de paie, plus 15 pour cent pour l'usage des outils et pour son profit. L'ingénieur sera libre de congédier tous les travailleurs incapables qui seront employés à ce travail, lequel, avant d'être payé, devra être accepté par lui.

92. Il ne sera tenu compte d'aucune soumission si elle n'est faite sur une des formules imprimées à cette fin, si elle ne renferme une liste des quantités avec leurs prix exactement spécifiés, ni si elle n'est accompagnée d'un chèque sur une banque cu de toute autre garantie valable représentant le dépôt exigé, lequel sera confisqué si le soumissionnaire ou ses cautions refusent ou négligent de passer contrat et de signer les cautionnements lorsqu'ils y seront appelés et que la soumission aura été acceptée. Le chèque ou autre garantie sera remis quand la soumission ne sera pas

acceptée.

93. Pour le fidèle accomplissement du contrat, une garantie satisfaisante sera exigée, soit sous forme de dépôt d'argent soit son équivalent en effets publics ou cours actuel, ou en actions de banque, représentant cinq pour cent de la somme ronde

du prix du contrat, et dont le montant transmis avec la soumission sera considéré faire partie, ou toute autre garantie que le ministre des travaux publics du Canada alors en exercice pourra accepter; et tout les frais et dépenses encourues à l'égard d'aucune garantie offerte par l'entrepreneur, soit pour en constater la validité, soit pour faire faire l'évaluation des garanties et préparer les documents, seront à la charge de l'entrepreneur, que ces garanties soient ou non acceptées.

94. A chaque soumission devront être apposées les signatures ordinaires de deux personnes responsables et solvables ayant domicile au Canada et consentant à se

rendre cautions de l'accomplissement du contrat.

95. La ou les personnes dont la soumission sera acceptée, devront immédiatement libeller un contrat sous seing privé, semblable, par ses dispositions, à la formule ciannexée, et dont elles seront censées avoir pris parfaitement connaissance; de plus, ce contrat pourra renfermer telles stipulations spéciales que le ministre des travaux publics du Canada pourra juger nécessaires, et la ou les cautions de l'entrepreneur devront aussi libeller dans le même temps un acte, semblable par ses dispositions à la formule de cautionnement annexée à la présente formule de contrat, et renfermant en outre telles stipulations spéciales que le dit ministre pourra prescrire.

96. Les travaux devront être commencés aussitôt que possible après que la ou les

personnes dont la soumission sera acceptée auront passé contrat.

SANDFORD FLEMING, Ingénieur en chef.

Bureau du chemin de fer canadien du Pacifique, Département des travaux publics, Ottawa, 30 novembre 1878.

"B."

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

DEUXIÈME SECTION DE 100 MILLES, À L'OUEST DE LA RIVIÈRE ROUGE.—MÉMOIRE POUR SERVIR AUX ENTREPRENEURS.

1. Les travaux qu'il s'agit maintenant de donner à l'entreprise consistent en cette partie du chemin de fer du Pacifique s'étendant depuis l'extrémité de la section du 48me contrat, près de la limite occidentale du Manitoba, jusqu'à un point sur le côté ouest de la vallée de la crique à la Queue-d'Oiseau. Longueur, environ 100 milles.

2. Des soumissions, cachetées et convenablement adressées, devront être rendues au bureau du secrétaire du département des chemins de fer et canaux, à Ottawa, vers midi, le 9 avril prochain.

3. Les soumissions devront être ainsi adressées:—" Soumission pour travaux du chemin de fer du Pacifique," F, Braun, écr., secrétaire, département des chemins de

fer et canaux, Ottawa.

4. Il ne sera tenu compte d'aucune soumission qui ne sera pas faite sur la formule imprimée à cette fin, ni à moins qu'elle ne soit accompagnée d'un chèque accepté de \$5,000 souscrit en faveur de l'honorable ministre des chemins de fer et canaux. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse ou manque de déposer cinq pour cent du prix de l'entreprise dans les huit jours de la réception de l'avis que sa soumission est acceptée, ou de passer contrat, lorsqu'il sera appelé à ce faire, conformément à son offre. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

5. S'ils en font la demande aux bureaux du chemin de fer du Pacifique, à Ottawa et à Winnipeg, où le devis, les termes, les plans et profils peuvent être examinés, des exemplaires de cette formule seront fournis à ceux qui ont l'intention de soumis-

sionner comme entrepreneurs.

6. Le devis général du 30 novembre 1878 devra être suivi autant que possible et dans ses dispositions le contrat à remplir sera semblable à la formule annexée au devis général.

7. Pour une partie de la section le tracé n'est pas définitivement arrêté, de sorte qu'un état exact des quantités ne peut être fourni. Les quantités qui figurent sur la formule de soumission ont été évaluées par M. Marcus Smith, qui a fait le tracé. Elles sont fournies dans le but de donner aux entrepreneurs qui veulent soumissionner une idée des travaux à exécuter et de faciliter la comparaison entre les offres. L'exactitude de ces quantités n'est pas garantie; durant l'exécution des travaux, il se pourrait qu'elles fussent diminuées, et l'entrepreneur sera payé en conséquence.

8. La voie, sur le remblai, devra avoir une largeur de quinze pieds. Dans les parties basses, il devra être laissé une berne, entre la voie et le fossé, de la largeur qui sera jugée nécessaire, mais en aucun cas elle ne devra être de moins de cinq pieds.

9. Des constructions en bois, pour franchir les ravins ou pour faire passer l'eau sous la ligne, seront parfois nécessaires. Elles devront être exécutées selon les plans visibles au bureau de l'ingénieur, et ce qu'elles coûteront sera payé à raison du nombre de pieds cubes de bois et de livres de fer employés. Là oû des ouvrages en pilotis

seront nécessaires, ils seront payés de la même manière.

10. A tous les chemins publics des barrières à bestiaux devront être placées et construites conformément aux plans. Entre ces barrières, la chaussée sera planchéiée et le chemin public convenablement nivelé et empierré jusqu'aux limites du droit de passage du chemin de fer. Cet article comprend les passerelles sur les fossés latéraux, les clôtures depuis les barrières à bestiaux jusqu'à celles de la voie ferrée, ainsi que le poteau surmonté d'une enseigne et tout ce qui est nécessaire pour compléter un passage à niveau. Les clôtures reliant les barrières à bestiaux aux clôtures de l'espace où le chemin de fer a droit de passage seront en planches clouées sur poteaux selon les plans, ou en fils de fer, selon que l'un ou l'autre genre sera agréé.

11. Partout où cela sera nécessaire, des passages à niveau seront établis pour faciliter la circulation sur les terres traversées par la ligne. Ils devront être nivelés de manière à ce que les voitures de ferme passent aisément sur les rails, et planchéiés sur toute la largeur des traverses. Les fossés devront être convenablement couverts.

12. La section manitobaine du chemin de fer depuis Winnipeg jusqu'au point où celle-ci commence est donnée à l'entreprise et elle doit être terminée le 19 août 1880; mais il est probable que des circonstances en retarderont l'achèvement, et le gouvernement ne sera pas tenu de donner accès sur cette partie de la ligne vers la date fixée.

13. Afin d'éviter des retardements à la pose de la voie, des contrats ont été passés avec MM. Whitehead, Rattan et Ryan pour la livraison de 100,000 traverses le long de la voie sur la section 14, et assez tôt pour pouvoir profiter du pont de glace pour les transporter cet hiver sur le côté ouest de la rivière Rouge. Le prix de ces traverses, y compris le droitde souchetage, est de 27\frac{3}{4} cts. pièce. Ces traverses devront être prises à ce prix et constituer un item de la soumission. Les autres traverses qui seront nécessaires devront être d'aussi bonne qualité que celles-là ou que celles employées sur d'autres parties du chemin de fer du Pacifique.

14. Le gouvernement fournira à l'entrepreneur les rails, coussinets, carvelles, aiguilles et croisements, tringles et cadres d'aiguille, et les lui fera livrer en même temps que les 100,000 traverses plus haut mentionnées, au commencement (extrémité est) de la section, après que les premiers 100 milles à l'ouest de la rivière Rouge

seront terminés.

15. La pose de la voie et le ballastage devront être faits selon le devis général. Le ballastage sera borné à une seule couche et d'environ six pouces sous les traverses.

16. Sur chaque partie de la voie qui sera passée au-delà des premiers dix milles de la section, l'entrepreneur devra permettre aux trains du gouvernement de circuler jusqu'à la distance où finissent les rails, et en tout temps après que les rails seront posés et que la voie pourra être utilisée à la desserte du trafic public, le gouvernement sera libre de l'employer à cette fin et de réglementer la circulation des convois de manière à rendre sûr le service.

17. Les entrepreneurs soumissionnant pour la construction de cette section du chemin de fer seront censés s'être mis eux-mêmes au fait, par un examen ou autrement, de la nature du sol, de sa conformation à la surface, de la qualité des matériaux à

extraire des tranchées ou qui pourront être nécessaires à la formation des remblais et au ballastage, du genre de fondations exigées par les diverses constructions, de la distance des localités où peut être obtenu le bois pour les traverses, ponts et autres constructions; de la qualité des travaux et matériaux nécessaires à la complète exécution de l'entreprise, des moyens d'accès aux travaux ou autres facilités qui pourraient leur être indispensables de tous les cas fortuits probables, et généralement de toute chose pouvant de quelque manière influer quant au prix de revient des travaux. Et l'entrepreneur doit prendre à sa charge tous risques et responsabilité,

18. Le gouvernement ne s'engage pas d'accepter la plus basse ou aucune soumis-

sion.

19. Les travaux devront être commencés et poursuivis aussitôt possible après que la ou les personnes dont la soumission aura été acceptée se seront liées par le contrat. Quinze milles de la voie devront être complètement terminés vers le 1er juin 1881, et toute la distance devra être prête à recevoir des trains vers le 31 décembre 1881. Il sera loisible à l'entrepreneur de ne compléter le ballastage que dans la saison suivante.

SANDFORD FLEMING, Ingénieur en chef.

Bureau du chemin de fer Canadien du Pacifique, Ottawa, 26 février 1880.

ILE PRÉSENT CONTRAT, conclu le troisième jour de mai mil huit cent quatre-vingt, entre GEORGE BOWIE, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, et MALCOLM McNAUGHTON, de la cité d'Ottawa, dans la province de l'Ontario, entrepreneurs ci-après appelés les "entrepreneurs," de la première part; et Sa Majesté la reine Victoria, représentée aux présentes par le ministre des chemins de fer et des canaux du Canada, de la seconde part, FAIT FOI, qu'en considération des stipulations de la part de Sa Majesté ci-après relatées, les entrepreneurs conviennent et stipulent avec Sa Majesté comme suit:

1. Dans le présent contrat le mot "ouvrage" ou "travaux" devra signifier, à moirs que le texte ne comporte une signification différente, tous les travaux, matériaux, matières et choses faits, fournis et exécutés par les entrepreneurs en vertu de ce contrat. Le mot "ingénieur" devra signifier l'ingénieur en chef en exercice ayant alors le contrôle des travaux, et devra s'appliquer à chacun de ses aides agissant d'après ses instructions, et toutes les instructions ou ordres, ou certificats donnés, ou décisions rendues par quiconque agissant au nom de l'ingénieur en chef, seront sujets à son approbation et pourront être annulés, altérés, modifiés et changés, selon qu'il lui paraîtra à propos.

2. Toutes conventions et stipulations ci-contenues seront obligatoires pour les exécuteurs et administrateurs des entrepreneurs et pour les successeurs de Sa Majesté, et partout où dans ce contrat Sa Majesté sera concernée, ses successeurs y seront de même concernés, et partout où les entrepreneurs seront concernés, leurs exécuteurs et

administrateurs y seront de même concernés.

3. Les entrepreneurs devront, à leurs propres dépens, fournir toute et chaque espèce de main-d'œuvre, de machines et autre outillage, de matériaux, d'articles et toutes choses géné: dement quelconques et nécessaires à la due exécution et à l'achèvement de tous et de chacun des travaux mentionnés dans les devis généraux ciannexés, daté du 30 novembre 1878 et marqués A, et mentionnés dans les plans et devis dressés et qui seront dressés aux fins de ces travaux, et conformes au mémoire imprimé aux présentes annexés datés du 26 février 1880, et marqués B, et devront exécuter et compléter les portions respectives de tels travaux et les livrer ainsi complétés à Sa Majesté, aux dates ou avant les dates suivantes, savoir : cinquante milles de la voie seront ouverts au trafic le premier jour de juin mil huit cent quatre-vingt-un, et toute la ligne sera prête à la circulation des trains le trente-unième jour de décembre, mil huit cent quatre-vingt-un, le ballastage et les autres travaux seront complétés le premier jour d'octobre, A. D. mil huit quatre-vingt-deux. Le dit chemin devra être construit avec les meilleurs matériaux de leurs différentes espèces, et complété le

mieux possible et suivant les principes de l'art, de la manière requise par et en stricte conformité des dits plans et devis qui pourront être fournis de temps à autre, (lesquels devis sont par les présentes déclarés faire partie du présent contrat); et à la satis-

faction entière de l'ingénieur en chef qui aura alors le contrôle.

4. Les devis et le mémoire susdits, ainsi que les différentes parties de ce contrat, devront être pris dans leur ensemble, de manière à ce qu'ils s'interprètent l'un par l'autre, et à ce qu'ils forment un tout homogène; et si l'on vient à constater que quelque chose ait été omise ou mal représentée, qui soit nécessaire à la bonne exécution et à l'achèvement d'aucune partie du chemin projeté, les entrepreneurs, à leurs propres frais et dépens, exécuteront telle partie ainsi omise tout comme si elle avait été convenablement décrite, et la décision de l'ingénieur sera finale quant à chaque telle erreur ou omission, et la rectification de chaque telle erreur ou omission ne devra

pas être censée une addition à ou une déviation du présent contrat.

5. L'ingénieur en chef, du consentement du ministre des chemins de fer et des canaux, sera libre en tout temps, soit avant le commencement soit pendant la construction du chemin de fer ou d'aucune de ses parties, d'ordonner l'exécution de tout ouvrage et de faire toute modification qu'il pourra juger à propos dans les rampes, la largeur des tranchées et du nivellement, les dimensions, le caractère, la nature, la situation ou la position des travaux, ou d'une ou plusieurs de leurs parties, ou dans toute autre chose se rapportant à ses travaux, soit que ces modifications soient ou non de nature à diminuer la quantité d'ouvrage à exécuter ou le prix de son exécution, et les entrepreneurs devront immédiatement se conformer aux requisitions écrites de la part de l'ingénieur à ce sujet; mais les entrepreneurs ne devront faire aucune modification ou addition aux travaux, non-plus qu'aucune omission ou déviation, à moins qu'ils n'en aient reçu l'ordre de l'ingénieur, et ils n'auront droit à aucune indemnité pour tout modification, addition, omission ou déviation, à moins que telle modification, addision, omission ou déviation n'ait été préalablement ordonnée par écrit par l'ingénieur et transmise aussi par écrit aux entrepreneurs, et à moins que le prix à payer pour des ouvrages additionnels n'ait été préalablement fixé par écrit par le ministre, et la décision de l'ingénieur sur la question de savoir si telle modification ou déviation est de nature à augmenter ou diminuer le coût des travaux et quant à la somme qui devra être payée ou déduite, selon le cas, sera finale, et les entrepreneurs devront obtenir un certificat du dit ingénieur comme condition préalable à leur droit d'être payés pour telle augmentation. Si, dans l'opinion du dit ingénieur, telle modification ou altération constitue une déduction à faire sur les travaux, sa décision quant au montant à déduire pour cette cause sera finale et obligatoire.

6. Que toutes les clauses de ce contrat devront s'appliquer à toutes modifications, additions ou déviations, de la même manière et au même degré que pour les travaux présentement projetés, et nulles modifications, additions, déviations ou variations,

n'auront l'effet d'annuler ou d'invalider le présent contrat.

7. L'intention étant que le coût des travaux à exécuter en vertu de ce contrat soit limité à la somme de quatre cent trente-huit mille neuf cent quatorze piastres (\$438,914), laquelle somme doit être considérée comme le prix maximum fixé par le présent contrat,—il est par les présentes spécialement convenu, que dans le cas où en tout temps durant l'exécution des dits travaux, il apparaîtra que d'après le coût des travaux alors exécutés, comparé avec la valeur des travaux non encore exécutés, que tel maximum devra être excédé, soit à raison d'additions, altérations, variations, pour toute cause quelconque, les entrepreneurs seront alors tenus de compléter seulement telle portion des travaux par les présentes projetés que l'ingénieur déterminera, en vue de limiter les dépenses totales découlant du présent contrat au maximum ci-dessus arrêté; et du moment que le dit maximum de la somme sera dépensé ce contrat sera alors considéré comme terminé et les entrepreneurs n'auront plus alors le droit de continuer les travaux en vertu du présent contrat, ni de recevoir aucun paiement additionnel au-delà du dit maximum, à moins que le ministre n'autorise et n'ordonne des dépenses ultérieures, dans lequel cas, il est entendu que le ministre aura le droit (qui est par les présentes expressément réservé) de prescrire que tous les travaux qui resteront alors à exécuter le seront alors en vertu de ce contrat; et les entrepreneurs

s'engagent par les présentes à exécuter les dits travaux aux coût et prix ci-après mentionnés, tout comme si les travaux restant ainsi à exécuter faisaient partie du présent contrat. Pourvu aussi, que dans le cas où les dits travaux, lors de leur achèvement, à raison d'altérations, variations, déviations, diminutions, omissions, ou autrement, n'atteindraient pas la valeur totale ci-dessus mentionnée, les entrepreneurs n'auront pas droit au paiement de la différence du prix, quelle que puisse être cette différence. Les entrepreneurs ne pourront dans aucun cas réclamer des compensations à raison d'aucune perte dans les profits sur lesquels ils comptaient.

8. L'ingénieur devra être l'unique juge de l'ouvrage et des matériaux, tant sous le rapport de la quantité que de la qualité, et sa décision sur toutes les questions en litige quant à l'ouvrage et aux matériaux, ou quant à la signification ou l'intention du présent contrat et des plans et devis, sera finale; et nuls travaux ou travaux additionnels ou modifications ne seront censés avoir été exécutés, et les entrepreneurs n'auront pas droit au paiement pour les dits travaux, à moins que ces derniers aient été exécutés au gré de l'ingénieur, dont le certificat par écrit fera preuve de ce fait, et devra être une condition préalable au droit des entrepreneurs d'être payés pour les

dits travaux.

9. Il est par les présentes distinctement entendu et convenu que les portions respectives des travaux énoncés ou mentionnés dans la liste ou cédule des prix a payer pour les différentes espèces de travaux, comprennent non-seulement le genre particulier d'ouvrage et de matériaux mentionnés dans la dite liste ou cédule, mais aussi toute et chacune des espèces de travaux, main-d'œuvre,,outils, outillage, matériaux, articles et choses généralement quelconques nécessaires à la pleine exécution, à l'achèvement et à la mise en opération des portions respectives des travaux au gré de l'ingénieur. Et en cas de différend quant aux travaux, main-d'œuvre, matériaux, outils et outillage qui sont ou ne sont pas compris, la décision de l'ingénieur sera finale et conclusive.

10. Les entrepreneurs devront avoir sur les lieux un contre maître compétent durant les heures de travail afin de recevoir les ordres de l'ingénieur, et dans le cas où l'ingénieur jugera cette personne ainsi nommée comme contre-maître incompétente, ou dans le cas où sa conduite ne serait pas satisfaisante, elle pourra être démise de ses fonctions par l'ingénieur, et une autre personne devra immédiatement être nommée à sa place; tel contre-maître devra être considéré comme le représentant légal des entrepreneurs, et aura plein pouvoir d'exécuter toutes les réquisitions et les instruc-

tions du dit ingénieur.

11. Dans le cas où quelques matériaux cu autres choses ne seraient pas, dans l'opinion de l'ingénieur, en conformité des différentes parties du présent contrat, ou suffisamment en bon état, ou généralement ne conviendraient pas aux travaux respectifs, et seraient employés ou destines à être employés dans les travaux, ou quelques parties d'iceux, ou dans le cas où quelque ouvrage ne serait pas convenablement exécuté, l'ingénieur pourra alors requérir les entrepreneurs d'enlever ces choses, et de fournir des matériaux ou autres choses convenables, ou d'exécuter de nouveau l'ouvrage convenablement, selon le cas; et les entrepreneurs devront se conformer et se conformeront immédiatement à la dite réquisition; et si après un délai de vingtquatre heures les entrepreneurs ne se sont pas conformés à la dite réquisition, l'ingénieur pourra faire lui-même enlever tels matériaux ou autres choses ou tel ouvrage; et dans tous tels cas les entrepreneurs devront payer à Sa Majesté tous dommages ou dépenses causés par l'enlèvement de tels matériel, matériaux, ou autres choses, et de tel ouvrage; ou bien Sa Majesté pourra, à sa discrétion, retenir et déduire tels dommages et dépenses de tous montants dus et payables aux entrepreneurs.

12. Toutes les machines et autre matériel, tous les matériaux et choses généralement quelconques, fournis par les entrepreneurs pour l'exécution des travaux stipulés par les présentes, et non compris dans les termes de la clause précédente, deviendront et demeureront, du moment qu'ils auront été ainsi fournis jusqu'à l'achèvement final des dits travaux, la propriété de Sa Majesté pour les fins des dits travaux, et ils ne pourront pour aucune raison être enlevés, ou employés ou destinés à d'autres fins qu'à celles des dits travaux, sans le consentement par écrit de l'ingénieur, et Sa Ma-

jesté ne sera responsable d'aucunes pertes ou dommages quelconques à telles machines ou autre matériel, matériaux ou choses; pourvu toujours que lors de l'achèvement des travaux et sur paiement par les entrepreneurs de tous tels deniers, qui pourront être dus à Sa Majesté pour ces choses, telles dites machines et autre matériel, matériaux et choses qui n'auront pas été employés ou n'auront pas servi aux travaux, et dont on n'aura pas disposé, seront, sur demande, livrés aux entrepreneurs.

13. Si l'ingénieur en aucun temps considère que le nombre des ouvriers, des chevaux, ou que la quantité des machines ou autre matériel, ou que la quantité des matériaux convenables, respectivement employés ou fournis par les entrepreneurs sur ou pour les dits travaux, sont insuffisants pour assurer la construction et l'achèvement du chemin dans le délai limité, ou que les travaux, ou quelques parties d'iceux ne s'exécutent pas avec la diligence convenable, alors et dans chacun de ces cas le dit ingénieur pourra, par avis écrit adressé aux entrepreneurs, requérir ces derniers d'employer ou de fournir tel nombre additionnel de travailleurs, de chevaux, de machines ou autre matériel, ou de matériaux, que l'ingénieur pourra juger nécessaires, et dans le cas où les entrepreneurs ne se conformeraient pas en tous points au dit avis, dans un délai de trois jours, ou tout autre plus long délai qui pourrait être fixé par tel avis, alors l'ingénieur pourra, soit au nom de Sa Majesté, ou s'il le juge à propos, comme agent des entrepreneurs et pour leur compte, mais dans chaque cas aux frais et dépens des entrepreneurs, fournir et employer tel nombre additionnel de travailleurs, de chevaux, de machines et autre matériel, ou quelqu'une de cos choses, ou tel nombre additionnel de matériaux ou choses respectivement, selon qu'il pourra le juger à propos, et pourra payer tel nombre additionnel de travailleurs et leur donner tels gages, et pour tel nombre additionnel de chevaux, machines ou autre matériel et matériaux respectivement, tels prix qu'il pourra juger à propos, et tous tels gages et prix respectivement, seront alors immédiatement remboursés par les entrepreneurs, ou bien ils pourront être retenus et déduits des montants qui deviendront en aucun temps payables aux entrepreneurs; et Sa Majesté pourra employer, pour l'exécution ou l'avancement des dits travaux, non seulement les chevaux, les machines et autre matériel et matériaux ainsi fournis dans chaque cas par quelqu'un en leur nom, mais aussi tout ce qui aura pu ou pourra être fourni par les dits entrepreneurs ou en leur nom.

14. Dans le cas où les entrepreneurs feraient défaut ou retarderaient de continuer avec diligence l'exécution ou l'avancement des travaux pendant six jours après avis donné par écrit de la part de l'ingénieur aux entrepreneurs, les mettant en demeure de mettre fin à tel défaut ou délai, ou dans le cas ou les entrepreneurs deviendraient insolvables, ou feraient une cession au profit de leurs créanciers, ou négligeraient soit personnellement ou par l'absence d'un représentant habile et compétent de surveiller les travaux, alors et dans chacun de ces cas Sa Majesté pourra enlever les travaux des entrepreneurs et prendre telles mesures qu'elle jugera à propos pour compléter l'ouvrage; et dans tels cas les entrepréneurs ne pourront réclamer aucun paiement ultérieur à raison des travaux déjà exécutés, mais demeureront néanmoins responsables de toute perte ou tout dommage que pourra souffrir Sa Majesté à raison du non-achèvement des travaux par les entrepreneurs; et tous les matériaux et choses quelconques et tous les chevaux, machines et autre matériel fournis par eux pour l'exécution des travaux, devront demeurer et être considérés comme la propriété de Sa Majesté aux fins et selon les termes et les dites conditions contenus dans la douzième clause du présent contrat. Et s'il reste quelque excédant, lorsque la présente entreprise aura été ainsi achevée par Sa Majesté, et tous frais dommages étant payés, cet excédant pourra être remis aux entrepreneurs, étant entendu et convenu que Sa Majesté aura plein pouvoir de payer tous tels frais et dommages à même toute balance due aux entrepreneurs pour travaux faits antérieurement, ou matériaux et choses quelcon ques livrés ou procurés pour les travaux, et à même tous deniers ou autres dépôts placés comme garantie par lesentrepreneurs, et que si telle balance n'est pas suffisante pour payer tous tels frais et dommages, les entrepreneurs et leurs cautions s'obligent à

fournir tout ce qui pourra manquer.

15. Toute perte ou tout dommage quelconque résultant de toute cause quelconque qui pourrait arriver aux travaux ou à quelque partie d'iceux, juaqu'à ce que ces der-

niers soient entièrement et finalement achevés et livrés au dit ministre d'alors et acceptés par lui, sera aux risques des entrepreneurs; et si telle perte ou tel dommage arrive avant tels schèvement final, délivrance et acceptation, les entrepreneurs devront immédiatement, et à leurs propres frais et dépens, réparer, restaurer et exécuter de nouveau l'ouvrage ainsi endommagé, de manière à ce que tous les travaux, ou leurs différentes parties, soint terminés dans la période fixée par les présentes.

16. Les entrepreneurs ne pourront faire aucune réclamation ou demande, ou intenter aucune poursuite ou procès, ou instituer aucune pétition contre Sa Majesté pour tous dommages qu'ils pourraient éprouver à raison de tous retards dans l'avancement des travaux, résultant d'actes de quelques-uns des agents de Sa Majesté; et il est convenu que dans le cas de tout tel retard les entrepreneurs obtiendront une prolongation de temps pour l'achèvement des travaux qui sera déterminée par le ministre alors en

office.

17. Les entrepreneurs n'auront le droit de faire aucune cession du présent contrat. ou d'aucun sous-contrat, pour l'exécution d'aucune partie des travaux entrepris sous l'autorité des présentes. et dans aucun cas telle cession ou tel sous-contrat, quoique approuvé par Sa Majesté, n'aura l'effet de décharger les entrepreneurs de la responsabilié qu'ils assument par les présentes, pour la due exécution de tous les travaux entrepris sous l'autorité des présentes. Dans le cas où les entrepreneurs consentiraient toute telle cession ou tout tel contrat, alors les entrepreneurs ne pourront faire aucune réclamation ou demande à Sa Majesté pour aucuns paiements additionnels en vertu de ce contrat pour aucune somme ou sommes ultérieures ou plus fortes que la ou les sommes respectivement fixées pour l'entreprise des travaux ainsi cédés ou sous-entrepris et à exécuter par le cessionnaire ou sous-entrepreneur; et dans le cas de telle cession ou tel sous contrat consenti sans l'approbation de Sa Majesté, Sa Majesté pourra enlever les travaux aux entrepreneurs et adopter telles mesures qu'elle jugera à propos pour compléter les dits travaux; et alors les entrepreneurs ne pourront faire aucune autre réclamation pour aucun paiement ultérieur à raison des travaux alors exécutés, mais demeureront néanmoins responsables pour toute perte ou dommage que pourrait souffrir Sa Majesté à raison du non-achèvement des travaux par les entrepreneurs; et tous les matériaux et choses généralement quelconques, et tous les chevaux, machines, et autre matériel fournis par eux pour l'exécution des travaux, demeureront et seront censés la propriété de Sa Majesté pour les fins et selon les termes et conditions contenus dans la douzième clause du présent contrat.

18. L'exécution des travaux dans la période prescrite est la condition essen-

tielle du contrat.

19. Les entrepreneurs seront responsables de tous dommages à raison desquels toute personne ou toute corporation quelconque pourrait faire quelques réclamations, résultant de tous dommages aux personnes ou aux terres, bâtiments, navires ou autre propriété, ou résultant de la violation de tous droits généralement quelconques, occasionnés par l'exécution des dits travaux, ou par quelque négligence ou manquement ou non accomplissement de leur part, et ils devront à leurs propres frais et dépens, prendre telles mesures provisoires qu'il jugera nécessaire pour la protection des personnes, ou des terrains, bâtiments, navires et autres propriétés, ou pour assurer la jouissance ininterrompue de tous droits appartenant aux personnes ou aux corporations, durant l'exécution des dits travaux.

20. Si les entrepreneurs manquent en aucun temps de payer le salaire ou les gages revenant aux personnes employées par eux sur ou pour les dits travaux, ou quelque partie d'iceux, et si quelque partie de ce salaire est arriérée d'un mois, ou s'il est dû à quelqu'une de ces personnes un mois de gages ou salaire, l'ingénieur pourra donner avis aux entrepreneurs d'avoir à payer tels salaire ou gages : et s'il s'écoule deux jours sans que les entrepreneurs paient en entier ce salaire jusqu'à la date de leur paiement ou jusqu'à telle date qui aurait pu être fixée par les termes de l'engagement de telle personne, alors Sa Majesté pourra payer à cette personne son salaire ou ses gages d'aucune date à une autre date et jusqu'à concurrence du montant qui pourrait être exigible, et pourra norter ce montant au débit des entrepreneurs, et les entrepreneurs conviennent avec S. Majesté de rembourser sur le champ toutes les sommes ainsi payées.

20

21. Les entrepreneurs devront protéger et ne devront pas déplacer ni détruire ou permettre de déplacer ou détruire aucuns jalons, bouées ou autres marques placées sur ou aux environs des dits travaux par l'ingénieur, et devront prêter l'assistance nécessaire pour rectifier ou replacer tout jalon ou marque qui, pour toute cause que ce soit, aurait pu être déplacé ou détruit.

22. Tout avis ou autre communication mentionné dans ce contrat et qui peut être donné aux l'entrepreneurs sera censé avoir été bien et suffisamment donné, lorsque tel avis aur été laissé au bureau des entrepreneurs ou du contre-maître, à l'adresse mentionnée dans ce contrat, ou à la dernière place d'affaires connue des entrepreneurs.

23. Et Sa Majesté, en considération de ce que dessus, convient par les présentes avec les entrepreneurs, qu'ils seront payés pour et en considération des travaux entrepris en vertu des présentes, et de la manière réglée dans la clause immédiatement suivante, les différents prix ou sommes qui suivent, savoir:

Nature des travaux.		antités imatives.	Та	u x.
		1	\$ cts.	
1 Déboisement	Acres.	190	20 00	Par acre.
2 Abattage à fieur de terre	do	10	15 00	do
3 Déracinement	do	9	30 00	do
4 Platef de pièces de bois sur les marais, prof. moy., 16 p.	do	2	500 00	do
5 Excavation dans la terre, y compris, emprunts, canaux		i	1	1
d'égout. et fossés latéraux, fondations, stations, etc	Vgs. c.	1,630,000	0 16	Par vg. c.
6 Egoûts souterrains	P. 1.	1,000	0 40	Par pd. 1.
7 Caissons des culées et des piles de ponts, y compris le			Ì	1 -
remplissage en pierre	Vgs. c.	1,000	4 00	Par vg. c.
8 Maconnerie en pierres perdues	do	300	2 50	do
9 Superstructure de ponts, système Howe, 100 nds d'ouv.		1	3,500 00	Par arche.
10 do do do 80 do .	do	ī	2,400 00	
11 Pilotis	P. 1.	1,780		Par pd. 1.
12 Pièces aplanies pour ponts en tréteaux	Pd. c.	180,000	0 19	Par pd. c.
13 Madriers d'épinette	Pd. s.	16,000		Par mille.
14 do de hois dur	do	2,000	30 00	do
15 Fer forge	Lbs.	71,300	0 08	Par lb.
16 Fonte	do	21,500	0 07	do
17 Traverses de chemins publics	No.	50	22 00	Par trav.
18 do do privés	do	100	10 00	l do
19 Liens, fournis par le ministère, devant être trans-		i		} .
férés et livrés à l'extrém. O. de la lre section de 100	· i			
milles lorsque terminée, 272 centins chacun	do	100,000	0 27%	Par trav.
20 Liens devant être fournis et livrés sur cette section	do	160,000	0 20	do
21 Charroi des rails, attaches, etc., charroi, 50 milles	Ton'x.	10,400	1 00	Par tonn.
22 Pose de la voie, y compris voies d'évitement	Milles.	104	180 00	Par mille.
23 Ballastage, 104 milles, 1,500 verges cubes par mille	Vgs. c.	156,000	0 18	Par vg. c.
24 Pose d'aiguilles et de croisements, charpente de séma-	.,	,		
phore, etc	No.	32	20 00	Par jeu.
				1

24. Des paiements équivalant à environ quatre-vingt-dix pour cent de la valeur des travaux exécutés, et déterminés approximativement d'après les rapports sur l'avancement des travaux, et computés aux prix convenus et fixés par les clauses du prèsent contrat, seront faits aux entrepreneurs tous les mois sur le certificat par écrit de l'ingénieur que les travaux pour et à raison desquels le certificat est accordé, ont été dûment exécutés à sa satisfaction, et constatant la valeur de tels travaux déterminée comme dit ci-dessus—et sur l'approbation de tel certificat par le ministre alors en office pour le Canada; et le dit certificat et la dite approbation d'icelui seront une condition préalable au droit des entrepreneurs de recevoir le paiement des dits quatrevingt-dix pour cent ou partie d'iceux. Le reste, c'est-à-dire dix pour cent, sera retenu jusqu'à l'achèvement final de tous les travaux à la satisfaction de l'ingénieur en chef ayant alors le contrôle des dits travaux, et les dix pour cent restant seront payés dans les deux mois après l'achèvement des travaux. Et il est par les présentes déclaré que le certificat par écrit du dit ingénieur constatant l'achèvement final des

dits travaux à sa satisfaction sera une condition préalable au droit des entrepreneurs de recevoir ou d'être payés des dits dix pour cent restant dus, ou d'aucune partie d'iceux.

25. Il est entendu que toute allocation à laquelle les entrepreneurs auront justement droit sera mentionnée dans les certificats mensuels de l'ingénieur; mais s'il arrive que les entrepreneurs ont en aucun temps des réclamations d'aucune espèce à faire et qu'ils croient n'être par comprises dans les certificats, ils devront faire et renouveler ces réclamations par écrit à l'ingénieur dans les quatorze jours après la date de tout et chaque certificat dans lequel, d'après leurs prétentions, telles réclamations auront été omises.

26. Les entrepreneurs, en produisant les réclamations mentionnées dans la clause précédente, devront les accompagner d'une preuve satisfaisante de leur exactitude et des raisons qui leur en feront demander le paiement. A moins que ces réclamations ne soient ainsi produites durant l'exécution des travaux et dans les quatorze jours comme dit dans la clause précédente, et renouvelées par écrit chaque mois jusqu'à ce qu'elles soient définitivement admises ou rejetées, il doit être clairement entendu qu'elles seront pour toujours proscrites, et les entrepreneurs ne pourront plus alors faire aucune réclamation à ce sujet contre Sa Majesté.

27. Le mesurage des travaux et les certificats de leurs progrès ne devront en aucune manière valoir comme une acceptation des travaux ou comme une décharge en faveur des entrepreneurs de la responsabilité qu'ils assument par les présentes; mais ils devront, lors de son achèvement, livrer le chemin en bon état selon les véritables

intentions et significations du présent contrat.

28. Sa Majesté aura le droit de suspendre de temps en temps l'exécution des dits travaux sur aucun point ou points particuliers ou sur toute la ligne de la dite section, et dans le cas où l'exercice de tels droits causerait des retards aux entrepreneurs, alors il leur sera alloué pour exécuter le présent contrat une prolongation de temps égale à tel retard et qui devra être fixée par le ministre comme îl est pourvu ci-dessus, Et en aucun cas tel délai ne pourra vicier ou annuler ce contrat ou l'obligation imposée par les présentes, ou aucune garantie ou sûreté collatérale ou autre pour l'exécution de ce contrat, et les entrepreneurs ne pourront produire aucune réclamation pour dommages à raison de cette suspension des travaux. Et en aucun temps après que les travaux auront été ainsi suspendus en tout ou en partie, les dits travaux pourront être encore repris et encore suspendus,—et repris selon que Sa Majesté le jugera à propos. Et sur la réception par les entrepreneurs d'un avis par écrit de la part de Sa Majesté que les travaux ainsi suspendus pourront être repris, les entrepreneurs devront immédiatement reprendre les opérations et les poursuivre avec diligence.

2). Dans le cas où la somme maintenant votée par le parlement et destinée au paiement des travaux entrepris par les présentes, serait en aucun temps dépensée avant l'achèvement des travaux, le ministre alors en office pourra donner aux entrepreneurs avis par écrit à cet effet. Et sur réception de tel avis les entrepreneurs pourront, s'ils le jugent à propos, suspendre l'exécution des travaux qu'ils auront exécutés, au-delà du montant voté et destiné comme dit ci-dessus—à moins et jusqu'à ce que les fonds nécessaires aient été à cette fin votés par le parlement. Et dans aucun cas les entrepreneurs n'auront et pourront faire de réclamations contre Sa Majesté à raison d'aucun dommage ou indemnité pouvant résulter de la dite suspension de paie-

ment, ou de tout délai ou perte causée par la suspension des travaux.

30. Les entrepreneurs ne devront permettre, autoriser ou encourager la vente

d'aucunes liqueurs spiritueuses sur les lieux ou dans les environs des travaux.

31. L'on ne devra s'occuper d'aucuns travaux quelconques en aucun temps ou à aucun endroit le dimanche, et les entrepreneurs devront prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher tout contre-maître ou agent, ou hommes de travailler ou faire travailler les autres ce jour là.

32. Il est par le présent convenu que tous les différends qui pourraient s'élever entre les parties aux présentes, au sujet d'aucune matière se rapportant au présent contrat ou en résultant, et dont la décision n'est pas spécialement par les présentes

déférée à l'ingénieur, devront être déférés à la décision et à l'arbitrage de l'ingénieur en chef alors en charge, et ayant alors le contrôle des travaux, et la décision de tel ingénieur sera finale et conclusive; et il est déclaré par les présentes que telle décision sera une condition préalable au droit des entrepreneurs de recevoir le paiement de

toute somme ou sommes à raison de telles matières en litige.

33. Il est distinctement déclaré qu'aucun contrat implicite d'aucune espèce quelconque, par ou de la part de Sa Majesté, ne pourra découler ou s'impliquer d'aucune chose contenue dans le présent contrat, ou d'aucune position ou situation des parties en aucun temps, car il est clairement entoudu et convenu que les contrats, conventions et stipulations expresses contenues dans les présentes et y consentis par Sa Majesté, sont et devront être les seuls contrats, conventions et stipulations sur lesquels l'on pourra baser des droits contre Sa Majesté. Et il est aussi convenu entre les parties aux présentes que ce contrat ne sera obligatoire avant d'avoir été soumis aux deux chambres du parlement pendant un mois sans être désapprouvé, à moins d'être ratifié plus tôt par les deux Chambres.

34. Ce contrat est par les présentes, conformément aux dispositions de la 8ème section du statut 41ème Victoria (1878), chapitre 5, fait sujet à la condition expresse que nul membre de la Chambre des communes ne pourra avoir aucune part ou partie

de part de tel contrat, ou aucun profit en provenant.

35. Dans le casoù il serait jugé nécessaire, dans les intérêts du public, de suspendre les travaux entrepris en vertu des présentes, ou aucune partie d'iceux, en tout temps avant leur achèvement, et de mettre fin au présent contrat, le ministre alors en office aura plein pouvoir d'arrêter les travaux et d'annuler ce contrat, en donnant dûment avis à cet effet aux entrepreneurs. Les entrepreneurs toutefois auront le droit de recevoir le paiement de toutes les sommes qui pourraient être alors dues pour les travaux déjà exécutés, les matériaux employés ou livrés, ou prêts à être employés, ou en voie de préparation, ainsi que telle indemnité raisonnable qui pourrait couvrir fous les dommages bond fide, s'il en est, résultant de cet arrêt, et qui pourront alors avoir été déterminés par les parties, ou bien, en cas de désaccord, qui pourront avoir été déterminés par les arbitres officiels du Canada; car il est entendu, néanmoins, qu'aucune indemnité ne pourra être allouée aux entrepreneurs ou réclamée par eux, pour les matériaux qu'ils se seront procurés pour l'exécution des travaux après la date de la signification de l'avis mentionné plus haut, ou pour aucune perte des profits sur lesquels ils comptaient soit par rapport aux travaux ainsi suspendus comme dit plus haut, ou aux matériaux qu'ils se seront ainsi procurés pour l'exécution des dits

En foi de quoi les entrepreneurs ont apposé aux présentes leurs seing et sceau et les présentes ont été signées et scellées par le dit ministre, et contresignées par le secrétaire du département des chemins de fer et des canaux, au nom de Sa Majesté.

Signé, scellé et délivré par les entrepreneurs en présence de

H. A. FISSIAULT.

Signé, scellé et délivré par le ministre, et contresigné par le secrétaire en présence de

H. A. FISSIAULT.

GEO. BOWIE, [L.S.] M. McNAUGHTON, [L.S.]

CHARLES TUPPER,
Ministre des chemins de fer et canaux.

F. BRAUN, Secrétaire [L.S.]

ÉTAT

1—De toutes les allocations et gratifications accordées en vertu de l'acte 33 Viet., chap. 4, intitulé: "Acte pour mieux assurer l'efficacité du service civil du Canada, en pourvoyant à la retraite en certains cas particuliers, des personnes qui y sont employées.

-	-						
	Dates es ordre en Jonseil.	Noms.	Nature du service à l'époque de la retraite	Allocatio		Gratifica	ıtion
_				-			_
	18 79.	,		u	cts.	\$	cts.
10	avril	Jane Collins		·	- 1	19,474	56
10	0.5	A. Holden	gratific. de \$50 ment. dans le dern. état) Percepteur des douanes, Lacolle				
- 24		Geo. Gunn					
19		F. M. Passow		1,549			
21		L. Robertson			- 1		
.21	do	J. B. Stanton	Commis dans le bur. de l'audit. général	1,120			
21		J. B. Lecroix		158 4			
6	juin	E. Langlois		238 (,		
6	do	F. X. Turcotte	ver, Grosse-Ile Chaloupier et gardien d'hiver, Grosse-				
6	ďo	J. E. Fortier	Percepteur du revenu de l'int., Québec	196 0	00	270	05
6		C. W. Shay	Commis dans le bur. de l'audit. général	914 7	6	210	20
.13			Teneur de livres, bureau du revenu de l'intérieur, Toronto	455 4			
.13	do	C. N. Rawding	Sous-percepteur des douanes, Canada				
10	3:11	W F D Womton	Creek, N.E Eclusier, Saint-Jean, NB	106 9			
10	Juni	W. J. B. Marter U. Benoit.	Commis, bureau de poste, Montréal	560 9 588 0			
10		F. X. M. Huot	do ministère de la milice, Ottawa	389 8			
17	do	Peter Brown	Préposé au débarquement et commis, Sault Sainte-Marie				
17	do	Geo. W. Thomas	Préposé au débarq. et visiteur, Sarnia	190 0 152 4			
17		Robert Stuart	Premier éclusier, Montiéal	445 5		,	
17	do	Thos. Watkins	Commis, bureau de douane, Montréal	910 0			
17	do	John Bowker	Préposé au débarquement et visiteur,		. !		
4	ooût	W. Datton	Bruce Mines	490 0		•	
4	do	Wm. Patton	Percepteur du revenu de l'int., Hamilton do do London	410 00 680 00			
4			Greffier-adjoint, Chambre des communes.	400 00			
14			Préposé au débarquement et sous-percep-	200	1		
22	do	Theophilus Stewart	teur des douanes, Stanstead	392 04	4		
	- 1		Edouard	135 24			
4 4			Eclusier, canal Beauharnois Sous-maître de glissoire, Mountain Sta-	143 58	5		
an	, [tion, rivière Ottawa	148 74			
22 2		Wm. Brundige	Douanier, Tidnish, N.E Surintendant local, bureau des mandats	18 00	j		
-	000	b. d. Indine	sur la poste, Halifax	1,140 48			
29	do	Chas. Stroulger	Messager de Son Excellence le gouver-	-,			
29	do	H Maphia	neur général	970 00	:-	2 50 ()0
11	nov	Roht. Bell	Inspecteur des canaux	376 20 693 0 0			
11	do!	Evan McColl	Préposé au débarquement, Kingston	415 80			
11			Estimateur, douane, Charlottetown, I.	110 00	1		
	- 1	- 1	PE	277 20	1		

1—ETAT de toutes les allocations et gratifications accordées, etc.—Fin.

de	Dates s ordres en lonseil.	Noms.	Nature du service à l'époque de la retraite	Allocation annuelle.	Gratification
11 11 12 10 10 10 10 10 20 29	do do déc do do do do do	Wm. Read	Préposé aux arrivages, Montréal Maître d'écluses, canal Williamsburg Sous-percepteur du reveau de l'intérieur Summerside, I.P.E. Eclusier, canal Welland Gardien de pont, canal Lachine Eclusier, canal Williamsburg do canal Cornwall Percepteur des douanes, Charlottetown, I.P.E. Percepteur du revenu de l'intér., Paris. Facteur, Kingston Messager, ministère des travaux publics.	250 59 222 60 149 69 210 88 206 39 396 00	\$ cts.
7 16 16 16 16 16 16 19 26 7 7 7 12	do do do do do do do do do do do fév	I'hon. D. Hanington H. G. Bennett Geo. Shepherd S. B. Merrill A. Magurn T. W. Ross. John Scott G. T. Kingston Wm. Lavender Norris Goddard George Perns H. A. Johnson F. H. Himsworth	Surintendant médical, asile Rockwood, Kingston	582 00 616 00 141 60 235 84 756 00 506 00	279 16 540 00
			A déduire—Allocations périmées par dé- cès ou autrement (voir état nº 3) Totaux	152,007 42 8,393 16 14:,614 26	20,980 63 369 98 20,610 65

2—Etat indiquant les noms des officiers mis à la retraite lors de l'abolition de leurs charges, et les appointements annuels antérieurement payés aux dits officiers.

Noms.	Emplois.	Appointemen ts annuels.
J. H. Thorne	Préposé au débarquement, Montréal Teneur de livres, bureau du revenu du l'intérieur, Toronto Surintendant local, bureau des mandats sur la poste, Halifax Sérintendant médical, asile de Rockwood, Kingston Garde-malade, Grosse-Ile Maître d'équipage et ler gardien d'hiver, Grosse-Ile	1,800 00 2,000 00

3—Etat indiquant les allocations périmées par décès ou autrement, depuis la date du dernier rapport.

Noms.	Cause.	Allocation annuelle.	Gratification.
John Blondin. R. S. M. Bouchette Capt. R. K. Bullock Francis Clark John Crotty A. L. Cardinal P. Cummins E. Duggan A. M. Delisle D. Gallagher F. H. Haycock James Low J. S. Richardson W. W. Smith. N. A. Beaudit. John Conly R. G. Bourget	do do do do do do do do do do do do do d	\$ cts. 521 36 45 36 2,239 92 560 00 114 00 139 00 1,031 28 86 40 271 60 1,064 52 178 20 582 00 378 60 517 44 197 88 266 12 200 00	\$ cts.
	dernier rapport au lieu de gratification Totaux	8,393 16	369 98

4—Etat des cas dans lesquels des additions ont été faites (depuis le dernier rapport) au nombre actuel d'années de service des personnes employées dans le service civil qui ont été mises à la retraite.

Personnes mises à la retraite.	Nombre d'années ajoutées.	Autorité,
W. M. Gorrie Robert Stuart E. U. Piché J. H. Thorne Robert Bell. S. B. Merrill	10 10 4 10 10 10	Ordre en Conseil, 4 septembre 1879. 17 juillet do 4 août do 2 octobre do 11 novembre do 16 janvier 1880.

5—Etat des recettes et des paiements, fonds de retraite.

	Recettes.	Paiements.
	\$ cts.	\$ cts.
Jusqu'au 30 juin 1878, conformément à l'état en date du 25 fev. 1879. Pendant l'année expirée le 30 juin 1879.	349,963 46 41,959 20	559,533 48 113,531 63
Totaux	391,922 66	673,065 11

J. M. COURTNEY,
Député du ministre des finances.

MINISTÈRE DES FINANCES, OTTAWA, 18 février 1880,

RAPPORTS

DES

BANQUES INCORPORÉES

DIJ

CANADA,

TELS QUE SOUMIS AU PARLEMENT POUR L'ANNÉE

1880

INDIQUANT LES NOMS ET LE LIEU DE RÉSIDENCE DE CHAQUE ACTIONNAIRE, ET LE NOMBRE ET LA VALEUR NOMINALE DES ACTIONS POSSÉDÉES PAR EUX.

Conformément à l'acte 34 Vic., ch. 5, s. 12.



OTTAWA IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE., RUE WELLINGTON 1850.

TABLE DES MATIÈRES.

	PAG
Banque Ontario	1
Banque de Toronto	. 22
Banque Canadienne de Commerce	29
Banque de la Puissance	54
Banque Impériale du Canada	59
Banque d'Hamilton	66
Banque Fédérale du Canada	72
Banque d'Ottawa	79
Banque Standard du Canada.	83
PROVINCE DE QUEBEC.	•
Banque de Montréal	91
Banque de Québec	131
Banque du Peuple	144
Banque des Marchands du Canada	156
Banque Stadacona	189
Banque Union du Bas-Canada	198
Banque Ville-Marie	212
Banque Molson	219
Banque des Townships de l'Est	225
Banque d'Echange du Canada	235
Banque Jacques-Cartier	240
Banque de St-Jean	247
PROVINCE DELLA NOUVELLE-ECOSSE.	,
Banque de Pictou	250
Banque des Marchands d'Halifax,	255
Banque de Yarmouth	259
Banque du Peuple d'Halifax	262
Banque Commerciale de Windsor	267
PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.	
Banque du Nouveau-Brunswick	270
Banque Maritime du Canada	275
·	

ONTARIO BANK.

(BANQUE D'ONTARIO.)

			1
Names.		Shares.	Amount.
TABLES.	Residence.		
(Noms.)	. 2000	(Actions.)	(Montant.)
(1101101)		(44.000	,
NAMES OF TAXABLE PARTY OF TAXABLE PARTY OF TAXABLE PARTY.			
			\$
Allison, Wm	Bowman ville	30	1,200
Arnoldi, Amelia	Montreal	-138	5,520
Augusta, Treasurer, Township of	Algonquin	.350	14,000
4 n (i d , B ,	ADDISVILLE	2	80
Allan, Sir Hugh	Montreal	250	10,000
Allan, Margaret.	do	40	1,600
Allan, Margaret	Claste	34	1,360 3,560
Allen, Wm. F. & J. K	Onches	89 44	1,760
Allen, Wm. F.	Clayla	. 25	1,700
Allen, Mrs. J.	Paterborough	21	840
Allen, Margaret	Clark	26	1,040
Allen Jag K	New castle	30	1,200
Allen, Jas. K	Toronto	50	2,000
Anderson, Rev. J	Tiverton	25	1,000
Adams, Hy	Whitby	92	3,680
Adams, Francis	Montreal	106	4,240
Adams, Wm	do	100	4,000
Accountant, Court of Chancery	Toronto	255	10,200
Andrew, Miss M. A	Montreal	6	240
Alexander, Rev. F.	Guelph	21	14 y 1 84 0
Auston, F. W	Brighton	9 1	360
Arnott, A. S	Cobourg	28	1,120
Aldwell, Thomas D	England	J78	7,120 440
Arnott, A. S. Aldwell, Thomas D. Armour, J. F. Armour, Robt.	FWINGSOF		440
Adams, A.	Montree!		1,400
Atkinson, W. Henry	Toronto	84	3,360
Annis, Rev. J. W.	Scarborough	25	1,000
Ambrose, R. S., Trust	Hamilton	15	600
Arnoldi, F	Toronto.	11	440
Andrews, M	Cobourg	. 5	. , ∂/200
Adams, R. W	Montreal	- 11	∂-1440 ·
Aikins, Hon. J. C	Toronto	30	1,200
Audy, J. R. & M. E	Ottawa	7.	280
Austin, J. & Bethine R. H.	l'Foronto	50	2,000
Adams, Miss M. C.	Montreal	43	1,720
Blackwood, R	Martintown	130	5,200
Bellwood, C., Estate.	Powmonwillo	75 5	3,000 200
Burk, H. W	do	5	200
Burk, W. K		32	200 1,280
Burk, Miss C. C.	do	27	1.080
Burk, D. F., Estate		5	200
Burk, Marvin	Prince Arthur's Landing	18	720
Burk, D. F	do do	43	1,720
Burwell, P. Jane	Port Burwell	21	840
Burwell, M. G.	do	12	480
Burwell, P. Jane, Trust	do	/ · 9	360
Burwell, L	do	140	5,600
Bowen, B	Newcastle	123	4,920
Bowen, Henry	do	108	4,323
Bowen, Mrs. M. A.	do	14	560
Bellwood, J. H., Trust	do	45	1,800
Bellwood, C. J. Boate, W. T., Estate	do	75	3,000
Best, John	Orono	145	5,800
Doyer, T. W. Estate	Kincardine	42	1,680
Bradley, T., Estate	Hampton.	10	400
21-1		,	
=			

Names.		Shares.	Amount.
	Residence.		
(Noms.)		(Actions.)	(Montant.)
Blamey, Mrs. A	()shawa	2	\$ 80
Proodband Mrs J E	Prescott	14	560
Rederd Mrs L S	Montreal	36	1,440
D	do	187	7,480
Rickey Jos Estate	Prescott	53 20	2,120 8 10
Blakey, Miss M. A	do	20	800
Rickey Miss K	do	20	800
	Tyrone	14	560
Brown Evelina	Montreal	50	2,000
Rrown Mary	do	20 60	800 2,400
Browne, Jas., M.D	Lagran	21	840
Omehonen Mas A Trust	do	41	1,640
Barrett Wm., M.D	Montreal	210	8,400
		3	120
Bradford, John Bradshaw, Mrs J. A.	Granby, Que	67	2,680
Bradshaw, Mrs J. A	Sowmanville	30 80	$1,200 \\ 3,200$
5rads0aw, m. 1	gacher	95	3,800
Bradshaw, M. H	Orillia	60	2,400
Bleakley, F	Bowmanville	72	2,880
Korrowman, Miss E	w amby	2	83
Borrowman, Adam	do	3 6	120 240
Bird, Mrs. H	Ushawa	60	2,400
Bartlett, Permelia	do	4	160
Sraithweite Elizabeth	Cavansville	47	1,880
Brent. Wm.,	Tyrone	25	1,000
Bethune, Miss J. A. V	obourg	4	160 760
Roswell, A. R., Trust.	Coronto do	19 155	6,200
Bates, J. S	Bowmanville	35	1,400
slackwell Ann	l'erente	373	14,920
3arlow W. d	Richmond	29	1,160
Plain Mrs M	rescotti	1	40
Surland G B.	dontreal	150 15	6,000 600
Boyd, Mrs. M. S., Estate F. Boyd, Janet. F. Boyd, Janet. F. B. Boyd, Janet. F. Boyd, Janet. F. B. B. B. B. B. B. B. B. B. B. B. B. B.	Montre 1	33	1,320
		33	1,320
3 Tan 1 107	Wolfville	500	20,000
Sarsh, J. W. M. M. M. M. M. M. M. M. M. M. M. M. M.	dille Roches	90	3,600
Blong, Robt	Coronto	75 42	3,000 1,680
Bell, L. G	larloton Place	45	1,800
Post Namual II	lount Pleasant	89	3,560
Palson Wm Hy	Nales. Ont	10	400
		58	2,320
Poothby Thos	\ (tons	7	280
		117 16	$^{4,680}_{640}$
Sirnie, Grace J	hree Rivers	14	560
		138	5,520
	ertn	80	3,200
Brooks, E. T., and Senkler, W. S		27	1,080
Brooks, E. T., and Senkler, W. S.	OW HIRD VILLE		
Brooks, E. T., and Senkler, W. S	Sichmond One	14	480
Brooks, E. T., and Senkler, W. S	do	17	680
Brooks, E. T., and Senkler, W. S	do	17 3	
Brooks, E. T., and Senkler, W. S	do	17	680 120

Names. (Noms.)	Residence.	Shares. (Actions.)	Amount. (Montant.)
Baptist, Isabella	Three Rivers	12	\$ 480
Pantist Margaret	do	12	480
Pontiat Alex	do	285	11,400
Dunk W K Trust	Bowmanville	4	160
Barber, Thos. Bradshaw, Florence M.	Eastwood, England	75 2	3,000 80
Bradebaw Wiss M. S	do	$\ddot{2}$	80
Backer. Peter	Berlin	49	1,960
Rrown, Miss A	Nontreal	19	760
Beman, Mrs. M. C.	Newcastle	8	320 169
Bender, A J	Montmagny	4 10	400
Bain, J, and Martin, D., Trust	Toronto	37	1,480
Blong, Jonathan	do	16	640
Brcwa. Alf.ed	Montreal	25	1,000
Baker, Mrs. A. A	Wales, Ont.	5	200 40
Burwell, Mrs. A	Newcastle	1 3	120
Bowen, Margaret A	do	27	1.080
Bond Brothers	Montreal	1	40
Broad, Wm	Haydon	25	1,000
Bowen, Mary	Newcastle	10	400 40
Burgess, R K	Montreel	60	2,400
Banks, Mary F	do	59	2,000
Beith, Alex	Bowmanville	140	5,600
Beswich, Jas., Trust	Toronto	10	400
Beith, Hector	Bowmanville	100.	4,000
Bryce, Peter HBabcock, M., Trust	Montreal	5 10	200 400
Burnham, Geo.	Peterborough	25	1,000
Beith, Alex., and H., Trust	Bowmanville	- 8	320
Boyd, John	Montreal	25	1,000
Baker, Mary E.	Paris, Ont.	28	1,120 1,800
Brookfield, Samuel M.	Hulifay	45 i	1 600
Brookfield, Wm. H.	do	16	640
Brookheld, W. G	do	48	1,920
Butterworth, C. A	Ottawa	4	160
Bain, Rev. J.		10	400
	Bowmanville	25 50 f	1,000 2,000
	March	12	480
Braine, R. T.	Halifax	10	400
Brownrig, Mrs. M A	Montreal	80	3,200
Stackett, Jno., Attorney	Ormstown	87	3,480
Boyer, L. A Boyer, Mary L. A	do	30 30	1,200 1,200
Boyer, Mary E. C.	do	30	1,200
Soyer, John C. A	dď	30	1,200
Boyer, Jos. A. T	_ do	30	1,200
Brodie, J. L., Cashier, Trust	Toronto	111	4,440
	Oshawa Montreal.	300	800 a 12,000
Brooks, Miss J. R	Brockville	39	1,560
Bleakiey, John H. Y.	Montreal	50	2,000
Saines, W. & C	Toronto	3	120
Jiemens, S., Estate	Bowmanville	96	3,840
Jlemens, Wm	Rowmanvilla	150 36	6,000 1,440
Clemens, Hannah, J	do	12	480

	١.		
Names.	Residence.	Shares.	Amount.
Noms.	Residence.	(Actions)	(Montant.)
Clemens, Wm. J		4	\$ 160
Clemens, Jos., Trust	do	3 120	120 4,800
Campbell, Mrs. Dr. C. A	Sebrevois (Inc	20	800
Campbell, Duncan	Simcoe!	300	12,000
Campbell, Maria	Colhorne	12	480
Campbell, Alex., sen	Brocklin Ont	25 37	1,000 $1,480$
Calder, Jno Cameron, Rev. J. Y. and Gray, A	William-town	25	1,000
	Hampton	39	1,560
Cryderman, E. B	do	66	2,640
Courtice, Chris, sen	Newcestle	20	800 280
Clark. Thomas	St. Philomène	110	4,400
Currie, Mark	Port Perry	37	1,480
Currie, Mark Clapperton, J., Estate. Clerk, Alex	Prescott	20	800
Colton, V	Rowmanville	175 14	7,000 560
Colville, Alex	Orono	9	360
Christie. Wm	Montreel	175	7,000
Chafee, J. M	Toronto	500	2,400
Clarke Agnes S	Weeford	16	20,000 640
Clarke, Miss M	Montreal	10	400
Clarke, Mrs. M	do	45	1,800
Chaffers, Mrs. H	do	100	4,000
Carter, Geo	do	60	2,400 840
Canning, Rev. W. T	Oxford Mills	14	560
Crawford, Geo	Peterborough	20	800
Crawford, Nancy	Cobourg	50	2,000
Coleman, Jane H. S	Montreel	125	5,000 280
Cheese, R. E	do	120	4,800
Clouston, Rose M		11	440
Christie, Mrs. S	do	28	1,120
Cumming. Mrs. J	do	33 127	1,320 5,080
Cumming, Mrs. J. (Croll, Isabella	Whitby.	63	2,480
JOOK Mrs. L 1	Barrie	40	1,600
Croskery, R. Estate	Jttawa	24 15	960 600
Cole Rehecca	Tempton	1 1	40
Carmichael, C. D., Estate	Coronto	60	2,400
Cowie, wm	dontreal	200	8,000
Chadwick, E. M		2 3	80 120
Chadwick, Mrs. M. M., Trust	do	2	80
Crowley, D. K.)ttawa	30	1,200
Coleman, W. J	Jalifax	100	4,000
Cross W C	orento	25	1,000
Confederation Life Association	Rowmanville	150	6,000 400
tigrnenter Wrg L. II'I' IV	Mast Ethner II S	32	1,280
Cole, J. R T	yrone	12	480
Christia Vrs A P	Outlin's Creek	2	80 480 [,]
Unristie, Mrs. A. D F	Leene	12 28	1,120
Carter, Jno	ownship of Scott	12	480
Cuddiby, M	Iontreal	50	2,000
Carpenter, Mrs. M. E K	incardine	100	4,000

		~-	
Names.	Residence.	Shares.	Amount.
(Noms.)		(Actions.)	(Montant.)
Cryderman, J. M	Rowmanvilla	. 9	\$ 360
Corrie K	iMontrael	15	600
Campbell, M. C	Wales, Ont	5	200
Campbell, M. C	Goderich	18	7.30
Cody, Benj	Newmarket	15	600
Carswell, Jno	New Glasgow, N.S	25 52	1,000 2,080
Cameron, D	Point St. Charles	50	2,000
Cameron, D	Montreal	25	1,000
Culton, Helen C	New Glasgow, N.S	5.	200
Carmichael, Miss J	do	13	520
Carr, Thos	Thornhill	13	520
Clarke, Jos., M D	New Cleaner N S	26 12	1,040 480
Carmichael, Caroline	Whithy	30	1,200
Cole, Roger, Trust	Tvrone	6	240
Cole, Mrs. C	do	6	240
Carter, Miss J. M	Beamsville	.4	160
Clemens, Ada		10 55	400
Comphell Mrs M	1 do 1	4	2,200 160
City and District Savings Bank	Montreal	403	16,120
Campbell, M. J., and McGowan, A	do	25	1,000
Dardis, Mrs. A	. Morrisburg	100	4,000
Bryden, Jas	Brooklin	164.	6,560
Donovan, W., Estate	Toronto	10 31	$\frac{400}{1,240}$
Unnn. E. Estate. Trust	. 1 (10)	31 j	. 80
Draper, C., Estate	Whitby	104	4,160
Drummond Ino	Spencerville	.3	120
Devitt, J, Estate	. Cartwright	44	1,760
Dowsley, Mrs . J	do	24	816 120
Dowsley, Margaret Doran, Geo	Morrisburg	75	3,000
Dow. Thos	Whitby	37	1,480
Dow, Mrs E. H Drummond, D	. do	65 .	2,600
Drummond, D	Keene	18	720
Durnford, Jane	Montreal	3	120
Daley, Chas Dewar, F		125 30	5,000 1,200
Darling, Andrew		18	720
Devine, J., sen., Estate	New Lancaster	24.	960:
Dymond, A. H., and O'Rielly, W. T	. Toronto	55	2,200
Jennistown, Robt	Peterberough	150	6,000
Jennistown, R., Trust	do	43 18.	1,720 720
Dennistown, R. & J. F., Trust	do	16.	610
Povis, Miss K	Kingston	23	920
PeLorimier, L. G Dean, Jas., Tutor	St. Hyacinthe	120	4,800
Jean, Jas., Tutor	Three Rivers	12	480;
aoora, A	. (10 ***********************************	22 30	880
Owyer, Robt Oupont, Miss F	do	15	1,200 600
Pennison, Miss E. L	do	6	240
ow, R	do	30	1,200
Oow, R	Lloydtown	14	.560
rades, Capt. G	Woolwich, Eng	142	5,690
Pades, Capt. G. Drynan, Mrs. J. A. ardis, Thos	Monnishung	25	1,100
Penison, Mrs. J. A	Toronto	100	4,000 360
Poran, Mrs. E. A	Lachine	15	609
	5	'	

NAMES. (NOMS.)	Residence.	Shares. (Actions.)	Amount, (Montant.)
Elwell, AM	Iontreal	67	\$ 2,680
Equauch, L	do	100	4,000
Edwards, Jos V	Varsaw	14	560
Edwards, Richard C	Cannington	22	888
Ellis, R. A., Estate	Vaterloo, Q	74 67	2,960 2,680
Elliott, T. W., and Patterson, J.,	Intreal	42	1,680
Elliot, Wm II Elliott, T. W., and Patterson, J. M. Eddy, J. Z N. Eddy, Elizabeth H M. Eddy, C. M., Estate. O Edwardsburgh, Treasurer, Township of P	lew astle	37	1,480
Eddy, Elizabeth H	litchell	12	480
Eddy, C. M, EstateU	Prono!	37 228	1,489 9,120
Elsworth Mrs. E A	Shburnham	6	240
Eastland. WmP	eterborough	30	1,200
Eadie, Margaret M	Iontreal	18	720
Evans, Fanny	do	5	200
Eastwood, W. O., et al	Various	100 20	4,000 800
Eager. W. L., inn	Intreal	20	160
Eastwood, w. O., et al	eterborough	10	400
Ewing, Revd. A C	Collingwood	7	280
Erskine, J. S)ttawa	. 10	400 200
Edwards, Hy	Yumer	5 18	720
Elliott Jno	achine. One	12	480
Evans, Jas Po	ort Hope	25	1,000
Evans, Jas P. Foot, Mrs. M. A. R Fennell, J. N. N	tutland, Vt	360	14,400
Fennell, J. N N.	ewcastle	100	4,000
Fisk, Betsy M	d.	22 150	880 6,000
Fraser, Eliz. M	rockville	30	1,200
Prugon Cross	rogeott	2	80
Fraser, C	owman ville	9	360
Farncomb, F No	ewcastle	190 48	7,600 1,920
Ferguson, E. Estate	oronto	35	1,400
Ferguson, E., Estate	ancaster	46	1,840
Received HV	rockville	8	320
Farlinger, I. F.	lorrisburg	30	1,200
Foster, G. K	lamenaal l	74 20	2,960 800
Fitzgerald, E	oronto	249	9,960
Fitzpatrick, J., Estate	ontreal	229.	9,160
Fisher, D., Trust To	oronto	18	720
Fisher, D., Trust	do	2 29	1 160
Fisher, Miss M. D Do	oronto	29 5	1,160
Fisher, Mrs. G. M	do	26	1,040
Fisher, Miss A Bo	owmanville	. 29	1,160
Folley, J. P	do	. 26	1,040
Filer, Geo M.	ontreal	10 80	400 3 200
Entvove. C. H.	ontreal	12	3,200 480
Forrester, Jno	rescoti	58	2,320
Fruthingham, G. H. Estate	ontreal	108	4,320
N'rothingham Rev N' Ki	DHULA NI V	107	4,280
Frothingham, L. G	ontreal	106 15	4,240 600
Filer, I. H.	ovan. O	20	-800
Ferguson, Miss C. C Pe	eterborough	40	1,600
Foley, A. G. Po Filer, I. H. N. Ferguson, Miss C. C. Pe Sairbairn, J. N. N.	ew castle	25	1,000
Fisher, Jno Co	obourg!	25	1,000

Residence. (Actions.) (Montant.)				i
Nome	Names.	Pasidanaa	Shares.	Amount.
Fisher, Mrs. M.	(Noms.)	nesidence.	(Actions.)	(Montant.)
Fielde, J. F., Trust	Fisher Mrs M	Rowmanville	17	
Fish, W.T.	Fielde, J. F., Trust	Mount Forest		
Fish, W.T.	Fisher, D, Trust	Toronto	25	
Fish, W. T.	French, Mrs. S	Prescott		
Fisher, D. Trust do	Fuller, Mrs. U	Daminon		
Fisher, A, Trust	Fisher D	Toronto		
Fisher, D., Trust. Oshawa. O	Fisher, A. Trust	do		760
Fothergill, A. T.	Fisher, D., Trust			
Fitzgerald, Mrs. A.	Fothergill, A. T	Oshawa		
Fisher, D., Trust.	Forbes, Janet	New Glasgow, N.S		
Ferguson, Mrs. M.	Fisher () Trust			
French Jas	Ferguson, Mrs. M			
Funston, J. J. do 20 800 Fisher, D., Ger. Manager, Trust do 125 5,000 Forbes, H. R., Trust do 122 880 Fisher, D., Trust do 14 560 Gray, Rev. Jas. Port Dover 40 1,600 Green, H. J. Clifton 12 480 Godard, N. Ottawa 53 2,120 Gardiner, Chas. Lyn 10 400 Glackmeyer, Chas. Montreal 60 2,400 Gibb, M. C. do 18 720 Gibb, Jas Quebec 50 2,000 Greeg, A., Estate 0,8h 400 Glackmeyer, Chas. Port Hope 42 1,600 Green, R. Ottawa 75 3,000 Greeg, A., Estate 55 4,400 Glould, Jos, Estate 55 5,000 Gould, Jos, Estate 60 37 1480 Gillespie, Elizab h 75 3,000 Gould, Jos, Estate 60 37 1480 Gillespie, Elizab h 75 3,000 Growski, LtCol. C. S Toronto 32 1,280 Greenway, Mrs. G. Little Brittain 25 1,000 Grose, Stephen 60 125 5,000 Grose, Stephen 70 1,007 Green 1,007 Green 1,007 Grose, Stephen 1,007 Grose, Richard 1,007 Grose, Richard 1,007 Grose, Richard 1,007 Grose, Richard 1,007 Grose, Richard 1,007 Grose, Richard 1,007 Greenway, Richard 1,007 Greenway, Richard 1,007 Greenway, Richard 1,007 Greenway, Richard 1,007 Greenway, Richard 1,007 Grose, Richard 1	French, Jas			
Forbes, H. R., Trust	Funston, J. J.			800
Fisher, D., Trust do 14 560 Gray, Rev. Jas. Port Dover 40 1,600 Green, H. J. Clifton 12 480 Gunn, Jas. Toronto 12 480 Godard, N. Ottawa 53 2,120 Gardiner, Chas. Lyn 10 400 Glab, M. C. do 18 720 Gibb, Jas Quebec. 50 2,000 Greg, A., Estate Oshawa 74 2,980 Green, Robt Montreal 75 3,000 Green, Robt Montreal 75 3,000 Gould, Jos, Estate St. Mary's 86 3,440 Gould, Jos, Estate Oshawa 75 3,000 Gould, Jos, Estate Joshawa 75 3,000 Gould, Jos, Estate Joshawa 75 3,000 Gould, Jos, Estate Joshawa 75 3,000 Gould, Jos, Estate Joshawa 75 3,000 Gould, Jos,	Fisher, D., Ger. Manager, Trust			5,000
Gray, Rev. Jas. Port Dover 40 1,600 Green, H. J Clifton 12 480 Gunn, Jas. Toronto 12 480 Godard, N Ottawa 53 2,120 Gardiner, Chas. Lyn 10 400 Glackmeyer, Chas. Montreal 60 2,400 Gibb, Jas Quebec. 50 2,000 Greig, A., Estate Oshawa 74 2,960 Glaiman, Jos., sen Port Hope 42 1,650 Green, Robt Montreal 75 3,000 Gould, G., sen, Estate St. Mary's 86 3,440 Gould, Jos, Estate Oshawa 75 3,000 Gould, Jos, Estate Oshawa 75 3,000 Gould, Jos, Estate Oshawa 75 3,000 Gould, Jos, Estate Oshawa 75 3,000 Gould, Jos, Estate Oshawa 75 3,000 Gollepie, Elizab h Toronto 32 1,280	Forbes, H. R., Trust			
Green, H. J Clifton 12 480 Gunn, Jas. Toronto 12 480 Godard, N Ottawa 53 2,120 Gardiner, Chas. Lyn 10 400 Glackmeyer, Chas. Montreal 60 2,400 Gibb, M. C. do 18 720 Gibb, Jas Quebec 50 2,000 Greig, A., Estate Oshawa 74 2,960 Greig, A., Estate Oshawa 74 2,960 Green, Robt Montreal 75 3,000 Green, Robt Montreal 75 3,000 Gould, Jos, Estate Oshawa 75 3,000 Gould, Jos, Estate Oshawa 75 3,000 Gould, Jos, Estate Oshawa 75 3,000 Gould, Jos, Estate Oshawa 75 3,000 Gould, Jos, Estate Oshawa 75 3,000 Gould, Jos, Estate Oshawa 75 3,000 Gorrawski, LtC	Grav Rev Jas			
Gunn, Jas. Toronto 12 480 Godard, N Ottawa 53 2,120 Gardiner, Chas Lyn 10 400 Glab, M. C. Montreal 60 2,400 Gibb, M. C. Quebec 50 2,000 Greig, A., Estate Oshawa 74 2,960 Glaiman, Jos., sen Port Hope 42 1,650 Green, Robt Montreal 75 3,000 Gould, G., sen., Estate St. Mary's 86 3,440 Gould, Jos, Estate Oshawa 75 3,000 Gould, Jos, Estate Oshawa 75 3,000 Gould, Jos, Estate Doshawa 75 3,000 Gollespie, Elizab'h Toronto 32 1,280 Gillespie, Elizab'h Toronto 32 1,280 Gzowski, LtCol. C.S Toronto 10 48 1,920 Gzowski, C. S., jun do 48 1,920 42 236 220 800 48	Green, H. J	Clifton		
Godard, N Ottawa 53 2,120 Gardiner, Chas. Lyn 10 400 Glackmeyer, Chas. Montreal 60 2,400 Gibb, M. C. do 18 720 Gibb, Jas Quebec. 50 2,000 Greig, A., Estate Oshawa. 74 2,960 Glaiman, Jos., sen. Port Hope. 42 1,650 Green, Robt Montreal 75 3,000 Gould, G., sen., Estate. St. Mary's 86 3,440 Gould, Jos, Estate Oshawa 75 3,000 Gould, Jos, Estate Oshawa 75 3,000 Gould, Jos, Estate Oshawa 75 3,000 Gould, Jos, Estate Oshawa 75 3,000 Gollbespie, Elizab'h Toronto 32 1,280 Golfray, Jno Peterborough 13 520 Gzowski, LtCol. C. S Toronto 1,057 42,280 Gzowski, C. S., jun do 48 1,940	Gunn, Jas.	Toronto		
Glackmeyer, Chas.	Godard, N	Ottawa		
Gibb, Jas Quebe 18 720 Gibb, Jas Quebe 50 2,000 Greeg, A., Estate Oshawa 74 2,980 Glatman, Jos., sen Port Hope 42 1,60 Green, Robt Montreal 75 3,000 Gould, G., sen., Estate St. Mary's 86 3,440 Gould, Jos, Estate Oshawa 75 3,000 Gould, Jos, Estate do 37 1480 Gould, Jos, Estate do 37 1480 Gollespie, Elizab'h Toronto 32 1,280 Goffray, Jno Peterborough 13 520 Gzowski, LtCol. C. S Toronto 1,057 42,280 Gzowski, O. S., jun do 48 1,940 Grenaway, Mrs. G. Little Brittain 25 1,000 Gregston, Jno., Trust London, O 20 800 Grose, Stephen Whitby 25 1,000 Grose, Richard New castle 125 5,0	Gardiner, Chas	Lyn		
Gibb, Jas Quebec 50 2,000 Greig, A., Estate Oshawa 74 2,960 Glaiman, Jos., sen Port Hope 42 1,850 Green, Robt Montreal 75 3,000 Gould, G., sen., Estate St. Mary's 86 3,440 Gould, Jos, Estate Oshawa 75 3,000 Gould, Jos, Estate do 37 1480 Gillespie, Elizab h Toronto 32 1,280 Goufray, Jno Peterborough 13 520 Gzowski, LtCol. C.S Toronto 1,057 42,280 Gzowski, C.S., jun do 48 1,940 Grenaway, Mrs. G. Little Brittain 25 1,000 Gregston, Jno., Trust London, O 20 800 Grose, Stephen Whitby 25 1,000 Grose, Richard Newcastle 125 5,000 Germann, Charles, Estate Waterloo, Ont 38 1,520 Godson, G. R. London, Eng.	Cibb M C	Montreal		
Green, Robt Montreal 75 3,000 Gould, G., sen., Estate 9 St. Mary's 86 3,440 Gould, Jos, Estate 9 Oshawa 75 3,000 Gould, Jos, Estate 9 Oshawa 75 3,000 Gould, Jos, Estate 9 Oshawa 75 3,000 Gould, Jos, Estate 9 Oshawa 75 3,000 Gould, Jos, Estate 9 Oshawa 75 3,000 Gould, Jos, Estate 1	Gihh Jac	One has		
Green, Robt Montreal 75 3,000 Gould, G., sen., Estate 9 St. Mary's 86 3,440 Gould, Jos, Estate 9 Oshawa 75 3,000 Gould, Jos, Estate 9 Oshawa 75 3,000 Gould, Jos, Estate 9 Oshawa 75 3,000 Gould, Jos, Estate 9 Oshawa 75 3,000 Gould, Jos, Estate 9 Oshawa 75 3,000 Gould, Jos, Estate 1	Greig, A., Estate)shawa		
Gould, G., sen., Estate. St. Mary's. 86 3,440 Gould, Jos, Estate. Oshawa 75 3,000 Gould, Jos, Estate. do 37 1480 Gillespie, Elizab'h. Toronto. 32 1,280 Goufray, Jno. Peterborough. 13 520 Gzowski, LtCol. C.S. Toronto. 1,057 42,280 Gzowski, O. S., jun. do 48 1,940 Grenaway, Mrs. G. Little Brittain. 25 1,000 Gregston, Jno., Trust. London, O. 20 800 Grose, Stephen. Whitby 25 1,000 Grose, Stephen. Whitby 25 1,000 Grose, William. do 125 5,000 Grose, William. do 125 5,000 Germann, Charles, Estate. Waterloo, Ont. 38 1,520 Godson, G. R. London, Eng. 367 14,880 Gilbard, Th. mas. Cobourg. 5 200 Greenway, Richard. Ha	Gla iman, Jos., sen	ort Hope		
Gould, Jos, Estate. Oshawa 75 3,000 Gould, Jos, Estate. do 37 1 480 Gillespie, Elizab'h. Toronto. 32 1,280 Goffray, Jno. Peterborough. 13 520 Gzowski, LtCol. C. S. Toronto. 1,057 42,280 Gzowski, C. S., jun. do 48 1,940 Grenaway, Mrs. G. Little Brittain. 25 1,000 Gregston, Jno., Trust. London, O. 20 800 Grose, Stephen. Whitby 25 1,000 Grose, Richard. Newcastle. 125 5,000 Grose, William. do 125 5,000 Germann, Charles, Estate. Waterloo, Ont. 38 1,520 Godson, G. R. London, Eng. 367 14,860 Gilbard, Th. mas. Cobourg. 5 200 Greenway, Richard. Haydon. 50 2,000 Garnham, W. Toronto. 30 1,200 Gwynne, Mrs. J.	Green, Robt	Montreal		
Gould, Jos. Estate. do 37 1480 Gillespie, Bizab h. Toronto	Gould, G., sen., Estate	ot. Mary's		
Gillespie, Elizab h. Toronto. 32 1,280 Goufray, Jno. Peterborough 13 520 Gzowski, LtCol. C. S. Toronto. 1,057 42,280 Gzowski, C. S., jun. do 48 1,920 Grenaway, Mrs. G. Little Brittain. 25 1,000 Gregston, Jno., Trust London, O. 20 800 Grose, Stephen Whitby 25 1,000 Grose, Richard Newcastle 125 5,000 Grose, Richard Newcastle 125 5,000 Germann, Charles, Estate Waterloo, Ont 38 1,520 Godson, G. R. London, Eng. 367 14,880 Gilbs, W. H., jun Oshawa 46 1,840 Gillbard, Th. mas Cobourg 5 200 Greenway, Richard Haydon 50 2,000 Gamsby, Mrs. M Orono 37 1,480 Garnham, W Toronto 30 1,200 Gvyune, Mrs. J do <t< td=""><td>Gorld Los Festate</td><td>JSBAWA</td><td></td><td></td></t<>	Gorld Los Festate	JSBAWA		
Godfray	Gillespie, Elizab h	Coronto		1.280
Gzowski, LtCol. C. S Toronto 1,057 42,286 Gzowski, C. S., jun. do 48 1,920 Grenaway, Mrs. G. Little Brittain 25 1,000 Gregston, Jno., Trust London, O 20 800 Grose, Stephen Whitby 25 1,000 Grose, Richard Newcastle 125 5,000 Grose, William do 125 5,000 Germann, Charles, Estate Waterloo, Ont 38 1,520 Godson, G. R. London, Eng. 367 14,680 Gibbs, W. H., jun. Oshawa 46 1,840 Gillbard, Th. mas Cobourg 5 200 Greenway, Richard Haydon 50 2,000 Gasmbam, W. Toronto 30 1,200 Gwyne, Mrs. J. do 30 1,200 Griffin, Edward Ottawa 38 1,520 Glover, Bessie, Treasurer Quebec 60 2,400	Goufray, Jno F	eterborough		
Grenaway, Mrs. G. Little Brittain 25 1,000 Gregston, Jno., Trust London, O. 20 800 Grose, Stephen Whitby 25 1,000 Grose, Richard Newcastle 125 5,000 Grose, William do 125 5,000 Germann, Charles, Estate Waterloo, Ont. 38 1,520 Godson, G. R London, Eng. 367 14,860 Gilbs, W. H, jun. Oshawa 46 1,840 Gillbard, Th. mas Cobourg 5 200 Greenway, Richard Haydon 50 2,000 Gamsby, Mrs. Orono 37 1,480 Garnham, W Toronto 30 1,200 Gwyne, Mrs. do 30 1,200 Griffin, Edward Ottawa 38 1,520 Glover, Bessie, Treasurer Quebec 60 2,400	Gzowski, LtCol. C. S T			42,280
Gregston, Jno., Trust London, O 20 800 Grose, Stephen Whitby 25 1,000 Grose, Richard Newcastle 125 5,000 Grose, William do 125 5,000 Germann, Charles, Estate Waterloo, Ont 38 1,520 Godson, G. R. London, Eng. 367 14,680 Gibbs, W. H., jun Oshawa 46 1,840 Gillbard, Th. mas Cobourg 5 200 Greenway, Richard Haydon 50 2,000 Gamsby, Mrs Orono 37 1,480 Garnham, W Toronto 30 1,200 Gwyune, Mrs do 30 1,200 Griffin, Edward Ottawa 38 1,520 Glover, Bessie, Treasurer Quebec 60 2,400	Gzowski, C. S., jun.	do		1,920
Grose, Stephen Whitby 25 1,000 Grose, Richard Newcastle 125 5,000 Grose, Richard do 125 5,000 Germann, Charles, Estate Waterloo, Ont 38 1,520 Godson, G. R. London, Eng. 367 14,880 Gibbs, W. H., jun Oshawa 46 1,840 Gillbard, Th. mas Cobourg 5 200 Greenway, Richard Haydon 50 2,000 Gamsby, Mrs. M Orono 37 1,480 Garnham, W Toronto 30 1,200 Gwyune, Mrs. J do 30 1,200 Griffin, Edward Ottawa 38 1,520 Glover, Bessie, Treasurer Quebec 60 2,400	Gregation Inc. Towart	attle Brittain		1,000
Grose, Richard Newcastle 125 5,000 Grose, William do 125 5,000 Germann, Charles, Estate Waterloo, Ont. 38 1,520 Godson, G. R. London, Eng. 367 14,880 Gibbs, W. H, jun Oshawa. 46 1,840 Gillbard, Th. mas. Cobourg. 5 200 Greenway, Richard Haydon. 50 2,000 Gamsby, Mrs. Orono. 37 1,480 Garnham, W. Toronto. 30 1,200 Gwyune, Mrs. do 30 1,200 Griffin, Edward. Ottawa. 38 1,520 Glover, Bessie, Treasurer Quebec. 60 2,400	Grose Standan	Whither		
Grose, William do 125 5,000 Germann, Charles, Estate Waterloo, Ont 38 1,520 Godson, G. R London, Eng. 367 14,680 Gibbs, W. H., jun Oshawa 46 1,840 Gillbard, Th. mas. Cobourg 5 200 Greenway, Richard Haydon 50 2,000 Gamsby, Mrs. M Orono 37 1,480 Garnham, W Toronto 30 1,200 Gwyne, Mrs. J do 30 1,200 Griffin, Edward Ottawa 38 1,520 Glover, Bessie, Treasurer Quebec 60 2,400	Grose, Richard	lewcastle		5,000
Godson, G. R. London, Eng. 367 14,680 Gibbs, W. H, jun. Oshawa. 46 1,840 Gillbard, Th. mas. Cobourg. 5 200 Greenway, Richard. Haydon. 50 2,000 Gamsby, Mrs. M. Orono. 37 1,480 Garnham, W. Toronto. 30 1,200 Gwyune, Mrs. J. do 30 1,200 Griffin, Edward. Ottawa. 38 1,520 Glover, Bessie, Treasurer Quebec. 60 2,400	Grose, William	do !		5,000 -
Gibbs, W. H., jun. Oshawa. 46 1,840 Gillbard, Th. mas. Cobourg. 5 200 Greenway, Richard. Haydon. 50 2,000 Gamsby, Mrs. M. Orono. 37 1,480 Garnham, W. Toronto. 30 1,200 Gwyune, Mrs. J. do 30 1,200 Griffin, Edward. Ottawa. 38 1,520 Glover, Bessie, Treasurer Quebec. 60 2,400	Germann, Charles, EstateV	Vaterloo, Ont		
Gillbard, Th. mas. Cobourg 5 200 Greenway, Richard Haydon 50 2,000 Gamsby, Mrs. M. Orono 37 1,480 Garnham, W Toronto 30 1,200 Gwyune, Mrs. J do 30 1,200 Griffin, Edward Ottawa 38 1,520 Glover, Bessie, Treasurer Quebec 60 2,400	Godson, G. R L	ondon, Eng.		
Age	Gillbard Th. mag	Ishawa		1,840
Gamsby, Mrs. M. Orono. 37 1,480 Garnham, W. Toronto. 30 1,200 Gwynne, Mrs. J. do 30 1,200 Griffin, Edward. Ottawa. 38 1,520 Glover, Bessie, Treasurer Quebec. 60 2,400	Greenway, Richard	laydon		
Garnham, W Toronto 30 1,200 Gwyune, Mrs. J do 30 1,200 Griffin, Edward Ottawa 38 1,520 Glover, Bessie, Treasurer Quebec 60 2,400	Gamsby, Mrs. M	Prono		
Griffin, Edward	Garnham, W T	oronto		1,200
Glover, Bessie, Treasurer Quebec 60 ; 2,400	Gwynne, Mrs. J	do		1,200
Gray, Andrew Toronto	Glover Possis Wressumen	Ottawa		
	Grav. Andrew	oronto		
Gilmour, A	Gilmour, A)ttawa		
Gordon Dow D. M	Gordon Dom D. W	a.	50	2,000
Goodfellow, Miss E. J	Goodfellow, Miss E. J S	pringville, Ont		400
Gillard, J., and Standley, R. W Grafton 12 480	Gagner C. and Standley, R. W	erafton		
Gagnon, G	Gerachiy P Reteta	ing top		
Gernon, W	Gernon, W	un barton		
Grant, Mrs. I	Grant, Mrs. I S	t. John, N.B.		
7	•	7	•	

	1		I :
Names.	D .:	Shares.	Amount.
(Noms.)	Residence.	(Actions.)	(Montant).
Gilmour, Thomas	Brockville	50	2,000
Gwynne, Miss E. A	Township of Vouls	30 14	1,200
Graham Rachel	Montreal	12	480
Gimson, J. F	Toronto	2	80
Gimson; F. W.	do England	6 · 135	240 5,400
Germann, Susannah	Waterloo, Oat	25	1,000
Grant, R. P.	Pembroke	5 50	2,000 2,000
Godfrey, R. F.	Montreal	10	400
Godfrey, Mary A	do	4	160
Garvin, Eleanor G	Newcastle	$\frac{20}{134}$	5,360
Gairdner, Mrs. J	Orono	8	320
Grasett, F. LeM	forento	4	160
Green, George A	March	13 75	520 3,000
Green, George A., Trust	do	32	1,280
Gzowski, C. S., jun., Trust	Toronto	1,651	66,040
Gzowski & Morse	do Bowmanville	130 7	5,200 280
Foney, Charles	do	25	1,000
Hoskin, Wm.	do	30	1,200
Hyland, John	Oshawa	90 26	3,600 1,040
Heron, John	l do	7	280
Heron, Mary	do	30	1,200
Haines, Jacob	Morrisburg Dixon's Corners	14 15	560: 600:
Holden, John, Estate	Prescott	150	6,000
Henry, Emma	South Elmsley	3	120
Howland, Lady S	Torento	212 74	8,480 2,960
Hacquoil, Francis	Quebec 1	90	3,600
Handyside, Mary B	Montreal.	35.	1,400
Handyside, N. J	do Cookstown	2 37:	1,480
Hughes, Emma Hughes, Wrs. A	Toronto	75	3,000⊕
Hazelwood, Samuel	Brockville	125:	5,000
Hingston, W. H., M.D., Tutor	Montrealdo	36 · · · 2	1,440 80
Hindes, Rev. R. W.	Campbellford	13	520
Hartford Insurance Company		325	13,000
Higgins, Letitia		15 12	600·- 480
Hall, Rev. W.	do	12	480
Hall, James	Peterborough	100 14	4,000
Hall, Mrs. K.	Orono	42	560 1,680
Hall, Ezra	do	25	1,000
Hall, Ida M	Peterborough	25	1,000
Hoar, Thomas	do	25 50	1,000 2,000
Harper, Samuel	Kingston.	72	2,880
Heison, John	Toronto	34 · 278 ·	1,360
Hamilton Hon R	1 Dotorh monoch	72	11,120 2,880
Humphries, Ann	North Augusta	12	408
Humphries, Ann	Hawkeshury	314 11	12,560 440
	8	11	410

	·		
Names. (Noms)	Residence.	Shares. (Actions.)	Amount.
			\$
Hopper, Wm	Cobourg	4	160 600
Harmera Elizabeth	Windsor	$\frac{15}{24}$	960
Hogan, Henry, Tutor	Montreal	14	560
Hogan, Henry, Tutor Haldan, B., Managing Director	Toronto	50	2,000
Harding, Louisa	Prescott	21 150	6,000 840
Harding, Louisa	Toronto	37	1,480
Hulbert, Mrs. M. O I Howard, Miss M. C	Prescott	7	280
Howard, Miss M. C	Ottawa	6	240 240
Howard, Miss H. B	do	37	1,480
Hale, George C	Kingston	40	1,600
Hale, George C Harris, E 7	Coronto	367	14.680
Hall, Adam 1	l'ownship of Smith	175 175	7,000 7,000
Hall, Jno Hughes, P., and Rees, D. J., Trust T		238	9,520
Hall, Mrs. M. A F	Paris, Ont	70	2,800
Howell, Mrs. S		25	1,000
Hadrill, A. W		25 22	.1,000 880
Hartley, Jonathan	Pirate Harbor	13	520
Hartley Isaac	Var Classon V S	40	1,600
Howland, Sir W. P., and Arnoldi, F., Trust	Toronto	61	2,440
Horris Miss M A	Montreal	75 195	3,000 7,800
Hull, Jno	akefield	7	280
Hull, Jno L	Paris, Ont	85	3,400
Hagar, C. W., Executor	Montreal	195	7,800
Hutchinson, John	do	1,027	1,400 41,080
Hobson, E	do	25	1,000
Hebert, Mrs. S. S N	Montreal	24	960
Hand in Hand Mutual Fire Insurance Company I Howland, Sir W. P., Pres. L. and C., L. and A.,	_	11 60	2,400
Howland, Lady. S, Trust	do	1,156 35	46,240
Hughes, Patrick, Trust	do	125	1,400 5,000
Irwin. James P	Prescott	153	6,080
Irving, Æmilius, and Robinson, J. B Electronic Synod, Ontario E	Hamilton	49	1,960
Imrie. Thomas	lingston	18 50	720 2,000
Imrie, Thomas	Oncaster	60	2,400
Irving, A. S.	oronto	75	3,000
Irish, D. T M	Iontreal	70	2,800
Ironfield Thomas	oronto	45 100	1,800 4,000
Irvine, Rev. J. M Ironfield, Thomas T Joness, M., Estate B Jewell, W. C Joliff, Rev. W. B	Bowmanville	30	1,200
Jewell, W	Shawa	42	1,680
Jones, Andrew	Sowmanville	67	240 2,630
Jones, D	d	30	1,200
Jones, W. J., M.D	do	24	950
Jones, Mrs. F. A	do	44	1,760
Jones, Henry J	erch Station	100	4,000 .520
Johnson, S. W	fontreal	10	.520 40 0
Jackson, AndrewP	eterborough	196	7,840
Johnson, S. W M Jackson, Andrew P Jackson, Joseph M Johnston W Felica	Iontreal	78	3,129
Johnston, W. Ealing	Frafton 9	25	1,000

Names.	Residence.	Shares.	Amount.
(Nows.)	itosidesee.	(Actions.)	(Montant.)
			<u>-</u> -
Joness, Miss E. Jack, Peter. Joseph, H. A. Jewett, George A. Jackson, Daniel	Bowmanville	83	3,320
Jack, Peter	Toronto	80 30	3,200 $1,200$
Jewett. George A	Lind-av	1	40
Jackson, Daniel	Pine Tree, N.S	35	1,400
To be seen to be seen	M4-	, ,	120 520
Kinnear John	Springville	13 12	480
Kinnear, John Kinnear, James, sen Kinnear, Harriet	Kinnear's Mills	124	4,960
Kinnear, Harriet	do	25	1,000
Kinnear, James, jun	Halifax	9 50	360 2,000
Raith Maria	Montreel	12	520
Keith, D. S	Toronto	25	1,000
Keith, D. S	Newcastle	$\frac{32}{14}$	1,280 560
Keeler Jas	Spencerville	19	760
Keeler, Jas	do	77	3,080
		70	2,800
Kurkpatrick, J. C. Kelly, C. O Kelly, M. E Kain, Miss S Kerr, G., Estate	Pembroke	165 90	6,ნ00 3,600
Kelly, M. E	Port Hope	15	600
Kain, Miss S	Montreal	_3	120
		74 6	2,960 240
Kav. Miss C. E	Toronto	71	2,840
Kenny, Sir E	Halifax	102	4,080
Kenny, Sir E Kenny, Sir E Kennedy, Jno	Dixie	46	1,840
Keterson, Jos	Toronto	12 158	480 6,3 0
King, E. F., Executor	do	9 1	360
Kenner, Key, Henry	Madoc	10	400
Keith, Don Leslie, Pat	Montreal	40 55	1,600 2,200
Lorriman, W., Estate	Bowmanville	60	2,400
Lister, C. J	Meaford	11	368
Lyness, Jno	do	10	244 400
Langmaid, J. sen.	Hampton	6	240
Langmaid, J., jan., Trustee	Taunton.	27	1,080
	do Oshawa	2	80 2 060
Lick, Wm. Lick, Jos	do	74 44	2,960 1,760
Lick, Dan	do	30	1,200
Lyali, Jno		75	3,000
	Oshawa	25 5	1,000 · 200
Lane. Chas	Napanee	104	4,160
Levy. Alex	Montreal	609	24,360
Lesslie, JnoLangwill, R	Dundas	80 64	3,200 2,560
Little, J. W , Estate	Wr xeter	28	1,120
Logie, Miss M	Quebec	19	760
Lamothe, J. M Lang, Mrs. A. S	Montreal	9.	369
Levell Rev Ches	Palmaratan	50	2,000 560
Leavens, Daniel	Duffins Jreek	12	480
Lowrie, Jas	Montreal	25	1,000
Langton, Mrs. C. Livernois, L	Montreal	10 15	40 0 600
LeFevre, Henry J	Lakefield	108	4,320
•	10	•	•

NAMES.	Residence.	Shares.	Amount.
(Noms.)		(Actions.)	(Montant.)
			\$
Little, Mrs. BC	ork, Ireland	80	3,200
Lumsden, Geo	Imonte	60 17	2,400 680
Lumsden, Geo	ontreal	6	240
Lloyd, G. A. Lochart, Mrs I	ondon, Eng	20	800
Lyon, Miss H	ttawa	26 2	1,040 80
Lyon, Miss H O LaBatt, Mrs. M. S Pi	rescott	18	720
Lockhart, Mrs. M. A	rono	24	960
LeGros, John	rono	32 38	1,280 1,520
Lockbart, K. F., Trust. W. Loscombe, Mrs. C. Bo	innipeg	6	240
Loscombe, Mrs C Bo	owmanville	5	200
Larminie, Mrs. D. D	oronto	12 25	480 1,000
Leclair, Rev. L. W	ontreal	52	2,080
Long, Thos Co	ollingwood	25	1,000
LeMarquand, Chas	oint St. Peter	6	240
Lockie, J. S. and Bolster, J. L., Trust	ollingwood	26 308	$1,040 \\ 12,320$
Lockhart, Mrs. E. M W	hitby	76	2,284
Lowell, W. L	alıfax	15	600
Leslie, Miss I. K	do	3 225	9,000
MacDougall Bros	do	7 1	280
Moore, R Br	rooklin	14	560
Mulholland, R	obourg	3 36	72
Mathie, Agnes	shawa	74	1,440 2,960
Matthews, Jane Mc	ontreal	30	1,200
Masson, Wm.	hitby	75	3,000
Moorcraft, William, Estate Bounded House New Middleton, John New New York N	wmanville	27 15	1,080 600
Mitchell, Joseph Br. Magill, Robert. Ja	ooklin	74	2,960
Magill, Robert Ja	netville	188	7,520
Montgomery, A En Masson, Hon. Jos., Estate Mo Masson, Joseph A. C Lo	nniskillen	400	320 16,000
Masson, Joseph A. C. Lo	ondon. Eng.	150	6,000
Miline. John Bo	wmanville	12	. 480
Milne, Rev. Geo	w Carlisle, Que	30	1,200
Merrill. Dame M. A	ontreal	12	1,200 480
Moss, Samuel H	lle noches	12	480
Milligan, Margaret	arke	171	6,840
Morris, Hon James, Estate To Morris, Maurice Osl Malcolm, Elizabeth Mo Miller, William La Miller, George B Ux	hews.	300	12,000 2,800
Malcolm, Elizabeth Mo	ntreal.	67	2,680
Miller, WilliamLa	ggan	54	2,160
Murdoch, Janet and Mary Box	wmanville	25 105	1,000 3,928
Meiklejohn, John Que	ebec	120	4,800
Mann, Mrs. J. M., Estate Box	wmun ville	39	1,560
Mountain Miss C A P	escott	50 36	2,000
Moran, Peter Pre Mountain, Miss C. A. P. Can Mahare, Miss K. H. Moi	ntreal	70	1,440 2,800
Mulliogn Misa I. Tot	ronto	20	800
Mulligan, John Por Middleton, James. Whi	rt Hope	60	2,400
massey, H. A Tor	ronto	60 401	2,400 16,040
Massey, H. A., Trust	do	25	1,000
Massey, H. A., Trust	do	12	480
11	L		

Names.	,	Shares.	Amount.
—	Residence.		
(Noms.)		(Actions.)	(Montant.
Jones H. J. Con. Fatata	home	10	\$
Ienagh, J., sen., EstateOs Ielville, Rev. A. H., EstateSp	encerville	19	760 360
Anlgon Thomas Estata (Mc	ntrool . I	200	12,000
Iowbray, Ralph Ki fartin, Christiana No foore, Mrs. Mary A. Ne loore, Ralph La jetcalf, Williamena Fe Wiss Margaet Mrs. Margaet	nsale	10	400
Martin, Unristiana	orth Mail, Cork, Ireland	4 7	160 280
loore, Ralph La	colle, Que	33	1,320
letcalf, Williamena Fe	nella, Ont	9	360
furison, Miss Margaret	w Carlisle, Que	20 132	800 5,280
forgan, Jane P Mo	ntreal	21	840
faunder, Elizabeth Lo	ndon, Eng.	37	1,480
fallory R I Ro	wmarvilla	27	1,080
lathewson, S, Trust	rrichurg	4 15	160 600
loody, Harry To	ronto	. 40	1,600
leharg, Miss Jane Mo	ntreal	12	480
T.	do	9.	360
Cohr, L	ntreel	42 70	1,680 2,800
orland, Thomas, Estate	do	32	1,280
ielville, J. H Spo	encerville	15	60 0 -
ann, Miss J. E, Trustees ofOtt	tawa	62	2,480
iller: Robert	ndon Eng	25 300	1,000 12,000
acklem. Mrs. J. A., Estate Ch	ippawa	. 9	360
acklem, Mrs. J. A., Estate	ntreal	330	13,200
orison, John Tollinddleton, George H	ronto	100 69	4,000
orse. Miss F. Louise To	nce Arthur's Landing	4 1	2,760 160
Orse, Miss F	ntreal.	13	520
eredith, Arthur To:	ronto	75	3,000
artin, Adelaide E	iles, Ont	10 11	400 440
iller, Henry A	ronto	5	200
anuel, John Ott	awa	50	2,000
unro, Mary Pri	nce Arthur's Landing	28	1,120
Iurro, Florence M	ole Piror Station	25	200 1 000
acklem. O. R Tor	conto	150	6,000
unro, Miss E. B Ner	wcastle	. 5	200
inus, Henry ChristopherBox	wmanville	36	1,440
onk, John Mooseley, Edward V., and George Filer, Execu-	ntreal	425	17,000
	do	2	80
arjotte, François Xavier. Grands W. Pin	anby, Que	75	3,000
oody, Francis W Pin	nlico, London, Eng	12 75	480
illoy, Donald Tor acklem, Miss Jessie	do	9	3,000 · 360 ·
ackiem, Mrs. C. E Chi	ippawa	9	360
acklem, Miss Anua Toi	ronto	9.	360
ackee, William Poi etcalfe, Chas. P. Mo	rt Hope	28 I	1,120 400
urison, Miss Mary INO	w Carlisle, One	21	810
orris, Thomas Osl	nawa	4	160
enach. John To	washin East Whithy	3	120
enagh, Agnes Osl	18W8	5 4	200 · 160 ·
acdonald, J Charles St.	Johns, Que	162	6,480
acdonald, Miss J	onto	39	1,560
acdonald, J., Solicitor d		98.	3,940

		1 .	
Names,		Shares.	Amount.
(Noms)	Residence.	(Actions.)	(Montant.)
		· · · · · ·	
Macdonald, Hon. D. A	Toron to	525	\$ 21,000
Macdonald, Hon. J. S., Estate	St. Johns. Que	74 46	2,960 1,840
Macdonald, L. G Macdonald, L. G., Trust	do	3 7	120
Macdonald, Alex. F., and D. B. Maclennan,			280
Trustees	Cornwall	225 53	9,000 2,120
Mackay, E., Trust	do	54	2,160
Mackay, Donald Macdonell, H. J Macdonell, D. A., Estate	do	182 28	7,280 1,120
Macdonell, D. A., Estate	Brockville	59	2,360
Maclennan, Mrs. J. R.	()ttewe	95	960 1,000
Macnider, Miss M	Canifton, Hastings	12 54	480 2,160
Mackay, Edward	Montreal	1,517	60,680
Macdonnell, Mrs. Carle		75 37	3,000 1,480
McMurtry, Mrs. L. F	Oshawa	27	1,080
McLaughlin, John.	Cobourg	20	800 560
McLaughlin, Alex	Enniskillen	14	560
McGill, Wm., M.D.)shawa	250	240 10,000
McMurtry, Mrs. L. F.	darkdale	10 26	400 1,040
McDonell, Mrs. J. P	Prockville	1 € rd. • 💝	2,880
McDonell, Mrs. M. J. McGillivary, M., Estate	oronto	26 39	1,040 1,560
McDougall, D	lartintown	121	4,840
McLennon, Donald	amerontown	30 104	1,200 4,160
McLennon, Donald	Villiamstown	36	440
McMartin, Malcolm V McArthur, A	Villiamstown.	12	1,440 480
McHardy, Charles G	do	10 i	400 760
McHardy, Jane	do	39	1,560
McKenzie, Rachel B	owmanville	49	1,960 560
McKenzia Miss I	ontroel	90	3,600
McBean, A. L., Estate	do	37 66	1,480 2,640
McCrimmon, J., Estate L McBean, A. L., Estate L McGuire, Mary B McCallum & Son, P C	owmanville	60	40
McClellan, John B	cwmanville	37	2,400 1,264
McClellan, Joseph	do	30 20	1,200 800
McNaughton, Jas Ri	iver Raisin	6	240
McPherson, Mrs. P	ancasterolborne	14	560 1,040
McTavish, Mary E. J.	do	7	280
McCord, D. R., and G. Ross, Executors	ewcastle	90	280 3,600
McCord, D. R., and G. Ross, Executors. M. McNabb, Mrs. Mary Somethau, Sarah A. M.	outhampton	60	2,400
McGoun, Archibaid M(ontreal	26	1,010 120
McMillan, Mary JPr McCallum, WilliamSa	escott	10 20	400 800
McCallum, William Sa McVity, Mrs Agnes Po	ort Hope	3	120
1	3		

Names.		Shares.	Amount.
	Residence.		Amount.
(Noms.)		(Actions.)	(Montant.)
McCrea, John	Guelph	49	\$ 1,950
McGill, Geo	Bowmanville	25	1,000
MaCallum Finler	Ruantford	10	400
McCill Wm Trust	Oshuwa	70 25	2,800 1,000
McCobe, Wm McGill, Wm, Trust	New Lancaster	3	120
		4	160
McVity, Mrs. Agnes	Port Hope	1 15	600
McKenzie, Roderick.	Picton N.S	100	4,000
McKeuzie, Roderick. I McFarren, Mrs. Martha	Toronto	27	1.080
McDonald, Angus S. Action McVity, Mrs. Agnes	Alexandria	400	16,000
McNeil, Robert	Little Hurbor N S	80	40 3,200
McTaggart, Duncan	Montreal	92	3, 6 80
McDonell Mrs M. J	Tor. nto	, 2	. 80
McLean, Neil, Trust	Cornwall	6	240
McPherson, Duncan	Curry Hill	25 25	1,000 1,000
McPherson, Angus	Montreal	6	240
McDonald, Nell	Bewmanville	6	240
McAlister, Rev. Jno	Alistor	6 3	240 120
McDonald, K	Vanklesk Hill	6	240
McGili, George, Trust.	Bowmanville	3	120
McL ughin, Mrs. A. J	Oshawa	6	240
McCallum, Mrs F.,	Montreal	1,034	41,360 480
McDougall, T., Manager., Trust	Mo treal	600	24,000
McGregor, Christian:	New Glasgow	30	1,200
MacLean, Miss Margaretk	ing-ton	20	800
McGregor Jas D	New Glascow	8 20	320 800
McNachtan, Mrs. E	eterborough	20	800
McBain, W	do	15	600
Nonkey, Rev. E. W., and C. S. Gzowski, jun., Trustees.	oronto	63	0 500
Northrop & Lyman	do	24	2,520 960
Neill. Joseph!B	owmanville	56	2,240
Neads. Charles L	indsay	2	69
	eterborough	1,121	44,840 800
Nichols, Miss A., Estate	eterborough	125	5,000
Newton, Margaret A O	nebec	25	1,000
Ogilvie, Francis	lontreal	60	2,400
Ogilvie, Agnes	do	120 74	4,800 2,960
Ormeston, Rev. W N	ew York	187	7,356
Ormeston, W. L., Estate O	wen Sound	39	1,560
Oke, Wm B	'hithe	8 12	320
Ogston, Alexander. W. Orr, Henry, Estate. Bo	owmanville	15	480 600
()rr John ketata.	do l	10	400
O'Meara, Dominick D	uebec	2	80
Oswald, W. R	ontreal	60	0 400
Oxnard, Mrs. Dina L		250	2,400 1,000
Oke, Mrs. Sarah i	elcome. Ont	6	240
Pope, LtCol. James	uebec	16	640
Pope, Lt -Col. James, in trust	do	10	400
Pope, LtCol. James, in trust	do	10	400

Names.	Residence.	Shares.	Amount.
(Noms.)		(Actions.)	(Montant.)
Pellatt & OslerT	Parant		\$,00
	Quebec	10 10	400 400
Pope, Lt -Col. James, in trust	do	10	400
Pope, F. J N	Newcastle	15	600
Pope, Mrs N. W.	do	10	4:0
Pope, Robert	Trufton	13 68	520
Porter. Wm.	Bomanville	125	2,720 5,000
Porter, Geo.	do	28	1,120
Porter, Mrs. Margaret	do	35	1,400
Post, Jordan, Estate P	ickering	75	3,000
Post, G. W., E-tate	dodo	10 30	400
Power, E. G.	Sowman ville	24	1,200 960
Page, John B	rockville	74	2,960
Patton, Mrs. M. M To	oronto	14	560
	laremont	60	2,400
Pringle, John, sen W	Vhitby	18	720
Pl yart, Anné A	hiebec	37 62	$1,480 \\ 2,480$
Porteous, Rev. John Philpott, James Topayne, Lazarus	ort Dalhousie	37	1,480
Philpott, James To	oronto	12	480
Payne, LazarusPe	eterb rough	50	2,000
raterson, reter	oron 10	81	3,240
Pipe, John Berline, Berline, Wm, Estate Berline,	erlin	94	3,760 240
Pyke, Isabella, Estate	ontreal	9	360
Pyke, Isabella, Estate	rescott	175	7,000
Purser, Samuel Co	obourg	9	360
Purser, Samuel and A Peters, George	do	20	8 0
Pinhey, Charles H Ot	ttywa	16	$\frac{640}{1,600}$
Porah, Emma J	owmanville	18	720
Paterson, P., Governor, and F. A. Ball, Mgr., in			•
trust	pronto	295	-11,800
Plumb, Ducan C	do	10	400
Pennington, Mrs. J Mo	ontreal	18 9	720 360
owell. Thos. Philip.	do	10	400
Phelan, Mrs. Anne. Powell, Thos. Philip. Purcell, Patrick. Wi	illiamstown	206	8,240
rumb, Miss E. S ini	agara	10	400
Pettigrew, Miss Sarah C., is trust		4	160
Pettigrew, Miss S. C. Ste	do NS	15	160
Reinhardt, Gotleib, Trust [Mon	ntreal.	12	600 480
		22	880
Pet	est Flamboro'	62	2,480
loss, David AMor	ntreal	40	1,600
OSS, THOMSS Net	w Lancaster	30	1,200
luddock, Richard	ono	8 74	320 2 960
		188	7,520
Suddock, John Bov	wmanville	100	4,000
Var	nkleek Hill.	216	8,640
obertson, Jane	w Lancaster	4	160
ottray, David	vmanville	50 37	2,000 1,480
ichardson, James, Estate Pick	kering.	50	2,000
ichardson, James, Estate Piclichardson, Mrs. M. A. Bow ichardson, Mrs. E. Estate Wat ichardson, Rrs. E., Estate Frei	vman ville	31	1,240
chardson, Mrs. E., Estate War	rdsville	13	520
ицагозоп, кеv. J. E Frel	lighsburg, Que	35	1,400

Ontario Bank - Continued. (Banque d'Ontario - Suite)

	D: 3		ł
(Noms.)	Residence.	(Actions.)	(Montant.)
Richardson, Wm. V.	Pickering	10	: \$
Rogers, W. H. Roger, W. H. Rose, George M. Roy, Margaret	Hampton	6	240
Rose, George M	Toronto	39	1,560
Roy, Margaret	Montreal	39	1,560
Roy, Rev. Edward	do	35	1,400
Robins, Rev. Paul	Newcastle	65 21	2,060 840
Riggs, Alexander	Enniskillen	31	1,240
Robarts, Rev. T. T., Trust	Toronto	7	280
Roberts, Henrietta H	do	15	1 600
Rae, Jackson, Trust	Montreal	. 13	520
Robinson, Emma J	Waterloo, Que	. 30	1,200
Robinson, Wm. H	do	5	200
Robinson, J G.	Montray!	8 40	320 1,600
Ramsay, Mrs. A. H	Kane	14	560
Rice Mrs S. Estate	Hampton	4 1	160
Rice, Mrs. Mary A., Trust	Whitby	15	600
Rwan Hugh	Perth	63	2,520
Rutherford, E. H	Toronto	60	2,400
Rutherford, E. H. Reilly, Mrs. E. Rowe, Richard	St. Johns, Que	60	2,400
Nowe, Kichard	St Lin One	37	1,480 600
Rafter, Wm Routh, H. L., Trust Roberts, Rev. E. R. Reikie, Rev. T. M	Montreal	20	800
Roberts, Rev. E. R.	Selwyn	100	4,000
Reikie, Rev. T. M	Toronto	/4/15	600
Rosevéar, Mary A	Cold Spring	9 25	. ::::::::::::::::::::::::::::::::::::
Reikie, Rev. T. M. Rosevear, Mary A. Ross, ttev. W. Richardson, Rev. E., Estate Revis, Miss E. Ridley, Mrs. E. Remon, E. P. Ranton, Mrs. J. Ramsay, Mrs. A. H., Trust	Carleton Place		, 14 1;000
dichardson, Rev. E., Estate	Edwardsburgh	: 10 l	
Movie, Miss Diagrams and Commission of the Commi	Pickering	5 12	259 200 . zati 480
Remon. E. P.	Ottawa	13	520
Ranton, Mrs. J.	Bowman ville	16	640
Ramsay, Mrs. A. H., Trust	Montreal	57	2,280
		100	4,000
logers, Mrs. E. M	Brighton	13	ggg 520
teid, Wm., Trust	Montreal	5 34	1,360
Pohingor Ray F	A hhoteford	15	250 600
Ray. S. W.	P. A. Landing	10	400
lobinson, T. H., Trust	Montreal	12	480
leceiver-General of Canada	Ottawa	312	12,480
Receiver-General of Canada	Montreal	21	840
(eikie, Mrs. M. C	l'oronto	45	1.800
Ramsay, Wm		8	120 320
Renwick, John Cowe, Ellen Eleynolds, Thomas	Poronto	66	2,640
enwick. John	Orono	8	320
lowe, Ellen E	Bruce Mines	37	1,480
teynolds, Thomas	St. Catharines	20	11/800
liordon, John	derrition	100	4,000
tiordon, Charles	do	100	$^{4,000}_{120}$
othschild & Co	Coronto	25	1,000
trathy, H. S., Cashier, Trust	do	220	8,800
trathy, H. S	do	145	5,800
impson, C. B I	Bowmanville	6	240
impson, Mrs. S	do	12	480
impson, D. B teel, D	do	6	240
LEP1 17	THRU S OUTHERS	45	1,800

Name			1	
Sickel, S	Names.	·	Shares.	Amount
Sickel, S.	(1)	Residence.		· · ·
Scott, Hannan	(Noms.)		(Actions.)	(Montant-)
Scott, Hannan				
Scott, Hannan	Sickel, S	Toronto	12	
Scott, Hannan	Scott, John	Chatanguay Bridge	37	
Scott, Hannan	Scott Eliza	Dublin, Ireland	24	
Scott, Anne	Scott, Hannan	αο	24	
Scott, Isabella	Scott. Anne	do		
Smith J. Th.	Scott, L. M.	Ottawa		
Smith L. F.	Scott, Isabelia	Montreal		
Smith, Mrs. S. W. Bowmanville. 95 3,800 Smith, Mrs. J. Grafton 20 800 Smith, Hon. S. Cobourg 30 1,020 Smith, A. W. S. Toronto 60 2,400 Smith, A. W. do 409 16,360 Smith, A. W. do 409 16,360 Smith, Hon. S. Trust. Cobourg 31 1,240 Smith, Hon. S. Trust. Cobourg 31 1,240 Smith, Hon. D. A. Tutor do 10 400 409 409 5,860 Smith, Hon. D. A. Tutor do 10 400 5,800 12,000 12,000 5,800 12,00	Smith L. F	Port Hone		
Smith, Mrs. S. W. Bowmanville. 95 3,800 Smith, Mrs. J. Grafton 20 800 Smith, Hon. S. Cobourg 30 1,020 Smith, A. W. S. Toronto 60 2,400 Smith, A. W. do 409 16,360 Smith, A. W. do 409 16,360 Smith, Hon. S. Trust. Cobourg 31 1,240 Smith, Hon. S. Trust. Cobourg 31 1,240 Smith, Hon. D. A. Tutor do 10 400 409 409 5,860 Smith, Hon. D. A. Tutor do 10 400 5,800 12,000 12,000 5,800 12,00	Smith, Mrs. E.	Columbus		
Smith, A.M. Go	Smith, Mrs. S. W	Bowman vilie		
Smith, A.M. Go	Smith, Mrs. J.	Grafton		
Smith, A.M. Go	Smith, Hon. S.	Cobourg		
Smith, Edward Halifax 300 12,000 Smith, Hon. S., Trust. Cobourg 31 1,240 Smith, Hon. D. A., Tutor do 10 400 Smith, I. F., and Milligan, W. Clarke 47 1,880 Smith, G. F. C., and Cassils, A. M. Montreal 36 1,449 Stewart, Mrs. L. Quebec 8 320 Shaw, Richard Bowmanville 123 4,920 Shaw, Mrs. do 30 1,200 Shaw, Robert Cartwright 160 6,400 Shewan, M., jun Toronto 15 690 Stark, Jane Newcastle 15 690 Street, T. C., Estate Chippawa 20 800 Schmly, J., and Tane, Rev. R. F. London, Ont. 12 480 Sewell, Rev. E. W. Quebec 21 830 Stimpson, Hon. J. do 250 10,000 Simpson, Hon. J., and Fisher, D., Trust do 250 10,000 Simpson Lockhart	Smith A M	Toronto		
Smith Hon. S. Trust	Smith, Edward	Halifax		12.000
Smith, W. A., Trust Montreal 3 120- Smith, Hon. D. A., Tator do 10 400- Smith, L. F., and Milligan, W. Clarke 47 1,880- Smith, G. F. C., and Cassils, A. M. Montreal 36 1,440- Stewart, Mrs. L. Quebec 8 320- Shaw, Mrs. S. do 30 1,290- Shaw, Mrs. S. do 30 1,290- Shaw, Robert Cartwright 160 6,400- Shewan, M., jun Toronto 15 690- Stark, Jane Newcastle 15 600- Street, T. O., Estate Chippawa 20 800- Schiller, C. E. Montreal 9 360- Shally, J., and Tane, Rev. R. F. London, Ont 12 480- Sewell, Rev. E. W. Quebec 21 810- Simpson, Hon. J., and Fisher, D., Trust do 19 766- Simpson, Hon. J., and Fisher, D., Trust do 10 400- Sirposon A., E	Smith, Hon. S., Trust	Cobourg		
Smith, L. F., and Milligan, W. Clarke. 47 1,888 Smith, G. F. C., and Cassils, A. M. Montreal 36 1,440 Stewart, Mrs. L. Quebec. 8 320 Shaw, Richard Bowmanville 123 4,926 Shaw, Mrs. S. do 30 1,200 Shaw, Robert Cartwright 160 6,400 Shewan, M., jun. Toronto 15 600 Stark, Jane Newcastle 15 600 Street, T. C., Estate Chippawa 20 800 Schiller, O. E. Montreal 9 360 Shanly, J., and Tane, Rev. R. F. London, Ont 12 480 Swewell, Rev. E. W. Quebec 21 81 Sutherland, Mrs. E. Toronto 28 1,120 Sumpson, Hon. J., and Fisher, D. do 250 10,000 Simpson, Hon. J., and Fisher, D., Trust do 10 400 Simpson A., Estate Montreal 141 5,640 Skephen, W. <td>Smith, W. A., Trust</td> <td>Montreal</td> <td></td> <td></td>	Smith, W. A., Trust	Montreal		
Stewart, Mrs. L. Quebec. 8 320	Smith, Hon. D. A., Tutor	a do		
Stewart, Mrs. L. Quebec. 8 320	Smith, L. F., and Milligan, W.	Ularke		
Shaw, Mrs. S	Stawart Mrs I.	Onebec		
Shaw, Mrs. S	Shaw Richard	Bowman ville		
Shaw, Robert	Shaw, Mrs. S	do		1,200
Staret, Jane	Shaw, Robert	Cartwright		6,400
Street, T. C. Estate	Shewan, M., jun.	Toronto		
Schiller, C. É. Montreal 9 360. Shanly, J., and Tane, Rev. R. F. London, Ont. 12 480. Sewell, Rev. E. W. Quebec. 21 840. Sutherland, Mrs. E. Toronto 28 1,120. Souch, R. Bowmanville 119 4,760. Simpson, Hon. J. do 250 10,000. Simpson, Hon. J., and Fisher, D., Trust do 19 766. Simpson, Hon. J., and Fisher, D., Trust do 10 400. Simpson, Hon. J., and Fisher, D., Trust do 10 400. Simpson, Hon. J., and Fisher, D., Trust do 10 400. Simpson, Hon. J., and Fisher, D., Trust do 10 400. Simpson, Hon. J., and Fisher, D., Trust do 10 400. Simpson, Hon. J., and Fisher, D., Trust do 10 400. Skynner, Hon. J. Cordit. 6 240. Stevart, Mall Skynner. Credit. 6 240. Skynner, M. State <t< td=""><td>Street T C Fateta</td><td>Newcastle</td><td></td><td></td></t<>	Street T C Fateta	Newcastle		
Sewell, Rev. E. W. Quebec. 21 840 Sutherland, Mrs. E. Toronto 28 1,120 Souch, R. Bowmanville 119 4,760 Simpson, Hon. J. do 250 10,000 Simpson & Lockhart do 19 766 Simpson & Lockhart do 10 400 Simpson, Hon. J., and Fisher, D., Trust do 10 400 Simpson, Hon. J., and Fisher, D., Trust do 10 400 Strowger, Wm. Newcastle 10 400 Strowger, Wm. Newcastle 10 400 Skynner, M. A. Oredit. 6 240 Skephend, J., Estate Balsam. 74 2,960 Stephen, W., Estate Montreal. 252 10,080 Stephen, Barbara do 24 960 Sparks, N. Ottawa 10 400 Smyth, A., Estate Prescott. 44 1,760 Smyth, A., Estate Prescott. 44 <t< td=""><td>Schiller C. E</td><td>Montreal</td><td></td><td></td></t<>	Schiller C. E	Montreal		
Sewell, Rev. E. W. Quebec. 21 840 Sutherland, Mrs. E. Toronto 28 1,120 Souch, R. Bowmanville 119 4,760 Simpson, Hon. J. do 250 10,000 Simpson & Lockhart do 19 766 Simpson & Lockhart do 10 400 Simpson, Hon. J., and Fisher, D., Trust do 10 400 Simpson, Hon. J., and Fisher, D., Trust do 10 400 Strowger, Wm. Newcastle 10 400 Strowger, Wm. Newcastle 10 400 Skynner, M. A. Oredit. 6 240 Skephend, J., Estate Balsam. 74 2,960 Stephen, W., Estate Montreal. 252 10,080 Stephen, Barbara do 24 960 Sparks, N. Ottawa 10 400 Smyth, A., Estate Prescott. 44 1,760 Smyth, A., Estate Prescott. 44 <t< td=""><td>Shanly, J., and Tane, Rev. R. F</td><td>London, Ont</td><td></td><td></td></t<>	Shanly, J., and Tane, Rev. R. F	London, Ont		
Simpson & Lockhart	Sewell, Rev. E. W	Quebec		
Simpson & Lockhart	Sutherland, Mrs. E	Toronto		1,120
Simpson & Lockhart do	Souch, K.	Bowmanville		4,760
Simpson A., Estate Montreal 141 5,640 Strowger, Wm. Newcastle. 10 400 Skynner, M. A. Credit. 6 240 Sheppard, J., Estate Balsam. 74 2,960 Stephen, W., Estate Montreal. 252 10,080 Stephen, Barbara. do 24 960 Sparks, N. Ottawa. 10 400 Smyth, A., Estate Prescott. 44 1,760 Smyth, Miss Jane. Toronto. 7 280 Saunders, H. & A. Montreal. 28 1,120 Saunders, Rebecca. do 9 360 Smail, Andrew. Spencerville. 2 80 Stewart, Rebecca. do 9 360 Stewart, Mrs. W. Orillia. 77 3,082 Stewart, Mrs. W. Ottawa. 16 640 Stewart, Jno. Bowmanville. 55 2,200 Stewart, Mrs. W. Ottawa. 16 640	Simpson & Lockhart			760
Simpson A., Estate Montreal 141 5,640 Strowger, Wm. Newcastle. 10 400 Skynner, M. A. Credit. 6 240 Sheppard, J., Estate Balsam. 74 2,960 Stephen, W., Estate Montreal. 252 10,080 Stephen, Barbara. do 24 960 Sparks, N. Ottawa. 10 400 Smyth, A., Estate Prescott. 44 1,760 Smyth, Miss Jane. Toronto. 7 280 Saunders, H. & A. Montreal. 28 1,120 Saunders, Rebecca. do 9 360 Smail, Andrew. Spencerville. 2 80 Stewart, Rebecca. do 9 360 Stewart, Mrs. W. Orillia. 77 3,082 Stewart, Mrs. W. Ottawa. 16 640 Stewart, Jno. Bowmanville. 55 2,200 Stewart, Mrs. W. Ottawa. 16 640	Simpson, Hon, J., and Fisher, D., Trust			
Sheppard W. State Baisam 74 2,5965 Stephen W. State Montreal 252 10,080 Stephen Barbara do	Simpson A Retate	Montreel		
Sheppard W. State Baisam 74 2,5965 Stephen W. State Montreal 252 10,080 Stephen Barbara do	Strowger, Wm 1	Newcastle		
Stephen W., Estate Montreal 252 10,080	Skynner, M. A.	Uredit		
Stephen Barbara do	Stenhen W Retate	Mantreel		
Sparks, N Ottawa 10 400 Smyth, A., Estate Prescott 44 1,760 Smyth, Miss Jane Toronto 7 280 Saunders, H. & A Montreal 28 1,120 Saunders, Rebecca do 9 360 Smail, Andrew Spencerville 2 80 Stewart, Rev. A Orillia 77 3,082 Stewart, Rev. A Orillia 77 3,082 Stewart, Jno Bowmanville 55 2,200 Stewart, Kate Southampton 30 1,200 Silver, A Bowmanville 31 1,240 Spragge, Mrs. M. A Montreal 175 7,000 Stevenson, Mrs. H Ottawa 140 5,600 Stevenson, Adam, Trust Montreal 5 206 Sherwood, Wm., Trust Brockville 93 3,720 Salkeld, Jos. Gamblesby, Eng 49 1,960 Smart, Mrs. A Port Hope 37 1,480	Stephen Barbara	do		
Smyth, A., Estate Prescott 44 1,760 Smyth, Miss Jane Toronto 7 280 Saunders, H. & A Montreal 28 1,120 Saunders, Rebecca do 9 360 Smail, Andrew Spencerville 2 80 Stewart, Rev. A Orillia 77 3,080 Stewart, Mrs. W Ottawa 16 640 Stewart, Jno Bowmanville 55 2,200 Stewart, Kate Southampton 30 1,200 Silver, A Bowmanville 31 1,240 Spragge, Mrs. M Montreal 175 7,000 Stevenson, Mrs. H Ottawa 140 5,600 Stevenson, Adam, Trust Montreal 5 200 Sherwood, Wm., Trust Brockville 93 3,720 Salkeld, Jos. Gamblesby, Eng 49 1,960 Smart, Mrs. A Port Hope 37 1,480 Sandham, Major R Toronto 100 4,000	Sparks, N.	Ottawa		
Saunders H. & A Montreal 28 1,120- 28 360 36	Smyth, A., Estate	Prescott		1,760
Saunders, Rebecca. do 9 360 Smail, Andrew. Spencerville. 2 80 Stewart, Rev. A. Orillia. 77 3,080 Stewart, Mrs. W. Ottawa. 16 640 Stewart, Jno. Bowmanville. 55 2,200 Stewart, Kate. Southampton. 30 1,200 Silver, A. Bowmanville. 31 1,240 Spragge, Mrs. M. A. Montreal. 175 7,000 Stevenson, Mrs. H. Ottawa. 140 5,600 Stevenson, Adam, Trust. Montreal. 5 200 Sherwood, Wm., Trust. Brockville. 93 3,720 Salkeld, Jos. Gamblesby, Eng. 49 1,960 Smart, Mrs. A. Port Hope. 37 1,480 Sandham, Major R. Toronto. 100 4,000	Smyth, Miss Jane	l'oronto		
Stewart, Rev. A. Orillia 77 3,082- Stewart, Mrs. W. Ottawa. 16 640 Stewart, Jno. Bowmanville 55 2,200 Stewart, Kate Southampton 30 1,200 Silver, A. Bowmanville 31 1,240 Spragge, Mrs. M. A. Montreal 175 7,000 Stevenson, Mrs. H. Ottawa. 140 5,600 Stevenson, Adam, Trust. Montreal 5 200- Sherwood, Wm., Trust. Brockville 93 3,720- Salkeld, Jos. Gamblesby, Eng 49 1,960- Smart, Mrs. A. Port Hope 37 1,480- Sandham, Major R. Toronto 100 4,000-	Saunders, Reheare	Montreal.		1,120
Stewart, Rev. A. Orillia 77 3,082- Stewart, Mrs. W. Ottawa. 16 640 Stewart, Jno. Bowmanville 55 2,200 Stewart, Kate Southampton 30 1,200 Silver, A. Bowmanville 31 1,240 Spragge, Mrs. M. A. Montreal 175 7,000 Stevenson, Mrs. H. Ottawa. 140 5,600 Stevenson, Adam, Trust. Montreal 5 200- Sherwood, Wm., Trust. Brockville 93 3,720- Salkeld, Jos. Gamblesby, Eng 49 1,960- Smart, Mrs. A. Port Hope 37 1,480- Sandham, Major R. Toronto 100 4,000-	Smail. Andrew	Spencerville		
Stewart Jno. Bowmanville 55 2,200	Stewart, Rev. A.	Orillia		
Stewart, Kate	Stewart, Mrs. W)ttawa		610
Sprage, Mrs. M. A. Montreal. 175 7,000 Stevenson, Mrs. H. Ottawa. 140 5,600 Stevenson, Adam, Trust. Montreal. 5 200 Sherwood, Wm., Trust. Brockville. 93 3,720 Salkeld, Jos. Gamblesby, Eng. 49 1,960 Smart, Mrs. A. Port Hope. 37 1,480 Sandham, Major R. Toronto 100 4,000	Stewart, Jno	Bowmanville		2,200
Sprage, Mrs. M. A. Montreal. 175 7,000 Stevenson, Mrs. H. Ottawa. 140 5,600 Stevenson, Adam, Trust. Montreal. 5 200 Sherwood, Wm., Trust. Brockville. 93 3,720 Salkeld, Jos. Gamblesby, Eng. 49 1,960 Smart, Mrs. A. Port Hope. 37 1,480 Sandham, Major R. Toronto 100 4,000	Silver a	Sournampton		1,200
Ottawa 140 5,600 5 5 5 5 5 5 5 5 5	Spragge, Mrs. M. A	Iontreal.		
Sankerd, Jos Gamblesky, Eng 49 1,960 Smart, Mrs. A Port Hope 37 1,480 Sandham, Major R Toronto 100 4,000	Stevenson, Mrs. H.	Ottawa		5.600
Sankerd, Jos Gamblesky, Eng 49 1,960 Smart, Mrs. A Port Hope 37 1,480 Sandham, Major R Toronto 100 4,000	Stevenson, Adam, Trust	dontreal	5	200
Sankerd, Jos Gamblesky, Eng 49 1,960 Smart, Mrs. A Port Hope 37 1,480 Sandham, Major R Toronto 100 4,000	Sherwood, Wm., Trust	Brockville	93	3,720-
Sandham, Major R. 170ronto 170 4,000	Daikeid, Jos	Jamblestv. Eng.		
17	Sandham Major R.	ort nope		
		17	100 [±1000

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
No. 10	Names.		Shares.	Amount.
	(Noms.)	Residence.	(Actions.)	(Montant.
*				
	I. S Curator		102 50	4,080 2,000
Sutherland,	C. M	Toronto	2	80
Sanders, Mrs	E. A	Montreal Streetsville	$\frac{14}{12}$	560 480
Snell, Rev		Hollen Peterborough	6 13	240 520
Stirling, W. S	S	Halifax	27	1,080
Symons, J. H. Steiner, N. L.		doToronto	70 50	2,800 2,600
Smith, Miss A	L	Port Hope	3 6	1.20
Smith, R. C.,	un	do	3	240 1 20
Smith, Geo	Н	OttawaMontreal	75 5	3;000 200
Scott, Miss C		Peterborough	25	1,000
Sharrow W	H.	Halifax	150 50	6,000 2,000
Simpson, G.	W., Trust	Montreal	3 1	120
Smith, Kev.	J. W	do	5	40 200
Scott, Mrs A	rý	Peterborough,	175 50	7,000 2,000
Seels, M s. E.	, and Saunders, B	Barrie	37	1,480
Smart, John	E. E	Montreal	100 250	4,000 10,000
Smith, Miss M	[Toronto	50	320 2,0 0
Stunnach Lab	'	Logge	24	960
Smyth, Miss M Shaver, Miss (ለ ይ. ບ , Trust	Prescott	10	400 1,080
Strathy, J. A.	, Trust	Barrie	6 5	240
Spragge, Hy.,	Trust	Montreal	2	200 80
Swetman, Mrs Smith Mrs M	R. L	Point Traverse	13 25	520 1,000
Smith, Miss M		West River,	14	560
Soutt & Walm	sly, Trust	do	34 10	1,360 400
Smith, R. C.,	jun, Trust	Port Hope	1 6	40 240
Spragge, Hy.,	Trust	Montreal	3	120
Shaw, W. A Steel, Jas		Peterborough	10 14	400 560
Stephens, R. F	, Referee	Poronto	24	960
onaver. Jane (T	TOn treat	15 65	2,600
Sharar (! A	and J G., Tutrix	Antrod I	26 25	1,040 1,000
Smith, Mrs. M.	A 1	forento	70	2,800
onetsinger J. Smith, John	A	Toronto	125 350	5,000 14,000
Strathy, J. B.	L	Jondon, Ont	81 50	3,240 2,000
Spears, Adam		Davisville.	40	1,6:0
Stephens, Jona Start, Mrs. E	ith B	Sowmanville	125	5,000 240
Smith, Mrs. H	P	do	6	240
rewin, Wm.,	sen	aydon	6 67	240 2,680
releaven, Jne) N	ewcastle	2	89

		GI	A
Names.	Residence.	Shares.	Amount.
(Noms)		(Actions.)	(Montant)
			\$
Tucker, Jno	Toronto	139	5,560 600
Todd, J. A	Newcastle	15 60	2,400
Tamblyn, T. Tamblyn, J., Estate. Tan blyn, W. W.	do	125	5 000
Tan biyn, W. W	Oshawado	65 14	2,6 °0 560
Trull, Allen Darlington	Rowmanville	$\frac{14}{12}$	480
do 2 do Thomson, J. N., Estate	do	10	400
Thomson, J. N., Estate	Montreal	75	3,000
Thomson, J. N., Estate Thonson, Mrs. M Thonson, Thos M.	Toronto.	9 350	60 14,000
Thi mson. 1008. Mrs. I filste a casa accessor access access	1 40	15	600
Thomson, Thos M., Trust.	do	10	400
Thompson, Hon J Thompon, Wm., Trustee	Memphis, Tenn	386 10	15,440 400
Thompson Eliz	Montreal	7	280
Thompson, Eliz Thompson, Louisa	Ottawa.	30	1,200
Turner, R. H	B wmanville	50	2,000
Turner, Lt -Col. E. P. B.	Toronto	97 25	3,8~0 1,000
Turner, Rose A. Trigge, Capt. A. Turker, D., M.D.	Montreal	90	3,6 0
Tucker, D., M.D	Pickering	130	5, 00
Toms, Jno	Newcastle	30	1,200
Trotter Mice E	Guelph	18. 5	720 200
1 a.t. 1. S., et al.	MODEreal.	6	240
		70	2,8 0
Treleven, M Thomson, Rev. C. E	Bowmanville.	25 30	1,000 1,200
Tinkham, iss M. F.	Portland, Me.	31	1,240
Treuholm, Wm	Montreal	. 1	. 40
Thompson, Wm., M D	Kinnear's Mills	3	120
Tur er, Miss S	Halifor	25 20	1,000 800
Thomas, Wm Tilt, Jas Taylor, Mary J Thomson, T M., Trust	Oslawa	6	240
Tilt, Jas	Toronto	231	9,240
Taylor, Mary J	Cadmus.	5	200 2,000
Tate, Geo	Montreal	50 113	4,520
Templeton, J. L	Newcastle	10	400
Telfer, Mrs. E. G	Toronto	30	1,200
Tully, K. and Blomfield, C. J	do	65 3	2,600 120
Taylor, Robt	Whitby	50	2,000
Treleven, J. D	Bowmanville	150	6,000
homson, T. M., Trust	To outo	22	8.0 1,480
Thurnton, Mrs A	Kirby	37 8	320
Turner, F E. P	Teronto.	50	2,000
Turner, F E. P Urquhart, Henry, Estate	Cornwall	15	6 0
Odderw Od, Mrs. A	Uswego, N Y.,	24 23	960 920
Union Loan and Savings Company Underwood, Mrs. A., Trust	Oswego, N Y	3	120
Underwood, Mrs. A., Trust	Melbourne, Que	25	1,000
Vancamp, Mrs. M. A	Bowmanville	27	1,040
Vancamp, Jesse Vanstone, Samuel	Tyrone	59 111	2,000 4,080
Vernon, Mrs. M	Grafton	26	1,010
Vern n. Mrs. P	Prince Albert,	15	600
Vibert, P	Montreal	18	720 2,240
Venner, Thomas 21—2½	19	56	2,420
2	*		

Names.	Residence.	Shares.	Amount.
(Noms.)	Residence.	(Actions)	(Montant.)
Vankoughnet, E. B	London, Eng	33	\$ 1,320
Vincent, Thomas	Orono	50	2,000
Vanderburgh, Miss L	Rowmanville	5 45	200 1,800
Vanderburgh, Mrs. P	Richmond Hill	5	200
Williams, John	Clarke	8	320-
Williams, M., 100	Montreal	62 2	2,480
Williams, D. D., Estate	Grafton	26	1,040
Walbridge, A. F	Newcastle	135	5,400
Waibridge, Miss F H	00	44 .	1,760
Walbridge, Miss M. L	do	37 45	1,480
Walbridge, H. C Walbridge, Mrs. A	do 1	6	1,800 240
Wilson, Rev. J	Grafton	150	6,000
Wilson, Alexander	Martintown	184	7,369
Wilson, Janet	Montreal	33 1	1,320 40
Wallace W. R. Trust	Port Hone	4	160-
Will, Chr	Lakefield	4	160
Welch, Miss C	Bowmanville	8	320
Willard, Charles	Ushawa	93 132	3,720 5,280
Willard, Charles Willard, Miss L. P Worthington, John Windatt, William Windatt, R.	do	75 !	3,000
Worthington, John	Brooklyn, N.Y	44	1,760
Windatt, William	Bowmanville	90	3,600
Windatt, R., Trust	do	30 5	1,200 200
Windatt, R., Trust	do	5	200
Windatt, R., Trust	do	5	200
Windatt, Ada J	do	5 30	200
Wright, John	Pickering	212	1,200 8,480
Wright, R	Henryville	12	480
Word Mrs A	Crosnenrir as	20	800
Watson, R. K	London, Eng	101 49	4,040
Watson, Miss E	do	49	1,960 1,960
Watson, Isabella j	do	48	1,920
Waters, J R	Cedars, Que	48	1,920
Workman, Thomas	do	21 37	840 1,480
Walson J. and Martyn A	Patarhorongh	40	1,600
Woob, Mrs. E.	Oshawa	25	1,000
Webb, Mrs. E Winn, Miss E	Drummondville	25 25	1,000 1,000
White William	Ouebec	120	4,800
White, William	Montreal	37	1,480
Whitson, D	Singhampton	20	800
Whitesmith, H	Columbus	9	360 3,600
Wallis, J., and Langton, J	Toronto	71	2,840
Wetherald, James	Whitby	161	6,560
Wetherald, James Washington, Rev. G	Lakefield	4	160
Washington, A., Estate	Solina	30 76	1,200 3,040
Walkem Mary A. B	do	18	720
Walkem, Mary A. B. Weatherhead, Miss M.	Grafton	2	80
Weatherhead, E. S., and Smith, G. F. C	Montreal	22	880
Woodrow, Misr M. A	Coronto	100	4,000 2,769
	- V. V. 100 14000 10011 10000 10000 10001	00 '	2,

Ontario Bank—Concluded. (Banque d'Ontario—Fin.

Names. (Noms.)	Residence,	Shares- (Actions.)	Amount.
Wylde, J. T., and McLean, J. S. Wilson, C. S. Walton, Mrs. J. Walton, John Wills, Alexander. Windatt, A. R. Woodrow, H. B. Wright, John, Trust Walmsley, Thomas Wand, B W. Windatt. Clara I. White, Mrs. M. Wurd, Mrs. M. Wallace, Samuel. Walts, Mrs I. H. Whitt, Samuel Willian nson, William Western Assurance Company Winlow, R. C. Wilson, Thomas Wood. Robert Youell, Mrs. C. Younie, A. Youne, A., Trust Young, Rev W. C. Young, Rev W. C. Young, Mrs. S. Oswald Brothers	Picton, Ont	50 36 185 111 25 50 100 82 20 5 17 74 18 8 58 35 250 11 50 396 37 150 9 33 28 8	\$ 2,000 1,440 1,400 1,000 2,000 4,000 3,280 800 200 200 2,960 720 320 1,400 410 2,000 15.810 1,480 6,006 1,320 1,320 1,320 1,320 40
	Shares	75,000	2,996,756

Certified,

D. FISHER, General Manager.

ONTARIO BANK, 2nd March, 1880.

BANK OF TORONTO. [BANQUE DE TORONTO.]

Names. (Noms.)	Residence.	Number of Shares of \$100 each. (Nombre d'Actions de \$100 chaque.)
Appelbe, Mrs. Jemima	Yorkville Newcastle Smithtown Toronto Barrie Cobourg Toronto Cobourg do Toro to Hamilton do Windsor Montreal do do Copeec Montreal Brighton Hamilton Toronto Barrie Brighton Hamilton Cok, Ireland Gormly Ashburnham London, Eng Cork, Ireland Cormio Bobcaygeon Toronto Bobcaygeon Toronto Bobcaygeon Toronto Cobourg Peterborough do Montreal Toronto Bobcaygeon Toronto	29 4 36 9 7 71 25 6 5 6 10 50 49 299 41 10 9 9 9 62 34 7 24 17 166 100 20 100 5 5 5 7 166 100 100 100 100 100 100 100

Bank of Toronto—Continued. (Banque de Toronto—Suite.)

Names. (Noms.)	Residence.	Shares. (Actions.)
Pell, Susan	Montreal	17 15
Brookfield, Samuel M	Quebec	5
Brown, Kobert	Montreal	100
Brown, Wm	Quebec	. 9-
Bowles, Jo eph	Monireal	9 23
Butterell, Mrs. Sarah	do	23
Boucher, Touissant	Hudson Bay Co	4:
Brass, William	do	1
Budd, Rev Henry, jun	Red River	9- 4
Cawthra, William	Toronto	668:
Campbell, James 1	do	30
Carpenter, A. B., Executors of late	Cobourg	9:
Caldwell, George Cawthra, Henry	Toronto	5 60
Cawthra, John, Executors of late	do	32
Cartwright, John R	do	4
Chafee, Isaac McG	do	12
Cheriman, Margaret, Executor of late	Ottawa	.9-
Covert. Henry	Port Hone	26 350
Clark R hert	Newcastle	4
Creighton, John, Executors of late	Cobourg	2
Crowthard Mag Money	do	12
Crowther, Miss Amelia	do	10 19
Coshy Mrs Clara A	do	4
Cantley, Mrs. Mary	Dakville	85
Uam bell, lames!	eterborough	14
Cook, William		20 5
Cayley, John.	ondon, Eng	20
Cayley, F. Osmond	Coronto	5
	Ballenleish, Scot	69
	firhall do do do do do do do do do do do do do	300 30
Cameron, Grace	Sallenleish do	28
Cameron, Mary	do do	28
	lewton Stewart, Scot'd	33
	Indson Bay Co.	32 [.] 19:
	eeds, Ont.	30.
City and District Savings Bank M	lontreal	1,138
Uramp, G B	do	35
	lackenzie River	20
Uumming, George W H Coyle, Peter, Usufructuary Legatee	on treal	33
Joyle, Peter	do	2
Paristie, Amelia M:Bi	ath, Eng	70
Jrombie, Ernestus	oronto.	1 20
Jlerk, Alexander iM	ontreal	50
Podd, Edward	ort Hope.	33.
Odd, Edward P. Ourie, N. S., and R. H. C. G. een, Trust	oronto	7
Onis Mrs. E. J., Administrator of Estate of	lover Hill, County Simcoe, Ont	4
offett. Herbert K	oronto	13 2
Penison, Mrs Harriet U.	do management	8
Penison, Mrs Harriet U	eterborough	17
· •	23	

Bank of Toronto—Continued. (Banque de Toronto—Suite.)

Names.	3	Shares.
(Noms.)	Residence.	(Actions.)
(NOMS.)		(actions.)
Sanidan David	Santas I	10
Davidson, David	do	40 80
Day, John J.	do	24
Drummond Bros. & Co	do	6
Drake, Mrs. M. A	doVewcastle	2 4
Evenden, James, Executors of the late B	Barrie	6
358de, John [8	Solton Forest, Que	4
Executors of late John Lakstur H	Intreal	20 1
Evans, Philip D	Intreal.	3
Executors of late Geo. Deschambault H	Iudson Bay Co	66
Executors of late John Tait	t. Andrews, Man	4 33
Fulton, Alexander T T	alisbury, Eng	100
Foley, Mrs. Almira G N	orwood	9
	oronto	1
Fenning, James.	ondon, Eng	26 7
Fowler, Rev. Robert, M.D	artmouth, N.S	25
Flett, Andrew H	ludson Bay Co	į
Flett, George	do	1 14
Flett, William.	Indson Bay Co	29
Gooderham, William	oronto	1,768
Gairdner, Thos., Executrix of late	owmanville	49
Gibson, William	hippawaewcastle	8 10
Gladman, Joseph, Executor of late P	ort Hope	116
Gooderham, William, jun T	oronto	75
Gooderham, George	do	1,063 50
Gooderham, Mrs Sarah K	do	49
Gooderham, Henry.	do	40
Gooderham, Charles H M	do	53 40
Gooderham, William G.	oronto	110
Gowan, James R. and W. D. Ardagh B	arrie	9
	oronto	12 8
Grasett, Mrs Sarah M	do	20
Gzowski, C. S., A.D.CT	oronto	104
Gowan, James R	arrie	56 170
Grindlay, William, in trust T Garnham, William	do	20
Gilmour, Miss Elizabeth	do	7
Graham. Mrs. Anne, Executors of Estate of late B	arrie	4 8
Grioard, Induas	ontreal	4
Gilbard, Thomas C Green, Robert M Gregory, C. F Gunder, Frederick B	redericton, N.B.	124
Gundry, Frederick H	alifax, N.S	10
Hodoson, Dame Annahella McI	ontres!	10 26
Halliday, James T. J. M.DG	rafton	6
Halliday, James T. J. M.D	eterborough	1.3
Helm, John Po Henwood, Marg't, Executors of late.	ort Hope	. 48 10
Hodges, Hiram N	ewcastle	13
Modges, Hiram N Hodge, Robert K	endall	2
Howland, Sir Wm. P., C.B. Te Hughes, Miss Emma. C	oronto Co. Cork Ireland	29
	24	ď
•		

Bank of Toronto—Continued. (Banque de Toronto—Suite.)

Names.	Residence.	Shares.
(Noms.)	Residence.	(Actions.)
,		
CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF		
Hutchison, James	Cavan	21 9
Harbon Mrs Letitia	Brooklyn, N. Y	. 4
Hague George	Montreal	43
Hinat Mra Kuta	i Hadfield Engr.	35
Hammond, H. C, in trust Howland, Sir W. P., President, in trust, London & Canadian Loan and Agency Co	Hamilton	13
don & Canadian Loan and Agency Co.,	Toronto	10
Henderson, Joseph Hatgraft, George R.	Cobourg	3
Hargraft, George R	do	4 55
Home Savings and Loan Co Hagger Miss A M	Montreal	19
Hagar, Miss A. M	Halifax, N.S	20
Haru'sty, w. 11 server server consecutions	industri Day Ou	14
Hardisty, Joseph.	dodo	10 20
Holland, H. M., Tutor, in trust	Montreal	i
Hopkins, E. M., J. S. Clouston and G. W. Simp-		
son, in trust for G. L. Mc avish	do	50
Howard, R. P., M.D	do	17 93
Jackson, Andrew	Otonabee	65
Jones, Mrs. Laura L	Cobourg	8
Johnson, Henry	Hastings	50 63
Jones, Clarkson, and J. O. Heward, Trust	Toronto do	100
Jones, John	London, Eng	20
Keele logenh	Peterborough	5
Keith, D. S	do	12 27
Kennedy George	Hudson Bay Co	- i
King, Charles, Heirs and Legatees of late	Lyster, Co. Megantic	72
		304
Kinnear, Thomas C. Kough, Mrs. Margaret Leitch, Mrs. Margaret M. Lloyd, Thomas D. Lount, Samuel. Lundy, William, Executors of late Lowis, George W.	Farms	20. 29
Lloyd, Thomas D.	Barrie	13
Lount, Samuel	_ do	29
Lundy, William, Executors of late	Peterborough	156 50
		651
Lee, Walter S Lane, Emma	do	2
Lane, Emma	Leamington, Eng	.4
Laurie, Francis, Curators of Estate of	Ouebec	20 25
Lomas, Robt, Executors and Trustees of late	do	. 15
Lewes, Capt. Price	Trefilan, S.W	25
Lomas, Robt, Executors and Trustees of late Lewes, Capt. Price	Halifax	8 - 10
Martin, Miss Sarah	Cork. Ireland	.5
Martin, Miss Maria	do	1
Martin, Miss Jane Mathieson, James	do	12
Mead, J. H., Executrix of late	Toronto	24 20
Mich e. John	London, Ont	30
Moore, Amos, Executors of late	Grafton	-10
Mulholland, James, Administrator of late	Baltimore	32 20
Meth t, E W	Ouebec	50 50
Meth.t, E W	Montreal	2
Murray, John	Mabou, C.B	23
Muir, Robert	25	325
	4 2 J	

Bank of Toronto—Continued. (Banque de Toronto—Suite.)

	·	,
Names.	4	Shares.
IVAMES.	Residence.	- ISMATOS.
(Noms.)	`	(Actions.)
Moreau, Paul	. Morgan, Que	15
Morrison, H	. Rupert's Land	4
Morrison, Murdoch	Hudson Bay Co	1 125
Mott, John P	Montreel	50
Moat, R. & J		29
Mackelcan, Francis	. Hamilton	.8
McCann, Mrs. Almira	Umagh	- 8
McCallum, Peter	. Cobourg	9
McGregor, Alexander	- Toronto	9 1
McGregor John	Otonah e	5
McGregor, John McGrigor, Alexander	Peterborough	ì
MCTAVISO, Mrs. Emily	Hudson Bay 110.	22
Mac louald, John, Barrister	Toronto	5
McKellar, Mrs Louisa A	Chatham	4
Mackenzie, George, in trust	do	20 20
McKeen John	Picton N.S.	20
McKeen, John McLeod, Norman	Hudson Bay Co	- 2
McKeen, Mrs. Sarah. McGregor, James D. McBeath, Adam.	Picton, N.S	5
McGregor, James D	New Glasgow, N.S.	10
McBeath, Adam.	Rupert's Land	149
McDermott, Andrew	Australia	24 2
Macdonnell, John	Port Hone	.3
Melfurlane Roderick	M. Kangia River	17
McFiggan, Malcolm	Colborne	60
McGillivray, E	Hudson Bay Co	5
Macfariane, Mrs. M. H	Montreal	60
MaKargia Gaarga	Hudson Roy Co	29 5
MCKeDzie. Hector A. B	Bed Biver	Š
McKenzie, Peter	Mingan	21
McKenzie, Roderick	Melbourne	88
McKay, Wm M	Hudson Bay Co	1
McLachlin, Hugh F., in trust Mactavish, Florance McLaren, David	Arnprior	.63 133
McLaren David	Hudson Bay Co	4
Ma kay, Edward	Montreal	50
McDougall, Thos., Manager, in trust	do	532
Mackay, Joseph	do	25
Nich lls, Robert	Peterborough	50 40
Nesh Frederick in trust	Montreal	7
Owens, Daniel	Glen Williams	12
Paterson, Peter	Toronto	7
Donne Man Nanah D	40	4
Pettigrew, Mrs. Lonisa	do	20
Prowns, Key, John H	Haytesbury, near Bath, Eng	:20 150
Proudfoot Mrs Caroline	Richmond Surrey Eng	50
Pettigrew, Mrs. Lonisa Plowman, Rev. John H Power, Mary, Curator of Estate of Proudfoot Mrs. Garoline. Palmer, John Parnell	Toronto	36
Potts, Joseph	Grafton	8
Potts, Joseph	Toronto	-5
		· i 9·
		12 25
Pinch, John S.	Peterborongh	25
Quebec Notre Dame Savings Bank	Quebec	249
Posteous, John Pinch, John S. Quebec Notre Dame Savings Bank Kichardson, Robert	Belleville	. 1
•	2 6	

Bank of Toronto—Continued. (Banque de Toronto—Suite.)

Names. (Noms)	Residence.	Shares. (Actions.)
Robinson, Christopher	do	27 20 4
Richardson, John G	Brockville	59 60
Ponton Mrs M W	Ottomo	7 15
Remoland, W.m. C. Ramsay, Mrs A. H. Ramsay, Miss E. A. Ramsay, R. A.		24 12 5
Reid, L. R., Executors of late	Hudson Bay CoLondon, Eng	3 49
Scott, Mrs. Louisa M	Foronto	64 21
Compil Dog Honny D	Used Cleant West Day	38 60 4
Skynner, Miss Mary A	iraiion	16
Smi h & Wilby	Weston ^a	10 4 20
Stayner, Frederick H	Overburg, Warwickshire, Eng	12 12
olewart, James A	saliingruan, Banunshire, Scotland	8 12
Stothart, Ellevor	do	1 4 5
Strathy, John, Executors of late	do	9 173
Smith II a Danell A Quebec	debec	10 11 80
Schillen, John	do	3 112
Schillen, John Saunders, H & A Snowdon, H. L., and E. Stuart, in trust Stuart, Ernest H Stuart, Miss Edith	dodo	19 11
Starke, George K	do	.9· 50· 23
Setter, Jessie (!	ttawa	$\begin{array}{c} 112 \\ 20 \end{array}$
Scott, James H Sidey, J. G., in trust H Shepherd, R. W	ontreal do	2 54
Sidey, J. G	doed River.	120 27 40
Brigge, Mrs. M. A M Smith. D. A. in trust	ontreal	60∘ 2
mith, Bennett	udson Bay Co	20 1 2
pence, William pence, Gilbert inclair, Nicol J	do	2 3
wanston, Thomas	cKenzie River	12 ⁻ 2
aul, Miss Jane Load, George T	ondon, Eng.	11 41 41
cantlebury, Thomas Cl	nesterfield	36

Bank of Toronto—Concluded. (Banque de Toronto—Fin.)

•	
Names.	Shares.
	ence.
(Noms.)	(Actions.
Surtees, Sir S. V., Executrix of late	ire, Eng 4
Tamblyn, Thomas	4
Todd, A T., S Brough and James McLennan,	
Trustees	
Tully, William Peterborough	1
Turnbull, James, Manager, in trust Toronto	3
Thompson, Mrs. Mary Anne Bradf rd Bradf rd	
Thomson, Thomas M Toronto Toronto	
Thompson, William Peterboro' Peterboro'	
Taylor, Thomas M., in trust for A. Trigge Montreal	
Trigge, Alfred Southampton, Eng	
Taylor, E H Halifax Halifax	
Taylor, Anne, Executrix of late W. H Leamington, Eng	2
Taylor, Nicol Hudson Bay Co	1
Frottier, A. A., Cashier, in trust	***************************************
Pernnest J W	31
Tempest, J. W	10
Vassie, John Dundas	2
Veit, Charles, sen, Gaspé	1
Vernon, Mrs. Margaret Grafton Grafton	2
Vincent, James and Clara C Port Hope	4
d'Economie de Notre Dame de Québec Quebec	133
Worts, James G Toronto Tronto.	1,75
Walbridge, Asa F 'Newcastle 'Newcastle	
Walker, Henry S Cobourg	50
Weiler, Charles A Peterboro' Peterboro'	20
Wadsworth, C. & W Weston Weston	5
Worts, James G, jun Toronto Toronto	
Wright, D. M Colborne	······································
Waddell, S., and F. Bond, in trust Montreal	••••••
White, William Quebec Quebec	3
Whiteman William Hudger Ray Co.	
Wilkes, George Arundel, Eng Hudson Bay Co Whiteway, William V	
Wilson, Miss F. M Buckingham	
Woodcock, Percy F Montreal Montreal	
Walker, Andrew	
Wurtele, Carl FQuebecQuebec	
Webb, Thomas Brighton, Ont	
Wagener, John London, Eng London,	124
Total, (Shares	f \$100 each.) 20,000

D. COULSON, Cashier.

Bank of Toronto, 1st March, 1880.

1 .

CANADIAN BANK OF COMMERCE. (BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE)

Names.	Pari dan ar	Shares.
(Noms.)	Residence.	(Actions.)
(TO DON'T	O DECISIED	
•	O REGISTER.)	
Achert, Miss E	Brooklyn, N.Y	5
Adamson, James, Trustee for E. Quinn	Toronto	6
Aikins, Hon J. C		30
Aitken, Mrs. E. C., Tutrix	Hamilton	44
Aldwell, Thomas D.	Southsea, Eng.	110
Aldworth, Richard		62
Alexander, Rev. F.		24
Alexander, Miss Kate		11 27
Alexander, Miss Isabella	Woodstock	167
Alexander, Wm.		. 37
Alexander & Stark		10
Allan, Rev. Daniel		15
Allan, Mrs. Margaret		3
Allen, John	Newmarket	106
Alma, John L		10
Anderson, Mrs. Rachel.		i
Anderson, Duncan, sen	Arva	3
Anderson, Walter N	Toronto	40
Armitage, Wm	Ballymote	2
Armstrong, John		8
Archer, Henry R	Newbury	400
Ashworth, Miss Isabella	New York	13
Ashworth, Caldwell, in trust	London, England	99-
Atkinson, Mrs. Ann	Barrie	-11
Austin, James		50∗
Austin, James, and Bethune, R. H., in trust	_ do	134
Bagwell, J. B.	Hamilton	150
Bailey, Miss Ann		1
Bain, T. B.	Tilsonburg	30
Baines, Wm. J.	Toronto	1
Baines, W. & C	do	2
Baker, C. D. Balkwill, Wm	London	33
Barclay, John		2 5
Barker, Mrs. Elizabeth	Markham	10
Barnett, Mrs. Catherine, H	Toronto	3
Barnhart, Noah	do	100
Barrett, R. G., Administrator of Estate of George		200
Hemmings		13
Barrie, Rev. Wm., Estate of	Guelph	25
Bartlett, Geo. R., in trust	Ottawa	11
Bartlett, Geo. R., in trust for H. C. W. Emberson	do	4
Bartley, J. M.	St Heliers, Jersey	5
Bassett, Thomas	Bowmanville	11
	Niagara	10
Baxter, Miss Flora	do	8
Beatty, Henry	Thorold	40
Boocher, Henry U. K.	London	20
Beecher, Mrs. Caroline	do	534
Bell Mrs. Augusta L	do	4
Bell, Mrs. Emily Bettz, Edmund	London	3 5
	29	ü
	<i>△</i> ∂	

·		
Names.	-1	Share
()\	Residence.	
(Noms.)	·	(Action
	and a supply and a supply of the supply of t	
endyshe, Nelson, Trustees of late	Ramsgate, Eng	,
ethune, Mrs. Unagh	Beaverton	10
iddulph. Richard I		
igelow, Obadiah I		
igelow, Silas	do	1
illett, Mrs. M. R.	Aylmer	
rd, Henry	Barrie	
rd, Henry, Treasurer	Qualph	4
scoe, Mrs. Kare V	do	4
ackburn, Geo	Cheshire, Eng	2
ackwell, John T	Poronto	12
sckwell, Geo. J	do	1
ackwell, Miss Eliz	do	_
sin, Thos G	Jalt	5
ake Hon S. H. Trustee	Coronto	E
	lamilton	,
ong, Kobt!	hester	16
gert, Mrs. Anastasia B	Brockville	2
	Foronto	11
	Itona	1
swell, A. R., Executor	Coronto	·5
swell, A. R, Trust	do	i
wie. Rev. Jas	Dunscore, Scot	13
yd, Francis., Estate of late	oronto	11
yd, Geo. J	do	7
yd, Wm. Tyd, Geo	do	20 20
emner Miss E. G.	Igin, Scot	3
ettell, Thos. H	revstead	Ĩ.
inges, Edwa B	eachville	40
	oronto	88
	owmanville	20
itton, Byron M K	Ingston	10
odie, John L	orouto.	40
ndie John L. Ceshier in trust	do	24
ooke, John L Is	sle of Man	
wa, Hoa. Geo T	do	2
own, Henry C.	aledonia	3
wne, Jas	ingston	80
ice. AlexH	amilton	3
rgess, R. K., in trust To	oronto	. 2
rnham, Mrs. Helena	hitby	152
rns, John Torns, John, Committee for A. F. E. Gunther	do	40 563
rows, Major-General A. G	adley, Eng	503
	tawa	1
meron, Lwing O	wen Sound	40
meron. Chas Co	ollingwood	114
	oronto	32
m hell, Wiss Letitia	do	8
mpbell, Jas W. Co	ob urg	50 170
	mcoe	495
mpbell, Mrs. aria, Co	oiborne	7
mpbell, Alex To	oron to	24

	1	,
Names.	1	Shares.
· (Name)	Residence.	() ati ma)
(Noms.)		(Actions.)
Manager with the same and the s		
Campbell, Jas	Peterborough	100 50
O J. Life Acquirence Company	Humilton	6∪ 0 -
Cardus, Mrs Jane	Lyndonville, N.Y	.40
Carey, Miss Mary	Hamilton	6
Carey, Wm Carfrae, Robt		8 73
Curtus Surah	, do 1	10
Corlege Jus. M.D.	Toronto	* 40
Carmichael, Peter	Arva	2
Carmichael, John R	do	25 6
Cartwright, Jas. S	Toronto	40
Cowthra Mrs Anna C	l do	.68
Cawthra, Mrs. Elizabeth J.	do	5
Cawthra, Wm	do	500
Cawthia, Henry, et. al., Trustees for minor heirs of the late Hon. S. Mills	do	48
Cawthra, oseph	Newmarket	5.0
Comban John	Toronto	100
Cayley, John Cayley, F. Osmond Chadwick, Benjamin Chafee, J. Mcci. Chapman, Chas Charteris, C. G	do	10
Chadwick James	Erlington	41 10
Chafee J. Mct.	Toronto	92
Chapman, Chas	London.	5
Charteris, C. G	Chatham.	18
UHE-IPF, GEO	DUALOUI	16 20
Chisholm, Kenneth.	Brampton	40
Chisholm Wrs Margaret K	ILlondon 1	52
Obvictio Major Congrel H P	(Chaltanham Eng i	14
Christie, Walter H.	Singapore Straits Settlement	31
Christic, Walter H. Chrysler, Francis H. Clarke, Wm.	Guelph	1 158
		20
Cleland, Robert M, in trust	Hamilton	31
Clemesha, J. W., M D	Port Hope	12
Cockburn, Geo. R. R Cockerline, M., Estate of late	do	18 58
Cooch. A. C	l do	15
Cook, Miss Janet	Hamilton	7
Cook, Mrs. Agnes	do	7
Cook, Mrs. Amelia	do	6 36
Cook, Wm	Carryille.	100
Cook, Wm	do	12
UOOK, Mrs. Louisa	Barrie	16
Cook, Miss Sarah P.	Morrisburg	10
Cook, Miss Catharine E	Port Hone	10 5
Coute, John	London	10
Coulson, D., and Taylor, J. H., Trustees	Toronto	32
Cowden, Miss Agnes.	do	1
Cowdry, Thos, M.D	do Brockville	34 50
	Toronto	24
Cull, Thos	do	4
Cumberland, F. W.	do	1
Oummings, Jas. Currie, Neil	Hamilton.	35
Ourtis Elizabeth.	Paris.	91 22
	31	***

Names. Reside	Shares,
(Noms.)	(Actions.
Daley, Chas Buntingsford, Eng Buntingsford, Eng Toronto	125
Dallimore, Miss Sarah	16
Dalton, Joshua D. London. London. London. Halifax. London. Lon	60
Daly, M. B., and Furniss, A. H., Trustees Halifax Halifax	60
Davidson, Mrs. Elizabeth. Peterborough. Davidson, Wm., and Gray, Rev. J., Trustees. Toronto and Orillia	27
Davies, Robt	27
Dean, Mrs. Nancy	3
De Laporte, A. V Toronto	
Denison, Mrs. Caronne 1 oronto 1 oronto	
Denison Mrs Iulia A	1 110
Dennistonn, Robt	80
Dickson, Mrs. Jane	20
Dight, Thos Lucan	
Dillon, LtCol. Robt Bristol, Eng	41
Doan, Robt. W	
Dobie, Rev. Robt Milton	40
Down, John	24
Dryden, Thos	37
Dudley, Edwd. E	8
Dumble, Thos., in a. Estate of late	13
Duff, Mrs. Barbara	6
Dycer, ThosBeamsville	
Dyett, Chas. G	48
Easton, Geo. CIngersoll	4
Saston, Geo. C. Ingersoll. Sastwood, John Toronto. Sastwood, John Hamilton Sceles, Mrs Jane. Toronto. Sdgar, J. D., and F. B. Cumberland, Trust do Scince, Mrs Jane. Scince Science Scince Scince Scince Scince Scince Scince Scince Scince Science Scince Scince Scince Scince Scince Scince Scince Scince Science Scince Scince Scince Scince Scince Scince Science Scince Sci	45
Gccles, Mrs JaneToronto	
Edgar, J. D., and F. B. Cumberland, Trust do do	
Blliot, Wm., in trust do do Plymouth, Eng.	130
Elliott, Geo. E., in trust	
Ellston, John Thornhill La Cloche La Cloche	51
Property Many Debases	16
Evans, John do	65
Evans G W and H Kingsmill Trust	10
wart, J., and R. H Bethune do do	
do R. G. Anderson	19
do Margt BadgleyOttawa	25
do Margt. Padgley Ottawa	43
do John Cawthra Toronto	
do John ElliottWoodbridge	53
do Jas. E Elliott Plymouth, Eng	4
do Sarah Elliott Kalamazoo, Mich	3
do L. C. K. Fitzgerald Simcoe	
do Jos. Gladman Port Hope	

	Names.		Share
	Noms.)	Residence.	Action
	1		
	Rev. W. Hay	Guelph	
do do		Toronto	
do	Wm. Holditch	Ottawa	
do	Rev. D. Inglis	New York	
do	D. Laidlaw	Toronto	1
фo	Geo Laycock	Woodstock	
do		Barrie	2
do do	Iohn Morrison C E	Hamilton Yorkwille	. 4
do	Marot Mulligan	YorkvilleTullamore	,
do	John McGee	Toronto	3
do	Arthur McRobert	Hamilton	1
do	Hon. J. McCully	Halifax	. 2
do	Henry Macdougall	Toronto	
do	D. Nicholson	Hamilton	
do	Thos. C. Scott		
do do	J. L. Smith		
go	N. Sparks, jun		1
do	Thos. C. Street	Chippawa	3
do	Jas. W. Taylor	Dublin, Ireland	2
do	Rev. M. Timlin	Cobourg	2
do	D. Thompson	Cayuga	
ďο	D. Thorburn	Queenston	
do do	Ichn C Wood	Toronto	1
do	A E Williamson	Halifax Toronto	
lcontridge. Mrs	Eliza G.	Richmond Hill	
rncomb Freder	ick	Newcastle	٠ ,
raubarson, Miss	Elizabeth	. Toronto	
arman, F. W		Hamilton	
sh, Norman		Arva Edinburgh, Scot	
ther, Miss 5		Hamilton	
her. David	······································	Hamilton	
en. J. U		. 00	
zgerald, Edwa	d	do	10
zgerald, R. C		do	
zgerald, Mrs. (teorgina	do	
rbes, Anne, Ad	ministratrix	Chippawa	
wler. Rev. Rob		New Glasgow, N.S	•
v. J. J., Furnis:	Dower Fund Trustee	. Toronto	1
zer, Wm	**** **********************************	Grafton	
zer, Miss E. M		Toronto	į
eland, Mrs. Ma	rgaret	York ville	
ench, James	*** *** ***************************	Toronto	
lier, Miss Eliza.	D.D. Pichon of Niceson	Hamilton	2
ller, Mrs. Contl	is.	do do do d	8
ller, Shelton B		Toronto	1
			ŧ
lton, Michel &		do	7
mble, N. A	***************************************	do	
rratt, Wm	T	Elginfield	.]
rnham Wm	J	Penzance, Eng	
rrick. Jas	***************************************	Queensville	30
veller, E A	** ************************************	Chippawa	4
		17 VALO PCB TT CB 10050 40000 100000 100000 000 0000 1 1 1000000	ĵ

Names.	Residence.	Shares
(Noms.)	Residence.	(Action
Geikie, Miss Catharine	Toronto	3
Beikie, W. B., M.D	do	. 11
George, James	do	
Pibson, Rev. J. M	Chicago, IllWillowdale	1
libson, Mrs. Eliza	do	ì
Fildersleeve, Miss L. A. M	Kingston Ottawa	1
lillbard. Thos	Cobourg	5
fillespie. G. H	Hamilton]
ilmour, Allan	Ottawa	80
	GoderichGuelph	2
loodfellow, Miss Harriett	Hamilton	•
ordon, Mrs. P. F	London	1
ordon, Rev. D. Mormuly, Mrs. Margaret E	do	2
owan, James R!	Barrie	i
raham, Donald'	Glencoe	4
raham, James, in trustrant, Miss Louisa M	Toronto	. 1
rant, Mrs. Isabella	do)
	Ottown	•
rasett, Rev. H. J.	Toronto	2
rasett, Rev. Elliott	Simcoe	3
rasett. Rev. H. J., and Hagarty, J. H., Trust!	Toronto	•
regett Rev H. J. and Gamble, C., Trust	do	_
ray, William	dodo	1
reen. Anson. D.D., and Macdonald, J., Trust)	do	6
reen, Rev. Anson, D.D., Estate of late	do	2
reen, Mrs. Eleanor M [1]	Granard, Ireland	3
eer. Mrs. S. A	Brantford	1
reer, Mrs. S. A	St. Andrews, N.B	2
egsten, John, in trust	Liverpool, Eng	4
rose, William	London	4
nn. G. M., and Shanly, J., Trust	do	
inn, Henry J	Ulifton	10
owski, C. S	do	12 68
owski, C. S., jun., and Northey, Rev. E. W.,		•
Trust	do	5
gue, George I	Montreal	50 50
gue, George	Paris	•
II, Thomas	do	5
ll, Adam F llgarten, Julius I	. Elei Doi Ougu	100 100
Ison, Henry	Burlington	10
milton, Mrs. Catharine	Hasgow, Scot	59
milton, W. B	Coronto	83 56
mmond, H. C, in trust	Iamilton	466
ncock Mrs Jane	Aslbourne. Eng	. (
rdy, Russell, Guardian I. rman, George T	ondon	20
rrison, CB	Coronto	10
rrison, M. H	do	2

Names.		Shares.
(Noms.)	Residence.	(Actions).
Harrison, Miss S. J	Dami.	1
Harrison, Thomas S	do	- 6
Harrison, George	Aurora	50
Harrison, John	Now Glaggow N S	8
Hawnes, D. C	St. Catharines	20
Hearne, M. S	. Hamilton	. 7
Hebblewhite, Thomas	Toronto	180
Helliwell, Miss Abigail Helliwell, Thomas	ا ام	40 89
Hellmuth, Rt. Rev. Isaac (Bishop of Huron)	London	60
Henderson, John	Cobourg	50
Henderson, John	Kelso, Scot	60
Henderson, John	Coldstream	22 4
Henderson, Miss Margaret	Holloway Eng	24
		9
Hendrie, William.	do	50
Hendrie, William. Heslop, John, Treasurer Heward, J. O., Executor of the late Catharine	Ancaster	8
Hamilton	IV ortzwillo	. 6
Heward, Stephen, Trustee	Torontodo	80
Heward, Eliza C., do	dodo	85 15
Heyden, Barbara sen. Administratrix	do	15
Hickman, Edward	Albion	71
		62
Hinde, George J	Yorkville	400
Hindes, Mrs. Sarah	Arva	20 4
Hodgins, William	Balinree, Ireland.	24
Holiwell, Mrs. M. J. H	Toronto	42
Holland, Rev. Henry	St. Catharines	8
Holland, Rev. H., and Boyd, W. F., Trustees	St. Catharines and Toronto	60 64
mome pavings and man company (minited),	, ,	. 04
i) trust	Toronto	582
Homfray J. R., and Edmonds, F. W	Laleston, South Wales	98
Hope, Hon. Adam	Cohonra	180 5
Hood. James.	Lilliesleaf, Scotland	205
Hood, James	Toronto	60
Hornby Mac M I	1 40	15
Hoosack, James	Ucbourg	8 8
Houlton, Henry	Adelaide	42
Howard, Rev. V. B	Cobourg	25
Hoosack, Mrs. Barbara Hoosack, Mrs. Barbara Houlton, Henry Howard, Rev. V. B. Howe, Etna D	Toronto	. 5
Howell, Isaac	Jerseyville	8
Howell, Isaac	TOTOILIO	359
M. C., in trust Hudson, John	f.aha	42 4
Hughes, John W	Schomberg	25
Hughes, John W Hunter, John	Owen Sound.	20
Inglis, Rev. W	Avr	4
Ireland, James O'Neil	Toronto	64
Irving, A. E., and Robinson, J. B., Trustees of Diana Jarvis	Hamilton	165
Irving, E. H, and Irving, G. A	Hamilton—New York	400

Names.	1	Share
(Noms.)	Residence.	(Action
(MOMS.)		(220001
solated Risk and Farmers' Fire Insurance Com-	-	
pany of Canada	Toronto	12
acques, Johnarvis, S. M., in trust	do	1
ervis, S. M., in trust.	Stratford	14 14
ones, E. C., in trust for L. A. Kingsmill	Toronto	. 6
ones, E. C., in trust for L. A. Kingsmill	do	· · j
ones, Margaret G., Trustees of	! do	·
ones. Mrs. Mary L	Cobourg	
ones, Mrs. Mary L., Executrix	do	20
ones, William J	Bowmanville	2
ones, B., and Moss C., Trustees	Powie	17
ones, B., and Moss C., Trustees	Toronto	3
bhnson, Henry	Hastings	10
ist. D., Manager, in trust.	London	12
eefer. Samuel	Brockville	20
eith, David S	Toronto	3
eith, D. S. & Co	Toronto	. 2
ent, Wm	Disc. lo N V	2
ent, Jasent, Henry	Toronto	i
err, J. R., in trust	do	i
ersteman, J. S.	Teignmonth, Eng	4
eterson, Jos	Toronto	10
ing, Rev. J. M	dol	5
ilgour, Jos	do	
irkpatrick, Geo. A	Kingston	16
irk, David	London	2
etching, John night, Mrs. Mary A	London, Eng.	ı
silev. Thos	Toronto	5
LICY, LHOS., III LIUSU	1 40	2
sing. Jas	Burlington	5
ally, E. S., Trustee for E. S. Lally, jun	Barrie	
illy, E. S., Trustee for A. M. Lally	do	
mport Hy	Vittoria	5
import, Hy	Toronto	i
wder, A. W., and Lee, W. S, Trustees	do	$\hat{2}$
wrie. John	Ballsquarry, Scot	
vton. Mrs. Jane E	Glasgow, Scot	12
earoyd, Rev. J	Brampton	2
each, Hugh, Cashier, in trust	Toronto	4 10
oitch, Mrs. Margt	doFergus	.3
eith, Kingstone and Brough, in trust for J. Y.	Leigns	
Bowie,	Toronto	7
land, Frank, Administrator	Hamilton	3
pper, Arthur Pau, Frederick M. D.	Toronto.	20
Pau, Frederick M. D	Owen Sound	56
sslie, John	Pombili	6
vie, J., and Fraser, A , Executors	Mono Mills	. 8
vs. Mrs. Helen	Toronto.	, 0
ys, Mrs. Helenttle, Mary	Moffatt	1
oyd, Chas	Kettleby	2
gie, Jas	Hamilton	17
well. Wm	Drummondville	71
msdén, Miss Eliznan, A. L., in trust for Wm. Lunan	Newcastle	100
man, A. L., in trust for wm. Lunan	A Derueen, Scot	78

Names.	Residence.	Shares.
(Noms.)	Tobletonoc.	Actions.
Lyman, John	Toronto	125
Main. Thos. A	Orillia	20
Mallock, F. S	Hamilton	45 3
Maloney, Miss Mary	Drummondville	3
Manson, Jas	Strathroy	200
Marlatt, S. D	Port Nelson	40 22
Martin, Edwd	Toronto	47
Martin, Mrs. Rachel	St. Catharines	50
Mason, Miss L. A	Syracuse, N.Y	10
Mason, Mrs. Jane, and Gross, F. C., Trustees	Kilmarnock, Scot	33 60
Massey, H. A	Ingersoll	7
Maver, Geo	Pickering	63
Mead, Mrs. Eliz	Coronto	50
Melville, And., and Fair, Thos. W	Collingwood	400 201
Metcalfe Jas	Vorkville	100
Metcalfe, Jas Michie, John I Michie, Jas	London	24
Michie, Jas	l'oronto	132
Michie, Jas., in trust for Miss M. A. McClellan Michie, Jas., in trust for Miss Janet Coutts	do	12 11
fichie George & Co	do	102
lickle, Chas.	Pinkerton	50
lickle, Chas. In Italian In Itali	Guelph	1
fillar, Jas. E	Parenta	2 50
fills, John I	ondon	10
Iills, Jas. H H	Hamilton	48
Iills, Hon. David F	Palmyra	40
file, Mrs. Appa	Voodstock	21 20
fills, Thos., and Revel, Robert, Trustees	Iamilton.	20
titaball Edward	d a	100
Ionkhouse, Thos	Altona	206 15
loody, Harry	do	72
loore. Hugh)nndas	205
oore, Daniel D S	st. Catharines	. 20
loore, Mrs. A. G	oronto	27 40
oore, Robt, M	Ingston	31
organ, Miss Catharine E	lamilton	11
orris, Mrs. FrancesT	oronto	10
orris, Wm., Trustees of	do do	160 100
orris, Margaret W., Trustees of	do	80
orse, Wm. M	do	200
orris, Wm., Trustees of	do	220
orse, Mrs. E. Aortimer, Herbert	dodo	98 1
oyle, Wm	aris	13
uir, W. K. and Hendrie, Geo., Trustees	etroit, Mich	100
umonand, Mrs. Mary	obourg	15
ulligan, Jos unsie, Jas	Oronto	- 8 75
unro, Mrs. Margaret	oho	7
unro, John H Wunro, Chas. J. G	/ardsville	22
unro, Unas. J. G To	oronto	6
urray, Miss Sydney D	LUMINOHOLAHIG	13.

Names.	Residence.	Shares.
(Nows.)	Residence.	(Actions.
Murray, Geo	Toronto	11
Murray, Miss Anna M	Brantford	6
Murray, Rev. J. G	Hamilton	1
Murray, Mrs. Eliza B	Guelph	. 10
Mutch, Mrs. Isabella	Fergus	38
Murchie, Frederick M	St. Stephens, N.B	55
Macaulay, Miss C. J.	Kingston	10 3
macdonald, Rev. K	Belmont	10
Macdonald, John, Barrister	do	117
Macdonald, Hugh, in trust		.6 40
Macdonald, Peter	. do	25
Macdonald, Mrs. Sarah	do	30
Macdougail, Alan Macdougall, Wm Macdowell, Mrs. Catharine	do	100- 20
Macdowell, Mrs. Catharine	Toronto	16
Macgarvey, Mrs. Mary Mackenzie, Philip, Trust	Hamilton	20
Mackenzie, J. & C	Sarnia	375 552
Mackelcan, Francis	Hamilton	50-
Macklem, Julia A., Estate of	Toronto	116
Macklem, Miss Anna M		116 116
Macklem, Oliver R	do	100
Macklem, Mrs. Charlotte E	Chippawa	116
Macklem, Sutherland	Stella	90- 20-
naciennan, mrs. J. R	Charlottetown, P.E.L.	20
Maclennan, Jas., and Johnson, H. A., Executors and Trustees of the late J. M. Strange, London.	Toronto	100
Macnee, Jas	Kingston	136 80
Macpherson, Hon. D. L	Toronto	500-
Macpherson, Henry	Owen Sound	115 2
McArdle, Edward	St. Catharines	100
IcCalla, Wm. J	do	120
McCallum, Samuel	Sandhill	7 6-
IcCarthy, D'Alton	l do	7
acCarthy, D., Trustee for Mrs. A. Astley	do	22
IcCarthy, D., Trustee for D. L. McCarthy IcCarthy, D., Trustee for A. E. McCarthy	do	7
IcCarthy. Maitland	Orangeville	. 8
IcConkey, Thos. D	Barrie	135
lcUonkey, Mrs. Mary	doForrest	25
CDowell, Samuel, Estate of late	Hamilton	31 2 4
cDowell, Alex	do	12
IcElderry, Frank	Toronto	4
CFarren, Mrs. Martha	do	10 52
IcGee, Robt	do	8
cGee, David	Keene	220
CGlashan, John F	Drummondville	24 225
cGuffin, Henry	Arva	3:
cGuffin, Mrs. Henry	do Rellymote	. 2
cHardy, Miss Jane	Ballymote Goderich	72
	38	

Fig. 1		
NAMES.		Shares.
(Noms.)	Residence.	(Actions.)
(2.020.)	•	(200,020)
McHardy, Chas	oderich	34 6
McInnes, Donald	hitby	10
McKay, Donald	ladstone	2
		$\frac{12}{20}$
McLaren Henry W	est Flamboro'	20
McLean, Neil	oodville	5, 40
McLeod, Win. C	oodstock	677
McLeod, Miss Grace	do	200
McMahon, Mrs. J. M	ono Mills	40 27
McManus, Geo McMaster, Hon. Wm	oronto	2,431
McMaster, Arthur R	do	114
McMaster, John	eston	142 40
McMaster, Mrs. Susan M To	ronto	120
McMaster, Hon. Wm, in trust for And. McMaster On McMaster, Hon. Wm., in trust for And. Graham	do	90 110
McMaster, Hon. Wm., in trust for the Freehold	4	110
McMaster, Hon. Wm., in trust for the Freehold Loan and Savings Company To McMaster, Hon. William, in trust for J. G. Currie To	oronto	40
		2 46
MaMillan Edith E	troit Mich	93
McMillan, J. C To	ronto	6 7
McMillan, J. C	ronto	47
		20
McNaughton, William Lo McPhail, Robert To	ronto	10 40
McQuestin, Isaac B Ha	milton	398
McQuestin, Calvin B Ne	w York	20
McRae, James Ga McSlay Brothers. St. McTavish, Miss Mary E. I. Toi McTavish, George S. Lit	Catharines	50
McTavish, Miss Mary E. I To	ronto	12
Needham, Richard Bry	vanston	74 3
Needbam, Mrs. Richard	do	2
Neelon, Sylvester St. Neilson, James Tor	Catharines	377 212
Neilson, PeterUh	atham	60
Neilson, Thomas, in trust for Eliza Darracott Phi	iladelphia, Penn	43
Neilson, Thomas, in trust for William Neilson	dodo	43 41
Newbigging, Miss Janet Tormas Neison Tor Nicholls, Mis. U. J. Pet Nicholls, Robert Kinckle, William Kin Nichol, John Ask	conto.	42
Nicholls, Mis. U. J Pet	erhorough	500 55
Nickle, William Kin	gston	37
Nicol, JohnAsh	aburn	115
		23 522
Nordheimer, Samuel	w York	33
Vorthrop, H STor	onto	125
lugent, FrancisBall	do	20 5
Brien. Henry in trust Tor.	onto.	2
Donnell, M	do	76 100
PDonnell, M. Chi gden, E. J. Chi gden, Uzziel, M.D. Tor	onto	26
liver, John Ply	mouth, Eng	26
39		

NAMES.	200	Share
(Noms.)	Residence.	(Action
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	}	(ACHOL
	-	
ntario College of Pharmacy	Toronto.	١,
ntario, the Incorporated Synod of the Diocese	10101100	
Ontario, the Incorporated Synod of the Diocese of, Cornwall Parochial Schools	Kingston	
ntario Divinity Students' Fund	do	
ntario Widows and Orphans' Fund	do	
ntario Mission Fund	do	
Reilly, Mrs. H	Hamilton	
rmiston, Rev. William, D.D	New York	
ne Tohn A	Unmilton !	
sborne, John B., Trust sborne, Mrs. S. E alin, Mary E., and Gamon, O., Trust ank, O. W. anton, E. H., Executor of late Sarah F. Mein	Beamsville	;
sborne, Mrs. S. E	Hamilton	
alin, Mary E., and Gamon, C., Trust	Collingwood	
ank, U. W	Port Rowan	
ark, John S	Hamilton	
arker. Thomas H	Woodstock	,
arker, Robert J	Newcastle	·
arker, Robert J	Collingwood	:
artridge, Charles	Barrie	
aterson, Peteraterson, Robert, Estate of the lateaterson, Mrs. Anne J	Toronto	1
aterson, Robert, Estate of the late	Owen Sound	14
aterson, J. Frederick	Foreign	1:
aterson, Mrs. Isabella	Orilia	. 1
aterson, Mrs. Isabellaaterson, P., and Ball, F. A., Trustees	Toronto.	48
atterson, miss margaret	Hillsborough, Ireland	
atterson, Miss Mary J	do	. 1
atterson, Miss Elizabeth	do	3
earce, Geoge J. F	Altona	2
eers, Wm		.]
llatt, Henry M	Toronto	
enner, Miss Eliza M. A.	Kingston	. 6
erry, Horace	Rochester, N.Y	į
eters, Geo	Peterborough	
eterson, Peter A	Montreal	1
terson, Henry W., Trust. for M. Charles	Guelph	
ettie, Rev. Wm	Winene	5
wtress. Reniamin	Donesster	: 1
ttit, Mrs. H. E	Grahamsville.	. 4
nlp, Rev. J	London	
ilpot, Fred. W	Ottawa	2
pon, Mrs. Sophia	Woolwich, Eng	_1
att, Samuel	Toronto	37
axton, Geoayfair, John S	Barrie	2
umb, Duncan C	do	8
nmb, Miss E. S	Niagara	. ŏ
ne Wm	London	-
stell, Mrs. Ann	Poronto	1
ttenger, Mrs. Jane J	St. Thomas	2
essiand, Edward U	London, Eng	3
itchard, Miss Annie H	London.	13
oudfoot. Mrs. Caroline	ondon Eng	5
octor. Geo	Beaverton	8
octor, Geo	Coronto	Ŭ
owse, Edward	Point Kaye, Muskoka	4
imby, A. C., Estate of the late I	Tamilton	20

Name			
Quin, Rev. J. C. Port Dover. 25 Radcliffe, Biss F D. Port Dover. 25 Radcliffe, Miss F D. Port Dover. 25 Radcliffe, Miss F D. Port Dover. 25 Radcliffe, Miss F D. Port Dover. 26 Radcliffe, Miss F D. Port Dover. 25 Radcliffe, Miss F D. Port Dover. 26 Radcliffe, Miss F D. Port Dover. 26 Radcliffe, Miss F D. Port Dover. 26 Radcliffe, Miss F D. Port Dover. 26 Radcliffe, Miss F D. Port Dover. 26 Radcliffe, Miss F D. Port Dover. 26 Radcliffe, Miss F D. Port Dover. 26 Red, Miss Rema L Dover. Dover. 16 Red, Miss Rema L Toronto 16 Red, Miss Sabella Hamilton 61 Red, Miss Sabella Hamilton 61 Red, Miss Ressie. Branchton 110 Red, Miss Ressie. Branchton 110 Red, Miss Ressie. Droot Dover. 26 Red, Calvin John Ringston 25 Richardson, Francis Dove Red, Miss Ressie. Droot Dover. 26 Richardson, John Kingston 25 Richardson, John Kingston 25 Richardson, Miss M. Droot Dover. 26 Ridout, John G Toronto 7 Rickard, Wm Newcastle 8 Ridout, John G Toronto 6 Ridout, John G Toronto 6 Ridout, John G Toronto 200 Risker, Stant Homilton 10 Risker, Stant Homilton 10 Roberts, Miss H Toronto 10 Roberts, Miss H Toronto 10 Roberts, Miss H Toronto 10 Roberts, Miss H Toronto 10 Robinson, Othistopher Toronto 20 Robinson, Othistopher Toronto 20 Robinson, Miss Mary A do 9 Robson, Miss Mary A do 9 Robson, Miss Mary A do 9 Robson, Miss Mary A do 9 Robson, Miss Mary A do 9 Robson, Miss Mary A do 9 Robson, Miss Mary A Negara 10 Ross, Other H Representatives of the late Llanelly, Wales 13 Roberts, Miss J S S S Ross, Alex M Representatives of the late Llanelly, Wales 13 Roberts, Miss J S S S Roberts, Miss J S S S Roberts, Miss J S S S Roberts, Miss J S S S Roberts, Miss J S S S Roberts, Miss J S S S Roberts, Miss	P ·		
Quin, Rev. J. O.	Names.	Desidence	Shares.
Quin, Rev. J. C.	(Nows.)	Residence.	(Actions.)
Quin, Rev J. C. Port Dover. 25 Radeliffe, Miss F J. Detroit, Mich. 12 Rae, G. M., and Smith, J. F., Trustees. Toronto. 224 Rae, G. M., and Harris, H., Trustees. London, Eng. 110 Rae, John. London, Eng. 110 Rae, John. Strathroy. 100 Red, Richard. Bowmanville. 17 Reeve, Mrs. Emma L. Toronto. 15 Reid, Miss Isabella. Hamilton. 61 Reid, Mrs. Bessie. Branchton. 12 Reid, Mrs. Bessie, in trust. do 40 Reid, Mrs. Bessie, in trust. do 46 Reid, Mrs. Ressie, in trust. do 46 Reid, Mrs. Ressie, in trust. do 46 Reid, Mrs. Ressie, in trust. do 46 Reid, Mrs. Ressie, in trust. do 36 Reid, John R. Newcastle. 25 Richardson, John. Allogon. 25 Richardson, John G. 10 6 Ridout, Mrs. M. A	, (1.04.04)		(======,
Radeliffe, Edward D	Annual Variable of the Control of th		
Radeliffe, Edward D	Quin, Rev. J. C	Port Dover	
Strainery William Strainery 100			
Strainery William Strainery 100	Radelille, Miss r. J	Toronto	
Strainery William Strainery 100	Rae, G. M., and Harris, H., Trustees	. do	
Reed, Richard	Rae. Joulian	. LOUGOH, DHY	
Reeve, Mrs. Emma L	Rapley, Wm.	Strathroy	
Reid, Miss Eleanor. do 58 Reid, Miss Isabella. Hamilton. 681 Reid, John Y. Toronto. 120 Reid, Mrs. Bessie. Branchton 121 Reid, Galvin P. Toronto. 460 Reid, Calvin P. Toronto. 46 Richardson, Francis. do 25 Richardson, Mrs. M. Toronto. 7 Richardson, Mrs. M. Newcastle. 8 Ridout, John G. Toronto. 6 Ridout, John G. Toronto. 6 Ridout, John G. Meriton 200 Riordon, John. Meriton 200 Riordon, John. Meriton 200 Riordon, John. Meriton 200 Riordon, John. Meriton 200 Riordon, John. Meriton 200 Riordon, John. Meriton 200 Riordon, John. Meriton 200 Riordon, John. Meriton 200 Riordon, John. Toronto. <t< td=""><td>Reeve. Mrs. Emma L.</td><td>Toronto</td><td></td></t<>	Reeve. Mrs. Emma L.	Toronto	
Reid, John Y	Daid Mica Eleanor	1 do	
Reid, Mrs. Bessie. Branchton 12 12 12 12 12 13 14 15 15 15 15 15 15 15	Reid, Miss Isabella	Hamilton	
Reid, Galvin P Toronto. 400 Reid, Calvin P Toronto. 400 Richardson, Francis do 25 Richardson, John. Kingston. 21 Richardson, Mrs. M. M. Toronto. 7 Ridout, John G. Toronto. 6 Ridout, John G. Merriton 200 Riordon, John. Merriton 200 Riordon, John. Merriton 200 Riordon, John. Merriton 200 Riordon, John. Merriton 200 Riordon, John. Merriton 200 Riordon, John. Merriton 200 Riordon, John. Merriton 200 Riordon, John. Merriton 200 Riordon, John. Merriton 200 Riordon, John. Merriton 200 Ridor, San'l Toronto 213 Rose, Geo. do 110 Robinson, Francis London 41 Robson, Miss Jeannette Ilderton. 7<			
Reid, Calvin P	Raid Mrs Rassia in trust	i do	
Richardson, John	Reid, Calvin P	Toronto	
Richardson, Mrs. M. M. Toronto. 7 Richardson, Mrs. M. M. Newcastle. 8 Ridout, John G. Toronto. 6 Ridout, Mrs. M. A. do 33 Riordon, John Merriton. 200 Riordon, Chas. Toronto. 200 Riordon, Chas. Toronto. 213 Roach, Geo. Hamilton. 1,100 Robarts, Mrs. H. Toronto. 13 Robertson, Wm. J. St. Catharines. 4 Robinson, Christopher. Toronto. 20 Robinson, Christopher. Toronto. 20 Robinson, Francis. London. 41 Robinson, Francis. London. 41 Robinson, Wm. do 9 Robson, Miss Jeannette. Illderton. 7 Robson, Miss Jeannette. Illderton. 7 Robson, Miss Jeannette. Illderton. 7 Robson, Wm. Waterdown. 68 Rogers, Miss Mary A. do 7 Robson, Wm. Waterdown. 68 Ross, Alex. M. Goderich. 20 Ross, Alex. M. Goderich. 20 Ross, John. Ross, Alex. M. Goderich. 20 Ross, John. Ross, Mary C. do 20 Ross, John. Ross, Mary C. do 20 Ross, John. Ross, C. H., Representatives of the late. Llanelly, Wales. 13 Robutledge, Robt. Hyde Park. 6 Rowland, Thos. M. Nigara. 75 Rowslif, Henry Toronto. 40 Rosy, Wm. do 127 Rossell, And. Ross. Ros	Richardson, Francis	do	
Rickard, Wm	Richardson Mrs M M	Toronto	
Modult, John G. Toronto. 6 Ridout, Mrs. M. A do 33 Riordon, John Merriton 200 Risley, Sam'l Toronto. 213 Roach, Geo Hamilton 1,100 Risley, Sam'l Toronto. 213 Robertson, Wrs. H Toronto. 13 Robertson, Wrs. H Toronto. 20 Robinson, Christopher Toronto. 20 Robinson, Geo. do 110 Robinson, Francis London. 41 Robinson, Wrs. do 9 Robinson, Miss Jeannette Ilderton. 7 Robson, Miss Mary A do 7 Robson, Wiss Mary A do 7 Robson, Wiss Mary A do 7 Robson, Wiss Mary A do 7 Robson, Wiss Martha Newmarket. 6 Rose, Geo. do 2 Ross, Alex M Ross, Alex M Goderich 20 Ross, Alex M Ross, Chas. H Ross, Alex M Ross, Alex M Ross, Chas. H Ross, Cha	Rickard Wm	Newcostle	
Merriton Joh	Kidout, John G	Toronto	
Riordon, Chas. Go	Ridout, Mrs. M. A	Momiton	
Risley, Sam' Toronto 213 1,100 Robarts, Mrs. H. Toronto 1,100 Robarts, Mrs. H. Toronto 13 13 Robertson, Wm J. St. Catharines 4 4 Robinson, Christopher Toronto 20 Robinson, Christopher Toronto 20 Robinson, Francis London 41 Robinson, Francis London 41 Robinson, Wm. do 9 Robson, Miss Jeannette Robson, Miss Jeannette Robson, Miss Mary A do 7 Robson, Miss Mary A do 7 Robson, Wm Robson, Miss Martha Newmarket 6 Rose, Geo do 2 Ross, Augustus C Gaderich 20 Ross, Augustus C Gaderich 20 Ross, Alex M Goderich 20 Ross, Alex M Goderich 20 Ross, John Ross, Mrs. Mary C do 20 Ross, John Ross, Ch., Representatives of the late Llanelly, Wales 13 Rowland, Thos M Niagara 75 Rowsell, Henry Toronto 40 Ross, Ch. Ross Mrs. Mary C Ross, Alex M Ross Mrs. Mary C Ross, Alex M Ross Ch., Representatives of the late Llanelly, Wales 13 Rowland, Thos M Niagara 75 Rowsell, Henry Toronto 40 Ross, Ch., Representatives of the late Llanelly, Wales 12 Rowland, Thos M Ross, Ch., Representatives of the late Llanelly, Ross, Ch., Representatives of the late Llanelly, Ross, Ch., Representatives of the late Llanelly, Ross 13 Rowland, Thos M Ross, Ch., Representatives 14 Rowland, Ross, Ch., Representatives 15 Rowland, Ross, Ch., Representatives 16 Rowland, Ross, Ch., Representatives 16 Rowland, Ross, Ch., Representatives 17 Rowland, Ross, Ch., Representatives 18 Rowland, Ross, Ch., Representatives 18 Rowland, Ross, Ch., Representatives 18 Rowland, Ross, Ch., Representatives 18 Rowland, Ross, Ch., Representatives 18 Rowland, Ross, Ch., Representatives 18 Rowland, Ross, Ch., Representatives 18 Rowland, Ross, Ch., Representatives 18 Rowland, Ross, Ch., Representatives 18 Rowland, Ross, Rowland, Ross, Rowland, Ross, Rowland, Ross, Rowland, Ross, Rowland, Ross, Rowland, Ross, Rowland, Ross, Rowland, Ross, Rowland, Ro	Diordon Chas	1 da	
Robinson, Francis	Risley, Sam'l	Toronto	213
Robinson, Francis	Roach, Geo	Hamilton	
Robinson, Francis	Robertson Wm I	St Catherines	
Robinson, Francis	Robinson, Christopher.	Toronto	
Robison, Wm. Robison, Miss Jeannette			
Robson, Miss Jeannette	Robinson, Francis	London	
Robson, Miss Mary A	Robson Miss Jeonnette	Ilderton	
Robson, Wm	Robson Miss Mary A	l do	
Company	Robson, Wm	Waterdown	
Ross, Algustus C West Flamboro' 2 Ross, Alex. M Goderich 20 Ross, Ohas. H Barrie 86 Ross, Mrs. Mary C do 20 Ross, John Beachville 4 Ross, Wm West Flamboro' 51 Ross, C. H., Representatives of the late Llanelly, Wales 13 Routledge, Robt Hyde Park 6 Rowsell, Henry Toronto 40 Rowsell, Henry Toronto 40 Roy, Mrs. Jessie D Owen Sound 64 Roy, Mrs. Jessie D Owen Sound 64 Roy, Wm. do 127 Russell, And Ottawa 42 Rutherford, E. H Toronto 140 Ayerson, Rev. E., D.D. do 81 Sanders, Miss J. S. San Francisco, Cal. 7 Sawbridge, Miss H. E Chippawa 11 Schofield, C., and Scott, C.J. Berlin 10 Scott, Mrs. L. M Ottawa 212 cott, Mrs. Agnes<	Rogers, Miss Martha	Newmarket	
Ross, Alex. M. Goderich 20 Ross, Chas. H. Barrie 86 Ross, Mrs. Mary C. do 20 Ross, John. West Flamboro' 51 Ross, Wm West Flamboro' 51 Ross, C. H., Representatives of the late Llanelly, Wales 13 Rowland, Thos. M. Niagara 75 Rowsell, Henry Toronto 40 Roy, Mrs. Jessie D. Owen Sound 64 Roy, Wm do 127 Russell, And Ottawa 42 Rutherford, E. H. Toronto 140 Syerson, Rev. E., D. D. do 81 Saddier, Miss Susan Greenwood 56 Sanders, Miss J. S. San Francisco, Cal. 7 Sawbridge, Miss H. E. Chippawa 11 Schofield, O., and Scott, C. J. Berlin 10 Scott, Mrs. L. M. Ottawa 212 Scott, Mrs. L. M. Ottawa 212 Scott, Mrs. Agnes Peterborough 128 <t< td=""><td>Ross, Augustus C</td><td>West Flamboro'</td><td></td></t<>	Ross, Augustus C	West Flamboro'	
Content Cont	Ross, Alex. M	Goderich	20
Ross John Beachville 4	Ross, Chas. H	Barrie	
Ross, Wm West Flamboro' 51 koss, C. H., Representatives of the late Llanelly, Wales 13 Routledge, Robt Hyde Park 6 Rowland, Thos. M. Niagara 75 Rowsell, Henry Down Sound 64 Roy, Mrs. Jessie D Owen Sound 64 Roy, Wm do 127 Russell, And Ottawa 42 Rutherford, E. H Toronto 140 Syerson, Rev. E., D. D. do 81 andler, Miss Susan Greenwood 56 anders, Miss J. S. San Francisco, Cal 7 sawbridge, Miss H. E Chippawa 11 bchofield, C., and Scott, C. J. Berlin 10 cott, Mrs. Justina Toronto 56 cott, Mrs. L. M Ottawa 212 cott, Mrs. L. M Ottawa 212 cott, Mrs. Agnes Peterborough 128 cott, Miss Oath do 33	Ross John	Reachville	
Hyde Park 6	Ross, Wm	West Flamboro'	
Consequence Consequence	Ross, C. H., Representatives of the late	Llanelly, Wales	
Consequence Consequence	Rowland Thos M	Hyde Park	
According to According to According to	Rowsell, Henry	Toronto	
Russell, And. Ottawa 42 Rutherford, E. H. Toronto 140 Ryerson, Rev. E., D.D. do 81 adlier, Miss Susan Greenwood 56 sanders, Miss J. S. San Francisco, Cal. 7 sawbridge, Miss H. E. Chippa wa 11 schofield, C., and Scott, C. J. Berlin 10 scobie, Mrs. Justina Toronto 56 scott, Henry Telfer 5 scott, Mrs. L. M. Ottawa 212 cott, Mrs. Agnes Peterborough 128 scott, Miss Cath do 33	Roy, Mrs. Jessie D	Owen Sound	64
Aperson, Rev. E., D.D. do 81	loy, Wm.	do	
Aperson, Rev. E., D.D. do 81	Rutherford, E. H	Toronto	
Saddier, Miss Susan Greenwood 56 Sanders, Miss J. S. San Francisco, Cal 7 Sawbridge, Miss H. E Chippa wa 11 Schofield, U., and Scott, C. J. Berlin 10 Scobie, Mrs. Justina Toronto 56 Scott, Henry Telfer 5 Scott, Mrs. L. M Ottawa 212 Scott, Mrs. Agnes Peterborough 128 Scott, Miss Cath do 33	yerson, kev. E., D.D	do	
San Francisco, Cal. 7 7 7 7 7 7 7 7 7	adlier. Miss Susan	Greenwood	56
Controlled C., and Scott, C. J. Berlin 10 10 10 10 10 10 10 1	anders, Miss J. S.,	San Francisco, Cal	
Toronto. 56	chofield, C., and Scott, C. J.	Berlin	
Cott, Henry	Cobie, Mrs. Instina	Toronto	
cott, John Port Dover 280 do 33	cott, Henry	Telfer	
cott, John Port Dover 280 do 33	Cott. Mrs. A. ones	Uttawa	
cott, Miss Cath do 33	cott, John	Port Dover,	
41	cott, Miss Cath	do	
<u>*</u> *		41	

Names. — (Noms.)	Residênce.	Shares. Actions
Scott, J. F., in trust	Jhatham	
Beagram, E. F	falt	4
Seagram, E. F	Barrie	50
Senkier, Mrs. F. L	ordon	2:
Shanly, J., and Lesslie, G	tobicoke	2
nenston. 1 nos. S	Brantford	20
herwood, Wm., Surv'g Executor of the late Hon. Geo. Crawford.	Progleville	
hewan Magnus	oronto	1:
hewan, Magnus	t. Catharines	6
hields, Miss Agnes E hields, Miss Jane	Solton	100
hields, John	do	106 353
hields, John hipley, Lionel E	uncrief	30.
hott. Robt'B	irr	. 1
ifton, Chas. W	rva	8
inclair, Donald	irr	10
isson. WmP	ort Hone	80
ilverthorne. Newman S	ummerville	50
key, Lawrence	ort Dover	(
mellie, Rev. GeorgeF	erous	13
mellie, Mrs. Ann C	oncord	1
mibert, James, Representatives of the late A	rva	
mibert, Mrs. Matilda	dinhurch Scot	10 40
miles, James S	eronto	27
mith, Mrs. Mary E	do	40
mith, John E. J. B., Bursar, University of Toronto	do	7
mith, John	do	4
mith. Frank S	do	8
mith, Andrew, V.S	do	50
mith Mrs Serah	ettleby	24 3
mith, Wrs. Sarah	ondon	50
nider, George U	wen Sound	86
orby, Walter G	amilton	300 300
parkhall, Cubett	pronto.	500
peid, Henry	do	71
oringer, D. R	elson	64
ory, WilliamTo	do	116 36
anley, Bernard Lianton, Mrs. Julia To	ıcan	70
anton, Mrs. Julia To	oronto	104
ammers, Samuel J	dodo	10 180
ayner, F. S., and Wood, S. G., Trust	do	1,125
ammers, Samuel J	do	217
	verbury, Eng	187
ead, Charles Lo	ondon	37 50
ephens, R. P., Referee, Court of Chancery	do	125
ephens, JohnBy	ron	4
ephenson. JamesMo	ontreal'	27 19
evenson, Rachel S. and Isabella	rontotawa	6
ewart, Miss Isabella	do	3

Names. (Noms.	Residence.	Shares. — (Actions.)
Stewart, Miss Linnie E	Ottrwa	7
Stewart, John	1 40	127 5
Stewart, Donald C	Nairn	2
Stawart Rev Alexander	()rillia	46
Stiff, Charles	Hamilton	10
Stitt, James	London	4 4
Strachan Mrs M A	Coronto	20
Strathy, Alexander, Estate of the late Strathy, H. S., Cashier, in trust	do	20
Strathy, H. S., Cashier, in trust	do	1,589
Strathy, Henry H	Barrie	15 4
Street, Miss E. G. H.	Toronto	25
Strong, Miss Celia M	do	5
Stnart Charles	Port Hope	76
Sutherland, Mrs. Anna.	Newmarket	27 38
Switzer Harvey M	Palermo	40
Symes, Miss Ellen C	Ottawa	20
Symington, Thomas and J. S	Sarnia	75
Symons, Samuel	Hamilton	15
Talbot, Mrs. Thomas H	do	. 2 1
Tamblyn, Thos	Newcastle	80
Tamblyn, Mrs. Sarah	do	20
Tamblyn, Wm. H	Oshawa	70
Tandy, Thos E Taylor, John, Estate of late 1	Hamilton	$\substack{12\\1,278}$
Taylor, Thos	do	1,614
Taylor, Geo	do	1,584
Taylor, Geo., Executor	do	132
Taylor, Wm	do	100 200
Taylor, Miss Mary	do	200 6
Taylor, Miss Anne	do	42
Taylor, Geo. A	do	2
Taylor, John H	do	401
Paylor, J. F., in trust	do	18 10
Taylor, Nancy, and Turner, Mary M., Trustees T	Coronto	273
Telfer, Wm., et al. Trustees of Mrs. G. J. Cook B	arrie	5
Pemple, Miss Mary Phompson, Mrs. CathL	uebec	4
Thompson, Alfred A P	ondon mishana	1 40
Laompson, David	leang	91
Thompson, Geo	omoka	43
hompson, John J. J.	hatham	4
Phompson, Mrs. Eliz	leans	41 6 00
Thomson, Thos. M	oronto	300
	do	15
40480h, Thos. M. in trust for Cath Sinclair	do	15
nomson, 1nos. M., in trust for Annie and Jeannie!	do	15
Gilmourhomson, Thos. M., in trust for David Gilmour	do	15 21
"omson, Thos. M., in trust for Wm. Gilmour!	do	7
nomson, Jas	alifax, N.S	100-
uomson. Geo	do	50
homson, Jas W horburn, Jas., M.D.	oodbridge	23 0 - 10 3 -
		100

Maring		Shar
Names.	Residence.	Shares.
(Noms.		(Actions
Thorburn, Mrs. Isabel	Toronto	2
Torrance, Rev. Robt	Guelph	-2
Torrance, W. B	Brantford	
Torrance, W. B	Toronto	-1
Fucker, John	do	10
l'ucker, Baruch	Allanburgh	-20
l'ucker, Baruch, jun	do	4
Fucker, John Fucker, David, M.D	do	$\frac{6}{2}$
I'ully, K. and Blomfield, C. L. Trustees	l'Toronto	2
l'innis. Mrs. Susan	. I West Fiamporo'	-1
Furnhull Jas. Manager, in trust	Toronto	40:
Furner, Frank	Dertmouth NS	2:
Vankonghnet, C. B., R. N.	London, Eng	5
enner, Thos	Orono	2
incent, Rev. Thos	Moose Factory, Hudson's Bay	2
Valdie, Mrs E. BValdie, John		20
Waldron Richd	Kingston	5
Valker, Jas	Carluke	7.
Valker, Thos. D	Hamilton	
Valker, Hy. S	Cohourg	2 10
Valker, Wm	Ilderton	10
Valker, Robert	Toronto	21:
Vallace, Thomas F	Woodbridge	. 30
Vallace, Jeremiah	Hamilton	3
Vallace, William Wallace, Rev. C. H	Bristol. Eng	20
Vallis, James	Peterborough	. 4
Value, Thomas	Norwich, Eng	60
Vardrop, JohnVaters, Miss Erie	Toronto	6
Vand, B. W	Hamilton	3
Vanch Mrs Jennie L	Strafford	1
Vebster, Miss Sarah MVeinarg, John V.	Tappleytown	1
Veinarg, John V	Brantford	4 11:
Veir, John Veir, Thomas C Veir, Mrs. M. M.	Folkestone. Eng	250
Veir, Mrs. M. M	do	560
estentt Kraser	(Chatham	3
Vestern Assurance CoVhatley, George		1,23'
hatley, Richard	do	10
hatley, George	London	6
hitcher, John	Seneca	18 12
hyte, John	Deterhorough	- 59
ickens, Richard	1010110	10
ickson, John	do	25
Vilkes, Robert	do	127
Trustees	do and Galt	100
Vilkie, D. R., Cashier, in trust	do	210 54
illard, Miss Laura P	Prescott	40
fillard. Charles	. do	300
'illiams, Rt. Rev. J. W., Lord Bishop of Quebec, in trust for Bishops' College, Que		7
in trust for Bishops' College, Que	Quebec	

NAMES. (Noms.	Residence.	Shares. (Actions.
Williams, Mrs. Emily Williamson, Mrs. I. J., and Haskin, A Williamson, Mrs. I. J., and Haskin, A Williamson, Crowell. Wilson, Miss M. P Wilson, Miss M. P Wilson, Miss M. P Wood, Mrs. Caroline M Wood, Rev. William Woodreton, A., M. D Woodroff, S. D Woodroff, R. Woodroff, Mrs. Jane C Woodroff, Mrs. Jane C Woodroff, Mrs. Jane C Woodroff, Miss Ella V Woodroff, Miss Ella V Woodroff, Miss Ann H Woodroff, Miss Marian C Wright, David Wright, David Wright, David Wright, George. Wright, Coung, Miss Elizabeth Yarker, G W., Manager, in trust Yarker, G W., Manager, in trust Young, John C Young, Mrs. Catharine Young, James Young, James Young, James Young, James Young, Wm. Young, Wm.	Toronto Point Kaye, Muskoka Arva Kingston Toronto Hamilton Toronto Port Rowan Hamilton de St. Catharines do do St. Davids do do Hamilton Colborne London Toronto Dronto Colborne London Toronto Colborne London Geatandle	127 34 6 41 24 20 11 30 25 6 30 41 100 200 20 20 20 37 19 18 19 18 19 18 19 24 24 24 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20

MONTREAL REGISTER.

	1	
Acadia Fire Insurance Co	Halifax, N.S.	
Adams, James A. Almon, Mrs. F. A. M. Almon, Rev. H. P. Arnton, John J.	40	625
Almon, Mrs. F. A. M	, do	12
Almon, Rev. H. P.	Windsor N S	45
		40
Anderson, Robt	do.	1,100
		25
Angus, R. B., in trust	Montreal	5
		40
Armour, Robt	Montreal	40
Arnoldi, King	Ottowo	17
Atkinson, John	Montreal	6
		40
		56
		10
		80
		100
		80
		200
Hèbert	Montanal	
	45	4

iell, Andrew A	ifax o tingham, Eng helaga helaga ifax o treal o o o o o o o o o o o o o	(Action) 1 1 1 2 2 3 8 8 8 2 2 0
Sarry, John L. Sarber, Thos. Sarbow, Mrs. Emma Sarnston, Geo. Sarlett, Geo. R. Saudel, Wm. Sauden, Jos. Salden, Jos. Salden, Jos. Salden, Jos. Salden, Jos. Salden, Jos. Salden, Jos. Salden, Jos. Salden, Jos. Salden, Jos. Salden, Jos. Salden, Jos. Salden, Jos. Salden, Jos. Salden, Jos. Mayne, Thos. Salden, Jos. Salden, Jos. Salden, Jos. Mayne, Thos. Salden, Jos. Salden, Jos. Mayne, Jos. Salden, Jos. Mayne, Jos. Salden, Jos. Salden, Jos. Salden, Jos. Mayne, Jos. Salden,	ifax o tingham, Eng helaga helaga ifax o treal o o o o o o o o o o o o o	1 1 1 2 3 3 8 8 8 8 2 2 2
Sarry John L. Trust Sarber Thos Sarber Thos Sarber Thos Sarlow, Mrs. Emma Harnston, Geo Mattett, Geo. R. Mayne, Thos Sauden Jos Mayne, Thos Sauden Jos Mayne, Thos Sauden Jos Mayne, Thos Sauden Jos Mayne, Thos Sauden Jos Mayne, Thos Mayne, Thos Mayne, Thos Sauden Jos Mayne, Thos Mayne	o tringham, Eng helaga hreal aswa ifax o treal lateral	1 1 1 2 3 3 8 8 8 8 2 2 2
Sarlow, Mrs. Emma. Sarnston, Geo. Sarrlett, Geo. R. Sauld, Wm. Sayne, Thos. Sauden, Jos. S., ia trust. Selcher, Jos. S., ia trust. Selcher, Miss M. A. Sell, Mrs. Annie Sell, Leonard G. Sendeler, Miss Mary Simmore, Mrs. Jane G. Simmore, John, Estate of the late. Sigelow, Mrs. Mary A. Sigelow, Mrs. Mary A. Sigelow, Mrs. Ellen A. Sender A	helaga titreal awa ifax 0 treal ifax 0 ton, Ont. dericton, N.B. 7 Edinburgh ifax treal 0 0 0 0 0 0 0 0 month, Eng fax amagouche, N.S do do do treal	1 1 1 2 3 3 8 8 8 8 2 2
Sarlow, Mrs. Emma. Sarnston, Geo. Sarlett, Geo. R. Sauld, Wm. Sayne, Thos. Sauden, Jos. S., in trust. Selcher, Jos. S., in trust. Selcher, Miss M. A. Sell, Mrs. Annie Sell, Leonard G. Sendeler, Miss Mary Simmore, Mrs. Jane G. Simmore, John, Estate of the late. Sigelow, Mrs. Mary A. Sigelow, Mrs. Mary A. Sigelow, Mrs. Ellen Soak, Gobt. B. Soak, Hon. R., in trust No. 1. Soak, Hon. R., in trust No. 2. Soak of Education of the General Assembly of the Presbyterian Church in Canada Moond, John S., in trust. Soak Gendix A. Sowles, Jos. Sordie, Robt. Sowles, Jos. Sordie, Robt. Sord	helaga titreal awa ifax 0 treal ifax 0 ton, Ont. dericton, N.B. 7 Edinburgh ifax treal 0 0 0 0 0 0 0 0 month, Eng fax amagouche, N.S do do do treal	1 1 2 2 3 3 6 8 8 2 2
artlett, Geo. R. O asuld, Wm Hauler, Jos. Mayne, Thos. auden, Jos. Mayne, Thos. Mayne, Thos. Mayne, Thos. Mayne, Mrs. Annie elcher, Miss M. A. Pell, Mrs. Annie ell, Andrew A. Prell, Leonard G. Mrs. Mary Mrs. Jane G. Mrs. Mary A. Mrs. Mary A. Mrs. Mary A. Mrs. Mary A. Mrs. Mary A. Mrs. Mary A. Mrs. Mary A. Mrs. Mrs. C. L. M. V. Mrs. Marth P. Hackwood, W. M. Mrs. Mrs. Mrs. Mrs. Mrs. Mrs. Mrs.	awa. iifax o ttreal iifax o on, Ont. dericton, N.B. 7 Edinburgh iifax ttreal o o o o o o mouth, Eng. fax magouche, N.S. do do do treal	2 2 3 3 3 8 8 8 8 2 2
auden, Jos. S., in trust. Helcher, Jos. S., in trust. Helcher, Miss M. A. Hell, Mrs. Annie Hell, Andrew A. Fiell, Leonard G. Sendeler, Miss Mary Himmore, Mrs. Jane G. Mimore, John, Estate of the late. Higelow, Mrs. Mary A. Higelow, Mrs. Mary A. Higelow, Miss Elizabeth. Higelow, Miss Elizabeth. Higelow, Miss Elizabeth. Higelow, Miss Elizabeth. Higelow, Miss Elizabeth. Higelow, Miss Elizabeth. Higelow, Miss Higelow, Miss Higelow, Miss Higelow, Miss Higelow, Miss Higelow, Miss Higelow, Miss Higelow, Miss Higelow, Miss Higelow, Miss Miss Miss Miss Miss Miss Miss Mis	treal ifax On, Ont. dericton, N.B. z Edinburgh ifax ttreal O O mouth, Eng magouche, N.S fax, N.S. do do treal	22 30 8 8 22
auden, Jos. S., in trust. Helcher, Jos. S., in trust. Helcher, Miss M. A. Hell, Mrs. Annie Hell, Andrew A. Fiell, Leonard G. Sendeler, Miss Mary Himmore, Mrs. Jane G. Mimore, John, Estate of the late. Higelow, Mrs. Mary A. Higelow, Mrs. Mary A. Higelow, Miss Elizabeth. Higelow, Miss Elizabeth. Higelow, Miss Elizabeth. Higelow, Miss Elizabeth. Higelow, Miss Elizabeth. Higelow, Miss Elizabeth. Higelow, Miss Higelow, Miss Higelow, Miss Higelow, Miss Higelow, Miss Higelow, Miss Higelow, Miss Higelow, Miss Higelow, Miss Higelow, Miss Miss Miss Miss Miss Miss Miss Mis	treal ifax On, Ont. dericton, N.B. z Edinburgh ifax ttreal O O mouth, Eng magouche, N.S fax, N.S. do do treal	20 30 8 8 20 20
elcher, Jos. S., in trust. elcher, Miss M. A. ell, Mrs. Annie ell, Andrew A. ell, Leonard G. endeler, Miss Mary inmore, Mrs. Jane G. inmore, John, Estate of the late. igelow, Mrs. Mary A. igelow, Mrs. Elizabeth irch, Mrs. C. L. M. V. lack, Martin P. lack, Wood, W. M. land, Lancelot J. bak, Fon R., in trust No. 1. bak, Hon. R., in trust No. 2. bard of Education of the General Assembly of the Presbyterian Church in Canada band, John B., in trust back, Jos. adburn, Thos. adshaw, Miss M. S. odie, Robt.	ifax	2 : : : : : : : : : : : : : : : : : : :
elcher, Miss M. A. ell, Mrs. Annie Ell, Mrs. Annie Ell, Andrew A. Ell, Leonard G. Needeler, Miss Mary Himmore, Mrs. Jane G. Mrs. Gelow, Mrs. Mary A. Egelow, Mrs. Mary A. Egelow, Mrs. Mary A. Egelow, Mrs. Elizabeth Frch, Mrs. C. L. M. V. Hard, Mrs. C. L. M. V. Hard, Mrs. G. L. M. V. Hard, Lancelot J. Hard, Mrs. G. L. M. V. Hard, Lancelot J. Hard, Mrs. G. L. M. V. Hard, Lancelot J. Hard, Hon. R., in trust No. 1. Dak, Hon. R., in trust No. 2. Dak, Hon. R.	o ton, Ont	2 36 8 8
ell, Andrew A ell, Leonard G endeler, Miss Mary inmore, Mrs. Jane G inmore, John, Estate of the late. gelow, Mrs. Mary A igelow, Miss Elizabeth rch, Mrs. C. L. M. V lack, Martin P land, Lancelot J bak, Robt. B bak, Hon. R., in trust No. 1 bak, Hon. R., in trust No. 2 bak, Hon. R., in trust No. 2 bak, Hon. B, in trust No. 1 bak, Hon. B,	reference (N.B. reference (N.B	2 36 8 8
ell, Leonard G	r Edinburgh ifax treal	2 3 3 2
endeler, Miss Mary inmore, Mrs. Jane G inmore, John, Estate of the late. gelow, Mrs. Mary A igelow, Mrs. Mary A igelow, Miss Elizabeth rch, Mrs. C. L. M. V lack, Martin P land, Lancelot J sak, fon R., in trust No. 1 sak, fon R., in trust No. 2 sak, fon R., in trust No. 2 sak, fon R. in trust No. 2 sak Hon. R., in trust No. 2 sak Bendix A sak, Bendix A sowles, Jos sadburn, Thos sadshaw, Miss M. S sodie, Robt. J semmer, J. J., and Mitchell, Geo., Executors of the late R. Noble sine, Henry K sooks, Mrs. Ellen A species of the late R. Server Serv	ifax ttreal	36
nmore, John, Estate of the late. gelow, Mrs. Mary A. gelow, Mrs. Mary A. gelow, Miss Elizabeth. rch, Mrs. C. L. M. V. ack, Martin P. ack, Martin P. ack, Martin P. ack, More and, Lancelot J. bak, Hon. R., in trust No. 1. bak, Hon. R., in trust No. 2. bak, Hon. R., in trust No. 2. bak, Hon. R., in trust No. 2. bak, Bendix A. bak, Hon. R., in trust No. 2. bak, Hon. R., in trust No. 2. bak, Hon. R., in trust No. 2. bak, Hon. R., in trust No. 2. bak, Hon. R., in trust No. 2. bak, Hon. R., in trust No. 2. bak, Hon. R., in trust No. 2. bak, General Assembly of the Presbyterian Church in Canada. bak, Bendix A. bak, Jos. adburn, Thos. peadshaw, Miss M. S. doile, Robt. bate R. Robt. bendix, Mrs. Mischell, Geo. bendix, Mrs. Rilen A. books, Mrs. Ellen A. brighted	o o o o o o o o o o o o o o o o o o o	30
gelow, Mrs. Mary A gelow, Mrs. Mary A gelow, Miss Elizabeth rch, Mrs. C. L. M. V lack, Martin P lack, Wood, W. M land, Lancelot J lack, Robt. B lack, Robt. B lack, Fon R, in trust No. 1 lack, Hon. R, in trust No. 2 lack, Hon. R, in trust No. 2 lack, Hon. R, in trust No. 2 lack, Hon. R, in trust No. 2 lack, Bendix A lack, Hon. R, in trust No. 1 lack, Hon. R, in t	0	36
rch, Mrs. C. L. M. V. Y. Isack, Martin P. Isack, Martin P. Isack Wood, W. M. Talack Wood, W. M. Talack, Robt. B. Isak, Robt. B	o mouth, Eng	36 8 8 20
nak, Hon R., in trust No. 1. nak, Hon R., in trust No. 2. nak Hon R., in	fax n.s	30 8 3 20
Jak, rion R., in trust No. 1. Jak, Hon. R., in trust No. 2.	amagouche, N.S	36 8 20
nak, Hon R., in trust No. 1. nak, Hon R., in trust No. 2. nak Hon R., in	fax, N.Sdo do do treal	30 8 8 20
nak, Hon R., in trust No. 1. nak, Hon R., in trust No. 2. nak Hon R., in	do do treal de de de de de de de de de de de de de	8 3 20
nak, Hon. R., in trust No. 2. nard of Education of the General Assembly of the Presbyterian Church in Canada	do treal	8 3 20
pard of Education of the General Assembly of the Presbyterian Church in Canada	treal	20
nas, Bendix A	0	20
ond, John B., in trust	0	20
wles, Jos		
adshaw, Miss M. S. Quodie, Robt	bec	12
odie, Robt	rborough	
odie, Robt J]
one, Henry K	eorgetown, Que	
one, Henry K	tax	2
ooks, E. T., and Senkler, W. S Perooks, Mrs. Ellen A	***************************************	4
ooks, Mrs. Ellen A		2
tton Danen M	kville	ϵ
TION. DVPON W N. I. I. I. I. I. I. I. I. I. I. I. I. I.	0	4
wn. BohtMo	real	47
tool byron in Mo own, Robt Mo own, Wm Qu own, Thos. A Has	ec	
own, Thos. A	ax	8
ookfield. Samuel M	ax	3
wne, Edward Habookfield, Samuel M Habookfield, Smuel M Habookfield, Wm. H dokfield, Walter G Abookfield, Walter G	***************************************	1
ookfield, Walter G d	tford	2 5
chanan Mrs C T C	ec	2
chanan Wentworth I	real	2
ist, Geo	ax	- 10
rland, G. B Mor		2
rland. (4. B., in trust		100
rmester, Miss M. M. Hall rnett & Co Mor	real	10

Names.	Residence.	Shares.
(Noms.)	Residence.	(Actions.)
Butterworth & Co	Ottawa	20
Cehill. Wm.	Montreal	55
Cambie, H. J	Montreal	11 38
Comeron Rev Jas Y	Drummondville	13
Comphell, Jas	Peterborough	40
Campbell, Robt	Montreal	72
Campbell, Robt, in trust	St. Martins, Que	8 26
Campbell, G. W., M.D., and Cross, S	Montreal	8
Cassils. John, in trust	do	325
Carmichael, Miss C	New Glasgow, N.S	7 300
Carter, John C	Cambridge, Eng	655
Chadwick, Mrs. A	do	, 23
Childs, W. L., in trust	Victoria, Kansas, U.S	27
Chisholm, Colin R	Montreal	18 90
Chisholm, Wm	Halifax, N.S	140
City and District Savinos Bank	Montreal	3,986
Clark, Mrs. A. G	Quebec	104
Clark, Horace D	Montreal	130
Clark A. C. Clerk, Alex	do	125 100
Cleary, Geo. F	Halifax	22
Clouston & S in trust	Montreal	140
Coleman, W. J.	Halifax	50
Cooke, Wm	Dickinson's Landing	25 10
Cochran, Miss F H	Onebec	8
Cormack Iss	Guelph	100
Costley, John	Halifax	30
Crane, Miss M. A Crathern, James, in trust for J. W. F	do	20 10
Urathern, James, in trust for E. R	do	4
Urathern, Jas., et. al., Trustees for Mrs. D. Lewis.	do	85
Crathern & Caverhill	Montrealdo	300
Crawford, Mrs. C. A. B	do	50 46
Ureighton, W. L.	Brantford	25
Crerar, John	Pictou, N S	100
Crerar, John	Hamilton	40 5
Crooker, T. C. W.D.	Humilton	. 20
Crosbie, John	Montreal	10
Onone II. Al. 1	IA	50
Currier Mrs. W. A.	Ormstown, Que	25 20
Cross, George	Wilmot, N.S.	10
Dalhousie, The Governors of	Halifax	100
2 at 111g, W 1111am	Montreat	20
Darling, Adam, in trust	Welcoll Eng	3 40
Davies, Rev. John	Phillipshurg, Que	10
Dawson, W. V., in trust	Montreal	3
Dawson, W. V., in trust for H. G. Dawson	do	9
Dean, C. W	do	1. 8
DeCoverly Chas. R. Desbarats, W. E., in trust.	Quebec	2
Deshannes II. 1 3 UV II	Halifax	70
Desbarres, Hon. Judge W. F Dickson. Mrs. E. H	LIWITIWA	33

Dillon, John	NAMES.	Residence.	Shares.
Dodwell, L. E.	(Noms.)	2202240200	(Actions.)
Dodwell, L. E. Halifax Donwelly, Mary A. E. Montreal.	-		·
Dodwell, L. E. Halifax Donwelly, Mary A. E. Montreal.	lan Tohn	Montreel	100
Donelly, Mary A. E. Montreal.	dwell. L. E	Halifax	100
Doull, John	dwall Ray G R	1 40	12
Drummond, Andrew Duckett, Mrs. E. Dunn, F. H. Quebec. Barle, Henry. Bgan, Mrs. Ann M. G. Belliot, George H. Elliot, George H. Elliot, George H. Elliot, George H. Elliot, George H. Elliot, George H. Elliot, George H. Elliot, George H. Elliot, George H. Elliot, George H. Elliot, George H. Elliot, George H. Elliot, George H. Elliot, Alfred E Empey, C. P. Empson, Rey. John. Brantford Montreal. Brantford Montreal. Hawkesbury, Ont Estate of the late Rev. J. Braithwaite. Hawkesbury, Ont Estate of the late Rev. J. Braithwaite. Montreal. do Hon. James Cochran. Hallfax. Montreal. do George E. Clerk. Montreal. do George E. Clerk. Montreal. do Hallfax. Montreal. do Joseph Masson. do Hallfax. Montreal. Woodstock, Ont Executors of the late R. Armour, in trust. Wondetock, Ont Montreal. Derthouts, Armour, Internative Montreal. Wondreal. Derthouts, Montreal. Derthouts, Montreal. Derthouts, N. E. Hallfax. Oboourg. Montreal. Obourg. Montreal. Obourg. Fish, William F. Foster, Mrs. L. N. Foster, Stephen K. Foster, Mrs. L. N. Foster, Stephen K. Foster, Stephen K. Footlad, Archibald. Fraser, Rev. J. W. Fraser, R. W., in trust. Derthoulds, Archibald. Glasgow, Scot. Glasgow, Scot. Glasgow, Scot. Glasgow, Scot. Glasgow, Scot. Glasgow, Scot. Glasgow, Scot. Glasgow, Scot. Glasgow, Scot. Glasgow, Scot. Glasgow, Scot. Glob, Jas. Gardner, M. H., in trust. do Goodard, M. H., Treasurer. Quebec. Glob, Jas. Glimour, John D. Glimour, John D. Glimour, John D. Glimour, John D. Gloddard, Miss J. B. Glould, Mrs. A. C. Grant H. M. R. P. in trust. Goodard, M. H. R. P. in trust. Goodard, Mrs. A. C. Grant H. R. P. in trust. Goodard, Mrs. A. C. Grant H. R. P. in trust. Goodard, Mrs. A. C. Grant H. R. P. in trust. Goodard, Mrs. A. C. Grant H. R. P. in trust. Goodard, Mrs. A. C. Grant H. R. P. in trust. Goodard. Goodard, Mrs. A. C. Grant H. R. P. in trust. Goodard. Goodard. Mrs. A. C. Grant H. R. P. in trust. Goodard. Goodard. Grant H. R. P. in trust. Goodard. Goodard. Goodard. Grant H. R. P. in trust. Goodard. Goodard. Grant H. R. P. in trust.	nnelly, Mary A. E	Montreal	27
Drummond, Andrew Duckett, Mrs. E. Dunn, F. H. Quebec. Barle, Henry. Bgan, Mrs. Ann M. G. Belliot, George H. Elliot, George H. Elliot, George H. Elliot, George H. Elliot, George H. Elliot, George H. Elliot, George H. Elliot, George H. Elliot, George H. Elliot, George H. Elliot, George H. Elliot, George H. Elliot, George H. Elliot, Alfred E Empey, C. P. Empson, Rey. John. Brantford Montreal. Brantford Montreal. Hawkesbury, Ont Estate of the late Rev. J. Braithwaite. Hawkesbury, Ont Estate of the late Rev. J. Braithwaite. Montreal. do Hon. James Cochran. Hallfax. Montreal. do George E. Clerk. Montreal. do George E. Clerk. Montreal. do Hallfax. Montreal. do Joseph Masson. do Hallfax. Montreal. Woodstock, Ont Executors of the late R. Armour, in trust. Wondetock, Ont Montreal. Derthouts, Armour, Internative Montreal. Wondreal. Derthouts, Montreal. Derthouts, Montreal. Derthouts, N. E. Hallfax. Oboourg. Montreal. Obourg. Montreal. Obourg. Fish, William F. Foster, Mrs. L. N. Foster, Stephen K. Foster, Mrs. L. N. Foster, Stephen K. Foster, Stephen K. Footlad, Archibald. Fraser, Rev. J. W. Fraser, R. W., in trust. Derthoulds, Archibald. Glasgow, Scot. Glasgow, Scot. Glasgow, Scot. Glasgow, Scot. Glasgow, Scot. Glasgow, Scot. Glasgow, Scot. Glasgow, Scot. Glasgow, Scot. Glasgow, Scot. Glasgow, Scot. Glob, Jas. Gardner, M. H., in trust. do Goodard, M. H., Treasurer. Quebec. Glob, Jas. Glimour, John D. Glimour, John D. Glimour, John D. Glimour, John D. Gloddard, Miss J. B. Glould, Mrs. A. C. Grant H. M. R. P. in trust. Goodard, M. H. R. P. in trust. Goodard, Mrs. A. C. Grant H. R. P. in trust. Goodard, Mrs. A. C. Grant H. R. P. in trust. Goodard, Mrs. A. C. Grant H. R. P. in trust. Goodard, Mrs. A. C. Grant H. R. P. in trust. Goodard, Mrs. A. C. Grant H. R. P. in trust. Goodard. Goodard, Mrs. A. C. Grant H. R. P. in trust. Goodard. Goodard. Mrs. A. C. Grant H. R. P. in trust. Goodard. Goodard. Grant H. R. P. in trust. Goodard. Goodard. Goodard. Grant H. R. P. in trust. Goodard. Goodard. Grant H. R. P. in trust.	all, John	'Halifax	51
Barle, Henry Egan, Mrs. Ann M. G Egan, Mrs. Ann M. G Egan, Mrs. Ann M. G Elliot, George H Elliot, George H Elliot, Alfred E Empey, C. P Empson, Rey. John Empson, Rey. John Estate of the late Rev. J. Braithwaite Montreal do Hon. James Cochran do George E. Clerk do George E. Clerk do George E. Clerk do George E. Clerk do Joseph Masson do Joseph Masson do Joseph Masson do John McKay Woodstock, Ont Executors of the late R. Armour, in trust do John McKay Woodstock, Ont Executors of the late R. Armour, in trust do Hon. R. Matheson Perth, Ont do William Murray do Hon. C. Wilson do Hon. C. Wilson do Hon. C. Wilson Forsyth, Robert, in trust for Mrs. F. E. Crawford Forster, Mrs. L. N Flish, William F Forsyth, Robert, in trust for Mrs. F. E. Crawford Foster, Mrs. L. N Forster, Mrs. L. N Forster, Stephen K Floulds, Arthur G., in trust Footlads, Arthur G., in trust Goodurg Fraser, Rev. J. W Fraser, R. W Fraser, R. W Fraser, R. W Fraser, R. W Fraser, R. W Frowlingham, Rev. F Montreal do Gardiner, Miss A. S Gardiner, Miss A. S Gardiner, Miss A. S Gardiner, R. H., in trust Gardiner, R. H., in trust Good do George E. Clerk Montreal do Gardiner, Miss A. S Gardiner, Miss A. S Gardiner, R. H., in trust do do George E. Clerk Montreal Good do George E. Clerk Montreal do Gardiner, Miss A. S Montreal do Gardiner, Miss A. S Gardiner, Miss A. S Gardiner, Miss A. S Gardiner, Miss A. S Gardiner, John D Glimour, John D Glimour, John D Glimour, John D Glimour, John D Glimour, John D Glow, B. E Goodard, Miss J. B Goold, Jas. K Goodard, Miss J. B Goold, Jas. K Goodin, Mrs. A. O Sorel, Que Ficton, NS.	remond Andrew	Ottawa	.37 4
Barle, Henry Egan, Mrs. Ann M. G Egan, Mrs. Ann M. G Egan, Mrs. Ann M. G Elliott, George H Elliott, George H Elliott, George H Empey, C. P Empson, Rey. John Empson, Rey. John Bewing, William, M.D Estate of the late Rev. J. Braithwaite do Hon. James Cochran do George E. Clerk do George E. Clerk do George E. Clerk do George E. Clerk do George E. Clerk do Good Joseph Masson do John McKay do John McKay do John McKay do John McKay do Hon. R. Matheson Perth, Ont do William Murray do Hon. C. Wilson do William Murray do Hon. C. Wilson do Hon. C. Wilson do Dartmouth, N.S. Flesh, William F Forsyth, Robert, in trust for Mrs. F. E. Crawford Foster, Mrs. L. N Goodurg Forster, Mrs. L. N Goodurg Forster, Stephen K Floulds, Archibald Foulds, Archibald Foster, Stephen K Foulds, Archibald Fraser, Rev. J. W Fraser, D. A., M.D Halifax Goodurg Fraser, R. W., in trust do Gardiner, Miss A. S Gardiner, Miss A. S Gardiner, Miss A. S Gardiner, Miss A. S Gardiner, Miss A. S Gardiner, Miss A. S Gardiner, R. H., in trust do Gardiner, Miss A. S Gardiner, Miss A. S Gardiner, Miss A. S Golimour, John D Glimour, John D Glimour, John D Glimour, John D Glow, B. E Good, Jas. K Good, Grant Halifax Good Grant Halifax Good Grant Halifax Good Grant Halifax Good Grant Halifax Good Grant Halifax Good Grant Halifax Good Grant Halifax Good Grant Halifax Good Grant Halifax Good Grant Halifax Good Grant Halifax Good Good Grant Halifax Good Good Grant Halifax Good Good Good Grant Halifax Good Good Good Good Good Good Good Goo	ckett. Mrs. E	Halifax.	20
Barle, Henry. Egan, Mrs. Ann M. G. Biliott, George H. Bilis, Alfred E. Empey, C. P. Empson, Rey. John Ewing, William, M.D Estate of the late Rev. J. Braithwaite do Hon. James Cochran do George E. Clerk do G. H. Frothingham do Joseph Masson do Joseph Masson do John McKay Executors of the late R. Armour, in trust do Hon. C. Wilson Defrarell, Dominick Frarell, Dominick Fish, William F. Frosyth, Robert, in trust for Mrs. F. E. Crawford Forster, Mrs. L. N. Forsyth, Robert, in trust for Mrs. F. E. Crawford Foster, Mrs. L. N. Footer, Stephen K. Foulds, Archibald Fraser, Rev. J. W. Fraser, Rev. J. W. Fraser, Rev. J. W. Fraser, R. W., in trust Gardiner, Miss A. S. Gentle, Wm. S. Glimour, John D. Glimour, John D. Glow B. Glimour, John D. Glow B. Glimour, John D. Glow B. Glimour, John D. Glow B. Glimour, John D. Glow B. Glimour, John D. Glow B. Glimour, John D. Glow B. Glimour, John D. Glow B. Glimour, John D. Glow B. Glowin, Mrs. A. Glow B. Grant Hon, R. P. Grant Hon, R. P. Grant Hon, R. P. Flottin, P. Grant Hon, R. P. Flictou, N.S. Halifax. do Glow D. Halifax. Glow G. Glow B. Glow G. Glow G. Glow B. Glow G. Grant Hon, R. P. Flictou, N.S. Halifax. Glow G. Glow G. Glow G. Grant Hon, R. P. Flictou, N.S. Halifax. Glow G. Glow			200-
Billis, Alfred E. Haifax Empson, Rey. John. Ewings, William, M.D. Estate of the late Rev. J. Braithwatie. do Hon. James Cochran. do George E. Clerk. do George E. Clerk. do Joseph Masson. do Joseph Masson. do S. E. Molson and wife. do John McKay. Executors of the late R. Armour, in trust. do Hon. C. Wilson. do William Murray. do Hon. C. Wilson. do Farrell, Dominick. Frish, William F. Frostyth, Robert, in trust for Mrs. F. E. Crawford Forster, Mrs. L. N. Footles, Archibald. Foulds, Archibald. Fraser, Rev. J. W. Fraser, Rev. J. W. Fraser, R. W., in trust. Gardiner, Miss A. S. Gentle, Wm. S. Gentle, Wm. S. Gelib, Jas. Gentle, Wm. S. Glimour, John. Glen, O. W. E. Goold, Jas. K. Goold, Jas. K. Golun, Mrs. A. Glen, O. W. E. Golund, Mrs. A. Golund, Mr	le, Henry	Montreal	31
Ellis, Alfred E. Haifax Empey, C. P. Brannford. Ewing, William, M.D. Hawkesbuyy, Ont. Estate of the late Rev. J. Braithwaite. do Hon, James Cochran. Halifax do George E. Clerk. Montreal. do Gorge E. Clerk. Montreal. do Gorge E. Clerk. Montreal. do Gorge E. Clerk. Montreal. do Gorge E. Clerk. Montreal. do Gorge E. Clerk. Montreal. do Gorge E. Clerk. Montreal. do Joseph Masson. do do Joseph Masson. Montreal. do Andrew Mitchell. Halifax do John McKay. Montreal. do Montreal. Montreal. do William Murray. Montreal. do William Murray. Montreal. do Hon. C. Wilson. Dartmouth, N.S. Fenwick, Lieut. N. E. Halifax Forsyth, Robert, in trust for Mrs. F. E. Crawford Foster, Mrs. L. N. Forter, Stephen K. Montreal. Goodurg. Scotsburn, N.S. Fraser, Rev. J. W. Halifax Fraser, Rev. J. W. Scotsburn, N.S. Fraser, R. W. Intrust. Montreal. do Montreal. do Montreal. do Montreal. do Gorge G. Clerk. Montreal. do Montreal. do Montreal. do Montreal. do Hon C. Wilson. Dartmouth, N.S. Foster, Stephen K. Montreal. do Mon	in, Mrs. Ann M. G	' do	78
Empsy, C. P. Brantford. Empson, Rey. John. Ewing, William, M.D. Hawkesbury, Ont. Estate of the late Rev. J. Braithwaite do Hon. James Uochran do George E. Clerk Montreal do George E. Clerk Montreal Montreal Montreal Montreal Montreal Montreal Montreal do Hon. C. Wilson Dartmouth, N.S. Fenvick, Lieut. N. E. Fish, William F. E. Crawford Go Forster, Stephen K Foster, Mrs. L. N Foster, Stephen K Forlulds, Archibald Glasgow, Scot Gobourg Montreal Gobourg Montreal Gobourg Montreal Gobourg Montreal Gobourg Montreal Gobourg Montreal Gobourg Montreal Gobourg Montreal Gobourg Montreal Gobourg Montreal Gobourg Montreal Gobourg Montreal Gobourg Montreal Goodard, Miss A. S do Montreal Goodard, Miss A. S Gardiner, M. H., in trust do Montreal Goodard, M. S Montreal Goodard, M. S Montreal Gooddard, Miss J. B Geolimour, John D Guebec Gilmour, John D Goldard, Miss J. B Goold, Jas. K Grant Hon R. P. in trust Gooden Grant Hon R. P. in trust Gooden Good	ott, George H	Holifar	6- 3
Empson, Rey. John.	nev. C. P.	Brantford	60°
Ewing, William, M.D. Estate of the late Rev. J. Braithwaite. do Hon. James Cochran. do Halifax. do George E. Clerk. do George E. Clerk. do Benjamin Hall. do Joseph Masson. do Joseph Masson. do S. E. Molson and wife. Montreal. Woodstock, Ont. Montreal. Woodstock, Ont. Montreal. do Hon. R. Matheson. Perth, Oat. Montreal. do Hon. R. Matheson. Farrell, Dominick. Farrell, Dominick. Fish, William F. Fish, William F. Foster, Mrs. L. N. Foster, Stephen K. Foster, Stephen K. Foulds, Archibald. Glaggow, Scot. Fraser, Rev. J. W. Sootshurn, N.S. Fraser, D. A., M.D. Fraser, R. W., in trust. Frostingham, Rev. F. Montreal. do Montreal. do Montreal. do Montreal. do Montreal. do Montreal. do Montreal. do Montreal. Gobourg. Montreal. do Montreal. Gobourg. Montreal. do Montrea	pson, Rev. John	Montreal	10
do Hon, James Cochran. Halifax. do George, E. Clerk. Montreal. do George, E. Clerk. Montreal. do G. H. Frothingham. do do Benjamin Hall. do do Joseph Masson. do do Andrew Mitchell. Halifax. do S. E. Molson and wife. Montreal. do John McKay. Woodstock, Ont. Executors of the late R. Armour, in trust. Woodreal. do Hon. R. Matheson. Perth, Ont. Montreal. do Hon. C. Wilson. Dartmouth, N.S. Farrell, Dominick. Halifax. Halifax. Fenwick, Lieut. N. F. Fish, William F. Cobourg. Montreal. Forstpth, Robert, in trust for Mrs. F. E. Crawford Foster, Mrs. L. N. Halifax. Foster, Nrs. L. N. Goodburg. Montreal. Foster, Stephen K. Holds, Archibald. Glasgow, Scot. Glasgow, Scot. Halifax. Halifax. Fraser, Rev. J. W. Halifax. Montreal. Glasgow, Scot. Halifax. Goodburg, N.S. Halifax. Fraser, R. W. in trust. Montreal. Goodburg, N.S. Halifax. Goodburg, N.S. Halifax. Montreal. Glasgow, Scot. Goodburg, N.S. Halifax. Goodburg, N.S. Goodburg, N.S. Goodburg, N.S. Goodburg, N.S. Goodburg, N.S. Halifax. Goodburg, N.S. Goodburg,	ing, William, M.D	Hawkesbury, Ont	9-
do	ate of the late Rev. J. Braithwaite	Montreal	100
do Benjamin Hall do do do Joseph Masson do Andrew Mitchell Halifax do S. E. Molson and wife Montreal Montreal do John McKay. Montreal Montreal do Hon. R. Matheson do Hon. R. Matheson do Hon. R. Matheson do Hon. R. Matheson do Hon. R. Matheson do Hon. R. William Murray Montreal do Hon. C. Wilson do Dartmouth, N.S. Fenwick, Lieut. N. E. Halifax Cobourg. Forsyth, Robert, in trust for Mrs. F. E. Crawford Foster, Mrs. L. N. Goster, Stephen K. Golds, Archibald Golds,	do Hon, James Cochran	Montreel	160 157
Description	do George E. Olerk	do.	66
do Andrew Mitchell Halifax Montreal Woodstock, Ont Montreal Woodstock, Ont Montreal Woodstock, Ont Montreal Mon	do Benjamin Hall	! do	16.
do S. E. Molson and wife Montreal. do John McKay. Montreal. do Hon R. Matheson Perth, Ont do William Murray Montreal. do Hon C. Wilson Montreal Montreal. do Hon C. Wilson Montreal Montreal Montreal. do Hon C. Wilson Montreal Montreal Montreal. Farrell, Dominick. Dartmouth, N.S. Fenwick, Lieut N. E. Halifax Cobourg. Cobourg. Forsyth, Robert, in trust for Mrs. F. E. Crawford Montreal. Foster, Mrs. L. N. Montreal. Foster, Stephen K. Montreal. Foulds, Archibald Montreal. Fraser, R. V. M. Halifax Fraser, R. V. J. W. Halifax Fraser, R. W., in trust Montreal. Glasgow, Scot. do Scotsburn, N.S. Fraser, R. W., in trust Montreal. Glasgow, Scot. do Montreal. Glasgow, Scot. do Montreal. Glasgow, Scot. do Montreal. Glasgow, Scot. do Montreal. Glasgow, Scot. do Montreal. Glasgow, Scot. do Montreal. Glasgow, Scot. do Montreal. Glasgow, Scot. Glasgow,	do Joseph Masson	do	8
Brecutors of the late R. Armour, in trust	do Andrew Mitchell	Halifax	17
Executors of the late R. Armour, in trust do Hon. R. Matheson Perth, Ont do William Murray do Hon. C. Wilson do Dartmouth, N.S. Farrell, Dominick. Benwick, Lieut. N. R. Halifax. Cobourg. Forsyth, Robert, in trust for Mrs. F. E. Crawford Foster, Mrs. L. N. Montreal. Glasgow, Scot. Foulds, Archibald. Glasgow, Scot. Glasgow, Scot. Fraser, R. W. Halifax. do Scotsburn, N.S. Halifax. Cobourg. Fraser, R. W. Halifax. do Glasgow, Scot. Glasgow,	do S. E. Molson and wife	Montreal	32
do Farrell, Dominick	autors of the late R Armour in trust.	Montreal	30 20
do Farrell, Dominick	do Hon. R. Matheson	Perth. Ont	35-
do Farrell, Dominick	do William Murray	Montreal	800
Renwick, Lieut, N. E. Halifax Cobourg Porsyth, Robert, in trust for Mrs. F. E. Crawford Gooding Roster, Mrs. L. N. Gooding Glasgow, Scot Gla	do Hon. C. Wilson,	. do	175
Fish, William F. Forsyth, Robert, in trust for Mrs. F. E. Crawford Foster, Mrs. L. N. Foster, Stephen K. Foulds, Archibald. Foulds, Archibald. Fraser, Rev. J. W. Fraser, D. A., M. D. Fraser, R. W. Fraser, R. W. Frothingham, Rev. F. Frothingham, Rev. F. Frothingham & Workman. Fuller, C. J., sen. Gardner, Miss. A. S. Gardiner, R. H., in trust. Gault, M. H., Treasurer. Gilbo, Jas. Gentle, Wm. S. Gentle, Wm. S. Gilmour, John D. Gil	rell, Dominick	Dartmouth, N.S	25
Foster, Mrs. L. N. Foster, Stephen K Foulds, Archibald Foulds, Archibald Foulds, Archibald Fraser, Rev. J. W Fraser, D. A., M. D. Fraser, R. W. Fraser, R. W. Frothingham, Rev. F. Frothingham, Rev. F. Frothingham, Rev. F. Gardner, Miss. A. S. Gardner, Miss. A. S. Gardner, Miss. A. S. Gardner, M. H., in trust. Gibb, Jas Gentle, Wm. S. Gentle, Wm. S. Gentle, Wm. S. Gilmour, John D. Gilmour, John D. Gilmour, John D. Goldard, Miss. J. B. Goodd, Jas. K. Goodin, Jas. K. Goodin, Jas. K. Goodin, Jas. K. Goodin, Jas. K. Goodin, Jas. K. Goodin, Jas. K. Goodin, Jas. K. Goodin, Jas. K. Goodin, Jas. K. Goodin, Jas. K. Goodin, Jas. K. Goodin, Jas. K. Goodin, Jas. K. Goodin, Jas. K. Goodin, Mrs. A. C. Frant Hon. R. P. First Montreal. Glasgow, Scot. Good As. Goodin, Ms. A. C. Sorel, Que. Fract Hon. R. P. Fictou, N.S.	William F	Cohourg	10· 20
Foster, Mrs. L. N. Foster, Stephen K Foulds, Archibald Foulds, Archibald Foulds, Archibald Fraser, Rev. J. W Fraser, D. A., M. D. Fraser, R. W. Fraser, R. W. Frothingham, Rev. F. Frothingham, Rev. F. Frothingham, Rev. F. Gardner, Miss. A. S. Gardner, Miss. A. S. Gardner, Miss. A. S. Gardner, M. H., in trust. Gibb, Jas Gentle, Wm. S. Gentle, Wm. S. Gentle, Wm. S. Gilmour, John D. Gilmour, John D. Gilmour, John D. Goldard, Miss. J. B. Goodd, Jas. K. Goodin, Jas. K. Goodin, Jas. K. Goodin, Jas. K. Goodin, Jas. K. Goodin, Jas. K. Goodin, Jas. K. Goodin, Jas. K. Goodin, Jas. K. Goodin, Jas. K. Goodin, Jas. K. Goodin, Jas. K. Goodin, Jas. K. Goodin, Jas. K. Goodin, Jas. K. Goodin, Mrs. A. C. Frant Hon. R. P. First Montreal. Glasgow, Scot. Good As. Goodin, Ms. A. C. Sorel, Que. Fract Hon. R. P. Fictou, N.S.	syth, Robert, in trust for Mrs. F. E. Crawfor	d Montreal	6.
Foster, Stephen K Foulds, Archibald Foulds, Archibald Foulds, Archibald Foulds, Archibald Fraser, Rev. J. W Fraser, Rev. J. W Fraser, R. W Fraser, R. W Froser, R. W Froser, R. W Froser, R. W Frothingham, Rev. F Frothingham & Workman Fuller, C. J., sen Gardner, Miss A. S. Gardner, R. H., in trust Gault, M. H., Treasurer Gibb, Jas Gentle, Wm. S. Gentle, Wm. S. Gentle, Wm. S. Gilmour, John D. Gilmour, John D. Gilmour, John D. Gilmour, John D. Gilmour, John D. Gilmour, John D. Gilmour, John D. Goddard, Miss J. B. Goddard, Miss J. B. Goddard, Miss J. B. Goddard, Miss J. B. Goddard, Miss J. B. Goddard, Miss J. B. Goddard, Miss J. B. Goold, Jas. K Gouin, Mrs. A. C. Grant, Hon. R. P. Frontingham Glasgow, Scot.	tor Mrs I. N	' do	2
Foulds Arthur G., in trust	ter, Stephen K	. Montreal	6.
Trothingham & Workman	lds, Archibald	Glasgow, Scot	100
Trothingham & Workman	or Roy F W	Scotshurn NS	32 9
Trothingham & Workman	er. D. A. M.D	Halifax	18
Trothingham & Workman	er, R. W	. do	400
Trothingham & Workman	er, R. W., in trust	- do :	50
Fuller, C. J., sen. Arichat, N.S. Gairdner, Miss A. S. Montreal. Gault, M. H., Treasurer. do Gibb, Jas Quebec. Gentle, Wm. S. Montreal. Gilmour, Thos. Brockville. Gilmour, John D. Quebec. Gilmour, Allan Ottawa. Gibson, John. Halifax. Gelen, C. W. E. Chambly. Goddard, Miss J. B. Sutton, Eng. Goold, Jas. K. Halifax. Govin, Mrs. A. C. Sorel, Que. Grant, Hon, R. P. Pictou, N.S. Grant Hon, R. P. Pictou, N.S.	шшшшшш тьсү. г	- [MOH LOME, ***** ******************************	66-
Gairdner, Miss A. S. Montreal. Gardiner, R. H., in trust. do Gault, M. B., Treasurer. do Gibb, Jas Quebec. Gentle, Wm. S. Montreal Gilmour, Thos. Brockville Gilmour, John D. Quebec. Gilmour, Allan. Ottawa. Gibson, John. Halifax. Glen, C. W. E. Chambly. Goodd, Jas. K. Halifax. Govin, Mrs. A. C. Sorel, Que. Grant, Hon. R. P. Pictou, N.S. Good, Allow R. P. Pictou, N.S.	ningnam & Workman	Arichat N.S.	103
Gault, M. H., Treasurer. do Gibb, Jas Quebe Gentle, Wm. S. Montreal Gilmour, Thos. Brockville Gilmour, John D. Quebec Gilmour, Allan Ottaws. Gibson, John Halifax Glen, C. W. E. Chambly. Goddard, Miss J. B. Sutton, Eng. Goold, Jas. K. Halifax Gouin, Mrs. A. C. Sorel, Que. Grant, Hon. R. P. Pictou, N.S. Goddard, Miss J. B. Grant Hon. R. P.	dner Miss A. S	Montreal	29
Gault, M. H., Treasurer. Quebec Gibb, Jas Quebec Montreal Brockville Gilmour, John D. Quebec Gilmour, John D. Quebec Gilmour, Allan Ottaws. Gilson, John Halifax Glen, C. W. E Chambly Goddard, Miss J. B. Sutton, Eng. Goold, Jas. K Goold, Jas. K Gouin, Mrs. A. C. Sorel, Que Grant, Hon, R. P. Picton, N.S. Goddard, Quebec Grant Hon, R. P. Picton, N.S. Goddard, Quebec Grant Hon, R. P. Picton, N.S. Goddard, Quebec Grant Hon, R. P. Picton, N.S. Goddard, Quebec Grant Hon, R. P. Picton, N.S. Goddard, Quebec Grant Hon, R. P. Picton, N.S. Goddard, Quebec Grant Hon, R. P. Picton, N.S. Goddard, Quebec Grant Hon, R. P. Picton, N.S. Goddard, Quebec Grant Hon, R. P. Pin, trust	liner R. H. in trust	do	42
Gibb, Jas Quebec Gentle, Wm. S. Montreal. Gilmour, Thos. Brockville Gilmour, John D. Quebec Gilmour, John D. Ottawa. Gibson, John. Halifax. Glen, C. W. E. Chambly. Goddard, Miss J. B. Sutton, Eng. Goold, Jas. K. Halifax. Gouin, Mrs. A. C. Sorel, Que Grant, Hon. R. P. Pin trust	it, M. H., Treasurer	. 1 00	30
Gilmour, Thos Brockville Gilmour, John D Quebec Gilmour, Allan Ottaws Gibson, John Halifax Glen, C. W. E Chambly Goddard, Miss J. B Sutton, Eng Goold, Jas. K Halifax Gouin, Mrs. A. C Sorel, Que Grant, Hon. R. P Pictou, N.S Grant, Hon. R. P In trust), Jas	Quebec	80.
Gilmour, John D	our Thos	Rrockwille	50: 140 :
Gilmour, Allan	nour John D	- Ithieneci	50
Glen, C. W. E	1011r. Allan	. Ottawa	400
Goddard, Miss J. B. Sutton, Eng. Goold, Jas. K Halifax Sorel, Que. Grant, Hon. R. P. Pictou, N.S.	on, John	. Halifax	90
Goold, Jas. K. Halifax. Sorel, Que. Pictou, Nrs. A. C. Pictou, Nrs. A. C. Pictou, Nrs. A. C. Pictou, Nrs. A. C. Pictou, Nrs. A. C. Pictou, Nrs. Pictou, Nrs. Pictou, Nrs. A. C. Pictou, Nrs. Pictou, Pict	I, U. W. E	Unambly.	60·
Gouin, Mrs. A. C. Sorel, Que. Pictou, N.S. Pornet, Hon. R. P. in trust	dard, Miss J. B	Halifar	19. 11
Grant Hon R P in trust	in Mrs A C	Soral One	. 20
Grant Hon R P in trust	nt, Hon, R. P	Pictou, N.S	40
Grant Rev G M Kingston	at Hon R P in trust	. 1	190-
TILES	ıt, Rev. G. M	. Kingston	.2
Gregor, Mrs. E. M	or, Mrs. E. M		10

(17)	Residence.	(A add are =
(Noms)		(Actions.
lundry, Frederick	Halifax.	8
lagar, Miss A. M	: 1	168
Jains, J. McD., and Gardner, J., in trust	do	8 94
all, Mrs. Agnes F	do	20 200
amilton, W. D	Montreal do	102 10
lamilton, Robt	(a) Contract (b) (b) (c) (c) (c) (c) (c) (c) (c) (c) (c) (c	285 30
laminon, Rev. Chas. lammond, H. C., in trust. laly, Mrs. G. M. larder, Wm. lartshorne, Hugh.	London, Eng.	138 110 35
lartshorne, Hugh	Halifaxdo	150
lartshorne, Mary A	Pirate Harbor, N.S.	20 3
larvey, C. H. larvey, C. H., Trust Layward, G. S. Lazlewood, Samuel, Estate of the late lessleine, Mrs. E. R.	do Highgate, Eng	18 23
Hazlewood, Samuel, Estate of the late	Brockville Halifax	70 22
Iessleine, A. G., in trust		14 880
hill, Thos. S	Dartmouth, N.S.	20 15 8
Iolbrook, Samuel A	Montreal.	100 20
Iolland, Chas	dodo	10 135
oretzky, Chas. G.		23 25
lowden, Capt. J. D	Halifax	50 20
losmer, Mrs. U. J. loward, Dr. R. P. lowden, Capt. J. D. lowe, J. P. lowth, J. P. louter, David. ller, Miss J. A. ller, Miss	Dartmouth, N.S	10 20
astrumon for the Deal and Dump	ПЯПІВХ. IV. О	100
vine, Rev. John.	Mille Isle, Que	51 10
agram, Wm. J., Asst. Gen. Manager, in trust ack, Petereith, Denald	Halifax	540 30
elly, Fred. W.	do	25 50 190
		. 40 . 30
err, Mrs. Jane M	Cornwall	15. 632
ang, Patrick Sangwill, Robert	London, Eng.	124 50
aurie, Francisaurie, Francis, in trustaurie, Archibald	do	100
aurie, Duncan	do	50 100 51
W80n, William in trust	do	8.

•		
Names.	Residence.	Shares.
(Noms.)	nesidence.	(Actions.
Learmont, Mrs. E. B Le Grandois, Joseph	Montreal	220 35
owie David inn	Montreel	
Loyd, Mrs. H., Tutrix	Sherbrooke, Que	4
Loyd, Mrs. H., Tutrix	Quebec	8
Lowell, William L	. Halifax	5
Low-II, William L., & Co	Montreal	4.
Lunn, William	. do	100
wla John	Halifay	- i
zynan, Benjamin	. Mortreal	1
yman, F. S	. dodo	1
yon, Rev. John	.l do	28 16
Magee, Charles, Administrator Estate of the late	bloughty relly, book and a main manne	10
		50
Marshall, Roger	. Côte des Neiges, Que	16
Magitl, Charles	. Hamilton	30
Mailoch, William D.,	Hamilton	4
Masson, Madame M. G. S	Terrebonne, Que	87
Marshall, Roger	. Ottawa	30
44theson, Miss J. R	· F & LU	Z
Matheson Migs K. J	. do'	_6
Matthews, F. B., in trust	Cranby	70 30
Mecker, C J	Montreal	424
Meeker, J. R	, do	455
Meeker, Miss C. J	do	242
Meeker, Miss Kate C	do	12
Meikle, J. H	Hamilton	40 60
letcalfe. Charles P	Montreal	25
fill, Mrs Hannah Hannah Hitchell, George, and Watt, R. T., Executors	London, Eng	4
litchell, George, and Watt, R. T., Executors	Halifax	7
Mitchell, George, Treasurer	do	5
Joat, R. & J Joson, J. H. R	Montreal	2 160
Molson, Mrs L. G F	do	100
foruhouse Miss I now A	Vermouth NS	3
forehouse, Miss H, L forrin, John, and McColl, H.	_ do	3
lorrin, John, and McColl, H	Terrebonne	6
orrow, James B	Balifor	65 17
orton, Lemuel J	do	50
lorgan, Mrs. Jane P	Montreal	18
logan, Mrs. Jane P	Yarmouth, N.S	10
loore, James	Montreal	50
loss, Hyam	do	20 200
nir. Robert	Montreal	500
uir, Rebertulligan, John	Port Hope	120
lurray, M.s. Agnes	Montreal	132
lurray, Miss Annabella	- do	60
urray, Miss Grace	do	60 20
lurray, William George	do	20
urray, Walter G. and William George, in trust.	do	20
urray, John	Mabou, Cape Breton	55
nrphy, W. J	Morrisburg	20 2

A. 1880

Mussen, Thomas	Names. (Noms.)	Residence.	Shares. (Actions.)
Macolli-ch, F M, Trust No. 2	Mussen, Thomas	Montreal	4
Macdonald, Mrs. C. E	March D. M. Tenat No. 9	. do	19
Mackay, Joseph Mackay, Joseph Mackay, Joseph Mackay, Joseph Mackintosh, Lydiard Mackintosh, Lydiard Montreal 11 Macleran, Mrs. M. E. Montreal 11 Macleran, Mrs. M. E. Montreal 11 Macleran, J., and Wylde, J. F., Trustees. Halifax 35 Machider, James & Uo Quebec 12 Toronto. 116 McAdie, Donald Montreal 52 Machider, John McAndrew, John McAndrew, John McAndrew, John McAndrew, John McAndrew, John McAndrew, John McCartly, John McCartly, John McCartly, John McCartly, John McCartly, John McCartly, John McCartly, John McCartly, John McCartly, John McCartly, John McCartly, John McDongall, Mrs. Janet Williamstwm 20 McDonald, Mrs. Janet Williamstwm 20 McDonald, Mrs. Janet Williamstwm 20 McDonald, Mrs. Janet Williamstwm 20 McDongall, John McDongall,	Macdonald, Charles	Halifax	20
Mackay, Joseph Mackay, Joseph Mackay, Joseph Mackay, Joseph Mackintosh, Lydiard Mackintosh, Lydiard Montreal 11 Macleran, Mrs. M. E. Montreal 11 Macleran, Mrs. M. E. Montreal 11 Macleran, J., and Wylde, J. F., Trustees. Halifax 35 Machider, James & Uo Quebec 12 Toronto. 116 McAdie, Donald Montreal 52 Machider, John McAndrew, John McAndrew, John McAndrew, John McAndrew, John McAndrew, John McAndrew, John McCartly, John McCartly, John McCartly, John McCartly, John McCartly, John McCartly, John McCartly, John McCartly, John McCartly, John McCartly, John McCartly, John McDongall, Mrs. Janet Williamstwm 20 McDonald, Mrs. Janet Williamstwm 20 McDonald, Mrs. Janet Williamstwm 20 McDonald, Mrs. Janet Williamstwm 20 McDongall, John McDongall,	Macconald, Mrs. C. E	Three Rivers	1
Mackay, Joseph Mackay, Joseph Mackay, Joseph Mackay, Joseph Mackintosh, Lydiard Mackintosh, Lydiard Montreal 11 Macleran, Mrs. M. E. Montreal 11 Macleran, Mrs. M. E. Montreal 11 Macleran, J., and Wylde, J. F., Trustees. Halifax 35 Machider, James & Uo Quebec 12 Toronto. 116 McAdie, Donald Montreal 52 Machider, John McAndrew, John McAndrew, John McAndrew, John McAndrew, John McAndrew, John McAndrew, John McCartly, John McCartly, John McCartly, John McCartly, John McCartly, John McCartly, John McCartly, John McCartly, John McCartly, John McCartly, John McCartly, John McDongall, Mrs. Janet Williamstwm 20 McDonald, Mrs. Janet Williamstwm 20 McDonald, Mrs. Janet Williamstwm 20 McDonald, Mrs. Janet Williamstwm 20 McDongall, John McDongall,	Macdonald, Alexander	St John, Que	100
Maclean, J., and Wylde, J. F., Trustees	Mackay, Joseph	Montreal	1,745
Maclean, J., and Wylde, J. F., Trustees	Mackay, Edward	Hulifor	3,500
Maclean, J., and Wylde, J. F., Trustees	Mackintosh, J U	do do	1
Maclian, J., and Wylde, J. F., Trustees. Halifax	Madaran Mrs M E	Montreal	11
Macpherson, Hon. D. L. Toronto 116 MacAdie, Donald Montreal 52 McAdie, Donald Montreal 36 McCallim, P & Son. Cobourg 50 MacCarthy, H. F. Ottawa 60 McCarthy, D & J. Sorel 65 McCarthy, D & J. Sorel 65 McCarthy, D & J. Sorel 65 McCorathy, D & J. Sorel 65 McCorathy, D & J. Sorel 65 McCorathy, D & J. Sorel 65 McCorathy, D & J. Sorel 65 McCorathy, D & J. Sorel 65 McCorathy, D & J. Sorel 65 McCorathy, D & J. Sorel 65 McCorathy, D & J. Sorel 65 McCorathy, D & J. Sorel 65 McCorathy, D & J. Sorel 65 McCorathy, D & J. Sorel 65 McCorathy, D & J. Sorel 65 McCorathy, D & J. Sorel 65 McCorathy, D & J. Sorel 65 McCorathy, D & J. Sorel 65 McCorathy, D & J. Sorel 60 McCorathy, D & J. Sorel 60 McCorathy, D & J. Sorel 60 McCorathy, D & J. Sorel 60 McCorathy, D & J. Sorel 60 McCorathy, D & J. Sorel 60 McCarline, Mrs. A. M. Montreal 10 McCarline, Mrs. A. M. Montreal 10 McKenzie, Mrs. F. P. A. Sorel 62 McCarline, Mrs. A. M. Montreal 18 McLachlan, William Montreal 18 McLachlan, William Montreal 18 McLachlan, H F, in trust Arnprior 86 McLachlan, Mrs. Gace A John 60 McLimont, Mrs. S. E. John 60 McLimont, Mrs. S. E. John 60 McLimont, Mrs. Anna John 60 McLimont, Mrs. Anna John 60 McMerre, Nobt. John 60 McMerre, Miss Phoebe Mentreal 8 McNeherro, Miss Phoebe Mentreal 8 McNeherro, Miss Phoebe Mentreal 8 McNeherro, Miss Phoebe Mentreal 10 Montr	Maclan, J. and Wylde, J. F., Trustees	Halifax	
Macpherson, Hon. D. L. Toronto 116 MacAdie, Donald Montreal 52 McAdie, Donald Montreal 36 McCallim, P & Son. Cobourg 50 MacCarthy, H. F. Ottawa 60 McCarthy, D & J. Sorel 65 McCarthy, D & J. Sorel 65 McCarthy, D & J. Sorel 65 McCorathy, D & J. Sorel 65 McCorathy, D & J. Sorel 65 McCorathy, D & J. Sorel 65 McCorathy, D & J. Sorel 65 McCorathy, D & J. Sorel 65 McCorathy, D & J. Sorel 65 McCorathy, D & J. Sorel 65 McCorathy, D & J. Sorel 65 McCorathy, D & J. Sorel 65 McCorathy, D & J. Sorel 65 McCorathy, D & J. Sorel 65 McCorathy, D & J. Sorel 65 McCorathy, D & J. Sorel 65 McCorathy, D & J. Sorel 65 McCorathy, D & J. Sorel 65 McCorathy, D & J. Sorel 60 McCorathy, D & J. Sorel 60 McCorathy, D & J. Sorel 60 McCorathy, D & J. Sorel 60 McCorathy, D & J. Sorel 60 McCorathy, D & J. Sorel 60 McCarline, Mrs. A. M. Montreal 10 McCarline, Mrs. A. M. Montreal 10 McKenzie, Mrs. F. P. A. Sorel 62 McCarline, Mrs. A. M. Montreal 18 McLachlan, William Montreal 18 McLachlan, William Montreal 18 McLachlan, H F, in trust Arnprior 86 McLachlan, Mrs. Gace A John 60 McLimont, Mrs. S. E. John 60 McLimont, Mrs. S. E. John 60 McLimont, Mrs. Anna John 60 McLimont, Mrs. Anna John 60 McMerre, Nobt. John 60 McMerre, Miss Phoebe Mentreal 8 McNeherro, Miss Phoebe Mentreal 8 McNeherro, Miss Phoebe Mentreal 8 McNeherro, Miss Phoebe Mentreal 10 Montr	Machider, James & Co	Quebec	
McCarly, H. F. Son. Ottawa. 60	Macpherson, Hon. D. L	Toronto	116
McCarly, H. F. Son. Ottawa. 60	McAdie, Donald.	Montreal	
McCarly, H. F. Son. Ottawa. 60	McAndrew, John	Renfrew	
McCullich, M, in trust.			
McCullich, M, in trust.	MacCarthy, H. F	Ottawa	
McDougall, Miss isabella	McClare () and Abbett Hon I I C Trustees	Muntreal	
McDougall, Miss isabella	McCulluch M in trust	do	
McDougall, Miss isabella	McDonald, Mrs. Janet	Williamstown	
McDougall, Miss Isabella	RICIIONGIO A S	Alexandria	
McDougall, D. L., in trust for W. H. N. do 62	McDougall, Miss Isabella	Montreal	
McDougall, Thomas, Manager, in trust	McDougall, D. L., in trust for W. H. N	' do	62
McFarlane, Andrew.	McDougall, Thomas	do	
McFarlane, W. S., in trust	McDougall, thomas, Manager, in trust		
McKenna, Mrs. A. M.	McFarlane, Andrew	do	
McKenzie, Mrs. A. M. Montreal 10	McFarlane, W. S., in trust	Edinahurah Cost	
McKenzie, Mrs. F. P. A Sorel 62	McKanna Mrs A M	Montreal	
McKenzie, Roderick	McKenzie Mrs F. P. A	Sorel	
McLachlan, William	McKenzie, Roderick	Picton, N.S.	
McLeod, Wm. U	Melachlan William	Montree!	
McLeod, Wm. U Wood tock 152 McLeod, Miss Grace A do 300 McLimont, Wr. Quebec 275 McLimont, Mrs. S. E. do 50 McLimont, Miss Anna Halifax 17 McNell, Robt Little Harbor, N.S. 32 McNell, Robt Little Harbor, N.S. 32 McNider, John Grenville, Que 50 McPherson, Miss Phœbe Mcntral 8 McWeberry, C. E Hamilton 36 Nichols, Rev. E. E. B., D.D. Liverpool, N.S. 26 Nichols, Armine D Montreal 1 Nichols & Marler Montreal 1 O'Brien, Jas., in trust Montreal 125 O'Brien, Jas., in trust Montreal 62 O'Brien, Jas., in trust Montreal 62 O'Brien, Jas., in trust Montreal 62 O'Brien, Jas., in trust Montreal 60 O'Brien, Jas., in trust Montreal 60 O'Brien, Jas., in trust Montreal 6	McLechlan H E in truct	Arnneige	
McLeod, Miss Grace A	McLeud, Wm. U	Wood tock	
McLimont, Wm Quebec 275 McLimont, Mrs S. E. do 50 50 McLimont, Miss Anna do 26 McNell, Mrs Annie Halifax 17 McNell, Robt 26 McNell, Robt 275 McNell, Robt 275 McNell, Robt 275 McNichol, Robt 275 McNichol, Robt 275 McNichol, McMillan, Duncan 275 McNichols, McPherson, Miss Phœbe McNichols, McPherson, Miss Phœbe McNichols, McNichols, Robert 275 McNichols, Robert 275 McNichols, Robert 275 McNichols, Robert 275 McNichols & Marler 275 McNichols & Marler 275 McNichols & Marler 275 Montreal 275 M	Williand Miss Lirona A	1 00	
McLimont, Mrs S. E. 00 26 McLimont, Miss Anna do 26 McLimont, Miss Anna do 36 McLimont, Miss Anna do 32 McLimont, Miss Anna do 32 McNider, John Little Harbor, N.S. 32 McNider, John Queec 3300 McMillan, Duncan. Grenville, Que 50 McPherson, Miss Phœbe Mantreal 8 Newberry, U. E. Hamilton 36 Nichols, Kev. E. E. B. J. D. Liverpool, N.S. 26 Nichols, Rev. E. E. B. J. D. Liverpool, N.S. 26 Nichols & Marler Montreal 1 Nichols & Marler Montreal 62 O'Brien, Jas., in trust do Fredericton, N.B. 40 O'Beara, D. D., in trust for Mrs. M. T. Bradshaw Called Golden Gold	McLeod, Mrs. Mary	Meibourne, Que	
McVab, Mrs Anna	McLimont, Wm	do	
McNaib, Mrs Annie	McLimont Miss Anne	do	
McNider, John Querec 300 McNider, John Querec 300 McNider, John Querec 300 McPider, John Querec 300 McPiderson, Miss Phœbe Mentreal 8 Mentreal 8 Mentreal 35 Michols, Rev. E. E. B., D.D. Hamilton 35 Liverpool, N.S. 26 Montreal 1 Montreal 1 Montreal 1 Montreal 1 Montreal 1 Montreal 20 Montreal 20 Montreal 20 Montreal 21 Montreal 22 Montreal 24 Montreal 24 Montreal 24 Montreal 26 Montreal 27 Montreal 27 Montreal 28 Montreal 30 Montreal	Mc ab. Mrs Annie	Halifax	
Montreal S Montreal Mon	McNeil, Robt.	Little Harbor, N.S	
Montreal S Montreal Mon	McNider, John	Querec	
Montreal S Montreal Mon	cMillan, Duncan	Grenville, Que	
Nich Ison D. Estate of the late	RCPherson Mile Phospa	Montreul	
Nich Ison D. Estate of the late	Newberry, C. E	Hamilton	
Montreal 62 00 00 00 00 00 00 00	Vio. olla America ()	Montroel	
Montreal 62 00 00 00 00 00 00 00	Vich Joan D. Fotota of the late	Hamilton	
O'Brien, Jas., in trust.	Vichols & Marler	Montreal	
Odell, Hon W. H. Fredericton, N. B. 40 Ourbeau, D. D., in trust for Mrs. M. T. Bradshaw Quebec 30 Carlon, D. B. Carlon, D. B. Carlon, D. B. Carlon, D. B. Carlon, D. B. Carlon, D. B. Carlon, D. C	VD-! I		
Caddon, John B Cadd	dell, Hon W. H	Fredericton, N B	
Caddon, John B Cadd	Meara, D. D., in trust for Mrs. M. T. Bradshaw	Quebec	
Ayzant, J. Y., in trust	addon. John R	Lennoxville	
Ayzant, J. Y., in trust	'allister. W H	Halifax	
Ceck, Mrs. Margaret B do 115 Peck, Benny & Co do 60 Pemberton, E. H., in trust Quebec 66	ayzant, J. Y., in trust	do	
Penberton, E. H., in trust	case, Urion.	Mod treat	
emberton, E. H., in trust	PCk Ranny & Co		
Penfold, Jeffery Halifax	emberton E H in trust	Ouebec	
			90

Names.	Residence.	Shares
(Noms)	reosidence.	(Action
Penfold, Jeffery, in trust	Halifax	33
Penny, Hon. E. G., in trust for Eleanor E. Penny	do	
Penny, Hon. E. G., in trust for Hannah S. Smith.	. do	2
Penny, Hon. E. G., in trust for Eleanor E. Penny, Hon. E. G., in trust for Hannah S. Smith. Penny, Hon. E. G., in trust for Mangaret Steele. Petry, W. J., in trust	Onehea	1
oole, Henry S	Stellarton, N.S	, Ì
.00110b. J CMI D&D bis be	Kiviere du Loup (en ous) Que	14
ollock, Rev. Alex., D.D	HalifaxOttawa	· 3
ower, Patrick	Halifax	-15
ower, Michael	do	- 2
Preddy, Miss M. M	MontrealQuebec	1 10
rice. Evan J	do	10
rimrose, Howard	Pictou, N.S	
rimrose, Howard, in trust uebec Fire Assurance Company	Quebec	1;00
adford, Jos	Tadousac	
attray, David	Montreal.	1
amsay, R. Aamsay, Elizabeth A	do	
eceiver-General of the Dominion of Canada	Ottawa	1,59
edmond, Mrs. M. Aemon, E. P	Montreal	, I
emon. Mary E	do	,
itchie, W. F	Montreal	
obertson, James	Halifax	28
obertson, Patrick, M.D		3
obinson, James C	Sarnia	
ogers, Miss Minnie	Montreal	9
ichardson, Rev. J. Eoss, Donald, Aministrator, Catharine Ross	Montreal	
omans, Henry	Halifax	7
oy, Candideudolf, W. N	Montreal Liverpool, Eng	5 3
yan, Hugh	Perth	
llar, Robt	Huntingdon, Que	٠.
natford, John E	Hubbard's Cove, N.S	2 2
mmons, Jos. T	Albeville, S.C., U.S	
mpson, Wm	Montreal	10
mpson, Wm., Trust	do	4 49
mpson, Wm., special account mpson, Thos., M.D., in trust	do	4
nart. John	Port Hope	10 2
nellie, Wm. B nellie, Wm. C nith, Wm	Ponghkeensie, N.Y.	12
nith, Wm	Halifax	· 1
nith, Edward	do	34 15
nith. Hannah S	Windsor, N.S	2
nith, W. O	do	22
nith, W. O., in trust	do	1'
mith, Hon. D. A, Curator	do	1
like. Margaret L	Halifax	1
pragge, Chas E	(Montreel !	3
tarke, George K	Montreal	100
	52	

NAMES. (NOME.)	Residence.	Shares. (Actions.)
	Halifaxdo	255 42
Starr, George H., in trust	do	20
Stirling, W. S., in trust	do	20
Stirling, W. S., in trust	Montreal	20
Stephen, Geo., in trust	do	40.
Stephen, Alex	Halifax	15
Story, Mrs Eliza J	do	49
Strathy, James B., in trust	London	40
Stowart Miss Elizabeth	Montreal	2.
Stuart, Miss Edith	do	73
Stuart, Ernest H	do	16
Stuart, A.C., Est of the late Agnes L. Gale, his wife (Sevanston, Thomas	Quebec	80
Sevanston, Thomas	ort Simpson, N.W.T	30
Symons, John, H	dalifax	100
Taunton, Edward W. P	Stockbridge, Eng	60
Taylor, Reuben, in trust for Alice Taylor	do	. 1
Taylor, Reuben, in trust for Ada Taylor	00	1 1
Thistle, Louisa S., Estate of the late	Lulman One	$\begin{array}{c} 120 \\ 12 \end{array}$
Thompson, George F	Jalifa v	50
Thomson, John C	hiebec	80
Thomson, Miss Margaret K.	lalifax	4
Thomson, Miss Mary A	do	50.
Thomson, James	do	100
Tooker, Mrs. Eliza B Y	armouth	2
Torrance, Henry Q	uebec	34
l'ucker, Frederick N	ondon, Eng	4
lyre, Mrs. Hugh	lontreal	7
Tyre, Mrs. Cornelia A	incardine	258
Uniacke, RobieH	alifax	20
Jsborne, George W B	elleville	9
Vail, James W	orf Washington, Wis	150
Vait, H.n. W. B	allnix	100
Wainwright, F G	alifax	40. 8
Wainwright, F. G., in trust.	do	3
Valker, AndrewV	ew Glasgow, N.S	18
Wardrope, John T	oronto	40
Vallis, James, in trust P	eterhorough	6
Veaver, C. W., in trust M	ontreal.	50
Vest, William P H	alifax	200
Vhite, William	uebec	100
valte, Henry A., and Charlotte, Tutors, and C.	1	
U Snowdon, Sub-Tutor 1M	ontreal	40
Vhite, Paul	ancaster, Ont	20
nitheld, George	Athanage	60
Whitney, N. S., in trust for his wife	ontreal	50
Villiams, Miles	do	96
Vilson, Thomas	do	95
Viswell, William H	d.	20
Youd, Robert.	ontreal	125
VIAINAN, William Retute of the lete		46 22
ylde, J. T., and Metzler, Harriet L., Guardians	do	44,.
ULB, SDOK J. Metsler 146	alifax	13
urtete, Carl F	ahae	4
On the state of th	lifux	160

Canadian Bank of Commerce, Toronno, 23rd February, 1880.

W. N. ANDERSON, General Manager.

DOMINION BANK. (BANQUE DE LA PUISSANCE.)

Names.	Residence,	Shares.	Amount,
(Noms.)	11001402001	(Actions.)	(Montant.
Adams, Mrs. M. J., in trust	Port Hope	14	700
Alcorn, Samuel	Yorkville	8	400
Allan, Margaret.	Nomeostle	10 31	500
Allen, James K	Niewcastle		1,550 1,500
Alma, Elizabeth	Toronto.	. 6	300
Ardagh, John A	Barrie	15	750
Arnold, R	Toronto		650
Austin, James		749	37,450
Austin, James, in trust	do	228	11,400
Austin, James, and R. H. Bethune, in trust		145	7,250
Austin, James, in trust for W. D Burn & Co		2,295	114,750
Bascom, Joseph, M.D.	Uxbridge	4	200
Beatty, Mrs. Jane	Cobourg	21	1,050
Bell, Kobert	Toronto.,	. 50	2,500
Bentley, Lewis	do	25	1,250
Bethune, R. H., in trust	do	40	2,000
Bethune, Rev. C. J. S., Trustee for Mrs. R. H	~ . 		
Bethune		110	5,500
Bethune, Rev. C. J. S.	do	6 120	300 6,000
Bethune, Miss Julia A. V	Edinburgh Seat	150	7,500
Bidwell, Miss Eliza	Brighton .	7	350
Bidwell, Miss Louisa		8	400
Bidwell, Miss Emma	do	3	150
Bidwell, Miss Mary C	do	9	450
Bidwell, Miss Harrist	do	21	1,059
Black, Andrew.	Cobourg	12	600
Blong, Edward	Chastan	120 80	6,000 4,000
Blong, Henry	do	50	2, 00
Blong, Miss Maria	Toronto	40	2,000
Kolmar Francis	do !	13	650
Bonnell, William	do	80	4,000
Boswell, A. R	do	27	1,350
Bonnell, William Boswell, A. R. Boswell, Mrs. Mary.	Cobourg	6	300
		70	3,500
Bowie, Rev. James	Dumiries, Scot	28 j 10 j	1,400 £00
Brownscombe, H	Rideford	8	400
Brown Bros		24	1,200
Brown, Charles.	do	9	450°
Brodie, J. L., Cashier, in trust	do	272	13,600
Buchanan, W. J I	Montreal	20	1,000
Bunting, Brereton I	Duffin's Creek	24	1,200
Burgess, R. K.	Coronto	64	3,200
Burn, Mrs. C. M	Uobourg	2	100 700
Rurn Miss Mary Therese	do	14 28	1,400
Burn, Miss Mary Theresa Burn, Miss Helen	do	26	1,300
Burns, James	Raglin P. ()'	13	659
Burn, W. D., Trust, Arnott (Dobourg	81	4,050
Burnett, Miss Sophia R I	Peterborough	32	1,600
Buriell, Tryphena S	ramahe	1 }	50
Cade, John, Estate late(Oshawa	22 1	1,100

Dominion Bank—Continued. (Banque de la Puissance—Suite)

		·	
NAMES.	D	Shares.	Amount.
(Noms.)	Residence.	(Actions.)	(Montant.)
			\$
Calder, John	Brooklin,	27	1,350
Cambie, A J	Grafton	2 2	100
Cameron, Mrs. Mary Ann.	Port Perry	12	600
G anum Mra Colina	Crafton	24	1,200
Carry, Miss Anne	Welcome P. O	19	950
Carty, Miss Martina C	do	$\begin{array}{c} 27 \\ 27 \end{array}$	1,350 1,350
Canada Life Assurance Company	пашпоп	. 100	5,000
Cattanach, A. J.	Toronto	70	3,500
Cawihra, John, Executors of late	do	66 27	3,300
Cawthra, Joseph	Toronto	54	1,350 2,700
Cawihra, William	do	284	2,700 14,200
Cayley, John	do	120	6,000
Cayley, F. Osmond	do	20	1,000
Cook, Mrs. Louisa	do	51 30	2,550
Coyle, Peter, and Hugh O'Leary, Executors of	Darrie	30	1,500
late Rev. B. Covle	Lindsay	· 110 i	5,500
Crawforth, Joshua	Whitby	10	500
Crickmore, John	Toronto	27	1,350
Croft, William	3. 1	24 27	1,200
Croft, Henry	West Flamboro'	3	1,350 150
Crosby, Ira G	l'xbridge	18	900
Crosby, Ira G	Toronto	161	8,050
Cullingford, John Currie, Mark. Currie, Neil. Curtis, Mrs. Louisa. Darling, Walter.	O. bourg	64	3,200
Currie, Mark	Prince Albert	22 67	1,100
Curtis Mrs Louise	Onehec	10	3,350 500
Darling, Walter	Toronto	12	600
De daporte, A. V		27	1,350
Devine, Thomas	do	105	5,250
Dewar, John F., Executors late	Port Hope	100	2,500 5,000
Dixon B. Homer. and F. E. Dixon, in trust for	10101110	100	3,000
Mrs H E. M. Smith	do	50	2,500
Dingle, Mrs. Ann.	_ do	81	4,050
Dumble, Mrs. Hester Ann	Uobourg	18 30	900 1,500
Dumble, Mrs. Hester Ann	Weston	24	1,200
Eastwood, John	Poronto	10	500
Bastwood, Mrs Margaret L	uoi	45	2,250
Eddy, Mrs. Elizabeth H	Mitchell	4	200
Elliot, Mrs. Annie G.	annington	6 40	300 2,000
Elwell Rev J.	Por nto	24	1,200
Elwell, Rev J	do	54	2,700
Farncomb. F., in trust	Newcastle	80	4,000
Ferguson, Robert	Cobourg	33 27	1,650
Flint. George	do	20	1,350 1,000
Flint, GeorgeForrester, John	Uxbridge	5	250
roster, Elizabeth	Weston	8	400
Foster, H. M. V	do	.8	400
Fox, Edward	do	48 I 81 I	2,400 4,050
Fraser, Hon. C. F.	do	54	2,700
Fraser, Hon. C. F. Gibson, J. A. Gilmon, Miss Plicabeth	Oshawa	10	500
wantour, miss wirzabeth	LGTOHLO	12	600
•	55		

Dominion Bank—Continued. (Banque de la Puissance—Suite.)

NAMES.	Residence.	Shares.	Amount.
(Noms.)		(Actions.)	(Montant.
Girls Home		8	400
Gooderham, George, in trustGooderham, Robert T	do	40 11	2,000 550
Fould, Joseph	Uxbridge	60	3,000
Grant, Mrs Isabella	St. John, N.B	20	1,000
Fray, Robert M	Toronto	8: 44:	400° 2,200°
Griffith, Mrs. Catharine R	Cobourg	20 '	1,400
Juillet. James	Toronto	8'	400
Hackett Alexander	Oshawa.	13: 4	650 200
Hamilton, Mrs. Jane	Whithy	12	600
Hamilton, John F	Cobourg	. 34	1,700
Janua Dor Honer	Cholph 4	27	1,350
Harris, Rusk	Core's Landing	26 17	1,000 850
Jenderson, John	Toronto	20	1,000
		100	5,000
Henry, Robert	Yorkville	20 11	1,000
Hewitt, Miss Sarah Jane Heward, John O	do	54	2,700
Heyden. Mrs. Barbara	do	62	3,100
Heron, Andrew	do	40	2,000
Holden, James	Whitby	139 40	6,950 2,000
Home Savings and Loan Company (Limited) in	17000u1 g	40	2,000
trust	Toronto	2,688	134,400
Horton, William	Rochester	10 10	500 500
Toward Rev. V. B.	Cohourg	16	800
Howland, Peleg	Toronto	100	5,000
lowland, W. P., President, in trust	do	31	1,550
lacques, John	Toronto	61 20	3,050 1,000
Jarvia Mica Inlia E	do	3	150
Johnson Henry T.	Uxbridge	121	6,050
Johnson, James, Executors of late	Prince Albert	31 26	1,550 1,300
Jones, Anson	Toronto.	200	10,000
Inner Hankant William	(1440.770	28	1,400
lones, John	Whitby	22	1,100
Zeith David S	da	4 20	1,000
John John Julian, Mrs. Sallie Keith, David S Kenny, Sir Edward Kiely, W. T King, Henry.	Halifax, N.S.	112	5,600
Kiely, W. T	Yorkville	100	5,000
King, Henry.	Burnhamthorpe, P.O	10	500
Kirchoffer, Mrs. Isabella	Rarrie	55 27	2,750 1,350
Lally, Mrs. Anne	do	24	1,200
app, Philip	Uxbridge	27	1,350
Lavell, Rev C			1,150 700
hauder, A. W., and Lee, W. S., Trustees	Toronto	92	4,600
Lauder, A. W., and Lee, W. S., Trustees	do	12	600
_eadlev, Edward	do do	100	5,000 700
Lepper. A	do	14 270	13.500
zewis, George W	do	129	6,450
Lockie, J. S., Manager, L. Boltster, Accountant,	 	•	
in trust	do	80	4.000

Dominion Bank—Continued. (Banque de la Puissance—Suite.)

NAMES.	Residence.	Shares.	Amount.
(Nows.)	lie lacker.	(Actions.)	(Montant.)
Lyness, John	 Orono	20	1,000
Masson, William	Toronto	51 40	2,7007 2,0007
Maurice Rev R. R.	Knatsford, Eng	50	2,500
Mood I H Estate of late Mrs E Mood Ex-	1.	040	
ecutrix	[I Oronto	240 28:	12,000 1,400
			•
Mitchell, Joseph, Estate of late, James Mitchell, Administrator Moore, Richard. Morris, William, Executors of the late	Whitby	29 20	1,4507 1,000%
Morris, William, Executors of the late.	Terente	20	1,000
Mossman, James	do	27	1,350
Mulock, William	do	200 ,	5,000
Murray, R. S	Toronto	11:	550: 50:
Murton, James.	Oshawa	20	1,000
Murton, James	Toronto.	20	1,000
Macdonald, Miss Isabella	do	10.	500 · .
Macdonald, John, and Anson Greer, in trust	Toronto	40	2,000
Macdonald, John	do	10 .	500
Macdonald, Peter	do	27	1,350 5,000
Macdougall, Henry, Estate of late	Ouehec	30	1,500
McCarthy, Dalton	Barrie	1	50
McCallum, Peter, & Son	Cebourg	45	2,250
McGee, Robert	Ochowa	50 53	2,500 2,650
McSardy, Charles	God-rich	8	400
McHardy, Miss Jane	Lucknow	12	600
McIlmurray, James	Toronto	24 80	1,200 4,000
McGiverin, Mrs. Helen	Toronto	25	1,250
McMurrich W Rarelay Trust	do	31	1,550
McNeill, E. A.	Gratton	23	1,150
Nanton, Edmond	Toronto	120 50	6,000 : 2,500
Nicholls, Robert	Peterborough	135	6.7.0
Nordhaiman Pamanal	Tananta	140	7,000
O'Brien, Henry.	do	24 40	1,200
Parlane. W. A	do Collingwood.	20	2,000 1,000
Parsons, Henry.	Prince Albert	4	200
O'Brien, Henry. O'Brien, Henry. Osler, Mrs. E. B., Trustees of. Parlane, W. A. Parsons, Henry. Paterson, Peter, Governor of British America Assurance Company, and F. A. Ball, Manager,	!		
ellatt & Osier	Torontodo	200	10,000 2,150
Plank, A C. W.		10	500
Platt, Samuel, M.P	Toronto	54.	2,700
Prington John	Grafton	20 27	1,000 1,350
Priestman, John	do.	30	1,500
rurser, Mrs. Anne	Cobourg	27	1,350
Furser, Samuel	do	71	3,550
Rae, Francis, M.D		20 300	1,000 15,000
Richardson, John G.	Brock ville	100	5,000
Richardson, John G. Reed, Maria C. S. Rice, John Risley, Samuel Robson, John J. Robinson, George Robinson, George	Cramahe	8	400
Risley Semuel	Whitby	24	1,200
Partol 1 Partitle I	10"0010	155	7,750
Kobson, John J	Newcastle	20	1,000

Dominion Bank—Continued. (Banque de la Puissance—Suite.)

(2007) de la			
Names.	-	Shares.	Amount.
(Noms.)	Residence.	(Actions.)	(Montant.)
(NOMS.)		(Actions.)	(MUII cane.)
Rose, Rev. S.	Toronto	36	\$ 1,800
Ross, Aaron	Port Perry	133	6,650
Rose, George Maclean	Toronto	27	1,350
Rose, George Maclean	Thistleton	288	14,400
Roy, Mrs. Jessie D	Uwen	40	2,000
Rutherford, E. H	Toronto	. 80	4,000
Scotie, Mrs. Justina	do	135	100 6,750
Scott, Mrs. Agues I Seels, John H., Executors of the late	Barrie	20	1,000
Severn, John Severn, Jane, Executors of the late	Toronto	113	5,600
Severn, Jane, Executors of the late	do	22	1,100
Shenick, Adeline	Uob urg		300
Smart, John	Port Hope	10	500
	Foronto.	460	23,000
Smith, G. Y.	Whitby	22	1,100
	Forontodo	$\begin{bmatrix} 6 \\ 14 \end{bmatrix}$	30 0 70 0
Smith, Jessie Smith, Rev. John W	Grafton	2 1	100
Smith, Hon. D. A., in trust	Montreal	2	100
Smith, Andrew	Poronto	20	1,000
Smith, John T. Executors of the late	do	27	1,350
Smith, John T, Executors of the late	do	27	1,350
Smith, Wm. H	do	7	350
	Colborne	4	200
Spragge, Henry	Mon real	. 10	500
Stanton, James.	Brighton	2	100
Stanton, James	Cohourg	81	4 050 2,400
Strathy, H. S., Cashier, in trust	Poronto	53	2,650
Stewart, Robert	do	67	3,350
Square, Thomas S	Mitchell	30	1,500
Swan Bros	Coronto	54	2,700
Tait, Wm. Kerr	do	. 15	750
Taylor, George	do	90	4,500
Taylor, H. B.	Whitby	. 8	400
Thompson, Mary Ann	Jornwall	24	1,200
Thompson Thomas	Tyhridae	13	109 650
Thorburn, James, M.D	Coronto	27	1,350
Thorndike, William V	Whithv	20	1,000
Tilt, James.	Coronto	36	1,800
Timlin, Rev. M., Executors of the late	Jobourg	120	6,000
Todd, A. T	foronto	178	8,900
Tucker, D	ckering Harbor	67	3,350
Turnbull, J., Manager, in trust	Voida-	119	5,950
Wadsworth, T. R	do	192	3,350 9,600
Walker, H. S.	Cobourg	100	5,000
Ward. George D	do	20	1,600
Weir, Mrs. Margaret M T	Coronto	80	4,000
Wickson, John	do	49 j	2,450
Wickson, Henry	do	29	1,450
Wilson, Miss Mary G	Jobourg	10	500
Wilson, Miss Margaret E	do	10	500
Wilkie, Alfred J B	oranta	65	3 250
Wingste E	ohonra	18	3,250 900
Wingate, E	Davenport	40	2,000
	Total	19,405	970,250

E. O. E.

R. H. BETHUNE, Cashier.

IMPERIAL BANK OF CANADA. (BANQUE IMPÉRIALE DU CANADA.)

	į	,
Names.		Shares.
(Noms.)	Residence.	(Actions.
(NOMS.)		(Actions.)
Austin, James	 Toron to,	50
Aldwell, Thomas D	Southsea, Hants, Eng	20
Ardagh, Judge J. A	Barrie	
Arnold, Miss Charlotte J	Torquey, Eng	15
Abell, JohnAllison, William, M.D	Power prills	50 12
Anahar Hanny Posa	Newhone	25
Archer, Henry Ross	Toronto	14
Allen Mrs Margaret	Goderich	7
Alexander, The Hon. George.	Woodstock	10
Allan, John	Ingersoll.	4
Andrews, Walter S		1
Austin, James, and Bethune, R. H, in trust	do	55
Brodie, J. L., Cashier, in trust	do	20
Bain, John	do	30
Burgess, Ralph K	do	50
Benson, Mrs.M. A	St. Catharines	29
Backer. Peter	Berlin	71
Bessey, Mrs. E. H	Grantham	14
Sale, Albert	Dunnville.	19
Serkinsnaw, Inomas	TOPOATO	10 [.] 2
Buell, Mrs S. M	T. worte	20
Brownlee, W. H	2t Catharinas	37
Brown, Henry.	Toronto	30
Bingham, Emma K	A vimer	5
Burch, Edward	Toronto	10
Berryman, John	St. Catharines	37
Brown Brothers		25
Bain. The Rev James	Markham	10·
Burland, G. B		25
	St. Catharines	10
Senson, The Hon. James R	do!	135
Soultbee, The Rev. Arthur	Georgetown	10
Sarrick, Samuel	Marshville	30
Bether, Caroline	London	7
Bethune, The Rev. C. J. S., in trust for Mrs. R. H. Bethune	Dant Hans	= ~
Brown & Wells	Ingereal	50 5.
Browne, James, M.D.	Toronto	50
ilong, Robert	do	50 ⁻
Blong, Robert	St Catharines	4
eaty, Robert & Co	Toronto	20
long, Jonathan.	Doncaster	5
erston, William J	St. Catharines	10°
oomer, Joseph B	l'oronto	3
oomer, Joseph B, Trust	do	1
awthra, John, The Executors of the late	do	150
lark, John, The Executors of the late.	Philadelphia	37
arrie, Kopert.	l'oronto	50
orwin, Mrs. Catharine I	Drummondville, E	4
arlisle, Hénry.	D. Uainarines	30
49A D. U U I I I I I I I I I I I I I I I I I	Drummonaville, E	17
rickmore John	Damonto	
rickmore, John 7 hadwick, Miss J. S	Foronto	25 33

Imperial Bank of Canada—Continued. (Banque Impériale du Canada—Suite.)

	1	
Names.		Shares.
(Noms.)	Residence.	(Actions.)
	·	(-20120-4,1)
O	The state of the s	10
Currie, Neil	St David's	10
Crowther James	Toronto	10
Crowther, James	Marshville	30
Cameron, The Rev. J Y	Williamstown	\ 5
Cameron, The Rev. J Y	Port Colborne	7
Crowmiller, Henry	Port Colborne	10
Carter, L. G		22
Cambie, H. J., in trust	. do	20
Carter, D. W	Port Colborna	10
Cambie, H. J.: in trust	Ottown	3.
Cambié, H. J., in trust	Ridgeway	10
Uhristopher, Aaron N	Ingersoll	21
Christopher, John	. do	5
Christopher, George	do	6
Jampbell, Mrs. Margaret	. Windsor	5
Carvan, Julia	. St. Catharines	5
Jambie, Henry John	Ultawa	4 21
Cooper, Henry	Grefton	15
Colville, Robert, in trust	Orono	1
Dampbell, Major D	Cobourg	. 14
Dampbell, Major D Dlark, Thomas S	Toronto	4.
Jampoell, James	! do	12
arswell, R	. do	21
Collard, L. H	St. Catharines	7
Onald, Ri hard Drury, W. C., and Holden, J., Trustees for Mrs. Luke Norman Davidson, D Dickson, W. H., The Executors of the late	Toronto	10
luke Norman	St. John N.B.	16
Davidson. D	Toronto	20
Dickson, W. H., The Executors of the late	do	15
Duck, William	Grantham	8.
Ouck, William	Toronto	62
Dixon, B. Homer	. do !	75
Dewar, John F., M.D., The Executors of the late	Port Hope	10
Disher, B. M		10 5
Oraper, Frank, and Macdonald, J. G, Executors	do	12
Penison, Mrs. Julia A	do	7
Paly, M. B, and Furniss, A. H., in trust	. Halifax and Quebec	35
avis, Andrew	. King	5
lliott William	Toronto	2
llis, R. Y. & Brothers	. Ingersoll	. 5
illsworth, John M	Humberstone	5.
lliot, Thomaslliot, The Rev. Frederick	Lambton Mills	10 10
vans, Mrs. Jane	Toronto N.I	10
isken, John		100
orlong, Herbert J	do	25
arley, A., & Son	do	30 ₀
arley, A., & Son	. do	5
uller, Cynthia	. Hamilton	37
itzgerald, Edward, Q. C	Toronto	105
arncombe, Frederick	Newcastle	20,
uller, Right Rev. T. B., Bishop of Niagara	Hamilton	84. 15.
orster, William orster, Thomas	1 do	10
airfield. B. C.	St. Catharines	20
airfield, B. Cares, E. W	Port Colborne	5
ares, O. W., M.D	. do	17
	60	

Imperial Bank of Canada—Continued.. (Banque Impériale du Canada—Suite)

Names.		Shares.
MARES.	Residence.	onares.
(Noms.)	Residence	(Actions.)
Forster, J. W. L	Toronto	7 25
Fidell, W. H	Toronto	1
Pergnaon, Alexander	()ttawa	4
Foster, Mrs. Jane M	Toronto	5
Goulding, GeorgeGoodman, Edwin, M.D	do	30 15
Gregory M C	Lonth	10
Gregory, Sarah A	_do	16
Jorrie, W. M	Toronto	15
Gregory, PhilipGould, Joseph	Hxhridge	6 20
rass, Maria Catharine	St. Catharines	7
libbons. Peter	Port Colborne	"1ò
Rissing, F. J	Woodstock	15
Frist, Henry	Ottawa	28 10
Inon't Dotniels	Manahana D	10
Fraham, James, in trust	Toronto	5
Hover, Thomas	do	10
ordon, Gertrude G. W	ao	11
iowland, Henry S	Toronto	251
lixson, T. J	Port Robinson	33
Iowland, Sir W. P	Toronto	50
Iowland, Peleg	Toronto	2 40
Jelliwell, Mrs. Mary	Jordan	10
Iowland, W. H	Toronto	25
lugnes, Patrick	Chamland	135-
lamilton, W. B	Toronto	8 10
lamiltón, W. B	L'Ameroux	15
lerbert, John	Toronto	10
Iall, Thomas	Toronto	20
lagar, Franklin, M,	Welland	10 5-
larria Dobort Corn	0.4	10
ale, George C	Kingston	10
lelen John inn	St. Uatharines	1
lolden, John	St. John. N.B	· 50
alle, George C	St. Catharines	17
		10
ann & Mathews amilton, James		5.
amilton, Andrew enry, John owland, F. A eather, Richard	do	10 5
enry, John	L'Ameroux	12
owland, F. A	Lambton Mills	10
all. Elizabeth W. in trust	roronto	13
all, Elizabeth W., in trust	St. Catharines.	20 8
ome Savings and Loan Co v. (Limited), in trusti-	I oronto	73
owland, Sir W. P, President, in trust	do	128
eward, Miss Arabella M	do	-6
gersoll, Miss Kate 5	it Catharines	.8 15
ving, Æmilius I Dues, Clarkson I kes, Mrs. Phœbe S	Hamilton	18.
Jues, Ularkson	l'oronto	10
ikes Mrs Phoho	34 O-41	3

Imperial Bank of Canada—Continued. (Banque Impériale du Canada—Suite.)

Names.		Sharar
· _	Residence.	Shares.
(Noms.)		(Actions.)
Jarvis, Joseph	[[nmarsol]]	47
Jennings, Robert C	Toronto	2
Jones, Beverley, Trustee for George S Holmstead	do	4
Jones, Clarkson, and Jones, Beverley, in trust	St. Catharines	2 2
Jukes, Susan Annie Johnson, Benjamin	Toronto	40
Kemp, Charles S	Kleinburg	4
Keith, D. S	Toronto	20
King, Miss Nancy Keefer, Samuel.	Brockville	3 20
Kains, Eleanor W., and Kains, Eliza M	St. Thomas	5
Knowlton, W. H	Toronto	8
Kinnard, J. D	Port Colborne	5 . 5
Kent, Miss Myra	Toronto	5
Kennedy Puter	Ingersoll	. 8
Keefer, Wm Napier King, R S.	Port Robinson	20 5
Keterson, Joseph	Toronto	63
Kirkpatrick John C	Chippawa	25
Keefer, Samuel, in trust for Mrs. Margery Nash Lamb, James	St Catharines	10 43
Lawrie, James, Executors of the late	do	31
Laws n, Mrs. Jane	Weston	12
Lyman, John & Rurke	do	67 20
Langley, Langley & BurkeLally, Conrad C. W	Barrie	6
Lowes, Mrs. Margaret	Brampton	8
	Palmerston Marshville	5 10
Lattimore, Mary	do	10
Lully Mrs. Annie	Barrie	10
Long, Thomas Long, T, & Brother	Collingwood do	101 10
Lawier, Miss Annie L	Toronto.	65
Lytle, Thomas A	do	.10
Lyness, John	Orono	10 47
Merritt, J. P	do	109
Merritt, Mrs. Sarah	do	4
Merritt, Mrs. Janet L	do	15 25
	St. Catharines	375
Miller, Richard, Q C	do	30
Merritt, T. R., in trust	St. John, N.B.	20 2≟5
Milroy, R	Toronto	20
	Chicago	10
	St Catharines	20 40
Moore, James R	Ridgeway	3
	Toronto	4
Manning, Alexander	do	10 10
Morris, James H '	Toronto	40
	Mitchell	1 15
	Foronto.	15 6
Mack, T, M.D., in trust	ol Catharines	
	Foronto	4
Mack, T, M.D., in trust	Corontodo	4 4 1

Imperial Bank of Canada—Continued. (Banque Impériale du Canada—Suite.)

	1	
Names.		Shares.
(Marra)	Residence.	(Actions.)
(Noms)		(acmons.)
Macklem, Miss Anna M	Toronto	4
Minister of Pailmans and Carals the Hon the	()ffowa	100 50
McPhail, Robert	do	10
Mallanuld, Hon. J. S., The Executors of the late.	Cornwall	16 16
McMurrich. W. B., in trust McFarland, Mrs A. M	Thorold	17
McDorragh, John	do	22
McGlashan, J. F	Chippawa Edinburgh, Scot	30 20
MaFall indraw	Kleinherg	10
Macdonald, John McPherson, R B.	Thorold	10 50
McAdam, James	St. Thomas	10
McCarthy, C. Hope	Barrie	11 89
Nairn, Alexander	do	. 20
Neilcon Iamas	i do	40
Nordheimer, William	Toronto	10 100
Northrop, H. S	do	5
Oille, G. N. Oille, L. S., M.D.	St. Catharines	4 14
O'Brien, Henry	Toronto	10
Oliver, Malvina A	Louth	11
O'Neill Jeremiah	Ingersoll	11 9
Pounds, Samuel	Sharkoston	20
Paton, Miss Maggie	Toronto	9
Phoenix Insurance Company	Hartford, Conn	50
lumb, Miss Elizabeth S	Niagara	5
Plumb, Ouncan C, in trust	Torontodo	10 5
Pennington, Enoch	do	12
Paterson, Peter.	do	10 37
Platt, Samuel	. Toron to	20
Perry, Robert D	dodo	10 5
Pellatt & Osler	do	54
Pellatt & Osler Price, J. H., and Pawling, N., Trust	Port Dalhousie	8
Ramsay, William	Toronto	284 34
Reid, U. P	. Toron to	200
Rannie, John Ranney, Jessie E	St Catharines	100 40
Ramsay, R. H	Toronto	10
Ransom, John Gay Robeson, Mrs. Eliza C	Port Huron Mich	8 12
Robinson, George	Yorkville	30
Robb, Mrs. Julia A	Romeo, Mich.	8 20
Rolph, J. T	Port Colborne	20 5
Rolls, Henry, M.D	Thorold	5
Reeb, John	Rammia	5 20
Riordan, Charles Rogers, Mrs. Eleanor M. Biordan, John	St Catharines	50
Rordan, John	Brighton	5 200
Robson, George	Eglington	15
	63	

Imperial Bank of Canada—Continued. (Banque Impériale du Canada—Suite)

Names.	Residence.	Shares.
(Nows.)	nosition oc.	(Actions
	D	
Roberts, Mrs. J	St. Catharines	20
Read John Moore	Toronto	8
Rowsell, Henry	do	2
Rose, Geo. McLean	do	. 2
Rankin Alexander	Toronto	- 7
Sankin, Alexander. Shields, James, The Executors of the late	do	7
Secord, Georgina K	Homer	-
secord, Georgina K. Simpson, R. Street, T. C., The Executors of the late Simpson, Mrs. Mary A. Sewell, The Rev. Henry D. Seboby, E. K. Smart, Mrs. Catharine S.	Toronto	. 1 1
Simpson, Mrs. Mary A	Toronto	- 1
ewell, The Rev. Henry D	Head Corn, Kent, Eng	2
Seoby, E. K	Toronto	10
tevenson, Miss C. M	St. Catharines	1
Smith, LieutCol. W. R. B., and Smith, C. W.,	D. Outuatines	
Trustees for Mrs. Emily S. Hodgston	Stowbridge, Eng	1
listers of St. Joseph	Toronto	
	Toronto.	. 3
Square John	Mitchell	∵ 3
Smith, The Hon. Frank	Toronto	5
Smith, John, in trust for Charles Smith	do	
	Montreal Port Colborne	2
	Toronto	1
scholfield. James S	Port Colborne	i
chofield. Catharine.	Berlin	
mith, Rosanquet H. J	Toronto	·6. 5
tart, John	Port Colborne	
mith. Andrew. V.S	Toronto	19
hanard Samuel	Port Stanley	
tuart, John	do	10
mith, John pringer, William, M.D. tewart, James. quere, Thomas S	do	
tewart. James	Toronto	- 50
quare, Thomas S	Mitchell	2
		10
tidston, James Hparrow, W. H	Toronto.	1:
cadding, Rev. Henry, D.D	do	, 1
hillsburg, Mrs. Selina	Colborne	
mith, Goldwin	do	10
pragge, E. W., M.D	do	:
mith, John	do	9
hambuum Iamaa M D	do	16
ane, The Rev. F	Brockville	3
obin Tohn	Toronto	10
ane, The Rev. F.	Toronto	10
icehurst, Mrs. S. J.	Port Colborne	. 10
rustees for Mrs. E. B. Usier	LCTORLO	25
rustees for Captain Charles Jones	Port Uolborne	:
humpson Robert	do	. 10
rustees for Captain Charles Jones	Guelph	. 9
		5
urner, Frank	do	10

Imperial Bank of Canada—Concluded. (Banque Impériale du Canada—Fin)

NAMES. (Noms.) Residence.	Shares. (Actions.)
Urquhart, JohnOakville	
Van Wick, Mrs. Maria Port Colborne	5
Wright, D. M	4
Wadsworth, T. R. Weston	
Watt, Mrs. Julia M Niagara	
Ward, Mrs. C. M St. Catharines	20
Wilkie, Mrs. Angelica	3 20
Woodruff, R. & W. C. St. Davids	15
Wilkie, C Belleville	
Woodruff, R Si Catharines	
White, Mrs. C. A., Estate of	
Wilson, Charles	4
Wilson, Rev. George, The Executors of the late Thorold	8
Whiteman, John Stonebridge.	
Wright, Richard	
Whatley, George	19
Wilson, James O Port Colborne	
Woodruff, W. H St. Davids	20
Williams, J. A., M.D	
Watterworth, Williamdo	
Wood, James	
Wilkie, D. R	
Wilson, Miss Martha Kingston	3
White, Charles A. Stonebridge	
Wilkie, D. R., Cashier, in trust	27
Whatley, Richard.	
Vilkie, D. R., Trustee for Agnes C. C. Wilkie of Belleville	21
Vright, Mrs. Jane Toronto Toronto	4
Vright, Miss Mariettadodo	2
Voodward, John M St. Catharines	
Voodruff, T. W Drummondville, E	
Voodruff, Joseph Cdo	
Vilkie, D. R., Cashier, in trust	
Vilson, Ann, and Wilson, Eliza, jointly Sandwich	5
orke, Stephen Ingersoll	5
avitz, Henry B Sparkeston	2
avitz, Mrs. Melissa Ridgeway	2
Total	9,128

Certified as correct.

D. R. WILKIE, Cashier.

BANK OF HAMILTON. (BANQUE DE HAMILTON.)

Names. (Noms.)	Residence.	Shares (Actions.)
Alcorn, Samuel	Yorkville	20
Alcorn, Samuel, in trust	do	21
Archer, Henry Ross	Newbury	20
Ardagh, John A.,	Barrie	18
Arnoit, Andrew S	Toronto	16 52
Austin, James, and R. H. Bethune, in trust	do	253
Bain, Thomas	Strabane	5
Baker, Thomas	Hamilton	16
Bartlett, Rev. T. H. M	Drummondville	4
Bassett, Thomas	Bowmanville	5
Benson, Hon. J. R.	St Catharines	50 20
Rathuna Rev C J S Trust	do	68
Bethune, Rev. C. J. S. Bethune, Rev. C. J. S., Trust. Bethune, Miss Julia A. V.	Montreal	50
Birss, Miss Elizabeth C	Hamilton	9
Birss, J ha, Executor		6
Black, Henry J	do	18
Blair, William	do	$\frac{4}{23}$
Blong Miss Maria	do	12
Blong Robert	1 do	100
Bowes, Mrs. Emily A	Hamilton	1
Boyd, J. Alexander	Toronto	7
Brazenor, E. L	Hamilton	3
British America Assurance Company Brodie, John L	do	35 5
Brodie, John L., Cashier, in trust		110
Brown, Adam, and G. S. Papps		30
Browne, Mrs. Maria	do	22
Browne, Mrs. Eliza, Administratrix		55
Bruce, Alexander	do	75
Buchanan, Wentworth J		$\begin{array}{c} 42 \\ 3 \end{array}$
Burland, Geo. B	Mantreel	50
Burns, Mrs. Catharine W		6
Burton, Hon. Geo W		22
Burton, Hon. G. W., and A. G. Ramsay	_ do	10
Burton, Warren F	Hamilton	10
Cameron, Mrs. Rebecca	do	100 20
Cameron, Mrs. Selina	Grafton	15
Campbell, Joseph D	Hamilton	ii
Canada Fire and Marine Insurance Company	do	247
Canada Life Assurance Company	do	100
Carcand, D		2
Carnegie, Miss Jane	do	35 30
Cawthra, Mrs. Anna C	. 1	
Trustees	Hamilton	30 30
Cayley, John Chambers, Miss Adeliza	Winone	30 10
Clark David. Executors of	Toronto	25.
Clarkson, Rev. J. B	Brantford	10
Clark, David, Executors of	Bowmanville	5
	66	

Bank of Hamilton—Continued. (Banque de Hamilton—Suice.)

Names.	Residence.	Shares.
(Noms.)		(Actions
ockburn, Mrs. Elizabeth	Uxbridge	1
olanhoun, Edward A	Hamilton	1
ock, Mrs. Louisa	Barrie Toronto.	2 2
ooke, William		7
ouron James.	Galt	1
owan. John	Oshawa	4
rumu (÷eorge B	MontrealHamilton	2:
ruikshank, A. Scott	Desborough	20
1rrie. Mark	Prince Albert.	16
arrie, Mrs. Mary	Desborough	
arrie, Neil	Toronto	
avidson, Daviday, Thomas J	Mon realGuelph	20 1
Coverly, Charles R	Burford	i
llon, Miss Minerva M	Belgium	3
illon, LieutCol. Robert	l do	
xon, B. Homer	Toronto	10
olmage, Robertvnes, Mrs. Mary C	Grimsby Burlington	5 2
astwood, John	Hamilton	4
lson Albant E	do	5
planch, L hott, Thomas	Montreal	3
lilott, Thomas	Hamilton.	*
ving, Mrs. Jane R	Toronto	
ergus, Rev. David	England	2
rrie, Campbell	Hamilton	
rrie, John R	do	1
eld, John Cndlay, Mrs. Annie	Cobourg	\cdot $\frac{1}{2}$
tzgerald, Edward	Toronto	2
user Rev Simon C	Hemilton	,
trow, Thomas. tes, Frederick W, and Adam Brown, in trust. bb. Mrs. Lizzie M	go	
tes, Frederick W, and Adam Brown, in trust	do	2
llesby. William	Quebec	3
	Montreal	2
ss ng, Frederick J	Goderich	3
odfrey, Mrs. Mary A	Montreal.	
ering, J. William, deceased	Toronto	2
ould, Joseph	Uxbridge	9
wan, James R	Barrie	3
ant, Mrs. Jemima	Hamilton	
asett, Rev. H. J., and Clarke Gamble, Trustees	Toronto.	5
rnev. Edward	do	10
llen. George	Toronto	
illiday, Frank B	Hamilton	1
Illiday, Frank B	Burlington	2 1
milton, Andrew. milton, Mrs. Nancy mmond, Herbert C., in trust	I Ork ville	1
ammond, Herbert C., in trust	Hamilton	8
Maille reservers reservers	ao	, 5
Incock, Mrs Catharine.	do	1
ncock, Joseph	do	2
nuing, Clement G	do Uxbridge	1
rris, William	Hamilton	2

Bank of Hamilton—Continued. (Banque de Hamilton—Suite.)

		1
NAMES.		Shares.
	Residence.	
(Noms.)	The state of the s	(Actions.)
(110,215.)	1	(Acouous.)
ACTION (March 24 of March 200 o		
The state of the s	Irr	21.
Harvey, Alexander	Hamilton	50
Harvey, John Hearle, William Heath, Charles, in trust	do	35
Hearle, William	Beamsville	10
Heath, Charles, in trust	do	10
Henderson, James	do	20
Hendrie, John S	do	20
Hendrie, William	do	90
Hendrie, William, Trust	do	25
Hendrie William in trust	do	. 8
Hendrie, William, in trust	do	. 5
Henry, Albert	Winana	
Town lease P	W190Ha	4
Henry, Isaac B	do	20
Henry, James S	do	10
Henshaw, Mrs. Maria L	Montreal.	.2
Hirst, Mrs. Kate	England	25
Holland, Mrs. Margaret	Toronto	1:1
Home Savings and Loan Company	do	105
Howe; James	Southampton	10
Hudson, Charles L., Executors of	York	21
Hudson, Miss Maria.	do	20
Hudson, Miss Mary A	do	20
Hunt, William	Hamilton	
Transfer William		100
Hunter, William	Guelph	20
Innes, James	_ do	10
Jacques, John	Toronto	142
Jeffrey, Joseph	Hamilton	15
Jeffrey, Joseph	London	10
Reeler Peter	Galt	20
Keefer, William N	do	40
Kemp, John C., Manager, in trust	Hamilton	. 10
Kent, Miss Myra	Toronto	10
Kerns, William	Burlington	10
Kerns, Wm., Edward Thomas, and Walter Basted,	Darnington	10
Kerns, win., Edward Inomas, and waiter basted,	a a	
Trust	do	10
Kerr, John	Toronto	40
Kerr, John, in trust	do	5
Kerr, John, in trust	do	5
Kerr, John, in trust	Hamilton	. 5
Kilner, Miss C. G. King, Miss Emma.	do	20
King, Miss Emma	Lyster	14
King, Rev. John M	Toronto	5
King, Robert, deceased	Hamilton	10
Kittson, Henry N	do	-8
Laing, James		
	Burlington	20
Lamport, menry	Toronto	50
Lapp, Philip	Uxbridge	10
Leach, Hugh	Toronto	1
Leggatt, Matthew	Hamilton	70
Lesslie, Miss Helen	Dundas	:1
Lesslie, John	. do	50
LeSueur, Mrs. Mary	Quebec	. 3
Lewis Gen. F	Hamilton	5
Lewis George W	Toronto	30
Lewis, Levi, deceased	Hamilton	50
Little, John	do	74
111611C; UUIU	uo	
Little, Mrs. Mary	MOHAT	8 .
Livingstone, Mrs. SarahLucas, Richard A	Listowei	40
Lucas, Richard A	Hamilton	50
Lyman, Frederick S	Montreal	70
Lyman, Frederick S	Lyaden	8
Magill, Charles	Hamilton	73
	68	-
· ·		

Bank of Hamilton—Continued. (Banque de Hamilton—Suite.)

Names			
Nagill, Henry	The second secon		
Magill, Henry	Names.		Shares.
Magill, Henry	(Nova)	Residence.	(Agricana)
Mailoch, Archibald E., M.D. Hamilton 20	(Noms.))	(Actions.)
Mailoch, Archibald E., M.D. Hamilton 20			
Mailoch, Archibald E., M.D. Hamilton 20	Magil! Henry	Winons	45
Martin, Edward	Malloch Archibald E. M.D.	Hamilton	
Manrice, Rev. R. R. England 25 Mead, Joseph H., deceased Toronto 25 Melvin, Robert Guelph 40 Meredith, John C London 60 Michie, James Toronto 27 Mills, James H 40 17 Mills, James H 40 17 Mills, James H 40 17 Mills, James H 40 17 Mills, James H 40 17 Mills, James H 40 17 Mills, James H 40 17 Mills, James H 40 17 More, More, Mrs. Annie 40 20 Morer, Lyman 50 40 20 Moore, Lyman 60 20 Moore, George 40 20 Moore, George 40 20 Morden, Wellington J, in trust 40 10 Morden, Wellington J, in trust 40 10 Morgan Brothers 40 10 Murray, Oharles S 40 10 Murray, Charles S 50 Murray, Staart 50 50 Murray, Staart 50 50 Macolonell, Hency, Charles J, in trust 50 Macolonell, Hency, Executors of 50 Macolonell, Hency, Executors of 50 Macolonell, Hency, Executors of 50 Macolonell, Hency, David H 40 Macolonell, Hency, Executors of 50 Macolonell, Macolonell, Macolonell, Macolonell, Macolonell, Macolonell, Macol	Marlatt, Stafford D	Port N-Ison	
Medy Meredith John C	Marun, Edward	England	
Michie, James Toronto 27	Mead, Joseph H., deceased	Toronto	
Michie, James Toronto 27	Melvin, Robert	Guelph	
Midleton, William do 17 Mills, James H Hamilton 30 Mitchell, Richard Guelph 10 Moore, Dennis Montreal 8 Moore, Dennis Hamilton 150 Moore, Grege do 20 Moore, Jyman do 28 Moore, Mes, Maria F do 10 Morden, Wellington J do 20 Morden, Wellington J do 10 Morden, Wellington J do 10 Morden, Wellington J do 10 Morden, Wellington J do 10 Morden, Wellington J do 10 Muray Start do 10 Muray, Charles S Encland 17 Murray, Oharles S Encland 49 Murray, Oharles J Lubridge 13 Murray, Oharles J Lubridge 13 Murray, Oharles J Lubridge 13 Murray, Oharles J Lubridge 13 M	Meredith, John U	London	
Mills, James H. Hamilton. 30 Mitchell, Richard Guelph. 10 Moore, Mrs. Annie. Montreal 8 Moore, George. do 20 Moore, Lyman. do 220 Morden, Wellington J. do 10 Morden, Wellington J. do 10 Morden, Wellington J., in trust. do 10 Morden, Wellington J., in trust. do 10 Muray, Brothers do 10 Muray, Colin. St. Thomas 50 Murray, Stuart Bregland 49 Murray, Stuart England 49 Myles, Charles J., in trust 10 49 Myles, Charles J., in trust 10 49 Macdonald, John D, M.D. 20 40 Macdonyall, Mrs. Olivia Whitby 50 Macdougall, D. Lorn, in trust. Montreal 15 Macdougall, William Soctland 20 Macdougall, William Soctland 20 Macdougall, Willi	Middleton, William	do	
Moore, Mrs. Annie	Mills, James H	. Hamilton	
Moore, Dennis.	Mitchell, Richard	. Guelph.	
Moore, George	Moore, Mrs. Anule	- Montreal	
Moore, Lyman	Moore, George	do	
Morden, Wellington J., in trust. do 10 Morden, Wellington J., in trust. do 10 Morden, Wellington J., in trust. Detroit 50 Murry, William K. Detroit 50 Murray, Charles S. England 49 Murray, Stuart Uxbridge 13 Myles, Charles J., in trust. 10 Myles, Thomas 50 Macdonald, John D. 20 Macdougall, J. Lorn, in trust. 40 Macdougall, D. Lorn, in trust. 40 Macdougall, D. Lorn, in trust. 40 Macdougall, William Souldand Souldand, William Souldand MacGarvey, David H Hamilton Mackenzie, Alexander J., and Frederick Cress-well, Trustees Hamilton Well, Trustees Hamilton Macpherson, James C Hamilton McCalla, William J. St. Catharines McDowell, Alexander Hamilton McDowell, Alexander Hamilton McDowell, Alexander Hamilton McDowell, James (Breach of the Companies of th	Moore, Lyman	do	
Morgan Brothers	Moore, Mrs. Maria F	. do	
Morgan Brothers	Morden, Wellington J	. do	
Murray	Morgan Brothers	do	
Murray, Stuart	Muir, William K	Detroit	
Murray, Stuart Uxbridge 13 13 13 13 14 15 10 15 16 16 16 16 16 16 16	Munro, Colin	. St. Thomas	
Mustard, Alexander Uxbridge 13 10 10 Myles, Thomas 50 Macdonald, John D , M.D. 20 Macdonald, John D , M.D. 37 Macdongall, D. Lorn, in trust 40 37 Macdongall, D. Lorn, in trust 50 Macdongall, D. Lorn, in trust 50 Macdongall, D. Lorn, in trust 50 Macdongall, D. Lorn, in trust 50 Macdongall, William 50 MacGongall, Henry, Executors of 50 MacGongall, William 50 MacGongall, William 50 MacGongall, MacGon	Murray, Unaries S	England	
Myles, Thomas	Mustard, Alexander	Uxbridge	
Macdonald, John D, M.D. Whitby 50	Myles, Charles J., in trust		10
Macdonell, Mrs. Olivia Whitby 50 Macdougall, D. Lorn, in trust Montreal 15 Macdougall, Henry, Executors of Toronto 10 Macdougall, William Scotland 20 Macfie, D. London 20 Mackey, Joseph Montreal 265 Mackez, Joseph Montreal 265 Mackez, Alexander J., and Frederick Cresswell, Trustees Hamilton 4 Well, Trustees Hamilton 25 Wacnab, John, and W. F. Findlay do 10 Macpherson, James C. Hamilton 25 McDowell, Alexander Hamilton 8 McDowell, Samuel, Executors of do 16 McGee, David Toronto 10 McGregor, Peter Keene 5 McGlinnes, Donald Hamilton 200 delinnes, Hugh, Executors of do 15 deleand, Thomas K do 20 delean, John G., and J. B. Osborne, Trustees Beamsville 12 deleenan, Menneth d	Myles, Thomas	***** ***** ******* ****** *******	
Macdougall, D. Lorn, in trust. Mo 37 Macdougall, D. Lorn, in trust. do 37 Macdougall, Henry, Executors of. Toronto 10 MacGig, D. London 20 MacGyarvey, David H. Hamilton 10 Mackery, Joseph Montreal 265 Mackerie, Alexander J., and Frederick Cresswell, Trustees Hamilton 4 Well, Trustees Hamilton 4 Macnab, John, and W. F. Findlay do 10 Macpherson, James C Hamilton 25 Macpherson, James C Hamilton 10 McDowell, Alexander Hamilton 8 McDowell, Samuel, Executors of do 16 McGere, David Toronto 10 McGregor, Peter Keene 5 McInnes, Donald, In trust. do 15 McInnes, Donald, In trust. do 20 McKeand, Thomas K do 25 McLearen, Henry do 25 McLean, John G, and J. B. Osborne, Trustees Beams	Macdonell Mrs. Olivia	Whithy	
Macdougall, D. Lorn, in trust. do 37 Macdougall, Henry, Executors of Toronto 10 MacGougall, William. Scotland. 20 MacGarvey, David H. Hamilton. 10 Mackay, Joseph. Mackay, Joseph. Montreal. 265 Mackay, Joseph. Montreal. 265 Mackay, Joseph. Montreal. 265 Mackay, Joseph. Montreal. 265 Mackay, Joseph. Montreal. 265 Mackay, Joseph. Montreal. 265 Mackay, Joseph. Montreal. 265 Mackay, Joseph. Montreal. 265 Mackay, Joseph. Montreal. 265 Mackay, Joseph. Montreal. 265 Mackay, Joseph. Montreal. 265 Mackay, Joseph. Montreal. 265 Mackay, Joseph. Montreal. 265 Mackay, Joseph. Montreal. 265 Mackay, Joseph. Montreal. 265 Machay, Joseph. Montreal. 4 </td <td></td> <td></td> <td></td>			
MacGougall, William. Scotland. 20 MacGe, D. London. 20 MacGarvey, David H. Hamilton. 10 Mackenzie, Alexander J., and Frederick Cresswell, Trustees Well, Trustees Hamilton. 265 Macnab, John, and W. F. Findlay. do 10 Macnab, Mrs. Sophia Toronto. 25 Macpherson, James C. Hamilton. 10 McDowell, Alexander. Hamilton. 10 McDowell, Alexander. Hamilton. 8 McDowell, Samuel, Executors of. do 16 McGee, David Toronto. 10 McGregor, Peter Keene. 5 McInnes, Donald Hamilton. 200 McInnes, Donald, In trust. do 150 McKeand, Thomas, in trust. do 25 McKeand, Thomas K. do 20 McKeand, Thomas K. do 20 McLearen, Henry do 25 McLeanan, Mrs. Ellen Hamilton. 6 McLeanan, Kenneth do<	Macdougall, D. Lorn, in trust	do	
MacGe, D. London 20 MacGarvey, David H Hamilton 10 Mackay, Joseph Montreal 265 Mackap, Joseph Montreal 265 Macnab, John, and W. F. Findlay do 10 Macnab, Mrs. Sophia Toronto 25 Macpherson, James C Hamilton 10 McDowell, Alexander Hamilton 8 McDowell, Samuel, Executors of do 16 McGee, David Toronto 10 McGregor, Peter Keene 5 McInnes, Donald Hamilton 200 McInnes, Donald, In trust. do 150 McInnes, Hugh, Executors of do 25 McKeown, Thomas, in trust. do 25 McKeown, Thomas, in trust. do 20 McKeand, Thomas K do 20 McLean, John G., and J. B. Osborne, Trustees Beamsville 12 McLeann, Kenneth do 20 McLeann, Kenneth do 20 McLeod,	Macdongall, Henry, Executors of	Toronto	
MacKay Joseph	Macfie. D	London	
Mackenzie, Alexander J., and Frederick Cresswell, Trustees Hamilton 4	MacGarvey, David H	Hamilton	
Weel Trustees	наскау, Joseph	Montreal	265
Macnab, John, and W. F. Findlay. do 10 Macnab, Mrs. Sophia Toronto. 25 Macpherson, James C. Hamilton 10 McDaella, William J. St. Catharines 50 McDowell, Alexander Hamilton 8 McDowell, Samuel, Executors of do 16 McGee, David Toronto 10 McGregor, Peter Keene 5 McInnes, Donald Hamilton 200 McInnes, Donald, in trust. do 150 McInnes, Hugh, Executors of do 25 McKeown, Thomas, in trust. do 25 McKeown, Thomas, in trust. do 20 McKeand, Thomas K do 20 McLearen, Henry do 25 McLeann, Mrs. Ellen Hamilton 6 McLennan, Mrs. Ellen Hamilton 6 McLennan, Kenneth do 20 McLeedd, William C do 20 McLeodd, William G 60 20 McMillan, Jimes, i			4
Macnab, Mrs. Sophia Toronto 25	lachab, John, and W. F. Findlay	do	
Macpherson, James C	dacnab, Mrs. Sophia	Toronto	
McDowell, Alexander	Macpherson, James C	Hamilton	
McGregor, Peter Keene 5	acoana, william J	Hamilton	
McGregor, Peter Keene 5	CDowell, Samuel. Executors of	do	
McInnes, Donald delnnes, Donald, in trust. do 150 dcInnes, Donald, in trust. do 25 dcInnes, Hugh, Executors of do 25 dcKeown, Thomas, in trust. do 20 dcKeand, Thomas K. do 10 dcLaren, Henry do 25 dcLenan, John G., and J. B. Osborne, Trustees Beamsville 12 dcLennan, Mrs. Ellen Hamilton 6 dcLennan, Kenneth do 20 dcLedod, Miss Grace A Woodstock 50 lcLedod, William C do 60 lcMillan, Miss Grace Galt 3 lcMillan, James, in trust do 10 lcNeill, Edmund A Graftou 7 lcQuesten, Calvin, and Isaac B., Trustees Hamilton 50	cGee, David	Toronto	
delnnes, Donald, in trust.	Action of the state of the stat	Keene	
College Coll	Aclines, Donald in trust	Hamilton	
Cackeown, Thomas, in trust.	clones, Hugh, Executors of	do	
Clearen, Henry do 25	ckeown, Thomas, in trust.	do	
Calennan, Kenneth do 20	Ickeand, Thomas K	do	
AcLennan, Kenneth do 20 AcLeod, Miss Grace A Woodstock 50 AcLeod, William C do 60 AcMillan, Miss Grace Galt 3 AcMillan, James, in trust do 10 AcNeill, Edmund A Grafton 7 AcQuesten, Calvin, and Isaac B., Trustees Hamilton 50	Ichean, John (L. and J. B. Oshorne Trustees	Reamsville	
Action			
Action Color Col	CLEURRE, Kenneth	do	20
Comilian, Miss Grace	CLeod, Miss Grace A		
Comman James, in trust.	Cullian, Miss (Frage		
icQuesten, Calvin, and Isaac B., Trustees	Callian, James, in trust.	do	
toquesten, Calvin, and Isaac B., Trustees	Cheffi, Edmind A	Grafton	7
	equesten, Calvin, and Isaac B., Trustees	Hamilton	50

Bank of Hamilton—Continued. (Banque de Hamilton—Suite.)

Names.	Residence.	Shares (Actions
(Noms.)		
F-Debate Alexander	St Coores	
IcRoberts, Alexander	St. George	3
IcTavish, Miss Maria L	Colborne	
CTavish. Miss Mary E	do	
Vanton, Edward	Toronto	3
Vash, Samuel, Executors of.	Hamilton	. 1
lewberry, Charles E	do	$\hat{2}$
liagara, Lord Bishop of	do	5
licol, George D	Toronto	1 1
PReilly, Charles, M.D	Toronto	1
orr, Robertorr, Mrs. Margaret S	Grimsby	1
orr, Mrs. Margaret S	Buffalo	1
sborne, Mrs. Anne Bsborne, Mrs. Anne B, in trust	Hamilton do	
sborne, James K	Brantford	1
sborne. James K in trust	do	î
sborne, John B	Beamsville	5
Sler, Britton B		2
Osler, Mrs. E. B., Trustees of	Toronto	$\frac{1}{2}$
ank, Christopher W	Port Rowan	2
anns, George S	Hamilton	
apps, George S., and Rev. D. Armstrong, Execu-		_
tors Comma C. and D. A. I noon Throat	dodo	. 5
apps, George S., and R. A. Lucas, Trust	Toronto	3
aterson, Rev. Thomas W	do	i
atterson, George	Hamilton	1
aton, George, M.Dearson, Matthew	Petrolia	2 1
edlar, George H	Oshawa	5
elton, Mrs. Caroline H	Montreal	
ettit. Mrs. Adelaide I.	Winona	1
ettit, Edward	do	2
ettit, William Ghilp, Rev. John	London	1
hilp, William, M. D.	Hamilton	2
orter, George	Bowmanville	3
	Hamilton	1
roctor, John Charles Cameron, in trust	dodo	10
rout Mrs. Sarah	do	. 1
amsay, William	Toronto	5
eeg. Richard	Bowmanville	;
ichardson, Miss Caroline A	Hamiltondo	4
iddel, John idley, Henry T., M.D	do	2
oach, George	do	15
obarts, William P	Milton	
obertson, F. Beverley	Hamilton	, 1 2
obinson, Christopherobinson, Isaac		
whingon James C.	Sarnia	10
oger, Mrs. Elizabeth, and Rev. Charles W.	1	
Paterson, Trust	Toronto	
ogers, Robert Z., and J. Charles, Executors ose, Rev. S., and Rev. Enoch Wood, in trust	Toronto	4
oss, C. S., Estate of late	do	5
utherforth, Miss Sarah A	Burlington	

Bank of Hamilton—Concluded. (Banque de Hamilton—Fin.)

		1
). M		CII.
Names.	Residence.	Shares.
(Noms.)	recordence.	(Actions,)
Rutherford, Edward & J	Port Down	50 5
Soott Mica Katharine	l do	40
Seabrook, Sidney	Delaware	10
Shields, James, Executors of	Toronto	79
Skinner, James A	Woodstock	1 5
Smith, Kev. James U	Odesse	20
Snider, Robert	Galt	20
Spittal, Mrs. Ann. Executrix	Hall's Corners	20
Square, John	Mitchell	19
Square, John S	do	5
Square, Thomas S Stammers, Samuel J	Toronto.	25 7
Stammers, Samuel J	do	40
Stennett, Rev. Walter	Cobourg.	22
Stewart, James	Toronto	20
Strathy, James B	London	100
Stuart, John	Hamilton	122 11
Swan, Robert	do	4
Tait. William	Côté des Neiges	. 88
	Lyster	32
Thompson, Mrs. Elizabeth	Deans	20
	Cobourg	20
Todd, A. Thornton	Toronto	$\begin{array}{c} 22 \\ 10 \end{array}$
Torrance, John, and John Dillon, in trust	Hamilton	5
Trotter, Mrs. Emily	Guelph	10
Tucker, Frederick N	Ottawa	5
Tunis, Mrs. Susan	Greensville	. 8
Turner, Mrs. Antonia E.	Toronto	14 60
Turner, James	Ovehee	20
Veasey, Mrs. Sarah W	do	10
Waddell, Samuel	Montreal	150
Waldie, John	Burl ngton	50
Walker, James	Carluke	24
Walker, James, Chandler	do	40 15
Walker, Robert	Toronto	19
Walker, Robert, Administrator	do	20
Wallace, David	Southampton	10
Watson, Archer G	Toronto	3
Webster, Ars. Frances C	Bullock's Corners	10 5
Webster, Miss Sarah M	Tapleytown	2
Welch, Henry W., Executor of	Quebec	60
Whateley, George	Perth	. 10
whicher. John	Seneca	20
Wigley, Arthur B	Pittsburgh, Pa	20 5
Wilkes, Mrs. Barbara	Onehec	15
Wilmott, Austin	Milton	6
Wilson, Miss Martha P.	Kingston	5
Wilson & Son, Wm	Hamilton	20
	Bullock's Corners	30
Wood, Andrew T	Hamiltonss	50

FEDERAL BANK OF CANADA.

(BANQUE FÉDÉRALE DU CANADA.)

NAMES.	Residence.	Shares.	Amount
(Noms.)	isosiaci oci	(Actions.)	(Montant.
Alexander & Stark To	oranta	5	\$ 500
Alexander, William	do	50	5,000
Aldwell, Thomas D So	outhsea, Eng	50	5,000
Allen, John Ne		10	1,000
Allen, Elisha	do	10	1,000
Anderson, William	oronto	10 10	1,000
Ardagh, J. A Ba	ontreal	22	1,000 2,200
Ardagh, J. A., in trust.	do	5	500
	do	8	800
Ault, Wellington	do	10	1,000
	do	1	100
Allan, Rev. D To		10	1,000
Austin, James, and R. H. Bethune, in trust	do	76	7,600
Bain, T. B Ti Bain, Miss Mary To	Isonburg	10 25	1,000 2,500
Bain, John	do	40	4,000
Baines, W. J., in trust	do	6	600
Baines, W. & C	do	10	1,000
Baines, Mrs. Catharine	do	5	500
Baxter, John.	do	6	600
Baxter, James B	do	10	1,000
Bates, James S	do	6 5	600 500
Rentley Lewis	ougham	5	500
Sentley, Nathan, Estate of late At	ha.	10	1,000
Bishop, Henry Pe	trelia	20	2,000
Blackwell, JohnTo	ronto	5	500
Blakie, John L	do	60	6,000
Bleakly, Francis	winanville	10	1,000
Slyth, W. GOt	towa	6 2	600 200
Bond, Mrs. Eliza To	ronto	4	400
Booth, Wm	do	10	1,000
Bourke, Mrs. Mary Ha	lifax.	20	2,000
Bouthillier, T Mc	ontreal	50	5,000
Boyd, Geo To	ronto	10	1,000
Boyd, Jno Ni	agara	4	400
Boyd, J. A To	do	19 20	1,900
Bowie, Rev. Jas Sc.	otland	20	2,000 200
Brodie, J. L., Cashier, in trust To		20	2.000
Brodie, J. L	do	10	1,000
Browne, Jas	do	19	1,900
Brown Bros	do	10	1,000
	ntreal	10	1,000
Burham, Mrs. S	do	100	10,000
Burnham, Geo., sen., M. D		42 30	4,200 3,000
Burnham, H. H Co	bourg	30	3,000
Surgess, R. K. To	ronto	13	1,300
Burns, Patrick	do	50	5,000
Bethune, R. H., in trust	do	10	1,000
Buchan, H. E Yo	rkville	3 1	300

Federal Bank of Canada—Continued. (Banque Fédérale du Canada—Suite.)

Names.		Shares.	Amount.
(Noms.)	Residence.	(Actions.)	(Montant.)
(110.115.)		(Monous.)	(montant)
D. L. Wign Tone	Yorkville	10	\$ 1,000
Ruchan Miss Maria	do	10 10	1,000
Buchan, Miss Erskine Buchan, H. E., Buchan, L., Boyd, J. A., and Buchan, E., Trustees	do	10	1,000
Buchan, E., Trustees	Foronto	10	1,000
Burham, R. W., M D	Port Hope	30	100 3,000
Burton, G. W., Judge		5	500
Benson, Hon. J. R	St. Uatharines	10	1,000 400
Butterworth, C. A	Thamesford	10	1,000
Cameron, Rev. James T	Montreal	10 63	1,000 6,300
Campbell, John	Aurora	5	500
Carter, John.	Whitby	11 5	1,100 500
Cattanach, A. J., Trust	do	10	1,000
Cattanach, in trust	do	3 10	300
Cattanach, Mrs. Sarah L	Dalhousie Mills	20	1,000 2,000
Carmichael, DuncanL	ondon	15	1,500
Carmichael, Rev. James	varknam	10 10	$1,000 \\ 1,000$
Chafee, Isaac. M	do	16	1,600
Chappell, Elisha E	Kettleby do	15 15	1,500 1,500
Christie, Wm Telark, P. M	Coronto	15	1,500
Clemesha, Jno. W., M.D.	ort Hore	15	1.500 600
Clerk, Alex	Intreal	50	5,000
Cooch, A. C	do	10 35	1,000 3,500
Cormack, JasG	Juelph	10	1,000
Cronyn, Benj L Crooks, K., & Cattanach T	ondon	32 60	3,200 6,000
Cross, Rev. Arch Y	orkville	10	1,000
Crowe, W. Pitt. Childs, Mrs. Emily, T	laude	10	1,000 900
Uameron, Ewing	wen Sound	25	2,500
Cattanach, A. J. T. Cotter, J. R. Trust	oronto	30	3,00 0 50 0
Uowan, John T	'ilsonburg	40	4,000
Crawford, Mrs Hannah Trooks, Kingsmill & Cattanach., in trust	oronto	10	1,000 300
Davis, John. ()	nrora	10	1,000
Davis, Mrs. Elizabeth	ing.	21 5	2,100 500
Delaborte, A. V	oronto	25	2,500
Dickson, W.A., Kingsmill, Nichol, Trustees A	do	110	11,000 400
Can, Charles	00	20	2,000
Dow, Robert	do	15	1,500 600
Dunspaugh, W. H.	do	65	6,500
Dickson Walter A	do	5 43	500 4,300
Lickson, W. A., and J. G. Dickson, Executors.	į.		
Dill, John	dooronto	200	20,000 30 9
Traus, wm H	do	15	1,500
rariey, W.W	do	30	3,000
	ان		

Federal Bank of Canada—Continued. (Banque Fédérale du Canada—Suite.)

Names.	Residence.	Shares.	Amount.
(Noms,)	nesidence.	(Actions.)	(Montânt
Farley, & Son, A To	ronto	10.	\$ 1,900
Farley, Mrs. Eliza	do	1	100
	do	20	2,000 500
n it is in the color	3	5 1	100
Ferguson John Lou	ndon	10	1,000
Kisken John	onto	10 j	1,000
Fitzgerald, Mrs. Anne	do	10	1,000 400
		30	3,000
Fleury, Joseph Au Flood, Mrs. Frances M. Lor Flood, Mrs. Frances M. Lor Foley, Mrs. Almina G. Pet Forbes, Alexander M., in trust Moo Freeland, Mrs. Margaret You Frue, W. B. Det	rora	12	1,200
Flood, Mrs. Frances M Lor	ndon	5	500
Foley, Mrs. Almina G Pet	erborough	30	3,000
Forbes, Alexander M., in trust Mol	atreal	15 20	1,500 2,000
Frue. W. B Det	roit	50	5,000
Frothingham, G. W., Estate of late Moi Ferguson, John, M.D. (al Flood, Richard Net Galbratth, William Tor Gale, Miss A. R. Moo	atreal	20	2,000
Ferguson, John, M.D	lt	13	1,300
Flood, Richard Net	vmarket	10	1,000
Caloratta, WilliamTor	Onto.	40 20	4,000 2,000
Garrick, James Que Gillies, John Kir Gissing, Frederick M Wc Girls' Home and Public Nursery Too Gowan, Mrs. Anne, Trust Bar	eensville	60	6,000
Gillies, John Kir	g	10	1,000
Gissing, Frederick M Wo	odstock	20	2,000
Girls' Home and Public Nursery Tor	onto	5	500
Gowan, Mrs. Anne, Trust	T10	4 62	6,200
Gowan, J. R., Judge d Grassett, Rev. Dean To	conto	10	1,000
Graydon, S. H. Loi Gray, Donald Foi Grant, Patrick Ma	idon	30	3,000
Gray, Donald For	est	2	200
Grant, Patrick Ma	nchester, Eng	10	1,000
Grant, Fatrick Magnery James jun. Tol Gunney, James jun. Tol Gunb, Lizzie M. Qu Graham, Mary J. Tol Gowan, J. R., Judge. Bai	don	54	5,400 200
Gibb. Lizzie M	ebec	10	1,000
Graham, Mary J Tor	onto	2	200
Gowan, J. R., JudgeBar	rie	10	1,0.10
	OH 00 110-1000 120-1007 120-1007	5	500 500
	do	5 12	1,210
Hall, John Pet	erborough.	12	1,200
Holl Mark	onto 1	20	2,000
Harrison, George Au	rora	25	2,500
Harrison, GeorgeAu Haight, C., in trust	ronto	1	1≥00 800
		8 6	600
Hamilton, Miss S. M	10	1	100
Heacock, Mrs. Hannah Ke	ttleby	2	200
Honnegev James . An	rora l	5	500
Higgins, Capt. William Wo	odstock	10	1,000
Hobson, Edward, sen	onto	10 10	1,000 1,000
	do	50	5,000
Hope & Temple	do	180	18,000
Hooper, E	do	40	4,000
	rest	20	2,000 1,000
Hughes, Mrs. Jerusha DSha	ron	10 13	1,300
Hutton, James, M.D	:01100	8.	800
Howe, Etna D	onto	19	1,900
Hallgarten, Julius Nev	w York	50	5,000
Hallgarten, Adolphe	do	100	10,000

Federal Bank of Canada—Continued. (Banque Fédérale du Canada—Suite.)

Names.		Shares.	Amount,
	Residence.	_	_
(Noms.)		(Actions.)	(Montant.)
			\$
Hant, L. H	· Simcoe · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	5 458	500 45,800
Hodder, E. M., Estate of late,	. do	436 41	4,100
Harris, Rusk	. do	10	1,000
Home Savings and Loan Co	. do	799	79,900
Henderson, James, and Elens	do	50 10	5,000 1,000
Jarvis, Salter M, in trust	. do	4	400
Jarvis, Miss Julia	. do	2	200
Jackson, John, jun Keating, T. A	Guelph	7 3	70 0 · 300·
Keeter, Wm. N	Galt	2	200
Keith, D. S	Toro: to	20	2,000
Kerr, John	do	40	4,000
King, Mrs. Janet M		10 3	1,000 300
King, Rev John	do	10	1,000
King, Rev John Kinnear, T. C	Halifax	100	10,000
Kleiser, John	Toronto	15	1,500
King, Miss Emma	Lyster, Megantic	7 15	700 1,500
Kent, Henry	Toronto	i	100
Laing, George	Gormley	6	600
Landoz, Zebulon Lauder, John	Simcoe	17	1,700
Laveil, Rev. Charles	York ville	10 8	1,000 800
Larminie, Mrs. Delia	l'oronto	15	1,500
Le Fevre, Henry J	Lakefield	1	100
Leslie. Thomas	PorestDalkeith, Scot	15 10	1,500 1,000
Lemon, W	Newmarket.	5	500
Leys, John	Toronto	10	1,000
Lloyd, John B		4	400
Lloyd, Benj. Lobb, Septimus	do Toronto	5 2	500 200
Lusk, Charles, M.D	Oakville	4	400
Lyman, John	Toronto	45	4,500
Lynch, Kate	do	3 !	300
Lally, Mrs. Anne	do Barrie	10	1,000 600
Machell, Samuel	King	3	300
Mather, James A	New Lowell	10	1,000
Maurice, Rev. R. R. May, S. P., M.D.	Kentsford, Eng	25 5	2,500 500
marteus, Carl	Hamilton	20	
Marsh, Randall	Gladston	3	2,000 300
Milne Mrs Annie	London	10	1,000
Milne, Mrs. Annie Mitchell. James	A shburn	5 10	500 1,000
Mitchell, James	Petrolia	6	600
		10	1,000
Morrison, John	To conto	50 10	5,000
Marutoch, Janet and Mary	do Bowmanville	10	1,000 1,000
Muluocu, Peter, Trust	do	20	2,000
Mill	London	5	500
"Cau, J. W., Higherta of lete	Toronto	16 20	1,600
TWCAIC, A IEX	do	4	2,000 400
a colem. (). K.	do	5	500
Munro, R. H. R.	do	2	200
. *	75		

Federal Bank of Canada—Continued. (Banque Fédérale du Canada—Suite.)

Names.	Residence.	Shares.	Amount.
Noms.	itesidence.	(Actions)	(Montant.
Morris, Hon. Alex., Wm. Sherwood, James H.			\$
Morris, Executors in trust Toronto		10	1,000
Morris, J. H do		10 8	1,000 800
		20	2,000
Mackay, John Aurora.		5	500
Mackay, Donald		20 12	2,000
Macpherson, William Weston	***************************************	4	1,200 400
Mackellar Mrd A Toronto		13	1,300
McAuslan, William Sunbury McCormick, Andrew, in trust London.		. 5 2	500 200
McCormick, Andrew, In trust do		3	300
McCausland, Thomas, M.D		10	1,000
McOrae, D. Guelph . McDonald, Angus. Laggan . McFarlane, Mrs. L	••••	5	500
McFarlane Mrs. L. Toronto		12 5	1,200 500
McFarren, Mrs. Martha do		2	200
McGee, David do .	•••••	40	4,000
McKown, Mrs. Elizabeth do		5	200 500
McKinnon, Mrs. Grace	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	20	2,000
McLand Simon Parkhill		10	1,000
McMurrich, W. B., in trust. Toronto. McMillan, John C. do		3 10	300
McRitchie, Rev. Geo	***************************************	15	1,000 1,500
McTaggart, Mrs. Jane Strathrov	Y	12	1,200
McTaggart, Miss Jane do		16	1,600
Mackintosh, Rev. D. M	le	4 1	400 500
McCalla, W. J		50	5,000
McMillan, Donald	ia	5	500
Mackellar, Miss Ada	***************************************	30 30	3,000 3,000
Mackellar, Miss Alice do do do	*******	2	200
Neilson, James		50	5,000
Nicholls, Miss Ann Peterbore	ough	50	5,000
Nicholls, Robert		200	20,000
Nordh imer. S., President, in trust		70	7,000
Nordheimer, W	k	58	5,800
Northrop Henry S	••• ••••	50 75	5,000 7,500
Northrop, Henry S		14	1,400
Newbigging, JanetToronto.		7	700
		443	$\frac{44,300}{1,000}$
		10 31	3,100
O'Brien, Miss K. M do		ī	100
Paget, Charles B		11	1,100
Palmer, Ven. Arthur Clifton		7	700 1,000
Parnell, Geo Toronto . Park, Andrew do .		25	2,500
Park, Andrewdo		1	100
Pardee, Hon. T. B	h Soot	10 24	$\frac{1,000}{2,400}$
Patton, Rev. H. R Rilling's	Bridge	15	1,500
Patton, A M. in trust		6	600
Peattie, Rev. Wm	t	13 2	1,300 200
r case, aris. Dafaii		3	300

Federal Bank of Canada—Continued. (Banque Federale du Canada—Suite.)

N			
Names.	Residence.	Shares.	Amount
(Noms.)	itosidence.	(Actions.)	(Montant
			\$:.
Pease, Luther.	Aurora	2	200
Peel, Thos	Poronto	4	400
Paters John	Condon	1 5	100 500
Playfair, J. S.	Poronto	50	5,000
Porter, Geo	Bowmanville	12	1,200
rowse, Edward	Muskoka	50	5,000
Palmer, Mrs. Catherine	Juiton, Eng	5	500
Patton, Miss Ann C.	ornwell		4,000
Patton, Miss Ann C	oronto	16 6	1,600 600
erram, Mrs. M. A	do	10	1,000
Paterson, Peter, Governor, and F. A. Ball,			
Manager, in trust	do	42	4,200
Parkinson, Adam G	do	10	1,000
Ramsay. Wm	do l	10	1,000
Ramsay, WmT	oronto	100	10,000 10,000
tawiings, Albin 'F	orest	15	1,500
teid, Rev. M T	oronto	.5	. 500
Reid, John Young.	do	10	1,000
iddell, Alex. T., Tutor. M		10	1,000
obinson, Alfred A	do	10	1,000
ogers, Jas. HT	erento	15 40	1,500
ogers, Stephen K	ettleby	6	4,000 600
ose, G. McLean T	oronto	.5	500
OSS, A. T.	do	25	2,500
oss, Mrs. Agnes	umfries, Scot	2	200
eed, RichardBo	owmanville	63	6,300
lordon John W	arciton	50	400 5,000
annders R and Mrs E Seels Trustees De	nmio i	27	2,700
carth, J. L., Manager, in trust	oronto	15	1,500
hields Alex and Ios Park Eventors	eterborough	25	2,500
		200	20,000
nepherd, R. W., sen	ontreal	50	.400 5,000
epherd, R. W., jun	do	15	1,500
nclair, AngusW	indsor	6	600
bley, Mrs. Marie L		100	10,000
rinner, Miss Helen, Estate of	pronto	10	1,000
nith, And., V.S.,	pronto	7 1	706
nith, L. H. St	rathrov	50 10	5,000 1,000
nith, Richard At nith, And, V.S. To nith, L. H. Stinith, Lenatt W. To nith, Lonatt W. To nith, Lonatt W. To	ronto	25	2,500
nith, John B.	do	10	1,000
oith, J. F., Trust. arrow, W. H. ears, Adam. Blay J. A. France Sheet	do	3	300
ears. Adam.	wiewille	10	1,000
anley, J. A., Estate of late	can	16	1,600
anley, J. A., Estate of late Lu einer, N. L. To	ronto	-5 50	5,000 5,000
wart, Wm	do	40	4,000
wart, John Au ange, F. W., M.D. To athy, H. S., in trust. athy, Mrs. Frances E	rgra	5	500
athy. H. S. in trust	ronto	30	3,000
athy, Mrs. Frances E.	do	8	800
athy, G W	do	8	800
athy, G. W	rie	12 35	1,200 3,500
athy, J. A., Trust	0	15	1,500
Tor	onto	5	500

Federal Bank of Canada—Concluded. (Banque Fédérale du Canada—Fin.)

	4	-	<u> </u>
Names.		Shares.	Amount.
	Residence.	_	_
(Noms.)		(Actions.)	(Montant.)
		1	1
			\$
Strathy, J. B	. London	55	5,500
Strathy, H H., Trust, for the Misses E. A. M	[. '		, , , , , ,
and J. Foster	. 'Barrie	3	300
Strathy, E. W., Manager, in trust	. Owen Sound	25	2,500
Scott, Mrs. Janet	'Rannia	5 20	500
Strathy, H. S.		71	2,000 7,100
Receiver General of Canada	. i do	100	10,000
Thomson, Jas	. Woodbridge	25	2,500
Thompson, T. M	. Toronto	70	7,000
Thompson, Robt	do	81	8,100
Thomas, M. A.	. do	20	2,000
Thorburn, Mrs Isabel	Campbellford	8	400 800
Torrance, E. F	Montreal	. 15	1,500
Torrance & Dillon	do	50	5,000
Torrance, Geo. W	Toronto	50	5,000
Torrance, Henry	Guelph	- 18	1,800
Toronto Stock Exchange	foronto	13	1,300
Rae, G. M., and J. F. Smith, Trustees	do	44	4,400
Treble, J. M., in trust Treble, J. M	Torontodo	3	300
Taylor, Henry	London	5	3,200 500
Turnbull, J., Manager, in trust	Toronto	113	11,300
Thomas, M. M	Lyster	10	1,000
Townsend, John	Toronto	3	300
Tolfull, Mrs. SarahVan Nostrang, Jno	do	8	800
Walton, John	Aurora	30	3,000
Walton, Mrs. Mary	Kettlehr	70	7,000 900
West, Miss Elizabeth	Toronto	9	900
Wells, Joseph	Eversley	5 1	500
Wells, Mrs. Eliza Wells, Miss Mary Ann	do	4	400
Wells, Miss Mary Ann	'Aurora	8	800
Whetter, Richard	London	10	1,000
Whitten, W	A con count	35	3,500
Whitesides, Thos., and Amos Thompson, Trustees Willis, Benjamin.		30 5	3,000 500
White, Mrs. Mary K	Burlington.	10	1,000
Wilson, Miss Ann	Sandwich	5	500
McQuaig, Malcolm, Administrator, estate of late	<u> </u>		
M. McGiilivray	Vankleek Hill	10	1,000
Wilson, John	London	30	3,000
Wood, J. A	Bont Bonnan	5	500
Wood, Rev. Wm Wright, Geo		32 10	3,200 1,000
Wright & Durand	London	10	1,000
Wright & Durand	Hamilton	10	1,000
Wright & Durand	London		
Yarker, Geo. W., Manager, in trust	Toronto	10	1,000
Young, Rev. Geo. P	do	102	10,200
Young, Mrs. Jane	do	22	2,200
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Total.	10,000	1,000,000
erite.	,	,	-,,,,,,,,,

Certified.

H. S. STRATHY, Cashier.

THE FEDERAL BANK OF CANADA,
TORONTO, 24th February, 1880.

BANK OF OTTAWA.

(BANQUE D'OTTAWA.)

	1			1
Names.	Occupation.	Address.	Shares.	Amount.
(Noms.)	Occupation.	i Address.	(Actions)	(Montant)
(1		(==0.10=2,	(
And the second s				\$
Allan, George		Hpll	1	100
Addison Mrs Francis	1	Ottowo	9	200
Adlen, James	Merchant	New Edinburgh	20	2,000
Adamson, James	Civil Service	Ottawa	35	3,500
Arnoldi, King	Merchant	Ottown	5 7	500 700
Bate, H. G	Grocer	do		600
Bancroft, Amos		Hull	30	3,000
Bangs, C. W		Ottawa	10	722
Bate, C. T	Merchant	.} do	107	10,700
Ballantyne, Thomas	Manufacturer	do		500
Barnet, Alexander	Lumberman	Renfrew	50	5,000
Ballantyne, James Bearmau, John F			10 5	1,000
Bingham, Samuel	Contractor	Ottawa	12	1,200
Blackburn, Robert	Merchant	New Edinburgh	87	8,384
Blackburn, Mrs. Mary Ann	, ,	1 do	48	4,800
Blackburn, Mrs. Mary Ann Bolton, George C		Aylmer	10	800
Birkett. Thomas	Merchant	Ottawa	1	100
Bourgeau, Alexander	Official Assignee	Aylmer	70	7,000
Barbrilga & & H	Saddlorg	Ottowa	3 5	300
Kryson Hon George	II .umharman	[Munofield	525	500 50,750
Bryson, Thomas	Merchant	Fort Coulonge	10	774
Brunet, Rev. A., p.p		Portage du Fort	. 3	300
buriand, G. B		Montreal	10	1,000
Burritt, Mrs. Amelia		Ottawa	5	500
Burritt, H. O., EstateCampbell, Robert	T man h a man a m	do	55	5,500
Church Mrs Sylvia C	Lumberman	A wimon	10 10	1,000 1,000
Church, Mrs. Sylvia C	M.D	do	15	1,271
Carswell, James,		Renfrew	10	1,000
Church, G., jun		Chelsea	10	1,000
Church, Hon. L. R.		Montreal	115	11,500
Church, P. H., Estate of	Tanner	Chelsea	10	1,000
Church Wes F H V		i "da	20 5	2,000
Church, Mrs. F. H. V., Tutrix		do	5	500 500
Christie, Alexander	***************************************	Ottawa	50	5,000
Chabot, P. H	Merchant	do	5	285
ourisite, Mrs. Margaret L	********* ***** *****	00	5	500
Cowley, D. K	******** ******** ******	do	20	2,000
Clemow, Francis	****** ******* * ***** * * * * * * * * *	do	17	1,700
Cream. William	******************************	Ouches	10 45	1,000 4,500
Coegrove, John Cream, William Oridiord, John	Book-keeper	Ottowa	13	1,300
Our, James		Mattawa	1	100
oundingham, James		()ttawa	20	2,000
Ouldingham, James R	Clark	do !	4	400
Currier, Mrs. Florence A Devine, Felix	M	do	4	400
Dillabooh Lemnel	Corporter	Ottorro	1	100
Donnelly, Horace	Merchant	Irongides	3 20	300 2,000
Dillabogh, Lemuel	Advocate	Aylmer	10	1,000
,	79	-		-,

Bank of Ottawa-Continued.

(Banque d'Ottawa—Suite.)

. Names.	Occupation.	Address.	Shares.	Amount
(Noms.)	l Occupation.	Address.	(Actions.)	(Montant
Driscoll, Eleanor C	1	, A vlmer	2	\$ 200
Durie, John Stewart, Administrator. Edwards, George		Ottawa	5	500
Edwards, George,	Merchant	Thurso	10	1,000
Ddwards, William, sen		Clarence	50	5,000
Edwards, Alexander H		Rockland	13	1,300
Erskine, James Erskine, John S		Cumbouland	10 10	685
Pacity William	Roker	Hull	5	1,000 500
Feely, William.	F	Avlmer	10	1,000
				500
rancis, Jonathan		Pakenham	10	500 1,000
orges, Andrew rrancis, Jonathan rraeer, Alexander rost & Wood lamble, John	Lumberman	Westmeath	270	27,000
rost & Wood	Manufacturers	Smith's Falls	2 10	200 1,000
Harrett, Rev. Thos	r armer	Rear Brook	10	1,000
Semmell, J. A	Barrister	Ottawa	2	80
Jemmell, J. D	i do	Almonte	25	2,500
Filmour, Allan	Gentleman	Ottawa	100	10,000
len, Andrew	Merchant	Pembroke	10	1,000
Fordon, James	Manager	Ottawa	10	600
Johan (1 F	M D	H511	28 52	2,800
Jordon, James	Lumbermen	Pembroke	10	5,200 1,000
Friffin, Mrs. M		Ottawa	10	100
raham, Mrs. Mary		New Edinburgh	5	500
Harrington, E., for Estate D. McLach-		1 4.5 4	. 1	7 .
lin		Arnprior	10	1,000
Intrington E., Executor, Estate N. Burwash		do	i	4 8 6 6
Burwash Iartney, James		do	40	4,000
Iannum, Elizabeth		Ottawa	10	1,000
lay, George	Merchant	do	50	5,000
lay, Nathaniel	Clerk	do	3	300
eath, Edmund	Merchant	Clarendon	5	500
lenderson, Mrs. Mary	*********	New Edinburgh	10	1,000
linguage Wm	***********************	Verblock Will	5 10	100 700
illingnson, Wmillman, E. Wilgginson, Rev. G. Nodgins, Estate of James	Hotel-keeper	Ottawa	5	500
igginson, Rev. G. N		New Edinburgh.	5	250
odgins, Estate of James	*******************	Carp	50	5,000
ogg, Wm		Buckingham	2	200
ope, James	Stationer	Ottawa	12	1,200
ogg, Wm		Ottowo	50 10	5,000 1,000
Inches Michael	Merchant	Collfield	.3	300
vde. Henry		Ottawa	10	1,000
ouvent, Rev. L		do	10	1,000
amieson, Samuel		buckingham	10	1,000
udgson, Mrs Jane		Bristol	15	1,500
opfor T C in trust		doucester	50 2	5,000 200
enny Estate of Mrs. M		Avlmer	10	800
enny, T. W	*********	South March	iŏi	1,000
enny, Thomas	*****	Ottawa	10	1,000
innear, James	***************************************	Kinnear's Mills	10	1,000
averdure, E. G	Plumber	Uttawa	10	1,000
afortaine, A	······································	do	55	5,500
ency & Gardner		Oryson	10	200 5,000
ughes, Michael lyde, Henry ouvent, Rev. L amieson, Samuel udgson, Mrs Jane. eefer, T. C eefer, T. C, in trust enny, Estate of Mrs. M enny, Thomas. linnear, James. averdure, E. G aföntaine, A eRoy & Gardner. agee, Chas. agee, Chas. anuel, John		do	50 100	10.000
		do	. ∪∪ I	2,300

Bank of Ottawa—Continued. (Banque d'Ottawa—Suite).

NAMES. (NOMS.)	Occupation.	Address.	Shares. — (Actions.)	Amount.
				<u> </u>
Masson, Andrew	Merchant	Ottawa	20	2,000
Wasson Hugh	1 Klackemith	Billing's Bridge	5	500
Mather, John	Wanahant	Ottawa	60	6,000
Mag (learge in trust	1 (10)	I do	1 1	100
May, George, in trust. May, George, in trust. May, George, in trust. Meadows, Hy Millar, John Monk, A. B Morgan, Ira Moxley, Sarah Munro, John Murphy, Denis. Murphy, J. L Melville, Estate of A. H.	do	do	î	100
Meadows, Hy	do	do	2	200
Millar, John	······································	L'Original	20	2,000
Monk, A. B		Ottawa	5 10	500 776
Morgan, Ira	******	Ottowe	10	100
Manro John	School Teacher	do	10	1,000
Murphy, Denis	Agt. M. & O. F. Co	do	10	1,000
Merphy, J. L		Aylmer	33	3,300
Melville, Estate of A. H		Spencerville	2	200
McKenzie, Mrs. Catharine		Almonte.		400
McKenzie, Mrs. Canarine. Mackey, Rev. Michael. Macdonald, Mrs. Sarah McAndrew, John McCallum, John McDonald, Wm. McDonald, Rev. Duncan.		Marysville	20	2,000 300
McAndrew John		Renfrew	5	500
McCallum, John		Six Portages	11	1,100
McDonald, Wm		Hull	1	100
McDonald, Rev. Duncan		Creemore	5	5 0 0
Macdonald, W. J.		Arnprior	5	500
McGillivray, Duncan	***************************************	Dalkeith	5 7	50 0 70 0
McIntosh Angus		Dunyegen	10	1,000
McConald, Rev. Duncan		Buckingham	8	800
McKenzie, Mrs. Lizzie A		Ottawa	2	266
McKay, Thomas	Mill Owner	do	50	2,500
McLachlin, Claude		Arnprior.	5	500
McLachlin, Claude MacLaren, James MacLaren, Jas., and Rev. Wm, Execu-	******************	Buckingham	1,000	100,000
tors		do	250	25,000
			100	10,000
MacLaren, Rev. A		Toro to	56	5,600
MacLaren & Co., James		Buck agham	12	1,200
MacLaren, Jas. W		do	20	2,000
McPhail Duncan	********	Wolfofold	6 5	600 50 0
O'Connor. James	Contractor	()t:awa	5	500
O'Connor & Waller	Brokers	do	2	100
O'Gorman, Mrs. Ellen		Stonefield	20	2,000
O'Dell, H. C.	Brick Manufacturer	Ottawa	9	900
O'Dell, Walter Silas Pennal, Thomas			10	200
Petrie. John		Rohesveen	15	1,000· 1,500·
Petrie, John Porter, Wm Powis, Hy. Ward Prentiss, T. B	Contractor	Ottawa	5	500
Powis, Hy. Ward		Quebec	5	500
Prentiss, T. B.	Merchant	Aylmer	43	4,300
Purvis, G. A. Ranscher, Rudolf. Rankin, Colin	Oi-i) Flamings	Portage du Fort	20	2,000
Rankin, Colin	Civil Engineer	Temiscominano	10 10	1,000 1,000
wasicoe, M.	Hotel-keener	Thurso i	10	1,000
Reid (Joorga	[3	Dontomo do Pont	20	2,000
Robertson, John		Vankleek Hill	100	10,000
Robertson, John Roberts, John Robinson, Hiram Robertson, Neil, Estate of.	Druggist	Ottawa	5 !	500
Robertson Noil Fatate of	manager	αο	2	200
Robertson, John	1	Neneen	10 16	1,000 1,600
Robertson, John Ross, Rev. Walter Russell, Wm.		Carleton Place	10	1,000
Russell, Wm.		Arnprior.	5	500
•	81	_		

Bank of Ottawa—Concluded. (Banque d'Ottawa—Fin.)

NAMES.			Shares.	Amoun
(Nows.)	Occupation.	Address.	(Actions.)	(Montant
Russell & Co., Jas. W		Ottawa	4	28
Rosa, Joseph		Quebec	10	1,000
Show Lynia Theresa	1	Shawville	10	1,00
cholfield, Mrs. Hannah		Ottawa	21	2,10
Saver, Robert H	`	Avimer	20	1,60
Sawyer, William	****** ** *** ** *** ** ** ***	Sawyersville	20	1,89
Sauvé, Dr. H. H	*************************	Buckingham	5	500
Shaw, William	******** ****** ****** *****	Navan	20	2,000
Simons, William		Quebec	5 24	500
Simmons, John	*****************	North Cower	5	2,400
Sippell, J. G.	****** ***** *****	Montreal	10	500 1,000
Smith, James		Ruckingham	11	1,100
Stewart, James		Renfrew	3	300
Stewart, Peter S.		do	3	300
Stewart, George			12	1,200
Steckel, J. L. R	Civil Engineer	Ottawa	20 /	2,000
Stirling, Geo	Brewer	do	50	5,000
Storey, JohnSumner, John		Quebec	5	500
Sumner, John		Carleton Place	5	500
mith. John		Renfrew	5	500
Sweeney, James	****************	Maniwaki	20	2,000
weetland, John			60	6,000
Smith, T. and C			25	2,500
Smith, Harry.	***************************************	Montreal	5	500
Stitt, Mrs. Isabella H		do	5	443
Slater, Mrs Esther	•••• •••• ••• •• •• •• • • • • • • • • •	do	4	400 400
Slater, R. N., Administrator		do	4	400
homson, Alex			10	1,000
Vade, Miss Annie		Brockville	5	500
Valker, John		Hull	ĭ	100
Valker & Pennock		Uttawa	25	750
Valler, W. H., Executor		do	10	1,000
Vhillans, Mrs. M.		do	1 1	100
Vhelan, J. T		Avlmer	12	1,200
Vhyte, J. GVilliams, Mrs. Caroline		Ottawa	75	7,500
Villiams, Mrs. Caroline		Little Current	10	855
Vilson, F. J.	······ ····· ····· ········ ····· ···		23	2,300
Vilson, Mrs. C. S. B		do	83 (8,300
Vilton, Mrs. C. S. B., in trust		do	21	2,100
Vilson, Mrs. C. S. B. do		do	21	2,100
Vright, Mrs. Mary	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Hull	100	400 10,000
- ' -		Total	5,822	\$569,901

GEO. BURN, Cashier.

BANK OF OTTAWA, OTTAWA, 9th February, 1880.

STANDARD BANK OF CANADA.

(BANQUE STANDARD DU CANADA.)

			1
Names.	Residence.	Shares.	Amount.
(Noms.)		(Actions.)	(Montant.)
Allen, W. F.	Pommonwille	225	\$ 11.050
Aldwell T D	Toronto	15	11,2 50 750
Armitage, J. R	Lucan	8	400
Alger D H	IColborne	2	100
Ardagh, W. D.	Barrie	.8	400
Arnall, Alfred.	do	15	750 40 9
Ault, Wellington	do	8 8	400
Armitage, Mrs. Margaret,	Lucan	3	150
Alger. Wm	Colborne	2	100
Allen, J K	Newcastle	45	2,250
Adam, R	Cannington	8	400
Allen, J. K	Newcastle	38 205	1,900
Anderson Wm	do	13	10,250 650
Anderson, Wm	Markham	8	400
Barlow, Mrs Helen	Toronto	6	300
Binmore, John, Executors of late	Montreal	60	3,000
Bickerstaff, John	St. Mary's	15	750
Blong, Ed Boland, Mrs. A'nu	do (25 Queen street).	15 6	750 300
Burns, Mrs. Helen	Windsor	30	1,500
Burland G. B.	Montreal.	75	3,750
Burke, H W	B. wman ville	30	1,500
Bunting, B	Duffin's Creek	15	750
Boyce, S. A	Colborne	3	150
Bennett, Humphrey	do	8 15	400 750
Bickerstaff & Brother	Toronto	15	750
Blackford A	do	3	1.50
Bingham, Robt	Bradford	8	400
Brown Bros	Toronto	15	750
Bowles, Geo	Toronto	8	400 400
Bog, Thos., Executor	Pieton	21	1,050
Bowles, James	Bradford	15	750
Baird, Samuel	Cannington	8	400
Brown, D. S.	do	3	150
Brandon Bros	do	8 8	400 400
Bailey, Chas. J.	Strathrov.	1	50
Brown Alex	Toronto	38	1,900
Baker, John	Northport	9	450
DOG: R: A	Picton	3	150
Barratt, Mrs. A	Huntington, Que	15	750
Brown, Alfred G	Pieton	15	750 400
Sateman, John	Newport	8	400
rodie, Mrs. A. J. H	Toronto	60	3,000
Surgess, Rainh K	doi	41	2,050
Bickell, J. B.	Brooklin.	8	400
Brien, Henry	New York (202 E. 1Fth st.)	18	900
Brodie, J. L., Cashier, in trust	Toronto	30 81	1,500 4,050
, , Outston and on the control of the c	84	or 1	±,000

Standard Bank of Canada—Continued. (Banque Standard du Canada—Suite)

Names. (Noms.)	Residence.	Shares. (Actions.)	Amount (Montant
			\$
Blong, Mrs. Aldred	ncaster	20	1,000
Beith, W. M., Manager, in trust	Ihorne	26 2	1,300 100
Burns, John	ronto	100	5,000
Burns, Wm. S Ca	nnington	15	750
Uleghorn, J. P Mo	ntrealhawa	8 150	400 7,5 0 0
	ronto	60	3,000
Cummins, J. B (Co	lborne	42	2,100
Currie, John Osl	hawa	15	750
	hawa Iborne	8	400
Jolton, W. H	do	8	50 400
Chinn, Frederick	bridge	19	950
Dlark, P. M Tor	ronto	3	150
Jatto, John	do	3	150
Jumming, James Thi	ree Rivers, Quewtonbrook	30 42	1,500 2,100
Potter W. H.	ton	90	4,500
Ootier, W. H	0	23	1,150
Cooledge, J. A. Der Campbell, J. A. Campbell, J. A.	morestville	8	400
Campbell, J. A	nnington	3	150
Chambers, John	do	30	100 1,500
Prochy Parker Rice	hmond Hill	15	750
Jarlyle, Dr. James Tor	onto	45	2,250
Sarlyle, Dr. James Tor Cotter, Samuel J Pic	ton	8	400
lowen W. F Ost	18.W8	150	7,500
Cayley, Hon. WmTor	onto	15 ¦ 15 .	75 0 750
farr, Thos	onto	17	850
traig Mrs F Gartrude (Mil)	l Point	8	400
Jummer, Mrs. Margaret. Nev Denison, W. G. Tor Dingle, W. T. Osh	wtonbrook	5	250
Penison, W. G Tor	onto	8 45	400
Ouff, James Tor	onto	1	2,250 50
lickson, Geo. P	do ob	$\hat{\mathbf{z}}$	100
Dewson, ThosBra	dford	15	750
riffill, Thos	do	15	750
	do	8 40	400
enison, G. T Tor Pingman, Jaspar Pic	onto	8	2,0 0 0 400
avison. Andrew d	0	5	250
Donnelly, Mrs. Ann Col	borne	8	400
onnelly, Mrs. Ann	inington	1	50
	risville	8	100 400
budley, Jos Lon	dforddon	8	400
ouglas & McNeice Mor	treal	, 2	100
ewar, Plummer, Executors of Han	nilton,	8	400
	risville	5	250
law, David S Tor	ontodo	15	750 150
enison F C	do	50	2,500
arle, Henry Mor	itreal	38	1,900
dwards, E'Uan	nington	6	300
yre, John	ghton	5	250
arncompe, rred'Nev	VCASIIE	30 15	1,500 750
arncombe, Fred Rew Rew Rew Rew Rewell, Mrs. Jane Bow Ritch, Mrs. H. A. Tor	onto.	45	2,250
oster, Horace, Executors of late New	reactle	15	759

Standard Bank of Canada—Continued. (Banque Standard du Canada—Suite.)

	William Control of the Control of th		
5.		,	
Names.	Residence.	Shares.	Amount.
(Noms.)		(Actions.)	(Montant.)
Frankland, G. F.	Toronto	15	\$ 750 150
Ford, C. R. Fuller, J. K. Fuller, J. Fuller,	Colborne	3 15	150 750
Fuller, Right Rev. Dr	do Hamilton	15	750
Fralick, Benjamin	Wroxiter	8	400 100
Fitch, W. C. Falconbridge, J. K.	TorontoBradford	2 15	750
Fox. Mrs. Lydia	North Port.	8	400
Fox, Peter Fox, John W	do Picton	59 7	2,950 350
Fisher & Irvine	Harriston	3	150
Farquhar, George	Toronto	30 45	1,500 2,250
Fetch, J. C	Toronto	60	3,000
Fox, Dorland	Picton	7 3	350 150
Fuller, Cynthia W	Teronto	36	1,800
Fisken, John Kerr	do	5	250
Fitizgerald, EFox, Phœbe M	do North Port	28 8	1,400 400
Fox, John W., in trust	do	16	800
Fitzgerald, E. Q. C., in trust	Toronto	30 . i	1,500 400
Gibson, J. A. Glass, Wm	Oshawa	8	400
Glass, Wm	London	30	1,500 400
Grasett, Rev. Dean	Toronto	6	300
Greig, Mrs. H.	Oshawa	15	750
Gray, R. M	Rarrie	8 15	400 7 50
Good win. Wm	Bradford	8	400
Godson, A. W	Toronto	8 7	400 350
Gilmour, James	Lemonville	15	750
Gregory, John	Wingham	45 23	2,250 1,150
Gregory, Thos	Queensville	. 60	3,000
Garrett, Jonathan	Picton	15	750
Gibbs W H	Oshawado	225 75	11,250 3,750
Gilbey, Margaret	Bradford	9	450
	Harriston	84	4,200
Gibbs, W. H., in trust	do	70	3,500
Goulding, George	Toronto	60	3,000
Gemmell, Alex	do Cannington	8	400 400
George, James	roronto	6	300
Gimson, J. F	dodo	20 10	1,000 500
George, Mrs. Isabella	Oshawa	388	19,400
		40 50	2,000 2,500
Gray, Wm. Groff & Strome	do	6	300
Groff & Strome	Harriston	.8	400
Hamilton, W. B. Hayden, E. Hallett, James Hackett Alox	do	15 9	750 4 50
Hackett Alor)rono	15	750
Herson, James	Poronto	15 11	750 550
88 1430H, A. I	Montreal	15	750
	85		

Standard Bank of Canada—Continued. (Banque Standard du Canada—Suite.)

Names. (Noms.)	Residence.	Shares. (Actions.)	Amount.
	urragggani teperaphagani teramananan kanananin		\$
Hickson, Jos., G.T.R. Mo	ontreal	45	\$ 2,250
Hovey, A. H.	pronto	60	3,000
Hodges, Hiram Ne Hyland, John Os	wcastle	15 8	750 400
Hart, P. Co	lhorna	î	50
Hall Hamilton Ma	irk ham	8	400
Hall James iPe	terhorough	8	400
Helse Mrs Isebelle	ronto	15	750
Hipwell, J. R.	wtown Robinsonl	15	750
Harris, Miss M. A 10	ronto	68	3,400
Hall, Edmund	ntland	8 30	400 1,500
Hamilton Ismas Evacutor	hithw 1	30	1,500
Hill. Catharine	nd Head	2	100
Hamitoni, datharine	ronto	3	150
Holston, William Cla	arke	8	400
Hall, Ezra	000	15	750
Harrison, Miss Ann De	visville	2	100
Harris, W. W., Executor of late	ornnill I	15 7	750 350
Harnen Wm Francis in trust	ndon	53	2,650
Henderson, Christopher M	ronto	2	100
Henderson, Christopher M	do	2	100
Canada Loan Assurance Co., in trust	do	122	6,100
		298	14,900
	do	11	550
	dodford	18 15	900 750
Inglis Mrs Jane	ronto	3	150
Jamieson R.C. IMo	ntroal	100	5,000
Jerman, John Mai	rkham	15	750
Jamieson & Carroll Toi	ronto!	8	400
James, Silas	do,	8	400
Jackson, Abraham		8 8	400 400
Johnston, John	nnington	8	400
Junkin, William	do	6 i	300
Jones, W. J Boy	vmanville	3	150
Keith, J Tor	onto	8	400
King, W. L Col	borne	2	100
King, Adam	do	3	150
Koch, J Man Kilkenny, Thomas Bra	rkhamdford	15 8	750- 400
Kent Sextus	ngham	60	3,000
Kent, Sextus Win Keller, Charles C Car	nington.	15	750
K1rK19.00. Wirs. U Ard	7VIA	2	100
Kerr, James Bra	dford	6	300
Keith, Margaret McGreggor Col	borne	3	150
Keith, Julia	do	2	100
Kerr, John Tor Kennedy, J. J. Uxt	onto	40	2, 000- 100
	onto	22	1,100
Kerr, John, Executor	do	10	500
L'Africian George / Mor	atrool	15	750
Lockhart, James Tor	onto,,	40	2,000
Payne, W. L	borne	2	100
Lawrie, James Mal	vern, Scarboro	45	2,250
Lockhart, James	en Sound	23 15	1,150 750
Law, W. C. D Bon	110	11	550

Standard Bank of Canada—Continued. (Banque Standard du Canada—Suite.)

F.			
NAMES.	Residence.	Shares.	Amount.
(Noms.)	Noside Acc.	(Actions.)	(Montant.)
			\$
Cassels, Son & Co	Rinavala	00 8	000 400
Leech, W. H. & Joseph Leech, James	Gorrie	15	750
Lumbard, John	Bradford	8	400
Lambert, R. G Leys, John		8 8	400 400
Lumsden, George		18	900
Lundy, Jno. James	Peterborough	32	1,600
Long, T., & Brother	Collingwood	45 3	2,250
Loudon, J. S	Harriston	2	150 100
Loudon, J. S. Lockie J. S., Mgr., and L. Bolster, Acct., in trust	Toronto	115	5,750
Leach, Hugh, in trust!	Toronto	16	800
Lockhart, Elizabeth Mary	do	110 15	5,500 750
Martyn, J. P	St. Thomas	6	300
Madill, John	Whitby	8	400
Michie, James	Clarko	30 45	$\frac{1,500}{2,250}$
Morris, M., Executors of late	Oshawa	15	750
Morris, M., Executors of late	Whitby	30	1,500
Morgan, T. and G	Markham	15	750
Manning, Samuel	Bond Head	15	50 750
Murphy, John, & Bro	Bradford	15	750
Morton, G. D., M.D.	do	138	6,900
Mead, John	Harriston.	8	400 3,550
Meiklejohn, Alex	Paisley, Ont	3	150
maughan, Jos.	Jwen Sound	8	400
Minaker, Isaac	Cannington	7 i 8 l	350 400
Morrison, Agnes	do	8	400
Munro, Hugh	do	2	100
Miller, John	alentine	15	750 150
Munro, R. H. R	Coronto	10	500
Macklem, Oliver R	do	32	1,600
Macnab, Mrs. E. S.	Shawa	20 26	1,000 1,300
THOMAS IN	ewcastle	15	750
Middleton, James	larkham	26	1,300
McEachern, Duncan S McLean, R. I	t. Thomas.	38 8	1,900 400
ucmilian, Duncan	Sowmanville	15	750
ucsillan, Walcolm	do	38	1,900
leMillan, John. leNaughton, John, M.D	do	15	750
Clavish, Ware B	lewcastle	5 2	250 100
TODOLLARIO AT PARTION TO	oronto	15	750
IcLean, A. F.	do	13	650
lcKibbon, Geo W.	Vingham	8 45	2,250
IcMurtry, S. B. C. Minds A. G. C. Connell, Chas A. P. C. C. C. C. C. C. C. C. C. C. C. C. C.	orrie	15	750
CKay Archibald	icton	11	550
CDougall, John	annington	3	150 300
	do	6	300
cKinnon, Angus	do	2 !	100
	do l	3	150
cDonald, Hector	do	7 1	50

Standard Bank of Canada—Continued. (Banque Standard du Canada—Suite.)

			1
Names.	,	Shares.	Amount.
(Nows.)	Residence.	(Actions.)	(Montant.)
(Itoms.)		(Acorons.)	(montant)
AK 73 3	~		\$
McEarchern, D	Rradford	8 2	400 100
McKay, John	Cannington	8	400
McEnera, Mrs. Christina	do	4 2	200
McKenzie, Mrs. Margt, Executors of the late McLachlin Brothers & Co	Montreal	38	! 100 ! 1,900
McLean, Neil	Toronto	37	1,850
McMillan, T. H	Oshawa	15	750
McDonald, D. M.	Toronto	7 29	350 1,450
Nelson, H. A	Montreal	30	1,500
Niles, W. H. Executors of late	(Colborne	8	400
Neelands, John	Wingham	. 3	400 150
Nordheimer, A. & S.	Toronto	8	400
Nairn, A	do	38	1,900
Nicol, Geo. D		6	300
O'Brien, Henry	Toronto	· 8	400 250
Patterson, Thos. Pellow, W. H	Bowmanville	30	1,500
Pellow, W. H	Liverpool	8	400
Phillips, Thos. Pringle, Wm	St. Mary's	23 15	1,150 750
Potts, Mrs. C. G	Brooklin	15	750
Puddicombe, R. W., Executors of late	London	8	400
Payne, S. H., Executors of late	Colborne	20	1,000
Perry, Mrs. Jane Margaret Patton, Mrs. M. M.	Toronto	15 6	750 300
Patton, Miss Helen L	do	9	150
Power, Richard	Barrie	15	750
Paterson, Mrs. Ann J.	Owen Sound	15	750 750
Paterson, Robt Poyser, Wm	do	15 8	400
Porte, Jonathan A	Picton	š l	400
Palmatier, Capt. Zech.	Milford	8	400
Pierson, Jos. Powell, A. B., & Co	Picton	8 15	400 750
Proctor, G. R.	Cannington	8	400
Parkinson Miss E	Toronto	3	150
Pope, Mrs. Nancy W. Pearen, J. E. Readwin, Wm.	Newcastle	15	750 256
Readwin Wm.	Oshawa	5 8	400
Keid, Wm.	Clark	š	400
Rice, John	Whithy	_8	400
Robson, J. J	Newcastle	75 30	3,750 1,500
Robinson, Chris	Toronto.	8	400
Robinson, R. M	Wingham	8	400
Ross, Richard	Gorrie	.8	40 0 750
Ross, Alex.	Connington	15 8	400
Ross, Donald G	do	2	100
Robertson, James		. 23	1,150
Robinson, Chas	Cannington	11	100 550
Robinson, James.	Markham	15	750
Denison, C, A	Toronto	3	150
Ramsay, Wm	do	116	5,800 1,900
Rose, Geo. McL	do	38 4	1,900
Rowsell, Henry	do	3	150
	88		

Standard Bank of Canada—Continued. (Banque Standard du Canada—Suite.)

		1	
Names.		Shares.	Amount.
(No	Residence.	(Actions.)	(Wontent)
(Noms.)		(Actions.)	(Montant).
Andrews transmiss and the second second second second second second second second second second second second			
ni i W. D. Til.	Sault Sta Maria		\$ 700
Rhodes, Mrs. P. Ida Reid, Richard.	Bowmanville.	$\begin{array}{c c} 14 \\ 7 \end{array}$	350
Pogo I C	Toronto	6	300
Scougall, James Shaniy, Francis Smith, Wm	Colborne	3	150
Shanly, Francis	Toronto	150 15	7,500 750
Smillie, W. C.	Poughkeensie, N.Y		1,900
Snell, T., jun Somerville, A. J.	Strathroy	3	150
Somerville, A. J	Toronto	80	4,000
Soper, Leonard Steele, Mrs. H.	Newcastle	6 15	300 750
Stanley, J. A., Executors of late	Lucan	16	800
Stephens, Jonathan	Bowmanville	15	750
Stephens, Darwin	Hawkesbury	15	750
Sparrow, Geo	Toronto	3	150
Speight, James	Rarria	15 8	750 400
Scanlon Mark	Bradford	30	1,500
St. Clair, Wm. and James.	Bond Head	15	750
Stewart, Robert	Bradford	15	750
Scott & Graham Stibbs, John	do	15 15	750 750
Sanderson, John	Wroxeter	8	400
Somerville, Mrs. A. M. A.	Toronto	4	200
Spink. Wm	Thorold	7	350
Strong, G	Gorrie	8	400
Scarf, John	Herriston	6 8	300 400
Stewart, J. D.	Russelldale	5	250
Smith Wm	Diaton	5	250
Simmons, D. L	Colborne	26	1,300
Storey, Benjamin Shier, Adam	Connington	8 !	400 150
Sinclair, Mary	do	9	450
Shipman, Geo	do	6	300
Sharp, John	do	18	900
Sproule, James Smith, Jas. E	do	6	300
Snears Adam	Domingillo	8	400 600
Stirling, Mrs. Jane Sheppard, Jos. Stewart, Jessie Strethe H.S. Cookies in tendent	Richmond Hill	15	750
Sheppard, Jos	Lansing	15	750
Strathy H C Cochian in touch	East William	8	400
Strathy, H. S., Cashier, in trust	do	24 20	1,200 $1,000$
Saylor, A. H	Pieton	7	35 0
		30	1,500
Snuter, John Sparrow, W. H. Strathy, John Alexander, in trust Somerville, A. J., in trust	Toronto	27	1,350
Somerville, A. J. in trust	Toronto	15	750
	do	9	450
oquare, John	Mitchell	10	500
Equare, Thos. S	do	10 !	500
Sutherland, Mrs. Eva Soules, Geo	Richmond Hill	20	150
Somerville, Mrs. A. M. A. in trust.	Toronto	3	1,000 150
Jomerville, Mrs. A. M. A. in trust	do	3	150
Comerville, Mrs. A. M. A. in tract	do	3 (150
Taylor, E. A., Trust	London	8	400
		9 125	$\frac{450}{6,250}$
Taylor, Wm	Woodbridge	81	4,050
	89		-, -

Standard Bank of Canada—Concluded. (Banque Standard du Canada—Fin.)

Names.	Residence.	Shares.	Amount.
(Nons.	nesidence.	(Actions.)	(Montant.
·			
·			\$
Thorne, Horace T	Coronto	. 3	150
Thomson, Thos. M	do	44	2, 200
Thomas, John M		2	100
Thompson, John S	trathroy	17	850
Trees, Samuel T	Coronto	30	1,500
Turnbull, James, Manager, in trust	do	100	5.000
Thompson, Mrs. A P	ennville	15	750
Taylor, R. N		16	803
Taylor, T. W T	oronto	14	700
Vicars, Rev. John C		2	100
Wills, James N		15	750
Walls, Colin	do	8	400
Wallbridge, A. F	do	20	1,000
Waddell, John)rono	15	750
	shawa	15	750
Weatherald, Jas., Executors of the late P		30	1,500
	oronto	8	400
Whyte, PaulL	ancaster	15	750
Williams, R. S		8	400
	[ewcastle	5	250
Woods, John T		15	750
Woon, Miss E	snawa	8	400
West, J. W	amoton Milis	30	1,500
Willson, Robt. H., Executors of the late W		8	400 400
Wilkinson, Donald		8	400
Wilkinson, Alex	do	8	300
Waring, Thomas		5	250
	do		
	olborne	57 50	2,850
	icton		2,500 50
	rayton	1 3	
	annington	3	150 150
Way, Wm	do	18	900
	olborne		
	ictoa	15	750
	Vingham	30 15	1,500 750
	ondon	23	
	shawaount Forest	32	1,150 1,600
	Oute Latestime	136	6,800
Wilkie, D. R, Cashier, in trust	oronto	65	3,250
Wyld, Fred	do	4 1	200
	do	31	1,550
Baines, W. & C	40	91	1,000
	Total	10,195	\$509,750
1	101a1	10,100	@300,100

J. L. BRODIE, Cashier.

STANDARD BANK,

TORONTO, February, 1880.

BANK OF MONTREAL.

(BANQUE DE MONTRÉAL.)

	1	1
NT		Shares.
Names.	Residence.	Shares.
(Noms.)	Testa cargo.	(Actions.)
		1
Abbott, Harry, and Abbott, M. A., in trust	Brockville, O	29
Abbott, Hon. J. J. C., Executor of late Mrs. C. Crowder.		
C. Crowder	Montreal, Q	40 100
Acadia Fire Insurance Co		2
Adams, George, (C. G.)	England	200
Adams, Francis	Montreal, Q	4
Adams, Gideon	Cornwall, O	7
Adams, James D	Montroel O	13 12
Adams, Joel	Cornwall. O	19
Adams, John	do	6
Adams, William	do	6
Adams, William.	Montreal, Q	4
Adams, Miss Mary C	do	26 2
Aird, Alexander	Scotland	3
Aird, Charles		5
Aird, Thomas.	do	5
Aird, John	_ do	3
Aird, Mrs. Mary		5 5
Aird, James, in trust		19
Aitken, Mrs. Mary	do	10
Aitken Alexander M	Innden Fra	85
Alcorn, Samuel	Toronto, O	125
Alexander, Mrs. Elizabeth	Melhaia O	6
Alexander, Rev. John	Brantford, U	5- 12
Allan, Andrew, Rac, W., and Mackenzie, F.,	ist. John's, Mid	12
Trustees	Montreal, Q	30
Allan, Sir Hugh Allen, Charles E	do	41
Allican Tames E	Quebec	110
Allison, James, F., in trust	Sackville, N.B	· 2
Almon, Lewis J	St. John N.B.	7
Aliaon, Mrs. Frances A. M	Halifax, N.S	3
Auderson, Alex., M.D., Army Medical Dept		16
Auderson, Mrs. Anne	Montreal, Q	65
Anderson, Archibald	reland	. 4
Anderson, Mrs. Jane W	England	14 30
Anderson, James	Glasgow, Scot	15
Anderson, John	do	15
Anderson, John, jun.	do	15
Anderson, Patrick	England	26
Anderson, Robert H	do do	75 7
Anderson, Miss Septinea H	Hudson Bay Co	4
The state of the s	dontreal, Q	17
andlews, Alfred	Courniarvilla ()	2
Andrews, Henry O	Ingland	228
Annuity Fund Society of Bank of Montreal	Rentford ()	50 3
dibaid, menry, in trust for Harriet Frothing-		3
ham	Iontreal, Q	20
`ş	91	
,	A CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR	

Bank of Montreal—Continued. (Banque de Montréal—Suite.)

NAMES.	Residence.	Shares.
(Noms.)	·	(Actions.
Archibald, Henry, in trust for Ethel N. Frothing-	Andrew Control of Cont	
ham	Montreal, Q	10
Archibald, Edward	do	10
Archibald, Hon. Adams G	Halifax, N.S	50
Armour, John F	Windsor, O	. 3
Armour, Robert	Hamilton, O	3
Armour, Robert, Executors and Trustees of, in		
trust	Montreal, Q	7
Armour, Robert, Executor and Trustee of	do	2
Armstrong, Miss Ann		4
Armstrong Louis	Montreel O	20 24
Armstrong, Louis Armstrong, Mrs. Mary Armstrong, Louis and Whitehead, E. A., Trustees	do	6
Armstrong, Louis and Whitehead, E. A., Trustees	do	25
Arnott, Mrs. Mary S	do	9
Ashworth, Miss Isabella	England	16
Atkinson, Mrs. Kuby	Ulverton, Q	3
Atkinson, John	Montreal, Q	43
Atkinson, Rev. Charles S., Rutter, Algernon and		
Harding, John, S. G.	England	25
Audy, Jacques R., and wife, Tutors	Ottawa, O	. 18
Auld, John and others	Scotland	28
Auld Samuel	Now York	26
Auld, Samuel	Lachine O	7 21
Austin, Hugh W	Chambly, O	30
Austin, James, and Bethune, R. H	Toronto, O	69
Auston, Frederick Wm	Cobourg, O	3
Avlwin, Mrs. Ann	Montreal, Q	5
Bailey, Henry	do	60
salley. Henry, in trust for his wife	do	15
Bain, Rev. James.		2
Bain, Rev. William Baker, Archer Baker, Thomas Baker, Mrs. Annette O Baker, John C Baker, William H	Prochaille O	. 6
Raker Thomas	Hamilton ()	39
Baker, Mrs. Annette O	Waterhury Vt.	39 17
Baker, John C.	Stanbridge, O	25
Baker, William H	Wales, O	15
810 WIII. (700190 D ()	W ODUTA. W888	. 11
Sailey, Wilfred	Montreal, Q	18
aldwin, Rev. Maurice S	do	5
aldwyn, Miss Augusta.	do	8
Saldwyn, Edgar (Absentee), Coote, W. M., Cura-	a _o	10
toralfour, Rev. Andrew	do	. 10
alfour, Rev. Andrew J	Hetler O	5
allenie, George I	sland of Jersey	30
alsillie, John	Red River	31
Salzaretti, Mrs. Marie E (Quebec	Ĝ
Sancroft, Mrs. Ellen M	Montreal, Q	6
Sanks, Miss Mary F	do	3 1
Sannerman, Alex., jun H	Fort Garry	
	Red River	6
annerman, Donald	do	7
aptist, Alexander	Three Rivers, Q	88 68
aptist, Mrs. Isabella	do	66 6
aptist, Johnaptist, John, Executor, Mrs. M. J. Baptist	do	38
arbeau, Edmund J		2
arbeau, Edmund J., Executor late Geo. E. Clerk	do	30
arclay, John C		35

Bank of Montreal—Continued. (Banque de Montréal—Suite.)

Names.	·	Shares.
NAMES.	Residence.	Suares.
(Noms.)	-	(Actions.)
Was Brown R C	Water 1 0	-
Barnston, Miss Frances F. S	do	5 65
Barnston, Miss Jane M		5-
Barnston, Miss Margt	do	7
Barr, William J. T., Feir, A., and Wilson, J. Trustees, in trust for Cobourg Lodge No. 136	<u>,</u>	
LO.0 F	<u> </u>	2
Barr, John, M.D., Executors and Trustees of	Montreal, Q	32
Barrett, Mrs. Mary A. E. Barron, Frederick Wm, Trust	England	310
Barron, Mrs. Harriette S	Gore's Landing	1 3:
Bartlett, George R., in trust	Ottawa, O.	4
Bastien, Auguste	Hudson's Bay Co	1
Bate, Albert	Chienge III	. 15 7
Bate, Henry Jno. Bayley, Mrs. Eleanor. Bazin, Mrs. Marie F.	Brantford, ()	í
Bazin, Mrs. Marie F.	Quebec	13:
Beauneld, Miss Annie J	Montreal, Q	32
Beechey, Miss Augusta	England	7 3.
Belanger, Horace	Hudson Bay Co	11
Bell, Archibald	do	25
Bell, David	Lévis, Q	7
Bell, General Sir George, K.C.B., Executors and	England	21
Trustees of	do	150°
Bell, Miss Mary	Carleton Place, O.	3
Bell, Miss Susan Bell, Thomas	Montreal, Q	18 7
Bell, Charles	Halifax, N.S.	1
Bell, Joshua A	Montreal, Q	15
Bellairs, Walter G., Late	do	15
Belleau, Sir Narcisse F. Bellhouse, James G., in trust	Montreal O	100 43
Sennette H'ronois	II.annorvilla ()	1
Bennetts, Francis K. Benny, Miss Sophie	Ottawa, O.	_ L
Benny, Miss Margaret.	do	20 20
Benny, Miss Christiana	do	20
Benny, Miss Selina	do	20
Benny, James, sen., Executors of	do	40
Benny, Walter, Executors of	do	20 108
Benny, Miss Jane	do	108
Benny, Miss Sarah K		99
Benny, Robert, in trust	dodo	33 275
Benny, James Benny, Robert	do	415 63
Benson, Mrs. Mary A	1 40	15
Benny, Walter Nicol Bentley, Mrs. Kath. M.	Daillebout, Q	20
Detector of the second of the	Peterhoronen ()	48 13
Dethute, Meredith B	Montreal ()	3
Dow, Mrs. Saran W	Duebec	8:
Bidwell, Miss HarrietBigelow. Mrs. Mary Ann	Wontreel O	2
Bigelow, Mrs. Mary Ann. Bigelow, Mrs. Mary Ann, in trust Bigelow, Miss Olara J.	do	31 18
Bigelow, Miss Clara J.	do	13
		13
Billett, Mrs. Marion R Billings, Mrs. Helen W	Toronto O	1
	93	

Bank of Montreal—Continued. (Banque de Montréal—Suite.)

•		
Names.		Shares.
(Nows.)	Residence.	(Actions.)
(Noms.)		(Actions.)
Binmore, Mrs. Jane G.	Montreal, Q	6
Binmore, John, Executors and Trustees of Binney, Mrs. Mary A.	Halifax NS	6 20
Bird. Curtis J., Executors and Trustees of	Winnipeg	14
Rird Mrs Sarah	Ulondon, Eng.	53
Birss, John, in trust	Montreal O	20
Black, William L	, Halifax, N S	40
Black, Andrew	Cobourg, O	8
Black, Misses Mary and Christina	do Halifax, N.S.	2 50
Black, William.	Quebec	2
Black, Martin P. Black, William. Black, Miss Celia H.	Halifax, N.S	6
Black, Hibbert C		6 6
Blackburn, Henry	. Wuebec	ž
Blackburn, Napoleon	do	2
Blacker, Miss Flora M	Ireland	12 75
Blackwood, Miss Margaret J	!Martintown, O	5
Blair, Robert	Saguenay, Q	34
Blais, Louis G	Montreal, Q	10 3
Bland, Lancelot J	Ringland	6
Bleakley, John H. Y	Montreal, O	10
Bolton, Richard	i do	10
Borton, Alfred J., H.M. 69th Regt.	London, Eng	15
Borton, Major-Gen. Arthur	England	4
Boswell, Arthur R., and Rev. Heury Auston,		
Boswell, William, M D.	Oucher	1 73
Botsford, Hon. Amos E	St. John, N.B	44
Botsford, LeBaron, M.D	do	6
Botterell, Rev. Edmund Botterell, John H	Montreal, Qdo	3 8
Bouchard, Chas. F., Curator to J. P. Garneau	Fraserville, Q	10
Boulton, Miss Harriet	Cobourg, O	4
Bournot, Hon John	Sydney, C.B.	15 6 5
Boutin, Mrs. Marie E	Sorel, Q	5
Bouvier, Joseph	Hudson Bay Co	2
Bowen, Sarah A., Trustees children Bowles, Joseph	Ringland Quebec	53 180
Boxer, Mrs. Harling	England	15
Boyd, Miss Agnes	Montreal, Q	7
Boyd, Mrs. Janet	do Franklin Centre, Q	7 13
Royd John	Montreal O	5
Boyd, William	Scotland	.3
Boylé, Mrs. Isabella	Unebec	17 40
Bradshaw, James F., late	t eterborough, O	ì
Bradshaw, Mrs. M. J., Tutrix	Quebec	105
Brady, William H	Montreal, Q	10 35
Brailsford, Rev. Wilson Braithwaite, Mrs. Mary, Executors of	Montreal, Q	48
Braithwaite, Kev. Joseph. Executors of	00 *******************************	69
Bramley, Thos. C	Kingston, O	5 15
Brass, William	Hudson Bay Co	.8
	9 4	

Bank of Montreal—Continued. (Banque de Montréal—Suite.)

Names.		Shares.
	Residence.	. .
(Noms.)		(Actions.
AND THE PROPERTY OF THE PROPER		-
ray, Mrs. Isabella, Executors of, in trust for Ann Coxhead	Montreal, Q	2
ray Mrs. Isabella. Executors of, in trust for	210111011, 4	-
ray, Mrs. Isabella, Executors of, in trust for Theodoria Coxhead	do	13
haland Daggal	Red River	30
remner, Miss Eliza G remner, James, and Doull, John, in trust	Scotland	13
remner, James, and Doull, John, in Musta-	Rockford III	2
r tton. Byron M	Kingston, O	ě
retnor, Enoch	Montreal, Q	40
radie Alexander	Chepec	10
rodie, William	do	16
rookfield, William Hrookfield, John S., M.D	do	4
rooks Mrs Ellen Amelia	Rrockville	12
rown, Miss Mary M	Scotland	-
rown, Miss Eliza L	do	5
rown, Mrs. Agnes	Kilmarnock, Scot	
rown, Alfred	Montreal, Q	150
rown, Miss Mary W.	Montreel O	6
rown, Wm., and Smith, Ed., in trust	Ouenee and Montreel O	3
rown, William Hy	Unebec	
rown, Thomas A	Halifax, N.S	16
rown, Rev. Frederick	England	. 16
rown, Thomas	Scotland	15
rown, Robert	Montreal, Q	77
rourne Deniel M	Helifay N.S.	20
Brown, Mrs. Alice S. H.	Iron Hill, Q	3
Browning, Mrs. Alice S. H. Browning, Mrs. Mary A. Bruce, Rev. Geo.	Montreal, Q	
ruce, Rev. Geo	Red River.	
Bruce, Robert T. H	Scotland	
ruce, John When the second secon	Montreel O	10
ryson, Thomas M	Onebec	
uchanan, Mrs. Agnes.	Montreal, Q.	10
Suchanan, Mrs. Agnes	do	•
uckley, Mark Audd, Rev Henry	Halifax, N.S	
udd, Kev Henry	Ouches	1
udden, William Huell, ars. Margt. S	Brockville. O	3
uell, Andrew N.	do	_
uell, Andrew N	Halifax, N.S.	
unn. John	Red River	2
untin, Alexanderurgess, Rev. Henry (heirs-at-law)	do	6 2
Broess Miss More (Bells-at-law)	do	2
urgess, Miss Maryurke, Michael	do	4
urke, Michael, in trust	do	
urke, John	do	10
urland, George B	do	. 28
urnester, Miss Margt M. urnett, Miss Mary E. urnett & Co. urnham, Henry H. urpee, John P. C.	Cohourg O	
urnett & Co.	Montreal O	16
urnham, Henry H.	Cobourg, O.	
urpee, John P. C	St. John, N.B	10
Burwash, John.	do	
Burwell, Hannibal.	do	. 10
	95	1

Bank of Montreal—Continued. (Banque de Montréal—Suite.)

NAMES- (Noms.)	Residence.	Shares. (Actions.)
7) 11 T D	G - 1 - 0	40
Burwell, Isaac P	Part Rurwell A	40 19
Buttery, William H., Executors of	Sorel. Q.	19
Buttery, William H., Executors of. Cambie, Alex. J., Godard, N., Trustees. Cambie, Henry J. Cambie, Mrs. Helen E.	Ottawa, O	5-
Cambie, Henry J.	do	5.
Cambie, Mrs. Helen E.	tinner Pedford O	3:
Cairns, Rev. Hugh	Manitoba	2 · 7 ·
Cameron, Allan G	Hudson Bay Co	i
Cameron, Jas. A., Executor, Angus Cameron	Scotland	27
Cameron, David	Montreal, Q	5.√
Cameron, Miss Mary	Scotland do	2 15
Cameron, Miss Selina	Haldimand, O	5
Cameron, Mrs. Ann. Executors of	Grenville, O	4.
Cameron, Rev. James. Campbell, Rev. Robert, Tutor to minors Hardie. Campbell, Sir Alexander, and Cillian Chaper	Milhacola O	5
Campbell, Rev. Robert, Tutor to minors Hardie.	Montreal, Q	4
Gilman Cheney	Montreal O	310
Campbell, Archibald H., and):	Toronto, O	
Thomas Davidson	Montreal, Q	4
Campbell, Colin B	IGIORGATIVA O ARRAGO ARRAGONAL ARRAGONAL ARRAGONAL	7
Campbell, Mrs. Delina M. G	Quebec	5 · 16 ·
Campbell, Duncan	St. Hilaire, Q	119
Campbell, Capt. Edmund A. C. Campbell, Duncan Campbell, Gen. Frederick, Trustees and Execu-	1	110
[UID UI		208
Campbell, George W, M.D.	Montreal, Q	210 ·
Campbell, Miss Isabella	Scotland	5.
		2
Campbell, Major P. S., R. A	England	30
Campbell, John J	Hudson Bay Co	100
Campbell, William D., in trust	Quebec	24 7
Campbell, George W., M.D., and Selkirk Cross,		•
in trust	Montreal, Q	. 8:
Camsell, Julian S	Fort Simpson	7
Canada Life Assurance Company	Hamilton, U	106 9-
Carey, Miss Eliza A	London, O	5.
Corer John Sargeoni	Factord	13
Carey, Wm. Henry, Administrator	London, O	5
Carry, Wm. Henry, Administrator	Montreel O	6 15
Carpenter, Edward O	England	4
Carpenter, Frederick S	do	98
Carpenter, Mrs. Louisa D	Epping, N.H	25
		6 · 2
Carrier, Mrs. Mary A	()nabce	25
Carson, William, and John J. Lunham, Trust	Ireland	30
Carter, John T	England	90
Carter, John T., and F. Maculloch, in trust Carter, William H	Montreal, Q	60
Carter, Mrs. Mary J., Usufructuary	Wontreel O	13 8 -
Carwright, Rev. Conway E. in trust	Kingston, O.	49
Cary, George T., Usufructuary	Quebec	3
Cassie, Mrs. Pamela, Administratrix	Port Hope, O	8 11
Cariwright, Rev. Conway E, in trust. Cary, George T., Usufructuary. Cassie, Mrs. Pamela, Administratrix Cassils, John, in trust	Montreal, Q	11 5
Carranach, miss Camanine	96	•

Bank of Montreal—Continued. (Banque de Montréal—Suite.)

Caverbill, Thomas. Montreal, Q. Caverbill, Thomas. Montreal, Q. Caverbra, Joseph Newmarke, O. Cayley, Mrs. Mary M. Toronto, O. Chaderton, Miss Mary W. Quebec. Chadere, Isaac McG. Toronto, O. Chaderton, Miss Phebe do Chafee, Isaac McG. Toronto, O. Chaderton, Miss Phebe do Chafee, Isaac McG. Toronto, O. Chamberlain, Mrs. Mary A. Philadelphia Chapman, Rev. John. Quebec. Montreal, Q. Chapman, Rev. John. Quebec. Montreal, Q. Charles, Walter, Executors of Montreal, Q. Charles, Walter, Executors of Montreal, Q. Charles, Charles C. Chaytor, Henry J., and Mary, Administrators. do Chaytor, Henry J., and Mary, Administrators. do Chaytor, L. Robert Jas. Montreal, Q. Chaytor, L. Robert Jas. Montreal, Q. Chaytor, Henry J., and Mary, Administrators. do Cook, Thomas. Montreal, Q. Chaytor, Grav. John, and Thomas Eickerstaff, in trust. Cheyne, Gilman, in trust. Montreal, Q. Cordier, Rev. John, and Thomas Eickerstaff, in trust. Cheyne, Miss Jane M. Chenye, Miss Jane M. Chenye, Miss Jane M. Chenye, Miss Jane M. Cheristie, Villiam Joseph. United Montreal, Q. Christie, William Joseph. United Montreal, Q. Churchill, George. Montreal, Q. Churchill, George. Montreal, Q. Clarke, Mrs. Mander J., in trust. Montreal, Q. Clarke, Mrs. Mander J., in trust. Montreal, Q. Clarke, Mrs. Margaret. Montreal, Q. Clarke, Mrs. Margaret. Montreal, Q. Clarke, Mrs. Margaret. Montreal, Q. Clarke, Mrs. Margaret. Montreal, Q. Clarke, Mrs. Margaret. Montreal, Q. Clarke, Mrs. Margaret. Montreal, Q. Clarke, Mrs. Margaret. Montreal, Q. Clarke, Mrs. Margaret. Montreal, Q. Clarke, Mrs. Margaret. Montreal, Q. Clarke, Mrs. Hariet B. Clouston, Mss. Jane. Montreal, Q. Clouston, Mss. Jane. Montreal, Q. Clouston, Mss. Jane. Montreal, Q. Clouston, Mss. Jane. Montreal, Q. Clouston, Mss. Jane. Montreal, Q. Clouston, Mss. Jane. Montreal, Q. Clouston, Mss. Jane. Montreal, Q. Clouston, Mss. Jane. Montreal, Q. Clouston, Mss. Jane. Montreal, Q. Clouston, Mss. Jane. Montreal, Q. Clouston, Mss. Jane. Montreal, Q. Clouston, Mss. Jane. Montreal, Q. Clouston, Mss. Jane. Montreal, Q.		1	(Composition of the composition
Caverbill, Thomas. Caverbill, Thomas. Caverbill, Thomas. Caverbill, Thomas. Caverbill, Thomas. Caverbill, Thomas. Caverbill, Thomas. Caverbill, Thomas. Caverbill, Mrs Mary M. Chaderton, Miss Phoebe Chaderton, Miss Phoebe Chaderton, Miss Phoebe Chaderen, Miss Mary A. Chaderen, Miss Mary A. Chaderen, Miss Mary A. Chaderen, Miss Mary A. Chapten, Edward O. Chapten, Edward O. Chapton, Edward O. Chaptor, Edward O. Chaytor, Henry J., and Mary, Administrators. Chaptor, Henry J., and Mary, Administrators. Chaptor, Henry J., and Mary, Administrators. Chaptor, Henry J., and Mary, Administrators. Cheney, Gilman, in trust. Cook, Mrs. Emily Corden, Rev. John, and Thomas Bickerstaff, in Urust Cortistie, Thomas J., in trust. Cortistie, Thomas J., in trust. Cortistie, Thomas J., in trust. Cortistie, Thomas J., in trust. Cortistie, Thomas J., in trust. Cortistie, Alexander J., it trust. Chark, Hornec D. Clarke, Mrs. Helen S. Clarke, Mrs. Helen S. Clarke, Mrs. Helen S. Clarke, Mrs. Margaret. Clarke, Mrs. Margaret. Clarke, Mrs. Margaret. Clarke, Mrs. Margaret. Clarke, Mrs. Margaret. Clerk, Mrs. Wealthy J., and Miss Frances D. Clarke, Wiss Harriet S. Clerke, Mrs. Wealthy J., and Miss Frances D. Clarke, Wrs. Margaret. Clerk, Mrs. Wealthy J., and Miss Frances D. Clarke, Mrs. Margaret. Clerk, Mrs. Margaret. Clerk, Mrs. Margaret. Clerk, Mrs. Margaret. Clerke, Mrs. Margaret. Clerke, Mrs. Margaret. Clerke, Mrs. Margaret. Clerke, Mrs. Margaret. Clerke, Mrs. Margaret. Clerke, Mrs. Margaret. Clerke, Mrs. Margaret. Clerke, Mrs. Margaret. Clerke, Mrs. Margaret. Clerke, Mrs. Margaret. Clerke, Mrs. Margaret. Clerke, Mrs. Margaret. Codeden, George B. Codeden, George B. Codeden, George B. Codeden, George B. Codewell, Mrs. Sarah. A. Cogawell, Mrs. Sarah. A. Cogawell, Mrs. Sarah. A. Cogawell, Mrs. Sarah. A. Codewell, Mrs. Sarah. A. Codewell, Mrs. Sarah. A. Codewell, Mrs. Sarah. A. Codewell, Mrs. Sarah. A. Codewell, Mrs. Sarah. A. Codewell, Mrs. Sarah. A. Codewell, Mrs. Sa	Names.		Shares:
Caverhill, Thomas	- \	Residence.	(A
Gawthra, Joseph Chaderton, Miss Mary Chaderton, Miss Mary Chaderton, Miss Phoebe Chafee, Isaac MeG Chaderton, Miss Phoebe Chafee, Isaac MeG Chamberlain, Mrs Mary A Chapleen, Zepherin Chapman, Rev. John Chapman, Rev. John Chapman, Rev. John Chapman, Miss Mary J Chapman, Miss Mary J Chapman, Miss Mary J Chapman, Miss Mary J Chaptor, Edward C Chaytor, Rev. Charles Chaytor, Edward C Chaytor, Henry J., and Mary, Administrators Chaptor, Lit. Robert Jas Chaptor, Lit. Robert Jas Chaptor, Lit. Robert Jas Chaptor, Lit. Robert Jas Chaptor, Lit. Robert Jas Chaptor, Henry J., and Mary, Administrators Chaptor, Lit. Robert Jas Chaptor, Henry J., and Mary, Administrators Chaptor, Lit. Robert Jas Chaptor, Henry J., and Mary, Administrators Chaptor, Lit. Robert Jas Chaptor, Lit. Robert Jas Chaptor, Henry J., and Mary, Administrators Chaptor, Lit. Robert Jas Chaptor, Henry J., and Mary, Administrators Chaptor, Henry J., and Mary, Administrators Chaptor, Henry J., and Mary, Administrators Chaptor, Henry J. Cook, Thomas Chaptor, Henry J. Cooker, Mrs. Emily Corden, Rev. John, and Thomas Eickerstaff, in Christie, Floumas Cheney, Gilman, in trust Chaptor, Miss Jane M Chipman, James B.M., in trust Choristie, William Joseph Churchill, George Churchill, George Churchill, George Clurk and District Savings Bank Cluristie, Miss Harriet Clarke, Mrs. Helen S Clarke, Mrs. Margaret Charke, Mrs. Margaret Charke, Mrs. Margaret Charke, Mrs. Margaret Charke, Mrs. Margaret Clarke, Mrs. Wealthy J., and Miss Frances D Clarke, Mrs. Wealthy J., and Miss Frances D Clerk, Alexander Clerk, Mrs. Margaret Clouston, Miss Jane C	(Noms.)		(Actions.)
Gawthrs, Joseph Gayley, Mrs Mary M Chaderton, Miss Mary Chaderton, Miss Mary Chaderton, Miss Phebe Chafee, Isaac McG Chamberlsin, Mrs Mary A Chaples, Isaac McG Chamberlsin, Mrs Mary A Chaples, Wiss Mary A Chapman, Rev John Chapman, Miss Mary J Chapman, Miss Mary J Chapman, Miss Mary J Chapman, Miss Mary J Chapman, Miss Mary J Chapman, Miss Mary J Chapman, Miss Mary J Chapman, Miss Mary J Chaptor, Edward C Chaytor, Edward C Chaytor, Henry J, and Mary, Administrators Chaptor, It. Robert Jas Chaptor, Lt. Robert Jas Chaptor, Lt. Robert Jas Chaptor, Lt. Robert Jas Cook, Thomas Cheney, Gilman, in trust Chaptor, Jan Mary, Administrators Cook, Thomas Cook, Thomas Cook, Thomas Cook, Thomas Cook, Thomas Cook, Thomas J, in trust Cook, Thomas J, in trust Cheney, Miss Jane M Chipman, James B. M., in trust Chipman, James B. M., in trust Chipman, James B. M., in trust Chirstie, William Joseph Church of England Male Orphan Asylum Quebec Church of England Male Orphan Asylum Quebec Cliark of Chaptor C			-
Cayler, Mrs. Mary M. Chaderton, Miss Phoebe Chadreton, Miss Phoebe Charler, Isaac McG Charler, Isaac McG Charler, Isaac McG Chamberlain, Mrs. Mary A. Chaplesu, Zeherin Chapman, Rev. John. Chapman, Rev. John. Chapman, Rev. John. Chapman, Rev. John. Chapman, Rev. Charles Chaytor, Edward C Chaytor, Edward C Chaytor, Henry J. Charles, Walter, Executors of Chaytor, Henry J. Charles, C Chaytor, Henry J. Charles, C Chaytor, Henry J. Charles, C Chaytor, Henry J. Charles, C Chaytor, Henry J. Charles, C Chaytor, Henry J. Charles, C Chaytor, Henry J. Charles, C Chaytor, Henry J. Charles, C Charles, C Charles, C Charles, C Charles, C Cook, Thomas C Cook, Thomas C Cook, Thomas C Coote, Mrs. C Cortistic, C Christic, Alexander J., in trust C Cheryen, Miss Jane M C Christic, Alexander J., in trust C Church of England Male Orphan Asylum C Clarke, Mrs. Cla	Javerhill, Thomas	Montreal Q	6
Chaderton, Miss Mary Chaderton, Miss Phoebe Chaderton, Miss Phoebe Chaderton, Miss Phoebe Chaderton, Miss Phoebe Chaderton, Miss Mary A Chaplest, Isaac McG Chamberlain, Mrs Mary A Chaplest, Zepherin Chapman, Rev. John. Chapman, Rev. John. Chapman, Miss Mary J Chapman, Miss Mary J Chapman, Miss Mary J Chapman, Miss Mary J Chapman, Miss Mary J Chapman, Miss Mary J Chapman, Rev. Charles Chaptor, Edward C Chaptor, Edward C Chaptor, Henry J Chaptor,			7
Charlee, Isaac McC Mary A Delta Charlee, Isaac McC Mamberlain, Mrs Mary A Delta Chamberlain, Mrs Mary A Montreal, Q Chapman, Miss Mary J Quebec. Montreal, Q Rupert's Land Quebec. Montreal, Q Charles, Canstor, Rev. Charles Charles, Walter, Executors of Montreal, Q Charles, Canstor, Henry J Mand Mary, Administrators. Charlee, Gliman, in trust	Chaderton, Miss Mary	Quebec	1
Charlee, Isaac McC Mary A Delta Charlee, Isaac McC Mamberlain, Mrs Mary A Delta Chamberlain, Mrs Mary A Montreal, Q Chapman, Miss Mary J Quebec. Montreal, Q Rupert's Land Quebec. Montreal, Q Charles, Canstor, Rev. Charles Charles, Walter, Executors of Montreal, Q Charles, Canstor, Henry J Mand Mary, Administrators. Charlee, Gliman, in trust	Chaderton, Miss Phœbe	_ do	3
Chappen, Rev. John. Chapman, Miss Mary J. Chaytor, Rev. Charles. Chaytor, Henry J., and Mary, Administrators. Chaytor, Henry J., and Mary, Administrators. Chaytor, Henry J., and Mary, Administrators. Cheny, Gilman Cheney, Gilman Cheney, Gilman Cook, Thomas. Cook, Thomas. Coote, Mrs. Emily Cordner, Rev. John, and Thomas Eickerstaff, in trust Cortistine, Thomas J., in trust. Cheipman, James B. M., in trust. Cheipman, James B. M., in trust. Cheipman, James B. M., in trust. Church of England Male Orphan Asylum, Quebec. Churchill, George. Churchill, George. Churchill, George. Churchill, George. Churchill, George. Chark, Horace D. Clarke, Mrs. Helen S. Clarke, Mrs. Helen S. Clarke, Mrs. Margaret. Clarke, Colmado L. Clarke, Mrs. Margaret. Clarke, Mrs. Margaret. Clarke, Colmado L. Clarke, Mrs. Margaret. Clarke, Mrs. Margare			21
Dapman, Rev. John. Dapman, Miss Mary J. Charles, Walter, Executors.of. Daytor, Rev. Charles Daytor, Edward C. Daytor, Edward C. Daytor, Edward C. Daytor, Edward C. Daytor, Henry J., and Mary, Administrators. Daytor, Lt. Robert Jas. Dheney, Gilman Dheney, Gulman Dheney, Gilman	Jhamberlain, Mrs. Mary A	Montreal ()	11
Chapman, Miss Mary J	Thanman, Rev. John	Rupert's Land	25
Chaytor, Rev. Charles	Thanman Miss Mary J	(Onebec	15
Chaytor, Edward C. Chaytor, Henry J., and Mary, Administrators. Chaytor, Lt. Robert Jas. Chenytor, Gilman Cheney, Gilman Chouston, Marchalan Challes, Oliver, Gilman Chouston, Marchala Challes, Colora Charles, Gilman Challes, Colora Charles, Gilma	Charles, Walter, Executors of	Montreal, Q	45
Chaytor, Henry J., and Mary, Administrators. Chaytor, Lt. Robert Jas Chaytor, Lt. Robert Jas Cheney, Gilman Cheney, Gilman Coote, Mrs. Emily Corduer, Rev. John, and Thomas Bickerstaff, in trust Corduer, Rev. John, and Thomas Bickerstaff, in trust Coristine, Thomas J., in trust Cheyne, Miss Jane M. Cheyne, Miss Jane M. Christie, William Joseph Christie, Alexander J., in trust Church of England Male Orphan Asylum, Quebec Churchill, George City and District Savings Bank Citark, Horace D Clark, Horace D Clark, Horace D Clark, Hors. Margaret Clarke, Cristine, S Clarke, Cristine, G. A. Trustees Clarke, Cristine, G. A. Clarke, Orlando L. Clarke, Orlando L. Clarke, Wrs. Margaret Clarke, Orlando L. Clarke, Wrs. Margaret Clarke, Orlando L. Clarke, Wrs. Wealthy J., and Miss Frances D. Clarke, Mrs. Wealthy J., and Miss Frances D. Clarke, Mrs. Washy J., and Miss Frances D. Clarke, Mrs. Washy J., and Miss Frances D. Close, Mrs. Washy J., and Miss Frances D. Close, Mrs. Washy J., and Miss Frances D. Close, Mrs. Washy J., and Miss Frances D. Close, Mrs. Washy J., and Miss Frances D. Close, Mrs. Washy J., and Miss Frances D. Close, Mrs. Mary Ann Close, Mrs. Mary Ann Close, Mrs. Mary Ann Close, Mrs. Jasephine Cloobden, George E. Clothan, Rev. Thomas do do Chateau Richer, Q. Chateau Ri	Chaytor, Rev. Charles	England	18 18
Chaytor, Lt. Robert Jas	Shaytor, Hanry J	do	18
Chaytor, Lt. Robert Jas	haytor, Henry J., and Mary, Administrators	do	24.
Cheney, Gliman, in trust. Cook, Thomas. Coote, Mrs. Emily Corduer, Rev. John, and Thomas Bickerstaff, in trust. Coristine, Thomas J., in trust. Cheyne, Miss Jane M. Chipman, James B. M., in trust. Christie, William Joseph. Christie, Villiam Joseph. Christie, Alexander J., in trust. Church of England Male Orphan Asylum, Quebec. Churchill, George. Churchill, George. Churchill, George. Clark, Horace D. Clarke, Unando L. Clarke, Urlando L. Clarke, Wiss Harriet S. Clarke, Wiss Harriet S. Clarke, Wiss Harriet S. Clarke, Wiss Harriet S. Clarke, Wis Wealthy J., and Miss Frances D. Clark, Rev. George M. Cleren, Mrs. Margaret. Cleren, Mrs. Margaret. Cleren, Mrs. Margaret. Cleren, Mrs. Wealthy J., and Miss Frances D. Clerk, Mrs. Harriet B. Clouston, Mrs. Oatharine. Clouston, Mrs. James. Clouston, James. Clouston, Mrs. James. Clochran, Hon. James Executors and Trustees of Halifax. N.S. Clogswell, Alfred C. Clogswell, Mrs. Sarah A. Clouston, Mrs. Clouston, Mrs. Sarah A. Clouston, Mrs. Clouston, Mrs. Clouston, Mrs. Clouston, Mrs. Clouston, Mrs. Clouston, Mrs. Clouston, Mrs. Clousto	3h ton It Dohant Lon	1 30	18
Cook, Thomas. Coote, Mrs. Emily. Cordner, Rev. John, and Thomas Bickerstaff, in trust. Coristine, Thomas J., in trust. Cheyne, Miss Jane M. Chipman, James B. M., in trust. Christie, William Joseph. Christie, Alexander J., ir. trust. Church of England Male Orphan Asylum, Quebec Churchill, George. Churchill, George. Churchill, George. Churchill, George. Clarkan John G., and Kirkpatrick, G. A., Trustees. Clarkan Mrs. Helen S. Clarke, Mrs. Helen S. Clarke, Lawrence Clarke, Lawrence Clarke, Orlando L. Clarke, Orlando L. Clarke, Wiss Harriet S. Clarke, Wiss Harriet S. Clarke, Wiss Harriet S. Clarke, Wiss Harriet S. Cleeve, Mrs. Wealthy J., and Miss Frances D. Cleeve, Mrs. Wealthy J., and Miss Frances D. Close, Mrs. Mary Ann. Clouston, Mrs. Oatharine Clouter, Mrs. Josephine Coderan, Rev. Thomas Cogswell, Alfred C. Cogswell, Alfred C. Cogswell, Mrs. Sarah A. Coderan, Rev. Thomas Coderan	Dheney, Gilman	Montreal, Q	37
Coote, Mrs. Emily Corduer, Rev. John, and Thomas Bickerstaff, in trust Corduer, Rev. John, and Thomas Bickerstaff, in trust Cheyne, Miss Jane M Chipman, James B. M., in trust Christie, William Joseph Christie, Alexander J., in trust Church of England Male Orphan Asylum Quebec. Churchill, George City and District Savings Bank City and Dinterest, Q Cuebec and Kingson City and District Savings Bank City	Jheney, Gilman, in trust	do	2:
Corder, Rev. John, and Thomas Bickerstaff, in trust	loote, Mrs. Emily	St. John's, O	13
Coristine, Thomas J., in trust. Cheyne, Miss Jane M. Chipman, James B. M., in trust. Christie, William Joseph. Christie, Alexander J., in trust. Church of England Male Orphan Asylum, Quebec. Churchill, George. Churchill, George. Churchill, George. Clayham, John G., and Kirkpatrick, G. A., Trustees. Clark, Horace D. Clark, Mrs. Helen S. Clark, Mrs. Helen S. Clarke, Lawrence Clarke, Clarke, Lawrence Clarke, Mrs. Margaret Clarke, Wiss Harriet S. Clarke, Wiss Harriet S. Clarke, Wiss Harriet S. Clarke, Wiss Harriet S. Clarke, Wiss Harriet S. Clarke, Mrs. Wealthy J., and Miss Frances D. Cleeve, Mrs. Wealthy J., and Miss Frances D. Cleeve, Mrs. Harriet B. Close, Mrs. Harriet B. Close, Mrs. Harriet B. Close, Mrs. Harriet B. Close, Mrs. Harriet B. Close, Mrs. Harriet B. Closton, James Clouston, James Cloutier, Mrs. Josephine. Cloutier, Mrs. Josephine. Cloutier, Mrs. Josephine. Clochran, Hon. James Executors and Trustees of Halfax, N.S. Clogswell, Afred C. Clogswell, Afred C. Clogswell, Mrs. Sarah A. Clogswell, Mrs. Sarah A. Clogswell, Mrs. Sarah A. Clogswell, Mrs. Sarah A. Cloudendendendendendendendendendendendendend	Jordner, Rev. John, and Thomas Bickerstaff, in		
Cheyne, Miss Jane M	trust	1 do	31
Chipman, James B. M., in trust. Christie, William Joseph Christie, Alexander J., in trust. Church of England Male Orphan Asylum, Quebec. Churchill, George. City and District Savings Bank. Clapham, John G., and Kirkpatrick, G. A., Trustees. Clark, Horace D. Clark, Horace D. Clarke, Mrs. Helen S. Clarke, Mrs. Helen S. Clarke, Mrs. Margaret Clarke, Wrs. Margaret Clarke, Orlando L. Clarke, Wiss Harriet S. Clarke, Wiss Harriet S. Clarke, Wiss Harriet S. Clarke, Wiss Harriet S. Clarke, Wiss Harriet S. Clarke, Wiss Harriet S. Clarke, Wiss Harriet S. Clarke, Wiss Harriet S. Clarke, Wiss Harriet S. Clarke, Wiss Harriet S. Clarke, Wiss Harriet S. Clarke, Wiss Harriet S. Clarke, Wiss Harriet S. Clarke, Wiss Harriet S. Clarke, Wiss Harriet S. Clarke, Wiss Harriet S. Clarke, Wiss Harriet S. Clarke, Wiss Wealthy J., and Miss Erances D. Clarke, Mrs. Wealthy J., and Miss Erances D. Clarke, Mrs. Wealthy J., and Miss Erances D. Clarke, Mrs. Harriet B. Close, Mrs. Washy Ann Close, Mrs. Mary Ann Clouston, Mrs. Catharine Clouston, James Clouston, James Clouston, James Clouston, James Clouston, James Clouston, James Clouston, James Clouston, James Clouston, James Clouston, James Clouston, James Clouston, James Clouston, Miss Jase Clouston, Miss Jas	Coristine, Thomas J., in trust	Montreal, Q	20 5
Christie, William Joseph Christie, Alexander J., in trust Church of England Male Orphan Asylum, Quebec. Churchil, George. City and District Savings Bank Clapham, John G., and Kirkpatrick, G. A., Trustees Clark, Horace D. Clark, Horace D. Clark, Mrs. Helen S. Clarke, Mrs. Margaret Clarke, Mrs. Margaret Clarke, Orlando L Clarke, Orlando L Clarke, Orlando L Clarke, Orlando L Clarke, John Clarke, John Clarke, John Clarke, John Clarke, John Clarke, John Clarke, Mrs. Weathy J., and Miss Erances D Clarke, Alexander Cleeve, Mrs. Weathy J., and Miss Erances D Cleeve, Mrs. Weathy J. and Miss Erances D Close, Mrs. Wary Ann Clouston, Mrs. Catharine Clouston, James Clouston, James Clouston, James Clouston, James Clouston, James Clouston, Miss Jane Clochran, Rev. Thomas Clogswell, Afred C Clogswell, Afred C Clogswell, Mrs. Sarah A Clogswell, Mrs. Sarah A Clogswell, Mrs. Sarah A Clogswell, Mrs. Sarah A	Thinman James R M in trust	Montreel O	3
Christic, Alexander J., ir. trust. Church of England Male Orphan Asylum, Quebec. Churchill, George. Chiry and District Savings Bank. Clapham, John G., and Kirkpatrick, G. A., Trustees. Clark, Horace D. Clark, Horace D. Clarke, Mrs. Helen S. Clarke, Lawrence. Clarke, Lawrence. Clarke, Orlando L. Clarke, Orlando L. Clarke, Wiss. Margaret. Clarke, Wiss. Harriet S. Clarke, Wiss. Harriet S. Clarke, Wiss. Wealthy J., and Miss. Frances D. Clarke, Alexander. Cleeve, Mrs. Wealthy J., and Miss. Frances D. Clerk, Alexander. Clerk, Alexander. Clork, Mrs. Harriet B. Clouston, Mrs. Catharine. Clouston, Mrs. Josephine. Cloutier, Mrs. Josephine. Cloutier, Mrs. Josephine. Clochran, Hon. James. Clogswell, Alfred C. Clogswell, Mrs. Sarah A. Clogswell, Mrs. Sarah A. Clogswell, Mrs. Sarah A. Clogswell, Mrs. Sarah A. Clogswell, Mrs. Sarah A. Clogswell, Mrs. Sarah A. Clogswell, Mrs. Sarah A. Clogswell, Mrs. Sarah A. Clogswell, Mrs. Sarah A. Clogswell, Mrs. Sarah A. Clouden. Charker. Coderander. Coderander. Clouder. Clarke	Ibristie. William Joseph	Hudson Bay Co.	175
Church of England Male Orphan Asylum, Quebec. Churchill, George	Christie, Alexander J., ir. trust	Ottawa, O	12
Churchill, George City and District Savings Bank Clapham, John G., and Kirkpatrick, G. A., Trustees	Church of England Male Orphan Asylum,	1	
Clapham, John G., and Kirkpatrick, G. A., Trustees	Quebec	Quebec,	4.
Clapham, John G., and Kirkpatrick, G. A., Trustees	lity and District Savings Bank.	do	564
Trustees	Clapham, John G., and Kirkpatrick, G. A.,		
Clarke, Mrs. Helen S. Dublin Clarke, Lawrence Hudson Bay Co Clarke, Mrs. Margaret Prescott, O Clarke, Orlando L Clarke, Orlando L Clarke, Orlando L Clarke, John Hudson Bay Co Clarke, John Hudson Bay Co Clarke, John Hudson Bay Co Clarke, John Hudson Bay Co Clarke, Rev George M Cleve, Mrs. Wealthy J., and Miss Frances D Cleve, Mrs. Wealthy J., and Miss Frances D Cleve, Mrs. Wealthy J., and Miss Frances D Cleve, Mrs. Harriet B Clork, Mrs. Harriet B Close, Mrs. Harriet B Clouston, Mrs. Catharine Clouston, Mrs. Catharine Clouston, James Clouston, Miss Jane Clouston	Trinsteed	(Onehee and Kingston ()	46
Clarke, Mrs. Margaret Prescott, O Clarke, Mrs. Margaret Prescott, O Clarke, Mrs. Margaret Prescott, O Clarke, Mrs. Harriet S Clarke, John Hudson Bay Co Clarke, John Hudson Bay Co Clark, Rev. George M. Kemptville, O Clark, Rev. George M. Kemptville, O Clerk, Rev. George M. Kemptville, O Clerk, Rev. Mrs. Wealthy J., and Miss Frances D Clerk, Alexander Clerk, Alexander Montreal, Q Clerk, Mrs. Harriet B. do Close, Mrs. Mary Ann Clouston, Mrs. Catharine Close, Mrs. Mary Ann Clouston, Mrs. Catharine Close, Mrs. Mary Ann Clouston, Miss Jane Clouston, Miss Jane Clouston, Miss Jane Clouston, Miss Jane Clouston, Mrs. Josephine Clouston, Mrs. Josephine Close, Mrs. Mrs. Josephine Clouston, Mrs. Catharine Clouston, Mrs. Cath	Hark, Horace D	Montreal, Q	300 37
Clarke, John	Harke, Lawrence	Hudeon Ray Co	29
Clarke, John	Jarke, Mrs. Margaret	Prescott, O	
Clarke, John	Clarke, Orlando L	Montreal, Q	160
Clark, Rev. George M. Kemptville, O. Cleeve, Mrs. Wealthy J., and Miss Frances D. Richmend. Clement, Israel Lachine, Q. Clerk, Mrs. Harriet B. do do Close, Mrs. Marry Ann. do do Clouston, Mrs. Catharine. Clouston, Mrs. Catharine. do do Clouston, James Clouston, Miss Jane. do Clouston, Miss Jane. Cloust	Harke, Wiss Harriet S	1 40	4.5
Dieren, Mrs. Wealthy. J., and Miss. Erances D. Richmend. Diement, Israel Lachine, Q. Dierk, Alexander. Montreal, Q. Diose, Mrs. Marriet B. do Diose, Mrs. Mary. Ann. do Clouston, Mrs. Catharine Red. River Diouston, James. do Chotter, Mrs. Josephine Chateau Richer, Q. Dobden, George E. Recutors and Trustees of Halifax, N.S. Dochran, Rev. Thomas do do Halifax, N.S. Dogswell, Alfred C. Halifax, N.S. Oogswell, Mrs. Sarah A. do	Harke, John Marker Rev Capro M	Forntyille ()	2:
Clement, Israel Clerk, Alexander Clerk, Mrs. Harriet B. Close, Mrs. Harriet B. Clouston, Mrs. Catharine Clouston, James Clouston, James Clouston, Miss Jane Clouston, Mis	leeve, Mrs. Wealthy J., and Miss Frances D	Richmond.	.010
Olose, Mrs. Marriet B. do Olose, Mrs. Mary Ann do Oloseton, Mrs. Catharine Red River Olouston, James Catharine Chateau Richer, Q Oloutier, Mrs. Josephine Chateau Richer, Q Chateau Richer, Q England Ochran, Hon James Executors and Trustees of Halifax, N.S Ochran, Rev. Thomas do do Red River Ocgswell, Alfred C Halifax, N.S Ocgswell, Mrs. Sarah A do	llement, Israel	Lachine, Q	33-
llouston, Mrs. Catharine Red River Clouston, James Act Company	lierk, Alexander	Montreal, Q	135-
Conston, Mrs. Catharine	llose Mrs Mary Ann	do	370-
Clouston, James. Clouston, Miss Jane. Clouston, Miss Jane. Chateau Richer, Q. Codern, George E. Cochran, Hon James. Executors and Trustees of Halifax, N.S. Cochran, Rev. Thomas do do Halifax, N.S. Cogswell, Alfred C. Cogswell, Mrs. Sarah A. Cogswell, Henry C.	louston Mrs Catherine	Red River	
Jochran, Hon. James. Executors.and Trustees of Halifax, N.S. Jochran, Rev. Thomas do do Hed River Jogswell, Alfred C. Jogswell, Mrs. Sarah A. Jogswell, Henry C.	louston, James	40	18
Jochran, Hon. James. Executors. and Trustees of Halifax, N.S. Jochran, Rev. Thomas do do Hed River Jogswell, Alfred C Halifax, N.S. Jogswell, Mrs. Sarah A do Jogswell, Henry C	louston, Miss Jane	do	1.44.
Sochran, Hon-James, Executors and Trustees of Halifax, N.S. Lochran, Rev. Thomas do Red River. Logswell, Afred C. Halifax, N.S. Logswell, Mrs. Sarah A. do Logswell, Henry C.	lobden Coorse F	Chateau Richer, Q	12:
Jochran, Rev. Thomas do do Red River Logswell, Alfred C Halifax, N.S. Jogswell, Mrs. Sarah A do Jogswell, Henry C	Othran Han James Evanutors and Francisco	ARIAGO NO	.19 .86
Cogswell, Alfred C Halifax, N.S. Cogswell, Mrs. Sarah A do Cogswell, Henry, O do Coleman William Lames	ochran, Rev. Thomas do do	Red River	35
Jogswell, Mrs. Sarah A. do Jogswell, Henry, O. do Jogswell, William Jones	logswell, Alfred C	Halifax, N.S.	44.
Doleman William Tomos	logswell, Mrs. Sarah A	do	.3
	Doleman William Tomos	do	· 4·
Jollard, Joseph Executors of Reportford ()	Jollard, Joseph, Executors of	aRrentford 6	36
Coleman, William James do Collard, Joseph, Executors of Brantford, Collins, Robert, M.D. England	lollins, Robert, M.D.	England	20-
valuali, william inomas	wass, william Inomas	l da	95
Golquhoun, William Dickinson's Landing	condanoun, william	Dickinson's Landing	55.

NAMES.	Residence.	Shares.
(Noms.)		(Actions.
Mandamentalisti territoria accommente e estructura territoria de Agrapia, formente accomme de actuaca vaccanda con		
Comley, Alexander	Montreal, Q	3
Confederation Life Association	Toronto, 0	5
Connolly, Henry	Hudson Bay Co	2 18
Costen, George William Costley, John	Montreal, Q	5
Costley, John	Halifax, N.S	.40
Cotter, James L Consirral, Rev. Daniel Cowie, Miss Catharine	France	5
Cowie, Miss Catharine	. Montreal, Q do	31 13
Cowley, Ven. Archdeacon	Winnipeg	13 5
Coyle, Richard, Executors and Trustees of	Berthier, Q	58
Craig, Robert		5 3
Craig, William Craik, Rober, M D, and Barber, Mrs. Mary Cramp, Miss Mary A Cramp, Thomas, in trust Cramp, Thomas, in trust for Higgins, Mrs. Eliza.	Montreal, Q	6
Cramp, Miss Mary A	Wolfville, N.S	20 5
Cramp, Thomas, in trust for Higgins, Mrs. Eliza.	do	. 20
		- 10 35
Crathern & Caverhill	Windsor, O	3
Crawford, Alexander, in trust	.l do	10 50
Crawford, Mrs Caroline S Crawford, John	Montreal, Q	32
Crawford, Mrs. Nancy	Ham Iton, U	21
Crawford, Mrs. Charlotte A	Scotland	5 25
Crawford, Rev Edward P	Brockville, O	3
Crawford, Samuel K	doMontreal, Q	3 4
Crockett, Mrs Elizabeth, Tutrix	Quebec 1	3
Croil. James	Montreal, Qdo	. 46 20
Croil, William R., Executors of	Toronto O	8
Croonan, Daniel	Halifax, N.S	18 9
Cross, Selkirk, in trust	Montreal, Q	37
Cross, Selkirk, in trust	do	1
Cross, Selkirk, in trust	do do	32 28
Cross, Hon. Alexander, in trust	do	24
Cross, Hon. Alex., in trust for Mary A. O'Neill Cumming, Mrs. Jane	do Colborne, O	1 3
Cumming, Walter B	Montreal, Q	150
Cumming, Walter B. Cumming, Walter S., in trust. Cumming, James C. Cumming, George W.	do	32 14
Cumming, George W	do	24
Cumming, Mrs. Jane U.,	Scotland	15 1
Cummins, John H	Hudson Bay Co	4
Cunningham, Miss Mary	Montreal, Q	2 25
Cursitar, David	Portage la Prairie	64
Dalhousie College, Governors of	Helifax, NS	21
Dallas, Alexander G	Lundon, Eug	33 81
Daniel, Rev. Chas A,	Montreal. Q	2
Daniel, Rev. Chas A. Danskine, William. Darcy, Pierre J.	Vankleek Hill, O	7
Parcy, Pierre JQarling, William	do	35
Darling, Adam	do	. 33
	98	

		· ·
Names.		Shares.
NAMES.	Residence.	Dilaies.
(Noms.)	110014011	(Actions.)
Darling, David J. M	Montreal, Q do	10 3
Dart, Rev William J.	Laprairie, Q	i
Description of the Property of	Halifax, N.S	11
Danuhine, Maxime, Executors of	ed River	16
Davidson, Henry	Queb-c	120 4
Davidson, Mrs. Sarah J	Aultsville, O	10
Davies, Louis H	Charlottetown, P.E.I	10
Davison, Mrs. Mary A	montreal, Q	4
Dawes, James P, jun, and Ferres, Jas., in trust.	Lachine, Q	_5
Dawes, Thomas A., jun	do	15 60
Dawson, George M.	Montreal, Q	8
Dawson, Benjamin	do	10
Deacon, Mrs Amanda M	King-ton, O	4
Deaf and Dumb Institute	Halifax, N.S	24
Dean, Mrs. Jessie, Trustees of	Quebec.	10 14
Dean, James, Tutor	Pointe Claire O	7
Dease, John	Hudson Bay Co.	Ÿ
DeBeaujen, George R., in trust	Côteau du Lac	13
DeBeanjen, George R., in trust	Quebec	12
DeBlois, Pierre A	do	12
DeBlois, Rev. Henry D DeLage, Jean B	Annapolis, N.S	22 3
Delery, Hon. Alex	do	85
DeListe, Miss Henrietta.	Montrool O	1
DeMartigny, Mrs. Charlotte P	Varennes, Q	3
DeMartigny, Adelard, in trust	Montreal, Q	5 35
DeMontmorency, Chas. A. L. Derbishire, Miss Ellen	England	22
Derry and Raphor, Bishop of	Ottawa, O	65
Derv. Pierre C.	Onehec	2
Desbarats, William E., in trust Desbarres, William F Deschambault, George, Executors of	do	10
Desbarres, William F	Halifax, N.S	15
Deschambault, George, Executors of	Winnipeg	159 45
Dewar, Gilbart, J.	Ediphurch Scot	30
Devine, Thomas	Halifax, N.S.	44
Dickinson, Thos. E	Montreal, Q	58
Dickson, Mrs. Darriet		14
Doherty, Mrs Ann	do	3 19
Doherty, Patrick	dodo	8
Polbel, William	Jersey	15
Donaldson, Robert, Executors of	Portsmouth, Eng	6
Donaldson, Robert, Executors of	Ottawa, O	4
Donohue, Miss Ellen	Quebec	18 7
		. 2
Doran, Mrs. Elizabeth	(Ouebec	2
Doran, James	Montrest ()	60
Douglas, James W	l. do	3
Douglas, Mrs. Eleanor	do	29 69
DOW, MISS WATV	l do	115
Dow, Miss Jessie	do	115
Dow, William, Executors of.	do	150

Names.		Shares.
(Noms.)	Residence.	(Actions.
(Noms.)		(Actions.
Dowsley, Miss Jane M., Administratrix to W. H.		_
Dowsley	do	\ 8 5
Dowsley, Miss Jane M	IT 1- O	4
Joyle, Martin, Executors of	Montreal, Q	19
Orake, Miss Mary Ann	do	. 3
Orum, William	Quebec	15
Orummond, Andrew, in trust	Ottawa, O	2
Drummond, George A. Drummond, James. Druon, Rev Zephirin.	Montreal, Q	154 16
Jrummond, James	St. Albane Vt.	15
		22
Ouffett, Mrs. Ann. Executrix to Mrs. M. Lambie	Quebec	2
ouffett, Mrs. Ann, Executrix to Mrs. M. Lambie buffghé, Paul	Montreal, Q	2
offus. James B., in trust. No. 1	Halliax. N.S	10
offus, James B., in trust, No. 2	do	22
ouffus, John	Hudson Boy Co	5 1
Oumas, Charles Ounbar, Miss Emma A	Onebec	3
unbar, Miss Emma A. unkin, Hon. Christopher, in trustuncan, James	Knowlton, O	10
uncan, James	Drummondville, Q	. 4
		6.
uncan, James, Usuiructuary Legateeuncan, Mrs. Annie Eundas, Mrs. Anna E	Grantham, Q	1
undas, Mrs. Anna E	Toronto, O	13.
unn, Fredk. J. A., Tutor; Glob, J. L., Curator.	Quebec	45 3
unn, Williamurnford, Miss Mary	England	10
vke John	Lacloche ()	1
ager. Benjamin D	Montreal, Q	10
ager, William L	do	13.
ager, Wm. L., in trust	do	26
ager, Wm. L., Executors of	do	18
ari, Philip, Junarie, Henry	Hatley, Q Montreal, Q	17
orly lames	Quebec	2
dwards, Cadwallader & othersdwards, Trustees of, and wife	Jersey	21
dwards, Trustees of, and wife	do	21
dwards, Rev. William M	Strabane, Ireland.	48
dwards, James K	Anacostia, U.S	15 17
	Dublin, Ireland	3
dwards, Rev. Arthur H	England	5
gan, Mrs. A. M	Montreal, O	.60
gan. Miss Adele J	do	8
gan, Miss Mary A	do	10
gan. John L.	do	. 4
lder, Georgelliott, Mrs. Barbara	Williamstown, O	6
lliott, Mrs. Barbaralliott, Robert	Montreal, Q	40
lliott, Rev. James	Brockville, O	12
mmerson, Thomas A	Edmonston, N.B	4
mmerson, William	do	4
rill, James	Ottawa, O	6
	Montreal, Q	10 7
sdaile, Robert, in trust, No. 2	do	5
daile, Robert, in trust, for Mrs. F. Davis	do	. 8
Rollo Pohort in truct		
daile, Robert, in trust	do	11
daile, Robert, in trust	do	2
daile, Robert, in trust	do	

Names. (Noms.)	Residence.	Shares. (Actions.
Evanturel, Hon. François, and A. B. Sirvis, Tutor Q	uebec, Q	10
Evanturel, Miss Elmire A., and A. B. Sirvis, Tutor Ewing, William, M.D	do awkesbury O	10. 32
Ralconbridge, John K B	radford. O	3
Fairfield, Miss Georgianna	inchinbrook, 0	11
Faulkner, George, in trust	do	5 4
Fauvel, John B Je Fauvel, John Je Fauvel, William LeB Ge Fauvel, George P M Ferguson, Mrs. Catharine J M	oint St. Peter, Q	5
Fauvel, John Je	asré O	30 4
Fauvel, George P	do	3
Ferguson, Mrs. Catharine J M	ontreal, Q	108
	ontreal, Q	7 47
rerrier, mrs. Louisa	do	8
Ferrington, Miss ElizabethBe Finiayson, Miss A. McK Be	oston, Mass	3° 25
Finlayson, John Pi	e River, O	6
firth, Mrs. Penelope[C]	hatham, N.B	1
Fisher, Mrs. Susannah	do	110 87
Flather, John, Executors of lice	ondon, Eng	, 10
Fleming, Mrs. Katharine J.	vlmer, Q	3
Sletcher, Henry C Er	ont eal, Q	19 13
lett, David Re	d River	2
Flett, David Re Flett, James Hu Flett, William Re	idson Bay Co	4
Plett, AndrewHu	dson Bay Co	33 1
lett, Thomas	do	· 1
lett, Georgelett, Robert, Executors of, in trust	do	5
oley, Dulan We	est Port	1 3
oroes, Miss Soph Mo	ntreal, Q	9 42
ord, Major-General E. T., and wife En	gland	42 3
orrence, Sandford K Pe	ntreal, Q	21
ortescue, Joseph Hu ortier, Felix Qu	dson Bay Co	9
Otter Garren V	ebec, Q	5 60
oster, Willi m A Mooster, Rev John Coole	ntreal, Q	1
Oster, William ATo	ronto, O	6
ou'ds, Archibald	tland	100
oulds, Archibald Scoulds, Miss Elizabeth Scoulds, Miss Elizabeth	do	17
Durnival, Mrs. A. C. Ma Dx, Joseph Mo	ntree! O	7 34
Ax, Mrs Ellen Bel	leville, O	7
anklin, Francis, in trust	atreal, Q	4
aser, Hon, John		11 78
GOULT HON John in tenation Mag (1 () Haigham of	10	6
aser, Mrs. Miranda K Moi		44
aser, William Red aser, William M.D., Executors of Mot aser, Duncan A., M.D. Hal	River	4 15
aser, William, M.D., Executors of Mor	itreal, Q	40
aser, Mrs. Mary Mor	ifax, N.S	2 3
aser, Geo. S., and Simpson, G. W., in trust	do	100
aser, Thomas	do	6
er, Mrs. And	do	1

Names. (Noms.)	Residence.	Shares. (Actions.)
reer, Miss Dora L	Montreal, Q	6
remont, Mrs. Cecilerench, Mrs. Jessie Mrothingham, Geo. H , Executors and Trustees	. Quebec	16
rench, Mrs. Jessie M		3
rothingham, Geo. H, Executors and Trustees	of Montreal, Q	37
rothingham & Workmanuller, Miss Eunice L	Stanstand O	, ,
urlong, Miss Anna E	Franklin, O.	2
urlong. Miss Anna E	Ireland	5
aetz, Mrs. Catharine M	Guysboro', NS	4
airdner, William F.	Hudson Bay Co	10
albraith, Rev. Wm	Oucher	4 20
ale. John V. in trust	do	22
ale, Mrs. Martha S ale, John V, in trust.	Montreal, &	50
alt, Mrs. Margaret, Trustees, Administrator	rs · · · ·	
and Evecutors of	do	120
ardiner, Rev. J. P.	do	33 6
ardner, William	do	7
arneau, Mrs. Geneviéve J arrioch, Mrs. Eliza	Red River	23
arrison, George		16
ates, Fred. Wm., and Brown, Adam, in trust	Hamilton, O	10
udry, Jean B	Montreal, Q	15
udry, Jean Bawne, Henry J	Mentreel O	30 7
entle, W. S Executors and Trustees of	Kingston ()	'n
eraghty, Patrick, Executors and Trustees of	. Ft. Benoit	. 3
ibb. Miss Ida C	Montreal, Q	15.
ibb, Beniah, Executors and Trustees of	. do	14
ibb, Mrs Margaret, Heirs at Law	do do	6 55.
ibb, Mrs. Clarindaibb, James	Quebec	21
ibb. James D., Executors and Trustees of	Montreal O	135
ibh. Miss Magdalene	. do	15
ibb. Miss Magdalene C	do	33
ibb. Mrs. Elizabeth M	Quebec	26
ibb. Isaac J		18 6
ibb, Miss Julia S	do	10
ibb Miss Magdulene C. in trust. No. 1.		10
illhard. Thomas.	. Cohonro O	10
illespie, Alex. and Kobt., and Dobree, B., in trus	t England	10
illespie, Robert	. do	20 4
illies, George. illis, Mrs Mary E	Landarova Vt	19
ilmour Thomas	Brockville ()	60
ilmonr. Allan	. Oitawa. O	925
ilmour, Williampps, Mrs. Mary Jirard, Hon. Marc A	. Brockville, O	21
ipps, Mrs. Mary J	London, Eng	23
irard, Hon. Marc A	St. Boniface	5 5
lackmeyer, Charles	Montreal, Q	J
meyer	do	70
ladman, Joseph, Executors and Trustees of	Port Hope, O	12
ladatana Mua Elaanan	Mantraal O	1
lawson, Mrs. Charlotte	Halifax, N.S	2
lawsone, Mrs. Charlotte	Chambly, Q.	30 13
loag, Mrs. Helen	Dinourgn, Scot	30
odard, Miss Julia B	England	10
A. CONT. F. WITH THE TAXABLE	102	

	1	
ì.		
Names.	Residence.	Shares.
(Noms.)	nesidence.	(Actions.)
Andrews and the second		
Godfrey, Robert T., jun	Montreal, Q	2
Godfrey, Robert T., sen	of. London, O	15- 80
Godin, Joseph H U	Three Rivers. O	3
Goldie, Mrs. Charlotte, Trustees and Executors	of England	52
Gold-tone, Edmund A	Quebec	1 14
Goldstone, Miss Mary J	l do	12
Goold, James K	Halifax, N.S	3.
Gordon, Mrs. Amelia	Ireland	10 50
Gordon, Mrs. Isabella U	(Duebec	39
Gordon, William	Toronto, O	10
Gordon, Miss Amelia G	Picton, N.S	2 8
Gordon, Rev. Daniel M	Halifax, N.S	15
Gordon, Robert	Ireland	3
Gordon, Miss Ellen	do	. 3 [.] 3.
Gough, Alfred	England	58
Gouin, Antoine N	Sorel O	15
Gould, Mrs. Amelia	. Chicago, III	4
Graham, Meiklejohn R	Hudson Bay Co	20 2
Grahame, James A	. do	80
Grant, Miss Amelia		9.
Grant, Miss Catharine	do	9. 9.
Grant, Miss E A. F	England	16
Grant, Miss Ella G.	do	48
Grant, Miss Jean	Kingston, O	5 1
Grant, Mrs Maria	Ottawa, U	80
Grasett, Charles	England	31
Grasett, Rev. Hy. J	Torento, O	1 6
Grasett, Mrs. Sarah M	Toronto, O	18
Gravel, Jean A , in trust	Montreal, Q	17
Gray, John H., C.M.G	Charlottetown, P.E.I	4 29
Gray, Mrs. Jane H	Kingston, O	29
Gray, John. Executors of	Montreal, O	. 13
Grav, Robt. B	Montreal, Q	9
Greenshields, David J., in trust, Alex. Rowand	montreal, w	3
M. U.,,,,,,,,	1 do 1	60
Greer, George M	Halifax, N.S	1
sileve, whilam	Scotland	4 9
riffin, William Hy		ĭ
Milliam Hv., Administrator and Evecu.	-I i	
tor of C. J. Griffin	St Catharines O	16 17
		77
		14
Gueront, Miss Lucy Guillet, Mrs Sarah U. Gunlet, John, Executors of. Gunery, Frederick	Cohone O	4
Builet, John, Executors of	do	2 46
dunary, Frederick	Halifax, N.S	5
Junn, Alexander Zowski, Casimir S		1
	103	109
	100	

The second secon		
Names.	Residence.	Shares.
(Noms.)	itesiaedee.	(Actions.)
NY COLUMN TO THE TOTAL OF A SAME		
Hackland, Mrs. Ellen, in trust	Pividra St. Piarra O	2 3
Hadley, Henry, Executor and Trustee D. Hadley.	do	13
Hadley, Henry, Executor and Trustee D. Hadley, Hadley, Isaac	do	10
Hadley, Mrs Helen C	South Georgetown	5
Haldimand, Mrs. Mary A.	Saltfleet, O	1 t 6
Hale, Edward John	Ouebec	49
Hale, George C	England	175
Hale, Miss Frances J	do	40
Hale, Richard	do	30
Hale, Edward J., and Campbell, W. D., in trust.	Quebec	
Halford, Charles A. D. Halifax Fire Insurance Co.	nondon, Eng.	100
Halkett, Mrs. Frances A	Ottawa, O	9
Hall, Miss Margt	Montreal, Q	. 36
	_ do	50
Hall, Adam Hall, Mrs. Agnes T.	Township of Smith, O	15
Hall Pay William	Cornwell O	20
Hall, Rev. William Hall, John S., in trust for G. M. Hall. Hall, Miss Alice Mary	Montreal Q	6
Hall, Miss Alice Mary	Niagara, Q	10
Hall, William J	Peterborough. O	10
Hallowell, William	Montreal, Q	65
Hally, Mrs. Geraldine M	Cushas N.S	. 13° 2
Hamilton, Rev. George	do	10
Hamilton, James, Executors and Trustees of	Montreal, O	5
Hamilt n Rubert	Hulson Ray Co.	34
Hamilton, Robert, in trust	Quebec	103
Hamilton, Robert C	Montreal, Q	622
Hamilton, Robert, in trust for Susan	do	1
Hamilton, Mrs. Susanah U	do	38
Hamilton, Mrs. Susan	00	11
Hamilton, William D	Scotland	43
Hamilton, Mrs. Emma M	Quebec.	4
Hamilton, Mrs. Henrietta	Indeed, Q	15 18
Hamilton, Mrs. Frances L. H.	Onebec	3
Hamilton, Mrs Frances L. H	Winnipeg	10
Hamilton, Rev. C. C. Hammond H. C., in trust Hanbary, Miss Fanny	Quebec	8
Hammond H. C., in trust	Hamilton, O	40:
Handlry, Miss Fanny	Padend	18
Hanbury Ingham	Montreal O	28
Hanson, Mrs. Ma tha S. A	Stanstead, Q	10
Hardeson, Mrs. Sarah V. Hardinge, Mrs. Eliza J., Trustees and Executors of: Hardinge, Mrs. Caroline.	Quebec	9
Hardie, Mrs. Eliza J., Trustees and Executors of.	Longueuil, Q	4
Hardinge, M.S. Caroline Hardisty, Joseph	Brockville, U	5 30
Hardisty Richard	do	65
Hardisty, Richard Hardisty, Wm L	do	70
Hargrave, James, and wife, Trustees of	Brockville, O	131
Harg ave, Joseph J	do	25
Halk uson, Miss Mary A	Montreal, Q	1 15
Harriott, Mrs Frances	Rud River	17
Harriott, John E	do	13
Harris, Wm. D	Montreal, Q	7
Harriott, John E Harris, Wm. D Harris, Robert C	Uttawa, 0	4
	104	•

,, ,		~.
Names.	Residence.	Shares.
(Noms.)	Residence:	(Actions.)
		,
	- Company and the Company of the Com	
Harris, Mrs. Ellen J	Ottawa, O	4
The war a William	(Hemilton ()	12
Harrower, James T., Tutor, in trust for Mrs. Ford Harrower, James T., Tutor, in trust for Lady	Quebec	52
Westphal	do	53
Harrawar Mrs Carolina	Magog, Q	5
Hart, Jairus	Halifax, N.S	14 9
Hart, George.	Montreal O	3
Hartford Fire Insurance Company	Hartford, Conn	150
Hartley, Isaac	New Glasgow, NS	4
Hartley, Jonathan Hartshurna Mrs. Managarat I	Halifar NS	10 4
Harvey, Alexander	Hu Ison Bay Co	6.
Harvey, Henry	Carleton Place, O	5
Hartley, Jonathan Hartshorne, Mrs. Margaret J	Montreal, Q	39 ⁻
Hayward St John	St John's Nfl'd	13
Hayward, St. John	do	3
neath, wiss Elizabeth	10000urg, 0	1
Heath, Mrs. Mary, Administratrix, Mrs. M. Stokes Heath, William A	Group Island O	99 3
Heath, William A., Curator, Mrs. Emily Heath	do	6
Heigham, Henry	Quebec	4
Hempsted, Mrs. Mary A	Chicago, Ill	5
Henderson, John	Montreal, Q	10 ⁻ 101
Heath, William A., Curator, Mrs. Emily Heath Heigham, Henry Hempsted, Mrs. Mary A. Henderson, John Henderson, Mrs. Jane. Henderson, Mrs. Agnes E.	Scotland	2
Henderson, Mrs. Agnes E	Montreal, Q	.5
Henderson, George H	England	11. 10
Henry, Mrs. &l zabeth	Ottawa, O	16
Henry, James	Buckingham, Q.	3
Henshaw, Mrs. Catharine M Herbert, Charles J	Montreal, Q	2 40
Herring Mrs Mary	Moctreal O	2
Herring, Mrs. Mary. Herring, William. Hervey, Miss Eliza M	Quebec	50
Hervey, Miss Eliza M	Montreal, Q	1
Hesslien Mrs Eurhamia R	Halifax, N.S	2 3
Hesslien, Lewis J	Quebec	10
Heward, Francis H., in trust for Helen Strong	Toron to, 0	1:
Heward, Francis H., in trust for Helen Strong Hicks, John Higginbotham, Mrs. Mary	Halifax, N.S	6· 2 9
Higgins, William.	Quebec	7
Higgins, Miss Letitia	Montreal, Q	.1
Higgins, William Higgins, Miss Letitia. Higginson, Thomas, sen Higginson, William Hill, Charles G.	Vankleek Hill, O	3
Hill. Charles G	Montreal O	5 .9
iiii, Miss Elizabeth	00	i
Hill, Mrs Jane K	Woodville, Q	14
Hill, Miss Jane E	Montreal, Qdo	40: 16:
Hill, Mrs. Aun S	Halifax, N.S	2.3
		30
Hodgson Mrs Emily S Waystoon of	Montreal, Q	4 70
Hodgson, Mrs. Emily S., Trustees of	do	2
Hingston, William H., in trust Hodgson, Mrs. Emily S., Trustees of Hodgson, Mrs. Emily Hodgson, Mrs. A. McJ.	Montreal, Q	15
Hoffman, Christian	do	5
Damuel A	Freeport, Maine	15
,	100	

Names.	14	Shares.
-	Residence.	
(Noms.)		(Actions)
Trained Trained W. Markey		
Holland, Henry M., Tutor	Montreal, Q	4. 5
Holland, Richard, in trust	do	24
monand, Philip, Executors of, in trust	do	44
Hollis, Mrs. Charlotte A. C	do	14
Holton, Hon. L. H		14 3
Hoorer, Mrs Catharine	do	5
Hooner Angus C. and Craig D. J. in trust	l do	54
Hope, John	Hudson Bay Co	.1
Hopkins, Mrs. Frances A	do	11 15
Hopkins, anly, Trust	do	13
nopk as, Edward M	(do	. 20
Hopkins, Edward M., in trust	do	42
Hopkins, E. M., J. S. Clouston and G. W. Simpson, in trust	do and Montreal, Q	74
Hopkins, E. M., and R. W. Shepherd	do do	43
Hopkins, Manly	do	10
Hopkins, Peter O.	Australia	10
Hopkins, E. M., Executor Mrs. McKay Hopper, Mrs. Jane	St. Andrews	103 17
Horden, Rev. John	Moose Factory	6
Horridge, Albert C	England.	25
Horwood, Alfred John	London, Eng.	4
Hoskins, Thomas C	do	6 13
Houliston, J hn	do	13
Houliston, George B.,	do	îĩ
Houseman, Rev. Geo. V., in trust for Male Orphan		
Asvium.	Quebec	4
Houseman, Mrs. Louisa A., Executors and Trus-	do	10
Howe, James P.	Ottown O	4
Howard, Robert P. M D	Montreel O	58
Howden, John Dowling	England	10
Howe, Asa	Northfold Vt	5 5
Hga, Paul	Paris France	25
Hngill, Mrs. Charlotte	Receive ()	1
Huke, Mrs. Mary H., Usufructuary	Rochford, Ill.	20
Hunt, Mrs. Anna R. Hunter, George	Hudgay Ray Co	150 3
Hunter, Rev. James	England	90
Hunter, Rev. James	Montreal, Q	9
Hunter, Francis J	Moneton, N.B.,,,,,	1
Hurlbut, Abel. Huston, Mrs Ellen.	Frelighsburgh	30 20
Hotchison, Richard	Douglastown, N.B	4
Hyde, Arthur	London, Eng.	2 3
Hyde, Mrs. Allison E P.	Montreal, Q	3
Ibbotson, Miss Catharine	do	4 2
Ibbotson, Miss Louisa	do	25
Incorporated Synod, Diocese of Ontario	Kingston	2
Ings. George	England	20
Inglis, Rev. John. Inkster, John, Executors of. Ireland, Walter W	Scotland	5 38
Ireland, Walter W	Ottowa O	5 5
Irish : rotestant Benevolent Society.	Montreal, Q.	8
Irvine, David	Esquimaux Bay	10
. 1	.06	

y!		
Names.	Posidor so	Shares.
(Noms.)	Residence.	(Actions.)
(,		, ,
Irvine, Rev. John	Mille Isles	33
Irving, Thomas	Montreal, Q	41 34
Trwin, Mrs Isabella	Kingston, U	22
Lukern Rag Sumpel N	1 do	1
Jaskson, Joseph Jameson, Mrs. Frances	Oucher	14 38
Tomogon John Eventors of	1 40	48
Jarvis, Miss Isabella C	Montreal, Q	. 4
Tongia John Alphand	i Kroserville ()	$\frac{4}{6}$
Jeffry, Fredrick	England	61
Jeffry, Fredrick Jenongs, Edward, M.D Jesse, George Johnson, Mrs. Cath. S	Halifax, N.S	4
Jesse, George Jesse, George Mrs. Ceth S	Montreal O	6. 5.
Johnson, Sir W. G., Baronet	St Mathias, Q	5 7
Johnson, Alexander, L. L. D.	Montreal ()	7
Johnson, Charles	do	3 25
Johnson, John	Halifax, N.S	2
Johnston, Miss Margaret	Brockville, U	1
Johnston, Peter, in trust	Chathem N B	5 31
Johnstone, James B	Sherbrooke, Q	100
Johnstone, James B Johnstone, Thomas Johnston, Peter Joliffe, Kev. William	Scotland	4
Joinston, Peter Joinfe Key William	(lohourg. ()	3 2
Jones, Mrs. Marv A	IUU-bec	5.
Jones, Alfred G., in trust	Halifax, N.S	15
Jones, Miss Mary	Red River	$\frac{108}{32}$
Jones, Rev. A. A	Montreal O	10
Jones, Hon Robt., Executors of	do	70 20
Jones, Mrs. Mary	Halifax, N.S.	25
Jost, Henry M	Halifax, N S	4
Joseph, Jacob Henry	Montreal, Qdo	50∙ 55₊
Joseph, Henry Jourdain, Augustin	Onehec	3
Kaulbach, Hon. H. A. N. Keays, Ausley	Lunenburg, N.S	25
Keefer, Thomas C., Executors Thos. McKay, jun.	Balderson's Corners	10
		20
Keith, Mrs. Maria O Kellie, Mrs. Mary Kelly, James, Trustees and Executors of Kennard, Edmund H Kennedy, George Kenny, Ihomas E Kent, Noel Kent, Miss Myra Kennedy Mrs. Mary	London, Eng	6
Kelly James Trustees and Evecutors of	Vankleek Hill	$7\overset{1}{2}$
Kennard, Edmund H.	London, Eng	20
Kennedy, George	Hudson Bay Co	1
Kent. Noel	Hallfax, N.S	15 3.
Kent, Miss Myra	Toronto, O	10
Kennedy, Mrs. Mary	Quebec	8.
Kersabiac, Comtesse de Kervin, Edwin	Cornwell O	13 5
Kimpton, Miss Mary	Brockville, O	3.
Kimpton, Miss Mary King, Charles, Universal Legatees	Megantic, Q	1
King, Edwin F., Executor R King	Montreal, Qdo	26 6
King, E iwin F King, Edwin F., Executor B. King. King, Miss Emma King, James, Uurator to John King	Megantic, Q	78
King, Wm. and wife	Quebec	24 13
si ii iii., and wife	Montreal, Q	13.
	. 🗸 5	

	,	
		61
Names.		Shares.
	Residence.	
(Noms.)		(Actions.)
	· ·	
King, Edwin H	Montreal, Q	50
		5.
Kingdom, Mrs. Mary E	do	17
King-Harman, Mrs. A. King-lom, Mrs. Mary E. Kinghorn, George M. Kinnear, James Kinnear, Thomas C. Kirby, Rev. W. W., and Hopkins, E. M., in trust. Kirkpatrick Mrs. Jessia A.	Montreal, Q	11
Kinnear, James	Megantic, Q	22
Kinnear, Thomas C	Halitax, N.S	194
Kirby, Rev. W. W., and Hopkins, E. M., in trust.	England	13
Kirkpatrick, Mrs. Je-sie A	Montreal, O	10
Kirkpatrick, Andrew	do	17
Knopen Miss Edith C S	Holifax NS	i
Knapen, Miss Edith C. S	Kingston ()	10
Knight, Robert S	Haverhill II S	3
Knox, Mrs. Frances H	Montreel O	4:
Knox, James W.	do	3
Kough, Mrs. Margaret		16
Tab dia William	Owen Sound, O	
Lab idie, William Labatt, R. P., Executors and Trustees of	Quepec	2
Labatt, R. P., Executors and Trustees of	GO	40
LaBruère, Boucher de	St Hyacinthe, Q	5
La Caisse d'Economie de Notre Dame de Quebec.	Quebec	671
Lacroix, Miss Adèle	Sorel, Q	1
Ladies Benevolent Society	[Montreal, Q	22
Ladies Protestant Orphan Asylum	do	9
Lally, Edmund S	Barrie, O	20
Lamontagne, Jean B	Ste. Fiavie de Rimouski, Q	65
Lamatha Dianna	Managed O	18
Lamère, Mrs. Louise P	do	2
Lamplough, Henry T	do	90
Lamère, Mrs. Louise P Lamplough, Henry T Lamplough, John L Lance, Mrs. Georgiana S	do	2
Lance, Mrs. Georgiana S	England	30
Lane, Miss Emma.	Rud River	11
Lane, William D	do	24
Lane, Miss Eliza, Executors and Trustees of		169
Lang, James G	England	6
Langlois, Mrs. Eliza.	Muntered O	7
Langton Miss Ann	Montreal, Q	10
Langton, Miss Ann Langtois, Charles B.	Orohoo	4
Languis, Charles D	Quenec.	30
Langwill, Robert	St. Jerome, Q	
Larmonth, John H	Montreal, Q	7 6
Larorque, Mrs. Meiante U	Ste. Marguerite, Q	2
Larorque, Mrs. Melanie C. Laronde, Charles F. Laslett, Mrs. Ang lina S.	Hu ison Biy Co	9
Laslett, Mrs. Ang lina SLathrop, Mrs. Elizabeth.	Montreal, Q	
Lathrop, Mrs. Elizabeth	Lebinon. U.S	2
Laurent an Lorde, Mrs. M. L	Cuebec	2
Laurie, Archibald	do	75
Laurie, Duncan	do	135
Laurie, Duncan, Home, William, Curators	do	25
Lauria Mra Sunhia A	do	94
Lawford, Mrs. Jessie, Usufructuary Lawford, Mrs. Ann S Lawford, Mrs. Ann S, in trust Lawson, Mrs. Caroline M	St. Jérôme, Q	2
Lawford, Mrs. Ann S	Montreal, Q	61
Lawford, Mrs. Ann S, in trust	do	2
Lawson, Mrs. Caroline M	Halifax. NS	20
Learmont, Mrs. Eliza	Montreal, O	81
Learmont, Mrs. Eliza, Executrix	do	19
Learmouth, John	England	10
LeBouthillier, Mrs., Rosalie J	Unehec	6
Leclerc, Francis A	St. Hyacinthe, O.	11
Lee. Rev. Charles	Inswich, Kng	19
Lee, Rév. Charles Legge, Henry.	England	50
Legresley, Mrs. Hmily S	Gagné O	3
Learns John	Point St Pater O	6
Legresley, Mrs. Binily S. Legros, John Lemesurier, Thos. A.	England	4
womountary 1000, flammanness manness manness manness	108	-

- II		
Names,	Residence.	Shares.
(Noms)	residence.	(Actions.)
Laminary Mrs. Inlia	Onehea	
Lemieux, Mrs. Julie	do	8
Lemoine, Mrs. A. S. B., Executrix.	England	46
Lesage, Simeon, Executor of Mrs. M. J. C	.i Quebec	1
Doutholat	1 do 1	16
Leslie, Anthony, Executors and Trustees of	England	39 26
Leslie, Anthony, Executors and Trustees of Leslie, Patrick, Executor of Hon. Jas. Leslie Leslie, John	St. Marv's. Ont.	4
Leglie, John, in trust	1 00	3
Les Sœurs de la Charité de l'Hopital Général de Montréal	Montreal O	15
Levallée. Joseph Thomas, in trust	Quebec	2
Montréal Levallée, Joseph Thomas, in trust Levey, Charles E Levey, Charles E Levesque, Mrs. Marie L Lewin, Rev. William Lewis, Francis J Lightburne, Richard E Lightball, William F Lillie, James Lillie, James	do	250
Levesque, Mrs. Marie L	L'Assomption, Q	11 3
Lewis, Francis J	Peterborough, Ont.	. 3:
Lightburne, Richard E	Arizona Territory	13
Lighthall, William F	Montreal, Q	13 .99
Lillie, Alexander R	Hudson Bay Co	.4
Lindsay, Charles W	Montreal, Q	3
Lindsay, Charles W	England	2 30
Little, Robert	Ireland	10
Little, John	Scotland	26
Linton, Mrs. Margaret	Holifor NS	3 13
Lloyd, Miss Charlotte	Quebec	.2
Lloyd, Mrs. Herrietta, Tutrix	Sherbrooke, Q	., 8 .4
Lloyd, Mrs. Frances M., in trust Logie, Mrs. Sarah	Melbourne, Q	5
Lomas, Robert, Executors of	do	.5
Lonsdale, Joseph C	Manchester, Eng	.8
Lonsdell, Rev. Richard, in trust Lonsdell, Rev. Richard, in trust for L. A.	St. Andrew's	.24
Longdell	do	.3
Lorrain, Rev. Narcisse Z	Redford, U.S	4
Low, Mrs. Grace	Montreel O	200 3
Low, Charles A., Executors of	do	82
LOW: II. William I.	Holifor NS	
Lowry, Robert William, C.B.	Halifar N.S	19
Lubbock, Sir John, Bart Lucas, Mrs. Mary, Heirs at Law Ludwig, Carl	London, Eng	30
lucas, Mrs. Mary, Heirs at Law	Quebec	60
	do	,5 39
bunn, William	-do	40
Lunn, William, in trust	do	.3
trust	.do	.22
ann, Miss Emma	Hamilton, O	30
Lunn, Miss Emma Lyman, Henry Lyman, Henry, in trust for Lillie Memorial Fund Lyman, Mrs. Mary Lyman, Theodore, in trust for Mrs. A. J. Savage.	Montreal, Q	,6
yman, Mrs. Mary	do	,5 ,200
man, Theodore, in trust for Mrs. A. J. Savage.	***************************************	27
yman, Henry H		5
4MBBB. Albert C	do	්3 ුර්
yman, Frederick S	.do	59
	09	

Names.	Residence.	Shares.
(Noms.)	itesidence.	(Actions.
(/		
Angularistica parameter described appropriation recognishment terrorisments attached to communicate to communicate the communicate to communi		
Lyman, Frederick S, in trust	Montreal, Q	24
Lynan, Ro-well C., in trust for W. E. Lyman Lynch, Edward	L'Assumption O	2
Lynch, Mrs. Elizabeth, and Charles Patton	Robinson, Q	5 4
typah Mga langt	iMontreel ()	7
Lyon, Mrs Annabella	Scotland	16
Lyon, Rev John MacArthur, Duncan, Administrator, Wm. Mc	do	5
Murray	Winnipeg	105
MacArthur, Ouncan, Administrator, Wm. Roward	do	17
Macaulay, Mrs. Ann	do	3 150
Maculloch, Ferdinand, in trust	do	12
Maculloch, Ferdinand, in trust	.*	
Trastees for Mrs. G. A. Robertson	do	47
MacDonald Rev Malcolm	do	10 5
MacDonald, Rev. Malcolm MacDonald Mrs. Catharine E	Three Kivers, Q	ĭ
MacDonald, Miss Lilla	Cornwall, O	7
MacDonald, Mrs. Ann MacDonald, Archibald.	St. John's, Q	3
MacDonald, Mrs. Margaret	Montreal. U	16 15
MacDonald, John, Universal Residuary Legatee	St. John's, Q	14
Manthomald Mag Tono K	ISt Androwels O	15
MacDonald, Kev. Wm. A	Halifur NS	7
MacDonnell, Rich. L., M.D., in trust	Montreal, Q	6
MacDonald, Rev. Wm. A	Toronto, O.	2
MacDonald, Mrs. Sophia H	Montreal, Q	15 15
Macfarlane, Andrew	Montreal, Q.	6
Macfarlane, Mrs. Janet	do	73
Macfarlane, Mrs. Janet, Tutrix	do	74 1
Macfarlane, Mrs. Rose A	do	6
Macfarlana Wm S in trigt	do	10
Macfarlane, Roderick R	Hudson Bay Co	37
MacGarvey Mrs Mary	Hamilton ()	15 5
MacGarvey, Mrs. Mary	Quebec	ĭ
Machin, Miss Hannah J.	do	1
Macintosh, Alexander	Carillon, O	14 23
Macintoch, John, Executor Mrs. A. R. Baldwyn.,	do	7
MacIntyre, Robert,	Edinburgh, Scot	110
Mackay, Wm. M., M.D	Hudson Bay Co	1 416
Macky Wre Harriet	Kngland	19
Mackenzie, Hector, in trust	Montreal, Q	250
Mackenzie, Hector, in trust for Miss A. Muller Mackenzie, Miss Jane	do	6 12
Mackenzie, John	do	150
Mackenzie. John G	Montreal, Q	500
Mackengie John (1 in trust	, do	12 19
Mackenzie, John and Charles	Montreal O.	19
Mackenzie, Gordon G., Executors of	00 ************************************	·: / 500
Mackenzie, Roderick, Executors of Mackenzie, Miss Geddes M	do	H.4 (4)
Mackenzie, Miss Geddes M	England	16 440
Mackenzie, Miss Geddes M., in trust	France	19
•,	110	

Names.		Shares.
(Noms.)	Residence.	(Actions.)
		,
Waclean, John S	Halifax, N.S	. 10
Maclennan, Rev. Alex	Stelia, 0	20
Maclennan, Rev Alex, in trust	do	15 19
Magnider, Mrs Janet,	Quebec	29
Magnitor John	Bath. Eng	56
Machiter, Quintin Macpherson, David M.	Montreal, Q	4 10
Masshandan Han II I.	Toronto ()	81
Mucrue George	Montreal, Q	74
Macrae, J. O., and Abbott, Hon. J. J. C., Trustees	. (10)	135
Macrae, George and Macrae, J.O., in trust for L.	do	12
C. Macrae and children	Scotland	239
Maingy, Ferdinand B.,	England	8
Magee, hobert	South Gower, O	5
Maguire, Dennis	St. Aganit de B	7
Waitland, Wrs Mary A	England	4
Malloch, Edward Geo, Executor John Glass	Perth, O	4
Malloch, Mrs. Elizabeth	do	43 23
Mailoch, Mrs Margaret G	Perth. 0	10
Malloch, Edward C	Ottawa. O	100
Malloch, Mrs. Mary S	do	115
Manuel, John Grantons and Trustons of	Naniarvilla O	27 8
Manuel, John	St. Eustache. O.	1
larshall, James H	Morrisburg, O	-1
Marshall, Roger	Côte de- Neiges, Q	24
Marsolais, Charles E. L	Hamilton ()	5 5
laskelyne, William	Woodhouse, O	14
lason, Mrs. Jane, and Gross, Fred. C., Trustees.	Scotland	80
Jasson, Stephen	Montroel O	15 5
Asson, Louis H. R.	do	85
lasson, Mrs. Marie G. S. R	Terreponne, C	251
lasson, Hon, Joseph, Executors of	Wontreal, U	260
lasson, J. A. U	Vorennes	35 20
atheson, Miss Eliza J.	Perth, O	4
atheson, Miss Anna	do	5
latheson, Miss Joanna	do	5 5
latheson, Miss Isabella R	do	. 5
latheson, Hon. Roderick, Executors of	do	31
latheson, Alan F	Hamilton, O	3
latheson, Murdoch	Toronto ()	4 39
latheson, James	Montreal, Q	48
luxwell, Mrs. Julia	Quebec	3
ay, Mrs. Elizabeth J	Montreal, Q	7
legorian, Mrs. Sarah	do	10
erchants Bank of Canada	do	14
lercredi. Joseph!	Hudson Bay Co	2
leikle, John H	morrisdurg, U	19 45
ethot, Edward Weyer, Frederickereuith, William Henry	Halifax, N.S	1
one ich treite er		32

NAMES.	Residence.	- Share
(Noms)	leosidence.	(Action
Ieredith, Wm. H , in trust	Montreal, O	
liddleton, Mrs. Klizabeth, Executrix	Quebec	
liddleton, Mrs. Elizabethliddleton, Henry N	Quebec	
iller. Robert	Manchester, Eng.	
iller, Robert	Montreal, Q	
iller, Robert iller, Robert, and Lord, James, in trust	do	
iller. William. Heirs at Lyw	do	· 1
iller, William, Heirs at L. w	do	
illa Mra lan	H'n cland	,
ills, Mrs. Hannah	New Carlisle, O	3
ilroy, Mrs. Susannah	St. John's, Nfld	
ilroy, Arthur	do	
inchin William Executors of	Montreal, Q	:
inchin, William, Executors of itchell, William F	Halifax, N.S	
nat V fr.f	Montreel O	
offatt, Miss Jane	Osnahruek	
olson, J. H. R	Montreal O	
olson, Mrs. Louisa G	do	i.
olson, Samuel E	.00	
olson, William, Trustees and Executors of	do	1 <i>(</i>
olean Thomas Evacutors of	do	1
onk. Arthur B	Ottawa. ()	
oncreiff, David Sontgomery, Rev. Hughontreal, President of the Bank, in trust	Phillinghurg	
ontreal, President of the Bank, in trust		
ontreal, Bishop of, in trust	Montreal, Q	
dowment Fund	do	
entreal Horticultural & Fruit Growers Associa-	` ' ' '	
tion, Province of Quebec	do	
ontreal General Hospital (E. Moss Fund)	do	1
introal Canarul Hospital	do	
ntagne, Horace Wm	England	
ntizambert, Miss L	do	
ntizambert, Alexander	do	. i
ntizambert, Fred	(do	
ntizambert, Mrs. Alice, and L. L. Gibb, Curator ntizambert, James R	do	± 2
ntraal St Brigat's Rufuga	Montreal O	4.9
ody, Thomas B	ondon, Eng	1,
ore, Hugh	Gingston ()	.1
ore, Miss Mary A	Intreal Q	1
ody, Thomas B	ondon, Eng.	···. · · · · · · · · · · · · · · · · ·
rrin, Miss Maria	St. Augustine. Q	18)
rin Uollegerin, Miss Mariarin, Miss Amy	do	
rrin, John	.do)1: 1:
rris. Hon James, Krechtors and Trustees, in:	.do	34.5
trust for Mrs. A. Morris	krockville, O	· •
rris, David	t. Thérèse	. ,5

	1	
NAMES.		Shares.
	Residence.	
(Noms.)		(Actions.)
Morrison, Hector	Waddington, N.Y	8 20
Morrison, Thomas	Hudson Bay Co	4
Morrison, Murdoch	do	î
Morrison, Andrew	do <	2
Morrow, R. A., and wife, Trustees of	Peterborough, O	148
Moseley, E. Tilton	Montreal, Q	16:
Moss, John Edward.	do	10
Motz. James	Quebec	12.
Mount Royal Cemetery Company Mountain, Miss Catharine A. P	Quebec	- 60
Mountain, Miss Catharine A. P	England	32
Mountain, Rev. Jacob J. S	do Montreal, Q.	50: 7
Moyse. Charles E	do	5.
Mudge, Nicholas R., in trust for Miss Mudge	do	2
Mudge, Miss Eliza	do	10
Muir, Rev. James U	South Georgetown, Q	. 7
Muir, Robert	Scotland	320
Mair, Robert, in trust, No. 1 Muir, Robert, in trust, No. 2 Muir, Robert, in trust, No. 3	do do	7 5
Muir. Robert, in trust. No. 3	do	40
Mulligan John	Post Hope O	24
Mulligan, Miss Lucinda	Toronto, O	∶6
Municipality Township of Beckwith, O		13
Mulligan, Miss Lucinda Municipality Township of Beckwith, O do do Ramsay, O Munn, Miss Elizabeth	Onchoo	13
		14 11
Murro, William	Chicago, Ill	25
Murdoch, Miss Marian	Toronto, O	2
Murison, Miss Eliza	New Carlisle, N. B	6
Murison, Miss Margaret	Montreal O	2 5
Murphy, William Jas	do	5
Murphy, Nicholas.	St. Stanislas, O	20
biurray, Rev. William	Campbellford N.B	10
Murray, Rev. William, in trust	do .	7
Murray, Mrs. Caroline M	Hamilton, O	2
Murray, Mrs. Rebecca	Onebee	12
Murray, Mrs. Sybella S., Administratrix	Goderich. O	9
Murray, William F. M. D. Murray, William Executors of Murray, Mrs. Anna M. Murray, William Geo. Murray, Miss Grace Murray, Miss Annabella.	India	. 10
Murray, Wilham, Executors of	Montreal, Q	600
Murray, William Coo	Brantford, O	. 5
Murray, Miss Grace	do	30 40
Murray, Miss Annabella.	do	40
	do	107
		20
Murray, Alexander, C.M.G. Murray, Walter G. and Wm. G., in trust. Mussen. Thomas		1
		. 5 . 5
	landering and the A	123
		32
McAdam, William	Lachute, Q	5
McAdam, Mrs. Eliza. McAndrew. John	Montreal, Q	. 1
McArthur, Mrs. Margaret	Redirew, U	15 15
McArthur, Peter	Almonte, O	27
McAndrew, John McArthur, Mrs. Margaret McArthur, Peter McBeath, Adam McBain, John Jas	Hudson Bay Co	41
John Jas	Peterborough, O	25
	113	

McBurney, Thomas, Executors of Port Hape, O Scolland McGall, John jun Bargland Mothers, Q McGally, John jun McGallum, Mis-Rosina Mothers, Q		33	
McBurney, Thomas, Executors of	Names.	Residence.	Shares.
McCall John jun	(Noms.)	100140200	(Actions.)
McCall John jun			
McCall John	M. P Themas Everytons of	Port Wans O	10
McCallum, Miss Rosina.	McCall John	. Scotland	12 26
Motherally Cobourg C	McCall. John, jun	England	25
McCallum & Son, Peter. Scotland McCallum Mrs. and Misses, Trustees of Scotland Moltreal, Q Moltreal, Q Sorel, Q London, O Ireland Moltreal, Q Moltreal, Q Moltreal, Q Moltreal, Q Moltreal, Q Moltreal, Q Moltreal, Q Moltreal, Q Moltreal, Q Moltreal, Q Moltreal, Q Moltreal, Q Moltreal, Q Moltreal, Q Moltreal, Q Moltreal, Q Moltreal, McColliote, Mrs. Catabrine McColliote, Mrs. Catabrine McColliote, Mrs. Catabrine McColliote, Mrs. Catabrine McColliote, Mrs. Catabrine McColliote, Mrs. Catabrine McColliote, Mrs. Catabrine McColliote, Mrs. Catabrine McColliote, Mrs. Caroline McColliote, Mrs. Caroline McColliote, Mrs. Caroline McColliote, Mrs. Caroline McColliote, Mrs. Caroline McColliote, Mrs. Caroline McColliote, Mrs. Caroline McColliote, Mrs. Caroline McColliote, Mrs. Caroline McColliote, Mrs. Caroline McColliote, Mrs. Marion McColl	McCallum, Miss Kosina	Montreal, Q	2
McCall m, Mrs. and Misses, Trustees of Scotland McCanbridge, Alex, in trust. Montreal, Q McCarthy, D & J Sorel, Q London, O McClintock, Rev. J. S., and Sinclair, W. F St. Joseph du Lac, Q McCollintock, Mrs. Julia Montreal, Q Montreal, Q McCollintock, Mrs. Julia Montreal, Q Montreal, Q McCollintock, Mrs. Julia Montreal, Q Montrea	McCallum & Sor. Peter.	do	5 30
McCarthy, D & J. McCarthy, D & J. Sorel, Q McClintock, Rev J S. Sorel, Q McClintock, Rev J S. Sorel, Q McClintock, Rev J S. Sorel, Q McClintock, Rev J S. Sorel, Q McClintock, Rev J S. Sorel, Q Montreal, Q Montreal, Q Montreal, Q Montreal, McClintock, Mrs Catharine do	McCall, m. Mrs. and Misses, Trustees of	Scotland	22
McClintock, Rev. J. S., and Sinclair, W. F. London, O.	McCambridge, Alex., in trust	Montreal, Q	5
McColintock, Rev. J. S., and Sinclair, W. F. St. Joseph du Lac, Q. McCourdick, Mrs Julia. McCudloch, Wilbiam McCudloch, Michael,	MaChlaur John Evagntons of	London O	280 1
McCormick, Mrs Julia	McClintock, Rev. J. S., and Sinclair, W. F	Ireland	16
McCulloch, Mrs. Catharine.	McColl. Hugh	St. Joseph du Lac. U	2
McCulloch, Mrs. Catharine	McCormick, Mrs Julia	Montreal, Q	6
McCulloch, Michael, McIver, Colin, in trust	McCrudden, William	do	6 5
McCullongh, William	McCulloch Michael Mclyer, Colin, in trust	do	15
McCullongh, William	McCuiloch, Michael, in trust for J. & A. Ogilvie	. do	3
McDonald, Miss Ann.	McCullongh, William,	Brockville, U.,	15
McDonald, Miss Ann.	McPermott, Andrew	Hudson Bay Co	200 9
McDonald, Miss Ellen			150
McDonald, Miss Ellen	McDonald, Miss Ann.	Montreal, O	i
McDonald, Miss Helen J	McDonald, Miss Ellen	l . do	6
McDonald, Miss Mary	McDonald, Miss Helen J	do	1
McDonald, Miss Mary	McDonald, John Mallonald Mrs Marion	Langaster O	130 3
McDonald, Miss Helen J	McDonald, Miss Mary		2
Mc onald, Miss Helen J	McDonald John	do	8
McDougall, Alexander, in trust	Mc onald, Miss Helen J		5 7
McDougall, Daniel	McDonald, William C	do	. 29 12
McDougall, Miss Mary McDougall, Thomas, in trust. McDougall, Thomas, Manager, in trust McDougall, James. McDougall, Miss Isabella. McDougall, Miss Isabella. McDougall, Miss Sarah C. McDougall, Miss Sessie. McDougall, Miss Jessie. McIntyre, Daniel McGachen, Rev. Nicholas H. McGell, Sydenham C. McGill, Nrs. Rmma McGill, Nrs. Rmma McGill, Nrs. Rmma McGill, Nrs. Rmma McIntyre, Daniel McIntyre, Daniel McMintyre, Daniel McMintyre, Daniel McMintyre, Malcolm McMintyre, Malcolm McMintyre, Malcolm McKay, William F. McKay, William F. McKay, William McKey, William McKey, William McKey, Mrs. Sarah McKay, William McKey, William M	McDougall, Alexander, in trust	do	2
McDougall, Thomas, in trust. McDougall, Thomas, Manager, in trust. McDougall, Thomas, Manager, in trust. McDougall, William. McDougall, Miss Isabella. McDougall, Miss Isabella. McDougall, Miss Isabella. McDougall, Miss Isabella. McDougall, Miss Isabella. McGariane, Miss Isabella. McFariane, Miss Isabella. McGachen, Rev. Nicholas H. McGee, John Joseph. McGill, Sydenham C. McGill, Sydenham C. McGill, Mrs. Emiget. McGill, Mrs. Emiget. McGill, Mrs. Emiget. McGill, Mrs. Emiget. McGill, Mrs. Emiget. McGill, Mrs. Emiget. McGill, Mrs. Emiget. McGill, Mrs. Emiget. McGill, Mrs. Emiget. McGill, Mrs. Emiget. McGill, Mrs. Emiget. McGill, Mrs. Emiget. McGill, Mrs. Emiget. McGill, Mrs. Emiget. McHoure, Q. McHoure, Q. McHoure, Q. McHoure, Q. McHoure, Mrs. Janet. McHoure, Mrs. Janet. McKay, William F. McKay, William F. McKay, William McKeen, Mrs. Sarah McKay, William McKeen, Mrs. Sarah McKay, William McKeen, Mrs. Sarah McKay, William McKeen, Mrs. Sarah McKay, William McKeen, Mrs. Sarah McKay, William McKeen, Mrs. Sarah McKay, William McKeen, Mrs. Sarah McKay, William McKeen, Mrs. Sarah McKay, William McKeen, Mrs. Sarah McKay, William McKeen, Mrs. Sarah McKay, William McKeen, Mrs. Sarah McKay, William McKeen, Mrs. Sarah McKay McKeen, Mrs. Sarah McKay McKeen, Mrs. Sarah McKay McKeen, Mrs. Sarah McKay McKeen, Mrs. Sarah McKay McKeen, Mrs. Sarah McKay McKeen, Mrs. Sarah McKay McKeen, Mrs. Sarah McKay McKeen	McDongell Daniel	Ormstown, Q	17
McDougall, Thomas, Manager, in trust. McDougall, James. McDougall, William. McDougall, Miss Isabella. McDougall, Miss Sarah C. McDougall, Miss Sarah C. McCarriane, Miss Isabella. McFariane, Miss Isabella. McFariane, David. McGachen, Rev. Nicholas H. McGill, Sydenham C. McGill, Nrs. Eridget. McGill, Nrs. Erma McGill, Nrs. Erma McIntyre, Daniel. McIntyre, Daniel. McIntyre, Daniel. McIntyre, Daniel. McIntyre, Misolas H. McIntyre, Malcolm McIntyre, Malcolm McKay, William F. McKay, William McKay, William McKay, William McKay, William McKay, William McKay, William McKay, William McKay, William McKay, William McKeen, Mrs. Sarah	McDougail, Miss Mary		10
McDougall, Miliam	McDongall, Thomas, in trust, and access and access	Montreal, Q	- 6 10
McDougall, Miss Sarah C	McDougall, Inomas, Manager, in trust	Hudson Bay Co.	5
McDougall, Miss Sarah C	McDougall, William	Three Rivers, Q	4
McDougall, Miss Sarah C	Mellougett Migg Iggnetia	18t John S. Nil'O	10
McIntyre, Daniel McFariane, Miss Isabella. McGachen, Rev. Nicholas H. McGill, Sydenham C. McGill, Mrs. Emma McIntyre, Daniel McIntyre, Daniel McIntyre, Malcolm McIntyre, Malcolm McKay, William Mc	McDougall, Miss Sarah C	do	10 10
McFariane, Miss Isabella. McGachen, Rev. Nicholas H. McGill, Sydenham C. McGill, Mrs. Emma McIntyre, Daniel. McIntyre, Malcolm McIntyre, Malcolm McIntyre, Daniel. McIntyre, Malcolm McKay, William McKay, Milliam McKeen, Mrs. Sarah McKay, Milliam McKay, Mill	McDougall, Miss Jessie	Montreel O	4
McGachen, Rev. Nicholas H	McPantana Miss Isaballa	.Ouehee	- 5
McGill, Sydenham C. Kingston, U. Montreal, Q. McGill, Mrs. Rmma G. McGill, Mrs. Rmma G. McIntosh, Angus Glengarry, O. Montreal, Q. Melbourne, Q. McIntyre, Daniel Glengarry, O. Montreal, Q	McFariane, David	Montreal, Q	3
McIntyre, Daniel	McGachen, Rev. Nicholas H	England	8
McIntyre, Daniel	McGre, John Joseph	Kingston ()	35
McIntyre, Daniel	McGinn, Mrs. Bridget	Montreal Q.	2
McIntyre, Malcolm Scotland Scotland Scotland Montreal, Q.	McGill, Mrs. Emma	Melbourne, Q	3
McIntyre, Malcolm Scotland Scotland Scotland Montreal, Q.	McIntosh, Angus	Glengarry, O	5 4
McKay, William Hudson Bay Co. McKay, William Red River McKay, William Hudson Bay Co. McKay, William Red River McKay, William Hudson Bay Co. McKay, William Hudson Bay Co. McKay, William Hudson Bay Co. McKeen, Mrs. Sarah Pictou, N.S. do do do	McIntyre, Daniel	Montreal, Q	6
McKay, William Hudson Bay Co. McKay, William Red River McKay, William Hudson Bay Co. McKay, William Red River McKay, William Hudson Bay Co. McKay, William Hudson Bay Co. McKay, William Hudson Bay Co. McKeen, Mrs. Sarah Pictou, N.S. do do do	McIntyre, Malcolm	Scotland	50
McKay, William F McKay, John, Executors of			10
	McKay, William F	Hudson Bay Co	2
	McKay, John, Executors of	Rad River	. 9 6
	McKay Wm in	Hudson Bay Co	. 1
	McKay, William	do	2
	McKeen, Mrs. Sarah	Pictou, N.S	4
VERBUZIE WINN ATRIA UNITED CONTRACTOR			
114	ucaeuxie, Miss Annie	⊌uσυσυ	•

,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		
.;		
Names.	Residence.	Shares.
(Noms,)	Residence.	(Actions.)
- Annual of the second contract of the second		
McKenzie, George	Hudson Bay Co	34
McKenzie, Hector	Hudson Bay Co	153 27
Makanzia Mrs Isabella	Red River	36
McKenzie, Mrs. Jane	Hudson Roy Co	83 54
McKenze, Roderick, sen McKezie, Thomas. McKezie, Roderick, jun.	Melbourne, Q	10
McKenzie, Thomas.	Sorel, Q Hudson Bay Co	6 3
		8
McLachlin, Hugh F, in trust	Arnprior, O	15
McLachlin, Mrs. Annie	· [MOHtreal, Q	6 1
McLaren, Mrs. Margaret	Greensville, O	7
McLean, Allan N	Vankleek Hill, O	2 11
McLean, Miss Jessie	Cornwall, O	1
McLean, Miss Jessie	Montreal O	4
McLean, William J	Hudson Bay Co.	2
		3
McLennan, Hugh McLennan, Alex	Montreal, Q	3 3 1 3
McLennan, John	Montreal. O	6
McLennan, John, in trust.	do	7
McLeod, Mrs. Elizabeth	Hudson Bay Co	6 7 3 3 5
McLeod, Mrs. Sarah J	St. John, N.B	
McLeod, Mrs. Helen M	Hudson Bay Co	35 5
McLeod, Norman McLeod, Miss Margt McLimont, Mrs. Sarah	Halifax, N.S	7
McLimont, Mrs. Sarah	Quebec	20 60
McLimont, William	Montreal, Q	3
McMeeken, Rev. Hy	Lancaster, O	8
McMorin, Rev. John K.	Almonte. O	4 13
McMorin, Rev. John K., Trust	1 do	13
McMorin, Rev. Samuel	March O	13 1
McNah, Mrs Frances A Administratriv	المأم	53
McNab, Mrs. Sophia C	Ottawa, O	2 2
McNaughton, William	Ormstown, O.	19
McRae John Francisco and Trustees of	New York	2 24
McRae, John, Executors and Trustees of	St. John. N.B.	24 3
MC I avisb. Mrs. Maria	Red River	43
McTavish, George S	(Chatham. ()	36 18
Maria K.	Murray Ray	27
Mairie, John Executors of	I wontreal ()	10 4
Nash, Fred, Manager, in trust	do	2
- well, Fren, in trust	1 00	10
Nayler, Miss Esther	Saymour ()	7
william I	Onahan	8
Nicholls, Mrs Charlotte I	Litternool N.S.	10 400
Nicholls, Robert	do	3 65
04 04	115	

NAMES. (Noms.)	Residence.	Shares. (Actions.
Nicholls, Robert, Executor late Wm. Hall	Peterborough, O	50
Nicholson, Robert	Montreal, Q	25
Nicol, Robert	Granby, Q	2
Nimmo, John Noil, Lagare	Toronto, O	50 5
Nolan John	Montreal, Q	5
Nolin. Miss Angelique	Manitoba	5
Nolin, Miss Marguerite	do Holifor NS	5 2
Norton, Miss Mary.	Newburgh, U.S.	3
Nova Scotia Lord Rishon of	Halifax, N.S	15
Nolan, Mrs. A. P., Executors of	Montreal, Q	10
O'Brien, James, in trust	dodo	18 100
O'Brien, William O'Brien, Bartholomew, Executors of	do	57
UKrien Miengel I. KYechtors of	do	13
O'Brien, William	Juebec	5 12
O' lonnor, Rev. John S	Alexandria, O.	10
O'Doherty, Miss Lavinia	Brockville, O	5
O'Donahue, Mrs. Margaret	de	2
O'Dwyer, Mrs. Rebecca	Abbottsford, Q	3.
O'Malley, Mrs. Mary	reland	4
O'Malley, Mrs. Mary 17 O'Meara, Dominick D	Quebec	4
Udell, Mrs. E izabeth A h	lantax, N.S.	4
Odell, Hon. Wm. H Ogilvie, Archibald B L. L. L. L. L. L. L. L. L. L. L. L.	do	20 15
Ord, Sophia M., and Fanny M. L. Ord E	Ingland	45
Orkney, Miss Elizabeth C M	Iontreal. O	95
Orkney, Mrs. Laura L	Quebec	12 82
Orr, William R., Executors of	Ingland	29
Oswald Bros Outhet, Rickson, Executors of	do	2
Outhet, Rickson, Executors of	do	5
xenden, Rev. Bishop E addon, John B L	inglandennoxville, Q	36- 8
Page, John Q T	hree Rivers, Q.	8
angman, Mrs. Georgina E	ngland	. 17
Paradis, Louis L Q	uebec	4
Pardey, Mrs. Amelia, Executrixes of	ontreal, Q	29 [.] 10
Parker, Albert, Executors of	alifax, N.S.	25
Parker, Thomas H W	Voodstock, O	15
Parke, Mrs. Sarah H. MQ	uebec	$\frac{7}{12}$
Parkyn, Mrs. Cath. A	ewguay, Engt. John's Nfld	30
arnell, William J. R. Siarson, Samuel K. H	udson Bay Co.	3
granns. Mrs. Anna P. D.,	orristown, N.J	13
Parsons, Thomas J R	ye, N.H.	16 25
atrick, Miss Rebecca M	anchester, N.H., U.S	12
atterson Rev James	emmingford, O.	3
atterson, Rev. Geo. D.D	reenhill, N.S	3
atton, Miss Annie	uebec	10 12
avne. James Re	ockfort, Ill	29
avgent Luby V in trust	olifor N.S.	12
eck, Mrs Margaret Mc	ontreal, Q	190
eck, Walter B., CuratorQu emberton, Edward H., in trustQu	do	20 [,] 57

		i i
NAMES.		Shares.
HARLS.	Residence.	
(Noms.)	200240200	(Actions.)
(1102201)	-	(,
	J	
Penfold, Jeffrey, in trust	Montreal.	11
Pentland, Mrs. Margaret	Three Rivers, Q	13
Pepin dit Lachance, F	Ottoma	6: 80
Perry, Thomas	Edwardshure O	4.
Downwan lames	Montreel O.	20
Perryman, James. Phelan, Stephen R.	Halifax, N.S.	5
Phelps, Mrs. Emily A.	Montreal, Q	12
Phillips, Mrs. Ann		113.
Phillips, Mrs. Ann, Executrix Chas. Phillips	do	37
Phillips, Thomas	do	. 16
Pickel, Mrs. Georgina M	liberville, Q	8
Pinhey, Mrs. Catherine	Ottawa, O	4
Pinhey, Horace, Executors and Trustees of	do	9:
Pinhey, John, and wife	dodo	15
Pinhey, Charles H	England	10 10
Pitt, Charles	Quebec	250
Plees, Mrs. Maria E.	Montreal, Q	11
Plimsoll, John, Executors of	do	21.
Pollock, Rev Allan, D.D	Halifax, N.S	10
Poole, Henry S	do	9
Pope, Mrs. Ann J W	Quebec	8
Pope, James Colonel	do	3
Pope, Richard	Ottawa, O	1
Porteous, Mrs. Mary A. L.	Quebec do	8:
Poston, Edward, Executors of	do	50 14
Poston, William, Executors of Potts, Mary Ann, Executors of, in trust	Montreal O	2
Power, Michael	Halifax, N. S	4
Power, Patrick	do	50
Power, Miss Bridget	Montreal, Q	1.
Power Miss Elizabeth	do l	1.
Power. Rev. Henry D., in trust.	Toronto, O	. 1
Power, Catharine	Montreal, Q	2
Prentice, Mrs. Caroline, Tutrix, Miller, Robt., sub-	a -	7.4
	do	14
Prentice, Edward, Trustees and Executors of, in trust for Charles Prentice.	do	9
Prentice, Mrs. Elizabeth Executors of in trust		•
Prentice, Mrs. Elizabeth, Executors of, in trust for Mrs. C. E. Cormack	do	30:
reduce, Mrs. Elizabeth, Executors of, in trust	•	*
for Charles Prentice	do	4
rentice, Mrs. Elizabeth, Executors of, in trust,	i	
for children of M. Cormack and wife	do	28
Prentice, Mrs. alizabeth, Executors of, in trust	3.	
for Miss V. J Prentice	Nowboro' O	2 2
Preston, Robt. H., M.D	do	$\mathbf{\hat{z}}$
4 10 y 08t. Lewis de l'essier. Cant 92nd Highlanders!		100
rrevost, Arthur	Montreal, O	10:
reddy, M. Mary	do	1
True, Miss Cecilia	Quebec	1
Trice, Miss Jane M.	do	2
+ 11CC. WISSI WARD H:	do	2
Price, Miss Charlotte J Price, Miss S. E. Douglas	do	1
Price, Mrs. Maria Ann	England	37 2
Price, Joseph	England	15
Fringle, Thomas	Montreal, Q	35
Proctor, George	Beaverton	18
1	.17	

	and the same of th	
	1	1
	1	, i
Names.	,	Shares.
Office Control of the	Residence.	
(Noms.)		(Actions.)
(/	i	
	1	
Provan, Mrs. Maria	Quebec	60
Provan, Joseph B	England	12
Prowse, George F	Wontreal ()	6
Purcell, Patrick	Williamstown, O	100
Purves, Miss Jane A	Three Rivers, Q	2
Pyke, Miss Mary L	Montreal, Q	4
Dwke Lubella Expenses of in tweet	do	2
Pyke, Isabella, Executors of, in trust	do	2
Pyke, Isabella, Executors of, in trust		6
Quebec, Corporation of the City		U
Quebec, Corporation of the City, in trust for	l a	907
New Sinking Fund	do	207
Quebec, Bishop of, in trust for St. Matthews		10
Church	do	.13
Quebec Fire Assurance Co	do	110
Quebec, Bishop of, in trust for Mountain Fund	do	13:
Quinn, Francis A., and Ewan, James, in trust	do	4
Radenhurst, Mrs. Sarah	Montreal, Q	22
Radenhurst, Miss Ann	Sorel, Q.	1
Ramsay, Mrs. Agnes H	Montreal, Q	90
Ramsay, Alexander.	Scotland	8
Ramsay, Mrs Charlotte	England	110
Ramsay, Miss Elizabeth A	Montreal, Q	10
Ramsay, Mrs. Frances M	do	4
Ramsav, Rev. James	England	30
Ramsay, Robert A.	Montreal, Q	35
Ramsay, Robert A. Ramsay, Robert A., in trust	do	12
Ramsay, William	Ireland	35
Ramsay, Mrs. Emily	Montreal, Q	10
Ramsay, William M.	do	7 2
Rameat William M Tutor	do	2
Ramsav. William M., in trust	do	8.
Ramsay, Miss Bella	Ireland	2 ·
Ramsay, Miss Ellen	do	3
Rancolph, Francis, Executors of	Eigland	100 [,]
Rankin, Colin	Hudson Bay Co	20
Rankin, Joseph H., in trust	Windsor Mills, Q	22
Rankin, Mrs. Louisa	Montreal O	12
Rankin, Mrs. Louisa	St Hyacinthe, O	3
Rea, David, sen	Montreal, Q.	2
Reddy John M.D	do	112
Redpath, Mrs. Ada M	do	75
Redpath, Mrs. Jane	i do	90,
Redpath, Peter.	do	224
Redpath, Miss Jane M.	Scotland	77
Radnath Pater in trust No. 3	Montreel O	10
Redpath, Peter, in trust, No. 4 Redpath, Peter, in trust, No. 5 Redpath, Peter, in trust, No. 6 Redpath, Peter, in trust, No. 7 Redpath, Miss Emily J. B.	, do	4
Rednath Peter in trust No. 5	do	3
Padnath Pater in trust No. 6	do	5.
Podpath Potor in trust No. 7	do	14
Podnath Miss Fmily I D	do	10
Podpath John Frantag of	do	500
itedpath, John, Executors of	. 40	150
Redpath & Son, John.		10.
Redpath, Miss Augusta E		7
Reeve, Thos. John	Quebec	41
Reid, Rev. Chas. P	Sherbrooke, Q	20
Reid, John.	Hudson Bay Co	19
Reid, Mrs. Julia	Sherbrooke, Q	44
Reid, William.		8
Reid, Rev. James, Executors, in trust, No. 1	do	
Reid, Rev. James, Executors, in trust, No. 2	do	32:
Reiley, Miss Mary	do	12
	118	
	,	

Names.		Shares.
	Residence.	l
(Noms.		(Actions.
Reilly, Mrs. Elizabeth	St. John's, Q	2
Remon, Mrs. Margt. E	Ottawa, O	2 6
Reinhardt, George	Montreal. O	35
Reinbardt, Mrs. Lavinia E	Quebec	10
Remon, Edward F	Ottawa, O	3
Reynolds, Patrick, in trust.	Port Dover, U	6
Rennick, John	Cleveland Ohio	6 11
Rennick, John, in trust	do	14
Rent, George	Halifax, N.S	8
Reynolds, Mrs. Eleanor S	Brockville, O	39
Reynolds, Miss Isabella A. O	Ottawa, Odo	4 3
Reynolds, Miss Jean B	do	3.
Reynolds, Arthur W	do	2
Rhodes, Armitage	Quebec, Q	4.
Rhodes, Miss Ann C	dodo	41 2:
Rhodes, Robert D	do	ı î
Rhodes, William	do	40
Rhodes, William, jun	do	4
Rhodes, William, in trust for Annie	do].
Rhodes, William, in trust for Gertrude	do do	1. 1
Rhodes, Miss Mary E	do	î
Rice, Miss Harriet	Kingston, O	24
Rice, George, in trust		1
Richardson, Mrs. Jane	Stouffville O	3 2
Richardson, Mrs Jane	Montreal Q	25
Richardson, Mrs. Cath	Quebee	3
Richardson, John	Kingston, O	12
Righardson Robert	Montreal, Q	$\frac{3}{12}$
Richardson, Rev James E	Granby, O	11
Richardson, Rev James E	Montreal, Q	8
Mintoul, Mrs. Christian	do	2
Rintoni, Peter	Scotland	100
Ritchie, Thos. W. in trust for H. S.	Montreal O	5 2
Ritchie, Thos. W., in trust for H. S	Lévis, Q	$\overline{2}$
Roach, Walter	ontreal, Q	2 5 5
Roach, Walter, in trust	do	5 4
Robertson, Archer	dontreal, Q	9
Augertson, Mrs. Alice E	do	16
Robertson, Andrew, in trust	do	23
Robertson, Mrs. Helen J	do	5
kobertson, John	Jankleek Hill O	5 81
Robertson, John V Robertson, Robert J. E	Ingland	22
- Collision, Inomas, Kregntor of Jas. Hardia	iontreal. U	28
Modertson, Mrs. Ruth R		7
Robertson, Duncan E Robertson, Patrick, M.D. S		3. 5.
TODIUS, Mrs. Maria I)	Wendover ()	5· 4
WOODESON, Miss Ann	luehec (3
Robinson, Miss Eliza	do	1
Robinson, James	Intrest. O	1 22
1	19	

` ` ` ` ` ` ` ` ` ` ` ` ` ` ` ` ` ` ` `		
Names.	Residence.	Shares.
(Noms.)	Residence.	Actions.
Robinson, Mrs. Mary	Montreal, Q	94
Robinson, Rev. Geo. C	Lakefold O	3 19
Rogers, Arthur M	Montreal O	2
Robinson, Rev. Geo. C. Rogers, George Rogers, Arthur M Rollins, Miss Margaret	do	7
Romans, Henry	.!Halifax, N.S	5
Rose, Mrs Janet	London, Eng	21 60
Ross, James G	Quebec	20
Ross, David A., Executor to F. C. Vannovous	do	. 12
Ross, George, M D	Overeal, Q	3 13
Ross, Miss Helen and Cath	Kenfrew O	7
Ross, John	Hudson Bay Co!	3
Ross, Wrs. Mary	Red River	. 9
Ross, Mrs. VictoriaRoss, Miss Eliza, Executors of	Arthabaska Montreal, Q	14
Ross. Walter	Carleton Place. O	4
Ross, John M	'Halifax, N.S	6
Ross, Donald, Administrators of	Hudson Bay Co	27 3
Rottot, John P., in trust	Montreal O	5
Routh, Francis A., in trust for Dr. C. E. Kilkell	do	6
Roy, Arthur, Executor and Usufructuary	do	_6
Roy, William Roy, William	England	78 . 83
Rupert's Land. Bishop of, in trust for Sarah Logar	1	26
Russell, Rubert Hv. M D	. Onebec	3
Russell, Mrs. Laura ERussell, John	do	2 10
Rutherford, Edward H.	St. John, N.B	18
Rutherford, Wm. J. G. H	England	30
Rutherford, James	Montreal, Q	1
Ryan, Hugh	Perth, O	9 53
Ryan, Hon. Thos	. Montreal, Q	310
Ryan, Martin	. do	11
Salter, William R Salway, Alfred A. C. G	do	11 25
Saunders, Mrs. Rebecca	Montreal O	25
Saunders, H. & A	l do '	47
Sawtell, Miss Maria	. r do	11
Sayer, Edward	Naw York	20
Scarth, Robert	Benscarth	10
Schre ber, Collingwood	[Ottawa, O]	40
Sclater, Mrs. Isabella	Lo gueuil, Q	1 35
Scott, Miss Jane, and Stephens, Pembroke S Scott, Mrs. Agnes	Peterborough, O	25
Scott, Benjamin	Hudson Bay Co	3
5cort, Gilbert	Montreal, Q	5) 25
Scott, Mrs. Hannah Scott, Mrs. Harriet	Côte St. Paul. O	23 4
Scott, Henry S	Quebec	36
Scott, Henry SScott, James	Hudson Bay Co	3
Scott, John	Ottawa, O	30 45
Scott, Mrs. Louisa M	Ouebec	73
Scott, A Stewart, Executors of	. do	31
		3
Scott, Francis Scott, Mrs. Eliza	. Unateauguay, Q	22

Te .		
Names.		Shares.
·	Residence.	/. - .
(Noms.	· ·	(Actions.)
		_
Selby, Miss Maud E	Englanddo	5. 5
Sankler, Mrs. Honor	Perth. O	4
Senkler, Mrs. Agnes C	. Brock ville, O	39
Sankler Albert E. M.D	Toronto O l	44
Senkler, Edmund J	St Catharines, O. Perth, O. Pesth, O. Pesth	39 50
Senkler, Mrs. Frances J.		17
Servante, Major Gen'l Hy., Executors of	England	28
Setchell, Samuel	Halifax, N.S	2
Setter, Mrs. Jessie	Red River	12
Sewell, Rev. Henry D	EnglandQuebec	5 10
Sewell, Rev. E. W	do	12
Shadholt, Miss Eliza	England	7
Sharpe, Miss Anna H., Administratrix	Brockville, O	22
Shatford, John E	do	15 . 22
Shaw, Joseph Wm	Montreal O	73
Sharpe, Miss Caroline	England	2
Shearly, Nicholas	Montreal, Q	62
Shearly, Nicholas, in trust	l do	. 8.
Sheffield, Charles H	Oushes	$\frac{13}{25}$
Shelton, Augustus, D.S.G.	Halifax, N.S	29
Shepherd, Robert W	Montreal, Q	150
Shepherd, Henry W	do	107
Sherwood, William, in trust	Brockville, O	32
Shortt, Rev. Wm K	Seneca, O	13 4
Shuter, Mrs. Mary A., Tutrix	do	3
Sidey, John G	Montreal, Q	25
Sidey, John G., in trust	do	20
Sidey, David D	do	15
Simmons, Joseph H	Montreel O	12 3
Simms, Charles and Robert, and John Cowan, in	montocarly &	3
trust	do	24
Simms, William C., M.D	St. John's, Nfld	5
Simms, Mrs. Jalianna S Simons, Mrs. Jane	do	6
Sin ons, Mrs. Jane. Usufructuary	do	5·. 5
Sia ons, Mrs. Jane, Usufructuary	do	10
Simpson, Frank Geo Simpson, Mrs. Catharine, Executrix	London, O	6 ,,
Simpson, Mrs. Uatharine, Executrix	Montreal, Q	41
Simpson, Geo. W. Cureter to Wm. Hy George	do	10 20
Simpson, Geo. W., Curator to Jas. Isbester	do	17
Simpson, Geo. W., Curator to Rod. McKenzie, jun	do	21
Simpson, Geo. W., Tutor to Minors Bird	do	25
Simpson, Geo. W., Tutor to E. J. R. Rowand	do	74
Simpson. Wemyss M	Sault Ste Marie O	11 97
Simpson, George W	do	20
Simpson. William, in trust	Montreal, Q	109
Simpson. William R. in trust	do !	6
Sims, Mrs Margaret Sinclair, Alexander	Hudson Bay Co	15
Sinciair, John	do	15 7
Sinciair, Nichol J	do	9
Saction, John G., M.D!	St. John's, Nfl1	3
	121	

Names.	Pasidanas	Shares.
Noms.)	Residence.	Actions.)
Skelton, Frederick Chas., in trust Slevin, Mrs. Sarah	Montreal, Q	. 8
Sloggett, Richard	Charlottetown, P.E.I.	40
Smart, John	Montreal, O.	10
Smart, Alex, Executor of late Rev. Wm. Smart.	Svracuse. N.Y	6
Smelli, W. B. Smellie, Mrs. Maria C	Ottawa, O	16
Smith. Bennett	. Newcastle, N.B	1 30
Smith, Unaries W	Ringland	183
Smith, Hon. D. A. in trust	Montreal, Q	152
Smith, Hon. D. A., in trust for W. McMurray, jur	do	19 5
Smith, Hon. D. A., in trust for C. S. Horden	do	ĭ
Smith, Hon. D. A., in trust for P. Tate	. do	1
Smith, Hon. D. A., in trust for Alex. McKenzie	dodo	$\frac{1}{4}$
Smith, Hon. D. A., in trust for Mrs S. McDermott Smith, Hon. D. A., in trust for B. C. Horden	do	î
Smith, Hon. D. A., in trust for B C. Horden Smith, Hon. D. A., in trust for H. H. Horden	do	1
oming, non. D. A. in trust for wm. Reid		3
Smith, Hon. D. A. Tutor to minors (lonelly	do	8 6
Smith, Hon. D. A., Curator Chas. WcKenzie Smith, Hon. D. A., Tutor to minors Conolly Smith, Hon. D. A., Tutor to Agnes Wilson	do	8
Smith, from D. A., Ittor to Chas. Wilson	1 (10 ***** ***** ****** ******* *****	7
Smith, Hon. D. A., and Bissett, James, in trust	1	_
for Miss. M. C. mith		5 25
Smith, Edward.	do	5
Smith, Mrs. Dorendo D	Bristol, Q	3
Smith, Mrs. Elizabeth M	Montreal, Q do	9 21
Smith, Miss Eliza M	do	26
Smith, Goldwin	Toronto, O	44
Smith Mrs Eleanor Rongon Mrs Morr A and	1 :	10
Smith, Mrs. Phoeba Evacutors and Trustees of	Montreal, Q	. 16 30
McIntosh John, Curator	Scotland	46
Smith, William Chas.	England.	4
Smith, William Oliver	Montreal, Q	1 24
Smith, Mrs. Mary Ann		6
Smith, Mrs. Elizabeth F	Montreal, Q	17
Smith, Mrs. Elizabeth F Smith, Lady Sarah M	Ottawa, 0	94
Smith, William H., in trust Smith, Mrs Elizabeth F., in trust	Montreal, Q do	1 21
Smith, Mrs. Wilhelmina	St. John. N.B.	8
Smytne, Mrs. Mary	Montreal, Q	20
Smythe, William	Strabane, Ireland	10
Smithers, Charles F, Gen, Manager, in trust for J. N. Travers		20
Smithers, Charles F., Gen. Manager, in trust for	i i	100
Finance Minister of Canada		75
Snetsinger, John G	Moulinette, O	50
Snetsinger, John G	Scotland.	24 19
Somerville, Mrs. B. C. and J	Scotland	99
Somerville, James, Executors of	Lachine, Q	18
Somerville, Alex., Acting Executor and Trustee for Mrs. Catharine Somerville	do	18-
Sorby, Charles F	Gore's Landing, O	15
	122	

	1	l
Names.		Shares.
- ,	Residence.	_
(Noms.)		(Actions.)
CHARLES COLUMN STATEMENT S		
Sorley, Mrs. Margaret T. M	Ingersoll. O	5
Sparks Nicholas, Executors of	Uttawa. 0	15
Sheid Henry	York O	5
Spence, Gilbert	Hudson Bay Co	3.
Spence, Wm	.] 00	3
Spence, James. Spencer, Miles	do	3. 1
Spencer, John R.	do	4
Spencer, Henry T	Montreal O	18
Spencer, Miss Margaret A	England	19-
Spragge, Mrs. Elizabeth S	Hochelaga, Q	10
Spragge, Mrs. Martha A	Montreal, Q	40°
Spragge, Mrs. Martha A., in trust	do	.4
Spring, Frederick	Montreel O	25 32
St. Andrew's Society St. Cyr, Jean B	Hudgon Reg Co	2
St. Ours, Mrs. Marie H. C. J	St Ours O.	15
Stack, Rev. Thos. L	Ireland	48
Stackhouse, Benjamin S	St. Andrew's, Q	1
Stairs, John	Halifax, N.S	7
Starke, Richard G	Montreal, Q	.8
Starke, Mrs. Maria	do ,	65
Starke, William	Holifar NS	11 87
Statham, Wm	England	26
Steeves, Miss Margaret J	do	15
Steeves, Miss Lucinda		15
Steeves, Miss Mary	do	13
Steeves, Miss Carrie	India	10
Stein, Mrs. Margaret M	Lachine, Q	13
Stephen Guarge	Montreel O	19 118
Stephen, George, President Bank of Montreal, as	montical, C	110
SECURITY FOR BY CARINGY		12
Stephen, John Geo	England	4
Stephen, William, Executors of	Montreal, Q	14
Biephens, Pembroke S., and Miss Jane Scott	London, Eng	39
Stephens, Romeo H., in trust for J. B. Forsyth	Montreel O	2
Stephenson, Russell	do	4 3
Stevens, Miss Isabella	England	31
Stevenson, Adam	Montreal, Q	12
Stevenson, Miss Amy K.	Quebec	3
Stevenson, Robert J	Marbleton	4
	Quebec	14
Stewart, Alex., and Sir W. E. Logan, Trustees	England	. 170 2
Stewart, Miss Caroline	Vankleek Hill, O	12
Stewart, Miss Isabella	Brockville, O	- 7
Stewart, Miss Louisa	Quebec	15
Stewart, Neil	Vankleek Hill, O	3
Stewart, James	Wales	34
Stewart, Lewis G	do	31
Stewart, Mrs. Elizabeth	Quebec do	5.
Stewart, Wm James	Halifax, N.S	3 2
During, Miss Jessie	Scotland	20
Suring, Miss Margaret	do	67
During, James. Executors and Trustees of	do	14
Deiring John	Montreel O	25
buckana, John	Hudson Bay Co!	2
	123	

Tait, John, Executors of Red River 136			
Stodart, David R	Names.		Shares.
Stodart, David R. Montreal, Q	— .	Residence.	(A - 4 i - m =)
Stodart, David R., in trust for R. R. Stodart. Stotherd, Richard H. Stodart. Stotherd, Richard H. Stodart. Stotherd, Richard H. Stodart. Go	(Noms.)	~	(Actions.)
Stodart, David R., in trust for R. R. Stodart. Stotherd, Richard H. Stodart. Stotherd, Richard H. Stodart. Stotherd, Richard H. Stodart. Go			
Stodert, D. R., in trust for Miss H. M. Stodert. Stotherd, Richard H.	Stodart, David R	Montreal, Q	
Stotherd Richard H	Stodart, David R., in trust for R. R. Stodart.		
Story, Mrs El za Jane	Stodart, D. K., in trust for Miss H. M. Stodar		. 7
Strange, LtCol. Henry A	Story Mrs Elga lano	[Halifay N.S]	91
Strange, Lt - Col. Thos. B Quebec 2	Street an It Cal Hanne A	1Dublia	
Stratby	Stronge It Cal Thea D	:() 170h00	
Stuart Charles	Strange, Orlando S	Kingston, O	
Stuart, Sir Chas. J., Bart	Strainy, J. B	Onekee	7
Stuart, Sir Chas. J., Bart	Stuart Charles	Port Hope. O	
Stuart, Geo. O. and wife	Stuart, Sir Chas. J., Bart	London, Eng	
Stuart, William Scotland Stuart, William Stuart, Miss Matilda H Sunfalo, N.Y 3 3 3 3 3 3 3 3 3	Stuart (Leo ()	Quebec	
Stua Mutual Life Insurance Co	Stuart, Geo. O., and wife	d)	
Stua Mutual Life Insurance Co	Stuart, William	Ruffulo N V	- :
Sutherland, Wm., M.D., Executors of	Sun Mutual Life Inguinance Co	Wontreel O	
Swan, James Swan, Henry Toronto, O 2	Sutherland, Wm., M.D. Executors of	do	
Swan, James Swan, Henry Toronto, O 2	Sutherland, Hon. John	Manitoba	
Swan, James Swan, Henry Toronto, O 2	Sutherland, Mrs. Alice	Millbrook, O	
Sykes Walter Henry	Suzor, Mrs Sophia, and A. B. Sirois, Tutor	Quebec Quebec	
Sykes Walter Henry	Swen Henry	Toronto ()	
Sykes Walter Henry	Swanborough, Abel	Richmond, Q	
Sykes, Walter Henry	Swauston, Thomas	Hudson Bay Co	
Symmes, Mrs. Abigail, Executrix, Hy. R. Symmes Symmes, Miss Mary E,	Sykes, Walter Henry	Halifax, N S	
Symmes, Miss Mary E. Halifax, N.S. 25	Symmes, Mrs. Abigail	Three Rivers, Q	
Symons, John H Halifax, N S 25			
Tait, Wrs. Rebecca. Tait, Robert Tait, Robert Tanner, Rev John E., Usufructuary Executor. Tanner, Rev John E., Usufructuary Executor. Tapp, Wm. Foratio. Taunton, Edmund W. P. Taylor, William Henry Taylor, Miss Eliza, Executrix Taylor, John, Administrator. Taylor, Nicol Taylor, Nicol Taylor, Nicol Taylor, William Taylor, William Taylor, William Taylor, William Taylor, William Taylor, William Taylor, William Taylor, William Taylor, William Taylor, Ernest Henry, in trust for John W. Taylor Tennant, John and wife, Trust. Scotland Terry, William P. Tessier, Mrs. Jane, Executors of. Tessier, Mrs. Jane, Executors of. Tessier, Hon. Ulric J. Tett, Benjamin Newboro', O. Thompson, Mrs. Barbara, Usufructuary Thompson, Mrs. Abigail M. Thompson, Mrs. Abigail M. Thompson, James Thompson, James Montreal, Q. Mo	Sympos, John H	Halifax, N.S	25
Tait, Wrs. Rebecca. Tait, Robert Tait, Robert Tanner, Rev John E., Usufructuary Executor. Tanner, Rev John E., Usufructuary Executor. Tapp, Wm. Foratio. Taunton, Edmund W. P. Taylor, William Henry Taylor, Miss Eliza, Executrix Taylor, John, Administrator. Taylor, Nicol Taylor, Nicol Taylor, Nicol Taylor, William Taylor, William Taylor, William Taylor, William Taylor, William Taylor, William Taylor, William Taylor, William Taylor, William Taylor, Ernest Henry, in trust for John W. Taylor Tennant, John and wife, Trust. Scotland Terry, William P. Tessier, Mrs. Jane, Executors of. Tessier, Mrs. Jane, Executors of. Tessier, Hon. Ulric J. Tett, Benjamin Newboro', O. Thompson, Mrs. Barbara, Usufructuary Thompson, Mrs. Abigail M. Thompson, Mrs. Abigail M. Thompson, James Thompson, James Montreal, Q. Mo	Tait. John. Executors of	Red River	6
Tait, Wrs. Rebecca. Tait, Robert Tait, Robert Tanner, Rev John E., Usufructuary Executor. Tanner, Rev John E., Usufructuary Executor. Tapp, Wm. Foratio. Taunton, Edmund W. P. Taylor, William Henry Taylor, Miss Eliza, Executrix Taylor, John, Administrator. Taylor, Nicol Taylor, Nicol Taylor, Nicol Taylor, William Taylor, William Taylor, William Taylor, William Taylor, William Taylor, William Taylor, William Taylor, William Taylor, William Taylor, Ernest Henry, in trust for John W. Taylor Tennant, John and wife, Trust. Scotland Terry, William P. Tessier, Mrs. Jane, Executors of. Tessier, Mrs. Jane, Executors of. Tessier, Hon. Ulric J. Tett, Benjamin Newboro', O. Thompson, Mrs. Barbara, Usufructuary Thompson, Mrs. Abigail M. Thompson, Mrs. Abigail M. Thompson, James Thompson, James Montreal, Q. Mo	Tait, William	Côte des Neiges, Q	
Tait, Robert Tanner, Rev John E., Usufructuary Executor. Brompton Falls, O. Taunton, Edmund W. P. Taylor, William Henry Taylor, Miss Eliza, Executors of Taylor, Nicol Taylor, Nicol Taylor, Nicol Taylor, William Taylor, William Taylor, William Taylor, William Taylor, William Taylor, William Taylor, William Taylor, William Taylor, William Taylor, William Taylor, Ernest Henry, in trust for John W. Taylor Ternant, John and wife, Trust. Scotland Terry, William P. Tessier, Mrs. Jane, Executors of. Charham, Q. Tessier, Mrs. Jane, Executors of. Charham, Q. Tessier, Mrs. Jane, Executors of. Thompson, Mrs. Barbara, Usufructuary Thompson, Mrs. Barbara, Usufructuary Thompson, Mrs. Abigail M. Thompson, James Thompson, James Thompson, James Thompson, Mrs. Catharine	Tait, William, in trust	do	
Tanner, Rev John E., Usufructuary Executor. Brompton Falls, O. Quebec. 46 Taylor, William Henry Australia. 10 Taylor, Mrs. Anne, Executrix England 27 Taylor, Miss Eliza, Executors of Quebec. 8 Taylor, John, Administrator Hudson Bay Co. 6 Taylor, Thos. M., in trust. Manitoba 6 Taylor, William Carlor, William C	Tait, Mrs. Rebecca	Montreal, Q	
Tappp, Wm. Foratio. Quebec. 12 Taylor, William Henry Australia. 10 Taylor, Mrs. Anne, Executrix. England 27 Taylor, Miss Eliza, Executors of Quebec. 8 Taylor, John, Administrator. Manitoba 6 Taylor, Nicol Hudson Bay Co. 35 Taylor, William Montreal, Q. 35 Taylor, William Montreal, Q. 2 Taylor, Rev. Robt. H. Newfoundland 30 Taylor, Ernest Henry, in trust for John W. Taylor Halifax, N.S. 11 Tennant, John and wife, Trust. Scotland 11 Terry, William P. England 5 Tessier, Mrs. Jane, Executors of. Chatham, Q. 2 Cessier, Mrs. Jane, Executors of. Chatham, Q. 2 Tessier Hon. Ulric J. Newboro', O. 1 Thompson, Mrs. Barbara, Usufructuary Toonto, O. 25 Thompson, Mrs. Barbara, Usufructuary Toronto, O. 25 Thompson, Mrs. Abigail M. Montreal, Q. 3 Thompson, James Parth, O	Tannar Ray John E. Hanfructuary Evecuto	or. Requirement Falls. ()	6
Taylor, Mrs. Anne, Executrix England 27 Taylor, Mrs. Anne, Executors of Quebec 8 Taylor, John, Administrator Manitoba 6 Taylor, Nicol Hudson Bay Co 6 Taylor, Thos. M., in trust Montreal, Q 35 Taylor, William do 12 Taylor, William England 30 Taylor, Ernest Henry, in trust for John W. Taylor Halifax, N S Tennant, John and wife, Trust Scotland 11 Terry, William P. England 2 Tessier, Mrs. Jane, Executors of. Uhatham, Q. 2 Tessier Hon. Ulric J. Newboro', O 1 Tett, Benjamin Newboro', O 1 Thompson, Mrs. Barbara, Usufructuary Toronto, O 25 Thompson, Mrs. Barbara, Usufructuary Toronto, O 25 Thompson, Mrs. Abigail M Montreal, Q 3 Thompson, James Perth, O 6 Thompson, James Perth, O 6	Tapp. Wm. Foratio	Ouebeci	46
Taylor, Mrs. Anne, Executrix England 27 Taylor, Mrs. Anne, Executors of Quebec 8 Taylor, John, Administrator Manitoba 6 Taylor, Nicol Hudson Bay Co 6 Taylor, Thos. M., in trust Montreal, Q 35 Taylor, William do 12 Taylor, William England 30 Taylor, Ernest Henry, in trust for John W. Taylor Halifax, N S Tennant, John and wife, Trust Scotland 11 Terry, William P. England 2 Tessier, Mrs. Jane, Executors of. Uhatham, Q. 2 Tessier Hon. Ulric J. Newboro', O 1 Tett, Benjamin Newboro', O 1 Thompson, Mrs. Barbara, Usufructuary Toronto, O 25 Thompson, Mrs. Barbara, Usufructuary Toronto, O 25 Thompson, Mrs. Abigail M Montreal, Q 3 Thompson, James Perth, O 6 Thompson, James Perth, O 6	Taunton, Edmund W. P	England	
Taylor, Nicol	Taylor, William Henry	Australia	
Taylor, Nicol	Taylor, Mrs. Anne, Executrix	England	
Taylor, William do 2 Taylor, William do 2 Taylor, Rev. Robt. H.	Taylor, Miss Eliza, Executors of	Wanitoha	
Taylor, William do 2 Taylor, William do 2 Taylor, Rev. Robt. H.	Taylor, Nicol	Hudson Bay Co	6
Taylor, William do Taylor, William England 14 Taylor, Rev. Robt. H. Newfoundland 30 Taylor, Ernest Henry, in trust for John W. Taylor Halifax, N.S. 4 Tennant, John and wife, Trust. Scotland 11 Terry, William P. England 2 Tessier, Mrs. Jane, Executors of. Chatham, Q. 2 Tessier Hon. Ulric J. Quebec. 20 Tett, Benjamin. Newboro', O 1 Thomayer, Mrs. Alice L. Montreal, Q. 30 Thompson, Mrs. Barbara, Usufructuary Toronto, O 25 Thompson, Mrs. Barbara, Usufructuary Toronto, O 25 Thompson, Mrs. Abigail M. Montreal, Q. 3 Thompson, James Montreal, Q. 3 Thompson, James Perth, O. 6 Perth, O. 6 6	Tavior, inos. M., in trust	MONIFERI. U	,
Taylor, Kev. Robt. H. Taylor, Ernest Henry, in trust for John W. Taylor Halifax, N S. Tennant, John and wife, Trust. Terry, William P. Tessier, Mrs. Jane, Executors of. Tessier Hon. Ulric J. Tett, Benjamin. Tett, Benjamin. Thayer, Mrs. Alice L. Thompson, Mrs. Barbara, Usufructuary Thompson, Mrs. Barbara, Usufructuary Thompson, Mrs. Abigail M. Thompson, Wr. Henry, in trust Thompson, James Thompson, James Thompson, Mrs. Catharine.	Taylor, William	do	
Taylor, Ernest Henry, in trust for John W. Taylor Halifax, N.S. 111 Tennant, John and wife, Trust. Scotland 2 Terry, William P. England 2 Tessier, Mrs. Jane, Executors of. Chatham, Q. 2 Tessier Hon. Ulric J. Quebec. 20 Tett, Benjamin Newboro', O 1 Thomyer, Mrs. Alice L. Montreal, Q 30 Thompson, Mrs. Barbara, Usufructuary Toronto, O 25 Thompson, Mrs. Barbara, Usufructuary Dominica 3 Thompson, Mrs. Abigail M. Montreal, Q 3 Thompson, James Perth, O 6 Thompson, James Perth, O 6 Thompson, Mrs. Catharine do 6	Taylor, William	England	
Tennant, John and wife, Trust. Terry, William P. Tessier, Mrs. Jane, Executors of. Testier, Benjamin. Tett, Benjamin. Thayer, Mrs. Alice L. Thompson, Mrs. Barbara, Usufructuary Thompson, Mrs. Abigail M. Thompson, Mrs. Abigail M. Thompson, Wrs. Abigail M. Thompson, James Thompson, James Thompson, James Thompson, Mrs. Catharine.			4
Thompson, Mrs. Barbara, Usufructuary Quebec. 25 Thompson, Mrs. Barbara, Usufructuary Toronto, O 25 Thompson, Misses Frances and Mary Dominica 27 Thompson, Mrs. Abigail M Montreal, Q 37 Thompson, Wm. Henry, in trust do 40 Thompson, James Perth, O 67 Thompson, Mrs. Oatharine do 9	Tannent John and wife Trust for John W. 12	Scotland	111
Thompson, Mrs. Barbara, Usufructuary Quebec. 25 Thompson, Mrs. Barbara, Usufructuary Toronto, O 25 Thompson, Misses Frances and Mary Dominica 27 Thompson, Mrs. Abigail M Montreal, Q 37 Thompson, Wm. Henry, in trust do 40 Thompson, James Perth, O 67 Thompson, Mrs. Oatharine do 9	Terry William P	England	2
Thompson, Mrs. Barbara, Usufructuary Quebec. 25 Thompson, Mrs. Barbara, Usufructuary Toronto, O 25 Thompson, Misses Frances and Mary Dominica 27 Thompson, Mrs. Abigail M Montreal, Q 37 Thompson, Wm. Henry, in trust do 40 Thompson, James Perth, O 67 Thompson, Mrs. Oatharine do 9	Tessier, Mrs. Jane, Executors of	Chatham, Q	5
Thompson, Mrs. Barbara, Usufructuary Quebec. 25 Thompson, Mrs. Barbara, Usufructuary Toronto, O 25 Thompson, Misses Frances and Mary Dominica 27 Thompson, Mrs. Abigail M Montreal, Q 37 Thompson, Wm. Henry, in trust do 40 Thompson, James Perth, O 67 Thompson, Mrs. Oatharine do 9	Tessier Hon. Ulric J	Quebec	20
Thompson, Mrs. Barbara, Usufructuary Quebec. 25 Thompson, Mrs. Barbara, Usufructuary Toronto, O 25 Thompson, Misses Frances and Mary Dominica 27 Thompson, Mrs. Abigail M Montreal, Q 37 Thompson, Wm. Henry, in trust do 40 Thompson, James Perth, O 67 Thompson, Mrs. Oatharine do 9	Tett, Benjamin	Newboro', O	10
Thompson, Mrs. Abigail M. Montreal, Q. 3 Thompson, James Perth, O. 6 Thompson, Mrs. Catharine do	Thomas Mrs. Mary M.	Oucher	30
Thompson, Mrs. Abigail M. Montreal, Q. 3 Thompson, James Perth, O. 6 Thompson, Mrs. Catharine do	Thompson, Mrs. Burbers, Hanfructuery	Toronto. O	25
LHOMPSON, Mrs. Catharine	Thompson, Misses Frances and Mary	Dominica	2
LHOMPSON, Mrs. Catharine	Thompson, Mrs. Abigail M	Montreal, Q] 3
LHOMPSON, Mrs. Catharine	Thompson, Wm. Henry, in trust	do	6
LHOMPSON, Mrs. Catharine	Thompson, James	Pertn, U	ĭ
	A HOMPSON, Mrs. CHINAPING	124	•

Names			
Thompson, William	Narra		Shares.
Thompson, William	HAMES.	Residence.	
Thomson, Andrew, Tutor. Quebec. 35 Thomson, James, and Sawyer, Conrad. Halifax, N.S. 90 Thomson, Thomas Henry, In trust. do 30 Thomson, Thomas Henry, In trust. do 30 Thomson, Thomas Henry, In trust. do 30 Thomson, Thomas Henry, In trust. do 30 Thomson, Rev. George, Whittey, Charles, M.D., In trust. 18 Thomson, Samuel R. Halifax, N.S. 39 Thomson, Samuel R. Halifax, N.S. 39 Thomson, Catheart, in trust. do 1 Thomson, Miss Mary E. St. John, N.B. 20 Thomson, Tames. Halifax, N.S. 39 Thomson, Catheart, in trust. do 1 Thomorum, Robert. St. John's, Ni'd. 3 Stanstead, Q. 2 Thornton, Mrs. Annie, Executors of. Montreal, Q. 3 Thornton, Mrs. Annie, Executor and Administrator of. Montreal, Q. 4 Timlin, Rev. Michael, Executor and Administrator of. Montreal, Q. 4 Timlin, Rev. Michael, Executor and Administrator of. Montreal, Q. 4 Timlin, Rev. Michael, Executor and Administrator of. Montreal, Q. 4 Torian, Thomson, Miss Marths F. Granfaraxa, O. 12 Torolin, Miss Frances. England. 4 Torrance, John, and Dillon, John, in trust. Montreal, Q. 9 Torrance, Rev. Edward F. do 5 Torrance, Rev. Edward F. do 5 Torrance, Mrs. Margaret W. Quebec. 3 Tourangeau, Mrs. Mara S. A Quebec. 3 Tourangeau, John, Trustee to Mrs. F. Lightburne. London, Designe Go Travers, John L. London, Eng. Go Travers, John L. London, Eng. Go Travers, John L. London, Eng. Go Travers, John L. London, Eng. Go Travers, John L. Montreal, Q. 4 Turbull, Mrs. Elizabeth. Montreal, Q. 4 Turbull, Mrs. Elizabeth. Montreal, Q. 4 Turbully, Mrs. Elizabeth. Montreal, Q. 4 Turbully, Mrs. Elizabeth. Montreal, Q. 4 Turbully, Mrs. Elizabeth. Montreal, Q. 4 Turbully, Mrs. Elizabeth. Montreal, Q. 4 Tylee, Mrs. Mary June. Montreal, Q. 5 Tylee, Mrs. Mary June. Montreal, Q. 5 Tylee, Mrs. Mary June. Montreal, Q. 5 Torrance, Rev. Rev. Rev. E. J.,	(Noms.)		(Actions.)
Thomson, Andrew, Tutor. Quebec. 35 Thomson, James, and Sawyer, Conrad. Halifax, N.S. 90 Thomson, Thomas Henry, In trust. do 30 Thomson, Thomas Henry, In trust. do 30 Thomson, Thomas Henry, In trust. do 30 Thomson, Thomas Henry, In trust. do 30 Thomson, Rev. George, Whittey, Charles, M.D., In trust. 18 Thomson, Samuel R. Halifax, N.S. 39 Thomson, Samuel R. Halifax, N.S. 39 Thomson, Catheart, in trust. do 1 Thomson, Miss Mary E. St. John, N.B. 20 Thomson, Tames. Halifax, N.S. 39 Thomson, Catheart, in trust. do 1 Thomorum, Robert. St. John's, Ni'd. 3 Stanstead, Q. 2 Thornton, Mrs. Annie, Executors of. Montreal, Q. 3 Thornton, Mrs. Annie, Executor and Administrator of. Montreal, Q. 4 Timlin, Rev. Michael, Executor and Administrator of. Montreal, Q. 4 Timlin, Rev. Michael, Executor and Administrator of. Montreal, Q. 4 Timlin, Rev. Michael, Executor and Administrator of. Montreal, Q. 4 Torian, Thomson, Miss Marths F. Granfaraxa, O. 12 Torolin, Miss Frances. England. 4 Torrance, John, and Dillon, John, in trust. Montreal, Q. 9 Torrance, Rev. Edward F. do 5 Torrance, Rev. Edward F. do 5 Torrance, Mrs. Margaret W. Quebec. 3 Tourangeau, Mrs. Mara S. A Quebec. 3 Tourangeau, John, Trustee to Mrs. F. Lightburne. London, Designe Go Travers, John L. London, Eng. Go Travers, John L. London, Eng. Go Travers, John L. London, Eng. Go Travers, John L. London, Eng. Go Travers, John L. Montreal, Q. 4 Turbull, Mrs. Elizabeth. Montreal, Q. 4 Turbull, Mrs. Elizabeth. Montreal, Q. 4 Turbully, Mrs. Elizabeth. Montreal, Q. 4 Turbully, Mrs. Elizabeth. Montreal, Q. 4 Turbully, Mrs. Elizabeth. Montreal, Q. 4 Turbully, Mrs. Elizabeth. Montreal, Q. 4 Tylee, Mrs. Mary June. Montreal, Q. 5 Tylee, Mrs. Mary June. Montreal, Q. 5 Tylee, Mrs. Mary June. Montreal, Q. 5 Torrance, Rev. Rev. Rev. E. J.,			
Thomson, Andrew, Tutor. Quebec. 35 Thomson, James, and Sawyer, Conrad. Halifax, N.S. 90 Thomson, Thomas Henry, In trust. do 30 Thomson, Thomas Henry, In trust. do 30 Thomson, Thomas Henry, In trust. do 30 Thomson, Thomas Henry, In trust. do 30 Thomson, Rev. George, Whittey, Charles, M.D., In trust. 18 Thomson, Samuel R. Halifax, N.S. 39 Thomson, Samuel R. Halifax, N.S. 39 Thomson, Catheart, in trust. do 1 Thomson, Miss Mary E. St. John, N.B. 20 Thomson, Tames. Halifax, N.S. 39 Thomson, Catheart, in trust. do 1 Thomorum, Robert. St. John's, Ni'd. 3 Stanstead, Q. 2 Thornton, Mrs. Annie, Executors of. Montreal, Q. 3 Thornton, Mrs. Annie, Executor and Administrator of. Montreal, Q. 4 Timlin, Rev. Michael, Executor and Administrator of. Montreal, Q. 4 Timlin, Rev. Michael, Executor and Administrator of. Montreal, Q. 4 Timlin, Rev. Michael, Executor and Administrator of. Montreal, Q. 4 Torian, Thomson, Miss Marths F. Granfaraxa, O. 12 Torolin, Miss Frances. England. 4 Torrance, John, and Dillon, John, in trust. Montreal, Q. 9 Torrance, Rev. Edward F. do 5 Torrance, Rev. Edward F. do 5 Torrance, Mrs. Margaret W. Quebec. 3 Tourangeau, Mrs. Mara S. A Quebec. 3 Tourangeau, John, Trustee to Mrs. F. Lightburne. London, Designe Go Travers, John L. London, Eng. Go Travers, John L. London, Eng. Go Travers, John L. London, Eng. Go Travers, John L. London, Eng. Go Travers, John L. Montreal, Q. 4 Turbull, Mrs. Elizabeth. Montreal, Q. 4 Turbull, Mrs. Elizabeth. Montreal, Q. 4 Turbully, Mrs. Elizabeth. Montreal, Q. 4 Turbully, Mrs. Elizabeth. Montreal, Q. 4 Turbully, Mrs. Elizabeth. Montreal, Q. 4 Turbully, Mrs. Elizabeth. Montreal, Q. 4 Tylee, Mrs. Mary June. Montreal, Q. 5 Tylee, Mrs. Mary June. Montreal, Q. 5 Tylee, Mrs. Mary June. Montreal, Q. 5 Torrance, Rev. Rev. Rev. E. J.,	Thompson, William	Lemesurier, Q	
Thomson, Andrew, Totor. Halliax, N.S. 39 Thomson, James, and Sawer, Conrad Halliax, N.S. 30 Thomson, Thomas Henry, in trust. do			
Thomson, James, and Sawyer, Contrad. Quebee.		Onebec	
Thomson, Thomas Heury, in trust.			
Thomson, Thomas Mol.			
Thomson, Rev. George, Whittey, Charles, M.D., in trust	Thomas Thomas Henry, In It is a consequent the same	i UU	
In Irust.	Thomson, Rev. George, Whittey, Charles, M.D.,) · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Thomson, Namuel R		England	
Thomson, Catheart, in trust	mi Clamanal D	IST JOHN N B.	
Thomson, Miss Mary E. St. John's, Nfl'd. 3. Thornloe, Rev. George	mb amagan lamag	Halifax, N.S	
Thorburn, Robert St. John's, Nfi'd 3 3 5 5 5 5 5 5 5 5			
Thornloe, Rev. George		St. John's Nfl'd	
Thurgar, John V Jun	Thomalog Rev George	Stanstead, Q	
Thurgar, John V Jun	Thornton, Mrs. Annie, Executors of	Montreal, Q	
Timlin, Thomas, Care Michael, Executor and Administration of	Physica John V	Die Joully N.D	
Hastings, O		Wontreal O	
Tor Of	Timlin, Rev. Michael. Executor and Administra-	•I	
Tinkham, Miss Martha F	tor of	118St109S. U	
Torrance, John, and Dillon, John, in trust	Mind Land Months F	Portland Me	
Torrance, John, and Dillon, John, in trust	Tobin, Mrs. Frances	Farafraxa, U	
Torrance, Rev. Edward F.	Todd, Richard U Dillon John in trust	Montreal O	
Torrance, Mrs. Jane A	Torrance Rev Edward F	do	5
Torrance, Mrs. Margaret W			
Torre, Mrs. Maria S.			
Travers, John H) 3 1
Travers, John H	Tourangeau, Mrs. V. A	London O	16-
Travers, John H	Traill. William E	Hudson Bay Co	} 2
Travers, James, LieutGen., V.C., C.B.			
Trottier, A. A., Cashier, in trust	Travers, James, LieutGen., V.C., C.B	London, Eng	60
Tubley, Miss Catharine Ann. 3 Tucker, John St. John, N. B. 48 Tunstall, Mrs. Elizabeth Montreal, Q. 10 Turcotte, Mrs. Marie E. J., and Macdonald, Alexander, Curator. Three Rivers, Q. 3 Turnbull, Mrs. Elizabeth Quebec. 60 Turner, Miss Mary Montreal, Q. 52 Tuzo, Mrs. Ann M Barrie, O. 6 Tydd, Mrs. Mary E. India. 35 Tylee, Mrs. Mary Jane Montreal, Q. 13 Tylee, Mrs. Mary Jane, in trust. do 14 Tylee, Miss Mary Julia. do 2 Tylee, Robert S. Executors of. do 6 University Lyng-in Hospital do 3 Uniacke, Robie. Halifax, N.S. 5 Usborne, Miss Gertrude G. Belleville, O. 9 Utting, Mrs. Hannah Montreal, Q. 10 Vail, Hon. Wm. B. Halifax, N.S. 30 Vaughan, Timothy. Lachine, Q. 110 Vaughan, Timothy. Kiver St. Pierre. 4	Trigge, Alfred	Montreel O	30
Turker, John	Trollier, A. A., Uashier, in trust	do	9
Turstall, Mrs. Elizabeth	Theker John	151. J 0111. N. B.	1 48
Turcotte, Mrs. Marie E. J., and Macdonald, Alex- ander, Curator	Tunstall, Mrs. Elizabeth	Montreal, Q	10.
Turner, Miss Mary	Turactto Mrs Marie E. I. and Macdonald, Alex.	_1	
Turner, Miss Mary Montreal, Q 52 Tuzzo, Mrs. Ann M Barrie, O 6 Tydd, Mrs. Mary B India 35 Tylee, Mrs. Mary Jane Montreal, Q 13 Tylee, Mrs. Mary Julia do 14 Tylee, Robert S. Executors of do 67 University Lyng-in Hospital do 3 Uniacke, Robe Halifax, N.S 5 Usborne, Miss Gertrude G Belleville, O 9 Utting, Mrs. Hannah Montreal, Q 10 Vail, Hon. Wm. B Halifax, N.S 30 Vaanghab, Timothy Lachine, Q 110 Vaughan, Timothy Lachine, Q 110 Vaughan, Timothy Liver St. Pierre 4	Ander, Curator	Onehee	1 60
Tuzo, Mrs. Ann M	Tunnon Mica Monr	Montreal ()	52
Tydd, Mrs. Mary E	Tuzo Mus Ann M	(Karrie ()	
Tylee, Mrs. Mary Jane, in trust.	Trdd Mrs Morr E	"India	
University Lying-in Hospital	Tylee Mrs Very Jane	Montreal, Q	
University Lying-in Hospital	Tylee, Mrs. Mary Jane, in trust	do	
University Lying-in Hospital	Tylee, Robert S. Executors of	do	
Uniacke, Robie Halifax, N.S. 5 Usborne, Miss Gertrude G. Belleville, O. 9 Utting, Mrs. Hannah Montreal, Q. 10 Vail, Hon. Wm. B Halifax, N.S. 30 Van Bibber, Mrs. Margaret Lachine, Q. 110 Vaughan, Timothy River St. Pierre 4	University Lying-in Hospital	. 00	
Utting, Mrs. Hannah Montreal, U 10 Vail, Hon. Wm. B Halifax, N.S 30 Van Bibber, Mrs. Margaret Lachine, Q 110 Vaughan, Timothy River St. Pierre 4	Uniacke, Robie	Halifax, N.S.	
Vail, Hon. Wm. B Halifax, N.S Van Bibber, Mrs. Margaret Lachine, Q Vaughan, Timothy River St. Pierre	Usborne, Miss Gertrude G	Montreel O	10
Van Bibber, Mrs. Margaret Lachine, Q Lachine	Vail Hon Wm R	Halifax, N.S	1 30
Vaughan, Timothy	Van Bibber, Mrs. Margaret	Lachine, Q	110:
	Vaughan, Timothy.	River St. Pierre	
Vaux. Harry E. M.D	Vaux, Harry E., M.D	Brockville, O	2
Vaux, Thomas	Vaux, Thomas	Wentreel O	
Vennor, Henry Montreal, Q 2 Vibert, Peter Gaspé, Q 16	Vibert Peter	Gaspé. ()	
125			

Villiers, Mrs. Mary Vincent, Rev. Thomas. Wincent, Rev. Thomas. Mose Factory Vincer, Horatio M Melbourne, Q International M Waddell, Robert Walter, Mrs. Emma Montreal, Q do do do do do do do do do d			
Villiers, Mrs. Mary Vincent, Rev. Thomas Vincent, Rev. Thomas Mose Factory Vincent, Horatio M. Melbourne, Q. Vilctoria Skating Club Montreal, Q. Waddell, Richert Walter, Mrs. Emma Undown, Eag Watter, Mrs. Emma Watter, Mrs. Emma Waite, Mrs. Emma Walter, Mrs. Emma Walter, Mrs. Starah Waldron, Richard Walker, Kenneth Walker, Mrs. Margaret Wallis, Ames Wallis, Mrs. Starah Wallis, Ames Wallis, James Wallis, Mrs. Starah Wallis, James Wallis, Miss Ghristiana Warren, Andrew Wallis, Miss Ghristiana Wallis, James Watter, James Wallis, James Wallis, Miss Jame W	. Marin		G1
Villiers, Mrs. Mary Vincent, Rev. Thomas. Vincent, Bev. Thomas. Vicat, Horatio M Vicat, Horatio M Waddell, Mrs. Elizabeth. Waddell, Mrs. Elizabeth. Waddell, James, Executors and Trustees of Waddell, James, Executors and Trustees of Waddell, John, in irust. Ulverton, Q Wallegh, John, in irust. Ulverton, Q Waite, Mrs. Emma Waite, Mrs. Emma Waite, Mrs. Emma Waite, Mrs. Emma Waite, Mrs. Emma Waite, Mrs. Emma Walker, Kenneth M. Walker, Mrs. Jane Walker, Mrs. Jane A Walker, Wan, Margaret Walker, Hon. Wm, Executors of Wallace, James Wallis, James Wallis, James Wallis, James Wallis, James Wallis, James Wallace, Andrew Wallis, James Wallace, Mrs. Sarah M. H Walmsley, Alexander, Executor of Major Wallon, Mrs. Jane. Wallon, Mrs. Jane. Warren, Mrs. Alicia Warren, Mrs. Kemit's Warren, Mrs	NAMES.	Residence.	Shares.
Villiers, Mrs. Mary Vincat, Horatio M. Vincati, Horatio M. Melbourne, Q. Inde	(Noms.)	necsidence.	(Actions.)
Vincent, Rev. Thomas			,
Vincent, Rev. Thomas			
Victoria Montreal, Q	Villiers, Mrs. Mary	Fort Garry	5
Victoria Skating Club	Vincent, Rev. Thomas	Melhourne ()	20 10
Waddell, Mes Elizabeth Kingston, O 2 Waddell, James, Executors and Trustees of Glasgow Ilverton, Q 1 Wainman, Gordon Montreal, Q 1 Waite, Mrs. Emma Montreal, Q 1 Waite, Mrs. Emma Montreal, Q 0 Waite, Mrs. Emma Montreal, Q 0 Walter, Mrs. Emma Montreal, Q 0 Walter, Mrs. Sama England 8 Walker, Kenneth M Montreal, Q Montreal, Q Walker, Mrs. Margaret Montreal, Q 4 Waller, Mrs. Sarah A Montreal, Q 6 Wallis, Samuel H England 2 Wallis, James Montreal, Q 1 Wallis, James Waller, Mrs. Sarah A Ulverton, Q England Waller, Mrs. Sarah England 2 Waller, Mrs. Sarah Header Montreal, Q Waller, Mrs. Sarah Begland 5 Waller, Mrs. Sarah Header 4 Waller, Mrs. Sarah Maler, Mrs. Graw 5 Waller,	Victoric Skating Club	. Montreal. Q	2
Waddell, Rumes, Executors and Trustees of Wadleigh, John, in trust. Illyerton, Q 1 (lasgow Q 2 (lasgow Q	Waddell Mrs Elizabeth	Buckingham	ĩ
Wadelell, James, Executors and Trustees of Waleleigh, John, in trust. Wainman, Gordon Waite, Mrs. Emma. Waite, Mrs. Emma. Walte, Mrs. Emma. Walte, Mrs. Emma. Walte, Mrs. Emma. Walte, Mrs. Emma. Walte, Mrs. Jane. Walker, Kenneth M. Walker, Mrs. Margaret Walker, Mrs. Margaret Waller, Mrs. Sarah A. Waller, Mrs. Sarah A. Waller, James Walleigh, Mrs. Sarah A. Wallis, Mrs. Sarah A. Wallis, James Wallis, James Wallis, James Wallis, James Wallis, James Wallace, Miss Margaret Wallace, Miss Miss Wallace Mardon, Mrs. Catharine Donaville, Q Montreal, Q Warren, Miss Sabella D Warren, Miss Sabella D Warren, Miss Sabella D Warren, Miss Sabella D Warren, Miss Isabella D Warren, Miss Isabella D Warren, Miss Isabella D Warren, Miss Ghristiana Walson, Charles S, in trust Watson, Charles S, Kecutor of Mrs. E. R Watson Watson, James L Watson, James L Watson, James L Watson, James L Watson, James L Watson, James L Watson, James L Watson, James L Watson, James L Watson, James L Watson, Wallace, Miss Marce, Miss Miss Christiana Watson, Charles S, in trust Montreal, Q Montreal, Q Montreal, Q Montreal, Q Montreal, Q Montreal, Q Montreal, Q Montreal, Q Montreal, Q Montreal, Q Montreal, Q Montreal, Q Montreal, Q Montreal,	Weddell Rubert	Kingston, O	24
Wainman, Gordon	Waddell, James, Executors and Trustees of	Glasgow	19
Waite, Mrs. Emma, in trust.	Wadleigh, John, in trust		3 15
Waite, Mrs Emma, in trust	Woite Mrs Emma	Montreal, O	6
Walton, Ris: Stephen	Waite Mrs Emms in Frist.	1 40	3
Walcott, Sir Stephen Walker, Kenneth M Walker, Kenneth M Walker, Mrs. Jane A Walker, Mrs. Jane A Walker, Mrs. Jane S Wallis, Mrs. Annie S Wallis, Mrs. Annie S Wallis, Samuel H Wallis, Samuel H Wallis, Samuel H Wallis, Samuel H Wallis, Mrs. Sarah A Wallis, Samuel H Wallis, Mrs. Sarah M. H Wallise, Mrs. Sarah M. H Wallise, Alexander Walmsley, Mrs. Sarah M. H Walmsley, Alexander Walmsley, Alexander Walmsley, Alexander Walton, Mrs. Jane Wardon, John, Executor of Major W. Wardon, John, Executor of Samuel Hazlewood. Wardrop, John, Executor of Samuel Hazlewood. Warren, Mrs. Alicia Warren, Mrs. Henrietts Warren, Mrs. Henriet	Woite Mice Emma	00 ,	3
Walker, Kenneth M. Walker, Mrs. Jane A. Walker, Mrs. Margaret Waller, Hon. Wm, Executors of. Wallace, James Wallis, Mrs Annie S. Wallis, Mrs. Annie S. Wallis, Samuel H. Wallis, Samuel H. Wallis, James Wallis, Samuel H. Wallis, James Wallis, Mrs. Sarah A. Wallis, James Wallace, Andrew Wallis, Mrs. Sarah M. H. Wallis, James Wallise, Mrs. Sarah M. H. Wallisely, Mrs. Sarah M. H. Wallisely, Mrs. Sarah M. H. Wallisely, Mrs. Sarah M. H. Wallisely, Mrs. Sarah M. H. Wallisely, Mrs. Sarah M. H. Wallisely, Mrs. Sarah M. H. Wallisely, Mrs. Jane. Wallisely, Mrs. Jane. Wallisely, Mrs. Jane. Wallisely, Alexander M. Wallisely, Mrs. Jane. Warton, Mrs. Jane. Wardop, John, Executor of Major W. Wardop, John, Executor of Samuel Hazlewood Wardrop, John, Executor of Samuel Hazlewood Warren, Mrs. Alicia Warren, Mrs. Alicia Warren, Mrs. Emily S. Warren, Mrs. Henrietta Warren, Mrs. Henrietta Warren, Mrs. Henrietta Warren, Mrs. Henrietta Warren, Mrs. Henrietta Warren, Mrs. Henry H., Executor of Mrs. E. R. Watson, James L. Watson, John	Welgett Sir Stephen	England	96
Walker, Mrs. Margaret Walker, Hon. Wm, Executors of Walker, Hon. Wm, Executors of Wallace, James Wallis, Mrs. Annie S Wallis, Mrs. Annie S Wallis, Mrs. Annie S Wallis, James Wallis, James Wallis, James Wallis, James Wallis, James Wallis, James Wallace, Miss Margaret Wallace, Miss Margaret Wallace, Miss Margaret Wallace, Miss Margaret Walmsley, Mrs. Sarah M. H Walmsley, Alexander Walmsley, Alexander Walmoley, Mrs. Sarah M. H Walton, Mrs. Jane Ward, Altred Ward, Altred Ward, Altred Ward, Altred Wardrop, John, Executor of Samuel Hazlewood Wardrop, John, Executor of Samuel Hazlewood Warren, Mrs. Alicia Warren, Mrs. Alicia Warren, Mrs. Henrietta Warren, Mrs. Henrietta Warren, Henry H, Executors of Warren, Henry H, Executors of Warren, Mrs. Jane	Waldran Richard	Kingston, U	5
Walker, Mrs. Margaret Walker, Hon. Wm., Executors of Walker, Hon. Wm., Executors of Walker, Hon. Wm., Executors of Wallis, Mrs. Annie S Wallis, Mrs. Annie S Wallis, Samuel H Wallis, James Wallis, Samuel H Wallis, James Wallace, Andrew Wallis, Mrs. Sarah M. H Walmsley, Mrs. Sarah M. H Walmsley, Mrs. Sarah M. H Walmsley, Mrs. Sarah M. H Walmsley, Alexander Walton, Mrs. Jane Walton, Mrs. Jane Wardon, John Krs. Catharine Ward, Alired Wardop, John, Executor of Samuel Hazlewood Wardrop, John, Executor of Samuel Hazlewood Wardrop, John Warren, Mrs. Alicia Warren, Mrs. Alicia Warren, Mrs. Henrietta Warren, Mrs. Henrietta Warren, Mrs. Henrietta Warren, Mrs. Henrietta Warren, Mrs. Henrietta Warren, Mrs. Homas G Warren, Mrs. Sane Warren, Mrs. Sane Warren, Mrs. Sane Warren, Charles S, In trust Watson, Charles S, Receutor of Mrs. E. R Watson, James L Watson, James L Watson, James L Watson, James L Watson, James L Watson, Charles S, Receutor of Mrs. E. R Watson, James L Watson, James L Watson, James L Watson, Gharles S, Receutor of Mrs. E. R Watson, James L Watson, James L Watson, James L Watson, James L Watson, Watson, Charles S, Receutor of Mrs. E. R Watson, James L Watson, James L Watson, James L Watson, Watson, Charles S, Receutor of Mrs. E. R Watson, James L Watson, James L Watson, James L Watson, James L Watson, Watson, Charles S, Receutor of Mrs. E. R Watson, James L Watson, James L Watson, James Stewart, Executors of Watson, James L Watson, Charles S, Watcoutor of Mrs. E. R Watson, Watson, Charles S, Watcoutor of Mrs. E. R Watson, James L Watson, Charles S, Watcoutor of Mrs. E. R Watson, Charles S, Watcoutor of Mrs. E. R Watson, Charles S, Watcoutor of Mrs. E. R Watson, Charles S, Watcoutor of Mrs. E. R Watson, Charles S, Watcoutor of Mrs. E. R Watson, Charles S, Watcoutor of Mrs. E. R Watson, Charles S, Watcoutor of Mrs. E. R Watson, Charles S, Watcoutor of Mrs. E. R Watcoutor Carlon Montreal, Q do 24 do 25 do 26 do 27 do 28 do 29 do 20 do 21 do 20 do 21 do 20 do 21 do 20 do 21 do 20 d	Walker, Kenneth M	do	1
Walker, Hon. Wm., Executors of. do Wallis, James England Wallis, Mrs. Annie S. England Wallis, Samuel H England Wallis, Samuel H England Wallis, Samuel H England Wallis, James Kilmarnock Wallace, Miss Margaret Kilmarnock Wallace, Miss Margaret St. John's, Q Wallow, Mrs. Jane St. John's, Q Wallow, Mrs. Jane Montreal, Q Wallon, Mrs. Jane Montreal, Q Ward, Altred Montreal, Q Wardop, John, Executor of Samuel Hazlewood Montreal, Q Warren, Mrs. Allicia Montreal, Q Warren, Mrs. Emily S do Warren, Mrs. Henrietta Longueuil, Q Warren, Homas G Longueuil, Q Warren, Homas G Longueuil, Q Warren, Thomas G Longueuil, Q Warren, Kiss Isabella D England Warren, Kiss Isabella D England Warren, Charles S., in trust Kingston, O Waston, Charles S., Executor of Mrs. E. R Router, Grapland <td>Walley Mrs Margaret</td> <td>Our bec</td> <td>69</td>	Walley Mrs Margaret	Our bec	69
Wallis, Mrs. Annie S	Wolker Hon Wm. Executors of	do	79
Wallis, Mrs. Annie S. Wallis, Samuel H. Wallis, Samuel H. Wallis, Samuel H. Wallis, Samuel H. Wallace, Miss Margaret Wallace, Miss Margaret Wallace, Miss Margaret Walmsley, Alexander Walmsley, Alexander, Executor of Major W Taylor Walton, Mrs. Jane. Ward, Rev. E. A. Ward, Alred. Ward, Alred. Wardop, John, Executor of Samuel Hazlewood Wardrop, John. Warren, Mrs. Alicia. Warren, Mrs. Henrietta. Warren, Mrs. Henrietta. Warren, Mrs. Sabella D Warren, Mrs. Jane Warren, Mrs. Jone Warren, Mrs. Jone Warren, Mrs. Henrietta Warren, Mrs. Henry H., Executors of Warson, James L. Watson, James L. Watson, James L. Watson, John Watson, John Watson, John Watson, John Watson, John Watson, James L. Watson, John Watt, James Stewart, Executors of Watt, James Stewart, Executors of Watt, William Hearry. Watt, James Stewart, Executor of Wm. Drum Welch, Henry W., Executor as Trustee for Wm Drum Welch, Henry W., Executor as Trustee for Wm Drum Wells, Charles Wontreal, Q. James L. James Stewart, Executor of Wm. Drum Welch, Henry W., Executor as Trustee for Wm Drum Wells, Charles Wells, Charles Montreal, Q. James L. James Stewart, Executor of Wm. Drum Wells, Charles Wells, Charles Wells, Charles Wells, Charles Wells, Charles Wells, Charles Wells, Charles Wells, Charles Wells, Charles Wattson, Wat	Wollage lemes	Montreal, Q	8
Wallis, Samuel H Wallis, James Wallace, Andrew Wallace, Miss Margaret Walmsley, Mrs Sarah M. H Walmsley, Alexander Walmsley, Alexander Walton, Mrs. Jane Ward, Rev. E. A Ward, Rev. E. A Ward, Donn, Executor of Samuel Hazlewood Wardrop, John, Executor of Samuel Hazlewood Warren, Mrs. Alicia Warren, Mrs. Henrietta Warren, Mrs. Henrietta Warren, Mrs. Henrietta Warren, Mrs. Henrietta Warren, Mrs. Henry H., Executors of Warren, Henry H., Executors of Warnok, Mrs. Jane Warnok, Mrs. Jane Warnok, Mrs. Jane Warren, Mrs. Henrietta Warren, Mrs. Henrietta Warren, Mrs. Henrietta Warren, Mrs. Henrietta Warren, Mrs. Henrietta Warren, Mrs. Henrietta Warren, Mrs. Henrietta Warren, Mrs. Henry H., Executors of Warren, Charles S., in trust Warson, Charles S., in trust Watson, James L Watson, James L Watson, James L Watson, James L Watson, Henry W., Executor of Wm. Drum Watt, James Stewart, Executors of Watt, William Henry Way, Charles J Weaver, George W Welch, Henry W., Executor as Trustee for Wm. Drum Welch, Henry W., Executor as Trustee for Wm. Drum Welch, Henry W., Executor as Trustee for Wm. Drum Welch, Henry W., Executor as Trustee for Wm. Drum Welch, Henry W., Executor as Trustee for Wm. Drum West, Bickford, in trust Bagland 'cetrborough, O do 1. do	Wallis, Mrs Annie S		22
Wallace, Miss Margaret Wallace, Miss Margaret Walmsley, Alexander Walmsley, Alexander, Executor of Major W Taylor Walton, Mrs. Jane Ward, Rev. E. A Ward, Altred Wardrop, John, Executor of Samuel Hazlewood Warren, Mrs. Emily S Warren, Mrs. Emily S Warren, Mrs. Emily S Warren, Mrs. Henrietta Warren, Henry H., Executors of Warnock, Mrs. Jane Warson, Charles S., in trust Watson, Charles S., in trust Watson, John Watson, John Watson, George W Watt, James Stewart, Executors of Waty, Charles J Way, Executor of Wm. Drum Waty, Charles J Way, Charles J Way, Charles J Watson, George W Watt, James Stewart, Executors of Waty, Charles J Welch, Henry W., Executor of Wm. Drum Drum. Welch, Henry W., Executor of Wm. Drum Drum. West, Bickford, in trust Wontreal, Q Mo	Wodloigh Wrs. Sarah A	England	3 3
Wallace, Andrew Wallace, Miss Margaret Wallace, Miss Margaret Wallsey, Mrs Sarah M. H Walmsley, Alexander Walmsley, Alexander, Executor of Major W Taylor Walton, Mrs. Jane Walton, Mrs. Catharine Ward, Alfred Ward, Rev. E. A Wardrop, John, Executor of Samuel Hazlewood Wardrop, John, Executor of Samuel Hazlewood Warren, Mrs. Alicia Warren, Mrs. Alicia Warren, Mrs. Henrietta Warren, Mrs. Henrietta Warren, Mrs. Henrietta Warren, Mrs. Hornietta Warren, Mrs. Hornietta Warren, Henry H, Executors of Warren, Mrs. Gharles S, in trust Watson, Charles S, in trust Watson, Charles S, Executor of Mrs. E. R Watson, James L Watson, James L Watson, James L Watson, Gharles S, Executor of Mrs. E. R Watson, Gharles S, Executor of Mrs. E. R Watson, Gharles S, Executor of Mrs. E. R Watson, James L Watson, James L Watson, Gharles S, Executor of Mrs. E. R Watson, Gharles S, Executor of Mrs. E. R Watson, Gharles S, Executor of Mrs. E. R Watson, Gharles S, Executor of Mrs. E. R Watson, Gharles S, Executor of Mrs. E. R Watson, Gharles S, Executor of Mrs. E. R Watson, Gharles S, Executor of Mrs. E. R Watson, Gharles S, Executor of Mrs. E. R Watson, Gharles S, Executor of Mrs. E. R Watson, Gharles S, Executor of Mrs. E. R Watson, Gharles S, Executor of Mrs. E. R Watson, Gharles S, Executor of Mrs. E. R Watson, Gharles S, Executor of Mrs. E. R Watson, Gharles S, Executor of Mrs. E. R Watson, Gharles J, Watson, Good Good Garland Watson, Gharles J, Watson, Good Good Garland Watson, Good Garland Watson, Good Good Garland Watson, Good		Peterborough, O	.17
Wallace, Miss Margaret Walmsley, Mrs. Sarah M. H. Walmsley, Alexander Walmsley, Alexander, Executor of Major W Taylor Walton, Mrs. Jane Walton, Mrs. Jane Ward, Mrs. Catharine Ward, Alfred Wardrop, John Wardrop, John Warren, Mrs. Alicia Warren, Mrs. Remily S Warren, Mrs. Henrietta Warren, Mrs. Henrietta Warren, Mrs. Henrietta Warren, Mrs. Henrietta Warren, Mrs. Babella D Warren, Henry H., Executors of Warren, Henry H., Executor of Mrs. E. R Watson, Charles S, in trust Watson, Charles S, Executor of Mrs. E. R Watson, Genre S, Executor of Mrs. E. R Watson, Genre S, Executor of Mrs. E. R Watson, Genre S, Executor of Mrs. E. R Watson, Charles S, Executor of Mrs. E. R Watson, Genre S, Executor of Mrs. E. R Watson, Ge	Wallage Andrew	Kilmarnock	2
Walmsley, Alexander Walmsley, Alexander Walmsley, Alexander Walton, Mrs. Jane Ward, Rev. E. A Ward, Altred Wardrop, John, Executor of Samuel Hazlewood Warren, Mrs. Alicia Warren, Mrs. Enerietta Warren, Mrs. Henrietta Warren, Mrs. Henrietta Warren, Henry H, Executors of Warnen, Henry H, Executors of Warnen, Mrs. Same Watkins, Miss Christiana Watson, Charles S, in trust Watson, James L Watson, James L Watson, Rev. Thomas H G Watt, Miss Flors Watt, Miss Flors Watt, Walliam Henry Waty, Charles J Watt, Walliam Henry Way, Charles J Watt, Warren, Welch, Henry W, Executor of Wm. Drum Drum Weelt, Blenry W, Executor as Trustee for Wm Drum West, Sickford, in trust Montreal, Q do 12 do 13 do 14 Montreal, Q do Montreal, Q do Montreal, Q do Quebec 14 do 15 do 16 do 17 do 18 Montreal, Q do Montreal, Q do Montreal, Q do 18 do 19 19 40 10 40 10 40 11 40 12 40 40 40 40 40 40 40 40 40 4	Wallage Miss Wardaret	1 00	2
Walton, Mrs. Jane	Wulmalov Mrs Saran W. H	St. John's, Q	10
Walton, Mrs. Jane	Walmsley, Alexander	αο	14
Walton, Mrs. Jane	Walmsley, Alexander, Executor of Major W	do	7
Warton, Mrs. Catharine Ward, Rev. E. A Ward, Alired Wardrop, John, Executor of Samuel Hazlewood Warren, Mrs. Alicia Warren, Andrew R Warren, Mrs. Alicia Warren, Mrs. Emily S Warren, Mrs. Henrietta Warren, Mrs. Isabella D Warren, Mrs. Isabella D Warren, Henry H, Executors of Washer, Rev. Charles B Watson, Charles S, in trust Watson, Charles S, Recutor of Mrs. E. R Watson, James L Watson, James L Watson, James L Watson, James L Watson, Watson, James L Watson, Watson, James L Watson, Watson, Watson, James L Watson, Watson, James L Watson, Watson, James L Watson, Watson, James L Watson, Watson, James L Watson, Watson, James L Watson, Watson, James L Watson, Watson, James L Watson, Watson, James L Watson, Watson, James L Watson, Watson, James L Watson,	Wolton Mrs Jane	Peterborough, O	10
Ward, Rev. E. A	Wolton Mrs Catharine	Montreal, Q	5
Wardrop, John. Secutor of Samuel Hazlewood Wardrop, John. Secutor of Samuel Hazlewood Warren, Mrs. Alicia Secutor of Mrs. Emily Secutor of Mrs. Emily Secutor of Mrs. England Secutard Warren, Mrs. Henrietta Secutor of Mrs. E. R. Warren, Henry H., Executors of Secutor of Mrs. E. R. Watson, Charles S., in trust Secutor of Mrs. E. R. Watson, James L. Watt, James Stewart, Executors of Mrs. E. R. Watt, James Stewart, Executors of Mrs. Secutor of Wart, William Henry Secutor of Wars. Mrs. James Stewart, Executors of Mrs. Secutor Secutor of Mrs. Secutor	Word Par E A	Danville, Q	9
Warren, Mrs. Alicia Go	Word Altrod	Montreal, Q	3
Warren, Mrs. Alteta	Wandnan John	do	90
Warren, Andrew E Warren, Mrs. Emily S Warren, Mrs. Henrietta Warren, Miss Isabella D Warren, Thomas G Warren, Henry H., Executors of Warren, Henry H., Executors of Warren, Henry H., Executors of Warren, Rev. Charles B Watkins, Miss Christiana Watson, Charles S., In trust Watson, Charles S., Executor of Mrs. E. R. Watson, James L Watson, James L Watson, James L Watson, Rev. Thomas H. G Watt, Miss Flora Watt, Miss Flora Watt, William Henry Watt, Way, Charles J Way, Charles J Weever, George W Welch, Henry W., Executor of Wm. Drum Welch, Henry W., Executor as Trustee for Wm Drum Weet, Bickford, in trust Wannteal, Q Manchester, U.S Manchester, U.S Montreal, Q Manchester, U.S Manchester, U.S Montreal, Q Manchester, U.S Manchester, U.S Manchester, U.S Montreal, Q Manchester, U.S Manchester, U.S Manchester, U.S Montreal, Q Manchester, U.S Manchester, U.S Montreal, Q Manchester, U.S Montreal, Q Manchester, U.S Montreal, Q Manchester, U.S Montreal, Q Manchester, U.S Montreal, Q Manchester, U.S Montreal, Q Manchester, U.S Montreal, Q Manchester, U.S Montreal, Q Manchester, U.S Montreal, Q Montre		Ireland	3
Warren, Mrs. Henrietta Warren, Mrs. Henrietta Warren, Mrs. Henrietta Warren, Mrs. Henrietta Warren, Thomas G. Warren, Thomas G. Warren, Henry H., Executors of Warnock, Mrs. Jane Washer, Rev. Charles B Watkins, Miss Christiana Watson, Charles S., in trust Watson, Charles S., Executor of Mrs. E. R. Watson, Charles S., Executor of Mrs. E. R. Watson, John Watson, John Watson, John Watson, John Watt, Miss Flora Watt, Miss Flora Watt, William Henry Watt, William Henry Way, Charles J. Way, Charles J. Way, Charles J. Weever, George W Welch, Henry W., Executor as Trustee for Wm Drum Welch, Henry W., Executor as Trustee for Wm Drum West, Bickford, in trust Montreal, Q. Manchester, U.S. Manchester, U.S. Montreal, Q. Manchester, U.S. Manchester, U.S.	Warren Andrew K seeseese seeseesee	England	50
Warren, Mrs. Henrietta. Warren, Miss Isabella D Warren, Thomas G. Warren, Henry H., Executors of Warnen, Henry H., Executors of Warnen, Henry H., Executors of Warnen, Mrs. Jane Warnen, Mrs. Jane Watson, Charles B Watson, Charles S., Executor of Mrs. E. R. Watson, Charles S., Executor of Mrs. E. R. Watson, James L Watson, James L Watson, Rev. Thomas H. G Watt, James Stewart, Executors of Watt, James Stewart, Executors of Way, Charles J Weaver, George W Welch, Henry W., Executor as Trustee for Wm Drum Wells, Charles Wells, Charles West, Bickford, in trust Longlettl, U. England Kingston, O. Montreal, Q do Montreal, Q do Montreal, Q do do do Montreal, Q do do Montreal, Q do Montreal, Q do Montreal, Q do Montreal, Q do Manchester, U.S Manchester, U.S Montreal, Q do Manchester, U.S Montreal, Q do Manchester, U.S Montreal, Q Montreal, Q Manchester, U.S Montreal, Q Manchester, U.S Montreal, Q Montreal, Q Montreal, Q Manchester, U.S Montreal, Q Montr		do	125
Warren, Thomas G. Warren, Henry H., Executors of London, Eng. Warnock, Mrs. Jane Berny H., Executors of London, Eng. Wather, Rev. Charles B. Krompton Falls, Q. Watson, Charles S., in trust Montreal, Q. Watson, James L. Montreal, Q. Watson, James L. Montreal, Q. Watson, John Berny Matson, Rev. Thomas H. G. Dunham, Q. Watt, James Stewart, Executors of Montreal, Q. Watt, James Stewart, Executors of Montreal, Q. Watt, William Henry Montreal, Q. Welch, Henry W., Executor of Wm. Drum Welch, Henry W., Executor as Trustee for Wm. Drum. Montreal, Q. Wanchester, U.S. Wanchester, U.S. Montreal, Q. Manchester, U.S. Manchester, U.S.	Warren Mrs Henrietta	Longueuil, Q	1 52
Warren, Henry H., Executors of	Warren, Miss Isabella D	Montreal O	2
Warnock, Mrs. Jane Washer, Rev. Charles B Watkins, Miss Christiana Watson, Charles S., I trust Watson, Charles S., Kxecutor of Mrs. E. R. Watson, James L Watson, John Watson, John Watson, John Watt, Miss Flora Watt, Miss Flora Watt, William Henry Watt, William Henry Way, Charles J Weaver, George W Welch, Henry W., Executor of Wm. Drum Welch, Henry W., Executor as Trustee for Wm Drum West, Bickford, in trust West, Bickford, in trust West, Bickford, in trust	Worren Henry H. EXECUTORS OF assesses assesses assess	London, Eng.	6
Wather, Rev. Charles B. Watkins, Miss Christiana	Varnaak Mrs. lane	Fort William	4
Watkins, Miss Christians Watson, Charles S., in trust Watson, Charles S., Executor of Mrs. E. R. Watson, James L. Watson, John Watson, Rev. Thomas H. G. Watt, James Stewart, Executors of. Watt, William Henry Way, Charles J. Weaver, George W. Welch, Henry W., Executor of Wm. Drum Drum Wells, Charles. Weet, Bickford, in trust Watson, Richard S. Bond Montreal, Q. do Hudson Bay Co. Montreal, Q. do Quebec. Manchester, U.S. Manchester, U.S. Montreal, Q. Manchester, U.S. Montreal, Q. Manchester, U.S.	Vasher Rev. Charles B	Brompton Falls, Q	1
Watson, Charles S., Executor of Mrs. L. do	Natking Miss Christians	Kingston, U	10 6
Watson Watson, James L England Watson, John Scotland Watson, Rev. Thomas H. G Dunham, Q Watt, James Stewart, Executors of Montreal, Q Watt, William Henry Mostreal, Q Way, Charles J Montreal, Q Weaver, George W Montreal, Q Welch, Henry W., Executor of Wm. Drum Quebec Welch, Henry W., Executor as Trustee for Wm Manchester, U.S West, Bickford, in trust Montreal, Q	Watson, Charles S., in trust Oharles S. Fragutor of Mrs. E. R.	Montreal, Q	U
Watson, James L England Watson, John Scotland Watson, Rev. Thomas H. G Dunham, Q Watt, Miss Flora Montreal, Q Watt, William Henry Hudson Bay Co Way, Charles J Montreal, Q Weaver, George W Montreal, Q Welch, Henry W., Executor of Wm. Drum Quebec Welch, Henry W., Executor as Trustee for Wm Montreal, Q Wells, Charles Manchester, U.S West, Bickford, in trust Montreal, Q	Watson, Charles S., Executor of Mrs. E. 10.	do	9
Watson, John Scotland Watson, Rev. Thomas H. G. Dunham, Q Watt, Miss Flora Montreal, Q Watt, William Henry Hudson Bay Co Way, Charles J Montreal, Q Weaver, George W Montreal, Q Welch, Henry W., Executor of Wm. Drum Quebec Welch, Henry W., Executor as Trustee for Wm do Drum do Wells, Charles Manchester, U.S West, Bickford, in trust Montreal, Q	Watson Tomas I.	England	3
Watt, Miss Flora Montreal, Q do Musty, Walthiam Henry Montreal, Q do Hudson Bay Co do Hudson Bay Co do Hudson Bay Co do Hudson Bay Co do Hudson Bay Co do Montreal, Q do Hudson Bay Co do Montreal, Q do Montreal, M do Montreal, M do Montreal, M do Montreal, M do Montreal, M do Montreal, M do Montreal, M do Montreal, M do	Watson John		38
Watt, James Stewart, Executors of. Watt, James Stewart, Executors of. Watt, William Henry Way, Charles J Weaver, George W Welch, Henry W., Executor of Wm. Drum Drum Wellch, Henry W., Executor as Trustee for Wm Drum Wells, Charles Manchester, U.S Montreal, Q do 12 do do Manchester, U.S	Notice Roy Thomas H (t	Dunham, Q	1 8
Wat, William Henry Way, Charles J Weaver, George W Welch, Henry W., Executor of Wm. Drum Drum. Drum. Welch, Henry W., Executor as Trustee for Wm Drum. Welch, Henry W., Executor as Trustee for Wm Welch, Charles. Wanchester, U.S. Wanchester, U.S.	Watt, Miss Flora		29
Welch, Henry W., Executor of Wm. Drum Quebec. 18 Welch, Henry W., Executor as Trustee for Wm Drum do do	Watt, James Stewart, Executors of	Hudson Bay Co	43
Welch, Henry W., Executor of Wm. Drum Quebec. 18 Welch, Henry W., Executor as Trustee for Wm Drum do do	Vay. Charles J	Montreal, Q	5
Drum Wells, Charles	Veaver, George W	40	12
Drum Wells, Charles	Velch, Henry W., Executor of Wm. Drum	Quebec	19
Wells, Charles	Velch, Henry W., Executor as Trustee for Wm	do	14
West, Bickford, in trust Montreal, Q Montreal, Q	Drim	Manchester U.S	20
126	Vest Rickford, in trust	Montreal, Q	1
A D .		126	

• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	· ·	
Names.		Shares.
	Residence.	
(Noms.)		Actions,)
West, William P., West, Augustus W., and	H-116 - N G	
Thomson, James	Halifax, N.SEngland	$\frac{25}{64}$
Wheeler, Mrs. Annie	Montreal, Q	1
Wheeler Edward	do	8
White, Mrs. Amelia	Quebec	.6
White, William White, William White, William	do	105 13
White, Mrs Catharine	Newport, K I	19
Whit, Thomas	(Montreel ()	. 2
Whitford, Mrs. Margaret C., Trustees of marriage	London, Eng	27
	Brockville, O	16
Whitehead Lord Tom., Tutor	Montreal, Q	3
Whiteway, William V	St. Johns, Nfid	31
Whiteway, William V	Montreal, Q	35 7
Whitney, Mrs. Mary B	do	2
Whyte, Joseph	Charleston, S.C do	50
Whyte, Joseph, in trust	Ottawa, O	22 132
Wicksteed, G. W., and Woods, Thomas John,		. 154
Trustees	do	41
Wiggs, Mrs. Sarah	Quebec Čobourg, O	$\begin{array}{c} 6 \\ 12 \end{array}$
Wigress, Miss Julia C	Lachine, Q	3
Wilkes, Rev. Henry	Montreal. Q	5
Wilkie, D. R., Cashier, in trust	Toronto, O	2
Wilkie, Miss Angelica	Quebec	5 5
Williams, Edward	Kingston, O	2
Williams, Miles	Montreal, Q	25
Wilson, Mrs. Emma E	Waterloo O	12 2
Wilson Androw	Montreal O	30
Wilson, Alexander.	Martintow, Q	21
Wilson, Alexander. Wilson, Hon. Chas., Executors of and Trustees Wilson, Mrs. Elizabeth, in trust	Montreal, Q	38 12
Wilson, Thomas.	Clarence, O	7
wison, birs. Caroline S	Duckingnam, Q	112
Wilson, James, M.D	Cohourg O	30
Wilson, Rev. John	Cumberland	12 15
Wilson, Mrs. Jane, Executrix and Usufructuary Wilson, William.	Grenville, Q	34
Wilson, William Wilson, William, in trust	do	106
Wilson, Joseph	Quebec	5 4
Wilson, Fredk. J	Buckingham, Q	6
Wilson, Miss Florence M	uo	6
Wilson, James R Wingfield, John H. L.	Montreal, Q England	5 180
Winn, Miss Jane	Clarenceville	9
Winn, Miss Maria L	do	6
Winslow, Edward P	Chatham, N.Bdo	1 7
Wiswell, Wm. Henry, in trust.	Halifax, N.S	6
Wiswell, Wm. Henry, Administrator	do	4
Wolff, Gustave W	Belfast, Irel.	26
"Ou, James W. H	Poronto, U	. 8 3
wood, Robert	Montreal, Q	64
	127	_

Residence.	Names. (Noms.)
The land	
Scotland	Vood, Wm. Frost
Montreal, Q	oodward Mrs Cath E
New York	oolf, Mrs. Isabella
Toronto, U	orkman Joseph
ator of Baroness Von	orkman. Thomas, Executor of Baroness Von
Montresl, Q	Friesen
efit and Widows' and	orkingmen's Mutual Benefit and Widows' and
ciety do	Orphaus' Provident Society
	urtele, Miss Magdalene
	urtele, Miss Mary Ann
	urtele, Mrs. Elizabeth
do	nrtele, Miss Eleanor F.
trust for Miss C. F.	urtele, Frederick C., in trust for Miss C. F.
	Wurtele
Wurtele, Mrs. Annie,	urtele, Frederick C., and Wurtele, Mrs. Annie,
do	in trust
	urtele, Rich'd H., in trust for François Hacquoil
ıst do	urtele, Mrs. Marian, in trust
Montreal, Q	ylie, Joseph
Almonte, Q	
Kilmarnock, Scot.	yllié, James I
Brantford, O	yllle, John
Côteau, Q	
Montreal, Q	ung, Mrs. Onariotte in
Quebec	and John R
Montreal, Q	ung Mrs Amelia I
Ormstown, Q.	ungson, Drummond
Ormstown, Q	le. William, Executors of
	hicke. Geo. W. G. R
Sherbrooke, N.S	ickl, Francis
Total 58,7	••

TORONTO BRANCH REGISTER.

Austin. James	Toronto, O	8
Beatty, Mrs. Mary	Uobourg, O	-8
Birss, Elizabeth U	Hamilton, O	4
Brodie, John L., Cashier, in trust	Toronto, 0	4
Bascour, Mrs. Anne M	Uabridge, O	5
Bolger, Francis	Toronto, O	4
Boake Trust Fund	do	1
Campbell, McNeil & Co	Keene O	19
	128	

Names			
Cayley, John.			
Cayley, John.			G1
Cayley, John	NAMES.	Paridonas	Snares.
Cayley, John.	(Nows.)	residence.	(Actions.)
Dillon, Mrs. Minerva M.	(1,022-7)		(1100101201)
Dillon, Mrs. Minerva M.			
Dillon, Mrs. Minerva M.	Cayley, John	Toronto, O.	5
Dewar, Gilbert J.	Dillon, Mrs. Minerva M	Lausanne, Switzerland	7
Dycer, William B	Dewar, Gilbert J	E linburgh	
Dycer, Edward B. 0	Dewar, Mrs. Anne J	Port Hope, O	
Dycer, Edward B. 0	Dycer, William B	Beamsville, O	
Fairbrother, Geo. F.	Dycer, Thomas	do	
Foy, James J., Trust.	Friedricher Geo F		
Galt, Hon Thos.	For James J. Trust.	Toronto, O.	
Graham, James, in trust	Galt. Hon Thos.	do	
Grant, John M., in trust	Graham, James, in trust	do	5
Grasett, Very Rev. H. J	Grant, John M., in trust		5
Helliwell, Thomas	Grasett, Very Rev. H. J.		24.
Helliwell, Thomas			<u></u>
Henry, Jámes L			
Imperial Loan and Investment Co.	Helliwell, Thomas	Poemarilla O	
Imperial Loan and Investment Co.	Home Sevings and Loan Co. (limited)	Poronto O	
Jones, Beverley, Executor and Trustee, Estate of Henry MacDougall	Imperial Loan and Investment Co.	do	
Henry MacDougall		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
Jones, Beverley, in trust.		do	15
Kirkpatrick, G. A., and Wm. Macpherson, in trust Kingston, O., and Quebec 8	Jones, Beverley, in trust		7
Lepper, Arthur, in trust.	Keith, David S		
Louge, Francis D., in trust.	Kirkpatrick, G. A., and Wm. Macpherson, in trust I	Kingston, O., and Quebec	
Macklein, Oliver T Toronte, O 15 MacNab, Mrs. Sophia do 5 MacNab, Mrs. Sophia do 4 Milloy, Donald do 11 McOracken, Mrs. Eliza do 2 McDougall, William Rochastle, Scotland 13 McFiggins, Malcolm, in trust Colborne, O 25 McMurchie, Fred M St. Stephen's, N.B. 77 Northey, Rev. E. W., and C. S. Gzowski, jun., Trustes Toronto, O 25 Northey, Rev. E. W., and C. S. Gzowski, jun., Trustes Epsom, Eng, and Toronto, O 6 O'Hara, James Toronto, O 14 Paterson, Jas., in trust do 1 Robins, Henry do 2 Robinson, Christopher do 5 Smith, Goldwin do 13 Staymer, Rev. Thos. L. do 13 Stayner, Rev. Thos. L. do 13 Sayaper, Thos. S. do 14 Savaper, Thos. S. do 14 Savaper, Thos. S. do <t< td=""><td>Lepper, Arthur, in trust</td><td>Toronto, O</td><td></td></t<>	Lepper, Arthur, in trust	Toronto, O	
MacNab, Mrs. Sophia	Modelain Olina W	Cheltenham, Eng.	
Mead, Mrs. Elizabeth, Executrix			
Milloy, Donald do 11 McCracken, Mrs. Eliza do 2 McDougall, William Rochastle, Scotland 13 McFiggins, Malcolm, in trust Colborne, O 25 McMurchie, Fred. M St. Stephen's, N.B. 77 Northey, Rev. E. W., and C. S. Gzowski, jun, Trustes Toronto, O 25 Northey, Rev. E. W., and C. S. Gzowski, jun, Trustes Epsom, Eng, and Toronto, O 6 O'Hara, James. Toronto, O 14 Paterson, Jass, in trust do 1 Robins, Henry do 2 Robins, Henry do 5 Smith, Goldwin do 130 Stammers, S. J., in trust. do 3 Stayner, Rev. Thos. L. do 13 Slayner, Rev. Thos. L. do 14 Savage, Mrs. Mary M. Montreal, Q. 5 Vankoughnet, S. J., in trust. Toronto, O. 3 Vankoughnet, Philip T. Chicago, Ill. 4 Walker, Arthur Sand Flutton, Eng. 6 Walk	Mead Mrs Fligsboth Evecutriv		
McCracken, Mrs. Eliza. do 2	Milloy, Donald		
McDougall, William	McCracken, Mrs. Eliza		
McFiggins, Malcolm, in trust.	McDougall, William F		13
Northeimer, Sam.	McFiggins, Malcolm, in trust	Colborne, O	
Northey, Rev. E. W., and C. S. Gzowski, jun. Trustees Epsom, Eng., and Toronto, O 14	McMurchie, Fred. M S	St. Stephen's, N.B	
Trustees	Nordheimer, Sam	foronto, O	25
Critical States	Northey, Rev. E. W., and U. S. Gzowski, jun.,		•
Paterson, Jas., in trust	O'Here James	psom, ang, and Toronto, U	
Robinson, Christopher	Paterson Isa in trust		
Robinson, Christopher	Robins, Henry		
Smith Goldwin do 130 Stammers, S. J., in trust. do 13 do 13 Stayner, Rev. Thos. L. do 13 do 14 Savage, Mrs. Mary M. Montreal, Q. 5 Vankoughnet, S. J., in trust. Toronto, U. 3 Vankoughnet, Philip T. Chicago, Ill 4 Walker, Arthur Sand Hutton, Eng. 6 Walker, Henry S. Cobourg, U. 25 Williamson, Wm. Port Hope, Q. 5 Wand, Briand W. Hamilton, O. 5 Weir, Thomas C. Folkestone, Eng. 3	Robinson, Christopher		
Staymer, S. J., in trust. do 38 Staymer, Rev. Thos. L. do 13 do 14 Stayner, Thos. S. do 14 Savage, Mrs. Mary M. Montreal, Q. 5 Vankoughnet, S. J., in trust. Troronto, O. 3 Vankoughnet, Philip T. Chicago, Ill. 4 Walker, Arthur Sand Hutton, Eng. 6 Walker, Henry S. Cobourg, O. 25 Williamson, Win. Port Hope, O. 5 Wand, Briand W. Hamilton, O. 5 Weir, Thomas C. Folkestone, Eng. 3	Smith, Goldwin		130
Slayner, Thos. S. do 14	Stammers, S. J., in trust	do	3
Savage, Mrs. Mary M. Montreal, Q. 5	Stayner, Rev. Thos. L.		
Vankoughnet, S. J., in trust Toronto, O. 3 Vankoughnet, Philip T. Chicago, Ill 4 Walker, Arthur Sand Bruton, Eng. 6 Walker, Henry S. Cobourg, O. 25 Williamson, Wm. Port Hope, O. 5 Wand, Briand W. Hamilton, O. 5 Weir, Thomas C. Folkestone, Eng. 3	Slayner, Thos. S.	do	
Valker, Arthur Sand Hutton, Eng. 6 Walker, Henry S. Cobourg, O. 25 Williamson, Wm. Port Hope, O. 5 Wand, Briand W. Hamilton, O. 5 Weir, Thomas C. Folkestone, Eng. 3	Vanlage, Mrs. Mary M.	lontreal, Q	
Walker, Arthur Sand Bruton, Eng. 6 Walker, Henry S. Cobourg, O. 25 Williamson, Wm. Port Hope, O. 5 Wand, Briand W. Hamilton, O. 5 Weir, Thomas C. Folkestone, Eng. 3	Vankoughnet Philip T	oronto, U	
Walker, Henry S. Cobourg, O. 25 Williamson, Wm. Port Hope, O. 5 Wand, Briand W. Hamilton, O. 5 Weir, Thomas C. Folkestone, Eng. 3	Walker, Arthur	and Hutton Eng	
Wand, Briand W. Hamilton, O. 5 Weir, Thomas C. Folkestone, Eng. 3	Walker, Henry S	change ()	
rolkestone, Eng	Williamson, Wm.	ort Hope. O.	
rolkestone, Eng	Wand, Briand W	lamilton, O	
	Weir, Thomas C F	olkestone, Eng	
Total 738		-	
		Total	738
	i		

Bank of Montreal—Concluded. (Banque de Montréal—Fin.)

LONDON, ENGLAND, REGISTER.

NAMES. (Noms.	Residence.	Shares. ————————————————————————————————————
Graig, Mrs. E. M., and Walter R. Graig. 2 Orane, Patrick M. M. Dallas, Alex. G. Ferguson, Robert. Firz-George, A. U. G. G. Hart, Miss Evelin. H. Moir, George. M. Moir, John. M. McDonnell, Mrs. Julia I. Parker. Charles L., and Kath. H. Hopkins. I. Ruthertord, Andrew D. I. Travers, Mrs. Rosamond St. L. S. H. I. Linglis, William. E.	Slackheath Dublin Ashton and Mersey Anchester Rutland Gate Jondon Apt 11th Hussars Jighgate Anchester do Dublin Jondon Dowan Hill Jondon	28 20 14 5 8 33 22 36 30 20 5 86 6 20 18 10
Toronto Branch Register	***************************************	738 58,951
Total		60,000

CHAS. F. SMITHERS, General Manager.

Bank of Montreal, Montreal, 12th February, 1880.

QUEBEC BANK.

Capital all raid up.

(BANQUE DE QUÉBEC.)

(Capital tout payé.)

V		Shares.	Amount.
Names.	Residence.	_	١
(Noms.)		(Actions.)	(Montant).
Comments of the contract of th			\$
Airey, Gen. Sir R	England	6	600
Alvin Harriette	Quebec	2	200
Alford, Geo	do	40	4,000
Amouroux, A H	Raje St. Paul	$\begin{array}{c} 17 \\ 12 \end{array}$	1.790 1,200
Anctil, M. M. C., U.S. Douce	St Anne	7	709
Anderson, Jane	England	67	6,700
Andrews Thomas.	Quenec	32	3,200
Andrews, F. A., Q.O.	do	42	4,200
Andrews, F. W	do	1 40	100 4,000
Areand, Ulric	Bécancour	17	1,700
Auld, Jos		19	1,900
Auld, S Johnson	dο	67	6,700
Austin, Myrrha H	do	14	1, 00
Austin, H C	do	,1	100
Austin, Lucretia	do	15 22	$\frac{1,500}{2,200}$
Baby, W. M	do	82	8, 00
Bailey, N., in trust	Three Rivers	13	1,300
Balcer, Henry M.	do	69	6,900
Bald, Eleanor B., Tutrix	St. Maurice	59	5,900
Baldwin, G. R.	do	15	1,500
Baller, Chris	do	20 22	2,000 2,200
Barrow, J. W	do	41	4,100
Bates, William J	do	50	5,000
Bates, Sarah A	do	19	1,900
Bayne, Margaret	do	9	900
Bazin, Marie F	dodo	24	2,400
Baudet, Rev. P. E	doLévis	6	40 0 600
	Quebec	19	1,900
Beaulieu, Timolaus	do	16	1,600
Beauli-u, J. A	do	19	1,900
Beaulieu, Chas G	do	16	1,600
Bell, D., Tutor	England	10	1,000 1,000
Bell, David	Duebec	18	1,800
pelleau. Sir N. F., K.C.M.G.	do	458	45,800
beuder, A	Montmagny	10	1,000
bender, A. Tutor	do	2	200
bender, A. J	do	1	100
Benson, Ann Jane	Medespeeke	5 2	500 200
Bernier, Eliz, Legatee	do	2	200
Pertrand: Maria((Juebec	5	500
pertrand. () F	sle Verte I	. 5	000
bettune, M. L.	ingland	16	1,600
cuiline, Julia A ()	Antreal	48	4,800
Setiz, F' sew, John J	nures mivers	10	1,000 500
Aguell, Kiliz	dο	24	2,400
Black, Mary and Christina	Jobourg	10	1,000
	131		

Quebec Bank—Continued. (Banque de Québec—Suite.)

	·		1.
Names.	Residence.	Shares.	Amount.
(Nows.)	Residence.	(Actions.)	(Montant.)
Black, William	Quebec	62	\$ 6,200
Blackburn, M	do	15 4	1,500 400
Blair, Hugh P	Quebec	4 8 66	400 800 6,600
Blampied, John Boque, Anastasia Boisvert, F O	Lohnodon	15 41	1,500 4,100
Bouchette, Jos	dodo	$\begin{array}{c} 32\\7\\10 \end{array}$	3,200 700 1,000
Bourgaise, John	Lotbinière	11 15	1,100 1,500
Bowen, Constantia C	EnglandQuebecdo	60 32 9	6,000 3,200 900
Boyle, Isabella	do	53 8	5,3 00 8 00
Bradshaw, R. C	do	2 8 14	200 { 00 1,400
Brochu, C	Quebec	125 30	12,500 3,000
Brodie, Alexander Brodie, Peter Brousseau, Martha M	dodo	7 3 40	700 300 4,000
Brown, Mary J. (Mrs. Parke)	MelbourneQuebec	25 1	2,500 100
Brown, John, in trust	do England	1 1 40	100 100 4,000
Brown, William menry Brown, John, in trust	do	25 1	2,500 100
Bruce, Robert	do Brockville	21 5 21	2,100 500 2,100
Bureau, Adelaide A Burstall, John	LotbinièreQuebec	5 2	500 200
Caisse d Economie de Notre Dame	SeauceQuebecNew Carlisle	717 27	1,000 71,700 2,700
Caldwell, James, sen	do	2 11	200 1,100
Cal well, Sarah	doOttawa	11 6 12	1,100 600 $1,200$
Campbell, Jane	Quebec	40	4,000 400
Campbell, Janet	New Carlisledo	6 10 10	1,000 1,000
Carrier, Mary Ann	Quebecdo	15 40	1,500 4,000 6,500
Carter, W. H	do	65 25 3	2,500 300
Caaderton, Mary Caalmers, James Caapleau, Ed	do	60	100 6,000 1,200
Coapieau, Ed	Grand Bay	12 1 6	1,200 100 600
	132		

Quebec Bank—Continued. (Banque de Québec—Suite.)

Names.		Shares.	Amount.
	Residence.		_
(Noms.)		(Actions).	(Montant.)
			\$
Clark, Amelia G	do	40 385	4,000
Cark, Elizabeth G	do	5	38,500 500
Clark, Rev. W. B	do	72	7,200
Clark, Rev. W. B., and James Hossack	do	8	800
Cloutier, Josephine	do	5 8	£00 800
Coburn, Wm	Quebec	2	200
Codville, M. E., (Mrs. Gillis)	Vermont	50	5,000
Cook, William.	Juebec	16	1,600
Cook, Jessie.	do	4 40	400 4,000
Corporation, Finlay Asylum	do	5	500
Corriveau, Sophraine	do	3	300
Côté, Marie A. L.	do	10	1,000
Côté, F X	do	10 20	$\frac{1,000}{2,000}$
Cousin, Elîzabeth G	cotland	57	5,700
Crawford, Charlotte A		30	3,000
Crawford, Margaret	do	16	1,600
Craig, R	do	15	100 1,500
Cross, Ellen	do	10	1,000
Cull, Thomas	do	53	5,300
Davison, Capt. W	do	19	1,900
Dawson, B	Ingland	2 18	200 1,800
Dean, W. R., Cashier, in trust	uebec	148	14,800
DeBlois, P. A Delugrave, M. L., U. S. Leg	do	7	700
Delagrave, M. L., U. S. Leg	do	66	6,600
Derbishire, Catharine E T Derbishire, Martha	orontodo	57 20	5,700 2,000
Derbi-hire, Ellen	do	14	1,400
Desilets, Maria L. A., O	uebec	1	100
Devillage & Y	do	36	3,600
De Villers, F X L Dick, John S Dioune, Narcisse	nehec	10 10	1,000 1,000
Dioune, Narcisse	do	20	2,000
Dolbel, Wm	arsev	7	700
Douglas, Eleanor Donohue, Ellen	uebec	11	1,100
	do	60	6,000 300
Dorion, Marie	do	48	4,800
Droy, Margaret	do	10	1,000
	do	66	6,600
Dave, 308	do	10	100 1,000
Dubeau, J. B. Z	do	60	6,000
Pullelle Mrs Ann Evannton of 124	tchemin	30	3,000
	uebec	20	2,000 :- 300 :-
	яspédo	4	400
	uebec	2	200
Dunn, John; Estate of	(U)	8	800
Dunn. Alma M	do	30 40	3,000
	do	40	4,000 a 4,000
Dunn, C. W. S	do	30	3,000
Dunn, C. W. S	do	30	3,000
Dunn, L. H	dodo	9 40	900 4,000

Names.	Residence.	Shares.	Amount.
(Noms.)		(Actions.)	(Montant.)
Dupout, Wm	Oneb-c	19	1,900
Durnf rd. Mary	England	36	3,600
Ournford, Jane	do	12	1,200 800
Igan, Ann Vargaret	Montreal	19	1,900
loun John I.	1 40		200
gan, John L, in trust	Hollfox	$egin{array}{c} 2 \\ 2 \end{array}$	200 200
gan, H K	Montreal	2	200
gan, Mary A	do	2	200
gan, Aurelia C. (Mrs. Chambers)	dodo	2 2	200 200
gan, A. J	Brock ville	30	3,000
mmargan T A	Edmunaton I	9	900
mslie, James	Q:iebec	7 9	700 900
auvel, John	do	11	1,100
auvel, John, in trust	do	31	3,100
erguson. Gilbert	Quebec	10	1,000
isher, Jane	Valcartier	6 80	600 8,000
itzgerald, Robert, Estate	Ouebec	16	1,600
itzgerald, Robert, Estatelynn, Eiward, Mayor, in trustortin, L. J., Estateortier, John ortier, J. E., Tutor	Percé	5	500
ortin, L. J., Estate	Quebec	31	3,400
ortier, John	Duehec	33	200 3,300
orest, Alexander	Thorold	5	500
orest, Alexander	Richmond	42	4,200
oster, G. K., jun	dodo	· 4	400 400
orsvth, J. R	England	16	1,600
orsyth, Blanche A. C	Quebeci	20	2,000
raser, Elizabeth H	O	43	4,300
raser, Hon. John, in trust for J. Blackburn	do	12 16	1,200 $1,600$
raser, John	do	88	8,800
réchette. Heirs Mme. P	do	3.4	300
réchette, Ö. O. M , Tutorremont Mrs Cecile P	do	9 29	900 2,900
remont, Jules J. T	do	2	200
renette, F. X	do	18	1 800
ry, Henryry, Mary E	do	341	34,100 100
ry, Alfred	dodo	1 30	3,000
raser, Hon. John	do	50.	5,000
alt, R., late Executors of	do	88	8,800
ale, E. Ann	do	6 55	600 5,500
albraith Kira	do i	8.	800
arneau, Felix	Cap Santé	7	700
arneau, Julie	Quebec	1.	100 400
authier, M	Ouebec	24	2,400
leggie, D. H	do	20	2,000
leggie, James	do	64	6,400
eggie, Agnes	do	15	1,500 500
		9 !	J.,,U
eneral Hospital. Ladies of l		193	19,300
eggie, Margaret f eneral Hospital, Ladies of	dodo	193 14 86	19,300 1,400 8,600

Names. (Noms.)	Residence.	Shares. (Actions.)	Amount. (Montant.)
The second secon			
Gibsone, W. C		4	400
Gibson, Marion	do	10 16	1,000 1,600
Gillespie, James, sen	do	27	2,700
Giroux, E.	do	25	2,500
Gingras, Caroline, Usufructuary Legatee	do	12	1,200
Gingras, Caroline	do England	16 25	1,600 2,500
Girard, Pierre	Gaspé	22	2,200
Girard, Marie.	Quebec	4	400
Girardin, Margaret T	dodo	10	400 1,000
Glass John.	do	5	500
Godin, Cleophe	Nicolet	12	1,200
Godard, Norris, in trust	Uttawa	6	600
Godbout, Louis, Heirs Goldstein, A	do	6	1 000
Goldstone, F. A	do	25	1,000 2,500
Goldstone, Mary Jane	do	35	3,800⋅
Goldstone, S. (Mrs. Hamilton)	do	27 11	2,700
Goldstone, Sarah M. (Mrs. Ben)	do	40	1,100 4,000
Graddon, Amelia	do	20	2,000
Graham, Ann.	do	4	400
Goodwin, Emma	England	150 22	15,000
Grant, G. J. F	do	25	2,200 2,500
Grant, Everette J. F	do	60	6,000
Gray, F. W.	do	1	100
Grassett, Very Rev. DeanT	do	14 17	1,400
Grassett, Sarah M	do	7	1,700 700
Green, J. H.	Quebec	30	3,000
Green, Charlotte	do	24	2,400
Greig, RGrieve, Catharine.	do	25 7	2,500 700
Grieve, Catharine, Usufructuary Legatee	do	6	600
Grimin, W. H.	ngland	7	700
Grist, Amelia Jane	do	18	1,800
guerout, Lucy ()	nebec	50	700 5,000
Guillett, O	bree Rivers	. 6	600
Gurry, James	uebec	20	2,000
uncker, Jugith A	do	31	400 3,100
Jacker, Eliza Jana	do	43	4,300
48 COROLLE, Francois IP	ointe St. Pierre	20	2,000
Hall, Frances Isabella. Q	do	25 10	2,500
iale, Kichard	do	32	1,000 3,200
lale, E. J	do	20	2,000
Iale, E. J., Iale, E. J., M.D., Campbell, Trustees.	do	12	1,200
	do	46 10	4,600 1,000
Iall, Mary . Jamilton, Mary	do	16	1,600
lamilton, Rev. C	do	5	500
lamilton, Robt	do	50	5.000
	do	10	1,300 600
	do	23	2,300
	do	1	1,000
18	35		•

\ 1			
Names. (Nóws.)	Residence.	Shares. (Actions.)	Amount. (Montant.)
1	., <u>.</u>		
	Percé	. 15 20	1,500
	Three Rivers	20	2,000 2,100
Hart, Geo., Tutor	Quebec	54	5,400
Heich Hugh Executor Estate	do	94	9,400
Hatch, Hugh, Executor, Estate	do	26	2,600
Hatch, Jno., Jas. Gibson and Wm. Kelly, Execu-			
tors	do	8	800
Hawkins, MaryHawkayne, W. H. W., in trust	do	12	1,200 200
Hawtayne, W. H. W., in trust	do	2	200
Healey Louise	Onehec	$ ilde{\epsilon}$	600
Hawkeyne, W. H. W., in trust	Green Island	65	6,500
Henderson, G. A. and T. U., Margaret E., Eleanor	1	1	
D., and Jno. MacNaughton, Tutor	Quebec	17	1,700
	Montreal	7	700
Henderson, Rev. Jas	Cooksbire	35 45.	3,500 4,500
Henderson, Mary	nwarnagg	6	600
Honry J W	mehec	300	30,000
Hethrington, Eliza Hethrington, Thomas	Melbourne	. 25	2,500
Hethrington, Thomas	Quebec	71	7,100
Hudson, Emily S	do!	17	1,700
Hogan, Michael J	do	30 10	3,000 1,000
Holt (Minors)	do	22	2,200
Holt, C. G. Jas. Adamson	do	15	1,500
Ho kes, I-aac	do	30	3,000
Hossack, Jas., in trust for Mrs. Moore	do	5	500
Hospital Ing an thurst for Manut Wilson	do	7	700
Hossack, Jas	do	2	200
Hossa k, Helen	do	28 62	2,800 6,200
Hossack, Jas. Hossack, W., St. John Street Hossack, W., D'Aiguillon Street Hennebury, Margaret. Houliston, John Hossack, W. (C. V. in trust	do	88	8,800
Hennehury Mercaret	40	1	100
Houliston, John	Three Rivers	28	2,800
Housman, Rev. G. V., in trust	Quebec	2	200
Housman, Rev. G. V., in trust	do	1 1	100
Housman, Rev. G. V., in trust	do	2 7	200 700
Hudon, Atala Hudon, J T	divised an-month	14	1,400
Hume, John, sen	eeds	16	1,600
Hunt, Amelia, (Mrs. Browne)	Duebec	7	700
Hunt, Jas., Estate of late	do	146	14,690
Hunter, Ralph	do	4	400
Huot, A. J, Usufructuary Legatee	do	1	100 100
Huot, Chas., Legatee	do	,20	2,000
Huot, P	England	4	400
Jackson, Ed., Junior, Tutor.	Quebec	2	200
Jameson, John, Estate late	do	80	8,000
Jameson, Frances	do	81	8,100
Jazdowski, Wm	cotland	16	1,600
Jiggins, Isabella C	JOIDOFRE	30 40	3,000 4,000
Johnston, Peter Q	do	50	5,000
Jones, W. H.	do	5	500
Jones, R. P	do	7	700
Jarvis, John A	do	6	600
Joseph Abraham	do	21	2,100 1,500
Jourdain, A	do	15	1,000
1	.36		

Names.	Posidon so	Shares.	Amount.
(Noms.)	Residence.	(Actions.)	(Montant.)
To a Tolo I	Ouchoo	64	\$ 6,400
Jones, John L	Melbourne	12	1,200
Inlien. Ferdinand	Quebec	10.	1,000
Kelly, Jane	dodo	10 12	1,000
Kerr, William	dodo	. 14 1	1,200 200
Kennedy, W. H	do	15	1,500
Kerr, Lucy Johnson	Sandy Beach	7	700
	Montreal	10 5	1,000 500
Kally W	Quebec	8 1	800
Kinnear, W L	_eeds	9	900
Kinnear, James, jun	do	3	300
	do	100	6,700 10,00 0
Knight, Uol. AlfredQ	Quebec	6 1	600
Inight, A. F. A	do	45	4,500
Knight, Henrietta Knight, St. George J. R , in trust	do	21	2,100 400
achance, Frs. Papin dit	do	40	4.000
adies' Protestant Home	do	45	4,500
aird John	do	20	2,000
aird, John, Tutor	do	50 6	5,000 600
angevin, C. F., Estate	do	259	25,900
angevin, Hon, Hector, L.C.B	do	4	400
angevin, A C., in trust	do	. 1 1	100
angevin, Mary Aangevin, A. E	do	1 28	100 2,800
angton, John, President C.S.B. Society O		10	1,000
atimer, Mary B Q	uebec	7	700
aurie. F., in trust	do	45 26	4,500 2,600
awrence, Geo	do	30	3,000
eBoutillier, Rosa and Isabella	do	5	500
eclère & Letellier	do	3	300
eGros, John G	aspė	3 26	300 2,600
emesurier, Amelia	do	1	100-
enoir, J, in trust	do	4	400
edoir, James	do	10	1,000
espérance, Pierre.	do	12	700 1,200
espérance, MichelSt		5	500
espérance, Marie E	do	9	900
rvy, Rosetta Or	uebec	100	10,000
nda D 'n	do	17	200 1,700
indsay, E. B., Usufructuary Legatee	do	19	1,900
Indsay E R in trust	do	66	6,600
odge Hanny	do	30	3,000
ogie, Sarah, Usufructuary Legatee Or	nebec	17	1,000 1,700
mas, Robt	do	63	6,300·
ogie, Sarah, Usufructuary Legatee Quuas, Robt Thursday, Robt Thursday, Roberts, Robe	ree Rivers	8	800
rd Bishop of Onebec in trust		20 15	2,000 1,500
42. HODOP9.	do I	17	1,700
CDDPrson, E. (Mrs. Holt)	agné	4	400
Calliay, Riegnar and A. Ahern, in trust ()::	ichec	32	3,200
M.C.	ntreal 37	55	5,500

Names.	,	Shares.	Amount.
(Noms.)	Residence.	(Actions.)	— (Montant.)
(Noms.)		(Achous.)	(montant.)
			\$
Mackay, Jos	Montreal	34	3,400 4,500
MacEwen, O., Cashier, in trust	Quebec	49 15	4,500
magee, U. Auministrator	(UO (**********************************	73	1,500 7,300
Manuel, Jno	do	26	2,600
Marsh, Rev. D., in trust for M. Marsh	do	5 1	500 100
Martin, Bertha	do	16	1,600
Martin, Alex	do	3 2	300
Martindale, LtCol. B H	doEngland	38	200 3.800
Masson, Hon. J., Estate of late	Montreal	200	20,000
Maxwell, Matilda K	Lévis	11	1,100 500
Marsh, Rev. D., in trust	Leeds	5 12	1,200
McCullen, James, in trust	Quebec	21	2,100
McDougall, Margaret	do	9	900
McEnery, Mary	Montreal	7 1	100 700
McGrath, E	St. Catharines.	5	500
McKuy, Judith	Boston	13	1,300 1,700
McKenzie, Mary	Leeds	2	200
McKenzie, Mary McLaughlin, H., Executors, Estate of late	Quebec	9	900
McLeod, Mary A	do!	4	400
McLeod, R. MeLeod, Annie S. B	do	13 13	1,300 1,300
McLimont, W	do	62	6,∵00
McLimont, Christina	do	35 59	3,500 5,900
McLimont, W, in trust	Ottawa	9	900
marman, James, & Co	Quenec	4	400
McPherson, W McQuilkin, Mrs. P., Legatee	do	26 14	2,600 1,400
McQuilkin, Mrs. P., Tutrix	do	14	1,400
McWilliam, Eliza	do	9	900
McWilliam, W	do	7 1	700 100
Meagher, John, Estate of late		150	15,000
Meikleighn, Communication of the state of th	do	12	$1,200 \\ 2,700$
Messervey W J Estate of	do	27	400
	Méthot's Mills	50	. 5,000
Methot, Clélie	do	26 50	2,600 5,000
	BostonQuebec	9	900
Middleton, Elizabeth, Uusufructuary Legatee	do	23	2,300
Miller, H. J. in trust	do	3	300 600
McGreevy, R. H	New Carlisle	32	3,200
Moffat, R	Quebec	10	1,000
Mortigambart Alice I. Institute and John I.	do ob	17	1,700
Montizambert, Alice L., Institute, and John L.; Gibb, Curator	do	51	5,100
Morrin, Mrs., Executors of Estate of	do	8	800
Morrin, Mrs., Executors of Estate of	do	25 6	2,500 600
Morrin College	do	4	400
Moss, Mary	do	12	1,200 1,600
Moss, Elward	do	16 11	1,100
	138	** 1	,
	-		

		l	1
Names.	1	Shares.	Amount.
-	Residence.		l –
(Noms)	1	(Actions.)	(Montant.)
•		1	}
			- -
Mott, J. P	Halifax, N.S	91	9,100
Motz, James Ed	Quebec	14	1,400
Mount Hermon Cemetery Co	do	12	1,200
Mountain, Cath. A. P	England	73	7,300
Mountain, Revd. Jacob J. S	do	30	3,000
Munson, Eliza Murray, Hannah	New Carlisle	3 6	300 [.] 600
Myrand, S. A., Estate of late	do	6	600 ⁻
Nairne, Kate		36	3,600
Nairne, John, Estate of late	Murray Bay, N.B	83	8,300
Nash, F, Manager, in trust	Montreal	50	5,000
Newton, W. J	Quebec	20	2,000
Ned, R	do	72	7,200
Neilson, Margt	do	6 27	600
Noel, Lazare	Ottown	20	2,700 2,000
Norris. Thomas	Outher	65	6,500·
Norris, Thomas O'Brien, W	Lévis. Q.	5	500
O'Connor, Annie	Quebec	90	9,000
U Donnell, James	do	37	3,700
O'Donohue, Winfred	do	9	900
O'Donohue, Winfred, in trust	do	10	1,000
O'Meara, Josephine, Henrietta, Mary, Eliza, Ellen,	1	25	9 500
Kathlean, Usufructuary Legatee	do	25 3	2, 500 300
O'Orlebar, Eliz. H.	England	47	4,700
Orr, John	Quebec	5	500
Orphan Asylum, Male	do	3	300
Orphan Asylum, Female		100	10,000
Parent, C., Minors	do	16	1,600
Parent, Luce.	do	5 16	500
Parke, G. H., Trust	do	8	1,600 800
Patton, Harriet	do	17	1,700
Patton, Agnes	do	28	2,800
Patton, Annie Patton, Isahella.	do	31	3,100
Patton, Isahella	do	27	2,700
atton, Deporan	do	101	10,100
Painchaud, And.	do	6	200
Patton M A Patton, James, jun., in trust	do	19	600 1,900
Fatterson, J. R. and Mrs ()'Neil	Montreal	33	3,300
Pelletier, U	Quebec	27	2,700
Pelletier, U	England	8	800
Pentland, Catherine Zoé	Quebec	20	2,000
- cultaile. U., and G. B. S. Young in trigt.	do	35	3,500
Pentland, C. Pentland, Margaret	do	6 36	600
Perrelle, Elias de la	do	10	3,600 1,000
Perrelle, Elias de la Petry, W., Executors, Estate of	do	69	6,900
			-,
	do	38	3,800
	do	2	200
	do	64	6,400
	do	8	800
Picher. F X	do	8 32	8 0 3,200
Picher, F. X Plees, Maria E	do	36	3,600
	do	26	2,600
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	do	22	2,200
-Let monate	do	10	1,000
	139		

Names.	Residence.	Shares.	Amount.
(Noms.)		(Actions.)	(Montant.
			\$
Pope, LtCol. James		10: 105	1,000
Poston, Ed., Executors of the late	do	103 87	10,500 8,700
Poston, Susan	do	20	2,600
Prevel, Geo		15	1,500
Price, Charlotte Isabella	Quebec	181	18,100
Price, E J	do	63	6, 00
Provan, Maria	_do	7	700
Purvis, Jane Ann	Three Rivers	11	1,100
Pye, John, in trust		9 10 4	900
Quebec, Archbishop of		77	10,400 7,700
Quebec, Bishop of (R.C.)	do	20	2,000
Quebec City Mission	do	22	2,200
Quebec Corporation, in trust	do	765	76,500
Quebec Corporation of the Cure of the Parish of,			,
Notre Dame	do	200	20,000
Quebec Fire Assurance Company	do	275	27,500
Quebec Infant School	do	15	1,500
Quebec Irish Protestant Benevolent Society	do	12	1,200
Quebec Permt. Building and Savings Society	do	5	500
Juebec St Andrew's Society	do	16: 6	1,600 600
Quebec Savings BankQuebec Seminary	do	110	11,000
Quebec Société Bienveillante des Ouvriers de	do	6	600
Quinn, Wm, Executors of	do	33	3,300
Raby, G. Amiot, Estate of	do	4	400
Racey, Susannah	do	73	7,300
Raines, M. A., and Mrs. Egan	Gaspé	7	700
Raines, M. A., and Mrs. Egan	Quebec	3	300
Ramsay, Jane	do	40	4,000
Ratté, Gilles.	Methot's Mills	3 30	3,000 600
Ray, U J	00	6	600
Receiver-General of Canada, in trust	Attawa	350	35,000
Reilly, Aurelie	do	16	1,600
Renfrew, G. R., in trust	do	9	900
Kenfiew, G. K	do	58	5,800
keynol is, Eleanor S E	Brockville	26	2,600
Rhodes, Armitage		5	500
Richardson, Cath	do	44	4,400
Richardson, J. O	do	1 2	100 200
Richardson, Cath., in trust for A. D. Richardson	do	1	100
Richardson, Cath, in trust for Margt. T. Richard	uo		100
80n	do	1	100
Ritchie, Helen A I	évis	11.	1,100
Rivard, Louis L	Quebec	5	500
Roberts, Jos	do	. 24	2,400
Roberts, Jane	do	13	1,300
obertson, J. G., Treasurer, Province of Quebec S	herbrooke	12	1,200
Cobertson, D	friepec	105	10,500
ODIDSON, Ediza	αο	38: 9:	3,800
dobinson, Ann	do	21	2,100
contaille, O. L., M.D.	do	10	1,000
obertson, Rev. James	do	24	2.400
Cobertson, Jane M	do	25	2,590
Robertson, Alex	do	23	2,300
Ross, Harriet G	do	216	21 600
Ross, James G	do	429	42,900

Names		The state of the s		
Residence				
Ross, J. G., in trust	Names.		Shares.	Amount.
Ross, J. G., in trust for Mr. and Mrs. A. Dickinson	(Nova)	Residence.	(Actions)	(Montant)
Ross J. G., in trust for Mr. and Mrs. A. Dickinson	(Noms.)	-	(Actions.)	(Montant)
Ross J. G., in trust for Mr. and Mrs. A. Dickinson	The second secon			
Ross	Pogg I G in trust	Onebec	1 1 70	
Son	Ross, J. G., in trust for Mr. and Mrs. A. Dickin-	2.40000		1,000
Ross, Harriet J., W.S., Frances, E. and Jno. A. do 2 200 Ross, Franks, in trust do 40 4,000 Ross, John do 1 100 Ross, John do 13 1,300 Ross, J., M., in trust do 11 1,100 Ross, J., John do 11 1,100 Rowley, M. K. do 11 1,100 Roy, Saml do 11 1,100 Roy, Saml do 2 200 Russell, A. A. England 25 2,500 Russell, B. A. Bergland 25 2,500 Russell, W. E. Montreal 26 26,600 Russell, W. E. Montreal 7 700 Sanche, Wm Montreal 7 700 Sander, Wm Montreal 9 300 Saunders, Rebecca. do 5 500 Saunders, Rebecca. do 5 500 Savard, M. (Mrs. Gingras). <td< td=""><td>son</td><td>do</td><td></td><td></td></td<>	son	do		
Ross Frank in trust	Ross, James G., in trust	do		10,200
Ross	Ross Frank, in trust	do	, –	
Ross Caroline	Rose Agnes	do		100
Ross, M. M., in trust	Ross, John	do		
Ross John F	Ross, M. M. in trust			
Roy, Felen do 31 300 Roy, Thomas E do 2 200 Russell, H. A England 25 2,500 Russell, Catharine Lévis 256 25,600 Russell, Webeca t' Quebec 10 1,900 Russell, W. E Mo 3 300 Sandlands, Louisa Scott Scotland 40 4,000 Sasseville, J. B. (F. Roy, Carator) Ste. Anne de M 2 200 Saunders, Rebecea do 5 500 Savard, M. (Mrs. Gingras) Montreal 9 900 Savard, M. (Mrs. Gingras) Quebec 12 1,200 Sax, Rev P., in trust for Mary Nonan. New Liverpool 3 300 Scott, House, In C., and Frances, J Quebec 42 4,200 Scott, J. C., and Frances, J do 42 4,200 Scott, J. S., Executor, Estate of Quebec 12 1,700 Scott, Lanna Executrix do 123 12,300 Scott, Lanna Ex	Ross, John F	do		1,100
Roy, Saml do 3 300 Ruy, Thomas E do 2 200 Russell, H. A England 25 2,500 Russell, Rebecca l' Quebec 10 1,000 Russell, W. E do 3 300 Sache, W. M. Montreal 7 700 Sandlands, Louisa Scott Scotland 40 4,000 Sanders, H. A. Montreal 9 900 Saunders, H. A. Montreal 9 900 Saunders, Rebecca 0 5 500 Savard, M. (Mrs. Gingras) Quebec 12 1,200 Scott, H. G., and Frances, J. do 5 5,000 Scott, H. C., and Frances, J. do 42 4,200 Scott, H. C., and Frances, J. do 123 12,300 Scott, S. Executor, Estate of Quebec 17 1700 Scott, S. Executor, Estate of Quebec 17 1700 Scott, S. Executor, Estate of Quebec 17	Rowley, M. K			
Roy, Thomas E	Roy, Helen			
Russell, W.E.	Roy, Thomas E	do		
Russell, W.E.	Russell, H. A	England	25	2,500
Russell, W. E	Russell, Catharine	Lévis		
Sache, Wm Montreal 7 700 Sandilands, Louisa Scott Scotland 40 4,000 Sanseville, J. B. (F. Roy, Curator) Ste. Anne de M. 2 200 Saunders, H. A. Montreal 9 900 Saunders, Rebecca. do 5 500 Sax, Rev P., in trust for Mary Noonan New Liverpool 3 300 Scatt, Robt, Estate Quebec 12 1,200 Scott, Mary Quebec 42 4,200 Scott, H. U., and Frances, J. do 123 12,300 Scott, Hanry Quebec 42 4,200 Scott, H. J., and Frances, J. do 123 12,300 Scott, Hanry Quebec 17 1,700 Scott, Hanna Executrix do 29 2,900 Scott, Lanna Executrix do 75 75,500 Scott, Lanna Executrix do 75 75,500 Scott, Marguret S do 5 500 Sed Jisabella S do	Russell W E	do		
Sandilands, Lonisa Scott	Sache, Wm	Montreal		
Saunders H. A	Sandilands, Louisa Scott	Ecotland		
Savard, M. (Mrs. Gingras)	Sasseville, J. B. (F. Roy, Unrator)	Ste. Anne de M		
Savard, M. (Mrs. Gingras). Quebec. 12 1,200	Saunders Reheces			
Sax, Rev P., in trust for Mary Noonan. New Liverpool. 3 300 Scarth, Robt Estate Scotland. 9 900 Scott, Mary. Quebec. 42 4,200 Scott, H. C., and Frances, J. do 123 12,300 Scott, S., Executor, Estate of Quebec. 17 1,700 Scott, Rev. D. do 29 2,900 Scott, Hanna Executrix do 75 7,550 Scott, Isabella S. do 6 600 Scott, Isabella S. do 6 600 Scott, Margaret S. do 8 800 Sedgwick, Rev. T. Tatamagouche 12 1,200 Senkler, A. F. Toronto 21 2,100 Senkler, A. G. Toronto 21 2,100 Senkler, W. S., Justice do 17 1,700 Senkler, E. J. do 21 2,100 Sewell, Reginald, H. A. Quebec. 1 100 Sewell, Elizabeth Brock ville Brock ville 22 200 Sewell, Elizabeth Brock ville Brock	Savard, M. (Mrs. Gingras)	Quebec		
Scott, Mary Quebec 42 4,200 Scott, H. O., and Frances, J. do do 42 4,200 Scott, H. O., and Frances, J. do 123 12,300 Scott, S., Executor, Estate of Quebec 17 1,700 Go 29 2,900 Scott, Rev. D Go Go Go Go Go Go Go	Sax, Rev P., in trust for Mary Noonan	New Liverpool		300
Scott, Henry S	Scarth, Robt, Estate	Scotland		
Scott, Henry S	Scott, H. C. and Frances, J.	do		4,200
Scott, S. Executor, Estate of	Scott Henry S	' do		
Scott, Hanna Executrix	Scott, S, Executor, Estate of	Quebec		
Scott, Isabella S				
Scott, Catharine				
Senkler, A E	Scott, Catharine			
Senkler, A E	Scott, Margaret S	do		
Senkler, Agnes C Brockville 21 2;160 Senkler, Honora Perth 4 400 Senkler, W. S., Justice do 17 1,700 Sewell, Reginald, H. A Quebec 1 100 Sewell, James A, M D do 2 200 Sewell, Henrietta C do 2 200 Sewell, Henrietta C do 20 2,000 Sewell, Elizabeth England 24 2,400 Sewell, Rev. H. D do 15 1,560 Sewell, Rev. H. D do 14 14,400 Sewell, Sophia J. (Mrs. Fleming) do 16 1,600 Shanahan, B do 16 1,600 Sharples, Honoria A do 25 2,500 Shaw, S. Henry and John, in trust. do 26 2,600 Shaw, Catharine do 3 300 Shaw, Catharine do 3 300 Shaw, Catharine A do 131 13,100	Senkler A E	Tatamagouche		
Senkler, Honora	Senkler, Agnes C			
Sewell Reginald H. A Quebec 1 100	Senkler, Honora	Perth		400
Sewell Reginald H. A Quebec 1 100	Senkler, W. S., Justice	do		
Seweil, James A , M D	Sewell Reginald H. A	Onehec		
Seweil, Florence D., Reginald F., Carl D. do 20 2,000	Sewell, James A. M. D	do	2	
Sewell, Elizabeth England 24 2;400 Sewell, Rev. E. W do 15 1;590 Sewell, Rev. H. D do 144 44,400 Sewell, Rev. H. D do 120 12;000 Sewell, Sophia J. (Mrs. Fleming) do 16 1;600 Shanahan, B do 3 300 Sharples, Honoria A do 25 2;500 Sharples, Honoria A do 25 2;500 Sharw, Maria A do 26 2;600 Shaw, Catharine do 3 300 Shaw, Catharine do 3 300 Shaw, Catharine do 3 300 Shaw, Catharine do 3 300 Shaw, Catharine do 3 300 Shaw, Catharine do 3 300 Shaw, Catharine do 3 300 Shaw, Catharine do 3 300 Shaw, Catharine do 3 300 Shaw, Catharine do 3 300 Shaw, Catharine do 3 300 Shaw, Catharine do 4 400 Shaw, Catharine A do 4 400 Shaw, Catharine A do 4 400 Shaw, Elizabeth, in trust. do 5 500	Sewell, Florence D., Reginald F., Carl D		2	200
Sewell, Rev. H. D Quebec 142 14,400	Sewell Flizabeth	do		
Sewell, Rev. H. D Quebec 142 14,400	Sewell, Rev. E. W	do		
Sewell, Sophia J. (Mrs. Fleming) do	Sewell, Rev. H. D	do		
Shanahan, B	Sewell, W. S., late Executor of	Quebec		12,000
Sharples, Honoria A	Shanahan B			
Sharples, Henry and John, in trust. do 50 5000 Shaw, Maria A do 26 2600 Shaw, Catharine do 3 300 Shaw Elizabeth do 131 13,100 Shaw, S. J do 11 160 Shaw, C. H do 4 400 Shaw, Catharine A do 4 400 Shaw, Elizabeth, in trust do 5 500	Suarples, Honoria A			
Shaw, Catharine do 26 2,600	Sharples, Henry and John, in trust	do	- 50	5,000
Shaw Elizabeth do 8 600 Shaw, S. J do 131 13,100 Shaw, C. H do 1 160 Shaw, Catharine A do 4 400 Shaw, Elizabeth, in trust do 5 500	Shaw, Maria A			2.600
Shaw, C. H do 131 13,100 Shaw, C. H do 1 160 Shaw, Catharine A do 4 400 Shaw, Elizabeth, in trust do 5 500	Shaw Elizabeth			300
Snaw, O. H. do 1 160 Shaw, Catharine A. do 4 490 Shaw, Elizabeth, in trust. do 5 500	Shaw, S. J.			13.100
buaw, Elizabeth, in trust do do	paw, U. H	∵ do		100
141	Shaw Elizabeth in touch			
	annuntetti, til tillationen men-sesse sessesse sessesses		9 1	- DUO

Names.	Residence.	Shares.	Amount
(Noms.)	residence.	(Actions.)	(Montant
Simard, George Usupuctuary Legatee0	ttawa	· 16	1,600
Simard, Alfred	` qo	15	1,500
Simmons, J. H	evis	40	4,000
Simmons, J. H	do	13 4	1,300 400
Siggons Robert V	alcartier	22	2,200
Sisters of CharityR	ımouski	3 1	300
Sissons, Robert	uebec	_ 1	300
Sisters of Good Shepherd Q Skinner, Mary A	do	_6	600
Slater, Esther 0	ttawa	74	7, 400
Smilh, R. H, in trust for R. Harcourt SmithQ	uebec	4 15	400
Smith R H in trust for E E Smith	uehec	2	1,500 200
Smith, R. H., in trust for A. B. Smith.	do	2	200
Smith, R. H., and A. Thomson, Trustees	do	10	1,000
Smith, R. H., and A. Thomson, Trustees	do	200	20,000
Smith, R. H., and E. Lemesurier, in trust	do	10	1,000
Smith, Amelia J	do	42	4,200
Smith, C. Webber E	ngiand	100 8	10,000
Smith, R. H	do	125	800 12,500
Smith David	do	30	3,000
Smith, Ed. and W. Brown in trust	do	14	1,4 0
Parada II an ann	do	10	1,000
Smith, LieutCol. W. B., and C. W., Trustees E Snelling, Ed	ngland	20	2,000
Snelling, Ed	do	10	1,000
Sœurs de la Congrégation de Notre Dame de Montréal	ontreel	67	6.700
Sœurs de la CharitéQ	uebec	14	1,400
St. Michel, C., in trust	do	10	1,000
Stanley, W	do	40	4,000
Stomongon Ame V	do	28	2,800
	do	1	. 100
Stevenson, James.	do	6	600 1,000
t George's Society	do	21	
storey. John Ire	eland	75	2,100 7,500
stuart, Hon. G. O'Kell, Q C Qu	uebec	106	10,600
torey, John Ire tuart, Hon. G. O Kell, Q C Q Stuart, Mrs. Caroline, late Executors of Mo Sutherland, William Q	ontreal	16	1,6 ·0 7,000
utherland, William Qu	uebec	70	7,000
wanson, Thomas Mo	ortreal	30	3,000
ymmes, Abigail	ree Rivers	26 2	2,600 200
aché, Lady Sophie	do	19	1,200
aché, Right Rev. Archbishop Me	anitoba	45	4,500
albot. Georgina. Usufructuary LsgateeQu	1ebec	8	800
app, W. Hsaschereau, T. JSt.	do	9	900
aschereau, T. JSt.	. Joseph de Beauce	18	1,800
aylor, J. B	do	10	1,000
aylor, E. HQu	do	40 55	4,000 5,500
	do	8	800
essier, C	do	10	1,000
omkins. Hannah M	do	• 1	100
etû, W	do	36	3,600
hibaudeau, Hon. J	do	47	4,700
histle, A. R., and H. K. Egan, ExecutorsOthom, J. S	tawa	2	200 200
homson Jemes	ede	2	200
homson, JamesQu	ehec	20	2,000
homson D 41	lo	16	1,600
ofield, William, in trust	lo!	6	600
orre, M. S	lo	2	200

Quebec Bank—Concluded. (Banque de Québec—Fin.)

11			
¥		A1	Ī.,
Names.	Residence.	Shares.	Amount.
(Nows.)		(Actions.)	(Montant.)
The second secon			\$
Torre, M. S., in trust	Quebec	; 7	700
Tremblav. Mary E	do	8	800
Tucker, James	doLeeds	10 40	1,000 4,000
Thomason Sarah	l do	2	200
Thompson, Wm, M.D.	Quebec	2	200
Tims, F. D., Curator	do	10 1	1,000
Union Bank of Lower Canada, in trust	do	100	10,000
Vibert, James	Percé	8	800
Vibert, Peter	' do	86	8,600
Vivert, Elizabeth	do	6 12	600
Von Exter, John	Quebec	106	1,200 10.600
Von Eveter, John, in trust	do	40	4,000
Von, Iffland Elizabeth	do	17	1,600
Walker, Hon. William, Executors Estate of	do	202 5	20, ∠00
Walsh, M. F., in trust	do	3	500 300
Wal-h, John	Ottawa.	ĭ	100
Ward, Caroline	Megantic	10	-1,000
Welch, H. A., Executor	Quebec	34	3,400
Webb, John	do	12 23	1,200 2,300
White, Mrs. Margaret	do	5	500
White, Wm	do	150	15,000
Wiggs, Sarah	Non-Gualiala	10	1,000
Wilson, Jos	Outher	50 20	5,900 2,00 9
Winfield, R. Walcot, Florence M	; do	20	2,000
Walcot, Florence M	do	1	100
Watkins, Sarah	Lévis	3	300
Wilkie, A. O'Hara Wicksteed, G. W., Q.C	Ottowo	50 101	5,000 10,10 0
Winter, Mary	Sherbrooke	13	1,300
Wishart Maria	Madaa	40	4,000
Wishart, Rev. D. Withall, W. in trust. Withall, W., and A. D. Webster, in trust.	do	10	1,000
Withall, W	do	1,109 4	110,900 400
Withall, W., and A. D. Webster, in trust	do	40	4,000
wood, w. F., W. G. Petry and Geo. Irvine,	l _		•
Woods, A., and A. D. Smith, in trust	l do	77	7,700
Wotherspoon F G. in trust	do	15 25	1,50 6 2,500
Wotherspoon, F. G., in trust	New York	55	5,500
Wright, Rosalie, Estate	Magnor	1	100
Wurtele, C. F. Wurtele, F. C., in trust for Charlotte F. Wurtele	Quebec	22	2,200
Wurtele, Eleanor F	do	16 10	1,600 1,000
Wartele, R. H	do	8	800
Wurtele, Annie	do	. 14	1,400
wright, Mary	do	73	7,300
Young, J. D, Executors Estate of	do	169 24	16,900 2,400
ung, J. R	do	66	2,400 6,600
10ung, Sarah	do	57	5,700
Young, G. B. S. Young, W. C	do	36	3,600
Young, Edith J	do	3	· 300
].]	
	Total Shares	25,000	2,500,000

LA BANQUE DU PEUPLE.

32,000 Actions de \$50 chaque, \$1,600,000—Capital tout payé.

(THE PEOPLE'S BANK.)

(32,000 Shares of \$50 each, \$1,600,000 - Capital all paid up.)

Noms. (Names.)	Residence.	Actions.
Austin, Mrs. M. H	Inverness, Q	(Shares.) 17 40 40 40 49 17 32 21 26 20 20 20 20 40 49 91 44 46 60
Boulanger, Joseph Sigel w, Miss E. S. J. Sigelow, Miss C. J. Senoit, François, Succession Strousseau, J. B., Succession Silodeau, Louis. Silake, Mrs. R. A. Srewster. Mrs. S. Srewster. Mrs. S. Strewster. Mrs. S. Strewster.	Montreal	73 10 10 2 25 24 15
Readry, E. A. Vestlemarc, R. No. N	dontreal	40 40 31 12 380 40 5 70
Brown, W. HQ	luebec	20 150

La Banque du Peuple—Suite. (The People's Bank—Continued.)

Noms.	Doridonos	Actions
(NAMES.)	Residence.	(Shares
		(02000
on, S	Montreal	_
i Mmo [I	_ do	1
audry, wine. 5 D boks, E. T., and W. S. Sinkler, in trust	Perth, O	2
rnard, Lucie.	do a	
rnaru, Lucie	do	1
wles, Mrs Maria.	do	2
dehear Mrs. M. I.,	Chiebec	4
nd Emilie	do	
TO S	Montreel	19
meau, Mme. H	Sorel	4
nd, C H	Mantmann	4
all Mrs M S	Brockville O	2
nrret Mme S	Montreal	. 4
own. Wm., Estate of	do	1
relow, Mrs. M. A	do	13
ntiet Alex	Three Rivers	2
nneville, Mme. S	Longueuil	. 2
audry, Mme. Melina	Montreal	
noit, Alfred	do	1
rland. G. B	do	10
audry, P. L. N	do]
by. M. G	Onebec	20
rwash, Mrs. L	St. Andrew's, Q	
ver. L. A	Montreal	
yer, M. L. A	do	3
yer, M. E. Cyer, J. C. A	do]
yer, J. A. T	do	ī
wles, G. J	do	
andry Hone J. L.	do	5
rsalon, Joseph, in trustgham, Mrs. E. T	do	
gham, Mrs. E. T	Brigham, Q	10
tterworth, C. A	Ottawa City	20
nd, J. B., in trustllefeuille, de, J. L	Montreal	2
acelin, Jas	Montreal	2
rn. Wm	do	10
llefeuille, de, Mme. C. L	St. Eustache, Q	8
gelow, Mrs. M. A., in trust	Montreal	3
owning, Mrs. M. A. M	do	6
audry, Mme. Joseph	do	18
ooks, Miss J. R.	do	. 1
ick, John	Montreal'	
akley, J. H. Y,	do	3
ruett & Co	do	23
mpbell, John		2
utu, Marie	Montreal do	1 2
meron, Ann, Widow A. McDonald apdelaine, Frs.	do	5
ark, H. D.	Montreal	ä
ark, H. Ddoret, Frs	St. Hyacinthe.	6
wie, miss kate	Montreal	2
errier, C. S	do	50
mté, Jos	do	. 7
mpbell, Matthewarles, Walter, Estate of	do	1
arles, Walter, Executors of	do	3

La Banque du Peuple—Suite. (The People's Bank—Continued)

Noms.	,	A ctions.
(NT	Residence.	(Shama)
(NAMES.)		(Shares.)
	- Management and the Contract of the Contract	
Cholette, A. C	Rigard	14
Coursel, C. J.	Montreal	60
Coursol, C. J. Chaffers, H. C., Widow Jas. Lery	do	10
Cowie, Wm	Prescott ()	30 20
Campbell, Miss Mary E.	l rescutt, Ot man and and and and	10
College, St. Hyacinthe	St Hyacinthe	106
Campbell, R. P. W	Quebec	2
Casgrain, Mme. C. E	Quebec	160 79
Cameron, J. W		75
Cumming, W. B.	Montreal	32
Churchwardens, St. James the Apostle Episcopa-	do	2
Chipman, R, Estate	do	200
Crawford, Alexander	do	3
Climon ()	Malbaie, Q.	13
Cox, Patrick, Estate.	Montreal do	4 1
Crawford, Miss M. A. E. L	do	1
Cazeau, Rev. C. F	Quebec	$1\overline{2}$
Cazeau, Dlle. J	do	4
Campbell, Mrs. Mary P	St. Andrew's, Q	18 15
Croil, W. R., Estate	Montreal	31
Charlebois, Dlle. E	Pointe Clair, Q	30
Caisse d'Economie Notre Dame	Quebec	673
Cussack, Mrs. C. J	Cornwell O	40 21
Croil, Mrs C. M	Montreal	9
Commissaire Fidré de, John McCallum	England	27
Corporation Episcopale Catholique Romaine de		. 6
MontréalCoupal, Madame Mélanie	Montreal	20
Carter d. B	London, Eng.	100
Crosbie, John, in trust	Montreal	30
Cole, Mrs. Maria B Chapleau, Ed	doSt. Pascal, Q	- 20
Chapleau, Jos	do	20
Chapleau, Jos Campbell, Archibald, Manager, in trust	Montreal	20
City and District Savings Bank	do	481 17
Dixon, George Defoy, Madame Frs	do	10
Dubord, Alphonse, en usufruit	Trois Rivières	18
Dubord, Alphonse	do	36
Dickson, Mrs. H	Montreal	35 13
Delorimier, L. G	St. Hyacinthe	80
Melisie, A. M	Montreal	47
Delisle, Madame A. M	do	29 9
Duncan, Frs	Montree!	26
Dubuc, C	do	. 2
Desforges, A	Quebec	20 24
Département de l'Education	Hudson Ray Co	74 72
Deschambault, Geo., Succession	Montreal	82
Device Rev John	Phillipshare O	10
Duncan, J. B. Dumesnil, Madame Jos. Duncan, Mrs. Annie	Drummondville, Q	20 42
Duncen Mrs Annie	Drummondville O	7
Tanount, Miles Millioneres seems seems seems seems seems seems	146	
	• • •	

La Banque du Peuple—Suite. (The People's Bank—Continued.)

Noms. (Names.)	Residençe.	Actions. (Shares.)
No. Comme		********
Duncan, Mrs. Grace Duncan, Mrs. Emelia	Drummondsville, Q	16 7
Dansereau, Jos	Montreal	8
Douglas, Miss Elizabeth	do	4
Douglas, Miss Margaret. Deming, M J. Daigle, Joseph	North Charles O	11 20
Daigle, Joseph	Belœil	8
Davis. Nelson, in trust	Montreal	50
Delorimier, E. N	Longinia	30 73
Dease, John	Hudgon Boy Co	19
Doran, James	Montreal	40
Dufresne, Joseph, Succession		6 20
Dorion, M. E., epouse de A. D. Decelles	do	53
Duff, J. M. M., in trust	do	6
Davis, Mrs. B. T	Ponth O	40
Davis, Mrs. D. M, in trust	Montreal	4 1
Davis, Mrs. D. M, in trust	1	_
Deschamps Alderia	Lachine, Q,	` \$
Stanley Deschamps, Alderie Dobbell, R. R., President of St. George Society,	Montreal	20
		42
Executor of Estate of Widow E. S. Prentice, in	M	
Executor of Estate of Widow E. S. Prentice, in	Montreal	20
trust	i do 1	20
Evanturel, E. M., epouse de E. Remillard	Quebec	41
Evanturel, M. M., epouse de A. Paré Evanturel, S. Venye L. T. Sanzor	do	41 41
Evanturel, S, Veuve L. T. Sauzor	do	41
Evanturei, Fra	1 40	86
Eglauch, L Executors of Estate of A. L. McBean Executors of Estate of Wester Charles	Langastan O	28 31
Excounded to Estate of Waiter Onalles	MODERESI	156
miecutors of Estate of H B. Smith	do	196
Eadie, G. WFitzgerald, Miss J. S.	do	21
Fitzgerald, Miss J. S. Franklin, Frs., in trust	Montreal	14 5
- 11(1) 01155 U. D., 111 trust	Novan ()	8
Fauteux, P. A., Cashier, in trust Fissiault, H. A. Filer S. in trust	Montreal.	10
		2 2
Frêchette, E. H. Fitzpatrick, Mrs. John Fournier Ed	Chambly, Q	24
Fournier, &d	Montreal	.8
Fournier, Ed Forrence, Mis. S. E Fov. Ed Fetata	do	16 20
	Montreal	106
		42
Ferguson, John	do	44 6 6
Francour & Giroux.	Montreal	10
Fabre G 9	do	402
Filer, J. H. Fraser, Wm, and W. Watson, in trust Frothingham, Reg. Fradk	do	41 12
Fraser, Wm, and W. Watson, in trust	Montreal	35
		100
Fraser, G. S. and G. W. Simpson in trust	Montreal	65 175
Fortier, T	Quebec	175 70
01 401	147	

La Banque du Peuple—Suite. (The People's Bank---Continued.)

Noms. (Names.)	Residence.	Actions. (Shares.)
		28
Greenshields, D. J., in trust	do	142 2
Greenshields, D. J., in trust	do	30
ilackmeyer, Uhas	do	20
frant, Robt	Quebec	5
Frant, John	Montreal	96 12
Freen, G. A	do 4	22
Fratton, Enst	Ste. Marie, Q	: 4
Falt, Mrs. Wm., Estate	Montreal	392
Sale, Anna R., wife of T. S. Hunt	Boston, Mass	64
Famble, R	Ouchee	8 20
Gravel, J. A., in trust	Montreal	2
libb. Chas	do	80
Hibb, J. D., Executors, Estate	do	140
Fibb, J. D., Executors, Estate	dodo	80 .40
Falarneau, P. M	do	53
łalarneau. Mme. P. M	do	24
Firaldi. Mme. M. A	St. Ours, Q	28
ravel, Gustave	Montreal	14
Rosselin, Dlle. Hermine	do	8 120
libb. Jámes	Onebec	115
łuérin, Julien	St. Joachim, Q	6
leddes, Mrs. Henrietta	Montreal	22
filman, F. E	do	45
ilman, F. E., in trust	do	5- 31
reniar, Mme. Joseph	do	16
libb, Mrs. Clarinda	do	80
ervais, L		40
ermain, Mme. Joseph	Quebecdo	16- 20
ribb, Mrs. Lizze M	Port Hone. ()	30
iddes, Chas., in trust	Montreal	25
amel Mme A. R.	Ouebec	32
igginson, Thos	Vankleek Hill, O	3. 2
igginson, Henry	do	5
erbert, Mrs. Marv I	London, Eng	64
ullet, L. A., epouse de J. N. Bossé	Quebec	16
argrave, Joseph Jas	Hudson Bay Co	21
obbs, Thos., Estatel	do	80· 8
edge, Mrs Anna A	do	20-
amilton, Rev. Chas.	Quebec.	- 4
aldane, James	Montreal	100
aldane, Mrs. James	do	20
all, Mrs. Jacob, Estate	dod	217 8
utchison, M	do	22
uot, C. H. V [E	Belœil, Q	46
uot, Dlle. Adeline	do	56
	Hasgow, Scot	70
all, John Amilton, Robert	MontrealQuebec.	21 167
uot, Philippe	do	200
ughes, N. H	Iontreal	24

La Banque du Peuple—Suite. (The People's Bank—Continued.)

Noms. (Names.)	Residence.	Actions.
(1.1.1.1.1)		(024200)
Hargrave, Miss Elizabeth	Montreel	. 3
Inot Geneviève, Succession	Duebec	. 3
fargrave, Miss Jane	Beach Ridge, Q	4
Iurlbut, Abel	St. Armand, Q	100
Iuot, Chas	do	3
lerbert, C. J., Trustees	Intreal	433
luot, A. J	do	4
laswell, Mrs. A. M. M.	do	12 4
lagar, C. W., Mrs. Geo. Hagar, Executor, Estate	do	80
erbert, Mme. flector	do	40
lolt, Miss C. E	do	5
Iampson, Robt	do	50 33
ohnstone, J. K 3	t. Andrew's, Q	50
rvine, D H	[udson Bay Co]	29
ones, Robert, Estate	ontreal	40
ackson, A. J., wife of Henry Grist	ontree!	10 2
ones, R. A. A.	do	25
ones, Mrs. S. H S	t. Andrews, Q	91
ones, Miss A. H.	do	46
phreton J R	do	80 40
ones, M. E., wife of Benj. Tidd	angalor. India	25
ones, H. M., wife of J. A. McLeod M	ontreal, Q	25
mes, E. A., whe of Root. Phelps	00	15
pubert, LéonT	do	20 9
emply, HenrySt	. Andrews, Q	21
emply, Henry St. St. St. Mrs. G. U	ontreal, Q	1
elly, M. E Po	ort Hope, O	5
err, WmHoaflamme, E. JTI	nurso. O	90 20
vernois. Ls Ma	ontreal. Q	30
Euvre et Fabrique Notre-Dame	nebec	22
gan, Alice, wife of John Sutherland	lbrook, Manitoba	22 3
claire, J. V. H.	do	303
claire, Jean.	do	120
moureux, Frs	. Charles, Q	4
Moine, Mde. VictoriaQu	do	32 82
mère, H Mc	ontreal, Q	24
pierre. And.	do	24
Moine. Alexandre	iebec	160
	dodo	80 20
	do	10
slie, Patrick Mo	ontreal, Q	102
slie, Patrick Moslie, Patrick, in trust. Moyne, John M. Go	do	3 6)
chapelle, P., Succession	mpton, Q ult aux Récollets, Q	4
Armont, Wrs. Wm.	ntreal, Q	3
armont, Wm., Estate	do	118
VV. Jos Estato	dodo	9 63
Claire. Madama Fra	do	92
	do	100
four, Madame L. A. H.	do	23

La Banque du Peuple—Suite. (The People's Bank—Continued.)

•		
Noms.		Actions.
(NAMES.)	Residence.	(Charas)
(NAMES.)		(Shares.)
Emission and the second	-	
Leclère, Francis	St Hyacinthe, Q	14
Levy, Alexander	London, Eng	342
Laframboise, Houble M	Montreal. O	12 18
LeMoine, Jas. M.	Quebec.	28
LeMoine, Jas. M. Langwill, Robt	St. Laurent, Q	31
Langwill, Robt. Lévesque, Mde. Pierre, Succession. Léblanc, Mde. Germain. Lespérance, Dlle. M. J. T. LeRosignol, P., Estate.	L'Assomption, Q	26
Lepianc, Mde. Germain.	St Charles O	$\begin{array}{c} 10 \\ 11 \end{array}$
LeRosignol, P., Estate	Onebec	10
Largevin, Mde. C. F	do	384
LaFontaine, Honble. Ainé	Aylmer, Q	82
Laurent, D. Succession	Montreal, Q	$\begin{smallmatrix}1\\24\end{smallmatrix}$
Lamère, J. B., in trust	do	56
Lochhead, D	do	80
Leslie, E. S., in trust (deceased) Leslie, E. S., in trust (deceased)	do	2
Leslie, E. S., in trust (deceased)	do	2
Lafricain, Geo	do	21 21
Lawford, Mrs. A. S.	do	16
Laflamme, J. D.	West Winchester, O	10
Lawlor, Wm., Estate.	Hawkesbury, Q	20
Leclerc, Albertine, épouse de A. Raymond	St Hyacinthe	24
Leprohon, L. A., épouse de D. McDonald Laurie, Mrs. S. A	Onehec	63 160
Lamothe, J. M., Succession	Montreal	21
Laurent, Madanie Adeline	do	5
Levy, Mrs. Rosetta	Quehec	24
Lesperance, PierreLackie, Mrs. Margt	Drummondville, Q	100· 2
Laioje Mme Maria	Montreal	50
Leclaire, Mme. Marie E	do	36
Lacaille, Chas	do	.6
Lafleur, Ed Lawlor, Mrs. M. D	dodo	30 40
Mohr, L.	Lachnte O.	23
Murison, Miss Margt,	[New Carlisle, Q]	16
Murison, Miss Eliza	do	5
Murison, Miss Mary	do	24 164
Moore, Luke, Executor	do	20
Moss, Clara L., wife of M. A. Davies	New York, U.S	81
Moss, Clara L., wife of M. A. Davies	Lotbinière, Q	29
Maharg, Miss K. H	Dublin, Irel.	40 16
Masson, Joseph, Estate	Montreal	67
Mills. Robt		10
Massue, G. A., Succession	St. Aimé	25
Mudge, N. R., in trust	Montreal	17
Morrough, Miss A. M	do	104 240
Mathie, Agnes, wife of Wm. Ross	Quebec	8
Manuel, John	Ottawa	60
Miller, Catherine, Estate	Montreal	93
Muir, E., Estate	dodo	44 12
Moore, Mrs. Annie	do	102
Montmarquet, Mme, M E.	do	162
Moreau, Henriette, Veuve J. Carrier	Ouebec	85
Malhiot, Adolphe, Succession	Montreal	170
	150	

La Banque du Peuple—Suite. (The People's Bank—Continued.)

Mathison, A. E. A., wife of W. Whitlock Hudson, Q. 16 Mathison, Vech. A., wife of M. Bulger. do 24 Morgan, Eliza, widow of R. Galt. Montreal. do 24 Morgan, Eliza, widow of R. Galt. Montreal. 22 Monticipalité du Havre aux Maisons. Lie de la Madeleine, Q. 13 Montreal. do 13 Montreal. do 13 Montreal. do 13 Montreal. do 13 Montreal. do 13 Montreal. do 13 Montreal. do 15 Montreal. do			
Mathison, A. E. A., wife of W. Whitlock Hudson, Q. 16	Noms.		Actions.
Mathison, A. E. A., wife of W. Whitlock Hudson, Q. 16 Mathison, Yech. A., wife of M. Bulger. do	(3)	Residence.	(0)
Mathison, Vech. A., wife of M. Bulger. do 8 Marthison, Hrs. Widow J. A. Quebec. 32 Morgan, Eliza, widow of R. Galt. Quebec. 32 Martin, P. P. Wife of Henry Wilkes. Isl. Isl. Municipalité de l'Etang du Nord. Montreal 1 Mills, Robt. Montreal 6 Moss, Hyam London, Eng. 70 Moss, Mrs. Sophia London, Eng. 70 Moss, Samuel, Jor the English and German Synagogue. Montreal 9 Méthol, E. W. Quebec. 50 Molsion, Mrs. E. B. 40 12 Mashieu, Mre. 1 80 Mashieu, Mre. 1 80 McGrank, Veil, Estate of 40 12 McGrank, Veil, Estate of 40 5 McGrath, Wildow, Neil 40 1 McGrath, Wilss Florence Scotland 22 McKenzie, Peter England 22 McKenzie, George Lake Huron 26 McKenzie, George Lake Huron	(NAMES.)		(Snares.)
Mathison, Vech. A., wife of M. Bulger. do 8 Marthison, Hrs. Widow J. A. Quebec. 32 Morgan, Eliza, widow of R. Galt. Quebec. 32 Martin, P. P. Wife of Henry Wilkes. Isl. Isl. Municipalité de l'Etang du Nord. Montreal 1 Mills, Robt. Montreal 6 Moss, Hyam London, Eng. 70 Moss, Mrs. Sophia London, Eng. 70 Moss, Samuel, Jor the English and German Synagogue. Montreal 9 Méthol, E. W. Quebec. 50 Molsion, Mrs. E. B. 40 12 Mashieu, Mre. 1 80 Mashieu, Mre. 1 80 McGrank, Veil, Estate of 40 12 McGrank, Veil, Estate of 40 5 McGrath, Wildow, Neil 40 1 McGrath, Wilss Florence Scotland 22 McKenzie, Peter England 22 McKenzie, George Lake Huron 26 McKenzie, George Lake Huron			
Mathison, Mrs. Widow J. A. Quebec. 24 Morgan, Eliza, widow of R. Galt. Quebec. 32 Martin, P. P. Montreal. 1 Martin, P. P. Montreal. 1 Municipalité du Havre aux Maisons. Isle de la Madeleine, Q. 13 Mills, Robt. do 15 Moss, Hyam. do 16 Moss, Hyam. London, Eng. 70 Moss, Gramel, for the English and German Synagge. Montreal. 9 Méthol, E. W. Quebec. 50 Ménault, P. B. Montreal. 9 Molson, Mrs. E. E. do 12 Mclon, W. A., in trust. Montreal. 9 McCrank, Veil, Estate of. Screl. 9 McCrank, Veil, Estate of. do 5 McCrank, Veil, Estate of. do 12 McCrank, Veil, Estate of. Scotland. 22 McCrank, Veil, Estate of. Montreal. 9 McCrank, Veil, Estate of. Montreal. 10 McGrath, Miss Mary. Montr	Mathison, A. E. A., wife of W. Whitlock	Hudson, Q	
Morgan, Bliza, widow of R. Galt.	Methison, Mrs. Widow J. A.	do	
Mackeand, B., wife of Henry Wilkes. Go 22 32 32 32 33 34 34 34	Warman Fliga widow of R Galt	Onehee	
Municipalité de l'Étang du Nord Montreal Go 13 Mills, Robt Montreal Go 16 Monss, Hyam London, Eng. 70 Monss, Hyam London, Eng. 70 Montreal Go 10 Moss, Mrs. Sophia Montreal Go Montreal Go Montreal Go Montreal Go Montreal Go Montreal Go Montreal Go Montreal Go Go Go Go Go Go Go G	Mantin D D	Montreal	
Municipalité de l'Estang du Norc Sinsis Robit Sinsis Ryam Sinsis	Municipalité du Havre aux Maisons	Isle de la Madeleine. O.	
Moss, Hyam	Municipalité de l'Etang du Nord	00	13
Moss, Mrs. Sophia London, Eng. 70	Mills, Robt.		
Moss Samuel for the English and German Synagogne Methot, E. W. Quebec 50 Ménault, P. B. Montreal 60 Molson, W. A. in trust Go 12 Mathien, Mme. E. A. Sorel 9 Marselais, Rev. C. E. L. St. Urbain 40 Moss, Hyam, in trust Montreal, Q 51 McGrank, Weil, Estate of Go 5 McGrank, Widow, Neil Go 5 McGrank, Widow, Neil Go 5 McGrath, Miss Frances Go 60 McKenzie, Peter Montreal, Q 5 McKenzie, George Montreal, Q 6 McKenzie, George Montreal, Q 6 McKenzie, George Montreal, Q 6 McMarthur, John Go 6 McArthur, John Go 6 McArthur, John Go 6 McGonald, Miss Margaret Montreal, Q 10 McArthur, John Go 6 McAchonald, Miss Margaret Montreal, Q 12 McGonald, Miss Margaret Montreal, Q 12 McGonald, Miss Margaret Montreal, Q 12 McGrath, Widow Montreal, Q 12 McGrath, Widow Montreal, Q 12 McGrath, Widow Montreal, Q 12 McKenzie, George Montreal, Q 12 McGrath, Widow Montreal, Q 12 McGrath, Widow Montreal, Q 12 McGrath, Widow Montreal, Q 12 McGrath, Widow Montreal, Q 12 McGrath, Widow Montreal, Q 12 McGrath, Widow Montreal, Q 12 McGrath, Widow Montreal, Q 12 McGrath, Widow Montreal, Q 12 McGrath, Widow Montreal, Q 12 McGrath, Widow Montreal, Q 12 McGrath, Widow Montreal, Q 13 McGrath, Widow Montreal, Q 14 McGrath, Widow Montreal, Q 16 McGrath, Widow Montreal, Q 16 McGrath, Widow Montreal, Q 16 McGrath, Widow Montreal, Q 16 McGrath, Widow Montreal, Q 16 McGrath, Widow Montreal, Q 16 McGrath, Widow Montreal, Q 16 McGrath, Widow Montreal, Q 16 McGrath, Widow Montreal, Q 16 McGrath, Widow Montreal, Q 16 McGrath, Widow Montreal, Q 16 McGrath, Widow Montreal, Q 16 McGrath, Widow Montreal, Q 16 McGrath, Widow Montreal, Q 16 McGrath, Widow Montreal, Q 16 McGrath, Widow Montreal, Q 16 McGrath, Widow Montreal, Q 16 McGrath, Wid	Moss Mrs Sonbia	London, Eng.	
Méthot, E. W. Quebec. 560 Ménault, P. B. Montreal. 60 Molson, W. A., in trust. do 12 Mathieu, Mme. E. A. Sorel. 9 Marselais, Rev. C. E. L. St. Urbain 40 Moss, Hyam, in trust. Montreal, Q. 81 McCrank, Widow, Neil. do 5 McGrath, Widow, Neil. do 8 McVean, Donald St. Andrews, Q. 100 Mactrativish, Miss Florence Scotland 22 McGrath, Miss Mary. Montreal, Q. 8 McKenzie, Peter England 29 McKenzie, George Lake Huron 26 McKenzie, George Lake Huron 26 McMillan, D. St. Andrews, Q. 12 McArthur, John Lake Huron 26 McMillan, D. Montreal, Q. 12 McKenzie, George, Estate of Montreal, Q. 12 MacDonald, Miss M St. Laurent, 20 MacDonald, Miss M St. Laurent, 21 <td>Moss, Samuel, for the English and German Syns</td> <td> - </td> <td></td>	Moss, Samuel, for the English and German Syns	-	
Menault, P. B.	gogue	Montreal	
Molson, Wr. A., in trust.	Ménault. P. B.	Montreal	
Mathleu, Mme. E. A. Sorel. 9 Marselais, Rev. C. E. L. St. Urbain 40 MocTank, Veil, Estate of do 5 McCrank, Widow, Neil do 8 McVean, Donald St. Andrews, Q. 100 McVean, Donald St. Andrews, Q. 100 McCrath, Miss Mary. Montreal, Q. 8 McDonald, Mrs. Helen M do 80 McKenzie, Peter England 29 McKenzie, George Lake Huron 26 McKenzie, George Lake Huron 26 McKenzie, George, Estate of Montreal, Q. 12 McKenzie, George, Estate of Montreal, Q. 10 McKenzie, George, Estate of Montreal, Q. 25 McKenzie, George, Estate of Montreal, Q. 25 McKenzie, George, Estate of Montreal, Q. 25 McKenzie, George, Estate of Montreal, Q. 24 MacDonald, Miss M. Lundon, O. 1 Macpherson, Miss Johanna Montreal, Q. 1 Macpherson	Molson, Mrs. E. E.	. do	
Marselais, Rev. C. E. L. St. Urbain 40	Melson, W. A., in trust	do	
Most Hyam, in trust Montreal, Q 51	Marselais Rev C. E. L.	St. Urbain	
McVean, Donald St. Andrews, Q 22 McGrath, Miss Mary Montreal, Q 8 McKenzie, Peter England 29 McKenzie, Mrs. Isabella Mingan 16 McKenzie, George Lake Huron 26 McMillan, D St. Andrews, Q 12 McGill, Miss Margaret Montreal, Q 26 McKenzie, George Lake Huron 26 McMillan, D St. Andrews, Q 12 McGill, Miss Margaret Montreal, Q 25 McKenzie, George, Estate of Montreal, Q 24 MacDonald, Miss M Lake Huron 25 MacDonald, Miss M Montreal, Q 24 MacDonald, Miss M Montreal, Q 19 Macpherson, Miss Johanna Donald Do	Moss. Hvam. in trust	. Montreal. O	81
McVean, Donald St. Andrews, Q 22 McGrath, Miss Mary Montreal, Q 8 McKenzie, Peter England 29 McKenzie, Mrs. Isabella Mingan 16 McKenzie, George Lake Huron 26 McMillan, D St. Andrews, Q 12 McGill, Miss Margaret Montreal, Q 26 McKenzie, George Lake Huron 26 McMillan, D St. Andrews, Q 12 McGill, Miss Margaret Montreal, Q 25 McKenzie, George, Estate of Montreal, Q 24 MacDonald, Miss M Lake Huron 25 MacDonald, Miss M Montreal, Q 24 MacDonald, Miss M Montreal, Q 19 Macpherson, Miss Johanna Donald Do	McCrank, Neil, Estate of	do	
McVean, Donald St. Andrews, Q 22 McGrath, Miss Mary Montreal, Q 8 McKenzie, Peter England 29 McKenzie, Mrs. Isabella Mingan 16 McKenzie, George Lake Huron 26 McMillan, D St. Andrews, Q 12 McGill, Miss Margaret Montreal, Q 26 McKenzie, George Lake Huron 26 McMillan, D St. Andrews, Q 12 McGill, Miss Margaret Montreal, Q 25 McKenzie, George, Estate of Montreal, Q 24 MacDonald, Miss M Lake Huron 25 MacDonald, Miss M Montreal, Q 24 MacDonald, Miss M Montreal, Q 19 Macpherson, Miss Johanna Donald Do	McGill. M. C., wife of C. Howard	do	
Montreal Q	McVean, Donald	. St. Andrews, Q	
McKenzie, Peter England 29	Mactavish, Miss Florence	Scotland	
McKenzie, Peter England 29	McDanald Was ITalan M	1 4.	
McCaillan, Dissaurage Montreal, Q Montreal, Q Montreal, Q Montreal, Q Montreal, Q Montreal, Q Montreal, Q Montreal, Q MacDonald, Miss M Montreal, Q Montreal, Q MacDonald, Miss M Montreal, Q Montreal, Q MacDonald, Miss M Montreal, Q	McKenzie, Peter	England	
McCaillan, Dissaurage Montreal, Q Montreal, Q Montreal, Q Montreal, Q Montreal, Q Montreal, Q Montreal, Q Montreal, Q MacDonald, Miss M Montreal, Q Montreal, Q MacDonald, Miss M Montreal, Q Montreal, Q MacDonald, Miss M Montreal, Q	McKenzie, Mrs. Isabella	Mingan	
McNabb, Leon	McMillan, D	St Andrews, Q	
Montreal Q	McGill, Miss Margaret	Montreal, Q.	
MacPonald, Miss M	McNahh Lagr	Lachine ()	
MacDougall, Brothers	McKenzie, George, Estate of	Montreal, Q	
MacDougall, Brothers	MacDonald, Miss M	St. Laurent, Q	
MacDougall, Brothers	Macherson, H., Wife of D. MacDonald	Kingston, O	
MacDougall, Brothers	Macpherson, Miss Johanna	do	1
MacDougall, Brothers Montreal, Q 16 16 Newcomb, Wm., Estate of do 216 do 216 Newcomb, Wm., Estate of do 216 do 216 Newcomb, Wm., Estate of do 216 do 216 Newcomb, Wm., Estate of do do 216 Nairn, John, Widow Quebec 50 do 13 Newton, W. J., in trust Quebec 50 Nairn, John, Widow Quebec 50 Nairn, John, Widow Quebec 50 Nairn, John, Widow Quebec 50 Nairn, John, Widow Nash, F., Manager, in trust Montreal, Q 313 Not & Co do 2 Quebec 313 Not & Co do 2 Quebec 40 Quebec Nairn, F., Manager, in trust Montreal, Q 313 Not & Co do 40 Quebec Nairn, F., Manager, wife of A. M. Stewart New York 800 New			
Norvers, W. H.	MacDougall. Brothers	Montreal O	
State Color Color State Color Colo	vorvers. W H	do	
State Color Color State Color Colo	Newcomb, Wm., Estate of	do	
Nairn, John, Widow	vairii. John Ristate of	14850e. () 1	
Claricolon, Mrs. S. W. Claricolon, Mrs. S. W. Claricolon, Mrs. S. W. Claricolon, Mrs. S. W. Claricolon, Mrs. S. W. Claricolon, Mrs. S. W. Claricolon, Mrs. S. W. Claricolon, Montreal, Q. 313 Claricolon, Mrs. S. W. Claricolon, Montreal, Q. Claricolon, Mrs. S. W. Claricolon, Montreal, Q. Claricolon, Mrs. S. W. Claricolon, Mrs. S. W. Claricolon, Mrs. Montreal, Q. Claricolon, Mrs. S. W. Claricolon, Mrs. S. W. Claricolon, Montreal, Q. Claricolon, Mrs. S. W. Claricolon, Mrs. S. W. Claricolon, Montreal, Q. Claricolon, Mrs. S. W. Claricolon, Mrs. S. W. Claricolon, Montreal, Q. Claricolon, Mrs. S. W. Claricolon, Mrs. S.	Vairn, John, Widow	do	
Vash, F., Manager, in trust. Montreal, Q. 313 Yolt & Co. do 2 Oglivie, Miss Frances. do 40 Oglivie, Miss Margaret H. do 40 Oglivie, Agnes, wife of A. M. Stewart. New York. 80 Pare, Frs Lachine, Q. 56 Terrebonst, G. M. Terrebonne, Q. 151 Ott, Charles. Quebec. 320 Pearson, Isabella, Estate of. Montreal, Q. 46 Celletier, A. E. P., Succession. Quebec. 8 Agrant, A. A., Succession. do 10 Prévost, Amable, Succession. Montreal, Q. 521	Vicholson, Mrs S W	Chatham O	
Colt & Co. Colt & Co. Colt & Co. Colt & Co. Colt & Co. Colt & Co. Colt & Co. Colt & Co. Colt & Co. Colt & Co. Colt & Co. Colt & Co. Colt & Colt & Co. Colt & Co.	ash, F., Manager, in trust	Montreal, Q	3 13
Sgilvie, Miss Margaret H	olt & Co	do	
Service Agnes Wife of A. M. Stewart New York Stewart Agnes Stewart New York Stewart St	gilvie. Miss Margaret H	do	
Color Colo	ZIIVIE. Across wife of A. M. Stewart.	New York	80
Cubarles Quebec 320	révort C M	Lachine, Q.	
earson, Isabella, Estate of. Montreal, Q. 46. elletier, A. E. P., Succession. Quebec. 8 arant, A. A., Succession. do 10. révost, Amable, Succession. Montreal, Q. 521 151 151	Pitt, Charles	Quebec	
Prévost, Amable, Succession Quebec 8 Montreal, Quebec 8 do 10 Prévost, Amable, Succession 521	earson, Isabella, Estate of	Montreal, Q	
Prévost, Amable, Succession Montreal, Q 521	Strant A A Succession	Quebec	
151	révost, Amable, Succession	Montreal, Q	
	•	151	

La Banque du Peuple—Suite. (The People's Bank—Continued.)

31°		A 0410mm
Nons.	Residence.	Actions.
(Names.)	i itesidence.	(Shares.
Pelletier, Dlle., M. J	Quebec	41 41
Pratt, John, Succession	do	1,400
Pelletier D	St. Vincent de Paul	8
Punet T M I. énouse de M Levesaue	L'Assomption	21
Papineau, C. F., in trust	Montreal, Q	Į
Papineau, C. F., in trust	do	l l
Patton, Mrs. S	Montmagny, O	2
Pominville, Frs., Succession	Montreal, Q	21
Parent, Et., Succession	Ottawa, O	96
Pope, LieutCol., James Pope, LieutCol., James, in trust Pope, LieutCol., James, in trust Pope, LieutCol., James, in trust	Quebec	13 7
Pone Lieut Col James in trust	do	5
Pope. LieutCol., James, in trust	do	6
		60
Petrie, John Pritchard, Samuel D., Estate of	Bobcaygeon, O	25
Powentt 7	Montreal, Qdo	60 8
Perrault, Z Papineau, Narcisse	St Timothé ()	40
Pheres, C. E., wife of M. Cormack	Montreal, Q	10
revost, Arthur	do	105
Pretontaine H	1 40	41
Ployart, Miss Ann A	Montroel	$\begin{array}{c} \bf 44 \\ \bf 2 \end{array}$
Papinéau, Dile. L. M. N. Pope, Mrs. B. J. Panet, Miss Nancy	Boston, Mass	60
Panet, Miss Nancy	Montreal	6
Perrault, Louis	do	80
Perrault, Louis	dodo	15
Patry, Ed	do	25 3
rait, John, Estate	do	20
Duábas I s Curá do	Onohoo	8
Remsay, Rev. James.	Freleighsburg, Q	6
tea, David	Montreal	25 64
Rudvard Mrs C L	London Eng	80
Rudyard, Mrs. C. L	St. Denis, Q	20
Roy P. O., Succession	St. Jacques, Q	3
Rossin, M	Montreal	1
Renaud, Ignace, SuccessionRobinison, Mrs. Daniel	dodo	40 40
laa laakeen in trust	' do '	8
Ramsay, Mrs. Agnes	do	. 145
łacey, Mrs. S. W	Quebec	36
(yan, M	Montreal	8 20
Roy, Candide Constitution of the Constit	do	20
Ramsay, Mrs. M	Montreal	40
licher, Ambroise, Succession	St. Denis, Q	20
lobertson, James	Montreal	45
eeves, Miss Margaret	do	10 10
kivet, Mme Marie	L'Asgomntion	3
koy, Rev. Edward	Pierreville, Q	6
toy, Rev. Edward	Waterloo, Q	24
leddy, John, in trust	Montreal	56
toy, Matilda, Veuve J. Pratt	do	16 8
		20
evnolds. Mrs. E. S	Brockville, ()	
teddy, John, in trust toy, Matilda, Yeuve J. Pratt toy, Marguerite, Veuve Ls Perrault teynolds, Mrs. E. S temsay, R. A	Brockville, O Montreal	10

La Banque du Peuple—Suite. (The People's Bank—Continued.)

I _I		
Nows.	Residence.	Actions.
(NAMES.)	Residence.	(Shares.)
Children States of Control of Con		
Ramsay, Miss E. A	Montreal	10
Robinson, James	do	$\begin{array}{c} 12 \\ 16 \end{array}$
	do	2
Roy. Arthur	do	20
Rea, J. M	Quebec	5 4
Ross Mrs J. Heirs of Widow	do	20
Skene, G. M., Estate of Smith, H. B., Estate of	Hudson Bay Co	17
Simpson, Robert	Montreal St. Andrews, Q	304 24
Sancer, J. B., Succession	Montreal	80
Stevens, Mrs. Mary	Dunham, Q.	53
Shepherd, F. J Sutherland, Mrs. Mary A	Montreal St. Andrews, Q	12 39
St. Charles, F. X	Montreal	200
Scholes, Frs	do	100
Shepherd, R. W	do	111 16
Stirling, W. S	Halifax, N S	20
Sears. H	Montreal, O	3
Sœurs de l'Hôtel Dieu de St. Hyacinthe Sinclair, A. P	Montreal, Q	50 1
Stevenson, Adam	do	29
Sutherland, D	St. Andrew's, Q	17 8
Smith, William, jun	Martintown, O	40
Senecal, Dame Frs., Succession	do	32
Shuter, Ellen, and others	England	2 32
Shuter, Ellen, wife of Samuel Hill	dodo	32
Smith, Melvin	Montreal, O	20
Soupras, D. B., veuve de Grosbois	Chambly, Q	46 16
Shuter, Joseph M	Montreal Q.	16
Seminaire de Nicolet	Nicolet. O	16
Senkler, Miss A. C	Brockville, O	20 53
Smith, Mrs. E. G. in trust	do	40
Denkier, A. R.	Toronto, O	83
Senkler, Hon. W. S Stevenson, Adam, in trust	Perth, O	· 20 8
Smith, Miss S. W.	Montreal, O	5
Salaberry, L., épouse de H. Larocque	L'Assomption, O	
Smith, John, Executor Sewell, Rev. H. D	Montreal, Q	40 40
PSUL F. G	Longon, U	30
Scott, Stuart. Estate	Onebec	21
Swanston, Thomas Stewart, C. J.	Amherst. N.S.	58 24
Stewart, C. J. Simpson, Moses	St. Andrews, Q	3
Smith, Edward Smith, William, sen	Halifax. N.S	100 25
Duccession Rose I Delines	Duahag	160
St. Jean, Antoine F., Succession	Montreal, Q	18
Scott, W. W., Estate	do	40 40
Senkier, R. J	Brockville O	20
Duepherd, Miss F. A R.	Montreel ()	12
Scott, Mrs. A. S. C. Shepherd, H. W	Juebec	. 12 100
	53	100

La Banque du Peuple—Suite. (The People's Bank—Continued.)

Noms, — (Names.)	Residence.	Action (Share
,		-
T. D. W	Wantanal O	
ancer, J. B., Manager, in trust	do	
tunson, Mrs. M. M	do	
chiller, C. Etuppel, Mrs. Mary	do	
hepherd, S. A	do	
œurs de la Congregation de Notre Dame	do	
towang A I)	Dunham, Q	
kene, U. M, wife of P. Fortin		
œurs de St. Noms de Jesus et Marie	Hochelaga, Q	
alker. James	Pictou, N.S	
mpson, Mrs. L., Executrix	St. Andrews, Q	
merville. Alexander. Executor	Montreal, Q.	
. Onge. Urgel, in trust	do	
Onge, Urgel	do	
ncer, J. B	do	
01th. R. H	Quebec	
mpson, G. W., in trust	Montreal, Q	1:
rathy, J. B	London, O	
udeau, Toussaint	Ottown O	1
ndeen M L. énouge de A C. Peningen	Montreel O	
udeau, M. L., épouse de A. C. Papineauuteau, Delle. D	do	(
ustees Samuel E Molson	do	1
omson, Mary Ann, wife of J. W. Benson	do	
omson, Mary Ann, wife of J. W. Benson omson, Eleanor, wife of George Smith	do	:
omson, Joseph N., Estate	do	
igge, Alfred	England	
	Quebec	
udeau, Mme. Rosina	Montreal	
ompson, W. H., in trust	do	
ché, E. P., Succession.	Montmagny	2
ché, Mme. E. P	do	3
	Montreal Ottawa	•
ompson, Mme. John	Montreal	
ylor, James	do	
upin, Rev Jos	do	
mpest, John	do	1
mpest, John, in trust	do	,
offier A A in trust	do	3
emblay, Mme. M. E	Quebec	
rner, Miss Elizabeth	St. Andrew's, Q	
ner, Miss Helen	do	
rner, Mary, wife of John Websterger, Mme. L. M	do	9
ger, Mme. L. M	L'Assomption, Q	2
lois, Rev L. E. A	Hochelaga, Q	
illeau, W. D., Estate of	Montreal, Q	
lleau, W. B., Estate ofllée, J. D., Successionyer, Dlle. A	Joliette, Q	
yer, Henry	Stanfold, Q	
zina, Frs	Quebec	
eaver, G. W	Montreal	
eaver. G. W., for Heirs Bury	do	
Ikinson, Chester	Brigham, Q	- 5
ikinson, Chester	Cedres, Q	
itson, Miss Anna	Montreal	:
atson, Miss Elizabeth	do	
atson, Miss Elizabeth	do	9
att, J S., Executors	do	:
arner G. W., Heirs of	do	i
illiams, Frederick	do	

La Banque du Peuple—Fin. (The People's Bank—Concluded.)

Noms. (Names.)	Residence.	Actions. (Shares.)
Wilson, Miss Charlotte. Weaver, Mrs. Mary A Workman, Thos., Executor, Estate of Mrs. Von- frieson Wilkes, Rev. Henry Whitehead, E. H., and Louis Armstrong, Execu- tors, Estate of Wm. Newcomb. Williams, A. L Wardell, Miss M. H. Wilkes, Miss A. D. Wilkie, Miss M. S. Wilkie, Miss A. O Younie, Alex, Estate of.	Montreal do do St. Andrew's, Q Montreal Halifax, N.S. Richmond, Q Martintown, O Montreal do do Jersey, British Isles. Montreal Quebec do Ormstown, Q Montreal Quebec do Ormstown, Q	86 177 43: 33 30 47 20 40 32 66 20 133 5 32 8 4 4 4 24 8
Younie, Mrs. AlexYounie, Miss Isabella	do	32,000

Copie certifiée.

A. A. TROTTIER, Caissier.

MONTREAL, 16 février, 1880.

MERCHANTS' BANK OF CANADA.

(BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA.)

NAMES. (NOMS.)	Residence.	Shares. (Actions.)
Acton, Robert	London, Eng	2 12
Adams, Catharine.	do	10 200
Aitkin, A. G., and C. E., Tutrix	Yorkville, O	12 34 1,100
Executors Allan, Andrew	do do	233 1,792
Allan, Andrew, in trust for W. H. Benyon	do	176 4 4
Allan, Andrew, in trust for A. A. Allan Allan, Andrew, in trust for J. R. Allan	do	4
Allan, Andrew, in trust for W. R. Allan	do	4 4 4
Allan, Andrew, in trust for Capt. J. Ritchie Allan, Andrew, in trust for J. A. Allan	do	. 26
Allan, Andrew, Alex. Allan and G. Stephens, in trust for B. R. Allan	do	92
trust for J. C. Allan Allan. Deborah and Eliza.	do	136
Allan, Margaret Allan, Rev. Daniel Anderson, Robert	do	6 12 2,016
Anderson, Robert, in trust	do	24 6
Andrews, Alfred Angus, A. R	Quebec	2 6
Executors Archambault, Hon. Louis	BellevilleL'Assomption	20 10
Archambault, Sabin	Halifax.	26
Armour, John	Hamilton	30 2 2
Armour, John F		10
Ashhurst, Henry George	MontrealLondon, Eng.	80 32 6
Atkinson, F. W	Montreal do	2 6
Auld, Margaret	Montreal	14 28 23
Avery, James F., M.D	Halifax Windsor, N.S.	115 40
Awty, George	Mitchell, O 156	8

Names.		Shares.
;	Residence.	
(Noms,)	•	(Actions.)
Jan Dan John	Simcoe	6
Alexander, Rev. John	Clinton	10
Archibald, Caroline	do	10
Archibald, Caroline	Montreal	20
Archibald, H., in trust for Mrs. E. H. Hedge Audy, J. R., and Elizabeth, Tutors' Gaudets		33. 30
Adams, Wm	Montreal	6.
Anderson, W. J	Brockville	3
Abbott Harry and Amelia, in trust	do	100
Alexander, Elizabeth	Point St. Peter. Gaspe	6
Arnold, Jane M	do	13- 14
Baby, H., Curator	do	20
Badcock, Thomas	do	2
Roird Thomas	Ormstown, Q	28
Bain, Thos. B	Tilsonburgh, O	10 4
Bajus, Jacob Baker, O. D., and Hamet E	Grafton, O	12
Baker, Charles D	do	4
Rannerman, Alex	Hudson Bay Co	. 2
Bannerman, George	do	. 2:
Bannerman, DonaldBaptist, Isabella C	do Three Rivers	4 6
Saptist, John, Executor	do	44
Baptist, Alexander	do	166
Barber, Thomas	Nottingham, Eng	32
Barclay, Rev. John, D.D.	Toronto	8.
Baker, Maria	Walesdo	2 6
Barlow, Emma	Montreal	8
Bamford, Thomas	Yarmouth, Eng	8
Barnhart, A. J.,	Milleroche, O	40
	5th Regiment	18 33
Bayne, Margaret	Ouebec	8
Sayne, Thomas	Halifax	46
Bellerby, Mary Anne	Renfrew	3
Bell, John, Executor of J. Easton	Belleville	. 3. 10
Sell, Adam C	New Glasgow N S	4
Bell, Thomas	Montreal	110
Sell, Susan	Hudson Bay Co	6
Bell, Mary.	Carleton Place	10
Bender, AlbertBender, Mary Ann Jane.		6. 6.
Bender, Prosper, M.D.	do	2
Sender, Mary Ann Jane	Roxborough, O	4
Bennett, Elizabeth Mary	Quebec	36.
Senny, James	Montreal	18 3.
Sethune. Unach	Thorah. O	82
Bilodeau, Louis	Quebec	40
Bethune, Unagh Bilodeau, Louis Binney, Right Rev. Hibbert.	Halifax	14
11 CU; 188Della	MODIFES:	8
Sird, Wm. Slack, Rev. W. H.	Gatehouse, Scot	16 12
Plack, Walor Wilsone	24th Regiment	8
rack, Henderson in trust	Montreal	4
Mary Jana	do	16
Black, RuthBlackwood, Robert	do	. 8
VVU3 15UUCL bis accorded seconded second second second second second	шагынгоми, О l	40.

Nakes. (Noms.)	Residence.	Shares. (Actions.)
Blais, Lewis Geo	Montreal	16
Blackler, Wm. H.	St. Thomas, Montmagny	14 14
Blount, Wm.	London, Eng	8
Blount, WmBogue, AnastatiaBond, James	Quebec	6
Bond, W	Madea	4
Bond, Eliza	do	, 6 6
Bond, Eda	. do	6
Bond, Mary	. do	28
Bend, George W. Borbridge, Wm.	Montreel	9 5
Roswell, A. R., and Rev. H. Auston, Trustees	. Toronto	2
Bourrett, Caroline	. Montreal	2
Bourrett, Michel.	. do	1
Bouthillier, Tancred	London Eng	. 50 18
Bower, Rev. E. C. Boyd, Agnes.	Cobourg	8
Boyd, Agnes.	Montreal, Q	14
Boyd, H. M. Boyd, John	do	6 30
Boyd, Janet.		30 14
Bradburn, Thomas	. Peterborough. O	78
Bradburn, John	Little Sutton, Eng	54
Bradford, John	Halifor N.S.	$\frac{14}{2}$
Braidwood, Francis	Sherbrooke	20
Braithwaite, Mary D	Montreal, Q	10
Breden, John	Kingston, O	2
Briggs, Rev. Wm	Toronto, O	20 10
Briggs, Rev. Wm	Kingston, O	24
Brodie, Hugh	Montreal, Q	20
Brooke T & I Evecutors	do	$\begin{array}{c} 14 \\ 2 \end{array}$
Brooke, T. & J. Executors Brouse, W. N	Prescott, O	12
Brown, Alexander S	Belleville, O	68
Brown, Mary, and children	Montreal, Q	6 12
Brown James	Kingston ()	34
bruce - Kodert	Uuebec	24
Bruce, Charles	Montreal, Q	. 2
Brunet, D. W Brush, George S	do	16 9
Brush, George S., in trust	do	12
Paragan Alan Hanna	Ottoma O	24
Buchanan, Agnes, in trust Buck, Wm	Dundee, Scot	32 8
Buck. Wm	Brantford	40
Buell, Margaret S	Brockville	16
		. 8
Bull, Richard, Trust	Montreal, Q	2 38
Burke, Edward C	Quebec	2
Burke, Michael	Montreal, Q	6
Burke, John	do	14 100
Burland, Geo. B	do	32
surn. wm		
Burn, WmBursham, H. N	Cobourg, O	5
Burnham, H. NBurnham, Sophronia	Cobourg, O	5 4 10

Names.		Sharar
	Residence.	Shares.
(Nows.)		(Actions
Bush, Thomas	Hamilton O	
Burwash, John	St. Andrews, Q	
Burwash, Thomas	do	_
Burland, G. B., in trust	Montreel O	1 10
Rarnhart W. J	do	10
Rucon Sarah Jane	do	2
Burns, Agnes	Perth	
Bell, Henry H	Halifax N.S.	2
Brodie, Peter	Ouebec	
Rureau Mary Ann A	Three Rivers	2
Barnjum, S., in trust	Montreal, Q	
Beaudry, H. J. B, and others	Montreel O	1
Bowman, Elizabeth	do	· 1
Britton & Price	Kingston, O	
Senny, Sophia Senny, Margaret N	Daillebout	
Benny, Christiana	do do	
Senny, Selina	1 do	
Bannatyne, Louisa M	Winnipeg	
Bell, MaryBaker, J. C., Executors, in trust	Montreal, Q	:
aker, Archer	Brockville ()	;
adenach, Thos., in trust	Montreal, Q.	į (
Brookfield, Samuel M	Halifax, N.S.	1]
Butterworth, John G. B	do	
Bell, Charles	Halifax	
erthelot, Jos. A	Montreal	45
udden, H. A., in trust	do	92
ennett, Thomas	New Gloscow	10
enny, Walter N	Dailliebout	5
riggs, Thomas'	Kingston	20
utters, D		. 2
ryson, T. Marbeau, Henry	do	10 10
urnett, & Co	do	59
uchanan, W. J., in trust	do	27
alder, Maria	do	8
aldwell. Wm	Malone N Y	4 10
ameron, Andrew S	Lancaster	2
ameron, Isabella	Tp. of Burgess	2
ameron, Archibald	De Wittville	18
ameron, Rev. I. Y., and A. Gray, in trust	Thurso	6 6
ameron, Wm	Lancaster	4
ampbell, E. A. C	St. Hilaire	6
ampbell, Maria, Administatrix ampbell, Flora C., Usufructuary. ampbell, Donald J	Limerick	8 2 2
ampbell, Donald J	Montreal	2
PUCLIC DUDGIU	auuson Dav Co	25
amphell, Robert, in trust	do	3
ampbell, Matthew	Wontreal	48
amphell, Delina M. G.	Quebec	$^{12}_{4}$
ampbell, Delina M. G	Drummond	4
ampbell, Donald J	do	3

Names. (Nome.)	Residence.	Shares.
(NOMS.)		(Actions.)
Carman, Emma H	Morrisburgh	6
Carnegie, David.	Dumfries, Scot	4
Carron, Richard and Chas., deceased	Pembroke, Eng	8
Carter, George	Brighton, do	45
Carter, Ulara Emily	Kingston	10
Carter, John T	Montreal	8 166
Corter Wm Henry	Onehec	2
Cartwright, J. S. and J. R., Trustees	Napanee	6
Cartwright, Mary M	Toronto	16
Caty, Marie, T., Tutrix	Montreal	52
Center, Alfred	St. Andrews	8
Chapedelaine, Francis	Sorel	17
Charlebois, Léon	Nontreel	12
Charlebois, Hyacinthe	Montreal	50
Charlebois, Léon A. B Charlton, Catharine L	Laprairie	8
Charleton, Geo. R	do	30 ⁻ 24
Charters, Ed., and W. Masterman, in trust	Montreal	32
Chisholm, Colin R	do	14
Chisholm, Angus	New Glasgow, N.S.	20
Christie Mrs. A. M. P	Bath, Eng.	74
Christie, Alexander	Hudson Bay Co	26
Christie, Wm	Montreal	20
Church of England Female Orphan Asylum	Quebec	6
Clark, Rev. Wm. B	do	. 10
Clark, Rev. Wm. B., in trust for Mrs. Lawson Clark, Amelia G	do	2
Clark, Thomas		$^{4}_{12}$
Clark, Robert	Trout River	14
Clark, C. F. J. D. and A. H. M	Brighton, Eng	20
Clark, James	Prescott Junction.	8~
Clark, Rev. R. F	Pope's Hill, Ireland	10
Clark, Agnes S	Montreal	2
Cleghorn, James P.	do	51
Cleland, Jane	do	7
Cleveland, Rachael A	Dishmand	28-
Cockburn Robert	Camphellford	19-
Cockburn, Robert	London Eng	12
Colanhoun. Wm.	Cornwall	60
Collas, Jas., in trust for P. J. Collas	Point St. Peter	2
Cole, Frederick	Montreal	4
Coleman, Wm. James	Halifax	18
Collins, Robert.	Portsmouth, Eng	20
Conroy, Mary	Martintown	2
Cook, Amelia	Dort Moitland	40
Combs Annia M	Parth	6 4
		2
loombe Robert M	Perth	4
Cooper, Wm	dontreal i	10
looper. John	St. Vincent de Paul	6
Coote, Emily	st. Johns	20
Oorbet, Wm. A	Hasgow, Scot	20.
Jorbel, George	Jwen Sound	34
Jornon Dobont	Introd	6 6
Corner, Robert	1011010di	2
Corse, Norton B	Iontreal	134
Costen, Thomas, & Co	do	14
	60	

Names. Noms.	Residence.	Shares. (Actions.)
Costen, George W	Montreal	20 12
Joupal, Dosithée	Montreal	8
Jourt, James. Court, James, and W. McGinnis, Executors, &c	do	2
	Pittsburgh, U	2
Norman lamas	do	4
Jowie, Katharine	Montrealdo	12 66
Jowley, Abrm	Hudson Bay Co	4
lox. John	Montreal	18
Traig. Janet	Hopetown	.4
Tramp. Thos. in trusti	Montreal	10
	Verdun Brockville	. 20
Crawford, Nancy		2
Frawford, Nancy Gream, Wm. Frerar, John Drispo, Francis	Quebec	24
Drerar, Wm. G	Pictou, N.S	54
Grerar, John	do	68
Croil, James	do	10 55
Prockerry Mary	Perth	4
Crothy, M., deceased	Montreal	12
Cruikshank, Edward	Edinburgh, Scot	10
	Montreal	40
Cullen, Bridget	do	2 26
Cuddihy, Michael	do	6
Cumming, Walter B.	Montreal	34
Cumming Wilton B in trust for C Johnston	do	34
Jream, Elizabeth A. C. Close, Mary Ann. Code, Abm. Alex	Quebec	4
Jiose, Mary Ann.	Montreal	2 2
		20
Cook, Mrs. Louisa Campbell, Alex., sen Charlebois, Emilie	Barrie	. 14
Dampbell, Alex., sen	Keene	10
Charlebois, Emilie	Point Claire	16
Cluve, M. J., and Frances D	161CHH1UHU*	14 242
Campbell, Donald	Colhorne	2 2
lockfield Christina	Porth	$ar{f 2}$
Jameron, Rev. J. Y., in trust for J. Taylor	Montreal	4
Jampbell, Robt., in trust	do	32
Jlerk, Alex	do	50 50
Jumining, Allan C Jurlyhead, Henry Jesswell, D. T Jorse, N. B., Executor Jhambers, Mrs. Amelia C Joristine, Thos. J., in trust Jameron, Rev. James	do	10
Jurlyhead, Henry	Hudson Bay Co	9
resswell, D. T	Martintown	25
Jorse, N. B., Executor	Montreal	40
loristing Thes. T in the	Uttawa	20 20
Jameron Rev. James	Millbrook	10
learihue, Jos. B.	Montreal	10
learihue, Jos. B. hapman, Charles F. raig, Thomas	Edwardsburgh	20
raig, Thomas	Montreal	100
Parskine, Wm.	Vankieek Hill	7 154
Darling, Andrew.	do	104
ariing, Wm., and Inc. Whyte, in trust	do	106
anvall. Robert C	Dover, Eng	12
Pavenport, T. B	Montreal	40
	Quebec 161	50

	1	1
Names.		Shares.
-	Residence.	_
(Noms.)		(Actions.)
	·	
Davidson, George	Kingston	6
Davies, Rev. John	Westmeath, O	16
Dawes, Thos. A., jun	do	10 4
Dawes, James P., in trust	Montreal	40
Dawson, Geo. M	do	11
Dawson, Benjamin.	do	50
Dean, Jane	do	2
Dean, W. R., Cashier	Montreel	5
Dechêne, Francis M	Quebec	18: 12
DeLorimer, Edward N	Laprairie	40
DeLorimer, G. L.	St. Hyacinthe	20
Delyea, Harriet	Mitchell	10
DeMartigny, C. B	Peterborough	6.
Dennistoun, Robert, Trust. for E. O. Dennistoun.	do	68 4
Desforces, Anatole	Quebec	4
Dionne. Hon. E	St. Anne de la Pocatière	18
Dobell, R. R.	Quebec	8
Dodge, Stephen Donald, John	Halifax	. 2
Donovan, Peter	Montreel	12 14
Dobson, Joshua	Perth.	4
Doran, J. H., in trust for A. G. Wood Doran, James	Dublin	$\hat{4}$
Doran, James	Lachine	54
Dougall, James	Farnham Centre	14
Dougall, Geo., in trust	Montreal	10
Dougherty, Mary Jane	Hamilton	2
Douglas, Alex	Montreal	20
Douglas, Elisabeth	Elora	4
Dorwin, JH	Montreal	12
Dowsley, R B	Montroel	8 17
Drummond, James	Petite Côté	60
Drummond, James. Drummond, J. and D., Executors	do	4.
Drummond, Mary, Trust	Grafton	20
Orummond, Charles S	do	4
Juneau Alex Tutor	thateaminay .	2
Ouncan, Grace, deceased	Drummondville	18 4
Ovde. Col. John	Vortreal.	10
Jyer, Jessie F. C. P il	Sournemouth, Eng	2
Jarkus. James	dontreal	4
Davison, Wm	Quebee	6
Pawson, John T	dontreal	50 4
Ownie, Robert E	Indsay	2
avis, Francis	Kingston	19
ouck, Mrs. Annie E	Iamilton	10
unkin, Hon. C., in trust K	nowlton	10
Porwin, Esther M	lontreal	10. 2
odwell, Lawrence E	Rereford	2 8
unn. Timothy H	nehec	100
ouglas, Margaret Prake, Mary Ann M	rincetown, O	- 1
rake, Mary Ann M	Iontreal	4
esilets, ElizabethB	rockville	1
oran, E. AL upuis, Jean BS	t Poch dog Aulygig	8. 4.
	t. Roch des Aumais	3.
7.0	u ii	

Residence. (Actic	Names.		Shares.
Catic Cati	names.	Residence.	Diales.
Eager, B. D.	(Noms.)		(Actions.)
Eager, Clara M.			
Eager, Wm. L	Eadie, George W	Montreal	8
Eager, Wm. L	Eager, Clara M	do	11 42
Easton, Geo. C	The man W/m I.	.1 do	6
Fenger	Faston Coo (!	ingersoli	17
Edmond, Joseph	Ecroyd, Wm Pohort gon	Penge, Eng.	14 6
Edwards, John	Edmond Joseph	lCaledonia	4
Eglauch, Leonard	Edwards, James K	Anacostia, U.S	25
Elliott, Wm. Elliott, John Elliott, John Elliott, Barbara. Elliott, E. A. and G. E., Administrators. Elliott, Agnes Elliott, Agnes Elliott, Robert Elliott, Robert Elliott, Robert Elliott, Robert Elliott, Robert Elliott, Robert Ellis, Francis Ellis, Francis Ellis, Francis Ellison, Geo N. Ellison, Geo N. Ermstaniger, F., deceased. Erskine, John S. Erskine, John S. Erskine, John S. Eveleigh, Joseph. Everett, Robert Everett, Robert Everett, Robert Ellis, Alfred Ernest Edwards, Geo. B., Tutor, and R. McDiamid, Sub-Tutor. Egan, John L. M. Egan, John L. M. Evant, M. M., and A. Crooks, Executors do J. Braithwaite do A. Ferguson. do A. Ferguson. do G. H. Frothingham do G. H. Gooch do Montreal Encaster. do A. Hawkesbury. do A. Hawkesbury. do A. Hawkesbury. do A. Hawkesbury. do A. Hawkesbury. do A. Hawkesbury. do A. Hawkesbury. do A. Hawkesbury. do John Holden. Prescott.	Edwards, John	Sherbrooke	14 ⁻ 14
Elliott, Wm. Elliott, Barbara. Elliott, Barbara. Elliott, Agnes. Elliott, Agnes. Elliott, Agnes. Elliott, Agnes. Elliott, Agnes. Elliott, Robert. Elliott, Robert. Ellison, Geo N. Empsom, Rev. John. Emmatinger, F., deceased. Erskine, John S. Erskine, John S. Erskine, John S. Erskine, John S. Erskine, Joseph. Everett, Robert. Ewrett. Ewrett.	Tilden Cooper	(Williamstorm)	6
Elliott, John Elliott, E. A. and G. E., Administrators. Plymouth Elliott, Thomas. Chateauguay. Elliott, Thomas. Chateauguay. Elliott, Robert. Montreal. Ellis, Francis. Brantford. Chateauguay. Ellis, Francis. Brantford. Chateauguay. Ellis, Francis. Chateauguay. Ellis, Francis. Chateauguay. Ellis, Francis. Chateauguay. Ellis, Francis. Chateauguay. Ellis, Francis. Chateauguay. Ellis, Francis. Chateauguay. Ellis, Alfred. Chateauguay. Erskine, John S. Montreal. Erskine, John S. Montreal. Erskine, John S. Montreal. Erskine, John S. Montreal. Erskine, John S. Montreal. Erskine, John S. Montreal. Erskine, John S. Montreal. Erskine, John S. Montreal. Erskine, John S. Montreal. Ersen, Mary. do do do Ereleigh, Joseph. do do Ereleigh, Joseph. do do Ellis, Alfred Ernest. Montreal. Ellis, Alfred Ernest. Montreal. Ellis, Alfred Ernest. Montreal. Ellis, Alfred Ernest. Montreal. Ellis, Alfred Ernest. Montreal. Egan, John L. M. Montreal. do H. Billerby. Montreal. do H. Billerby. Renfrew. Montreal. do A. Ferguson. Lancaster. do H. Frothingham Montreal. do G. T. Gooch. Coventry, Eng. do John Inkster. Montreal. do Anthony Leslie. London. do Anthony Leslie. London. do Anthony Leslie. London. do S. Muckleston. Kingston. do G. H. Peck. Prescott. do Wm. Polson. Montreal. do H. B. Bmith. do do Elisa Taylor. Quebec. do Hon, C. Wilson. Montreal. do James Wilson. Buckingham. do John Holden. Prescott.	Elliott Wm	Urognois	26
Elliott, E. A. and G. E., Administrators	Elliott John	Montreal	132 12
Elliott, Agnes	Elliott, E. A. and G. E., Administrators	Plymouthi	4
Montreal Blist, Francis Brantford Quebec Ellison, Geo N	Elliott, Agnes	Allan's Corners	4
Brantford Quebec Composition Quebec	Elliott, Thomas	Chateauguay	16
Ellison, Geo N	Ellis Francis	Brantford	14 5
Empson, Rev. John	Elligon Geo N	Onebec	6
Esdaile, J. & K., in trust	Empson Rev John	: Montreal	16
Esdaile, J. & K., in trust	Ermannger, F., deceased	Ottewa	8 _. 4
Everett, Robert	Esdaile, J. & R., in trust	Montreal.	7
Everett, Robert	Evans, Wm. S	do	59
Ewing, Mary	Eveleigh, Joseph	······· αο	26 16
Billiot, James	Ewing, Mary	do	4
Edwards Geo B. Tutor and R. McDiamid Sub-Tutor Covey Hill Montreal do Egan John L. Montreal do Ewart M. Montreal do Montreal Montreal do Montreal Mo	Elliot, James	do	4
Sub-Tutor	Edwards Goo R Tutor and R McDia	mid	3
Egan, John L. M. Montreal Ewart, M. M., and A. Crooks, Executors. Toronto. do H. Billerby. Renfrew. do J. Braithwaite Montreal do A. Ferguson. Lancaster. do G. H. Frothingham Montreal do G. T. Gooch. Coventry, Eng. do John Inkster. Montreal. do Wm Lawlor. Hawkesbury. do Anthony Leslie. London. do S. Muckleston. Kingston. do C. H. Peck. Prescott. do Wm Polson. Montreal. do John Pratt. do do H.B. Smith. do do Hon. C. Wilson. Montreal. do James Wilson. Buckingham. do James Hamilton. do do James Benny. Daillebout. prescott. Prescott.	Sub-Tutor	Covey Hill	2
Executors of B. J. Bancroft. Montreal	Egan, John L. M	Montreal	10
Montreal Montreal	Ewart M M and A Crooks Evecutors	Toronto	98 2
do A. Ferguson Lancaster do G. H. Frothingham Montreal do G. T. Gooch Coventry, Eng do John Inkster Montreal do Wm. Lawlor Hawkesbury do Anthony Leslie London do L. Marceau Montreal do S. Muckleston Kingston do C. H. Peck Prescott do Wm. Polson Montreal do John Pratt do do do Elisa Taylor Quebec do Hon. C. Wilson Montreal do James Wilson Buckingham do James Hamilton do do James Benny Daillebout do John Holden Prescott	Executors of R. J. Bancroft	Montreal	4
do A. Ferguson Lancaster do G. H. Frothingham Montreal do G. T. Gooch Coventry, Eng do John Inkster Montreal do Wm. Lawlor Hawkesbury do Anthony Leslie London do L. Marceau Montreal do S. Muckleston Kingston do C. H. Peck Prescott do Wm. Polson Montreal do John Pratt do do do Elisa Taylor Quebec do Hon. C. Wilson Montreal do James Wilson Buckingham do James Hamilton do do James Benny Daillebout do John Holden Prescott	do H. Billerby	Renfrew	10
Montreal Coventry Eng Montreal Coventry Eng Montreal M	do A Fargueor	Montreal	$\begin{array}{c} 42 \\ 4 \end{array}$
Coventry, Eng Coventry, En	do G. H. Frothingham	Montreal.	10
Hawkesbury Hawkesbury London	do G. T. Gooch	Coventry, Eng	8
Description Color	do Wm Lawler	Howkeshury	8 6
Description Description	do Anthony Leslie	London.	44
Description Prescott Description Des	do L. Marceau	Montreal	20
do	do C H Pook	Present	12 35
do	do Wm. Polson	Montreal	8
do Elisa Taylor Quebec do Hon. C. Wilson Montreal do Wm. Dickson Galt I do James Wilson Buckingham do J. G. Robson Montreal do James Hamilton do do Elisa Mathewson do do James Benny Daillebout do John Holden Prescott	do John Pratt	do	316
do Hon. C. Wilson Montreal 1 do Wm. Dickson Galt 1 do James Wilson Buckingham 1 do J. G. Robson Montreal 0 do James Hamilton do 0 do James Benny Daillebout Prescott		Onebec	96 2
do Wm. Dickson Galt 1 do James Wilson Buckingham 1 do J. G. Robson Montreal 0 do James Hamilton do 0 do James Benny Daillebout 0 do John Holden Prescott 0	do Hon. C. Wilson	Montreal	42^{2}
do J. G. Robson Montreal do James Hamilton do do Elisa Mathewson do do James Benny Daillebout do John Holden Prescott	do Wm. Dickson	Galt	134
do James Hamilton do		Buckingham	10 32
do Elisa Mathewson do	do James Hamilton		32 4
do John Holden Prescott	do Elisa Mathewson	do	6
, DOME HOUSE AND AND AND AND A LOCAL COMMISSION AND AND AND AND AND AND AND AND AND AN		Daillebout	9.
do James S. Watt	, COM MONION SINGE		52 10

Names. (Noms.)	Residence.	Shares. — (Actions.
Executors of Wm. Workman	Montreal	10
Executors of H. Hadley Executors of Pat. Costello	dodo	6
Executors of Wm. S. More		26
Executors of D. Masson	Montreal	490
Executors of Jessie McLean Executors of Rev. B. Coyle		19 26
Executors of C. E. Macrae	do	64
Executors of Maria Phair	Kingston Port Hope	22
Executors of Joseph Gladman Executors of Alex Cowan Executors of Wm. Morrin Executors of Hon. J. Northrop	Pittsburgh	4
Executors of Wm. Morrin	Montreal Halifax Hal	5
Executors of H. H. Warren	London	68 18
Fairbairn, Margaret	Montreal	7
Pairfield, Emily S	Watertown, N.Y	* 8 4
arley, Eliza	do	8
arlinger, Nicholas	Dundee	6 10
Fellowes, M. M. O. L., Administratrix	Ottawa	34
erguson, C. Wesley	Montreal	14
erguson, U. Wesley	Ingersoll	6 12
iler, Georgeiler, Cornelia S	do	8
innemore, Alired	London, O Burnstown	18 30
isher. John. R. McLaren and M. H. Thomson	do	14
itchett David	Belleville	6 6
itchett. K. A	Township Huntingdon	. 9
itchett. M. W	Harold	9
lower, C., J. Brand and W. Flower, Executors	London	100 10
rontenac Loan and Investment Co	Kingston	14
ordenac Loan and Investment Co	Toronto	4 12
Orgie, Uzinzrine	Perm	2
orsyth, John R	Huntley, Scot	6
orsyth, John R., Trustoster, George King	Richmond	10 12
oulds, Archibald	Glasgow, Scot	- 80
oulds, Elizabethournier, George	do	10 16
ox. John	Montreal	6
rancis, Wm	do	166 2
ranklin, Carolineraser, John	dodo	20
raser, Elizabeth M	do	9
raser, Selina	do	8 11
reger John	Parth	4
raser, Duncan	Lancaster	10 6
easer Institute	Montreal	164
remont, C. P	Quebec	30
remont, C. Preer, Ann	Winnipeg	. 2
irzeli, K. N	Montreal	8
itzgerald, Johnletcher, Charles	do	1 9 50
letcher, Unarles	Halliax	90

	· ·	
Names.		Shares.
(Noms.)	Residence.	_
(110 mb.)		(Actions.)
Fraser, Charles	Grafton	4
Fenwick, Rev. Kenneth	Montreal	20
RTAZET. DEV. JEHLES W	Picton N S	5
Freer, Dora L	Winnipeg	6
Fair, John, jun Fraser, G. S., and G. W. Simpson, in trust	do	3 8
Fuller, Louise E	Stanstead Plain.	4
Fisher, Samuel	Montreal	5
Fyshe, Thomas, CashierFord, Egerton	Halifax	950
Fairie, Annie L	do	5 18
Gafeny, Harriet O	Township of Southwold	2
(łafeny, Helena	London	6 ,
Gagnon, Gideon.	Stanfold	4
Gale, John V., in trust	Wantanal	28
Gamble, Minerva A	Woodbridge	6 16
Gamble, Minerva A	St. Louis de Gonzagne	6
Galuner, Anurew	Hudson Bay Co	7
Gaudry, Jean B	Montreal	10
Gauthier, A. A., and substitutes	do	.38
Gauthier, Narcisse	do	2 2
Gauvreau, Joseph F	Onebec	34
Gauvreau, Joseph F	Rivière du Loup	2
Geommill, James D	Almonte	72
Gibb Charles	Kingston	2
Gibb, Charles	A bbotsford	10
Gibb, J. J., and J. Crawford, Executors	do	$\begin{array}{c} \bf 42 \\ \bf 2 \end{array}$
Gibb, J. J., and J. Crawford, Executors	Kingston	$\tilde{4}$
JIDSUL, EUREDETH	lontrool	3
Gilbert, H. J., deceased	ingston	6
Filchrist, William Fill, Anne W	fontroel	8 2
maru, J., and R. W. Standiv, Trustees	i refton	2
illespie, Peter	Iontreal	28
ilmour, J. Y. & Co		42
Ailmour, James Y	do	. 68
ilmour, J. Y. & Co., in trust	do	14
ilackmever. Charles	do	$^{4}_{20}$
didden, Sarah E K	ingston	4
Hidden, Sarah E	ttawa	16
odfrey, J. R. R. L. L. L. M. M. M. M. M. M. M. M. M. M. M. M. M.	ondon, Eng	20
		4 8
ordon, Isabella C	nehec	10
Ordon, James H Ordon, James H Ordon, James H Ore, M. J. O., deceased Orantam, M., Executrix Teastta, Rev. Henry J.	owick	4
ore, M. J. O., deceased	swestry, Eng	74
rasett Roy Hanny I	oronto	4
ravel. Joseph O in trust	on trool	6 34
rasett, Rev. Henry J. ravel, Joseph O., in trust ravel, J. A., in trust for H. Monlun ravel, Louis Charles ravel, Gustave	do	20
ravel, Louis Charles	do	20
ravel, Gustave	do	2
ray, Mary RPe		17
		· 10 30
		10
reen, Julia	oole, Eng	2
16	5	

Names.	Residence.	Shares.
(Noms.)	Residence.	(Actions
Green, Robert	Montreal	 4
Greenshields, D. J., in trust	do	26
Greig, Robert	London, Eng.	6
Griffiths, William H	Abergavenny	20
Gunn, J. C., Tutor	Lacolle	. 3
Gurry, James	Montreal	10
Guthrie, J. H Gray, M. R. N. K.	do	4
Gray, M. R. N. K.	Kingstondo	4
Gray, Jane Grier, Dr. Charles	do Weston Super-Mare	168
Gibb, Lizzie M	Quebec	51
Goode, Cephas	Chatsworth	14 30
Gilman, F. E., in trust	Montreal	20
Gibb, James	Quebec	49
Grant, Wm. Henry	Montreal	105
Gillies, John	Montreal	105 2
Gladston, Eleanor	Brockville	25
Griffin, Geo. H	do	10
Genthier Rev C H	Williamstown	3 6
Gauthier, Rev. C. H	Montreal	34
l÷ardon & Lindgay	1 40	16
Hackland, Ellen, Administratrix	River St Pierre	8
Hadley, Henry, Tutor		. 4 2 4 2 2 2 2
Hadlay Mary	1 40	4
Hagar, Charles, in trust for F. L. Hagar	do	2
Hagar. Charles, in trust for (4. M. Hagar	do	2
Hagerman, Ann	Kingston	8
Hall, Charlotte	Montreal	14 8
Hall, Adam	do	54
Hall, AdamHall, Margaret Hall, Margaret Halliday, J. T. J., in trust for A. J. Hare	Quebec	8
Halliday, J. T. J., in trust for A. J. Hare Halliday, James T. J	do	4
Hallowell, Wm	Montreal	70
Halson, Christian	Wellington Square	10
Hamelin, Rev. J. R. L	do	4 180
Hamilton, Frances L. H.		2
Hamilton, Rev. Charles	do	10
Hamilton, Andrew		34 764
Hamilton, Hon. John	do	10
Handyside, Charles	Montreal.,	7
Iannah, A. C., in trust	do	2 2
Hannah, CatharineHardie, Andrew	do	13
Iarison, Maria	London	4
Harper, Samuel	Kingston	20
Harris, Elizabeth	do	4 14
Harris, James B	Appleton.	
1art, John S	Perth	6 2
Hart, C. H	Montreal	$\begin{array}{c} 2 \\ 24 \end{array}$
	166	

Names. (Nows.)	Residence.	Shares. (Actions.)
Harvie, Robert		2
Haworth, Richard		4
Hastie, James, Chairman	Prescott	2
Hayunga, Elizabeth	Morrisburgh	16
Hadley Annie	Onches	26 2
Healey, Annie	Montreel	8
Henderson, Solomon	Maitland	12
Henderson, John	Montreal	22
Henry, James		6
Henry, Emmy	South Elmslev	4
Henry, Catharine	Montreal	4
Henry, Joseph W	Que <u>b</u> ec	40
Henshaw, Catherine M.	St. Hyacinthe	8
Herring, Robert	Montreal	10
Herron, Will. S., and N. H. Hughes	Dorval	13
	Morrisburgh	14
Higgins, Jane	do	$^{2}_{2}$
Higgins, Wm	Woodstock	6
Higginson, Wm	Vankleek Hill	20
Higginson, A. T., in trust	Montreal	4
Hill, Mary	London, Eng.	10
Hill, Margaret	Montreal	2
Hilton, Stephen		8
Himsworth, John O	Ottawa	8
Hodgson, Jonathan		154
Holditch Wm descared	do	36
Holditch, Wm., deceased	Jontrool	6
Holland, Margaret	Poronto	2 4
Holmes, Benjamin, Executors of	Montreal	$2\overset{4}{2}$
Holmes, Benjamin, Executors of	do	86
Hood, Thomas D., in trust M. A. Patton	do	2
Hope, Dr. wm	Selleville	16
Hopkins, E. M., Curator	fontreal	4
Hopkins, Eliza Mary		2
Hopper, Jane	Cornwall	12
Horton, Geo	t. Gabriel de Brandon	4
	'hree Rivers	20 10
Howard, Margt. C	Iontreal	. 2
Howard, Joseph	do	. 4
loward, Rev. V. B C	obourg	8 7
10Wden, James G	ontrool	4
lubbell, James	rnnrior	32
uuspein, Adam !Li	indsov	6
тиgues, N. Н	OPVOL	8 .
lugo, Nicholas	ingston	16
unter, David He		16
lunter, Isabella W	do	68
grae, garan	Androw/a	3 76
wate. Hearge	ontreal	370
CUSHAW, WATIA I.	do	2
ougson, John ()	do	8
Cusuaw. Joshna in trust	. Hyacinthe	10
		54
Ogan, M. J. Quantition, Mrs. C. M. amilton, Mrs. C. M. Mc Date of the control of the co	1ebec	6
ill mis. U. M.,	ontreal	18

Names.		Shares.
	Residence.	
(Nows.)		(Actions.)
Hague, Geo., in trust	Montreal	193. 2
Holt, Ellen G. B. Hunter, Wm. Hoy, M. A., Administratrix.	Guelph	14
Hoy, M. A., Administratrix	Ottawa	4
Harris, Miss E., Administratrix	Uredit	2
Healey, Louisa	Onebec	2
Howe, James P	Ullawa	6: 93
Hedge Angeling	l do	12
Hart, John	Perth	5.
Higginson, A. T., in trust, No. 2	Montreal	1 2
Hamilton, Henrietta	do	35.
Holland, C Holland, R., in trust for M. P. H. Refuge	do	10 10
Hagar, Annie M	do	12
Hannah, Agnes C		6
Hanrahan, John	Quebec	18
Idler, Wm. G	Montreal	8
Idler, ErnestInkster, Hon. Colin, Administrator	do	62 € ∞
Irvine, Rev. John	Mille Isle, Q	22
Irving, Thomas	Montreal	52
Irwin, James	do	36
Irwin, Robert	do	6
Irwin, James	PrescottKingston	22
Irwin, IsabellaIrwin, Mary	Montreal	2.
Idler, Johanna.	do	2
Idler. Caroline	do	1
Iffland, A. A. Von	Quebec	· 5-
Ireland, A. H., in trust	Stratford New Grimsby, Eng	8 20-
Ingram, W. J., Asst. G. M., in trust	Montreal	45
Jack, Alexander	Bootle, Eng	4
Jacobs, Henry	Montreal	48
Jackson, Joseph	do	25
Jago, Wm	Higher Compton	2 2
Jamieson, R. C., A. McKeand and J. S. McLach-	Montreal	2
Ian. Trustees	do	26.
Janes. W. D. B., Tutor.	do	8
Jarvis, Wm. J. R.	do	4 6
Jeannotte, H	do	30
Jennings, Edward	Halifax	8
Johnston, Peter	Quebec	12
Johnston, Wm E	Grafton	4 12
Johnston, John	St. Thomas de Noyan, Q	8.
Johnstone, James K.	St. Andrew's	16
Jones, Harriet	Montreal	6.
Jones, Wm. J., M.D	Prescott.	20
Jones Edwin	Quebec	20 38
Jones, Ann H.	St. Andrew's, do	68
Jones, Edward	Maitland	6
Jones, Andrew	do	8
Jordan, Wm	Halifax	20
Joseph, J. H.	Montreal	8 8
Jourdain, A	Quebec	4
Jarvis, W. C	Montreal	-

Jagues, Jane ECowansville	Shares. Actions.)
Jaques, Jane ECowansville	2
Jaques, Jane E	
284 des de la companya de la company	
Jackson, Charles A Waterloo Waterloo	
Jeckson, John	18
Kean, Bernard Prescott Keith, Maria O. London, Eng.	3 4
Kelly, Jane, Executrix and Administratrix Prescott	10
Kelly John (Carillon	55
Kelly, Patrick. Montreal Kemp, Andrew. Kingston.	4 4
Vendell Wm Montreel	20
Kennedy, Alexander Martintown	2
Kenny, Sir Edward Halifax	66 30
Kenny, Jeremiah F do	32:
Kent. Noel. Trust Kingston Kingston	4
Kent, Belinda do	$^2_{12}$
Kent, Rybert do do do do do	6.
Karns Wm	4
Kirvin, Edward Connwall Kilner, Marianne Fredericton, N.B.	12
Kimlin Eliza A	2 · 4
Kimlin, Eliza A. Quebec Kimpton, Mary Brockville	. 2
King, James, and others	20
Kingan, Jane	6: 162
Kinnear, Thomas C Halifax	113
Kinnear, James, sen Kinnear's Mills	12
Kirby, Robert	22
Kirby, Thomas do do Lirk, J. M., in trust for M. McPherson do	6 3
Kirkpatrick, T., and D. and A. F. Macpherson, Trustees Kingston	2
72: P	34
Knapp, Annie	8 2 ⁻
Kropp, Annie London London Montreal do do de	4
King, E. F., in trust do	36
	14
Kinnear, James, jun. Kaulback, Mary S. Kinglorn, G. M., in trust Montreal	2 2
Kinghorn, G. M., in trust Montreal Montreal	ĩ
King, Edwin F. do	5
Kinnear, Bupnemia	1 18
A Banque Jacques Cartier	39.
aberge Celeste do do	10
Achance, Louis H	1,270
acy, LieutCol. Richard	12
affainme, J. D., G. N. Cameron, and George	6
Edwards, in trust Thurso	34
africain, George do Ottawa.	6
ally, will rock	2 48
Amoureux, Julien, and Fils	2
Rane, Wm. D Hudson Bay Co	22
ang, James Chateauguay Basin	7
anglier, François	27
169	

Names- (Noms.)	Residence.	Shares. (Actions.)
Larmonth, J. H	Montreal	10
Lanier, Walter	do	4
Levell Ray Charles	Palmaraton	3
Leavens, D. R	Belleville	20
Leclair, JeanLeclere, François A	Montreal	21 12
Lefebvre, Charles	St Martine	26
Legendre, N., Tutor	Onebec	2
Leitch, MargaretLemoine, Alex	Toronto	14
Lemoine, Alex	Quebec.	52
Lepine, Louis J	do	6
Lester, Wm	Hudson Bay Co	· 6
		16
Levey, Bros. & Schiner Lewis, Rev. J. T., in trust for Mission Fund,	Hamilton	34
Lewis, Rev. J. T., in trust for Mission Fund,	į .	
Diocese of Untario	Kingston	2
Lewis, Jane Hunter Life Department, Citizens' Insurance Co	Montreel	6 94
Lighthall, Margaret	do	24
Lillie, Margaret	do	4
Lillie Jessie	Porth	6
Lillicrap, Jane	Peterborough	2
Little, John	Cork	12
Livirnois, Louis	Montreal	54 6
Livingston, CharlesLloyd, Charlotte	Ouebec	3
Lockhart, Rev. A. D	Lacolle	16
Logie, James	Hamilton	180
Logie, James	Montreal	4
Lorrain, Rev. N. L	do	6
Lowrie, James Loyal Montreal Lodge, I. O. O. Fellows	do	$\begin{array}{c} 10 \\ 12 \end{array}$
landy, John James	Petrhorongh	68
Lyman, Hy, in trust for J. F. W	Montreal	6
Lyman, Hy., in trust for L. M. F	do	2
Lyman, F. S	do	10
Lyman, R. C	dodo	2 5
Lyman, H. H Lyman, Mary C	dodo	12
Lynch, Edward	L'Epiphanie	6
Lynn, Mary H	Ludboro'	6
Lvon, Annahella	Broughty Form	14
Lyon, Rev. John	do	22
Lyon, Helen Lisgar, Lady A. A	Daillichananah Traland	66
.cince M in tweet	Montroel	
Lessard. Louis	Ouebec	2
Leslie, J. B., and D. G. Thompson, Executors	Montreal	8 2 3
Larmonth, P., in trust	Ottawa	8
Lessard, Louis	Quebec	20
Junn, Wm	Montreal	9
Lawson, Caroline M	Montree!	$^{24}_{2}$
Laurie, Duncan	Quebec	40
earmont Eliza R	Montreal	26
armouth, J. H., in trust	do	4
owell, W. L., & Co	Halifax	5
levesque, Marie L. P	L'Assomption	8 4
yman, Clarence	do	10
· acamo, charica	LO	

170

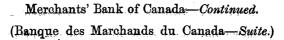
Names.	Residence.	Shares.
(Noms.)		(Actions.)
Lowell, Wm. L	Halifax	15
Lambart, H. S., Trust Lawrie, D., and Wm. Home, Curators	Ouches	4 30
Mabee, M. J	Charlotteville	4
Maguire, Dennis	Joliette	74
Maharg, K. N	Dublin	12 26
Maillev. Rev. J	Black River Station	38
Mair. John	Lanark	10
Mairs, James., Executors, Estate of Ployart	Melbourne, Q	· 8
Malloch, Ed. G., Executor of J. G. Malloch	do	146
Malloch Margaret (+	: do	3
Malloch, Mrs. Elizabeth	Hamilton	20
Malloch, Miss Elizabeth	do	18 6
Maloney, Michael	Montreal	10
Maloney, Michael	Perth	160
Mansfield, T., J. May and D. Ferguson, Executors	do	22 · 4
Marrier, E. B. M.	Terrebonne	1
Marrier, E. B. M	Côté des Neiges	20
Masson, Adolphe	Montreal	100
Masterman, Wm	dodo	39 6
Wasterson Rev John	St Ranhael	8
Matheson, C. A. & A. J., Executors J. Matheson, Ex. Vothewson, Lohn		
Matheson, Ex	Perth	10 2
Mathewson, John	MOU of Careers	10
Wathia Amag	Montreel :	4
Maughan, Adelia. May, S. N., in trust for C. Robinson Mayrand, W. N., M.D	Owen Sound	6
Mayrand, W. N., M.D.	MontrealSt. Andrew's	1 <u>4</u> 18
Mee, A. W.	Winnipeg, Ma	6,
legill, Benjamin	Montreal	20
Megill, Mary Ann	do	2 6
Meharg, Agnes and Jane	Perth. O	2
	ZOTZZOW GZ B	45
leikle, Wm. D	do	14
lenzies James	Peterhorough	6 2
fenzies, Mary A. ferkley, Geo. M. ferwin, Dolly. fitchell, LtGen. Sir John, deceased	Almonte	8
lerkley, Geo. M	Morrisburgh	6
litchell Lt-Gen Sir John deceased	Lengnart	9 4
mourge, inomas D	Montreal	16
liller, Robert	do	14
iller, E., Tutrix et alliller, Euphemia	do	138 4
lills, Hannah Jane.	Montreal	22^{4}
fills, Robert	do	2
Illichell Alex in trust for I Cumming	do	12
lolson, John T., Executor of T. Molson	do	100 · 204
lolson J H P I Croil and A Machbargon		20.2
o. H. II., o. Oldi and A. Machielson.		00
Iolson, J. H. R., J. Croil and A. Macpherson, Trustees of J. Melson and wife	_ do	80
Trustees of J. Melson and wife ongenais, Jean B. lontgomerie, R. C	Rigand break	327 32

NAMES. (NOMS.)	Residence.	Shares. (Actions.)
Montgomerie, H. E	London, Eng	12
Montgomery, Rev. Hugh	Phillipsburgh	8
Montreal Permanent Building Society		2 1
Mooney, Geo. A., in trust	do	10
Mooney, Geo. A., in trust	do	376 26
Moore, Luke, Executor	dodo	66
Moore, Margaret	do	40
Moore, Francis	do	. 8
Moore, Harriet	Dundas	3 <u>4</u> 24
Moore, Aaron	Lacolle	22
Moran. Peter	Prescott	92 8
Moran, Peter, Administrator	doMontres!	6
Morgan, J. P	Erith, Eng	12
Morin College	Quebec	8
Morin, John	Rochester N Y	10 6
Morris, Jno. L., et al., Executors	Montreal	8
Morrison, John	do	56
Morrison, Rev. John	Madrid Springs	30 10
Moss, S. & H., in trust		48
Moss, Hyam	do	2
Mott, Nelson, deceased	St. John's Isle of Wight	60 24
Mowle. Hester	Montreal	8
Muir, Rev. J. C., D.D	North Georgetown	20
Muir, Archibald	Huntingdon	2 8
Muir, Mary Ann deceased	Cohourg	2
Mulholland, Mary	Castleton	_4
Municipal Council of Escoumains Municipal Council, Township of Wentworth	Saguenay Co	14 5
Wilning Kilizabeth	Quebec	11
Munro, Christina	Belleville	2
Murdock, Joseph	Perth	35 16
Aurphy. Joshua	Renfrew	2
Murray, John Smith	Montreal	46
Murray, J. S., in trust for J. Murray	do	2 4
Murray, J. S., in trust for C. Murray	do	4
Mylne, Ann	Smith's Falls	99
Mussen, Thomas	Montreal	68 16
Murray, Ann C	Onebec	2
Iller, R., and J. Sord, in trust	Montreal	10
Ionhait, Andrew	do	6 4
fuir, Agnesfilroy, M. L	Oshawa	10
loope Hon V H in trust	Moore's Station	20
tuir, Isabella McD. farrier, P. E. flitchell, Mary, Administratrix.	North Georgetown	4 1
litchell. Mary. Administratrix	Middleville	3
latheson, Allan F	Hamilton	10
lilroy, Kobt	Osnawa	30 700
leeker, J. R	do	12

Names.	Residence.	Shares.
(Noms.)		(Actions.)
Meeker, C. J	Montreal	200
Mercer, J. A., Administratrix	Peterborough	6
Morris, David	St. Therese	100 2
Moore, Annie	Mehon C R	25
Malloch, Mary S	Brockville	136
Miller, Robert	Manchester, Eng	100
Mills James	Brantford, O	. 1
Murray, Ann C., Executrix	Winnipeg	6
Mitchell, John	Montresi	3
Moodey, Charles A	Monte of	20
Melancon, C	do	20 14
Morrison, Elizabeth W	do	1
Minchin, Louisa		. 14
Mitchell, Alexander	do	15
Merker, Charlotte J	.; do	. 20
Mudge, H. J	do	- 5
Malloch, E. C., M.D.	Wantanal	40
Montreal City and District Savings Bank Moat, R. & J	do	535 101
MacArthur, Duncan, Administrator	IWinninea	4
MacArthur, Duncan	do	14
MacArthur, Duncan'	Almonte	10
McBride, John T	Montreal	2
MacCarthy, Henry F	Ottawa	65
McCallum, P., & Son	Cobourg	20
McCambridge, Alex., in trust	Montreal	17 200
McCarthy, D. & J McClurg, Wm McConnell, John	Montreal	10
McConnell. John	St. Jean Baptiste Village	12
McConnell, Wm	Montreal	. 2
McCormick, Lauchlin	Alexandria	14
McCreedie, Margaret	Chippawa	2.
McUrudden, wm	Montreal	20
McDermott, Andrew	Huusuu Day Co	16 250
Macdonald, L. George	do	200
Macdonald, L. George	do	4
Macdonald, John	Toronto	22
Macdonald. Isabella	do	2
Macdonald, J. D., in trust for C. Macdonald	Hamilton	4
Macdonald, Maria E. J., and A. McDonald, Tutor Macdonald, Wm., M.D	Montreel Mivers, Q	60 20
Macdonald, Helen D	do	26
McDonald, James	Drummond	6
McDonald, Sarah Jane	To. Bathurst	10
IcDonald, Catharine	Alexandria	4
IcDonald, Janet	Williamstown	6
McDonald, Angus	Laggan	2
Macdonell, John	do	2 ⁻ 30
lcDougall, Mary	Ormstown	30 .4
IcDougall, Daniel	do	62
IcDougall, Daniel	đo	24
CDougall. Alexander	do	28
IcDougall, David	Martintown	24
AcEntyre, Daniel	MURITERI	32 2
	PCIEUDUUS PAIIS	Z.
CEwan, Donald	do	18

NAMES.			
Residence	NT		Chance
McEwan, Janet Ferguson's Falls 2 2 2 2 3 3 3 3 3 3	NAMES.	Residence.	onares.
MeEwan, Ewen, Treasurer, Municipality of Beck- with with mn montreal 2 macGarlan, Ann montreal 2 macGarlan, Bliza M	(Noms.)	2100240400	(Actions.)
MeEwan, Ewen, Treasurer, Municipality of Beck- with with mn montreal 2 macGarlan, Ann montreal 2 macGarlan, Bliza M			
MeEwan, Ewen, Treasurer, Municipality of Beck- with with mn montreal 2 macGarlan, Ann montreal 2 macGarlan, Bliza M			
with 10 Macfarlan, Ann T do 6 Macfarlan, Eliza M do 6 Macfarlan, Bliza M do 6 Macfarlan, Bliza M do 6 MoGinn, Bridget Montreal 8 MoGinnis, Sarab O do 12 MeGillivray, John Montreal 4 MeGeinlivray, John Montreal 4 McGown, Archibald Montreal 4 McGown, Archibald Montreal 4 McGown, James Ste Martine, Q 30 McGregor, James D Rew Glasgow, N.S. 12 McGregor, James D Rew Glasgow, N.S. 12 McGregor, James D Rew Glasgow, N.S. 12 McGregor, James D Rever Glasgow, N.S. 12 McGregor, James D Rew Glasgow, N.S. 12 McGregor, James D Rew Glasgow, N.S. 12 McGregor, James D Rew Glasgow, N.S. 12 McGregor, James D Rew Glasgow, N.S. 12 McGregor, James D	McEwan, Janet	Ferguson's Falls	2
Macfarlan, Ann T			10
MacFarlan, Biliza M.	Macfarlan, Ann T	Montreal .	
MoGinn Bridget Montreal St. Johns 10	Macfarlan, Eliza M	. do	6
MGGinnis, Sarah C	Macfarlan, Margaret		
McGinnis, Sarah C.	McGinnis. Wm. J., in trust	St. Johns	
McGown, Archibald. Montreal 4 McGown, James. Ste. Martine, Q 30 McGrath, John. Lachine 6 McGregor, James D New Glasgow, N.S. 12 McGreevey, Cornelius. Rigaud. 20 McIntosh, Angus. Kenyon. 10 McIntyre, C. J. Montreal 4 McIntyre, Robert. Renfrew 176 McIntyre, Banet, Executrix Balderson's Corners. 6 McIntyre, Daniel E. Cornwall, O. 20 Mackay, Edward. Montreal 34 Mackay, Julia. do 2 Mackay, Julia. do 2 McKay, Ym. St. Andrew's. 14 McKay, Ym. St. Andrew's. 14 McKeernan, M. J. Montreal 6 Mackenzie, John G. do 112 Mackenzie, John G., in trust for M. Freer. do 112 Mackenzie, Hector. do 12 Mackenzie, Peter J. Lanark. 4 McLean,	McGinnis, Sarah ()	1 do	
McGown, Archibald. Montreal 4 McGowan, James. Ste. Martine, Q 30 McGrath, John. Lachine 6 McGregor, James D New Glasgow, N.S. 12 McGreevey, Cornelius. Rigaud. 20 McIntyre, C. J. Montreal 4 McIntyre, C. J. Montreal 4 McIntyre, Janet, Executrix. Balderson's Corners. 6 McIntyre, Daniel E. Cornwall, O. 20 Mackay, Janie. Montreal. 34 Mackay, Julia. Montreal. 34 Mackay, Julia. Montreal. 34 Mackay, Julia. Montreal. 34 Mackay, J. A. N. St. Andrew's. 14 McKay, Wm. St. Andrew's. 14 McKay, Wm. St. Andrew's. 18 McKerana, M. J. Montreal. 6 McKerana, M. J. Montreal. 6 McKerana, Yun. Mc Andrew's. 18 McKenzie, Wm. E., and T., in trust for M., Freer. do 12 </td <td>McGillivray, John</td> <td>Montreal</td> <td></td>	McGillivray, John	Montreal	
McGowan, James	McCown Archibeld	Montreel	
McGreyor, James D	McGowan, James	Ste. Martine. Q	
McGreevey, Cornelius Rigaud 20 McIntyre, C. J Montreal 4 McIntyre, Robert Renfrew 176 McIntyre, Daniel E Cornwall, O 20 Mackay, Edward Montreal 34 Mackay, Mary do 2 Mackay, Julia do 2 Mackay, Julia do 2 Mackay, Wm St. Andrew's Mackeria, John G 112 Mackenzie, John G do 118 Mackenzie, Hector do 21 Mackenzie, Murdock do 22 Mackenzie, Murdock do 300 Mackenzie, Murdock do 376 McLean, Allan N Montreal 36 McLennan, Hugh do 376 McLennan, Rev. Kennith Charlottetown, P.E.I 3 McLennan, Catharine Murcan	McGrath John	Lachine "	6
McIntyre, C. J. Montreal 4	McGregor, James D	New Glasgow, N.S	
McIntyre, Bobert. Renfew. 176 McIntyre, Janet, Executrix Balderson's Corners. 6 McIntyre, Daniel E. Cornwall, O. 20 Mackay, Bdward. Montreal. 34 Mackay, Julia do 2 Mackay, Julia St. Andrew's. 14 McKay, Wm. St. Andrew's. 18 McKeernan, M. J. Montreal. 6 Mackenzie, John G., in trust for M. M. Freer. do 112 Mackenzie, John G., in trust for M. M. Freer. do 18 Mackenzie, Wm. E., and T., in trust for A. McK do 20 Mackenzie, Murdock do 274 McLaren, Peter J. Lanark 4 McLear, John S. Halifax 6 McLean, John S. Halifax 6 McLean, Neil, Administrator. Toronto. 4 McLean, Allan N London 10 McLean, Allan N London 10 McLennan, Hugh do 376 McLennan, Boderick Prince Arthur's Landin	McIntosh Angus	Kenyon	
McIntyre, Bobert. Renfew. 176 McIntyre, Janet, Executrix Balderson's Corners. 6 McIntyre, Daniel E. Cornwall, O. 20 Mackay, Bdward. Montreal. 34 Mackay, Julia do 2 Mackay, Julia St. Andrew's. 14 McKay, Wm. St. Andrew's. 18 McKeernan, M. J. Montreal. 6 Mackenzie, John G., in trust for M. M. Freer. do 112 Mackenzie, John G., in trust for M. M. Freer. do 18 Mackenzie, Wm. E., and T., in trust for A. McK do 20 Mackenzie, Murdock do 274 McLaren, Peter J. Lanark 4 McLear, John S. Halifax 6 McLean, John S. Halifax 6 McLean, Neil, Administrator. Toronto. 4 McLean, Allan N London 10 McLean, Allan N London 10 McLennan, Hugh do 376 McLennan, Boderick Prince Arthur's Landin	McIntyre, C. J	Montreal	
Mackay, Julia do 2 Mackay, Julia St. Andrew's. 14 McKay, Wm. St. Andrew's, Ma. 18 McKernan, M. J. Montreal 6 Mackenzie, John G., in trust for M. M. Freer. do 112 Mackenzie, John G., in trust for M. M. Freer. do 300 Mackenzie, Wirdock do 20 McKenzie, Murdock do 274 McLaren, Peter J. Lanark 4 McLachan, John S. Halifax 6 McLachlan, Wm. Montreal 36 McLachlan, Annie do 36 McLean, Jessie do 6 McLean, Neil, Administrator Toronto 4 McLean, Allan N London 10 McLean Neil Birkenhead 6 McLennan, John Montreal 400 McLennan, Hugh do 376 McLennan, Hugh do 376 McLennan, Roderick Prince Arthur's Landing 23 McLennan, Donald	McIntyre, Robert	Renfrew	
Mackay, Julia do 2 Mackay, Julia St. Andrew's. 14 McKay, Wm. St. Andrew's, Ma. 18 McKernan, M. J. Montreal 6 Mackenzie, John G., in trust for M. M. Freer. do 112 Mackenzie, John G., in trust for M. M. Freer. do 300 Mackenzie, Wirdock do 20 McKenzie, Murdock do 274 McLaren, Peter J. Lanark 4 McLachan, John S. Halifax 6 McLachlan, Wm. Montreal 36 McLachlan, Annie do 36 McLean, Jessie do 6 McLean, Neil, Administrator Toronto 4 McLean, Allan N London 10 McLean Neil Birkenhead 6 McLennan, John Montreal 400 McLennan, Hugh do 376 McLennan, Hugh do 376 McLennan, Roderick Prince Arthur's Landing 23 McLennan, Donald	McIntyre, Janet, Executrix	Balderson's Corners	
Mackay, Julia do 2 Mackay, Julia St. Andrew's. 14 McKay, Wm. St. Andrew's, Ma. 18 McKernan, M. J. Montreal 6 Mackenzie, John G., in trust for M. M. Freer. do 112 Mackenzie, John G., in trust for M. M. Freer. do 300 Mackenzie, Wirdock do 20 McKenzie, Murdock do 274 McLaren, Peter J. Lanark 4 McLachan, John S. Halifax 6 McLachlan, Wm. Montreal 36 McLachlan, Annie do 36 McLean, Jessie do 6 McLean, Neil, Administrator Toronto 4 McLean, Allan N London 10 McLean Neil Birkenhead 6 McLennan, John Montreal 400 McLennan, Hugh do 376 McLennan, Hugh do 376 McLennan, Roderick Prince Arthur's Landing 23 McLennan, Donald	Mackey, Edward.	Montreal	
Mackay, Julia. do 2 Mackay, U. A. N. St. Andrew's. 14 McKay, Wm. St. Andrew's. 18 McKernan, M. J. Montreal. 6 Mackenzie, John G. do 112 Mackenzie, Hector. do 300 Mackenzie, Wm. E., and T., in trust for A.A.McK do 274 McLaren, Peter J. Lanark 4 McLach, John S. Halifax 6 McLach, Annie do 36 McLean, Peter J. Montreal. 36 McLachlan, Wm. Montreal. 36 McLean, Jessie. do 36 McLean, Jessie. do 6 McLean, Neil, Administrator. Toronto. 4 McLean, Allan N London 10 McLean, Neil. Birkenhead. 6 McLennan, John. Montreal. 40 McLennan, Hugh do 376 McLennan, Ann. Lancaster. 14 McLennan, Roderick.	Mackay, Mary	1 40 **** ******************************	
McKeernan, M. J. Montreal. 6 Mackenzie, John G. do 112 Mackenzie, Hector. do 300 Mackenzie, Wir E., and T., in trust for A.A.McK do 2 McKenzie, Murdock do 274 McLaren, Peter J. Lanark 4 McLachlan, John S. Halifax 6 McLachlan, Wm. Montreal. 36 McLean, Jessie. do 36 McLean, Neil, Administrator. Toronto. 4 McLean, Neil, Administrator. Toronto. 4 McLean, Neil, Administrator. Birkenhead. 6 McLellan, Ann. Williamstown 62 McLennan, John. Montreal. 400 McLennan, Hugh do 376 McLennan, Ann. Lancaster. 14 McLennan, Roderick. Prince Arthur's Landing. 23 McLennan, Broderick. Prince Arthur's Landing. 23 McLennan, Catharine Williamstown 10 McLennan, Donold. Lancaster <t< td=""><td>Mackay, Julia</td><td>do</td><td></td></t<>	Mackay, Julia	do	
McKeernan, M. J. Montreal. 6 Mackenzie, John G. do 112 Mackenzie, Hector. do 300 Mackenzie, Wir E., and T., in trust for A.A.McK do 2 McKenzie, Murdock do 274 McLaren, Peter J. Lanark 4 McLachlan, John S. Halifax 6 McLachlan, Wm. Montreal. 36 McLean, Jessie. do 36 McLean, Neil, Administrator. Toronto. 4 McLean, Neil, Administrator. Toronto. 4 McLean, Neil, Administrator. Birkenhead. 6 McLellan, Ann. Williamstown 62 McLennan, John. Montreal. 400 McLennan, Hugh do 376 McLennan, Ann. Lancaster. 14 McLennan, Roderick. Prince Arthur's Landing. 23 McLennan, Broderick. Prince Arthur's Landing. 23 McLennan, Catharine Williamstown 10 McLennan, Donold. Lancaster <t< td=""><td>Mackay, J. A. N</td><td>St. Andrew's</td><td></td></t<>	Mackay, J. A. N	St. Andrew's	
Mackenzie, John G. do 112 Mackenzie, John G., in trust for M. M. Freer. do 18 Mackenzie, Hector. do 300 Mackenzie, Wr. E., and T., in trust for A.A.McK do 2 McKenzie, Murdock do 274 McLaren, Peter J. Lanark 4 McLachan, John S. Halifax 6 McLachlan, Wm. Montreal 36 McLachlan, Annie do 36 McLean, Jessie do 6 McLean, Neil, Administrator Toronto 4 McLean, Neil, Administrator Toronto 4 McLean Neil Birkenhead 6 McLelan Noil Birkenhead 6 McLennan, John Montreal 400 McLennan, Hugh do 376 McLennan, Hugh do 376 McLennan, Roderick Prince Arthur's Landing 23 McLennan, Roderick Prince Arthur's Landing 23 McLennan, Donald Lancaster 5	McKeernan, M. J.	Montreal.	
Mackenzie, John G., in trust for M. M. Free. do 18 Mackenzie, Hector. do 300 Mackenzie, Wm. E., and T., in trust for A.A.McK do 2 McLaren, Peter J. Lanark 4 McLachan, John S. Halifax 6 McLachlan, Wm. Montreal 36 McLean, Jessie. do 36 McLean, Neil, Administrator. Toronto. 4 McLean, Allan N London 10 McLean, Neil. Birkenhead 6 McLennan, Hugh do 376 McLennan, Hugh do 376 McLennan, Roderick Prince Arthur's Landing 23 McLennan, Roderick Prince Arthur's Landing 23 McLennan, Catharine Williamstown 6 McLennan, Donald Lancaster 5 McLennan, Donard Williamstown 10 McLennan, Donard do 6 McLennan, Donard Williamstown 10 McLennan, Donard Williamstown 10 </td <td>Mackenzie, John G</td> <td>do</td> <td>112</td>	Mackenzie, John G	do	112
Mackenzie, Wm. E., and T., in trust for A.A.McK do 2 McKenzie, Murdock do 274 McLaren, Peter J. Lanark 4 MacLean, John S. Halifax 6 McLachlan, Wm. Montreal 36 McLachlan, Annie do 36 McLean, Jessie do 6 McLean, Neil, Administrator Toronto 4 McLean, Allan N London 10 McLean, Allan N Williamstown 62 McLennan, Hugh do 376 McLennan, Hugh do 376 McLennan, Roderick Prince Arthur's Landing 23 McLennan, Rev. Kennith Charlottetown, P.E.I 3 McLennan, Catharine Williamstown 10 McLennan, Don. T do 6 McLennan Murdock do 52	Mackenzie, John G., in trust for M. M. Freer	do	
McKenzie, Murdock do 274 McLaren, Peter J. Lanark 4 MacLean, John S. Halifax 6 McLachlan, Wm. Montreal 36 McLean, Jessie. do 36 McLean, Neil, Administrator. Toronto 4 McLean, Allan N London 10 McLean, Neil. Birkenhead 6 McLelan Neil Williamstown 62 McLennan, John Montreal 490 McLennan, Hugh do 376 McLennan, Ann Lancaster 14 McLennan, Roderick Prince Arthur's Landing 23 McLennan, Catharine Williamstown 5 McLennan, Catharine Williamstown 10 McLennan, Dona T do 6 McLennan Murdock do 52	Mackenzie, Hector	do	
McLaren, Peter J. Lanark. 4 MacLean, John S. Halifax 6 McLachlan, Wm. Montreal. 36 McLean, Jessie. do 36 McLean, Neil, Administrator. Toronto. 4 McLean, Neil, Administrator. Toronto. 4 McLean, Neil, Administrator. Birkenhead. 6 McLenan, Neil. Birkenhead. 6 McLellan, Ann. Williamstown 62 McLennan, John. Montreal. 400 McLennan, Hugh do 376 McLennan, Ann. Lancaster. 14 McLennan, Margaret. do 20 McLennan, Roderick. Prince Arthur's Landing. 23 McLennan, Rev. Kennith. Charlottetown, P.E.I. 3 McLennan, Catharine Williamstown. 10 McLennan, Duncan do 6 McLennan, Duncan do 6 McLennan, Murdock do 52	McKenzie, Murdock	do	
MacLean, John S. Halifax 6 McLachlan, Wm. Montreal 36 McLachlan, Annie do 36 McLean, Jessie do 6 McLean, Neil, Administrator Toronto. 4 McLean, Allan N London 10 McLean, Allan N Williamstown 62 McLellan, Ann Williamstown 62 McLennan, John Montreal 490 McLennan, Hugh do 376 McLennan, Ann Lancaster 14 McLennan, Roderick Prince Arthur's Landing 23 McLennan, Bonald Lancaster 5 McLennan, Catharine Williamstown 10 McLennan, Donald Lancaster 5 McLennan, Oon T do 6 McLennan, Dona T do 6 McLennan Murdock do 52	McLaren, Peter J	Lanark	4
McLean, Anne do 36 McLean, Jessie do 6 McLean, Neil, Administrator Toronto 4 McLean, Allan N London 10 McLean Neil Birkenhead 6 McLellan, Ann Williamstown 62 McLennan, John Montreal 400 McLennan, Hugh do 376 McLennan, Ann Lancaster 14 McLennan, Margaret do 20 McLennan, Roderick Prince Arthur's Landing 23 McLennan, Donald Lancaster 5 McLennan, Catharine Williamstown 10 McLennan, Onn Charlottetown, P.E.I. 3 McLennan, Duncan do 6 McLennan, Duncan do 6 McLennan, Murdock do 52	MacLean, John S	Halifax	
McLean, Jessie. do 6 McLean, Neil, Administrator. Toronto. 4 McLean, Allan N London. 10 McLean Neil. Birkenhead. 6 McLelan, Ann. Williamstown. 62 McLennan, John. Montreal. 490 McLennan, Hugh. do 376 McLennan, Ann. Lancaster. 14 McLennan, Roderick. Prince Arthur's Landing. 23 McLennan, Bonald. Lancaster. 5 McLennan, Catharine. Williamstown. 10 McLennan, Don. T. do 6 McLennan, Durcan. do 6 McLennan, Murdock do 52	McLachlan Annie	do	
McLean, Neil, Administrator. Toronto. 4 McLean, Allan N London. 10 McLean Neil. Birkenhead. 6 McLennan, Lohn. Williamstown. 62 McLennan, John. Montreal. 490 McLennan, Hugh. do 376 McLennan, Ann. Lancaster. 14 McLennan, Margaret. do 20 McLennan, Roderick. Prince Arthur's Landing. 23 McLennan, Rev. Kennith. Charlottetown, P.E.I. 3 McLennan, Catharine. Williamstown. 10 McLennan, Don. T. do 6 McLennan, Duncan. do 6 McLennan, Murdock do 52	McLean Jessie	i doi	
McLean Neil Birkenhead 6 McLellan, Ann Williamstown 62 McLennan, John Montreal 490 McLennan, Hugh do 376 McLennan, Ann Lancaster 14 McLennan, Margaret do 20 McLennan, Roderick Prince Arthur's Landing 23 McLennan, Donald Lancaster 5 McLennan, Rev. Kennith Charlottetown, P.E.I 3 McLennan, Catharine Williamstown 10 McLennan, Don. T do 6 McLennan, Durcan do 18 McLennan, Murdock do 52	McLean, Neil, Administrator	Toronto	4
McLellan, Ann. Williamstown 62 McLennan, John. Montreal. 490 McLennan, Hugh. do 376 McLennan, Ann. Lancaster. 14 McLennan, Margaret. do 20 McLennan, Boderick. Prince Arthur's Landing. 23 McLennan, Donald. Lancaster 5 McLennan, Rev. Kennith. Charlottetown, P.E.I. 3 McLennan, Catharine. Williamstown. 10 McLennan, Don. T. do 6 McLennan, Duncan. do 18 McLennan, Murdock do 52	McLean, Allan N	London	
McLennan, John. Montreal 490 McLennan, Hugh do 376 McLennan, Ann. Lancaster. 14 McLennan, Roderick. Prince Arthur's Landing. 23 McLennan, Donald. Lancaster. 5 McLennan, Rev. Kennith. Charlottetown, P.E.I. 3 McLennan, Catharine. Williamstown. 10 McLennan, Don. T. do 6 McLennan, Duncan do 18 McLennan, Murdock do 52	McLellan, Ann	Williamstown	
McLennan, Hugh do 376 McLennan, Ann Lancaster 14 McLennan, Margaret do 20 McLennan, Roderick Prince Arthur's Landing 23 McLennan, Donald Lancaster 5 McLennan, Rev. Kennith Charlottetown, P.E.I 3 McLennan, Catharine Williamstown 10 McLennan, Don. T do 6 McLennan, Duncan do 18 McLennan, Murdock do 52	McLennan, John	Montreal	
McLennan, Margaret. do 20 McLennan, Roderick. Prince Arthur's Landing. 23 McLennan, Donald. Lancaster 5 McLennan, Rev. Kennith. Charlottetown, P.E.I. 3 McLennan, Catharine. Williamstown. 10 McLennan, Don. T. do 6 McLennan, Duncan do 18 McLennan, Murdock do 52	McLennan, Hugh	do	
McLennan, Roderick. Prince Arthur's Landing. 23 McLennan, Donald. Lancaster. 5 McLennan, Rev. Kennith. Charlottetown, P.E.I. 3 McLennan, Catharine. Williamstown. 10 McLennan, Don. T. do 6 McLennan, Duncan. do 18 McLennan, Murdock do 52	McLennan, Ann	Lancaster	
McLennan, Donald. Lancaster 5 McLennan, Rev. Kennith. Charlottetown, P.E.I. 3 McLennan, Catharine Williamstown 10 McLennan, Don. T. do 6 McLennan, Duncan do 18 McLennan, Murdock do 52	McLennan, Roderick.	Prince Arthur's Landing.	
McLennan, Catharine Williamstown. 10 McLennan, Don. T. do 6 McLennan, Duncan do 18 McLennan, Murdock do 52	McLennan, Donald	Lancaster	5
McLennan, Duncan do 18 McLennan, Murdock do 52	McLennan, Rev. Kennith	Charlottetown, P.E.T.	
McLennan, Duncan do 18 McLennan, Murdock do 52	McLennan, Catharine MeLennan Don T	Williamstown	
McLennan, Murdock do	McLennan, Duncan	do	
McLeod, Angus Martintown 10	McLennan, Murdock	do	
McLeod. Wm. C Woodstock	McLeod, Angus	Martintown	
McLeod, Grace A Woodstock 42	McLeod. Grace A.		
McLimont, Christing, Onebec 6	McLimont, Christing.	Onehee	6:
McMartin John in trust (Montreel 8	McMartin John in trust	Montreel	
McMertin, Jane	McMartin, Jane	St. Mary's	
McMillan, Duncan Grenville 68	McMillan, Duncan	Grenville	
McMartin, Jane	McMorine, Rev. J. K	Prince Arthur's Landing	
174	•	174	

	1	•
Names.		Shares.
(Noms.)	Residence.	(Actions.
McMorine, Rev. J. K., in trust	Prince Arthur's Landing	12 2
McMorine, Samuel	St. John's Nfld	28
McNider, J., & Co., in trust	Quebec	8
McNider, J., & Co., in trust	Southampton	14
McNaughton, Wm	Ormstown	15
McNaughton, Malcom	New York	5
McNeice, James, jun	do	9
McPhail, Donald	Township of Drummond	5 3 2 2 2 2
Macpherson, John	.l do	
Macpherson, A. F., and G. H. Bramley, Executor	SSorel	12
Macpherson, Henry Macpherson, Alex, in trust	Owen Sound	10
Macpherson, Alex., in trust	do	$\frac{4}{2}$
Macherson, A. G	do	60
McVean. Don	. Chatham	22
McDonald, Wm. A	Williamstown.	4
Macculloch, F	Montreal	60
MacRedie, C. J	do	4
McLennań, Alex	C FIN	23
McRride Margaret I	Montreal.	1 39
Macarthur, D. Administrator Estate McMurray	Winning	63
cKercher, Elizabeth	Montreal.	20
TeCallum, P., jun	Cobourg	2
McBride, Margaret J. Macarthur, D., Administrator Estate McMurray McKercher, Elizabeth McCallum, P., jun McQuaig, Caroline F. McDonald, Rev. Duncan	Vankleek Hill	2
Macculloch, F. J. Rae, and D. McEntyre, Trustees	Wentreel	2 40
icDongall, D. H	Martintown	. 2
deIntyre, Gregor	Renfrew	10
IcCuaig, C., in trust	Lachine	2
IcLeod, A. A	Montreal	2
IcLaren, Amos R	do	1
Iclannon Mrs Halan	P. A. Londing	40 3
IcLennan, Mrs. Helen.	Montreal	25
cKeen, Sarah cDiarmid, Catharine cDonald, John	Pictou, N.S.	7
cDiarmid, Catharine	Covey Hill	2
cDonald, John	Montreal	12
acintosh, Lydiardacintosh, C. F.	Halifax	5
cDougall, Isabella	do	5 18
acculloch. Robertson	do	2
cConkey, Thos. L	do	100
acculloch, Robertson	Hudson Bay Co	23
cCabe, John	Quebec	10
cUoll, Minnie	Montreal	14
	Melbourne	6
cGill, Emma.	do	8
acpherson, K. R	Montreal	8 8 2
acallum, Rev. Dan'l	Athol	. 4
CEVIIIa, Wm	Roxton Falls	2
	Montreal	70
acDougall & DavidsonacDougall Bros	dodo	44 158
cDougall, T., Manager, in trust	do	1,326
eDougall, T., Manager, in trusteDougall, T., in trustairn, Maria K	do	25
airn, Maria K	Quebec.	44
elson, James		6
3	175	



Names.	Residence.	Shares.
(Noms.	ivosidence.	(Actions.)
Nelson, Elizabeth	Montreal	8
Nelson, Albert D., in trust	do	. 4
Nelson, Horatio A	do	24
Neelin, Wm	Ouebec	10 10
Nowton Dorid	Montreal	2
Nichol, Isabella	Perth	8
Nichol, Thos., M.D.	Montreal	35
Nichols, Rev. E. E. B	Liverpool, N.S	7. 200
Nicholson, R. D. B	Montreal	200.
Nicholson, Geo. C	do	44
Nickle, Wm	Kingston	156
Noble, James	Montreal	2 6
Nolan, John	Montreal	10
Nottle. J. T	Hamilton	26
Norris, Wm., in trust	Montreal	2
Nash, Fred	do	. 5 12
Nicol, Robert	Montreal	4
Nichols & Marler	do	44
Nott & Co	do	4
Nash, F., Manager, in trust Q'Brien, Wm., Tutor	do	159
O'Donnell, Rev. A	do	10 6
Ogilvie, Agnes	New York	27
Ogilvie, Mary Ann	Montreal	27
Ogilvie, Frances	do	27
Ogilvie, John	do	18 10
Ogilvie, Archibald	N. Georgetown	2
O'Kane, Jane	Montreal	5
Ostell, Jno., and J. W. Hopkins, Trustees	do!	50
Osgood, Julia C O'Brien, Wm	St. John's	4 100
Page, John	Brockville	64
	Peterborough	2
Papineau. A. C.	Montreal	8
Pardey, Sophia JuliaParent, Isabella	do Quebec	2 2
Parsons, T. J	Rye, U.S	4
Patrick. Rebecca	Montreal	8
Patrick, WmPatron, Robert &	Brockville	22
Patton, Robert &	TorontoQuebec	40 4
Patton, Isabella		4
Potton Annie	1 40	4
Patton, Ann U	Cornwall, O	4
Payzant, G. P	Windsor, N.S	5 0 34
Peck, Margaret B Pelton, Caroline N	do	3
Perrault, Jérémie	do	12
Perrigo, John	do	18
Peterson, P. A	do	14
Petrie, Miss E. WPetrie, John	Roheawaean	5. 4
Phillips, Wm. E., deceased	Montreal	26
Phillips, Wm. E., deceased. Phillips, Henry.	do	8
Phillips, Thomas G	Brampton	2 20

Names.	Residence.	Shares.
(Noms.)	Residence.	(Actions.)
Pickles, Marrion	St. John's	4
Poole, Henry S	Halifax	20
Poole, Mary Ann	Carleton Place	6
Porteous, Řev. John Pottinger, John	St. Thomas	24 40
Pottinger, Jane JPotts, Joseph	do	10
Potts, Joseph	Grafton	32
Pouliot, Jean BPoustie, James	Fraserville	$\begin{array}{c} 32 \\ 14 \end{array}$
Powell, John A., in trust	Ouebec	4
Powell, E. M., Trustees of	Toronto	. 9
Prefontaine, T	Montreal	2
Price, Maria A	Terrebonne Montreal	116 6
Price, Evan John	Quebec	46
Pringle, J. F., R. Neil, W. Bain and A. Urquhart,		
Executors	Cornwall	26
Proctor, J. W	New Edinburgh	5 4
Prowse, Mary A Pryor, W. and J.	Halifax	8
Puddicombe, Henry	Haysville	40
Penkis, Elizabeth	Brockville	15
Pemberton, G.T., and C.E. Montizambert, in trust Paterson, C. Cook	Quebec	16 52
Pardey, A. F. and S. J., Executrices	Montreal	6
Pardey, A. F. and S. J., Executrices Prichard, Mary C	St. John's.	ő
Pryor, Wm., Executor	Halifax	36
Pouliot, Olive	Lyster	1
Primrose, Clarence	Montreel	5 450
Penfold, J., in trust	Three Rivers.	13
Pentland, C., in trust	Quebec	9
Quebec Friendly Society		12 100
Rae, Jackson	do	2
Rae, Jackson, in trust for Capt. Dawson	do	14
kae, Jackson, in trust for Mrs. Dawson	do	2
Rae, Jackson, in trust for M. E. R	do	20
Rae, G. M., R. Harris, Trust	Ougher	6 25
Rae, William, in trust for R. R. Rae	do	11
Rainville, Paul	Ste. Marie de Monnoir	54
Ramsay, R. A	Montreal	16
Ramsay, Agnes H	do	12 14
Kamsav Aones in trust	do	8
andolph, F. F	Sevenoaks, Eng	14
Rannie, Rev. John		6
Ranscher, R. E	Methor's Mills	40 6
Ray, Louisa H	Halifax	4
Raymond, A. S	St. Hyacinthe	10
Ranscher, R. E. Ray, Louisa H. Raymond, A. S. Rea, David. Read \(^{\text{Resource}}\)	Montreal	20
Read, George Read, L., in trust Reade, Rachael, Tutrix	Detroit	12 10
Reade, Rachael, Tutrix	St. John's	10
		4
teav, Jane	Montreal	2
Reid, M. C. S.	do	68
Reckie, R. J.	Montreal	10 32

Names, — (Noms,)	Residence.	Shares (Actions
(Noms)		(ACHORS
Rees, D. J	Montreal	18
Reeves Margaret	.i do	τö
Poorton Doniel	(Cronwillo	13
Reid. William	. Montreal	6
keid. William. in trust	.1 00	7
Reynolds, E. S	Rockville	. 3
Rhodes, William	Quebec	1
Richardson, Wm. P., Trust, deceased	Port Rush, Ireland	
tichardson. Eliza Ann	Edwardsburgh	2
Richardson, Joseph	Stratford	
Richardson, Joseph, Executor of A. Bond	do	
Sintoul, Christian, Executrix	Montreal	0
Rivet, Louis	do Ottawa	60 1:
obertson, Farquhar	Williamstown	17
Obertson, John	Vankleek Hill	6
Cobertson, John	Lavant	4
Cohertson, William J	St. Catharines	
tobertson, Hugh	Perth	4
lobertson, Amelia	Montreal	22
Robertson, James	do	160
lobertson. Duncan	Halifax	4
Pakantaan' Toggio	Prescott	4
obertson, Jesses obinson, Thomas obinson, James	Montreal	ϵ
Cobinson, Thomas	do	8
lobinson, James	do	14
ODIUSOU CIATISSA	do	4
obinson, T. H., in trust for E. Robinson	do	4 3 4 2 2
oblin, Margaret	Madoc	4
	Baillesborough	2
odger, Joseph	Ormstown	13
oger, Isabella	Potorborough	2
oger, 18aucila	Montreal	. 22
orer Eliza	do	3
ogers, George P	Mascouche Rapids	24
ogers, George	Lakefield	12
ose. Kuth	Morrisburgh	28
ose, Alexander	Montreal	. 68
ose, James, and T. K. Ramsay, Executors for		
Edward Morland	do	34
ose, L. G., Treasurer Lying-in-Hospital	do	6
ose, Janet	Irvine, Scotland	12
	Montreal	4
oss, William	West Flamborough	. 8
oss, Rev. Walter	Carleton Place	10
oss, Jane	Montreal	4
oss, Mary McB	Hudson Bay Company	2 4 8 6
oss, Rev Donald	Lachine	. 4
oss, Jamesoss, M., and J. McLennan, Executors	Longoston	8
outh, H. L., deceased, in trust for M. Keith	Vontreal	. 4
owe Thomas	Onblin	18
owley J. W. H. in trust	Yarmouth	18 2
ovr Wm	Inven Sound	44
oy, A., in trust for E. Prevost	Montreal	44 2.
ussell. Robert	Ormstown	4.
		5
nggell Reheces P	Quebec	35
atherford, Wm., M.D., C.B	London	14
y, Jane	Halifax	2.

Names.	Residence.	Shares.
(Noms.)	Residence.	(Actions.)
Robertson, Archer	Montreal	2
Remon, E. P.	Ottawa	6
Ryan, Hon. Thomas	Montreal	106
Robertson, Mary Jane	Kingston	6 14
Robinson, Eliza	Quebec 1	22
Robinson, Anne	i do	28
Redpath, AdaRae, Jackson, in trust for minors	do	14
Redpath, A. E	do	8 20
Redneth, K. J. B	l do	20
Romans, George	Londonderry, N.S	5
Rees, Grace	Halifor	2
Revnolds. Richard	Montreal	10 5
		2.
Rhodes, Wm., in trust for G. R. Rhodes	do	. 2
Roach George	Hamilton	20
Rhodes, Wm., in trust for G. R. Rhodes	Bursledon, Eng.	50
THULLUMA OHOLICS ************************************	METILOH, U	50
Riordon, John	do l	50
Ramsay, Alex	Montreal	3 6 10
Robertson, Wm., in trust	St. Johns	4
Kobinson, Jos. U	Brantford	$2\overline{2}$
Saucer, J. B. Saunders, H. & A.	Montreal	2
Savage, A. P.	do	8 10
Savage, John	Prescott	40
Scadding, Chas	Toronto	20
Scholes, Francis.	Montreal	150
Scott, Eliza	Montrool '	6 6
Scott, Francis.	Chateanousy Bridge	5
		14
Scott, Hurew Scott, Rev. Wm. Scott, Margaret Scott, Hy. S. Scott, Agnes Seminary of St. Sulpice	Charlottetown	10
Scott. Hv. S.	Quebec	4 20
Scott, Agnes	Peterborough	30
		32
Senkler, Edmond John Senkler, Wm. S		20
Senkler, Agnes C.	Brockville	30 [.] 18
Senkler, Albert E., M.D.	Perth	44
Sherder Frances J.	do	4
Sharpe. Ann H. Administratrix	London	2 54
Sharts, Elizabeth R.	Woodstock N.Y	2
Senkler, WM. S. Senkler, Agnes C. Senkler, Albert E., M.D. Senkler, Frances J. Shanly, Jas., in trust for H. U. Dewar Sharpe, Ann H., Administratrix Sharts, Elizabeth R. Sharkw, Samuel J. Shelton, E. E.	Quebec	10
		20
Shepherd, Hy. Wm. Shepherd, R. W	do	24 52
Shepherd, R. W	St. Johns	26
Shillis and, Wm., Trust. for L. L. Schofield	Brockville	14
Shillington, Hy Simpson G. W. Tutor to E. P. F. Parrand	Perth	6
Simpson, G. W., Tutor to J. R. and M. A Ried	do	4 2
Simpson, G. W., Tutor to E. R. F. Rowand Simpson, G. W., Tutor to J. R. and M. A. Bird Simpson, Frank Geo. Sims, Margaret	London	8
Sims, Margaret Slattery, John	Lachine	14
		10-

NAMES.	1	Shares.
4.12M1354	Residence.	_
(Noms.)	Trosidence:	(Actions.)
. (NOMS.)		(Actions.)
	-	
S1 7.1		_
Slous, John	. Quebec	6
Smardon, John	. Montreal	70
Smart, John	Port Hope	10
Smart. Catharine S	. do	· 6
Smillio Wm C	Poughkeengie	32
Smith, D. A., Tutor to minors Connolly	Hudson Bay Co	2
Smith, D. A., in trust for T. McKenzie	do	$\bar{2}$
Smith, D. A., in trust for J. Sutherland	do	$\tilde{4}$
Smith D. A. Mutan and I Disgrett Sub Tuton to		
Smith, D. A., Tutor, and J. Bissett, Sub-Tutor to	15	
Wilson	MOntreal	5
Smith, R. A., in trust for Wm. Smith		34
Smith, George	do	6
Smith Sarah Ann	do	24
Smith, Wm., in trust	do	16
Smith, G. F. C., and A. M. Cassils, Executors	do	8
Smith, Emily G	Guelph.	5
Smith, Edward		180
Smith, Bennett	Windsor, N.S	47
Smith, Bennett	Windsor, N.D.	
Smith, John and George	Martintown	10
Smith, R. B	Lindiay	1
Smith, R. H., in trust for A. Lemesurier	Quebec	4
Smith Charles W	ll ondon	20
Smith, James F., sen	Toronto	4
Smith, James F., sen	London	12
Sorlay Margaret T M	Ingersoll	2
Spelding John and G Templeton Evecutors	Porth	20
Spaining, John, and G. Templeton, maccutors	Colhomo	12
Spiisoury, S. M., Administratrix, in trust	Wantagal	26
Spilsbury, S. M., Administratrix, in trust	Montreal	
		2
Stackhouse, B. S	St. Andrews	2
Stalker, James	Pictou, N. S	20
Starley, B	Lucan	12
Starr. Gill & Co	Brockville	7
Starr. Christina.	Montreal	6
St. Henis, Alexander	do	32 8
St. Dizier, Henry	do	42
St. Connecta Society	do	10
St. George's Society	Hudson Bay Co	15
Otilet Di beel	Window	- 6
Stidston, Richard	Windsor	
Steel, David	Allan's Corners	18
Steele, Archibald, sen	Grenville	12
Steele, Archibald, jun	do	2
Stephen, Elizabeth, Tutrix	Montreal	4
Stephen, James	Huntingdon	7
Stanhangon Hanry	Lacolle	12
Stewart, Henry	Montreal	8
Stewart, James	do	16
Stewart, Jessie M	Hamilton	4
Stewart, Rev. Alexander	O-:11:-	8
Stewart, Rev. Alexander	Urilla	2
Stewart, Rev. Donald.	Arthur	
Stewart, Catharine	Ottawa	14
Stirling, John	Montreal	84
Stirling, W. S	Halifax	18
Stirling, Jessie	Glasgow	40
Stockand John	Hudson Bay Co	2
Strachan, LieutCol., H. A	Dublia	34
Strange, O. S.	Kingston	66
Stuart, Charles	Port Hone	8
Stune - L. Taba	OTA TTO DO	4
Sturrock, John	Jaggan	2
Sullivan, M., M.D	Aingston	2
Sumner, John	jarieton riace	4
1	80	

NAMES.		Shares.
(Noms.)	Residence.	(Actions.)
(NOMS.)		(Actions.)
	-	
Snmner, George	Montreal	10
Sutherland, Daniel	St. Andrews	2 2
Sutherland, Daniel, in trust	do Montreal	7
Sutherland, James	Owen Sound	68
Swail, James	Côte des Neiges	36
Swail, John Swail, William	do	. 20 24
Sutherland, John, M.D	Ottawa	2
Swift, Henry	Quebec	16
Symmes, Abigail	Drummondville, O	8
School.	Kingston.	2
Synod of Ontario, in trust Widows' and Orphuns'		
Fund	do	2
Steven, Mary Stevens, Grace Jane	Picton, O	10 8
Stevenson, Adam	Montreal.	8
Stephens, Pembroke S	London	100
Scott, Mary	Quebec	2 34
Sims. P. H.	Waterloo.	4
Scott, Mary J. C	St. Laurent	14
Smith, R. A. Spilsbury, Emily C. M. Spilsbury, Emily C. Spilsbury, Emily C. Spilsbury, Emily C. M. Spilsbury, Emily C. Spilsbury, Emily C. Spilsbury, Emily C. S	Montreal	77
Steel, James	Allan's Corners	4 15
Shipway, Maria	Montreal	14
Scott, Rev. Wm., in trust for M. A. Scott	Charlottetown, P.E.I	5
Shields, Eliza Jane	Montreel	9 1
Sweeney, Margaret E	Prescott	54
Shotton, John W	Montreal.	26
Shillington, H., Administrator	Galt	$\begin{array}{c} 12\\114\end{array}$
Smith, Donald A	Montreal.	4
Smith, Mary Ann, Executrix and Legatee	do	17
Skelton, Fred. Charles Stewart, Donald McL., in trust	do	20 125
	Montreal.	8
Stuart, Edith	do	8
Stuart, E. H., and H. L. Snowdon, Trustees Simpson, Geo. Wm.	dodo	8
Simpson Wm in trust	do	67 235
Straihy, J. B. Smith, J. M., in trust Stadacona Bank	London	1
Smith, J. M., in trust	Montreal	1,035
Taché, Rev. A., et al, Executors	Red River	300 38
Tache, Lady Sophia	Montmagny	10
Tait, John.	St. Pauls, Min	6
Tait, John, jun	do	$^{3}_{12}$
Tanner, Rev. John E.	Brompton Falls	6
Tasker, John	Montreal	8
Tavennier, Rosalie, in trust for R. C. and G. Deschamps	do	38
Tavennier, Rosalie, in trust for A. Deschamps	do	14
Taylor, John	Headingly, Ma	20
Taylor, James B	Quebecdo	$\begin{array}{c} 4 \\ 14 \end{array}$
Taylor, James B	Corento	4
Taylor, Joseph	lingston	6
1	81	

A. 1880

NAMES. (NOMS.)	Residence.	Shares. (Actions.)
Taylor, T. M., in trust	Montreal	42
Templeton, Jane.	Perth	4
Templeton, Jane Temporalities Board, Church of Scotland	Montreal	414
Tessier, Hon. U. J Tessier, U., jun	do	40
Thibaudeau, Euphemia B	do	22
Thibaudeau. Charles T	do	32
Thibaudeau, A. A. Thom, A., J. Coldstream and W. Patterson,	Montreal.,	32
Trustees	do	8
Thomas, Wra. S	Lyster	7
	Montreal	8
Thomson, Jos. N., deceased, in trust	dodo	4 30
Thomson, Mary Ann	do	6
Thomson, Matilda Jane	Belleville	42
Thomson, Jane	do	4
Thomson, Margaret Thomson, Adam	do Montreal	6 10
Thompson, Christina	do	2
Thompson, John.	do	8
Thompson, Wm	Trim, Ireland	4 144
Thompson, Maria	Lemesurier	10
Thompson, Wm	do	. 2
Tiffin, J. A., Usufructuary	Montreal	6
Tilson, — Tofield, Wm	do	6
Tofield, Wm., in trust	do	6
Tolmie, Mindo	Montreal	4
Tomkins, Rev. John	Stanstead	6
Townend, Rev. A. J	HalifaxThorold	8 16
Travers, J. N., J. Rae and R. A. Smith, Trustees	11101014	10
for A. R. Allan	Montreal	400
Trester, M	do	14
Trigge, Capt. AlfredTucker, Ann	Southampton,	150 12
Turgeon, E., in trust	Montreal	2
Tweedie, Charles	do	4
	Stanstead	2 11
Tawse, Elizabeth, Administratrix Thibaudeau, Hon. Isidore	King, O	58
Tucker, David	Quebec Pickering	14
Tate, George '	Montreal	45
	RenfrewHalifax	$\frac{1}{2}$
Taylor, Benjamin Turnbull John, in trust	Montreal	312
Tempest, John	do	50
Turgeon, Louis	Quebec	5
Telfer, James	Blenheim	4 82
Uniacke, Robie	Halifax	10
Unwin, Wm	St. Hyacinthe	8
Utting, Hannah	Montreal	. 34
Vallee, Prudent	Quebec	20 6
Vankleek. Wm	do	4
Vankleek, WmVaughan, C. M	Kingston	4
Vennor, Henry	Montreal	20
Vézina, F	Quebec	40

Names. (Noms.)	Residence.	Shares. (Actions.
Victoria College, Trustees of	Cobourg	2
Vincent, James and Clara CVicat, H. N	Port Hope	2 10
Waddingham Louiss	Kingston	8
Valker, Kenneth McL	Montreal	2
Valker, Elizabeth Valker, Hon. Wm., deceased	Toledo, U.SQuebec	4 34
Valker, Mrs. Margaret.	do	48
Valmsley, Alex., in trust	St. John's	. 8
Vallace, ElizabethVallbridge, Hannah C	Brockville	10 2
Valton Iana	Paterhorough	26
Vardrop, John	Toronto	110
Vatson, Thomas	North Georgetown	6
Vatson, Walter, Trust	Perth Scot	20 72
Vebster, Louisa	Montreal	4
Veir, Elizabeth S	do	2
Vest, Walter B	North-West Territory	37 2
Vhitby, Oliver R White, Tutors, and C. C.	Paris, O	4
Snowdon, Sub-Tutor.	Montreal	4
Vhite, Mary C., and E. A. and M. A. Dickinson	Sherbrooke	2 2
White, Mary	Vorillia	2 4
Vhite, Catharine, ExecutrixVhite, Samuel A	Newport, R.I.	57
White, Samuel A	Montreal	4
v nite. w m	Quenec	40
Vhite, Mary AnnVhiteley, Geo. F	Twickenham	34 4
Thitefield. Geo	Barbadoes	52
Thitney II S in trust	Montreal.	26
Vight, Isabella HVight, R. H., M.D	Montreal	6 14
Vilkes Mrs Barbara	Montreal	20
Villan, Maria Villard, Charles	St. John's	2
Villard, Charles	Prescott	80
Villard, Julia Villiams, Edward	ا الآم	6 4
/illoughby, Admiral J. B	London	$\tilde{\mathbf{z}}$
		14
/ilson, Rev. James	Lanark	4 129
/IIson, Alexander	Belleville	4
Vilson, Thomas	Clarence	28
Zilson, Sarah E	Kingston	.3
Vilson, JanetVilson, James	do	14 8
ilson. Elizabeth	do	6
ilson, Elizabeth	do	160
Indsor Marine Insurance Co	Windsor, N.S	70
Vood, Andrew SVood, Robert	Newbury, U.S	100 100
oods. Caroline	do	4
oodhouse. F. V	Albury, Eng	16
oodrow, Matthew	Longueuil	162 40
orkman, Thomas	Montreal	37
orkman, Thomas, in trust	do	68
orslev, Mary Louisa.	Brockville	8
ray, Maria D	Montreal	24

Names.	Residence.	Shares.
(Noms.)	residence.	(Actions.
		·
Vreford, William, deceased		24
Wright. D.M	COLOGE	. 4
Wright, Lieut -Col. Alfred	Rochester, Eng	4
Wurtele, Catharine	Montreal	12
Vurtele, R. H	Quebec	17
Wylie, J. H., Trust	Township of Ramsay	12
Vylie, Joseph	Montreal	
Vray, Robert, Curator, Estate of J. B. Wray	_ do	7
Valdie, John	Burlington	50
Vood, William	Manchester	70
Valcot, H. T., and D. Rathay, Trustees of Mrs.		
Eppes		20
Vilson, Mary	Vicars	' 3
Vardell, Marianne H	Jersey	4
Wheeler, Mrs. Annie	Montreal	12
Veilbrumer, Marguerite	do	6
Vest, Bickford	Londonderry, N.S.	59
Vilson, John	Grenville	7
Vheeler, Dr. T. B	Montreal	100
Voodhouse, Joshua	St. Hyacinthe	2
Vilson, Joseph		12
Vilson, Mary Jane	Montreal	2
Whiting, Rev. Richard		10
White, J. R. H., in trust	Onehec	, 2
Villiamson, William	Port Hone	/ 10
Vrathall, Barbara	Pothurat	10
Vrathall, Margaret	Porth	12
Vilson, Jane S., Executrix and Administratrix	Cronville	42
Vilson, Jane S., Executrix and Administratrix	Onchos	
Valcot, Florence M		2
Valker, William	do	5
Valker, William E	do	
Veir, William	Montreal	25
Vilson, Thomas	do	55
ates, Henry	Brantford	66
ates, Horatio, M.D		6
oung, Charlotte L	Côteau Landing	. 2
oung, John R	Quebec	40
oung, lsabella	Montreal	4
uile, William, in trust	do	2
ulche. G. W. G. R	do	8
oronto Register, per detailed list	***************************************	2,407
hares partially paid, per detailed list		4,789
T 7 T		
•	Total	59,571

I hereby certify that the above statement is true and correct, to the best of my knowledge and belief.

- J. R. MUNRO, Transfer Clerk.
- R. SHAW, Accountant, Head Office.

SHARES PARTIALLY PAID.-ACTIONS PAYÉES EN PARTIE.

Abbott, Hon. J. J. C. Montreal 56			
Abbott, Hon. J. J. C. Montreal 56 Brewster, Mrs. Sarah St. Johns, Q. 96 Benny, Elizabeth C. Montreal 24 Benny, Elizabeth C. Montreal 24 Benny, Sarah Kyle do 24 Benny, Sarah Kyle do 24 Benny, Sarah Kyle do 24 Benny, Sarah Kyle do 24 Benny, Sarah Kyle do 24 Benny, Sarah Kyle do 24 Cowains, Robert do 44 Combis, Annie M. Perth. 2 Coste, Mrs. Emily do 15 Coste, Mrs. Emily do 15 Bonder, Sunder St. Johns 15 Coote, Mrs. Emily do 15 Bonder, Sunder St. Johns 15 Coote, Mrs. Emily do 15 Bonder, Sunder St. Johns 15 Bonder, St. Johns 15 Bonder, St. Johns 15 Bonder, St. Johns 15 Bonder, St. Hyacinthe 28 Bonnielly, James Montreal 880 Bonder, John Bonder, Johns 16 Bonder, John Bonder, Johns 16 Breser Institute do 60 Fraser Institute do 60 Fraser Institute do 360 Gibb, Charles Abbottsford 11 Fraser Institute 36 Gault, R. L. do 360 Gault, R. do 360 Gault, R. do 360 Gault, R. do 360 Gault,	Names.	Poridónes	Shares.
Brewster, Mrs. Sarah.	(Noms.)	residence.	(Actions.)
Brewster, Mrs. Sarah.	Abbott Hop J. J. C.	Montreal	50
Benuy, Jean do 24	Brewster, Mrs. Sarah	St. Johns, Q	9
Benny, Sarah Kyle.	Benny, Elizabeth C	Montreal	24
Covanis, Robert			
Coombs	Cowene Robert		46
Charlton, Catharine L.	Coombs. Annie M.	Perth	2
Coote, Mrs. Emily	Charlton, Catharine L	St. Johns	15
Code, Abraham, Administrator Carleton Place 1 De la Brufere, Boucher St. Hyacinthe 26 Donnelly, James Montreal 69 Dyer, Win. A do 9 Elliott, John do 50 Fraser, John Rigaud 50 Faitbairn, John do 365 Frastrairn, John do 365 Frastrairn, John do 365 Frastrairn, John do 365 Frastrairn, John do 365 Frastrairn, John do 365 Gibb, Charles Abbottsford 11 Gravel, Jean A Montreal 35 Gibb, Mrs. Clarinda do 36 Gibb, Mrs. Clarinda do 31 Gault, R. L do 45 Gemmill, James Y do 150 Gemmill, James D Almonte 22 Goold, D. and Dora do 40 Gligginson, Win. Vankleek Hill 12 Hart, Mrs. O. N Montreal 22 Hart, Mrs. O. N Montreal 22 Hart, Rev. Thomas Winnipeg 5 Lart, Dr. St. Carline M do 32 Lart, Dr. St. St. Schastien 9 Lart, Dr. St. St. Schastien 9 Lart, Dr. St. St. Schastien 9 Lart, Dr. St. St. Schastien 9 Lart, Dr. St. St. Schastien 9 Lart, Dr. St. St. Schastien 9 Lart, Dr. St. St. Schastien 9 Lart, Dr. St. St. Schastien 9 Lart, Dr. St. St. Schastien 9 Lart, Dr. St. St. Schastien 9 Lart, Dr. St. St. Schastien 9 Lart, Dr. St. St. Schastien 9 Lart, Dr. St. St. Schastien 9 Lart, Dr. St. St. Schastien 9 Lart, Dr. St. St. Schastien	Coote, Mrs. Emily	do	15
De la Bruère, Boucher			
Donnelly, James	Code, Abraham, Administrator	Carleton Place	
Dyer, Wm. A.	Donnelly James	Montreel	
Elliott, John	Dver Wm A	do	
Fraser, John			50
Fauteux, P. A. Montreal 221		do	500
Fauteux, P. A. Montreal 221		Rigaud	********
Fraser Institute do 365 Gibb, Charles Abbottsford 1 Gravel, Jean A Montreal 35 Gibb, Mrs. Clarinda do 31 Gault, R. L do 45 Gilmour, James Y. do 150 Gemmill, James D Almonte 2 Girard, L. A. A. Executor Montreal 24 Gold, D. and Dora do 44 Holland, Richard do 100 Higginson, Wm Vankleek Hill 12 Hearle, Mrs. C. N Montreal 2 Hearle, Mrs. Caroline M do 6 Hearle, Mrs. Caroline M do 6 Hearl, Fromas Winnipeg 5 Learle, Mrs. Caroline M 2 2 Hearle, Mrs. Conoline M 0 6 Hearle, Mrs. Caroline M 2 6 Hearle, Mrs. Caroline M 2 6 Hearle, Mrs. Caroline M 0 6 Hearle, Mrs. Caroline M 0 6		. Montreal	
Fraser Institute			
Abbottsford 1 1 1 1 1 1 1 1 1			
Gravel Jean A			
Gibb, Mrs. Clarinda			35 .
Gault, R. L. de 45 Gilmour, James Y do 150 Gemmill, James D Almonte 24 Goold, D. and Dora do 4 Holland, Richard do 100 Hell, Francis A Perth 12 Hall, Francis A Perth 3 Hart, Francis A Perth 3 Hart, Sc. O. N Montreal 2 Hearle, Mrs. Caroline M. do 6 Heart, John S. Perth 2 Hart, Rev. Thomas Winnipeg 5 Irving, Thomas Montreal 25 Janes, W. D. B., Tutor do 24 Kay, Wm. F. do 5 declair, Jean do 65 Leavens, David R. Belleville 15 Jyman, Mary C. Montreal 10 Henzies, James Peterborough 1 Moss, S. H., & J. Montreal 125 Joss, Samuel E., & Clara do 32 Meloche,			31
Gemmill, James D. Almonte 2 Girard, L. A. A., Executor. Montreal 24 Goold, D. and Dora. do 4 Holland, Richard do 100 Higginson, Wm Vankleek Hill. 12 Hall, Francis A. Perth 3 Hart, Mrs. C. N. Montreal 2 Hearle, Mrs. Caroline M. do 6 Heart, John S. Perth 2 Hart, Rev. Thomas Winnipeg 5 Irving, Thomas Montreal 25 Janes, W. D. B., Tutor do 24 Kay, Wm. F. do 505 Leclair, Jean do 65 Lamoureux, J., fils St. Sebastien 9 Leavens, David R. Belleville 15 Lyman, Mary C. Montreal 10 Honzies, James Peterborough 1 Hoss, Samuel E., & Clara do 32 Molos, Samuel E., & Clara do 32 Heloche, Jean B., dit livernois Chicago	Gault, R. L	do	45
Girard, L. A. A., Executor. Montreal 24 Goold, D. and Dora do 4 Holland, Richard 0 100 Higginson, Wm Vankleek Hill 12 Hall, Francis A Perth 3 Hart, Francis A Perth 2 Hart, Br. C. N Montreal 2 Hearle, Mrs. Caroline M. do 6 Hart, John S. Perth 2 Hart, Rev. Thomas Winnipeg 5 Irving, Thomas Montreal 25 Janes, W. D. B., Tutor do 24 Kay, Wm. F. do 5 Leclair, Jean do 65 Leclair, Jean do 65 Lecours, David R. Belleville 15 Jyman, Mary C. Montreal 10 Henzies, James Peterborough 1 Moss, S. H., & J. Montreal 125 Moss, Samuel E., & Clara do 32 Meloche, Jean B., dit Livernois Chicago 45	Gilmour, James Y	.] do	150
Goold, D. and D'ora			
Holland, Richard do			
Higginson, Wm.	Holland Richard	do	
Hall, Francis A. Perth 3 3 3 3 3 3 3 3 3	Higginson, Wm.	Vankleek Hill.	
Hart, Mrs. C. N.	Hall, Francis A.	Perth	3
Hart, John S.	Hart, Mrs. C. N	. Montreal	
Hart, Rev. Thomas	Hearle, Mrs. Caroline M.,	. do	6
Irving, Thomas	dart, John S	. Perth	
Janes, W. D. B., Tutor	Tari, Kev. Thomas	Winnipeg	
Kay, Wm. F. do 505 Leclair, Jean do 65 Lamoureux, J., fils St. Sebastien 9 Leavens, David R. Belleville 15 Lyman, Mary C. Montreal 10 Moss, James. Peterborough 1 Moss, S. H., & J. Montreal 125 Moss, Samuel E., & Clara. do 32 Meloche, Jean B., dit livernois. Chicago 45 MoDonald, Rev. Malcom Stanstead 4 Macpherson, Henry. Owen Sound 7 McCready, James Montreal 37 Macfarlan, Janet, Tutrix do 150 Veelin, Wm. Carleton Place 5 Sktell, Jno., & J. W. Hopkins, Trustees. Montreal 37 **errault, Jérémie do 5 **apineau, Casimer F. do 23 **cringle, Thomas do 102	Ignes W D R Tutor	do	
Leclair, Jean do 65 Lamoureux, J., fils St. Sebastien 9 Leavens, David R. Belleville 15 Jyman, Mary C Montreal 10 Menzies, James Peterborough 1 Moss, S. H., & J. Montreal 125 Moss, S. H., & J. Montreal 125 Moss, S. H., & J. Montreal 125 Moss, S. H., & J. Montreal 125 Moss, S. H., & J. Montreal 125 Montreal Jean B., dit Livernois Chicago 45 Melcoche, Jean B., dit Livernois Chicago 45 Montreal Jean B., dit Livernois Chicago 45 Montreal Jean B., dit Livernois Jean B., dit Livernoi	Kay, Wm. F.	do	
Leavens, David R. Belleville 15 15 15 16 16 17 17 17 17 17 17	eclair Jean	i do	65
yman, Mary C.	amoureux, J., fils	St. Sebastien	9 -
Menzies, James. Peterborough 1 125 Moss, S. H., & J. Montreal 125 Moss, Samuel E., & Clara. do 32 Meloche, Jean B., dit Livernois. Chicago. 45 MeDonald, Rev. Malcom Stanstead 4 Mecpherson, Henry. Owen Sound 7 MeCready, James Montreal 37 Medicalan, Janet, Tutrix do 150 Meelin, Wm. Carleton Place 5 Ostell, Jno., & J. W. Hopkins, Trustees. Montreal 37 Mercault, Jérémie do 5 Apineau, Casimer F. do 23 Cringle, Thomas do 102 Montreal 37 Montreal 38 Mon			
Moss, S. H., & J. Montreal 125 Moss, Samuel E., & Clara. do 32 Meloche, Jean B., dit Livernois. Chicago 45 deDonald, Rev. Malcom Stanstead 4 dacpherson, Henry. Owen Sound 7 deCready, James Montreal 37 facfarlan, Janet, Tutrix do 150 veelin, Wm. Carleton Place. 5 Sktell, Jno., & J. W. Hopkins, Trustees. Montreal 37 errault, Jérémie do 5 2spineau, Casimer F. do 23 Pringle, Thomas do 102			
dos, Samuel E., & Clara			
Meloche, Jean B., dit Livernois Chicago 45	loss, Samuel E. & Clara	do	
ACDonald, Rev. Malcom Stanstead 4		Chicago	
Montreal 37 150	CDonald, Rev. Malcom	Stanstead	
Jacfarlan, Janet, Tutrix do 150 Jeelin, Wm. Carleton Place. 5 Stell, Jno., & J. W. Hopkins, Trustees. Montreal. 37 errault, Jérémie do 5 apineau, Casimer F. do 23 ringle, Thomas do 102	Acpherson, Henry	Owen Sound	
Veelin, Wm.	Icuready, James	Montreal	
Stell Jno. & J. W. Hopkins, Trustees. Montreal 37	laciarian, Janet, Tutrix	Carleton Place	
errault, Jérémie do 5. spineau, Casimer F do 23. ringle, Thomas do 102.	Stell. Inc. & J. W. Honkins Trustees	Montreal	
Pringle, Thomas do 23:	errault. Jérémie	do	5.
ringle, Thomas do do	apineau, Casimer F	do	23.
185	ringle, Thomas	do	102.
		185	

Names. —— (Noms.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Perrin, Thomas Roy, Louis N. F. Redmond, Mary Ann Roy, A., in trust for E. Prevost. Rivers, J. W. B. Ramsay, A., and F. M. Paton. Rees, D. J. Richardson, Joseph. Seminary of St. Sulpice. Smardon, John. Simms, J. C. Smith, James F. Sharpe, Geo., in trust. Trester, M. Thompson, Wm. Hy., in trust Wight, Isabella H. Wallbridge, Hannah C. Weir, Elizabeth S. Wilson, Thomas, & Co. Wurtele, E. C. Willard, Julia. Winters, Lorenza. Whitney, Mary B.	do do do do Brockville Montreal do Stratford Montreal do Montreal do Montreal do do do Montreal do do do do Stratford Montreal do Sorel Konstron	10 12 6 1 15 27 130 7 10 38 1 10 5 5 5 1 2 18 120 25 4 24 10

TORONTO REGISTER.

Allan, Rev. Daniel	Township of N. E. Hope
Allenby, Frederick George	
Anderson, Rev. John	Tiverton
Anderson, William	Toronto
Armstrong, David	Keene
Austin, J., and R. H. Bethune, in trust	Toronto
Bain, Rev. James	Markham
Ball, A. T. H	Galt
Barber, Robert, in trust	Streetsville
Bates, James S	Toronto
Belcher, A. E	do
Bennett, Humphrey	!Barrie
Blackle, John L	Toronto
Boyd, George	do
Brownlee, Claud	East Craftshury H.S.
brownscombe, Henry	Bedford, Eng
Duchan, John	Stratford
Burrell, Mrs. T. S	Brighton
Drowne, J. & P	l'l'oronto
Cameron, Rev. D	Lucknow
Campbell, James	Whithy
Campbell, James	Toronto
Carlyle, James, M.D	do
Cayley, Jenny S	do cb
Cayley, John	do
Chamberlain, Jane E.	Napanee
Christie, Major-General, H. P	! Cheltenham
Clark, A. M., and B. W. Gossage, Trustees Clarke, George A., M D	Toronto
Clarke, George A., M D	Yorkville
Climie, Elizabeth C	Bowmanville
	186

Names,	Residence.	Shares.
(Noms.)	[(Actions.)
Participation of partic		
Cottrell, George W	London	7
Daly, M. B., and A. H. Furniss, Trustees	Toronto,	2
Daly, M. B., and A. H. Furniss, Trustees	Galt	100
Son Son	do	300
Dow, Robert	Toronto	8
Dow, Thomas	Windsor	10
Dryman, Jane A Duffett, Herbert	Toronto	60
Elliott, Wm	do	$\begin{array}{c} 2 \\ 12 \end{array}$
Ellston, John	Thornhill	10
Korheg & Lounghrough	Toronto	10
Foy, J. J., Furniss Dower Fund, Trustee	do	36.
rothergiii, Augustus T	Oshawa	10
	Hamilton	61
Fuller, Elizabeth	do	8 16
Fulton, John, M.D.	Toronto	34
Garnham, Wm	do	6
Gilmor, Robert, in trust	do	2
Gilmor, Robert	do	4
Gissing, F. J.	Woodstock	14
Graham F Administratriy	Toronto	17 6
Grav. Wm.	do	2
Gray, Wm. Hallgarten, Adolph	New York	50
Hallgarten Inling	1 40	50
Halson, Henry.	Burlington	4
Hamilton, Florence E. Harman, J. D. M. Harris, A. B. Hay, Robert, in trust. Henry, James S. Hcme Saving and Loan Co., Limited, in trust.	Wotorloo	4
Harris, A. B.	Credit	. 5 14
Hay, Robert, in trust	Toronto	5
Henry, James S	Beamsville	12
Home Saving and Loan Co., Limited, in trust	Toronto	54
Howland, W. H	do	. 10
Lambart, Mrs. H S. in trust	Toronto	· 2 2
Lamport Henry	l'oronto	14
Lang, Wm., sen Lawrence, Geo. W. Lesslie, John	Keene	4
Lawrence, Geo. W	Stratford	2
Lewis, Mrs. Helen	Dundas	70
Lewis, James.	do	50 4
Lloyd, Geo. A., Tutor I	London, Eng	6
Long, Thomas and John J	Collingwood	134
Lockhart, Mrs. E. M	Coronto	2
Main, Thomas A	Orillia	. 6
	Vottawa	50 4
Millar, Miss Jane	Brantford.	4
Mitchell, Rev. J. W	fitchell	$^{4}_{2}$
Meyers, Mrs. Ann	oronto	5 3
Meyers, James	do	3
McCabe, Wm	do andhill	24
Macdonald, Isabella	oronto	4 8
Macdonald & Patton	do	12
Macpherson, Richard, in trust	ingston	. 2
McTaggart, Miss JaneS	trathroy	2
McTaggart, Mrs. Jane	do	2
Parland, Wm. AC	ollingwood	4 10
18		. 10
**	· •	

		Shares
Names.	Residence.	Shares
(Noms.)	i nesidence.	(Action
atton, F. L.	Toronto	
atton, H. B		
atton, Miss M. L	Litchfield, Eng	*
	Toronto	2
eters, Geo	Peterborough	1
ettigrew, Louisa	Toronto	
ettigrew, Sarah	do	
lumb. Duncan C	do	
lumb, Duncan C., in trust	do	
lumb, Miss E. S	Niagara	
	Toronto	_
adcliffe, Emily Jane	Dunnville,	3
ae, G., and W. M. Clark, Trustees	Toronto	7
ae, G., and R. Harris, in trust	do	
ae, G., and J. F. Smith, Trustees	_ do	
ichardson, Jane, Administratrix	Stouffville	-
	Thorold	
	Tormore	
ogers, Robt. Z	Grafton	
coney, Mary Ann	Tyendinaga	
	Kingston	
ose, J. C	Toronto	1
cott, Walter	Nottawa	1
	Toronto	1
narp, H. F.	Toronto	
	Bolton	1
nith, J. F., Trust for Mrs. A. G. Barber	Toronto	-
pencer, A. V	Waterloo	
alker, Emma E	Toronto	
ayner, T. H	do	1
ayner, Rev. T. L	Overbury, Eng	
ayner, T. S., and S. G. Wood, in trust	Toronto	3
ephens, R. J	do	1
	Chatham	
	Toronto	1
uart, Charles	Port Hope	1
ylor, M. H., and E. Horton, Trustees for Mrs.		
E. A. Gossage		
	Toronto	5
ees, Samuel	_ do	_
inkoughnet, E. B	Royal Navy	1
nkoughnet, P. T	Chicago, U.S	
adsworth, W. R	Weston	1
alker, James	Hamilton	2
allace, James	Brockville	1
allace, Rev. Robert		•
augh, Mrs. Imogene L	Hamilton	4
eir, Mrs. M. M	roiksione, Eng	1
hitt, Samuel		1
ilkes, Alfred J ilkie, D. R., Trust for Mrs. A. C. C. Wilkie	Toronto	
indie, D. 16., Trust for Mrs. A. C. C. Wilkie	TOTOH PA	
	Total	2,40

WM. J. INGRAM,

Assistant General Manager.

MERCHANTS' BANK OF CANADA,

MONTREAL, 21st February, 1880.

188

STADACONA BANK. (BANQUE DE STADACONA.)

Shares, \$100 each.

Actions, \$100 chaque.

Names. (Noms.)	e. Shares. (Actions.)
Adams, John	8
Bolduc, Mme. M. E. Alvina Lavoie	3

Names.	, ,	Shares.
	Residence.	
(Noms.)		(Actions.)
Bolduc, Rev. J. B. Z., in trust for La Corporation Archiépiscopale de Québec (Mission Fund)	Quebec	39
Bolduc, Rev. J. B. Z., in trust for Dile. M. Piche	do	2
Bonneau, Rev. E., in trust for Estate of Louis Godbeut.	do	1
Rorland Robert Estate of	do	25
Bouchette, Joseph	QuebecQuebec	7 10
Rouillé. L. N.	Deschambault	3
Panilla Zánhinin	do ·	3:
Ronroet Francois N. P	St. Henri de Lévis	12
Bowen, Amos	do	7 30
Brochu, Charles	do	40
Brodie, Robert	do	10
Brodie, Thomas	do	. 8
Brown, Dlle. Odilie.	do	10 6
Bruce, Robert	do	25
Brunet J. C	do	5
Budden, Wm, in trust for Miss Eva M. A. Budden	dó	1
Byrne, Wm., in trust for John and Wm. Byrne	do St. George, Beauce	5 3
	St. Romuald	8
larlile. Mrs. Bachel Louisa Phillips	Gibraltar, Spain	3
Caron, A. P., in trust for Mme. Veuve R. E.	Quebec	12
	évis	7
Jarrier. L. N., N.P., Attorney for heirs of late		
	Lauzon, Lévis St. Anselme, Dorchester	35
Carrière, J. Baptiste	ot. Anseime, Dorchester	45
Pasteur	Quebec	1
Jazeau, Mgr. C. F., in trust for Dlle. Josephte	a.	
Cazeau	do	4 30
halmers James	St. Mary's. O	7
hamborg Robert	Trahee '	1
handonnet, Joseph	devis	. 9
hapleau, Edouard	do do	5. 10
Chapleau, Joseph		
Adeline Dubeau Lavoie	Quebec	10
harlebois, J. A., N.P	dodo	7 9
Chinic, Mme. Marie Anne Leblond	do	40
ing-Mars, Chas., in trust for La Fabrique Notre		
Dama da Onábac	_ do	30
lerk, Alexander	do	60 60
Vierk, Alexander, in trust	dodo	18
lerk, Alex., in trust for B. G. Clerk	do	15
lerk, Alex., in trust for T. D. Clerk	do	15
llerk. Alex., in trust for R. H. Olerk	do	12
ollard, Joseph	a maidaie, Unarievoix	15
Collet, Rev. Chas. Allyre	Quebec	30
Jollet, Charles Arcadius S	st. Henri de Lévis	34
Jommunauté des Révérendes Dames Religieuses) makes	25
de L'Hôpital Général de Québec	90	20

Names.		Shares.
TAMES.	Residence.	
(Noms.)		(Actions.)
Cormier, N. C., Exécuteur testamentaire de feu		
Dame Marie H. Dion La Rochelle	Plessisville, Mégantic	10
Corriveau, Dlle. Sophronie	Quebec	3
Costolow, George	do	10
Côté, Boniface	do	5 10
Côté, F. X	St Valiar Rellechange	15
Côté, Joseph, M.D	St. Henri de Lévis	10
Couillard, Mme. Apolline Fortin	Rimouski	6
Couillard, Mme. Apolline FortinCouture, L. E	Lévis	40
Orawford, Mrs. Charlotte Augusta Boulton Crawford, James S	Quebec	11
Urawford, James S Crépault, Jean	Ct Walter Pallachages	7 6
Darveau, A. F. E	Ouches	30
Davie, G. T.	Lévis	15
		. 10
Dayis, Mrs. Ellen E. Joseph	Quebec	15
Davison, Wm	do	3 5
Dawson, J. T	do	28
Dean, Wm. R., in trust Déchêne, F. Miville	QO	30
DaGasná Ráw T A	Lévis	3
Delâge, J. Bte., N.P	Quebec	. 6
Delagrave Cyrille Estate	l do	. 15
Delisle. Nicostrate	Pointe aux Trembles, Portneuf	13 5
Deniss, Mrs. Sarah Jane Butler, in trust	Quebec	5
Dery, Honore	Oneboo	$\begin{array}{c} 4 \\ 12 \end{array}$
Déry, Honoré Déry, P. C De Villers, F. X	Lothinière	15
Dionne, Jean Baptiste	St. Gilles, Lotbinière	10
nonne. Narcisse	1 10 00	20
Dionne, Rév. Pierre	St. Alban, Portneuf	22
Oran, Mrs. Elizabeth Parker	do	. 2
Oorion, Mme. Marie Belleau	do	. 7
)1-4 D5- O TI TI	Ct Colombon Cillana	6
Projet, Rev. G. F. E. Projet, Stanislas Drum, Wm., Estate	Quebec	3,
rum, Wm., Estate	do	285
Jube Mme. Julie Lortie	00	10 20
Oubeau, J. B. Z Ouchesneau, Guillaume	do	12
ufresne Joseph	do	5,
oumas, Ferdinand	do	13
umas, Louis	do	10
lliott, Wm	do	22
abrique de St. Joachim, in trust for Le Curé de St. Joachim	Montmoronov	6
araud, Mgr. Henri J., Evêque d'Anemour	Rivière McKenzie, Nord-Quest	30
ilteau. Joseph	Lévis	10
iset, L. J. C	Quebec	25
isher & Blouin	do	15.
isher, Mrs. Louisa S. Desbarats	do	2 5
oisy. Théodule	Lerce, Gaspe	30
	Sault-au-Cochon	30 30
ortier, G. N. A	Ste. Marie, Beauce	25
ortin, Olle, Césarie	Cap St. Ignace	6
ortin L. N. M.D. M.P.P.	do	2
ortin, Irénée, Estate ortin, Hon. Dr. P	Quebec	90
orum mon of P	do	16
ournier, Andronic	Joshinière	5

NAMES. Residence.	Shares. (Actions.)
Fournier, Dlle. PhilomèneQuebecQuebec	2
Frager John do do	
Compon Adolpho con Reio St Paul Charleroir	. 20
Gagnon, Gédéon QuebecQuebec	. 4
Gagnon, Gedéon Quebec Quebec do	. 25
Gamache. C. Solvine	. 1
Gariépy, Mme. Veuve Louise BrunetQuebec	
Garneau, Joseph do do	
Garneau, J. P. do do do	- 1
Garneau, Mme. Sara Caroline Coutlée	
Gaucher, Alphonse, in trust for Dlle. Lumina	1 20
Gaucher do do	. 1
Gauvin, Joseph do do do	4
Gauvreau, J. F. do do do do do do do do do do do do do	
Gauvreau, O. E do	
Gibb, Mrs. Lizzie M. McCallum do do	
Giblin, John do do	
Gillespie, Miss Emily do	2
Gillis, Mrs. Mary Elizabeth Codville	20 22
Girard F Y	44
Girard, F. X	3 5
Giroux, Mme. Veuve Catharine Tardif do do	. 2
Giroux, Edmond do do	7
Giroux et Frère. Edmond	64
Giroux, Dlle, Henriette do do	34
Glass. John	, .
Godin, Mme. Veuve Cléophée Boudreau St. Pierre les Becquets	3
Goldstein, A	50
Gourdeau, François	6 40
Grant, Mrs. Caroline Drum do do	12
Grant, T. H do do	78
Green, James H	10
Grenier, A. E., M.D. L'Isle Verte	10
Gunn, B. PQuebec	4
Hall, John, Estate, in trust for George Hall Leeds, Mégantic	1
Hamel, Mme. Veuve Georgiana Mathilda Fari-	20
bault	36 27
Himilton Miss Emma M Quebec Quebec	j 21
Himilton, Miss Emma M. Quebec. do	9
Hardy, Mme. Thereisse Fontaine dit Bienvenu do	5
Hardy, Mme. Thereisse Fontaine dit Bienvenu do do do	32
Healey, Miss Louisa do do	4
Henchy, Patrick do do	15
Henry, J. W do	75
Hethrington, Thomas do do do do	7
Home, Mrs. Mary Laurie do	12 19
Home, Mrs. Mary Laurie do do Home, Wm., and J. W. Henry, in trust do do	52
Huard, Joseph do	5
Hudon, Théophile do do do do do do do do do do do do do	23
Huot, Philippe do do	145
Hyman, Wm., as Mayor of Cap Rosier Grande Grève, Gaspé Grande Grève, Gaspé	18
Incorporated Church Society of the Diocese of	
Quebec Qu	10
Jackson, Mrs. M. L. B. do do Montreal	6 75
Towns 18 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19	20
Jameson, Mrs. Frances Jolly	

Names.		Shares.
 (Nомз.)	Residence.	(Actions
ean, Alexandres	Quebec	
ohnsen, Mrs. Minnie Connolly	do	13
oseph & Sons. A	do	79
oseph, Abraham	do	22
oseph, Abraham, in trust	do	5
oseph, Andrew Coseph, Montefiore	dodo	10
oseph, Miss Fanny D	do	2
oseph, Miss Rachel S	do	
ourdain, Aug	do	:2
felly, James	do	1
elly, Wm	do	
Kennedy, Oliver	do	1. 6
abbé, Mme. Veuve Adélaide Rhéaume	do	
ghrecane Jérôme	do	4
abrèque, Dlle. Adélaide	St. Laurent d'Orléans	· '5
abrèque, Cyprien, N.P	Quebec	
acroix, Edouard	Matane	12
aforce, Narcisse	Quebec	1
agacé, Lazare	do	2
agacé, Rev. Pierrealiberté, J. B	do	44
amard, Ferdinand	L'Islet	•
amontagne, J. Bte	Ste. Flavie, Rimouski	12
andry, J. E. J., M D	Onehec	7
angevin, Very Rev. Edmond, V.G	Rimonski	-
angevin, Very Rev. Edmond, V.Gangevin, Hon. Hector L., C.B., M.Panguedoc, Mme. M. E. E. Morrison	Quebec	11
anguedoc, Mme. M. E. E. Morrison	St. Michel, Bellechasse	10
apierre, Didaceapointe, L M	Quebec do	4
aRoche, Ambroise	do	16
	Pointe aux Trembles	3
aRue, Eugène.	do	30
aRue, Praxède, M.D.	St. Augustin, Portneuf	1;
akue, Swidert Augustin, M.D	Sandy Bay, Rimouski	
aurin, LtCol., M.P	Quebecdo	2
eclerc, Louis Olivier	St Michel Rellechesse	2
eDroit, Théophile	Onehec	100
égaré, Rev. A. I. I	St. Denis, Kamouraska	
eGros, John	Pointe St. Pierre. Gaspé	-(
elièvre, Estate Veuve Catharine Mailhot		3
elièvre, Mme. Veuve Hélène Mailhot	do];]
emelin, Dlle. Rosalie	doLévis	1
emieux, Dlle. Jeanne de Chantal	Quebec.]
emieux, Narcisse	do	Ş
epage, Mme. Julia Thurber	do	
épine, Louis George	do	5
epine, Mme. Mary Doyle	do	,6
épine, Rev. Octave	do	11
eSage, S	dodo	38
espérance, Pessard, Louis, in trust for La Société de Cons-	do	3,
truction Permanente de Québec	do	
evasseur, P. C	St. Jean Deschaillons	36
eveque, Dile. Henriette	Quebec	. 7
evy, Mrs. Rosetta	do	11:
ouis, Joseph	. do	.30
	Montreal 193	

		!
Names.	* .	Shares.
	Residence.	
(Noms.)		(Actions.)
MacEwen, P., Cashier, in trust	Quebec	69
Macn der, James & Co	do Besançon, France	1 34
Marcou, H. F	Quebec	104
Marcoux L. C	do	2
Marquis, Louis	Ste. Famille d'Orleans	1
Martin, Miss Bertha	do	12 8
Mercier, Honoré	do	8
Méthot, Mme. Veuve Célie Boudreau	Lotbinière	.10
Méthot, Mme. Elise Malhiot	Boston, Mass., U.S	10
Méthot, Léandre	Can St. Ignace	150 90
Michon, Mme. Adèle Fortin	St Thomas, Montmagny	6
Millard, Miss Elizabeth,	St Mary's, Ont	7
Miller, Matthew	Quebec	. 26
Miller, Mathias	do	.15
Moffatt. Walter, M.D		10
Moffett, Alfred	do	30
Molloy, Miss Mary	do	32
Molloy, Miss Sarah Col. C. F. in trust	do	24
Montizambert, LieutCol. C. E., in trust	St. Jean Chrysostôme.	.5 .31
Moore, William, in trust	Quebec	15
Mossman, Joseph, in trust for Mrs. Sarah Jane		
Horne-Mossman	do Dorchester	6
Munn, Miss Agnes	Quebec	18 6
Munn. Miss Elizabeth	do	10
McCall, John	London, Eng	50
McInenly, James	Sillery	5
Nadeau, Mme. Françoise Labrie	do	10 2
eilson, Hubert, M.D	do	8
Neilson, N. R	do	5
Neilson, Miss Margaret	Ste. FoyeValcartier	40
Neilson, William	Quebec	5 19
D'Brien, William	Lévis	10
O'Connell, Daniel	Quebec	10
O'Donohoe, John Hannah	dodo	7
O'Meara, Estate of Mrs. Mary Hannah	do	$egin{array}{c} 1 \\ 2 \end{array}$
Overill, Mrs. Ellen Reid	do	30
arant, Louis	do	75
Pelletier, Hon. C. A. P	do	6
Pelletier, Eusèbe	St. Romneld	4 15
elletier, Mme Veuve Rosalie Virginie Moreau	Fraserville	27
Pentland, Charles	Quebec	3
entland, Mrs. C. Z. Taschereau	do	12
erron, Rev. J. Ohillips, George T	Quebec	8 30
icher, Mme Veuve Adele Vézina, for herself,	7,000	50
and as Usufructuary Legatee of her late		
husband	do	11
icher, F. Xiddington, T. A	do	28 15
lante, Dile. Julie	do	19 2
ouliot, Alphonse		15
	.94	

Names. (Noms.)	Residence.	Shares. ————————————————————————————————————
Prendergast, James	Quebecdo	5 101
Price, E. J	1 do	94
Price, H M., Manager, in trust	do	30
Quebec Benovelent Society	do	15
Quebec Irish Protestant Benevolent Society Rainey, Mrs. Christiana Cathcart	Kennebee Road Resuce	5 14
Reid, Miss Margaret	Quebec	1
Renfrew. George R	do	114
Renfrew, George R, in trust	l_ do	30
Renouf, Cyprien	Can St Tangue	6 10
Rickens, John	Onebec	3
Rionel Mme Justine Ropitsille	do	15
Rioux. Eloi	Les Trois Pistoles	12
R oux, Narcisse	Quebec	15 3
Riverin, Mme. Veuve Délina Bélanger Roberge, Michel	St Jean Chrysostôme	8
Rosa, Joseph	Quebec	30
Ross & Co	do	50
Ross, John	do	146
Rousseau, Edouard, M.D	St. Michel, Bellechasse	20
Rousseau, Mme. Sénéville Clavet	b. Michel, Dellechasse	•
Routh	Montreal	13
Routier, Charles, Estate	Quebec	15
Roy, Mme. Veuve Alzire F	do	18
Roy, Mme. Veuve A. F., in trust for Mme. J. G	do	5
Roy, Hon. Judge D., in trust for Mme. Hélène		3
Parent Rey	do	15
Roy, Hon. Judge D., in trust for Dlle. Helene		_
Roy	doLévis	1 15
Roy, François Roy, Léon, N.P.	do	4
Roy, Odilon, in trust for Mme. Rosalie Parent		. •
Wright.	Quebec	6
	St. Jean Port Joli	4
Roy, Thomas Etienne	Quebec	37 23
Samson Charles	Lévis	30
Samson, Leon.	do	7
Samson, Thomas	Quebec	2
Schmitt, Mrs. Christina Will	do	20
Scott, Mrs. Catharine Frémont	do	19 60
Séminaire de Québec	do	100
Séminaire de Québec, in trust	do	60
Sharples, Mrs. Honoria Ann Alleyn	do	15
Sharples, Wm., and R. Alleyn, in trust for Honoria	do	7
Ann Sharples Duchesnay	do	10
Shee. Patrick	do	1 1
Shehyn, Joseph, M.P.P.	do	100
Simard, Alfred	St. Romuald	50
Sirois, Chrysogone.	St. André, Kamouraska	16 2
Sirois, Mme. Veuve Henriette Reine Bélanger	Quebec	5
Slous, John	do	18
Slous, John, in trust for Miss Amelia Slous	do	7
	195	

	1	
Names.		Shares.
	Residence.	l —
. (Nows.)		(Actions.)
the state of the s		
Smith, Mrs. Rebecca McFedden	Quebec	3 7
Smyth, Mrs. Maria Doherty Smyth, Thomas	do	14
Société de Construction Mutuelle		12
Société de Construction Permanente de Québec	. do	. 9
Sœurs de la Charité de Québec	do	19
Sœurs de la Charité de Québec, in trust	do do	20 30
Stevenson, James, Cashier, in trust Stirling, John		75
St. George's Society	Quebec	60
St. Michel, Charles	do	15
Sutcliff, John	Lévis	15
Sutherland, Wm	Quebec	· :6
Swift, Henry	St. Thomas, Montmagny	50 2
Taché, Lady Tanguay, Michel	St Charles, Beliechasse	2
Taschereau, Hon. Judge J. T.	Quebec	.50
Taschereau, L. E., in trust	do	9
Taylor, E. H	(00	30
Terreau, Mme. Veuve Julie Blais	do	10
Tessier Cyrille, N.P Tessier, Félix	do	59 15
Têtu, Mme. Veuve Eléonore Guay	St. Thomas, Montmagny	7
Tetu, George	Les Trois Saumons.	33
Tetu, Dile. Hortense	St Jean Port Joli	8
Thibaudeau, Mme. Célina Méthot	Lévis	.2
Thibaudeau, Misaël	Quebec do	7 33
Thibaudeau, Urbain, Estate Thivièrge, Rév. Paul Napoléon	do St. Bonaventure	20
Thomson, Andrew	Quebec	12
Thomson, Andrew Thomson, Thomas Henry	do	10
Tozer, Richard Samuel	αο	. 8
Trudel, Augustin	do	10
Turcot, Alfred	do	2 4
Turcot, Mrs. Margaret Beatty Turcot, Narcisse	do	6
Turcotte George	do	3
		5
	Beaumont	15
Turgeon, Elie	Quebec	7 3
Turgeon, Louis	do	267
Valleau, Mrs. Georgina Dorney.	do	20
Wallan Dandont	do	15
Vallière, Philippe	do	45
Veasey, George	do	10
Venner, William, sen	do	5 10
Vermette, Joseph, sen Vermette, Joseph, jun	do	10
Vermette, Louis	do	20
Vézina, F., Cashier, in trust for La Banque		
Nationale	do	102
Vézina, F. R. A., in trust for La Caisse d'Econo-	}	407
mie Notre-Dame de Québec	do	407 25
Vézina, LouisVilleneuve, Ferdinand	do	8
		4
Vocelle, Augustin, jun., N.P	Quebec	7
Von Exter. John	ao	80
Wark, John	Inverness, Megantic	11
.4	100	

Stadacona Bank—Concluded. (Banque de Stadacona—Fin.)

Names. (Noms.)	Residence.	Shares.
Warren, Mrs. Mary Sullivan Webb; John Webster, A. Dunlop, in trust. White, Mrs. Amelia Longmuir Wilson, Alexander. Wilson, Alexander, in trust for R. J. Hughes. Wilson, Alexander, in trust for James Rainy. Wurtele, R. H., in trust for Frs. Hacquoil.	Quebec	4 3 1 1 6 3 5 21

Certified correct,

W. R. DEAN, Cashier.

STADACONA BANK, QUEBEC, 12th February, 1880.

UNION BANK OF LOWER CANADA.

(BANQUE UNION DU BAS-CANADA.)

Names,	Residence.	Shares.
(Noms.)		(Actions.)
Allan, Sir Hugh	ontreal	60).
Ahern, Daniel C	ape Cove, Gaspé	26
Alleva, Hop. C	uebec	76
Allen, Fanny	do	4
Amiot, Sévère	do	16
	do	53 20
	do	60
Anderson, Mrs. Mary Si	oringfield, Ont	20
Anderson, Mrs. Ann, widow of T. B. Anderson. M.	ontreal	25
Antil, Marie Françoise, wife of E. Antil Q	uebec	5
	do	5-
Anctil, Jean Marie	. Anne de la Pocatière	14
	do	2 155
Archiepiscopal Corporation of Quebec, Roman		130
	do	45
	do	2
	do	3:
	albaie, Gaspè	7
Asylum of the Good Shepherd, Rev. C. F.		10
Cazeau, ProcQ1	do	18 4
Argue, James	do	2
	do!	10
	do	2
Brunet Damase W Mc		11
Barbeau, E. J., in trust	do	2
Boucher, Theo Sa	ult au Recollet	12:
Burland, G. B Mo Bureau, J. N Th	ontreal	11: 20
Boxer, Chas. A	do	6;
Buddon, H. A., in trustMo	ontreal.	25.
Ball, Rev. Thos. L Ms	aple Grove, Meg	10
Baker, Frs Qı	iebec	6.
Baker, Frs., in trust for Nap. Gendron	do	5.
Baptiste, Alex	ree Kivers	. 2
Balzaretti, Mrs. M. E	do	24- 33-
	do	12.
Raillargé L. G	do	14
Baquet, RaymondSt	Michel	2:
Babin, Anthième Qt	ebec	1
	do	12
	do	2 4
	lo	2
Bettez, Henri Th	ree Rivers	5
Belleau, Sir N. FQu	ebec	30
Bernier, Rev. J. M St.	Ferdinand	20
Belnier, Elmira, wife of E. F. Balzaretti Qu	ebec	5
Beaulieu, Rev. T. E		8 12
D 3 'A 11 10		
Bender, Albert	Thomas	32

(Noms.)	Shares. (Actions.)
Bell, Annie S., wife of R McLeod Quebec	12
Beaulieu, Jos. A Lévis Lévis	15 7
Beaulieu, Aug Telesphore do	19-
Behan, Miss Mary Quebec Quebec	2
Beaudet, Rev. Louis	6 11
Bélanger, Henriette R., widow of A. B. Sirois dodo	4
Bilodeau, Louis do do	30 ⁻ 60
Blair, Robert	4
Blanchet, Miss Melonie do do	4
Blouin, D., Tutor for children, Rebecca, Zoé, Octave and Joseph do do	1
Blais, Mrs. L. H	16
Blouin, Miss Emilie St. Jean, Ile d'Orleans Bogue, Denis Quebec Quebec	5. 10
Bogue, Denis, in trust, for wife, Anastasia Bogue. do do	6-
Bowen, James do	34
Rouragea F	4. 2
Reurassa Joseph St. Romuald	6:
Bonneau, Rev. E., in trust for Estate L. Godbout Quebec	28 10
Bogue, Mrs. A do do	2
Bowen, Mrs. Constantia C London, Eng London, Eng	5. 15
Bogue, Mrs. A do Bowen, Mrs. Constantia C London, Eng Bouchette, Joseph Quebec. Brady, Kate Ellen New York Brochu, Charles. Quebec	2.
Brochu, Charles Quebec Quebec	170
Brunelle et Frere L	13 7
Stowne, Hugh	8:
Bruce, Maria.	2 23
Bruce Robert do	18:
Grunet, Jas. C do do do do do do do do do do do do do	85. 92:
Bradshaw Mrs. M. T.	28:
Bradshaw, Florence M., wife of H. T. Walcot do	g,
Bradshaw, R. C. Halifax, N.S. Quebec. Quebec.	11 19
Budden, J. S., in trust for Miss E. Wheeler do	2
Butler, Miss Emmelina, in trust	20 20
Budden, J. S., in trust for Kate Wheeler do do	1
Buchanan, J St. Jean Chrysostôme	7
Burstall, John H	12
Sernier, Miss Flavie St Thomas	4
Rowen, Mary Ann, wife of E. Fitch	2 45.
Framp, Thomas Montreal Montreal	45
Framp, Thomas, in trust	16 16:
ramp, G. B Montreal	46
umming, Mrs. Widow Jane Colborne, U Colborne,	22
aisee d'Économie Notre Dame de Québec Montreal do do do do do do do do do do do do do	53 5
dary, G. T	4
do Boston, Mass	266 5.

Names.	Residen ce.	Shares
(Noms.)	٠.	(Action
ary, G. T, in trust for Charlotte and Isabella		·
ary, G. T, in trust for Charlotte and Isabella Cary annon, E. G antillon, Joseph aron, A. P., in trust for Mrs. C. P. Pelletier	Quebec	
annon, E. G	do	1
antillon, Joseph	do	1
aron, A. P., in trust for Mrs. C. P. Pelletier	do	1
ounty of Carleton, Municipality of the	Gaspe	2
arriere, Jean Die	St. Anseime	. 2
atellier, Laurent J, M.D	Quenec	
Cozeen	do	1
azeau, Rev. C. F., in trust for Bishop Taché		
and Mrs Cincras	(30	1
ampbell, Fanny, widow of late Herbt, Williams.	Mégantic	
ampbell, Fanny, widow of late Herbt. Williams ayer, Alexander	St Raymond	
arcand, Daniel	New Carlisle	
arter, w. n	, Quebec	
inq-Mars, Chas	do	2
inq-Mars, Chas., in trust for La Fabrique Notre		
Dame de Québec	do	3
harleson, J. B., in trust for Miss Jane Ebbs onnolly, Rev. John	do	
hapleau, Edouard	St Paschal	,
hapleau, Joseph	do	· .
lapham, J. G., in trust for Bianche and Margaret Clapham	•	
lapham, J. G., in trust for Nora and Etta Clap-	the necessity and the second s	,
ham	do	i
ham loutier, L. A	đơ	
principle of the City of Quebec	1 do	80
ochrane John	New Richmond	,
ollins, Mrs. Jane oltin, Mrs. Martin ollas, James	Quebec	,
oltin, Mrs. Martin	Belle He	
Ollas, James www.com. Wine Tulio	do	
ouillard de Beaumont, Miss Julieouture, Louis Ed	Lávia	
hoka Mrs Elizabath	Onehan	
ochrane. Miss Frances Hume, in trust	do	
orriveau. Octave	St. Valier	
ooke, Mrs. Elizabeth ochrane, Miss Frances Hume, in trust orriveau, Octave	Quebec	
rafton, Mrs. E. K	Halifax, N.S	
rafton, Mrs. E. Krépault, Miss. Léa	Quebec	
uli, Thomas	Toronto	
orriveau, Sophronie	Quebec	
ream, Wmream, Mrs. Elizabeth A. C	do	:
lapperton, Wm. H., and Charles Cyr, Executors	Carleton Raniface	
hinic. Hon E. President, in trust for La Banque		t .
Nationale	Quebec	١ :
orporation Episcopale and Romaine de	Trois Rivières	i i
Nationale	Montreal	1
laran, Henry Joseph arter, W. H., in trust for Adny and Lucy Carter avidson, D ases, Matilda, Executrix asen, W. R., Cashier, in trust avenport, Mrs. Frances G avidson, Henry an, James, in trust for Mrs. Gillespie an, W. R., Tutor, in trust	Quebec	
Avidson, D	Montreal	
ease, matiida, Executrix	(Orobo	
wannert Mrs Frances C	London Fra	,
widen Hanry	Onekee	. 1
ean. James, in toust for Mrs. Gillespie	do	•
ean, W. R., Tutor, in trust	do	į
emers, George	St Henri	
erome, J. Berome, Mrs. Malvina Langevin	Quebec	
tuoma Mag Malaina Lawasarin	Dimonalri	

(Noms.) Residence. (Ac Delisle, N	ares. tions.	Rasidance	•
(Nows.) Delisle, N Dionne, Françoise DeVillers, F. X Dionne, J. B Dionne, Narcisse Donoghue, Miss E Quebec Quebec do Quebec Quebec	tions.	i Regidence I	NAMES.
Delisle, N		l mesidences	(Nows.)
Dionne, Françoise			
Dionne, Françoise	6	Pointe aux Trembles	Delisle, V
Dionne, Narcisse	3	Quebec	Dionne. Françoise
Dionne, Narcisse	1,0 26		Diana I B
Donoghue, Miss F	20	do	Dionne Narcisse
	50	Quebec	Donoghue, Miss E
Doucet, Rev. C. Isidore Ste. Hélène	62 1.L		Donest Por C Isidoro
Doran, WmQuebec.	32	Quebec.	Doran, Wm.
Dolbel, Wm Paspebiac	7	Paspebiac	
Duggan, W. E. Quebec. do	3 11	Quebec	
Dumoulin, Sévère	15	Three Rivers	Dumoulin, Sévère
Dugal, Felix D	26	Quebec	Dugal, Felix D
Dufresne, Candide St. Thomas	15	St. Thomas	Dufresne, Candide
Dunn, Miss Mary Dunn, T. H, Executor, Estate of C. E. Dunn do	30 10		Dunn T H Evecutor Estate of C E Dunn
Dunn, T. H., in trust for C. W. S. Dunn,	40	do	Dunn. T. H., in trust for C. W. S. Dunn
Dubé, Pierre St. Jean, Port Joli	4	St. Jean, Port Joli	Dubé, Pierre
Drum, Wm. Quebec do do	2 53	Quebec.	Dubeau, J. B. Z.
Drum, Wm	55		Dunn, T. H
Drolet, Stanislas do do	18	do	Drolet, Stanislas
Dunn, Miss Laura do do do do do do do do do do do do do	30		Dunn, Miss Laura
Dunn, Miss Alma. do Drolet, Rev. G. F. E. Sillery Sillery	30 13	Sillary	Drolet Pay C F F
Drolet, Rev. G. F. E., as Curé of St. Colomban do	15	do	Drolet, Rev. G. F. E., as Curé of St. Colomban
Dynes, Joseph	4		Dynes, Joseph
Dumas, Louis do do do	10		Dumas, Louis
Dionne, Hon. E Ste Anne de la Pocatière	13: 19.		Dionne Hon E.
Dyer, William	20	Quebec	Dyer, William
Eglauch, L Montreal Montreal	23		Eglauch, L
Evans, Mary S	4 12	Onehea	Evans, Mary S
Erskine, John S Cumberland, O	5	Cumberland, O	Erskine, John S.
Filer, George Montreal	13	Montreal	Filer, George
Fauteux, P. A., Cashier, in trust	10	3	
Frothingham, Miss Mary L	13 20	Lévis	Fafard, Rev. E., for La Fabrique St. Joseph
Frottingham, Miss Mary L	5	Percé	Flynn, Edmund, Mayor of Percé, in trust
FRIVELY WILL IS. D	7	UIH b Ob. I Clef	FRUVELS WILL IS. D
Fauvel, John B	6. 7.		Fauvel, John B
Fauvel, Miss Emily Jersey Jersey	7	Jersey	Fauvel. Miss Emily
Farand, H., Bishop d'Anemour River McKenzie River McKenzie	32	River McKenzie	Farand, H., Bishop d'Anemour
Falardeau Frs. Sillery Quebec. Quebec.	5 16	Sillery	Falardeau Frs
Foster George King Richmond	14	Richmond	Foster George King
Fitzsimmons, Miss Elizabeth Quebec Quebec	2	Duebec	Fitzsimmons, Miss Elizabeth
Fiset, L. J. C	2	do	Fiset, L. J. C
Fiset, L. J. U., in trust for Hon. L. Fiset	4		
Fournier, Miss P do	3	do	Fournier, Miss P
Fortin, Hon. Pdododo	20		Fortin, Hon. P
Fortin, Iréné	2 9		Fortin, Irene
Fortier, G. N. A	120		Fortier, G. N. A
Fortier, Miss Caroline	10	Quebec	Fortier, Miss Caroline
Fortier, Dr. Jos. E do do do do do do do do do do do do do	100		Fortier, Dr. Jos. E
Fortier, Dr. Jos. R., in trust	12		

Names. (Noms.)	Residence.	Shares. (Actions.)
Fortier, R. A., Estate	Quebec	56
Fortier, Tas hereau		40
Fournel, Augustin		\ 11
Forsyth, Annie Bell	l do	26 4
Fontena Giovanni	Magdalen Islands	9
Fontana, Giovanni Frémont, Mrs. Cecile Panet	Quebec.	15
Frenette, Frs X	do	10
Frémont, Jules J. Taschereau	do	5
Fraser, Mary Forsyth, wife of LieutCol Reeves	a_ do	10
Fraser, Mrs. Christina	Inverness, Scot	18
Flanagan, Mrs. Mary, in trust for Miss Mary Flan-	Quebec	5
Flanagan, Mrs. Mary, in trust for Margaret Ann		Ð
Flanagan	do	5
Flanagan, Mrs. Mary, in trust for Mrs. Jas. A.		Ţ.
O'Connor		128
Griffin, James	do	22
Gravel, Jean Adolphe	do	20
Gariépy, A	do	3
Gariepy, A., Tutor for Elizabeth, Hermine, Alfred	Maritmal	3
and Malina Gariépy	Quebec	2
Gauvreau, Jos. Ferdinand		45
Garneau, Félix	do	4
Carnoon I D	do	9
Gauthier, N	St. Thomas	8
Gariepy, Mrs. L. B.	Quebec	10
tragnon, Gedeon	(0) **** *******************************	27
Gagné, Miss Nathalie	do	6
Gauvin, Joseph Gamache, Mrs. E	Cap St. Ignace	12
Garbatz, John	Quebec	11
Gaspé Bay, North, and Sydenham South, Munici-		
pality of		12
Gibb, James, Estate of	Quehec	80
Gibb, Mrs. Marion	do	6
Gibson, W. C	do	4
Giroux, Miss Henriette	do	16 50
Giroux, Edmond		23
Gignac, Ol	Sillery	5
Girard, W H	Malbaie, Gaspé	4
Gosselin Rev A H	Pont-rouge	6
Goodfellow, Jane, Widow Chs. Timmoney	Ouebec	5
Godin, J. N	Three Rivers	5
Gourdeaux, Delina M, wife of late Geo. Camp-		10
Gibb, James	Quebec	10 105
Green, Jas. A., in trust	do	13
Green las A	do	2
Gregory, J. U	do	4
Gregory, J. U	Three Rivers	10
Gunn, Francis	Quebec	25
Glackmeyer, Mrs. S. J	do	5
General Hospital, Ladies of the	do	102 16
Gurry, James	do	3
Giggie, David H.	do	4
Gibb, James Sydney Higgins, Elizabeth	Montreal.	5
Hart E. M., & Son	Three Rivers	65

\mathcal{L}		
Names.	Residence.	Shares.
(Noms.)	isosidence.	(Actions.)
Hagar, Charles	Montreal	15
Hall, John S		5 6
Hale, E E., Executors of	do	100
Hamel, Theop., Estate of	do	5
Hamel, Mrs. Théophile	doGaspé.	2 20
Hacquoil, Frs	Quebec	14
Hall, Mrs. Lucretia, wife of late Francis Austin.	. do	
Hawtayne, Capt. W. H. W	. ao	12 10
Hagan, Elizabeth.		3
Hamel Jos., et Frère	do	10
Hamel, Mrs. Jos		3. 8
Hamelin, Rev. C. J. R. L.		10
Hardy, Chas	1 do	ī
Harper, Ls. George	Perce, Q	13:
Hamel, C. N., in trust for Misses Emélie and Eléonore Ledroit	Onehea	4
Henry, J. W	do	91
Henchey, P	do	38
Henchey, P., in trust for wife, Mary Henchey Hearn, John	do	13
Healy, Mary	do	15 2
Higgins, Miss C. M. J.	do	3:
Hickman, Wm.	_ do ,	10
Holt, George H	Gaspé, QQuebec	15 30
Hooks, Isnac	do	8
Home, Mrs. Mary	do	152
Huot, Philippe	do	20°
Hudon, Théophile	do	11 10
Hunt, Weston	do	- 6
Holland, Nancy Ann	_do	4
Holt, Mrs. Ellen	Quebec.	4 15
Home, Wm.	do	13
Hodgson, Emily S	Southbridge, Eng	5
Hossack, Wm	do	16 2 96
Benderson, Gédéon Arthur	do	296 2
Irvine, Hon. Geo., in trust	do	83
rvine, Hon Geo, in trust for the Municipality	M	
of the Township of Leeds		33 36
Irvine, Hon. Geo.	do	41
rvine, Hon. G, and C. H. E. Tilstone, in trust	do	40
rvine, Hon. G., in trust for the Municipality of Halifax South	do	17
	Montreal, Q	125
oseph, J. Henry	do	69.
lackson, Mrs. M. LeB	do	2
effery, W. H., and Powis, H. D., trustees for	do	15
Bridget Power	do	8:
ones, Edwin	do	50
ourdain, Marie Hoseph, Abraham.	do	5. 86.
oseph, Monefiore,,,	do	2
	03	_

	,	
Names.	i	Shares.
	Residence.	· · ·
(Noms.)	!	(Actions.)
	\	
Johnston, Catharine, widow of late Thos. Green	Onoboo	35
Jourdain, A	do	10
Jameson, Mrs. Frances	do	148
Jameson, Hugh	Leeds	15
Isbester, James	Onebec.	15
Kaulback, Mrs. M. S	Truro, N.S.	9;
Kennedy, Oliver	Ouehec	10.
Ker, Mrs. Lucy Johnson	Gaspé	10
King. Hv	South Quebec	45,
Kirwin, John	Sillery	12
Kinnear, James	Lieeds	20
Kiunear, Wm	do	1
Kinnear, Jas., jun Kirouac, Frs., in trust for L'Union St. Joseph	do	2
Kirouac, Frs., in trust for L'Union St. Joseph	.'Quebec	25
Kirouae, Frs	. do	45
Kenny, Catharine, widow of the late W. J. Saul	.! do	11
Leclaire, Jean	. Montreal	45
Levesque, Me. A	. do	14
Leclaire, J. V., Alphonse	do	10
Logie, James Logie, James	do	6
Lamontagne, Marie Eliz		15
Laterrière, A. A., M.D	Naw Carliela	3
Lamard, Ferdinand	L'Islet	4
Lavergne, Adeline		i î
Lachance, Louis H	St. Michel.	6
Larue, Eleusinpe	Quebec	53
Larochelle, Veuve Marie C	do	13
Larochelle, Veuve Marie C Langevin, Marie Louise, Minor child of Alfred		i.
Langevin	. da	5.
Langevin, Miss Mary	Rimouski	16
Langevin, Hon. H., C.B	. Quebec	165
Langevin, Estate Chs	.) do	80
Langlois, Miss Delina	do	.2
Lacerte, Narcisse	Levis	11
LaCombe, Miss Seraphine	St. Michel	5
Labrie, Miss Françoise	Quebec	3
Labrie, Miss Françoise, in trust for Ursule Nadeau	do	. 1
Labrie, Célina, wife of Paul Dubé Labarre, Elizabeth E., wife of H. G. Mailhot		6
Laberge, Octave		4
Lafleur, Siméon	St. Antoine de Tilly	â
Langevin. J. P. Frs. Laforce, Bishop of Rimousk	i	5
Auxcerte, Miss Marie I)	. Levis	ľ
Lardier, August. H., widow of M. L'Amoureux	Quebec.	15
Leboutillier, Mrs. R. J	do	4
Lemieux, N. and Noel		46
Lemieux, Mrs. Julie G.	do	68
Lemieux, Jeanne de Chantal	do	12
Leacock, Mrs Annie S. D	., do	7
Lemieux, Narcisse	do	45
Levey, C. E	do	1,107
Levy, Mrs. Rosetta	. do	59
Leaycraft, Mrs. Mary C	do	15,
Le Moine, J. M	. do	40:
Le Moine, Mrs. J. M	. do	16 13
Levasseur, P. C	St. Jean des Unaillon	16
Levesque, Miss H.	Quebec	8
Letarte, Mme Adelaide	Ot. Valler	4
Lefrançois, Epiphane	Daint St. Datas	13
Le Grisley, Mrs. Emily S	O/L4	,
	204	

Names. (Noms.) Leclerc, Miss Julie Lelièvre, Mrs. Héléne Lelièvre, Miss Kate Leclerc & Letellier Le Bas, Chas. G Lessard, Louis, Secretary-Treasurer for the Quebec Lessard, Louis, Secretary-Treasurer for the Quebec Lessard, Louis, Secretary-Treasurer for the Quebec Lessard, Louis, Secretary-Treasurer for the Quebec Lessard, Louis, Secretary-Treasurer for the Quebec Lessard, Louis, Secretary-Treasurer for the Quebec Le Marquand, Charles Le Marquand, Charles Le Marquand, Germain Letellier, Charles Letellier, Charles Letellier, Charles Letundsay, E. B Legaré, Rev. A. J. J Lynch, Susannah, widow of the late E. Quinn Lomas, Robert do do do do do do do livière Ouelle do do do do do do livière Ouelle do do do do livière Julier do do livière Julier do do livière Julier do do livière Julier do do livière Julier do do livière Julier do do livière Julier do do livière Julier do do livière Julier do
Leclerc, Miss Julie
Leclerc, Miss Julie
Leclerc, Miss Julie
Lelièvre, Mrs. Héléne Quebec 3 Lelièvre, Mrs. Kate. do do 1 Le Bas, Chas. G. Paspebiac Quebec. 2 Lessard, Louis Secretary-Treasurer for the Quebec do Point St. Peter. 2 Le Sard, Louis, Secretary-Treasurer for the Quebec do Point St. Peter. 2 Le Marquand, Charles Point St. Peter. 2 Le Marquand, Charles Rivière Ouelle 4 Le Marquand, Charles Quebec St. Croix Actions, St. Peter. 2 Le Marquand, Charles Quebec St. Croix Actions, St. Peter. 3 Le Sueur, R., in trust Quebec St. Croix Actions, St. Peter. 4 Letholier, Charles Quebec St. Croix Actions, St. Peter. 4 Letholier, Charles Actions
Lelièvre, Mrs. Héléne Quebec 3 Lelièvre, Mrs. Kate. do do 1 Le Bas, Chas. G. Paspebiac Quebec. 2 Lessard, Louis Secretary-Treasurer for the Quebec do Point St. Peter. 2 Le Sard, Louis, Secretary-Treasurer for the Quebec do Point St. Peter. 2 Le Marquand, Charles Point St. Peter. 2 Le Marquand, Charles Rivière Ouelle 4 Le Marquand, Charles Quebec St. Croix Actions, St. Peter. 2 Le Marquand, Charles Quebec St. Croix Actions, St. Peter. 3 Le Sueur, R., in trust Quebec St. Croix Actions, St. Peter. 4 Letholier, Charles Quebec St. Croix Actions, St. Peter. 4 Letholier, Charles Actions
Lelièvre, Mrs. Héléne Quebec 3 Lelièvre, Mrs. Kate. do do 1 Le Bas, Chas. G. Paspebiac Quebec. 2 Lessard, Louis Secretary-Treasurer for the Quebec do Point St. Peter. 2 Le Sard, Louis, Secretary-Treasurer for the Quebec do Point St. Peter. 2 Le Marquand, Charles Point St. Peter. 2 Le Marquand, Charles Rivière Ouelle 4 Le Marquand, Charles Quebec St. Croix Actions, St. Peter. 2 Le Marquand, Charles Quebec St. Croix Actions, St. Peter. 3 Le Sueur, R., in trust Quebec St. Croix Actions, St. Peter. 4 Letholier, Charles Quebec St. Croix Actions, St. Peter. 4 Letholier, Charles Actions
Leilèvre, Miss Rate.
Le Bas, Chas. G.
Lessard, Louis, Secretary-Treasurer for the Quebec. Le Marquand, Charles
Lessard, Louis, Secretary-Treasurer for the Quebec Permanent Building Society do
Le Marquand, Charles
Le Saeur, R., in trust
Le May, Germain St. Croix 4 Letellier, Charles Quebec 9 Légaré, Rev. A. J. J. 4 Lynch, Susannah, widow of the late E. Quinn do 23 Lomas, Robert do 3 Logie, D., Estate of do 1 Louis, Jos. do 2 Lane, John, J. Dunn, jun., and R. H. McGreevy, in trust 1 Lindsay, E. B., in trust for G. E. Lindsay do 2 Leslie, Mrs. Mary do 1 Lennon, Mrs. E., in trust for E. Lennon, jun. do 1 Lennon, Mrs. E., in trust for E. Lennon, jun. do 1 Letelle, Mrs. Mary do 1 Lennon, Mrs. E., in trust for E. Lennon, jun. do 1 Lindsay, Mrs. E., in trust for E. Lennon, jun. do 1 Lennon, Mrs. E., in trust for E. Lennon, jun. do 1 Letelle Mrs. Mary do 1 Lennon, Mrs. E., in trust for E. Lennon, jun. do 1 Letelle Mrs. Mary do 1 Letelle Mrs. Mrs. Mary do 1 Letelle Mrs. Mary do 1 Letelle Mrs. Mary do 1 Letelle Mrs. Mrs. Mrs. Mrs. Letelle Mrs. Mrs. Mrs. Mrs. Mrs. Mrs. Mrs. Mrs.
Lynch, Susannah, widow of the late E. Quin do 33 Lomas, Robert
Lynch, Susannah, widow of the late E. Quin do 33 Lomas, Robert
Lynch, Susannah, widow of the late E. Quin do 33 Lomas, Robert
Logie, D., Estate of
Louis, Jos
Lane, John, J. Dunn, jun., and R. H. McGreevy, in trust
in trust
Lindsay, E B., in trust for G. E. Lindsay
Lindsay, Mrs. Eliza L do l. Leslie, Mrs. Mary do l. Leslon, Mrs. E., in trust for E. Lennon, jun. do l. l.
Lennon, Mrs. E., in trust for E. Lennon, jun. do do do le
Lennon, Mrs. E., in trust for E. Lennon, jun do
A control Man Di in tourt Con Tan Tanada I de
Lapointe, L. M
Laberge, François
Lamb, John Quebee Quebee
Lennon, James
McGreevy, Hon. Thos., in trust for children do
Mortimer, Alex
Montgomery, M. J
Moran, Peter Prescott
McGill, B
Moncil, G. N., in trust
Montreal City and District Savings Bank
Mackay, Joseph do
Mackenzie, W. S. do do do do
Mackay, Ed do 56
MacNider, James, & Co., in trustQuebec
Mayrand, Jos. E
Marcoux, Rev. J, E
Mahenx, N do
Martel, Marie do Lotbinière 1
Mayley, Rev JulesLotoiniere
Maxham, A Quebec
Municipality of Etang du Nord Magdalen Islands
Methot, L Cap St Ignace
Municipality of Havre aux Maisons Magdalen Islands
Meiklejohn, Jas Quebec 20
Miller, Wm
Michilletti, Mrs. Eliza Anna, in trust
205

Union Bank of Lower Canada—Continued. (Banque Union du Bas-Canada—Suite)

Names.	1	Share
	Residence.	1
(Noms.)		(Action
		ļ
orisset, Louis	Quebec	1
orisset, Rev. F	do	1
ngeman Jos	do	1
orin. Michel	1 00	1
ontminy. Oct	do	
offor A	4 00	1
ffet, A., Tutor for Miss Emilie Tanguay	do	í
offet Robert	do	!
	do	i
rency, Miss Cesarie	do	l .
man Datar	Prescott	
organ, Mrs. Elizabeth	Quebec	1
ontizambert, Mrs. A. L.	do	4
ore, Mary, widow of late John Hanasin	do	
rrin, Mrs. Estate of	do	'
upby, Mrs. Margaret	do	
rray, Rev. W., In trust for A. 1. Muliay	Campbelltown, N.B	:
irpoy, Mrs. Margatet irray, Rev. W., in trust for A. T. Murray irray, Rev. W., in trust for Louisa Murray.	do	
ir, Mrs. S. P.	Quebec	
enaughton, John	do	
lholland, Richard	do	
xham, A. J	do	
whom (leo L. Agent weekens	do	
son. M L., widow of late C. Delagrave	do	1
son, M L., widow of late C. Delagrave Naughton, E	do	1
ainder lag. At 100	do	1
a Francis P	do	ŧ
	Lévis	
Connell, A. B	Quebec	
		8
		,
Greevey, Hon. Thomas	do	•
Grath, Mrs. Mary	do do	2
Kenzie, Annie Wife of late P. Bender Millan, Mary Ann Jane, wife of late P. Bender	do	2
Naughton, Frances, wife of D. Nolan	do	í
Naughton, Frances, whe of D. Itolumania	do	i
Laughlin, firs	do	. 2
Leod, R	do	_
Gie, D., & Son	do	: 2
	do.	. 3
	Montreal	.4
inna Mag spridotti K	Quebec	· 5
wton W I	00	1
	do	
-t C U	do	2
	do	
	Three Rivers	1
Charles	&nepec)	
		3
I, Lazare lare, Mrs. Mary Lattimore onohoe, John	Monte Cal	2 4
onohoe, John	do	4
onnor, H	do	2
yrne, Bridget, wife of D. McSweeney	do	2
rien, M	do	10
	do	20
	do	- 7
loomo Migg H M	do	45
eara, C. H)ttawa	19

Union Bank of Lower Canada—Continued. (Banque Union du Bas-Canada—Suite.)

	1	
Names.		Shares.
NAMES.	Residence.	
(Noms.)	1	(Actions.)
Orr, John	St Patriok	6
O'Reilly, Mary Ann O'Brien, Mrs. Widow P	Quebec	.2
O'Brien, Mrs. Widow P	Sillery	.4
O'Brien, William	[Indian Cove]	, 8
O'Connor, Hy., Secretary-Treasurer St. Bridget'	Quebec	5
Donnatan D F	Three Rivers	2
Pâquet, Joseph	Quebec	11
Paradis, Etienne	do	4 37
Patton, Miss Agnes	do	37
Patton, Miss Isabella	do,	38
Patton, Duncan	do	7 38
Parant, Louis	Three Rivers.	10
Pagnet, Rev. A. C. H.	Ste. Petronille	2
Patterson, Isabella Robinson	Quebec	2
Påquet, Rev. Benjamin. Prevel, George	doGaspé	15 9
Pemberton, Miss, Caroline H	Quebec	60
Petry, W. G., in trust	do	√5
Perrault, Matilde, Wife of P. B. Casgrain	do	39
Pemberton, Miss Sophia Pemberton, E. H., in trust for Mrs. J. H. Burstall.	do	60 60
Pentland, Charles, and G. B. S. Young, Trustees		•
for Mrs. E. T. Russell	do	6
Pentland, Charles	do	· 18
Pelletier, C. A. P	do	3
Picard. Pierre	do	4
Dantland (!harles in trust	I do	24
Pichette, Léocadie M	do	3 66
Pope, LtCol. Jas	do	20
Pope, LtCol. Jas	do	2
Pope, LtCol. Jas., in trust for Mrs. H. Pope	00	2 2
Pope, LtCol. Jas, in trust for Emily C. Pope Pope, LtCol. Jas., in trust for Louisa F. Pope	do	2
Pelletier. J. E. C., N.P	do	4
Pope, Richard	Outhor	20
Price, E. J	do	190 219
Price, Miss Jane M	do	36
Price, Hon. D. E	do	65
Proulx, Adolphe	do ,	20
R. A	do	31
Phillips, Geo. T	do	12
Phillips, Miss Mary C. Phillips, Miss Isabella A	do	21
Porteous, John, Manager, in trust	Ouebec	21 23
Droule Samual	St Thomas	5
Pentland, C. A.	Quebec	5
Quinn, WmQuebec Benevolent Society	do do	56 5
Quebec Fire Assurance Company	do	100
Quirouet, Catharine M., widow of Thos. Casault	do	3
Robertson, James.	Montreal	20
Ray Walter J	Quebec	25 15
Ray, Walter J	Méthot's Mill	10
	207	

Union Bank of Lower Canada—Continued. (Banque Union du Bas-Canada—Suite.)

Rawsthorn, Mrs. Jane, wife of Johnathan Earl Maple Grove 25			
Cactions	Names.	8	Shares.
Ramsay, Mrs. Widow Jane	(Noms.)	Residence.	(Actions.)
Ramsay, Mrs. Widow Jane			
Renfrew, Geo. R.	Rawsthorn, Mrs. Jane, wife of Johnathan Earl	Taple Grove	
Reevel LtCol. T. J.	Ramsay, Mrs. Widow Jane	Quebecdo	
Riopel, L. J., in trust for the Municipal Corporation of Stopel, Louis J. Caplan 12	Reeve, LtCol. T. J	do	33
Richardson, Jno. O'Kill do	Riopel, L. J., in trust for the Municipal Corpora-		23
Richardson, Jno. O'Kill	tion of	Saplan	
Rhodes, Col. W., in trust for Gertrude Rhodes.	Richardson, Jno. O'Kill	do	
Rousseau, Miss Marie Ursule.	Rhodes, Col. W., in trust for Gertrude Rhodes		. 2
Roy F. W.	Roache, John, in trust for Widow P. O'Brien		5.
Routh F. A., in trust for Sir R. J. Routh Montreal 9	Roy. F. W	do	
St. Jean-Port-Joli	Routh, F. A., in trust for Sir R. J. Routh M	ontreal	
Robitaille, Hon. T., in trust for the Municipality of Hamilton Quebec. 21	Roy, Mrs., Alzire F Q	uebec	
Ogebec. 21	Robitaille, Hon. T., in trust for the Municipality	b. Jean-Fort-Jon	. 14
Robitaille, Mrs. Emma Theod. Robertson, David Rousell, And Miss Emilie		uebec	21
Robertson, David Quebec. 78			
Rouillard, Miss Emilie Ross, Harriet Jane, Frances Eveline, Willoughby, Sewell and John Sewell a	Robertson David	ew Carlisle	
Ross	Rouillard, Miss Emilie	do	
Roussel, Ant	Ross, Harriet Jane, Frances Eveline, Willoughby,		
Rousseau, Ed, M.D. Quebec. 41			
Ste. Hélène 10			
Hopetown	Rov. Mrs. Jos	te. Hélène	
Roman Catholic Episcopal Corporation of St Germain de Germain de Germain de Germain de Germain de Germain de Germain de Germain de Germain de Germain de Germain de Germain de Germain de Germain de Germain de Germain de Germain de Germain de Germain de Gewell, Dr. R. H., in trust for Annie Russell do 1	Ross, W. C H	opetown	
Germain de Rimouski Quebec 1		uebec	. 5
Russell, Dr. R. H., in trust for Annie Russell. Quebec. 1	Germain deR	imouski	2
Russell, Dr. R. H.	Russell, Dr. R. H., in trust for Annie Russell Q	uebec	
Rhodes, Col. W., in trust for Mary Eliz. Rhodes. do	Russell, Dr. R. H., in trust for Henrietta Russell.		
Rhodes, Col. W., in trust for Mary Eliz. Rhodes do	Rhodes, Col. W		
Shodes, Vol. W., in trust for U. Ann Rhodes do	Rhodes, Col. W., in trust for Mary Eliz. Rhodes	do	
Coss Miss Harriet Jane	Rhodes, Col. W., in trust for U. Ann Rhodes		
Acoss Miss Frances Eveline do	Ross Miss Harriet Jane		
Cobinson, Anne, Execturix, Estate of W.Robinson do do do do do do do	Ross, Miss Frances Eveline		4
Sobinson, Anne, Execturix, Estate of W. Robinson do	Ross, W. S		
Robinson, Anne. do 10 Robinson, Jane, wife of Wm. McAdams Newton, Mass 10 Robinson, Eliza Quebec. 10 Renaud, J. B., President Stadacona Fire and Life Justines 16 Insurance Co do 16 Robitaille, Justine, wife of L. J. Rispel do 72 Stuart, E. H Montreal 16 Smith, Miles B do 1 Starke, Geo. K do 10 Sewell, Jarl D Quebec 2 Sewell, Rev. E. W do 10 Seminaire de Québec, in trist do 50 Samson, Léon do 15 sax, Rev. P do 4 éminaire de Québec do 100 ewell, Dr. Jas. A do 37 ewell, Rev. H. D Headcorn 63 imard, Etienne, N.P 34			
Robinson, Jane, wife of Wm. McAdams Newton, Mass 10 Robinson, Eliza Quebec 10 Robinson, Eliza Quebec 10 Robinson, Eliza Quebec 10 Robinson, Line, wife of L. J. Riepel do 16 Robinson, Line, wife of L. J. Riepel do 72 Router, E. H. Montreal 16 Mith, Miles B. do 1 Mith, Miles B. do 10 Sewell, Carl D. do 10 Sewell, Rev. E. W. do 10 Sewell, Rev. E. W. do 10 Seminaire de Québec, in trist do 50 Aax, Rev. P. do 4 éminaire de Québec do 100 ewell, Dr. Jas. A. do 37 sewell, Rev. H. D. Headcorn 63 imard, Etienne, N.P. 3t. Romuald 34	Robinson Anne	do	
Adding of the property	Robinson, Jane, wife of Wm. McAdams Ne	wton, Mass	
Ansurance Co	Robinson, Eliza Qi	lebec.	10
Montreal 16 Montreal 16 Montreal 16 Montreal 16 Montreal 16 Montreal 16 Montreal 16 Montreal 17 Montreal 17 Montreal 18 Montreal 19 Montreal 1	Insurance Co		
Smith, Miles B	Robitaille, Justine, wife of L. J. Riopel		
Color	Smith, Miles B		
Sewell, Jarl D	Starke, Geo. K	do	
deminaire de Québec, in trust	Sewell, Carl D Qu		
Samson, Léon do 15 do 4 do do do do do do	Séminaire de Onéhec, in trast		
ax, Rev. P do 4 éminaire de Québec do 100 ewell, Dr. Jas. A do 37 ewell, Rev. H. D Headcorn 63 imard, Etienne, N.P St. Romuald 34	Samson, Léon		
ewell, Dr. Jas. A	Sax, Rev. P	io	
ewell, Rev. H. D	Seminaire de Québec		
imard, Etienne, N.P	Sewell, Rev. H. D		
	Simard, Etienne, N.P St.	Romuald	

Union Bank of Lower Canada—Continued. (Banque Union du Bas-Canada—Suite.)

	1	
Names.	Residence.	Shares.
(Noms.)	itesidence.	(Actions.
Simmons, J. H	LévisQuebec	40 .7
Sisters of Charity	. do	43
Sisters of Charity	Carleton	5
Sisters of Charity	Lévis	10 20
Sisters of Charity	. Cacouna	5
Sims, S. W., wife of G. Veasey	. Quebec	10
Shaw, S. J	do	52 13
Sheppard, W. G	do	7
Sharples, Mrs. Euphemia	.) do	16
Sharples, Wm., John Sharples, and R. Alleyn	. [
Trustees		234 45
Sharples, Mrs. Honeria AnnSharples, Charles	do	10
Sharples, Hon. J., in trust for H. H. Sharples		10
Sharples, Hon. J., in trust for son Archibald	. do (10
Sharples, John, jun	do	10
Sharples, Wm., and R. Alleyn, in trust Sharples, Wm	dodo	70 40
Scott. H. S	. 1 00	42
Sharples, Wm., in trust for Mrs. Wm. Sharples	do	97
Scott, W. W	. do	68
Scott, W. W., in trust for Wm. B. Scott Scott, W. W., in trust for Jane H. Scott	do	10 10
Scott, W. W., in trust for Mary F. Scott	do	10
Scott, W. W., in trust for Mary F. Scott Scott, W. W., in trust for Hannah E. Scott	do	10
Scott, Mrs. Catharine		37
Slous, JohnSlous, John, in trust for Miss Jane Slous		46 7
Smith John	Inverness	5
Smith, Mrs. Rebecca	. Quebec	2
Smith, H. Fowle	do	12
Stadacona Fire and Life Insurance Co Société Bienveillante des Ouvriers		100 5
Stafford, L		24
Storey, John	do	13
Stewart Roht	Megantic	4
Stevenson Jas., Cashier, in trust	do	⁻ 15 6
Strange, T. B., LieutCol Stewart, Mrs Louisa	do	58
Stevenson, Miss Amy Kate	do	6
St. Bridget's Asylum	do	21
Swift, H Shaw, Alice Charlotte, wife of G. H. Balfour	do	50
Sharples, John, Executor of Estate of late M.		1
Harty	do	10-
Sewell, Mrs. H. C		119
Smyth, Miss Rebecca.	do	3.
Sewell, F. D., Reginald, T. M., and Carl. D	do	10
Sullivan, Mary, wife of Chas. Warren Sehmitt, Mrs. Christina Stewart, Mrs. Mary Frances	do	10
Stowant Man Many Duan and	Kensington	30
tewart, Mrs. Mary Frances	Quebec	100
Stadacona Bank	i do	
Stadacona Bank	do	11.
Stadacona Bank	Montreal	. 7 1
Stadacona Bank	do	. 7

60

Union Bank of Lower Canada—Continued. (Banque Union du Bas-Canada—Suite.)

· ·	1	1 .
Names.	- 19	Shares.
(NT)	Residence.	
(Noms.)	}	(Actions.)
Taché, Lady Sophie	St. Thomas	- 11
Tessier, Marie, Sophie and Emilie	Quebec do	57
Tetu. Veuve Magloire	St. Thomas	18 17
Têtu, Josephine, wife of J L. Bacon	do	21
Timmony, Jas, John and Mary J	Quebec	5
Turcot, Mrs. Marguerite	Oveboo	6
Turcot, Francis	do	2 3
Turcot, Geo	do	2
"Turcotte, Mrs. M. E. J		1.
Thibau teau, Hon. I	Quebec	6
Thomson, Andrew, in trust.	dodo	503
Thomson, D. C., in trust	do	187 14
Thomson, A Thompson, Wm	do	165
Thempson, Wm	Leeds	8
Thomson, Miss Isabella.	Quebec	6.
	Bonaventure	25
	Quebec	2 51
Thomson, T. Henry	do	100
Thomson, T. Henry Thomson, F. C. B	do	38
Turnbull, Wrs. Elizabeth	do	90
Veasey, George, Executor Veasey, George, Executor for Estate of E. Poston	do	15
Vallière, P	do	198 21
Vézina, H	do	10
Welloward F O	do	10
Vézina, F. R. A Vézina, F., Cashier	do	1
Wezina, F., Uashier Wezina, F., in trust for the Quebec Permanent	do	18
Building Society	do	10
Wêzina F., in trust for La Caisse d'Economie		10
de Notre Dame de Québec	do	418
Von Exeter, John	do	100
Von Iffland, Elizabeth	do	$^{20}_{\ 2}$
Von Iffland, Rev. A. A	do	6
√Vézina, F. R. A., in trust for La Caisse d'Econo•		•
mie de Notre Dame de Québec	_do	338
Voyer, H	Stanfold.	6
Whitfield, George I	herville	29 7
Walsh, T. J., in trust	Quebec	4
Walsh, T. J., in trust Walsh, T. J., in trust for Mary and James Walsh	do	2
Walsh, John 1	Saie des Challeurs	20
Webster, C. C., and P. MacEwan, Trustees		70
Weippert, Mrs. F	do	33 5
Webster, Miss Margaret D	do	Ĭ
Wilson, A	do	. 6
White, William	do	55
White, J. R. H., in trust	do	2 36
Whalen, Mary, wife of William Quinn I Wood, William F I		24
Wurtele, R H	Quebec	1
Wurtele, Miss M	do	2
Wurtele, Miss M. G. L.	do	1
Wurtele, F. C., in trust	do	4
2.	10	

Union Bank of Lower Canada—Concluded. (Banque Union du Bas-Canada—Fin.)

Names. (Nows.)	Residence.	Shares. (Actions.)
Wright, Mrs. Rosalie	do	2 32 12 10 5
1	Total	20,000

G. H. BALFOUR, Inspector.

QUEBEC, 16th February, 1880.

BANQUE VILLE-MARIE.

(VILLE-MARIE BANK.)

Noms.		Actions.	Montant.
	Résidence.	/G1	(4====+)
(Names.)		(Shares.	(Amount.)
			\$
Allard, Dieudonné	St. Henri-de-Mascouche	3	300
Amiot, Antoine, fils	dontreal	10	1,000
Amiot, Sophie	do	$\frac{10}{1}$	1,000
Archambault, Alexandre, SuccessionL	Assomption	33	3.300
Archambault, Athala	do	. 10	1,000
Archambault Camilla i	do	7	700
Archambault, Cyprien TArchambault, Ernestine L	errebonne	20	2,000
Archambault, Ernestine L	'Assomption	8	800
Archambault, Georgiana, Succession	do	25	2,500
Archambault, J. Azarie	herbooke	4	400
Archambault, Jos. Louis	ontreal	2 140	20 14, 9 60
Archambault, Hon. Louis L Archambault, Melina M		140	1,560
Archambault P A O	2 Aggomption	57	1,600
Archambault, P. A. O L Archambault, Tancrède L	do	63	6,300
Archambault, Zénhirin	do	24	2,400
Aubin, FrédéricM	Iontréal	20	20 0-
Aubry, Rév. Fortunat S	t. Jean, Dorchester	25	2,500
Auge, C. L R	ivière du Loup, en haut	20	2,000
Barette, Christine M	[ontréal]	1	100
Bazinet, Erançois	do	1	100
Beaudoin, Alexandre S	t. Roch-de-l'Achigan	21 558	2,100 55,800
Beaudry, F. X	nois Dividuos	508	100
Beaudry, Narcisse	ontréal	12	1,200
Beauregard, Rév. Joseph S	t. Mathias	43	4,300
Béland, Edouard Si	t. Barthélémi	50	5,000
	ivière du Loup, en haut	6	600
Béland, J. B	do do	10	1,000
Bélanger, J. O M.	askinongé	20	2,000
Bélanger, NarcisseSt	. Jérome	9	90
Belcourt, J. LSt	t. Antoine	5	500 600
Béliveau, Aimé	do	6	500
Béliveau, Siméon	do	1 !	100
Bergeron, O. ILe	arachelle	3	60
Bergeron, V. N M	ontréal	ĭ	100
Berthelot, M. Anasthasie	do	4	390
Serthelot, M. Angélique	do	6	600
Bertrand, Charles Ile	e Verte	58	5,800
dissonnette JulienMc	ontréali	21	2,100
Sistodeau, G. ESt	. Maurice	2	200
Blais, L. G		60 5	6,000 100
Blondin, J. Achille	Mannia	. 3	200
Boivin, Guillaume	ntréal	1	100
Boucher, Léocadie	do	10	1,000
Soudreau, J. B ISt.	. Grégoire	i l	20
ouillé, ZephirinD'	Eschambault	4	400
Soulet, M. S Mc	ontréal	20	2,000
ourdón, Cordélia	ontrecœur	5 }	500
ournival, Thomas Tr	ois-Rivières	2	40
outillier, F. G Mo	ntréal	10 1	1,000

Brien, Camille, Succession		1		
Shrien, Camille, Succession	Noms.		Actions.	Montant.
Briesette, Rev Joseph	(NAMES.)	Résidence.	(Shares.)	(Amount.)
Briesette, Rev Joseph				
Brissette, Rév. Joseph	Brien, Camille, Succession		40	4,000
Brunelle, Ulderie. St. Ettenne. 2 2 200 Bulsson, L. F. T. Tors. Rivières. 2 40 Bureau, J. N	Brissette, Rév. Joseph	St. Timothé		
Brunelle, Ulderie. St. Ettenne. 2 2 200 Bulsson, L. F. T. Tors. Rivières. 2 40 Bureau, J. N	Brossard, Julien	Laprairie		
Bureau J. N.	Brunelle, Ludger	Gentilly		
Bureau J. N.	Brunelle, Uldéric	St. Etienne	2	200
Carignan, Onésime	Buisson, L. F. T.	Trois-Rivières		
Garon, Edouard Rivière du Loup, en hant. 16	Carionan. Onésime	do		
St. Leon	Caron, Edouard	Rivière du Loup, en haut		1,480
Cazeneuve, Eugénie L'Assomption 5 380 Chagnon, Clara St. Clet 1 100 Champoux, Claire S St. Rarthélémi 6 600	Caron, George	St. Léon		3,300
Chapeleaue, Zéphirin	Cagnana P. F.	Montreal		5,000
Chapeleaue, Zéphirin	Chagnon, Clara	St. Clet		
Chapeleaue, Zéphirin	Champoux, Claire S	St. Barthélémi		. 60J
Chaptonneau, Napoléon	Chapdelaine, Frs	Sorel		
Chairland, George	Change Landra	Montreal		
Chairland, George	Charbonneau, Napoléon	Trois-Rivières.		40
Clottier, Jean Trois-Rivières 1 20 Colette, F. X Verchères 12 1,200 Cooke, R. S Trois-Rivières 3 60 Cormier, Camille L'Assomption 30 3,000 Cormier, Charlotte L'Epiphanie 5 500 Cormier, Moïse Point du Jour 10 1,000 Cormier, Urgel L'Assomption 10 1,000 Coursolles, M. Emma Utassomption 20 2,000 Couteau, Alvina Utassomption 20 2,000 Couteau, Alvina Utas do 1 100 Coutsolles, M. Emma J. Jean-Baptist 85 8,500 Coutu, M. L. Lia do 1 100 Craig, Adolphe Montréal 6 600 Cressé, A. P Nicolet 3 300 Dagenais, Rév. T. E St. Edouard 16 1,600 Dagneau, Napoléon Trois-Rivières 3 60 Darche, L. M Chambly 10 1,000 David, Gaspard Coteau du Lac 20 2,000 Decarie, Jean do 20 2,000 Decarie, Jean do 20 2,000 Decarie, Jean do 20 2,000 Decarie, Jean do 20 2,000 Decarie, Jean do 20 2,000 Decarie, Jean do 20 2,000 Decarie, Jean do 20 2,000 Desiblets, Elzéar St. Maurice 2 200 Denins, Dieudonné St. Cuthbert 40 4,000 Desislets, A. O Bécancour 1 2	Charland, George	Montréal	5	
Coursolles, M. Emma Ottawa 5 500 Courteau, Alvina. L'Assomption 20 2,000 Coutu, F. X. A Jt. Jean-Baptist 85 8,500 Coutu, M. L. Lia. do 1 100 Craig, Adolphe Montréal. 6 600 Cressé, A. P Nicolet. 3 300 Dagenais, Rév. T. E St. Edouard 16 1,600 Dagneau, Napoléon Trois-Rivières 3 69 Darche, L. M. Chambly. 10 1,960 Dauth, Gaspard Coteau du Lac 20 2,000 David, David Montréal 5 500 Décarie, Jean. do 20 2,000 Décisle, Elzéar St. Maurice 2 2,000 Delisle, Elzéar St. Cuthbert 40 4,000 Denoncourt, N. L. Trois-Rivières 2 40 Désilets, Gédéon Trois-Rivières 2 40 Désilets, Gédéon Trois-Rivières 3	Chévrefils, Mathilde.	Ste. Anne du Bout de l'Ile.		
Coursolles, M. Emma Ottawa 5 500 Courteau, Alvina. L'Assomption 20 2,000 Coutu, F. X. A Jt. Jean-Baptist 85 8,500 Coutu, M. L. Lia. do 1 100 Craig, Adolphe Montréal. 6 600 Cressé, A. P Nicolet. 3 300 Dagenais, Rév. T. E St. Edouard 16 1,600 Dagneau, Napoléon Trois-Rivières 3 69 Darche, L. M. Chambly. 10 1,960 Dauth, Gaspard Coteau du Lac 20 2,000 David, David Montréal 5 500 Décarie, Jean. do 20 2,000 Décisle, Elzéar St. Maurice 2 2,000 Delisle, Elzéar St. Cuthbert 40 4,000 Denoncourt, N. L. Trois-Rivières 2 40 Désilets, Gédéon Trois-Rivières 2 40 Désilets, Gédéon Trois-Rivières 3	Colette F Y	Verebères		
Coursolles, M. Emma Ottawa 5 500 Courteau, Alvina. L'Assomption 20 2,000 Coutu, F. X. A Jt. Jean-Baptist 85 8,500 Coutu, M. L. Lia. do 1 100 Craig, Adolphe Montréal. 6 600 Cressé, A. P Nicolet. 3 300 Dagenais, Rév. T. E St. Edouard 16 1,600 Dagneau, Napoléon Trois-Rivières 3 69 Darche, L. M Chambly. 10 1,960 David, David Montréal 5 500 Décarie, Jean. do 20 2,000 Décisle, Elzéar. do 20 2,000 Delisle, Elzéar. St. Maurice. 2 200 Denion court, N. L. Trois-Rivières 2 40 Desaulniers, L. T. do 2 40 Désilets, Gédéon Trois-Rivières 3 60 Désilets, Gédéon Trois-Rivières 3 60 <td>Cooke, R. S.</td> <td>Trois-Rivières</td> <td></td> <td></td>	Cooke, R. S.	Trois-Rivières		
Coursolles, M. Emma Ottawa 5 500 Courteau, Alvina. L'Assomption 20 2,000 Coutu, F. X. A Jt. Jean-Baptist 85 8,500 Coutu, M. L. Lia. do 1 100 Craig, Adolphe Montréal. 6 600 Cressé, A. P Nicolet. 3 300 Dagenais, Rév. T. E St. Edouard 16 1,600 Dagneau, Napoléon Trois-Rivières 3 69 Darche, L. M Chambly. 10 1,960 David, David Montréal 5 500 Décarie, Jean. do 20 2,000 Décisle, Elzéar. do 20 2,000 Delisle, Elzéar. St. Maurice. 2 200 Denion court, N. L. Trois-Rivières 2 40 Desaulniers, L. T. do 2 40 Désilets, Gédéon Trois-Rivières 3 60 Désilets, Gédéon Trois-Rivières 3 60 <td>Cormier, Camille</td> <td>L' Assomption</td> <td>. 30</td> <td>3,000</td>	Cormier, Camille	L' Assomption	. 30	3,000
Coursolles, M. Emma Ottawa 5 500 Courteau, Alvina. L'Assomption 20 2,000 Coutu, F. X. A Jt. Jean-Baptist 85 8,500 Coutu, M. L. Lia. do 1 100 Craig, Adolphe Montréal. 6 600 Cressé, A. P Nicolet. 3 300 Dagenais, Rév. T. E St. Edouard 16 1,600 Dagneau, Napoléon Trois-Rivières 3 69 Darche, L. M Chambly. 10 1,960 David, David Montréal 5 500 Décarie, Jean. do 20 2,000 Décisle, Elzéar. do 20 2,000 Delisle, Elzéar. St. Maurice. 2 200 Denion court, N. L. Trois-Rivières 2 40 Desaulniers, L. T. do 2 40 Désilets, Gédéon Trois-Rivières 3 60 Désilets, Gédéon Trois-Rivières 3 60 <td>Cormier, Charlotte</td> <td>L'Epiphanie</td> <td></td> <td></td>	Cormier, Charlotte	L'Epiphanie		
Coursolles, M. Emma Ottawa 5 500 Courteau, Alvina. I.'Assomption. 20 2,000 Coutu, F. X. A. J. Jean-Baptist. 85 8,500 Coutu, M. L. Lia. do 1 100 Craig, Adolphe. Montréal. 6 600 Cressé, A. P. Nicolet. 3 300 Dagneau, Napoléon. Trois. Rivières. 3 60 Dagneau, Napoléon. Trois. Rivières. 3 60 Darche, L. M. Chambly. 10 1,600 David, David. Montréal. 5 500 Décarie, Jean. do 20 2,000 Décisle, Elzéar. St. Murice. 2 200 Delisle, Elzéar. St. Murice. 2 200 Denis, Dieudonné. St. Cuthbert. 40 4,000 Denis, Dieudonné. St. Cuthbert. 40 4,000 Dessulliers, A. O. Bécancour. 1 20 Désilets, Gédéon. Trois-Rivières.	Cormier Urgel	L'Assomption		
Courteau, Alvina. I./ Assomption. 20 2,000 Coutu, F. X. A. Jt. Jean-Baptist. 85 8,500 Coutu, M. L. Lia. do 1 100 Craig, Adolphe. Montréal. 6 600 Cressé, A. P. Nicolet. 3 300 Dagenais, Rév. T. E. St. Edouard. 16 1,600 Dagenais, Rév. T. E. St. Edouard. 16 1,600 Dagenais, Napoléon. Trois-Rivières. 3 60 Darche, L. M. Chambly. 10 1,600 Dauth, Gaspard. Coteau du Lac. 20 2,000 David, David. Montréal. 5 500 Décarie, Jean. do 20 2,000 Décisle, Elzéar. St. Maurice. 2 2,000 Delisle, Elzéar. St. Maurice. 2 200 Deniocutt, N. L. Trois-Rivières. 2 40 Desaulniers, L. T. do 2 40 Désilets, Gédéon. Trois-Rivières.	Coursolles, M. Emma	Ottawa		
Coutt, M. L. Lia.	Courteau, Alvina	L'Assomption.		2,000
Craig, Adolphe. Montréal. 6 600 Cressé, A. P. Nicolet. 3 300 Dagenais, Rév. T. E. St. Edouard 16 1,600 Dagneau, Napoléon Trois-Rivières 3 60 Darche, L. M. Chambly. 10 1,660 Dauth, Gaspard. Coteau du Lac 20 2,000 David, David. Montréal 5 500 Décarie, Jean. do 20 2,000 Décisle, Elzéar. do 20 2,000 Delisle, Elzéar. St. Maurice. 2 200 Denis, Dieudonné. St. Cuthbert 40 4,000 Denoncourt, N. L. Trois-Rivières 2 40 Desaulniers, L. T. do 2 40 Désilets, A. O. Bécancour 1 20 Désilets, Gédéon Trois-Rivières 3 60 Désorcy, Pierre. St. Hugues 5 500 De'Tonnancour, L. C. Montréal 12 1,200 Dorion, P. A. A. do 113 1,300	Couty M. F. T.			
Gressé, A. P. Nicolet. 3 300 Dagenais, Rév. T. E. St. Edouard 16 1,600 Dagenau, Napoléon. Trois-Rivières. 3 69 Darche, L. M. Chambly. 10 1,960 Dauth, Gaspard. Coteau du Lac. 20 2,000 David, David. Montréal. 5 500 Décarle, Jean. do 20 2,000 Décarle, Jean. do 20 2,000 Décisle, Elzéar. St. Maurice. 2 200 Delisle, Elzéar. St. Maurice. 2 200 Denis, Dieudonné. St. Cuthbert. 40 4,000 Denis, Dieudonné. St. Guthbert. 40 4,000 Denis, Dieudonné. St. Guthbert. 40 2,400 Desaulniers, L. T. do 2 40 Désaidets, Gédéon. Trois-Rivières. 3 60 Désilets, Gédéon. Trois-Rivières. 3 60 Defsorcy, Pierre. St. Hugues. <td< td=""><td>Craig. Adolphe</td><td></td><td></td><td></td></td<>	Craig. Adolphe			
Dagneau, Napoléon Trois-Rivières 3 69 Darche, L. M Chambly 10 1,060 Dauth, Gaspard Coteau du Lac 20 2,000 Décarie, Jean do 20 2,000 Décarie, Jean do 20 2,000 Delisle, Elzéar St. Maurice 2 200 Denis, Dieudonné St. Cuthbert 40 4,000 Denoncourt, N. L. Trois-Rivières 2 40 Desaulniers, L. T do 2 40 Désilets, A. O Bécancour 1 20 Désilets, Gédéon Trois-Rivières 3 60 Désorcy, Pierre St. Hugues 5 500 De Tonnancour, L. C Montréal 12 1,200 Dorion, P. A. A do 13 11,300 Dorval, A.D. L'Assomption 6 600 Duboris, Joseph Montréal 38 810 Dubord, Alexis Montréal 38 810	Cressé, A. P	Nicolet	3 !	300
Darche, L. M.	Dagenais, Rév. T. E	St. Edouard		
Dauth, Gaspard. Coteau du Lac. 20 2,000 David, David. Montréal. 5 500 Décarie, Jean. do 20 2,000 Delisle, Rizéar. St. Maurice. 2 200 Denis, Dieudonné. St. Cuthbert. 40 4,000 Denoncourt, N. L. Trois-Rivières. 2 40 Desaulniers, L. T. do 2 40 Désilets, A. O. Bécancour. 1 20 Désilets, Gédéon. Trois-Rivières. 3 60 Desorcy, Pierre. St. Hugues. 5 500 DeTonnancour, L. C. Montréal. 12 1,200° Dorion, P. A. A. L'Assomption. 6 60 Doutre, Joseph Montréal. 38 819 Dubord, Alphonse. Trois-Rivières. 4 400 Dubord, Alphonse. Trois-Rivières. 4 400 Dubord, Justine. do 5 509 Duffersne, Athanase. D'Eschambault 4<	Dagneau, Napoleon	Chamble		
Décarie, Jean	Dauth. Gaspard.	Coteau du Lac		
Delisle, Blzéar St. Maurice 2 200 Denis, Dieudonné St. Cuthbert 40 4,000 Denoncourt, N. L Trois-Rivières 2 40 Desaulniers, L. T do 2 40 Désilets, A. O Bécancour 1 20 Désilets, Gédéon Trois-Rivières 3 60 Désorcy, Pierre St. Hugues 5 500 DeTonnancour, L. C Montréal 12 1,200° Dorion, P. A. A do 113 11,300 Dorval, A. D L'Assomption 6 60 Doutre, Joseph Montréal 33 819 Dubois, N. H Acton Vale 166 16,600 Dubord, Alphonse Trois-Rivières 4 400 Dubord, Blizabeth Montréal 4 400 Dubord, Justine do 5 509 Duffersne, Athanase D'Eschambault 4 400 Dufresne, Ephrem Trois-Rivières 2 40	David, David	Montréal		500
Denis, Dieudonné. St. Cuthbert 40 4,000 Denoncourt, N. L. Trois-Rivières. 2 40 Desaulniers, L. T. do 2 40 Désilets, A. O. Bécancour. 1 20 Désilets, Gédéon. Trois-Rivières. 3 60 Désorcy, Pierre. St. Hugues. 5 500 De Tonnancour, L. C. Montréal. 12 1,200° Dorion, P. A. A. do 13 11,300 Dorval, A.D. L'Assomption. 6 600 Doubord, Joseph. Montréal. 38 819 Dubord, Alexis Montréal. 97 7,600 Dubord, Alphonse Trois-Rivières. 4 400 Dubord, Blizabeth. Montréal. 4 400 Dubort, J. B., Succession. do 5 500 Duffresne, Athanase. D'Eschambault. 4 400 Duffresne, Ephrem. Trois-Rivières. 2 40 Duffresne, L. Edmond. 10	Decarie, Jean	do		2,000
Denoncourt, N. L.	Denis Dieudonné	St. Cuthbert		
Desaulniers, L. T.	Denoncourt, N. L	Trois-Rivières.	2	
Desidets, Gédéon	Descriptions I. T	40		
Désorcy, Pierre. St. Hugues. 5 500 DeTonnancour, L. C. Montréal. 12 1,200° Dorion, P. A. A. do 113 11,300 Dovaral, A. D. L'Assomption. 6 600 Doutre, Joseph Montréal. 33 810 Dubois, N. H. Acton Vale. 166 16,600 Dubord, Alexis Montréal. 97 7,600 Dubord, Alphonse Trois-Rivières. 4 400 Dubord, Blizabeth. Montréal. 4 400 Dufort, J. B., Succession do 5 509 Dufresne, Athanase. D'Eschambault 4 400 Dufresne, Ephrem Trois-Rivières. 2 40 Dufresne, L. Edmond 5 100 Dufresne, L. Edmond 1 20	Désilets, A. U	Trois Piviànes		
DeTonnancour, L. C. Montréal 12 1,200°	Désorcy, Pierre,	St. Hugues		
Dorion, P. A. A.	DeTonnancour, L. C.	Montréal		1.200
Doutre, Joseph	Dorion, P. A. A.	do		11,300
Dubois, N. H	Doutre Joseph	Montréal		
Dubord, Alexis Montréal 97 7,600 Dubord, Alphonse Trois-Rivières 4 400 Dubord, Elizabeth Montréal 4 400 Dubord, Justine do 5 500 Duffers, J. B., Succession do 120 12,000 Dufresne, Athanase D'Eschambault 4 400 Dufresne, Ephrem Trois-Rivières 2 40 Dufresne, G. B. R do 5 100 Dufresne, L. Edmond do 1 20	Dubois, N. H	Acton Vale		
Dubord, Elizabeth. Montréal 4 40 Dubord, Justine do 5 506 Dufort, J. B., Succession do 120 12,069 Dufrespe, Athanase D'Eschambault 4 406 Dufresne, Ephrem Trois-Rivières 2 40 Dufresne, G. B. R do 5 100 Dufresne, L. Edmond do 1 29	Dubord, Alexis	Montréal		7,600
Dubuc, Justine do 5 506 Dufort, J. B., Succession do 120 12,060 Dufrespe, Athanase D'Eschambault 4 406 Dufrespe, Ephrem Trois-Rivières 2 40 Dufrespe, G. B. R. do 5 100 Dufrespe, L. Edmond do 1 26	Dubord, Alphonse	Trois-Rivières		
Dufort, J. B., Succession do 120 12,000 Dufresne, Athanase D'Eschambault 4 40 Dufresne, Ephrem Trois-Rivières 2 40 Dufresne, G. B. R do 5 100 Dufresne, L. Edmond do 1 20	Dubuc, Justine	dodo		
Dufresne, Athanase. D'Eschambault 4 40 Dufresne, Ephrem. Trois-Rivières 2 40 Dufresne, G. B. R. do 5 100 Dufresne, L. Edmond 1 20	Dufort J R Succession	do l		
Dufresne, G. B. R	Dufresne, Athanase	D'Eschambault		400
Dufresne, L. Edmond 1 29	Dufresne, Ephrem			
	Dufresne, L. Edmond			
			- •	

Noms. (Names.)	Résidence.	Actions. (Shares.)	Montant.
Dufresne, L. Isaïe [T	rois-Rivières	1	! \$ 20
Dufresne, L. Napoléon	do	1	20
Duguay, J. N	ie du Febvre	5 1	500 20
Dumas, Arthur	errebonne	20	2,000
Dumesnil, G. H., (enf. c. "B" pour la Banque). Dumoulin, Sévère	ontréal	31	3,100
Dumesnil, G. H., (enf. c. "B" pour la Banque)	do	1,034	103,120
Dupras, Rév. Calixte	ois-Rivières,	9	900
Dupras, Calixte	over Sud	5 30	500 - 3,000
Durand, L J	do	26	2,600
Durand, Marie	do	4	400
Durocher, I. B	do	10	1,000
Dussault, Louis. Tr	ois-Rivières	2	40
Fanteux, Anna.	ontréaldo	30 10	3,600 1,000
Fauteux, Arthur	đo	4	200
Fauteux, G NFauteux, Herminie	do	35	3,500
Fauteux, Herminie	do	. 7	700
Fauteux, LauraFauteux, Léandre	do	3	300
Fauteux, Léopold, Succession	do	40	4,000 120
Fauteux, P. A	do	6	250
Fauteux, Sophie Riv	vière du Loup, en haut	2	200
Fayel, Jeanne A St.	Jean	4	400
Fetherston, Ellen Cecilia	ois-Rivières	5	500
Fleury George	rel Léon	13 40	1,300
	ébec	25	3,200 2,500
Forest, J. B	rchères	10	1,000
Forest, J. B L'A	Assomption	60	6,000
Forest, Joseph	do	12	1,200
Forest, Ludger. Moi	do	10 8	1,000
	rie ville	20	800 1,100
Franchère, Jacques	do	20	2,000
réchette, Ed. P	ntréal	4	400
Frigon, J. G. A Tro	ois-Rivières	2	40
Frigon, L. G. B	do	2 5	40
Falarneau, EdouardL'A	ssomption.	60	500 5,650
arand, Ubalde Mon	ntréal.	6	600
Farand, Ubalde	on Vale	5	500
######################################	ייוודר :	2	40
Pauthier, M. P. EmmaSt. Authier, Marguerite	Jean-Baptiste	2 1	200
authier, Zéphirin	is-Rivières	2	100 40
leddes, C. et C. GMor	tréal	5	100
félinas, C. P. et frère Tro	is-Rivières	2	40
férin, Elzéar	do	5	100
ervais, A. E	dodo	5	160
irard. Octave	do	4 2	80 [,] 40
iroux, C. HNic	olet	3	300
irard, Octave Nicores, C. H. Nicores, C. T. Les St. St. St. St. St. St. St. St. St. St.	Cèdres	4	400
rroux, Lina St.	Jacques le Min	1	100
Outh, J. N	IS-KIVIERES I	10	1,000
odin, J. P	utréal	3 5	60± 500 ↔
ordon, Charlotte	lo l	12	1,200
ouin, Rév. T. P St. 1	Stanislas	2	40

	1	1	
Noms.		Actions.	Montant.
	Résidence.		_
(NAMES.)		(Shares.)	(Amount
Grandbois, Erzéar	Ste. Anne de la Pér	2	\$ 206>
Granger, Godfrov	. Montréal	18	1,800
Gravel, Antoine	. [Riviere du Loup (en haut.]]	7 3	700 240
Gravel, P. H. A	. 'Trois-Rivières	2	40
Grenier, Eugène	. do	1 1	100 20
Grenier, Narcisse	ISt. Manrice	2	200
Guérin, C. L	Montréal	10	100
Guerin, Narcisse	do Boucherville	10 7	1,000 700
Guimond, Chs	Montréal	126	12,600
Gumong, J. G. (ent. U. pour la banque)	(ao	1,845 10	171,0 0 0 1,000
Hartt, G. A	do	29	600
Hebert, Antoine	St. Gregoire	1 21	20 2,100
Hénault, Laura	do	10	1,000
Héroux, P. J	St. Boniface	2	120
Hétu, J. E	l do	50 10	5,000 1,000
Huot T A	Reloail	7	700
Imbault, Frs	Ste. Catharine	20 10	2,000 1,000
Jettè, Amable, Succession	Montréal	4	400
Jordan et Bénard	do	8 42	740 4,200
La Banque d'Epargne de la Cité et du District La Banque Jacques-Cartier	do	10	1,000
Labarre et frère, C	Trois-Rivières	2 2	200
La Compagnie de Prêt et Crédit Fonciers La Corp. Episc. Cat. Rom	do	8	2,800 ² 800 ²
La Corp. Episc. Cat. Rom	Trois-Rivières	30	3,000
La Corp. du SéminaireLaberge, Céleste	[Montrée]	5 6	100- 600-
Laberge, Edouard.	Ste. Philomene	41	4,160
Labine, Jules	Montreal	50	5,000× 200×
Laflamma Ermelinda X	St Antoine	10	1,000
Leffeur Edonard	Montréal	25 46	2,500
Lafleur, F. B	Lighte	10	4,600 1,000
Lafleur, M. Rose J. F	Montréal	10	1,000
Lafleur, M. Rose J. F., enf. C Lafontaine, Lady Jane	do	10	1,000 10,000
	do	51	820
Lajoie, Jos Gerin	Trois-Rivières	3 10	1.000
Lamoureux, Julien, fils, Succession	St. Sébastien	180	5,040
Lamoureux, Olivier Langelier, F. X, Succession		12 16	1,200 52 0
		13	1,300
Lanianta I. M. Rev	St. Wanrice	1	100
Laviolette, Suzanne	Montreal	83	8,300 · 400∘
Leblanc C. A. Succession	do	20	2,000
Leblanc, E. S	Acton Vale	15	400 1,500
Leclerc, John A., Succession	Montreal	80	6,000
Lecompte, Pierre	do	3 1	300× 20>
Lecomte, EvaristeLeduc, Edouard	St. André Aveliin	16	1,600
	215		•

Noms.	Résidence.	Actions.	Montant.
(NAMES.)	nosidence.	(Shares.)	(Amount.)
	-		
Ladue Emélia	St Joseph de Lang	16	\$ 1,600
Leduc, Emélie	Bécancour	10	20
Legris, Ovide	Ste. Philomène	6 7	600 700
Lemay, Telesphore	Trois-Rivières	1	100
Lemire, Rév. C. E. M Leroux, Damase	St. Urbain	30	3,000 100
Lescarbeau, J. B. Levasseur, Aimé	Montréal	4	400
Levasseur, AiméLevasseur, Louis	St. Maurice	1	109
Léveillé, Adéline	Montréal	1 16	100 1,060
Léveillé, JosephLévesque, P. T	L'Assomption	150	15,000
Lord, L. A	Yamachiche	. 26	2,600 100
Lord, L. A Lottinville, Flavien.	Trois Rivières.	10	1,000
Luckerhoff et frère	Joliette	6	40 60 J
Mailhot, David	Gentilly	1	20
Malchelosse, M. Joséphine	Trois-Rivières	16 12	$1,600 \\ 1,200$
Malhiot, Marie Louise	Montréal	2	200
Mallette, Joseph		5 10	50 0 750
Marcotte, Joseph Martel, M.D., S	Ste. Anne de la Pocatière	2	200
Martel, P. N	Chambly	32	3,200
Martin, P. P	Montréal	30	400 3,000
Mason, Jane	Québec	16	1,600
Mayé, Désiré	Rivière des Prairies	5 7	500 700
Méthot, Marie Monarque, Lucie	Montréal	3	300
Monat, Louis	do	30	200 3,000
Mongeau, C. Eliza	Roxton Falls	5	120
Montpetit, Adéline	Montréal Cap la Magdeleine	5	400 500
Morasse, Louis	Sorel	40	4,000
Morin, Rèv. Jos.	Trois-Rivières	30	80 3,000
Morisson, C. F. C. (es qualite)	St. Cyprien	14	1,400
McDonald, M. Elizabeth McDougall, Alex	Montréal	13	1,300 200
Nault, Onesime	D'Eschambault	. 10	1,000
Nault, Pierre	St. Maurice	$\frac{2}{2}$	200 200
	Trois-Rivières	30	3,000
Normand, J. B	do	14 24	1,400 2,400
O'Farrell, Rév. M. J.	New York, EU	36	3,600
Panneton, P. E Papineau, A. B.	Trois-Rivières	34	3,400 300
Papineau, C. F. (enf. C)	Montrèal	1	100
Papineau, Charlotte Papineau, Emélie	do	2	200 100
Papineau, D. E	do	98	9,800
Papineau, G. B. (enf. C) Papineau, L. G	do	9	900 500
Paquet, Hon. A. H.	do	5 116	11,600
Paradia Par Didion	Sault au Récollet	30	3,000
Paradis, Rév. Didier Paré, C. S	Boston, Mass	20 5	2,000 500
	216	-	

(Names.) Résidence. (Shares.) (Ame	stant.
(Names.) Résidence. (Shares.) (Ame	5 1,300
	\$ L,300
	1,300
	L,300
Paré, Joseph 15 Parent, E. H Grenville 10 10	
Patry James Montréal	1,000 10 0
Pauzé, Alfred do 2	200
Perreault, Jeremie do 8	800
Piette, Rév. Maxime	1,300 20
Poirier, Maria Delphine Montreal 15	,500
Poirier, Narcisse	20
Poulin, Anathalie	200
Poulin & Cie, Jos	200 ,200
Pratte, Joseph St. Grégoire 1	26
Prévost Adéline Montréel	400
Prince, Rév. J. O. St. Maurice. 2 Proulx, Fion. J. B. G. Nisolet 26 2	200
Proulx, Hon. J. B. G Nisolet 26 2 Provencher, J. N Montréal 10 1	,600 ,000
Provencher, J. N. Montréal 10 1 Quintal, I. A. do 1	100
Katelle, J. U., Succession	200
Raymond, Olivier	300 700
Reed, J. H	400
Renaud, Rev. P. O	500
Rey, Claude Montréal 10	,000
Rheault, Rév. Sévérin	500
Ricard, M. L. Justine	,600 60 0
Rivet, Antoine	700
Rivet, Benjamin St. Sulpice 4	400
Rivet, Louis Montréal 20 2 Rocheleau, E. A Trois-Rivières 3	,000 60
	,000
Ross, Hon. J. J. Ste. Anne de la P 2	200
Rouleau, Frs	60
Rouleau, F. E. St. Barthélemi 2 Rousseau, J. C Trois-Rivières 3	200 60
Ryan, John do	40
Sarrasin, Hercule	,600
Seers L. A	,000
Sénécal, Napoléon	,100 70 0
Smith, Rév. A Ste. Brigitte des S	100
Smith, Jane	300
Smith, William Baie du Febvre 1	100
St. Aubin, Rév. Jos. St. Norbert 13 1 St. Laurent, T. Nicolet 5	,300 100
St. Pierre, Hermine	600
Substitués de M. Crevier Pointe-Claire	800
Substitués de B Hurtubise	500
Taillefer, Adèle	,00 0 ,000
Taillefer, L. J Montebello	300
Taillefer, Philomene	400
Tambareau, Rév. Damien	10 0 20 0
Teasdale, E. Trois-Rivières 2	40
Teasdale, W do	40
Terroux, C. A Montréal 66 6	600
	500 000
Therrien, Honoré	29
217	

Banque Ville-Marie—Fin. (Ville-Marie Bank—Concluded.)

	_		
Noms. (Names.)	Résidence.	Actions. (Shares.)	Montant. (Amount)
Trudel, E. H. Trudel, Marie-Eugénie. Trudel, Olivier. Trudeau, A. M. des Anges Turcotte, Albert. Turgeon, L. P. H. Valade, Joseph Valois, Narcisse, Succession Veilleux, L. H. Verronneau, Julien Vienne, Charlotte A. Villeneuve, Félix Villeneuve, Rév. G. V. Villeneuve, J. O.	Montréal. Rivière-des-Prairies. Berthier Trois-Rivières Montréal Trois-Rivières Montréal do do do Trois-Rivières Montréal Gentilly Joliette Montréal do Gentilly Les Cèdres Montréal do Centilly Les Cèdres Montréal do Centilly Les Cèdres Montréal do Cantilly Les Cèdres Montréal do Go do L'Assomption St. Jean-Baptiste Montréal do do do do Sault-au-Récollet	3 12 10 33 1 10 10 65 4 3 11 2 20 16 20 2 6 6 30 35 4 18 121 2 2 6 6 70 100 100	\$ 300 1,200 1,000 1,000 2,000 1,000
TO WELLING LECTURES	40 41111.1111111111111111111111111111111	-0	1,000

Je, Cer'ifié que ce qui précède est une liste correcte des actionnaires de cette banque, indiquant le nombre d'actions possédées par chacun d'eux et le montant payé sur ces actions le quinzième jour de janvier, 1880.

I certify that the foregoing is a correct list of the Shareholders of this Bank, setting forth the number of shares held by each Shareholder, and the amount paid on these shares, this fifteenth day of January, 1880.

L. ARCHAMBEAULT, Président.

Attesté correct,

G. H. DUMESNIL, Caissier.

Montréal, janvier 26, 1880.

THE MOLSONS BANK.

(BANQUE MOLSON.)

Names.	Residence.	Shares.	Amount.
(Noms.)	Residence.	(Actions.)	(Montant.
Adams, WmM	iontrool.	20	\$
Anderson Richard	do	61	1,00 0 3,200
Archambault, TL	Assomption	80	4,000
Archibald, H., in trust for Mrs. E. H. H M	ontreal	30	1,500
Archibald, H., in trust for Mrs. E. M. Y	do	75	3,750
Archibald, H., in trust for Miss H. F	do	50 349	2,500 17,459
Auld, Jno., Tutor and Attorney	do	80	4,000
Auld, Catharine J He	alifax	12	600
Avery, J. S., M.D Mc	ontreall	100	5,000
Sartist, A	ree Rivers	25	1,250
	ontreal	12	2,000
	ontreal	40	2,000
	lleville	2	100
Sayne, Thos Ha		50	2,500
Gernard, Col HewittOt	tawa	20	1,000
igelow, Mrs. M. AMo		20	1,000
inmore, C. M	do	42	2,100
owman, Wm Mo	ontreal	8 5	400 250
rennan, Margaret	do	30	1,500
rewer, H. C Ex		5	250
	lo	8	400
rowning, M. A Ha		26	1,300
rown, T. A	do	80 32	4,000 1,600
	do	100	5,000
urnett & Co	do	110	5,500
urwash, M. M St.		11	550
urwell, L Po	rt Burwell	23	1,150
ahill, Wm Mo	ntreal	10 7	500
ampbell, W. Ira	ndon. Eng.	16	350 800
arter, J. T Mo	ntreal	350	17,500
asselman, J. W Mo	rrisburg	7	350
asselman, Martin	do	400	20,000
enter, Mrs. H. B		8	400
ity and District Savings Bank Mo		1,170	4,000 58,500
	do	35	1,750
laxton, T. J., in trust for C. A. Murray	do	13	650
	do	20	1,000
axton, T. J., in trust for M. F. D., and Mrs. B.	do	10	500
ement, IsraelLac	do	50	250
oper, MaryMor		15	2,500° 750
	do	189	9,450
orse, W. B	do	100	5,000
	do	80 -	4,000
	do	7	350
erar, John Pic	do	20 126	1,000 6,300
		140 1	อ.อเพ

The Molson Bank—Continued. (Banque Molson—Suite.)

		1	
	!	1	l
X		Ghama.	Amount.
Names.	Residence.	Shares.	Amount.
(Noms.)	nesidence.	(Actions.)	(Montant.)
(110315)	i .	(2000020)	(11011111)
			i
	1		\$
Cross, W. H.	Montreal	9	450
Cushing, C	do	1 4	50 290
Davidson, Rev. J	North Williamshure	22	1,100
Day, Hop. C. D.	Montreal	30	1,500
Day, Hon. C. D Derrick, Jane	Chatham	7	350
Doran, James	Montreal	120	6,000
Douglass, Elizabeth	do	4	200
Douglass, Eleanor	do	100	5,000
Dunbar, Mary	do	10	200 500
Durnford, Miss M. G	do	15	750
Durnford, A. D.	do	8	400
Dyer, John	l do	9	450
Elliott, Barbara	do	10	500
Elliot, Jas	do	128	6,400
Elliot, Jas., in trust	do		208
Elliot, Jas., Manager Elliot, Jas., and A. D. Durnford, in trust	do	12 100	60 0 5,000
Elliot Wm	Irognois	50	2,500
Elliot, Wm	do	10	500
Executors of Margaret Badgeley	Ottawa	17	850
Executors of S. Benison	London, Eng	80	4,000
Executors of Jas. Benny	(Montreal	100	5,000
Executors of Rev. J. Braithwaite	do	312	15,600
Executors of W. Charles	do	300 30	15,000
Executors of Mrs. Foy	do	61	1,500 3,050
Executors of Wm. Learmont	Montreal.	14	700
Executors of Thos. Molson	do	1,140	57,000
Executors of Rev. M. Timlin	Cobourg	20	1,000
Executors of Margaret Shaw	Montreal	28	1,400
Executors of Sarah McCormick		30 14	1,500
Executors of Jas. Scuthorp	dodo	25	70 9 1,250
Executors of Lydia A. Hagar	do	120	6,000
Executors of Eliza Brown		14	700
Executors of John Bridgman	Montreal	28	1,400
Executors of Andrew Hodge		140	7,000
Executors of P. H. Roy	do "	57	2,850
Executors of John Wilson	do	76 281	3,800 14,050
Farlinger, Isahella F	Morrishurg	40	2,000
Ewing, S. H. Farlinger, Isabella F	Montreal	35	1,750
Filer, U. S	Noyan	20	1,000
Filer, Isaac H	Montreal	15	750
Fosbrooke, Leonard G. J.	Sorel	20	1,000
Fuller, Eunice L	Stanstead	25 25	1,250
French, SophiaFrothingham, Miss M. L	Montreel	80 1	1,250 4,000
Comble Ione	I anhina	16	800
Gentle, W. S	Montreal	30	15,000
Gentle, W. S. Gibb, Clarinda	do	173	8,650
(†100. IS88¢ J	fin	29	1,450
Gibb, James	Quebec	156	7,800
Girord Ang	Montreal	73 100	3,650 5,00 0
Gnaedinger, L	do	. 100 i	200
Gnaedinger, E. W., in trust	do ,	2	100
Gordon, James	Howick	28	1,400
Gouin, Adèle C	Sore!	50	2,500
	220		

The Molsons Bank—Continued. (Banque Molson—Suite.)

Names.		Shares.	Amount.
(Noms.)	Residence.	(Actions).	(Montant.)
Management and the second seco			
Gouin, A. W	 Sorel	65	\$ 3,250
Grant, Hon. W. P	Pictou, N.S	25 590	1,250
Gzowski, C. S	Holifor	580 100	29,000 5,006
Hall, John	Quebec	12	600
Hall, John	Montreal	34	1,700
Hell Margaret	. I W General	89 13	4,450 650
Halpin, Mrs. E	do	13	700
Hamington M I.	ist Andrew'si	60	3,000
Hartley Icace	New Glasgow, N.S.	20	1,000
Hartley, Jonathan	Pirate Harbor, N.S	. 10	500 2,000
Henry, J. W	Montreal	40	2,000
Himamonth I (!	11 17.19.W/9	14	700-
Hodge Agnes	Montreal	10	500
Hodge, Elizabeth	luote Ste. Catherine	53 l	2,650 350
Horton, Geo	Huntsville	9	450
do Dr. T. Sterry.	Boston	70	3,500
do Mrs. Anna R.	do	25	1,250
Hunter, Mrs. G. M.	Montreal	5	250-
Hurbut, Abel	Frelighsburg	90 500	4,500 25,000
Hutchison, Jno	do	550	27,500
ITVING. (†60	, 40	12	600
Janes, D. B., in trust	(10	10	500·
In ratio W (1	do	10	500 600
Johnstone, J. K	do	12 80	4,000
Jones, Edward, in trust	do	10	500
Kerr, W. H., Tutor, and A. Molson, Trustee	Montreal	940	47,000
Kerr, W. H., Tutor, and A. Molson, Trustee	do	34	795
King, Wm	do	40	2,000 2,000
Kirby, Thos., in trust		30	1,500
Krans G I.	Frelighshurg	50	2,500
Latienr E	Montreal	25)	1,250
Laurie, Duncan	Quebec	75 20	3,750 1,000
Learmont, Mrs. E. B Learmont, Wm	do	15	750
Leclaire. Jean	do	40	2,00)
Looloino M & Emmo		40	2,000
Lepau, F. N. D'Orr	Uwen Sound	160 30	8,000 1,500
Lighthall, Margaret Lockhart, Rev. A. D.		32	1,600
Lovejov, Mrs. Mary	Montreal	4	200
Lovejoy, G. W., M.D	do	10	500
Lockinari, Rev. A. D. Lovejoy, Mrs. Mary Lovejoy, G. W., M.D. Moat, R. & J.	Chamber	36	1,800° 2,000
Mazette, F. X	Brompton Falls	40	2,000
Maguire, D	Joliette	100	5,000
Mahara Kanalmina H	DDDDD	30	1,500
Marchand, P. H	St. John's	160	8,000 300
Masson M G Sonie	Terrebonne	480	24,000
Mathews. Eliza. in trust	Montreal	25	1,250
		10	500·
decker, C. J	do	2	100
lethot, E. W	Methot's Mills	30 50	1,500 2,500
	221	• •	-,

The Molsons Bank—Continued. (Banque Molson—Suite.)

	1	i	,
NAMES.		Shares.	Amount.
(Noms.)	Residence.	(Actions.)	(Montant).
			(1202.0020).
Mills, Robt	Montreel	4	\$ 200
Wolcon Wm Evacutor late	i do	7,400	370,000
Molson, Wm., in trust for E. S. M. A.	do	320	16,000
Molson, Wm., and J. H. R. Molson, in trust for	•		
Н. А. М		186	9,300
Molson, Jno	do	80	4,000
Molson, Jno., in trust for E. A. M. M		4	200
Molson, John Wm	do	40 80	2,000 4,000
Molson, John Wm., in trust	do	7	350
Molson, W. A., M.D.	do	16	800
Molson, W. A., M.D	1		
Trustee	do	. 671	33,550
Molson, Samuel E	do	639	31,950
Molson, H. M., Usufructuary Legatee, and H. A.		00	1 400
Budden, Curator.	do	$^{28}_{420}$	1,400
Molson, J. D., Tutor and Curator	do	3	21,000 150
Molson, A., in trust for E. G. G.	do	3	150
Molson, A., in trust for E. G. G	do	3	150
Molson, A, in trust for P. V	do	. 3	150
Molson, A., in trust for P. V	do	148	7,400
Molson, John H. R	do	851	42,550
Molson, John H. R. and G. M. Spragge, Trust	do	100	5,000
Molson, John Thomas Molson, John Thomas, Tutor	do	2,259	112,950
Molson, Mrs. Anne	do	400 125	$20,000 \\ 6,250$
Molson, Mrs. Louisa G. J.	do	100	5,000
Moore, Aaron	Lacolle	30	1,500
Moore, Ralph W	do	53	2,650
Moore, Hugh	Dundas	40	2,000
Morris, J. H	Toronto	20	1,000
Morris, D., Sole Acting Executor	St. Thérèse Montreal	155	7,750
Morrison, Eliza W	do	9 4	450 200
Morton, L. J.	Halifax.	80	4,000
Mott, Nelson	St. Johns, Q	100	5,000
Mott, Nelson, Estate of	do	50	2,500
Mowatt, Wm	Montreal	20	1,000
Muir, Rev. J. C	North Georgetown	40	2,000
Murray, Caroline M	Montree!	300	15,000 600
Macdonald, Lilla	Cornwall	30	1,500
Macdonald, Mrs. H. M. W	do	80	4,600
Macdonald, Hon. J. S	do	100	5,000
Macdonald, James	St. Johns, Q	200	10,000
Macdonald, A. F., and D. B. MacLennan, in trust	Cornwall	100	5,000
Macpherson, Hon. D. L	Toronto	1,812	90,600
McCulloch, F	Montreel	211	10,550
McFee. Mrs A	do	22	2, 0 00 1,100
McGreevy, Cornelius	Stockwell	25	1,250
McGreey, Mrs. A	New Glasgow	14	700
McKay, Christiana	Cornwall	31	1,650
McKay, Christiana.	Pictou, N.S	13	650
MCKenzie, John	Dennoxville	45	2,250
McKenzie, Sarah, in trust for J. G	Montreal	16	800
McKenzie, Rodarick	Picton N.S	52 80	2.690 4,000
McKinley, Barbara	Montreal	13	650
McKenzie, Wm	Halifax	100	5,000
	222		•

The Molsons Bank—Continued. (Banque Molson—Suite.)

Names.		Shares.	Amount.
_	Residence.		
(Nous.)		(Actions.)	(Montant.)
· Section of the sect			\$
McLaren, Margaret	Freensville	53	2,650
McLaren, W. D., in trust.	dontreal	120 32	6,00 0 1,60 0
McLimont, Wm	Quebec	100	5,000
McMillan, Duncan	renville	24	1,200
MaNoil Pohont	ittle Herker NS	24	1,200
McNaughton, Duncan M	do	6	30 0 500
Nash, Fred., Manager, in trust	do	1,047	52,350
Nelson, H. A	do	168	8,400
Nelson, Jane S	orel	37	1,850
Nelson, F. E., in trust	do	5 10	25 0 500
Nicholson, Robt	do	85	4,250
Nolan, John	do	20	1,000
Nicholson, G	do	32	1,500
Pagels, F Penny, Hon E. G	do	17 92	850
Penny, E. G., jun	do	8 (4,60 0 400
Parigo John	do	10	500
Peters Richard N	orth Stukely	20	1,000
Petry, W. J, Attorney for Usufructuary Lega-	noboo	150	7 050
Phillips, Henry	ontreal	159 225	7,95 0 11,250
Phillips, Henry, in trust for C. C.	do	56	2,800
Phillips, Sarah	do	10	500
Price, E. J.	uebec	65	3,250 200
Proctor, Emma M. L	ontrealdo	130	
Robertson, James	do	120	6,500 6,000
Ratté, L. O Mo	ethot's Mills	40	2,000
Rea, D., sen M	ontreal	40	2,000
Read, Leonard, in trust De	do	12	600
Read', Leonard, in trust	ontreal.	53	500 2,650
Reid. Wm., in trust	do	10	500
Reinhardt, Mrs. L. E	do	30	1,500
Remon, E. P Ot	ttawa	10	500
	ontrealttawa	6	300 650
Robertson, John	ankleek Hill	74	3,700
Robinson, Mary Me	ontreal	47	2,350
Robinson, Thomas	do	6	300
Robinson, James	do	15 36	750 1,80 6
Rodger, James	ontreal	4	200
Rose, J. W MC	orrisburg	300	15,000
Ross, Walter Ca	arleton Place	16	800
Roy, Candide	do	70	3,500
Roy, Candide, in trust.	do	10	1,500 500
Ryan, Hugh Pe	rth	75	3,750
	ontreal	20	1,000
St. George's Society	do	3	150
Sache, WmLa	ncaster	1 28	50 1,400
Schreiber, Collingwood Ut	tawa	32	1,600
Schreiber, Caroline	do	35	1,750
Shepherd, R. W Mo		198	9,900
Shepherd, Mary C	dodo	40 10	2,000 500
22		10 1	200

Molsons Bank—Concluded. (Banque Molson—Fin.)

		(1)	
Names.	1.	Shares.	Amoun
— 、	Residence.	. .	
(Noms.)		(Actions.)	(Montan
	; <u> </u>		
Simpson, Wm., in trust	Montreal	770	38,50
Skaife, Adam		61	3,05
Smith, George		22	1,10
pragge, Mrs M. A	ão	600	30,00
pragge, Henrytackhouse, B. S	do St. Andrew's	20 5	1,00 28
talker, James	Pictou, N.S	55	2,7
talker, Elizabeth	do	3	1
talker, Mrs. E. D	do	4	26
talker, John A	do	2	10
talker, Alex. P	do	2	10
tarr, Geo. H	Halifax	200	10,00
teele, Archibald, sen	Grenville do	12	60
teele, Archibald, jun	Sorel	· 10 246	12,3
tephen, Algernontevenson, Adam		240	12,3
tewart. Agnes V	New York	26	1,30
tirling, W. S.,	Halifax	27	1,3
tocks. Benjamin	Montreal	66	3,30
tuart, Andrew C	Quebec	15	78
tupper, Mary		9	48
un Mutual Insurance Co		40	2,00
wanston, Thos.	do	200 45	10,00
tephenson, Henryaylor, T. M , in trust		50	2,25 2,50
aylor, Robert		200	10,00
homas, T. & W., in trust	do	60	3,00
hompson, Clara	Toronto	4	20
hompson, Mrs. B	_ do	4	26
hornloe, Rev. G	Stanstead	11	55
rigge, Capt. Alfred	H. M. 100th Regt	80	4,00
niacke, Robie,	Halffax	50	2,50
alois, Rev. L. E. A	Wingston	28 8	1,40
allace, James	Montreal	10	50
att, A. U	do	20	1,00
ells, Rev. G. H		50	2,50
hitfield, Geo	Iberville	50	2,50
right, R. H., M.D	St. Johns	48	2,40
ilkes, Mary L		10	. 50
illiams, Miles	do	180	9,00
ilson, Daniel	do	200	10,00
ilson, F. Joodhouse, Joshua	do	6	30 1,80
	New Glasgow, N.S	36 5	25
orkman, Thomas	Montreal.	399	19.95
orkman, Thomas, Sole Executor	do	28	1,40
orkman, Joseph, M.D	Toronto	100	5,00
right, Mrs R. W	Montreal	10	50
urtell, Catharine	do	10	50
ood, Robt	do	160	8,00
	Total	40.000	1,999,09

Note.—The above statement is as on 31st January.

A. D. DURNFORD, Accountant.

THE MOLSONS BANK,

MONTREAL, 21st Feburary, 1880.

EASTERN TOWNSHIPS BANK. (BANQUE DES CANTONS DE L'EST.)

Par value, \$50 per share. (Valeur au pair, \$50 par action.)

Names.		Shares.	Ame 4
NAMES.	Residence.	Snares.	Amount.
(Noms.)		(Actions.)	(Montant.)
Abbett Harman and Wanner A. March			\$ cts.
Abbott, Henry and Margaret A., Trust		6 60	205 00 3,000 00
	agog	53	2,650 00
Adams, Aaron A C	oaticook	151	5,325 00
Adams, Cynthia, Widow W	Vaterloo	20	1,000 00
Adams, George	damsville	100	5,000 00
Adams, Rev. Levi P	Itch Bay	40	2,000 00
Allen, Daniel L	do	73 10	3,098 00 500 00
Allen, George H	do	42	2,100 00
Allen, Heman E	ast Farnham	10	500 00
Allen, Miss Laura R W		19	950 00
Allen, Taylor & Co	do	7	350 00
Arnoldi, Miss Amelia M	ontreal	36	1,800 00
Austin F I M D	herbrooke	50	2,500 00 150 00
Atkinson, Ruby, Widow U. Austin, F. J., M.D. Sl Austin, Mrs. F. J.	do	6	300 00
Bachelder, Mrs. M. J Ha	atleyi	15	750 00
Bacon, C. J. S., Estate	erbrooke	31	410 00
Bacon, Sarah Jane, Widow Ri Baker, Arthur S. St	chmond	64	2,725 00
Baker, Arthur S St.	nerbrooke	4	200 00
Baker, John St	anoriage, E	228 36	11,400 00
Baker, John C	nham	2	1,800 00 100 00
Balfour, Rev. Andrew Es	ast Hatleyi	33	1,650 00
Ball, Albert P St	anstead	2	100 00
Ball, Albert P., Trust	do	23	807 60
Ball, Benj. P	do	6	240 19
Ball, Mrs. A. P.	do	20 25	707 50
Baptist, Isabella, Widow Th		32	1,250 00 1,600 00
Baptist, John, Executor	do	193	9,650 00
Barnard, Jacob W	dover, Mass	30	1,500 00
Barnston Township Ba	rnston.	180	8,288 71
Barron, Mrs. Wm Ge	eneva, N.Y	26	1,300 00
Bartlett, Geo. R., Trust Ot Batchelder, Nathaniel, Estate St	anotood	16 21	750 00
Bedard, JosephRi		5	250 00
Rell Rev. Thomas W.	est Farnham	24	1,200 60
Bellows, John, Estate Ba	rnston	49	1,730 CO
Bender, Albert Jos Mc	ontmagny	4	200 00
Bennetts, Mrs. Francis Le		12	600 00
Bennetts, Francis Ot	do	22	1,100 00
Bixby, Mrs. George W De	rhy Line. Vt	5	300 00 250 00
Blinn, Charles E Sta	anbridge, E	10	500 00
Blinn, Nathan M	do	43	2,150 00
Bond, John B., Trust Mo	ontreal	150	7,500 00
Boright, George Ea	st Farnham	11	550 00
Boyd, Samuel W	ontreal	12	600 0 0
22		100 ;	5,000 00

	The second secon		:
Name		Shares.	Amount.
Names.	Residence.	· —	
(Noms.)		(Actions.)	(Montant.)
			\$ cts.
Bradford, John Bradshaw, Myra T., Widow Brainard, T. Dwight Brent, Wm	Granby	56	2,800 00
Bradshaw, Myra T., Widow	Halifax, N.S	82 19	4,100 00 775 00
Brent. Wm	Sherbrooke	2	100 00
		40	2,000 00
Brigham, E. O., Estate	Brigham	90 306	4,500 00 9,980 00
Prooks Klizabath Kstata	I do	300	350 00
Brooks, Lyman H	Waterloo	. 1	50 00
Brooks, Miss Maria M	Sherbrooke	2	100 00
Brooks, Mrs. Geo. W	Dunnam.	36 20	1,800 00 1,000 00
Brown, Betsey A., Estate	Sherbrooke	, 2	100 00
Bruce, Robert	Quebec	66	3,300 00
Buchanan, Agnes, Widow	Montreal	3 2	150 00 100 00
Bruce, Robert Buchanan, Agnes, Widow Buck, F. P., Trust Buckland, Wm	Barnston	93	4,650 00
Bugbee, Abel (†., M.)	Derby Line, Vt	160	8,000 00
		4	200 00
Burdeck, John C	Lyndon, Vt	70 2	3,500 00 100 00
Purhaalz John C Trust	ا مام	ĩ	5.0 0 0
Dunnatt & Ca	Montroel	4	200 00
Burnham, Henry	Monroe City, Mo	• 4 6	200 00
Burrows, J. G., and Mudge, H. J., Trustee	Quebec	50	300 00 2,500 00
Burwash, Lurena M., Widow	St. Andrews	î l	50.00
Burnham, Henry	Sherbrooke	15	750 00
Butler, Miss Lavinia S. Y		24 62	1,200 00 3,100 00
Carter Mrs E G	Weterford W	10	500 00
Carter, Mrs. Geo. S	Danville	30	1,500 00
Carter, Mrs. Richard L	Knowlton	3	150 00
Cass, Luther	Stanstead	50 36	2,500 00 1,800 00
Chamberlin, Miss Hannah. Chamberlin, Henry. Chamberlin, Joshna, M.D. Chamberlin, Miss Rachael. Chamberlin, Wright. Chandler, Mrs. Geo. H.	do	22	1,100 00
Chamberlin, Henry	Newport, Vt	10	500 00
Chamberlin, Joshua, M.D.	St. Armand, E	29 30	1,450 00 1,500 00
Chamberlin, Wright	Sherbrooke.	6	210 00
Chandler, Mrs. Geo. H	Montreal	39	1,950 00
Chandler, Horace M., Estate	Brome	60 20	3,000 00 1,000 00
Chandler, Lewis L Channell, Mrs. Henry E. Chapleau, Edouard. Chapman, Edward. Cheney, Sarah M., Widow	Signstead	12	600 00
Chapleau, Edouard	St. Paschal.	15	750 00
Chapman, Edward.	Lennoxville	90	4,500 00
Child Coo M., Widow	Beebe Plain	100	200 00 4,500 00
Child, Geo. M. Christie, John G. Churchill, Miss Emily Churchill, Miss Helen Clark, Eleszar. Clark, J. R.	Stanstead.	25	1,250 00
Churchill, Miss Emily	Covey Hill.	ī	50 00
Churchill, Miss Helen	do	1	50 00
Clark, Eleazar	Waterloo	492	24, 600 00 350 00
Ulecve, F. U., Estate	Richmond	7	350 00
Cleave W Jone Widow	do	70	3,500 00
Cleveland, Elijah	Uoventry, Vt	75 30	3,750 00 1,500 00
Cleveland, Mrs. Walace W	St. Armand. E.	20	1,000 00
Cleveland, W. Nelson	Richmond	43	2,150 00
Clough, C. Russell	Lennoxville	85	4,250 00 350 00
Ulougn, U. Russell, Trust	2	7 1	200.00
	4		

Names.		Shares.	Amount.
(Nows.)	Residence.	(Actions.)	(Montant.)
Clarek S. Lerenzo	I onnoveille		\$ cfs.
Clough, S. Lorenzo	do	45 11	2,250 00 550 00
Cochrane, Hon. M. H	Compton	466	23,300 00
Cochran, Miss Frances H	Waterloo	6	300 00
		10 10	500 00 500 00
Cole, Mrs. Charles A.	do	6	300 00
Cook, Miss Caroline J	Waterloo	6	300 00
Uook, Ulara, Widow	Hatley	39 34:	1,950 00
Cook, George W	Cookshire	19	1,700 00 950 00
Jorey, Moses	Ştanbridge	6	300 00
Jornell, Miss Prudence M	do	2	100 00
Dox, Carlos	Massawinni	4 24	200 00 1,200 00
Profton, Mrs. F. B '	Truro, N.S.	4	200 00
Dushing, Edward Abbott	Montreal	1	50 00
Jushing, M. T	do	6	300 00
ushing, Miss Nannie W	Coaticook	2	50 00 100 00
Jutting: C. S	West Derby, Vt	100	5,000 00
Dampier, Miss Laura	Waterloo	6	300 00
Davis, Mrs. Hiram.	Hatley	9	450 00 500 00
Davis, Mrs. B. T	Montreal	3	150 00
Pavis, Mrs. B. T Pavis, Hon. Rob. A Dean, Edward R	Fort Garry	25	1,250 00
Peau, James, Tutor	Lennoxville	6	220 00
Pelaney, Mrs. Louis N	Robinson	4	300 00 200 00
enison, Miss Helen M	Richmond	15	750 00
enison, J. W., Estate	do	10	500 00
enison, S. M. Estate	do	13 12	650 00 600 00
enison, Wm. H	Rock Island	10	500 00
erbishire, Martha, Widow	Magog	137	6,850 00
ickerson Miss Margt. I	Uowansville	15 1 55 1	750 00
inning, Mrs. Neil	Lennoxville	15	2,750 00 750 00
oak, Mrs. G. O	Coaticook	100	250 00
onahue, John A	Abbottsford	22	1,100 00
dgell. Cynthia E., Widow	Junuam Jennoxville	25 21	1,250 00 1,050 00
dgell, Gordon S., Minor S	herbrooke	4	200 00
Penison, Miss Mary Ann	Waterloo	36	1,800 00
Ilis, Charlotte K., Widow	OD	117	5,210 00
mpson, Rev John	Intreal	1 1	50 00 50 00
ngland, George	Knowlton	6	300 00
arwell, Mrs. Wm	do	19	950 00
arwell, Wm	do	10 112	25 00 5,600 00
arwell, Wm., Trust	do	399	10,450 00
elton, Catalina, Estate	do	22	1,100 00
eld Jonathan Estate	do	133	17 50
eld, Jonathan, Estate	Ounham	36	6,650 00 1,800 00
sher, Helen M., Widow E	aton	9	450 0 0
sk, N. Uotton A	boottsford	6	300 00
int, Alvin, Estate	tanstead	200	10,000 00 1,000 00

			1
Names.		Shares.	Amount.
 ·	Residence.	_	_
(Noms)		(Actions.)	(Montant.)
			\$ cts
Fortin, Francis	Warden	9 18	450 00 750 00
Foster, A. B., Estate	do	90	225 00
Foster Austin T	Dorby Line Vt	20	1,000 00
Foster, Austin T., Trust Foster, Mrs. G. K., jun. Foster, Frederick H.	do	6	300 00
Foster, Mrs. G. K., jun	Richmond	20	1,000 00
Foster Geo K	do	69 1,074	3,450 00 53,700 00
Foster, Geo. K., Trust	do	. 24	1,200 00
Foster, Geo. K., jun	do	20	1,000 00
Foster, Mrs. A. T	Derby Line, Vt	100	5,000 00
F Fall Cls. Will record access to the contract	MODITE 81	240	12,000 00
Fraser, John. French, John	Newport O	46 · {	2,300 00 200 00
		10	500 00
Fricker, Miss Elizabeth C Frost, David, jun., Estate Frothingham, Etheldred N Frothingham, Harriet	Quebec	36	1,800 00
Frost, David, jun., Estate	Waterloo	6	90 00
Fromingnam, Etheldred N	Montreal	8	400 00· 400 (·0
Frothingham, Rev. F.	do	187	7,800 00
Frothingham, Rev. FFrothingham, Geo. H., Estate	do	199	9,950 00
		107	5,350 00
Fuller, Miss Eunice L. Steller, Hannah P., Widow. Sagnon, Gèdèon. Gairdner, Miss Annie S. Saler, Jacob N. Sales, Rev. Thos S. Samsby, John, Estate Sibb, Charles	Sweetsburg	4	200 00
Gagnon, Gedeon	Quebec	12	900 00°
Galer Jacob N	Dunham	18 80	4,000 00
Gales, Rev. Thos	Dixville	13	550 00
amsby, John, Estate	Ascot	63	3,150 00
Gibb, Charles	Abbottsford	40	2,000 0
Gibb, Isaac Jones	Onoboo	21 40	1,050 00 2.000 00
Fibb. Mrs. J. Lawson	do	136	6,800 00
Gillies, Rev. Archibald I	Gaton	13	615 00
Gilman, Geo. C	Newport, Vt	17	850 00-
dilman, Hayes	Danville	73	3,650 00
Poodenough John C	Stanbridge	36 40	1,800 00 2,000 00
Goodenough, John C	Dookshire	20	1,000 00
Goodwin, Mrs. John H	do	6	300 00
Jordon, Andrew J	North Hatley	24	1,200 00
Fordon, James A	Sherbrooke	120 .	4,100 00
Goodwin, Mrs. John H	Cost Hotlay	5	250 0 0 300 0 0
lackett, Michael F	Stanstead	20	1,000 00
		6	250 00
Hall, Chas. Sv	Vaterloo	20	1,000 00
Iall, Ely WElall, Geo. C	do	6	300 0 0 350 0 0
Iale, Edward, Estate	herbrooke.	7 45	2,250 00
Iale, Edward John Q Ianey, Ellen J., Widow	Quebec	10	500 00
aney, Ellen J., WidowD	Derby Line, Vt	10	500 00
larkom, Mrs. John W	Iontreal	60	3,000 00
Iarris, Warren S Wart, Thomas R		20 73	1,000 00 3,650 00
arvey, Burton F	lichmond	30	1,500 00
arvey, Charlotte, WidowC	ompton	20	1.000 00
arvey, Cyrus E	laterloo	25	1,250 00
arvey, Cyrus E., Trust	do	6	250 00 300 00
arvey, Louisa, Widow		66 1	300 00
askell, Martha M., Widow	atlev	39 30	1,950 00 1,500 00

		1	i
Names.		Shares.	Amount.
	Residence.	! —	
(Noms.)		(Actions.)	(Montant)
			\$ cts.
Hatley Township		150	7,500 00
Hawes, Frank M	Danvers, Mass	$\begin{array}{c} 5 \\ 20 \end{array}$	250 00 1,000 00
Haves, James	West Shefford	19	950 00
Heath, Miss Ann	Beebe Plain	5 26	250 00
Henderson, Eagle	E. Douglass, M Brompton Falls	10	1,300 00 500 00
Heneker, Miss Frances E	Sherbrooke	1	50 00
Heneker, Richard Tuson	do	100	200 00
Heneker, Richard W., Trust	do	180 96	9,000 00 4,800 00
neary, Unas. S	Lennoxville	21	1,050 00
Henry, Geo	do	13	650 00
Hill, Chas. N	Waterloo	3 7	150 00 350 00
Hills, Otis W	Massawippi	49	2,450 00
Housoil, Jos., Estate	Cookshire	19	950 00
Holmes, R., Estate	Stanstead	124	100 00 6, 200 09
Holmes, Horace D	Darby Lina Vt	73	3,650 00
Holmes, Mrs. A. Lee	Stanstead	60	3,000 00
Hopkins, Abraham, M.D	U00KShire	25 13	1,250 00 650 00
Houliston Mrs Caorra R	Three Directe	6	300 00
Hubbard, John H	Cambridge, Mass	50	2,500 00
Hulburt Hannah L. Widow	Stanstead	5 7	250 00 260 00
Hubbard, John H	do	- 6	210 00
Humphrey, C. T. A. Hunt, Fanny L., Widow. Hunt, Percy J.	East Burke, Vt	20	1,000 00
Hunt. Percy J.	do do	36 8	1,800 00 400 00
Hurd, S. A, Estate	do	54	2,700 00
Hurd, Mrs. A. S	do	17	850 00
Hurlbut, Abel	do	39 10	1,950 00 500 00
Hutchins, R	East Farnham	13	650 CO
Irving, Catharine M., Widow.	Lennoxville	80	4,000 00
Jackson, Chas. A.	Weterloo	20	450 00 1,000 00
Jackson, John A	do	78	3,900 00
Jaques, Miss Edith Jaques, Geo. E., Trust		4	200 00
Johnson, Rev. Thos	do	20 60	1,000 00 3,000 00
Johnston, John	ennoxville	10	500 00
Johnston, J. B., M.D.	Sherbrooke	100	5,000 00
Jones, Charles H		15 28	750 00 1,400 00
Joslin, Stephen P	Waitsfield, Vt	160	7,529 44
Joslin, Stephen P. V Joslyn, Ginethan S. E Joslyn, Hubbard S. J Jorneaux, Edward N Kathan, Chas. H	Barton, Vt	80 312	3,633 09
Jonrneaux, Edward	Melhourne	512	15,600 00 250 00
Kathan, Chas. H	Rock Island	10	500 00
Kathan, Wm	Jowansville	60 12	3,000 00 600 00
Kellam, Eliza W., Widow	Haverhill, N.H.	10	500 00
Keyes, denry, Estate	Newbury, Vt	73	3,650 00
Kilner, Rev. C. Gibbon	Adamsville	20 6	1,000 00
Kimball, Albert F King, Lt. Col. Charles S King, Edwin F M Kinnear, James K	Sherbrooke.	225	300 00 11,250 00
King, Edwin F	fontreal	36	1,800 00
Kinnear, James K	Cinnear's Milis	49	2,450 00
2	29		

Names. (Noms.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. (Montant.)
			\$ cts
Kinnear, James, jun		2	100 0
Knight, Alson	ostontanstead	$\frac{24}{2}$	500 0 100 0
Knowlton, Almas A W	aterloo	30	1,5 0 0
Knowlton, A. E	do	40	2,000 0
Knowlton, Charles R	nowlton	6	300 0
Knowlton, L. H	doouth Stukeley	6 2	300 0 100 0
Knowlton, Luke M K	nowlton	16	800 0
Knowlton, Myron M.	do	6	300 0
Krans, Rev. Edward H	ew York	60	3,000 00
Lane, Mrs. Daniel H	aton	, 10 75	500 00 3,750 00
Laraway, Alva	unham	60	3,000 0
Laurie, Duncan O	uebec	65	3,250 00
Lawrence, Geo. W W	do	50	2,500 00
Lawrence, Henry Smith	atarlooewport, Vt	120 10	6,000 00 500 00
Lawson, Edward Ri	ichmond	îi	550 0
	ookshire	6	200 00
Learned, Mrs. A	do	19	800 00
Leonard, Edward Burt	ewport, Vt	10 24	500 00 1,200 00
Lincoln, Sarah, Executrix	bbottsford	12	600 0
Lindsay, Edward NBu	ılwer	13	650 0
Lloyd, Miss Charlotte	uebec	2	100 0
Lloyd, Henrietta, Widow Si	herbrooke	40 100	2,000-00
Lougee, Jos., Estate So	erbooke	126	5,000 00 4,750 00
	oaticook	200	10,000 00
wford Mrs W C	arbrooka i	10	500 00
yman, Benj , Estate M ynn, Miss Rachael No	ontreal	43 26	1,485 00
Jynn, miss kaenaet Macey, Mrs. Luther F. Al Macek, Calos F. An Mack, D. W., Estate. St Mack, Emma M., Widow Br Mack, Emma M., Widow St Mack, Wary A., Widow St	bhott's Corners	30	1,300 00 1,500 00
Mack, Calos F	ver's Flat	10	500 00
Mack, D. W., Estate St	anstead	30	1,500 00
Mack, Emma M., WidowBr	ompton Falls	20	1,000 00
Mack Wm P	anstead	211 80	8,600 00 4,000 00
Mair, Mrs. David	wansville	48	2,400 00
Major, James E Mc	ontreal	7	350 00
Jansnr, David A St.		40	2,000 00
Jarble, Jarvis C	do	12 20	600 00 1,000 00
Marble, Jarvis C. Pa Marler, John L., Trust. Mc	ontreal	73	3,650 00
Martin, Benjamin S Du Martin, Miss Carrie L Ste	inham	10	500 00
Martin, Miss Carrie L Sta	anstead	5	250 00
Jartin, Jesse S Du	inham	8 60	400 00
Aartin, Jesse S	nham	5	3,000 00 250 00
legis, John, M.DSta	anstead	10	500 00
lerrill, G. W	mpton	28	1,400 00
legis, John, M.D. St derrill, G. W. Co filler, Jessie M., Widow. Me foat, R. & J. Mo folson, Mrs. J. H. R. Mo	lbourne	32	1,600 00
iolson, Mrs. J. H. R.	do	25 1 187	1,250 00 9,350 00
Contreal City and District Savings Bank	do	606	30,300 00
Iontreal, Rt. Rev. Lord Bishop, Trust	do	9	450 0
forey, Samuel F	erbrooke	7	350 00
Iorkill, R. D	do	90 18	4,500 00 45 00
forris, Benjamin T	do	76	3,475 00

Names.	Residence.	Shares.	Amount.
(Noms.)		(Actions.)	(Montant.)
Morris, Mrs. L. E	Sherbrooke	13	\$ ets
Morris, L. E	do	93	3, 700 00
Morrison Mrs Goo	Weterville	18 1	750 00 50 00
Morris, L. E	North Haverhill.	30	1,500 C
Moss, Samuel and Hyam, Trust	Montreal	110	4,250 00
Moulton, Hiram A		• 2 24	100 00 1,200 00
Mowle, J. M. B.	Chester, Eng	50	2,325 53
Mowle, Miss Mary H	Cookshire	15	750 00
McClary, John	Compton	80	3,070 00
McDonald, Ann. Widow	do	50 37	2,500 00 1,850 00
McDonald, Ann, Widow	oh l	180	9,000 00
medonaid, miss Georgiana C	Montreal	16	800 00
McDonald, James	Montreal	49	2,450 00 300 00
McEvilla, Wm	Roxton Falls	20	1,000 00
McFarlane, Mrs. Andrew	Montreal	25	1,250 00
McFarlane, Henry McFarlane, Malcolm	Sherbrooke	40 114	2,000 00 5,700 00
Mackay, Hugh	Montreal	300	15,000 00
Mackay, Joseph.	dol	321	16,050 00
Mackay, Robert	do Melbourne	300	15,000 00
Mackenzie, Mrs. Roderick	do	20	150 00 1,000 00
Mackenzie, John	Lennoxville	60	3,000 00
McKinnon, Mrs. James A	Cowansville	12	600 00
McLaurin Peter R	Vankleek Hill	20 10	1,000 00 500 00
MacLeav. Alex. Tutor	Danville	54	2700 00
MacLeay, Saran K., Widow	do	81	2947 50
	Richmond	15 16	750 00 800 00
McNicol, John	Sherbrooke	30	1,500 00
McPherson, Miss Betsey.	Stanstead	6	300 00
Vapier, Geo H., Estate I Vicolis, Armine D I Vicolis, Gustavus G	Napanee	5 3	250 00
Vicolls, Gustavus G	do	4	150 00 200 00
discolle Harriet M Widow	do i	101	5,050 00
Jorris, Geo I	Jennoxville	20 12	1,000 00
onrse, Mrs. Joshua	Saton	10	600 00 500 00
lourse, Joshua	do	18	900 00
Connor, Miss Catharine M	Joaticook	16	800 00
Palloran, Miss Maria E	Dowansville	37 24	1,850 00 1,200 00
liver. Adam	do	25	1,250 00
rrock, Rev. John M	Soston	19	800 00
ctrold Rros	lantrool	55 4	$1,940 00 \\ 200 00$
xenden, Rt. Rev. Ashton, Trust.	do	i	50 00
addon, John BL	ennoxvilledo	194	8,885 00
addon, John B., trust E. H. M. P.	hree Rivers	19.	100 CO 950 00
age, J. Quincy	ennoxville	4	200 00
aige, W. Warren	ompton	45	1,494 80
arker. Jane	nerprooke	70	100 00
arker, L. E	anville	8	3,500 00 400 00
arker. Samuel WN	ewport, Vt	20	1,000 00

Names.		Shares.	Amount.
(At	Residence.		-
(Noms.)	·	(Actions.)	(Montant.)
			\$ cts.
Partison, Wm. Mead	Ottawa	30	1.500 00
Peasley, A S	Stanstead	23 19	1,150 00 950 00
Pehlemann, Carl	Bury	10	500 00
Pentland, Mrs W. CPeters, Richard, Trust	Three Rivers	. 18	900 00
Peters, Richard, Trust	South Stukeley	6 75	300 00
Pettes, Nathaniel. Phelps, Oscar C.	Sorel	24	3,750 00 1,200 00
Pierce, Fiederick,	Stanbridge	100	5,000 00
Pierce, Mary C., Widow. Pierce, Mary C., Tutrix. Pike, Charles B., Estate.	Stanstead,	194	9,700 00
Pike Charles R Estate	do	46	100 00 2,360 00
Pike, Charles B. Estate Ployart, Miss Aline A Ployart, Frederick, Estate Pollard, Emma J., Widow Pomroy, Geo Pomroy, Selah J Pope, Albert W Pope, Mrs. F. M Pope Hannah Widow	Drummondville.	14	700 00
Ployart, Frederick, Estate	Sabrevois	. 1	50 00
Pollard, Emma J., Widow	Compton	28	1,400 00
Pomroy Salah I	Stanstead	10 79	500 00 1,550 00
Pope. Albert W.	Cookshire	50	1,834 00
Pope, Mrs. F. M	Robinson	56	900 00
Pope, Hannah, Widow	Cookshire	18	750 u0
Pope, Mrs. r. M. Pope, Haanah, Widow Pope, Hon. J. H. Porter, George Price, Miss Cecilia.	Ottawa	722 120	24,985 00
Price. Miss Cecilia.	Onehec	25	6,000 00 1,250 00
tire, man somm	do	150	7,500 00
Quebec Fire Assurance Co	_ do	200	10,000 00
Racicot, Ernest	Sweetsburg	30	1,250 00
Rawson, Mrs. C. W	Onehec	133	6,650 00 3,050 00
Rawson, Mrs. C. W	Sherbrooke	79	3,950 00
Reid, Miss Annie M	do	12	600 00
Reid, Rev. C. P. Reinhardt, George Rhodes. Armitage Rice, Charles G. Rice, Martin Richardson, C. A. Riddell, A. O. Roberts, Duke Roberts, Wm.	do	320	16,000 00
Rhodes, Armitage	Sanit Ste. Marie	20 10	1,000 00
Rice, Charles G	Compton	20	1,000 00
Rice, Martin	Riceburg	4	200 00
Richardson, C. A	Stanstead	60	2,475 00
Roberts. Duke	West Shefford	61 140	3,050 00 4,320 00
Roberts, Wm	Farnham.	79	3,710 00
		73	3,650 00
Robertson, Peter	Montreal	10 l 30 l	250 00
Robins, Maria D., Widow	Unebec	10	1,500 00 500 00
Robinson, Arthur F	Waterloo	12	600 00
Robinson, Edward N	Cowansville	23	700 00
Robinson, Emily, Widow	Waterloo	24 108	1,200 00
Robinson, Emma J., Widow.	Waterloo	244	5,400 00 12,200 00
Robinson, Rev. Frederick	Abbottsford	102	5,000 00
Robinson, Rev. Geo. C	Waterloo	90	4,182 50
Robinson, Rev. Geo. C., Trust	do	3	117 50
Robinson, Emma J., Widow. Robinson, Rev. Frederick. Robinson, Rev. Geo. C. Robinson, Rev. Geo. C., Trust. Robinson, William H. Roe, Rev. Henry.	Lennoxville	30 44	1,500 00 2,200 00
Rogers, Carlos L	Pawtucket, R. I	6	300 00
Rogers, Charles	Stanstead	76	3,800 00
Rogers, Philip, Estate	do	73	3,650 00 300 00
Ross, D. Robert	Dublin Treland	6 36	1,040 00
Ross, Mrs. D. Robert	do	19	950 00
Rykerd, Malcom, Estate	Ounham	2	100 00
St. George's Church	ennoxville	10	500 00 100 00

	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	1	The second of the second of
Names.	Residence.	Shares.	Amount.
(Noms.)	Residence.	(Actions.)	(Montant.
			\$ ct
St Luke's Church	Waterioo	33 2	1,650
St. Peter's Church.	Sharbrooks	20	1,000
Sanborn, J. S. Estate	do	250	9,475
Saunders, William	Robinson	3	150
Severa Miss Amenda	Dunham	20	1,000 (
Savage, Mrs Benjamin Sawyer, Lydia, Widow	Foriston, Ill	,6	300 (
Sawyer, Lydia, Widow	Cookshire	12	600 (
Scarth, Rev. A. C	Lennoxville	71	3,424 (650 (
Show Samuel John	Orahan	40	2,000 (
Shaw, Spencer	Waterloo	6	300 (
Shirtliff, Janathan B	Aver's Flat	194	9,700 (
Short, Miss Susanna	Sherbrooke	20	1,000 €
	Montreal	4	200 (
Smith, Ichabod, Estate	Stanstead	280	14,000 0
Smith, Samuel G., Estate Snow, Susan Jane, Widow	Montreal	223 15	11,150 0
Stanbridge Township	Radford	130	750 0 6, 500 0
Stanton, Jane M., Widow	Stanbridge, East	22	1,100 0
Stanton, Miss Louisa H	do	. 8	400 0
Stanton, N. W	Stanbridge	13	650 0
Starr, Gordon A	Brockville	36	1,800 0
Stevens, Christiana, Widow	Dunham	6	300 0
Stevens, Gardner	Waterloo	20	1,000 0
Stevens, Hon. G. G.	Ounham	200	10,000 0 250 0
Stevens, Mary, Widow	do	80	4,000 0
Stevens, Sidney	Stansfead	21	550 0
Stevenson, James, I Stewart, Horace I Stockwell, Isaac W I	sland Pond	40	2,000 0
Stewart, Horace I	Beebe Plain	186	9,300 0
Stockwell, Isaac W	Danville	60	3,000 0
Stone, F. G., Estate Streeter. George M	Stanbridge	4	200 0
Stuart, Hon. G. Okill	Phile delphia	5 186	250 0 9,300 0
Sutherland, William	do	20	1,000 0
Sutherland, William Sutton, Eliza E., Widow Sutton, Eliza E., Trust Symmes, Abigail, Widow I aylor, Edwin A Saylor, Fors. E. A Saylor, Henry S Saylor, Seth, Estate Saylor, Seth, Estate	Tatley	20	1,000 0
Sutton, Eliza E., Trust	do	2	100 0
Symmes, Abigail, Widow I	Orummondville	54	2,700 0
aylor, Edwin A V	Vaterloo	22	1,100 0
aylor, Mrs. E. A.	do	6	300 0
aylor, Henry S	do do	58 24	2,900 0 1,200 0
		184	8,700 0
aylor, Walter A., Trust	do	4	200 0
		15	750 0
T. Lee, Estate	tanstead	600 j	26,000 0
homas, D., & Foss, S. J., Trust	herbrooke	13	650 0
homas, Leonard	lelbourne	150	6,250 0
hompson, William	oaticook	2 2	100 00
homson, Miss Mary	hehec	40	2,000 0
homson, Miss Mary	tansteal	109	5,450 0
hornton, John	oaticook	85	4,250 00
hornton, John, Trust	do	95	4,750 0
ittemore, Miss Caroline F	relighsburg	20	1,000 0
ownsend, Rev. Alfred J	alitax, N.S	6 (300 0
ree, Daniel C	harbrooke	10	500 00 200 00
uck, Thomas J	do	24	307 5
easev. Mrs. George	uebec	50	2,500 00
easey, Mrs. George	do	10	500 00
Vadleigh, John 'U	lverton	2	100 00

Eastern Townships Bank—Concluded. (Banque des Cantons de l'Est-Fin.)

Names.	Residence.	Shares.	Amoun
(Noms.)		(Actions.)	(Montan
adleigh, John, Trust	Himonton	90	\$ 4,50
adleigh, John, jun	Vinggor	126	6,3 0
adleigh, Mrs. John	Tilwanton	50	2,50
adleigh William F	Vingor	40	72
adleigh, William E	Kingsey	60	2,20
alker, Adaline, Widow	Charbaseko	82	$\frac{2,20}{2,78}$
alker, John	Malhauma	8	40
Cabon Mag Charles P	Prompton Folla	20	
asher, Mrs. Charles B		20 28	1,00
ebber, Richard N., M.D	Richmond		1,40
ebber, R. N., and Woodburn, W. J	do	10	50
ebster, Ozro C	waterioo	6	30
ebster, Rebekah E., Widow	Havernill, N.H	20	1,00
elch, Henry W., Executor	Quebec	45	2,25
ells, Epenetus		30	1,50
estor, Wilson & Luther	Cookshire	40	2,00
hitcomb, Charles	Waterloo	36	1,71
hite, Mrs. Wm	Sherbrooke	15	75
hitfield, George		50	2,50
hitman, H. N		67	3,35
hitman, Zeno V	do	25	1,25
hitney, Mary B., Widow	Montreal	33	1,65
hitney, N. S	do	6	30
icksteed, Gustavus W	Ottawa!	100	5,00
ightman, Mrs. N	Stanbridge, East	15	75
ilber, John	Farnham	6	220
ilcox, Pardon B	Stanstead	43	2,15
iley, Lindon A	do	100	5,00
lkev. David	do	21	1,05
illard, Miss Sarah A	Stukeley	23	1,150
llard, W. W	do	41	2,050
illiams, Miles	Montreal	69	3,45
ill:ams. Miss Sara L	Brome	10	50
ilson, Elizabeth A., Widow	Lennoxville	68	3,40
Ison, Joseph	Quebec	10	500
lson, Wm. & J. H. L., Trust	Lennoxville	84	4,20
pter, Alex		3	156
inter, Alex., Trust	do	12	600
inter, Miss Mary	do	36	1,800
ood, Miss Frances L	do	20	1,000
ood, Hannah W., Widow	Dunham	10	506
ood, Israel	Sherbrooke	85	3,025
ood, Hon. Thomas	Dunham	73 1	3,400
oodbury, Anna S., Estate	Frelighsburg	11	550
oodhouse, Lucy A., Widow	Quebes	12	600
oods, Thomas W	St. Francois d'Halifax	14	700
rtele, C. E		30	1,500
artele, Miss Eleanor F	Duebec	6	300
irtele, Mrs. F. C	do	19	950
artele, F. C., Trust	do	30	1,500
urtele, F. C., and Annie		14	700
yman, T. W S	Stanctand	200	10,000
oung, A. Susan, Widow	do	12	600

I hereby certify the foregoing to be a correct list of the shareholders of the bank, showing the number of shares held by each, and the amount paid thereon on the 2nd January, 1880.

Je certifie par le présent que ce qui précède est une liste fidèle des actionnaires de la banque, indiquant le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, ainsi que le montant payé sur ces actions au 2 janvier, 1880.

WM. FARWELL, General Manager.

EASTERN TOWNSHIPS BANK,

SHERBROOKE, Q., 17th Feb., 1880.

EXCHANGE BANK OF CANADA.

BANQUE D'ECHANGE DU CANADA.

·		
Names.		Shares.
(Noms.)	Residence.	(Actions.)
(4.000.)		
Abbott, Hon. J. J. C., in trust	Montreal	
Armstrong, George	do	î
Abbott, Hon. J. J. C.	do	7
Bulmer, Henry		60
Burland, G. B	do	100
Bowles, Maria	St. Hyacinthe	18 5
Brodie, Ann		10
Bleakley, John	do	42
Botsford, L. B., M.D	St. John, N.B.	23
Boyd, John		20
Botsford, Hon. A. E		150
Bond, Geo. W		11 8
Bell, Elizabeth		36
Brauchaud, M		5.
Baptist, Alex		30
Bellemare, R	Montreal.	5-
Barclay, John	do	20
Barnes, Eliza E		5-
Barnett, Hugh	Glasgow, Scot	25
Buntin, Alexander	do	601 20
Cross, Hon. Alex		11
Craig, Hugh	do	20
Clement, Isreal	Lachine	40
Casselman, M	Casselman	50
Corse, N. B		25
Cartery, Catharine	Dielringon's Londing	$\begin{smallmatrix} 7\\22\end{smallmatrix}$
Clarke, Louise A	Montreel	4
Caverbill, T., in trust	do	30
Clark, O. L	Côte St. Paul	5
Cruikshank, Geo	Montreal.	20
Cowie, Lucy A	do	2
Chapleau, Edouard		12
Cross, Robt	Montreel	12 116
	Lévis	4
	Montreal	70
Chisholm, Duncan	Williamstown	10
Chisholm, Isabella	do	10
	Montreal	294
Court, James	France	412 17
Cross, Geo	do	10
Craig, James M	do	ĭ
Caverhill, Thomas	do	$64\bar{2}$
Craig, Thomas, in trust	do	30
Crathern, James, in trust	do	10
Draig, Thos	do	56
Dübüc, Arthur	do	10 20
Drumm, Eliza	do	9
Dickey, Hon. Robt. B		8้
	235	

Exchange Bank of Canada—Continued. (Banque d'Echange du Canada—Suite.)

Y tame	a	Shares.
Names.	Residence.	Shares.
(Noms.)		(Actions.)
Doherty, Patrick	Montreal	20
Desrivières, Marie L. T Dubord, Alexis	Terrebonne	10 36
Desautel, Sophie	do	8
Davis, Lurena M	3t. Andrews	10
Darwall, R. C Desautel, Henriette, in trust	Montreal	10 21
Davenport, Thersila	. do	3
Doheney, James	do do	5 1
Donaghy, Sarah Executors, Estate of late E. J. Bancroft		28
Edgar, Frank	do	25
Estate late A. Prévost	do	50 15
Eager, W. L Eveleigh, Joseph	1 do	20
Elliot James Assistant Cashier	. do	40
Fletcher, James Foster, G. K	RigaudRichmond	100 30
Fortin, Hon. P	Magdalen Islands	23
Farrell, D	Dartmouth, N.S	51
Fair, John, and C. Beausoliel	Montreal do	100 1
Forget, L. J. & Co	do	250
Greene, E. K	¹ do	227
Garnham, W	do	20 9
Gervais, Louis	St. Timothy	10
Canmanaan C	Powehonno	1
Gilroy, Thomas	do	8 60
Gault, Hon. M. H., in trust Gardner, Wm Greene, Geo. A Gault, C. E	St. Louis de Gonzagues	6
Greene, Geo. A	Montreal	113
Gault L H	do	25 20
Gault, L. H	do	220
Gliman, F. E	(10)	40 17
Gault, Hon. M. H., in trust Howden, James G	do	5
Hebert, Hector	do	20
Hebert, Marie E. S	do	2 25
Hastings, Mrs. M. O	Montreal	3 9
Hastings, Fanny	do	1
Hutchison, JohnJohnson, J. B., M.D	do	50 15
Jones, Edward	St. Andrews	38
Jones, Robert W	do	10
Jaques, G. E, jun	Montreal do	2 7
Irish Protestant Benevolent Society	St. Andrews	зi
Jones, Sarah H	do	62
Jaques, Alfred	Montreal do	16 5
Kinnear, Thomas C	Hallfax, N. S	100
Kervin, Edwin	Cornwall	25
Kelly, Fred. WKinnear, Mary	Montreal do	15 20
Kershaw, John	do	10
Learmont, E. B	do	71
Lafleur, EdouardLaing, Murdoch	do	20 50
zarze) arar 2001	236	

Exchange Bank of Canada—Continued. (Banque d'Echange du Canada—Suite.)

Names.	Residence.	Shares.
(Noms.	Kesidence.	(Actions.)
	AND THE PROPERTY OF THE PROPER	
	Montreal	10
Lamplough, H. T Learmont, Jane F	do	30 3
Learmont, Agnes	do	. 3
Leslie, Capt. J. H	do	. 4
LaRocque, Lelia de Salaberry	do	6
LaRocque, Hertel	do	4
Leslie, A. C	dodo	35 47
Mills Pohert	Napanee	4
Mount Royal Cemetery Company	Montreal	40
Mussen, Inomas	do	38
Minors, Estate J. Norris	do	6
Matthews, Eliza	do Great Britain	63 100
Murray, W. G	Montreal	30
Murray, Wm. G., and W. G.	do	5
Murray, Wm. G., and W. G Moran, Peter	Prescott	20
Maloney, M	Montreal	10
Millen, Mary	do	3 2
Murray C. R. in trust	do	30
Murray, C. R., in trust	do	2
Murray, C. R	do	43
Moat, R. & J	_ do	24
	Sorel	50
	St. Johns	25 25
	Liverpool	15
McNanghton James	Girvan Scot	14
McMaster, W. J., in trust	Toronto	14
McRain, J. C.	Montreal	100 10
McLennan, F	Williamstown	4
	Montreal	80
MacKay, Edward!	do	50
McMaster, W. J., in trust	Toronto	4
Maguire, Denis	Joliette	40 1
McMaster, W. J	Toronto	2_{4}^{1}
McMaster, W. J., in trust	da.	57
McCrimmon, Archibald	Lancastor	8
McCrimmon, Archibald.	Toronto	_1
MacDonaid, D	St. Johns	75 2
McDiarmid, Catharine J	do	2
MacBain, A. L., Estate of	Lancaster	$1\overline{7}$
Metcalfe. Charles P	Montreal	10
Velson, H. A	do	20
Nutter, J. D	dodo	$\frac{25}{14}$
Vettleton. Thos	do	5
Nettleton, Thos	Montreal	3
Nichol, Thos., M.D	do	27
Vash, Fred., in trust!	do	100
Ogilvie, John Owens, T. & W	do	100 50
Prien. W. D.	Montreal	25
O'Brien, W. D	Granby	18
Ogilvie, Archd	North Georgetown	10 17

Exchange Bank of Canada—Continued. (Banque d'Echange du Canada—Suite.)

Sprigings, Richard do 10 St. Charles, F. X. do 75 Smith, George do 10 Smatl, John do 20 Smaill, John Hochelaga 40 Simpson, M. D St. Andrews 50 Smith, W. Howe Montreal 10 Sun Mutual Life Insurance Co. do 100 Sutherland, D. do 3 Schort, Thos. C do 1 Semple, J. H., in trust. do 2 Stirling, John do 100 Sheppard, Miss S. E Lévis 8 Smith, M. B., in trust Montreal 3 Smith, Mrs. E. F do 2 Thomsor, J. M. do 40 Townsend, T. B. Ottawa 10 Thornley, Wm Montreal 23				
Cactions. Cactions.	Names.		•	Shares.
Ogilvie, A. W., in trust		1	Residence.	l —
Ogilvie, Miss M. A	(Noms.)			(Actions.)
Ogilvie, Miss M. A				
Ogilvie, M. W., in trust do 50 Ogilvie, A. W., in trust do 350 Ogilvie, A. W. do 350 Plante, Ellie. do 20 Papineau, N. St. Timothy 50 Pringle, Thomas. Montreal 59 Printy, John do 100 Porire, Adelaide do 6 Parant, Joseph. do 6 Pelton, Godrey S. do 6 Patrick, Rebecea do 12 Paringo, Jasa, M.D. do 2 Patrick, Rebecea. do 12 Patrics, Rebecea. do 12 Patrics, Respecta do 2 Patrics, Respecta do 2 Patrics, Respecta do 2 Rivet, Louis do 2 Rivet, Louis do 16 Rivet, Louis do 10 Ryae, Alexander do 10 Avelier, Est. G. S. do 10 </td <td>Ogilvie, A. W., in trust</td> <td>Montrea</td> <td></td> <td></td>	Ogilvie, A. W., in trust	Montrea		
Ogilvie, A. W., in trust do 196 Ogilvie, A. W. do 350 Plante, Elie do 250 Papineau, N. St. Timothy 50 Pringle, Thomas Montreal 50 Pringle, Thomas Montreal 60 Pringle, Thomas Montreal 60 Porrigo, Jasch do 6 Pelton, Godfrey S. do 6 Pelton, Godfrey S. do 6 Perrigo, Jasch, M.D. do 22 Perrigo, Jasch, M.D. do 22 Printips, Henry do 22 Patiterson, A.T. do 26 Rivet, Louis do 160 Rivet, Louis do 160 Rivet, Louis do 160 Rivet, Louis do 160 Rivet, Louis do 160 Rivet, Louis do 160 Rever, St. C.S. do 160 Rever, St. C.S. do 160<	Ogilvie, Miss Frances	do		
Papineau, N. St. Timothy 56	Ogilvie, A. W., in trust	. do		
Papineau, N. St. Timothy 56	Ogilvie, A. W	. do		
Pringle, Thomas. Montreal 56	Papineau. N.	St. Time	thy	
Poirier, Adelaide	Pringle, Thomas	. Montrea	1	. 59
Parant, Joseph				
Pelton, Godfrey S.				
Perrigo, Jas., M.D.	Pelton, Godfrey S	. do	***************************************	6
Phillips, Henry	Patrick, Rebecca			
Roy, Candide	Phillips. Henry.	do do		
Roy, Candide	Patterson, A. T	do	***************************************	
Ryan, Hon. Thos.	Roy, Candide	1 do		
Rose, Alexander do 100 Aevelier, Est. C. S. do 100 Reeves, Margaret. do 5 Russel, W., in trust Toronto. 4 Robertson, James Montreal 72 Rutherford, A. D Glasgow, Scot 56 Rutherford, W. do 13 Rogers, T. L Parkhill 3 Rice, Patrick Montreal 15 Simand, Jos do 50 Sprigings, Richard do 10 St. Charles, F. X. do 10 Smith, George do 10 Smith, George do 20 Smart, John do 20 Small, John Hochelaga 40 Simpson, M. D St. Andrews 50 Smith, W. Howe Montreal 10 Sun Mutual Life Insurance Co. do 10 Sun Mutual Life Insurance Co. do 2 Scirling, John do 2 Stirling, John<	Ryan Hon. Thos	do		
Reeves, Margaret.	Rose, Alexander	i do	***************************************	
Robertson, James Gentlement T2 Rutherford, A. D	Avelier, Est. C. S	do	***************************************	
Robertson, James Gentlement T2 Rutherford, A. D	Riccal W in trust	Toronto		
Rogers T. L	Robertson, James	Montrea	1	
Rogers T. L	Rutherford, A. D	Glasgow	, Scot	
Rice, Patrick	Rutherford, W	Do alabili		
Simard, Jos do 50 Sprigings, Richard do 75 St. Charles, F. X do 75 Smith, George do 10 Smatt, John do 20 Smaill, John Hochelaga 40 Simpson, M. D St. Andrews 50 Smith, W. Howe Montreal 10 Sun Mutual Life Insurance Co do 100 Sutherland, D do 3 Sutherland, D do 1 Semple, J. H., in trust do 1 Semple, J. H., in trust do 2 Stirling, John do 10 Sheppard, Miss S. E Lévis 8 Smith, M. B., in trust Montreal 3 Smith, M. B., in trust do 2 Tiffin, Thomas do 2 Tornstall, Mrs. M. E do 8 Townsend, T. B Ottawa 10 Thornley, Wm Montreal 23 Pate, George <				
St. Charles, F. X. do 75 Smith, George do 10 Smart, John do 20 Smaill, John Hochelaga 40 Simpson, M. D St. Andrews 50 Smith, W. Howe. Montreal 10 Sun Mutual Life Insurance Co. do 100 Sutherland, D. do 100 Sutherland, D. do 1 Semple, J. H., in trust. do 1 Semple, J. H., in trust. do 1 Semple, J. H., in trust. do 100 Sheirling, John. 4 2 Smith, M. B., in trust. Montreal 3 Smith, Mrs. E. Lévis. 8 Smith, Mrs. B. F. do 2 Tiffin, Thomas do 2 Tiffin, Thomas do 40 Tomstall, Mrs. M. E. do 50 Townstall, Mrs. M. E. do 8 Coynsend, T. B. Ottawa 10 Thornley, W.	Simard, Jos	do		50
Smith, George do 10 Smart, John do 20 Smart, John Hochelaga 40 Simpson, M. D St. Andrews 50 Smith, W. Howe Montreal 10 Sun Mutual Life Insurance Co do 100 Sthort, Thos. C do 10 Sthort, Thos. C do 1 Semple, J. H., in trust do 2 Stirling, John do 100 Sheppard, Miss S. E Lévis 8 Smith, M. B., in trust Montreal 3 Smith, Mrs. E. F do 2 Tiffin, Thomas do 400 Thomsor, J. M. do 50 Townsend, T. B Ottawa 10 Thornley, Wm Montreal 23 Yaliquette, Miss Adelaide do 2 Valade, Louis do 2 Valiquette, Miss Adelaide do 3 Vipond, T. S., in trust do 5 Workman, Thomas </td <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>				
Smart, John do 20 Smaill, John Hochelaga 40 Simpson, M. D St. Andrews 50 Smith, W. Howe Montreal 10 Sun Mutual Life Insurance Co. do 100 Sutherland, D. do 3 Short, Thos. C do 1 Semple, J. H., in trust. do 10 Sterplay, John do 100 Sheppard, Miss S. E Lévis 8 Smith, M. B., in trust Montreal 3 Smith, Mrs. E. F do 2 Fiffin, Thomas do 40 Thomsor, J. M. do 50 Tunstall, Mrs. M. E. do 8 Poynsend, T. B. Ottawa 10 Thornley, Wm Montreal 23 Pate, George do 52 Valade, Louis 40 52 Valade, Miss Adelaide do 52 Vipond, T. S., in trust do 50 Workman, Thomas				
Simpson, M. D. St. Andrews 50 Smith, W. Howe. Montreal 10 Sun Mutual Life Insurance Co. do 100 Sthort, Thos. C. do 3 Short, Thos. C. do 1 Semple, J. H., in trust. do 2 Stirling, John. do 100 Sheppard, Miss S. E. Lévis. 8 Smith, M. B., in trust. Montreal 3 Smith, Mrs. E. F. do 2 Tiffin, Thomas. do 400 Thomsor, J. M. do 50 Townsend, T. B. Ottawa. 10 Thornley, Wm Montreal 23 Fate, George do 23 Valade, Louis do 2 Valade, Louis do 3 Vipond, T. S., in trust do 5 Vipond, T. S., in trust do 5 Workman, Thomas do 6 Workman, Thomas do 6 Workman, Thomas	Smart, John	do		
Sun Mutual Life Insurance Co.	Smaill, John	Hochelag	ga	
Sun Mutual Life Insurance Co.	Smith, W. Howe.	Montreal	ews	
Short, Thos. C	Sun Mutual Life Insurance Co	do	40.0000,	
Semple, J. H., in trust.				
Stirling, John. do 100				
Smith M. B., in trust	Stirling, John	do		
Smith, Mrs. E. F. do 2 Tiffin, Thomas do 400 Phomsor, J. M. do 50 Townsend, T. B. Ottawa 10 Phornley, Wm Montreal 23 Fate, George do 52 Valade, Louis do 3 Vipond, T. S., in trust do 3 Vipond, T. S., in trust do 5 Workman, Thomas do 60 Watt, Alexander do 40 Wing, Mrs. Mary Dunham 15 Whitney, N. S., in trust Montreal 26 Woadhouse, Joshua St. Hyacinthe 10 Warnock, Miss Jane Montreal 5 Vright, Emily F. Lévis 10	Sheppard, Miss S. E	Lévis		
Tiffin, Thomas do 400 Thomsor, J. M. do 50 Ponstall, Mrs. M. E. do 8 Poynsend, T. B. Ottawa 10 Phornley, Wm Montreal 23 Pate, George do 52 Valade, Louis do 3 Valiquette, Miss Adelaide do 3 Vipond, T. S., in trust do 5 Vipond, T. S., in trust do 5 Vipond, T. S., in trust do 40 Workman, Thomas do 40 Watt, Alexander do 4 Wing, Mrs. Mary Dunham 15 Whitney, N. S., in trust Montreal 26 Woodhouse, Joshua St. Hyacinthe 10 Warnock, Miss Jane Montreal 5 Vright, Emily F. Lévis 10	Smith, Mrs. E. F.			
Thomsor, J. M.	Tiffin, Thomas	do		
Townsend, T. B. Ottawa. 10 Honnley, Wm Montreal 23 Pate, George. do 52 Valadet, Louis do 2 Valiquette, Miss Adelaide do 3 Vipond, T. S., in trust. do 5 Vipond, T. S., in trust. do 60 Workman, Thomas. do 40 Wart, Alexander. do 4 Wing, Mrs. Mary Dunham 15 Whitney, N. S., in trust. Montreal 26 Woodhouse, Joshua St. Hyacinthe 10 Warnock, Miss Jane Montreal 5 Vright, Emily F. Lévis 10	Thomson, J. M	do		
Fate, George do 52 Valade, Louis do 2 Valiquette, Miss Adelaide do 3 Vipond, T. S., in trust do 5 Vipond, T. S. do 60 Workman, Thomas do 40 Watt, Alexander do 4 Wing, Mrs. Mary Dunham 15 Whitney, N. S., in trust Montreal 26 Woodhouse, Joshua St. Hyacinthe 10 Warnock, Miss Jane Montreal 5 Vright, Emily F Lévis 10	Townsend T. R	Ottore		
Fate, George do 52 Valade, Louis do 3 Valiquette, Miss Adelaide do 3 Vipord, T. S., in trust do 5 Vipord, T. S. do 40 Workman, Thomas do 40 Watt, Alexander do 4 Wing, Mrs. Mary Dunham 15 Whitney, N. S., in trust Montreal 26 Woodhouse, Joshua St. Hyacinthe 10 Warnock, Miss Jane Montreal 5 Vright, Emily F Lévis 10	Thornley, Wm	Montreal	****** ********************************	
Valiquette, Miss Adelaide. do 3 Vipond, T. S., in trust. do 5 Vipond, T. S. do 60 Workman, Thomas. do 40 Watt, Alexander do 4 Wing, Mrs. Mary Dunham 15 Whitney, N. S., in trust. Montreal 26 Woodhouse, Joshua St. Hyacinthe 10 Warnock, Miss Jane Montreal 5 Vright, Emily F. Lévis 10	Tate, George	do		52
Vipond, T. S., in trust. do 5 Vipond, T. S. do 60 Workman, Thomas. do 40 Watt, Alexander do 4 Wing, Mrs. Mary Dunham 15 Whitney, N. S., in trust. Montreal 26 Woodhouse, Joshua St. Hyacinthe 10 Warnock, Miss Jane Montreal 5 Vright, Emily F. Lévis 10	Valade, Louis Valida			22
Workman, Thomas do 40 Watt, Alexander do 4 Wing, Mrs. Mary Dunham 15 Whitney, N. S., in trust Montreal 26 Woodhouse, Joshua St. Hyacinthe 10 Warnock, Miss Jane Montreal 5 Wright, Emily F Lévis 10	Vipond, T. S., in trust.			
Watt, Alexander do 4 Wing, Mrs. Mary Dunham 15 Whitney, N. S., in trust Montreal 26 Woodhouse, Joshua St. Hyacinthe 10 Warnock, Miss Jane Montreal 5 Wright, Emily F Lévis 10	Vipond, T. S	do	/·····	60
Wing, Mrs. Mary Dunham 15 Winter, N. S., in trust Montreal 26 Woodhouse, Joshua St. Hyacinthe 10 Warnock, Miss Jane Montreal 5 Wright, Emily F. Lévis 10				
Whitney, N. S., in trust Montreal 26 Woodhouse, Joshua St. Hyacinthe 10 Warnock, Miss Jane Montreal 5 Wright, Emily F Lévis 10				
Wright, Emily F	Whitney, N. S., in trust	Montreal		26
Vright, Emily F 10	Woodhouse, Joshua	St. Hyacii	nthe	
	Wright, Emily F.	montreal. Lévis		

Exchange Bank of Canada—Concluded. (Banque d'Echange du Canada—Fin.)

Names. (Nons.)	Residence.	Shares.
Wylde, J. T., et al., in trust Wylie, James, in trust Wilson, Thomas Webster, George Wurtle, Miss M. A Wylde, J. T., in trust Wright, Alfred Whitfield, George Wilson, Andrew Wilson, Rev. James Weir, W. H., in trust	Montreal do Halifax, N.S. Magog St. Athanase	13 10 3

LA BANQUE JACQUES-CARTIER.

(THE JACQUES-CARTIER BANK.)

Noms. (Names.)	Résidence.	Actions.	Montant.
(NAMES.)		(Shares.)	(Amount.)
Allen James Succession	antucal	65	\$
Allan, James, Succession	do	17	1,625 425
Anderson, Robert	do	300	7,500
Arcand L. J. II Bé	cancour	45	1,125
Archambault, AlexandreL'	Assomption	, 19	475
Archambault, Camille	do	32 57	800
Archambault, Cyprien	do	9	$1,425 \\ 225$
Archambault, J. N. A	rennes	16	· 400
Archambault, Hon. Louis L'.		176	4,400
Archambault, Dame P. A. O	do	64	1,600
Archambault, Dame Prescille	.'qo'	32	800
	vière des Prairies	4 4	100
Armand, Hon. J. F	do	1	100 25
Arraud, Rev. J. V., in trust		12	300
Baillargè, FLe	s Cèdres	32	800
Banque d'Epargnes Mo	ntreal	285	7,125
Banque Ville-Marie	do	58	1,450
Banque St. Hyacinthe St.	Hyacinthe.	70 6	1,750
Baptist, John	Uwa sintha	1 ;	150- 25-
Barsalou, Erasme	ntreal	3	75
Barsalou, Hector	do	4	100
Sarsalou, Joseph	do	33	825
Bauyeur, Godfroid Ber	rthier	25	625
Beaudry, Héritiers J. B Mo		1,326	33,150
Beaudry, Dame Emma	do	8 41	200 1,025
Beaudry, Hon. J. L.	do	220	5,500
Beaudry, Dile Marguerite	do	19	475
Beaudry, Dame Polexine	do	42	1,050
	do	306	7,650
Beauregard, l'Abbé Joseph La		96	2,400
Belisle, Sévère, Succession		24	225 600
Bellerose, Dame H. ASt.	Vincent de Paul.	1	25
Pallanosa Han Tog H	do	4	100
Bender, A Mo	ntmagny	4	100
Bernard, J. M Co.	p Santé	9	225
Bertrand, PaulSt.	Mathias	13 23	325
Bertrand, Solime	do	65	575 1,625
Biron, Ed., Succession Moi Bissett, Harriett	Jean	8 1	209
Bissonnette, Esdras Les	Cèdres	2	50
Bissonnette, Esdras, in trust	do	1	25
lissonnette, François, père	do	5	125
Solton, R	ntreal	100 81	2,500
onneville, Dame Euphémie Lor ouchard, Olivier Mor	gueuii	16	2,025 400
oucher, Fanny McBeanBer	thier	11	275
Soucher, Théo	It an Récollets	36	900
Soucher de la Bruyère, Succession St. Eaudreau, Veuve Ed. Tro	Hyacinthe	6	150
Seaudreau, Veuve EdTro	is-Rivières	22	550

La Banque Jacques-Cartier—Suite. (The Jacques-Cartier Bank—Continued.)

the state of the s			
Nova			
Noms.	Résidence.	Actions.	Montant.
(NAMES.)	, institution	(Shares.)	(Amount.)
D 14 D 1			\$
Bourgault, Benj	Longue-Pointe	1	25 100
Boyer, J. A. T	do	$rac{4}{24}$	600
Boyer, L. C. A	do	24	600
Boyer, L. A	do	23 24	575 600
Boyer, Dame M. E. C	do	23	575
Brassard, l'Abbe Theo	Vaudreuil	12	300
Brière, Dame Angelique, Usufructuary Brisson, Médard	Montreal	32 22	800 550
Brown P E	Montrool	40	1,000
Brown, Wm., Succession	do	4	100
Brunet, D. W	doSt. Hyacinthe	30 69	750
Bucknell, J. M	Montreal	5 0	1,725 1,250
Burke, M	do	12	300
Bureau, J. N	Trois-Rivières	32	800
Burnett & Co	Montrealdo	32 25	800 625
Burwash, Thos	St. André d'Argent	11	275
Bussell, W. T	Montreal	25	625
Cabana, Dame A. C.	St. Hyacinthe	22 23	550 575
Cameron, A. H., Succession.	Montreal	3	75
Campion, Ellen	do	. 5	125
Cassidy, J. L	do	$\frac{120}{75}$	3,000
Cassidy, M. Chaffers, Henriette, Veuve J. Levy	do	64	1,875 1,600
Champoux, Brigitté Chanteloup, E.	do	11	275
Chandeleine J B.	do	$\frac{11}{2}$	275
Chapdelainé, J. B	Montreal	114	50 2,850
Chapleau, E. et J	St. Paschal	13	325
Charles Walter Succession		1	25
Charles, Walter, Succession	do	$^{114}_{12}$	2,850 300
Chipman, Ralph, Succession	do	22	550
Cholette, J. C	do	2	50
Clark, Margt.	do	6 3	150 75
Comte. Adélaïde. Usufructuary	do	10	250
Comte, Joseph Comte, L. A., Succession	do	. 97	2,425
Contant. Pierre	do	18 23	450 575
Contant, Pierre	do	32	800
Cowie, Catharine	do	12	300
Cowie, Catharine, in trust	dodo	11 11	275 275
Cowie, William	do	57	1,425
Craig, T., Cashier, in trust	do	100	2,500
Crathern, James, in trust.	do	516	$12,900 \\ 125$
		85	2,125
Ouddiny, M. Ourran, John. Dacier, Joseph Dansereau, Pierre. Darling, W., and J. White, in trust. Davies, Dame C. L. M Decary, Frs. De Grandoré, C. Comte	do	219	5,475
Dansereau, Pierre	Montreal	14 2	350 50
Darling, W., and J. White, in trust	do	97	2,425
Davies, Dame C. L. M	New York	12	300
De Grandpré. C. Comte	Montreal	11 25	275 625
De Grandpré, C. Comte De Grosbois, T. B.	Boucherville	14	350
å	241		

La Banque Jacques-Cartier—Suite (The Jacques-Cartier Bank—Continued.)

		`	
Noms. (Names.)	Résidence.	Actions.	Montant.
			\$
De Martigny, A. L Demers, Ed., Succession	Montreal do	30 11	759 275
Deschamps, Clément	Ste. Rose	$\begin{smallmatrix}4\\62\\2\end{smallmatrix}$	1,550 50
Desigratins, Alph	Montreal	120 2 5	3,000 50 125
Dessaulles, Dame F. Leman	Ste. Anne de la Pocatière.	2 2 8	50 700
Doran, James,	do	48 , 11 30	1,200 275 750
Doutney, W. L	do	22 60 11	550 1,500 275
Dufort, Dame Denis. Dufort, E. B. Dufort, H. Duguay, Dame M. S. R.	IMontreal	63 3 6 9	1,575 900 225
Dumouchel, Dame M. B	Montreal	19 38	475 950
Dulaz, Henri	do do	15 150 120	375 3,750 3,000
Fauteux, P. A., in trust	Lachute	9 6 57	225 150 1,425
Fitzpatrick, Kate	Montreal	5 32 80	125 800 2,000
Fortier. Nicholas	0.0!	6 21	150 525
Fortin, Alfred	do Quebec Montreal	5 19 9	125 475 225
Fournier, Ed. Fréchette, Dame M. A. P. Galarneau, P. M. Galarneau, Edouard.	Quebec	22 32 12	550 800 300
Galarneau, Edouard	Masham	8 1 19	200 25 475
Gauthier, Léandre Gauthier, Thomas Gauth, M. H.	dodo	5 40	1 25 1,0 0 0
Gauvreau, C	doTerrebonneSt. Hyacinthe	300 4 45	7,50 6 100 1,125
Gilbert, John, TutorGiroux, C. T.	New YorkLes Cèdres.	22 22 9	550 550 225
Globensky, C. A. M	St. EustacheOrmstown	365 5 5	9,125 125 125
Gravel, J. OGrenier, Jacques	do	22 45 131	550 1,125
Grenier, Jacques, in trust	dodo	5 363	3,275 125 9,075
Greene, George A	do do Beauharnois	50 34 65	1,250 850 1,625
Hall, John	Montreal242	114	2,850

La Banque Jacques-Cartier—Suite. (The Jacques-Cartier Bank—Continued.)

Nows. (Names.)	Résidence.	Actions. (Shares.)	Montant. — (Amount,)
Control of the Contro			\$
Hayes, John J	Montreal	12	300
Hazelwood, S., Succession	Rimouski	43	1,075
Herse, Marie-Louise	Morrishurg	1 14	25 350
Hiscocks, John	Montreal	4	100
Houde, Louise	do	22	550
Huot, Lucien et Dame M. T. C	_ do	122	3,050
Hurlbut, Abel	Frelighsburg	34 306	850 7 650
Jackson, Henry F. J	St. André d'Argent	306 6	7,650 150
Jones, Edward	do do	11 1	275
Jones, Sarah H	ao ao	11	275
Jordan, Catharine	Montreal	2	50
Joseph, Henry	do	150	3,750
Joseph, J. H	do	411 144	10,275 3,600
Kiernan, Francis	do	10	250
Labelle, Auguste	do	21	525
Labine, Jules	do	57	1,425
LaCasse, L. G	do Yamachiche	20	500
Lacerte, E	Montreel	11 40	275 1,000
LaFleur, F. B	do	25	625
Laframboise, Hon. M	do	27	675
Lafricain George	do	40	1,000
Lamarche, F. Bricot	St. Vincent de Paul	19	475
Lamethe, J. M., Succession	St. Hyacinthe	38	950 10 0
Lapierre, Zéphire	do	19	475
Langinte, L. R.	Chteun St. Lonis	57	1,425
Larivière, Abraham, Succession	Montreal	15	375
LaRocane Alf	da	6	150
LaRocque, Dr. Bazile	St. Jean	22 80	550 2,00 0
Larose, Auguste	do	32	800
Larue. François	do	34	850
Larue, Leon, fils	do	24	600
Latour, Pierrei	do	4	100
La Municipalité du Hâvre Haubert	sies de la Madeleine	14	350 250
La Municipalité de l'Etang du Nord	do	10	250 250
Leblanc, C. A., Succession	Montreal	68	1,700
		68	1,700
Leblanc, David	t. Henri Tanneries	13	325
Leonalian N M	L'Epiphanie	19	475 600
Leblanc, David S Leblanc, Edouard L Lecavalier, N. M S Leclaire, Jean M Leclere, Francis S	Intreal	24 169	4,000
Leclère, Francis	St. Hyacinthe.	22	550
Lecompte, George	Iontral	13	325
Leman, Dame A. H. P	t. Hyacinthe	16	400
Lescarbeau, J. B	lontreal	16	400
Levesque, Dame Delphine Levy, Alexandre, Succession.	noleterre .	162	1,025 $4,050$
Levy, Dame Rosetta	uebec	58	1,450
Levy, Dame Rosetta	lontreal	2	50
Limoges, Benjamin	do	54	1,350
Limoges, Marie B. Lisée, Adolphe B. B. B.	do	14	350
Lockhead, DavidM	ontres]	19 45	$475 \\ 1,125$
Loignon, Bruno	do	36	900
Loiselle, Amable	d o	50	1,250
2	243	•	-

La Banque Jacques-Cartier—Suite. (The Jacques-Cartier Bank—Continued.)

Noms.	Résidence.	Actions.	Montant.
(N-AMES-)		(Shares.)	(Amount.)
		 -	
Lorange, Joseph	 Montreal	20	500 S
Lorge, Anne	do	6	150
Lunn, Dame ELupien, Virginie	do	1 3	25 75
Mailhiot, Dr. A., Succession Malhiot, Hon. H. G.	do	50	1,250
Malhiot, Hon. H. G Malo, François	Trois-Rivières	11 4	275 100
Marcoux, Rév. F. X	St. Regis	41	1,025
Marcoux, Rév. F. X	St. Hyacinthe	5	125
Marsolais, Exérine	l do	9	225 75
Martel, J. Z	L'Assomption	73	1,825
Martin, Dame Marie	Hinteen Landing I	21 5	525 12 5
		91	2,275
Massue, G. A., Succession	St. Aimé	65	1,625
Massite, G. A., Succession Massite, L. H. Mathieu, F. X. Mathieu, P. M.	Ste. Scholastique	353 19	$\frac{8,825}{475}$
Mathieu, P. M	Grondines	38	950
McCarthy, D. & J	Montreel	22 12	550 300
WCE/V1118 W III	DOXIOH Fails.	5	125
McFee, Christiana	Stockwell	6 30	150
McKenzie, H., and G. N. Moncel, in trust	Montreal.	91	$\begin{array}{c} 750 \\ 2,275 \end{array}$
Meikle, John H	Morrisbarg	14	350
Melangon, Paul	St. Amb. Kildare	5 9	125 225
Michand, J. B.	do	51	1,275
Michon, Germain	do	21	525
Mills Robert	do Napanee	7 34	175 850
Molleur, Louis, fils	St. Jean	32	800
Monette, Joseph	Montreal	97 228	2,425 5,700
Montmarquet, F. X	Montreal	68	1,700
Montmarquet, Dame M. E	do	4	100
Moore. Dame Annie	do	97	$2,425 \\ 675$
Moreau, L. A., Succession	do	32	800
Moreau, Pierre Morgan, Dame Julia	Montreal	20 14	500 350
Morrison David	do	150	3,750
Moss, Sam, and Davies, A. M., in trust Mount, Mary Jane	do	12 9	300 225
Nantel, Trefflé	Ste. Rose	8	200
Newcomb, Wm., Succession	Montreal	34	850
Nott & Co O'Connor, James	do	99 29	2,475 725
Oswald, W. R.	do	100	2,500
Oswald, W. R. Ouellet, Aurélie Painchaud, C. F.	Plessis ville	3 22	75 550
		72	1.800
Papineau, N Papineau, Dlle. Zoé	St. Thimothé	68	1,700
Parent, Benj., Succession	do	17 108	$\frac{425}{2,700}$
Paré Hubert Succession	do	90	2,250
Paré, Louis Payette, Jos	Lachine	8	200 325
Payne, F. G	do	1	25
Pelletier, MLouise	do	1	25
	44 <u>4</u>		

La Banque Jacques-Cartier—Suite. (The Jacques-Cartier Bank—Continued.

Noms.		Actions.	Montant.
(NAMES.)	Résidence.	(Shares.)	(Amount.)
· ·			
Perrault, David	 Montreal	13	\$ 325
Perrault, Jérémie	. l do	54	1,350 150
Perrault, Joseph	do	$\begin{array}{c} 6 \\ 28 \end{array}$	700
Perrin, Hercule	.; do	2	50
Peterson, P. APhillips, S. G	do	60 10	1,500 250
Pitt, Chs	Quebec	80	2,000
Plante, Frs	Montreal	6 3 2	150 800
Pow, James		5	125
Pratt, John, Succession	do	140	3,500
Préfontaine, Ant Prévost, Amable, Succession	Longueuil	3 57	75 1,425
Prévost, Octave	do	1	25
Provencher, J. N	L'Assomption	$\frac{2}{25}$	50 625
Raymond, Dame M. A. A. L	St. Hyacinthe	23	50
Raymond, Dr. Olivier	Montreal	2	50
Rae, David	do	13 25	325 625
Renaud, J. B	do	130	3,250
Renaud, L'Hon. Louis, Succession	do	65 20	1,625 500
Richard, Laurent, Succession	do	22	550
Rivet, Marcel	do	12	300
Robert, Bruno	do	5 ! 57 !	$^{125}_{1,425}$
Rolland, Chs. O., Succession	do	8	200
Rolland, J. B	do	80 25	$^{2,000}_{625}$
Saunder, H. & A	do	50	1,250
Schiller, C. E	do	205	5,125 175
Scott, H. C		165	4,125
Shareholder's Stock in suspense	do	2,092	52,300
Shea, James	Rivière-des-Prairies	19	475 100
Simard, Dame L. A	Montreal	85	2,125
Smellie, W. C	Poughkeepsie, N. Y	100 172	2,500 4,300
Société Permanente de Construction du District	montreat	. 112	4,500
d'Iberville	Iberville	57	1,425
Starnes, Hon. Henry	Allan's Corner	28	700 100
Stevenson, Montague	Montréal	13	325
Stewart, Caroline, Succession	do	13	$\frac{325}{25}$
St. Dizier, Henri	do	5	125
st. Louis, Jules	do	10	250
Caché, Dlle. A	Montmagny	1 4	$\begin{array}{c} 25 \\ 100 \end{array}$
laché, Lady S (Québec	4	100
'erroux, Chas. A	Montreal	65 28	$^{1,625}_{700}$
'hérien, Césaire'	Verchères	34	850
hivierge, M	Montréal	32	100
hompson, John			800
rottier, A. A., Caissier, in trust	do	93	
rottier, A. A., Caissier, in trust			2,325 1,125 1,850

La Banque Jacques-Cartier—Fin. (The Jacques-Cartier Bank—Concluded.)

Noms. (Names.)	Résidence,	Actions. (Shares-)	Montant.
Trudeau, Toussaint	Montréal do do do do do do do d	29 64 4 37 34 1 6 8 140 2 57 29 7 4 243 2 2 2 2 2 2 2 2 2 4	\$ 725 1,600 100 925 850 25 225 205 3,500 50 1,425 725 175 100 6,075 50 2,000 1,875 1,250 1,250

Vraie Copie,

A. DE MARTIGNY, Caissier.

1er Aout, 1879.

LA BANQUE DE ST. JEAN.

(St. JOHN'S BANK.)

	,		
Noms. (Names.)	Occupation.	Résidence.	Actions. (Shares.)
La Société Permanente de Construc-		i	
tion d'Iberville		St. Jean	30
Isaac Coote.	Agent Seigneurial	do	100
Honorable F. G. Marchand. Louis Molleur, fils		do	350 324
Ph. Baudouin			24
J. P. Carreau	Avocat	do	147
L. H. Trudeau	Notaire	Henryville	10
Jacques Franchère			58
Succession F. Franchère			42 50
Wilfred Brosseau	do		11
Jos. Chagnon	Entrepreneur	do	11
E. Z. Paradis	Avocat	l do	109
Rév. Louis Bonin	Prêtre	Pembina, D.T	16
D. Hercule Brosseau	Cultivateur	Lacadie	10
Pascal Molleur	Navigateur	St. Damien	21
Thomas Roy, fils			21 25
Rév. F. Aubry Succession Narcisse Piédalue	Freire		25 32
	Cuitivateur	do	15
			25
J. B. Bornais	Cultivateur	St. Valentin	11
Ant. Boissonnault	do	_do	55
	Marchand		272
	Hôtelier	do	5 34
Succession Alexandre Dufresne	Agent de Terres	Therville	11
Médard Brunelle.	Macon	do	. 19
Aug. Fournier			10
Louis Decelles			109
Joseph Carreau			16
Bernard Sauvage			2
Thos Caldwell	do	St. Alexandre	· 38
Dme. Vve. Frs. Plante	40	St. Jean	25
Narcisse Catudal	Bourgeois	Napierville	59
Dme. Hermine Lamoureux		do	50
Félix Boivin	Cultivateur		109
J. Lamoureux, fils		do	54 5
Luc Lamoureux	do	do	109 21
Thos. Sheridan Léandre Tétreault	Tournalier	St. Séhastien	5
Victor Robert	Bourgeois	Ste. Angèle!	109
Télesphore Girard	Jultivateur.	St. Valentin	13
Bénoni Loiselle (Jommerçant	Ste. Angèle,	20
H. Moreau			50
Succession M. L. Derome	N . 34* 4	do	20
David Brosseau	juitivateur	harmilla	55 11
DUCCESSION O. D. DUUCHARU		Det ville	. 11

La Banque de St. John—Suite. (St. John's Bank—Continued.)

Noms.	0.0000	Dáridana	Actions.
(Names.)	Occupation.	Résidence.	(Shares.)
(II AMSSI.)			(Shares.)
description of the contract of			
Frs. Gosselin, pere	Bourgeois	St. Alexandre	54
A. A. L. Brien	Notaire	do	55
Frs. Ouimet	Dust no	do	25 10
Sinaï Bérubé	Journalian	do	10 5
Jos. Marengo	Peintre	do	10.
Raphaël Marengo	do	St. Jean	10
Amédée Carreau	Bourgeois	Ste. Marie Monnoir	14
Jos. Molleur, fils	do	St. Jean	22
Frs. Gosselin, fils	Marchand	St. Alexandre	104
Narcisse Guay	Cultivateur	St. Valentin	11
Joseph Brosseau	do	Lacadie	10
Rév. O. Désorcy	rretre	St. Ours	55 40
Succession F. X. Langelier	Commerçant		40
Julien Poissant	Instituteur		10
Isidore Marcoux		Marieville	11
Dme. C. F. Beauchemin			43
Césaire Pépin	Notaire	St. Césaire	21
J. B. Bissonnette	Bourgeois	St Jean	100
Abraham Prairie	Cultivateur		10
Isaac Piédalue		Lacadie	10
J. B. H. Beauregard	Notaire	Iberville	2
I. J. Derome	do	St. Jean-Chrysostôme	• 5
Rév. L. L. Pomminville	Cultivateur	do do	$\frac{1}{10}$
Antoine Trahan Rév. P. Hévey	Prêtre	Lewiston Me	3
Dme. Vve. Pierre Baudouin		Therville	6
L. S. Poulin.		St. Alexandre	4
Pierre Théberge			1
Valiquet & Cie	Marchands	Farnham	11
Succession H. Chillingworth		do	2
Jos. Lequin Homming worth	Marchand	do	5 5
J. J. 1Fuueau	00		5.
Antoine Gobeille	do	Danville	. 2
F. X. Marcotte.			1
Jos. Smith	Monhlier	do	2
Louis Fréchette	Mennisier	Brome	ĩ
Dlle. Euph. Nadeau		Malmaison	5
Dlle. Euph. Nadeau E. F. King	Inspecteur des Postes	Montréal	2
Dila Hrania Deroma	1	St Taggues la-Mineur	- 2
J. B. Boissonnault	Bourgeois	St. Jean	250
Succession A. Crotegu	1	Farnham	1
J. Marchesseau Succession J. L'Ecuyer Michel Guertin	Teneur de livres	Bute City	19
Succession J. L'Ecuyer	Calainatana	St. Jean	50
Pierre Cyr	do	Napierville	20 2
Succession J. B. Boudreau	αο	Napiervine.	3
Louis Ponton			1
F. X. Boulais		Ste. Marie Monnoir	$\hat{\mathbf{z}}$
Magloire Fournier.	Commercant	St. Alexandre	2
Cyriac Sanstair	Marchand	Farnham	5
Cyriac Sanstair	Cultivateur	Ste. Sébastien	9
David Latond	Marchand,	Ste. Brigide	3
J. J. B. Gosselin		St. Alexandre	50
J. E. Molleur	do	St. Jean	1
Gustave Dacier	Genulhomme	Montréel	25 500
Phillippe H. Roy C. H. Beauchemin	Topour de ligres	Montreal	354
U. H. Beauchemin	Teneur de livres	St. Jean	354

La Banque de St. John—Fin. (St. John's Bank—Concluded.)

Noms. — (Names.)	Occupation.	Résidence.	Actions. (Shares.)
Hector Leblanc A. Barette George M. Allen Médéric Catudal Charles H. Kirkland	Notaire Commis Gentilkomme.	Napierville Montréal Napierville	10 2 10 109 6

Nous déclarons que la liste ci-dessus a été préparée d'après les livres de la Banque et que cette liste est exacte au meilleur de notre connaissance et croyance.

We certify that the above list has been prepared from the books of the Bank, and that it is correct to the best of our knowledge and belief.

LOUIS MOLLEUR, FILS, Président.

V. W. BAUDOUIN, Caissier.

St. Jean, 3 février 1880.

THE PICTOU BANK.

(LA BANQUE DE PICTOU.)

Capital Authorized, \$500,000 Capital autorisé \$500,000 Shares, \$100 each.
Actions, \$100 chaque.

Names.	, Residen c e.	Shares.
(Nows.)		(Actions.)
Archibald, C. B	Truro	10
Arnison, J. L	Newcastle-on-Tyne, Eng	. 80
Baillie, A. E	Pictou	10
Bayne. Rev. James, Executors of	_ do	15
Bell, Basil		20
	Antigonish	10
Blenkinsop, Thomas		20
Blenkinsop, Mary A		.5
Blair, J. K		10
Blanchard, Geo. A		10 10
	Halifax	50
Bone, Helen		20
	Merrigenish	1
	Barney's River	4
	New Glasgow	28
	Halifax	58
	Albion Mines	10
	Salt Springs	10
	Truro	5
Crerar, John I	Pictou	160
Crerar, W. G.	do	200
	River John	5
	Pictou	100
	Maitland	30
	Pictou	30
	Antigonish	15
Creed, Charles, M.D.		15
Cooke, W. A.		.5
Campbell, John	do	15
Cameron, Mrs. Mary		10 5
Crichton, Peter		40
Carmichael, J. R., Estate of		30 30
Cumminger, Mrs. M. A.		10
Carmichael, Margaret C		50
Carmichael, Caroline	New Glasgow	30
Cameron, John F		15
Doyle, Mrs. E		i
Dickson, Mrs. Catharine		10
Douglass, Isaac	Iaitland	20
	Pictou	10
)nslow	5
Ooull, F S H		10
Ouffes, J. B	do	80
	ictou	2
Doull, Robt., M.P.	do	40
	Ialifax	40
Oodge, Stephen, M.D.	do	10
	tellarton	10
Dawson, Gordon & CoP	10tou	20

The Pictou Bank—Continued. (La Banque de Pictou—Suite.)

Names. (Noms.)	Residence.	Shares. (Actions.
Illiot, Geo. H.	Picton	35
Testwood Tes	New Glaggow	7
Fogo, James	Pictou	10
raser, Jas. H	New Glasgow	20 5
Fraser, Alex	do	10
Fraser, WmFraser, Thos	do	5
frager. Alex	do	1
Fraser, J. D	McLellan's Brook	_1
Fraser, Donald	Acadia Farm	50 10
Fraser, Rev. J. W	Sharbrooke	20
raser, David	Stellarton	5
raser, Donald	Pictou	· 1
raser, Duncan	Carriboo	. 5
raser, J. W	Stellarton	2
erguson, A. A.	Pictou	10
Fraser, Laura E	Providence, K.L.	1 20
Frant, Jas.	River John	5
Fraham Chas A	do	i
Graham, Mrs. E	West River	48
Fordon, Geo	River John	10
	Stellarton	2
Fordon & Keith	Halifax	50
Frant, Donald	New Glasgow	20 15
ray, Hugh	Hopewell	2
raham, Jno. R	Antigonish	10
Frant. A. R	Springville.	10
elvert, D. M	Pictou	2
Hover, Thos	do	30
raham, Jos C	New Glasgow	3 35
rant, J. A.	do	44
fordon, Jas. A.	do	20
rant, Geo. J	do	10
Frant. Inc. R	Springville	4
enry, Jno	River John	5
Colmes, A. M	New Glasgow	5
Imper, Jean	do	. 40 . 20
art, R. J.	Halifax	50
arris, Hy	Stellarton	2
olmes, Hon. L. H	Halifax	50
ayward, Dawson	Amherst	5
lenderson, Hugh	Tolifor	15
ockin Daniel	Pictou	65 10
ockin, Daniel Earris, Wm	do	5
res, John J., Estate of	do	40
res, Sarah Frances	do	30
ones, Thos. P		10
ackson, J. W	do	5
phnston, John	do	26 10
irwan, Mich	Stellarton	10
eith, Sylvanus	do	1
eith, Robt	do	î
eith, James	do	61
irk, Adam A	Antigonish 51	40

The Pictou Bank—Continued. (La Banque de Pictou—Suite.)

Name	- Commence and Control of Management Annual Control of Management (Management Annual Control of Management Annual Control of Management (Management Annual Control of Management Annual Control of Management (Management Annual Control of Management Annual Control of Management (Management (Management Annual Control of Management (Man		
Kinsman, Oscar	, 	Residence.	_
Kitchin, James Estate of	(NOMS.)		(Actions.)
Kitchin, James Estate of			
Kitchin, James Estate of	Kinsman, Oscar	Cornwallis	2 2
Lawrencetown	Kitchin Iomes Estate of	Distan	355
Lawrencetown	Kitchin, James	River John	
Lawrencetown	Kaulbach Rev I	Truro	
Lyal, Geo	Loche, Hon. Jno., Estate of	11410	
Lyal, Geo	Leigh, Edward	Lawrencetown	
Lewis, J. W. Halifax 35	Lyall, Geo	Pictou	
Meagher, John, sen	Lewis J. W	Halifay	
Morton, Wm, sen.	Meagher, John, sen	Pictor	
Murphy, Nelson Maitland 35 Mitchell, Vm., M.D Pictou 20 Mainland, Jas., Executors, Estate of do 100 Mockler, Pat Port Phillip 30 Mitchell, Jas Morigomish 20 Matheson, W. Z New Glasgow 10 Murro, Mis.M Weilor 4 Mackintosh, Lydiard Halifax 5 Mackintosh, J. C., and Thos. Ritchie, in trust do 2 Mackintosh, J. C., and Thos. Ritchie, in trust do 22 Mackintosh, J. C., and Thos. Ritchie, in trust do 22 Mackintosh, J. C., and Thos. Ritchie, in trust do 22 McColl, Jeffery New Glasgow 100 McCallum, Archibald Maitland 35 McCurdy, H. H. Antigonish 5 McDonald, Mrs. Catharine do 1 McDonald, Rv. R Pictou 5 McDonald, Rv. R Pictou 5 McDonald, Q. Angus Maingnant Cove 10 McDonald, W. H., M.D	Morton, Wm , sen	New Glasgow	21
Mainland, Jas., Executors, Estate of Mockler, Pat. do 100 Mockler, Pat. Port Phillip 30 Michell, Jas. Morigomish 20 Murroy, Robt New Glasgow 10 Murroy, Robt Merigomish 20 Murroy, Robt Merigomish 20 Murroy, Robt Merigomish 20 Murroy, Mis. M. Merigomish 20 Mackintosh, L. C., and Thos. Ritchie, in trust. do 2 Mackintosh, J. C., and Thos. Ritchie, in trust. do 16 Michell, James & Agnes, Executors. do 12 Mackintosh, J. C., and Thos. Ritchie, in trust. do 16 Michell, James & Agnes, Executors. Roger's Hill. 2 McColl, Jeffery. New Glasgow 100 McCallum, Archibald Maitand 35 McCurdy, H. H. Antigonish 5 McDonald, Mrs. Oatharine Picton 5 McDonald, Rev. R. Picton 5 McDonald, Rev. R. Picton 10 McDo	Murphy, Nelson	Maitland	
Mockler, Pat	Mitchell, Wm., M.D Fatata of	Pictou	
Mitchell, Jas. Morigomish 20 Matheson, W. Z. New Glasgow 10 Murroy, Mis. M. Merigomish 20 Munro, Mis. M. Merigomish 20 Munro, Mis. M. Melifax 5 Mackintosh, Lydiard Halifax 5 Mackintosh, J. C., and Thos. Ritchie, in trust. do 16 Michell, James & Agnes, Executors do 12 Mackintosh, J. C., and Thos. Ritchie, in trust. do 12 Muler, Mary, Jack Roger's Hill. 2 McOoll, Jeffery New Glasgow 100 McColl, Jeffery New Glasgow 100 McColl, Jeffery New Glasgow 100 McColl, Jeffery New Glasgow 100 McColl, Jeffery New Glasgow 100 McColl, Jeffery New Glasgow 100 McColl, Jeffery New Glasgow 100 McDonald, Mrs. General Hill 35 McDonald, Bry. Maligonath 35 McDonald, Chris Go	Mockler. Pat.	Port Phillip	
Matheson, W. Z. New Glasgow 10 Murray, Robt Merigomish 20 Murro, Mis. M. Wallace 4 Mackintosh, Lydiard Halifax 5 Mackintosh, Mrs. Jane do 2 Mitchell, James & Agnes, Executors do 16 Mitchell, James & Agnes, Executors do 12 McColl, Jeffery New Glasgow 100 McColl, Jeffery New Glasgow 100 McCurdy, H. H. Mattland 35 McDonald, Mrs. Oatharine do 1 McDonald, Rev. R Pictou 5 McDonald, Rev. R do 1 McDonald, Paniel Greenhill 6 McDonald, Angus Malignant Cove 10 McDonald, Chris do 5 McDonald, Anna Truro 10 McDonald, Anna Truro 10 McDonald, Anna Pictou 20 McDonald, Anna Pictou 20 McDonald, Daniel Barney's River </td <td>Mitchell Ica</td> <td>Marianniah</td> <td></td>	Mitchell Ica	Marianniah	
Marray, Rober Merigonish 20	Matheson, W. Z	New Glascow	
Mackintosh, Mrs. Jane	Murray, Kobt	Merigomish	
Mackintosh, Mrs. Jane do 2 Mackintosh, J. C., and Thos. Ritchie, in trust. do 16 Mitchell, James & Agnes, Executors. do 22 Muler, Mary, Jack Roger's Hill 2 McColl, Jeffery. New Glasgow 100 McColl, Jeffery. New Glasgow 100 McCarlon, Archibald Maitland 35 McDonald, He. Antigonish 5 McDonald, Rev. R Pictou 5 McDonald, Rev. R do 4 McDonald, Daniel Greenhill 6 McDonald, Daniel Malignant Cove 10 McDonald, W. H., M.D Antigonish 25 McDonald, Chris. do 5 McDonald, Daniel Pictou 20 McDonald, Daniel Pictou 20 McDonald, Daniel Pictou 1 McDonald, Daniel Pictou 1 McGregor, J. D. New Glasgow 55 McGregor, P. A. do 35 McGillivray, M	Mackintosh Lydiard	Halifay	
Mackintosh, J. C., and Thos. Ritchie, in trust. do do 16 Mitchell, James & Agnes, Executors. do 22 Muler, Mary, Jack Roger's Hill 2 McColly Jeffery. New Glasgow 100 McCallum, Archibald Maistland 35 McDonald, Mrs. Catharine do 1 McDonald, Rev. R Pictou 5 McDonald, Rev. R Pictou 5 McDonald, Daniel Greenhill 6 McDonald, Angus Malignant Core 10 McDonald, Chris. do 5 McDonald, Ghris. do 5 McDonald, Anna Truro 10 McDonald, Daniel Pictou 20 McDonald, Abram Pictou 20 McDonald, Abram Pictou 1 McDonald, Daniel Coll do 35 McGregor, J. D. McGregor, J. O. New Glasgow 55 McGrillivray, Mrs. Nancy Springville 8 McGillivray, Mrs. Nancy Springville 8 </td <td>Mackintosh Mrs Jane</td> <td>do</td> <td></td>	Mackintosh Mrs Jane	do	
Milchefl, James & Agnes, Executors do 22	Mackintosh, J. C., and Thos. Ritchie, in trust	! do	
McColl Jeffery New Glasgow 100	Mitchell, James & Agnes, Executors	do	
McOrdlum, Archibald	McColl Jeffery	Now Classow	
McDonald, Mrs. Catharine do 1 McDonald, Rev. R Pictou 5 McDonald, Rev. R do 4 McDonald, Daniel Greenhill 6 McDonald, Angus Malignant Cove 10 McDonald, Angus Malignant Cove 10 McDonald, Chris do 5 McDonald, Chris do 5 McDonald, Anna Truro 10 McDonald, Daniel Pictou 20 McDonald, Wm Barney's River 1 McDonald, Abram Pictou 1 McDonald, Abram Pictou 1 McGregor, J. D New Glasgow 55 McGregor, P. A do 33 McGillivray, Mrs. Nancy Springville 8 McGillivray, Wm do 2 McGregor, J. C New Glasgow 4 McIntosh, James W. B. River John 25 McIntosh, Wm River John 25 McKay, James Bigbrook 5	McCallum, Archibald	Maitland	
McDonald, Mrs. Catharine do 1 McDonald, Rev. R Pictou 5 McDonald, Rev. R do 4 McDonald, Daniel Greenhill 6 McDonald, Angus Malignant Cove 10 McDonald, Angus Malignant Cove 10 McDonald, Chris do 5 McDonald, Chris do 5 McDonald, Anna Truro 10 McDonald, Daniel Pictou 20 McDonald, Wm Barney's River 1 McDonald, Abram Pictou 1 McDonald, Abram Pictou 1 McGregor, J. D New Glasgow 55 McGregor, P. A do 33 McGillivray, Mrs. Nancy Springville 8 McGillivray, Wm do 2 McGregor, J. C New Glasgow 4 McIntosh, James W. B. River John 25 McIntosh, Wm River John 25 McKay, James Bigbrook 5	McCurdy, H. H.	Antigonish	
McDonald, R.v. R	McDonald, Mrs. Catharine	do	
McDonald, Daniel Greenhill 6	MaDonald R.v. R	Pictou	
McDonald, Angus Malignant Cove 10 McDonald, W. H., M.D Antigonish 25 McDonald, Chris do 5 McDonald, Daniel Pictou 20 McDonald, Daniel Pictou 1 McDonald, Abram Pictou 1 McDonald, Daniel Coll do 10 McGregor, J. D New Glasgow 55 McGregor, J. D New Glasgow 55 McGillivray, Mrs. Nancy Springville 8 McGillivray, Wm do 2 McGregor, J. C New Glasgow 4 McIntosh, James W. B. River John 25 McIntosh, James W. B. River John 25 McIntosh, Wm River John 25 McIntosh, Wm River John 6 McKay, James Bigbrook 5 McKay, Rev. H. B. River John 20 McKay, Dond Loganville 10 McKay, Dond Loganville 10 McKenzie, Alex Truro	McDonald, Daniel	Greenhill	
McDonald, W. H., M.D. Antigonish 25 McDonald, Chris. do 5 McDonald, Daniel Pictou 20 McDonald, Wm Barney's River 1 McDonald, Abram Pictou 1 McDonald, Daniel Coll do 10 McGregor, J. D. New Glasgow 55 McGregor, P. A. do 35 McGillivray, Mrs. Nancy Springville 8 McGillivray, Wm 0 2 McGregor, J. C New Glasgow 4 McIntosh, James W. B. River John 25 McIntosh, J. M. D. Antigonish 10 McIntosh, Wm River John 6 McKay, James Bigbrook 5 McKay, James Bigbrook 5 McKay, Dond Lime Rock 5 McKay, Dond Lime Rock 5 McKay, A. J Loganville 10 McKenzie, Alex Truro 5 McKenzie, Alex Truro 5 McKenzie, Alex New Glasgow 5 McKenzi	McDonald, Angus	Mulionant Cove	
McDonald, Anna Truro 10 McDonald, Daniel Pictou 20 McDonald, Wm Barney's River 1 McDonald, Abram Pictou 1 McDonald, Daniel Coll do 10 McGregor, J. D New Glasgow 55 McGregor, P. A do 35 McGillivray, Mrs. Nancy Springville 8 McGillivray, Wm do 2 McGregor, J. C New Glasgow 4 McIntosh, James W. B. River John 25 McIntosh, James W. B. River John 25 McKay, James Bigbrook 5 McKay, James Bigbrook 5 McKay, Bev. H. B. River John 20 McKay, Dond Lime kock 5 McKay, A. J Loganville 10 McKenzie, Hector Stellarton 8 McKenzie, Alex Truro 5 McKenzie, Alex New Glasgow 5 McKenzie, Adam Barney's River 1<	McDonald, W. H., M.D	Antigonish	
McDonald, Daniel	McDonald, Appe	Truno	
McDonald, Abram	McDonald Daniel	Picton	
McDonald, Abram	McDonald, Wm	Barney's River	
McGregor, J. D. New Glasgow 55 McGregor, P. A. do 35 McGillivray, Mrs. Nancy Springville 8 McGillivray, Wm. do 2 McGregor, J. C. New Glasgow 4 McIntosh, James W. B. River John 25 McIntosh, M. D. Antigonish 10 McIntosh, Wm. River John 6 McKay, James Bigbrook 5 McKay, Rev. H. B. River John 20 McKay, Pond Lime Kock 5 McKay, A. J. Loganville 10 McKenzie, Hector Stellarton 8 McKenzie, Alex Truro 5 McKenzie, Alex New Glasgow 5 McKenzie, Adam Barney's River 1 McKenzie, Adam Barney's River 1 McKenzie, John River John 20	McDonald, Abram	Pictou	
McGregor, P. A. do 35 McGillivray, Mrs. Nancy Springville 8 McGillivray, Wm. 0 2 McGregor, J. C. New Glasgow 4 McIntosh, James W. B. River John 25 McIntosh, A., M. D. Antigonish 10 McKaty, James Bigbrook 5 McKay, James Bigbrook 5 McKay, Rev. H. B. River John 20 McKay, Dond Lime kock 5 McKay, A. J. Loganville 10 McKenzie, Hector Stellarton 8 McKenzie, Alex Truro 5 McKenzie, Alex New Glasgow 5 McKenzie, Adam Barney's River 1 McKenzie, John River John 20	McCrosson J. D.	Non Olasson	
McGillivray, Mrs. Nancy	McGregor, P. A	do	
McGrillivray, Wm.	McClillivray Mrg Nanev	Springville	
McIntosh, James W. B. River John. 25 McIntosh, A., M.D. Antigonish. 10 McIntosh, Wm. River John. 6 McKay, James. Bigbrook 5 McKay, Rev. H.B. River John. 20 McKay, Dond. Lime Rock 5 McKay, A. J. Loganville 10 McKenzie, Hector. Stellarton 8 McKenzie, Alex Truro 5 McKenzie, Alex New Glasgow 5 McKenzie, Wm. Stellarton 12 McKenzie, Adam Barney's River 1 McKenzie, W.F. New Glasgow 1 McKenzie, John 20	McGillivray, Wm.	do	
McIntosh, A., M.D. Antigonish 10 McIntosh, Wm. River John 6 McKay, James Bigbrook 5 McKay, Rev. H. B. River John 20 McKay, A.J. Loganville 10 McKenzie, Hector Stellarton 8 McKenzie, Alex Truro 5 McKenzie, Alex New Glasgow 5 McKenzie, Wm Stellarton 12 McKenzie, Adam Barney's River 1 McKenzie, W.F. New Glasgow 1 McKenzie, John 20	McGregor, J. C	New Glasgow	
McIntosh, Wm River John 6 McKay, James Bigbrook 5 McKay, Rev. H. B. River John 20 McKay, Dond Lime kock 5 McKay, A. J Loganville 10 McKenzie, Hector Stellarton 8 McKenzie, Alex Truro 5 McKenzie, Alex New Glasgow 5 McKenzie, Wm Stellarton 12 McKenzie, Adam Barney's River 1 McKenzie, W.F. New Glasgow 1 McKenzie, John 20	McIntosh A M D	Anticonich	
McKay, James Bigbrook 5 McKay, Rev. H. B. River John 20 McKay, Dond Lime Kook 5 McKenzie, A. J Loganville 10 McKenzie, Hector Stellarton 8 McKenzie, Alex Truro 5 McKenzie, Alex New Glasgow 5 McKenzie, Wm Stellarton 12 McKenzie, Adam Barney's River 1 McKenzie, Adam Barney's River 1 McKenzie, John River John 20	McIntosh, Wm	River John	
McKay, Rev. H. B. River John 20 McKay, Dond Lime kock 5 McKay, A. J. Loganville 10 McKenzie, Hector Stellarton 8 McKenzie, Alex Truro 5 McKenzie, Alex New Glasgow 5 McKenzie, Wm Stellarton 12 McKenzie, Adam Barney's River 1 McKenzie, W. F. New Glasgow 1 McKenzie, John 20	McKay, James	Bigbrook	
McKay, A. J. Loganville 10 McKenzie, Hector. Stellarton 8 McKenzie, Alex Truro 5 McKenzie, Alex New Glasgow 5 McKenzie, Wm Stellarton 12 McKenzie, Adam Barney's River 1 McKenzie, W. F. New Glasgow 1 McKenzie, John 20	McKay, Rev. H. B	River John	
McKenzie, Hector Stellarton 8 McKenzie, Alex Truro 5 McKenzie, Alex New Glasgow 5 McKenzie, Wm Stellarton 12 McKenzie, Adam Barney's River 1 McKenzie, W. F. New Glasgow 1 McKenzie, John 20	McKay A .f	Loganzilla	
McKenzie, Alex Truro 5 McKenzie, Alex New Glasgow 5 McKenzie, Wm Stellarton 12 McKenzie, Adam Barney's River 1 McKenzie, W.F New Glasgow 1 McKenzie, John 20	McKenzie, Hector	Stellarton	
McKenzie, Alex New Glasgow 5 McKenzie, Wm Stellarton 12 McKenzie, Adam Barney's River 1 McKenzie, W-F New Glasgow 1 McKenzie, John 20	McKenzie, Alex	Truro	
McKenzie, Adam Barney's River 1 McKenzie, W. F. New Glasgow 1 McKenzie, John 20	McKenzie, Alex	New Glasgow	
McKenzie, John River John 20	McKenzie, Wm	Stellarton	
McKenzie, John River John 20	McKenzie, W. F.	New Glascow	
McKenzie, Thomas do 5	McKenzie, John	River John	
	McKenzie, Thomas	do!	5

(The Pictou Bank—Continued.) La Banque de Pictou—Suite.

Names.		Shares.
	Residence.	_
(Nows.)		(Actions.)
McKenzie, Capt. G., Estate of	New Glasgow	40 2
McKenzie, John W	Hopewell	50
McLean, James	Pictou	87
McLennan, Charles	River John	- 40
McLeod, James	Hopewell	, 8 . 2
McLeod. Wm	Middle River	8
McLeod, Wm McLeod, James	Pictou	10
McMillan John M I)	. I do	2
McMillan, Rev. W	Little Herbon	10
McNamara, James	Pieton	40 30
McPhail. Edward	do	2
McPherson, Wm	Albion Mines	8
McRae, Rev. Donald	St. John	25
McKinlay, John	Halifar	್ಯ50 . 6
McDonald, Peter	Green Hill	10
McOnarrie, John	Stellarton	20
McKenzie, Alex McDougald, John	New Glasgow	10
McDonald, Dan	Pieton	· 5 4
McIntosh, John, inn	Stellarton	$2\overset{\pm}{3}$
McKeen, John	Pictou	15
McGregor, Mrs. Jessie	New Glasgow	2
McKay, Joseph	Springville	5 10
Noonan, J. R.	Picton	30
Nelson, Archibald	Shubenacadie	30
Nonneway H P	Dieton	6
Olding, W. E.	Merigomishdo	1
Owen, L. C	do Charlottetown	$\begin{array}{c} 2 \\ 25 \end{array}$
Power, Patrick	Halifax	40
Power Maurice	Pictou	20
Robb, J, F	Antigonish	5
Rettie, A. R	Truro	1 8
Richardson, E. M.	Halifax	20
Russell, Rev. A	Dalhousie, N.B.	10
Sedgwick, Rev. Thos.	Tatamagouche	10
Sinclair, Marshall	Rarnev's River	14 5
Smith. M. T	Picton	30
Sterling, Mrs. C. R	Charlottetown	16
Stolker Tee	Pieton	10
Stairs, John	Halifax	20 20
Stairs, J. W Sutherland, Agnes B	Antigonish	20
Sutherland, Kobt	River John	2
Sutherland, Dan.	Picton	20
Sutherland, W. D Sutherland, Angus	Rogers' Hil!	. 11
Thain Margaret	Picton.	1 10
Thompson, Sarah F	Antigonish	12
Thompson, Sarah F Tremain, E. D	Port Hood	40
Tremain, W. H	Truro	2
Maran Cas I		
Troop, Geo. J	Halifax	25 25

The Pictou Bank—Concluded. (La Banque de Pictou—Fin.)

Names. (Nome.)	Residence.	Shares. (Actions.)
Walker, R. A	Charlottetown, P.E.I	10 25 10 19 1 50 3

R. P. GRANT, President.

THE PICTOU BANK,
PICTOU, N.S., 1st February, 1880.

MERCHANTS' BANK OF HALIFAX.

(BANQUE DES MARCHANDS D'HALIFAX.)

Capital	authorïzed	\$1,000,000	ı	Capital	autorisé	\$1,000,000
	subscribed		l l	do	souscrit	1,000,000
do	paid up	900,000		do.	payé	900,0000

Names.	Residen c e.	Shares
(Nows.)	residence.	(Action
Acadia Fire Insurance Co	Halifor	19
Anderson, Alexander	do	4
Avery, James F., M.D	do	10
Insell, Rev. Edward.	Port Mulgrave	1
Almon, Hon, W. J., M.D., Senator	Halifax	5
Inderson. George	Petpéswick, Halifax County	2
inderson, George R	Halifax	5
gnew, Letitia F	Liverpool, N.S	_
	Halifax	1
rtz, James A	do	
rookfield, Samuel M	dodo	2 45
utler, Hon. Jameslack, Mrs. Mary	do	49
lack, Martin P	do	21
avna Thomas	do	6
ayné, Thomaslack, Samuel G	Windsor	3
ell, Basil		3
oyd, Albinia and J. Edward	Saint John	1
nney, Mrs. Catharine M	Halifax	5
olcher, Clement H	do	1
elcher, Florence L	do	
elcher. Mary S	do	10
arss, John W	Wolfville	40
anchard, Wm. H	Windsor	
urns, Adam		6:
shop, Jane E	do	. 8
ack, Rufus S., M.D	do	
ist, George, Estate of	do	- 13
emner, Jas. J., & G. Mitchell	do	12
ookfield, Wm. Herbert	do	18
rookfield, Walter G	do	18 17
own, E. K. and M. S	dodo	26
own, Michael S.	do	60
erry, Sarah A		2
erd, Presbyterian College		10
rton, Harriet A	do	28
own, Michael S., Executor	do	
ampbell, Colin		50
ollins, Francis W	Liverpool	40
erar, John I	Pictou	200
leman, W. J	Halifax	25
chran, Jane	Newport	15
stley, John	dalifax	10
rry, Frederick		50
ınard, William I		625
irrie, Rev. John H	18III8X	15
ollins, Francis W., and others	foitland	16
ochran, Hon. Arthur M	Islifor	10 5
orbett, Frederick D	55	9

Merchants' Bank of Halifax—Continued. (Banque des Marchands d'Halifax—Suite.)

Carney, Michael		The second secon	
Carney, Michael	Names.		Shares.
Carney, Michael	CM in a North Control of the Control		
Gunningham George	(Nows.)		(Actions.)
Gunningham George do 30 Duffus, William do 31 Duffus, James B do 440 Duffus, James B do 40 Durkey, Hon, R. barry Amberst 16 Devruby, Louist Halifax 20 Dwyer, Michael do 558 Dubar, William Lucenburg 20 Duff, Rev. William Lucenburg 20 Downs, Andrew Halifax 14 Downs, Andrew Halifax 14 Downs, Andrew Halifax 14 Douldson, Ann do 15 Donaldson, Ann do 15 Elliot, George Picton 75 Fletcher, Charles, Estate of do 20 Fletcher, Charles, Estate of do 20 Fairbanks, Anna B do 20 Forbes, Jase F, and O. Bill Liverpool 10 Forbes, Jase F, and O. Bill Liverpool 12 Forbes, Janet Mew Glasgow 4 </td <td>Activities of the second secon</td> <td>TELECO</td> <td>107. 7</td>	Activities of the second secon	TELECO	107. 7
Duffus, John	Carney, Michael	do do	
Duffus, William	Duffus, John	. 00 ,	
Deffusky, J. B., Trust	Duffus. William	00	
Dickey, Hon. R. Barry	Duffus, James B	do	
Haifax	Digitor Hon R Surry	Amheret	
Dayer, Michael	DeGruchy, Louisa	Halifax	20
Duff, Rev. William	Dwyer, Michael	do	
DeBlois, Rev. Stephen	In # Pay William	Hunenhurg	
Downs, Andrew	DeSlois Rev Steuben	Wolfville	
Doull, John, and James J. Bremner	Downs, Andrew	Halifax	
Donaldson, Ann	DesBarres, Hen. W. F	do	
Esson, George do 75	Donaldson Ann	1 60	
Ellitot, George H	Fagon Coorge	1 do	
Farrell, Dominic	Elliot Charge H	Picton	
Farrell, Dominic	Fletcher, Charles K	do	
Farrell Dominic			
Forbes, Jas. F., and C. Bill	Farrell. Dominic	Dartmouth	30
Fairbanks, Eliza S. Halifax 5 Fuller, H. H. do 20 Fay, John B., Estate of Bridgetown 12 Forbes, Janet New Glasgow 4 Gibson, John Halifax 50 Grigor, Emily M. do 13 Gaetz, Rev. Joseph do 7 Gilpin, S. Bernard, M.D do 25 Gordon, Amelia Pictou 52 Gordon, Amelia G. do 32 Gordon, Rev. D. M. Ottawa 11 Hopkins, John Halifax 5 Hunter, James do 50 Hart, Jairus do 50 Humphrey, Wm M do 3 Hesslein, Henry do 33 Harris, J. Duffus do 23 Humphrey, Thomas, Estate of Edinburgh, N.B. 20 Haire, Rev. Robert Halifax 7 Ives, Emma do 24 Jordan, William Pictou 24 Jordan, Wi	Forsythe, Alexander	Halifax	
Fuller, H. H. do 20 Fay, John B., Estate of Bridgetown 12 Forbes, Janet New Glasgow 4 Gibson, John do 13 Gaetz, Rev. Joseph do 13 Goetz, Rev. Joseph do 25 Gordon, Amelia Pictou 52 Gordon, Amelia G. do 32 Gordon, Rev. D. M. Ottawa 11 Hopkins, John Halifax 5 Hunter, James do 50 Harris, Jairus do 50 Harris, J. Jairus do 3 Hesslein, Henry do 33 Hesslein, Henry do 23 Humphrey, Thomas, Estate of Edinburgh, N.B. 20 Haire, Rev. Robert Halifax 7 Ives, Emma do 30 Jordan, William Pictou 21 Jermaine, Edward John, R.N. do 30 Kenny, Sir Edward do 38 Kenny, Thom	Forces, Jas. F., and U. bill	Halifax	
Fay, John B, Estate of. Bridgetown. 12 Forbes, Janet	Kuller, H. H.	1 00	
Gibson, John	For John R. Estate of	Bridgetown	12
Grigor, Emily M	Forbes, Janet	New Glasgow	
Gaetz, Rev. Joseph do 25	Gricer Emily M	1 do	
Gilpin, S. Bernard, M.D.	Gaetz, Rev. Joseph	10	
Gordon Amelia G	Gilnin S. Bernard, M.D	1 00	
Cordon, Rev. D. M.			
Hopkins			
Hart, Jairus	Hopkins, Joha	Halifax	
Humphrey, Wm M	Hunter, James	do	
Hesslein, Henry	Humphrey Wm M	. do	
Humphrey, Thomas, Estate of Edinburgh, N.B. 20 Haire, Rev. Robert Halifax 7 Ives, William Pictou 21 Ives, Emma do 24 Jordan, William Halifax 40 Jermaine, Edward John, R.N. do 30 Kinnear, Thos., C. (deceased) do 8 Kenny, Sir Edward do 313 Kenny, Thomas E do 438 Keating, Wm. ii do 20 Keith Ediza do 22	Hesslein, Henry	do	40
Jorean, William	Harris, J. Doffus	do	
Jorean, William	Haire Rev. Robert	Halifax	
Jorean, William	Ives, William	Pictou	
Jermaine, Edward John, R.N. do 30 Kinnear, Thos., C. (deceased) do 8 Kenny, Sir Edward do 313 Kenny, Thomas E do 438 Keating, Wm ii. do 20 Keith Eliza do 22	ives, Emma	do	
Kenting, Thomas E	Jordan, William,	do	
Kenting, Thomas E	Kinnear, Thos. C. (deceased)	do	
Kenting, Thomas E	Kenny, Sir Edward	do	
Keith Eliza	Kenny, Thomas E	ao	
White Was to	Keith Eliza	' ``do	
Анунь, мин. г	Knight, Wm. F. Kenny, Jeremiah F.	1 " do	3
Kenny, Jeremish F	Kenny, Jeremiah F	do	
Longard, Edward J. do 100 LeGuire, Edward J. do 5	eGure, Edward J	do	
Lewis Wn Jarrett	ewis. Whi darrett.	00	
Longworth, Mary G Truro	Longworth, Mary G	Truro	6
Lynch, John Shubenacadie 35	vnch. John	Shubenacadie	
Lawson, Caroline M do 5	Lawson, Caroline M	do	
256			. 5

Merchants' Bank of Halifax—Continued. (Banque des Marchands d'Halifax—Suite.)

Names. (Noms.)	Residence.	Shares. (Actions.)
LeGrandais, Joseph	Halifax	14 80 391
Marshall, Edward Magnus, Geo. Alex	do	20 3
Myers, Wm	Jeddore	4
Mudge, J. Maggie	Montreal.	20
Montgomery, Mary. Mott, John P., Trust.	Bedeque, P.E.I	$\frac{2}{3}$
Matheson, Joseph	Halifax	40 2 0
Mackenzie, Geo. A	Picton	45 4 6
Macgregor, P. G., D.D	Halifax	10 4
McLeod, Alex) de	. 50 8
McGregor, James D	New Glasgow	20
Macdonald & Co., Jas. S	Halifax	5 11
MacGregor, Adelaide L	LaHave.	10 10
Maclennan, Jane R. MacLachlan, John, Trust	Halifax	21 41
McMillan, Rev. John	Halifar	17 27
MacKay, Catharine Olivia	do	27 3
Mackintosa, Mrs. Jane	Halifax	6 50
Northup, Joseph J., Estate of	do	306 250
Northup, John, Estate of	Brooklyn, N.Y.	27 27
O'Mullin, P. & J	1 do	5
O'Brien, Edward Parker, Francis G.	Halifax	5 0 2 5
Parker, Francis D., Administrator	l do	7 2 0
Power, Patrick	do	${\overset{100}{2}}$
Primrose, Howard	Dartmouth	15 50
Romans, George	Londonderry, N.S.	10 20
Ritchie, Thomas A	dodo	253 111
Richardson, Jessie	Sydney	10
Stairs, Wm	do	100 150
Smith, Edward Smith, Bennett Shatford, John E	do Windsor	300 15 8
Sinclair, John A	Halifax	10 45
Starr, John, and G. A. S. Crichton.	do	20 40
Symons, John H Smith, Rev. John S. Scott, James	Petite Rivière	44 50
Smith, WilhelminaShaw, J. A	St. John	32 20
	wiadsor 257	40

Merchants' Bank of Halifax—Concluded. (Banque des Merchands d'Halifax—Fin.)

Smith, Edward, Trust.		1	
Smith Edward Trust		Residence.	-
Wilson, Birzdeen Stagston, O Stagston,	Smith, Edward, Trust. Smith, Edward, Trust. Smith, Edward, Trust. Smith, Salter, Benj. W., Trust. Smith, S. S. B. Shiels, George Smith, Levi Simpson, Jemina M. Stewart, Wm D. Smith, Allison. Smith, Allison. Smith, Wiley Sterns, Margaret. Limmons, Joseph T. Sinclair, Isabella C. Thomson, James Taylor, John Taylor, Wm. Taylor, Wm. Taylor, Experience. LThomson, John, Estate of Turner, James W. Dupper, Experience. Bhomson, Mary Ann. Townsend, Rev. Alfred John. West, Augustus W. West, Augustus W. West, Wm. P. Wier, Eliza A. Wier, Busan D. Wier, Mary M. Wier, Mary M. Wier, Mary M. Weith, Mary M. Watson, Thomas, Trust. Watson, Thomas, Trust. Watson, Thomas, Trust. Wilson, Elizabeth Wilson, Elizabeth Kilswell, Wm. H. Hydright Musson. Be Wilson, Elizabeth Kilswell, Wm. H.	Halifax. do do do Windsor Ialifax iew Glasgow Halifax do nverpool Ialifax do do do do do do do do do d	4 5 46 1 38 8 7 2 400 4 4 4 5 72 1000 600 32 13 7 149 34 25 50 3 3 3 3 6 60 2 2 5 9

GEORGE MACLEAN, Cashier.

Halifax, N.S., 25th February, 1880.

BANK OF YARMOUTH

(BANQUE DE YARMOUTH.)

Capital, 4,000 shares of \$100 each, \$400,000. (Capital, 4,000 actions de \$100 chacune, \$400,000.)

Names. (Noms.)		Residence.	Shares. (Actions.
Allen, Elizabeth Eva	Yarmo:	1th	ļ . 4
Illen, Lewis			13
Illen, Lewis B			2
llen, James E		***************************************	2
inderson, J. C			22
Inderson, Mrs. Caroline	! do	******* ********* * ******* *******	2
ngell, Mrs. Adelaide	Les An	geles	- 10
ingell, Henry, Estate of	do		9
Saker, L. E		ıth	357
Saker, L. E., and others		***************************************	18
aker, L. E , Trust		***************************************	29
ingay, Maria, Estate of			6
ingay, Mrs. Jane M		******	12
ingay, Mrs. Annie	do	********* ****** **********************	78
ingay, J. W	do	To a	3
ond, J. B	Barton,	Digby	31
ond, Mrs. Sarah		Yarmouth	7
rown, C. E., and C. E. Brown,			1
rown, G. F., and C. E. Brown	do	***** *********************************	1
rown, M. F., and C. E. Brown	do		1
rown, Stavley, Estate of	do	***************************************	. 80
rown, C. E	do	******* ****** >00	30
rown, Benjamin.			27
rown, Mrs. Clarissa			15
rown, Mrs. H. Curtisurrell, Joseph	do	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	15
urrell, Mrs. H. L	do		128
urrell, Emma R			15
ain, Stephen	do		10
ain, Wm. A	do	***************************************	4
ampbell, Colin			25
ann, Hugh			257
ann, L. E	do		61
ann, Joanna H.	do		14
ann, Augustus	l do		10
ann, Hugh E.	do		10
ann, Lyman	do		6
ann, Angus W	do		2
ann, W. A	do		10
ann, W. A., Guardian	do	***************************************	13
ann, Amy P., and A. Cann	do		39
askey, William	do		13
hurchill, Walter	do	1803-5 40000000	8
hurchill, S. J., and L. Cann	do		10
larke, George M			10
lendenning, Andrew, Estate of	Yarmou		5
lendenning, Thomas	do		10
oggins, Andrew	Westpo	rt	1
ollins, Arthur	do		. 10
ook, Francis G		th	1
orning, Bowman	do 259	***** *** *****************************	19

i

Bank of Yarmouth—Continued. (Banque de Yarmouth—Suite.)

		1
Names.	,	Shares.
	Residence.	
(Noms.)		(Actions.)
Corning, Jefferson	Yarmouth	5
Crewley John	i do	9
Crosby, Enoch	do	20
Crosby, Samuel	do	55
Urosoy, Isalan	. 00	10 64
Crosby, George	do do	12
Crosby, James	do	3.
Crosby, Joseph H	do	30
Urosby, Silas	do	1
Crosby, Mrs. Isabella M		. 19
Crosby, Mrs. Maria	. do	1
Crowell, Miss Jane	do	6.
Jurrier, William Davis, Ethel	do	12 5
Davis, Hubbard	Westport do	4
Ellis, B. F		5.
Farish, J. C	do	70
⁷ arish, H. G	Liverpool, N.S	4
Flint, Samuel T	Yarmouth	10
Forsyth, Miss Isabella	Halifax	30
deddes, T. O		- 1
Grantham, H. A	do	14
Guest, Mrs. Mary Ellen	do do	80 14
lamilton, Samuel		2
latfield, Mrs. Agnes	Liverpool, Eng	5.
latfield. J. L	Tusket, Yarmouth	1
latfield, S. J	Yarmouth	1
Ieartz, 'W. H	Granville	6 0-
libbard, William	Yarmouth	4
Hibbard, ThomasHibbard, Mrs. Elvira E	do	1 1
logg, N. W. W	do	15
loud, H. A	ão	5
luestis, Miss Margery	do	6
uestis, Miss Mary	do	6
enkins, Mrs. Elizabeth	do	53
eating, W. H.	Halifax	53
illam, Samuelillam, Thomas	do	20 8 - 22
illam, Frank, and J. H. Killam	do	125
irby, Thomas		18
nowles, Mrs. Caroline	do	6.
anders, Mrs. H. A., and T. B. Flint	Yarmouth	10
aw, Mrs. Mary A	do	1
aw, Annie M., and Wm. Law	do	1
ewis, N. B	do	1
ewis, Adelineewis, N. B., and L. Chipman	dodo	15 . 5 .
ovitt, Andrew	do	450
ovitt, Mrs. Ann	do	242
ovitt, Mrs. Elizabeth	do	2
vitt, John	do	80
ovitt, George H	do	75
ovitt, James J	do	84
Dormand, Cormack	Westport	1
ody I W	Tarmouth	
oody, Mrs. C. L.	do	
oody, Mrs. J. J.	do	6
cManus, Hughoody, J. Woody, Mrs. C. Loody, Mrs. J. J	Yarmouth do do do do do do do do do do do do do	64 28

Bank of Yarmouth—Concluded. (Banque de Yarmouth—Fin.)

THE REPORT OF THE PROPERTY OF		
Names. (Noms.)	Residence.	Shares. (Actions.)
Moody W. H. Von	nouth	6
	lo	6 6
	10	5
	0	1
Murray, John Mabo		38
Murray, Perez F Bridg	u	14
	getown	3
	0	4
Oakes, E. H., Estate of		12
Omes Ming Laure C	nouth	9
	ohn	
	outh	20
Peters, Maurice	port	-1
Pinkney, W. G. Yarm		2
	0	. 9
	0	1
	0	14
	0	25
	0	19
Robinson, Euph. T., and F. G. Cook d		1
Ryerson, Miss Marietta d		1
Ryerson, Ella S., Estate of d		1
Ryerson, Edwin, and Chas. Ditmars	oro'	25
Ryerson, J. K. and S. M Yarm	outh	9
Scott, Amos H d	0	20
Shaw, Mrs. Eunice P d		17
Smith, William BBarrin	gton	2
Smith, Mrs. Margery Yarm	outh	6
Spinney, E. K., and T. M. Foley d		6
Stoneman, A. F., and Henrietta d	0	15
Sullivan, D d		6
Sykes, James d		6
Thorburn, Mrs. Maria J. J Ottaw		ī
	outh.	6
Tooker, Mrs. Julia C de		ĭ
Tooker, H. K, and W. A. Chase do		14
Trask, James P do		23
Trefry, George K		23 4
Prinity Church Corporation do		9
Weston, Leonarddo		30
Weston, Mrs. Matildadd		1
White, Andrew C do		1
Wilson, Mrs. Sarah do	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	1
	Total	4,000

T. W. JOHNS, Cashier.

Bank of Yarmouth, N. S. Yarmouth, 10th February, 1880.

THE PEOPLE'S BANK OF HALIFAX.

(LA BANQUE DU PEUPLE DE HALIFAX.)

Capital authorized	\$800,000	1	Capital	autorisé	\$800,000
do subscribed				souscrit payé	

[30,000 shares of \$20 each. (30,000 actions de \$20 chacune.)

	Residence. Cartions.	Residence. Actions.			
Archibald, Hon. Adams G	Archibald, Hon. Adams G	Archibald, Hon. Adams G Archibald, C. B. Archibald, C. B. Archibald, C. B. Truro, N.S. 37 Avery, James F Halifax Lunenburg, N.S. 268 Anderson, Lewis Lunenburg, N.S. Anderson, Caroline Underson Underson	·	Residence.	
Blanchard, W. H	Black, Jane, C England 37 Black, Celia H Halifax 150 Black, Martin P do 340 Selcher, Mary S do 54 Bayne, Thomas do 1 Brine, Louisa J do 1	Black, Jane, C Brgland 37 Black, Celia H Halifax 150 Black, Martin P do 340 Selcher, Mary S do 54 Bayne, Thomas do 1 Brine, Louisa J do 1 Belcher, Florence L do 33 Black, Samuel G Windsor, N.S 44 Belcher, Clement H Halifax 43 Burton, James W New York 7 Burts, Adam Halifax 60 Bell, J., and W. B. McNutt, Executors do 250 Burton, Harriet A do 62 Barry, John L do 25 Suest, G., and R. Forsyth, Trust do 36 Bland, John B do 20	(Noms.) Archibald, Hon. Adams G	Halifax Truro, N.S. Halifax Lunenburg, N.S Windsor, N.S Halifax do do do do do do do do do do do Wolfville, N.S Halifax do do do Halifax Halifax Halifax Halifax Halifax Halifax Halifax Halifax Halifax Halifax Halifax Halifax Halifax Halifax Halifax Halifax Halifax	(Actions.) 374 377 268 2 70 30 25 70 500 7 247 224 500 14 150 21 144 43 30

The People's Bank of Halifax—Continued. (La Banque du Peuple d'Halifax—Suite)

Names. (Noms)	Residence.	Shares. (Actions.)
Crerar, Laura	Pictou, N.S	37
Crerar, Henry Hatton	do	37 30
Cochran, Hon. James, Estate of	· do ·	337
Crerar, James P	Picton, N.S	37 50
Coleman, Hannah J	doi	6
Campbell, George	Truro, N.S	20
Clay, Edwin	1971) 4 NT CI	62 18
Cleary, E. C	Halifax	15
Cleary, George F	do	$\frac{6}{28}$
Clayton, W. J., Trust	do	24 24
Cunningham, George	do	25
Cochran, Mary	do	600 150
Downs, Andrew	do	31.
DeWolf, Isabet M	Dhicago, U.S.	30 150
Esson, George	do	450
Eisenhauer, James	unenburg, N.S	5
Educational Board, Presbyterian Church of L. Provinces	Islifax	150
Esson, W., and H. J. Esson. Esson, W., and G. Esson, jun. Esson, W., and E. G. Stayner.	do	52
Esson, W., and G. Esson, jun.	do	60 51
ESSUE, Calles	do	52
Esson, Robert	do	51
Esson, Harry I	do	103 15
Finlay, William, Estate of T	ruro, N.S	450
Fraser, Robert W H	alifaxortuguese Cove, N.S.	1,000 92
Fay, William B., Estate of	alifax	21
Fay, Helen E ()	ttawa	21
ray, John B., Estate of B.	ridgetown, N.S	60 57
Fraser, Honorable James N	ew Glasgow, N.S.	150
Forsyth, Martha Aun. Bi	ridgetown, N.S	150 60
Freeman, Edward H	ilton, N.S	8
Forman, Marion A	cadia Mines, N.S.	8
	alifaxdo	5 487
Hilpin, Gertrude A	do	.7
	do	55 ' 6
	ementsport, N.S	2
Godfrey, Sophia E	do'	1
Galpin, B., J. Kaye and E. K. Brown, Executors Ha	lifax	150 52
Fordon & Keith Ha	llifax	25
	dodo	300
	do	284
	10	150
	lo	150 45
esson, William A	10	50
	10	•

The People's Bank of Halifax—Continued. (La Banque du Peuple d'Halifax—Suite.)

		\
Names.		Shares.
	Residence.	
(Noms.)		(Actions.)
Hesslei Euphemia R	Holifay	6
Halifay Ranking Company	do	111
Humphrey, Thomas, Estate of. Hamilton, Celia B.	Scotland	74
Hamilton, Celia B	England	275
Hesslein, Henry	do	20 25
Harrington, W. D.	do	120
Harris, John D	do	30
Jordan, William	do	. 450
Jost, Mary E	Charabananah M.S.	, 200
Jermain, Edward J.	Guysborough, N.S	52 134
Jost, Eliza J.	Halifax.	75
Kerr, Charlotte S	do	14
Kellahar, Daniel, Estate of	Liverpool, N.S	2
Knowlan, Lucy A	Halifaxdo	36
King, John	do	21 15
Kenny, Sir Edward		210
Kinnear, T. C	' do	120
Little, Margaret	do	56
Lynch, Peter	do	159
Lawlor, James E., Estate of Locke, John, Estate of Lithgow, John, Estate of Lithgow, John, Estate of Lithgow, John, Estate of Lithgow, John, Estate of Lithgow, John, Estate of Lithgow, John, Estate of Lithgow, John Lithgow, L	Lockenart NS	37 74
Lithgow, John, Estate of	Halifax	104
Longworth, Israel	Truro, N.S	6
Lawson, Caroline M	England	_6
Lawson, Caroline M	Halifaxdo	70
Marshall, Amy Ann	do	36 160
Murison, Elizabeth	Dartmouth, N.S.	. 30
Murray, John	Mabou, Cape Breton,	50
Marshall, Edward	Halifax	75
Morton, L. J	do	200 390
Marshall, Desiah	do	28
Murison, Charlotte Jane	Dartmouth, N.S.	. 29
Murison Margaret Ann	do 1	9
Mulroney, James, Estate of	Halifax	75
Myers, William	Mantraal	$\begin{array}{c} 27 \\ 12 \end{array}$
Maclean, John S. McKay, Thomas McKay, William, Estate of	Halifax	60
McKay, Thomas	do	16
McKay, William, Estate of	Truro, N.S	6
McDonald, William	[[] [[[] [] [] [] [] [] [] [.7
Macdonald, Jas. S., & Co	do	15 84
Macdonald, William H	Antigonish N.S	62
McDonald Daniel, Peter McDonald and George		
Patterson	Greenhill, N.S	8
McMillan, Hugh	Elmsdale, N.S	7
Macdonald, James S	Halifax do	15 7
Macdougall, Barbara B	do	15
Mackay, Elizabeth F	do	184
Mackay, Catharine O	do	214
McLean, James	Great Village, N.S	38
McUrum, Robert	Dartmouth N.S.	17 330
McDonald, Hugh, Estate of	Antigonish, N.S.	150
McNeil, Catharine	Halifax	68
	264	

The People's Bank of Halifax—Continued. (La Banque du Peuple d'Halifax—Suite.)

Names.	D	Shares.
(Noms.)	Residence.	(Actions.)
McKenzie, Roderick	Pictou, N.S.	247
Mackay, Jane	Halifax	40
Mackinlay, A. K.	do	35
Mackinlay A. K., Trust	do	50 6
McDonald, Henrietta	Kempton, N.S	15
Peters, Thomas H	Halifax	59 25
Power, Patrick	Holifor	35 300
Payzant, G. P	Windsor, N.S.	74
Pineo, Hon. H. G., Estate of Primrose, Howard, Trust	Pugwash, N.S.	62 30
Parker, Hon. D. McN	Halifax	170
Parker, Hon. D. McN., and F. G. Parker, Execu	··	
Parker, Francis G	do do	,95 64
Pallister, W. H.	. do	125
Payzant, John Y	1 do	15
Reid, A. P. Ross, D. W	Mount Hope, Halifax Co	10 150
Ross, John U	do	130
Reeves, James	Dartmouth, N.S	100
Richardson, Jessie		15
Rawlings, Geo. A. W	Port Peswick, N.S.	$\substack{224 \\ 6}$
Reynolds, Helen E	Upper Musquidoboit	25
Smith, Bennett	Windsor, N.S	740
Starr, George H. Smith, John, Estate of	Halifax	306 37
Smith William Estate of	i do	75
Smith, Edward	Halifax	1,450
Symons, John	Hubbardla Corra N.S.	200 57
Shatford, Mat Ida. Sawyer, J. J., Estate of	Halifax	10
Smith, S. S. B	1 00	130
Shaw, J. A	Windsor	74
Starr, Sarah E	Halifax	43 6
Smith, Edward, Trust	1 do	16
Smith, Levi	Windsor	82
Smith, Julia E	do	19 400
Shatford, John E	Hubbard's Cove, N.S.	80
Starr, George H., Trust Shatford, John E Stevens, Thomas G	Halifax	20
Scott, Samuel S Sterns, Margaret	. ' 40	20 20
Shiels, George	Dartmouth	34
Spike, Margaret L	Halifax	6
Thomson, James, Barrister	do Dartmonth NS	25 60
Thomson, James	Halifax	413
Troop, George J Tremain, James, Estate of	do	150
Tremain, James, Estate ofTupper, Experience	do	14 81
Trustees of Pres. Mins. Widows and Orphans	si I	91
Fund	Pictou, N.S	6
Tupper, Nathan	Milton, N.S	30
Tupper, Jedediah G Tupper, Jane	do	$\frac{21}{21}$
Tupper, Caroline	do	8
Inomson, J. and C. Inomson, Trust	Halliax	52
14	265	

The People's Bank of Halifax—Concluded. (La Banque du Peuple d'Halifax—Fin.)

NAMES. (NOMS.)	Residence.	Shares. (Actions.)
Thomson, George, and C. B. Bulloch Tupper, Susan Twining, Wm West, John C. Wiswell, Chas. E., Estate of. Wiswell, Mrs. S. S. Wiswell, Mrs. S. S. Wiswell, Amelia S. Wiswell, Amelia S. Wiswell, S. S. Wiswell, Henry, Estate of. West, Augustos W. West, William P. Walsh, Bartholemew. West, William P. Walsh, Bartholemew. Webb, Wm. H. Wier, Mrs. Phœbe White, Samuel A. West, Mrs. L. P. Wiswell, Wm. H., Trust. Wilson, Alexander. Wyman, Maria E. West, John C., Estate of. Wier, Eliza A. Wier, Alice L. Wier, Susan D. Wier, Mary M. Wier, Emily F. West, Frank, S. Wilson, Elizabeth Wilkie, Eliza Ann White, Marianne V. Young, John W., Estate of. Young, Wm.	do do do do do do do do	15 175 175 208 1,228 50 30 30 30 37 750 900 14 50 74 62 31 12 62 53 200 12 12 12 12 12 12 12 12 12 13 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10

PETER JACK, Cashier.

Halifax, N.S., February, 1880

COMMERCIAL BANK OF WINDSOR.

(BANQUE COMMERCIALE DE WINDSOR.)

Armstrong, Qapt John	,		
Avon Marine Insurance Co. Allison, W. E. do Allison, W. E. do 22 Almon, Rev. H. Pryor. do Armstrong, Capt. John. Armstrong, Capt. John. Armstrong, Capt. John. Armstrong, William Alison, Maria. do 12 Alison, Maria. do 12 Alyward, Capt. Thomas. Burlham. Wm. Bullock, F. W., and C. B. Executors. Burlham. Wm. Bigelow, J. W. Bigelo	<u>-</u> .	Residence.	
Allison, W. E	(NOMS)		(Actions:)
Allison, W. E	A series Version C		
Allison, Matthew	Allison, W. E		
Almon, Rev. H. Pryor	Allison, Matthew.		
Armstrong, Qapt John Kemptown 26 Akins, Maria	Almon, Rev. H. Pryor	do	75
Armstrong, W.Iliam	Armstrong, Capt. John	Kemptown	26
Aylward, Capt. Thomas	Armstrong, William	Falmouth	50
Ballock, F. W., and C. B. Executors Halifax 38 Barrsham Wm Falmouth 75 Barrsh John W Wolfville 300 Black Martin P Halifax 213 Black, Miss E. A Windsor 2 Black, Miss E. A Windsor 2 Black, Miss E. S do 2 Black, Miss E. S do 114 Black, Miss E. S do 2 Black, Miss E. S do 3 Black Sanuel G do 114 Blanchard, W H do 68 Blanchard, Aubrey do 68 Blanchard, Mary E Windsor 3 Blanchard, Mary E Windsor 3 Blanchard, Monson H do 3 Blanchard, John W do 3 Blanchard, John W do 3 Blanchard, John W Sorges, John Kemptown 7 Brown, John I Tusket 25 Bendeler, Mrs. Margaret Windsor 10 Brown, John I, L., Estate of Bridgetown 2 Bard, Brama A Windsor 2 Bridgetown 3 Bridgetown 3	Akins, Maria	do	12
Sarnham Wm	Aylward, Capt. Thomas	Windsor	10
Barss	Burnham Wm	Halifax	
Bigelow, J. W.	Rereg John W	Falmouth	
Black, Martin P	Bigelow, J. W		
Black, Wins E. A	Black, Martin P	Halifax	
Black, Miss E. A	Black, Wm. L		
Black, Miss L. S. do			
Blanchard, W. H.	Black, Miss L. S		2
Blanchard, Aubrey do	Black, Samuel G	do	114
Blanchard, Geo. A	Blanchard, W. H	do	563
Blanchard, Mary E. Windsor 3 3 3 3 3 3 3 3 3			69
Blanchard, H. Percy.			62
Blanchard, Monson H	Blanchard, Mary E		3
Blanchard, John W.	Blanchard, M. Percy.		3
Bargess, John			3
Tusket	Rurgess John	Comptown	
Tusket	Burgess, Joseph	Vindear	
Bendeler, Mrs. Margaret Windsor 10	Brown, John L	lughot (
Windsor	Bendeler, Mrs. Margaret	Vindsor	
Windsor	Bishop, T. L., Estate of B	ridgetown	
Sard, John, (of Enos) Kemptown 25 Sard, Capt. John M., Estate of 25 Sard, Capt. John M., Estate of 26 Sard, Capt. John M., Estate of 28 Sard, Capt. John M., Estate of 28 Sard, Emma A 29 Shambers, Charles Winnipeg 5 Shambers, Robert 20 Shipman, Mrs. Nancy L Kentville 245 Shipman, Mrs. Nancy L Bridgetown 10 Shurchill, Geo. W Hantsport 275 Shurchill, John W do 245 Slark, Mrs Harriet A Halifax 33 Slay, Edwin do 22 Sochrane, James f Newport 53 Soleman, Mrs. W J Halifax 35 Soleman, W. J do 25 Soleman, W. J do 25 Soleman, John, Estate of 10 Surrey, John E Windsor 25 Surry, Capt. Fred Newport 196 Surry, Capt. Thomas, Estate of 315 Surry, Capt. Thomas, Estate of 316 Surry, Robert do 6 Surry, Robert do 6 Surry, Robert do 6 Surrey, Robert do 6 Surrey, Robert do 6 Surrey, Robert do 6 Surrey, Robert do 6 Surrey, Robert do 6 Surrey, Robert Sarry Mark 35 Surry, Robert Sarry Mark 35 Surry, Robert Sarry Mark 36 Surry, Robert Sarry Mark 36 Surry, Robert Sarry Mark 36 Surry, Robert Sarry Mark 37 Surry, Sarry Mark 38 Surry, Sarry Mark 38 Surry, Sarry Mark 38 Surry, Sarry Mark 38 Surry, Sarry Mark 38 Surry, Sarry Mark 38 Surry, Sarry Mark 38 Surry	Charenwardens and vestry of Christ Church,	ł	
Sard, John, (of Enos) Kemptown 25 Sard, Capt. John M., Estate of 25 Sard, Capt. John M., Estate of 26 Sard, Capt. John M., Estate of 28 Sard, Capt. John M., Estate of 28 Sard, Emma A 29 Shambers, Charles Winnipeg 5 Shambers, Robert 20 Shipman, Mrs. Nancy L Kentville 245 Shipman, Mrs. Nancy L Bridgetown 10 Shurchill, Geo. W Hantsport 275 Shurchill, John W do 245 Slark, Mrs Harriet A Halifax 33 Slay, Edwin do 22 Sochrane, James f Newport 53 Soleman, Mrs. W J Halifax 35 Soleman, W. J do 25 Soleman, W. J do 25 Soleman, John, Estate of 10 Surrey, John E Windsor 25 Surry, Capt. Fred Newport 196 Surry, Capt. Thomas, Estate of 315 Surry, Capt. Thomas, Estate of 316 Surry, Robert do 6 Surry, Robert do 6 Surry, Robert do 6 Surrey, Robert do 6 Surrey, Robert do 6 Surrey, Robert do 6 Surrey, Robert do 6 Surrey, Robert do 6 Surrey, Robert Sarry Mark 35 Surry, Robert Sarry Mark 35 Surry, Robert Sarry Mark 36 Surry, Robert Sarry Mark 36 Surry, Robert Sarry Mark 36 Surry, Robert Sarry Mark 37 Surry, Sarry Mark 38 Surry, Sarry Mark 38 Surry, Sarry Mark 38 Surry, Sarry Mark 38 Surry, Sarry Mark 38 Surry, Sarry Mark 38 Surry, Sarry Mark 38 Surry	Windsor W	Vindsor	
Art, Emma A 20 Carry, Robert 20 Carry, Robert 20 Carry, Robert 20 Carry, Robert 20 Carry, Robert 20 Carry, Robert 20 Carry, Robert 20 Carry, Robert 20 Carry, Robert 20 Carry, Robert 20 Carry, Robert 20 Carry, Robert 20 Carry, Robert 20 Canard 20 Canard 20 Canard 20 Canard 20 Canard 20 Canard 20 Canard 20 Canard 20 Canard 20 Canard 20 Canard 20 Canard 20 Canard 20 Canard 20 Canard 24 Canard 24 Canard 24 Canard 24 Canard 24 Canard 24 Canard 24 Canard 24 Canard 24 Canard 24 Canard 24 Canard 24 Canard 24 Canard 24 Canard 24 Canard 24 Canard 24 Canard 26 Canard 26 Canard 26 Canard 26 Canard 26 Canard 26 Canard 26 Canard 26 Canard 27	Uard, John, (of Enos) K	emptown	
Art, Emma A 20 Carry, Robert 20 Carry, Robert 20 Carry, Robert 20 Carry, Robert 20 Carry, Robert 20 Carry, Robert 20 Carry, Robert 20 Carry, Robert 20 Carry, Robert 20 Carry, Robert 20 Carry, Robert 20 Carry, Robert 20 Carry, Robert 20 Canard 20 Canard 20 Canard 20 Canard 20 Canard 20 Canard 20 Canard 20 Canard 20 Canard 20 Canard 20 Canard 20 Canard 20 Canard 20 Canard 20 Canard 24 Canard 24 Canard 24 Canard 24 Canard 24 Canard 24 Canard 24 Canard 24 Canard 24 Canard 24 Canard 24 Canard 24 Canard 24 Canard 24 Canard 24 Canard 24 Canard 24 Canard 26 Canard 26 Canard 26 Canard 26 Canard 26 Canard 26 Canard 26 Canard 26 Canard 27	Uard, Richard E., Estate of	******** ****** ****** ***** ***** ****	
Dambers, Charles	Card France A		
Diambers Kobert do	Chambers Charles	7:in	
Dhipman, Mrs. Nancy L	Chambers, Robert	do do	
Churchill, Geo. W. Hantsport 275	Chipman, Mrs. Nancy L.		
Churchill, Geo. W. Hantsport 275	Chesley, T. W		
Churchill, John W.			
Clay, Edwin do 22	Churchill, John W		
Dochrane, James F		alifax	30
Doleman, Mrs. W. J.	Clay, Edwin	do	22
Doleman, W. J	Jochrane, James F N		
Dollins, John, Estate of 14 10 10 10 10 10 10 10	Joieman, W. J H		
Doffill, Capt. James, Estate of	Polling Luby Estate of		
Surren, John E	Toffill Cant. James Estate of		
Durry, Capt. Fred			
Surry, Capt. Thomas, Estate of		ewnort	
burry, Mark Windsor 40 Surry, Robert do 6 Susuck, Major J Canard 35 art, Rev John Windsor 100	Curry, Capt. Thomas, Estate of	o., poz. o	
durry, Robert			
usuck, Major J	Jurry, Robert	do	
art, key John Windsor Windsor	Insuck, Major J	anard	
eWolf, Alice Halifax 25	art, Rev John W	indsor	
267	Je Wolf, Alice He	alifax	≥5

Commercial Bank of Windsor—Continued. (Banque Commerciale de Windsor—Suite.)

AND AND AND AND AND AND AND AND AND AND		
Names.		Shares.
(Noms.)	Residence.	(Actions.)
(21025.)		(Actions.)
DeWolf, Mrs. M. A	Windsor	38
DeWolf, Rev. T. N	. do	28
Dimock, Wm	do	105
Dimock, E. W.	do	235
Dimock, Shubæl	do	25
Dimock, Noah A	do do	40 10
Dimock, C. Henry	do	12
Dimock, Mrs. Annie	do	. 14
Dodge, Stephen Doran, John	Halifax	40
Fielding, Thomas, Estate of	. do	10 24
Fielding, W. H.	do	5
Fraser, B. D., M.D	do	205
Farish, H. G., M.D.	Liverpool	65
Farish, Joseph F	Windsor	2 25
Harris, E. P.	do	10
Harvie, John A.	Avondale	30
Harvie, Abel	do	5
Hart, Jairus	Halifax	119
Harvie, Ruth M	Avondale	14 5
Harvie, Ezekiel N	do	5
Hind, Henry Y.	Windsor	75
"Hiram," Chapter No. 3	do	10
Hensley, J. M, Estate of	do	25 8 7
Huestis, Rev. S. F.	Halifax	7
Huestis, Rev. S. F	St. John	10
Irisb, Mrs. Sarah	FT-1:0	4
Keating, W. H	Halifax Walton	25 182
Killen, Miss Margaret	do	4
Keith, Donald	Halifax	10
Lewis, W. J.		162
Lockhart, Capt Ephraim	Kemptown	10 25
Mann, Capt. James, Estate of	remplowing	25
Maynard, Rev. Thomas	Windsor	. 93
Martin, Joseph S	do	. 5
Morris, Capt. David	Walton	14 41
Morris, Mrs. Matilda	Windsor	10
Mosher, Nicholas, sen., Estate of		42
Mosher, James	Avondale	40
Mosher, Matilda	dodo	25 50
Mounce, Capt. George	do	175
Mayoard, Mrs. Elizabeth S		11
Murdoch, Rev. J. L , Estate of		53
Murnhy James	Cornwollig	20 28
Mcl'awley, Rev. George, Estate	OUTH WATER	70
McDonald, W. H	Antigonish	22
McLellan, Capt. John F	Walton	14
McNealy, R. W	Kemptown	12 5
Nichols, Rev. E. E. B.	Liverpool	75
North, J. B	Hantsport	25
Nicholson, Rev. A. W	Annapolis	98
	268	

Commercial Bank of Windsor—Concluded. (Banque Commerciale de Windsor—Fin.)

		ATT PARTY AND ADDRESS OF THE PARTY.
Names.	Residence.	Shares
(Noms.)		(Action
	The state of the s	
n, Prof. J. E	do	12 5
zant, G. P	do	1,14
ner, Wm. sen	do	2
	***** ***** ****** ****** ******* ******	3
o, Hou. H. G., Estate of	indsor	4
lin, Mrs. Robert W.	do	3
len, John Otis	do	7
len, Mrs Elizabeth	do	
s Joseph W	alton	1
v. Edward Fa	lmouth	6
v. Rachel	do	. 4
well, Mrs. A. L We	estport	2
t, David. Estate of Wi	ndsor	12
	do	18
	do	28
	do	7
	do	3
	do	. 19
	do	3
	do	3
	do	4
h, Wm., Blacksmith	do	î.
h, Capt. Edward Fai	mouth	2
ce, Nath		10
field, Chas E Tru	iro	5
ns, William Waing, John Wi	lton	1.
is, Miss Margaret Liv	arnol	3: 8:
s, Rev. John En	pland	100
s, Hon. W. J Hal	ifax	238
	do	328
tt, David	do	84
	tou	21
	dsor	2
	10	4
	ifaxlfville	15
	dsor	28
	lfville	56
ins, Mrs. G. C Wir	dsor	30
on, Alex Pug	wash	. 2
sor Marine Insurance Co Wir	idsor	708
	10	2
ts, Miss Margaret F. C	lo]
g, John W., Estate of		126
g, J. A	ondale	10
g, J. E	ntsport	10
	do	240
5) 0. 2	40	240

WALTER LAWSON, Cashier.

COMMERCIAL BANK OF WINDSOR, 11th February, 1880.

BANK OF NEW BRUNSWICK.

(BANQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.)

Shares, \$100 each. Actions, \$100 chaque.

NAMES. (Noms.)	Residence.	Shares. (Actions.
(Noms.)		(Actions.
13 4 73		
brams, Wilhelmina, Estate of		33 12
llison C. F. Retate of	Nova Scotia	66
llison, C. F., Estate of	St. John	. 5
rmstrong, George	Fredericton	5
llan, Harris	St. John	5
dams, Julia A		11
ishop of Fredericton	. Fredericton	16
otterell, Rev. E	Montreal	20
urpee, Jeremiah	St. John River	-6
ruge, William	St. John	86
oyd, John, Estate of	. do	186
ent, Rev. J. F.	Nova Scotia	26
rown, Elizabeth J	do	7
tyaru, w., m.D	01. 10111	. 13
ernard, Peter		17 18
radley, James, juntraes, James E		16
oyd, Albinia		53
rice, Thomas	Boston	28
eeze, Dudue		. 8
igstocke, Rev. F. H. J.		5
arnes, Margaret J		5
own, Isabel D		5
own, Lavinia		5
ısby, W. L., Trust	do	5
arvill, George	do	100
entral Fire Insurance Co		16
rookshank, Catharine R	St. John	6
rookshank, Elizabeth, Estate of		4
rookshank, R. W		76
handler, Hon. E. B		. 70
oster, Albinia		40
anby, Mary A		33 22
alhoun, Mary B		30
omes, Elizabeth A	Georgetown	12
ourt, Wm		6
ampbell, Hon. Colin.		6
bristie, Miss Emma		ĭ
oll, Michael		13
ısack, Timothy		4
ookshank, Allan O	. do	4
lhoun, Lydia J		4
oll, James	.1 do	15
niel, Thos. W	do	41
Veber, L. H, Estate of	. do	155
Veber, J. S. Boies	. do!	33
· Veber, Maria E	. do	10
onald, Wm., Estate of	. do	45
sbrow, Amelia	Fredericton	6

Bank of New Brunswick—Continued. (Banque du Nouveau-Brunswick—Suite.)

Names.		Shares.
(Noms.)	Residence.	(Actions.
Daniel, Rev. Henry	St John	26
Dyall, James.		32
DeVeber, Leveret	. do	27
DeVeber, Richard S., Executor.	do	6 20
Daggett, Loring Diocesan Charch Society	St John	6
De Veber, Nathaniel D	. Gagetown	27
DeVeber, Gabriel	. do	26
Estabrooks, C. H., Estate of	St. John do	288 58
Edwards, Alex., Estate of	Ireland	30
Ellison, Mrs. Charlotte	. St. John	3
Earle, Allen O	Hampton	1 3
Barle, Allen O Frith, H. W., Trust Ford, Col. E. T., and wife	St. JohnLondon	53
Forsyth, A. M., Estate	St. John I	3
Fotherby, Mary A	do	6
Fairweather, Č. H	do	30 14
Fraser, John		20
Fenety, Geo. E	Fredericton	30
Furlong, Thomas	St. John	30
Fleming, Mary	do	5 7
Gallagher, Jane		23
Gilbert, Thomas	do	71
Godfrey, Susan B	Neva Spotia	16 42
Gilpin, Rev. A	dodo	22
Gilpin, E. M		29
Gilchrist, Mrs. Thomas, Trust	Fredericton	12
Gaynor, John B	St. John	3 6 110
Girvan, Mary	do	11
Girvan, Samuel	do	. 7
Gilpin, W. Savory	Nova Scotia	63 27
Gilmour, Andrew	do	33
Hazen, Francis B	do	150
Hazen, Charles	Musquash	40
Hall, Racnel A Heales, Elizabeth M	St. John	35 8
Hippisley, E., Estate	St. John	40
Holden, John	do	10
Heales, Jane		17
Hunt, Ariana L	St. John do	60 39
Heale, John	do	20
Hall, Joseph, W	do	17
Hegan, Margaret J, Estate	do	4 50
Hamilton, Charlotte	do	5
Hare, George	do	8
Inches C. L	St. George	10
Johnston, Hugh, Estate	do	315 3 4
Jardine, Alexander, Estate	do	20
Jardine, Alexander, Estate.	Fredericton	34
Jardine, Robert, Estate	St. George	3
Jardine, Robert, Estate Knight, Rachel Knight, Gideon	do	6 6
w ,	271	

Bank of New Brunswick—Continued. (Banque du Nouveau-Brunswick—Suite.)

	THE WAR AS A SECOND WAS CONTRACTED FROM THE VALUE OF THE WAY TO A SECOND PROPERTY OF THE PARTY O	
·		
Names.		Shares.
	Residence.	- Diales.
(Noms.)		(Actions.)
Appendix and a second s		
Kerr, David S	St. John	40
Kerr, Geo., Estate	. Chatham	30
Kinnear, Sarah Kinney, Margaret	do	12
Langstroth, Craven	Hampton	16 60
Lewin, James D	. St. John	140
Leavitt, Catharine M. A	. do	33
Leavitt, Jane	do	24
Livingstone, Wm., M.D., Estate.	do	13 29
Lawton, James	do	, 25
Lawton, Sarah Ann	. do	6.
Lawrence, Bella R	do	18
Lawton, H. C., & Stanley	do	93
Merritt, Charles, Estate Merritt, Thomas, Estate	do	266
Morrison, John	do	100 4
Miles, Amy, Estate	do	13
Miles, Amy, Estate	do	33
Machab, Eliza G	P. E. ISIANG	. 23
Medley, Rt. Rev. John	St John	5. 16
Milligan, Robert	do	16
Merritt, Rev. R. N	United States	4
Merritt. Emma N	Nova Scotia	4
Millidge, Thomas	St. John	.1
Murray, Christopher	do	10· 7
McCarthy, Timothy McIntyre, John, Estate of McCawley, Rev. Geo., Estate of	Fredericton	8
McIntyre, John, Estate of	St. John	33
McCawley, Rev. Geo., Estate of	Windsor	16
MCLEOU, WIII., Estate Of	DO. SULL	66
McLaughlin, D. J., Estate of	do	3 76
McLean, Eliza	do	3l
McDonald, Arthur, Estate of	do	11
McDonald, Elizabeth C	do	10
McLean, John S., President	Halifax	5-
McMaster, Margaret	Miramichi	40 2
McIntosh, John	St. John	11
Nevins, James	Liverpool	63
Norris, M. A	Nova Scotia	20
	St. John	3 3 . 1 6 .
Odell, E. A	do	114
Odell, W. Henry	Africa	4
	St. John	3
Osgood, Susan R	do	1
Otty, G., and Allen O. Earle	Hampton	6 2
	Hampton	1
Otty, William	do	3
Otty, Henry P	do	4
Otty, Allen C	do	3.
Otty, Robt. W	dodo	5 6
Peters. Hop. J. H	Charlottetown	13
Pickup, Samuel	Nova Scotia	33
Pidler, Mary	St. John	69
Parker, Jane, Estate of		255
	272	

Bank of New Brunswick—Continued. (Banque du Nouveau-Brunswick—Suite.)

Names. (Noms.)	Residence.	Shares. (Actions.)
Pine, Geo. J	London	56
Descrit Soroh V	Holifav	20
Duice I now	St John	. 9
Detang Many A	Gagetown	4
Poters Catharine I	do	1
Peters, Sarah D. B	dodo	4
The court of the c	St John	44
Burdy John D	do	8
	do	6
Read. Alfred	England	36
		45
Ding Zahadea Estate of	do	43
Ruddock, Wm., Estate of	do	6. 30
Ruddock, F. L	London	53
n-Id Deten Poteto of	St John	6
Reid, Peter, Estate of	do	145
Duel James R	do	54
		. 19
Poston and Wardeng Trinity Church	_ do	81
Robertson, W. A., Estate of	Liverpool	63 2
Ritchie, Johanna R	do	15
Robinson (leo le	do	36
Rainnie, William	do	12
Puggall John	do	5
Robertson, Amelia J.	do	7
Revnolds, James	do	13
Robinson, James	do	10
Ruddock, Charlotte	do	14 14
Robinson, John M., Agent	do	20
Pamear H R	do	4
Rolph Ang P	do	. 5
Robertson Ann I	do	2
Robinson, John M.	_ do	. 12
Roop, Sarah A		33
Roop, Albert D	St. John	16 3
Smith Matilda	Drings Edward Island	21
Smith Beni. Estate of	St. John	133
Smith. Wm. F	do	70
Smith, Geo. S	do	51
Semiott, Margaret	United States	15
Scovil, Laura	London	12 24
Starr, Maria G	United Stotes	12
C	64 T-L-	45
Smith, Chalotte L	do	156
Starr, R. P., and W. F	do	14
Smith, Eliz. 5 Smith, Chalotte L Starr, R. P., and W. F. Scovil, Rev W	London	12
OHILLE FIRECIS	Die 90000	30
Schofield Geo. A	dodo	36
Steeves Mary Widow	Livernool	5 33
Steeves, Mary, WidowSteeves, Mary, Widow	St. John	113
Secord, Mary E	do	3
		4.2
Scovil, W. H., Estate of	do	17
Scovil, W. H., Estate of	do do	17 23 13

Bank of New Brunswick—Concluded. (Banque du Nouveau-Brunswick—Fin.)

NAMES.	Residence.	Shares.
(Noms.)	4.	(Actions.
Andreas Andrea		
mith, Bennett		33
anderson, Emma G	St. John	. 5
urnbull, W. W.	do	1
hurgar, J. V	do	76
hurgar, Anna		10
ucker, John		100
homs in, Ann		15
homas, James U		60 180
rustees of Geo. C. Wiggins	do	120
		120
ravers, Boyle		
aylor, Mary J	do	15
homson, Samuel R horne, James	do	242 17
norme, James	Allnapons	6
urnbull, Chas. G		16
obin, Jacob Nrustees of Eliz. Normand	do	226
	do	320
hompson, J. N rustees of Mrs Geo. A. Schofield	do	
	do	4 3
hurgar, J. V., jun	do	10
homson, James	do	33
aughan, Lydia J		32
		83
aughan, Mary Aaughan, Henry	do	100
aughan, Elizabeth	do	83
ernon, Grace		• 48
assie, John		40
right, M A	St John	24
ooster, Mary	Annanalia	8
and Charles	C+ John	23
ard, Charlesiggins, F. A	London	555
eldon, Chas. W	St John	38
altham, Richard C	T and an	5
iggins, Geo. C		20
ishart, John		5
ickwire, Annie A	Nora Santia	3
ilson, Elizabeth	St John	50
hite, James E	do	8
eats, Charles	do	-176
eats, John	do	101
eats, Helen M	do	101
eats, Mary E	do	14
ats, Isabella	(10	10
AND TOWNSTON	HU	10

W. GIRVAN, Cashier.

St. John, N.B., 21st January, 1880.

MARITIME BANK OF THE DOMINION OF CANADA.

(BANQUE MARITIME DE LA PUISSANCE DU CANADA.)

	1	
Names.		Share
	Residence.	
(Noms.)		(Action
-		3 2 3
Non- Transfer T. A.		
llan, Hon. Sir Hugh	Montreal.	10
lmon, Lewis Jlward, Silas	do	4
rmstrong, J. R		
ustin, James	Toronto	ϵ
lies Mrs Dorothy A	Ottomo	. 1
alfour, G. H	Quebec	ŧ
alfour, G. H. arbour, Geo. L. arbour, Geo. L. arbutt, Allison A. ates, Miss H. A. arbutte,	St. John	
ertlett, Allison A	. do	10
ites, Miss H. A	Rothesay, N.B	
		.]
thune, Rev. C. J. S., in trusttterell, Ed. H	Port Hope	1
sterell I H	Montreal	2
otterell, J. H	Toronto	2
vd. Hop. John	St. John	
ddome. Arthur H	do	.1
ddome, Arthur Hennan, Bernard	do	
channan, W. J	Montreel	3
dden, H. A	3' do	2
ghy William I	0. 7.1.	
mk of Montreal meron, A. H., Estate of mpbell, Colin, jun rvill, George rvill, F. & Sons aplean. Edward	do	1,07
meron, A. H., Estate of	Montreal	1.1
mpoell, Colin, jun	Weymouth, N.S	4
rvill P & Song	St. John	
anlean. Edward	St Pagebal O	. 20
apleau, Edward	Montreel	956
		20
inch, Robert T Illins, Mrs. Henrietta ckey, Hon. R. B mville, Fanny, Minor	do	30
llins, Mrs. Henrietta	Forquay, Eng	(
ckey, Hon. R. B	Amherst	10
mville, Fanny, Minor	Rothesay, N.B	14
million money do		18
mville, Isabelle do	do	1:
nville, J. W. donville, Mary L. do	do	14
mville, Major-General Jas. W	do	: 18
nville, Major-General J. W. in trust	do	197
nville, Major-General J. W., as President, in		190
trust	do	40
wling, Charles M	[on tree]	3.6
n. James I	t John	54
le Sylvester Z., M.D	do	- 38
augn Leonard	Iontreal	20
weather, Chas. H S	t. John	25
ming, George	do	25
er James	Lawa	60
dy, Barton	t John	10
pert, George G	do	25
ailton, Rev. C. C	ontreal	50
pert, George G nilton, Rev. C. C milton, Hon. John rison, Jermish	do	99
rison, Jermiah S	t. John	. 22
27	7K	44

Maritime Bank of the Dominion of Canada—Continued. (Banque Maritime de la Puissance du Canada—Suite.)

Names.	1.	Shares.
	Residence.	
(Noms,)		(Actions.)
Shipping conversal resolutions are properties and properties the second contract of the sec		
Harrison, J., and W. F	St. John	6
Harrison, J., and W. F. Hazen, Francis B. Heusen, Geo. D. Higgins, Rev. T. A. Hincks, Alex. S., in trust	Oxford, N.S	30 30
Higgins, Rev. T. A.	Annapolis	44
Hincks, Alex. S., in trust	London	118
Holden, James Jacques, John Johnson, J. S., & Co. Jones, John A. Jones, Hun. T. R. Killam, A. E.	Whitby, U	10 10
Johnson, J. S. & Co.	Bangor, Me.	10
Jones, John A.	St. John	10
Jones, Hon. T. R.	_ do	30
Lawson, Edward	Montague N S	55 160
Levey C E	Onehec	100
Lewis, Hon, John	Hillsborough	10
Lindsay, R. A., in trust	Montreal	100
Macdonald, L. G	St. Johns, Q	. 50 . 80
Maclellan, Thomas	do	400
Marshall Robert	do	5
Masson J. A. C	London	150
Michie, James	Toronto	10
Miller, H. W	St. John	20 100
Mott John P	Helifey !	50
Muir, R.	Wimbledon	100
Muirhead, Hon. Wm	Chatham, N.B	150
Mulock, William	Toronto	5
Myshrall, Joseph	Fredericton	. 30 35
Muckey Joseph	Montreel	150
McCarthy, Timothy	Fredericton	20
McGibbon, Mary B	Point Wolfe, N.B	20
McGivern, R. P	do	10 234
Nauton, Edward	Toronto	5
Nash. Fred in trust	Montreal	10
Nelson, Archibald	Shubenacadie	10
Nicholson, John W	St. John.	. 59 . 2
Noyes, Mrs. Catharine	Toronto	5
Osler, Featherstone	do	5
Palmer, Hon. A. L.	St. John	335
Pemberton, E. H.	Quebec	50
Prescott, Gideon	Wastahastar N.S.	50 10
Ranney, Henry R	St. John	50
Reed, C. G. S	do	1
	Montreal	10
Rhind, William	do Waterside, N.B	100 28
Ritchie, Thomas A	Halifax	50
Robertson, Robert, Estate of	Portland, N.B.,	55
Robinson, J. Morris	St. John	24
	Quebec	100 100
Scovil, Mrs E. A.	Rothesay	100 7
Shaw, Samuel J	Quebec	30
Shives, Alexander	St. John	20
Sincennes, Damase	Montreal	3 5
Sleep, W. M	Amherst	· 5
	276	
• •	- Y	

Maritime Bank of the Dominion of Canada—Concluded. (Banque Maritime de la Puissance du Canada—Fin.)

Names. Residence.	Shares. (Actions.)
Short, Mrs. Emma J St. John Sir A. J Dorchester, N.B. Smith, Goo F St. John Sir A. J Dorchester, N.B. Smith, Go F St. John Smith, G. Sidney. Sorell, Charles, Estate of do do do do do do do do do do do do do	50 10 25 4 6 6 6 10 6 10 6 10 10 35 70 37 100 28 50 60 25
Total	8,005

J. W. DOMVILLE, President.

MARITIME BANK OF THE DOMINION OF CANADA, St. John, N.B., 20th February, 1880.